This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

J 10. i. 16

NOUVEAU DICTIONNAIRE

UNIVERSEL

DES SYNONYMES

DE

LA LANGUE FRANÇAISE.

Rien n'est plus propre à enrichir une langue que la distinction des mots synonymes. On dit : *l'ordre agrandit l'espace :* cette vérité peut s'appliquer ici.

Si une bonne administration, une grande régularité dans la destination et dans l'emploi des fonds, augmentent réellement la richesse des individus, il en est de même de la richesse des langues.

Le libraire regardera comme contrefait tout exemplaire qui ne sera pas revêtu de sa signature.

Paris. — Imprimerie de J.-B. Gros, rue du Foin-St-Jacques, 18.

NOUVEAU DICTIONNAIRE

UNIVERSEL

DES SYNONYMES

DE

LA LANGUE FRANÇAISE,

CONTENANT les *Synonymes* de GIRARD, BEAUZÉE, ROUBAUD, D'ALEMBERT, etc., et généralement tout l'ancien Dictionnaire, mis en meilleur ordre, corrigé, augmenté d'un grand nombre de nouveaux SYNONYMES, et précédé d'une Introduction;

PAR

M. F. GUIZOT,

MINISTRE, MEMBRE DE L'INSTITUT, PROFESSEUR D'HISTOIRE A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'ACADÉMIE DE PARIS, ETC., ETC.

Pluribus autem nominibus in eâdem re vulgò utimur, quæ tamen, si deducas, suam propriam quamdam vim ostendent.
QUINT. Inst. Or. 6, 3, 47.

QUATRIÈME ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE AVEC SOIN.

TOME PREMIER. A—H.

PARIS,
CHEZ AIMÉ PAYEN, LIBRAIRE,
RUE DES FRANCS-BOURGEOIS-ST-MICHEL, 18.

1848.

LIBRARY OF THE TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
17 NOV 1931
OF OXFORD

AVERTISSEMENT

DE L'ÉDITEUR.

En offrant au public un nouveau *Dictionnaire universel des Synonymes de la langue française*, je ne prétends pas nier le mérite de l'ancien : trois éditions attestent son utilité. Je n'ai eu pour but que de perfectionner le travail de mes prédécesseurs, en y apportant plus de soin et en y faisant des additions considérables.

Quels qu'aient été mes efforts, je suis loin de regarder ce nouvel ouvrage comme complet; je ne crois pas qu'un *Dictionnaire des Synonymes* puisse jamais l'être; mais il fallait se borner. De plus de cent cinquante articles ajoutés à ceux que contient l'ancien recueil quelques-uns avaient déjà été publiés ailleurs; les autres sont de moi: j'ai choisi les mots qui m'ont paru le plus véritablement synonymes, ceux dont il

est plus aisé de confondre, et par conséquent plus utile de distinguer les nuances.

Quelque justesse que je me sois appliqué à mettre dans ces nouveaux synonymes, ce n'est assurément pas sur cette partie de mon travail que je fonde l'opinion que je puis avoir des avantages du Dictionnaire que je publie; mais je crois qu'il peut m'être permis d'insister sur le soin et l'exactitude que j'ai apportés dans sa composition générale.

Parmi les articles dont il est formé, ceux de Roubaud exigeaient des retranchemens considérables: développés avec une sorte de diffusion et de prolixité, surchargés d'étymologies, la plupart hasardées et inutiles, ils enveloppent trop souvent d'une abondance superflue les idées heureuses qui en font la base.

Les éditeurs de l'ancien Dictionnaire avaient senti la nécessité d'élaguer ce luxe embarrassant d'explications et d'exemples; mais il fallait un choix, et c'est ce choix qui ne m'a pas paru dicté par le goût convenable. J'ai donc refait en totalité et sur un nouveau plan cette partie du Dictionnaire. J'ai regretté de ne pouvoir conserver les étymologies, dont quelques unes au moins pouvaient présenter une utilité grammaticale; mais, dans un ouvrage de ce genre, ce qui n'est pas d'un intérêt général est déplacé; je n'ai donc inséré d'entre les étymologies de Roubaud que celles qui étaient absolument nécessaires au développement de ses idées; et quant à ses recherches, souvent ingé-

nieuses, quelquefois hasardées, sur les terminaisons des mots, l'Introduction, où je les ai réunies, suppléera aux retranchements que j'ai été obligé de faire dans le corps de l'ouvrage.

Quant aux synonymes de l'abbé Girard, les éditeurs de l'ancien Dictionnaire en avaient supprimé quelques-uns; j'ai cru devoir les insérer tous. J'ai rétabli presque tous les passages qui avaient été omis : si j'ai laissé subsister quelques-uns des anciens retranchements, c'est dans un très-petit nombre d'articles.

Il ne me reste qu'un mot à ajouter sur ce recueil : quelque mérite qu'aient à mes yeux les auteurs dont les travaux sont ici rassemblés, je ne partage pas toutes leurs opinions; les distinctions qu'ils assignent entre les mots me paraissent quelquefois inutiles, hasardées ou même fausses. Mais j'ai prétendu faire *un Dictionnaire* des synonymes, et non pas un ouvrage *sur les* synonymes; chaque auteur répond ici de son travail, et chacun est désigné par la majuscule initiative de son nom : ainsi

La lettre G.	désigne Girard.
R.	Roubaud.
B.	Beauzée.
d'Al.	d'Alembert.
F. G.	F. Guizot, éditeur.
Anon.	Anonyme, etc.

L'*Introduction* dont j'ai fait précéder le Diction-

naire n'est qu'un Essai fort court, où j'ai essayé de développer rapidement la théorie des synonymes: s'il peut offrir quelque utilité à ceux qui s'occupent de cette intéressante partie de la langue, mon but sera entièrement rempli.

L'ÉDITEUR.

INTRODUCTION.

Ce n'est pas d'après le nombre des mots qu'il faut calculer la richesse d'une langue, mais d'après celui de leurs valeurs et des idées qu'ils expriment. Cette vérité vulgaire suffit pour faire sentir l'importance de l'étude des synonymes.

Le caractère de la langue française donne encore pour nous un degré de plus à cette importance. Peu riche par le nombre des mots, notre Dictionnaire doit suppléer à cette indigence par la variété des significations. Un mot susceptible de trois acceptions est l'équivalent de trois mots; il ne s'agit que de déterminer positivement la différence de ces acceptions; cette détermination ajoute aux ressources de la langue par des distinctions fines, mais toujours vraies.

Les synonymes, d'après une étymologie rigoureuse, sont des termes qui ont le même sens: on a modifié cette acception, et on appelle *synonymes* les termes dont le sens a de grands rapports, et des différences légères, mais réelles.

Les rapports frappent au premier coup d'œil; c'est à saisir *les différences* qu'il faut s'appliquer.

Le premier pas à faire vers ce but, est de fixer avec exactitude le sens propre de chaque mot, considéré d'une manière absolue et indépendante: il sera facile ensuite d'assigner les modifications que ce sens peut recevoir; il ne restera plus alors qu'à comparer le sens propre des mots et leurs modifications pour découvrir clairement la diversité de leurs significations primitives et accessoires.

Pour déterminer le sens propre d'un mot, il faut le considérer sous deux points de vue; l'un logique, l'autre grammatical: quant au premier, l'analyse des idées dont le sens du mot se compose est le guide qu'il faut suivre; pour le second, l'examen de son étymologie est le principal moyen à employer.

L'analyse des idées constitutives d'un mot a pour résultat

une bonne définition; c'est donc par cette définition que doivent commencer tous les synonymes: elle se fait en rassemblant les diverses acceptions dont le mot est susceptible dans la langue, en voyant ce qu'elles ont entre elle de commun, et en prenant l'idée qui se retrouve dans toutes pour le sens propre du mot.

« Définissons les termes, dit l'abbé Roubaud, tirons de leurs définitions leurs différences, et justifions-les par l'usage. »

L'étymologie apprend aussi à connaître le sens primitif et par conséquent le sens propre des termes. Je ne répéterai pas que si les erreurs où sont tombés quelques savants en s'occupant de ce genre de recherches, si les vains systèmes qu'ils ont rêvés, ont pu décrier l'étymologie auprès de ceux qui sont plus frappés d'un tour de force ridicule que de cent vérités découvertes, il n'en est pas moins vrai qu'elle est le seul flambeau à la lumière duquel on puisse étudier les langues, et surtout les rapports de synonymie qui existent entre les mots. Si l'abbé Roubaud, qui en avait senti l'importance, s'est laissé aller quelquefois à des hypothèses sans fondements, c'est qu'il voulait, comme plusieurs philologues, trouver tout dans les débris du celte, et tirer du langage d'une peuplade toutes les langues modernes: son exemple montre un écueil à éviter, et ne fait aucun tort à l'étymologie en général, dont il a d'ailleurs profité souvent avec finesse et vérité.

Il est une espèce d'étymologie plus claire et moins incertaine que les autres, dont on se sert avec succès dans l'étude des synonymes; je veux parler de celle des onomatopées.

Les onomatopées sont des mots qui rappellent par leur sons l'objet ou l'action qu'ils désignent. Les langues, dans leur origine, n'ont dû être composées que d'onomatopées, et il en reste encore plus qu'on ne le croit vulgairement. Cette qualité seule, reconnue dans un mot, ne laisse aucun doute sur son sens propre; elle lui donne, pour ainsi dire, un corps, en l'unissant d'une manière inséparable avec son objet: le signe devient l'image fidèle du signifié, et se trouve distingué par lui-même de ses synonymes.

Parmi les autres moyens que l'on peut employer pour reconnaître la signification primitive des mots, le plus remarquable est celui que fournit leur terminaison.

Comme les langues se sont formées avec plus de régularité qu'on n'est d'abord tenté de le croire, il est aisé de voir que les mots (les noms, par exemple,) sont susceptibles d'être rangés, d'après leur terminaison, sous diverses classes essentiellement distinctes: ainsi la terminaison *eur* désigne en général celui qui agit, *compétiteur*, *agriculteur*, etc.; la terminaison *ion* indique l'action de faire, *suspension*, *sédition*, etc.; la terminaison *té* marque l'état où se trouve celui qui agit. L'*inaction*, par exemple, est l'acte de ne rien faire, de rester inactif, tandis que l'*oisiveté* est l'état de celui qui ne fait rien. Ces distinctions une fois établies, déterminent sur-le-champ, du moins sous certains rapports, le sens propre des mots (1).

La comparaison de notre langue avec le latin dont elle dérive, et avec les langues vivantes, surtout avec celles qui, nées de la même source, ont suivi à peu près la même marche dans leurs progrès, peut encore ne pas être inutile. Comme il arrive souvent que de deux mots synonymes, le premier est emprunté à une langue, le second à une autre, il importe de connaître leur sens dans la langue originaire, afin de savoir quelle est leur acception propre dans la nôtre: je prendrai pour exemple les synonymes *bannir*, *exiler*. Le premier vient de l'ancien mot allemand *bann*, qui signifia d'abord ce qui gênait la liberté d'un homme, désigna dans la suite l'acte de l'autorité judiciaire par lequel un homme était privé de sa liberté, exclu d'une communauté civile ou religieuse, et s'appliqua enfin à cette exclusion même qui était toujours le résultat d'une condamnation juridique (2). *Exiler* vient du latin *exsilium* (*exsilire*, qui veut dire simplement *sauter dehors*). *Exsilium*, dit Cicéron, *non supplicium est, sed perfugium portusque supplicii*: «L'exil

(1) *Je ne fais ici qu'indiquer l'utilité de ce travail, dont on trouvera plus loin le développement.*

(2) *Voyez le* Dictionnaire d'Adelung.

n'est pas une condamnation, mais un refuge, un port contre elle.» (*Orat. pro Cœcina*; 100. 34). A la vérité, les Latins connaissaient aussi l'exil judiciaire; mais, dans son sens primitif, l'*exilé* était simplement celui qui se trouvait contraint, par un motif quelconque, de vivre loin de sa patrie; tel est aussi le sens dans lequel nous avons emprunté ce mot du latin, et c'est sur cette différence d'origine que repose la distinction établie par l'abbé Roubaud entre *exiler* et *bannir*. « Le *bannissement*, dit-il, est la peine infamante d'un délit jugé par les tribunaux; l'*exil* est une disgrâce encourue sans déshonneur, pour avoir déplu : l'*exil* vous éloigne de votre patrie, de votre domicile; le *bannissement* vous en chasse ignominieusement... Ainsi on ne se *bannit* pas, on s'*exile* soi-même, etc.»

Cet exemple suffit pour montrer que l'on peut, souvent avec fruit, appeler à son secours la connaissance des langues étrangères; mais c'est un moyen dont il ne faut user qu'avec circonspection. En passant d'une langue à une autre, les mots changent, pour ainsi dire, de patrie; leur ancienne figure, leur première signification s'altèrent et se décomposent: ce serait donc à tort qu'on voudrait tirer de leur origine des inductions positives; c'est un guide qu'on peut consulter, mais qu'on ne doit pas toujours suivre.

Ajouterai-je enfin que pour déterminer avec justesse le sens propre des termes, il faut connaître l'histoire des mœurs, des usages de la nation qui les emploie, et de celle à qui ils ont été empruntés? La langue est intimement liée avec les habitudes, les principes de ceux qui la parlent; elle en dépend comme l'image dépend de l'objet, comme le signe dépend du signifié : cette liaison, moins sensible lorsque la grammaire formée et perfectionnée s'est mise en quelque sorte à l'abri de la variation des opinions, ne laisse pas d'avoir toujours une influence réelle. Que l'on suive l'histoire de la langue française depuis François Ier jusqu'à nos jours, en la comparant avec celle de nos mœurs et de nos coutumes, on sera frappé de leur conformité : nous verrons notre langue, revêtue d'abord d'un caractère de franchise et de naïveté chevaleresque, perdre

de sa simplicité à mesure que disparaissait celle de nos idées, pour gagner en urbanité et en sagesse proportionnément aux progrès de la civilisation. Hérissée, sous Louis XIII, des pointes et des jeux d'esprit qui faisaient les délices de ce temps, elle prit une tournure pleine de prétention et de subtilité, qu'elle échangea bientôt, sous Louis XIV, contre un caractère de noblesse, d'élégance et d'ostentation conforme à celui de ce siècle. Le siècle suivant lui donna plus de clarté: elle était formée, il la fixa, mais en laissant encore sur elle l'empreinte de l'esprit qui régnait alors. « Ce serait, a-t-on dit, une chose assez curieuse à savoir, pour l'histoire des mœurs, que l'histoire des mots: » il n'est pas moins curieux pour l'histoire des mots de connaître celle des mœurs. Cette influence réciproque des usages et des opinions sur le langage, et du langage sur la direction et le progrès des connaissances, s'étend plus loin qu'on ne le suppose au premier coup d'œil.

Elle n'est donc pas à dédaigner pour la détermination du sens propre des synonymes; mille exemples le prouvent. Ainsi le mot *libertin* ne désigna probablement d'abord que ceux qui faisaient usage de leur liberté. Pendant le siècle de Louis XIV, on l'appliqua aux hommes trop libres dans leurs opinions politiques et religieuses. Mme de Motteville, dans ses Mémoires, se plaint des esprits *libertins* qui décrient le gouvernement. Orgon, dans *Tartufe*, dit en parlant de Valère:

> Je le soupçonne encor d'être un peu *libertin*;
> Je ne remarque pas qu'il hante les églises

Il était donc à peu près synonyme d'*esprit fort*, *incrédule*, noms d'invention plus récente.

Lorsque, sous la régence, la corruption des mœurs fut devenue le caractère de la société, on n'appela plus *libertins* que ceux qui se piquaient de penser librement sur les devoirs à observer dans le commerce des femmes, et ce mot devint synonyme de *licencieux, débauché*, etc. Ce dernier sens lui reste aujourd'hui, mais on voit quels changements lui a fait subir l'altération progressive des principes. Le mot *preude* a éprouvé le même sort: *preude femme* signifiait autrefois une femme *vertueuse* et

prudente, comme *preud'homme* signifiait un homme *sage* et *vertueux*. Quand les mœurs se relâchent, la vertu est souvent traitée d'hypocrisie : aussi, dans les temps modernes, le mot *prude* n'a-t-il plus désigné qu'une sagesse, une vertu affectée; il a cessé d'être un titre honorable et s'est trouvé lié par des rapports de synonymie avec des termes dont jadis il était bien éloignée.

On voit, d'après cela, quelles ressources peut fournir la connaissance des mœurs et des habitudes de la nation aux diverses époques de son histoire : on en profitera d'abord pour établir le sens propre des mots, et ensuite pour découvrir les modifications qu'ils ont subies. Ce second travail n'est pas le moins essentiel : chaque modification met un mot en contact avec de nouveaux synonymes, et lors même quelle tombe en désuétude, le mot en conserve l'empreinte; quelque positif que soit le sens qui lui est définitivement assigné, il lui reste toujours quelque chose des diverses acceptions qu'il a reçues; ce sont des nuances que l'on ne doit jamais négliger : on apprendra à les connaître dans deux sources principales, l'usage écrit et l'usage parlé.

L'usage écrit se détermine d'après l'emploi qu'ont fait des termes les auteurs classiques de la langue. On n'a pas assez fait sentir encore la nécessité d'appuyer les distinctions établies entre les mots synonymes sur des exemples tirés des grands écrivains; c'est le seul moyen d'assurer une autorité reconnue à des distinctions précaires tant qu'elles ne sont fondées que sur un avis isolé. Non-seulement celui qui suivra cette marche donnera de la solidité à son travail, il découvrira de plus une infinité de modifications à travers lesquelles ont passé les termes dans les ouvrages de différents genres et de divers temps. Les bons auteurs sont les témoins irrécusables des variations de la langue; ils lui en font subir eux-mêmes que leur nom seul fait adopter; eux seuls peuvent nous apprendre à les connaître.

Cette étude est d'autant plus importante, que nous voyons quelquefois le même mot employé par certains auteurs dans une

acception différente de celle qui lui a été donnée par d'autres, et lié ainsi à diverses familles de synonymes : cela est arrivé surtout à l'époque où la langue s'est fixée. L'expression d'*honnête homme* nous en offrira un exemple frappant : dans Saint-Évremond, elle est constamment synonyme de celle d'*homme de bon ton, de bonne compagnie* : dans ce sens, il appelle Pétrone *un des plus honnêtes hommes du monde*; c'était même ainsi qu'on l'entendait dans la société. Cependant Boileau a pris *honnête homme* pour synonyme d'*homme vertueux*, lorsqu'il a dit que Lucilius, dans ses satires,

> Vengea l'humble vertu de la richesse altière,
> Et l'*honnête homme* à pied du faquin en litière.

Aujourd'hui l'expression d'*honnête homme* n'est susceptible que de l'acception adoptée par Boileau ; celle d'*homme honnête* ne semble pas éloignée du sens que Saint-Évremond donnait à la première ; et cependant celle-ci doit avoir conservé quelque chose de son ancienne signification, puisque l'abbé Roubaud a considéré *honnête homme* et *homme honnête* comme étant encore synonymes.

J'ai insisté sur cet exemple, pour montrer la nécessité d'étudier chez nos auteurs eux-mêmes, seuls régulateurs et seuls juges de l'usage écrit, les modifications, soit simultanées, soit successives, que le sens propre des mots a pu ou peut encore admettre.

Quant à l'usage parlé, on vient de voir qu'il n'est pas toujours d'accord avec l'usage écrit; c'est une raison de plus pour ne pas le négliger. Il est d'ailleurs une infinité de mots qui sont plutôt du ressort de la conversation que de celui du style, et dont les modifications nous sont connues uniquement par la tradition, de quelque manière qu'elle arrive jusqu'à nous. Cet usage, plus arbitraire et plus passager que l'usage écrit, parce que celui-ci devient une règle dès qu'il est consacré dans les livres classiques, est plus difficile à reconnaître; il faut en chercher les traces chez les poètes comiques, dans les correspondances et dans les mémoires des contemporains.

On observera que je n'ai encore parlé que de l'usage des

temps antérieurs au nôtre; celui-ci cependant ne paraît pas devoir être oublié : peut-on s'en servir avec fruit dans l'étude des synonymes?

Il est aisé de sentir que nous ne pouvons avoir d'usage écrit moderne; il n'appartient qu'aux auteurs classiques de le former, et les auteurs ne deviennent classiques dans la langue que lorsque la postérité les a honorés de ce titre; elle a le droit de juger ceux dont les exemples doivent faire règle pour elle. Quel que soit donc le mérite de nos contemporains, il ne faut user de leur autorité qu'avec une grande circonspection, dussions-nous d'ailleurs les prendre pour modèles dans nos propres ouvrages.

Il n'en est pas ainsi de l'usage parlé : incertain et fugitif, il n'a sur la postérité aucune influence positive; l'histoire de la langue est le seul rapport sous lequel il puisse l'intéresser. Formé presque au hasard, fondé souvent sur des motifs de peu de valeur, il n'oblige que les contemporains, qui eux-mêmes en sont plutôt les témoins que les juges; c'est à eux de transmettre aux générations à venir les modifications qu'il fait subir aux mots, puisqu'elles sont des règles pour eux, et ne seront peut-être pour elles que des faits isolés et sans pouvoir. Celui qui s'occupe de la synonymie des mots doit donc y avoir égard; et cette précaution est d'autant plus nécessaire, que, ne pouvant prévoir les variations que subira la langue, il écrit essentiellement pour ses contemporains.

Tels sont les principaux moyens à prendre pour déterminer la signification propre des mots et les modifications dont elle est susceptible, en examinant chacun d'eux d'une manière indépendante, abstraction faite de tout synonyme et de toute comparaison. C'est par là que doit commencer notre travail. Après l'avoir considéré sous ce premier point de vue, j'arrive au moment où finissent ces opérations préliminaires; le sens propre des divers synonymes est fixé; leur histoire, leurs alternatives sont connues, il ne reste plus qu'à les rapprocher, à les comparer, à les adopter, pour ainsi dire, les uns aux autres, afin de voir par quels points ils ne se touchent pas, quelles nuances

les distinguent, et qu'elles conséquences en résultent pour l'emploi qu'on peut en faire.

La question la plus importante qui se présente dans l'examen des principes généraux qui doivent présider à ce travail, est celle de savoir *quelles sont les conditions nécessaires pour que des mots soient synonymes?* La plupart de nos auteurs ont attaché à ces conditions peu d'importance; ils les ont laissées dans le vague; l'usage seul leur a servi de guide et souvent même ils l'ont abandonné pour établir des rapports de synonymie et des distinctions entre des mots si différents, que personne ne se serait avisé de les confondre. Les uns n'ont cherché qu'à faire briller leur esprit, les autres ont voulu développer des étymologies favorites. Le moindre inconvénient qui résulte de là est la perte d'un travail sans fruit, puisqu'il est sans nécessité.

Nous avons appelé *synonymes* les termes dont le sens a de grands rapports et des différences légères, mais réelles. Les synonymes les plus parfaits seront ceux qui auront entre eux les rapports les plus grands et les différences les plus légères. C'est d'après ceux-là que nous devons raisonner pour résoudre d'une manière rigoureuse la question que nous nous sommes proposée: il faut donc tracer la limite qui sépare la plus grande ressemblance possible d'une parfaite similitude; tous les mots qui se trouveront sur cette limite seront synonymes.

Les idées exprimées par des mots synonymes, sont ou *subordonnées* ou *coordonnées*. Les *idées subordonnées* à une autre idée sont celles qui reproduisent cette idée mère, avec de certaines modifications. Ainsi les idées de *reproche, blâme, censure*, etc., sont des idées subordonnées à celle de *désapprobation*, parce que celle-ci se trouve dans chacune d'elles, quoique diversement modifiée. J'appelle *idées coordonnées* celles qui contiennent la même idée mère avec des modifications différentes; ainsi les idées de *reproche, blâme, censure*, etc., sont des idées *coordonnées* entre elles.

Les termes qui expriment les idées *subordonnées* ou des idées *coordonnées* peuvent seuls être considérés comme *synonymes*.

La synonymie des premiers, c'est-à-dire celle des mots qui expriment les idées subordonnées avec celui qui exprime l'idée mère, a été révoquée en doute par quelques philologues, entre autres par l'Allemand Fischer, mais à tort. Examinons, en effet, quel est le vrai caractère des synonymes.

Les synonymes ne peuvent être des noms propres : (*propria*) ils doivent être des noms génériques (*appellativa...*). Il n'y a point de synonymie entre les mots qui désignent des choses individuelles ; ils sont distincts par leur nature même ; ils n'offrent aucune nuance à saisir, car du moment où il y en aurait une, ils n'exprimeraient plus le même objet individuel. Pour que des mots puissent être synonymes, il faut donc qu'ils expriment des choses générales.

Il suit de là qu'une idée générique commune est nécessaire aux mots synonymes : plus cette idée générique qui fait leur rapport sera voisine de l'idée particulière qui fait leur différence, plus la synonymie sera grande : si les mots n'ont en commun qu'une idée générique très éloignée, ils ne seront pas vraiment synonymes, car alors leur sens propre et leurs caractères distinctifs seront aisés à assigner. Ainsi les mots *mer* et *fleuve* ne sont pas synonymes, parce qu'ils n'ont en commun que l'idée générique éloignée d'*eau*, tandis que les mots *fleuve*, et *rivière* peuvent être considérés comme tels, parce qu'ils ont en commun l'idée générique très-rapprochée d'*eau courante*.

Or, les mots qui expriment les idées subordonnées ont en commun avec celui qui exprime l'idée mère, cette idée elle-même, et ils peuvent en être peu éloignés ; rien ne s'oppose donc à leur synonymie. Les mots *déserteur* et *transfuge* me serviront d'exemple. *Déserteur* contient l'idée mère ; il désigne un soldat qui abandonne, sans congé, le service auquel il est engagé : *transfuge* exprime une idée subordonnée, car il ajoute au sens propre de *déserteur* l'idée accessoire de passer au service des ennemis ; cependant ces deux mots sont de vrais synonymes, et Beauzée les a traités comme tels.

A la vérité, les synonymes de ce genre sont moins parfaits que ceux qui ont pour objet des mots représentatifs d'idées

coordonnées. Il est plus aisé de voir ce que l'idée subordonnée ajoute à l'idée mère, que d'assigner les nuances différentes par lesquelles des idées coordonnées se distinguent entre elles; mais cela n'empêche pas que les premières ne soient aussi du domaine de l'étude qui nous occupe, domaine qu'une rigueur extrême rendrait trop borné.

Il arrive parfois qu'un mot a deux significations, dont l'une correspond à une idée principale, l'autre à une idée particulière; celle-ci peut avoir des idées coordonnées, celle-là des idées subordonnées; en sorte que le mot se trouve lié à des synonymes des deux genres. Ainsi le mot *poids* désigne arbitrairement la qualité qui fait tendre les corps vers le centre de la terre; sous ce rapport il exprime une idée coordonnée à celle des mots *gravité, pesanteur*, avec lesquels il est synonyme, mais il est de plus lié par des rapports de synonymie avec les mots *charge, faix, fardeau*, qui expriment des idées subordonnées à celle de *poids*, à laquelle ils ajoutent l'idée accessoire de *porter*. Une *charge*, un *faix*, un *fardeau*, sont des *poids* que l'on porte: on dit figurément *soutenir le poids des affaires*, comme on dirait, *soutenir le fardeau des affaires*.

C'est pour avoir négligé de distinguer la synonymie qui résulte de la subordination des idées à une autre, de celle qui résulte de leur coordination entre elles, que l'abbé Girard a soutenu contre l'Encyclopédie que le mot *poids* n'était pas synonyme des mots *charge, fardeau, faix*, mais seulement des mots *gravité* et *pesanteur*.

Il n'est pas même nécessaire pour qu'un mot se rattache à différentes familles de synonymes, qu'il ait avec les unes des rapports de subordination et avec les autres des rapports de coordination; il suffit qu'il soit susceptible de différents sens. Le mot *imputer*, par exemple, est dans une acception synonyme de *déduire, retrancher;* et dans une autre, il est synonyme d'*accuser, inculper*, quoiqu'il n'ait avec ces deux familles de mots que des rapports de coordination: cette multiplicité de sens ayant presque toujours pour cause le nombre des idées simples qui forme l'idée composée que le mot exprime, l'ana-

lyse de ces idées simples est la voie la plus sûre pour découvrir les divers sens du mot, et par conséquent ses diverses branches de synonymie.

Il ne sera pas inutile de joindre à ces réflexions un tableau de synonymes successifs qui puisse offrir une application claire et complète de la théorie que je viens d'exposer.

(Idée mère.)
Désapprouver.

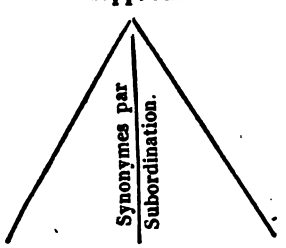

(Synonymes entre eux par coordination.)
Censurer — blâmer — condamner.

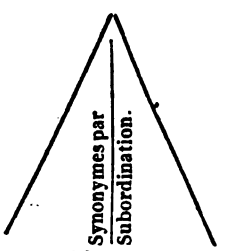

(Synonymes entre eux par coordination.)
Reprendre, reprocher, réprimander.

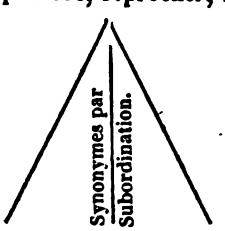

(Synonymes entre eux par coordination.)
Chapitrer, gronder, quereller, etc.

On voit, par ce seul exemple, à combien de synonymes un

mot peut se trouver associé par des rapports éloignés sans doute, mais réels, quoique incapables d'établir entre ce mot et les derniers de ceux qui s'y attachent une synonymie proprement dite. Il suffit de jeter les yeux sur ce tableau pour reconnaître la nécessité des deux conditions sans lesquelles, comme nous l'avons dit, les mots ne sauraient être synonymes : 1° ils doivent être liés par une idée générique commune; 2° et différenciés par des idées particulières assez peu distantes, soit de l'idée générique, soit entre elles, pour qu'une analyse fine puisse seule les distinguer.

Gardons-nous de croire cependant que tous les mots où ces conditions sont réunies soient synonymes : ils peuvent avoir des propriétés qui s'y opposent. Je vais en indiquer quelques-unes.

1° Les termes dont le sens propre peut être saisi au premier coup d'œil, c'est-à-dire dont la composition est telle qu'elle indique clairement ce qu'il y a de commun et de particulier dans les idées qu'ils expriment, ne sauraient être synonymes. C'est à tort que MM. Piozzi ont fait entrer dans leur synonymie anglaise, les expressions *chien de chasse*, *chien couchant*, *chien basset*, etc. : elles ont, à la vérité, une idée générique commune et une idée particulière qui les différencie; mais cette dernière, énoncée d'une manière positive, les distingue trop spécialement pour qu'une analyse quelconque soit nécessaire.

2° Les mots qui expriment des objets physiques, susceptibles de tomber individuellement sous les sens, ne peuvent être traités comme synonymes, parce que la seule inspection de l'objet suffit pour faire connaître leurs caractères distinctifs; tels sont un grand nombre de mots qui désignent des ouvrages de l'art ou des productions de la nature. Un *chêne*, un *tilleul*, sont de grands arbres; une *tasse*, un *verre*, sont des vases à boire; un *palais* et une *cabane* sont des habitations, et cependant ces mots ne seront jamais dits synonymes, car la simple représentation de l'objet les distingue clairement.

Il y a ici une exception à faire. Les objets qui sont du domaine des sens appartiennent quelquefois à diverses classes de choses; ils sont liés avec chacune de ces classes par différens rapports,

et diversement modifiés par chacun de ces rapports; ils tirent souvent leur nom de ces modifications mêmes. Ainsi la copie faite par un peintre de la tête d'une personne quelconque s'appelle une *image* et un *portrait;* elle est *image* en tant qu'elle offre la ressemblance de l'original, et *portrait* en tant qu'elle est *peinte*; *image peinte.* En voyant cette copie, je vois en même temps une *image* et un *portrait;* mais cette vue ne m'apprend rien de ce qui distingue le *portrait* de l'*image;* elle ne me découvre par leurs caractères particuliers; il faut donc avoir recours à l'analyse des synonymes.

Ce cas se présente toutes les fois que les mots représentatifs des objets physiques ne les désignent pas d'une manière positive et spéciale.

3° Enfin, les termes techniques ou scientifiques donc la signification propre est fixée dans la science ou dans l'art auquel ils appartiennent et hors duquel ils ne se présentent pas ordinairement, ne sauraient être synonymes; ainsi une *houe* n'est pas synonyme d'un *hoyau,* quoiqu'on les confonde souvent, parce qu'en agriculture un *hoyau* est une *houe à deux tranchants.*

Il est des mots qui, bien qu'appartenant à une science, se reproduisent fréquemment hors de son domaine, et sont d'un grand usage, soit dans la prose, soit dans la poésie; sous ce dernier point de vue, on peut, je pense, les considérer comme synonymes, bien qu'ils ne le soient pas dans la science à laquelle ils appartiennent; ainsi les mots *fleuve* et *rivière* ne sont pas synonymes pour un géographe, qui n'appelle *fleuve* que la *rivière* qui a son embouchure dans la mer, mais ils peuvent l'être pour le poète, qui sans doute n'est pas obligé à une exactitude plus minutieuse que celle du Dictionnaire de l'Académie, où l'on ne met entre *fleuve* et *rivière* d'autre différence que celle de la grandeur.

Je range dans la classe des termes techniques les noms des jeux, des danses, etc., qui sont distincts par leur nature même, et ne sauraient être confondus par ceux qui les connaissent, quelques rapports qu'ils aient d'ailleurs entre eux. Maintenant que les conditions nécessaires pour rendre des mots vraiment syno-

nymes sont assignées, nous n'aurons plus qu'à voir si elle se trouvent dans ceux qui font l'objet de notre travail : nous connaissons leur sens propre et leurs modifications ; la comparaison qui reste à faire est facile, et doit avoir pour résultat la détermination des caractères distinctifs de chaque mot.

Pour donner à ce résultat plus d'évidence, il est essentiel de placer les synonymes, chacun d'après son sens particulier, dans des phrases qui fassent ressortir les nuances qui les séparent. J'ai déjà dit qu'il y avait de grands avantages à citer à cet effet les écrivains dont le nom seul est une autorité. Au défaut de ces citations, des exemples sont nécessaires, mais il faut prendre garde surtout à ne pas choquer l'usage ou la langue, en s'efforçant de les ramener aux distinctions que l'on a établies d'avance.

Comme rien n'est plus propre à répandre du jour sur une théorie que son application, je vais développer ici un synonyme d'après les principes que je viens d'exposer ; et pour ne pas nuire à la simplicité par un trop grand nombre de termes, je me bornerai aux deux mots *peuple*, *nation*.

PEUPLE, NATION.

Définitions.

Un *peuple* est une multitude d'hommes, vivant dans le même pays et sous les mêmes lois.

Une *nation* est une multitude d'hommes, ayant la même origine, vivant dans le même État et sous les mêmes les lois.

Idée générique commune.

Assemblage d'hommes vivant dans le même pays et sous les mêmes lois.

Idées particulières qui forment la différence.

Peuple vient du latin *populus*, qui vient lui-même du grec πολυς *plusieurs*, par réduplication *populus*, comme on le trouve dans la loi des Douze-Tables, et dans la suite *populus*. Il rappelle donc essentiellement l'idée de nombre, de *multitude*.

Nation vient du latin *natio* (de *nascor*, *natus*) *naissance*, *origine*; il rappelle donc d'abord l'idée d'origine commune. *Nationem... Cincius genus hominum qui non aliundè venerunt sed ibi nati sunt, significare ait:* « Cincius dit que *nation* signifie une race d'homme qui ne sont pas venus d'ailleurs, mais sont nés dans le pays même. » *Vid.* S. P. Fest. *de verb. signif.*

Ainsi, *être de la même nation* ne désignait pas seulement chez les Romains *être de la même origine*, mais encore *être né dans le même lieu.* C'est dans ce sens que Cicéron a dit: « *Societas propior est ejusdem gentis, nationis, linguæ;* une alliance plus intime est celle qui unit les hommes de la même race, de la même *nation*, parlant la même langue, etc. » Nous avons négligé ce dernier sens, et nous traduisons indifféremment par le mot de *nation*, celui de *gens* et celui de *natio*, quoique les Latins fussent loin de les confondre.

De cette diversité d'étymologie proviennent toutes les nuances que l'on peut établir entre *peuple* et *nation.* Comme on trouvera dans ce Dictionnaire le synonyme de l'abbé Roubaud sur ce sujet, je ne donnerai ici que peu d'exemples des caractères distinctifs de ces deux mots.

La *nation* fait corps; le *peuple* fait nombre; aussi dit-on le droit des *nations*, l'émigration des *peuples.*

La *nation* est la masse des citoyens; le *peuple* est celle des habitants. De *peuple* on a fait *populace*, parce qu'une multitude peut inspirer le mépris; on ne tirerait pas de *nation* un mot avilissant, parce qu'une société organisée est toujours respectable.

On se sert du mot *peuple* lorsqu'on veut porter les idées sur les individus eux-mêmes, leur nombre, etc. C'est ainsi que Racine, en parlant de l'apparition de Dieu sur le mont Sinaï, a dit: (*Voyez* ATHALIE, acte 1, scène 4.)

> Il venait à ce *peuple* heureux
> Ordonner de l'aimer d'une amour éternelle.

Il n'eût pu employer le mot de *nation*; tandis que Bossue

voulant peindre la rapidité de l'existence d'un corps social, a dit: « La vie des *nations* s'écoule comme celle des individus. »

J'aurais pu donner beaucoup d'étendue au développement de cet exemple, en faisant suivre pas à pas l'application de la théorie, mais les lecteurs feront aisément eux-mêmes un travail aussi simple; je passe aux autres questions que présente mon sujet.

Les philologues se sont demandé souvent s'il pouvait exister des synonymes parfaits. D'après la définition que nous avons adoptée du mot *synonyme*, cette question nous est étrangère, puisque nous avons donné ce nom aux termes qui ont entre eux de grands rapports et des différences légères: ceux-là seulement peuvent faire l'objet de notre étude, puisqu'eux seuls offrent des nuances à assigner; mais en rendant au mot son acception rigoureuse, l'abbé Girard, Dumarsais et autres, ont répondu qu'il n'y avait point de vrais synonymes, « Parce que, dit le dernier, s'il y avait des synonymes parfaits, il y aurait deux langues dans une même langue. Quand on a trouvé le signe exact d'une idée, on n'en cherche pas un autre. » (*Voyez* Dum. *Traité des Tropes*, 3e part., art. 12.)

Si la langue s'était formée d'après une délibération réfléchie, une convention reconnue de tous ceux qui devaient la parler, ces philologues affirmeraient avec raison qu'elle ne peut contenir de vrais synonymes; les inventeurs auraient évité tout double emploi. « Mais la signification des mots, dit Dumarsais lui-même, ne leur a pas été donnée dans une assemblée générale de chaque peuple, dont le résultat ait été signifié à chaque particulier qui est venu au monde. » La langue est un composé des divers langages des hordes éparses qui, dans l'origine, constituaient la nation: ces hordes ayant très-peu de rapports entre elles, les mots n'étaient connus d'abord que dans un cercle fort étroit; dans un autre cercle on en inventait d'autres pour désigner les mêmes choses, faute de savoir qu'il en existait déjà: il se trouva donc nécessairement, lors de la réunion des hordes et des langages, plusieurs mots représentatifs des mêmes objets, c'est-à-dire parfaitement synonymes. C'est sur les mots

représentatifs des objets physiques, des premiers besoins de l'homme, des productions les plus communes de la nature, que cette synonymie dut surtout tomber : aussi a-t-il fallu que les naturalistes créassent une langue scientifique en définissant soigneusement les mots, et qu'ils indiquassent les dénominations synonymes des divers dialectes. La botanique en offre un exemple frappant.

A la vérité, ces mots, par leur nature même, n'ont pour nous aucun intérêt ; mais ils n'en font pas moins partie de la langue, et c'est pour avoir trop généralisé une vérité particulière, pour avoir négligé l'analyse exacte et complète du langage, que nos philologues ont nié l'existence des synonymes parfaits.

Ce qu'on peut dire, c'est qu'à l'époque où les progrès de la civilisation ont rapproché les peuplades et formé de leurs dialectes particuliers une langue commune, on a dû s'apercevoir de l'inutilité des synonymes, et ne conserver qu'un seul mot pour chaque objet. Plus les langues se sont perfectionnées, plus le double emploi a dû devenir rare, et l'on a raison d'affirmer qu'une langue parfaite n'aurait point de vrais synonymes ; c'est le seul cas où l'on puisse répondre affirmativement ainsi que Dumarsais et l'abbé Girard : mais comme aucune langue ne peut se glorifier d'avoir atteint une perfection qui probablement ne sera jamais que théorique, gardons-nous de croire qu'il ne peut exister des synonymes parfaits : bornons-nous à dire que ceux qui existent n'ont aucun intérêt pour nous, et que ce sont d'ailleurs presque toujours des mots représentatifs d'objets physiques et individuels. Quant aux autres mots qui, dans l'origine, ont pu être vraiment synonymes, l'usage établit graduellement entre eux des nuances qu'il faut saisir, auxquelles on peut même ajouter, et qui deviennent de jour en jour plus nombreuses ou plus frappantes.

Dumarsais lui-même paraît avoir le sentiment de cette vérité, lorsqu'il ajoute : « Les mots anciens et les mots nouveaux d'une langue sont synonymes : *maints* est synonyme de *plusieurs*, mais le premier n'est plus en usage. C'est la grande ressemblance de signification qui est cause que l'usage n'a conservé que l'un de

ces termes et qu'il a rejeté l'autre comme inutile. » Ce n'est donc qu'en considérant la langue française comme parfaite, comme arrivée à ce point où les langues peuvent mourir, mais ne vieillissent plus, qu'il a pu dire qu'elle ne contenait point de vrais synonymes.

Maintenant, dira-t-on, comment les synonymes (nous revenons au sens que notre définition donne à ce mot) se sont-ils introduits dans la langue? les causes de leur origine sont si multipliées que je me bornerai à indiquer les principales.

1° *La diversité des dialectes.* Toutes les peuplades d'une grande nation, presque indépendantes les unes des autres, avaient chacune leur dialecte particulier. Lorsque le dialecte de l'une d'elles a prévalu et est devenu la langue commune, il a été contraint de s'associer en quelque sorte les autres dialectes; de là une infinité de synonymes qui se sont distingués insensiblement s'ils ne l'étaient pas déjà à cause de la marche différente qu'avaient suivie les diverses peuplades dans la formation des mots.

2° *La variété des sources étymologiques.* Ce n'est pas du latin seulement que le français dérive; plusieurs autres langues ont concouru à sa formation; les Phéniciens et les Grecs ayant formé des colonies le long des côtes de la mer Méditerranée, y laissèrent des traces de leur langage et de leurs mœurs. Les Francs, lors de leur invasion dans les Gaules, y apportèrent le teutonique, qui s'associa bientôt au gaulois; on en trouve des exemples dans la préface que Borel a mise en tête de son Dictionnaire du vieux français. Avant les Francs étaient venus les Romains, dont la domination s'était établie dans une partie des Gaules, et dont la langue constituait l'ancien *romant* qui a servi de base au français actuel. Les irruptions des Anglais en Bretagne, la conquête de l'Angleterre par Guillaume, donnèrent lieu à de nouveaux mélanges, et cette multiplicité de langues qui se réunirent pour former le français, a été la source d'un grand nombre de synonymes. On en a déjà vu une preuve dans les mots *bannir, exiler*. Je pourrais en citer beaucoup

d'autres ; je me bornerai à une seule, tirée des mots *guerrier*, *belliqueux*.

Belliqueux a été formé du latin *bellum* : *guerrier* est l'adjectif du substantif *guerre*, dérivé du vieux mot tiois (1) *werra*, qui signifiait *sédition*, *guerre intestine*, et qui se retrouve dans les Capitulaires de Charles-le-Chauve (tit. 23, chap. 15), ainsi que dans l'Épître de l'empereur Henri. (*Voyez* les ANNALES du moine Geoffroy, sur l'an 1195.) C'est originairement le teutonique *wahren*, *garder*, *garantir* ; *sich bewahren*, *se défendre*, *se tenir sur ses gardes*, d'où les Anglais ont tiré les mots *war*, *guerre* ; *to ward*, *garder*, etc. La filiation de ce mot est susceptible de grands développements, mais il me suffit de montrer par cet exemple qu'elle infinité de synonymes ont dû naître de la variété des langues qui ont concouru à la formation de la nôtre.

3° La facilité que les savants avaient, dans l'origine, pour former de nouveaux mots par des alliances étymologiques souvent obscures et bizares, fut une nouvelle source de synonymes ; elle y contribua encore indirectement en répandant sur le sens propre des mots une indétermination que le petit nombre des gens lettrés et des livres était peu propre à dissiper. Nous savons que l'orthographe a demeuré longtemps incertaine ; sous Louis XIV même la plupart des gens de la cour en ignoraient les règles ; c'est le siècle de Louis XV qui l'a rendue vulgaire, et cependant une incorrection qui blesse à la fois l'œil et l'entendement devait être plus facile à écarter que l'indécision du sens des mots, dont l'entendement seul est offensé. Or, cette indécision est, comme nous l'avons vu, ce qui s'oppose le plus à la distinction des synonymes.

4° Le passage des mots de leur sens propre à un sens figuré n'a pas peu contribué à augmenter le nombre des synonymes.

---

(1) On appelle *langue tioise* celle qui se forma du mélange de l'allemand et du gaulois lors de l'établissement des Francs dans les Gaules : on appelle aussi *theuth-franc* ou *franc-theuth*.

« Les langues les plus riches, dit Dumarsais, n'ont point un assez grand nombre de mots pour exprimer chaque idée particulière par un terme qui ne soit que le signe propre de cette idée; ainsi l'on est souvent obligé d'emprunter le mot propre de quelque autre idée qui a le plus de rapport à celle qu'on veut exprimer. » De nouveaux liens de synonymie ont ainsi associé des mots jusque-là éloignés les uns des autres. L'influence de tous les tropes s'est fait plus ou moins sentir : la métaphore, en transportant la signification propre des mots à une signification qui ne peut leur convenir qu'en vertu d'une comparaison que l'esprit a conçue; la métonymie, en prenant le signe pour le signifié, l'effet pour la cause, le contenant pour le contenu ; la synecdoche, en généralisant ou particularisant le sens propre des mots; plusieurs autres tropes enfin ont fait naître de nouveaux rapports de synonymie. Aussi c'est par métaphore que le mot *lumière*, qui ne désignait d'abord que *la clarté*, *le jour*, est devenu au pluriel synonyme des mots *connaissances*, *sciences*, etc. C'est par synecdoche que l'expression *les mortels*, qui comprend à la rigueur tous les animaux sujets à la mort comme nous, est synonyme des expressions *les humains*, *les hommes*, etc. La fécondité de cette cause est trop évidente pour qu'il soit nécessaire d'entrer dans de plus longs développements.

5° Les termes, en passant de l'une des parties du discours à une autre, n'ont pas toujours gardé le même sens. Les verbes formés d'un substantif se sont écartés de leur origine; les adverbes, les adjectifs, ont suivi une marche aussi irrégulière. Voltaire a même remarqué que « les mots en passant du substantif au verbe ont rarement la même signification. » Ainsi le substantif *félicité* est synonyme de *bonheur*; le verbe *féliciter* qui en dérive est synonyme de *congratuler*; l'adjectif *plaisant* s'est formé du verbe *plaire*, et a désigné d'abord ce qui *plaît*, ce qui charme; ce sens s'est altéré dans la suite, il est devenu synonyme de *comique*, *facétieux*, *ridicule*; enfin il a formé lui-même le verbe *plaisanter*, tandis que son contraire *déplaisant* a

gardé sa première signification; nouvelle source d'une infinité de synonymes.

Telles sont les principales causes qui ont étendu la synonymie des mots; je n'en indiquerai pas un plus grand nombre: ceux qui s'appliqueront avec soin à cette partie de la grammaire pourront s'occuper à les rechercher; ils verront bientôt que cette recherche répand un grand jour, non-seulement sur l'histoire des synonymes, mais encore sur celle de la langue, et que cette branche des travaux du philologue, quelque particulière qu'elle paraisse d'abord, porte des fruits qui ne sont pas à dédaigner.

Cette utilité gagnera autant en étendue qu'en importance, si l'on considère l'étude des synonymes sous un point de vue plus général: elle exerce la sagacité de l'esprit en l'accoutumant à distinguer ce qu'il serait aisé de confondre; en déterminant le sens propre des termes, elle prévient les disputes de mots dont une équivoque, un malentendu, sont presque toujours la cause; elle fixe l'usage dont elle devient le témoin et l'interprète; elle recueille, pour ainsi dire, les feuilles éparses où sont contenus les oracles de cette impérieuse sibylle; elle peut même les suppléer en s'aidant des ressources que l'analyse logique et grammaticale lui fournit; elle fait acquérir au style cette propriété d'expression, cette précision, pierre de touche des grands écrivains; enfin elle enrichit la langue de tous les termes qu'elle distingue d'une manière positive: ce n'est pas la répétition des mêmes sons, mais celle des mêmes idées qui fatigue le lecteur; l'esprit se lasse plus aisément que l'oreille; la preuve en est dans cette multitude de particules, de conjonctions, etc., dont le retour continuel n'est pas pénible à l'entendement, parce qu'elles amènent ou remplacent de nouvelles idées: la variété des idées est donc plus essentielle à la richesse de la langue que celle des sons; rien ne contribue aussi efficacement à l'augmenter, que l'étude des synonymes; elle rend aux divers mots d'une même famille leur physionomie propre et leur caractère original; elle sépare, en quelque sorte, les rameaux d'un même tronc; et l'influence qu'elle exerce sur la clarté des expressions, s'étend aux idées même qui acquièrent par elle une netteté plus grande.

L'importance de cette étude est donc incontestable: aussi a-t-elle été sentie dans les temps anciens comme de nos jours. Cicéron et Quintilien, peut-être les deux juges les plus compétents que l'antiquité puisse offrir sur cette matière, ont parlé positivement de la nécessité de distinguer les synonymes : « *Quamquam enimvocabula*, dit le premier, *propè idem valere videantur, tamen quia res differebant, nomina rerum distare voluerunt*. Car bien que les mots paraissent avoir à peu près le même sens, il existe toujours entre eux une différence due à celle qui existe entre les objets qu'ils sont destinés à représenter. » (*Vid.* Cic. *Top.* c. 8, § 34.) Quintilien dit aussi : « *Pluribus autem nominibus in eâdem re vulgò utimur, quæ tamen, si deducas, suam propriam quamdam vim ostendent.* Inst. or. VI, 3, 17. Nous nous servons souvent de plusieurs mots pour exprimer la même chose; mais si vous les analysez avec soin, vous verrez qu'ils ont chacun leur propriété particulière. »

Les anciens ont dû par conséquent s'occuper de cette étude; l'histoire de leurs travaux et de ceux des grammairiens modernes, tant nationaux qu'étrangers, est assez peu connue pour que les lecteurs attentifs y trouvent de l'intérêt : j'entrerai dans quelques détails sur les ouvrages les plus importants par leur réputation ou par leur mérite.

Le plus ancien des auteurs connus sur cette matière, est le grammairien Ammonius, qui florissait au commencement du deuxième siècle de l'ère chrétienne, et qui à écrit en grec un traité *sur la différence des mots synonymes*, περὶ ὁμοίων καὶ διαφόρων λέξεων. On ne connaissait guère ni l'ouvrage ni l'auteur avant l'édition que le célèbre Valckenaer en donna à Leyde en 1739; le nom même d'Ammonius, l'époque où il vivait, le texte de son livre, étaient des sujets de discussion et de doute. Les uns attribuaient ce traité à un certain Herennuis Philo, prédécesseur d'Ammonius; les autres lui donnaient pour auteur un Ammonius plus moderne; dont l'historien Socrate fait mention, et qui se réfugia à Alexandrie, l'an du Christ 389, lorsque l'empereur Théodose fit renverser les temples des idolâtres. Valckenaer, après avoir réfuté ces diverses

opinions et solidement établi la sienne, a défendu l'ouvrage même contre Henri Etienne, qui, tout en faisant un appendix à son Trésor de la langue grecque, s'était exprimé défavorablement sur le compte de l'auteur; il a montré que, précieux par son antiquité et par la nature de son sujet, le livre d'Ammonius avait en outre le mérite de nous conserver plusieurs passages des auteurs anciens, qui seraient perdus sans lui; enfin, il s'est appuyé de l'autorité de Jos. Scaliger et de Tib. Hemsterhuis, qui nomment Ammonius un des écrivains les plus utiles et des grammairiens les plus savants : *scriptorem utilissimum..... eruditissimum grammaticum.* Valckenaer a ajouté au texte d'Ammonius un commentaire aussi instructif que détaillé.

Nous avons sur la synonymie latine un plus grand nombre d'ouvrages, quoiqu'il ne nous reste des Latins eux-mêmes aucun traité classique, comme l'est, dans la littérature grecque, celui d'Ammonius. On rencontre des synonymes épars dans Cicéron et dans Quintilien, même dans Sénèque. D'Alembert a cité celui d'*ægritudo, angor, mœror, luctus,* etc., tiré du 4e livre des Tusculanes, ch. 7.

Varron, Festus, Aulu-Gelle, s'étaient occupés de ce genre de recherches; ceux de leurs écrits qui nous sont parvenus en contiennent des fragments, mais nous ne trouvons des recueils de synonymes que chez les latinistes modernes. En joignant ici la liste des principaux, je ne m'arrêterai qu'à ceux sur lesquels je puis donner quelque détails.

1° *De formulis et solemnibus Populi romani verbis.* Lib. 8. *De verborum quæ ad jus pertinent significatione.* Lib. 19, *Halæ,* 1731 *et* 1743. *Auctore Barnabâ Brissonio.*

Des formules et des mots solennels du Peuple romain. Du sens des Termes de droit, à Halle, 1731 et 1743, par Barnabas Brisson, né en 1531 à Fontenai en Poitou, président du parlement de Paris, et envoyé à Londres sous Henri III. Ces deux ouvrages, quoique spécialement destinés à l'étude du droit, contiennent un grand nombre de synonymes et sont nécessaires pour l'intelligence des classiques.

2° *Auctores linguæ latinæ in unum redacti corpus, adjectis, notis Dionysii Gothofredi, jur. c. sti. Editio postrema emendatior et nonnullis auctior. Caloniæ Allobrogum*, 1622, 4°.

Les grammairiens latins, réunis en un recueil, avec des notes de Denis Godefroy, jurisconsulte. Dernière édition, revue et augmentée. A Genève, 1622, 4°.

3° *Ausonii Popmæ, Frisii, de differentis verborum, libri 4. Item de usu antiquæ locutionis libri 2, jam denuò, insigniter aucti ab Adam Daniel Richtero. Lipsiæ et Dresdæ*, 1781, in-8.

Traité des différences qui excitent entre les mots, en 4 livres; Traité des anciennes locutions latines, en 2 livres, réaugmentés par Ad. Dan. Richter. A Leipsic et à Dresde, 1781, in-8°.

Ausone Popma, né Alst, en Frise, d'une famille noble, florissait vers l'an 1610; c'était un jurisconsulte distingué. Son ouvrage est devenu classique pour les latinistes modernes.

4° Les synonymes latins et leurs différentes significations, avec des exemples tirés des meilleurs auteurs: par Gardin-Dumesnil, professeur de réthorique en l'université de Paris. A Paris, 1777.

Cet ouvrage, plus répandu que les précédents, est aussi plus spécial et plus complet; mais l'auteur, qui s'était proposé de faire en latin ce que l'abbé Girard avait fait en français, s'est souvent laissé guider par la synonymie française plutôt que par une pure latinité.

Je passe sous silence plusieurs ouvrages des philologues allemands sur la même matière, tels que celui de Heinrich Braun et autres.

Quelles que soient les recherches des savants sur la synonymie des langues mortes, on devine aisément qu'elles laissent après elles beaucoup d'incertitude et de lacunes. La synonymie des langues modernes peut seule être traitée avec justesse et exactitude; encore faut-il qu'elle le soit par des écrivains nationaux.

Ce sont les grammairiens français qui ont commencé à s'en occuper; mais comme l'analyse de leur travaux est celle à

laquelle je donnerai le plus d'étendue, je crois devoir placer d'abord ici quelques renseignements sur les Allemands et les Anglais.

Les premiers sont en grand nombre : le plus complet et le plus récent est J. Aug. Eberhard, professeur à Halle, qui a publié un *Dictionnaire critique des Synonymes*, précédé d'un Essai sur la théorie de la synonymie allemande. Un étranger peut difficilement juger par lui-même du mérite de cet ouvrage; mais l'auteur, aussi distingué par sa profondeur philosophique que par la pureté et l'élégance de son style, est mis en Allemagne au nombre de ces écrivains classiques qui ont le mérite d'avoir fixé et même créé la langue : ce titre seul est, pour son Dictionnaire des Synonymes, le plus bel éloge et la plus puissante recommandation. Quant à l'Essai, malgré un peu de prolixité et de diffusion, il contient d'excellentes choses, et j'en ai emprunté presque littéralement tout ce qui m'a paru d'une vérité indépendante des applications particulières; je dois entre autres à M. Eberhard plusieurs des idées qui concourent à la solution de cette question : *Quelles conditions sont nécessaires pour que des mots soient synonymes?* Les Allemands, nation éminemment douée de l'esprit philosophique, se font reconnaître partout à la sagacité et à la profondeur de leurs vues; ils ont porté spécialement dans leurs recherches philologiques une solidité, une sagesse, une étendue dans les idées, qui font de leurs livres des mines inépuisables; je n'ai que le regret de n'en avoir pas tiré tout ce qu'ils auraient pu me fournir. Le célèbre Adelung entre autres a écrit sur la théorie des synonymes plusieurs morceaux où l'on retrouve son érudition et son génie.

Stosch, Fischer, Teller, Schlüter, etc., occupent un rang distingué parmi les écrivains de leur nation qui se sont occupés de l'étude des synonymes.

Les Anglais ne semblent pas s'être autant appliqués à ce genre d'étude que les Allemands et les Français : du moins je ne connais sur cette matière, dans leur littérature, que les Essais du docteur Hugh Blair, dans son Cours de rhétorique et de belles-lettres; la *Synonymie anglaise*, publiée à Londres

par MM. Piozzi, et un recueil en 2 volumes, intitulé : *Synonymes anglais, ou différences entre les mots réputés synonymes dans la langue anglaise,* traduit en français en 1803, par M. P. L. Ce dernier ouvrage m'a paru incomplet et souvent inexact : celui de MM. Piozzi est peu estimé.

Venons-en aux auteurs français, les seuls dont les travaux nous appartiennent en propre et dont nous puissions juger le mérite. L'abbé Girard est le premier qui ait fait des synonymes une étude particulière, quoique avant lui Ménage et le Père Bouhours s'en fussent occupés. Les *observations* de l'un *sur la langue française*, et les *Remarques critiques* de l'autre, contiennent un grand nombre de synonymes ; mais les changements qu'a subis la langue, les variations qu'a essuyées le sens des mots, rendent la plupart des observations de ces deux savants plus curieuses qu'utiles. Ce qui m'en a le plus frappé, ce qui doit servir de leçon et d'exemple aux grammairiens modernes, c'est la scrupuleuse exactitude avec laquelle Ménage étaie toujours son opinion de l'autorité des écrivains célèbres de son temps.

« Dès que l'ouvage de l'abbé Girard parut, dit Beauzée, il fixa l'attention des savants et les suffrages du public. Lamotte jugea d'après cet écrit, et sans en connaître l'auteur, que l'Académie française ne pourrait se dispenser de l'admettre dans son sanctuaire, s'il s'y présentait avec un tel ouvrage. Il subsistera, dit M. de Voltaire, autant que la langue, et il servira même à la faire subsister. »

Je n'ajouterai rien à ces éloges ; je me bornerai à faire observer que l'abbé Girard n'a presque jamais consulté en écrivant que l'usage et sa sagacité naturelle : il a bien connu l'un et a été heureusement servi par l'autre ; mais l'absence de toute étymologie, de toute citation, de toute analyse grammaticale et rigoureuse, prive souvent son ouvrage de ce caractère de solidité si essentiel dans les recherches sur la synonymie des mots, où la finesse peut si aisément séduire, où l'agrément des détails fait oublier tant de fois la faiblesse des raisonnements. L'abbé Girard ne manque ni de sagacité ni de justesse ; il possède sur-

tout le talent d'encadrer les synonymes dans des exemples propres à en faire ressortir les nuances; mais le désir de briller l'engage parfois dans des dissertations sans intérêt et sans but. Plusieurs de ses synonymes servent moins à distinguer les termes qu'à amener des phrases spirituelles: on peut voir entre autres le long synonyme qu'il a fait sur *amour* et *galanterie*; ces deux mots sont trop différents pour avoir besoin d'être distingués, et il a rempli cinq pages de nuances souvent recherchées, et tout au moins déplacées.

C'est là peut-être ce qui rend son ouvrage plus agréable pour les gens du monde qu'utile pour ceux qui étudient l'art d'écrire: il paraît même, d'après la préface, que c'était là le dessein de l'auteur. Malgré ces défauts, ce n'en est pas moins un ouvrage classique, digne, à plusieurs égards, de la réputation qu'il a obtenue, et des éloges que Voltaire lui a donnés.

Après Girard, Beauzée s'occupa avec soin de l'étude des synonymes. Logicien plus sûr que son prédécesseur, mais doué de moins de finesse, Beauzée était plus capable de classer dans une grammaire les principes de la langue que d'assigner les nuances distinctives des mots : les synonymes qu'il a ajoutés à ceux de Girard, quoique pleins de solidité et de justesse, ont rarement tout le développement dont ils sont susceptibles. Il ne possède ni la précision nécessaire, ni l'art de choisir ses applications: en revanche, il cite à propos; et l'usage qu'il fait des classiques anciens et modernes, prouve que dans ce genre de recherches, comme partout ailleurs, les connaissances positives sont d'un puissant secours.

D'Alembert, Diderot et plusieurs autres, ont parcouru la même carrière avec plus ou moins de succès. Quelque mérite qu'aient leurs travaux, comme ils ne forment pas un corps d'ouvrage, je ne fais que les indiquer, afin de donner plus d'étendue à l'analyse de ceux d'un écrivain aussi laborieux que distingué; je veux parler de l'abbé Roubaud.

Frappé de l'irrégularité de la marche qu'avaient suivie ses prédécesseurs, et de la légèreté avec laquelle ils négligeaient la preuve de leurs assertions, l'abbé Roubaud sentit la nécessité de

donner à cette marche moins d'incertitude, à cette preuve plus de solidité et de développement. « Nos synonymistes, dit-il lui-même, en déployant dans ce travail leur génie et leur sagacité, n'ont presque rien fait pour l'instruction du public et pour les progrès de la langue. Il ont assigné aux termes synonymes des différences distinctives, mais les ont-ils justifiées? Et pourquoi ne pas les justifier, s'ils avaient des motifs capables de dissiper nos doutes et nos craintes? Destituées de preuves, leurs décisions ne sont que des opinions qui, par l'autorité seule de ces écrivains, forment bien des préjugés dans mon esprit, mais n'y portent point la lumière..... Voilà ce dont j'ai voulu me défendre: au lieu de deviner, j'ai voulu découvrir; convaincu qu'on ne sait pas la vérité tant qu'on ne se la prouve pas à soi-même, et qu'on croit en vain la tenir, si l'on n'a fait que l'embrasser comme on embrasse si souvent l'erreur; j'ai donc cherché les différences des mots synonymes dans leur valeur matérielle ou dans leurs éléments constitutifs, par l'analyse, par l'étymologie et par les rapports sensibles, tant de son que de sens, qu'ils ont avec des mots de différentes langues.»

Composé d'après cette méthode, l'ouvrage de l'abbé Roubaud doit être considéré sous trois points de vues principaux : 1° l'étymologie; 2° la classification d'un grand nombre de mots d'après leur terminaison; 3° la synonymie proprement dite.

C'est à ses recherches étymologiques que l'abbé Roubaud paraît avoir mis le plus d'importance; on peut même dire qu'il leur doit presque entièrement ses succès : son érudition, la nouveauté de l'application qu'il en sut faire, d'heureuses rencontres, ont fait regarder cette partie comme la meilleure, la plus solide de son ouvrage: je ne crains pas de dire que c'est la plus faible, la plus hasardée, et qu'elle aurait obtenu moins d'éloges, si le public avait été un peu plus familiarisé avec les connaissances philologiques. Élève de Court de Gébelin, l'abbé Roubaud, grand admirateur des idées et des travaux de son maître, avait adopté sa méthode, la plupart de ses principes, et entre autres cette hypothèse, si souvent renouvelée depuis, qui fait du celtique la source de toutes les langues européennes, anciennes ou

modernes, et même de plusieurs langues de l'Asie occidentale. C'est là la base, l'âme, pour ainsi dire, de toutes ses recherches étymologiques. Il serait inutile de donner ici à la discussion de ce système un grand développement; je me bornerai à quelques observations qui en feront sentir la faiblesse et l'inconséquence.

Rien n'est plus dangereux que de confondre les langues dont la grammaire est entièrement différente: c'est vouloir ôter à la philologie le seul guide sûr qu'elle puisse avoir, c'est éteindre le seul flambeau qui puisse l'éclairer dans sa marche : c'est cependant ce qu'ont fait les partisans de Court de Gébelin, et parmi eux l'abbé Roubaud. Avec de l'adresse, des tours de force et des assertions, on établit un système; mais si, au lieu de contribuer aux progrès de la science, il ne tend qu'à la plonger dans l'incertitude et dans le vague, s'il ne s'appuie que sur des conjectures et sur des suppositions, quelle autorité peut-il avoir aux yeux de ceux qui pensent avec raison que la philologie, comme l'histoire, ne doit avancer qu'à la lumière des faits ?

L'erreur de ces étymologistes a sa source dans une méprise de mots. « Les Grecs, dit Schlozer dans son Histoire universelle du Nord, divisait tout le genre humain en Grecs et Barbares, et ces derniers en quatre grands corps; les Celtes, les Scythes, les Indiens et les Éthiopiens. La Celtique comprenait ainsi toute l'Europe septentrionale et occidentale ; mais il est ridicule de prendre, comme l'avaient déjà fait quelques auteurs anciens, ce nom purement géographique de *Celtique* pour un nom historique, et d'inventer, d'après cela, les migrations de peuples les plus extraordinaires..... C'est raisonner comme le ferait un Turc (dans la langue duquel tous les Européens se nomment *Francs*), qui dirait que, dans le seizième siècle, les Francs de la race de Clovis ont envoyé des colonies à Sumatra; dans le dix-septième, aux rives de l'Orénoque, etc. Le fait est que des Francs, c'est-à-dire des Européens, ont fondé ces colonies; mais ce ne sont pas des Francs de la race de Clovis : c'est là

cependant ce qui est arrivé pour la plupart des prétendues colonies celtiques, etc. »

L'histoire des langues a été sujette à la même méprise que celle des faits ; de là tant d'étymologies prétendues, de raisonnements spécieux, d'hypothèses hasardées, auxquelles se sont livrés Court de Gébelin et ses sectateurs. Les philologues les plus distingués, tels qu'Adelung, Gaterer, Whiter, etc., ont signalé cet écueil, en rejetant tout ce qui pouvait y conduire. Gatterer, dans sa classification des langues européennes, ne reconnaît que le biscaïen, la langue erse, le finnois et le dialecte de la Bretagne et du pays de Galles, que l'on puisse considérer comme sortant du même tronc. Adelung restreint encore plus les ramifications du celtique. De pareilles autorités sont décisives; et pour mettre dans une plus grande évidence le peu de solidité du système étymologique de l'abbé Roubaud, je citerai quelques-unes des applications qu'il en a faites.

1°. « *Adoucir*, dit-il, vient du latin *edulcare* (de *dulcis*), rendre *doux* ; racine celte, *dol*, *tol*, qui signifie *raboter*, *aplanir*, *polir*, *adoucir*. » Je me contenterai d'opposer à cette prétendue étymologie celle que Vossius, dans son *Etymologicon linguæ latinæ*, donne du mot *dulcis*. « *Dulcis*, dit-il, vient de *delicere*, charmer, attirer. On dut dire d'abord *delicis*, par syncope *delcis*; de *delcis* on fit ensuite *dolcis*, comme d'*hemo* on avait fait *homo*, etc., et enfin *dulcis*. Ce mot peut venir aussi du grec γλυκὺς, dont on tira *gulcis*, par métathèse, et enfin *dulcis*. »

2°. Selon l'abbé Roubaud, « le mot *garant* est le celte ou tudesque *wahren*, *war*, garder. » Pourquoi confondre le celte et le tudesque, qui n'ont aucun rapport? le mot *wahren* est d'origine teutonique ; on en retrouve la racine dans Otfried, le plus ancien traducteur des Évangiles; on peut en voir la filiation dans les Racines germaniques de Fulda.

Il serait inutile de relever un plus grand nombre des erreurs où l'abbé Roubaud a été entraîné par son système; il me suffit d'en avoir fait sentir l'importance. La partie étymologique de son ouvrage, fondée sur de pareils principes, est très-souvent fausse ou hypothétique: l'auteur n'est même guère plus heureux

lorsqu'il se borne à des origines plus simples et moins reculées; on sent alors que l'attention particulière qu'il a donnée à tout ce qui pouvait étayer ses idées favorites, lui a fait négliger la connaissance positive des autres langues. Ainsi, en faisant venir le latin *austerus*, *austère*, du grec αὐστηρὸς, qui a le même sens, il donne pour racine de ce dernier mot *ster*, στερέος, qui désigne la *fermeté*, la *dureté*, etc.; tandis qu'en consultant Vossius, il eût trouvé que αὐστηρὸς s'est formé d'αὖος, qui vient d'αὔω, *sicco*, je *sèche*, comme *severus* s'est formé de *sævus*, etc. (*Voyez* encore l'étymologie de *populus*, t. 3. pag. 260.)

Si j'ai insisté sur cette partie des travaux de notre écrivain, c'est qu'il était d'autant plus important d'en montrer la faiblesse, qu'elle a été louée par beaucoup de gens de lettres, dont les uns partageaient les opinions de l'auteur, tandis que les autres ne les avaient point examinées.

Il est un autre genre d'observations plus claires, plus sûres, qui donnent à l'ouvrage de l'abbé Roubaud un intérêt et un mérite très-réels; je veux parler de celles qu'il a faites sur la terminaison des mots et les classifications distinctives que l'on en pouvait déduire. J'ai déjà indiqué l'utilité de ce travail, quelques exemples mettront le lecteur à portée d'en juger.

1°. Explication des terminaisons substantives *ment* et *ion*, (Voyez *Synonymes* de Roubaud, édition de 1796, t. I. p. 143.)

« La terminaison substantive *ment* signifie la chose, ce qui fait, la cause, ou ce qui fait qu'une chose est ou est de la sorte; *monument* veut dire la chose, le signe qui avertit, ce par quoi on est averti; *ornement*, ce qui orne, ce par quoi on est orné; *instrument*, ce qui sert à faire, à former;.... *raisonnement*, le discours qui établit une *raison*, etc.

» La terminaison substantive *ion* annonce l'action et son effet ou son habitude, l'action qu'on imprime et celle qu'on reçoit, l'actif et le passif: ainsi, *confession* c'est l'acte ou l'action de confesser; *destruction*, c'est l'action de détruire, *profanation*, l'action de profaner, etc.

» En appliquant ce principe aux synonymes *assujettissement*, *sujétion*, le mot *assujettissement* se distingue par un rapport

particulier à la cause, à la puissance qui nous *assujettit* dans un tel état,..... et celui de *sujétion*, par un rapport spécial, à l'action, à la gêne,... à la soumission dans laquelle nous sommes tenus, etc. »

2°. Explication des terminaisons adjectives *al*, *eux*, *ier*. (Voyez *Synonymes* de Roubaud, même édit., t. III, p. 182.)

« La terminaison *al* indique les appartenances, les dépendances, les circonstances de la chose, comme on le voit dans *local*, ce qui est propre au lieu; *amical*, ce qui est propre à l'amitié; *conjectural*, ce qui n'est que conjecture, etc.

» La terminaison *eux* désigne l'abondance, la propriété, la plénitude, la force:.... ainsi, *radieux*, abondant en rayons; *vertueux*, plein de vertu, etc. » (*Voyez* tome IV, pag. 16.)

» La terminaison *ier* indique très-communément l'habitude, l'attachement, le métier même; comme dans *ouvrier*, *jardinier*, *cordier*, etc.

» Ainsi, l'adjectif *matinal* signifie ce qui est du matin, propre au matin, comme l'aube *matinale*, la rosée *matinale*. Cette épithète est propre aux choses; les personnes ne sont pas des circonstances du matin. *Matineux* désigne l'acte de se lever de grand matin. Virgile applique à son héros l'épithète de *matutinus*, *matinex*.

Nec minus Æneas se matutinus *agebat.*

Æn., lib. VIII, v. 465.

Au-devant de ses pas, du lieu de son repos,
Avec la même ardeur s'avance le héros.

Trad. de Delille.

» ***Matinier***, enfin, exprime l'habitude de se lever de grand matin. L'homme *matinier* a l'habitude, fait profession de se lever matin, etc. » (1)

(1) L'usage, plus impérieux que les règles, semble avoir fait passer l'épithète de *matinal* aux personnes, et borné celle de *matinier* à l'expression d'étoile *matinière*. C'est ainsi du moins que le prononce le Dictionnaire de l'Académie.

L'abbé Roubaud a fait le même travail sur un grand nombre de terminaisons substantives, adjectives et autres : il serait trop long de développer ici les résultats de ses recherches; je me contenterai d'en joindre un tableau abrégé aux exemples détaillés que je viens de citer.

TERMINAISONS SUBSTANTIVES.

La terminaison *ade* désigne l'action de faire telle chose marquée, ou tel genre d'action, ou un concours, un ensemble, une suite d'actions ou de choses d'un tel genre : *bravade*, l'action de faire le brave; *canonnade*, l'action de canonner, etc.

oir, ou *oire*.....la destination propre des choses, le lieu disposé, un moyen préparé pour tel dessein, tel objet : *dortoir*, lieu où l'on se retire pour dormir; *observatoire*, lieu élevé, pour observer; *mouchoir*, linge pour se moucher, etc.

Ex. { Promenade. / Promenoir. } *Synonymes*, t. III, p. 612.

La termin. *age* désigne les actions, les choses d'un tel genre, ou le résultat, le produit de ces actions ou de ces choses, ou leur ensemble, leur tout : *ouvrage*, l'action faite ou le travail fait : *passage*, l'action de passer, etc.

La termin. *erie* désigne un genre ou une espèce particulière de choses, d'action, de destination, ou les choses d'un tel genre, d'une telle espèce. Ainsi nous appelons différentes sortes d'arts, *imprimerie*, *orfévrerie*, etc.

Ex. { Lainage. / Lainerie. } *Synon.* t. III, p. 9. *Voyez* aussi t. IV, p. 96 et 97.

aille....la grandeur, la force, l'assemblage, la multitude, la collection : *bataille*, grand combat; *volaille*, *canaille*, mots collectifs, etc.

Ex. { Mur. / Muraille. } *Synon.* t. III, p. 243.

at... 1° un office, *consulat*; 2° une personne pourvue d'un office, *prélat*; 3° une espèce particulière d'action ou son résultat, *attentat*, etc.

Exemple : **Aérostat.** (*Voyez* t. 1, p. 440, à la note.)

ée... l'assemblage, la réunion, un corps. *Armée*, réunion de troupes; *nuée*, amas de nuages, etc.

Ex. { Nom. / Renom. / Renommée. } *Synon.*, t. III., p. 291.

ence, *ance*....l'existence, la durée, la possession d'être, l'état de subsister, du mot *ens*, *être*, qui est : *espérance*, disposition habituelle de lâme à l'espoir; *concurrence*, état libre et habituel, de *concours*, etc.

Ex. { Contrition. / Repentir. / Repentance. / Remords. } *Synon.*, t. I, p. 381.

La termin. *ille* désigne la quantité de petites choses d'une même espèce : *charmille*, de petits charmes, etc.

Ex. { Charmoie. / Charmille. } *Synon.*, t. 1. p. 319.

ité, *té*....la qualité, l'état des choses ou des personnes : *proximité*, état de rapprochement; *habileté*, qualité d'un homme habile, etc.

Ex. { Connexion. / Connexité. } *Synon.*, t. I, p. 368.

oie, oye ; aie, aye.... En matière de plantations, ces terminaisons désignent le lieu, le terrain planté, couvert de telle ou telle espèce d'arbres : *saussaye*, lieu planté de saules ; *cerisaie*, lieu planté de cerisiers, etc.

Ex. { Charmoie. / Charmille. } *Synon.*, t. I, 319.

ude..... l'existence, l'état, la manière propre d'être ; *habitude*, existence habituelle ; *sollicitude*, état d'un homme inquiet, etc.

ure... l'effet, le résultat de l'action ou du travail ; *créature*, effet de la création ; *rancissure*, effet éprouvé par un corps ranci, etc.

Ex. { Rectitude. / Droiture. } *Synon.*, t. IV, p. 50.

yau..... Terminaison diminutive : *noyau*, petite noix ; *joyau*, petit ornement précieux, etc.

Ex. { Tube. / Tuyau. } *Synon.*, t. IV, p. 517.

TERMINAISONS ADJECTIVES.

La termin. *ain* désigne des relations extérieures ou apparentes de lieu, de temps, d'office. *Romain*, né à Rome ; *franciscain*, qui est de l'ordre de Saint-François, etc.

La termin. *ier* désigne la force, la valeur, la puissance, ou l'action de cette puissance, l'habitude, etc.

Ex. { Hautain. / Altier. } *Synon.*, t. II, p. 306.

al... ce qui concerne ou regarde, ce qui appartient ou convient à : *moral*, ce qui regarde les mœurs, *brutal*, ce qui convient à une brute, etc.

ime..... très, entièrement, parfaitement, à fond : *unanime*, ce qui est d'un parfait accord : *sublime*, fort élevé, etc. (du latin *imus*).

ite..... le participe passé du verbe, ce qui est déjà, ce qui est fait, devenu : *maudit*, *maudite*, ce qui est ou a été maudit, etc.

Ex. { Légal. / Légitime. / Licite. } *Synon.*, t. III, p. 41.

ant, *ent*.. terminaison du participe présent, signifie ce qui est actuel, ce qui se fait, ce qui arrive, etc.

eux..... la propriété, l'abondance, la plénitude, la force, etc.

Ex. { Rayonnant. / Radieux. } *Synon.*, t. IV, p. 14.

aud / *tre* ..... { la plénitude du défaut, l'excès de grossièreté : *badaud*, *nigaud*, *rustre*, etc.

Ex. { Rustaud. / Rustre. } *Synon.*, t. IV, p. 130.

if..... ce qui est actif, qui fait, qui réduit en acte : *oppressif*, qui opprime ; négatif, qui nie, etc.

Ex. { Oisif. / Oiseux. } *Synon.*, t. III, p. 381.

eur... celui qui a coutume de faire, qui fait métier ou profession d'une chose : *voleur*, qui vole ; *séducteur*, qui séduit, etc.

La termin. *ard* désigne l'ardeur, la passion immodérée, l'excès : *babillard*, qui a la fureur du babil; *hagard*, tout égaré, etc

Ex. { Patelin. Patelineur. Papelard. } *Synon.*, t. III, p. 440.

oire..... la cause, l'efficacité, ce qui fait qu'une chose a tel ou tel effet : *illusoire*, qui est fait pour faire illusion; *péremptoire*, qui décide, etc.

Ex. { Manifeste. Notoire. Public. } *Synon.*, t. III, p. 142.

TERMINAISON DES VERBES.

« En général, les verbes composés tirent leur terminaison de quelque simple, dont ils prennent le sens; tels qu'*être*, *avoir*, (*habere*) *faire* ou *agir* (*facere* ou *agere*), *aller* (*ire*), etc. : ainsi, d'*être* on fait *connaître* ou *être* connaissant; *paraître* ou *être* apparent, etc. D'*ire*, *ir*, *aller*, on fait *sortir*, aller dehors; *secourir*, aller au secours, etc. » Cette seule idée peut donner la clef de la composition et du sens d'un grand nombre de verbes. (Voyez *Synonymes* de Roubaud, t. IV, p. 470.)

TERMINAISONS ADVERBIALES.

La term. *ment* désigne la qualité d'une action : *prudemment*, avec prudence, etc. C'est, selon Court de Gébelin, le vieux mot *mant*, beaucoup, qui fit l'italien et le provençal, *manto*, l'italien *tamento*, si grand, et notre mot *maint*, par lequel nous désignons un grand nombre. (*Voyez* la préface de l'abbé Roubaud, p. 43.)

Un grand nombre de ces explications sont hasardées, va-

gues, particulières, susceptibles d'exceptions nombreuses, mais elles offrent dans leur ensemble un travail utile, dont l'abbé Roubaud doit avoir l'honneur comme il en a le mérite.

J'ai dit que la synonymie proprement dite faisait la troisième partie de son ouvrage; elle en est peut-être la meilleure. Logicien sûr, habile dialecticien, l'abbé Roubaud n'écrit ni pour plaire ni pour amuser, mais pour trouver la vérité et pour instruire; il choisit, non les applications les plus propres à le faire briller, mais celles qui présentent les principes avec le plus de clarté et d'évidence; il ne perd jamais de vue cette analyse rigoureuse qui doit servir de fil conducteur dans la découverte des nuances distinctives du sens des mots; il sait mettre dans ses dissertations de la variété et de la chaleur; enfin, on voit en lui un homme nourri de la lecture des classiques anciens et modernes, qui sait puiser chez eux ses exemples, et qui cherche toujours à donner au développement de ses idées un intérêt propre, tiré du sujet même. (*Voyez* entre autres le développement des synonymes *balancer*, *hésiter*, *Syn.* de Roubaud, t. I, p. 216.)

Ces qualités assurent à l'abbé Roubaud un rang distingué parmi ceux qui se sont appliqués à l'étude des synonymes : il est, dans mon opinion, supérieur à tous ses rivaux quoique son ouvrage ne soit ni aussi agréable à lire, ni aussi facile à juger que celui de l'abbé Girard.

Je terminerai ici cet Essai sur la théorie des synonymes, il aurait été susceptible de plus grands développements, mais j'ai dû me borner aux principes les plus essentiels, et je n'ai eu d'autre ambition que celle d'indiquer la route. En général, on cherche peu, en France, à donner aux études une direction philosophique: les théories générales nous sont peu familières; on dirait que la contention d'esprit et l'examen qu'elles nécessitent nous font peur; elles seules cependant peuvent contenir de grandes vues et des règles positives; elles seules peuvent mettre de l'ensemble dans nos idées et dans nos opinions; je vois entre ces théories et les recherches particulières la même différence qu'entre les livres faits pour des hommes et les livres faits pour

des enfants; ceux-ci doivent précéder les autres, ils doivent être placés à l'entrée de notre carrière d'instruction et de travail; mais ne pas aller au-delà, ne pas s'avancer jusqu'aux principes généraux dont ils contiennent l'application, c'est perdre le fruit des lumières acquises et des matériaux amassés.

DICTIONNAIRE UNIVERSEL

DES SYNONYMES

DE

LA LANGUE FRANÇAISE.

A

1. Abaissement, Bassesse.

Une idée de dégradation, commune à ces deux termes, en fonde la synonymie ; mais ils ont des différences bien marquées.

Si on les applique à l'âme, l'*abaissement* volontaire où elle se tient est un acte de vertu ; l'*abaissement* où on la tient est une humiliation passagère qu'on oppose à sa fierté, afin de la réprimer ; mais la *bassesse* est une disposition ou une action incompatible avec l'honneur, et qui entraîne le mépris.

Si on applique ces termes à la fortune, à la condition des hommes, l'*abaissement* est l'effet d'un événement qui a dégradé le premier état ; la *bassesse* est le degré le plus bas, le plus éloigné de toute considération. L'*abaissement* de la fortune n'ôte pas pour cela la considération qui peut être due à la personne ; mais la *bassesse* l'exclut entièrement : ainsi les mendiants sont au-dessous des esclaves ; car ceux-ci ne sont que dans l'*abaissement*, et ceux-là sont dans la *bassesse*.

On peut encore appliquer ces deux termes à la manière de s'exprimer, et la même nuance les différencie toujours. L'*abaissement* du ton le rend moins élevé, moins vif, plus soumis ; la *bassesse* du style le rend populaire, trivial, ignoble. (B.)

2. Abaisser, Rabaisser, Ravaler, Avilir, Humilier.

Abaisser vient de *bas*, mot celtique, opposé à *haut ;* tant au physique qu'au moral : il signifie, à la lettre, pousser en bas, mettre plus

bas, au-dessous ; diminuer la hauteur d'une chose, et, par extension, sa valeur, son prix, sa dignité, son mérite, l'opinion qu'on en a. Porsenna, protecteur de Tarquin, *abaisse sa hauteur* devant le sénat de Rome, en demandant, par un ambassadeur, à traiter avec lui, dit Voltaire.

Rabaisser, c'est *abaisser* encore davantage, de plus en plus, avec effort ou redoublement d'action. L'envie, dit Boileau, ne pouvant s'élever jusqu'au mérite, pour s'égaler à lui, *tâche* à le *rabaisser*.

Ravaler est formé de *val*, qui descend, par opposition à *bal*, qui monte : *aval* est le contraire d'*amont*.

Avilir est également tiré du celte *waël*, vil, abject, méprisable, opposé à *bel*, grand, noble, beau : il signifie jeter dans une abjection honteuse, rendre vil et méprisable, couvrir de honte, d'opprobre, d'infamie.

Humilier vient du latin *humus*, terre : il signifie abaisser jusqu'à terre, prosterner, jeter dans un état de confusion.

Le sens propre de ces mots est assez déterminé par les explications précédentes : nous ne les considérons ici qu'au figuré.

Abaisser exprime une action modérée : il convient surtout pour désigner un médiocre abaissement. Il faut bien que vous vous *abaissiez* jusqu'à ceux qui ne peuvent s'élever jusqu'à vous.

L'action de *rabaisser* est plus forte, et son effet plus grand : on *rabaisse* ce qui est beaucoup trop élevé, ou on *rabaisse* ce qu'on *abaisse* trop. En parlant de l'orgueil, de l'arrogance, de la présomption, des vices qui prétendent à une hauteur démesurée, on dit plutôt par cette raison, *rabaisser* qu'*abaisser*.

L'action de *ravaler* produit, par un abaissement profond, un changement ou plutôt une opposition de situation, d'état, de condition ; elle met entre la hauteur dont l'objet déchoit et la sorte de bassesse dans laquelle il tombe, un grand *intervalle* : ce qui suppose nécessairement qu'il était dans une assez grande élévation.

L'action d'*avilir* répand le mépris, attire la honte, imprime la flétrissure ; elle fait plus que *ravaler* et *humilier*. Le grand homme peut être *humilié*, *ravalé*, mais non pas *avili* : sa gloire le suit dans l'*humiliation*, sa grandeur le relève quand on le *ravale*, sa vertu le défend de l'*avilissement*. De grands motifs nous engagent à nous *humilier*, à nous *ravaler* même, aucun à nous *avilir*.

On est *abaissé* par la détraction, *rabaissé* par le mépris, *ravalé* par la dégradation, *avili* par l'opprobre.

L'homme modeste s'*abaisse*, le simple se *rabaisse*, le faible se *ravale*, le lâche s'*avilit*, le pénitent s'*humilie*. (R.)

3. Abandonnement, Abdication, Renonciation, Démission, Désistement.

L'*abandonnement*, l'*abdication* et la *renonciation* se font, le *désistement* se donne, la *démission* se fait et se donne.

On fait un abandonnement de ses biens, une *abdication* de sa dignité et de son pouvoir, une *renonciation* à ses droits et à ses prétentions, une *démission* de ses charges, emplois et bénéfices; et l'on donne un *désistement* de ses poursuites.

Il vaut mieux faire un *abandonnement* d'une partie de ses revenus à ses créanciers, que de laisser saisir et vendre le fonds de son bien. Quelques politiques regardent l'*abdication* d'une couronne comme un effet du caprice ou de la faiblesse de l'esprit, plutôt que comme une grandeur d'âme. Les lois et la justice maintiennent les *renonciations* des particuliers; mais celles des princes n'ont lieu qu'autant que leur situation et leurs intérêts les empêchent d'en appeler à la force des armes. L'amour du repos n'est pas toujours le motif des *démissions*, le mécontentement ou le soin de sa famille en est souvent la cause. Certains plaideurs de profession ne se mêlent des procès et n'y interviennent que pour faire acheter leur *désistement*.

Il ne faut *abandonner* que ce qu'on ne saurait retenir, *abdiquer* que lorsqu'on n'est plus en état de gouverner, *renoncer* que pour avoir quelque chose de meilleur, se *démettre* que quand il n'est plus permis de remplir ses devoirs avec honneur, et se *désister* que lorsque ses poursuites sont injustes ou inutiles, ou plus fatigantes qu'avantageuses. (C.)

4. Abandonner, Délaisser.

Abandonner se dit des choses et des personnes; *délaisser* ne se dit que des personnes.

Nous *abandonnons* les choses dont nous n'avons pas soin; nous *délaissons* les malheureux à qui nous ne donnons aucun secours.

On se sert plus communément du mot d'*abandonner* que de celui de *délaisser*. Le premier est également bien employé à l'actif et au passif; le dernier a meilleure grâce au participe qu'à ses autres modes, et il a par lui seul une énergie d'universalité qu'on ne donne au premier qu'en y joignant quelque terme qui la marque précisément: ainsi l'on dit: C'est un pauvre *délaissé*; il est généralement *abandonné* de tout le monde.

On est *abandonné* de ceux qui doivent être dans nos intérêts; on est *délaissé* de tous ceux qui peuvent nous secourir.

Souvent nos parents nous *abandonnent* plutôt que nos amis; Dieu

permet quelquefois que les hommes nous *délaissent*, pour nous obliger à avoir recours à lui.

Quand on a été *abandonné* dans l'infortune, on ne connaît plus d'amis dans le bonheur ; on ne compte que sur sa propre conduite, et l'on ne congratule que soi-même de tous les services que l'on reçoit alors de la part des hommes. Une personne qui se voit *délaissée* dans sa misère, ne regarde la charité que comme un paradoxe qui occupe inutilement une quantité de vains discoureurs.

Il a été heureux pour certaines personnes d'être *abandonnées* de leurs proches ; c'est par-là qu'a commencé la chaîne des événements qui les ont conduits à la fortune. Il y a des gens dont le mérite et le courage ont besoin d'être soutenus, et d'autres qui ne les font valoir que lorsqu'ils se voient *délaissés*. (G.)

5. Abattre, Démolir, Renverser, Ruiner, Détruire.

Abattre veut dire mettre, jeter à *bas* ce qui était élevé.

Démolir veut dire *abattre* les différentes parties d'un édifice, jusqu'à ce qu'il n'en reste plus rien sur pied, ou qu'il ne reste que les matériaux de la masse : il ne se dit que dans ce sens-là.

Renverser est le composé de *verser*, pris dans le sens de faire tomber sur le côté une charrette, un carrosse, des blés, etc. : il veut dire jeter par terre, changer entièrement la situation d'une chose, mettre le haut en bas.

Ruiner. Ce verbe signifie à la lettre, aller, choir en roulant, en se précipitant, tomber en ruines, en pièces, en morceaux. L'actif *ruiner* n'est guère employé que dans le sens de désoler, dévaster, ravager, ou de causer la perte d'une chose dans un sens figuré.

Détruire veut dire rompre, anéantir les rapports, les formes, l'arrangement des parties, la construction d'une chose, jusqu'à la ruine totale de l'ouvrage ou la perte entière de la chose.

Résumons. L'idée propre d'*abattre* est celle de jeter à bas : on *abat* ce qui est élevé, haut. Celle de *démolir* est de rompre la liaison d'une masse construite : on ne *démolit* que ce qui est bâti. Celle de *renverser* est de coucher par terre ce qui était sur pied : on *renverse* ce qui peut changer de sens ou de direction. Celle de *ruiner* est de faire tomber par morceaux : on *ruine* ce qui se divise et se dégrade. Celle de *détruire* est de dissiper entièrement l'apparence et l'ordre des choses.

L'action d'*abattre*, volontaire ou nécessaire, est plus ou moins vive et forte ; elle se réduit quelquefois à un seul acte : vous *abattez* un arbre à coups de hache, et un oiseau d'un coup de fusil. L'action de *démolir*, fondée sur des convenances, est proportionnée à la résistance et successive : vous *démolissez* avec des instruments les étages

d'une maison l'un après l'autre, et enfin ses fondations. L'action de *renverser*, tantôt volontaire, tantôt involontaire, est toujours forte et violente : on *renverse* une table sans le vouloir, en la heurtant rudement, et un rempart à coups de canon. L'action de *détruire*, libre ou nécessaire, est puissante et opiniâtre. Le temps *détruit* tout ; mais il se sert plutôt de la lime que de la faulx. (R.)

6. Abdiquer, se Démettre.

C'est en général quitter un emploi, une charge. *Abdiquer* ne se dit guère que des postes considérables, et suppose de plus un abandon volontaire ; au lieu que *se démettre* peut être forcé, et peut s'appliquer plus aux petites places qu'aux grandes.

Christine, reine de Suède, *abdiqua* la couronne. Edouard II, roi d'Angleterre, fut forcé à *se démettre* de la royauté. Philippe V, roi d'Espagne, *s'en démit* volontairement en faveur du prince Louis, son fils. (R.)

7. Abhorrer, Détester.

Ces deux mots ne sont guère d'usage qu'au présent, et marquent également des sentiments d'aversion, dont l'un est l'effet du goût naturel ou du penchant du cœur, et l'autre, l'effet de la raison et du jugement.

On *abhorre* ce qu'on ne peut souffrir, et tout ce qui est l'objet de l'antipathie. On *déteste* ce qu'on désapprouve et ce que l'on condamne.

Le malade *abhorre* les remèdes. Le malheureux *déteste* le jour de sa naissance.

Quelquefois on *abhorre* ce qu'il serait avantageux d'aimer ; et l'on *déteste* ce qu'on estimerait, si on le connaissait mieux.

Une âme bien placée *abhorre* tout ce qui est bassesse et lâcheté. Une personne vertueuse *déteste* tout ce qui est crime et injustice. (G.)

8. Abjection, Bassesse.

L'*abjection* se trouve dans l'obscurité où nous nous enveloppons de notre propre mouvement ; dans le peu d'estime qu'on a pour nous, dans le rebut qu'on en fait, et dans les situations humiliantes où l'on nous réduit. La *bassesse* se trouve dans le peu de naissance, de mérite, de fortune et de condition.

La nature a placé des êtres dans l'élévation et d'autres dans la *bassesse ;* mais elle ne place personne dans l'*abjection ;* l'homme s'y jette de son choix ou y est plongé par la dureté d'autrui.

La piété diminue les amertumes de l'état d'*abjection*. La stupidité empêche de sentir tous les désagréments de la *bassesse* de l'état. Il faut

tâcher de se retirer de la *bassesse :* l'on n'en vient pas à bout sans travail et sans bonheur. Il faut prendre garde de ne pas tomber dans l'*abjection.* Le sage usage de sa fortune et de son crédit en est le plus sûr moyen.

Les secrets ressorts de l'amour-propre jouent souvent dans une *abjection* volontaire, et y font quelquefois trouver de la satisfaction ; mais il n'y a que la vertu la plus pure qui puisse faire goûter à une âme noble la *bassesse* de l'état. (G.)

9. Abolir, Abroger.

Abolir se dit plutôt à l'égard des coutumes, et *Abroger,* à l'égard des lois. Le non usage suffit pour l'*abolition ;* mais il faut un acte positif pour l'*abrogation.*

Le changement de goût, aidé de la politique, a *aboli* en France les joûtes, les tournois et les autres divertissements brillants. De grandes raisons d'intérêt, et peut-être même de bonne discipline, ont été cause que la Pragmatique-Sanction a été *abrogée* par le Concordat.

Les nouvelles pratiques font que les anciennes s'*abolissent.* La puissance despotique *abroge* souvent ce que l'équité avait établi.

On voit l'intérêt particulier travailler avec ardeur à *abolir* la mémoire de certains faits honteux ; mais le temps seul vient à bout de tout *abolir,* et la gloire et le déshonneur. Le peuple romain a quelquefois *abrogé,* par pure haine personnelle, ce que ses magistrats avaient ordonné de bon et d'avantageux à la république. L'*abolition* d'une religion coûte toujours du sang, et la victoire peut n'être pas attachée, en cette occasion, à celui qui le répand, le persécuté y triomphant quelquefois du persécuteur ; c'est ainsi que le Christianisme a triomphé du Paganisme par le martyre des premiers fidèles. L'*abrogation* d'une loi fondamentale est souvent la cause de la ruine du prince ou du peuple, et quelquefois de tous les deux. (G.)

10. Abominable, Détestable, Exécrable.

L'idée primitive et positive de ces mots est une qualification du mauvais au suprême degré. Exprimant par eux-mêmes ce qu'il y a de plus fort, ils excluent tous les modificatifs dont on peut faire accompagner la plupart des autres épithètes.

La chose *abominable* excite l'aversion : la chose *détestable,* la haine, le soulèvement : la chose *exécrable,* l'indignation, l'horreur.

Ces sentiments s'expriment, contre la chose *abominable,* par des cris d'alarme, des conjurations ; contre la chose *détestable,* par l'animadversion, la réprobation ; contre la chose *exécrable,* par des imprécations, des anathèmes,

Ces trois mots servent, dans un sens moins strict, à marquer simple-

nent les divers degrés d'excès d'une chose très-mauvaise; de façon qu'*abominable* dit plus que *détestable, exécrable* plus qu'*abominable*. Cette gradation est observée dans l'exemple suivant :

Denys le Tyran, informé qu'une femme très-âgée priait les dieux chaque jour de conserver la vie à son prince, et fort étonné qu'un de ses sujets daignât s'intéresser à son salut, interrogea cette femme sur les motifs de sa bienveillance. « Dans mon enfance, dit-elle, j'ai vu régner un prince *détestable;* je souhaitais sa mort; il périt : mais un tyran *abominable*, pire que lui, lui succéda; je fis contre celui-ci les mêmes vœux; ils furent remplis : mais nous eûmes un tyran pire que lui encore; ce monstre *exécrable*, c'est toi. S'il est possible qu'il y en ait un plus méchant, je craindrais qu'il ne te remplaçât, et je demande au ciel de ne pas te survivre. »

L'exagération emploie assez indifféremment ces termes pour désigner une chose très-mauvaise, mais en enchérissant sur une de ses qualifications par l'autre, suivant la gradation précédente. Ainsi *détestable* sera comme le superlatif de *mauvais; abominable* celui de *détestable; exécrable*, celui d'*abominable*.

En matière de goût, d'art, de littérature, on se sert encore de ces termes, mais souvent hors de sens, et par une exagération ridicule. Ce langage outré et boursouflé semble tenir à la frivolité de nos mœurs, qui se fait de grandes affaires des petites choses. (R.)

11. Abrégé, Sommaire, Épitome.

L'*abrégé* est un ouvrage, mais la réduction d'un plus grand à un moindre volume : s'il est bien fait, son original court risque d'être négligé. Le *sommaire* n'est point un ouvrage; il ne fait simplement qu'indiquer en peu de mots les principales choses contenues dans l'ouvrage : on le place ordinairement à la tête de chaque chapitre ou division, comme une espèce de préparatoire. L'*épitome* est, ainsi que l'*abrégé*, un ouvrage, mais plus succinct : ce mot d'ailleurs est purement grec, et n'est employé que par les gens de lettres pour le titre de certains ouvrages.

On ne doit et l'on ne peut traiter l'histoire générale qu'en *abrégé*. J'ai vu des livres dont beaucoup de chapitres n'étaient pas plus longs que leurs *sommaires*. Il n'est peut-être pas d'*épitome* mieux fait que celui de l'histoire romaine par Eutrope. (G.)

12. Absolu, Impérieux.

Un homme *impérieux* commande avec empire; un homme *absolu* veut être obéi avec exactitude. L'un peut n'exiger que de la déférence; l'autre veut de la soumission. Le caractère *impérieux* ne se manifeste guère que lorsqu'il est irrité par la contradiction : ainsi on est *impé-*

rieux avec emportement; on peut être *absolu* en conservant de la douceur dans les formes.

Un monarque *impérieux* est celui qui commande avec hauteur à ceux qui l'entourent; un monarque *absolu* est celui qui règne en despote sur tous ses sujets. Être *impérieux* tient à l'orgueil; être *absolu* tient à la roideur du caractère. Aussi on peut être *impérieux* et faible: sans fermeté on n'est pas *absolu*.

On n'est *impérieux* que par moments : un caractère *absolu* se fait sentir sans interruption. Aussi une femme qui a un mari *impérieux* n'a-t-elle besoin que de douceur; s'il est *absolu*, il lui faut de la docilité. On peut se soustraire aux volontés d'un homme *impérieux*, il n'y a qu'à éluder. Il faut suivre celles d'un homme *absolu*, elles sont immuables. Une femme *impérieuse* a des caprices; une femme *absolue* ne permet pas aux autres d'en avoir.

On dit la voix *impérieuse* des circonstances, l'empire *absolu* du devoir. Les circonstances n'ont qu'une influence momentanée : le devoir ne cesse jamais d'être *impérieux;* c'est là ce qui le rend *absolu*. (F. G.)

13. Absolution, Pardon, Rémission.

Le *pardon* est en conséquence de l'offense, et regarde principalement la personne qui l'a faite : il dépend de celle qui est offensée, et il produit la réconciliation quand il est sincèrement accordé et sincèrement demandé.

La *rémission* est en conséquence du crime, et a un rapport particulier à la peine dont il mérite d'être puni : elle est accordée par le prince ou par le magistrat, et elle arrête l'exécution de la justice.

L'*absolution* est en conséquence de la faute ou du péché, et concerne proprement l'état du coupable : elle est prononcée par le juge civil ou par le ministre ecclésiastique; elle rétablit l'accusé ou le pénitent dans les droits de l'innocence. (G.)

14. Absorber, Engloutir.

Qui connaît la différence qu'il y a entre la totalité et l'intégralité, doit sentir celle qui se trouve ici. *Absorber* exprime, à la vérité, une action générale, mais successive, qui, en ne commençant que par une partie du sujet, continue ensuite, s'étend sur le tout. *Engloutir* marque une action dont la généralité est rapide et intégrale, saisissant le tout à la fois, sans le détailler par parties.

Le premier a un rapport particulier à la consommation et à la destruction. Le second dit proprement quelque chose qui enveloppe, emporte et fait disparaître tout d'un coup. Ainsi le feu *absorbe*, et l'eau *engloutit*.

Ceci, selon cette même analogie, qu'on dit dans un sens figuré, être *absorbé* en Dieu, ou dans la contemplation de quelque sujet, lorsqu'on y livre la totalité de ses pensées, sans se permettre la moindre distraction. Je ne crois pas qu'*engloutir* soit d'usage au figuré. (G.)

15. Abstrait, Distrait.

Ces deux mots emportent dans leur signification l'idée d'un défaut d'attention; mais avec cette différence que ce sont nos propres idées intérieures qui nous rendent *abstraits*, en nous occupant si fortement qu'elles nous empêchent d'être attentifs à autre chose qu'à ce qu'elles nous représentent; au lieu que c'est un nouvel objet extérieur qui nous rend *distraits* en attirant notre attention de façon qu'il la détourne de celui à qui nous l'avons d'abord donnée, ou à qui nous devons la donner. Si ces défauts sont d'habitude, ils sont gravés dans le commerce du monde.

On est *abstrait*, lorsqu'on ne pense à aucun objet présent, ni à rien de ce qu'on dit. On est *distrait*, lorsqu'on regarde un autre objet que celui qu'on nous propose, ou qu'on écoute d'autres discours que ceux qu'on nous adresse.

Les personnes qui font de profondes études, et celles qui ont de grandes affaires ou de fortes passions, sont plus sujettes que les autres à avoir des *abstractions;* leurs idées ou leurs desseins les frappent si vivement, qu'ils leur sont toujours présents. Les *distractions* sont le partage ordinaire des jeunes gens; un rien les détourne et les amuse.

La rêverie produit des *abstractions*, et la curiosité cause des *distractions*.

Un homme *abstrait* n'a point l'esprit où il est, rien de ce qui l'environne ne le frappe; il est souvent à Rome au milieu de Paris; et quelquefois il pense politique ou géométrie, dans le temps que la conversation roule sur la galanterie. Un homme *distrait* veut avoir l'esprit à tout ce qui lui est présent; il est frappé de tout ce qui est autour de lui, et cesse d'être attentif à une chose pour le vouloir être à l'autre; en écoutant tout ce qu'on dit à droite et à gauche, souvent il n'entend rien, ou n'entend qu'à demi, et se met au hasard de prendre les choses de travers.

Les gens *abstraits* se soucient peu de la conversation : les *distraits* en perdent le fruit. Lorsqu'on se trouve avec les premiers, il faut de son côté se livrer à soi-même, et méditer; avec les seconds, il faut attendre à leur parler, que tout autre objet soit écarté de leur présence.

Une nouvelle passion, si elle est forte, ne manque guère de nous rendre *abstraits*. Il est bien difficile de n'être pas *distraits*, quand on nous tient des discours ennuyeux, et que nous entendons dire d'un autre côté quelque chose d'intéressant. (G).

16. Académicien, Académiste.

Ces deux personnages sont l'un et l'autre membres d'une société qui porte le nom d'*académie*, et qui a pour objet des matières qui demandent de l'étude et de l'application. Mais les sciences et le bel esprit sont le partage de l'*académicien;* et les exercices du corps, soit d'adresse ou de talents, sont du ressort de l'*académiste* : l'un travaille et compose des ouvrages pour la perfection de la littérature; l'autre étudie et s'exerce dans la science du cheval, de la danse, de l'escrime et des autres qualités personnelles : on peut être en même temps *académicien* et *académiste*. (G.)

17. Accablement, Abattement, Découragement.

Accablement vient du corps et de l'esprit. L'*accablement* du corps vient de maladie ou de fatigue : l'*accablement* de l'esprit est un état de l'âme qui succombe sous le poids de ses peines.

Cet état dégrade l'homme, et laisse voir sa faiblesse. Il n'est point de maux ni de situation dans la vie auxquels il n'y ait du remède; et quand même il n'y en aurait pas, ce serait toujours une folie de s'en affliger, puisque cela ne servirait à rien.

L'*abattement*, qui n'est qu'une langueur que l'âme éprouve à la vue d'un mal qui lui arrive, nous conduit quelquefois jusqu'à l'*accablement*, qui produit toujours le *découragement*.

Le *découragement* est aussi une faiblesse de l'âme, qui cède aux difficultés, et qui nous fait abandonner une entreprise commencée, en nous ôtant le courage nécessaire pour la finir. (Dict. Ph.)

18. Accabler, Opprimer, Oppresser.

Accabler est celui des trois mots qui exprime l'idée la plus générale; il veut dire simplement, faire succomber sous le poids : il se prend en bonne et en mauvaise part, *accabler* de chagrins, *accabler* de bienfaits. *Opprimer* signifie *accabler* par force, par violence; il ne se prend qu'en mauvaise part : le faible est toujours *opprimé*. *Oppresser* n'indique qu'une action physique; il veut dire, presser fortement. Une respiration gênée est *oppressée*.

Un peuple *accablé* d'impôts est *opprimé* par son souverain; on ne dit pas que l'*oppresseur* est celui qui *oppresse*, c'est celui qui *opprime*.

Les choses *accablent* aussi bien que les personnes; il n'y a que les personnes qui *oppriment;* quand on dit, la douleur m'*oppresse*, c'est pour dire, elle me suffoque, elle m'ôte la respiration.

Quand *accabler* exprime une action physique, la cause de l'accablement peut être visible, apparente. Tatius et les Sabins *accablèrent*

Tarpéia sous le poids de leurs boucliers : on peut voir les boucliers. Une personne *oppressée* l'est sans que la cause de son oppression soit visible, extérieure ; l'asthme *oppresse*, mais on ne voit pas l'asthme, il ne se manifeste que par ses effets. *Opprimer* ne désigne jamais une action physique immédiate ; l'*oppression* des peuples est le résultat du despotisme du souverain.

Ce qui *accable* ôte les forces ; celui qui *opprime* écrase ; ce qui *oppresse* suffoque.

Le malheur n'*accable* jamais les caractères fermes ; l'*oppression* avilit les âmes faibles.

L'*accablement* physique se fait sentir dans tous les membres ; l'*oppression* ne porte que sur la poitrine ou sur l'estomac,

On peut être *accablé* sans que personne y contribue volontairement ; des chagrins imaginaires suffisent. On n'est *opprimé* que par des causes réelles, nées de la volonté des supérieurs. Il faut distraire un homme *accablé* de mélancolie. On doit prendre la défense de l'*opprimé*. (F. G.)

19. Avoir accès, Aborder, Approcher.

On a *accès* où l'on entre. On *aborde* les personnes à qui l'on veut parler. On *approche* celles avec qui l'on est souvent.

Les princes donnent *accès ;* il se laissent *aborder,* et ils permettent qu'on les *approche.* L'*accès* en est facile ou difficile ; l'*abord* en est rude ou gracieux ; l'*approche* en est utile ou dangereuse.

Qui a beaucoup de connaissances peut *avoir accès* en beaucoup d'endroits. Qui a de la hardiesse *aborde* sans peine tout le monde. Qui joint à la hardiesse un esprit souple et flatteur, peut *approcher* les grands avec plus de succès que d'autres.

Lorsqu'on veut être connu des gens, on cherche les moyens d'*avoir accès* auprès d'eux : quand on a quelque chose à leur dire, on tâche de les *aborder :* lorsqu'on a dessein de s'insinuer dans leurs bonnes grâces, on essaie de les *approcher.*

Il est souvent plus difficile d'*avoir accès* dans les maisons bourgeoises que dans les palais des rois. Il sied bien aux magistrats et à toute personne constituée en dignité d'avoir l'*abord* grave, pourvu qu'il n'y ait point de fierté mêlée. Ceux qui *approchent* les ministres de près sentent bien que le public ne leur rend presque jamais justice, ni sur le bien, ni sur le mal.

Il est noble de donner un *libre accès* aux honnêtes gens ; mais il est dangereux de le donner aux étourdis. La belle éducation fait qu'on n'*aborde* jamais les dames qu'avec un air de respect, et qu'on en *approche* toujours avec une sorte de hardiesse assaisonnée d'égards. (G.)

20. Accidentellement, Fortuitement.

Accidentellement, par accident. *Fortuitement*, par fortune ou cas fortuit. L'*accident* est plus malheureux qu'heureux; *accident* seul, signifie malheureux : *fortune* se prend plutôt dans le sens contraire; vous direz quelquefois *fortune* pour bonheur : ainsi, *accidentellement* sera plus convenable à l'égard d'un événement fâcheux; *fortuitement* à l'égard d'un événement favorable.

Dans tous les cas, ce qui arrive *accidentellement* est un événement qui survient contre votre attente. Ce qui arrive *fortuitement* est un événement extraordinaire, qui paraît être au-dessus de toute prévoyance, parce qu'il tient à des causes absolument inconnues. (R.)

21. Accompagner, Escorter.

On *accompagne* par égard, pour faire honneur, ou par amitié, pour le plaisir d'aller ensemble. On *escorte* par précaution, pour empêcher les accidents qui pourraient arriver, ou pour mettre à couvert de l'insulte d'un ennemi qu'on peut rencontrer dans sa marche.

C'est le désir de plaire ou de se procurer quelque agrément, qui fait agir dans le premier cas; et c'est la crainte du danger, qui détermine dans le second.

On dit, avoir avec soi une nombreuse *compagnie*, et une forte *escorte*.

Escorte s'entend toujours d'un nombre de personnes. Un homme seul *accompagne*, et n'*escorte* pas. (G.)

22. Accompli, Parfait.

Ces épithètes, dit l'abbé Girard, expriment l'assemblage et le concours de toutes les qualités convenables au sujet, de façon qu'elles marquent ses qualifications au suprême degré, et par conséquent n'admettent point dans leur cortége les modifications augmentatives. Mais *accompli* ne se dit qu'à l'égard des personnes et toujours en bonne part, pour leur attribuer un mérite distingué; au lieu que *parfait* s'applique non-seulement aux personnes, mais encore aux ouvrages et à toutes les autres choses, lorsque l'occasion le requiert. De plus, il s'emploie en mauvaise part, comme modification augmentative, pour grossir une qualité désavantageuse.

Toutes ces assertions sont fausses, ainsi que M. Beauzée l'a fort bien observé. « Quoi-qu'en dise l'A. G., *accompli* se dit également des personnes et des choses : comme on dit un homme *accompli*, une femme *accomplie;* on dit aussi une femme d'une beauté *accomplie*, un ouvrage *accompli;* » ces exemples se trouvent dans le Dictionnaire de l'Académie, édition de 1762.

Il me semble aussi que l'auteur n'a pas saisi les véritables différences des deux épithètes. Fixons d'abord la valeur précise des deux termes. Les mots *complet, complément, plein, remplir*, etc., nous indiquent le sens d'*accompli;* c'est celui d'une chose *complète*, d'une chose comble, de l'assemblage entier, de la *plénitude*. Ainsi l'idée d'assemblage est propre au mot *accompli;* et l'assemblage qu'il annonce est *complet, plein, entier*.

Parfait est le participe de *parfaire*, composé du verbe *faire* et de la préposition *par*, signifiant à travers, d'un bout à l'autre, entièrement. L'idée de ce mot est donc celle d'une chose entièrement achevée, bien faite d'un bout à l'autre, consommée. Nous disons qu'un ouvrage est *fait* et *parfait*.

Il n'y a rien à ajouter à ce qui est *accompli*, il n'y a rien à faire à ce qui est *parfait*. Un tout est *parfait*, lorsqu'il a toutes ses parties, toutes régulières, toutes exactement accordées les unes avec les autres. Un tout est *accompli*, lorsqu'il est non-seulement *parfait*, mais fini et travaillé avec le plus grand soin jusque dans les plus petits détails, si plein et si complet, qu'il n'en comporte pas davantage.

L'ouvrage *parfait* est donc celui qui réunit toutes les perfections qu'il doit avoir : l'ouvrage *accompli* est celui qui réunit toutes celles qu'il peut avoir, par la raison que le mot *accompli* exige une multitude, un assemblage de choses, de rapports, de qualités et de perfections. (R.)

23. Accorder, Concilier.

Accorder, dit l'abbé Girard, suppose la contestation ou la contrariété. *Concilier* ne suppose que l'éloignement ou la diversité.

» On *accorde* les différends, on *concilie* les esprits.

» Il paraît impossible d'*accorder* les libertés de l'Église gallicane avec les prétentions de la cour de Rome : il faut nécessairement que tôt ou tard les unes ruinent les autres ; car il sera toujours très-difficile de *concilier* les maximes de nos Parlements avec les préjugés du Consistoire.

» On emploie le mot *accorder* pour les opinions qui se contrarient, et le mot *concilier* pour les passages qui semblent se contredire.

» Le défaut de justesse dans l'esprit est pour l'ordinaire ce qui empêche les docteurs de l'école de s'*accorder* dans leurs disputes. La connaissance exacte de la valeur de chaque mot, dans toutes les circonstances où il peut être employé, sert beaucoup à *concilier* les autres. »

Accorder marque, comme son effet caractéristique, l'union étroite, des rapports intimes, de fortes convenances, une conformité particulière, la correspondance, le consentement, l'unanimité, etc. *Concilier*

n'annonce qu'une simple liaison, la compatibilité, le rapprochement, l'attrait d'une chose vers l'autre, une disposition favorable, une sorte d'intelligence. Vous avez *concilié* deux passages, dès que vous avez prouvé qu'ils ne se contredisent pas; mais pour *accorder* deux opinions, il faut au moins les faire rentrer, pour ainsi dire, l'une dans l'autre, de manière qu'elles semblent tenir au même principe, ou aboutir aux mêmes conséquences.

Deux choses qui s'*accordent*, vont bien ensemble, cadrent l'une avec l'autre, s'ajustent, s'assortissent, se marient fort bien. Deux choses qui se *concilient* subsistent seulement ensemble, ne se repoussent pas, s'attirent peut-être l'une l'autre, s'allient même ensemble par de nouveaux moyens. L'*accord* exclut toute opposition et produit l'harmonie : la *conciliation* exclut la contradiction ou l'incompatibilité, et dispose à l'*accord* par des moyens doux et insinuants.

Conciliez d'abord les esprits, si vous voulez qu'ils s'*accordent* dans leurs délibérations.

On se *concilie* les cœurs par des paroles et des manières flatteuses; l'uniformité de sentiments les *accorde :* dans le premier cas, ils ne sont que disposés favorablement; dans le second, ils sont étroitement unis. (R.)

24. Accorder, Raccommoder, Réconcilier.

On *accorde* les personnes qui sont en dispute pour des prétentions ou pour des opinions. On *raccommode* les gens qui se querellent, ou qui ont des différends personnels. On *réconcilie* ceux que les mauvais services ont rendus ennemis. Ce sont trois actes de médiation. Dans l'un, on a pour but de faire cesser les contestations, et, pour y parvenir, on a recours aux règles de l'équité ou aux maximes de la politesse; dans l'autre, on travaille à arrêter l'emportement et à appaiser la colère; on se sert pour cela de tout ce qui peut faire valoir les avantages de la paix et de l'union; dans le dernier, on a en vue de déraciner la haine, et d'empêcher les effets de la vengeance. On est souvent obligé de faire jouer les autres passions pour vaincre l'obstination de celle-ci.

Accorder et *raccommoder* peuvent s'appliquer aux choses ainsi qu'aux personnes; mais ils ne sont traités ici que par rapport à cette dernière application, qui est la seule que puisse avoir le mot de *réconcilier*. Leur signification générale et commune consiste donc à marquer l'action par laquelle on tâche de remédier aux brouilleries qui surviennent dans la société.

L'action d'*accorder* travaille proprement sur les manières, soit celles de la conduite, soit celles du discours, pour ramener des esprits aigris. L'action qu'exprime le mot de *raccommoder* agit directement contre la passion et l'animosité, pour calmer des esprits irrités. L'action de

réconcilier attaque les projets de la rancune, pour guérir des cœurs ulcérés.

Quoique les hommes soient plus fortement affectés par l'amour de la fortune que par celui de la vérité, l'*accord* en est pourtant plus aisé à faire dans les altercations qui proviennent de l'intérêt que dans celles qui naissent des points de croyance. Ce n'est qu'après que le premier feu est passé, qu'on peut opérer un *raccommodement* entre des personnes vivement piquées. La parenté rend, dans les inimitiés, la *réconciliation* plus difficile. (G.)

25. Accusateur, Dénonciateur, Délateur.

L'*accusateur*, intéressé comme partie, ou comme protecteur de la société civile, poursuit le criminel devant le tribunal de la justice, pour le faire punir. Le *dénonciateur*, zélé pour la loi, révèle aux supérieurs la faute cachée, et leur fait connaître le coupable : il n'est point obligé à la preuve, c'est à ceux-là à faire ce qu'ils jugent à propos, soit pour s'assurer de la vérité, soit pour remédier au mal. Le *délateur*, dangereux ennemi des particuliers, rapporte tout ce qu'ils laissent échapper, dans leurs discours ou dans leurs actions, de non conforme aux ordres ou à l'esprit du ministère public : il se masque souvent d'un faux air de confiance.

Il faut, pour se porter *accusateur*, être très-assuré du fait, en avoir des preuves suffisantes, et prendre un grand intérêt à la punition. Dès qu'on a la moindre connaissance d'une conspiration contre l'État ou contre le prince, on doit en être le *dénonciateur ;* autrement on en devient le complice. On regarde toujours le *délateur* comme un odieux personnage, sujet à donner une tournure de crimes aux choses innocentes : les gens de cette espèce ne sont guère en crédit que dans les gouvernements soupçonneux et tyranniques.

Un sentiment d'honneur, ou un mouvement raisonnable de vengeance ou de quelque autre passion, semble être le motif de l'*accusateur ;* l'attachement sévère à la loi, celui du *dénonciateur ;* un dévouement bas, mercenaire et servile, ou une méchanceté qui se plaît à faire le mal sans qu'il en revienne aucun bien, celui du *délateur*. On est porté à croire que l'*accusateur* est un homme irrité ; le *dénonciateur*, un homme indigné ; le *délateur*, un homme vendu.

Quoique ces trois personnages soient également odieux aux yeux du peuple, il est des occasions où le philosophe ne peut s'empêcher d'approuver l'*accusateur* et de louer le *dénonciateur ;* mais le *délateur* lui paraît méprisable dans toutes.

Il faudrait que l'*accusateur* vainquît sa passion, et quelquefois le préjugé, pour ne point *accuser ;* au contraire, il a fallu que le *dénonciateur* surmontât le préjugé pour *dénoncer*. On n'est point *dé-*

lateur tant qu'on a dans l'âme une ombre d'élévation, d'honnêteté, de dignité. (G.)

C'est à la justice que l'*accusateur* s'adresse ; c'est une juste et légitime vengeance qu'il sollicite, c'est une action particulière.

Délateur, du latin *delator*, qui cherche, qui découvre et défère ou rapporte secrètement ce qu'il croit avoir vu, et souvent ce qu'il est intéressé à faire croire.

Le *dénonciateur*, du latin *denunciator*, est celui qui annonce, qui manifeste, qui rend un fait public ; c'est celui qui défère à la justice, à la société un crime, un complot qui intéresse la sûreté publique ; c'est l'élan sublime de Cicéron contre Verrès et Catilina ; c'est l'action du ministère public qui veille au salut de la patrie. Le *délateur* épie et dépose sourdement ; le *dénonciateur* se découvre : le premier est un lâche assassin qui profite de son crime ; le second est un champion généreux, qui court les risques d'un combat à la suite duquel est la peine infligée aux *calomniateurs*.

La loi qui encouragerait la *délation* par des récompenses est immorale ; celle qui proscrirait la *dénonciation* serait impolitique. (R.)

26. Achever, Finir, Terminer.

On *achève* ce qui est commencé, en continuant à y travailler. On *finit* ce qui est avancé, en y mettant la dernière main. On *termine* ce qui ne doit pas durer, en le faisant discontinuer. De sorte que l'idée caractéristique d'*achever* est la conduite de la chose jusqu'à son dernier période ; celle de *finir* est l'arrivée de ce période ; et celle de *terminer* est la cessation de la chose.

Achever n'a proprement rapport qu'à l'ouvrage permanent, soit de la main, soit de l'esprit. On désire qu'il soit *achevé*, par la curiosité qu'on a de le voir dans son entier. *Finir* se place particulièrement à l'égard de l'occupation passagère ; on souhaite qu'elle soit *finie*, par l'envie de s'en donner une autre, ou par l'ennui d'être toujours appliqué à la même. *Terminer* ne se dit guère que pour les discussions, les différends et les courses.

Les esprits légers commencent beaucoup de choses sans en *achever* aucune. Les personnes extrêmement prévenues en leur faveur ne donnent guère de louanges aux autres sans *finir* par un correctif satirique. Ne peut-on pas douter de la sagesse de ces lois qui, au lieu de *terminer* les procès, ne servent qu'à les prolonger ? (G.)

27. A couvert, A l'abri.

A couvert, désigne quelque chose qui cache ; *à l'abri*, quelque chose qui défend. Voilà pourquoi l'on dit, être *à couvert* du soleil, *à l'abri* du mauvais temps ; être *à couvert* des poursuites de ses créanciers,

à l'abri des insultes de ses ennemis. On a beau s'enfoncer dans l'obscurité, rien ne met *à couvert* des poursuites de la méchanceté; rien ne met à l'*abri* des traits de l'envie. (G.)

28. Acquitté, Quitte.

On s'est *acquitté* quand on a payé tout ce que l'on doit pour le moment; on est *quitte* quand on ne doit plus rien du tout. On a *acquitté* différents billets à terme, mais on n'est *quitte* que quand le dernier est payé.

C'est ici le lieu d'établir une distinction entre les participes des verbes réciproques et les adjectifs correspondants. Les premiers expriment l'action ou la rappellent; les seconds expriment le résultat de cette action, l'état où se trouve celui qui l'a faite. Lorsqu'on s'est *acquitté* de tout ce que l'on devait, on est *quitte*. On s'est *acquitté* d'un emploi tant qu'on l'a exercé; on n'en est *quitte* que quand on ne l'exerce plus. On s'est *acquitté* d'une commission, sans être *quitte* de celles qu'on pourra avoir à faire dans la suite. On s'*acquitte* mal, en général, des choses dont on désire être bientôt *quitte*. On a beau s'être *acquitté* journellement de ses devoirs, on n'en est jamais *quitte*.

S'être *acquitté* d'une dette, c'est l'avoir payée; en être *quitte*, c'est en être libéré d'une manière quelconque, par un échange, par le don du créancier, etc. S'*acquitter* emporte, en général, l'idée de payement; être *quitte* ne suppose que celle de libération. (F. G.)

29. Acre, Apre.

Ces deux termes s'appliquent aux fruits, ainsi qu'à d'autres aliments: ils marquent dans le goût une sensation désagréable, et enchérissent l'un sur l'autre, de façon que le palais de la bouche est plus vivement affecté par ce qui est *âcre* que par ce qui est *âpre*. Le premier fait une impression piquante, qui peut provenir de la quantité excessive des sels; le second dit quelque chose de rude dans sa composition, et se trouve dans un défaut de maturité.

Apre se dit, au figuré, pour marquer l'excès d'ardeur ou d'avidité que l'on a pour certaines choses. On dit d'un joueur, qu'il est *âpre* au gain, au jeu.

Apre s'emploie aussi figurément, en parlant d'une personne dont les manières sont choquantes et rudes. (G.)

30. Acrimonie, Acreté.

Acrimonie est un terme scientifique exprimant une qualité active et mordicante qui ne s'applique guère qu'aux humeurs qui circulent dans l'être animé, et dont la nature se manifeste plutôt par les effets qu'elle produit dans les parties qui en sont affectées, que par aucune sensation bien distinctive. *Acreté* est d'un usage commun, par conséquent plus

fréquent. Il convient aussi à plusieurs sortes de choses : c'est non-seulement une qualité piquante, capable, ainsi que l'*acrimonie*, d'être une cause active d'altération dans les parties vivantes du corps animal ; c'est encore une sorte de saveur que le goût distingue et démêle des autres par une sensation propre et particulière que produit le sujet affecté de cette qualité. (G.)

21. Acte, Action.

Action, dit l'abbé Girard, se dit indifféremment de tout ce qu'on fait, commun ou extraordinaire ; *acte* se dit seulement de ce qui est remarquable.

« C'est plus par ses *actions* que par ses paroles qu'on découvre les sentiments de son cœur. C'est un *acte* héroïque que de pardonner à son ennemi lorsqu'on est en état de s'en venger. »

« Le sage se propose, dans toutes ses *actions*, une fin honnête. Les princes doivent marquer les diverses époques de leur vie par des *actes* de vertu et de grandeur. On dit une *action* vertueuse, et une bonne ou mauvaise *action ;* mais on dit un *acte* de vertu et un *acte* de bonté. »

« On fait une bonne *action* en cachant les défauts de son prochain ; c'est l'*acte* de charité le plus rare parmi les hommes. »

« Tout le mérite de nos *actions* vient du motif qui les produit, et de leur conformité à la loi éternelle ; mais toute leur gloire est due aux circonstances avantageuses qui les accompagnent, et à la faveur qu'elles trouvent dans les préventions humaines. Quelques empereurs se sont imaginé faire des *actes* d'une insigne piété en persécutant ceux de leurs sujets qui étaient d'une religion différente de la leur ; d'autres ont cru faire seulement par là des *actes* d'une politique indispensable ; mais ils ne passent tous que pour avoir fait en cela des *actes* de cruauté. »

« Un petit accessoire de sens physique ou historique distingue encore ces deux mots ; celui d'*action* ayant plus de rapport à la puissance qui agit, et celui d'*acte* en ayant davantage à l'effet produit par cette puissance ; ce qui rend l'un propre à devenir attribut de l'autre : de façon qu'on parlerait avec justesse en disant que nous devons conserver dans nos *actions* la présence d'esprit, et faire en sorte qu'elles soient toutes des *actes* de bonté ou d'équité. »

L'*acte* est le produit de l'*action* d'une puissance. C'est par l'*action* qu'une puissance fait, *actue*, effectue.

On marque les degrés de l'*action* qui annoncent l'énergie ; on marque le nombre des *actes*, qui forme l'habitude. On dit une *action* vive, véhémente, impétueuse ; le feu, la chaleur de l'*action*. Une puissance qui reste sans influence, sans mouvement, a perdu son *action*. On dit un *acte*, divers *actes* d'une telle espèce. La répétition des *actes* d'ava-

rice décèle l'avare. Nous appelons fou celui qui fait plusieurs *actes* de folie.

L'*acte* émane donc de la puissance : ainsi vous dites un *acte* de vertu, de générosité, d'équité, de magnanimité. L'*action* est le mode de la puissance : ainsi vous dites une *action* vertueuse, généreuse, équitable, magnanime. L'*action* vertueuse a telle qualité ; l'*acte* de vertu appartient à telle cause.

L'*action* marque mieux l'intention, le dessein, et reçoit les qualifications morales plutôt que l'*acte*. Nous faisons des *actes* de foi, d'espérance, de charité ; ces *actes* ne sont que des émissions, des déclarations, des aveux de nos sentiments, et non pas des *actions*. Nous péchons par pensée, par paroles, par *action*. La pensée n'est qu'un *acte*, et l'*action* est une œuvre. (R.)

32. Acteur, Comédien.

Dans le sens propre, on nomme ainsi ceux qui jouent la comédie sur un théâtre ; mais il n'est pas vrai, comme le dit le P. Bouhours, que, dans ce sens, ces deux mots aient absolument la même signification.

Acteur est relatif au personnage que représente celui dont on parle : *comédien* est relatif à sa profession. Des amis, rassemblés pour s'amuser entre eux, jouent sur un théâtre domestique un drame dont ils se partagent les rôles : ils sont *acteurs*, puisqu'ils ont chacun un personnage à représenter ; mais ils ne sont pas *comédiens*, puisque ce n'est pour eux qu'un amusement momentané, et non pas une profession consacrée à l'amusement du public. Les jeunes gens qu'une institution un peu plus que gothique fait monter sur les théâtres de collége, sont *acteurs*, et ne sont pas *comédiens* : mais quelques-uns, qui sans cela seraient peut-être devenus d'habiles avocats, de bons médecins, de pieux ecclésiastiques, sont devenus de mauvais *comédiens*, pour avoir été au collége de pitoyables *acteurs*, encouragés par des applaudissements imbéciles.

Dans le sens figuré, ces deux termes conservent encore la même distinction à beaucoup d'égards.

Acteur se dit de celui qui a part dans la conduite, dans l'exécution d'une affaire, dans une partie de jeu ou de plaisir : *comédien*, de celui qui feint bien des passions, des sentiments qu'il n'a point, dont la conduite est dissimulée et artificieuse. Le premier terme se prend en bonne ou en mauvaise part, selon la nature de l'affaire où l'on est *acteur* : le second ne se prend jamais qu'en mauvaise part, parce que la dissimulation, qui fait le *comédien*, est toujours une chose odieuse. (B.)

33. Adhérent, Attaché, Annexé.

Une chose est *adhérente* par l'union que produit la nature, ou par

celle qui vient du tissu et de la continuité de la matière. Elle est *attachée* par des liens arbitraires, mais réels, avec lesquels on la fixe dans la place ou dans la situation où l'on veut qu'elle demeure. Elle est *annexée* par une simple jonction morale, effet de la volonté et de l'institution humaines.

Les branches sont *adhérentes* au tronc, et la statue l'est à son piédestal, lorsque le tout est d'un seul morceau. Les voiles sont *attachées* au mât, et les tapisseries aux murs. Il y a des emplois et des bénéfices *annexés* à d'autres pour les rendre plus considérables.

Adhérent est du ressort de la physique, par conséquent toujours pris dans le sens littéral. *Attaché* est totalement de l'usage ordinaire; il s'emploie assez communément et fréquemment dans le sens figuré. *Annexé* tient un peu du style législatif, et passe quelquefois du littéral au figuré.

Les excroissances qui se forment sur les parties du corps animal sont plus ou moins *adhérentes*, selon la profondeur de leurs racines. Il n'est pas encore décidé que l'on soit plus fortement *attaché* par les liens de l'amitié que par ceux de l'intérêt, les inconstants n'étant pas moins rares que les ingrats. Il semble que l'air fanfaron soit *annexé* à la fausse bravoure, et la modestie au vrai mérite. (B.)

24. Admettre, Recevoir.

On *admet* quelqu'un dans une société particulière : on le *reçoit* à une charge.

Le premier est une faveur accordée par les personnes qui composent la société, en conséquence de ce qu'elles vous jugent propre à participer à leurs desseins, à goûter leurs occupations et à augmenter leur amusement et leur plaisir. Le second est une opération par laquelle on achève de vous donner une entière possession, et de vous installer dans la place que vous devez occuper, en conséquence d'un droit acquis, soit par bienfaits, soit par stipulation.

Ces deux mots ont encore, dans un usage plus ordinaire, une idée commune qui les rend synonymes, et dont la différence consiste alors en ce qu'*admettre* semble supposer un objet plus intime et plus de choix, et que *recevoir* paraît exprimer quelque chose de plus extérieur, et où il faut moins de précaution.

Ainsi on *admet* dans sa familiarité et dans sa confidence ceux qu'on en juge dignes : on *reçoit* dans les maisons et dans les cercles ceux qu'on y présente.

Les ministres étrangers sont *admis* à l'audience du prince, et *reçus* à sa cour.

Mieux les sociétés sont composées, plus elles doivent avoir attention à n'*admettre* que de bons sujets. Quoique la probité, la sagesse et la

science nous fassent estimer, elles ne nous font pas néanmoins *recevoir* dans le monde : cette prérogative est dévolue aux talents et à l'esprit d'amusement. (G.)

35. Adorer, Honorer, Révérer.

Ces trois mots s'emploient également pour le culte de religion et pour le culte civil. Dans le premier emploi, on *adore* Dieu, on *honore* les saints, on *révère* les reliques et les images. Dans le second, on *adore* une maîtresse, on *honore* les honnêtes gens, on *révère* les personnes illustres et celles d'un mérite distingué.

En fait de religion, *adorer*, c'est rendre à l'Être suprême un culte de dépendance et d'obéissance ; *honorer*, c'est rendre aux êtres subalternes, mais spirituels, un culte d'invocation ; *révérer*, c'est rendre un culte extérieur de respect et de soin à des êtres matériels, relativement aux êtres spirituels à qui ils ont appartenu.

Dans le style profane, on *adore* en se dévouant totalement au service de ce qu'on aime, et en admirant jusqu'à ses défaut ; on *honore* par les attentions, les égards et les politesses : on *révère* en donnant des marques d'une haute estime, ou d'une considération au-dessus du commun.

La manière d'*adorer* le vrai Dieu ne doit jamais s'écarter de la raison, parce qu'il en est l'auteur, et qu'elle n'a été donnée à l'homme que pour qu'il en fasse un usage continuel. On n'*honorait* pas les saints, ni on ne *révérait* leurs images dans les premiers siècles de l'Église, parce que l'aversion qu'on avait pour l'idolâtrie, alors régnante, rendait circonspect sur un culte dont le précepte n'était pas assez formel pour ne point éviter le scandale et la méprise qu'il pouvait occasionner dans ces temps-là. (G.)

36. Adoucir, Mitiger, Modérer, Tempérer.

Le propre d'*adoucir* est de corriger toute qualité désagréable au goût ; celui de *mitiger*, est de corriger l'austérité ou autre qualité analogue ; celui de *modérer*, est de corriger, ou plutôt de supprimer l'excès ; celui de *tempérer*, est de corriger ou de diminuer la force pour affaiblir l'effet.

Tous les moyens contraires à la qualité vicieuse *adoucissent ;* les modifications, les amendements, la réforme *mitigent ;* le frein, la règle, la puissance, le temps, *modèrent ;* les contraires, leur mélange, les contre-poids, les contre-forces, *tempèrent.*

Vous *adoucissez* l'amertume de la douleur par l'expression naïve de cette sensibilité vraie, que le cœur du malheureux préfère au secours même. Vous *mitigez* l'austérité d'un institut par des dispenses qui le mettent plus à la portée de l'humanité. Vous *modérez* la passion d'un

homme aveuglé par une attention délicate à lui montrer l'objet tel qu'il est, tout autre qu'il ne le voit. Vous *tempérez* l'éclat de la gloire par la modestie qui la fait supporter.

L'abbé Girard a comparé ensemble *adoucir* et *mitiger*, mais appliqués seulement aux règles religieuses, et sans nous en donner des notions générales qui conviennent aux différentes manières de les employer.

Selon lui, *adoucir*, c'est diminuer la rigueur de la règle, par des dispenses ou des tolérances, dans des choses passagères et particulières, effet de la bonté et de la facilité du supérieur; et *mitiger*, la diminuer par la réforme des points rudes ou trop difficiles, au moyen d'une constitution constante, et en vertu d'une convention de tous les membres du corps. Ce qui est vrai, c'est qu'une règle s'*adoucit* par toute espèce de *modération* et de *tempérament*, qu'elle qu'en soit la cause; et qu'elle est *mitigée*, lorsqu'elle est *adoucie*, suivant les formes régulières, par l'autorité compétente. Ainsi l'on appelle ordres *mitigés*, ceux dont la règle primitive a été *adoucie* par une règle nouvelle. (R.)

37. Adresse, Souplesse, Finesse, Ruse, Artifice.

L'*adresse* est l'art de conduire ses entreprises d'une manière propre à y réussir. La *souplesse* est une disposition à s'accommoder aux conjonctures et aux événements imprévus. La *finesse* est une façon d'agir secrète et cachée. La *ruse* est une voie déguisée pour aller à ses fins. L'*artifice* est un moyen recherché et peu naturel pour l'exécution de ses desseins. Les trois premiers mots se prennent plus souvent en bonne part que les deux autres.

L'*adresse* emploie les moyens; elle demande de l'intelligence. La *souplesse* évite les obstacles; elle veut de la docilité. La *finesse* insinue d'une façon insensible; elle suppose de la pénétration. La *ruse* trompe; elle a besoin d'une imagination ingénieuse. L'*artifice* surprend; il se sert d'une dissimulation préparée.

Il faut qu'un négociant soit *adroit;* qu'un courtisan soit *souple;* qu'un politique soit *fin;* qu'un espion soit *rusé;* qu'un lieutenant-criminel soit *artificieux* dans ses interrogations.

Les affaires difficiles réussissent rarement, si elles ne sont traitées avec beaucoup d'*adresse*. Il est impossible de se maintenir longtemps dans la faveur, sans être doué d'une grande *souplesse*. Si l'on n'est pas extrêmement *fin*, l'on est bientôt pénétré à la cour jusqu'au fond de l'âme. Il n'est pas d'un galant homme de se servir de *ruse*, excepté en cas de représailles et en fait de guerre. On est quelquefois obligé d'user d'*artifice*, pour ménager les gens épineux, ou pour ramener au point de la vérité des personnes fortement prévenues. (Voyez l'article *finesse*, *ruse*.) (G.)

38. Adroit, Habile, Entendu.

Habile se dit de la conduite; *entendu*, des lumières de l'esprit; et *adroit*, des grâces de l'action. *Adroit*, dans le discours malin, se prend quelquefois pour un honnête fripon. (Dict. Ph.)

39. Adroit, Industrieux, Ingénieux.

Un homme *ingénieux* imagine; un homme *industrieux* trouve les moyens d'exécuter; un homme *adroit* exécute. Le dernier met en pratique les inventions du premier et les théories du second.

Être *adroit* ne désigne qu'un acte des mains. Pour être *ingénieux* il faut de l'imagination. Être *industrieux* ne suppose que de la fécondité dans les ressources.

Un homme *ingénieux* est original, ses idées sont neuves. Un homme *industrieux* n'est jamais embarrassé; il découvre d'un coup d'œil tous les moyens de se tirer d'affaire, mais il ne s'occupe pas de leur nouveauté. Un homme *adroit* ne gâte rien de ce qu'il fait, ne casse rien de ce qu'il touche.

On peut être à la fois *ingénieux* et indolent. Pour être *industrieux* il faut être actif. Il n'est pas nécessaire d'être expéditif pour être *adroit*.

On naît *ingénieux* et *adroit*. On peut devenir *industrieux;* la nécessité, dit-on, est la mère de l'industrie. Le mot *industrieux* semble indiquer un besoin, une obligation d'appliquer son industrie à un objet quelconque. *Ingénieux* et *adroit* ne désignent qu'une disposition naturelle qui se manifeste en tout, mais qui peut n'avoir jamais d'application directe.

Dédale fut *ingénieux* en inventant les ailes pour sortir de sa prison; *industrieux*, en pensant à les attacher avec de la cire, et *adroit* en se tenant toujours à une distance convenable du soleil. (F. G.)

40. Affectation, Afféterie.

Elles appartiennent toutes les deux à la manière extérieure de se comporter, et consistent également dans l'éloignement du naturel: avec cette différence, que l'*affectation* a pour objet les pensées, les sentiments et le goût dont on veut faire parade; et que l'*afféterie* ne regarde que les petites manières par lesquelles on croit plaire.

L'*affectation* est souvent contraire à la sincérité: alors elle travaille à décevoir; et, quand elle n'est pas hors du vrai, elle ne déplaît pas moins que la trop grande attention à faire paraître ou remarquer la chose. L'*afféterie* est toujours opposée au simple et au naïf; elle a quelque chose de recherché, qui déplaît surtout à ceux qui aiment l'air de la franchise: on la passe plus aisément aux femmes qu'aux hommes.

* On tombe dans l'*affectation*, en courant après l'esprit; et dans l'*afféterie*, en recherchant les grâces. L'*affectation* et l'*afféterie* sont deux défauts que certains caractères bien tournés ne peuvent jamais prendre, et que ceux qui les ont pris ne peuvent presque jamais perdre. Il n'y a guère de petits-maîtres sans *affectation*, ni de petites-maîtresses sans *afféterie*. (*Encycl. I.* 157.)

41. Affecter, Se piquer.

Selon M. l'abbé Girard, *affecter* se dit des habitudes du corps, telles que la manière de parler, de marcher, de s'habiller, le ton, les airs et les façons : *se piquer* se dit des qualités de l'âme, soit celles de l'esprit ou du cœur, ainsi que des talents naturels ou acquis, tels que l'esprit, le goût, l'équité, l'adresse, la beauté, le chant.

Dans l'une et l'autre acception, *affecter* n'est point le synonyme de *se piquer*. Avoir fort à cœur une prétention, c'est *se piquer* : manifester ou déceler la prétention par des manières recherchées, étudiées, singulières, habituelles, choquantes, c'est *affecter*. On *se pique* en soi; on *affecte* au dehors. Celui qui *se pique* d'avoir une qualité, a telle opinion de lui-même; celui qui l'*affecte*, veut vous donner de lui telle opinion. Le premier croit être tel; le second veut le paraître.

Il arrive sans doute que ces deux sentiments se trouvent réunis, mais ils n'en sont pas moins différents.

Vous *vous piquez* d'être homme d'honneur, et vous ne l'*affectez* pas, vous ne l'affichez pas, vous n'en faites pas gloire. L'hypocrite *affecte* les vertus de l'homme de bien; et certes il ne *se pique* pas de les avoir, à moins qu'abusivement on ne veuille dire qu'il a l'air de *s'en piquer*, ou qu'il agit comme s'il *s'en piquait*.

On voit et on dit qu'un homme *se pique* d'une chose, lorsqu'il est si sensible, si susceptible, si délicat sur cet article, qu'il *se pique* même du mot, du trait le plus léger qui lui fait soupçonner, imaginer qu'on n'a pas de lui la même opinion. (R.)

42. Affection, Dévouement.

Ces deux mots présentent l'idée de la bienveillance et de l'amitié.

Affection, latin *affectio*, action d'aimer. La syllabe *aff*, dans les mots français, indique ordinairement un redoublement de l'action du simple dont il est dérivé : ainsi, *affamé*, avoir plus de faim; *affinité*, plus de relation; *affiner*, rendre plus fin; *afficher*, rendre plus public; *affectation*, soin plus particulier, etc.

Affection, dérivé d'*afficere*, toucher, faire impression, sert au physique et au moral. C'est une sorte d'action continue, un sentiment profondément gravé, qui vous rend sujet, vous attache. C'est une passion douce, toujours en activité; sa terminaison l'annonce.

Dévouement, latin *devotio*, est une sorte de consécration, c'est l'oubli de soi-même.

L'*affection* a ses degrès, le *dévouement* absolu n'en a pas. L'*affection* est souvent ardente, impétueuse; elle prend le caractère de passion; elle ne raisonne pas, c'est l'amour.

Le *dévouement* est toujours le résultat d'un amour ardent, mais il ne faut pas conclure de là qu'il soit toujours une conséquence nécessaire de cet amour.

En abusant, si l'on veut, de l'expression, la politesse et l'usage nous comblent d'assurances d'*affection*, alors que nous sommes au moins indifférents. On nous assure d'un *dévouement* absolu, lors même qu'on nous refuse une chose qui est juste; mais ne proscrivons pas ces formules, c'est un hommage continuel qu'on rend au sentiment qui doit unir les hommes. (R.)

43. Affermer, Louer.

Ces deux mots signifient l'action par laquelle le propriétaire d'une chose en cède à une autre la jouissance et l'usufruit, au moyen d'une somme par an.

Mais *affermer* ne se dit que des biens ruraux, et *louer* est destiné aux logements, ustensiles, animaux. (G.)

44. Affliction, Chagrin, Peine.

L'*affliction* est au *chagrin* ce que l'habitude est à l'acte. La mort d'un père nous *afflige*, la perte d'un procès nous donne du *chagrin*, le malheur d'une personne de connaissance nous cause de la *peine*.

L'*affliction* abat, le *chagrin* donne de l'humeur, la *peine* attriste pour un moment.

Les *affligés* ont besoin d'amis qui les consolent en s'affligeant avec eux; les personnes *chagrines*, de personnes gaies qui leur donnent des distractions; et ceux qui ont de la *peine*, d'une occupation, quelle qu'elle soit, qui détourne leurs yeux de ce qui les attriste, sur un autre objet (*Encycl.* L 16.)

45. Affligé, Fâché, Attristé, Contristé, Mortifié.

Leur service commun étant de présenter le déplaisir dont l'âme est affectée, ils tirent leurs différences de celles des événements qui causent ce déplaisir.

Les deux premiers sont l'effet d'un mal particulier, soit qu'il nous touche directement, soit qu'il ne nous regarde qu'indirectement dans la personne de nos amis : mais le terme d'*affligé* exprime plus de sensibilité, et suppose un mal plus grand que ne fait celui de *fâché*. Il me semble aussi voir, dans une personne *affligée*, un cœur réellement pénétré de douleur, ayant un motif fort, et venant d'une chose à la-

qu'elle il ne paraît point y avoir de remède ; au lieu que dans une personne *fâchée*, il n'y a souvent que du simple mécontentement, produit par quelque chose de volontaire, et qu'on pouvait empêcher. On est *affligé* de la perte de ce qu'on aime, d'une maladie dangereuse, d'un bouleversement de fortune ; on est *fâché* d'une perte au jeu, d'une partie manquée, d'un contre-temps survenu, d'une indisposition. Ce qui *afflige*, ruine les fondements de la félicité, en attaquant les objets de l'attachement : ce qui *fâche*, ne fait que troubler un peu la satisfaction, en contrariant le goût ou le système qu'on s'est fait.

Attristé et *contristé* ont leur cause dans des maux plus éloignés et moins personnels, que ceux qui produisent les deux précédentes situations. Ils paraissent s'opposer plutôt à la gaieté et à la joie, qu'à la satisfaction particulière et intérieure. La différence qu'il y a entre eux ne consiste qu'en ce que l'un enchérit sur l'autre. *Attristé* désigne un déplaisir plus apparent que profond, et qui ne fait qu'effleurer le cœur. *Contristé* marque une personne plus touchée, et des maux plus grands ou plus prochains. On est *attristé* d'une maladie populaire, d'une continuation de mauvais temps, des accidents qui arrivent sous nos yeux, quoiqu'à des personnes indifférentes : on est *contristé* d'une calamité générale, des ravages que fait autour de nous une maladie contagieuse, de voir ses projets manqués et toutes ses espérances évanouies.

Mortifié indique un déplaisir qui a sa source, ou dans les fautes qu'on fait, ou dans les mépris, les airs de hauteur et les ironies qu'on essuie, ou dans les succès d'un concurrent : l'amour-propre y est directement attaqué. Un auteur est toujours *mortifié* de la critique qu'on fait de son ouvrage, surtout quand elle est juste.

Les personnes sensibles s'*affligent* plus facilement que les indifférentes. Les petits esprits sont *fâchés* de peu de chose. Ceux qui ont du penchant à la mélancolie s'*attristent* aisément. L'ardeur de la passion et la vivacité du désir, font qu'on est *contristé* quand on ne réussit pas. Plus on a de vanité, plus on a occasion d'être *mortifié* (G.)

46. Affluence, Concours, Foule, Multitude.

Le *concours* d'une grande *multitude* produit une *affluence* d'où résulte ordinairement la *foule*. Le *concours* exprime l'action simultanée de plusieurs personnes qui se rendent au même endroit ; *concurrere*, *courir ensemble*. La *multitude* exprime la quantité de ces personnes. L'*affluence* désigne le nombreux rassemblement qui s'ensuit ; la *foule* indique la gêne que produit leur réunion dans un même lieu.

Il n'y a *foule* qu'à l'endroit où l'on est pressé, foulé. L'*affluence* est partout où l'on arrive en grand nombre, où l'on *afflue*. Pour le *concours*, il s'uffit que plusieurs personnes courent ensemble au même

suivre : la *multitude* peut s'étendre sur tout espace capable de contenir un grand nombre d'individus, rapprochés ou séparés. Ainsi il y a *foule* à la porte d'un spectacle ; une ville reçoit une grande *affluence* d'étrangers : une foire attire un grand *concours ;* la terre est couverte d'une *multitude* d'habitants.

Multitude n'exprimant que le nombre des objets, n'a point de sens figuré et s'emploie toujours au propre, qu'il s'applique soit aux personnes soit aux choses : ainsi on dit également et au propre, une *multitude* d'individus, une *multitude* d'objets, une *multitude* de sensations. A l'idée de la quantité, *foule* joint celle de l'état ; aussi s'emploie-t-il dans le sens moral ; une *foule* de sentiments : dans le sens physique, il se prend hyperboliquement pour *multitude ;* l'Italie renferme une *foule* de monuments antiques. *Concours*, pris même figurément, exprime l'action, et il s'applique aussi aux choses : le *concours* des marchandises, le *concours* des lumières. *Affluence* dans le sens où nous l'employons est figuré, son sens propre désignant le mouvement et l'abondance des fluides.

Foule et *multitude* ne nécessitent ni l'idée de mouvement, ni celle de repos ; *affluence* et *concours* emportent l'idée de mouvement. (F. G.)

47. Affranchir, Délivrer.

« On *affranchit*, dit l'abbé Girard, un esclave qui est à soi : on *délivre* un esclave qu'on tire des mains de l'ennemi. Dans le sens figuré, ajoute-t-il, on s'*affranchit* des servitudes du cérémonial, des craintes puériles, des préjugés populaires ; on se *délivre* des incommodes, des curieux, des censeurs. »

Il est dit dans l'Encyclopédie, qu'*affranchir* marque plus d'efforts que d'adresse ; et *délivrer*, plus d'adresse que d'efforts. Sur quel fondement ?

Ne nous bornons pas à de simples allégations, qui n'instruisent point tant qu'elles ne sont pas justifiées.

Affranchir est, à la lettre, donner la franchise ; et *délivrer*, rendre la liberté.

On *affranchit* une terre d'une redevance, d'une charge, de toute servitude dont elle était grevée. On *délivre* un pays d'ennemis, de brigands, de tout ce qui lui est nuisible.

On *affranchit* d'une sujétion, d'un devoir, d'un droit, d'un tribut, d'un engagement, espèce de servitude qui nous ôte une liberté : on *délivre* d'un poids, d'un fardeau, d'une charge, d'un embarras, d'une entrave, d'un travail, autant de gênes qui nuisent à la liberté naturelle.

Le mot *affranchir* désigne un acte d'autorité, de puissance, etc. ;

car il faut une puissance pour briser le joug que la puissanee impose. *Délivrer* ne demande qu'une voie de fait, un acte tel quel, sans idée accessoire; car on *délivre* par toutes sortes de moyens.

C'est pourquoi nous *affranchissez* votre esclave, il était à vous; vous étiez le maître de retenir sa liberté ou de la lui remettre : et c'est pourquoi vous *délivrez* l'esclave d'autrui ; il a son maître, il faut l'enlever ou le racheter.

Le baptême nous *affranchit* du premier lien du péché; la grâce nous *délivre* de la tentation. Dans le premier cas, il y a changement de condition, et dans le second, changement de situation. (R.)

48. Affreux, Horrible, Effroyable, Épouvantable.

Ces épithètes sont du nombre de celles qui, portant la qualification jusqu'à l'excès, ne sont guère employées avec les adverbes de quantité qui forment des degrés de comparaison. Elles qualifient toutes les quatre en mal, mais en mal provenant d'une conformation laide, ou d'un aspect déplaisant.

Les deux premières semblent avoir un rapport plus précis à la difformité, et les deux dernières en ont plus particulièrement à l'énormité.

Ce qui est *affreux* inspire le dégoût ou l'éloignement; l'on a peine à en soutenir la vue. Une chose *horrible* excite l'aversion; on ne peut s'empêcher de la condamner. L'*effroyable* est capable de faire peur ; on n'ose l'approcher. L'*épouvantable* cause l'étonnement et quelquefois la terreur; on le fuit; et si on le regarde, c'est avec surprise.

Ces mots souvent employés au figuré en ce qui regarde les mœurs et la conduite, le sont aussi à l'égard des ouvrages de l'esprit dans la critique qu'on en a faite. (G.)

49. Affront, Insulte, Outrage, Avanie.

L'*affront* est un trait de reproche ou de mépris lancé en face de témoins; il pique et mortifie ceux qui sont sensibles à l'honneur. L'*insulte* est une attaque faite avec insolence ; on la repousse ordinairement avec vivacité. L'*outrage* ajoute à l'*insulte* un excès de violence qui *irrite*. L'*avanie* est un traitement humiliant, qui expose au mépris et à la moquerie du public.

Ce n'est pas réparer son honneur que de plaider pour un *affront* reçu. Les honnêtes gens ne font jamais d'*insulte* à personne. Il est difficile de décider en quelle occasion l'*outrage* est le plus grand, ou de ravir aux dames par violence ce qu'elles refusent, ou de rejeter avec dédain ce qu'elles offrent. Quand on est en butte au peuple, il faut s'attendre aux *avanies*, ou ne se point montrer. (G.)

50. Agitation, Tourment.

Tourment, dans un sens moral, est un malaise dont la cause est déterminée. *Agitation* est une inquiétude de l'âme qui veut être mieux et qui n'est jamais bien. La vie des gens du monde est *agitée* par la recherche des plaisirs ; celle de l'homme envieux est *tourmentée* des plaisirs d'autrui : il n'y a pas plus de remède à l'un qu'à l'autre.

On n'est qu'*agité* par la crainte ou l'espérance quand l'objet n'en est pas fort important : on est véritablement *tourmenté* s'il intéresse davantage. En général, l'incertitude est toujours près du *tourment*, et l'*agitation* est toujours loin du bonheur.

Le mot d'*agitation* est impropre, lorsqu'on parle d'un homme passionné : les passions ne connaissent guère que les *tourments* et les transports. Dire d'un amant qui attend un rendez-vous sans savoir si l'on viendra ou si l'on ne viendra pas, qu'il est dans l'*agitation*, c'est n'avoir jamais connu le *tourment* d'aimer.

Les âmes faibles, près de qui tous les objets passent rapidement sans laisser de traces bien distinctes, peuvent être dans l'*agitation* : c'est un simple ébranlement qui ne va pas jusqu'à la secousse. Les âmes fortes sont réservées aux *tourments*, comme les tempéraments robustes sont faits pour les grandes maladies.

Les esprits médiocres sont *agités* d'idées communes qui ne leur coûtent guère que la peine de se ressouvenir. Le génie est *tourmenté* de sa pensée jusqu'au moment où ce qu'il produit lui paraît au niveau de ce qu'il a conçu. (Amon.)

51. Agité, Ému, Troublé.

Être *ému*, c'est éprouver un mouvement ; être *agité*, c'est éprouver une succession rapide de mouvements produits en différents sens et réagissant les uns sur les autres. Être *troublé*, c'est être mis en désordre par un mouvement quelconque.

L'*agitation* est le résultat de l'*émotion* ; le *trouble* est celui de l'*agitation*.

La mer est *émue* quand le vent s'élève, *agitée* quand la tempête bouleverse ses flots, *troublée* quand le mouvement des vagues a fait remonter le limon à la surface.

L'âme est *émue* par un sentiment isolé, comme la colère, l'attendrissement, la joie, etc. ; elle est *agitée* par une variété de sentiments différents et quelquefois contraires, comme l'espérance mêlée de crainte ; elle est *troublée* par le désordre que ces sentiments apportent dans ses facultés.

L'*émotion* est douce ou pénible, selon le sentiment qui la produit ; l'*agitation* est toujours désagréable ; le *trouble*, quelquefois cruel, peut quelquefois être enchanteur.

L'*émotion* n'indique qu'un mouvement de l'âme; l'*agitatic* traîne l'idée d'incertitude, de déchirement; le *trouble* exprin de désordre.

On dira l'*agitation* d'Hippolyte près de déclarer sa flamme à l'*émotion* d'Aricie en l'écoutant; le *trouble* de Phèdre à la vue polyte.

> Dans le doute mortel dont je suis *agité*,
> Je commence à rougir de mon oisiveté.
> HIPPOL. à THÉR., *acte* 1, *scène* 1.
>
> Un *trouble* s'éleva dans mon âme éperdue.
> PHÈDRE à ŒNONE, *acte* 1, *scène* 3.

La raison peut être *troublée;* le cœur peut être *ému;* le cor tage quelquefois l'*agitation* de l'âme.

Un homme *ému* agit et s'exprime avec chaleur; un homm parle ou agit avec rapidité et sans but: un homme *troublé* ne qu'il dit ni ce qu'il fait.

L'*émotion* semble n'exprimer plus souvent que le mouvemen partie; l'*agitation*, le mouvement de plusieurs parties: le *tro* peut être jeté que dans l'ensemble. Ainsi, quand les homm *émus* de passions, la multitude est *agitée*, et c'est l'État qui es *blé*. (F. G.)

52. Agrandir, Augmenter.

On se sert d'*agrandir* lorsqu'il est question d'étendue; et l s'agit de nombre, d'élévation ou d'abondance, on se sert d'*augn* On *agrandit* une ville, une cour, un jardin. On *augmente* le des citoyens, la dépense, les revenus. Le premier regarde parti ment la quantité vaste et spacieuse: le second a plus de rapp quantité grosse et multipliée. Ainsi l'on dit qu'on *agrandit* la quand on lui donne plus d'étendue par la jonction de quelque ments faits sur les côtés: mais on dit qu'on l'*augmente* d'un é de plusieurs chambres.

En *agrandissant* son terrain, on *augmente* son bien.

Les princes s'*agrandissent* en reculant les bornes de leurs É croient par-là *augmenter* leur puissance; mais souvent ils se tro car cet *agrandissement* ne produit qu'un *augmentation* de quelquefois même c'est la première cause de la décadence d'u narchie.

Il n'est pas de plus incommode voisin que celui qui ne peu s'*agrandir*. Un roi qui s'occupe plus à *augmenter* son autor faire un bon usage de celle que les lois lui ont donnée, est un fâcheux pour ses sujets.

Toutes les choses de ce monde se font aux dépens les unes

tre; le riche n'*agrandit* ses domaines qu'en resserrant ceux du pauvre; le pouvoir n'*augmente* jamais que par la diminution de la liberté; et je croirais presque que la nature n'a fait des gens d'esprit qu'aux dépens des sots.

Le désir de l'*agrandissement* cause, dans la politique, la circulation des États; dans la police, celle des conditions; dans la morale, celle des vertus et des vices; et dans la physique, celle des corps: c'est le ressort qui fait jouer la machine universelle, et qui nous en représente toutes les parties dans une vicissitude perpétuelle, ou d'*augmentation*, ou de diminution. Mais il y a pour chaque chose, de quelque espèce qu'elle soit, un point marqué jusqu'où il est permis de s'*agrandir*; son arrivée à ce point est le signal fatal qui avertit ses adversaires de redoubler leurs efforts et d'*augmenter* leurs forces pour se mettre en état de profiter de ce qu'elle va perdre. (G).

53. Agréable, Délectable.

Agréable convient non-seulement pour toutes les sensations dont l'âme est susceptible, mais encore pour ce qui peut satisfaire la volonté ou plaire à l'esprit; au lieu que *délectable* ne se dit proprement que de ce qui regarde la sensation du goût, ou de ce qui flatte la mollesse: ce dernier, moins étendu par l'objet, est plus énergique pour l'expression du plaisir.

L'art du philosophe consiste à se rendre tous les objets *agréables*, par la manière de les considérer. La bonne chère n'est *délectable* qu'autant que la santé fournit de l'appétit. (G.)

54. Agriculteur, Cultivateur, Colon.

Le mot *agriculteur* a un sens plus étendu; c'est un propriétaire qui fait valoir par lui-même et en grand. Celui de *cultivateur* a un sens plus borné; c'est un amateur d'agriculture qui s'adonne à un genre de culture particulier, comme les arbres, ou les fleurs, ou les plantes médicinales. On appelle *colons* ceux qui vont s'établir dans un pays étranger, et y fonder une colonie.

Ainsi, suivant la valeur propre des termes, l'*agriculteur* cultive l'agriculture; le *cultivateur*, la terre; le *colon*, le pays. Le premier professe l'art en amateur, c'est son goût et son talent; le second l'exerce en entrepreneur, c'est son travail et son état; le dernier le pratique en homme de la glèbe, c'est sa vie. L'*agriculteur* est attaché à l'art; le *cultivateur*, à un domaine, à un genre de culture; le *colon*, aux champs.

L'économie politique distingue les peuples *agriculteurs* des peuples ou chasseurs ou pasteurs.

L'économie civile distingue la classe des *cultivateurs* de celle des

propriétaires et de la classe industrieuse. Les riches *cultivateurs* font seuls les riches états.

L'économie rurale distingue les simples *colons* des forts *cultivateurs*, et elle les voit à regret fourmiller, dans la décadence des empires, sur les ruines de ces derniers. Les pauvres *colons*, sans avances sans lumières, sans ressources, font les états pauvres. (R.)

55. Aide, Secours, Appui.

Un *aide* nous sert dans les travaux ; un *secours*, contre les dangers ; un *appui*, dans tous les temps.

Un *appui* est ce que demande l'être trop faible pour la situation où il est placé ; un *secours*, ce qu'implore l'être trop faible contre l'ennemi qui l'attaque ; un *aide*, ce que réclame l'être trop faible, relativement à la tâche dont il est chargé. L'homme, dans sa faiblesse, a recours à la religion pour lui servir d'*appui* dans les traverses de la vie, de *secours* contre les passions, d'*aide* dans ses efforts pour parvenir à la vertu.

Le besoin d'un *appui* n'indique que la faiblesse ; le besoin d'un *aide* y joint l'idée de l'action ; le besoin d'un *secours* emporte celle de la crainte. Un porte-faix cherche un *appui* lorsqu'il ne peut plus soutenir le fardeau dont il est chargé ; il a besoin d'un *aide* pour le déposer au lieu où il doit être ; mais il ne demande du *secours* que lorsqu'il se voit en danger de le laisser tomber.

L'*appui* ne sert pas toujours, mais doit toujours être prêt au besoin ; l'*aide* ne doit pas se relâcher d'activité tant que dure l'action qui le nécessite ; le *secours* peut n'être que momentané. Ainsi l'*appui* que l'on prête au faible consiste à le soutenir dès que l'occasion se présente ; on *aide* habituellement le malheureux à qui son travail ne suffit pas pour gagner sa vie ; on *secourt* en passant l'indigent près de mourir de faim.

L'*appui* n'indiquant que la faiblesse, soit au physique, soit au moral, peut s'appliquer aux choses inanimées ; l'*aide*, nécessitant l'action, ne se dit que des êtres agissants ; le *secours*, qui suppose le danger, s'applique à toutes choses susceptibles d'y succomber. Ainsi l'on vient à l'*appui* d'une assertion, à l'*aide* d'un homme, au *secours* d'un empire. (F. G.)

56. Aimer, Chérir.

Nous *aimons* généralement ce qui nous plaît, soit les personnes, soit toutes les autres choses ; mais nous ne *chérissons* que les personnes, ou ce qui fait, en quelque façon, partie de la nôtre, comme nos idées, nos préjugés, même nos erreurs et nos illusions.

Chérir exprime plus d'attachement, de tendresse et d'attention. *Aimer* suppose plus de diversité dans la manière. L'un n'est pas l'ob-

jet de précepte ni de prohibition ; l'autre est également ordonné et défendu par la loi, selon l'objet et le degré.

L'Évangile commande d'*aimer* le prochain comme soi-même, et défend d'aimer la créature plus que le Créateur.

On dit des coquettes, qu'elles bornent leur satisfaction à être *aimées* ; et des dévotes, qu'elles *chérissent* leur directeur.

L'enfant *chéri* est souvent celui de la famille qui *aime* le moins son père et sa mère. (*G.*)

57. Aimer mieux, Aimer plus.

L'idée de comparaison et de préférence qui est commune à ces deux phrases, les fait quelquefois confondre comme entièrement synonymes ; cependant elles ont des différences marquées.

Aimer mieux ne marque qu'une préférence d'option, et ne suppose aucun attachement ; *aimer plus* marque une préférence de choix et de goût, et désigne un attachement plus grand.

De deux objets dont on *aime mieux* l'un que l'autre, on préfère le premier pour rejeter le second ; mais de deux objets dont on *aime plus* l'un que l'autre, on n'en rejette aucun ; on est attaché à l'un et à l'autre, mais plus à l'un qu'à l'autre.

Une âme honnête et juste *aimerait mieux* être déshonorée par les calomnies les plus atroces, que de se déshonorer elle-même par la moindre des injustices, parce qu'elle *aime plus* la justice que son honneur même. (*G.*)

58. Air, Manières.

L'*air* semble être né avec nous ; il frappe à la première vue. Les *manières* viennent de l'éducation ; elles se développent successivement dans le commerce de la vie.

Il y a à toutes choses un bon *air* qui est nécessaire pour plaire : ce sont les belles *manières* qui distinguent l'honnête homme.

L'*air* dit quelque chose de plus fin ; il prévient. Les *manières* disent quelque chose de plus solide, elles engagent. Tel qui déplaît d'abord par son *air*, plaît ensuite par ses *manières*.

On se donne un *air*. On affecte des *manières*.

Les *airs* de grandeur que nous nous donnons mal à propos, ne servent qu'à faire remarquer notre petitesse, dont on ne s'apercevrait peut-être pas sans cela. Les mêmes *manières* qui siéent quand elles sont naturelles, rendent ridicules quand elles sont affectées.

Il est assez ordinaire de se laisser prévenir par l'*air* des personnes, ou en leur faveur, ou à leur désavantage ; et c'est presque toujours les *manières*, plutôt que les qualités essentielles, qui font qu'on est goûté dans le monde, ou qu'on ne l'est pas.

L'*air* prévenant et les *manières* engageantes sont d'un plus grand secours auprès des dames, que le mérite du cœur et de l'esprit.

On dit composer son *air*, étudier ses *manières*.

Pour être bon courtisan, il faut savoir composer son *air*, selon les différentes occurrences, et si bien étudier ses *manières*, qu'elles ne découvrent rien des véritables sentiments. (G.)

59. Air, Mine, Physionomie.

L'*air* dépend non-seulement du visage, mais encore de la taille, du maintien et de l'action. Ce mot est plus fréquemment employé pour ce qui regarde le corps, que pour ce qui regarde l'âme. L'*air* grave a beaucoup perdu de son prix; l'*air* avantageux en a pris la place.

La *mine* ne dépend quelquefois que du visage, et d'autres fois elle dépend aussi de la taille, selon qu'on applique ce terme, ou à quelque chose d'intérieur, ou au seul extérieur. L'humeur aigre n'est pas incompatible avec la *mine* douce. Un homme de bonne *mine* peut être un homme de peu de valeur.

La *physionomie* se considère dans le visage seul; elle a plus de rapport à ce qui concerne l'esprit, le caractère et les événements de l'avenir. Voilà pourquoi l'on dit une *physionomie* heureuse, une *physionomie* spirituelle. La plupart des hommes ont leur âme peinte dans leur *physionomie*. (G.)

60. Ais, Planche.

« Je ne connais point de mots plus synonymes que ces deux là, dit l'abbé Girard. La différence de genre n'en produit aucune dans le sens littéral. Tout ce que j'aperçois de propre à en distinguer le caractère, c'est dans le mot *planche*, une plus grande étendue de signification, avec un certain rapport au service, qui fait qu'il a des dérivés, et qu'on s'en sert dans le sens figuré; au lieu que celui d'*ais*, privé de tout accessoire, n'est employé que dans un sens littéral, et même si rarement, qu'il paraît vieillir.

» On fait des *ais* de toutes sortes de bois. On passe le ruisseau sur une *planche* : le baptême est la première *planche* qui sauve l'homme du naufrage général causé par le péché d'Adam; et la pénitence est la seconde *planche* pour le tirer de sa chute particulière, et le conduire au port du salut.

» Il me semble, dit M. Beauzée, que le mot *planche* désigne principalement la forme longue et plane d'un corps; de là vient qu'il y a des *planches* de cuivre, et qu'en termes de jardinage on appelle *planche* un espace de terre plus long que large, et séparé d'un espace pareil par un sentier. Le mot *ais* ne peut se dire que de *planches* de bois,

et il renferme en outre dans la signification l'idée spéciale d'une destination particulière. »

Je remarque que les relieurs, les imprimeurs, les fondeurs, les vitriers, appellent quelquefois, sans addition, *ais* des pièces de bois longues, larges et peu épaisses, qui leur servent à divers usages, ce qui sous-entend l'idée de service.

Ais est donc plutôt le mot propre et générique : la *planche* paraît être une espèce d'*ais* d'une certaine largeur et d'une certaine longueur; sans quoi il faut modifier ce mot par un diminutif, et dire *planchette* ou petite *planche*.

L'*ais*, considéré dans sa largeur, ou employé dans ce sens pour servir par sa surface même, comme dans une table, des tablettes, un plancher, etc., est proprement une *planche;* s'il ne sert qu'à serrer ou contenir, s'il est placé de champ, il n'est qu'un *ais*. Il me semble que c'est là le principal office des *ais* dans les arts que nous venons de nommer. Boileau dit fort bien que des *ais serrés* forment la clôture du chapitre dans le chœur; on dit : *renfermé entre quatre ais*, pour dire *dans une bière*. (G.)

61. Aise, Content, Ravi.

Ils expriment la situation agréable de l'âme avec une sorte de gradation, où le premier, comme plus faible, se fait ordinairement appuyer de quelque augmentatif. Cette gradation me paraît avoir sa cause dans le plus ou moins d'intimité qu'ont avec l'âme les choses qui lui procurent de l'agrément.

Nous sommes bien *aises* des succès qui ne nous regardent qu'indirectement. L'accomplissement de nos propres désirs, dans ce qui nous concerne personnellement, nous rend *contents*. La forte impression du plaisir fait que nous sommes *ravis*. Lorsqu'on est affecté de basse jalousie, on n'est jamais fort *aise* du bonheur d'autrui. Il ne suffit pas toujours pour être *content*, d'avoir obtenu ce qu'on souhaitait, il faut encore voir au delà l'espérance d'un progrès flatteur. On est *ravi* dans un temps de ce qui ne touche pas dans un autre (G.)

62. Aisé, Facile.

« Ils marquent l'un et l'autre, dit l'abbé Girard, ce qui se fait sans peine; mais le premier de ces mots exclut proprement la peine qui naît des obstacles et des oppositions qu'on met à la chose; et la seconde exclut la peine qui naît de l'état même de la chose. Ainsi l'on dit que l'entrée est *facile*, lorsque personne n'arrête au passage; et qu'elle est *aisée*, lorsqu'elle est large et commode à passer. Par la raison de cette même énergie, on dit d'une femme qui ne se défend pas, qu'elle est *facile*, et d'un habit qui ne gêne pas, qu'il est *aisé*.

« Il est mieux, ce me semble, de se servir du mot *facile*, en dénommant l'action ; et de celui d'*aisé*, en exprimant l'événement de cette action ; de sorte que je dirai d'un port commode, que l'abord en est *facile*, et qu'il est *aisé* d'y aborder. »

Facile suppose donc une intelligence ; *aisé* s'arrête à l'opération : celui-ci n'a point d'autres rapports ; l'autre a un rapport particulier avec la puissance. Une chose est donc *aisée* en elle-même, quand elle nous laisse sans gêne, au large, à l'aise, avec liberté, commodément. Une chose est *facile* par rapport à nous, quand nous pouvons la faire, quand elle est faisable, sans peine, sans effort, sans beaucoup de travail.

On dit qu'un habit est *aisé*, et non pas *facile*, lorqu'il ne gêne pas.

Un chemin est *facile* lorsqu'on le trouve sans peine ; lorsqu'on y marche sans peine, il est *aisé*. *Facile* annonce, dans la première phrase, une opération de l'esprit ; dans la seconde, *aisé* ne marque que l'exercice du corps.

Une chose ne vous paraît pas *facile*, quand vous croyez y voir des difficultés ; quand elle a des difficultés, elle n'est pas *aisée*.

Les manières, les airs, une taille sont *aisés*, c'est-à-dire que leurs mouvements sont libres, dégagés, sans contrainte : le cœur, l'humeur, le caractère sont *faciles*, c'est-à-dire disposés à faire des actes de bonté, d'indulgence.

Tout est *facile* au génie, c'est une grande puissance ; l'habitude rend tout *aisé*, elle exerce.

Il est souvent plus *facile* d'obtenir une grâce de quelqu'un, qu'il n'est *aisé* de parvenir jusqu'à lui. (G.)

63. Aises, Commodités.

Les *aises* disent quelque chose de voluptueux, et qui tient de la mollesse. Les *commodités* expriment quelque chose qui facilite les opérations ou la satisfaction des besoins, et qui tient de l'opulence.

Les gens délicats et valétudinaires aiment leurs *aises*. Les personnes de goût, et qui s'occupent, recherchent leurs *commodités*. (G.)

64. Ajouter, Augmenter.

On *ajoute* une chose à une autre. On *augmente* la même. Le mot *ajouter* fait entendre qu'on *joint* des choses différentes, ou que, si elles sont de la même espèce, on les *joint* de façon qu'elles ne sont pas confondues ensemble, et qu'on les distingue encore l'une de l'autre après qu'elles sont *jointes*. Le mot *augmenter* marque qu'on rend la chose ou plus grande ou plus abondante, par une addition faite de façon que ce qu'on y *joint* se confonde et ne fasse avec elle qu'une seule et même chose, ou que du moins le tout ensemble ne

soit considéré, après la jonction, que sous une idée identique. Ainsi l'on ajoute une seconde mesure à la première, et un nouveau corps de logis à l'ancien ; mais on *augmente* la dose et la maison.

Bien des gens ne se font pas scrupule, pour *augmenter* leur bien, d'y *ajouter* celui d'autrui.

Ajouter est toujours un verbe actif; mais *augmenter* est d'usage dans le sens neutre, comme dans le sens actif.

Notre ambition *augmente* avec notre fortune; nous ne sommes pas plutôt revêtus d'une dignité, que nous pensons à y en *ajouter* une autre (G.)

65. Ajustement, Parure.

Ce qui appartient à l'habillement complet, quel qu'il soit, simple ou orné, est *ajustement*. Ce qu'on ajoute d'apparent et de superflu, est *parure*. L'un se règle par la décence et la mode ; l'autre par l'éclat et la magnificence.

Un ajustement de goût est plus avantageux à la beauté que de riches *parures*.

Il faut être propre et régulier dans son *ajustement*, sans y paraître trop attentif. L'amour et la *parure* font l'occupation du commun des femmes (G.)

66. Alarme, Terreur, Effroi, Frayeur, Épouvante, Crainte, Peur, Appréhension.

Termes qui désignent tous les mouvements de l'âme, occasionnés par l'apparence ou la vue du danger.

L'*alarme* naît de l'approche inattendue d'un danger apparent ou réel, qu'on croyait d'abord éloigné.

La *terreur* naît de la présence d'un événement, ou d'un phénomène que nous regardons comme le pronostic et l'avant-coureur d'une grande catastrophe. La *terreur* suppose une vue moins distincte du *danger* que l'*alarme*, et laisse plus de jeu à l'imagination, dont le prestige ordinaire est de grossir les objets. Aussi l'*alarme* fait-elle courir à la défense, et la *terreur* fait-elle jeter les armes. L'*alarme* semble encore plus intime que la *terreur* : les cris nous *alarment*, les spectacles nous impriment de la *terreur* ; on porte la *terreur* dans l'esprit, et l'*alarme* au cœur.

L'*effroi* et la *terreur* naissent l'un et l'autre d'un grand danger; mais la *terreur* peut être panique, et l'*effroi* ne l'est jamais. Il semble que l'*effroi* soit dans les organes, et que la *terreur* soit dans l'âme. La *terreur* a saisi les esprits; les sens sont glacés d'*effroi* : un prodige répand la *terreur*, la tempête glace d'*effroi*.

La *frayeur* naît ordinairement d'un danger apparent et subit : Vous

m'avez fait *frayeur*. Mais on peut être *alarmé* sur le compte d'un autre ; et la *frayeur* nous regarde toujours en personne. Si l'on a dit à quelqu'un : le danger que vous alliez courir m'*effrayait*, on s'est mis alors à sa place. La *frayeur* suppose un danger plus subit que l'*effroi*, plus voisin que l'*alarme*, moins grand que la *terreur*.

L'*épouvante* a son idée particulière ; elle naît, je crois, de la vue des difficultés à surmonter pour réussir, et de la vue des suites terribles d'un mauvais succès. (*Encycl.*, I. 227.) Le projet de la fameuse conjuration contre la république de Venise aurait *épouvanté* tout autre que le marquis de Bédemar, dont le génie puissant planait au-dessus de toutes les difficultés.

La *crainte* naît de ce que l'on connaît la supériorité de la cause qui doit décider de l'événement. La *peur* vient d'un amour excessif de sa propre conservation, et de ce que, connaissant, ou croyant connaître la supériorité de la cause qui doit décider de l'événement, on est convaincu qu'elle se décidera pour le mal. On *craint* un méchant homme, on a *peur* d'une bête farouche. Il est juste de craindre Dieu, parce que c'est reconnaître sa supériorité infinie en tout genre, et avouer notre faiblesse ; mais avoir *peur*, c'est en quelque sorte blasphémer, parce que c'est méconnaître celui de ses attributs dont il semble lui-même se glorifier le plus, sa bonté toujours miséricordieuse.

L'*appréhension* est une inquiétude qui naît simplement de l'incertitude de l'avenir, et qui voit le même degré de possibilité au bien et au mal. (B.)

L'*alarme* naît de ce qu'on apprend ; l'*effroi*, de ce qu'on voit ; la *terreur*, de ce qu'on imagine ; la *frayeur*, de ce qui surprend ; l'*épouvante*, de ce qu'on présume ; la *crainte*, de ce qu'on sait ; la *peur*, de l'opinion qu'on a ; et l'*appréhension*, de ce qu'on attend.

La présence subite de l'ennemi donne l'*alarme* ; la vue du combat cause l'*effroi* ; l'égalité des armes tient dans l'*appréhension* ; la perte de la bataille répand la *terreur* ; les suites jettent l'*épouvante* parmi les peuples et dans les provinces : chacun *craint* pour soi ; la vue du soldat fait *frayeur* ; on a *peur* de son ombre. (*Encycl.* ibid.)

67. Alarmé, Effrayé, Épouvanté.

Ces mots désignent en général l'état actuel d'une personne qui craint, et qui témoigne sa crainte par des signes extérieurs. *Épouvanté* est plus fort qu'*effrayé*, et celui-ci qu'*alarmé*.

On est *alarmé* d'un danger qu'on craint ; *effrayé* d'un danger passé qu'on a couru sans s'en apercevoir ; *épouvanté* d'un danger pressant.

L'*alarme* produit des efforts pour éviter le mal dont on est menacé :

l'effroi se borne à un sentiment vif et passager; l'*épouvante* est plus durable, et ôte presque toujours la réflexion. (*Encycl.* V. 412.)

68. Allégir, Amenuiser, Aiguiser.

Termes communs à presque tous les arts mécaniques. *Allégir* et *amenuiser* se disent généralement de la diminution qui se fait dans tous les sens au volume d'un corps; avec cette différence, qu'*allégir* se dit des grosses pièces comme des petites, et qu'*amenuiser* ne se dit guère que des petites. On *allégit* un arbre ou une planche, en ôtant partout de son épaisseur; mais on n'*amenuise* que la planche, et non pas l'arbre.

Aiguiser ne se dit que des bords ou du bout : des bords, quand on les met à tranchant sur une meule; du bout, quand on le rend aigu avec la lime, le marteau et le tranchant, selon la manière et la destination du corps. On *aiguise* un rasoir, une épingle, un pieu, un bâton.

On *allégit*, en diminuant sur toutes les faces un corps considérable : on en *amenuise* un petit, en le diminuant davantage par une seule face : on l'*aiguise* par les extrémités. Ainsi on *allégit* une poutre; on *amenuise* une volige; on *aiguise* un couteau par l'un de ses bords, un grattoir par les deux, une épée par la pointe, un bâton par le bout ou par les deux bouts. (*Encycl.* II. 356.)

69. Être allé, Avoir été.

Ces deux expressions font entendre un transport local; mais la seconde le double. Qui *est allé*, a quitté un lieu pour se rendre dans un autre; qui *a été*, a de plus quitté cet autre lieu où il s'était rendu.

Tous ceux qui *sont allés* à la guerre n'en reviendront pas. Tous ceux qui *ont été* à Rome n'en sont pas meilleurs.

Céphise *est allée* à l'église, où elle sera moins occupée de Dieu que de son amant. Lucinde *a été* au sermon, et n'en est pas devenue plus charitable pour sa voisine. (G.)

Il n'arrive pas qu'on dise, *il a été* pour *il est allé*, mais souvent on dit il *est allé* pour *il a été*, ce qui est une faute assez considérable. Combien de gens disent : *Je suis allé* le voir, *je suis allé* lui rendre visite, pour *j'ai été* le voir, *j'ai été* lui rendre visite. La règle qu'il y a à suivre en cela est que toutes les fois qu'on suppose le retour du lieu, il faut dire : *il a été*, *j'ai été*; et lorsqu'il n'y a point de retour, il faut dire : *il est allé*, *je suis allé*. (ANDRY.)

70. Aller à la rencontre, Au-devant.

On *va à la rencontre* ou *au-devant* de quelqu'un, dans l'intention d'être plus tôt auprès de lui; c'est l'idée commune de ces deux expressions, et voici en quoi elles diffèrent :

74. Amant, Amoureux.

Il suffit d'aimer pour être *amoureux*. Il faut témoigner qu'on aime pour être *amant*.

On devient *amoureux* d'une femme dont la beauté touche le cœur. On se fait *amant* d'une femme dont on veut se faire aimer ; les tendres sentiments naissent en foule dans un homme *amoureux*, les airs passionnés paraissent avec ménagement dans les manières d'un *amant*.

On est souvent très *amoureux* sans oser paraître *amant*. Quelquefois on se déclare *amant* sans être *amoureux*.

C'est toujours la passion qui rend *amoureux* ; alors la possession de l'objet est l'unique fin qu'on se propose. La raison ou l'intérêt peut rendre *amant* ; alors un établissement honnête ou quelque avantage particulier est le but où l'on tend.

Il est difficile d'être *amoureux* de deux personnes en même temps ; il n'y a que la Philis de Scire qui se soit trouvée dans le cas d'être *amoureuse* de deux hommes, jusqu'à ne pouvoir donner ni de préférence, ni de compagnon à l'un des deux. Mais il n'est pas rare de voir un *amant* servir tout à la fois plusieurs maîtresses ; on en a même vu qui ont poussé le goût de la pluralité jusque dans le mariage. On peut aussi être *amoureux* d'une personne et *amant* de l'autre ; on parle à celle que l'intérêt engage à rechercher, tandis qu'on soupire pour celle qu'on ne peut avoir, ou qu'il ne convient pas d'épouser.

L'assiduité détermine l'occasion à favoriser les desseins d'un homme *amoureux*. Les richesses donnent à l'*amant* de grands avantages sur ses rivaux.

Amoureux désigne encore une qualité relative au tempérament ; un penchant dont le terme *amant* ne réveille point l'idée. On ne peut empêcher un homme d'être *amoureux* ; il ne prend guère le titre d'*amant* qu'on ne le lui permette. (*Encycl.* 1. 316.)

J'ajoute, au hasard de rougir de la remarque, que le mot d'*amant* est substantif, que celui d'*amoureux* est adjectif, et qu'il n'y a que le bas peuple qui dise mon *amoureux*, pour dire mon *amant*. Mais je dois cette déférence à un célèbre académicien, qui a observé que le rang de synonymes pourrait faire croire qu'on les met dans la même classe grammaticale, dont l'instruction, n'ayant aucun rapport à la délicatesse du sens et à la précision des idées, n'est nullement de mon district. (G.)

75. Amant, Galant.

Il me semble que le mot *galant*, dans le sens où il est synonyme avec *amant*, n'est plus si en usage qu'il l'était autrefois, et que celui-ci s'est seul emparé de la place. Je ne doute pas que la préférence ne

vient des idées accessoires qui les caractérisent, et qui représentent un *amant* comme quelque chose de plus permis et de plus honnête que n'est un *galant* : car le premier parle au cœur, et ne demande qu'à être aimé ; le second s'adresse au corps et veut être favorisé. On peut être l'un et l'autre sans aimer véritablement, et uniquement par des vues d'intérêt. Une laide fille qui est riche, est sujette à trouver de tels *amants ;* et une vieille femme qui paie, peut avoir de pareils *galants*.

Un homme se fait *amant* d'une personne qui lui plaît : il devient le *galant* de celle à qui il plaît : dans le premier cas, il peut n'avoir aucun retour ; dans le second cas, il en a toujours.

Les *amants* font honneur aux dames, et flattent leur amour-propre ; elles ne les souffrent souvent que par vanité, et demandent en eux de la constance. Les *galants* leur font plaisir, et fournissent matière à la chronique scandaleuse ; elles se les donnent par choix, et veulent qu'ils soient discrets.

Une fille bien élevée ne doit jamais souffrir auprès d'elle d'autres *amants* que ceux que ses parents agréent. Une femme adroite et prudente sait mettre son *galant* au rang des amis de son mari. (G.)

76. Amasser, Entasser, Accumuler, Amonceler.

On commence par *amasser*, ensuite on *accumule ;* c'est pourquoi l'on dit *amasser* du bien, *accumuler* des richesses. Autant qu'il est sage d'*amasser* pour jouir, autant y a-t-il de sottise à se priver de la jouissance pour *accumuler*.

L'*amas* est l'assemblage d'une certaine quantité de choses de même nature ; on *amasse* du fruit, de l'argent, des provisions, etc. Le *tas* est un *amas* élevé et serré de certaines choses mises les unes sur les autres ; on *entasse* sous sur sous, des livres, des marchandises, avec ordre ou en désordre. L'*accumulation* ajoute à l'*entassement* l'idée de plénitude, d'abondance toujours croissante ; on *accumule* des richesses, des héritages, des arrérages, crime sur crime. Le *monceau* ajoute à ces idées celle de volume, de grandeur, de désordre, de confusion ; on *amoncèle* toutes sortes de choses mêlées, des ruines, des cadavres.

Au figuré, la prévoyance *amasse*, l'avarice *entasse*, l'avidité insatiable *accumule*, et après avoir *accumulé*, elle *amoncèle*.

Qui n'*amasse* pas, s'expose à manquer de la chose ; qui l'*entasse*, s'en prive ; qui l'*accumule*, la dérobe ; qui l'*amoncèle*, la détruit.

Amassons des connaissances. N'*entassons* pas l'érudition. *Accumulons* tous les genres de preuves, si nous parlons à tous les genres d'esprits. *Amoncelez* les richesses, si vous voulez être toujours pauvres et malheureux. (R.)

77. Ambassadeur, Envoyé, Deputé.

Les *ambassadeurs* et les *envoyés* parlent et agissent au nom de leurs souverains, avec cette différence que les premiers ont une qualité représentative attachée à leur titre, et que les seconds ne paraissent que comme simples ministres autorisés, et non représentants. Les *députés* peuvent être adressés à des souverains ; mais ils n'ont de pouvoir et ne parlent qu'au nom de quelque société subalterne ou corps particuliers.

Les fonctions d'*ambassadeur* et d'*envoyé* tiennent au ministre ; celles de *député* sont dans l'ordre d'agent.

La magnificence convient à l'*ambassadeur*. L'habileté dans la négociation fait le mérite de l'*envoyé*. Le talent semble devoir être le partage du *député*. (G.)

78. Ambiguité, Double sens, Équivoque.

L'*ambiguïté* a un sens général susceptible de diverses interprétations ; ce qui fait qu'on a peine à démêler la pensée de l'auteur, et qu'il est même quelquefois impossible de la pénétrer au juste. Le *double sens* a deux significations naturelles et convenables : par l'une, il se présente littéralement, pour être compris de tout le monde ; et par l'autre, il fait une fine allusion, pour n'être entendu que de certaines personnes. L'*équivoque* a deux sens : l'un naturel, qui paraît être celui qu'on veut faire entendre, et qui est effectivement entendu de ceux qui écoutent ; l'autre détourné, qui n'est entendu que de la personne qui parle, et qu'on ne soupçonne pas même pouvoir être celui qu'elle a intention de faire entendre.

Ces trois façons de parler sont, dans l'occasion, des subterfuges adroits pour cacher sa véritable pensée ; mais on se sert de l'*équivoque* pour tromper, de l'*ambiguïté* pour ne pas trop instruire, et du *double sens* pour instruire avec précaution.

Il est bas et indigne d'un honnête homme d'user d'*équivoque* : il n'y a que la subtilité d'une éducation scolastique qui puisse persuader qu'elle soit un moyen de sauver du naufrage sa sincérité ; car dans le monde elle n'empêche pas de passer pour menteur ou pour malhonnête homme, et elle y donne de plus un ridicule d'esprit très-méprisable. L'*ambiguïté* est peut-être plus souvent l'effet d'une confusion d'idées, que d'un dessein prémédité de ne point éclairer ceux qui écoutent : on ne doit en faire usage que dans les occassions où il est dangereux de trop instruire. Le *double sens* est d'un esprit fin : la malignité et la politesse en ont introduit l'usage ; il faudrait seulement que ce ne fût jamais aux dépens de la réputation du prochain. (G.)

79. Ame faible, Cœur faible, Esprit faible.

Le *faible* du *cœur* n'est point celui de l'*esprit ;* le *faible* de l'*âme* n'est point celui du *cœur*. Une *âme faible* est sans ressort et sans action; elle se laisse aller à ceux qui la gouvernent. Un *cœur faible* s'amollit aisément, change facilement d'inclinations, ne résiste point à la séduction, à l'ascendant qu'on veut prendre sur lui, et peut subsister avec un esprit fort ; car on peut penser fortement, et agir faiblement. L'*esprit faible* reçoit les impressions sans les combattre, embrasse les opinions sans examen, s'effraie sans cause, tombe naturellement dans la superstition. (*Encyclopédie*, VII, 27.)

80. Amendement, Correction, Réforme.

Le mot de *correction* désigne l'action par laquelle on s'attache à détruire, à redresser une défectuosité quelconque, à ramener à l'ordre ce qui s'en était écarté. *Amendement*, changement en bien opéré dans un ordre de choses vicieux. *Réforme*, état d'une chose rétablie dans l'ordre où elle doit être.

Ainsi on s'applique à la *correction* de ses défauts ou de ceux d'un autre; il en résulte quelquefois un *amendement* dans le caractère qui peut conduire à la *réforme*. En travaillant à la *correction* des abus, on obtient un *amendement* dans la situation des peuples, et on peut parvenir à la *réforme* de l'état.

La *correction* peut être complète, ou insuffisante, ou même inutile, selon que l'action a produit plus ou moins d'effet, ou n'en a produit aucun. L'*amendement* peut être complet ou incomplet, selon que le changement aura été plus ou moins considérable. La *réforme* est nécessairement absolue. Ainsi un enfant peut avoir reçu une *correction*, et n'être pas corrigé, parce que l'effet de la *correction* dépend de celui qui la reçoit autant que de celui qui l'applique. Un libertin peut faire remarquer de l'*amendement* dans sa conduite, sans que sa conduite soit encore bonne, parce qu'elle n'a subi qu'une partie des changements nécessaires; mais une fois dans la *réforme*, il est tout-à-fait changé.

La *correction*, lorsqu'elle s'applique aux choses, emporte ordinairement l'idée de *réforme*, parce que la chose étant purement passive, reçoit de l'action tout l'effet qu'elle peut produire. Ainsi un passage auquel on a fait une *correction* juste, est un passage corrigé. Dans ce cas, le résultat nécessaire de l'action se confond avec l'action elle-même, et s'attribue même souvent par extension à l'objet auquel l'action s'applique : ainsi on dit la *correction* du style, pour exprimer la qualité d'un style corrigé, châtié, c'est-à-dire qui a reçu toute la *correction* dont il est susceptible. *Réforme*, dans le sens naturel du mot,

ne devrait s'appliquer qu'à l'objet dans lequel on a rétabli l'ordre, auquel on a donné une forme plus régulière ; mais on l'a appliqué par extension à tous les objets déplacés par cet ordre nouveau : ainsi la *réforme* d'un domestique est la suite de la *réforme* établie dans la maison dont il faisait partie. Un officier reçoit sa *réforme*, c'est-à-dire sa part de la *réforme* établie dans son corps.

En appliquant ces mots à l'homme lui-même, *correction* ne s'emploie qu'en parlant des défauts ; l'*amendement* peut avoir lieu sur tout ce qui constitue son être moral ; la *réforme* ne se dit que du caractère ou de la conduite. (F. G.)

81. Amitié, Amour, Tendresse, Affection, Inclination.

Ce sont des mouvements du cœur favorables à l'objet vers lequel ils se portent, et distingués entre eux, ou par le principe qui les produit, ou par le but qu'ils se proposent, ou par le degré de forces qu'ils ont.

Les deux premiers l'emportent sur les autres par la véhémence du sentiment, ce qui leur donne plus d'action ; avec cette différence que l'*amour* agit avec plus de vivacité, et l'*amitié* avec plus de fermeté et de constance. Celle-ci triomphe quelquefois dans la concurrence, mais bien plus rarement que l'autre, qui prend toujours le dessus chez les âmes vulgaires, et ne souffre d'être dominé par l'*amitié* que chez les personnes essentiellement raisonnables et vertueuses.

L'*amitié* se forme avec le temps, par l'estime, par la convenance des mœurs et par la sympathie de l'humeur. Elle se propose cette douceur de la vie, qui se trouve dans un commerce sûr, dans une confiance bien placée, et dans une ressource assurée de consolation et d'appui au besoin. Sa conduite n'a rien dont on puisse rougir ; ses liens sont gracieux ; sa manifestation est héroïque.

L'*amour* se forme sans examen et sans réflexion ; il est, pour l'ordinaire, l'effet d'un coup d'œil, et surprend le cœur au moment qu'on s'y attend le moins ; il se nourrit des espérances flatteuses d'une parfaite satisfaction et d'une suprême volupté, suggérées par les sens. Cherchant à se cacher, il se montre involontairement ; ses mouvements sont quelquefois convulsifs, et paraissent, aux yeux des indifférents, tantôt extravagants, tantôt ridicules. C'est une cause assez fréquente de sottises pour soi-même, et d'injustice envers les autres.

L'*ami* souffre l'*amant* ; il n'en est point scandalisé, lorsque la conduite en est sage. Mais l'*amant* est toujours inquiet sur l'*ami* ; il le craint, il tâche de le ruiner ; et les novices, donnant dans le piége, perdent de solides *amis* pour se trop livrer à un *amant* jaloux qui les abandonne ensuite ; de sorte qu'au bout du temps, elles se trouvent privées et de l'un et de l'autre.

La *tendresse* est moins une action qu'une situation du cœur. Elle enlève la fierté, en amollit le courage, et va quelquefois jusqu'à la faiblesse : les femmes en sont plus susceptibles que les hommes. Son but paraît très-désintéressé, toute l'attention s'y portant vers l'objet, sans retour sur soi-même. La sensibilité en fait le caractère ; la joie, les larmes, en sont des suites assez fréquentes, et même les défaillances, selon les cas et l'état où se trouve ce qui excite ces mouvements de tendresse.

L'*affection* est moins forte et moins active que l'*amitié*, et plus tranquille que l'amour ; elle est la suite assez ordinaire de la parenté et de l'habitude ; elle rend la société gracieuse pour le goût qu'elle y fait prendre, et en bannit la gêne du pur cérémonial.

L'*inclination* n'est pas dans le cœur une situation décidée ni bien formée ; c'est plutôt une disposition à aimer qui vient de quelque chose qui plaît dans l'objet vers lequel elle se porte, et ce quelque chose est toujours à nos yeux un agrément, ou du corps, ou du caractère. Cultivée, elle peut devenir, ou *amour*, ou *amitié*, selon le goût des personnes et les circonstances de leur état et de leurs mœurs.

Le temps, qui ruine tout, fortifie l'*amitié*. Elle n'a guère d'autre terme que le tombeau, qui n'empêche pas même que la personne qui ne peut plus la sentir ne puisse continuer d'en être l'objet, tant que son *ami* lui survit.

L'*amour* s'use en vieillissant. Il est périodique, parce qu'il est tout au goût, que l'habitude émousse, et que la variété des objets rend le jouet du caprice.

La *tendresse* n'existe qu'autant que l'amour-propre se néglige. L'âge en rappelant les vieillards entièrement à eux-mêmes, leur fait perdre la sensibilité pour les autres.

Le commerce habituel soutient l'*affection ;* l'absence continuée la réduit à rien, ou à bien peu de chose.

L'*inclination* est une impression si légère, qu'elle passe presque au moment qu'on cesse de voir ; et si le mérite de l'objet, ou la découverte de quelque chose de flatteur, la soutient, elle ne reste pas longtemps à se transformer en quelqu'un de ces autres sentiments que je viens de définir. (G.)

82. Amour, Amourette.

La différence qu'il y a du sérieux au badin, à l'égard d'un même objet, fait celle de l'*amour* et de l'*amourette*. Celle-ci amuse simplement, et celui-là occupe.

L'*amour* fait tout l'esprit ou toute la sottise de la plupart des fem-

mes; les hommes d'un grand génie s'y livrent rarement, mais ils donnent souvent leur loisir aux *amourettes*. (G.)

83. Amour, Galanterie.

L'*amour* est plus vif que la *galanterie;* il a pour objet la personne; il fait qu'on cherche à lui plaire, dans la vue de la posséder, et qu'on l'aime autant pour elle-même que pour soi; il s'empare brusquement du cœur, et doit sa naissance à un je ne sais quoi d'indéfinissable qui entraîne les sentiments, et arrache l'estime avant tout examen et sans aucune information. La *galanterie* est une passion plus voluptueuse que l'*amour*, elle a pour objet le sexe; elle fait qu'on noue des intrigues dans le dessein de jouir, et qu'on aime plus pour sa propre satisfaction que pour celle de sa maîtresse; elle attaque moins le cœur que les sens, et doit plus au tempérament et à la complexion qu'au pouvoir de la beauté, dont elle démêle pourtant le détail et observe le mérite avec des yeux plus connaisseurs ou moins prévenus que ceux de l'*amour*.

L'un a le pouvoir de rendre agréables à nos yeux les personnes qui plaisent à celle que nous aimons, pourvu qu'elles ne soient pas du nombre de celles qui peuvent exciter notre jalousie; l'autre nous engage à ménager toutes les personnes qui sont capables de servir ou de nuire à nos desseins, jusqu'à notre rival même, si nous voyons jour à pouvoir en tirer avantage.

Le premier ne laisse pas la liberté du choix : il commande d'abord en maître et règne ensuite en tyran, jusqu'à ce que ses chaînes soient usées par la longueur du temps, ou qu'elles soient brisées par l'effort d'une raison puissante, ou par le caprice d'un dépit soutenu. La seconde permet quelquefois qu'une autre passion décide de la préférence : la raison et l'intérêt lui servent souvent de frein, et elle s'accommode aisément à notre situation et à nos affaires.

L'*amour* nous attache uniquement à une personne, et lui livre notre cœur sans aucune réserve; en sorte qu'elle le remplit entièrement, et qu'il ne nous reste que de l'indifférence pour toutes les autres, quelque beauté et quelque mérite qu'elles aient. La *galanterie* nous entraîne généralement vers toutes les personnes qui ont de la beauté ou de l'agrément, et nous unit à celles qui répondent à nos empressements et à nos désirs; de façon cependant qu'il nous reste encore du goût pour les autres.

Il semble que l'*amour* se plaise dans les difficultés : bien loin que les obstacles l'affaiblissent, ils ne servent d'ordinaire qu'à l'augmenter : on en fait toujours une de ses plus sérieuses occupations. Pour la *galanterie*, elle ne veut qu'abréger les formalités : le facile l'emporte souvent chez elle sur le difficile. Elle ne sert quelquefois que d'amusement. C'est peut-être par cette raison qu'il se trouve dans l'homme

un fonds plus inépuisable pour la *galanterie* que pour l'*amour ;* car il est rare de voir un premier *amour* suivi d'un second, et je doute qu'on ait jamais poussé jusqu'à un troisième ; il en coûte trop au cœur pour faire souvent de pareilles dépenses : mais les *galanteries* sont quelquefois sans nombre, et se succèdent jusqu'à ce que l'âge vienne en tarir la source.

Il y a toujours de la bonne foi dans l'*amour ;* mais il est gênant et capricieux : on le regarde aujourd'hui comme une maladie, ou comme un faible d'esprit. Il entre quelquefois un peu de friponnerie dans la *galanterie ;* mais elle est libre et enjouée : c'est le goût de notre siècle.

L'*amour* grave dans l'imagination l'idée flatteuse du bonheur dans l'entière et constante possession de l'objet qu'on aime ; la *galanterie* ne manque pas d'y peindre l'image agréable d'un plaisir singulier dans la jouissance de l'objet qu'on poursuit : mais ni l'un ni l'autre ne peignent alors d'après nature ; et l'expérience fait voir que leurs couleurs, quoique gracieuses, sont également trompeuses. Toute la différence qu'il y a, c'est que l'*amour* étant plus sérieux, on est plus piqué de l'infidélité de son pinceau, et que le souvenir des peines qu'il a données sert, en les voyant si mal récompensées, à nous dégoûter entièrement de lui : au lieu que la *galanterie* étant plus badine, on est moins sensible à la tricherie de ses peintures ; et la vanité qu'on a d'être venu à bout de ses projets, console de n'avoir pas trouvé le plaisir qu'on s'était figuré.

En *amour*, c'est le cœur qui goûte principalement le plaisir : l'esprit l'y sert en esclave, sans se regarder lui-même ; et la satisfaction des sens y contribue moins à la douceur de la jouissance, qu'un certain contentement dans l'intérieur de l'âme, que produit la douce idée d'être en possession de ce qu'on aime, et d'avoir les plus sensibles preuves d'un tendre retour. En *galanterie,* le cœur moins vivement frappé de l'objet, l'esprit plus libre pour se replier sur lui-même, et les sens plus attentifs à se satisfaire, y partagent le plaisir avec plus d'égalité : la jouissance y est plus agréable par la volupté que par la délicatesse des sentiments.

Lorsqu'on est trop tourmenté par les caprices de l'*amour*, on travaille à se détacher, et l'on devient indifférent. Quand on est trop fatigué par les exercices de la *galanterie,* on prend le parti de se reposer, et l'on devient sobre.

L'excès fait dégénérer l'*amour* en jalousie, et la *galanterie* en libertinage. Dans le premier cas, on est sujet à se troubler la cervelle ; dans le second, on est en danger de perdre la santé.

L'*amour* ne messied pas aux filles ; mais la *galanterie* ne leur convient nullement, parce que le monde ne leur permet que de s'attacher

et non de se satisfaire. Il n'en est pas ainsi à l'égard des femmes, on leur passe la *galanterie;* mais l'*amour* leur donne du ridicule. Il est à sa place qu'un jeune cœur se laisse prendre d'une belle passion : le spectateur, naturellement touché, s'intéresse assez volontiers à ce spectacle, et par conséquent n'y trouve point à blâmer; au lieu qu'un cœur soumis au joug du mariage, qui cherche encore à se livrer à une passion aussi tyrannique qu'aveugle, lui paraît faire un écart digne de censure ou de risée. C'est peut-être par cette raison qu'une fille peut, avec l'*amour* le plus fort, se conserver encore la tendre amitié de ceux de ses amis qui se bornent aux sentiments que produisent l'estime et le respect; et qu'il est bien difficile qu'une femme mariée, qui s'avise d'aimer quelqu'un de ce tendre et parfait *amour*, n'éloigne ses autres amis, ou qu'elle ne perde beaucoup de l'estime et de l'attachement qu'ils avaient pour elle. Cela vient de ce que, dans la première circonstance, l'*amour* parle toujours son ton, et jamais ne prend celui de la simple amitié : ainsi les amis, ne perdant rien de ce qui leur est dû, ne sont pas alarmés de ce qu'on donne à l'amant. Mais, dans la seconde circonstance, l'*amour* parle et se conduit sur l'un et l'autre ton; l'amant fait l'ami : de façon que les autres, s'ils ne sont écartés, sentent du moins diminuer la confiance, voient changer les manières, et ont leur part de l'indifférence universelle qui naît de ce nouvel attachement; ce qui suffit pour leur donner de justes alarmes; et plus leur amitié est délicate, noble et fondée sur l'estime, plus ils sont touchés de se voir ôter ce qu'ils méritent, pour être accordé le plus souvent à un étourdi que l'*amour* peint comme sage aux yeux d'une folle.

Le mystère est, pour une femme mariée, encore plus nécessaire dans le cas de l'*amour* que dans celui de la *galanterie*, parce que dans celui-ci elle risque seulement la réputation de sa vertu; et dans l'autre elle risque également celle de sa vertu et de son esprit; car on dit alors qu'elle n'est pas plus sage qu'une autre, mais qu'elle est plus novice.

On a dit que l'*amour* était propre à conserver les bonnes qualités du cœur, mais qu'il pouvait gâter l'esprit; et que la *galanterie* était propre à former l'esprit, mais qu'elle pouvait gâter le cœur. L'usage du monde justifie cet axiome en ce qui regarde l'esprit; l'*amour*, lui ôte et la liberté et le discernement, au lieu que la *galanterie* en fait jouer les ressorts. Pour le cœur, c'est toujours le caractère personnel qui en décide; ces deux passions s'y conforment dans les divers sujets qui en sont atteints : si l'une avait du désavantage à cet égard, ce serait sans doute l'*amour*, parce qu'étant plus violent que la *galanterie*, il excite plus la haine contre ceux qui le barrent ou qui lui occasionnent du mécontentement; et qu'étant aussi plus personnel, il fait agir avec plus d'indifférence envers tous ceux qui n'en sont point l'objet,

ou qui ne le flattent pas. La preuve en est dans l'expérience : on voit assez ordinairement une femme *galante* caresser son mari de bonne grâce, et ménager ses amis ; au lieu que ceux-ci deviennent insipides, et le mari un objet d'aversion, à une femme prise dans les filets de l'*amour*. On voit aussi plus de choix dans la *galanterie ;* c'est toujours, ou la figure, ou l'esprit, ou l'intérêt, ou les services, ou la commodité du commerce, qui déterminent : mais dans l'*amour* toutes ces choses manquent quelquefois à l'objet auquel on s'attache, et ses liens sont alors comme des miracles, dont la cause est également invisible et impénétrable. (G.)

M. l'abbé Girard a traité ces deux mots comme synonymes ; et il est certain que tous deux supposent la différence des sexes et l'inclination de l'un pour l'autre. Mais ils ont des différences si grandes et si marquées, que voici un écrivain qui prononce qu'ils ne sont pas synonymes. Sans adopter cette décision et sans l'approuver, je me contenterai de rapporter ici les distinctions sur lesquelles on l'a fondée. (B.)

La *galanterie* est l'enfant du désir de plaire, sans un attachement fixe qui ait sa source dans le cœur. L'*amour* est le charme d'aimer et d'être aimé.

La *galanterie* est l'usage de certains plaisirs qu'on cherche par intervalle, qu'on varie par dégoût et par inconstance. Dans l'*amour*, la continuité du sentiment en augmente la volupté, et souvent son plaisir s'éteint dans les plaisirs mêmes.

La *galanterie*, devant son origine au tempérament et à la complexion, finit seulement quand l'âge vient en tarir la source. L'*amour* brise en tout temps ses chaînes par l'effort d'une raison puissante, par le caprice d'un dépit soutenu, ou bien encore par l'absence ; alors il s'évanouit, comme on voit le feu matériel s'éteindre.

La *galanterie* entraîne vers toutes les personnes qui ont de la beauté ou de l'agrément, nous unit à celles qui répondent à nos désirs, et nous laisse du goût pour les autres. L'*amour* livre notre cœur sans réserve à une seule personne, qui le remplit tout entier ; en sorte qu'il ne nous reste que de l'indifférence pour toutes les autres beautés de l'univers.

La *galanterie* est jointe à l'idée de conquête, par faux honneur ou par vanité. L'*amour* consiste dans le sentiment tendre, délicat et respectueux ; sentiment qu'il faut mettre au rang des vertus.

La *galanterie* n'est pas difficile à démêler ; elle ne laisse entrevoir, dans toutes sortes de caractères, qu'un goût fondé sur les sens. L'*amour* se diversifie, selon les différentes âmes sur lesquelles il agit ; il règne avec fureur dans Médée, au lieu qu'il allume, dans les naturels doux, un feu semblable à celui de l'encens qui brûle sur l'autel.

Ovide tient les propos de la *galanterie*, et Tibulle soupire l'*amour*.

L'*amour* est souvent le frein du vice, et s'allie d'ordinaire avec les

vertus. La *galanterie* est un vice; car c'est le libertinage de l'espr de l'imagination et des sens: c'est pourquoi, suivant la remarque l'auteur de l'*Esprit des Lois*, les bons législateurs ont toujours bar le commerce de *galanterie* que produit l'oisiveté, et qui est cause q les femmes corrompent avant même que d'être corrompues, qui don un prix à tous les riens, rabaisse ce qui est important, et fait que l' ne se conduit que sur les maximes du ridicule que les femmes s'ente dent si bien à établir. (*Encycl.* XVII, 754.)

On a prétendu que la *galanterie* était le léger, le délicat, le perp tuel mensonge de l'*amour*. Mais peut-être l'*amour* ne dure-t-il que p les secours que la *galanterie* lui prête: ne serait-ce pas parce qu'e n'a pas lieu entre les époux que l'*amour* cesse ?

L'*amour* malheureux exclut la *galanterie*; les idées qu'elle insp demandent de la liberté d'esprit, et c'est le bonheur qui la donne.

Les hommes véritablement *galants* sont devenus rares: ils sembl avoir été remplacés par une espèce d'hommes avantageux, qui, ne m tant que de l'affectation dans ce qu'ils font, parce qu'ils n'ont point grâce, et que du jargon dans ce qu'ils disent, parce qu'ils n'ont po d'esprit, ont substitué l'ennui de la fadeur aux charmes de la *galan rie*. (*Encycl.* VII, 428).

84. Ampoulé, Emphatique, Boursouflé.

Trois qualités défectueuses d'un style qui cherche à s'élever p haut que ne comporte le sujet auquel il s'applique: le style *empha que*, en donnant une importance exagérée à des choses médiocres: style *boursouflé*, en traitant avec une magnificence outrée des cho simples; le style *ampoulé*, en se tenant à une élévation ridicule p traiter des choses communes.

Le style *emphatique* tient plus à la nature des pensées; le st *boursouflé* à la tournure des phrases; le style *ampoulé* au choix expressions.

Quelques grands écrivains ont eu de l'*emphase*; les esprits médioc sont aisément *boursouflés* et *ampoulés*.

Le style *emphatique* abonde en exclamations sentencieuses; le st *boursouflé* en images pompeuses; le style *ampoulé* ne se compose de grands mots.

On peut avoir dans le geste et la voix quelque chose d'*emphatiq* le ton de la déclamation peut être *boursouflé*; l'*ampoulé* ne s'appli qu'au discours. (F. G.)

85. Amuser, Divertir.

Amuser, c'est s'occuper légèrement l'esprit, de manière qu'on sente pas le poids du temps ou du travail: *divertir*, c'est occu

agréablement et plus fortement l'esprit, de manière qu'on ne sente, en quelque sorte, le temps, que par une succession de plaisirs soutenus. Le temps passe, quand on s'*amuse;* quand on se *divertit,* on jouit du temps. Le plaisir qui nous *amuse* est léger et frivole; le plaisir qui nous *divertit* est plus vif, plus fort, plus senti.

M. d'Alembert a, selon sa coutume, parfaitement distingué les nuances qui séparent ces deux termes. « *Divertir,* dans la signification propre du latin, ne signifie autre chose que détourner son attention d'un objet, en la portant sur un autre; mais l'usage présent a de plus attaché à ce mot une idée de plaisir qu'on prend à l'objet qui nous occupe. *Amuser,* au contraire, n'emporte pas toujours l'idée du plaisir; et quand cette idée s'y trouve jointe, elle exprime un plaisir plus faible que le mot *divertir.* Celui qui s'*amuse* peut n'avoir d'autre sentiment que l'absence de l'ennui; c'est là même tout ce qu'emporte le mot *amuser* pris dans sa signification rigoureuse : on va à la promenade pour s'*amuser,* à la comédie pour se *divertir.* On dira une chose que l'on sait pour tuer le temps; cela n'est pas fort *divertissant,* mais cela *amuse :* on dira aussi, cette pièce m'a assez *amusé,* mais cette autre m'a fort *diverti.*

« On ne peut pas dire d'une tragédie, qu'elle *amuse,* parce que le genre de plaisir qu'elle fait est sérieux et pénétrant, et qu'*amuser* emporte une idée de frivolité dans l'objet, et d'impression légère dans l'effet qu'elle produit : on peut dire que le jeu *amuse,* que la tragédie occupe, et que la comédie *divertit.* »

Ce qui *amuse* l'un *divertit* l'autre, selon la manière dont ils sont l'un et l'autre affectés.

> Un lecteur sage fuit un vain *amusement,*
> Et sait mettre à profit son *divertissement.* (Boileau.)

Avec des contes on vous *amuse;* avec des fêtes on vous *divertit.* On s'*amuse* de tout, mais on ne se *divertit* pas de tout. Il faut ou bien peu d'esprit ou bien de l'esprit, pour s'*amuser* de tout : il faut être bien malade d'esprit ou de corps, pour que rien ne nous *divertisse.*

A force de se *divertir,* on devient incapable de s'*amuser.* Les gros joueurs s'ennuient à jouer petit jeu; les liqueurs fortes ôtent le goût de tout autre boisson; l'habitude des grands plaisirs rend le plaisir insipide.

Le *divertissement,* s'il n'est pas assaisonné, dégénère en simple *amusement.*

« C'est une chose étrange, dit Pascal, que de considérer ce qui plaît aux hommes dans les jeux et les *divertissements.* Il est vrai qu'occupant l'esprit, ils le détournent du sentiment de ses maux; ce qui est réel : mais ils ne l'occupent que parce que l'esprit s'y forme un objet

imaginaire de passion auquel il s'attache.... Qu'on fasse, ajoute-t-il, jouer pour rien, tel homme qui passe sa vie sans ennui, en jouant tous les jours peu de chose, il ne s'y échauffera pas et s'y ennuira; ce n'est donc pas l'*amusement* seul qu'il cherche; un *amusement* languissant et sans passion l'ennuira. Il faut qu'il s'échauffe, qu'il se pique... qu'il se forme un objet de passion qui excite son désir, sa colère, sa crainte, son espérance. »

Notre esprit, malgré nous, se répand au dehors,
Et sur d'autres objets aime à porter sa vue.
De là viennent ces jeux, ces *divertissements*
Que tout le monde cherche avec des soins extrêmes,
Et qui ne sont au fond que des *amusements*
Dont tous les divers changements
Savent nous empêcher de penser à nous-mêmes.

On s'*amuse* assez bien seul; mais seul, on ne se *divertit* guère.

Les jeux tranquilles, sédentaires, froids, ne font guère qu'*amuser;* il faut quelque chose d'animé, de bruyant, de tumultueux, pour *divertir :* des lectures nous *amusent;* des danses nous *divertissent* (R.)

86. An, Année.

Un service particulièrement destiné au calcul, est l'accessoire qui caractérise et distingue le mot *an*. Voilà pourquoi il se place ordinairement dans les dates avec les nombres, et qu'il se trouve rarement avec les épithètes qualificatives. Au lieu que le mot *année* est plus propre à être qualifié, et ne figure pas de si bonne grâce avec les mêmes nombres.

Les *années* fertiles doivent, dans un état bien policé, empêcher la disette de se faire sentir dans les *années* stériles.

L'*année* heureuse est celle qu'on passe sans ennui et sans infirmité.

L'*an* me semble être un élément déterminé du temps, il est dans la durée, ce que le point est dans l'étendue. De là vient que l'on dit *an* pour marquer une époque, ainsi que pour déterminer l'étendue d'une durée. Comme on considère le point sans étendue, on envisage l'*an* sans attention à sa durée.

Mais l'*année* est envisagée comme étant elle-même la durée déterminée d'un *an*, et divisible en ses parties : l'*année* a douze mois, 365 jours, et quatre saisons. De là vient que l'on qualifie l'*année* par les événements qui en ont rempli la durée. (B.)

87. Ancêtres, Aïeux, Pères.

Ces expressions ne sont synonymes que lorsque, sans avoir égard à sa propre famille, on les applique en général et indistinctement aux

personnes de la nation, qui ont précédé le temps auquel nous vivons. Elles diffèrent en ce qu'il se trouve entre elles une gradation d'ancienneté; de façon que le siècle de *nos pères* a touché au nôtre, que nos aïeux les ont devancés, et que *nos ancêtres* sont les plus reculés de tous.

Les usages changent si promptement en France, que, si *nos pères* revenaient au monde, ils ne reconnaîtraient point l'éducation qu'ils ont donnée à leurs enfants, et *nos aïeux* imagineraient que des étrangers ont pris la place de leurs neveux. Quelque respectable que soit ce que nous tenons de *nos ancêtres*, il ne doit point l'emporter sur ce que dicte la raison.

Nous sommes descendants les uns des autres; mais si l'on veut particulariser cette descendance, il faut dire que nous sommes les enfants de *nos pères*, les neveux de *nos aïeux*, et la postérité de *nos ancêtres* (1). (B.)

88. Ancêtres, Prédécesseurs.

Chacun de ces mots désigne ceux à qui l'on succède dans un certain ordre; et c'est la différence de cet ordre qui fait celle de la signification des deux termes. Le premier est relatif à l'ordre naturel; le second, à l'ordre politique ou social. Nous succédons à nos *ancêtres* par voie de génération; leur sang coule dans nos veines. Nous succédons à nos *prédécesseurs* par la voie de fait et de substitution; leurs emplois ont passé de leurs mains dans les nôtres.

Les *ancêtres* d'un roi sont les hommes de qui il descend par le sang; ses *prédécesseurs* sont les rois qui ont occupé le même trône avant lui. Ainsi les rois de France, depuis Philippe-le-Hardi jusqu'à Henri III, sont les *prédécesseurs* de Henri IV, sans être ses *ancêtres*. Les princes de la maison de Bourbon, en remontant depuis Antoine, roi de Navarre, jusqu'à Robert, comte de Clermont, fils de saint Louis, sont les *ancêtres* de Henri IV, et non ses *prédécesseurs* sur le trône de France. (B.)

89. Anciennement, Jadis, Autrefois.

Ces mots désignent le temps passé, de façon qu'il ne tient plus au présent: mais *anciennement* le désigne comme reculé; *jadis*, comme simplement détaché, et n'est guère d'usage que dans le style familier de la narration; *autrefois* le désigne, non-seulement comme détaché

(1) Le lecteur me pardonnera si je lui rappelle à ce sujet cette belle strophe d'Horace (Od. III, vj, 45.)

Damnosa quid non imminuit dies?
Ætas parentum, *pejor* avis, *tulit*
Nos nequiores, mox daturos
Progenium *vitiosiorem*.

du présent, mais encore comme différent pour les accompagnements.

Il est aussi injuste de juger de ce qui se pratiquait *anciennement* par ce qui est aujourd'hui en usage, qu'il est ridicule de vouloir régler les usages présents par ce qui était *anciennement* observé. *Jadis* on pressait les convives à boire ; aujourd'hui on ne les y invite pas même. Les choses changent, selon les circonstances ; ce qui était bon *autrefois*, peut n'être plus à propos. (B.)

90. Ane, Ignorant.

On est *âne* par disposition d'esprit, et *ignorant* par défaut d'instruction. Le premier ne sait pas, parce qu'il ne peut apprendre ; et le second parce qu'il n'a point appris.

L'*âne* a pu s'appliquer à l'étude, mais son travail a été inutile. L'*ignorant* ne s'est pas donné cette peine.

A quoi bon parler science devant des *ânes?* leurs oreilles ne sont pas faites pour ce langage. Ce n'est pas toujours inutilement qu'on en parle devant des *ignorants ;* ils peuvent profiter de ce qu'on dit.

L'*ânerie* est un défaut qui vient de la nature du sujet, et l'*ignorance* est un défaut que la paresse entretient. Celle-ci est moins pardonnable ; mais celle-là rend plus méprisable.

Les *ânes,* pour l'ordinaire, ne connaissent ni ne sentent pas même le mérite de la science ; les *ignorants* se le figurent quelquefois tout autre qu'il n'est. (G.)

91. Anéantir, Détruire.

Ce qu'on *détruit* cesse de subsister, mais il en peut rester des vestiges ; ce qu'on *anéantit* disparaît tout-à-fait. Ce dernier mot a plus de force que l'autre, de façon que l'*anéantissement* est une *destruction* totale.

Détruire s'emploie ordinairement, dans le sens littéral, pour les choses composées et faisant corps par l'union de leurs parties ; *anéantir* ne se dit littéralement que de l'être simple dans les proportions de physique ; ailleurs, il a toujours un sens hyperbolique.

Le temps *détruit* tout. Conçoit-on que ce qui existe puisse être *anéanti?* C'est un plaisir de voir un orgueilleux *anéanti* par un plus superbe que lui. (G.)

92. Anesse, Bourrique.

On donne l'un ou l'autre de ces noms au même animal, selon l'aspect sous lequel on en parle : *ânesse* le présente, dans l'ordre de la nature, comme bête femelle propre à la génération et à donner du lait, dont les ordonnances de médecine ont rendu l'usage fréquent ; *bourrique* le présente, dans l'ordre des animaux domestiques, comme bête de charge

le premier n'a point d'acception figurée; le second est quelquefois métaphoriquement appliqué aux personnes ignares et non instruites, soit hommes, soit femmes. (G.)

93. Animal, Bête, Brute.

Il se trouve ici une différence réciproque dans l'étendue de la signification. Autant le premier de ces mots l'emporte sur le second dans un des districts du langage, autant, dans un autre district, le second l'emporte sur le premier; de sorte qu'ils deviennent également genre et espèce l'un de l'autre.

En langage dogmatique, *animal* indique le genre, et *bête* indique l'espèce.

En langage vulgaire, *animal*, se restreignant dans les bornes plus étroites, ne s'applique qu'à une partie de ce qui est compris sous le nom de *bête*; c'est-à-dire, à celles d'une certaine grandeur, et non aux plus petites. On dirait donc : Le lion est un *animal* dangereux, la puce est une petite *bête* très-incommode. Ces dénominations, employées au figuré, forment des invectives. Celle d'*animal* attaque la grossièreté des manières ou l'impertinence de la conduite; celle de *bête* attaque le manque d'esprit ou d'intelligence.

« *Bête*, dit M. Diderot, se prend souvent par opposition à un *homme*. L'homme a une âme, mais quelques philosophes n'en accordent pas aux *bêtes*.

« *Brute* est un terme de mépris qui ne s'applique qu'en mauvaise part. Il s'abandonne à son penchant comme la *brute*.

« *Animal* est un terme générique qui convient à tous les êtres organisés vivants. L'animal vit, agit, se meut de lui-même.

« Si on considère l'*animal* comme pensant, voulant, agissant, réfléchissant, on restreint sa signification à l'espèce humaine; si on le considère comme borné dans toutes les fonctions qui marquent de l'intelligence et de la volonté, et qui semblent lui être communes avec l'espèce humaine, on le restreint à la *bête*; si on considère la *bête* dans son dernier degré de stupidité, et comme affranchie des lois de la raison et de l'honnêteté, selon lesquelles nous devons régler notre conduite, nous l'appellerons *brute*. » (Encycl.)

Fixons l'idée rigoureuse de chacun de ces termes. L'*animal* est littéralement l'être qui *respire :* ce mot vient de *animus*, âme, souffle, respiration. La *bête* est l'être qui *mange :* ce mot vient de *ed, es, est*, manger. La *brute* est l'être qui *broute :* ce mot vient de la racine *bro, brou*, manger, broyer, restreinte à une manière particulière de manger.

Au figuré, nous renchérissons sur la qualification de *bête*, en disant *bête brute*, ou d'une personne qu'elle est *bête à manger du foin*.

Le mot *animal* désigne un règne particulier de la nature, par opposition à *végétal* et à *minéral*.

Le mot *bête* caractérise une classe d'animaux, par opposition à l'homme.

Le mot *brute* indique les sortes de *bêtes* les plus dépourvues de sentiment et livrées à l'instinct le plus grossier, par opposition à celles qui montrent de la connaissance, de l'intelligence, de la sensibilité.

Ces trois dénominations s'appliquent injurieusement à l'homme. Vous l'appellerez *animal*, pour lui reprocher les défauts ou les imperfections des purs animaux, mais surtout la grossièreté, la rudesse, la brutalité des manières et de la conduite. Vous l'appellerez *bête*, lorsque vous l'accuserez de déraison, d'incapacité, d'ineptie, de maladresse, de sottise, d'imbécillité. Vous l'appellerez *brute* dans le cas où vous voudrez peindre en un mot la déraison complète, l'extrême bêtise, la stupidité parfaite, et mieux encore l'aveugle *brutalité*, l'impétuosité féroce, la licence effrénée des penchants et des mœurs. (R.)

94. Annuler, Infirmer, Casser, Révoquer.

Les deux premiers de ces quatre mots s'appliquent uniquement aux actes qui font règle entre les hommes, et les deux derniers s'appliquent, non-seulement aux actes, mais encore aux personnes.

Annuler se dit pour toutes sortes d'actes, soit législatifs, soit conventionnels. Cette opération se fait par une disposition contraire, provenant, ou d'une autorité supérieure, ou de ceux même dont l'acte est émané.

Une obligation réciproque est *annulée* par les parties qui se la sont imposée, lorsqu'elles en conviennent; mais si l'acte d'obligation est authentique, il faut que celui qui l'*annule* le soit aussi.

Infirmer ne se dit que des actes législatifs, ou jugements prononcés par des juges subalternes; et le pouvoir d'*infirmer* n'appartient qu'au tribunal supérieur dans le ressort duquel se trouve situé l'inférieur. Ce terme ne s'adapte point aux arrêts des cours supérieures; aucun tribunal ne les *infirme*, mais celui d'en haut peut les *casser*. Les sentences du Châtelet et des Présidiaux étaient quelquefois *infirmées* par les arrêts du Parlement.

Casser renferme une idée accessoire d'ignominie lorsqu'on le dit des personnes en places; et lorsqu'il regarde les actes, il emporte une idée d'autorité souveraine. On casse un officier, un arrêt. Ce mot suppose toujours, par sa signification, l'exercice d'un pouvoir absolu, lors même qu'on s'en sert métaphoriquement dans cette expression, *casser aux gages*, qui s'applique souvent à un amant congédié, à un agent qu'on cesse d'employer, à un ami qu'on abandonne, et aux connaissances auxquelles on renonce.

Révoquer, c'est, quant aux personnes, leur ôter simplement, sans aucun accessoire d'ignominie, la place ou la dignité qu'on leur avait confiée; et quant aux actes, c'est déclarer qu'ils perdent leur vigueur et restent comme non avenus. Le droit de *révoquer* n'appartient qu'à celui qui a le droit d'établir. On *révoque* un intendant, un procureur, une loi, les pouvoirs donnés pour agir ou parler en son nom. (G.)

95. Antérieur, Antécédent, Précédent.

Antérieur signifie particulièrement ce qui *est*, l'existence, la manière relative d'exister : une édition *antérieure* à une autre *existait* auparavant.

Antérieur porte l'idée propre du temps plus *avancé* dans le passé, d'une priorité de temps appelée par cette raison *antériorité*. Par extension, il désigne une priorité de situation ou d'aspect. Nous disons *la face antérieure d'un bâtiment*, comme une *époque antérieure*.

Antécédent, quoique propre à marquer une priorité de temps, sert plutôt à indiquer une priorité d'ordre, de rang, de place, de position ou de marche, avec cette circonstance particulière, qu'il dénote un rapport d'influence, de dépendance, de connexité, de liaison établie entre l'un et l'autre objet. Ainsi, en logique, il marque le rapport du principe avec la conséquence : en théologie, celui d'un décret, d'une volonté qui influe sur un autre décret, ou sur une action : en mathématiques, celui d'une induction d'un terme à l'autre : en grammaire, celui d'un mot qui entraîne un régime ou demande un complément. Dans l'enthymème, le conséquent est tiré de l'*antécédent*; dans la proposition grammaticale, l'*antécédent* a une liaison nécessaire avec le *subséquent*, etc.

Précédent détermine une priorité ou de temps ou d'ordre; mais une priorité immédiate, de manière qu'un objet touche à l'autre sans aucun intermédiaire. L'événement *précédent* est celui qui est arrivé immédiatement avant celui dont on parle; tandis qu'un événement *antérieur* est seulement arrivé auparavant, et n'a qu'une priorité vague et indéterminée.

Antérieur et *précédent* sont du langage ordinaire; *antécédent* n'est que du langage didactique. Ce dernier est quelquefois employé substantivement, et les autres sont de purs adjectifs. (R.)

96. Antiphrase, Contre-vérité.

Façons d'énoncer le contraire de ce qu'on veut faire entendre. Les érudits ont fait savamment *antiphrase*; le bon Gaulois aurait dit bonnement *contre-phrase*, comme il a dit *contre-vérité*.

Si vous dites d'un homme qui fait une lâcheté, que c'est un brave homme, l'ironie est dans les mots ou la qualification; c'est une *anti-*

phrase. Si vous remerciez, dans les termes ordinaires, un ennemi du mauvais service qu'il vous a rendu, l'ironie est dans le fond même des choses; c'est une *contre-vérité.*

L'académie définit ainsi l'*antiphrase* et la *contre-vérité : L'antiphrase* est une *figure* par laquelle on emploie un mot ou une façon de parler dans un sens contraire à sa véritable signification; la *contre-vérité* est une *proposition* qu'on fait pour être entendue en un sens contraire à celui que portent les paroles. Votre intention fait donc la *contre-vérité,* et votre diction l'*antiphrase.* L'*antiphrase* est une figure, une figure de mots; la *contre-vérité* est une feinte, un jeu de pensées. Le savant connaît et découvre l'*antiphrase;* le peuple connaît et sent la *contre-vérité.* (R.)

97. Antre, Caverne, Grotte.

« Ce sont, dit l'abbé Girard, des retraites champêtres faites de la seule main de la nature, ou du moins à son imitation lorsque l'art s'en mêle, et dans lesquelles on peut se mettre à l'abri des injures du temps. Mais l'*antre* et la *caverne* présentent des retraites obscures et affreuses, qui ne semblent propres qu'à des bêtes fauves : au lieu que la *grotte* n'excluant ni la lumière ni même les ornements gracieux, quoique rustiques, peut être l'habitation de l'homme solitaire et sert souvent a orner les jardins. Le mot de *caverne* paraît enchérir sur celui d'*antre,* par la profondeur, par la clôture, et par un rapport plus formel à la férocité de celui qui peut y habiter. »

L'idée distinctive de l'*antre* est celle d'enfoncement, de profondeur; son aspect intérieur offre d'abord l'obscurité, une épaisse obscurité, une horreur effrayante : sa propriété relative est de dérober à la vue, d'environner de ténèbres, d'ensevelir comme au fond d'un puits.

L'idée distinctive de la *caverne* est celle de concavité, de voûte ou d'arc : son aspect intérieur offre d'abord un grand vide, un creux énorme, une large contenance et une clôture : sa propriété relative est de couvrir, enfermer, protéger ou défendre de tous côtés, mettre à couvert et à l'abri.

L'idée distinctive de la *grotte* est celle d'une cavité, d'un réduit, qui n'est par lui-même, ni aussi noir et enfoncé que l'*antre,* ni aussi creusé et vaste que la *caverne :* son aspect intérieur offre une petite *caverne,* qui, plutôt que d'effrayer et de rebuter, aura de l'utilité et des attraits : sa propriété relative est de cacher, d'isoler, de tenir à l'écart, de prêter un abri commode, une retraite solide, un lieu de repos, un asile susceptible, ou naturellement paré, d'agréments simples et rustiques. (R.)

98. Apocryphe, Supposé.

Ce qui est *apocryphe*, n'est ni prouvé ni authentique. Ce qui est *supposé* est faux et controuvé.

Les protestants regardent comme *apocryphes* quelques-uns des livres que l'Église romaine a mis dans son canon comme divins et authentiques. L'histoire *apocryphe* de la papesse Jeanne a été également réfutée et soutenue par des savants de l'une et de l'autre communion.

La donation *supposée* de Constantin a été longtemps un point d'histoire non contesté. Que de faits *supposés*, crus encore de notre temps, malgré nos prétendues lumières ! (G.)

99. Apothéose, Déification.

L'*apothéose* est la cérémonie par laquelle les empereurs romains étaient, après leur mort, transmis au nombre des dieux : c'est sur cette idée que quelqu'un a fait l'*apothéose* de mademoiselle de Scudéri, et que nous canonisons nos Saints.

La *déification* est l'acte d'une imagination superstitieuse et craintive, qui suppose la Divinité où il n'y a que la créature, et qui, en conséquence, lui rend un culte de religion. Les hommes, avant la rédemption, *déifiaient* tout, jusqu'aux bœufs et aux oignons. (G.)

100. Apaiser, Calmer.

Le vent s'*apaise*, dit l'abbé Girard ; la mer se *calme*. A l'égard des personnes, lorsqu'elles sont en courroux ou dans la fureur de l'emportement, il est question de les *apaiser ;* mais il s'agit de les *calmer* lorsqu'elles sont dans l'émotion que produisent la trop grande crainte du mal, la terreur et le désespoir. Ainsi, le mot d'*apaiser* a lieu pour ce qui vient de la force ou de la violence ; et celui de *calmer*, pour ce qui est de trouble ou d'inquiétude. Une soumission nous *apaise*, une lueur d'espérance nous *calme*. (G.)

Apaiser signifie, à la lettre, induire, ramener à la *paix ;* et *calmer*, ramener le *calme*, rendre *calme*.

Après que la colère d'un jaloux est *apaisée*, il reste toujours à *calmer* ses soupçons.

Apaiser, c'est ramener, rétablir, mettre, ou définitivement ou par degrés, la paix, c'est-à-dire, l'ordre commun et convenable des choses, l'accord et l'harmonie entre les objets, un *calme* entier, parfait, profond et permanent. *Calmer* n'annonce souvent qu'un *calme* léger et gradué, des adoucissements, des modérations, des diminutions excessives ; enfin, il exprime le *calme*, le repos, ce qui paraît repos après le grand trouble, un *calme* qui n'est quelquefois

qu'apparent, ou qui, quoique réel, peut être bientôt suivi de trouble et d'orage.

Apaiser signifie littéralement arrêter, fixer; et *calmer*, baisser, diminuer, comme il a été dit.

Une tempête, un incendie, un orage, se *calment* ou se modèrent quelquefois, et se raniment ensuite avec plus de violence qu'auparavant; lorsqu'ils s'*apaisent*, qu'ils commencent à s'*apaiser*, ils se *calment* toujours de plus en plus; ils ne font plus que baisser, ils tirent à leur fin.

Les négociations *calment* les esprits; les conventions les *apaisent*.

Les paroles douces vous *calment;* une juste satisfaction vous *apaise*.

Vos soins ont *calmé* ma douleur ; le temps l'*apaisera*. (R.)

101. Appareil, Apprêts, Préparatifs.

Ces trois mots désignent également les soins qui président à l'exécution d'un projet quelconque. Les *préparatifs* indiquent les premiers soins, l'action préliminaire qui doit précéder toutes les autres; ils consistent le plus souvent à rassembler les choses nécessaires. Les *apprêts* viennent ensuite, et consistent à mettre les choses dans l'état où elles doivent être pour servir au but que l'on se propose, à les rendre *prêtes* pour le service que l'on en attend. L'*appareil* est le soin de leur assigner l'ordre dans lequel elles doivent paraître au moment de les employer : il consiste dans l'ensemble des *apprêts*.

On commence des *préparatifs ;* on fait des *apprêts ;* on dresse un *appareil :* un cuisinier commence dès la veille les *préparatifs* d'un grand dîner ; il passe la matinée à en faire les *apprêts ;* il n'en dresse l'*appareil* qu'au moment du service.

Les *préparatifs* n'emportent qu'une idée de prévoyance; les *apprêts* y joignent une idée d'attention et de soin; l'*appareil*, une idée d'ordre et de régularité. Un chirurgien qui doit panser une plaie ou faire une opération, fait ses *préparatifs* à raison des choses qu'il prévoit devoir lui être nécessaires; il apporte à ses *apprêts* tout le soin que demande l'action dont il est chargé, et c'est lorsque tout est dans l'ordre nécessaire pour les opérations de ce genre qu'il a dressé son *appareil*.

L'*appareil*, n'ayant pour objet que l'apparence des choses et nullement leurs qualités intrinsèques, ne s'applique généralement qu'aux choses qui doivent produire un effet extérieur quelconque. Ainsi, une expérience de chimie peut demander de grands *apprêts* et nécessiter de grands *préparatifs ;* mais elle n'exige un grand *appareil* que quand elle oblige à employer un grand nombre d'instruments tenant beaucoup de place et produisant à l'œil beaucoup d'effet. Quels

que soient les *apprêts* d'une fête et les *préparatifs* qu'ils exigent, on n'y met d'*appareil* que quand on veut l'accompagner d'une grande pompe extérieure. Les *apprêts* indiquent l'importance que l'on met à une chose; les *préparatifs*, simplement la volonté de la faire : la chose la plus simple peut rarement se faire sans *préparatifs;* beaucoup se font sans *apprêts;* très-peu sont susceptibles d'*appareil.*

Le mot d'*appareil* s'applique par extension aux choses qui sont l'objet de l'*appareil :* ainsi, la pompe d'une cérémonie s'appelle l'*appareil* d'une cérémonie ; la réunion des instruments placés dans l'ordre nécessaire pour une expérience de physique ou une opération de chirurgie, s'appelle un *appareil* de physique ou de chirurgie.

Au figuré, le mot d'*appareil* s'applique à toute action faite avec pompe, avec solennité, avec étalage : le mot d'*apprêt*, à toute action faite avec trop d'attention et de soin. Un homme a de l'*apprêt* lorsque ses actions et ses paroles portent l'empreinte d'un soin qui en exclut tout abandon, tout naturel. (F. G.)

102. Appât, Leurre, Piége, Embûche.

On montre les deux premiers, et l'on cache les deux derniers dans la même vue.

L'*appât* et le *leurre* agissent pour nous tromper : l'un sur le cœur, par les attraits; l'autre sur l'esprit, par les fausses apparences. Le *piége* et l'*embûche*, sans agir sur nous, attendent que nous y donnions : on est pris dans l'un, surpris par l'autre ; et ils ne supposent de notre part ni un mouvement de cœur, ni erreur de jugement, mais seulement de l'ignorance ou de l'inattention. (G.)

103. Appeler, Évoquer, Invoquer.

Nous *appelons* les hommes et les animaux qui vivent avec nous et autour de nous sur la terre. Nous *évoquons* les mânes des morts et les esprits infernaux, dont le séjour est censé être dans le sein de la terre. Nous *invoquons* la Divinité, les saints, les puissances célestes, et tout ce que nous regardons comme au-dessus de nous, soit par l'habitation dans les cieux, soit par la dignité et le pouvoir sur la terre.

On *appelle* simplement par le nom, ou en faisant signe de venir. On *évoque* par des prestiges, soit paroles, soit actions mystérieuses. On *invoque* par les vœux et par la prière. L'usage d'*évoquer* les morts, dans le Paganisme, n'était fondé que sur ce qu'on les croyait capables de répondre aux vivants. On *invoque* Apollon et les Muses : c'est exciter son imagination, et tâcher de la monter sur le ton de l'ouvrage qu'on entreprend. On *invoque* aussi son ange gardien dans les dangers que l'on court. (G.)

104. Applaudissements, Louanges.

Quoique ces deux mots s'appliquent également aux choses et aux personnes, il me semble cependant voir dans les *applaudissements*, un accessoire qui les rend plus propres aux choses, soit actions, soit discours; et je remarque, dans les *louanges*, un rapport plus particulier aux personnes.

On *applaudit* en public, et au moment que l'action se passe, ou que le discours est prononcé. On *loue*, dans toutes sortes de circonstances, les personnes absentes ainsi que les présentes, et non-seulement en conséquence de ce qu'elles ont fait ou dit, mais encore en conséquence des talents qu'elles ont acquis, et des qualités, soit de l'âme, soit du corps, dont la nature les a gratifiées.

Les *applaudissements* partent de la sensibilité au plaisir que nous font les choses; une simple acclamation, un battement de mains, suffisent pour les exprimer. Les *louanges* sont supposées avoir leur source dans le discernement de l'esprit, elles ne peuvent être énoncées que par la parole.

On est toujours flatté des *applaudissements*, de quelque façon qu'ils soient donnés; il se trouve même des gens qui les recherchent par la voie des cabales. Il n'en est pas ainsi des *louanges:* elles ne plaisent qu'autant qu'elles paraissent sincères et qu'elles sont délicates; l'apprêt et la trivialité en diminuent le mérite; on en craint de plus l'ironie. (G.)

105. Application, Méditation, Contention.

Ce sont différents degrés de l'attention que donne l'âme aux objets dont elle s'occupe : de manière qu'*attention* est le terme générique, et les trois autres énoncent des idées spécifiques.

L'*application* est une attention suivie et sérieuse; elle est nécessaire pour connaître le tout. La *méditation* est une attention détaillée et réfléchie; elle est indispensable pour connaître à fond. La *contention* est une attention forte et pénible, elle est inévitable pour démêler les objets compliqués, et pour écarter ou vaincre les difficultés.

L'*application* suppose la volonté de savoir; elle exige de l'assiduité à l'étude. La *méditation* suppose le désir d'approfondir; elle exige de l'exactitude dans les détails, et de la justesse dans les comparaisons. La *contention* suppose de la difficulté, ou même de l'importance dans la matière; elle exige une résolution ferme de n'en rien ignorer, et du courage pour n'être ni effrayé des difficultés, ni rebuté par la peine.

Le succès de l'*application* dépend d'une raison saine; celui de la

méditation, d'une raison pénétrante et exercée ; celui de la *contention*, d'une raison forte et étendue.

Les jeunes gens, comme les autres, sont capables d'attention ; elle ne suppose ni acquis, ni suite, ni efforts : mais la légèreté de leur âge et leur inexpérience les empêchent souvent d'avoir de l'*application* ; l'une, en mettant obstacle à l'assiduité de leur attention ; l'autre, en leur laissant ignorer l'intérêt qu'ils auraient à savoir. L'art des instituteurs consiste donc à mettre à profit les accès momentanés d'attention que montrent leurs élèves, à fixer, mais non à forcer la légèreté qui leur est essentielle ; à saisir, même à faire naître les occasions de leur faire connaître ou sentir combien il serait avantageux de savoir : si cela ne suffit pas pour les déterminer à l'*application*, il faut recourir à la ruse, et les y amener par des motifs pressants d'émulation. S'ils ne s'*appliquent* pas, comme on pourrait le faire dans un âge plus avancé, il faut les traiter avec indulgence, mais toutefois sans faiblesse : il ne serait pas juste de vouloir exiger d'eux des *méditations* profondes, puisqu'elles ne peuvent convenir qu'à des hommes faits, cultivés et exercés. Ce serait bien pis de les mettre dans le cas de ne pouvoir se tirer de leur tâche qu'à force de *contention*, et malheureusement les livres élémentaires qu'on leur met dans les mains sont si mal digérés, si peu lumineux, si éloignés des vrais principes ; la plupart des maîtres qui osent se charger de les instruire, ont si peu d'aptitude pour cette importante fonction, qu'il n'est guère possible que les germes des talents ne se trouvent, ou étouffés dès leur naissance par un trop juste dégoût, ou rendus stériles par des efforts prématurés. (B.)

106. Apposer, Appliquer.

On *appose* le scellé. On *applique* un emplâtre sur le mal, des feuilles d'or ou d'argent sur l'ouvrage, un soufflet sur la joue. Ainsi *appliquer* se dit pour la chose qu'on impose sur une autre par conglutination ou par forte impression. *Apposer* n'est que du style de pratique ; ou s'il a quelque autre usage, alors il regarde ce qu'on adapte à une chose comme partie intégrante du tout. (G.)

107. Apprécier, Estimer, Priser.

Apprécier, c'est juger du prix courant des choses dans le commerce, de la vente et de l'achat ; *estimer*, c'est juger de la valeur réelle et intrinsèque de la chose ; *priser*, c'est mettre un prix à ce qui n'en a pas encore, du moins de connu.

Ces trois mots sont également d'usage dans le sens moral ou figuré, et ils y conservent à peu près les mêmes caractères de distinction que dans le littéral. On *apprécie* les personnes et les choses par la conséquence ou l'utilité dont elles sont dans le commerce de la société

civile. On les *estime* par leur propre mérite, soit du cœur, soit de l'esprit. On les *prise* par le cas qu'on témoigne en faire. Les personnes vertueuses ne sont pas *appréciées* à un haut prix quoiqu'elles soient beaucoup *estimées*.

Celui qui rend le plus de services, doit être le plus *prisé*. (G.)

108. Apprendre, S'instruire.

Il semble qu'on *apprenne* d'un maître, en écoutant ses leçons; et qu'on s'*instruise* par soi-même en faisant des recherches.

Il faut plus de docilité pour *apprendre*, et il y a beaucoup plus de peine à s'*instruire*.

Quelquefois on *apprend* ce qu'on ne voudrait pas savoir; mais on veut toujours savoir les choses dont on s'*instruit*.

On *apprend* les nouvelles publiques, par la voix de la renommée. On s'*instruit* de ce qui se passe dans le cabinet, par ses soins et par son attention à observer et à s'informer.

Qui sait écouter, sait *apprendre*. Qui sait faire parler, sait s'*instruire*.

Il arrive souvent qu'on oublie ce qu'on avait *appris*; mais il est rare d'oublier les choses dont on s'est donné la peine de s'*instruire*.

Celui qui *apprend* un art ou une science, est dans l'ordre des écoliers. Celui qui s'en *instruit* a le mérite de maître.

Pour devenir habile, il faut commencer par *apprendre* de ceux qui savent, et travailler à s'*instruire* soi-même, comme si l'on n'avait rien appris. (G.)

109. Apprêté, Composé, Affecté.

Ces épithètes désignent quelque chose de recherché dans l'air et les manières des personnes.

Apprêté, ce qui a de l'apprêt, comme la toile gommée, la dentelle empesée, l'étoffe lustrée. *Composé*, ce qui est *posé* symétriquement, compassé, arrangé avec art. *Affecté*, ce qui est fait avec dessein, recherche, effort, exagération, d'une manière trop marquée où l'art se trahit.

L'homme *apprêté* veut se donner de la consistance et du lustre; l'homme *composé*, du poids et de l'importance; l'homme *affecté*, des airs et du relief.

Le premier se travaille pour se faire valoir : c'est un rôle de théâtre. Le second se montre pour vous imposer ou en imposer : c'est un rôle à manteau. Le dernier s'étale pour paraître : c'est la charge d'un rôle.

L'homme *affecté* ne veut que paraître tel, qu'il le soit ou qu'il ne

le soit pas. L'homme *composé* veut paraître tel qu'il croit devoir être ou se montrer. L'homme *apprêté* veut paraître mieux et plus qu'il n'est en effet.

Vous reconnaîtrez l'homme *apprêté*, à sa roideur, à sa contrainte, à sa recherche : il n'a ni la flexibilité, ni le moelleux, ni l'abandon qu'il faudrait avoir. Vous reconnaîtrez l'homme *composé* à sa gravité, à sa froideur, à sa lenteur, à sa réserve, au travail apparent de la réflexion, ou à son air de circonspection : il n'a ni cette ouverture, ni cette mobilité, ni cette facilité qu'exigeraient les circonstantes. Vous reconnaîtrez l'homme *affecté*, à la charge, à l'excès, à l'effort, à la prétention, à cette sorte d'indiscrétion qui fait que la prétention se décèle : il n'a point la modération, le naturel, la retenue, la mesure qu'il convient de garder.

Il est difficile d'avoir beaucoup d'orgueil sans être *composé*, beaucoup de vanité sans être *affecté*, beaucoup d'amour-propre sans être *apprêté*.

On est principalement *apprêté* dans le discours; *composé* dans l'air et la contenance; *affecté* dans le langage et les manières.

La précieuse est *apprêtée;* la prude, *composée;* la minaudière, *affectée*.

Le pédantisme est *apprêté;* l'hypocrisie est *composée;* la coquetterie est *affectée*. (R.)

110. Apprêter, Préparer, Disposer.

Apprêter, travailler à rendre une chose propre et *prête* pour sa destination : *prest*, *presser*, *presse*, *prêt*, *près*, marquent la hâte et la proximité; *apprêt* marque l'industrie et le soin curieux. *Préparer*, travailler d'avance à mettre en état les choses nécessaires pour une fin : *pré* veut dire en avant, d'avance; *parer*, ou plutôt le latin *parare*, signifie proprement *mettre; séparer*, mettre à part; *comparer*, mettre une chose avec une autre, vis-à-vis d'une autre; *se parer*, se mettre en état de paraître. *Disposer*, travailler à poser et à arranger, d'une manière convenable et fixe, les choses dont on a besoin pour ses desseins : *dis* marque la diversion, la différence, une nouvelle manière d'être; *poser* signifie fixer en un lieu, asseoir.

On *apprête* pour faire ce qu'on va faire; on *prépare* pour être en état de faire ce qu'on doit faire; on *dispose* pour s'arranger de manière à pouvoir faire ce qu'on se *propose* de faire. Le premier annonce une exécution ou une jouissance prochaine; le second, une exécution ou une jouissance future; le troisième, une exécution ou une jouissance projetée.

Il y a dans le mot *apprêter*, une idée d'industrie et de recherche; dans le mot *préparer*, une idée de prévoyance et de diligence; dans le mot *disposer*, une idée d'intelligence et d'ordre. (R.)

111. Approbation, Agrément, Consentement, Ratification, Adhésion.

Termes qui énoncent tous le concours de la volonté d'une seconde personne, à l'égard de ce qui dépend de la volonté d'une première.

Approbation est celui qui a le sens le plus général; il se rapporte également aux opinions de l'esprit et aux actes de la volonté, et peut s'appliquer au présent, au passé et à l'avenir. *Agrément* ne se rapporte qu'aux actes de la volonté, et peut aussi s'appliquer aux trois circonstances du temps. *Consentement* et *ratification* sont deux termes spécifiques, relatifs aux actes de la volonté; mais dont le premier ne s'applique qu'aux actes du présent ou de l'avenir, et le second ne se dit qu'à l'égard des actes du passé. *Adhésion* n'a rapport qu'aux opinions et à la doctrine.

L'*approbation* dépend des lumières de l'esprit, et suppose un examen préalable. L'*agrément*, le *consentement* et la *ratification*, dépendent uniquement de la volonté, et supposent intérêt ou autorité. L'*adhésion* n'est qu'un acte de la volonté qui fait également abstraction des lumières de l'esprit et des passions du cœur, quoique la volonté ne puisse jamais y être déterminée que par l'une de ces deux voies.

L'*approbation* simple des censeurs les plus exacts ne prouve pas qu'ils aient trouvé l'ouvrage bon; elle certifie seulement qu'ils n'y ont rien vu qui doive en empêcher la publication, et qu'ils ne s'y opposent point. La conduite d'un homme de bien est digne de l'*approbation* et des éloges de ses concitoyens. Quand on a donnné son *consentement* à un traité, soit avant qu'on le conclût, soit au moment qu'il se faisait, ou qu'on y a accédé depuis pour le *ratifier*, on est censé avoir donné son *agrément*, soit aux actes préliminaires qui étaient nécessaires à la conclusion, soit aux actes postérieurs autorisés par les clauses du traité. L'*adhésion* sincère à la doctrine de l'Église catholique est un acte de foi, nécessaire pour le salut : au lieu que l'*adhésion* à une doctrine qu'elle réprouve est un acte de schisme ou d'hérésie, incompatible avec le salut. (B.)

112. S'approprier, S'arroger, S'attribuer.

C'est se faire de son autorité privée un droit quelconque, ou du moins y prétendre.

S'*approprier*, se rendre *propre*, se faire une sorte de *propriété*, prendre pour soi ce qui ne nous appartenait pas. S'*arroger*, réquérir avec hauteur, prétendre avec insolence, s'*attribuer* avec dédain ce qui n'est pas dû, plus qu'il n'est dû. S'*attribuer*, prétendre à une chose, se l'*adjuger*, se l'*appliquer* de sa propre autorité.

L'homme avide s'*approprie ;* l'homme vain s'*arroge ;* l'homme jaloux s'*attribue.*

L'intérêt fait qu'on s'*approprie ;* l'audace, qu'on s'*arroge ;* l'amour-propre, qu'on s'*attribue.*

On s'*attribue* une invention, un ouvrage, un succès. On s'*arroge* des titres, des prérogatives, des prééminences. On s'*approprie* un champ, un effet, un meuble.

On est assez communément disposé à s'*approprier* la chose qu'on trouve, quand on n'en connaît pas le maître ; à s'*arroger* comme un droit le service ou les hommages qui nous étaient volontairement rendus ; à s'*attribuer* un succès auquel on aura seulement contribué ou concouru. (R.)

113. Appui, Soutien, Support.

L'appui fortifie : on le met tout auprès, pour résister à l'impulsion des corps étrangers. Le *soutien* porte ; on le place au-dessous, pour empêcher de succomber sous le fardeau. Le *support* aide ; il est à l'un des bouts, pour servir de jambage.

Une muraille est *appuyée* par des arcs-boutants. Une voûte est *soutenue* par des colonnes. Le toit d'une maison est *supporté* par les gros murs.

Ce qui est violemment poussé, ou ce qui penche trop, a besoin d'*appui*. Ce qui est excessivement chargé, ou trop lourd par soi-même, a besoin de *soutien*. Les pièces d'une certaine étendue qui sont élevées ont besoin de *supports*.

On met des *appuis* pour tenir les choses dans une situation droite ; des *soutiens*, pour les rendre solides, des *supports*, pour les maintenir dans le lieu de leur élévation.

Dans le sens figuré, l'*appui* a plus de rapport à la force et à l'autorité ; le *soutien* en a plus au crédit et à l'habileté ; le *support* en a davantage à l'affection et à l'amitié.

On cherche, dans un protecteur puissant, de l'*appui* contre ses ennemis. Quand les raisons manquent, on a recours à l'autorité pour *appuyer* ses sentiments. Ce n'est pas les plus honnêtes gens de la Cour qu'il faut choisir pour *soutiens* de la fortune, mais ceux qui ont le plus de crédit auprès du prince. On ne se repent guère d'une entreprise où l'on se voit *soutenu* d'un habile homme. Des amis, toujours disposés à parler en notre faveur, et toujours prêts à nous ouvrir leur bourse sont de bons *supports* dans le monde.

Le vrai chrétien ne cherche d'*appui* contre la malignité des hommes, que dans l'innocence et la droiture de sa conduite ; il fait de son travail le plus solide *soutien* de sa fortune, et regarde la parfaite soumis-

sion aux ordres de la Providence comme le plus inébranlable *support* de sa félicité. (G.)

114. Appuyer, Accoter.

Quoiqu'*appuyer* soit plus en usage, et qu'*accoter* ait vieilli, il me semble néanmoins que celui-ci se conserve encore lorsqu'il s'agit de tiges : on dit *appuyer* un mur, *accoter* un arbre, une colonne. (G.)

Accoter se dit dans le style familier, en jardinage, en marine, dans le blason, etc. C'est un mot utile qui a son idée particulière. *Appuyer* est un mot très-usité dans le sens propre et dans le figuré ; il sert comme de genre aux mots *accoter*, *accouder*, *adosser*, et autres qui expriment différentes manière d'*appuyer*. On le considère encore comme synonyme de soutenir, tenir ferme, soit en tenant le corps par-dessous, comme la colonne soutient la voûte, soit en le soutenant par-dessus, comme la corde soutient le lustre, etc. (R.)

Cette différence dans l'usage, continue l'abbé Girard, m'en fait remarquer une dans la force et la valeur intrinsèque de ces mots ; c'est qu'*appuyer* a plus de rapport à la chose qui soutient, et qu'*accoter* en a davantage à celle qui est soutenue.

Voilà pourquoi, dans le sens réciproque, on accompagne ordinairement le mot d'*appuyer* d'un cortége convenable, et qu'on laisse aller seul celui d'*accoter*. Cela paraîtra et s'entendra mieux par l'exemple suivant. Pourquoi s'*appuyer* sur un autre, quand on est assez fort pour se soutenir soi-même ? Les airs penchés du petit-maître lui donnent une attitude habituelle, qui fait qu'il ne se place jamais qu'il ne s'*accote*. (G.)

115. A présent, Présentement, Actuellement, Maintenant.

A présent indique un temps présent plus ou moins étendu, par opposition à un autre temps plus ou moins éloigné, ou bien indéfini.

Ainsi vous direz qu'*en remontant aux époques les plus reculées de l'histoire, vous trouverez l'usage des armoiries, ainsi que celui des monnaies, établis* alors *comme* à présent. Vous direz de même, *les principes de l'économie sociale sont* à présent *connus ;* ils rétabliront l'ordre, la justice, la prospérité, l'âge d'or, *lorsque* Dieu enverra sur la terre un Sauveur.

On dira également : la force du corps gagnait jadis des batailles, *à présent* c'est le canon ; oui, sans doute ; mais c'est la débilité des corps qui ruine les armées.

Présentement désigne un *présent* plus borné, plus limité, plus cir-

conscrit ; il **signifie** *à présent même*, dans le moment, tout à l'heure, sous peu, sans **délai**, sans retard, exclusivement à tout autre temps qui ne serait pas plus ou moins prochain. Une maison est à louer *présentement*, dans le temps même où l'écriteau est apposé, pour le terme présent. Vos préparatifs sont tout faits, il n'y a *présentement* qu'à partir, on part sans délai.

Actuellement exprime un temps encore plus précis et plus court, le temps, le moment, l'instant où l'on parle, où l'action se fait, où l'événement arrive. Ce mot s'applique fort proprement aux premiers temps, aux premiers commencements d'un changement, d'une révolution, d'un état nouveau, puisqu'il n'emporte que la durée d'un acte ou d'une action qui s'*effectue*. Un malade est *actuellement* hors de danger, au moment où le danger cesse. Un homme d'état entre *actuellement* au conseil, où il n'était pas encore entré. Il arrive *actuellement* beaucoup de vaisseaux dans un port que la paix, la liberté de la navigation et celle du commerce, viennent d'ouvrir.

Maintenant signifie littéralement *pendant qu'on y tient la main*, qu'on a les choses en main, qu'on est après. Il désigne donc la suite ou la continuation d'une chose, la liaison ou la transition d'une partie à une autre, et, fort élégamment, l'opposition, le contraste de deux événements successifs, de deux objets relatifs l'un à l'autre. Ainsi un orateur indique, par le mot *maintenant*, le passage d'une division à une autre. Nous venons de considérer le beau côté de la médaille, voyons-en *maintenant* le revers. Tel est l'état où sont *maintenant* les affaires.

A présent est un mot très-usité ; il a remplacé presque partout *présentement ;* mais il ne se dit qu'en prose, ou, tout au plus, dans des poésies légères, *sermoni propiora ;* vous le trouverez même assez rarement employé par nos grands orateurs.

Présentement a perdu la vogue qu'il avait dans tous les genres de prose, et même dans l'éloquence. Les Lettres de madame de Sévigné, et tous les ouvrages de ce genre, prouvent que c'était le mot ordinaire de la conversation. On l'emploie aujourd'hui si peu, que bientôt il sentira le vieux style.

Actuellement se dit pour *présentement* plus qu'il ne s'écrit, peut-être parce qu'il a l'air didactique de l'adjectif *actuel ;* il a le mérite d'un sens précis.

Maintenant est un mot de tous les styles, familier aux poètes comme aux orateurs, et très-souvent employé dans la signification commune à ses synonymes, par la raison que ceux-ci sont exclusifs de certains genres. (R.)

116. Aptitude, Disposition, Penchant.

L'*Aptitude* tient à l'esprit; la *disposition* peut tenir au tempérament; le *penchant* semble venir du cœur.

Michel-Ange avait une *disposition* à la mélancolie qui se retrouve dans les poésies qui nous restent de lui. L'*aptitude* de Vaucanson pour les arts mécaniques était telle que la simple vue d'une pendule suffit pour la développer. L'homme a un *penchant* religieux qu'il veut en vain méconnaître.

La *disposition* fait entreprendre; l'*aptitude* fait réussir; le *penchant* attache à ce que l'on fait.

Disposition, au singulier, a peu de synonymie avec *aptitude;* il en a davantage au pluriel. Ainsi l'on dit vulgairement: il a des *dispositions,* de l'*aptitude* pour cette science; cependant les *dispositions* ont moins de force que l'*aptitude;* elles demandent à être plus cultivées; l'*aptitude* se fait jour à elle seule.

Aptitude vint du latin, *aptus, juste, qui cadre parfaitement,* ce qui désigne une convenance rigoureuse; *disposition* indique une convenance moins exacte, moins nécessaire: les *dispositions* sont donc moins que l'*aptitude.* Aussi a-t-on coutume d'employer le mot d'*aptitude* lorsqu'on parle de choses sérieuses, et celui de *dispositions* quand il s'agit d'objets frivoles et légers.

On dit: il a des *dispositions* pour la danse, de l'*apitude* pour les mathématiques. (F. G.)

117. Aride, Sec.

Un lieu est *aride* lorsque le défaut d'humidité a détruit en lui la faculté de produire; il est *sec* quand il est privé d'humidité. L'*aridité* est un résultat de la *sécheresse;* la *sécheresse* peut n'être que momentanée; l'*aridité* est un état permanent. La terre est *sèche* partout au mois d'août; les déserts de l'Afrique sont *arides.*

La *sécheresse* peut être relative, et se dire par comparaison à l'abondance de fluides que comporte un autre état de chose; l'*aridité* est absolue. Ainsi le lit d'une rivière est à *sec* quand l'eau n'y coule plus, quoique le fond soit encore humide; mais il ne devient *aride* que lorsque l'air et le soleil ont tellement absorbé cette humidité, qu'il n'en reste plus même ce qu'il faut pour la végétation. Un pays est *sec,* comparativement à un autre plus arrosé, quoique la terre y conserve encore des sucs et l'humidité nécessaires pour produire certaines espèces de plantes; il est *aride* lorsque, desséché par le soleil ou quelque autre cause, la terre ne peut plus rien produire. La *sécheresse,* peut exister sans l'*aridité;* l'*aridité* n'existe pas sans la *sécheresse.*

Aride, au propre, ne s'applique qu'à la terre ou au sable, parce que ce sont les seules matières que l'humidité rende productives. *Sec* s'applique à toute substance susceptible d'humidité. Ainsi l'herbe est *sèche*, et le champ est *aride;* l'air d'un pays est *sec*, et le terroir en est *aride*.

Au figuré, *aride* et *sec* expriment le contraire d'abondant; mais *sec* s'applique à tout objet privé de l'espèce d'abondance dont il est susceptible : *aride*, seulement aux objets privés, par ce défaut d'abondance, des qualités ou facultés productives conformes à leurs nature. On dit qu'un sujet est *aride*, lorsqu'il ne fournit aucune idée; qu'un discours est *sec*, quand il manque des idées qui pourraient l'enrichir. On appelle esprit *aride*, l'esprit qui, fautes d'idées, ne produit rien; esprit *sec*, celui qui manque de l'imagination et des agréments qui pourraient embellir ses idées. On dit une âme *sèche*, parce que l'âme peut manquer de sentiments; mais on ne dit pas une âme *aride*, parce que l'âme ne produit pas les sentiments; elle les a, ils font partie d'elle-même, constituent son essence, et ne sont pas créés par elle. (F. G.)

118. Armes, Armoiries.

Signes symboliques qui distinguent les personnes, les familles, les communautés, les peuples, etc. Ces symboles se peignaient, se gravaient, s'appliquaient sur les *armes*, sur le bouclier, sur l'écu, etc. De là l'usage de dire *armes* pour *armoiries*. Ce dernier mot est le nom propre de la chose; le premier n'est employé que dans une acception détournée.

Les Romains désignaient les *armoiries* par le mot *insignia :* mais ils donnaient aussi quelquefois le même sens au mot *armes*, comme la fait Virgile, lorsqu'il décrit la fondation de Padoue :

. . . . . *Armaque fixit*
Troia. . . . . Enеid., l. I.

Il est sensible que le mot *armes* ne doit pas être employé dans le sens d'*armoiries*, toutes les fois qu'il formerait une équivoque. Ainsi le blason est la science des *armories*, et non celle des *armes:* en général, *armoiries* est le mot propre de la science; *armes*, celui de l'usage commun. (R.)

119. Arme, Armure.

Arme est tout ce qui sert au soldat dans le combat, soit pour attaquer, soit pour se défendre. *Armure* n'est d'usage que pour ce qui sert à se défendre des atteintes ou des effets du coup, et seulement dans le détail, en nommant quelque partie du corps : on dit par

exemple, une *armure* de tête et une *armure* de cuisse; mais on ne dit pas en général, les *armures*, on se sert alors du mot d'*armes*.

Ce qu'il y a de plus beau dans don Quichotte, n'est pas de le voir, revêtu de ses *armes*, combattre contre des moulins à vent, et prendre un bassin à barbe pour une *armure* de tête.

On n'allait autrefois au combat qu'après avoir revêtu de son *armure* particulière chaque partie de son corps, pour empêcher ou diminuer l'effet de l'*arme* offensive; aujourd'hui l'on y va sans toutes ces précautions, est-ce valeur? était-ce poltronnerie? Je ne le crois pas. Le goût et la mode ont décidé de ces usages, ainsi que de tous les autres. (G.)

120. Aromate, Parfum.

Aromate, du grec αρομα, d'αρω, je porte, j'élève, et οσμα, odeur senteur. *Parfum*, formé de *fum*, fumée, vapeur; et de *par*, à travers, entièrement. L'*aromate* est le corps d'où s'élève une odeur: le *parfum* est la senteur qui s'élève d'un corps. Tel est le sens primitif de ce dernier mot, comme son acception commune; mais il se dit aussi du corps odorant, tandis qu'*aromate* ne se dit jamais de l'odeur même ou de la vapeur. L'*aromate* a un *parfum* ou une senteur; et il est un *parfum* ou un corps propre à parfumer. L'*aromate* exhale des vapeurs agréables; le *parfum* s'exhale ou il est exhalé.

Pris pour le corps même qui parfume, le *parfum* est à l'*aromate* comme le genre est à l'espèce. Tout *aromate* est ou peut être *parfum;* tout *parfum* n'est pas *aromate.* L'*aromate* appartient uniquement au règne végétal; les *parfums* sont tirés des différents règnes. Les racines des végétaux, telles que le gingembre, l'iris de Florence, les bois, tels que l'aloès, le sassafras; les écorces, comme la canelle, le macis, le citron; les herbes ou les feuilles, le baume, le basilic, la mélisse; les fleurs, la violette, la rose, le safran; les fruits et semences, le girofle, le cumin, la baie de lauriers; les gommes ou résines, le storax, le benjoin, l'encens, la myrrhe, sont des *aromates* et des *parfums.* Le musc, la civette, l'ambre jaune ou succin (du moins comme on l'a cru fort longtemps) sont des *parfums* et non des *aromates.* (R.)

121. Arracher, Ravir.

Ces mots ont une origine commune : *r, ra*, et une foule de leurs dérivés marquent la rudesse, la force. *Rac* veut proprement dire, déchirer, briser; *rap* ou *rau*, prendre de force, entraîner avec impétuosité, dérober. L'*a* d'*arracher* exprime l'action de tirer à soi.

Arracher, c'est tirer à soi et enlever avec violence, avec peine,

un objet, qui, retenu par un autre, se défend contre vos efforts. *Ravir*, c'est **prendre**, enlever par un tour de force ou d'adresse, un objet qui ne se défend pas ou qui est mal défendu. On *arrache* un arbre, une dent, un clou enfoncé dans un mur; on *ravit* des biens, une proie, des choses mal gardées. La première action est plus lente et plus violente; l'objet résiste : la seconde est plus prompte et plus subtile, comme celle de dérober; l'objet est en quelque manière surpris. Ces deux mots conservent parfaitement, au figuré, leur idée propre.

Le soldat effréné *arrache* la fille des bras de sa mère, et lui *ravit* l'honneur.

L'importunité *arrache* un consentement, la subtilité le *ravit*.

On *ravit* à une femme ses faveurs, plutôt qu'on ne les lui *arrache*.

Élien rapporte le conte suivant, tiré des fables *sybarytiques*. Un enfant, conduit par son pédagogue, dérobe une figue sèche à un marchand qu'il rencontre dans la rue; le pédagogue, en le reprenant aigrement de *ravir* le bien d'autrui, lui *arrache* la figue et la mange. Ce conte est l'abrégé d'une très grande partie de l'histoire. (R.)

122. Arranger, Ranger.

Arranger exprime le rapport que l'on établit entre plusieurs choses que l'on *range* ensemble. *Ranger* n'exprime qu'une idée individuelle; c'est en *rangeant* ses livres que l'on *arrange* sa bibliothèque; mais il faut avoir *arrangé* l'une avant de *ranger* les autres. *Arranger*, c'est assigner aux choses le rang qui leur convient; les *ranger*, c'est les placer ou les replacer dans l'ordre déterminé par leur arrangement. *Arranger* est formé de *ranger*, et de la particule *ad*, à côté. *Arranger* est donc mettre en ordre; *ranger*, n'est que mettre à sa place. On *arrange* une fois, on *range* tous les jours.

Pour *arranger* il faut une opération de l'esprit, il y a un choix à faire : *ranger* ne suppose qu'un acte physique; il n'y a qu'une décision à exécuter. Ainsi le maître *arrange* son appartement à sa fantaisie, le domestique le *range* ensuite d'après les ordres qu'il a reçus. On s'*arrange* comme on veut dans son fauteuil pour dormir, parce qu'on peut choisir sa place; on se *range* comme on peut quand une voiture passe, parce qu'il n'y a pas de choix.

De même dans le sens moral on dit : Se *ranger* sous des lois; on ne peut les changer. Se *ranger* à son devoir; le devoir est invariable, c'est toujours se mettre à une place fixée d'avance. Mais on dit : *arranger* un projet dans sa tête; c'est-à-dire en ordonner les différentes parties, marquer la place où chaque chose doit se retrouver ensuite. On se *range* à l'avis de quelqu'un; il est donné, on n'a qu'à

le suivre. On s'*arrange* pour faire une chose, c'est-à-dire, on dispose son temps ou ses affaires de la manière qui convient à cette chose.

« On dit d'un homme qui parle avec justesse et avec ordre, que c'est un homme qui *arrange* bien ses paroles, qui *arrange* bien ce qu'il dit. (*Dict. de l'Acad. fr.*)

Un homme *rangé* est celui qui a de l'ordre dans sa conduite, dans ses affaires; un homme *arrangé* est celui qui met de l'ordre dans tout, qui ne fait et ne dit rien sans choix. On peut être *rangé* sans y avoir grand mérite; pour être *arrangé* il faut du discernement, tout au moins de la réflexion.

Arranger, suppose le libre arbitre; *ranger*, semble au contraire indiquer une obligation; aussi dit-on, *ranger* quelqu'un, le réduire, le forcer à faire une chose. « S'il fait le méchant, je saurai bien le *ranger*. » C'est pour cela que l'on dit *ranger* une armée en bataille, obliger chaque soldat à se mettre à la place qui lui est assignée. (F. G.)

123. Arrêter, Retenir.

Arrêter, interrompre le mouvement; *retenir*, se rendre maître du mouvement pour l'interrompre, le ralentir ou le changer. *Arrêter* est l'effet de l'action; *retenir* est l'action même. On n'*arrête* qu'en *retenant* d'une manière quelconque: un homme est *arrêté* dans la rue par un embarras qui le *retient*; il s'*arrête*, *retenu* par les discours d'un ami ou la frayeur que lui cause l'aspect d'un danger: le cours de l'eau est *arrêté* par un digue qui le *retient*. Ainsi, au figuré, un dessein est *arrêté* lorsque, *retenu* par certaines considérations, on a renoncé aux desseins contraires ou différents qui pouvaient faire balancer.

On *arrête* tout-à-fait ou pas du tout, parce que *arrêter* est un effet qui existe ou n'existe pas; on *retient* plus ou moins, parce que l'action est plus ou moins efficace: ce qui *retient* n'*arrête* pas toujours; on peut *retenir* inutilement une voiture sur le penchant d'une montagne sans pouvoir l'*arrêter*; on peut la *retenir* seulement pour modérer la rapidité de sa course, sans avoir dessein de l'*arrêter*. On s'*arrête* au milieu d'un discours, c'est-à-dire qu'on cesse de parler; on se *retient* en parlant, c'est-à-dire qu'on se modère.

Arrêter, c'est de déterminer l'état d'une chose: *retenir*, c'est exercer avec plus ou moins d'efficacité la faculté de le déterminer. On *arrête* les comptes d'un ouvrier pour qu'ils ne changent plus, après avoir *retenu* son mémoire pour le régler. On *arrête* le mouvement d'une pendule; on *retient* son haleine. *Arrêter* des paiements, c'est mettre en état de stagnation une somme destinée à courir; *retenir* une

somme c'est exercer la faculté d'appliquer à son propre usage une somme qui devait passer à un autre.

Retenir une chose, lorsqu'il s'agit de souvenir, c'est en conserver la possession.

On *arrête* en fixant sur un point; on *retient* en empêchant d'errer sur quelques-uns. Un homme *arrête* ses regards sur l'objet qui lui plaît; une jeune fille les *retient* de peur de rencontrer ceux qui pourraient blesser sa modestie. On a des opinions *arrêtées* quand elles ne varient pas; on a une imagination *retenue* quand elle ne passe pas de certaines bornes.

Arrêter, exprimant surtout l'action subie par l'objet, a besoin que cet objet, par son état présent, contribue à rendre cette action complète. *Retenir*, signifiant surtout l'action de la chose ou de la personne qui retient, peut se passer du concours de l'objet sur lequel on agit. Ainsi on *arrête* un domestique en le déterminant à entrer à son service; on le *retient* sans être bien sûr qu'il y consentira. On peut s'*arrêter* involontairement, malgré soi, contraint par une force étrangère; se *retenir* est toujours un acte de la volonté, parce que, dans le premier cas, on est l'objet sur lequel s'exerce l'action; dans le second, on est l'objet qui agit.

On n'*arrête* qu'un objet déjà en mouvement; on le *retient* avant que le mouvement commence. Ainsi on *arrête* un cheval échappé, on le *retient* au moment où il allait s'emporter.

On dit d'un homme mis en prison qu'on l'a *arrêté*, c'est-à-dire privé de la liberté de ses mouvements. *Arrêter* seul, pris absolument, exprime un effet momentané, l'acte même de celui qui *arrête*. Être *arrêté* peut exprimer un effet continu, il signifie être aux arrêts; *retenir* et être *retenu*, expriment également une action continue. (F. G.)

124. Artisan, Ouvrier.

L'un et l'autre sont gens de peine et occupés de la main. L'*artisan* exerce un *art* mécanique; l'ouvrier fait un genre quelconque d'ouvrage. Le premier est un homme de métier; le second un homme de travail. L'*artisan* professe, l'*ouvrier* pratique. Un particulier qui fait pour son plaisir de beaux ouvrages, au tour, par exemple, est un bon *ouvrier*, mais il n'est pas *artisan*. Cette distinction est visiblement fondée sur la valeur propre des mots; le mot d'*ouvrier* a donc un sens plus étendu que celui d'*artisan*. L'agriculture n'a pas des *artisans*, elle a des *ouvriers*. Du rapport qu'il y a entre l'*ouvrier* et l'*ouvrage*, il est résulté qu'on dit figurément *ouvrier* quand il s'agit d'ouvrage d'esprit : *Ces vers sont du bon ouvrier ou du bon faiseur*, et non *du bon artisan*.

On se sert du mot *ouvrier*, lorsqu'on veut représenter les gens

à l'œuvre, surtout quand ils sont en nombre et de différentes classes. Ainsi vous avez à votre château beaucoup d'*ouvriers*, soit *artisans*, comme maçons, menuisiers ; soit *artistes*, comme peintres, sculpteurs. Il y a une moisson abondante, mais peu d'*ouvriers ;* il y a dans un atelier d'*artisans* beaucoup d'*ouvriers* employés.

Dans un atelier ou une boutique, le maître est plutôt l'*artisan* proprement dit ou par excellence ; les compagnons sont les *ouvriers ;* les *ouvriers* travaillent pour le maître, l'*artisan* en chef travaille pour le public : celui-ci est une espèce d'entrepreneur ; les autres sont des gens de journée ou à gage.

Dans quel cas faut-il figurément employer l'un plutôt que l'autre ? c'est ce qu'on nous laisse à découvrir. Il me semble qu'*artisan* se dit communément pour *auteur, inventeur, créateur ;* ou celui qui règle, dirige, conduit la chose ; et qu'*ouvrier*, signifie plutôt *exécuteur, négociateur, agent*, ou celui qui travaille, opère, met en œuvre les moyens. Ainsi je dirai plutôt qu'un homme est l'*artisan* de sa maison, de son malheur, d'une calomnie, d'une fiction qu'il crée, qu'il invente, qu'il fabrique, qu'il forme ; et qu'il est l'*ouvrier* d'une paix, d'une entreprise, d'une révolution, d'une conjuration qu'il négocie, qu'il réalise, qu'il poursuit, qu'il effectue : mais on ne se sert guère aujourd'hui, dans ces cas-là, que du mot *artisan*. (R.)

125. Ascendant, Empire, Influence.

Ces trois mots sont l'expression d'une puissance morale exercée sur les hommes. L'*ascendant* est le pouvoir de la supériorité (*ascendere*, monter) : l'*empire* est le pouvoir de la force ; il a quelque chose de l'autorité militaire (*emperare*, commander) : l'*influence* est le pouvoir de l'insinuation (*influere*, couler dans, s'insinuer).

L'*ascendant* est de tous les pouvoirs le plus absolu ; il surmonte les intérêts personnels, les désirs de celui sur qui on l'exerce ; il domine ses sentiments et dirige sa volonté. L'*empire* est de tous les pouvoirs le plus despotique ; celui auquel on oppose quelquefois en vain ses sentiments et sa volonté ; il faut finir par soumettre ses actions. L'*influence* est de tous les pouvoirs le plus doux et le plus insensible ; celui qui l'éprouve reçoit les idées d'un autre comme si elles étaient les siennes : on dirige sa conduite par sa volonté, et sa volonté par ses opinions.

Un père a de l'*empire* sur ses enfants ; un mari a de l'*ascendant* sur sa femme ; une femme a de l'*influence* sur son mari.

L'*ascendant* est ordinairement l'effet d'un caractère ou d'un génie plus élevé que celui qu'il domine ; l'*empire* est celui d'une volonté plus ferme que celle qu'il soumet ; l'*influence*, celui d'un esprit plus adroit que l'esprit qu'il dirige. On n'a d'*ascendant* que sur celui dont

on s'est fait estimer sous quelque rapport : d'*empire*, que sur celui à qui on a fait craindre quelque chose ; d'*influence*, que sur celui que l'on a persuadé de ses lumières sur quelque sujet. L'*influence* suppose la confiance ; la faiblesse qui gouverne quelquefois par la crainte que l'on a de l'affliger n'obtient que de l'*empire*.

L'*ascendant* a son effet sans que celui qui l'exerce et ceux sur qui il est exercé le veuillent, ou même s'en doutent ; c'est

> Le droit qu'un esprit vaste et ferme en ses desseins
> A sur l'esprit grossier des vulgaires humains.

L'*empire* est dû presque toujours à l'insouciance ou à l'obéissance volontaire de celui qui se soumet. L'*influence* est souvent plus connue de celui qui l'exerce que de celui qu'elle dirige.

Dans les rapports qu'un homme peut avoir avec lui-même, il reconnaît l'*ascendant* d'un penchant qui le domine, se soumet à l'*empire* d'une passion qui le tyrannise, et cède à l'*influence* d'un préjugé qu'il désapprouve.

On ne peut exercer d'*ascendant* et d'*influence* que sur les autres ; la force de la raison peut nous donner de l'*empire* sur nos propres mouvements.

L'*ascendant* ne peut être qu'une puissance morale ; on dit l'*ascendant* de la vertu. L'*empire* s'applique à tout pouvoir émanant d'une force irrésistible : on dit l'*empire* du devoir et l'*empire* de la nécessité. Tout pouvoir agissant par insinuation est désigné par *influence ;* on est dirigé sans le savoir par l'*influence* de la mode, comme on se soumet volontairement à son *empire*.

Les saisons ont aussi leur *influence* sur le physique ; on peut même croire à l'*influence* des astres. (F. G.)

126. Asile, Refuge.

Lieux où l'on se met en sûreté, à l'abri, à couvert.

Dès qu'on craint un danger, on cherche un *asile ;* assailli d'un péril, on cherche un *refuge*. Il faut un *asile* pour le besoin ; dans la nécessité, un *refuge*. On se retire, on se sauve dans un *asile :* on se jette, on se sauve dans un *refuge*.

Un port est en tout temps un *asile :* dans la tempête, c'est un *refuge*. Le voyageur égaré cherche un *asile ;* et, poursuivi, un *refuge*. Le *refuge* suppose un grand danger : l'*asile* n'en exclut aucun.

Le favori d'Arcadius, le premier qui fit abolir le droit d'*asile*, ne tarda point à chercher un *refuge* contre la mauvaise fortune.

Préparons-nous un *asile* dans notre propre cœur, et un *refuge* dans les bras de la Providence.

Le juste a besoin d'*asile*, car il a toujours à craindre : le pécheur a

besoin de *refuge*, car il est toujours menacé et poursuivi, du moins par sa conscience.

L'abbé Poulle dit du vrai chrétien, dans son sermon *sur la Foi*, qu'il est l'*asile* de la veuve et de l'orphelin, et un *refuge* de miséricorde.

L'*asile* ne se prend que pour une retraite honnête et respectable, et il n'en est pas de même du *refuge*. La solitude est un *asile* pour les contemplatifs : les brigands ont des *refuges*, comme les bêtes féroces. Les réduits où s'assemblent des joueurs, des vagabonds, des fainéans, s'appellent des *refuges* et non des *asiles* (R.)

127. Aspect, Vue.

Vue, application de la faculté de voir à un objet quelconque ; *aspect*, manière dont cet objet se présente à la *vue*. On dit : la *vue* de ce bosquet fait plaisir ; ce précipice offre un *aspect* effrayant.

Dans le mot de *vue* l'idée principale est celle du sujet, de l'être qui voit ; dans le mot d'*aspect* l'idée principale est celle de l'objet qui est vu. De ma fenêtre, j'ai la *vue* de la campagne, mais cette campagne a un *aspect* si triste que je n'y arrête jamais ma *vue*. En revanche, une vilaine maison placée dans une belle campagne a une jolie *vue* et un *aspect* désagréable.

L'idée de *vue* est la plus générale ; le mot d'*aspect* semble désigner des points de *vue* particuliers. On dit, *les vues* de la Suisse sont pleines de beaux *aspects*. La *vue* d'une vallée se compose des *aspects* qu'elle peut offrir ; une *vue* monotone, un *aspect* singulier.

La vue est invariable, toujours la même ; elle semble tenir de plus près à la nature de l'objet qu'on voit. L'*aspect* peut varier selon la place d'où on le considère et l'état dans lequel il se présente. Ainsi on dit : Venez du nord ou du midi, vous aurez toujours la *vue* de la montagne, mais son *aspect* ne sera plus le même : c'est toujours la *vue* de la mer que l'on a du rivage, mais son *aspect* n'est pas le même dans le calme et durant la tempête.

Au figuré une *vue* fausse tient à ce que l'on voit mal les objets qui se présentent ; un faux *aspect* tient à ce qu'ils se présentent mal. Un esprit faux et borné n'a que des *vues* fausses ; la passion montre les choses sous de faux *aspects*. (F. G.)

128. Aspirer, Prétendre.

On *aspire* à une chose en raison des désirs que l'on éprouve ; on y *prétend* en raison des droits que l'on se suppose ; on y *prétend* aussi quelquefois en raison des moyens que l'on a pour l'obtenir ; pour beaucoup de gens des moyens sont des droits. Un ambitieux qui se conten-

tait d'*aspirer* à la couronne y *prétend* dès qu'il se voit à la tête d'un parti puissant.

Aspirer vient de *spirare ad, respirer pour, après,* c'est-à-dire *désirer vivement. Prétendre* vient de *prætendere, prétexter, mettre en avant,* ce qui indique des droits qui servent de prétexte.

Aspirer, désigne l'attente d'une faveur qui dépend des hommes ou du sort : *prétendre,* suppose une justice qui doit être rendue. On *aspire* à l'affection d'une femme qu'on aime; on *prétend* à la main de celle dont on se croit digne.

On *aspire* en secret; on *prétend* ouvertement. Celui qui *aspire* peut craindre que ses désirs ne soient taxés de témérité; celui qui *prétend* court risque de voir ses droits traités de chimères; ainsi le plus grand soin du premier doit être de cacher ses désirs jusqu'à ce qu'ils soient accomplis; le second doit travailler à prouver ses droits jusqu'à ce qu'ils soient reconnus. Il est affligeant de se voir priver du bien auquel on *aspirait,* humiliant de manquer celui auquel on avait *prétendu.*

Les Précieuses de Molière sont ridicules, parce qu'elles *aspirent* à des distinctions auxquelles elles ne peuvent *prétendre.* (F. G.)

129. Assembler, Joindre, Unir.

Assembler, joindre, unir, actions tendant à opérer trois différents degrés de rapprochement entre des objets de même ou de diverse nature.

Assembler, rapprocher les uns des autres différents objets; *joindre,* les mettre en contact les uns avec les autres; *unir,* les attacher les uns aux autres de manière à ce qu'ils n'en fassent plus qu'un.

Un charpentier *assemble* les pièces de bois dont il veut composer son ouvrage, en les disposant les unes auprès des autres dans l'ordre qu'il veut leur donner; il les *joint,* en les rapprochant de manière à ce qu'elles se touchent, à ce qu'elles tiennent les unes aux autres; il les *unit* ensuite par des chevilles et des clous, de manière à ce qu'elles ne puissent plus se séparer.

Les nuages commencent par s'*assembler* dans le ciel, ensuite ils se touchent et se *joignent,* et, bientôt *unis* et confondus, ils ne forment plus qu'un seul nuage.

Assembler différentes personnes, c'est les réunir dans un même lieu; les *joindre,* c'est les employer à un même objet; les *unir,* c'est les attacher par des sentiments ou des intérêts communs.

On *assemble* des conjurés dans un endroit convenu et pour obtenir d'eux qu'ils se *joignent* dans la même entreprise; on tâche de les *unir* par les mêmes intérêts.

S'*assembler* n'est qu'une action extérieure, quelquefois involontaire;

se *joindre* n'est qu'un acte de la volonté ; s'*unir* suppose aussi le concours des sentiments. Deux personnes, *assemblées* par le hasard, se *joignent* par les liens du mariage, et ne sont pas pour cela *unies* par le cœur.

Des hommes peuvent s'*assembler* sans savoir s'ils sont amis ou ennemis, se *joindre* dans des intentions hostiles ; ils ne s'*unissent* que par des sentiments pacifiques.

S'*assembler* n'engage à rien ; se *joindre* n'engage que jusqu'à un certain point ; s'*unir* engage absolument.

Ce qui n'est qu'*assemblé* se sépare inévitablement au bout d'un certain temps ; on peut séparer ce qui n'est que *joint ;* il faut rompre ce qui est *uni.* (F. G.)

130. Assembler, Rassembler.

On *assemble* ce qui n'avait jamais été *assemblé ;* on *rassemble* ce qui avait été séparé ; on *assemble* les pièces d'un procès pour l'examiner, on les *rassemble* pour les rendre aux parties quand le procès est fini. On *assemble* les différentes parties d'un échafaudage que l'on veut dresser, on les *rassemble* quand il est détruit. On *assemble* différentes idées sous un même point de vue, on *rassemble* ses idées quand elles ont été troublées par un accident. On *assemble* une nouvelle armée ; on *rassemble* son armée. (F. G.)

131. Assez, Suffisamment.

Ces deux mots regardent également la quantité : avec cette différence, qu'*assez* a plus de rapport à la quantité qu'on veut avoir, et que *suffisamment* en a plus à la quantité qu'on veut employer.

L'avare n'en a jamais *assez ;* il accumule et souhaite sans cesse. Le prodigue n'en a jamais *suffisamment ;* il veut toujours dépenser plus qu'il n'a.

On dit c'est *assez*, lorsqu'on n'en veut pas davantage : et l'on dit, en voilà *suffisamment*, lorsqu'on en a précisément ce qu'il en faut pour l'usage qu'on en veut faire.

A l'égard des doses et de tout ce qui se consume, *assez*, paraît marquer plus de quantité que *suffisamment :* car il semble que, quand il y en a *assez*, ce qui serait de plus y serait de trop ; mais que, quand il y en a *suffisamment*, ce qui serait de plus n'y ferait que l'abondance, sans y être de trop. On dit aussi d'une petite portion et d'un revenu médiocre, qu'on en a *suffisamment ;* mais on ne dit guère qu'on en a *assez.*

Il se trouve dans la signification d'*assez* plus de généralité ; ce qui, lui donnant un service plus étendu, en rend l'usage plus commun : au lieu que *suffisamment* renferme dans son idée un rapport à l'emploi

des choses, qui, lui donnant un caractère plus particulier, en borne l'usage à un plus petit nombre d'occasions.

C'est *assez* d'une heure à table pour prendre *suffisamment* de nourriture: mais ce n'est pas *assez* pour ceux qui en font leurs délices.

L'économe sait en trouver *assez* où il y en a peu. Le dissipateur n'en peut avoir *suffisamment* où il y en a même beaucoup. (G.)

132. Associer, Agréger.

« On *associe,* dit l'abbé Girard, à des entreprises : on *agrége* à un corps. L'un se fait pour avoir des secours, ou pour partager les avantages du succès ; l'autre a pour effet de se donner un confrère, ou de soutenir sa compagnie par le nombre et le choix de ses membres.... Les marchands et les financiers s'*associent :* les gens de lettres sont *agrégés* aux universités et aux académies, etc. »

On *associe* à un corps, comme on y *agrége.* Les académies ont des *associés ;* les facultés ont des *agrégés.*

Associer signifie littéralement unir en *société* ou à la *société,* lat. *associare. Agréger* signifie joindre au *troupeau,* à la *troupe,* lat. *aggregare.*

Les *associés* sont *unis* ensemble ; ils constituent la société, la compagnie, le corps. Les *agrégés* sont *joints* au corps, à la compagnie, à la société ; il lui appartiennent.

Des physiciens appellent *agrégés* des amas de plusieurs choses qui n'ont point entre elles de *liaison* ou de *dépendance* naturelle, comme des tas, des monceaux de blé, de pierres. Les commerçants et les banquiers appellent *associés* les particuliers qui se mettent en *communauté* et dans une *dépendance* naturelle d'affaires, d'entreprises, d'intérêts.

Nous employons souvent le mot *associer,* lorsque celui d'*agréger* serait beaucoup plus convenable, en suivant l'idée primitive, propre, et bien marquée de l'un et de l'autre. *Associer* exprime littéralement l'incorporation dans une vraie *société* à une communauté réglée, soit qu'elle se forme, soit qu'elle soit déjà formée. *Agréger* exprime une *adjonction* à une troupe, à une bande quelconque qui est déjà rassemblée, et qui peut l'être fortuitement sans règle : ce dernier ne renferme pas, comme le premier, les idées d'*ordre* et d'*union intime.*

Associer convient particulièrement au personnes ; *agréger* convient à toute multitude. (R.)

133. Assujettissement, Sujétion.

Ces mots désignent la dépendance, l'obligation, la gêne ou la contrainte. La *sujétion* est littéralement l'action d'être mis, tenu *dessous ;*

assujettissement est ce qui nous met, nous tient *dessous*. Cettee différence est tirée de la valeur propre de chaque terminaison.

Le mot *assujettissement* se distingue par un rapport particulier à la cause, au principe, à la force, au titre, à la puissance qui nous *assujettit* dans un tel état, qui nous *assujettit* à elle ou à des obligations, à des devoirs, à des nécessités constantes; et celui de *sujétion*, par un rapport spécial, à l'action, à la gêne, à l'obligation actuelle qui nous est imposée, à l'effet que nous ressentons, à la soumission dans laquelle nous sommes tenus. Le premier désigne plutôt un état habituel dans lequel on est fixé; le second, la situation actuelle dans laquelle on se trouve. Les lois, les règles, l'autorité, l'empire, les coutumes, les bienséances, nous imposent des *assujettissements*: les actes, les actions, les soins, les travaux, les devoirs imposés par les lois, sont des *sujétions*. Par l'*assujettissement*, nous sommes sous le joug; et par la *sujétion*, nous traînons notre joug. L'*assujettissement* exige et entraîne la *sujétion*. Un état habituel et forcé de *sujétion*, est l'effet ou l'indice d'un *assujettissement*.

La nature nous tient dans le plus constant et le plus grand *assujettissement* par tous les liens qui nous attachent aux hommes et aux choses; et nos besoins sont des *sujétions* qui nous rappellent sans cesse que notre vie n'est qu'un éternel *assujettisement* où nous ne faisons que changer de *sujétions*.

A l'égard du maître qui commande avec empire, la dépendance continuelle est un dur *assujettissement*. A l'égard d'une personne qu'on chérit, le service assidu n'est qu'une douce *sujétion*.

Par la *sujétion*, on est sujet; ce qui n'exprime que la dépendance, la soumission: par l'*assujettissement*, on est *assujetti*; ce qui marque le joug, la contrainte. Un peuple est *sujet* à l'égard de son prince; un peuple vaincu est *assujetti* par la puissance victorieuse.

Le mot *sujétion* n'annonce qu'une dépendance, une obligation, une assiduité vague et indéterminée, sans indiquer par lui-même *à qui* et *à quoi* l'on est *sujet*. Le mot *assujettissement* annonce une dépendance, une soumission, un dévoûment déterminé ou préparé par la préposition *à*, qui, dans la composition d'un mot, indique la *sujétion à* une chose, *à* une personne. On est dans la *sujétion* dès qu'on n'est pas à soi, à sa propre disposition; on est dans l'*assujettissement* lorsqu'on est à quelqu'un, à une chose. La *sujétion* n'énonce donc que la situation ou l'état de la chose ou de la personne; l'*assujettissement* annonce de plus un rapport formel à ce qui *assujettit* la personne ou la chose. (R.)

134. Assurer, Affermir.

On *affermit* par de solides fondements, ou par de bons appuis, pour rendre la chose propre à se maintenir et à résister aux impulsions et aux attaques. On *assure* par la consistance de la position, ou par des liens qui assujettissent, afin que la chose se trouve fixe sans vaciller.

Au figuré, l'évidence des preuves et la force de l'esprit *affermissent* le sage dans sa façon de penser contre le préjugé des erreurs populaires. L'équité et les lois sont les seuls principes sur lesquels le citoyen puisse *assurer* sa conduite : les exemples peuvent quelquefois la justifier, mais ils ne l'empêchent pas de varier. (G.)

135. Assurer, Affirmer, Confirmer.

On se sert du ton de la voix ou d'une certaine manière de dire les choses pour les *assurer*, et l'on prétend par-là en marquer la certitude. On emploie le serment pour *affirmer*, dans la vue de détruire tous les soupçons désavantageux à la sincérité. On a recours à une nouvelle preuve ou au témoignage d'autrui pour *confirmer ;* c'est un renfort qu'on oppose au doute, et dont on appuie ce qu'on veut persuader.

Parler toujours d'un ton qui *assure*, c'est affecter l'air dogmatisant, ou montrer qu'on ignore jusqu'où la sagesse peut pousser le doute et la défiance. *Affirmer* tout ce qu'on dit, c'est le moyen d'insinuer aux autres qu'on ne mérite pas d'être cru sur sa parole. Le trop d'attention à vouloir tout *confirmer*, rend la conversation ennuyeuse et fatigante.

Les demi-savants, les pédants et les petits-maîtres *assurent* tout ; ils ne parlent que par décisions. Les menteurs se font une habitude de tout *affirmer ;* les serments ne leur coûtent rien. Les gens impolis veulent quelquefois *confirmer* par leur témoignage ce que des personnes fort au-dessus d'eux disent en leur présence.

Nous devons croire un fait lorsqu'un honnête homme nous en *assure*, et que d'ailleurs il est possible : mais il n'en est pas de même d'un point de doctrine ; il est permis de contredire tout ce qui n'est pas évident. Les fréquentes *affirmations* ne font point passer pour véridique, et sont plus propres à jeter de la défiance dans ceux qui écoutent, qu'à s'en attirer la confiance. Il est de la prudence du sage d'attendre la *confirmation* des nouvelles publiques avant que d'y ajouter foi, et d'être en garde contre les tricheries de la renommée.

La bonne manière défend de rien *affirmer*, que lorsqu'on en est requis dans le cérémonial de la justice : elle ordonne d'avoir soin de *confirmer* ce qui peut paraître extraordinaire, ou être sujet à contestation ; et elle permet, dans le discours, l'air et le ton *assurant*, lors-

qu'on s'aperçoit que les personnes à qui l'on parle ne sont pas au fait de ce qu'on dit, et n'en jugent que par la contenance de l'orateur. (G.)

136. Astronome, Astrologue.

L'*astronome* connaît le cours et le mouvement des astres; l'*astrologue* raisonne sur leur influence. Le premier observe l'état des cieux, marque l'ordre des temps, les éclipses, et les révolutions qui naissent des lois établies par le premier mobile de la nature, dans le nombre immense des globes que contient l'univers; il n'erre guère dans ses calculs. Le second prédit les événements, tire des horoscopes, annonce la pluie, le froid, le chaud, et toutes les variations des météores; il se trompe souvent dans ses prédictions. L'un explique ce qu'il sait, et mérite l'estime des savants. L'autre débite ce qu'il imagine, et cherche l'estime du peuple.

Le désir de savoir fait qu'on s'applique à l'*astronomie*. L'inquiétude de l'avenir fait donner dans l'*astrologie*.

La plupart des gens regardent l'*astronomie* comme une science inutile et de pure curiosité, parce qu'apparemment ils ne font pas réflexion qu'ayant pour objet l'arrangement des saisons, la distribution du temps, la diversité et la route des mouvements célestes, elle aide à l'agriculture, met de l'ordre dans toutes les choses de la vie civile et politique, et devient un fondement nécessaire à la géographie et à l'art de la navigation. L'*astrologie* est à présent moins à la mode qu'autrefois, soit parce que le commun des hommes est plus déniaisé, soit parce que l'amour du vrai est plus du goût des habiles gens que l'envie d'éblouir et de duper le monde, soit enfin parce que le brillant de la réputation ne dépend pas aujourd'hui du nombre des sots, mais du discernement des sages. (G.)

137. Attache, Attachement, Dévouement.

Quoique le mot d'*attachement* puisse quelquefois s'appliquer en mauvaise part, il est pourtant mieux placé que les deux autres à l'égard d'une passion honnête et modérée. On a de l'*attachement* à son devoir; on en a pour un ami, pour sa famille, pour une femme d'honneur qu'on estime. Celui d'*attache* convient mieux lorsqu'il est question d'une passion moins approuvée, ou poussée à l'excès: on a de l'*attache* au jeu, on en a pour une maîtresse, quelquefois même pour un petit animal. Le mot de *dévouement* est d'usage pour marquer une parfaite disposition à obéir en tout. On est *dévoué* à son prince, à son maître, à son bienfaiteur, à une dame qui a acquis sur nous un empire absolu. Les deux premiers expriment de la sensibilité et de la tendresse; ils entrent souvent dans le langage du cœur: le

dernier marque de la docilité et du respect ; il appartient au langage du courtisan.

On dit de l'*attachement*, qu'il est sincère ; de l'*attache*, qu'elle est forte ; et du *dévouement*, qu'il est sans réserve. L'un nous unit à ce que nous estimons ; l'autre nous lie à ce que nous aimons ; le troisième enfin, nous soumet à la volonté de ceux que nous désirons servir. (G.)

Attache est ce qui *attache*, un lien : *attachement*, ce par quoi on est *attaché*, une liaison. *Attaché* se dit au propre et au figuré ; *attachement* ne se dit qu'au figuré ; il désigne un sentiment. L'*attache* vient de quelque cause que ce soit ; l'*attachement* vient du cœur. On tient à l'objet pour lequel on a de l'*attache*, on aime celui pour qui on a de l'*attachement*.

On a de l'*attache* pour la maison qu'on habite, et de l'*attachement* pour les personnes avec qui l'on vit.

Une simple habitude avec une personne fait une *attache*, une liaison fondée sur le rapport des sentiments et des caractères est un *attachement*.

On a de l'*attache* à son sens, à son avis, à son opinion, à son sentiment, comme le disait fort bien Nicole.

L'*attachement* aux richesses a souvent produit l'*attache* au jeu.

Le hasard, l'intérêt, l'habitude, les convenances, forment les *attaches ;* la nature forme les *attachements*. On a des *attachements ;* l'on se fait des *attaches*.

Considérez bien les hommes, vous verrez qu'ils sont pluiôt conduits par leurs *attaches* que par leurs *attachements*. Nous vivons comme on vit, et non comme nous voudrions vivre.

Il reste encore dans les pères et mères quelque *attachement* pour leurs enfants, et dans les enfants quelque *attache* pour leurs pères et mères : voilà nos familles.

Les personnes droites et sensibles n'ont guère d'*attache* sans *attachement*.

Il faut une bien forte *attache* et bien peu de véritable *attachement* pour dire, comme Martial, *je ne puis vivre ni sans toi, ni avec toi :* c'est précisément ce qu'éprouvait Henri IV à l'égard de mademoiselle de Verneuil.

Un des grands malheurs du vice, c'est que l'*attache* en reste encore après que l'*attachement* a cessé : vous ne l'aimez plus, mais vous y tenez encore par mille liens que vous n'avez pas la force de rompre.

Le grand défaut du Français, dit Duclos, c'est d'être toujours jeune ; c'est-à-dire, capable d'*attachements* vifs, et incapable d'une forte *attache*. (R.)

138. Attaché, Avare, Intéressé.

Un homme *attaché* aime l'épargne et fuit la dépense. Un homme *avare* aime la possession et ne fait aucun usage de ce qu'il a. Un homme *intéressé* aime le gain, et ne fait rien gratuitement.

L'*attaché* s'abstient de ce qui est cher; l'*avare* se prive de tout ce qui coûte; l'*intéressé* ne s'arrête guère à ce qui ne produit rien.

On manque quelquefois sa fortune pour être trop *attaché*, comme on se ruine en faisant trop de dépense. Les *avares* ne savent ni donner ni dépenser; ils se laissent seulement extorquer par la nécessité ou par le besoin ce qu'ils tirent de leur bourse. Il y a des personnes qui, pour être *intéressées*, n'en sont pas moins prodigues; elles donnent libéralement à leurs plaisirs ce que l'avidité du gain leur fait acquérir. (G.)

139. Attaquer quelqu'un, S'attaquer à quelqu'un.

Mais t'*attaquer à moi !* qui t'a rendu si vain ?

CORNEILLE.

.....Jouer des bigots la trompeuse grimace,
C'est s'*attaquer* au ciel.

BOILEAU.

« Cette façon de parler, s'*attaquer à quelqu'un*, pour dire *attaquer quelqu'un*, est très-étrange et très-française tout ensemble; car il est bien plus élégant de dire s'*attaquer à quelqu'un*, qu'*attaquer quelqu'un*, dit Vaugelas, remarque 483. »

L'académie fait là-dessus l'observation suivante : « S'*attaquer à quelqu'un* ne veut point dire *attaquer quelqu'un*, puisqu'on ne dit point : L'ayant trouvé impunément dans la rue, il s'*attaqua à lui*, mais il l'*attaqua*. Il se dit pour marquer la hardiesse que quelqu'un a d'entreprendre d'*attaquer* une personne plus considérable et plus puissante que soi. Ainsi on dit fort bien : Il ne faut pas s'*attaquer* à des gens puissants. »

Cependant Molière, dans les *Femme savantes*, acte IV, scène 3, fait dire à Philaminte, lorsque Clitandre et Trissotin en viennent aux personnalités.

On souffre aux entretiens ces sortes de combats,
Pourvu qu'à la personne on ne s'*attaque* pas.

Molière entend donc s'*attaquer à* dans le même sens que Vaugelas.

S'*attaquer à quelqu'un* a conservé le sens de s'*attacher à quelqu'un*, s'en prendre à lui, avec l'idée particulière d'*attaquer*, choquer, provoquer, offenser, et dans un esprit de ressentiment, de haine, de vengeance, etc. Ainsi le verbe, joint au pronom personnel, diffère du verbe simple, en ce qu'il exprime un choix, une préfé-

rence, un **ressentiment**, un passion particulière, une volonté acharnée, qui fait **qu'on s'en** prend à quelqu'un plutôt qu'à d'autres, qu'on le prend **pour l'objet de ses injures** et de ses poursuites, qu'on *s'attache*, sans **garder aucune** mesure, à l'offenser, etc.

Un romancier **du dernier** siècle a fait dire à un de ses personnages : Tibère n'osa *s'attaquer* à ma personne, parce qu'il me crut assez aimé des soldats **pour n'être** pas *attaqué* impunément ; c'est-à-dire que Tibère n'osa se déclarer ouvertement son ennemi, et l'*attaquer* ouvertement comme tel, dans la crainte de n'être pas le plus fort, ou pour éviter les risques d'une *attaque* à force ouverte.

En deux mots, *attaquer* n'exprime qu'une simple *attaque*, l'oppression, un acte d'hostilité. S'*attaquer* annonce une résolution décidée de prendre à partie, d'*attaquer* et de poursuivre quelqu'un qu'on rend responsable de quelque événement, ou pour un tort qu'on lui attribue.

Lorsque, par occasion, je censure les mœurs, je n'*attaque* personne, je m'*attaque* au siècle. Malgré les autorités qui établissent l'usage de dire d'*attaquer à*, je ne serai point surpris que des oreilles délicates en soient blessées. J'aurais quelque peine à l'employer dans un discours sérieux. (R.)

140. Attention, Exactitude, Vigilance.

L'*attention* fait que rien n'échappe ; l'*exactitude* empêche qu'on n'omette la moindre chose ; la *vigilance* fait qu'on ne néglige rien.

Il faut de la présence d'esprit pour être *attentif*, de la mémoire pour être *exact*, et de l'action pour être *vigilant*.

Chez les Romains, un même homme était magistrat *attentif*, ambassadeur *exact*, et capitaine *vigilant*.

Un sage ministre a de l'*attention* à ne former ou à n'adopter que des projets avantageux à l'État ; de l'*exactitude* pour en prévenir tous les inconvénients, et de la *vigilance* pour en procurer le succès.

L'auteur, pour bien écrire, doit être également *attentif* aux choses qu'il dit et aux termes dont il se sert, afin qu'il y ait du vrai et du goût dans ses ouvrages. Le commissionnaire, pour bien exécuter, doit être *exact* dans le temps comme dans la manière de faire les choses, afin que tout soit fait à propos et comme on le souhaite. Le général d'armée doit être *vigilant* sur les marches des ennemis et sur les siennes, afin de profiter des avantages et de ne pas manquer l'occasion.

Il est du devoir de tous les pasteurs d'avoir de l'*attention* à procurer l'avantage spirituel de leurs troupeaux, de l'*exactitude* à les instruire des vérités salutaires de l'Évangile, et de la *vigilance* pour les préserver du crime et de l'erreur ; mais il est de la pratique de quelques

uns de n'être *attentifs* qu'à augmenter leur revenu temporel, de n'être *exacts* qu'à se faire payer leurs dîmes ou leurs honoraires, et de n'être *vigilants* que pour la conservation de leurs droits et de leurs prérogatives.

Nous devons avoir de l'*attention* à ce qu'on nous dit, de l'*exactitude* dans ce que nous promettons, et de la *vigilance* sur ce qui nous est confié.

L'homme sage est *attentif* à sa conduite, *exact* à ses devoirs, et *vigilant* sur ses intérêts.

Une femme coquette n'est *attentive* qu'à son miroir, *exacte* qu'à sa toilette, et *vigilante* que sur sa parure. (G.)

141. Atténuer, Broyer, Pulvériser.

Atténuer se dit proprement des fluides condensés ou coagulés. Il faut fondre et dissoudre pour *atténuer*. *Broyer* et *pulvériser* se disent des solides. *Broyer* marque l'action de les réduire en molécules plus petites; *pulvériser* en marque l'effet. Il faut *broyer* pour *pulvériser*. (Dict. de Trévoux.)

142. Attraits, Appas, Charmes.

Outre l'idée générale qui rend ces mots synonymes, il leur est encore commun de n'avoir point de singulier dans le sens dans lequel ils sont pris ici; c'est-à-dire lorsqu'ils sont employés pour marquer le pouvoir qu'a sur le cœur la beauté, l'agrément, et tout ce qui plaît. A l'égard de leurs différences, il me semble qu'il y a quelque chose de plus naturel dans les *attraits;* quelque chose qui tient plus de l'art dans les *appas;* quelque chose de plus fort et de plus extraordinaire dans les *charmes.*

Les *attraits* se font suivre, les *appas* nous engagent, les *charmes* nous entraînent. Le cœur de l'homme n'est guère ferme contre les *attraits* d'une jolie femme; il a bien de la peine à se défendre des *appas* d'une coquette; et il lui est impossible de résister aux *charmes* d'une beauté bienfaisante.

Les dames sont toujours redevables de leurs *attraits* et de leurs *charmes* à l'heureuse conformation de leurs traits; mais elles prennent quelquefois leurs *appas* sur leur toilette.

Je ne sais si ce que je vas dire sera goûté de tout le monde, mais je sens cette distinction que je livre au jugement du lecteur; et peut-être lui paraîtra-t-il, comme à moi, que les *attraits* viennent de ces grâces ordinaires que la nature distribue aux femmes avec plus ou moins de largesse aux unes qu'aux autres, et qui sont l'apanage commun du sexe; que les *appas* viennent de ces grâces cultivées que forme un fidèle miroir, consulté avec attention, et qui sont le travail

entendu de l'art de plaire; que les *charmes* viennent de ces grâces singulières que la nature donne comme un présent rare et précieux, et qui sont des biens particuliers et personnels.

Des défauts qu'on n'avait pas d'abord remarqués, et qu'on ne s'attendait pas à trouver, diminuent beaucoup les *attraits*. Les *appas* s'évanouissent dès que l'artifice s'en montre. Les *charmes* n'ont plus d'effet lorsque le temps ou l'habitude les ont rendus trop familiers ou en ont usé le goût.

C'est ordinairement par les brillants *attraits* de la beauté que le cœur se laisse attaquer; ensuite les *appas*, étalés à propos, achèvent de le soumettre à l'empire de l'amour; mais s'il ne se trouve des *charmes* secrets, la chaîne n'est pas de longue durée.

Ces mots ne sont pas seulement d'usage à l'égard de la beauté et des agréments du sexe, ils le sont encore à l'égard de tout ce qui plaît : alors ceux d'*attraits* et de *charmes* ne s'appliquent qu'aux choses qui sont ou qu'on suppose très-aimables en elles-mêmes, et par leur mérite; au lieu que celui d'*appas* s'applique quelquefois à des choses qui sont et qu'on avoue même haïssables, mais qu'on aime malgré ce qu'elles sont, ou auxquelles les rapports secrets du tempérament nous contraignent de livrer nos actions, si la raison n'en défend notre cœur.

La vertu a des *attraits* que les plus vicieux ne peuvent s'empêcher de sentir. Les biens de ce monde ont des *appas* qui font que la cupidité triomphe souvent du devoir. Le plaisir a des *charmes* qui le font rechercher partout, dans la vie retirée comme dans le grand monde, par le philosophe comme par le libertin, dans l'école même de la mortification comme dans celle de la volupté, c'est toujours lui qui fait le goût et décide du choix.

On dit de grands *attraits*, de puissants *appas* et d'invincibles *charmes*. L'honneur a de grands *attraits* pour de belles âmes; la fortune a de puissants *appas* pour tout le monde; la gloire a des *charmes* invincibles pour les cœurs ambitieux. (G.)

Les plus grands *attraits* se trouvent toujours dans l'objet de la passion dominante. Les *appas* les plus puissants ne sont pas ceux qui sont établis avec le plus d'ostentation. Les *charmes* ne deviennent véritablement invincibles que par la solidité du mérite et la force du goût.

Attraits, ce qui attire, ce qui tire à soi. Le propre des *attraits* est donc de nous faire pencher, incliner, aller vers un objet. Il est visible que cet effet est le premier degré d'intérêt qu'inspire un objet aimable. Le mépris, la haine, la jalousie, feront dire qu'une femme n'avait d'autres droits au rang où elle a été élevée, qu'*un peu d'attraits peut-être et beaucoup d'artifice.*

Appas a beaucoup d'analogie avec *appât*, et elle est fondée sur une origine commune; l'un et l'autre viennent de *pa*, *pat*, manger,

nourriture ; d'où *pâte*, *pâtée*, *pâture*, etc. Le propre des *appas* est d'exciter, comme l'*appât*, le goût et l'envie de posséder l'objet et d'en jouir. Les *appas* ont donc un plus grand effet que les *attraits*; ils sont plus puissants. Comme l'*appât* trompe, les *appas* peuvent tromper ; et l'on est bien fondé à dire, *des appas trompeurs et perfides.*

Appas ne peut jamais être pris en mauvaise part, qu'autant qu'on y joint une épithète qui le flétrit. Il ne faut pas même imaginer que *des appas trompeurs* soient toujours artificiels ou apprêtés.

Charmes est le même mot que *chârme*, enchantement, avec une analogie bien sensible. Le propre des *charmes* est de nous frapper et de nous enlever par une force secrète, mystérieuse, toute-puissante, irrésistible.

Ainsi les *attraits* préviennent favorablement, et nous attirent; les *appas* flattent le cœur ou les sens, et nous séduisent; les *charmes* s'emparent en quelque sorte de nous et nous enchantent.

Les *attraits* inspirent le penchant ou l'*attrait;* les *appas*, le goût et le désir ; les *charmes*, l'amour ou la passion, et l'enthousiasme. Si les *attraits* se font suivre, comme dit l'abbé Girard, les *appas* se font aimer et rechercher ; les *charmes* se font aimer, admirer, adorer. Avec des *attraits*, une femme est agréable; même sans être absolument jolie, elle plaît : avec des *appas*, elle est séduisante par un genre de beauté ou par des beautés animées ; elle entraîne ou captive : avec des *charmes*, on ne demande pas si elle est belle ; elle est plus que belle, elle ravit, elle transporte.

Il ne faut que certains traits intéressants ou piquants pour avoir des *attraits.* Les *appas* consistent dans un assemblage frappant de traits ou jolis ou beaux, qui semblent attaquer le cœur et l'obliger à se rendre. La grâce surtout, plus belle que la beauté, forme les *charmes:* les *charmes* et les grâces sont également des *je ne sais quoi*, tout ce qu'on veut, ce qu'on sent : ce sont les grâces, ce sont les *charmes.*

Ce que nous avons dit des *attraits*, des *appas*, des *charmes*, par rapport à la beauté du corps, est assez clair et assez développé pour que le lecteur l'applique facilement à tout autre objet, ou physique ou moral. (R.)

Les *appas* tiennent aux formes; les *attraits* doivent à l'esprit la plupart de leurs agréments : il n'existe point de *charmes* qui ne prennent leur source dans l'amabilité du caractère.

De beaux bras, une taille parfaite, font la plus grande partie des *appas* d'une femme ; les regards vifs, un langage animé, l'expression de la gaieté, le ton de la coquetterie, peuvent ajouter beaucoup à ses *attraits;* le sourire de la bienveillance, le regard de la sensibilité, l'air de la candeur, de la simplicité, de l'abandon, voilà ses *charmes.*

On est ému des *appas* d'une femme, épris de ses *attraits*, touché de ses *charmes*.

Une femme peut tromper sur ses *appas;* on voit des *attraits* étudiés; le naturel est nécessaire aux *charmes*.

Celle qui cherche à plaire doit oublier ses *appas*, se servir de ses *attraits* et laisser agir ses *charmes*.

Celle qui aime, toujours mécontente de ses *appas*, néglige ses *attraits* et n'ose compter sur ses *charmes*.

En employant ces mêmes mots au singulier, on dit : l'*appât* du gain, l'*attrait* du plaisir et le *charme* de l'amour.

Le mot d'*appas* est devenu un peu libre, celui d'*attraits* un peu fade. On n'oserait parler à une femme de ses *appas;* on se garderait bien, excepté en vers, de louer ses *attraits:* le mot de *charmes* devrait appartenir au langage de tous les sentiments du cœur; mais l'amour se l'est approprié, et il n'aime pas à prêter ce qu'il possède.

On dit cependant les *charmes* de la vertu. Le mot de *charmes* exprime une idée plus pure que celui d'*appas*, et plus morale que celui d'*attraits*. (ANON.)

142. Attribuer, Imputer.

Ces deux termes expriment l'action de *mettre une chose sur le compte de quelqu'un :* la lui *attribuer*, c'est la mettre sur son compte par une prétention, un jugement, une assertion simple, comme sa *chose propre*, son effet direct, son ouvrage immédiat : la lui *imputer*, c'est la mettre sur son compte, en la rejetant sur lui, en lui en rapportant ou appliquant le *mérite* ou le *démérite*. On *attribue* plutôt les choses; on *impute* surtout le mérite des choses.

Les théologiens *attribuent* au démon les oracles du paganisme. La théologie enseigne que l'Église peut nous *imputer* les mérites surabondants des saints.

Vous *attribuez* un ouvrage à celui que vous en croyez l'auteur; vous *imputez* un événement à celui que vous en préjugez la cause plus ou moins éloignée, ou même indirecte ou accidentelle. Vous *attribuez* une faute à celui qui, selon vos connaissances, l'a commise ou fait immédiatement commettre; vous *imputez* une mauvaise action à celui qui, selon vos conjectures ou vos suppositions, en a été la première cause ou le moteur.

On *attribue* la ruine des empires aux conquérants, à cause qu'ils la consomment; il faut l'*imputer* au mauvais gouvernement, car il la cause : on ne renverse que les empires ébranlés.

On *attribue* les revers on ne sait à quoi, au sort; on *impute* ses fautes à autrui, à qui l'on peut.

L'action compliquée d'*imputer* est, à raison de la nature, de la

multiplicité et de la variété de ses opérations, plus susceptible que l'action simple d'*attribuer*, des modifications et des qualifications qui annoncent un jugement plus hasardé ou plus arbitraire, qui rendent l'acte plus suspect ou plus critique, et qui font prendre la chose en mauvaise part.

Si l'on *attribue* quelquefois légèrement, on *impute* gratuitement.

On *attribue* sur des vraisemblances ; pour *imputer*, il faudrait des preuves.

L'opinion *attribue*, la partialité *impute*.

On *attribue* à l'un plutôt qu'à l'autre : pour laver l'un, on *impute* à l'autre.

On *attribue* un fait positif, articulé : on *impute* aussi des choses vagues, indéterminées.

Il résulte de ces observations, qu'*attribuer* se prend indifféremment en bonne ou mauvaise part, et qu'*imputer* se prend plutôt en mauvaise part. On *attribue* une bonne comme une mauvaise action, des vertus comme des vices : on *impute* une mauvaise action plutôt qu'une bonne, des vices plutôt que des vertus ; mais il est faux qu'on n'*impute* absolument *que les choses dignes de blâme*, puisque les dictionnaires même qui semblent établir cette règle la démentent en ajoutant qu'on *impute à bien*, *à gloire*, *à mérite ;* et cette règle est contraire au sens propre du mot comme à l'usage, qui le consacre dans certains cas ; par exemple, lorsqu'il s'agit de l'*imputation des mérites de Jésus-Christ*.

Attribuer s'applique également au physique et au moral ; et l'on *attribue* un effet à des *causes quelconques*, comme une action aux personnes. Le flux et reflux de la mer sont *attribués* à l'action combinée de la lune et du soleil. (R.)

144. Augure, Présage.

Augure, en latin *augurium*, est formé du mot *avis*, oiseau. L'*augure* se tirait du chant, du vol et autres actions des oiseaux.

Augure a été ensuite appliqué à toutes sortes de divinations et de conjectures sur l'avenir.

Présage, en latin *præsagium*, vient du latin *sagire*. C'est, suivant Cicéron (*De divinat.* 35), sentir, discerner subtilement : *présager*, c'est pénétrer ou annoncer les choses *avant* qu'elles soient, l'avenir.

L'*augure* est simplement l'idée que nous nous formons de l'avenir d'après certaines données ; ou si nous disons d'une *chose* que c'est un bon ou mauvais *augure*, c'est pour dire qu'elle est du bon ou mauvais *augure*. Le *présage* est également le *signe*, la chose qui annonce l'avenir ; et la conjecture, le pronostic que nous tirons des objets.

Nous *augurons*, mais les choses n'*augurent* pas. Les choses *présagent* et nous *présageons*. On tire l'*augure*, on voit certains *présages*. L'*augure* est dans notre imagination, et non dans l'objet; le *présage* est dans l'objet et dans notre esprit. Ainsi le mot *présage* a deux acceptions différentes, et celui d'*augure* n'en a qu'une.

Le peuple a, de tout temps, regardé les phénomènes extraordinaires du ciel comme des *présages*, des signes, des avant-coureurs de grandes révolutions politiques; et souvent en effet ces phénomènes ont été funestes par les *augures* malheureux que la frayeur en a tirés.

L'*augure* est plutôt fondé sur des rapports ou des motifs imaginaires, supposés, incertains, vagues, frivoles. Le *présage* est fondé plutôt sur des rapports ou des motifs réels, certains, connus, vraisemblables, plausibles. L'*augure* est une conjecture futile ou légère; le *présage* une conjecture légitime ou raisonnable.

Le *présage* annonce un *événement* de quelque nature qu'il soit; l'*augure*, un événement *heureux* ou *malheureux*: le premier se rapporte au *fait*, le second au *succès*. L'*augure* roule sur les *futurs contingents*, ou regardés comme tels, et quelque intérêt nous y attache; le *présage* embrasse toutes sortes d'objets, de quelque ordre, de quelque nature qu'ils soient, physiques ou moraux, nécessaires ou casuels, indifférents ou intéressants en eux-mêmes ou pour nous. Le *présage* est particulièrement *certain* ou *incertain*; l'*augure*, *bon* ou *mauvais*. Un *présage* est de bon ou de mauvais *augure*. On *augure* bien ou mal d'une entreprise; on *présage* avec certitude ou avec vraisemblance. En général, on considère plutôt, dans le *présage*, la nature, la force, la réalité de ses rapports avec l'événement, ou des raisons qu'il en donne; dans l'*augure*, ce qu'il y a de riant ou de sinistre, le bien ou le mal qu'on y attache, l'issue ou la fin agréable ou triste qu'il promet. (R.)

145. Aussi, C'est pourquoi, Ainsi.

Il est des cas où vous dites, *aussi*, *c'est pourquoi*, *ainsi*, dans le dessein de lier une proposition avec une autre. Par exemple, ce *parvenu s'était élevé bien haut;* aussi *est-il tombé bien bas;* c'est pourquoi *il est tombé bien bas;* ainsi *il est tombé bien bas;* alors leur signification est à peu près semblable. Il n'est personne qui ne sente d'abord, dans cet exemple, qu'*aussi* a quelque chose de plus énergique; *c'est pourquoi*, quelque chose de plus raisonné; *ainsi*, quelque chose de plus modéré et de plus vague.

Selon l'abbé Girard, *c'est pourquoi*, renferme dans sa signification particulière un rapport de cause et d'effet; *ainsi* ne renferme qu'un rapport des prémisses et de la conséquence. Le premier est plus propre

à marquer la suite d'un événement et d'un fait; le second, à faire entendre la conclusion du raisonnement.

Pourquoi signifie *par quelle raison;* et *c'est pourquoi, c'est par cette raison :* donc sa propriété est de désigner le *raisonnement*, et point du tout l'événement. Je raisonne et je conclus, lorsque je dis : *l'âme est immatérielle*, c'est pourquoi *elle est immortelle.* Si je dis : *Il fait beau,* ainsi *allons nous promener*, je ne prétends pas faire un argument avec prémisses et conséquence, car en disant qu'il fait beau, je ne prétends pas prouver logiquement qu'il faut aller se promener, je désigne seulement un rapport d'un *fait* ou d'un événement avec un autre. C'est précisément le contraire de ce que prétend l'abbé Girard.

Diderot ajoute, dans l'Encyclopédie, à la remarque de l'abbé Girard, l'observation suivante : « *C'est pourquoi* se rendrait par *cela est la raison pour laquelle; et ainsi,* par *cela étant.* La dernière de ces expressions n'indique qu'une condition. L'exemple suivant, où elles pourraient être employées toutes deux, en fera bien sentir la différence. Je puis dire : *Nous avons quelque affaire à la campagne*, ainsi *nous partirons demain s'il fait beau*, ou c'est pourquoi *nous partirons demain s'il fait beau.* Dans cet exemple, *ainsi* se rapporte à *s'il fait beau*, qui est la condition du voyage; et *c'est pourquoi* se rapporte à *nous avons quelque affaire,* qui est cause du voyage. »

Le mot *ainsi* doit exprimer la condition par lui-même, et indépendamment des accessoires. Je dirai : Mon ami est hors de danger, ainsi je n'ai point d'inquiétude; la condition de ma tranquillité, c'est le bon état de mon ami.

La locution *c'est pourquoi,* est suffisamment éclaircie : elle exprime la raison, le motif, le principe ou la cause déterminante d'une chose : raison donnée dans le discours qui précède la phrase que cette locution commence. *Dieu est bon*, c'est pourquoi *il nous envoie des maux qui nous rappellent à lui.* Dans tous ces exemples, *c'est pourquoi* indique que la première proposition est la raison de l'autre : c'est toujours un raisonnement très-facile à réduire en syllogisme.

Aussi et *ainsi* sont formés de *si,* signifiant tant, tellement, etc., comme dans ces exemples : *Cet homme est si bon, cette femme est si modeste, que,* etc. *Une personne* si *ou* aussi *estimable*, etc.

Au-ssi revient à *au-tant*, au même point, à tel degré, à la même proportion ou mesure; et vous pouvez le resoudre par *autant.* Il désigne de même l'égalité, la partie entière, la correspondance parfaite.

Cet homme a été bien récompensé, aussi *avait-il bien mérité; il avait bien mérité,* aussi *est-il bien récompensé :* autant *qu'il avait* mérité, *il a été récompensé;* autant *qu'il a été récompensé, il avait mérité.*

Ain-si, autrefois *en-si*, vaut autant que, *en tant*, *en tant que*, *tellement*, *en tel cas*, *en ce cas*, dans cet état ou le même état de choses, et comme on l'explique de cette manière, de la même manière ou sorte. Beaucoup moins précis dans son idée qu'*aussi* et *autant*, par conséquent beaucoup plus faible d'expression, il ne désigne dans les choses que la conformité, la ressemblance, l'analogie. *Le hibou cherche l'obscurité ;* ainsi *le méchant cherche les ténèbres. La colombe amollit le grain dont elle veut nourrir ses petits ;* ainsi une *mère tendre prépare et adoucit l'instruction qu'elle veut faire goûter à ses enfants.* Quelquefois les rapports sont plus marqués. Ainsi *que la vertu, le crime a ses degrés. La guerre a ses faveurs* ainsi *que ses disgrâces.*

Il en est de même lorsque ce mot établit une dépendance entre deux propositions. On dira : *Un pécheur* (le bon larron) *s'est converti à l'heure de la mort*, ainsi *ne désespérez pas : un seul l'a fait*, ainsi *ne présumez pas :* voilà un motif, une raison tirée d'un exemple. *Le malheureux est une chose sacrée*, ainsi *vous devez le respecter religieusement :* voilà une conséquence. *Le génie a le droit de créer des mots propres et les expressions nécessaires à ses pensées ;* ainsi *Montaigne, La Fontaine, Corneille, Bossuet forcent quelquefois la langue à suivre leur génie :* voilà une sorte de justification. *Nous avons affaire dans le même quartier*, ainsi *allons-y ensemble :* voilà une pure convenance. (R.)

146. Austère, Sévère, Rude.

On est *austere* par la manière de vivre, *sévère* par la manière de penser, *rude* par la manière d'agir.

La mollesse est l'opposé de l'*austérité ;* il est rare de passer immédiatement de l'une à l'autre ; une vie ordinaire et réglée tient le milieu entre elles. Le relâchement et la *sévérité* sont deux extrêmes, dans l'un desquels on donne presque toujours ; peu de personnes savent distinguer le juste milieu, qui consiste dans une connaissance exacte et précise de la loi. Les fades complaisances sont l'excès opposé aux manières *rudes ;* les gens nés grossiers et d'une âme vile se dédommagent de l'un de ces excès, où leur intérêt les plonge envers ceux dont ils espèrent quelque avantage, par l'autre excès, où leur naturel les porte envers tous ceux dont ils croient n'avoir pas besoin : mais la politesse à l'égard de tout le monde est le point de la bonne éducation.

Ce n'est pas pour soi qu'on est *austère ;* et l'on n'est *rude* que pour les autres ; mais on peut être *sévère* pour soi et pour les autres.

Les saints se plaisent dans les exercices de l'*austérité ;* elle était autrefois le partage des cloîtres. Quelques casuites affectent de se distinguer par une morale *sévère ;* c'est une mode qu'on suivra jusqu'à ce

que le goût en soit usé. Il y a des gens assez brutes pour confondre les mœurs *rudes* avec la noblesse des sentiments, et s'imaginer qu'une honnêteté soit une bassesse.

La vie *austère* consiste dans la privation des plaisirs et des commodités ; on l'embrasse quelquefois par un goût de singularité qu'on se représente comme un principe de religion. La morale trop *sévère* peut, également comme la morale relâchée, nuire à la régularité des mœurs. Le commandement *rude* fait haïr le supérieur, et ne rend pas l'obéissance plus prompte ni plus soumise. (G.)

147. Austère, Rigoureux, Sévère.

Austère. Lat. *austerus*, *opposé* à *mitis*, doux. Les Latins, dont nous l'avons emprunté, ne l'employèrent jamais que pour exprimer la dureté, soit au physique, soit au moral. L'*austérité* naît des principes, des règles qu'on se fait ; nous disons une règle *austère*. Lorsque nous disons qu'un homme est d'une vertu *austère*, nous peignons celui à qui les plus rudes épreuves de la vertu sont familières ; car si la vertu porte avec elle l'idée du *bon*, elle a cependant des règles *austères*, en ce qu'elles exigent des sacrifices pénibles, sans lesquels elle ne serait pas vertu.

L'*austérité* marque plutôt des règles *sévères* de conduite dont elle ne sécarte pas. Cette acçeption lui est propre dans tous les cas, et elle ne présente pas toujours les idées de vertu ; car nous disons tous les jours d'un scélérat *qu'il fut dailleurs austère dans ses mœurs*. On est *austère* pour soi ; et lorsqu'on applique ses règles aux autres, on est près de la *sévérité*, La Bruyère a dit : *qu'un philosophe chagrin et austère effarouche et fait soupçonner que la vertu est d'une pratique ennuyeuse. Sévère*, autre mot latin *severus*, *asper*, se dit aussi des personnes et des choses ; il est en opposition avec *benignus*. L'homme *sévère* ne connaît que le principe et la règle, il est juste.

La *sévérité* exclut toute idée de condescendance ; quand nous l'appliquons aux principes, elle porte un caractère de vertu ; quand nous l'appliquons aux actions, elle porte un caractère de rigidité, elle est opposée à l'équité. Beaucoup d'homme furent *austères* pour eux, sans être *sévères* aux autres : d'autres sont *sévères* pour autrui, sans être *austères* pour eux-mêmes. On admire l'homme *austère ;* on craint l'homme *sévère*. On est *austère* par habitude ; on est *sévère* par principe, par caractère.

Il faut de la *sévérité* dans la discipline militaire ; trop de *sévérité* éteint l'amour.

Rigoureux, de *rigidus*, *immitis*, cruel, inflexible, est le complément de *sévérité :* c'est celui qui fait profession de rigorisme. Tous les mots de cette famille rappellent l'excès ; l'expression latine lui as-

digne un caractère de dureté qu'il a conservé dans notre langue. L'homme *sévère* ne se départ pas de ses principes, l'homme *rigoureux* les exagère : le premier blesse et le second tue. Il est des hommes qui ont le droit d'être *sévères;* mais en est-il qui puissent être *rigoureux?* (R.)

148. Austère, Acerbe, Apre.

Acerbe est un terme de médecine : il ne se dit qu'au propre et à l'égard du goût. *Austère* est beaucoup plus usité au figuré qu'au propre, et dans le sens de dur, sévère, rigide, rude. *Apre* est le mot vulgaire de tous les styles, et varie dans ses acceptions. Il se dit à l'égard du toucher, de l'ouïe, etc., comme à l'égard du goût. *Apre* ou rude; froid *âpre*, chemin *âpre;* *âpre* ou ardent, *âpre* à la curée, *âpre* au gain, etc.

Ce qui est *acerbe* a besoin d'être adouci; ce qui est *austère* a besoin d'être mitigé, c'est-à-dire d'acquérir la douceur propre et particulière de la maturité. Ce qui est *âpre* a besoin d'être corrigé par quelque chose d'adoucissant et d'onctueux. (R.)

149. Autorité, Pouvoir, Empire.

Il n'est pas ici question de toute l'étendue du sens de ces mots, tel qu'est, par exemple, celui dans lequel on les applique aux souverains et aux magistrats, mais seulement du sens qui marque en général ce qu'on peut sur l'esprit des autres. Cela bien demêlé, voici ce que je pense sur leurs différences.

L'*autorité* laisse plus de liberté dans le choix; le *pouvoir* paraît avoir plus de force; l'*empire* est plus absolu.

La supériorité du rang et de la raison donnent de l'*autorité;* c'est ordinairement par la persuasion qu'elle agit; ses manières sont engageantes, et nous déterminent en faveur de ce qui nous est proposé. L'attachement pour les personnes contribue beaucoup au *pouvoir* qu'elles ont sur nous; c'est par des instances qu'il obtient; son action est pressante, et fait que nous nous rendons à ce qu'on désire de nous. L'art de trouver et de saisir le faible des hommes, forme l'*empire* qu'on prend sur eux; c'est par un ton affecté qu'il réussit; ses airs sont tantôt souples, tantôt impérieux, et toujours propres à soumettre nos idées à celles qu'on veut nous insinuer.

L'*autorité* qu'on a sur les autres vient toujours de quelque mérite, soit d'esprit, de naissance ou d'état; elle fait honneur. Le *pouvoir* vient pour l'ordinaire de quelque liaison, soit de cœur ou d'intérêt; il augmente le crédit. L'*empire* vient d'un ascendant de domination, arrogé avec art, ou cédé par imbécillité; il donne quelquefois du ridicule.

C'est à un ami sage et éclairé que nous devons donner quelque *au-*

torité et quelque *pouvoir* sur notre esprit; mais nous devons nous défendre de tout *empire* autre que celui de la raison. Les hommes cependant font souvent tout le contraire; ils regardent les avertissements que l'honneur et la probité forcent un véritable ami à leur donner, comme une *autorité* odieuse qu'il affecte, ou comme un *pouvoir* qu'il s'arroge mal à propos, au préjudice de leur liberté, tandis qu'ils se livrent à l'*empire* d'un flatteur étourdi, quelquefois d'un valet, et souvent d'une maîtresse emportée, qui leur fait embrasser avec effronterie le parti de l'imposture, et suivre opiniâtrement les routes de l'iniquité. (G.)

150. Autorité, Pouvoir, Puissance.

Il se trouve dans le mot d'*autorité* une énergie propre à faire sentir un droit d'administration civile ou politique. Il y a dans le mot de *pouvoir* un rapport particulier à l'exécution subalterne des ordres supérieurs. Le mot de *puissance* renferme dans sa valeur un droit et une force de domination.

Ce sont les lois qui donnent l'*autorité;* elle y puise toute sa force. Le *pouvoir* est communiqué par ceux qui, étant dépositaires des lois, sont chargés de leur exécution; par conséquent il est subordonné à l'*autorité*. La *puissance* vient du consentement des peuples, ou de la force des armes; elle est ou légitime ou tyrannique.

On est heureux de vivre sous l'*autorité* d'un prince qui aime la justice, dont les ministres ne s'arrogent pas un pouvoir au-delà de celui qu'il leur donne, et qui regarde le zèle et l'amour de ses sujets comme les vrais fondements de sa *puissance*.

Il n'y a point d'*autorité* sans lois; et il n'y a point de loi qui donne, ni même qui puisse donner à un homme une *autorité* sans bornes sur d'autres hommes, parce qu'ils ne sont pas assez absolument les maîtres d'eux-mêmes pour prendre ni pour céder une telle *autorité*, le créateur et la nature ayant toujours un droit imprescriptible qui rend nul tout ce qui se fait à leur préjudice. Il n'y a donc pas d'*autorité* plus authentique, ni mieux fondée, que celle qui a des bornes connues et prescrites par les lois qui l'ont établie; celle qui ne veut point de bornes se met au-dessus des lois, par conséquent cesse d'être *autorité*, et dégénère en usurpation sur la liberté et sur les droits de la Divinité. Le *pouvoir* de ceux qui ont l'*autorité* en main n'est et ne peut jamais être exactement égal à la juste étendue de leur *autorité;* il est ordinairement plus grand que le droit qu'ils ont d'en user; c'est la modération ou l'excès dans l'usage de ce *pouvoir* qui les rend pères ou tyrans des peuples. Il n'y a point de *puissance* légitime qui ne doive être soumise à celle de Dieu, et tempérée par des conventions tacites ou formelles entre le prince et la nation; c'est pourquoi saint Paul dit

que toute *puissance* qui vient de Dieu est une *puissance* réglée, ou, comme d'autres interprètent ce passage, que toute *puissance* est réglée par celle de Dieu; car il serait honteux de soutenir que saint Paul a prétendu par là autoriser et rendre légitime toute sorte de *puissance:* cela ne pouvait pas tomber dans la pensée d'un homme raisonnable et d'un homme chrétien, à qui l'idée de la *puissance* injuste de l'antechrist était présente et familière.

Une *autorité* faible qui manque de vigueur s'expose à être méprisée; il est également dangereux de n'en pas user dans l'occasion, comme d'en abuser. Un *pouvoir* aveugle, qui agit contre l'équité, devient odieux, et prépare lui-même les justes causes de sa ruine. Une *puissance* jalouse, qui ne souffre point de compagne, se rend formidable, réveille l'ardeur de ses ennemis, et prend par là le chemin de sa décadence.

Je remarque particulièrement dans l'idée d'*autorité,* quelque chose de juste et de respectable; dans l'idée de *pouvoir,* quelque chose de fort et d'agissant; et dans l'idée de *puissance,* quelque chose de grand et d'élevé.

Il n'y a que Dieu qui ait une *autorité* sans bornes, comme il n'y a que lui qui ait un *pouvoir* infini.

La nature n'a établi entre les hommes d'autre *autorité* que celle des pères sur leurs enfants; toutes les autres viennent du droit positif, et elle a même prescrit des bornes à celle-là, soit par rapport à l'objet, soit par rapport à la durée; car l'*autorité* paternelle ne s'étend qu'à l'éducation et non à la destruction, quelle qu'ait été et soit encore la pratique de quelques peuples; et cette *autorité* cesse dès que l'âge met les enfants en état de savoir user de leur liberté. Je ne crois pas qu'une raison pure et simple, entièrement dénuée du secours des passions, ait un grand *pouvoir* sur la conduite ni sur les actions de l'homme, parce qu'il me semble que le *pouvoir* de la raison n'est établi et n'agit effectivement que pour balancer le *pouvoir* des passions entre elles, et faire que la plus avantageuse dans l'occurence l'emporte sur les autres : ainsi, le *pouvoir* des passions est le véritable ressort qui nous fait agir, et qui nous détermine pour le bien comme pour le mal; et le *pouvoir* de la raison est un contre-poids qui sert à mettre en jeu, ou à réprimer à propos, tantôt l'un, tantôt l'autre de ces différents ressorts qui sont dans notre être pour le remuer, le pousser vers les objets, le rendre sensible aux peines et aux plaisir, et en faire un être véritablement vivant. Ce n'est pas seulement par la disposition des lois civiles que le mariage met la femme sous la *puissance* de l'homme : le différent partage que la nature a fait de ses dons entre les deux sexes est encore la cause et le fondement de la *puissance* du mari sur la femme; car enfin les grâces et la beauté n'ont droit que sur le cœur; elles en

méritent sans doute l'attachement, mais la *puissance* est toujours l'apanage de la force et de la sagesse de l'esprit. (G.)

L'idée propre d'*autorité* est celle de supériorité, d'ascendant, de domination, d'empire. La preuve en est qu'elle se retrouve dans toutes les manières reçues d'employer ce mot, soit en matière d'administration, soit sous tout autre rapport. L'*autorité* n'appartient qu'au supérieur. Le mari est supérieur à la femme, comme le père au fils : de là l'*autorité* de l'un et de l'atre. L'*autorité* de la raison, des preuves, des témoignages, des monuments, des auteurs, etc., annonce l'ascendant, la prépondérance, l'empire qu'ils ont sur les esprits, le droit d'être crus.

Puissance, lat. *potentia*, désigne, par sa terminaison, l'existence, la réalité de *pouvoir* une chose. *Pouvoir* désigne, par la sienne, l'*avoir*, la possession, la faculté de jouir d'une *puissance*, de la chose : on le fait correspondre au latin *potestas*, qui marque la qualité *stable*, le titre incontestable de pouvoir jouir, exercer. L'idée propre de *puissance* est celle de force et de faculté, et c'est aussi ce sens qu'il conserve dans toutes ses applications. La *puissance*, *potentia*, dit Cicéron, est la *faculté* capable de conserver et d'acquérir. La *puissance*, dit-il encore, est dans la force et dans les armes.

Pouvoir a, comme nous venons de le remarquer, deux sens, tantôt réunis, tantôt séparés; et ses idées sont relatives, l'une à celle d'*autorité*, l'autre à celle de *puissance*. Nous allons bientôt justifier cette assertion par l'usage. Avec l'*autorité*, le titre nécessaire, vous avez un *pouvoir*, *le pouvoir juste et légitime*, la voie de droit : avec la *puissance*, la force, vous avez un *pouvoir*, *le pouvoir physique ou exécutoire*, la voie de fait. Le premier de ces *pouvoirs* émane donc de l'*autorité*; le second, de la *puissance* : l'un annonce l'*autorité* qui exerce son droit, et l'autre la *puissance* qui exerce son action. Le *pouvoir* ordonne en vertu de l'*autorité* : le *pouvoir* exécute en vertu de la *puissance*. Vous aurez le premier de ces *pouvoirs* sans *puissance*, si vous n'avez pas les moyens efficaces d'exécution : vous avez le second sans *autorité*, si vous n'avez pas les titres nécessaires pour une exécution légitime. L'*autorité* délègue, distribue des *pouvoirs* ou le droit de faire : la *puissance* laisse un *pouvoir* ou le moyen et la liberté prochaine de faire. L'une a des mandataires, l'autre des *exécuteurs*. La *puissance* ne se partage pas; l'*autorité* ne se divise pas : si elles se communiquent, c'est par des *pouvoirs particuliers*. Enfin, dans le sens d'*autorité*, comme dans celui de *puissance*, le *pouvoir* a un rapport particulier à l'acte, une idée particulière d'efficacité, et le soin de l'exécution.

Citons quelques phrases qui établissent les diverses acceptions du mot *pouvoir*. *Le* pouvoir *des pères sur les enfants est de* droit *na-*

turel : voilà le sens analogue à celui d'*autorité. Il n'est pas au* pouvoir *de l'esprit humain de concilier la profondeur des mystères de la foi :* voilà l'idée de *puissance.* La première chose qu'on demande aux ambassadeurs, c'est la communication de leurs *pouvoirs :* voilà le *pouvoir* délégué, et l'acte de délégation appelé *pouvoir.* Une procuration, une commission, est un *pouvoir. Un ministre a un grand* pouvoir *sur l'esprit du prince :* voilà encore l'idée première de l'*autorité,* l'ascendant, l'empire. *Un mineur n'a pas* le pouvoir *de faire* son testament : voilà l'idée d'une *puissance* liée, qui n'est pas libre, qui ne peut pas se réduire en un acte.

L'*autorité* gît dans la domination ; la *puissance,* dans les forces de tout genre ; le *pouvoir,* dans l'énergie de l'un et de l'autre.

L'*autorité* est le droit du plus grand ; la *puissance,* celui du plus fort ; le *pouvoir,* l'agent de l'un et de l'autre.

L'*autorité* commande, puisqu'elle domine ; la *puissance* la garantit : sans la force pour se faire obéir, que serait le droit de commander ? Le *pouvoir* gouverne, en déployant l'*autorité* qui commande, et en poursuivant l'obéissance avec l'appareil de la *puissance* qui fait obéir.

Le *pouvoir* suprême, dans toute son étendue, annonce l'*autorité* suprême, armée de la suprême *puissance.*

L'*autorité* est une ; car ce qui est *supérieur,* comme *autorité,* n'a point d'égal, et deux commandements rendraient l'obéissance impossible. La *puissance* doit l'être ; sans quoi il y aurait force contre force, *puissance* contre *autorité,* guerre. Les différents *pouvoirs* partagés et répandus se réunissent dans l'unité d'*autorité* et de *puissance.*

Le despotisme n'est point une *autorité,* puisqu'il est sans loi et contre les lois essentielles de la société. Il est une *puissance,* puisqu'il a des forces. Il n'a qu'un *pouvoir* qui détruit l'autre ; et, sans la réunion des deux *pouvoirs,* il n'y a point, à proprement parler, de gouvernement.

Toute *autorité,* c'est-à-dire toute grandeur, tout droit, vient de Dieu. Toute *puissance,* c'est-à-dire toute force, toute vertu physique ou efficace, vient de Dieu. Tout *pouvoir* ou moral et de droit, ou physique et de fait, vient également de Dieu. (R.)

151. Autour, A l'entour.

Autour est une préposition ; *à l'entour* est un adverbe.

Une mère a toutes ses filles *autour* d'elle, et non pas *à l'entour* d'elle. Un père s'arrête en un tel lieu, et tous ses fils restent *à l'entour* et non pas *autour.*

On dit : les rochers d'*à l'entour,* les échos d'*à l'entour.* Les rochers qui sont *autour* de ce torrent ; les bois qui sont *autour* de cette montagne.

(*Voy.* MENAGE, *Observ. sur la langue. franç.*, chap. 137.)

152. Avant, Devant.

L'un et l'autre de ces mots marquent également le premier ordre dans la situation ; mais *avant* est pour l'ordre du temps, et *devant* pour l'ordre des places.

Nous venons après les personnes qui passent *avant* nous. Nous allons derrière celles qui passent *devant*.

Le plus tôt arrivé se place *avant* les autres. Le plus considérable se met *devant* eux.

Il se propose dans l'école d'aussi ridicules questions sur ce qui a été *avant* le monde, qu'il se fait dans le cérémonial de risibles contestations sur le droit de se placer *devant* les autres.

Je crois qu'il n'y a qu'à se bien instruire de ce qui a été *avant* nous, pour n'être pas tout à fait ignorant sur ce qui doit arriver après. Qu'importe de marcher derrière ou *devant* les autres, pourvu qu'on marche à son aise et commodément?

La vanité de l'homme lui fait chercher de l'honneur dans des ancêtres qui ont existé *avant* lui, tandis que son peu de mérite le fait travailler à l'avilissement de sa postérité. Son ambition lui rend incommode tout ce qui est placé *devant* lui, et suspect tout ce qui le suit de très-près. (G.)

153. Avare, Avaricieux.

Il me semble qu'*avare* convient mieux lorsqu'il s'agit de l'habitude et de la passion même de l'avarice ; et qu'*avaricieux* se dit plus proprement lorsqu'il n'est question que d'un acte ou d'un trait particulier de cette passion. Le premier de ces mots a aussi meilleure grâce dans le sens substantif, c'est-à-dire pour la dénomination du sujet ; et le second dans le sens adjectif, c'est-à-dire pour la qualification du sujet. Ainsi l'on dit : c'est un grand *avare*, c'est un *avaricieux* mortel.

Un homme qui ne donne jamais passe pour un *avare*. Celui qui manque à donner dans l'occasion, ou qui donne trop peu, s'attire l'épithète d'*avaricieux*.

L'*avare* se refuse toutes choses. L'*avaricieux* ne se les donne qu'à demi.

Le terme d'*avare* paraît avoir plus de force et plus d'énergie, pour exprimer la passion sordide et jalouse de posséder sans aucun dessein de faire usage. Celui d'*avaricieux* paraît avoir plus de rapport à l'aversion mal placée de la dépense, lorsqu'il est nécessaire de s'en faire honneur.

On n'emploie jamais qu'en mauvaise part et dans le sens littéral le mot d'*avaricieux ;* mais on se sert quelquefois de celui d'*avare* en bonne part dans le sens figuré.

Un habile général ne paie point ses espions en homme *avaricieux*, et conduit ses troupes comme un homme *avare* du sang du soldat, qu'il craint de prodiguer.

Il est permis d'être *avare* du temps; mais il ne faut pas, pour le ménager, prodiguer sa santé. Ce n'est pas être libéral, que de donner d'un air *avaricieux*. (G.)

154. Avertissement, Avis, Conseil.

Le but de l'*avertissement* est précisément d'instruire ou de réveiller l'attention: il se fait pour nous apprendre certaines choses, qu'on ne veut pas que nous ignorions ou que nous négligions. L'*avis* et le *conseil* ont aussi pour but l'instruction, mais avec un rapport marqué à une conséquence de conduite, se donnant dans la vue de faire agir ou parler: avec cette différence entre eux, que l'*avis* ne renferme dans sa signification aucune idée accessoire de supériorité, soit d'état, soit de génie; au lieu que le conseil, emporte avec lui du moins une de ces idées de supériorité, et quelquefois toutes les deux ensemble.

Les auteurs mettent des *avertissements* à la tête de leurs livres. Les espions donnent *avis* de ce qui se passe dans le lieu où ils sont. Les pères et les mères ont soin de donner des *conseils* à leurs enfants avant que de les produire dans le monde.

L'homme d'église écoute l'*avertissement* de la cloche, pour savoir quand il doit se rendre aux heures canoniales. Le banquier attend l'*avis* de son correspondant, pour payer les lettres de change tirées sur lui. Le plaideur prend *conseil* d'un avocat pour se défendre, ou pour agir contre sa partie.

On dit des *avertissements*, qu'ils sont ou judicieux ou inutiles; des *avis*, qu'ils sont ou vrais ou faux; des *conseils*, qu'ils sont ou bons ou mauvais.

L'*avertissement* étant fait pour dissiper le doute et l'obscurité, il doit être clair et précis. L'*avis* servant à déterminer, il doit être prompt et secret. Le *conseil* devant conduire, il doit être sage et sincère.

Tel manque d'*avis*, qui est en état d'en profiter; et tel en reçoit, qui ne saurait s'en prévaloir. Autant la vieillesse aime à donner de *conseils*, autant la jeunesse a d'aversion pour en prendre.

Il faut que l'*avertissement* soit donné avec attention, l'*avis* avec diligence, et le *conseil* avec art et modestie, sans air de supériorité: car on ne fait point usage des *avertissements* placés mal à propos; l'on ne tire aucun avantage des *avis* qui ne viennent pas à temps; et la vanité, toujours choquée du ton de maître, empêche de faire aucune distinction entre la sagesse du *conseil* et l'impertinence de la manière dont il est donné, en sorte que tout n'aboutit qu'à faire mépriser le *conseil*, et rendre le conseiller odieux.

Une personne d'ordre ne manque jamais aux *avertissements* dont on a remis le soin à sa vigilance. L'amitié fait donner *avis* de tout ce qu'on croit être avantageux et agréable à son ami. La sagesse rend extrêmement réservé à donner *conseil :* il faut toujours attendre qu'on nous le demande, et quelquefois même s'en dispenser, malgré les sollicitations, parce qu'un salutaire *conseil* peut déplaire, et être rejeté avec de certaines façons qui exposent à la tentation de souhaiter, pour son honneur, que celui pour qui l'on s'intéressait d'abord ne réussisse pas dans ses entreprises. (G.)

On donne le *conseil* de faire une chose, on donne *avis* qu'on l'a faite, on *avertit* qu'on la fera.

L'ami donne des *conseils* à son ami ; le supérieur des *avis* à son inférieur : la punition d'une faute est un *avertissement* de n'y plus retomber.

On prend *conseil* de soi-même ; on reçoit une lettre d'*avis ;* on obéit à un *avertissement* de payer quelque impôt. On vous *conseille* de tendre un piége à quelqu'un ; on vous donne *avis* que d'autres en ont tendu, ce qui est un *avertissement* de vous tenir sur vos gardes.

On dit : un *conseil* d'ami, un homme de bon *conseil ;* un *avis* de parents, un *avis* au public, l'*avertissement* d'un ouvrage.

L'*avis* et l'*avertissement* intéressent quelquefois celui qui les donne ; le *conseil* intéresse toujours celui qui le reçoit. (d'Al.)

155. Avertir, Informer, Donner avis.

Avertir vient du latin *advertere* diriger l'attention sur, etc., et semble donc indiquer quelque chose d'essentiel pour la personne à qui l'on donne l'*avertissement. Informer* vient d'*informare,* donner la forme ; il renferme l'idée du complément ajouté aux connaissances de la personne que l'on informe, sur l'objet dont on veut lui parler. *Donner avis,* exprime ce qui supplée à la vue, à l'intention effective ; aussi suppose-t-il souvent l'éloignement de la personne à qui l'on *donne avis.*

César *averti* par mille circonstances extraordinaires du complot que l'on avait tramé contre ses jours, *informé* même des détails de la conjuration, se perdit en refusant d'ajouter foi à l'*avis* fidèle que lui en avait *donné* un des conjurés.

On écoute un *avertissement* ; on prend des *informations ;* on ne croit pas à un faux *avis.*

Un objet inanimé peut nous *avertir ;* les personnes seules peuvent nous informer et nous *donner avis.* Thomas a dit :

> Quand l'airain frémissant autour de vos demeures,
> Mortels, vous *avertit* de la fuite des heures, etc,

Celui qui *avertit* a réfléchi avant de le faire ; celui qui *informe* ou qui *donne avis*, ne fait que rapporter ce qu'il a vu ou entendu.

On dit un sage *avertissement*, de bonnes *informations*, un avis *exact*. (F. G.)

156. Aveu, Confession.

L'*aveu* suppose l'interrogation. La *confession* tient un peu de l'accusation. On *avoue* ce qu'on a eu envie de cacher. On *confesse* ce qu'on a eu tort de faire. La question fait *avouer* le crime ; la repentance le fait *confesser*.

On *avoue* la faute qu'on a faite. On *confesse* le péché dans lequel on est tombé.

Il vaut mieux faire un *aveu* sincère, que de s'excuser de mauvaise grâce. Il ne faut pas faire sa *confession* à toutes sortes de gens.

Un *aveu* qu'on ne demande pas a quelque chose de noble ou de sot, selon les circonstances et l'effet qu'il doit produire. Une *confession* qui n'est pas accompagnée de repentir n'est qu'une indiscrétion insultante.

C'est manquer d'esprit que d'*avouer* sa faute, sans être assuré que l'*aveu* en sera la satisfaction ; et c'est une sottise d'en faire la *confession*, sans espérance de pardon : pourquoi se déclarer coupable à des gens qui ne respirent que la vengeance ? (G.)

157. A l'aveugle, Aveuglément.

Cette forme de phrase proverbiale, *à l'aveugle*, composée d'une préposition et d'un adjectif féminin pris substantivement, est si commune dans notre langue, qu'il est convenable d'en faire sentir toute la force. On dit faire une chose *à l'aveugle*, agir *à l'étourdie*, parler *à la légère*, des ornements *à la grecque*, une robe *à la polonaise*, etc. Dans ces locutions elliptiques, il y a un substantif sous-entendu, et c'est celui de *manière*. Un discours tenu *à la légère*, est un discours tenu d'une *manière légère*, à la manière des gens légers.

» Ces deux expressions, également figurées, dit M. Beauzée, marquent également une conduite qui n'est pas dirigée par les lumières naturelles : mais la première indique un défaut d'intelligence, et la seconde un abandon des lumières de la raison.

» Qui agit *à l'aveugle* n'est pas éclairé ; qui agit *aveuglément* ne suit pas la lumière naturelle : le premier ne voit pas, le second ne veut pas voir.

» La plupart des jeunes gens qui entrent dans le monde choisissent leurs amis *à l'aveugle* : si le hasard les sert mal, c'est un premier pas vers leur perte, parce que, livrés *aveuglément* à toutes leurs impulsions, ils en viennent insensiblement jusqu'à se faire un mérite et un

point d'honneur de sacrifier l'honneur même plutôt que de les abandonner.

» Soumettre *aveuglément* la raison aux décisions de la foi, ce n'est pas croire *à l'aveugle,* puisque c'est la raison même qui nous éclaire sur les motifs de crédibilité. »

Je crois, en effet, que celui qui agit *à l'aveugle* ne voit pas, et que celui qui agit *aveuglément* ne veut pas voir; mais peut-être aussi qu'il ne peut pas voir, parce qu'il est *aveuglé* par quelque cause.

Celui qui fait une chose sans y regarder, la fait *à l'aveugle;* mais faute d'attention seulement. Celui qui n'entend pas les affaires, ne peut se conduire par ses lumières propres; mais il doit suivre la lumière naturelle qui l'avertit de ne pas se livrer *aveuglément* au premier conseiller. Quelqu'un qui, pressé de s'en aller, reçoit, sans examen, la marchandise qu'on lui présente, la prend *à l'aveugle :* quelqu'un qui, libre de choisir entre deux partis, aime mieux qu'on le détermine que de délibérer lui-même, se laisse *aveuglément* mener.

Il ne faut pas croire *à l'aveugle* tout ce que vous dit un docteur; il faut croire *aveuglément* tout ce que l'Église enseigne.

Les personnes irrésolues finissent par agir *à l'aveugle.* Les petits esprits forts finissent par tout croire *aveuglément.*

La différence que nous venons d'établir entre *aveuglément* et *à l'aveugle,* les lecteurs l'appliqueront aisément aux adverbes et aux phrases adverbiales synonymes de la même forme. Ainsi vous dites que l'un agit *étourdiment,* et l'autre *à l'étourdie.* Le premier agit en étourdi, comme un étoudi qu'il est; le second agit à la manière des étourdis, comme s'il était un étourdi. L'abverbe tombe sur le fond de l'action, la phrase adverbiale sur la forme. Voyez *Légèrement* et *à la Légère,* etc. (R.)

158. Avisé, Prudent, Circonspect.

Avisé, qui songe à tout; *prudent,* qui ne néglige rien; *circonspect,* qui ne hasarde rien.

L'homme *avisé* voit tous les expédients auxquels on peut avoir recours; l'homme *prudent* s'attache à tous les moyens de les faire réussir; l'homme *circonspect* s'applique surtout à éviter tous les inconvénients qui pourraient les faire manquer.

Être *avisé* ne désigne qu'une qualité de l'esprit; la *prudence* est une qualité du caractère; la *circonspection* poussée trop loin devient un défaut. On est *avisé* avec un esprit vif et pénétrant; *prudent* avec un esprit juste et un caractère sage; *circonspect* avec un esprit mesuré et un caractère réservé, mais quelquefois défiant et timide. L'homme *avisé* fait usage surtout de l'imagination; l'homme *prudent,* de la réflexion; l'homme *circonspect,* de l'attention.

L'homme *avisé* est utile en affaires; l'homme *prudent* est nécessaire; l'homme *circonspect* est quelquefois nuisible. Le premier voit tout ce qu'il faut faire; le second fait tout ce qu'il doit; le troisième souvent moins qu'il ne peut. Il est bon d'être *circonspect* dans les affaires délicates, *prudent* dans les entreprises dangereuses, *avisé* dans les situations embarrassantes.

Être *avisé* ne s'applique qu'aux petites vues, et ne peut s'employer que dans les petites affaires. La *circonspection* dans les plus grandes affaires ne s'attache qu'aux petites précautions. La *prudence* est bonne en petit comme en grand, met chaque chose à sa place, et s'applique aux grandes choses sans dédaigner ni exagérer les petites. Un esprit raisonnablement *circonspect* entre dans la composition de l'homme *prudent*; un esprit *avisé* peut servir à l'éclairer.

Un grand homme, dans les entreprises en apparence les plus hasardeuses, est toujours *prudent*, parce que ce qui paraît hasard aux autres ne l'est pas pour lui qui a tout vu et tout prévu. On ne peut dire qu'il soit *avisé*, et jamais il n'est *circonspect*. (F. G.)

159. Avoir, Posséder.

Il n'est pas nécessaire de pouvoir disposer d'une chose, ni qu'elle soit actuellement entre nos mains, pour l'*avoir*; il suffit qu'elle nous appartienne; mais pour la *posséder*, il faut qu'elle soit en nos mains, et que nous ayons la liberté actuelle d'en disposer ou d'en jouir. Ainsi nous *avons* des revenus, quoique non payés, ou même saisis par des créanciers, et nous *possédons* des trésors.

On n'est pas toujours le maître de ce qu'on *a*; on l'est de ce qu'on *possède*.

On *a* les bonnes grâces des personnes à qui l'on plaît. On *possède* l'esprit de celles que l'on gouverne absolument.

Il n'est pas possible, quelque modéré qu'on soit, de n'*avoir* pas quelquefois en sa vie des emportements; mais quand on est sage, on sait se *posséder* dans sa colère.

Un mari *a* de cruelles inquiétudes, lorsque le démon de la jalousie le *possède*.

Un avare peut *avoir* des richesses dans ses coffres, mais il n'en est pas le maître; ce sont elles qui *possèdent* et son cœur et son esprit.

Nous n'*avons* souvent les choses qu'à demi; nous partageons avec d'autres. Nous ne les *possédons* que lorsqu'elles sont entièrement à nous, et que nous en sommes les seuls maîtres. Un amant *a* le cœur d'une dame, lorsqu'il en est aimé. Il le *possède*, lorsqu'elle n'aime que lui. En fait de science et de talent il suffit, pour les *avoir*, d'y être médiocrement habile; pour les *posséder*, il y faut exceller.

Ceux qui *ont* la connaissance des arts en savent et en suivent les

règles ; mais ceux qui les *possèdent* font et donnent des règles à suivre. (G.)

180. Axiome, Maxime, Sentence, Apophthegme, Aphorisme.

L'*axiome* est une proposition, une vérité capitale, principale, si évidente par elle-même, qu'elle captive par sa propre force et avec une autorité irréfragable l'entendement bien disposé : c'est le flambeau de la science.

La *maxime* est une proposition, une instruction importante, majeure, faite pour éclairer et guider les hommes dans la carrière de la vie : c'est une grande règle de conduite.

La *sentence* est une proposition, un éloignement court et frappant, qui, déduit de l'observation, ou puisé dans le sens intime ou la conscience, nous apprend ce qu'il faut faire ou ce qui se passe dans la vie : c'est une espèce d'oracle.

L'*apophthegme* est un dit mémorable, un trait remarquable, qui, parti d'une âme ou d'une tête énergique, fait sur nous une vive impression : c'est un éclat d'esprit, de raison, de sentiment.

L'*aphorisme* est une notion, un enseignement doctrinal, qui expose ou résume en peu de mots, en préceptes, en abrégé, ce qu'il s'agit d'apprendre : c'est la substance d'une doctrine.

L'*axiome* doit être clair, géométrique, d'une éternelle vérité. La *maxime* doit être certaine, lumineuse et d'une grande utilité. La *sentence* doit être concise et d'une tournure proverbiale. L'*apophthegme* doit être saillant, piquant, et dans l'à propos dramatique. L'*aphorisme* doit être lucide, dogmatique, appuyé d'observations et de preuves développées.

L'*axiome* se présente comme de lui-même à celui qui cherche la science, et le subjugue. La *maxime* résulte de l'observation, des effets constants et des rapports généraux que l'on ramène à un principe. La *sentence* semble se former d'une foule de vérités qui se confondent, se fondent en une seule exprimée par une trait énergique. L'*apophthegme* est comme inspiré par l'occasion, qui, par le choc, fait jaillir l'étincelle. L'*aphorisme* naît sous la plume du savant méthodique, qui, après avoir bien considéré, nettement conçu, heureusement démêlé, réduit ses recherches et ses découvertes à des divisions et à certains chefs ou points capitaux.

Nous rappellerons pour exemple quelques *axiomes. Un corps est impénétrable à un autre corps ;* ou bien *deux corps ne peuvent occuper à la fois le même espace... deux choses égales à une troisième sont égales entre elles...*

Nous citerons également quelques *maximes*. *Considérez la fin, envisagez le but*..... *Connais-toi toi-même* : inscription du temple de Delphes... *Voulez-vous*, disent les Persans, *faire croître le mérite, semez les récompenses.*

Les propositions suivantes peuvent être regardées comme des *sentences*.... *Le malheur est le grand maître de l'homme*, ou, comme dit l'adage grec, *ce qui vous nuit, vous instruit*....

Les traits suivants sont rapportés parmi les *apophthegmes*.

On demandait à Léonidas pourquoi les braves gens préfèrent l'honneur à la vie? *Parce qu'ils tiennent la vie de la fortune, l'honneur de la vertu*...

Les propositions suivantes tiennent de l'*aphorisme*. *Les maladies*, selon la doctrine d'Hippocrate, *sont guéries par la nature, et non par les remèdes; et la vertu des remèdes consiste à seconder la nature*... (R.)

161. Babil, Caquet.

Ces termes expriment la démangeaison de parler, une intempérance de langue, la manie de parler sans rien dire, ou de ne dire que des choses vaines et superflues, dépourvues de solidité, d'utilité, de raison. Ils sont d'un grand usage dans le discours familier, plaisant et critique.

Nicod remonte jusqu'à la tour de *Babel*, ou à la confusion des langues, pour trouver l'origine de *babil*. Cette étymologie est autorisée par Grotius, Postel et plusieurs autres savants; Molière y fait allusion :

> C'est véritablement la tour de Babylone,
> Car chacun y *babille*, et tout du long de l'aune.

Babil est une vraie onomatopée; l'imitation du bruit et de l'action de parler. *Ba*, *bi*, *bal*, appartiennent au dictionnaire de l'enfance, et distinguent des idées relatives à cet âge, et surtout aux organes de la parole.

Caquet est l'imitation du bruit de la parole. Nous disons que les pies et les perroquets *caquettent*.

On impute le *babil* aux femmes en général, et le *caquet* aux commères.

Le *babil* étourdit par sa volubilité et sa continuité. Vous direz, dans le langage du jour, que le *caquet* assomme par ses répétitions et son éclat.

Le *babil*, soutient les assemblées de jeunes personnes. Le *caquet* alimente ce qu'on appelle coteries.

Vous appliquerez, à plus forte raison, au *caquet*, ce que La Fontaine dit du *babil*.

Imprudence, *babil* et sotte vanité,
Et vaine curiosité,
Ont ensemble étroit parentage ;
Ce sont enfants tous d'un lignage.

On relève, surtout dans le *babil*, l'indiscrétion, et dans le *caquet* la prétention.

Le *babillard* parle trop, il dit même ce qu'il devrait taire ; il est pressé du besoin de parler, de *caqueter* ; il parle fort haut, il met de l'importance à ce qu'il dit, quoiqu'il ne dise que des riens ; il se fait un mérite de parler.

Le *babil* suppose une certaine facilité, et l'on prendra cette facilité pour du talent. Le *caquet* s'exprime avec un air d'assurance, et cette assurance donne de l'ascendant sur la tourbe des sots.

Arrêtez le babil de celle-là, vous lui ôtez tout son esprit ; rabattez le *caquet* de celle-ci, vous lui ôtez toute son importance.

Avec du *babil*, on parle de tout sans rien savoir ; avec du *babil* et un peu de méchanceté, on se jette dans les *caquets*, et l'on tombe sur les personnes.

« Il y a, dit La Bruyère, une chose qu'on n'a pas vue sous le ciel, qu'on ne verra jamais : c'est une petite ville, d'où l'on a banni les *caquets*, le mensonge et la médisance. » (R.)

162. Babillard, Bavard.

Le mot primitif *ba*, désigne la bouche, ses mouvements, la parole, ce qui lui est relatif. De là *bab*, enfant, en celte, en syriaque, etc. ; de là *babil*, *bave*, etc., jargon de l'enfance, défaut de l'enfance. La terminaison *ard*, *art*, désigne ce qui est haut, escarpé, ardent, et sert bien à marquer l'excès, l'ardeur, la rudesse d'une qualité. Le *babillard* et le *bavard* parlent trop ; ils ont la fureur de parler, ils choquent. Le premier mot exprime une abondance fatigante de paroles ; le second, un flux de bouche désagréable, défauts propres des enfants.

Le *babillard* parle trop, et dit des riens comme un enfant ; le *bavard* en dit trop, et parle sans pudeur et sans égards comme un grand enfant. Il faut que le *babillard* parle ; il faut bien que le *bavard* tienne le dé de la conversation. Celui-là dira tout ce qu'il sait ; celui-ci, ce qu'il sait et ce qu'il ne sait pas. Le *babillard* est incommode ; le *bavard* est fâcheux.

Vous ne direz point votre secret à un *babillard ;* il est inconsidéré et indiscret : vous ne ferez point votre société d'un *bavard ;* il est indiscret et impertinent.

Un enfant est *babillard ;* un vieillard est plutôt *bavard*. Il n'y a

que de la légèreté, de la futilité, de l'enfantillage dans le *babillard ;* dans le *bavard*, il y a de la prétention, de l'importance, de la tyrannie.

Les femmes sont plutôt *babillardes*, et les hommes *bavards.*

Le *babillard* a quelquefois de l'esprit; il plaît, il amuse quelque temps : c'est un gazouillement agréable. Le *bavard* n'est pas sans sottise ; il ne tarde pas à le prouver et à déplaire : c'est au moins un bourdonnement insupportable. Il y a un *joli babil*, mais il n'y a qu'un *sot bavardage.*

Le *babillard* jouera fort bien son rôle dans un coin avec son pareil ; pourvu qu'il parle il est content : le *bavard* veut toujours être en scène et sans concurrent ; il veut qu'on l'écoute, et n'écoute pas lui-même.

Le *babillard* s'ennuie, s'il n'a rien à dire ; le *bavard* a toujours quelque chose à dire, et il ne cesse d'ennuyer. (R.)

163. Badaud, Benêt, Niais, Nigaud.

Badaud, qui fait sans cesse *ba*, qui *bée*, *baye*, a la bouche béante ; comme on disait autrefois *bade*, du latin *badare*, italien *badar*, languedocien *bada.* Le *badaud* est toujours à admirer, à considérer, à *béer*, à *bayer.*

Benêt, de *be*, *ben*, *benè*, *bien*, *bon :* c'est celui qui est si bon, si *bénin*, qu'il trouve tout *bon*, tout *bien*, *benè est ;* il en est *bête.*

Niais, de *ni*, *né*, enfant, petit ; celte *nith ;* oriental *nin ;* d'où *nain.* Ce mot imite parfaitement le langage *niais (nia)* ; d'où le latin *nœnia*, chanson à endormir les enfants. Le niais est neuf, naïf, novice comme un enfant.

Nigaud, c'est un grand *niais*, un grand innocent, qui ne sait rien que baguenauder, s'amuser à des *bagatelles*, lat. *nugæ.*

Résumons. Le *badaud* est celui qui s'arrête de surprise, ou par curiosité, devant tout ce qu'il voit, comme s'il n'avait jamais rien vu. Le *benêt* est celui qui, par une excessive bonhomie, ne fait rien de lui-même, et se prête à tout ce qu'on veut. Le *niais* est celui qui, faute d'expérience et de connaissance, ne sait ni ce qu'il faut penser, ni ce qu'il faut dire, ni comment se tenir. Le *nigaud* est celui qui, par puérilité, par ineptie, reste toujours enfant, et ne sait ni se mettre à sa place, ni mettre les choses à la leur.

Vous reconnaissez le *badaud* à la manière presque stupide dont il considère les objets, et à son ardeur empressée à voir tout ce qu'il n'a pas encore vu : c'est un petit esprit. Vous reconnaissez le *benêt* à une facilité et à une docilité extrême, qui semblent le rendre purement passif : c'est un pauvre homme. Vous reconnaissez le *niais* à l'air simple, aux propos naïfs, aux gestes abandonnés, à la conduite franche

de quelqu'un à qui tout est étranger, et qui va rondement devant lui : c'est un homme neuf. Vous reconnaissez le *nigaud* à un contraste frappant entre son maintien, ses goûts, ses discours, ses occupations, qui tiennent à l'enfance, et les convenances de l'âge, les bienséances de l'état, les circonstances de la position : c'est un grand enfant.

Le *badaud* est pris et séduit par des apparences. Le *benêt* est dupe et mené par le premier fripon. Le *niais* est surpris et ébahi par la nouveauté. Le *nigaud* est attiré et gagné par des hochets. (R.)

164. Baisser, Abaisser.

Baisser se dit des choses qu'on veut placer plus bas, de celles dont on veut diminuer la hauteur, et de certains mouvements de corps ; on *baisse* une poutre, on *baisse* les voiles d'un navire, on *baisse* un bâtiment, on *baisse* les yeux et la tête. *Abaisser* se dit des choses faites pour en couvrir d'autres, mais qui étant relevées, les laissent à découvert ; on *abaisse* le dessus d'une cassette, on *abaisse* les paupières, on *abaisse* sa coiffe et sa robe.

Les opposés de *baisser* sont élever et exhausser ; ceux d'*abaisser* sont lever et relever : chacun selon les différentes occasions où ils sont employés, et les divers sujets dont il est question.

Baisser est d'usage dans le sens neutre ; *abaisser* ne l'est pas. Ils se joignent également au pronom réciproque ; mais alors le premier garde toujours le sens littéral, et le second prend toujours le figuré.

On *baisse* en diminuant. On se *baisse* en se courbant. On s'*abaisse* en s'humiliant, ou en se proportionnant aux personnes qui nous sont inférieures par la condition ou par l'esprit.

Les rivières *baissent* en été. Les grandes personnes sont obligées de se *baisser* pour passer par les petites portes. Il est quelquefois dangereux de s'*abaisser*, car on prend au mot notre humilité, et l'on nous méprise sur notre parole. Ce n'est pas en s'*abaissant* jusqu'à la familiarité, qu'un prince acquiert la qualité et la réputation de bon ; c'est par la douceur et la justice de son gouvernement. L'on n'est jamais bon maître, si l'on ne sait s'*abaisser* jusqu'au niveau de l'esprit de son écolier.

Le mot de *baisser* n'est jamais employé dans le sens figuré à l'actif, soit qu'il soit joint au pronom réciproque, ou qu'il y ait un autre cas, l'usage ne s'en sert en ce sens qu'au neutre : ainsi l'on dit que les forces *baissent*, quand on a passé quarante ans. Pour le mot d'*abaisser*, il a quelquefois à l'actif un sens figuré, et le bon usage ne l'emploie jamais autrement avec le pronom réciproque ; il serait tout à fait déplacé si on lui donnait alors le sens propre et littéral : on ne dit pas d'un dessus de coffre qu'il s'*abaisse*, on dit qu'il tombe.

L'adversité fait *baisser* l'esprit aux uns, et le réveille aux autres. L'homme sage et simple ne s'*abaisse* point, ni ne se soucie d'*abaisser* l'orgueil d'autrui. (G.)

165. Balancer, Hésiter.

Balancer vient du latin *bilanx*, littéralement *bassin double*, *balance*, instrument pour peser. C'est mettre différentes choses dans la *balance*, comparer leurs poids, leurs prix respectifs, délibérer sur les choses, être, comme la *balance*, dans un état de vacillation, tantôt vers un objet, tantôt vers l'autre.

Hésiter est le latin *hæsitare*, fréquentatif du verbe *hærere*, grec ἐφίεσθαι, se fixer, s'attacher à, s'arrêter, demeurer dans le même état, rester en suspens, etc. C'est faire de vains efforts pour sortir d'une situation, ne pouvoir se résoudre à en sortir, y revenir sans cesse, n'oser ou ne pouvoir aller en avant, etc.

Lorsqu'il y a des objets à peser, vous *balancez*, vous flottez, vous penchez tantôt d'un côté tantôt de l'autre. Lorsqu'il y a des obstacles à vaincre, vous *hésitez*, vous êtes suspendu; au moment d'aller en avant, vous regardez en arrière : voilà les deux tableaux que ces mots nous présentent. Dans le premier cas, vous ne savez que faire; dans le second, vous n'osez pas faire. Tant que vous *balancez*, rien ne vous détermine : quand vous *hésitez*, quelque chose vous arrête. Vous ne *balancez* plus, votre détermination est prise; mais s'il faut l'exécuter, vous *hésitez*, vous manquez de résolution, de courage.

Le doute, l'incertitude, vous font *balancer*. La crainte, la faiblesse, vous font *hésiter*.

Les personnes sages, prudentes, circonspectes, posées, *balancent*; les gens paresseux, mous, lâches, lents, défiants, *hésitent*.

De loin, le risque paraît léger, on ne *balance* pas; de près, c'est un danger grave, on *hésite*.

Souvent on *hésite* pour n'avoir pas assez *balancé*.

L'ignorant ne *balance* guère; il ne doute de rien. Le téméraire n'*hésite* pas; il ne redoute rien.

Celui qui prend son parti sans *balancer*, n'est pas toujours l'homme qui le suit sans *hésiter*.

Balancez, lorsqu'il s'agit de délibérer : lorsqu'il ne s'agit plus que d'exécuter, n'*hésitez* pas. (R.)

166. Balbutier, Bégayer, Brédouiller.

Ba, bé, bi, bo, bu, comme premiers mots de l'enfance, ont naturellement dû servir à désigner les vices de prononciation naturels aux enfants qui apprennent à parler. Quoique ces trois mots, tirés des mêmes racines, expriment trois défauts différents, il faut convenir que leur

valeur matérielle a été confondue dans des langues différentes. Ainsi, ce que nous appelons *bègue*, d'où *bégayer*, s'appelle en latin *balbus*, d'où *balbutier;* en languedocien *bré*, d'où *bredouiller;* cependant ces mots forment tous les trois des onomatopées bien distinctes.

Celui qui *balbutie* ne parle que du bout des lèvres, laisse en quelque sorte tomber ses paroles, affaiblit diverses articulations, ne fait entendre très-distinctement que *bb*, *ba*, *bu*, formés des lèvres, ainsi que la liquide *l* résultant naturellement d'un mouvement vague de la langue, et le sifflement exprimé par *tier*, *cier*, dans *balbutier :* telle est la valeur matérielle et idéale de ce verbe.

Celui qui *bégaye* ne parle pas de suite, s'arrête surtout aux articulations gutturales, coupe et remâche les mots ou les syllabes, dénature certaines lettres, et travaille à retrouver la parole qu'il avait perdue. Il répète souvent les labiales, *b*, *bé*, etc., il restera la bouche béante ; il luttera contre l'obstacle que la lettre *g*, ou toute autre gutturale, lui présente, et son hésitation sera principalement marquée par *éé*, *aye*, comme dans la terminaison de *bégayer ;* c'est ainsi que ce mot s'explique par sa décomposition.

Celui qui *bredouille*, roule précipitamment ses paroles les unes sur les autres, les confond dans un bruit sourd, semble parler dans la bouche sans articuler, et ne fait entendre que *bre* ou *ouil*, ou autres semblables sons, et un parler *bref* (en celte *bre*) et *roulant :* de là le mot *bredouiller*, bien propre à marquer la volubilité et la confusion.

La vieillesse, en émoussant les organes, fait *balbutier;* la suffocation, en coupant la voix, fait *bégayer;* l'ivresse, en brouillant et les idées et les organes, fait *bredouiller.*

Celui qui se méfie de ce qu'il dit, *bégaye :* celui qui ne veut pas qu'on entende ce qu'il dit, *bredouille.*

La timidité *balbutie :* l'ignorance *bégaye :* la précipitation *bredouille.* (R.)

167. Banqueroute, Faillite.

L'un et l'autre termes signifient la cessation ou l'abandon de commerce et de paiement ; mais *banqueroute* marque proprement l'effet de l'insolvabilité, et le second, l'acte qui déclare l'insolvabilité ou la cession. Faire *banqueroute*, c'est *fermer boutique*, disparaître du commerce, y renoncer de gré ou de force. Faire *faillite*, c'est manquer de payer aux échéances, se déclarer hors d'état de payer, et demander du temps. La *banqueroute* exprime littéralement la cessation de commerce ; la *faillite*, la chute du commerce.

La chute, la ruine du commerce entraîne l'impuissance de le continuer. La cessation, la rupture du commerce laisse lieu à l'alternative, ou qu'on ne peut pas, ou qu'on ne veut pas le continuer. Le premier

convient donc mieux pour exprimer la *banqueroute* volontaire, frauduleuse et criminelle ; le second, pour exprimer la *faillite forcée*, malheureuse, innocente, et c'est la différence principale que l'usage met entre ces deux mots. La qualification de *banqueroutier* est injurieuse ; celle de *failli* ne l'est point. Le premier agit, il fraude et fait perdre avec du temps : le second souffre, prend des tempéraments, paie en entier et sans remise. (R.)

168. Barbarie, Cruauté, Férocité.

La *barbarie* donne la mort : la *cruauté* se plaît à faire souffrir, la *férocité* à voir souffrir.

Les sauvages sont *barbares* quand ils ne laissent la vie à aucun de leurs prisonniers ; *cruels*, quand ils leur font endurer des tourments horribles ; *féroces*, quand ils dansent autour de leurs bûchers.

La *barbarie* tient à l'état des mœurs. Les Grecs appelaient *barbares* tous les étrangers, parce qu'ils se croyaient supérieurs à eux dans les arts et la civilisation. La *cruauté* est une disposition du caractère. La *férocité* a quelque chose de sauvage ; aussi dit-on les bêtes *féroces*. (*Ferus*, sauvage, *ferox*, féroce.)

La *barbarie* vient de l'ignorance, du non développement des facultés morales. La *cruauté* vient de la méchanceté. La *férocité* naît de l'insensibilité.

On ne dit pas d'un animal qu'il est *barbare*, parce qu'il n'est pas susceptible de cesser de l'être, parce qu'il n'y a pour lui aucun perfectionnement possible. On dit que le tigre est *cruel*, parce qu'il se plaît à égorger, même lorsqu'il n'a plus faim. Tous les animaux carnassiers sont *féroces* par cela seul.

La *barbarie* sur certains points peut s'allier avec la *bonté* sur d'autres : les sauvages sont *barbares* quand ils tuent leurs vieillards pour les délivrer d'une existence pénible, mais cette *barbarie*, qui est celle de leurs mœurs, n'empêche pas qu'ils ne puissent être bons individuellement. La *cruauté* est l'opposé de l'*humanité* ; car l'une aime à soulager le mal, et l'autre se plaît à le faire. La *férocité* est incompatible avec la pitié.

Barbare ne se dit que des personnes ; *féroce* se dit de tous les êtres animés ; *cruel* se dit des personnes et des choses. (F. G.)

169. Bas, Abject, Vil.

Bas, ce qui, dans une échelle ou une hiérarchie, occupe ou forme les places ou les degrés inférieurs. *Voyez* ABAISSER. *Abject*, lat. *abjectus*, jeté de haut en bas, fort bas, à terre. *Vil*, celte *wael*, ce qui est sans valeur.

Bas et *abject* ne diffèrent que par les degrés : ce qui est *abject* est

très-bas, dans une profonde *humiliation ;* car *abject* ne se dit qu'au figuré. L'idée de ces deux mots, relative à la hauteur ou à l'élévation, ne peut pas être confondue avec celle de *vil*, relative aux prix des choses, au cas qu'on en fait. On est *bas* par la place, *vil* selon l'opinion, ou par l'appréciation des qualités. Il faut donc dire *bas* et *abject*, car celui-ci renchérit sur l'autre. On peut donc dire *vil* et *abject ;* car les deux idées sont différentes : mais on ne dira pas *vil* et *bas*, parce que *bas*, s'appliquant également aux prix des choses, dit moins que *vil*. Les denrées peuvent être à *bas* prix, sans être à *vil* prix. Ces deux termes, comme synonymes d'*abject*, ne doivent être employés ici que dans le sens figuré.

Ce qui est *bas* manque d'élévation ; ce qui est *abject*, est dans une grande bassesse, ce qui est *vil*, dans un grand décri. On ne considère pas ce qui est *bas :* on rejette ce qui est *abject :* on rebute ce qui est *vil*. L'homme *bas* est méprisé ; l'homme *abject*, rejeté ; l'homme *vil*, dédaigné.

Un homme est *bas*, qui déroge à la dignité de son état. Un homme est *abject*, qui se ravale jusqu'à faire oublier ce qu'il est. Un homme est *vil*, qui renonce à sa propre estime et à celle des autres.

Une profession est *basse*, quand elle est abandonnée au pauvre petit peuple. Une profession est *abjecte*, quand elle rabaisse l'homme au-dessous de lui-même, et le réduit à des humiliations dures pour l'homme de cœur. Une profession est *vile*, lorsque l'opinion y attache une sorte d'infamie, ou qu'elle n'est exercée que par des hommes regardés comme infâmes.

Dans une condition *basse*, il faut paraître, par une modeste réserve, se souvenir toujours de ce qu'on est, et se montrer par ses sentiments, digne d'un autre sort. Dans un état *abject*, il faut être humble, mais debout et ferme sur les ruines de sa fortune. Dans un état *vil*, il faut montrer, par une généreuse patience et par une inaltérable dignité, qu'il reste toujours assez d'honneur à qui la vertu reste.

Un sentiment *bas* est loin d'un grand homme ; un sentiment *abject*, loin de l'homme de cœur ; un sentiment *vil*, loin de l'homme d'honneur, comme la terre l'est du ciel.

Celui qui, par lâcheté, souffre les injures, est *bas :* celui qui les souffre par insensibilité, et sans rougir, est *abject :* celui qui les souffre par intérêt, avec une sorte de satisfaction, pour acheter la fortune à ce prix, est bien *vil*.

Le lâche flatteur, qui n'a pas seulement le courage de se taire, est *bas*. Le grossier courtisan, qui ne sait que ramper, est *abject*. L'homme vénal, qui ne sait que vendre son honneur et sa conscience pour acquérir, est le plus *vil* des hommes. (R.)

170. Bataille, Combat.

La *bataille* est une action plus générale, et ordinairement précédée de quelque préparation. Le *combat* semble être une action plus particulière, et souvent imprévue. Ainsi les actions qui se sont passées à Cannes entre les Carthaginois et les Romains, à Pharsale entre César et Pompée, sont des *batailles.* Mais l'action où les Horaces et les Curiaces décidèrent du sort de Rome et d'Albe, celle du passage du Rhin, la défaite d'un convoi ou d'un parti, sont des *combats.*

La *bataille* d'Almanza fut une action décisive entre Philippe de France et Charles d'Autriche dans la concurrence au trône d'Espagne. Le *combat* de Crémone fit voir quelque chose d'assez rare, la valeur du soldat à l'épreuve de la surprise, les ennemis introduits au milieu d'une place, en enlever le commandant sans pouvoir s'en rendre les maîtres, et des troupes se conduire sans chefs contre le plus habile de tous les capitaines.

Le mot de *combat* a plus de rapport à l'action même de se battre que n'en a le mot de *bataille ;* mais celui-ci a des grâces particulières, lorsqu'il n'est question que de dénommer l'action. C'est pourquoi l'on ne parlerait pas mal en disant, qu'à la *bataille* de Fleurus le *combat* fut opiniâtre et fort chaud.

Les *batailles* se donnent, et seulement entre des armées d'hommes ; on les gagne ou on les perd. Les *combats* se donnent entre les hommes, et se font entre toutes les autres choses qui cherchent ou à se détruire, ou à se surmonter ; on en sort victorieux, ou l'on y est vaincu.

La *bataille* de Pavie fut fatale à la France, qui la perdit, puisque son roi y fut fait prisonnier ; mais elle ne fut pas heureuse à Charles-Quint qui la gagna, parce qu'elle lui attira de puissants ennemis. Un général qui a eu occasion de donner plusieurs *combats,* et qui en est toujours sorti victorieux, doit autant remercier sa fortune que se louer de sa conduite : celui qui n'en a point donné sans être battu, ne doit point rougir, si son malheur n'a pas été l'effet de son imprudence. Il se fait dans le roman de *la Princesse de Clève* un *combat* continuel entre le devoir et le penchant, où aucun d'eux ne triomphe, et où tous les deux succombent. (G.)

171. Battre, Frapper.

Il semble que pour *battre* il faille redoubler les coups, et que pour *frapper,* il suffise d'en donner un.

On n'est jamais *battu* qu'on ne soit *frappé,* mais on peut être *frappé* sans être *battu.*

On ne *bat* jamais qu'avec dessein : on *frappe* quelquefois sans le vouloir.

Le plus fort *bat* le plus faible. Le plus violent *frappe* le premier.

On *bat* les gens, et on les *frappe* dans quelque endroit de leur corps. César, pour *battre* ses ennemis, commande à ses troupes de *frapper* au visage.

Le sage a dit que les verges sont attachées au cou des enfants : il n'est donc pas permis à ceux qui en ont sous leur conduite de penser différemment ; mais il leur est défendu d'interpréter ces paroles autrement que de la crainte, et d'en étendre la maxime jusqu'à les *battre* réellement, rien n'étant plus opposé à la bonne éducation que l'exemple d'une conduite violente et d'un commandement rude : le précepteur qui *frappe* son élève, se livre bien plus dans ce moment à l'humeur qu'au soin de la correction.

Le mot de *frapper* est un verbe actif qui, comme presque tous les autres verbes de la même espèce, reste toujours tel, et ne reçoit à cet égard aucun changement de valeur par la jonction du pronom réciproque ; c'est-à-dire, que ce pronom placé sous le régime de ce verbe, sert alors à marquer un objet auquel se termine l'action que le verbe exprime. Il n'en est pas de même du mot *battre*, il cesse, par l'avénement de ce pronom réciproque, d'être verbe actif, et reçoit un sens neutre ; c'est-à-dire que ce pronom ne sert pas alors à marquer un objet où l'action se termine, mais que son service se borne uniquement à former, conjointement avec le verbe, la simple expression de l'action, sans rapport à aucun objet distingué d'elle-même ; car se *battre* ne signifie ni donner des coups à un autre, ni s'en donner à soi-même, il signifie simplement l'action personnelle dans le *combat*, ainsi que le mot *s'enfuir*.

Le docteur Boileau a écrit contre la pratique monacale de se *frapper* à coups de fouets, soutenant que cet exercice est indécent, et plus païen que chrétien.

La loi défend de se *battre* dans bien des occasions, où celle de l'honneur l'ordonne ; quel embarras pour ceux qui se trouvent malheureusement dans ce cas ! (G.)

172. Béatification, Canonisation.

Ce sont deux actes émanés de l'autorité pontificale, par lesquels le pape déclare qu'une personne dont la vie a été exemplaire et accompagnée de miracles, jouit, après sa mort, du bonheur éternel, et détermine l'espèce de culte qui peut lui être rendu.

Dans l'acte de *béatification*, le pape ne prononce que comme personne privée, et use seulement de son autorité pour accorder à certaines personnes, ou à un ordre religieux, le privilége de rendre au

béatifié un culte particulier, qu'on ne peut regarder comme superstitieux ou répréhensible, dès qu'il est muni du sceau de l'autorité pontificale.

Dans l'acte de *canonisation*, le pape parle comme juge : après un examen juridique et plusieurs solennités, il prononce *ex cathedrâ* sur l'état du saint, et détermine l'espèce de culte qui doit lui être rendu par l'Église universelle.

Ainsi le décret de *béatification* est un privilége qui autorise quelques particuliers à déroger aux lois communes de l'Église, en pratiquant un culte qui n'est point encore autorisé par la législation générale. La bulle de *canonisation* est une loi générale, émanée de l'autorité pontificale, et qui concerne tous les fidèles. *(G.)*

173. Beau, Joli.

Le *beau* est grand, noble et régulier : on ne peut s'empêcher de l'admirer : quand on l'aime, ce n'est jamais médiocrement ; il attache. Le *joli* est fin, délicat et mignon : on est toujours porté à le louer : dès qu'on l'aperçoit, on le goûte ; il plaît. Le premier tend avec plus de force à la perfection, et doit être la règle du goût. Le second cherche les grâces avec plus de soin, et dépend du goût.

Nous jetons sur ce qui est *beau* des regards plus fixes et plus curieux : nous regardons d'un œil plus éveillé et plus riant ce qui est *joli*.

Les dames sont *belles* dans les romans. Les bergères sont *jolies* dans les poètes.

Le *beau* fait plus d'effet sur l'esprit ; nous ne lui refusons pas nos applaudissements. Le *joli* fait quelquefois plus d'impression sur le cœur ; nous lui donnons nos sentiments.

Il arrive assez souvent qu'une *belle* personne brille et charme les yeux, sans aller plus loin ; tandis que la *jolie* forme des liens, et fait de véritables passions : alors la première a pour partage les éloges qu'on doit à la beauté ; et la seconde a pour elle l'inclination qu'on sent pour ce qui fait plaisir.

Le teint, la taille, la proportion et la régularité des traits, forment les *belles* personnes : les *jolies* le sont par les agréments, la vivacité des yeux, l'air et la tournure gracieuse du visage, quoique moins régulière.

En fait d'ouvrages d'esprit, il faut, pour qu'ils soient *beaux*, qu'il y ait du vrai dans le sujet, de l'élévation dans les pensées, de la justesse dans les termes, de la noblesse dans l'expression, de la nouveauté dans le tour et de la régularité dans la conduite ; mais le vraisemblable, la vivacité, la singularité et le brillant, suffisent pour les rendre *jolis*. Quelqu'un a dit que les anciens étaient *beaux*, et que les modernes

étaient *jolis :* je ne sais s'il a bien rencontré ; mais cela même est du nombre des *jolies* choses et non des *belles.*

Le *beau* est plus sérieux, et il occupe ; le *joli* est plus gai, et il divertit : c'est pourquoi l'on ne dit pas une *jolie* tragédie, mais on peut dire une *jolie* comédie. (B.)

Qui dit de *belles* choses n'est pas toujours écouté avec attention, quoiqu'il mérite de l'être ; la conversation en est quelquefois trop grave et trop savante. Qui dit de *jolies* choses est ordinairement écouté avec plaisir ; la conversation en est toujours enjouée.

Le mot de *beau* se place fort bien à l'égard de toutes sortes de choses, quand elles en méritent l'épithète. Celui de *joli* ne convient guère à l'égard des choses qui ne souffrent point de médiocrité ; telles sont la peinture et la poésie : on ne dit ni un *joli* poème, ni un *joli* tableau ; ces sortes d'ouvrages sont *beaux*, ou, s'ils ne le sont pas, ils sont mauvais.

Lorsque les épithètes de *beau* et *joli* sont données à l'homme, elles cessent d'être synonymes, leurs significations n'ayant alors rien de commun. Un *bel* homme est autre chose qu'un *joli* homme. Le sens du premier tombe sur la figure du corps et du visage ; et le sens du second tombe sur l'humeur et sur les manières d'agir. (G.)

Si le *beau*, qui nous frappe et nous transporte, est un des plus grands effets de la magnificence de la nature, le *joli* n'est-il pas un de ses plus doux bienfaits ?

La vue de ces astres qui répandent sur nous, par un cours et des règles immuables, leur brillante et féconde lumière ; la voûte immense à laquelle ils paraissent suspendus, le spectacle sublime des mers, les grands phénomènes, ne portent à l'âme que des idées majestueuses : c'est l'effet naturel du *beau.* Mais qui peut peindre le secret et doux intérêt qu'inspire le riant aspect d'un tapis émaillé par le souffle de Flore et la main du Printemps ? Que ne dit point aux cœurs sensibles ce bocage simple et sans art, que le ramage de mille amants ailés, que la fraîcheur de l'ombre et l'onde agitée des ruisseaux savent rendre si touchants ? Tel est le charme des grâces, tel est celui du *joli,* qui leur doit toujours sa naissance ; nous lui cédons par un penchant dont la douceur nous séduit.

Il faut être de bonne foi. Notre goût pour le *joli* suppose un peu moins parmi nous de ces âmes élevées et tournées aux grandes prétentions de l'héroïsme, qui fixent perpétuellement leurs regards sur le *beau,* que de ces âmes naturelles, délicates et faciles, à qui la société doit tous ses attraits.

C'est à l'âme que le *beau* s'adresse ; c'est aux sens que parle le *joli :* et s'il est vrai que le plus grand nombre se laisse un peu conduire par eux, c'est de là qu'on verra les regards attachés avec ivresse sur les

grâces de Trianon, et froidement surpris des beautés courageuses du Louvre.

Le *joli* a son empire séparé de celui du *beau :* celui-ci étonne, éblouit, persuade, entraîne ; celui-là séduit, amuse et se borne à plaire. Ils n'ont qu'une règle commune, c'est celle du vrai. Si le *joli* s'en écarte, il se détruit, et devient maniéré, petit ou grotesque ; nos arts, nos usages et nos modes, sont aujourd'hui pleins de sa fausse image. (*Encyclop.* VIII, 871.)

Il y a des choses qui peuvent être *jolies* ou *belles ;* telle est la comédie : il y en a d'autres qui ne peuvent être que *belles ;* telle est la tragédie.

Il y a quelquefois plus de mérite à avoir trouvé une *jolie* chose qu'une *belle.* Dans ces occasions, une chose ne mérite le nom de *belle* que par l'importance de son objet ; et une chose n'est appelée *jolie,* que par le peu de conséquence du sien : on ne fait alors attention qu'aux avantages, et l'on perd de vue la difficulté de l'invention.

Il est si vrai que le *beau* emporte souvent une idée de grand, que le même objet que nous avons appelé *beau,* ne nous paraîtrait plus que *joli,* s'il était exécuté en petit.

L'esprit est un faiseur de *jolies* choses ; mais c'est l'âme qui produit les *belles.* Les traits ingénieux ne sont ordinairement que *jolis ;* il y a de la *beauté* partout où l'on remarque du sentiment.

Un homme qui dit d'une *belle* chose qu'elle est *belle,* ne donne pas une grande preuve de discernement ; celui qui dit qu'elle est *jolie,* est un sot, ou ne s'entend pas : c'est l'impertinent de Boileau, qui dit que *le Corneille est* joli *quelquefois.* (*Encyclop.* II, 181.)

174. Beaucoup, Plusieurs.

Ces deux mots regardent la quantité des choses ; mais *beaucoup* est d'usage, soit qu'il s'agisse de calcul, de mesure ou d'estimation ; et *plusieurs* n'est jamais employé que pour les choses qui se calculent.

Il y a dans le monde *beaucoup* de fous qu'on estime, *beaucoup* de terrain qu'on néglige, et *beaucoup* de mérite qu'on ne connaît pas. Parmi les personnes qui se piquent de goût et de discernement, il y en a *plusieurs* qui, ne regardant les objets que sous un seul point de vue, sans faire attention qu'ils en ont *plusieurs,* les dépouillent ensuite mal à propos de *plusieurs* qualités réelles, sur le seul fondement qu'elles ne les y ont point vues.

Le contraire de *beaucoup* est *peu ;* l'opposé de *plusieurs* est *un.*

Un critique de nos jours a dit qu'on n'avait point encore vu de chef-d'œuvre d'esprit être l'ouvrage de *plusieurs ;* et j'ajoute que, pour rendre un ouvrage parfait, il faut l'exposer à la censure de *beaucoup* de gens, même à celle des moins connaisseurs. (G.)

175. Béni, e, Bénit, te.

Ce sont deux participes différents du verbe *bénir;* mais ils ont deux sens différents.

Béni, e, se dit pour marquer la protection particulière de Dieu sur une personne, sur une famille, sur une nation, etc., ou pour désigner les louanges affectueuses que l'on donne à Dieu, ou même aux instruments d'un bienfait. Toutes les nations ont été *bénies* en Jésus-Christ. Les princes qui ne se croient sur le trône que pour le bien de l'humanité, sont *bénis* de Dieu et des hommes. La sainte Vierge est *bénie* entre toutes les femmes.

Bénit, te, se dit pour marquer la bénédiction de l'église donnée par les prêtres avec les cérémonies convenables. Du pain *bénit,* un cierge *bénit,* une chapelle *bénite,* des drapeaux *bénits,* une abbesse *bénite,* etc.

On peut dire que *béni* a un sens moral et de louanges, et *bénit* un sens légal et de consécration.

Des armes *bénites* avec beaucoup d'appareil dans l'église, ne sont pas toujours *bénies* du ciel sur le champ de bataille. (B.)

176. Bénin, Doux, Humain.

Bénin marque l'inclination ou la disposition à faire du bien : on dit d'un astre qu'il est *bénin;* on le dit aussi des princes, mais rarement des particuliers, excepté dans un sens ironique, lorsqu'ils souffrent les injures avec bassesse. *Doux* indique un caractère d'humeur qui rend très-sociable, et ne rebute personne : on s'en sert plus communément à l'égard des femmes, parce qu'elles tirent leur principale gloire des qualités convenables à la société, pour laquelle il semble qu'elles aient été faites. *Humain* dénote une sensibilité sympathisante aux mœurs ou à l'état d'autrui. On en fait un plus grand usage en parlant des hommes qu'en parlant des femmes, parce qu'ils se trouvent dans de plus fréquentes occasions de faire paraître leur *humanité* ou leur *inhumanité.*

La *bénignité* est une qualité qui affecte proprement la volonté dans l'âme, par rapport aux biens et aux plaisirs qu'on peut faire aux autres : ce qu'il y a de plus éloigné d'elle, est la malignité ou le secret plaisir de nuire. La *douceur* est une qualité qui se trouve particulièrement dans la tournure de l'esprit, par rapport à la manière de prendre les choses dans le commerce de la vie civile : ses contraires sont l'aigreur et l'emportement. L'*humanité* réside principalement dans le cœur ; elle le rend tendre, fait qu'on s'accommode et qu'on se prête aux diverses situations où se trouvent ceux avec qui l'on est en relations d'amitié, d'affaires ou de dépendance : rien n'y est plus opposé

que la cruauté et la dureté, ou un certain amour-propre uniquement occupé de soi-même.

Une mauvaise conformation dans les organes, et un défaut d'éducation dans la jeunesse, rendent inutile l'influence des astres les plus *bénins;* et le même instant de naissance fait voir en deux sujets toute la *bénignité* du ciel, et toute la malignité de la nature corrompue. Il est certains tons si aigres, que les personnes les plus *douces* ne sauraient les supporter. Eh ! quelle *douceur* pourrait être à l'épreuve des apostrophes impertinentes de ces gens que le langage moderne nomme avantageux, qui croient trouver dans l'estime ridicule qu'ils ont d'eux-mêmes le droit d'une raillerie insultante ? Le métier de la guerre n'exclut pas l'*humanité;* et si l'on examinait bien la façon de penser de chaque état, on trouverait que le soldat, les armes au poing, est plus *humain* que le partisan la plume à la main.

Le prince ne doit pas pousser la *bénignité* jusqu'à autoriser l'impunité du crime; mais il doit en avoir assez pour pardonner facilement ce qui n'est que faute, et pour gratifier toujours avec plaisir les sujets qui sont à portée de recevoir ses grâces. C'est par une conduite modérée, par des manières modestes et polies, que l'homme doit montrer la *douceur* de son caractère, et non par des airs féminins et affectés. La vraie *humanité* consiste à ne rien traiter à la rigueur, à excuser les faiblesses, à supporter les défauts, et à soulager les peines et la misère du prochain, quand on le peut (G.)

177. Besace, Bissac.

Longue pièce de toile, cousue en forme de sac, ouverte par le milieu, faite pour être portée de manière que les deux bouts pendent l'un d'un côté, l'autre de l'autre. L'on fait aussi des *bissacs* de cuir, etc.

En latin, *bis-saccus*, sac double, sac à deux poches, à deux fonds, *bissac*. Pétrone a dit *bissaccium*, *besace*, grand *bissac;* par la vertu de la terminaison augmentative, *ace*.

Le gueux, le mendiant, a une *besace;* il la porte sur ses épaules, un bout par-devant, l'autre par-derrière, et il y met ce qu'on lui donne, même tout ce qu'il a : c'est son trésor. Le paysan, l'ouvrier pauvre, a un *bissac :* il le porte en voyage, en course, sur lui ou sur une monture, et il y a mis des provisions, des hardes, etc. : c'est son équipage.

Voilà pourquoi nous disons proverbialement de celui qui a une grande attache pour quelque chose, qu'il en est jaloux comme un gueux de sa *besace*. Nous disons familièrement d'un voyageur qui va sans attirail, sans bagage, sans suite, qu'il ne lui faut qu'un *bissac*.

C'est encore un proverbe , qu'une *besace* bien promenée nourrit son maître ; comme si la *besace* était proprement un sac à mettre le manger. Les moines mendiants n'ont pas peu contribué à faire préva-

loir, dans les villes, *besace* sur *bissac*, que les citadins ont laissé dans les campagnes.

Dans le sens figuré, nous disons familièrement *besace* pour pauvreté, misère, mendicité; être réduit à la *besace*. Dans quelques provinces, *bissac* prend aussi cette acception; mais ce mot paraîtra bien plus propre à exprimer la simplicité, la modération, l'allure naturelle et rustique des mœurs. (R.)

178. Bête, Brute, Animal.

Bête se prend souvent par opposition à homme ; ainsi on dit : l'homme a une âme, mais quelques philosophes n'en accordent point aux *bêtes*.

Brute est un terme de mépris qui ne s'applique qu'en mauvaise part. Il s'abandonne à toute la fureur de son penchant, comme la *brute*.

Animal est un terme générique qui convient à tous les êtres organisés vivants. L'*animal* vit, agit, se meut de lui-même. Si on considère l'*animal* comme pensant, voulant, agissant, réfléchissant, etc., on restreint sa signification à l'espèce humaine : si on le considère comme borné dans toutes les fonctions qui marquent de l'intelligence et de la volonté, et qui semblent lui être communes avec l'espèce humaine, on le restreint à la *bête*. Si on considère la *bête* dans son degré de stupidité, et comme affranchie des lois de la raison et de l'honnêteté, selon lesquelles nous devons régler notre conduite, nous l'appelons *brute*. (*Encyclop.*, t. XI, p. 214.)

179. Bête, Stupide, Idiot.

Ces trois épithètes attaquent l'esprit, et font entendre qu'on en manque presque dans tout, avec cette différence qu'on est *bête* par défaut d'intelligence, *stupide* par défaut de sentiment, *idiot* par défaut de connaissances.

C'est en vain qu'on fait des leçons à une *bête*, la nature lui a refusé les moyens d'en profiter. Tous les soins des maîtres sont perdus auprès d'un *stupide*, s'ils ne trouvent le secret de lui donner de l'émulation, et de le tirer de son assoupissement. Ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'on peut venir à bout d'instruire un *idiot* ; il faut pour cet effet avoir l'art de rendre les idées sensibles, et savoir se proportionner à sa façon de penser, pour élever celle-ci jusqu'au niveau de celle qu'on veut lui inspirer.

Il y a des *bêtes* qui croient avoir de l'esprit ; leur conversation fait le supplice des personnes qui en ont véritablement, et leur caractère va quelquefois jusqu'à être très-incommode dans la société, surtout lorsqu'à la *bêtise* et à la vanité elles joignent encore le caprice : comment tenir contre des gens qui, ne comprenant ni ce qu'on

leur dit, ni ce qu'ils disent eux-mêmes, s'arrogent néanmoins une supériorité de génie, et qui, bouffis d'amour-propre, débitent des sottises comme des maximes, ou sont toujours prêts à se fâcher du moindre mot, et à prendre une politesse pour une insulte? Les *stupides* ne se piquent point d'esprit, et en cherchent encore moins chez les autres : il ne faut pas non plus se piquer d'en avoir avec eux; ils n'entrent pour rien dans la société, et leur compagnie ne nuit pas à qui cherche la solitude. Les *idiots* sont quelquefois frappés des traits d'esprit, mais à leur manière, par une espèce d'éblouissement et de surprise, qu'ils témoignent d'une façon singulière, capable de réjouir ceux qui savent se faire des plaisirs de tout. (G.)

180. Bêtise, Sottise.

La *bêtise* ne voit point; la *sottise* voit de travers. Les idées bornées, voilà ce qui constitue la *bêtise :* les idées fausses, voilà l'apanage de la *sottise.* La *bêtise* qui se tient dans son petit cercle d'idées, reste *bêtise*, parce qu'elle n'a d'autre inconvénient que la privation des idées; c'est ce que Mme Geoffrin appelait une *bête tout court*, c'est-à-dire qui n'est qu'une *bête.* Mais une bête court risque, à tout moment, de devenir un *sot;* il lui suffit pour cela de sortir de son cercle. La *bêtise* déplacée devient *sottise*, parce qu'elle rencontre des idées qu'elle ne sait pas juger, et qui ne peuvent être que fausses.

Un sot savant est sot plus qu'un sot ignorant,

parce qu'ayant plus d'idées, et n'en pouvant avoir de justes, il en a un plus grand nombre de fausses. Dire des *bêtises*, c'est donner une preuve d'ignorance sur des choses que tout le monde sait : dire des *sottises*, c'est parler de travers sur ce qu'on croit savoir.

La *bêtise* simple suppose au moins une sorte de modestie dans celui qui se tient à sa place; la *sottise* indique la suffisance de celui qui veut s'élever au-dessus de sa portée. On peut être *sot* sans être *bête :* il ne faut que la suffisance, qui fait qu'on se croit plus d'esprit qu'on n'en a. La dénomination de *sottise* s'applique à toute espèce d'orgueil mal placée. Un grand seigneur a de la hauteur, mais un parvenu a de la *sottise.*

La *bêtise* est nulle et ennuyeuse; la *sottise* bavarde et incommode. Il n'y a rien de si difficile que de se faire comprendre d'une *bête*, et de se faire écouter d'un *sot.* (F. G.)

181. Bévue, Méprise, Erreur.

Ils présentent l'idée d'une faute commise par légèreté, inadvertance ou ignorance.

Les gens d'un caractère ouvert, les hommes confiants et de bonne foi, font tous les jours des *bévues*. L'homme adroit, rusé, qui a de l'expérience, pourra se tromper; mais la *bévue* proprement dite est le partage de l'inexpérience, ou de la légèreté, ou de la passion qui aveugle, et l'*erreur* en est le résultat. L'*erreur* tient plus de la fausseté du principe, et la *bévue*, de la fausseté de l'application.

On commet souvent une *bévue* par *méprise*, et ce sont deux fautes à la fois : il ne fallait pas se méprendre sur le choix des moyens et des personnes, et vous n'auriez commis ni *méprise* ni *bévue*. La *méprise* suppose un mauvais choix, et la *bévue*, l'insuffisance de réflexions.

Méprise est l'action de mal prendre, prendre une chose pour une autre.

Méprise suppose l'*erreur* dans le choix; on se *méprend* en prenant l'un pour l'autre. S'il y a de l'imprudence dans le choix que je fais, si j'ai pu en prévoir les résultats, c'est une *bévue*; si je n'ai pu les prévoir, c'est une *méprise*. Alors la *bévue* est une faute, et la *méprise* un accident.

Erreur, du latin *error*, est un écart de la raison. C'est une fausse opinion qu'on adopte, soit par ignorance, soit faute d'examen, soit enfin par défaut de raisonnement.

La *bévue* est un défaut de combinaison, la *méprise* un mauvais choix, l'*erreur* une fausse conséquence. L'*erreur* est le partage de la condition humaine. Saint-Évremond dit que nous retenons nos *erreurs*, parce qu'elles sont autorisées des autres, et que nous aimons mieux croire que juger.

La *bévue* est en opposition à la prudence, la *méprise* l'est au choix, et l'*erreur* à la vérité. (R.)

182. Bien, Beaucoup, Abondamment, Copieusement, A foison.

Tous établis pour marquer une grande quantité vague et indéfinie, ils ne sont distingués entre eux que par certains rapports particuliers que l'un a plus que l'autre à l'une des espèces de la quantité générale.

Bien regarde singulièrement la quantité qui concerne les qualifications, et qui se divise par degrés. L'on dirait donc qu'il faut être *bien* vertueux ou *bien* froid, pour ne pas se laisser séduire par les caresses des femmes; qu'il n'est pas rare de voir des hommes qui soient en

même temps *bien* sages pour le conseil et *bien* fous dans la conduite.

Beaucoup est à sa place lorsqu'il s'agit d'une quantité qui résulte du nombre, et qu'on peut ou calculer ou mesurer : comme quand on dit que *beaucoup* de gens qui n'aiment point et ne sont aimés de personne, se vantent néanmoins d'avoir *beaucoup* d'amis ; que les années qui produisent *beaucoup* de vin, produisent aussi *beaucoup* de querelles parmi le peuple.

Abondamment renferme dans l'étendue de sa propre valeur une idée accessoire, qui fait qu'on ne l'applique qu'à la quantité destinée au service dans l'usage qu'on doit faire des choses. Ainsi l'on dit, que la terre fournit *abondamment* à l'homme laborieux ce qu'elle refuse entièrement au paresseux ; que les oiseaux, sans rien semer, recueillent de tout *abondamment*.

Copieusement est un terme peu usité, depuis qu'on évite ceux qui sentent trop la latinité. Il ne s'emploie avec grâce que dans les occasions où il est question de fonctions animales. Un homme qui mange et boit *copieusement*, est plus propre aux exercices du corps qu'à ceux de l'esprit.

Je ne saurais m'empêcher de faire remarquer que lorsque *bien* et *beaucoup* sont employés devant un substantif, le premier exige toujours que ce substantif soit accompagné de l'article, au lieu que *beaucoup* l'en exclut ; ce qui n'arriverait pas s'il n'y avait dans la force de la signification quelque différence qui autorisât celle du régime. Cette différence, je crois l'avoir assez bien rencontrée dans les diversités spécifiques de la quantité. Car l'article indiquant une dénomination, et par conséquent emportant une sorte d'intégralité ou de totalité, il exclut le calcul ; raison pourquoi *beaucoup* ne s'en accommode pas, et que *bien* le demande, comme on le voit dans l'exemple suivant : Les dévots, en se piquant de *beaucoup* de raison, ne laissent pas que d'avoir *bien* de l'humeur. (G.)

Beaucoup dénote purement et simplement une grande quantité vague et indéfinie de toute sorte de choses. *Bien* annonce, avec des particularités, une grande quantité surprenante ou très-remarquable. *Abondamment* désigne une grande quantité de productions ou de certains objets pris en grand, supérieure à la quantité donnée ou reçue pour l'usage nécessaire ou suffisant. *Copieusement* indique une grande quantité de certaines choses, et surtout d'objets de consommation, dans un cercle étroit excédant la mesure suffisante et ordinaire. *A foison* marque la très-grande quantité de productions ou de choses accumulées qui forment la volumineuse abondance, et semblent, en quelque sorte, pulluler ou ne point s'épuiser. (R.)

183. Bienfaisance, Bienveillance.

La *bienveillance* est le désir de faire du bien ; la *bienfaisance* en est l'accomplissement, ou plutôt c'est l'action même. Ce sont deux vertus qui naissent de l'amour de l'humanité, et qui devraient être inséparables ; mais, par malheur, elles sont souvent désunies. Combien voit-on de personnes qui pensent beaucoup faire lorsqu'elles s'en tiennent à la *bienveillance!* C'est sans doute un sentiment que tout homme doit être flatté d'inspirer ; mais il coûte si peu, qu'il n'est pas bien méritoire. C'est de la difficulté que la vertu tire son éclat, et c'est par les efforts qu'elle fait qu'elle mérite des récompenses.

Rien ne dispose davantage à la *bienveillance* que de placer la nature humaine dans un jour favorable, d'envisager les hommes et leurs actions du plus beau côté, de donner à leur conduite une interprétation avantageuse, et de considérer enfin leurs défauts comme l'effet de leurs erreurs plutôt que de leurs vices. (*Dict. Ph.*)

184. Bienfait, Grâce, Service, Bon office, Plaisir.

« Nous recevons, lit-on dans l'*Encyclopédie*, un *bienfait* de celui qui pourrait nous négliger sans en être blâmé : nous recevons de *bons offices* de ceux qui auraient eu tort de nous les refuser, quoique nous ne puissions pas les obliger à nous les rendre ; mais tout ce qu'on fait pour notre utilité ne serait qu'un simple *service*, lorsqu'on est réduit à la nécessité indispensable de s'en acquitter. On a pourtant raison de dire que l'affection avec laquelle on s'acquitte de ce qu'on doit, mérite d'être comptée pour quelque chose. »

M. Beauzée pense que ces trois termes doivent être distingués d'une manière différente et plus précise ; qu'ils expriment tous quelque acte relatif à l'utilité d'autrui, et que le mot *office* n'a point d'autre signification sous ce point de vue, mais qu'il faut qu'une épithète indique s'il est pris en bonne ou en mauvaise part.

Le bienfait, dit M. Duclos, *est un acte libre de la part de son auteur, quoique celui qui en est l'objet puisse en être digne.* Le propre du *bienfait* est de rendre meilleure la condition de celui à qui l'on *fait* ce *bien*, par un sentiment naturel qui nous porte à contribuer au bonheur de nos semblables.

Une grâce, continue cet auteur, *est un bien auquel celui qui le reçoit n'avait aucun droit, ou la rémission qu'on lui fait d'une peine méritée.* Le propre de la *grâce* est d'être purement gratuite, et d'opérer la satisfaction d'autrui par un avantage ou réel ou apparent.

Un service, enfin, ajoute cet académicien, *est un secours par lequel on contribue à faire obtenir quelque bien.* Le propre du *service*

est d'être utile à celui à qui on le rend, soit par soi-même, soit par autrui, et avec le dévouement ou l'attachement d'un véritable serviteur.

Le *bon office* est l'emploi de notre crédit, de notre médiation, de notre entremise, pour faire valoir, réussir, prospérer quelqu'un. Le propre du *bon office* est de marquer d'une manière affectueuse, et d'inspirer, autant qu'on le peut, l'intérêt qu'on prend à autrui, comme si l'on remplissait un devoir à son égard.

Le *plaisir* est une de ces choses agréables ou obligeantes que l'occasion nous présente à faire pour autrui, et que nous faisons sans cesse les uns pour les autres dans le commerce de la vie civile. Le propre du *plaisir* est de procurer un agrément, une commodité, un contentement, un *plaisir* à quelqu'un, par l'envie que nous avons de lui plaire ou de lui complaire.

C'est un *bienfait* que de délivrer de l'oppression le malheureux qui n'aurait pu s'en tirer, parce que les portes du palais, et surtout le sanctuaire de la justice, étaient fermés à la misère. C'est une *grâce* d'admettre à une haute société, comme à la cour, un homme qui n'est pas fait pour y être. C'est un *service* que d'ouvrir les yeux sur un piége à un homme qui tourne tout autour sans le soupçonner. C'est un *plaisir* que de donner avec empressement à une mère tendre des nouvelles d'un fils dont elle est inquiète.

La bienfaisance ou la bonté généreuse verse des *bienfaits*. La faveur distribue des *grâces*. Le zèle rend des *services*. La bienveillance inspire de *bons offices*. La complaisance ou l'honnêteté civile fait des *plaisirs*. Dans les *bienfaits*, c'est l'humanité qu'on oblige; dans les *grâces*, c'est celui-ci ou celui-là ; dans les *services*, c'est une personne chère; dans les *bons offices*, un client ou le mérite; dans les *plaisirs*, un homme en peine.

Résumons nos idées dans des définitions ou plutôt des notions précises.

Le *bienfait* est un don ou un sacrifice que celui qui a, fait à celui qui manque. La *grâce* est une générosité, une condescendance, une faveur de celui qui peut ce qu'il lui plaît, au grés de celui dont il lui plaît de faire acception. Le *service* est un tribut ou une corvée volontaire que le zèle impose, et dont il nous acquitte envers quelqu'un, dans le cas où il a besoin d'aide, d'appui, d'assistance, de secours. Le *bon office* est l'acte ou la démarche obligeante d'un homme *officieux*, pour l'intérêt de l'homme qu'il en juge digne. Le *plaisir* est un soin que l'on prend volontiers pour le contentement de celui qui ne saurait ou ne voudrait pas le prendre. (R.)

185. Blâmer, Censurer, Réprimander.

Blâmer, trouver mauvaise une action ou la conduite de quelqu'un. *Censurer*, exprimer sa désapprobation d'une manière publique. *Réprimander*, reprocher une faute à quelqu'un, en lui enjoignant de n'y pas retomber.

Blâmer n'est que le résultat d'une opinion qui fait que nous n'approuvons pas celui qui ne se conduit pas comme nous pensons qu'il devrait le faire : c'est là son sens le plus général. *Censurer* suppose une sorte de droit civil de la part de celui qui *censure* : c'était le droit des censeurs, à Rome, qui pouvaient rayer du tableau des citoyens celui qu'ils ne jugeaient pas digne de ce titre. *Réprimander* indique un droit de famille, un droit naturel, tel que celui d'un père sur ses enfants.

Toutes les fois qu'on embrasse un parti, on *blâme* celui qui prend le parti contraire. Le magistrat *censure* ceux qui lui manquent de respect. Un précepteur *réprimande* son élève inattentif.

Le *blâme* n'a pas besoin d'être manifesté, il peut n'exister qu'au fond du cœur ; on dit : redoutez le *blâme* de votre conscience. La *censure* entraîne une espèce de publicité ; on dit : je m'expose à la *censure* publique. On *Réprimande* à voix haute, avec des gestes de menaces ; une *réprimande* est une *censure* domestique.

Le *blâme* ne suppose aucun droit de la part de celui qui l'exerce sur celui qui l'encourt. La *censure* suppose le droit de punir, ne fût-ce que par l'expression du blâme ; la *réprimande* suppose celui d'empêcher. (*Reprimere*, réprimer, retenir.)

Le *blâme* s'exerce d'homme à homme: sans acception de pouvoir et de rang. La *censure* et la *réprimande* s'exercent du supérieur à l'inférieur : mais cette infériorité peut n'être que momentanée.

Le *blâme* peut s'étendre jusqu'aux motifs des actions, aux intentions ; la *censure* et la *réprimande* ne s'appliquent guère qu'aux actions, aux intentions manifestées par la conduite.

Un ami *blâme* son ami d'une fausse démarche qu'il a faite, mais il le défend contre la *censure* publique ; et s'il se laisse aller ensuite à le *réprimander* vivement de ce qu'il s'est exposé à être *censuré*, c'est que l'amitié donne une sorte d'autorité qui permet les *réprimandes* mutuelles.

Blâmer souvent, c'est être sévère ; aimer à *censurer*, c'est être frondeur ; se plaire à *réprimander*, c'est être grondeur.

En *blâmant* sans mesure, on s'expose à se condamner soi-même ; en *censurant* à tout propos, on se fait des ennemis ; en *réprimandant* pour des riens, on peut aliéner les gens les plus dévoués.

Le *blâme* est un effet moral, un acte continu de notre sens intime.

la *censure* et la *réprimande* sont des actions extérieures, individuelles et passagères. (F. G.)

186. Blessure, Plaie.

La *blessure* est une marque faite sur la peau par un coup ; c'est-à-dire par une cause extérieure. La *plaie* est une ouverture faite à la peau par quelque cause que ce soit, intérieure ou extérieure. Les Latins n'ont appelé *plaga* un filet, qu'à raison de la multitude de trous, de vides, d'ouvertures, qui sont dans cette espèce de tissu.

Sans violer le sens littéral du mot, la *blessure* n'est quelquefois qu'une simple contusion, ou une meurtrissure qui n'a point entamé la peau ; au lieu que la *plaie* suppose toujours nécessairement une extension et une séparation produites dans les parties molles par l'activité des humeurs qui cherchent une issue à travers les téguments.

Vous appelez figurément *blessure*, le tort, le dommage, le détriment, le mal fait par une action violente ou maligne, à l'honneur, à la réputation, au repos d'une personne. Les passions font aussi des *blessures* au cœur, lorsque leurs impressions sont assez profondes. Vous appellerez *plaies* de vives douleurs, de grandes afflictions, des pertes funestes, des calamités, des fléaux, des maux beaucoup plus grands que de simples *blessures ;* vous direz : les *plaies* de Jésus-Christ ; les *plaies* de l'Egypte, les *plaies* de l'Etat, etc. (R.)

187 Bluette, Étincelle.

Bluette, petite *étincelle*, *scintillula*. Etincelle, petit feu, petit trait ou éclat de feu, tel que celui qui sort du caillou frappé par le briquet.

Du mot primitif *tan*, feu, lumière, changé en *ten*, *tin*, *zin*, *scint*, les Latins firent *scintilla*, petite parcelle de feu, de lumière, *étincelle*. *Bluette* tient à la même racine que les mots *éblouir*, *éblouissement*, et sans doute *berlue*. Dans l'*éblouissement* vous croyez voir une grande quantité de *bluettes* volantes, confuses et fugitives. Huet, Gébelin, et autres étymologistes, pensent que ce nom fait allusion, comme celui de *bluet*, à la couleur de la chose : en effet, dit Huet, les *étincelles* qui sortent des fournaises, et du fer rouge quand on le bat, sont ordinairement *bleues*. Ménage avait formé ce mot de *balucetta ;* diminutif de *balux*, mot latin d'origine espagnole, qui désigne ces petits grains luisants que l'on voit dans le sable. Ce n'était peut-être pas sans fondement, car en languedocien on dit *bélugue* pour *bluette*, ensuite il l'a dérivé de *lux*, lumière, par le diminutif imaginaire *lucetta*, comme vous diriez *lueur ;* ce qui n'est pas dépourvu de vraisemblance : la *bluette* n'est qu'une *lueur*.

C'est proprement la *bluette* que vous voyez, pâle et faible, luire, et

s'évanouir presque aussitôt, sans produire ordinairement d'autre effet, sans laisser aucune trace sensible d'elle-même, lorsque vous cherchez du feu sous la cendre pour le rallumer; mais lorsque vous attisez et soufflez le feu pour le rendre plus vif, c'est l'*étincelle* que vous voyez ardente, éclatante même, jaillir, pétiller, ranimer les flammes, et produire souvent l'incendie ou quelque autre grand effet, tel que ceux de l'*étincelle* électrique.

L'action de la *bluette* est passive, elle ne vit un instant que pour elle; l'action de l'*étincelle* est active, elle vit peu, mais elle embrase.

En vertu de l'analogie reconnue entre l'esprit d'une part, et le feu ou la lumière, de l'autre, vous dites, au figuré, des *bluettes*, des *étincelles* d'esprit, en observant les mêmes nuances que dans le sens physique. La *bluette* prouve la présence du principe caché, et l'*étincelle* sa fécondité, ou son activité contrainte.

Vous ne direz pas des *bluettes* de génie, en parlant de ce feu qui excite l'enthousiasme du poète, ou de ce feu sacré qui élève la vertu jusqu'à l'héroïsme, etc,; vous direz plutôt des *étincelles*, parce que les traits qui décèlent ces principes en portent toujours les grands caractères. (R.)

188. Bois, Cornes.

Ces mots se confondent quelquefois, en zoologie, lorsqu'il s'agit de désigner les ornements ou les défenses élancées sur la tête de certains genres d'animaux. En pharmacie, on appelle *corne* le *bois* de cerf. Au figuré, on dit souvent indifféremment *bois* ou *cornes*.

Les *bois* et *cornes* diffèrent dans leur substance, dans leur forme, dans leurs accidents. La substance de la *corne* a de l'analogie avec celle des ongles, et la substance du *bois* avec celle du *bois* végétal. Des *bois* de certains animaux, tels que le cerf, la chimie tire des sels, et la médecine divers remèdes. Des *cornes* de divers quadrupèdes, l'industrie a fait une multitude d'ouvrages connus, et autrefois jusqu'à des calices pour servir à la messe.

La *corne* est un simple jet, droit ou courbe en divers sens, lisse ou strié et cannelé, creux à sa base, et placé sur une proéminence de l'os frontal. Le *bois* est une tige rameuse, revêtue d'une écorce dans le temps de son accroissement, solide dans toute son épaisseur, divisée en rameaux, et en tout semblable à une production végétale.

La *corne* est permanente, elle ne tombe que par accident. Le *bois* tombe dans une saison régulière, et ensuite il repousse.

Le cerf, l'élan, le daim, le renne, etc., ont des *bois;* le bœuf, le buffle, la chèvre, etc., ont des *cornes*.

La girafe, le plus bel animal de l'Afrique, a des *cornes*, mais

pleines et solides comme les *bois :* elles semblent former le nœud d'union entre les deux genres. (R.)

189. Boiter, Clocher.

La différence de ces deux termes paraît être absolument inconnue, tant ils sont généralement confondus au propre. Tâchons de la découvrir, et de la fixer d'une manière précise par l'étymologie.

Des savants ont cru trouver des rapports entre le mot *boiteux* et divers mots ou hébreux ou arabes ; mais ces rapports sont si légers et si vagues, qu'en les adoptant par une grande facilité d'esprit, nous n'en serions pas plus éclairés sur son idée distinctive. Par exemple, Guichard dérive ce mot de l'hébreux *labat*, qui, selon lui, signifie *aller à rebours ou de travers, heurter, tomber, se hâter, clocher, claudicare,* etc. Or, quand entre l'un et l'autre terme il y aurait un air de ressemblance beaucoup plus marqué, aucune de ces acceptions ne nous aiderait à distinguer *boiter* de *clocher.* M. de Gébelin pense que *boiteux* tient à *botte*, par la raison que le *boiteux* a une hanche *déboîtée.* Je ne sais si ce mot ne tient pas au celte *bot,* qui signifie pied. Nous disons un pied *bot* ou contrefait; nous aurions pu dire *boiter*, pour désigner une démarche contrefaite ou difforme.

Clocher ne vient pas du latin *claudicare;* mais l'un et l'autre viennent de la racine *clo, col*, signifiant taillé, rogné, raccourci. Le *c* placé avant *l, c-l*, fait la fonction du *q*, dont la valeur propre est celle de couper, hacher, tailler. De *clo*, les Grecs firent κολος, tronqué, mutilé ; κολοω, raccourcir, tronquer ; les Latins en firent *clausus* ou *claudus, claudicare;* nous en avons fait *clocher, cloper.* Aussi *clocher* désigne un pied raccourci, un côté trop court, et il exprime la démarche qui en résulte.

Le vice de *boiter* vient de l'emboîtement ou de l'enchâssement imparfait et difficile de quelqu'un des membres qui exécutent concurremment l'opération de marcher, ou d'une faiblesse, d'un relâchement de muscles, qui ne peuvent soutenir assez le poids du corps, ou en arrêter à propos le mouvement. Le vice de *clocher* vient d'une disproportion entre les colonnes ou les côtés qui supportent le buste, ou d'une sorte de roideur qui ne souffre pas d'une part la même extension que les membres prennent librement de l'autre côté.

Celui qui va à *cloche-pied* ne *boite* pas, mais il *cloche*, ainsi que cette locution consacrée l'exprime. Il ne *boite* pas, car le corps reste bien placé, il est droit : il *cloche* car il va avec un pied raccourci.

Celui qui jette alternativement le corps à droite, à gauche, sur le pied qui porte et qui soutient, de façon qu'il tombe également sur les deux côtés, ne *cloche* réellement pas ; car les deux côtés et les deux mouvements sont égaux, mais il *boite*, car il y a de l'un et l'autre côté un déplacement et une inclination désordonnée.

Boiter est donc proprement marcher avec une sorte de vacillation, en se jetant d'un côté, de manière que le corps est ou paraît être déhancé, dégingandé, déboîté dans quelqu'une de ses parties inférieures; et *clocher*, marcher avec un pied raccourci ou en se jetant sur un côté trop court, de manière que le corps est ou paraît être tronqué, mutilé, inégal d'un ou d'autre côté dans sa base.

Clocher n'est pas moins employé au figuré qu'au sens propre; avantage qu'il a sur *boiter*. Suivant l'idée que nous venons de donner du premier de ces mots, il indique alors également un défaut de justesse, d'égalité, de parité, de mesure, etc. Nous disons qu'un vers *cloche*, lorsqu'il n'a pas le rhythme requis; ou que toute comparaison *cloche*, parce que deux objets n'étant jamais parfaitement égaux ou pareils dans tous leurs rapports, la comparaison manque nécessairement d'une certaine justesse. Mais, attendu que *clocher* n'a point produit de famille, on dit qu'un vers qui pèche par la mesure est *boiteux*. On dit avec Pascal, qu'un esprit est *boiteux*, lorsqu'il ne soutient point sa marche, son raisonnement, ses vues, qu'il va bientôt de travers, bronche, s'égare.

On a dit autrefois *clop* pour *boiteux*: vous lisez dans un ancien *Traité des Vertus et des Vices*, les *aveugles* et les *clops*. On dit encore quelquefois familièrement, *cloper*, *clopin*, *clopant*, *clopiner*, diminutif de *cloper*, *éclopé*. Ces mots expriment la démarche pénible, mal assurée, chancelante, de quelqu'un qui traîne ses pas, sa jambe, son corps, comme un homme affaibli par quelque blessure, un accident, une maladie. (R.)

190. Bon sens, Bon goût.

Le *bon sens* et le *bon goût* ne sont qu'une même chose, à les considérer du côté de la faculté. Le *bon sens* est une certaine droiture d'âme qui voit le vrai, le juste, et s'y attache; le *bon goût* est cette même droiture, par laquelle l'âme voit le bon et l'approuve. La différence de ces deux choses ne se tient que du côté des objets. On restreint ordinairement le *bon sens* aux choses plus sensibles, et le *bon goût* à des objets plus fins et plus relevés: ainsi le *bon goût*, pris dans cette idée, n'est autre chose que le *bon sens* raffiné, et exercé sur des objets délicats et relevés, et le *bon sens* n'est que le *bon goût* restreint aux objets plus sensibles et plus matériels. (*Encyclop.*, XV, 33.)

Entre le *bon sens* et le *bon goût*, il y a la différence de la cause à son effet. (*La Bruyère*, Caract., ch. 12.)

191. Bonheur, Chance.

Termes relatifs aux événements ou aux circonstances qui ont rendu et qui rendent un homme content de son existence. Mais *bonheur* est plus général que *chance*, il embrasse presque tous ces événements. *Chance* n'a guère de rapport qu'à ceux qui dépendent du hasard pur, ou dont la cause, étant tout à fait indépendante de nous, a pu et peut agir tout autrement que nous le désirons, sans que nous ayons aucun sujet de nous en plaindre.

On peut nuire ou contribuer à son *bonheur ;* la *chance* est hors de notre portée : on ne se rend point *chanceux*, on l'est ou on ne l'est pas. Un homme qui jouissait d'une fortune honnête a pu jouer ou ne pas jouer à pair ou non ; mais toutes ses qualités personnelles ne pouvaient augmenter sa *chance* (*Encycl.*, III, 86.)

192. Bonheur, Félicité.

Le *bonheur* vient du dehors ; c'est originairement une *bonne heure*. Le *bonheur* vient, on a un *bonheur ;* mais on ne peut dire, il m'est venu une *félicité*, j'ai eu une *félicité*, parce que *félicité* est l'état permanent, du moins pour quelque temps, d'une âme contente.

Quand on dit, cet homme jouit d'une *félicité* parfaite, *une* alors n'est pas pris numériquement, et signifie seulement qu'on croit que sa *félicité* est parfaite.

On peut avoir un *bonheur* sans être heureux. Un homme a eu le *bonheur* d'échapper à un piége, et n'en est quelquefois que plus malheureux : on ne peut dire de lui qu'il a éprouvé la *félicité*.

Il y a encore de la différence entre *un* bonheur et *le* bonheur : différence que le mot *félicité* n'admet point.

Un *bonheur* signifie un événement heureux. Le *bonheur*, pris indéfinivement, signifie une suite de ces événements.

Le plaisir est un sentiment agréable et passager ; le *bonheur*, considéré comme sentiment, est une suite de plaisirs ; la prospérité une suite d'heureux événements : la *félicité* une jouissance intime de la prospérité.

Félicité ne se dit guère, en prose, au pluriel, par la raison que c'est un état de l'âme, comme tranquillité, sagesse, repos. Cependant la poésie, qui s'élève au-dessus de la prose, permet qu'on dise dans *Polyeucte :*

> Ou leurs *félicités* doivent être infinies.
> Que vos *félicités*, s'ils se peut, soient parfaites. (F. G.)

193. Bonheur, Félicité, Béatitude.

Ces trois mots signifient également un état avantageux et une situation gracieuse ; mais celui de *bonheur* marque proprement l'état de la fortune capable de fournir la matière des plaisirs, et de mettre à portée de les prendre. Celui de *félicité* exprime particulièrement l'état du cœur disposé à goûter le plaisir, et à le trouver dans ce qu'on possède. Celui de *béatitude*, qui est du style mystique, désigne l'état de l'imagination, prévenue et pleinement satisfaite des lumières qu'on croit avoir et du genre de vie qu'on a embrassé.

Notre *bonheur* brille aux yeux du public, et nous expose souvent à l'envie. Notre *félicité* se fait sentir à nous seuls, et nous donne toujours de la satisfaction. L'idée de la *béatitude* s'étend et se perfectionne au-delà de la vie temporelle.

On est quelquefois dans un état de *bonheur* sans être dans un état de *félicité* : la possession des biens, des honneurs, des amis et de la santé, fait le *bonheur* de la vie ; mais ce qui en fait la *félicité*, c'est l'usage, la jouissance, le sentiment et le goût de toutes ces choses. Quant à la *béatitude*, elle est le partage des dévots : elle dépend, dans chaque religion, de la persuasion de l'esprit, sans qu'il soit néanmoins besoin, pour cet effet, d'en avoir ni d'en faire usage.

Les choses étrangères servent au *bonheur* de l'homme ; mais il faut qu'il fasse lui-même sa *félicité*, et qu'il demande à Dieu la *béatitude*. Le premier est pour les riches, la seconde pour les sages, et la troisième pour les pauvres d'esprit et les autres à qui elle est promise dans le célèbre sermon sur la montagne. (G.)

194. Bonheur, Prospérité.

Le *bonheur* est l'effet du hasard ; il arrive inopinément. La *prospérité* est le succès de la conduite ; elle vient par degrés.

Les fous ont quelquefois du *bonheur* ; les sages ne *prospèrent* pas toujours.

On dit du *bonheur*, qu'il est grand ; et de la *prospérité*, qu'elle est rapide.

Le premier de ces mots se dit également pour le mal qu'on évite comme pour le bien qui survient : mais le second n'est d'usage qu'à l'égard du bien que les soins procurent.

Le Capitole sauvé de la surprise des Gaulois par le chant des oies sacrées, et non par la vigilance des sentinelles, est un trait d'histoire plus propre à montrer le *bonheur* des Romains qu'à faire honneur à leur commandement militaire en cette occasion ; quoique, dans toutes les autres, la sagesse de la conduite ait autant contribué à leur *prospérité* que la valeur du soldat. (G.)

195. Bonnes actions, Bonnes œuvres.

L'un s'étend bien plus loin que l'autre. Nous entendons par *bonnes actions* tout ce qui se fait par un principe de vertu ; nous n'entendons guère par *bonnes œuvres* que certaines actions particulières qui regardent la charité du prochain.

C'est une *bonne action* que de se déclarer contre le relâchement des mœurs, et de faire la guerre au vice ; c'est une *bonne action* que de résister à une violente tentation de plaisir ou d'intérêt ; mais ce n'est pas précisément ce qu'on appelle une *bonne œuvre*. Soulager les malheureux, visiter les malades, consoler les affligés, instruire les ignorants, c'est faire de *bonnes œuvres*. On fait de *bonnes œuvres* quand on va visiter les prisons et les hôpitaux dans un esprit de charité.

Toute *bonne œuvre* est une *bonne action ;* mais toute *bonne action* n'est pas une *bonne œuvre,* à parler exactement. (*Bouhours*, Rem. nouv., tome II.)

196. Bonté, Bénignité, Débonnaireté.

La *bonté* est l'inclination à faire du bien : elle se divise en différentes sortes, ou reçoit différentes modifications sous divers noms. Bornée au désir de vouloir du bien, elle est *bienveillance.* Elle est *bienfaisance* dans l'exercice et la pratique. Douce, facile, indulgente, propice, généreuse, elle est *bénignité.* Avec une grande facilité, la plus tendre clémence, la patience, la longanimité, la mansuétude qui part du cœur et donne à la douceur un nouveau charme, c'est la *débonnaireté.*

Nous avons acquis le mot *bienfaisance,* mais nous avons négligé celui de *bénignité,* et presque entièrement perdu celui de *débonnaireté,* aussi familier du temps de Montaigne que celui de *bienfaisance* l'est aujourd'hui. Le titre de *débonnaire* est certes un grand éloge ; mais comme la très-grande *bonté,* la très-grande facilité, touchent à l'excès, à la faiblesse, on poussa jusque-là son idée et on en fit un défaut. Balzac dit qu'on nomme *débonnaire* celui qu'on n'ose nommer sot. Un auteur contemporain observe que quand on appelle quelqu'un *débonnaire,* on ne sait si c'est pour le louer ou le blâmer. Que faire donc d'un mot équivoque en matière grave ? on évite de l'employer, il se perd. Cependant *débonnaireté* est très-bon, de même que *bénignité ;* s'il y a un moyen de les réhabiliter l'un et l'autre, c'est d'en faire sentir toute l'énergie.

Bonté est donc un mot générique : ce mot est d'un grand usage dans tous les sens pour désigner un point de perfection dans les choses. La *bonté,* dans le sens moral, était plutôt appelée par les

Latins *bénignité* ou *bénificence*, comme on le voit surtout dans les *Offices* de Cicéron. La *bénignité*, selon eux, est une *bonté* libérale; c'est-à-dire, aussi bienfaisante dans ce qu'elle fait, que gracieuse dans la manière dont elle le fait.

Débonnaireté répond au latin *pietas* : ce mot indique l'effusion d'un cœur humain, doux, bienfaisant, innocent, mais relevé par l'idée d'une patience, d'une constance, d'une persévérance héroïque. La *débonnaireté* est une *bonté* magnanime et inépuisable, qui, affermie, rehaussée par de pénibles épreuves, se répand, avec une admirable facilité, dans toute l'abondance du cœur.

Ainsi donc, la *bonté* porte à faire du bien; la *bénignité* à le faire noblement; la *débonnaireté* à le faire généreusement, en rendant même le bien pour le mal.

La maxime propre de la *bonté* est de ne faire que du bien; celle de la *bénignité*, de le faire comme on aime à le recevoir; celle de la *débonnaireté*, de ne se rebuter jamais de le faire, quelque dégoût qu'on en essuie.

La *bonté* fait qu'on pardonne, on se rend. La *bénignité* fait qu'on pardonne avec facilité, on ne résiste pas. La *débonnaireté* fait qu'on pardonne avec joie, on offre le pardon comme on demende une grâce.

La *bonté* peut être réservée, froide, sèche, sévère même. La *bénignité* sera douce, ouverte, facile, empressée; mais elle ne serait pas toujours aussi douce, aussi tolérante, aussi patiente, aussi constante, aussi généreuse, que la *débonnaireté*.

La *bonté* attire; la *bénignité* charme; la *débonnaireté* confond.

Le *bon* Titus croit perdre le jour qu'il passe sans faire quelque bien. Le *bénin* Marc-Aurèle veut toujours traiter le peuple avec la plus douce indulgence, pourvu qu'*il parvienne à le rendre meilleur*. Le *débonnaire* Louis XII, tourmenté par l'humeur difficile de sa femme, ne compte pour rien, *de souffrir d'une femme qui aime son honneur et son mari*.

Il faut savoir allier la justice avec la *bonté*, la fermeté avec la *bénignité*, la dignité avec la *débonnaireté*. (R.)

197. Bonté, Humanité, Sensibilité.

Ces trois qualités sont semblables en ce qu'elles tendent toutes trois au même but, le bonheur des autres; elles diffèrent essentiellement entre elles par leur manière d'agir, et par le principe qui les fait agir.

La *bonté* est un caractère; l'*humanité*, une vertu; la *sensibilité*, une qualité de l'âme.

La *bonté* se montre dans tous les instants de la vie, dans tous les mouvements, presque dans tous les traits du visage. L'*humanité* ne se montre que dans quelques occasions. Un mouvement de haine, un

moment de colère, peuvent défigurer la *sensibilité*. La *bonté* s'étend sur tout ce qu'elle connaît; l'*humanité*, sur tout ce qui est la *sensibilité*, sur tout ce qui l'émeut.

L'*humanité* cherche le malheureux; la *bonté* le trouve; la *sensibilité* court au-devant de lui.

L'*humanité* le soulage; la *bonté* le console et le plaint; la *sensibilité* souffre et pleure avec lui.

Le malheureux n'est pour l'homme *humain* qu'une partie de ce tout qui l'intéresse; il est pour l'homme *bon* une occasion de satisfaire son penchant; il est tout pour l'homme *sensible*.

Le premier fera avec courage des sacrifices au bonheur des autres; le second ne les sentira pas; le dernier en jouira.

Le premier se rappellera le malheureux qu'il a secouru avec le sentiment que donne une bonne action; le second l'oubliera après l'avoir soulagé; son souvenir seul fera verser des larmes à l'homme *sensible*.

L'*humanité* ne s'exerce que sur les grands intérêts; la *bonté*, sur les plus légers intérêts de ce qui l'entoure; l'homme *sensible* partage les moindres sensations de son ami, et celui qui souffre est son ami. L'*humanité* n'a aucun rapport avec l'amitié; la *bonté* ne fait presque rien pour elle; la *sensibilité* en est l'âme.

La *bonté* n'est pas susceptible de haine; ce serait un effort trop pénible pour elle que de souhaiter du mal à un être qui sent. L'homme *humain* ne se permettrait pas un désir contraire au bien d'un de ses semblables; l'âme *sensible*, moins calme, quelquefois injuste, croit haïr; montrez-lui son ennemi malheureux, elle sentira bientôt qu'elle s'est trompée.

L'*humanité* adoucira de tout son pouvoir un ministère de rigueur; la *bonté* en retranchera quelques parties; la *sensibilité* allégera, en les partageant, les peines qu'elle fera souffrir.

L'homme *sensible* souffre en faisant ce que l'*humanité* commande; l'homme *bon* pense alors plus au bien qu'il fait qu'au mal que le malheureux a souffert.

L'*humanité* est incompatible avec la faiblesse: un caractère faible a quelquefois trahi l'âme la plus *sensible*, et ne nuit en rien à la *bonté* qui l'accompagne souvent.

L'homme *sensible* peut affliger ce qu'il aime, sans aucun but, sans autre cause qu'un mouvement de chagrin souvent injuste. L'homme *humain* n'affligera que pour son bien le malheureux qu'il secourt. L'homme *bon* n'affligera jamais personne.

De ces trois qualités, l'*humanité* est la plus parfaite; la *sensibilité* est la plus aimable; la *bonté* est d'un usage plus général.

Le plus beau de tous les caractères serait la *bonté*, éclairée et

agrandie par l'*humanité*, réveillée et soutenue par la *sensibilité*. (Anon.)

198. Bord, Côte, Rivage, Rive.

Bord, du celte *woard*, élévation, borne, ce qui borde la partie la plus éloignée du milieu d'une étendue.

Côte, du celte *cos*, élevé, ce qui est au-dessus, ce qui domine, comme la *côte*, le *coteau*, la *colline*, dominent le vallon, la plaine.

Rive, *rivage*, du primitif *ru*, eau.

Ces deux derniers mots expriment l'idée particulière de l'eau ; ils sont tirés de son nom. Les deux premiers s'appliquent seulement à l'eau, et dans cette application, ils appartiennent proprement à la terre. Le *bord* est, à l'égard de l'eau, cette extrémité de la terre qui la touche, la borne, la borde. La *côte* est cette partie de la terre qui s'élève au-dessus de l'eau, la commande, et y descend. La *rive* et le *rivage* sont les limites de l'eau, les points entre lesquels l'eau se renferme. Le *rivage* est une *rive* étendue. On dit les *bords indiens*, les *bords africains ;* et les *côtes de France*, les *côtes d'Angleterre :* on dit au contraire, les *rives de la Seine*, et les *rivages de la mer*.

Le *bord* et la *rive* n'ont point ou n'ont guère d'étendue ; le *bord* moins que la rive. Les *côtes* et les *rivages* ont une étendue plus ou moins considérable ; les *côtes* beaucoup plus que les *rivages*. La *côte* d'un *bord*, le *rivage* aussi ; on n'en attribue point à la *rive*.

La mer seule a des *côtes*. La mer, les fleuves, les grandes rivières ont seules des *rivages*, si ce n'est en poésie. Les fleuves, les rivières, toutes les eaux courantes ont des *rives ;* on en donne quelquefois improprement à la mer. Toutes les eaux ont des *bords*.

Les *bords* et les *côtes* s'élèvent au-dessus des eaux : ils sont abordables, accessibles ou difficiles, escarpés. La *rive* et le *rivage* sont plutôt plats. Le *rivage* descend jusqu'à fleur d'eau ; la pente est douce. Par cette idée, ces mots semblent appartenir au verbe latin *repo*, ramper, incliner, pencher doucement. On dit le *bord* de la mer et le *bord* d'une fontaine.

Le *bord* est comme une digue qui contient l'eau, comme la *bordure* contient le tableau qu'elle encadre et surmonte. La *côte* est une large et longue barrière qui l'arrête, la rejette, la repoussse ; c'est la défense de la terre. La *rive* est le point de contact de l'eau et de la terre, ou un des bords du lit sur lequel les eaux coulent et se renferment d'elles-mêmes : une *rive* correspond toujours à une autre. Le *rivage* est le passage de l'eau à terre ou le point de communication de l'un à l'autre élément ; on le quitte quand on part. (R.)

199. Bouderie, Fâcherie, Humeur.

Cest trois expressions ne s'emploient que lorsqu'il sagit d'un mécontentement léger. *Fâcherie*, mécontentement mêlé de tristesse ; *humeur*, mécontentement mêlé d'aigreur ; *bouderie*, froideur de manières qu'on emploie pour témoigner son mécontentement.

La *fâcherie* n'existe guère que contre les gens que nous aimons, ou du moins sur un sujet qui nous est sensible ; la *bouderie* ne s'adresse guère qu'à des gens avec qui nous avons quelque familiarité ; *l'humeur* peut être excitée par une personne quelconque, et porter sur tout ce qui nous a déplu ou blessé.

La *fâcherie* est un sentiment qui se porte uniquement sur la personne et la chose qui nous ont blessés. L'*humeur* est une disposition de l'âme qui nous fait prendre en mal toutes les actions de la personne dont nous sommes mécontents, qui le fait même sentir quelquefois aux personnes étrangères. La *bouderie* se manifeste dans tous nos rapports avec la personne à qui nous en voulons.

L'*humeur* étant une disposition de l'âme et non un sentiment raisonné, peut être excitée par des événements auxquels personne n'a eu part, et cependant se faire sentir aux personnes mêmes. La *fâcherie* étant mêlée d'une sorte de sensibilité, porte beaucoup moins sur les événements *fâcheux* que sur la personne qui en est la cause. La *bouderie* ne peut s'adresser qu'aux personnes ; mais elle peut exprimer la *fâcherie* et l'*humeur* ; dans le premier cas, elle montre plus de chagrin, dans le second, plus d'éloignement.

La *fâcherie* et l'*humeur* sont des états intérieurs de l'âme ; la *bouderie* n'est qu'un état extérieur ; c'est l'expression des deux autres, surtout de l'*humeur*.

La *fâcherie* peut tenir à la trop grande sensibilité du cœur, ou à la trop grande vivacité de l'imagination. L'*humeur* est une preuve de l'amertume du caractère. La *bouderie* est le signe de la faiblesse. Une femme se *fâche* ; un vieillard prend de l'*humeur* ; un enfant *boude*.

La *fâcherie* nous rend malheureux ; l'*humeur*, souvent injustes ; la *bouderie*, quelquefois insupportables.

On se *fâche* quelquefois à tort ; on a toujours tort d'avoir de l'*humeur* ; *bouder* est au moins une duperie.

La *fâcherie* entraîne souvent plus loin qu'on ne le veut ; l'*humeur* fait agir d'ordinaire autrement qu'on ne voudrait ensuite l'avoir fait ; la honte de revenir a fait souvent durer la *bouderie* plus qu'on ne l'aurait voulu. (F. G.)

200. Boulevard, Rempart.

Rempart, en italien *riparo*, en anglais *rampart*, peut venir de *reparare*, qui répare, recouvre, défend, protége.

Boulevart ou *boulevard*, italien *baluardo*, anglais *bulwark*, paraît composé du celte *bal*, qui signifie élévation, grandeur, grosseur, force, puissance, garde.

Cette étymologie paraît infiniment plus naturelle et plus vraisemblable que celle de *boule sur le ward* et autres semblables. Dans ce sens, *boulevard* est un *rempart* de gazon.

Le *boulevard* est donc ce qui garde, couvre, revêt les défenses déjà élevées pour la sûreté. C'est la fortification avancée qui protége les autres, la terrasse destinée à la garde et à la conservation du *rempart*.

Le *rempart* présente donc une fortification simple, et le *boulevard* une fortification composée, compliquée, ajoutée à une autre, au *rempart*.

La grande muraille qui ferme un côté de la Chine ne passe que pour un simple *rempart*. Des places très-fortes, telles que Bellegrade, qui couvre l'empire Ottoman du côté de la Hongrie, seront regardées comme un *boulevard*.

Des chaînes de montagnes inaccessibles, telles que les Alpes, qui défendirent longtemps l'Italie des incursions des Gaulois, sont des *boulevards* naturels. Nous appelons *rempart* un simple mur, une barrière, tout ce qui met à l'abri, à couvert d'une action nuisible.

Le *rempart* couvrira, protégera un lieu, un canton. Le *boulevard*, plus fort et plus avancé, couvrira, protégera une frontière, un pays. Aux postes, aux entrées d'un état, il faut des *boulevards*. Aux places, aux postes moins importants, des *remparts* suffisent.

On donnerait peut-être une idée plus naturelle du *rempart* en traduisant littéralement *parat rem*, il défend la chose, et son étymologie sera parfaitement d'accord avec l'expression dont nous nous servons au propre et au figuré.

Nos places fortes sont des *boulevards*, et ont leurs *boulevards*. Nos places de l'intérieur ont aussi leurs *boulevards*; mais à Paris et ailleurs, ce sont des promenades qui n'en ont conservé que le nom. (R.)

201. Bout, Extrémité, Fin.

Ils signifient tous trois la dernière des parties qui constituent la chose : avec cette différence que le mot de *bout;* supposant une longueur et une continuité, représente cette dernière partie comme celle jusqu'où la chose s'étend; que celui d'*extrémité*, supposant une situation et un arrangement, l'indique comme celle qui est la plus reculée dans la chose; et que le mot *fin*, supposant un ordre et une suite, la désigne comme celle où la chose cesse.

Le *bout* répond à un autre *bout;* l'*extrémité*, au centre; et la *fin*

au commencement. Ainsi l'on dit, le *bout* de l'allée, l'*extrémité* du royaume, la *fin* de la vie.

On parcourt une chose d'un *bout* à l'autre. On pénètre de ses *extrémités* jusque dans son centre. On la suit depuis son origine jusqu'à sa *fin*. (G.)

202. Bref, Court, Succinct.

Bref ne se dit qu'à l'égard de la durée; le temps seul est *bref*. *Court* se dit à l'égard de la durée et de l'étendue; la matière et le temps sont *courts*. *Succint* ne se dit que par rapport à l'expression; le discours seulement est *succint*. On prolonge le *bref*; on allonge le *court*, on étend le succint. Le long est l'opposé des deux premiers, et le diffus l'est du dernier.

Des jours qui paraissent longs et ennuyeux, forment néanmoins un temps qui paraît toujours très *bref* au moment qu'il passe. Il importe peu à l'homme que sa vie soit longue ou courte; mais il lui importe beaucoup que tous les instants, s'il est possible, en soient gracieux. L'habit long aide le maintien extérieur à figurer gravement; mais l'habit *court* est plus commode, et n'ôte rien à la gravité de l'esprit et de la conduite. L'orateur doit être *succint* ou diffus, selon le sujet qu'il traite, et l'occasion où il parle. (G.)

203. Brouiller, Embrouiller.

Brouiller, c'est proprement mettre le trouble, le désordre, la confusion dans les choses; *embrouiller*, mettre les choses dans un état de trouble, de désordre, de confusion. Je m'explique: c'est le *dérangement* même des choses que vous voulez ou que vous exécutez quand vous *brouillez*: c'est au contraire l'*arrangement* même des choses qu'il s'agissait de faire, que vous prétendiez faire, quand vous les *embrouillez*. *Brouiller*, c'est quelquefois ce qu'il faut; il faut *brouiller* des drogues, des œufs, etc. *Embrouillvr*, c'est toujours le contraire de ce qu'il faut; on n'*embrouille* que par ignorance ou par malice.

Mais il est une différence plus sensible et plus décisive à remarquer entre ces termes. On *brouille* toute sorte de choses, tout ce qu'on mêle ou ce qu'on met pêle-mêle sans ordre: on n'*embrouille* qu'un certain ordre de choses, celles qui demandent figurément de la clarté. On *brouille* des vins, des papiers, des personnes; et on ne les *embrouille* pas. On *brouille* et on *embrouille* des affaires, des idées, des questions, un discours, ce qu'il s'agit de comprendre et de savoir: on les *brouille*, en y mettant le désordre; on les *embrouille*, en y jetant de l'obscurité. Les affaires sont *brouillées*, par la mésintelligence et la discorde; elles sont *embrouillées*, lorsqu'il y a de la difficulté à les entendre et à les expliquer. Ce qui est *brouillé* n'est pas en ordre et d'accord; ce qui est *embrouillé* n'est pas net et clair. Dans les

choses *brouillées*, il y a des difficultés et des oppositions à lever ; dans les choses *embrouillées*, il y a des obscurités et des difficultés à éclaircir. La confusion des choses *brouillées* est dans les rapports qu'elles ont entre elles : la confusion des choses *embrouillées* est dans la manière dont elles se présentent à notre esprit, comme dans un brouillard.

Quand la tête est *brouillée*, tout paraît *embrouillé ;* voilà souvent pourquoi nous trouvons tant de choses obscures.

Celui qui n'a ni règle ni ordre dans l'esprit, ne fait que *brouiller*, comme dit l'Académie. Celui qui veut expliquer ce qu'il ne conçoit pas nettement, s'*embrouille* (R.)

204. But, Vues, Desseins.

Le *but* est plus fixe ; c'est où on veut aller ; on suit les routes qu'on croit y aboutir, et l'on fait ses efforts pour y arriver. Les *vues* sont plus vagues ; c'est ce qu'on veut procurer ; on prend les mesures qu'on juge y être utiles, et l'on tâche de réussir. Le *dessein* est plus ferme ; c'est ce qu'on veut exécuter ; on met en œuvre les moyens qui paraissent y être propres, et on travaille à en venir à bout. Un bon prince n'a d'autre *dessein*, dans son gouvernement, que de rendre son état florissant par les arts, les sciences, la justice et l'abondance ; parce qu'il a le bonheur du peuple en *vue*, et la vraie gloire pour *but*.

Le véritable chrétien n'a d'autre *but* que le ciel, d'autre *vue* que de plaire à Dieu, ni d'autre *dessein* que de faire son salut.

On se propose un *but*. On a des *vues*. On forme un *dessein*.

La raison défend de se proposer un *but* où il n'est pas possible d'atteindre, d'avoir des *vues* chimériques, et de former des *desseins* qu'on ne saurait exécuter. Si mes *vues* sont justes, j'ai dans la tête un *dessein* qui me fera arriver à mon *but* (G.)

C

205. Cabale, Complot, Conspiration, Conjuration.

La *cabale* est l'intrigue d'un parti ou d'une faction formée pour travailler, par des pratiques secrètes, à tourner à son gré les événements ou le cours des choses. Ce mot tient au primitif *cab*, *cap*, affecté à ce qui rassemble, contient, renferme, enveloppe. L'idée naturelle et dominante de *cabale* est celle de prendre, accaparer, rassembler les esprits pour former un parti, et manœuvrer secrètement avec adresse.

Le *complot* est le concert clandestin de quelques personnes unies ou liées pour abattre, détruire, par quelque coup aussi efficace qu'inopiné, ce qui leur fait peine, envie, ombrage, obstacle. Ce mot vient de *bal*, *pal*, *pel*, rond, roulé ; d'où *pelote*, *peloton*, ainsi que *pli*, *im-*

pliqué, compliqué, complice, etc. L'idée dominante du *complot* est celle d'une entreprise compliquée, enveloppée, sourde, formée en cachette par deux ou plusieurs personnes, selon la valeur du mot *cum, com.*

La *conspiration* et l'intelligence sourde de gens unis de sentiments pour se défaire ou se délivrer, par quelque grand coup, de certains personnages ou de certains corps importants, puissants ou accrédités dans l'État, et changer la face des choses, ou quelquefois aussi pour nuire à des particuliers, et même pour servir. Ce mot, dérivé de *spir*, souffle, haleine, respiration, désigne un concours de gens qui *respirent* ou trament ensemble tout bas une même chose. Son idée naturelle et dominante est donc celle d'un dessein formé dans le silence et les ténèbres, par quelques personnes qui, animées d'une même passion, tendent ensemble au même but.

La *conjuration* est l'association ou plutôt la confédération liée et cimentée entre des citoyens ou des sujets puissants ou armés de force; pour opérer, par des entreprises éclatantes et violentes, une révolution mémorable dans la chose publique. Ce mot vient de *juro*, jurer ou s'engager par un lien sacré. L'idée naturelle et dominante de *conjuration* est celle d'une liaison resserrée par les engagements les plus forts, et, par-là même, pour une importante entreprise.

Ces définitions frappent, pour ainsi dire, chacune de ces choses d'une empreinte si particulière, qu'au lieu de les distinguer par des lignes de séparation, elles coupent, tranchent par des traits aussi forts que multipliés, leur ressemblance.

La *cabale* demande une certaine quantité de monde assez considérable pour former une troupe, un parti, une faction : elle se fortifie à mesure qu'elle devient plus nombreuse. Le *complot* se renferme entre quelques personnes et même entre deux : plus il se communique, plus il se trahit. La *conspiration* veut, par la nature de ses entreprises, une ligue et bien plus de gens que le *complot;* mais en craignant aussi la foule tumultueuse de la *cabale*, qui ne servirait qu'à l'affaiblir et à la détruire. La *conjuration*, d'abord contenue, comme une simple *conspiration*, dans un certain cercle de conjurateurs, est contrainte d'appeler à son secret et à son secours une foule de conjurés nécessaires à de grandes et périlleuses entreprises; de manière que plus elle devient redoutable par le nombre, plus elle a elle-même à redouter : c'est pourquoi le sort ordinaire des *conjurations* est d'être découvertes.

Je n'imagine point sur quel fondement il est dit dans l'Encyclopédie que la *conjuration* est de quelques particuliers, et la *conspiration* de tous les ordres de l'État. J'ai déjà remarqué qu'on appelait même *conspiration* une trame relative à des particuliers; ce qui serait trop

opposé à la grande idée qu'on voudrait donner de ce mot. Mais le mot de *conjuration* annonce toujours de grandes entreprises et de grands intérêts.

Les esprits inquiets, brouillons, turbulents, jaloux, ambitieux, vains, forment des *cabales*. La malignité, la méchanceté, la scélératesse, inspirent les *complots*. Les gens malintentionnés, mécontents, malfaisants, mauvais citoyens, sujets indociles, forment des *conspirations*. Les désordres publics, l'amour effréné de la domination ou de l'indépendance, le fanatisme de la liberté et divers autres genres de fanatisme, la crainte des lois et de leurs abus, tout ce qui mène à la révolte, inspirent les *conjurations*.

La cabale a pour objet d'emporter la faveur, le crédit, l'ascendant, l'empire ; de disposer des grâces, des emplois, des charges, des récompenses, des réputations, des succès, en un mot des événements ; enfin d'abaisser les uns, d'élever les autres. A la cour, elle fait et défait des ministres, des généraux, des officiers. Dans la république des lettres, elle étouffe la réputation des auteurs, ou fait la fortune des ouvrages. Dans les compagnies ou dans les corps, elle lutte contre la justice et le mérite. Dans le monde, que ne fait-elle pas ? Elle se trouve partout, elle se mêle de tout, elle trouble tout, états, gouvernements, sociétés, familles, grands et petits.

Le *complot* a pour objet de nuire, et toujours ses vues sont criminelles. Des malfaiteurs font le *complot* d'assassiner un passant pour le dépouiller ; des délateurs, celui d'accuser un homme de bien, pour obtenir les grâces d'un gouvernement soupçonneux et crédule : des traîtres, celui d'ouvrir les portes de la ville à l'ennemi pour obtenir le prix de la trahison ; des ambitieux, celui de calomnier et de décrier un ministre pour lui succéder ; des Astarbé, celui d'empoisonner un Pygmalion pour ceindre du bandeau royal la tête de son amant. Partout où il y a deux méchants, il n'y a ni personne, ni droit, ni autorité, ni puissance à l'abri d'un *complot*, c'est-à-dire d'*un attentat sourdement concerté*.

La *conspiration* a pour objet d'opérer un changement plutôt en mal qu'en bien ; plutôt dans les affaires publiques que dans les choses privées ; plutôt à l'égard des personnes qu'à l'égard des choses ; plutôt dans l'état actuel de la chose publique que dans la chose même ou dans sa constitution. Il ne se prend pas toujours, comme celui de *complot*, en mauvaise part. Les républicains bénissaient la *conspiration* de Brutus contre César pour la liberté, entreprise autorisée par les anciennes lois. La *conspiration* n'est alors qu'un concert, un concours ou même une influence des différentes causes qui *conspirent* au bonheur ou au malheur des personnes, à la gloire ou à la ruine de l'État. La *conspiration* regarde quelquefois les personnes privées, ce qui la

distingue essentiellement de la *conjuration*. Ainsi l'on cite communément des *conspirations* pour ou contre un auteur, un plaideur, un candidat; on dira : la *conspiration* des passions qui nous trompent, etc.: ce qui indique un concours secret, insensible, et quelquefois sans aucun concert; tandis que la *cabale* est concertée, turbulente et factieuse. La *conspiration* n'a ordinairement en vue que les personnes et un changement dans la face des choses. Albéroni forme une *conspiration* contre le régent de France, pour que l'autorité change de main. Les courtisans, les princes, la reine, le roi lui-même, en forment plusieurs contre Richelieu, pour se soustraire à un empire dur et absolu. La *conspiration* des poudres, vraie ou supposée, ne menace que le parlement actuel ou les représentants actuels de la nation, sans toucher aux droits du peuple, et à la forme même du gouvernement. On *conspire* ordinairement pour changer ceux qui règnent, ceux qui commandent, ceux qui gouvernent, ceux qui participent à la chose publique, et en prévenant ce que le temps aurait fait sans la *conspiration*. Au-delà, vous trouvez plutôt une *conjuration* qu'une *conspiration*, comme sans une assez forte ligue et avec des crimes bas vous n'aurez qu'un *complot*. Cependant il y a quelquefois des *conspirations* qui, comme celle de divers seigneurs contre Charles-le-Simple et sa race, tendent aux mêmes fins que les *conjurations;* mais c'est alors d'une autre manière, par d'autres moyens, avec des différences soit du côté des personnes, soit du côté des entreprises. Je dois remarquer que, dans le cours de cet article, nous rapprochons autant qu'il est possible la *conspiration* de la *conjuration*.

La *conjuration* a pour objet d'opérer un grand changement, une révolution d'État ou dans l'État, soit à l'égard de la personne du souverain légitime, soit à l'égard des droits inviolables de l'autorité, soit dans les formes propres et caractéristiques du gouvernement, soit dans les lois fondamentales et constitutives. Catilina se propose, dans sa *conjuration*, de détruire les derniers des Romains et sa patrie, s'il ne parvient à l'asservir. La *conjuration* de Bedmare prépare la ruine de la république de Venise. La vie des plus grands personnages, la royauté, la religion de l'État, tout est menacé dans la *conjuration* d'Amboise. Rienzi veut rétablir, par sa *conjuration*, le tribunal et l'ancienne liberté de Rome contre la constitution présente de l'empire. Dans les entreprises constamment qualifiées de *conjuration*, je retrouve toujours les mêmes caractères à peu près, ou de semblables rapports.

La *cabale* va par des voies obliques et couvertes; le *complot*, par des voies sourdes et ténébreuses; la *conspiration*, par des voies profondes et horribles; la *conjuration*, par des voies ignorées et exécrables,

Il faut donc, dans la *cabale*, de l'art ; dans le *complot*, de l'intrépidité ; dans la *conspiration*, de la prudence ; dans la *conjuration*, de la tête et de l'audace.

La *cabale* est une intrigue à mener ; le *complot*, un coup à frapper ; la *conspiration*, un succès à préparer ; la *conjuration*, une grande entreprise à conduire à travers de grands obstacles.

L'histoire du Bas-Empire n'est, pendant long-temps, qu'un tissu de *cabales*, de *complots*, de *conspirations*; de *cabales*, qui ne font qu'agiter un trône chancelant pour en renverser les Césars ; de *complots*, qui partagent le sort de leurs victimes couronnées entre le fer et le poison ; de *conspirations* précédées, suivies, punies ou vengées par d'autres *conspirations*. On n'y voit point de *conjuration*, proprement dite, parce que l'empire ne tient pas à l'empereur, et que l'empereur ne tient qu'à la *cabale* ; que le droit n'a point la force, ou la force le droit ; qu'il suffit d'un *complot* pour la révolution, et que la *conspiration* fait une déposition ou une élection légitime.

La *cabale* imite de loin la *conjuration* : le *complot* imite la *conspiration* de plus près. La *conspiration* et le *complot* n'ont, pour ainsi dire, qu'une explosion ; le secret est leur force : la *cabale* et la *conjuration* ont de la suite ; elle se passent enfin du secret.

La *cabale* mène au *complot* ; le *complot* à la *conspiration* ; la *conspiration* à la *conjuration* ; la *conjuration* à la révolte.

Si vous accordez quelque chose à la *cabale*, bientôt rien ne se fera que par *cabale*. Si vous n'arrêtez de bonne heure les *complots*, vous en serez le promoteur, le complice, et enfin la victime. Si les *conspirations* vous font trembler, plier, céder, vous deviendrez l'esclave et le jouet de la *conspiration*. Si vous pardonnez la *conjuration* par un esprit de prudence et un sentiment de bonté, que ce soit en déployant le plein pouvoir de punir ; que ce soit comme Louis XII pardonne aux Génois soumis, contrits, prosternés, dans l'attente de la peine, sous le glaive vengeur. (R.)

206. Cabane, Hutte, Chaumière.

Cabane se dit du pauvre ; *hutte*, du sauvage ; *chaumière*, du laboureur.

Le pauvre en sa *cabane* où le chaume le couvre.

La *hutte* du Hottentot n'a rien que de très-simple. Le laboureur dans sa *chaumière* goûte seul les vrais plaisirs.

Il n'y a des *huttes* que chez les peuples non civilisés. On trouve des *cabanes* au milieu des villes. Les *chaumières* sont à la campagne.

Hutte n'offre d'autre idée que celle d'un abri contre l'intempérie de l'air (en allemand *hüten*, préserver ; *hut*, chapeau.). Au mot *cabane*

se joint toujours un sentiment triste, celui de la misère. La *chaumière* seule nous offre des idées agréables, celle du bonheur des champs.

Le vieux tronc creusé d'un saule me servit de *hutte*. Je les trouvai dans une *cabane* où l'indigence les retenait. J'ai été visiter les *chaumières* du village, je n'y ai trouvé que de la gaieté.

La *hutte* peut être l'habitation d'un souverain, parce que les sauvages ont aussi leurs chefs. Nous ne dirions pas la *cabane* ou la *chaumière* de nos rois. (F. G.)

207. Cabaret, Taverne, Auberge, Hôtellerie.

Ce sont tous lieux ouverts au public, où chacun pour son argent trouve des choses nécessaires à la vie.

Un *cabaret* est un lieu où l'on vend du vin en détail à quiconque en veut, soit pour l'emporter, soit pour le boire dans le lieu même. Ce mot ne présente que cette idée.

Une *taverne* est, selon le sens accessoire que l'usage y a attaché, un *cabaret* où l'on n'a recours que pour y boire à l'excès, et s'y livrer à la crapule.

Une *auberge* est un lieu où l'on donne à manger en repas réglé, soit à titre de pension, soit à raison d'une somme convenue par repas.

Une *hôtellerie* est un lieu où les voyageurs et les passants sont logés, nourris et couchés pour de l'argent.

Quand on n'a pas de vin en cave, on peut en tirer d'un *cabaret;* c'est un dépôt formé par le désir du gain, pour subvenir aux besoins du public. Mais il n'y a que la canaille qui hante les *tavernes;* ce sont comme autant de rendez-vous ouverts à la débauche et aux désordres qu'elle enfante. Ainsi le mot de *cabaret* n'a rien d'odieux; celui de *taverne* ne se prend qu'en mauvaise part; aussi est-il employé exclusivement dans les lois et dans les discours publics contre les ivrognes.

Les *auberges* sont destinées à la commodité de ceux qui, ne pouvant ou ne voulant pas avoir les embarras du ménage, sont bien aises d'y trouver réglément leurs repas; et les *hôtelleries,* aux besoins des étangers qui passent, et qui sont par là dispensés de porter avec eux des provisions qui les surchargeraient. L'appât du gain détermine la vocation des *aubergistes* et des *hôteliers;* mais l'esprit social approuve leur commerce, de façon que les étrangers ne savent pas bon gré à une nation qui ne leur a point préparé de pareils secours; ils la jugent moins sociable que les autres. (B.)

208. Cacher, Dissimuler, Déguiser.

On *cache* par un profond secret ce qu'on ne veut pas manifester. On *dissimule* par une conduite réservée ce qu'on ne veut pas faire aperce-

voir. On *déguise* par des apparences contraires ce qu'on veut dérober à la pénétration d'autrui.

Il y a du soin et de l'attention à *cacher;* de l'art et de l'habileté à *dissimuler;* du travail et de la ruse à *déguiser.*

L'homme *caché* veille sur lui-même pour ne point se trahir par indiscrétion. Le *dissimulé* veille sur les autres, pour ne les pas mettre à portée de le connaître. Le *déguisé* se montre autre qu'il n'est, pour donner le change.

Si l'on veut réussir dans les affaires d'intérêt et de politique, il faut toujours *cacher* ses desseins, les dissimuler souvent, et les *déguiser* quelquefois : pour les affaires de cœur, elles se traitent avec plus de franchise, du moins de la part des hommes.

Il suffit d'être *caché* pour les gens qui ne voient que lorsqu'on les éclaire : il faut être *dissimulé* pour ceux qui voient sans le secours d'un flambeau; mais il est nécessaire d'être parfaitement *deguisé* pour ceux qui, non contents de percer les ténèbres qu'on leur oppose, discutent la lumière dont on voudrait les éblouir.

Quand on n'a pas la force de se corriger de ses vices, on doit du moins avoir la sagesse de les *cacher.* La maxime de Louis XI, qui disait que pour savoir régner il fallait savoir *dissimuler*, est vraie à tous égards jusque dans le gouvernement domestique. Lorsque la nécessité des circonstances et la nature des affaires engagent à *déguiser*, c'est politique; mais lorsque le goût de manége et la tournure d'esprit y déterminent, c'est fourberie. (G.)

209. Caducité, Décrépitude.

Caduc et *décrépit*, d'où *caducité* et *décrépitude*, sont des mots latins formés le premier du verbe *cado*, choir, déchoir, tomber, tomber en décadence, en ruine; le second du verbe *crepo*, craquer, rompre, crever, jeter son dernier éclat ou son dernier soupir. La *caducité* désigne donc la décadence, une ruine prochaine; et la *décrépitude* annonce la destruction, les derniers effets d'une dissolution graduelle.

Décrépitude se dit proprement de l'homme, et ne peut se dire que des êtres animés. *Caducité* se dit même de certaines choses inanimées: on dit la *Caducité* d'un bâtiment, d'une fortune, d'une succession, etc. *Caduc* se prend pour fragile, frêle, qui n'a qu'un temps, qui tire à sa fin, qui n'a point d'effet. Nous disons une santé *caduque*, c'est-à-dire frêle, chancelante; et nous ne dirons pas une santé *décrépite*, car la *décrépitude* est une horrible maladie, manifestée dans toute l'habitude du corps *décrépit.*

L'usage emploie proprement ces termes pour distinguer deux âges ou deux périodes de la vieillesse.

Il y a une vieillesse *verte*, une vieillesse *caduque*, une vieillesse

décrépite. La *caducité* est une vieillesse avancée et infirme, qui mène à la *décrépitude :* la *décrépitude* est une vieillesse extrême, et, pour ainsi dire, agonisante, qui mène à la mort. Les physiologistes distinguent les deux états par les caractères suivants. Dans le vieillad *caduc*, le corps se courbe, l'estomac se délabre, les rides s'approfondissent par l'exténuation, la voix se casse, la vue baisse chaque jour de plus en plus, tous les sens s'émoussent, la mémoire devient fautive, toutes les fonctions sont lentes et pénibles. Tout dépérit dans le vieillard *décrépit ;* le corps s'affaisse, l'appétit manque absolument comme la mémoire, la langue balbutie, tous les ressorts sont usés, les sens se perdent, la maigreur est effrayante, la circulation du sang se ralentit à l'excès ainsi que la respiration ; tout se dissout : le vieillard *caduc* achève de vivre, et le vieillard *décrépit* achève de mourir.

On dit que les vieillards sont plus attachés à la vie que les jeunes gens ; j'ai peine à le croire : non, ce n'est pas à la vie, c'est à la santé qu'ils tiennent d'avantage, si nous mettons à part plusieurs considérations morales. Le vieillard *caduc*, ainsi qu'un malade, ne songe qu'à la santé qu'il perd tous les jours, qu'il perd sans espérance, et avec laquelle il perd tout. Quant au vieillard *décrépit*, s'il sent, il ne sent guère que la douleur ; et s'attache-t-on à sa douleur ?

Heureusement, dans la *caducité*, on se flatte encore ; heureusement, dans la *décrépitude*, on ne sent pas tout son mal.

Le fameux vénitien Cornaro, né avec un tempérament très-faible, éprouva les accidents de la *caducité* à l'âge de quarante ans ; mais, par un régime frugal, fixé à douze onces de nourriture solide et à quatre onces de boisson, non-seulement il éloigna la *décrépitude*, mais il arrêta la *caducité ;* il poussa loin la vieillesse, et vécut plus de cent ans. (R).

210. Calamité, Malheur, Infortune.

Calamité, fléau dont plusieurs personnes sont exposées à sentir les coups ; *malheur*, coup du sort qui tombe sur une ou plusieurs personnes ; *infortune*, état d'une personne qui a le destin contraire.

La guerre est une *calamité ;* ceux dont elle ravage les biens éprouvent un *malheur* qui les fait souvent tomber dans l'*infortune.*

Une *calamité* n'est un mal positif que relativement à la masse ; elle peut menacer les individus sans les atteindre. Le *malheur* est le mal reçu ; l'*infortune* est le mal senti. La peste est une *calamité* qui dépeuple une ville, mais à laquelle plusieurs personnes peuvent échapper ; celui qui y voit succomber son fils éprouve un *malheur ;* la situation où le met cette perte, voilà son *infortune.*

La *calamité* est la chose en elle-même ; le *malheur* est l'événement dont elle nous frappe ; l'*infortune* est l'effet qu'il produit sur notre existence.

Malheur et *infortune* étant la cause et l'effet, se prennent souvent par synecdoche l'un pour l'autre. Ainsi l'on dit également : le *malheur* l'accable, ou l'*infortune* l'accable ; il a éprouvé un nouveau *malheur*, une nouvelle *infortune*. (F. G.)

211. Calculer, Supputer, Compter.

Le *calcul* est proprement le moyen de procéder à un résultat : la *supputation*, l'application du moyen aux choses dont on cherche le résultat : le *compte*, l'état des articles à supputer, ou le résultat même du *calcul*.

Calculer, c'est faire des opérations arithmétiques ou des applications particulières de la sciences des nombres pour parvenir à une connaissance, à une preuve, à une démonstration. *Supputer*, c'est assembler, combiner, additionner les nombres donnés pour en connaître le résultat ou le total. *Compter*, c'est faire des dénombrements, des énumérations, ou des supputations, des calculs, ou des états, des mémoires, etc., pour connaître une quantité, terme vague et générique.

Vous *comptez*, dès que vous nombrez ; un enfant *compte* d'abord sur ses doigts, *un, deux, trois :* il ne *supputе* pas encore tant qu'il ne peut pas dire *un et deux font trois, un et trois font quatre*, etc. ; à plus forte raison, il est loin de pouvoir *calculer* par des divisions, des multiplications et des soustractions.

De ce que les Romains *comptaient* avec des cailloux, il n'est pas permis de conclure qu'ils n'avaient pas la connaissance du *calcul* proprement dit. Parce qu'à chaque nouveau consulat, ils enfonçaient un clou dans un mur du Capitole, vous n'avez pas raison de prétendre qu'ils ont été quatre ou cinq siècles hors d'état de *supputer* les temps pour faire un calendrier : ils avaient dès lors une foule d'institutions sociales *calculées*.

Le *calcul* est savant ; il y a des méthodes savantes de *calcul*. Le *calcul* est une science : l'astronome *calcule* le retour des comètes ; le géomètre *calcule* l'infini ; on dit *calculs astronomiques, algébriques*, etc. ; *calcul intégral, différentiel*, etc. Le *compte* est surtout économique, je veux dire relatif aux affaires d'intérêt, d'administration, de commerce, de finance : on *compte* la recette et la dépense ; le seigneur *compte* ou ne *compte* pas avec son intendant. On dit les *comptes* d'un marchand, d'un régisseur, d'un caissier. La *supputation* entre dans les *calculs* et les *comptes ;* c'est une opération déterminée et bornée de *calcul*. C'est pourquoi un chronologiste *supputе* les temps, en partant des termes connus pour arriver à un terme incertain : de même l'astronome *supputе* sur des tables pour fixer le temps, le moment du retour d'un phénomène. On fait des *supputations* de temps, de dépenses, pour en avoir le résultat.

Tout homme a nécessairement à *compter;* il faut donc que tout homme, jusqu'au dernier plébéien, sache *calculer* jusqu'à un certain point. Celui qui sait *calculer* en finance, se garde bien de *supputer* arithmétiquement le produit de l'impôt, selon la mesure de l'imposition : il sait que deux et deux ne font pas quatre, pas trois, et peut-être pas un. Il ne suffit pas, dans la vie, de *calculer*, il faut *compter* avec soi.

M. de Buffon, dans son arithmétique morale, a *calculé* des tables pour nous guider dans diverses conjonctures où nous n'avons que le sombre flambeau de la probabilité pour nous éclairer; ces tables sont des *comptes* faits d'une utilité singulière pour l'économie de la vie humaine. D'après elles, vous n'avez plus qu'à *supputer* combien vous coûte nécessairement le jeu le plus égal, combien vous avez perdu d'avance à la loterie la plus favorable, combien vos espérances vous en imposent, votre cupidité vous abuse, vos coutumes vous nuisent, etc., et cela sans géométrie et sans algèbre.

Dans le *calcul*, la bonté du résultat dépend de la bonté de la méthode, de la justesse de l'application. Dans les *supputations*, la bonté du résultat dépend de la vérité ou de la certitude des données et de la justesse du *calcul*. Dans les *comptes* économiques, la bonté du résultat dépend de la justesse du *calcul*, de la fidélité des articles, et souvent de l'observation de certaines formes.

Supputer ne se dit guère qu'au propre. On dit quelquefois *calculer* pour combiner, raisonner, réduire à la forme du *calcul*, etc. *Compter* signifie encore, faire état, croire, se proposer, estimer, réputer, ainsi que faire fond. (R.)

212. Calendrier, Almanach.

Les jours, placés dans les mois par ordre numéral, et dans les révolutions de la semaine par leurs noms et signes planétaires, avec les indications des fêtes et des pratiques du rit ecclésiastique, font tout l'objet du *calendrier*. L'*almanach*, plus étendu, pousse son district, non-seulement jusqu'à des observations astronomiques et des pronostics sur les diverses tempéries de l'air, mais encore jusqu'à des prédictions d'événements tirés de l'astrologie judiciaire; de plus, on donne aujourd'hui, sous le nom d'*almanach*, des notices où l'on peut observer les mutations de chaque année. (G.)

213. Capacité, Habileté.

Capacité a plus de rapport à la connaissance des préceptes, et *habileté* en a davantage à leur application. L'une s'acquiert par l'étude, et l'autre par la pratique.

Qui a de la *capacité* est propre à entreprendre. Qui a de l'*habileté* est propre à réussir.

Il faut de la *capacité* pour commander en chef, et de l'*habileté* pour commander à propos. (G.)

214. Captif, Esclave, Prisonnier.

Le *captif* et le *prisonnier* ont perdu leur liberté, et peuvent la recouvrer par adresse ou par la simple cessation de la force supérieure qui les en prive. L'*esclave* est celui dont la servitude, c'est-à-dire une dépendance continuelle, est le mode d'existence.

On peut être *esclave* de son gré : on n'est retenu *captif* ou *prisonnier* que malgré soi.

Le *captif* et le *prisonnier* sont privés de la liberté naturelle; ils sont renfermés ou retenus dans de certaines limites ; mais ils conservent l'exercice des droits civils : leur existence civile et nationale n'est point anéantie. L'*esclave* a perdu ses droits civils, quoiqu'il puisse conserver plus de liberté naturelle que le *prisonnier* et le *captif;* il n'a d'autre existence que l'*esclavage.*

On dit : les *captifs* furent renvoyés sans rançon ; les *prisonniers* de guerre ont été échangés ; les nègres ont été affranchis de l'*esclavage.*

Captif, dans le sens propre, ne se dit guère plus que des chrétiens faits *prisonniers* par les infidèles, et que ceux-ci traitent en *esclaves. Prisonnier,* dans le sens primitif du mot, désigne celui qui est en *prison :* les *prisonniers* de guerre cependant ne sont souvent que *captifs.*

Un homme qu'on vient de prendre est *captif* jusqu'au moment où le geolier l'a enfermé dans sa prison ; alors il est de plus *prisonnier.* Un oiseau pris à la main n'est que *captif* avant d'être en cage : du moment où il y est, il devient *prisonnier.*

Un nègre échappé de la case de son maître est encore *esclave,* car son maître a encore sur lui les droits de propriétaire ; il ne redevient *captif* que du moment où il est repris, et il n'est *prisonnier* que dans le cas où son maître l'emprisonne.

On dit : emmener des *captifs,* faire des *prisonniers,* acheter des *esclaves.*

Une femme ne retient pas son amant *prisonnier,* mais *captif;* et si elle a de l'adresse, elle en fait bientôt son *esclave.* (F. G.)

215. Caresser, Flatter, Cajoler, Flagorner.

Caresser vient, suivant l'opinion générale, de *carus,* cher : c'est traiter comme un objet qu'on *chérit,* avec des démonstrations d'amitié, de tendresse, d'attachement ou de tout autre sentiment favorable, avec des signes sensibles du plaisir qu'on ressent à voir, à recevoir

l'objet, comme de l'embrasser, de lui serrer la main, de le flatter par des gestes empressés. On *caresse* surtout les enfants en leur passant doucement la main sur le visage.

Flatter vient du son doux et coulant *fl*, spécialement employé à désigner les objets agréables et remarquables par leur douceur, et surtout le souffle. De là le latin *flo*, *flare*, *flatum*. Les *flatteurs*, disent nos anciens vocabulistes, après *Nicot*, soufflent toujours aux oreilles de ceux qui veulent les ouïr, *ils remplissent de vanité et enflent de la bonne opinion de soi-même* ceux qui prêtent leurs oreilles et leur croyance à ce qu'ils disent. C'est donc proprement souffler aux oreilles des choses qui enflent la vanité, des louanges qui émeuvent l'amour-propre. (Voyez *Flatteur*, *Adulateur*.)

Cajoler, ou *cageoler*, vient, suivant l'opinion généralement reçue, de *cage*, par une métaphore tirée des oiseaux qui parlent ou chantent en *cage*, ou des moyens avec lesquels on les attire pour les prendre et les mettre en *cage*. Aussi ce mot a-t-il deux acceptions analogues à l'une et à l'autre de ces allusions. Il signifie proprement jaser, babiller comme des oiseaux, et il s'appliquait originairement aux enfants qui apprennent à parler. Il ne se prend plus que dans le sens de dire des douceurs, d'affecter des propos obligeants et agréables pour faire tomber quelqu'un dans le piége, sans paraître le mener à ce but.

Flagorner vient de la même source que *flatter* : on disait autrefois *flageoler*, sans doute de l'instrument appelé *flageolet*. *Orner* entre très-bien dans la composition de ces verbes, puisqu'il signifie rendre brillant, parer, donner du relief, de l'éclat ; et c'est un des moyens de la *flatterie* basse et grossière, appelée *flagornage*.

Flagorner, c'est proprement *flatter* comme ces gens qui font les bons valets, pour s'insinuer dans l'esprit d'un maître, en tâchant d'y détruire tous concurrents par de faux rapports : cette dernière idée, quoique fort négligée dans le langage familier auquel ce mot appartient, est consacrée dans tous les dictionnaires.

Les *caresses* sont des démonstrations d'un sentiment affectueux ; les *flatteries*, des louanges mensongères, du moins par exagération ; les *cajoleries*, des propos galants ou *flatteurs* et légers ; les *flagorneries*, des *flatteries*, ou plutôt des adulations basses et lâches, surtout par l'infidélités des rapports.

On *caresse* ses enfants, sa compagne, ses amis, ce qu'on aime, jusqu'aux animaux, ou ceux qu'on feint d'aimer : on *flatte* tous ceux qui peuvent servir ou nuire, les grands surtout et les gens accrédités, tout ce monde faux, corrupteur et corrompu, qu'on appelle grand monde. On *cajole* des filles, des femmes, des vieillards, des gens faciles à tromper et à gagner. On *flagorne* des maîtres, des supérieurs, des gens faits pour être courtisés par des valets.

Il faut du sentiment pour donner aux *caresses* le charme que la feinte ne suppléera jamais par des illusions. Il faut de la finesse, de la science du monde, et surtout cet air ingénu qui semble laisser échapper les paroles sans y avoir songé, pour faire réussir, passer la *flatterie*, à moins que l'amour-propre du personnage ne vous dispense de ces conditions. Il faut de l'esprit et de l'art, de l'agrément et de la légèreté, pour prendre avec des *cajoleries* le faible des gens, et par-là les mener, à leur insu, dans le piége que vous leur tendez. Il ne faut que de la fausseté et de la lâcheté, de l'impudence, pour donner l'essor à la *flagornerie;* car, quant au succès, il tient au génie et au caractère de celui qui la souffre.

La grandeur fière et hautaine interdit les *caresses;* la politesse engage le monde dans un commerce de *flatterie;* la conversation familière s'empare absolument de la *cajolerie*, du mot et de la chose.

Il n'est pas hors de propos de rappeler ici la remarque de Bouhours sur le verbe *caresser* et la phrase *faire des caresses.* Selon lui, *faire des caresses* ne se dit guère que sérieusement, et c'est traiter les gens d'un air qui marque l'amitié ou l'estime, au lieu que *caresser* se dit plutôt en badinant et à l'égard des enfants, à qui l'on fait de petites amitiés : c'est-à-dire que *caresser* est plus ordinairement employé dans le sens propre, et *faire des caresses* dans le sens figuré.

J'observerai que le verbe *caresser* exprime proprement une action unique toute en *caresses*, tandis que *faire des caresses* comporte diverses actions, ou du même genre ou de genres différents. Il est bien évident que *faire des caresses* n'a pas le sens absolu, plein et entier qu'emporte le verbe *caresser*, qui exclut de l'action tout ce qui n'est pas *caresses.* (R.)

216. Carnacier, Carnivore.

Qualification générique des animaux qui se nourrissent de *chair.* La double terminaison du premier exprime, par la syllabe *er*, la capacité d'opérer, ou l'action même, et par *ac*, la fierté, la ténacité, la constance, l'*acharnement.* La dernière partie du second exprime l'acte ou l'action de manger, du celte ou plutôt du mot primitif *vor, bor*, manger.

Ainsi, par sa valeur étymologique, *carnivore* signifie qui mange de la chair; et *carnacier* qui en fait sa nourriture. Le premier énonce le fait, la coutume; et le second indique l'appétit naturel, l'habitude constante.

Les naturalistes, lorsqu'ils mettent ces deux mots en opposition, observent que *carnassier* se dit proprement de l'*animal que la nécessité de nature force à se nourrir de chair, et qui ne peut vivre d'autre chose;* tandis que l'*animal* carnivore *se nourrit bien de*

chair, mais il n'est pas réduit à cet unique aliment, il vit aussi des productions de la terre.

Le tigre, le lion, le loup, sont donc proprement des animaux *carnaciers*. L'homme, le chien, le chat, sont des animaux *carnivores*.

Les animaux *carnaciers*, avec un naturel farouche et un instinct sanguinaire, sont armés de griffes aiguës et de dents tranchantes, instruments de meurtre. Les animaux *carnivores*, avec des armes moins terribles et une âpreté moins ardente, participent, et à la férocité des premiers, et à la bénignité des frugivores.

Cependant les naturalistes eux-mêmes appliquent souvent l'épithète de *carnaciers* aux animaux qui ne sont rigoureusement que *carnivores*, à l'homme surtout. Aussi dans leur style même, comme dans le style ordinaire, l'animal *carnacier* est celui que son naturel oblige à vivre de chair, qui en fait sa nourriture, du moins capitale, qui la recherche, la préfère, en mange habituellement et beaucoup : le *carnivore* l'aime, en mange, s'en nourrit même, mais non avec le même appétit, la même avidité, le même besoin, la même férocité.

Dans les espèces *carnivores*, nous appelons *carnacier* l'individu qui aime beaucoup mieux la chair et en mange beaucoup plus que les autres. L'homme est, de tous les animaux purement *carnivores*, le plus *carnacier*.

La civette est naturellement *carnacière*, mais le besoin la rend frugivore : lorsque les petits animaux, oiseaux, volailles, lui manquent, elle vit de fruits et de racines. Le cochon est naturellement frugivore, mais l'occasion le rend quelquefois *carnivore;* il aime le sang, la chair fraîche ; il mange quelquefois des enfants, ses petits même.

Carnacier est le mot propre et vulgaire de la langue : *carnivore* est un mot savant, emprunté des Latins, pour distinguer les différentes classes d'animaux par leur nourriture. Vous dites *carnacier*, pour qualifier purement et simplement un tel animal; vous dites un animal *carnivore*, pour l'opposer au *frugivore*.

J'ai écrit *carnacier* par *ac*, comme on l'a fait jusqu'à nous, au lieu de *carnacier* par *ass*, comme on le fait aujourd'hui communément, pour me rapprocher de l'étymologie, faciliter l'intelligence du mot, et me conformer à l'analogie. Le mot *ac*, *ag*, en latin *ax*, propre à exprimer la stabilité, l'habitude, la constance, la passion, l'acharnement, la force, est ordinairement conservé dans notre langue. Ainsi nous disons *tenace*, *contumace*, *efficace*, *vivace*. etc. (R.)

217. Au cas, En cas.

Ces deux locutions, dit M. Reauzée, annoncent également une supposition d'événements. Elles diffèrent en ce que la première est d'usage lorsque l'événement supposé s'exprime en une proposition incidente

exprimée par un *que*, et la seconde, lorsque l'événement supposé s'exprime par un nom, avec la préposition *de*.

On se permet quelquefois de dire *en cas que;* le P. Bouhours (Remarques nouv. t. I.) décide que l'on peut dire indifféremment *au cas qu'il meure et en cas qu'il meure;* le *Dictionnaire de l'Académie* semble autoriser cette décision. M. Beauzée la conteste.

Tâchons d'assigner d'une manière sensible et nette la valeur propre de chacune de ces locutions.

Au cas, pour *à ce cas*, signifie *tel cas, ce cas-ci* arrivant : la condition est spécificative et l'événement est plus positif. *En cas* signifie *en un cas, en certain cas :* la condition est purement indicative d'un genre de *cas*, et l'événement est moins particularisé et plus incertain.

En cas suppose divers genres de *cas* possibles : *au cas* fait abstraction de tout autre *cas* que le *cas* présent. Ainsi, lorsqu'il peut arriver plusieurs *cas* différents, lorsque vous avez diverses alternatives à considérer, vous direz en *cas;* et, tout au contraire, vous direz *au cas* lorsque vous n'aurez qu'un événement en vue.

Deux personnes se font une donation mutuelle *en cas* de mort; *en cas* désigne la mort de l'une ou de l'autre. Une personne fait une donation à une autre, *au cas* qu'elle décède avant celle-ci; il ne s'agit là que d'un tel *cas*.

Vous dites *en cas de malheur, en cas d'accident :* il est clair que cette locution vague embrasse toutes sortes d'accidents ou de malheurs; mais s'il faut particulariser tel malheur, tel accident, vous direz : *au cas* que telle chose arrive.

Au cas n'étant relatif qu'à un tel événement, l'incertitude est si la chose sera ou ne sera pas dans les circonstances données. *En cas* supposant la possibilité de divers genres d'événements, l'incertitude est s'il arrivera une chose ou une autre.

En cas désignera plutôt un événement plus contingent ou plus éloigné; *au cas*, un événement plus prochain et dans l'ordre présent des choses. Ainsi vous dites : *au cas* qu'il vienne ou qu'il se porte bien, et non qu'il vînt et qu'il se portât bien; car alors vous diriez *en cas*. Je veux une chose *au cas* qu'on la veuille; je la voudrais *en cas* qu'on la voulût.

En cas que se dit par ellipse, au lieu de dire *en un cas, celui* que. (R.)

218. Casser, Rompre, Briser.

Mettre de force un corps solide en divers morceaux ou pièces. L'action de *casser* détruit la continuité d'un corps, de manière que deux ou plusieurs parties ne sont plus *adhérentes* les unes des autres.

L'action de *rompre* détruit la *connexion* de certaines parties, de manière qu'elles ne sont plus *liées* les unes aux autres. L'action de *briser* détruit la *masse* et la forme du corps, de manière que les différentes parties tombent toutes en pièces, en morceaux, en poussière.

Ainsi, à la rigueur, on ne *casse* que les corps dont les parties, au lieu de s'entrelacer et de se maintenir les unes contre les autres, ne sont qu'*adhérentes* ou comme collées les unes contre les autres, par une sorte de ciment; et sont si raides et si dépourvues d'élasticité, qu'elles se quittent ou se séparent les unes des autres plutôt que de ployer ou de se relâcher. On *casse* le verre, la glace, la porcelaine, la faïence, le marbre, et autres corps fragiles; mais on ne les rompt pas.

On *rompt* les corps dont les parties s'entrelacent, s'engrènent, s'enchaînent les unes les autres, si bien que, pour en séparer les parties susceptibles de plus ou moins de tension et de relâchement, il faut, pour ainsi dire, les arracher les unes aux autres, en déchirant les liens qui les retiennent ensemble. On *rompt* le pain, l'hostie, un bâton, des nœuds, des fers et autres corps pliants; on ne les *casse* point: ou si on en *casse* quelques-uns, c'est dans des cas particuliers que nous expliquerons bientôt. En général, on *rompt* ce qui lie et ce qui plie.

On *brise* toute sorte de corps solides, dès qu'on les met en pièces par une action violente. Ainsi on *brise* une glace comme on *brise* ses liens; on *brise* une glace qu'on *casse* en mille morceaux; on *brise* les liens que l'on *rompt*, de manière qu'il n'en reste pas la plus légère apparence.

Mais, dans l'application de ces mots, on a surtout égard à la manière d'opérer qu'ils désignent. Le choc *casse*, les efforts pour ployer *rompent*, les coups violents ou redoublés *brisent*.

On *casse* en frappant, en choquant, en heurtant: un peu de plomb, comme dit Voiture au prince de Condé, *casse* la plus importante tête du monde. En frappant fortement sur une table, vous la *cassez*. Un homme emporté *casse* sa canne sur le dos d'un pauvre patient.

On *rompt* en faisant céder, fléchir, enfoncer, ployer sous le poids, la charge, l'effort, plus que la chose ne le comporte. En rapprochant avec force les deux bouts d'un bâton, vous le *romprez* à la fin. Vous *romprez* de même le pain, lorsqu'en appuyant fortement d'un côté, vous le détacherez de l'autre. Si l'on abandonne son corps sur un roseau, il *rompra:* un fleuve *rompt* sa digue en l'enfonçant; les arbres *rompent* de la surcharge des fruits qui font ployer leurs branches. On *rompt* une lance sur une forte cuirasse. C'est sur ce rapport qu'est fondé le proverbe: *Il vaut mieux ployer ou plier que rompre.* Un essieu *casse* et se *rompt:* il *casse* lorsque, trop rigide pour ployer, une secousse, un cahot violent, le fait éclater et fendre comme un verre (*le fer aigre est cassant*); il se *rompt* lorsqu'après avoir fléchi sou

a surcharge autant qu'il se pouvait, il faut que ses parties faibles et souffrantes se séparent. Un fil, une corde, un nœud, une soupente, *cassent* plutôt qu'ils ne *rompent*, quoique très-flexibles, par la raison que, loin de manquer parce qu'on les aura trop ployés, ils sont devenus, à force d'être trop tendus, si faibles et si semblables à des corps fragiles, qu'ils *cassent*, comme eux, au moindre choc, à la première secousse. On *rompt* un criminel à qui l'on *casse* les os; on ne dirait pas *casser* un criminel, parce que ce mot, appliqué aux personnes et au corps humain, se prend dans des acceptions très-éloignées de celle-là, et que l'action de *casser* ne tombe pas sur toute l'habitude du corps, tandis que ce supplice *rompt* en effet l'enchaînement des parties. Enfin, *rompre* n'a quelquefois d'autre idée que celle de *ployer* ou *plier*: ainsi l'on dit figurément *rompre* l'humeur, la volonté de quelqu'un; un homme exercé, habitué, plié aux affaires, est *rompu* aux affaires: on assouplit un cheval qu'on *rompt*.

Un navire jeté sur un rocher par un vent impétueux, se *brise*. Un pilon *brise* les émaux. La meule *brise* le grain et le broie. On *brise* du chanvre, de la paille, avec un *brisoir*.

L'action de *casser* a l'effet ultérieur de rendre la chose *cassée* vaine, inutile, impuissante, ou du moins insuffisante pour le service qu'on en tirait ou l'effet qu'elle produisait. Un pot *cassé* ne sert plus ou sert mal. Celui qui *casse* les verres les paie, parce qu'ils ne sont plus d'aucun usage. C'est cet effet particulier que l'on considère, lorsqu'on dit, au figuré, *casser un arrêt*, *casser un officier*, acte ou coup d'autorité qui rend l'arrêt nul et sans effet, ou qui met l'officier hors de service et sans emploi. De même un homme est *cassé* lorsque son corps ne peut plus bien remplir ses anciennes fonctions. On se *casse la tête* à chercher inutilement une vérité, une explication, une pensée.

Cette idée n'est point dans le mot *rompre*. On *rompt* un gâteau pour le manger; on *rompt* ses fers pour reprendre sa liberté; on *rompt* le fil de l'eau pour ne pas être entraîné; on *rompt* un coup pour l'éviter: il est alors utile de *rompre*. L'action de *rompre* a pour effet ultérieur d'empêcher la suite, la continuation, l'enchaînement, la durée des choses, soit en les faisant tout-à-fait cesser, soit par une simple interruption. Au figuré, on *rompt* des traités, des alliances, des engagements, tout ce qui *lie*, de manière qu'on se délie, et qu'on n'est plus ou qu'on ne veut plus être obligé: c'est une infraction coupable. Un mariage est *rompu* lorsque les négociations n'aboutissent pas à l'exécution. On *rompt* une trame de manière que le tissu ne peut plus se former.

Briser s'arrête à l'idée physique de réduire en pièces, morceaux, *brins*, *débris*, sans aucun autre rapport particulier ou physique ou

moral. La colère fait *briser* une chose précieuse : l'industrie *brise* les grains, pour en tirer de la farine et en faire du pain. Ce mot n'a donc pas de caractère moral ou d'effet ultérieur désigné : aussi n'a-t-il guère, au figuré, d'emploi décidé que dans quelques phrases : *brisons-là ;* ce qui marque fort bien qu'on ne veut plus entendre absolument parler d'une chose. On est *brisé* quand, par excès de fatigue, on est dans l'impuissance de se remuer, comme si l'on avait le corps *brisé.* (R.)

219. Caustique, Satirique, Mordant.

L'esprit *caustique* est celui qui répand sur toutes ses expressions une certaine malignité piquante et qui pénètre ; l'esprit *mordant* est celui dont le trait déchire et, comme on dit vulgairement, *emporte la pièce.* L'esprit *satirique* est celui qui ne s'exerce que sur les objets qui méritent le blâme ou le ridicule.

L'esprit *satirique* voit d'abord le mal et le fait ressortir sous le jour le plus frappant ; l'esprit *caustique* va chercher la partie faible et lui fait sentir son venin ; l'esprit mordant s'attaque à tout et trouve partout quelque chose à déchirer.

La vertu même n'est pas à l'abri des attaques de l'esprit *mordant :* un esprit *caustique* se fait craindre de la faiblesse : l'esprit *satirique* est surtout redoutable au vice et au ridicule.

L'esprit *satirique* donne à tout ses couleurs ; l'esprit *caustique* laisse partout sa marque ; l'esprit *mordant* détruit tout ce qu'il peut entamer.

Une disposition *satirique* suppose un peu d'amertume dans l'humeur ; le ton *caustique,* un peu de malignité dans l'esprit ; l'esprit *mordant* ne va guère sans la méchanceté du caractère.

Les armes du *satirique* sont tantôt la véhémence, tantôt une plaisanterie vive et amère. L'esprit *caustique* emploie plus souvent l'ironie et une plaisanterie calme, fine et piquante. L'esprit *mordant* emploie moins de ménagements ; ses coups sont portés avec tant de force que ses traits n'ont pas besoin d'être si acérés.

L'esprit *satirique* s'exerce au moins autant sur les faits en général que sur les personnes en particulier ; l'esprit *caustique* tombe plus habituellement sur les personnes ; l'esprit *mordant* ne s'attaque guère qu'à elles. Un esprit *mordant* sert souvent la haine et la méchanceté pour attaquer les réputations. Un esprit *caustique* ne fait guère ressortir que les travers et les ridicules ; un esprit *satirique* a quelquefois signalé des vices généraux et publics.

La *satire* ne s'exerce guère que sur ce qui est connu ; la *causticité* va chercher de préférence ce qui se cache à demi ; la *mordacité* indique et fait soupçonner le mal caché, quelquefois même celui qui n'existe pas. (F. G.)

220. Caution, Garant, Répondant.

Les mots latins *cavere*, *cautus*, *cautio*, *cautela*, expriment l'idée de prendre garde, de se précautionner. *Cautela* est un terme de droit. La *caution* est l'assurance, la sûreté que l'homme avisé, *cautus*, exige; et par métonymie, la personne même qui s'engage pour cette assurance. *Garant* est le celte ou tudesque, *warren*, de *war garder;* mot conservé dans l'anglais, l'allemand et autres langues du Nord. *Garant*, celui qui se charge de *garder*, de maintenir, d'assurer l'exécution d'un acte. *Répondant*, de *spondere* promettre. L'initiale *re* marque le double engagement de celui qui s'oblige et de celui qui répond.

Le premier énonce l'effet de la prévoyance et de la prudence; le second marque l'autorité, la force, l'obligation; le troisième a trait à la bonne volonté, à la promesse libre, à l'engagement volontaire, solennel dans son origine, et peut être seulement verbal. Le premier oblige envers, avec ou pour autrui; le second envers et contre; le troisième envers et pour.

La *caution* s'oblige, envers celui à qui elle *cautionne*, à satisfaire à un engagement ou à indemniser des malversations de celui qu'elle *cautionne*, si celui-ci manque de foi ou de fidélité. Le *garant* s'oblige envers celui à qui il *garantit* la chose vendue, cédée, transportée, à l'en faire, à ses risques et périls, jouir contre ceux qui le troubleraient dans sa possession, ou à l'indemniser. Le *répondant* s'oblige, envers celui à qui il *répond*, à réparer les torts ou à l'indemniser des pertes qu'il pourrait essuyer de la part de celui dont il *répond*.

Les associés d'une compagnie sont *cautions* les uns des autres. Les rois sont les *garants* nécessaires des propriétés de leurs sujets. Les pères et mères sont les *répondants* naturels de leurs enfants mineurs et non émancipés.

La *caution* s'engage pour des intérêts ou sous des peines pécuniaires; le *garant* pour des possessions; le *répondant*, pour des dommages. Le premier s'engage à payer, le second à poursuivre, le troisième à dédommager. Celui-là engage sa fortune et sa personne; celui-ci ses soins et ses facultés; le dernier sa foi et ses biens.

La *caution* donne un second débiteur; le *garant*, un défenseur; le *répondant* un recours. Le premier prend la même charge que son *cautionné*, il le représente : le second prend fait et cause pour l'acquéreur, il se fait fort contre tout opposant : le dernier prend sur lui la peine ou le dommage pécuniaire de son client; il supplée à son impuissance.

On demande une *caution* à celui qui ne paraît pas solvable ou assez sûr; un *garant* ou la *garantie* à celui qui n'offre pas assez de

sûreté ; un *répondant* à celui qui par lui-même n'inspire pas la confiance.

La confiance, à l'égard de la *caution*, est fondée sur sa richesse ; la confiance, à l'égard du *garant*, sur sa fidélité et ses forces ; la confiance, à l'égard du répondant, sur sa probité et ses moyens.

La *caution* l'est gratuitement ou par intérêt : on *cautionne* gratuitement et généreusement son ami ; on *cautionne* un entrepreneur pour un intérêt commun. Le *garant* l'est forcément, de droit ou de fait : un vendeur est de droit *garant* de ses faits, de ses promesses ; une puissance se rend, volontairement et de fait, *garante* des engagements que d'autres puissances prennent entre elles dans un traité. Le *répondant* l'est volontairement et sans intérêt : un patron *répond* pour son client dans la vue de l'obliger, de lui assurer une place. On ne serait pas proprement *répondant*, si on était obligé par les lois de *répondre* ; on serait *responsable*.

On est *caution* d'une personne ; on est *garant* d'un fait ; on *répond* d'un événement. Un homme accoutumé à mentir, à tromper, est sujet à *caution*, il a besoin d'une *caution*. Un fait extraordinaire, peu vraisemblable, demande des *garants*, les *garants* les plus dignes de foi. Il faut avoir des motifs très-puissants pour *répondre* d'un événement futur, casuel, incertain. (R.)

221. Certain, Sûr.

Certain se dit des choses que l'on peut assurer. *Sûr* se dit des choses ou des personnes sur lesquelles on peut compter, auxquelles on peut se fier. Cette nouvelle est *certaine*, car elle me vient d'une voie très-*sûre*. On dit : un ami *sûr*, un espion *sûr*, et non pas un ami *certain*, un espion *certain*.

Certain ne se dit que des choses, à moins qu'il ne soit question de la personne même qui a la certitude : je suis *certain* de ce fait, ce fait est très-*certain*. Cet historien est un témoin très-*sûr* dans les choses qu'il raconte, parce qu'il ne dit rien dont il ne soit *certain* ; mais on ne dit pas un historien *certain* pour dire un historien qui ne dit que des choses *certaines*.

Sûr se construit avec *de* et avec *dans*. *Certain* se construit avec *de* seulement. Je suis *sûr* de ce fait ; *sûr* dans le commerce. Je suis *certain* de son arrivée.

En matière de science, *certain* se dit plutôt que *sûr*. Les propositions de géométrie sont *certaines*. (Anon.)

222. Certes, Certainement, Avec certitude.

Ils n'avaient *certainement* pas assez d'énergie pour sentir celle du mot *certes*, ceux qui auraient voulu le bannir de la langue ou du

moins du beau longage : ils n'avaient donc pas été entraînés par le mouvement fort et rapide qu'il imprime au discours d'un Bourdaloue, lorsqu'avec l'assurance de l'homme qui sait *avec* la plus grande *certitude*, cet orateur va, par cette transition vive et pressante, achever le triomphe de ses victorieux raisonnements.

La phrase *avec certitude* désigne principalement, par une simple assertion, que vous avez les motifs les plus puissants pour assurer, ou les plus fortes raisons de croire et de dire une chose comme *certaine* en soi, ou dont vous êtes *certain*. L'adverbe *certainement* est une affirmation qui désigne votre conviction, la persuasion où vous êtes, et l'autorité que vous voulez donner à votre discours par votre témoignage, plutôt que les raisons que vous pouvez avoir d'assurer ou d'affirmer. *Certes* est une affirmation tranchante et absolue, qui annonce l'assurance fondée sur la *certitude* et la conviction la plus profonde, certifie la chose, emporte une sorte de défi, et vous défend, pour ainsi dire, d'élever un doute ou un soupçon contraire. Vous savez une chose avec *certitude*, de science certaine, sans aucun doute; vous l'affirmerez *certainement*, sans crainte, d'une manière assurée; et *certes*, vous la garantissez en homme qui certifie, qui doit être cru, qui répond de la chose, qu'on aurait garde de contredire.

Avec certitude, *certainement*, *certes*, suivent la même gradation qu'*avec vérité*, *vraiment*, en *vérité*; mais ils ajoutent à l'idée de *vérité* celle de preuve. Ici, vous annoncez avec confiance une chose *vraie* ou comme *vraie*; là, vous annoncez avec assurance une vérité *certaine* ou *comme certaine*. Cette différence supposée, *en vérité* répond à *certes*, et se place de même dans le discours, à la tête surtout et comme conjonction : *vraiment* répond à *certainement*, et modifie comme lui le verbe ou l'action : *avec vérité* répond à *avec certitude*, et marque également une circonstance de la chose. (R.)

223. C'est pourquoi, Ainsi.

C'est pourquoi renferme dans sa signification particulière un rapport de cause et d'effet. *Ainsi* ne renferme qu'un rapport de prémisses et de conséquences. Le premier est plus propre à marquer la suite d'un événement ou d'un fait, et le second, à faire entendre la conclusion d'un raisonnement.

Les femmes, pour l'ordinaire, sont changeantes; *c'est pourquoi* les hommes deviennent inconstants à leur égard. Les Orientaux les enferment, et nous leur donnons une entière liberté; *ainsi* nous paraissons avoir pour elles plus d'estime.

Rome est non-seulement un siége ecclésiastique, revêtu d'une autorité spirituelle, mais encore un État temporel, qui a, comme tous les autres États, des vues de politique, et des intérêts à ménager; *c'est*

pourquoi l'on peut très-aisément confondre ces deux autorités. Tout homme est sujet à se tromper; *ainsi* il faut tout examiner avant que de croire. (G.)

224. Chagrin, Tristesse, Mélancolie.

Le *chagrin* vient du mécontentement et des tracasseries de la vie ; l'humeur s'en ressent. La *tristesse* est ordinairement causée par les grandes afflictions ; le goût des plaisirs en est émoussé. La *mélancolie* est l'effet du tempérament; les idées sombres y dominent, et en éloignent celles qui sont réjouissantes.

L'esprit devient inquiet dans le *chagrin*, lorsqu'il n'a pas assez de force et de sagesse pour le surmonter. Le cœur est accablé dans la *tristesse*, lorsque, par un excès de sensibilité, il s'en laisse entièrement saisir. Le sang s'altère dans la *mélancolie*, lorsqu'on n'a pas soin de se procurer des divertissements et des dissipations. (G.)

225. Chaînes, Fers.

Chaînes et *fers*, considérés comme liens dont on se sert communément pour attacher un prisonnier ou un esclave, offrent la différence qui existe entre la partie et le tout. La *chaîne* est un composé flexible d'anneaux ordinairement en *fer*, et passés les uns dans les autres : les *fers* sont l'assemblage des *chaînes* et autres ferrements employés pour retenir un malheureux. Un homme aux *fers* peut porter plusieurs *chaînes*, sans compter les menottes, etc. Les *chaînes* peuvent être de différentes matières ; les *fers* ne peuvent être composés que d'un seul métal et de l'un des plus durs. Les *chaînes* peuvent servir à mille usages ; les *fers* n'en ont qu'un. On peut tenir un animal à la *chaîne* ; un homme seul peut être mis aux *fers*.

Au figuré, le mot de *chaînes* peut exprimer un doux assujettissement ; le mot de *fers* n'emporte jamais que l'idée d'esclavage et d'oppression. Les courtisans sont au moins retenus dans des *chaînes* brillantes, mais le peuple languit sous le poids des *fers*. On resserre avec plaisir la *chaîne* de l'amitié ; on porte sans peine la *chaîne* de la reconnaissance : les *chaînes* du devoir, quoique fortes, peuvent paraître légères ; il n'y a jamais eu qu'un amant dont on ait dit qu'il chérissait ses *fers*, et le premier qui l'a dit, a voulu peindre l'aveuglement de la passion.

Le mot de *chaînes*, au propre, s'appliquant, par extension, à toute succession d'objets formant par leur adhérence une ligne non interrompue, on a fait des *chaînes* de fleurs, et ce sont celles-là qui servent d'image pour représenter les *chaînes* agréables à porter. Les *fers* n'offrent qu'une seule image : César, dans Rome sauvée, veut que les *fers* des Romains,

D'eux-mêmes respectés, de lauriers soient couverts ;

il les cachera, mais il n'en peut changer la nature. Il semble que l'assujettissement désigné par les *chaînes* soit plus volontaire. On s'impose des *chaînes;* il faut la volonté d'un autre pour imposer des *fers.* On se délivre quelquefois par une simple résolution de la *chaîne* qu'on s'est imposée; il faut toujours un effort pour briser ses *fers.* (F. G.)

226. Chanceler, Vaciller.

Ces mots expriment le défaut d'être mal assuré. *Chanceler,* c'est, à la lettre, courir la *chance* de *choir,* pencher, comme si on allait tomber : *vaciller,* aller *deçà* et *delà,* comme *va* un petit rameau, une baguette, *bacillum.*

Ce qui *chancèle* n'est pas ferme : ce qui *vacille* n'est pas fixe. Le corps *chancelant* aurait besoin d'être assuré sur sa base : le corps *vacillant* aurait besoin d'être assujetti dans sa position. Celui-ci est trop mobile, et celui-là trop faible.

Le corps de l'ivrogne *chancèle,* et sa langue *vacille.*

L'esprit qui ne sait pas se tenir dans le parti qu'il a pris, *chancèle;* celui qui flotte d'un parti à l'autre sans se fixer, *vacille.* Le premier manque de fermeté pour résoudre, et d'assiette; le second, de force pour prendre une résolution, et de constance.

Restez quelque temps debout sur une jambe, vous *vacillerez;* et vous ne *vaciterez* pas longtemps sans *chanceller.* Cependant divers voyageurs ont vu, mais vu des peuples entiers d'hommes à une jambe, els que ceux dont parlent Ctésias, Pline, saint Augustin, *courir* avec une vitesse et une sûreté merveilleuse; il n'y a rien même d'impossible que quelqu'un n'ait vu.

Le témoin qui *chancèle* dans sa déposition est suspect : la bonne conscience rassure. Le témoin qui *vacille* dans ses dépositions est indigne de foi : la vérité ne varie point.

Nous trouvons dans l'histoire beaucoup de trônes *chancelants;* nous n'y trouvons que des gouvernements *vacillants.* (R.)

227. Chancir, Moisir.

Termes qui expriment tous deux un changement à la surface de certains corps, qu'une fermentation intérieure dispose à la corruption. *Chancir* se dit des premiers signes de ce changement : *moisir* se dit du changement entier.

Une confiture est *chancie* lorsqu'elle est couverte d'une pellicule blanchâtre : elle est *moisie* quand il s'élève de cette pellicule blanchâtre une efflorescence en mousse blanchâtre ou verdâtre.

Un pâte, un jambon, qui se *chancissent,* doivent être mangés promptement, cette *chancissure* se manifeste par quelques bouquets

d'efflorescence blanchâtre, semés çà et là à la surface. Il y a des fromages pour lesquels la *moisissure* est un titre de recommandation; on les dit alors PERSILLÉS, à cause de la couleur des bouquets de *moisissure* dont ils sont parsemés. (B.)

228. Change, Troc, Échange, Permutation.

Le mot de *change* marque simplement l'action de changer dans un sens abstrait, qui non-seulement n'exprime pas, mais qui de plus exclut tout rapport (1) et toute idée accessoire. C'est peut-être par cette raison qu'on ne l'emploie pas à dénommer directement aucune espèce; car on ne dit pas le *change* d'une chose : qu'on l'emploie néanmoins dans toutes les espèces, en régime indirect avec une préposition, pour indiquer l'essentiel de l'acte; en sorte que, dans toutes les occasions, on dit également bien, perdre ou gagner au *change*. Les trois autres mots servent à dénommer les espèces ou façons de *changer* les choses les unes pour les autres, dont voici les différences. *Trocs* se dit pour les choses de service, et pour tout ce qui est meuble; ainsi l'on fait des *trocs* de chevaux, de bijoux et d'ustensiles. *Échange* se dit pour les terres, les personnes, tout ce qui est bien-fonds; ainsi l'on dit des *échanges* d'états, de charges et de prisonniers. *Permutation* n'est d'usage que pour les biens et titres ecclésiastiques; ainsi l'on permute une cure, un canonicat, un prieuré, avec un autre bénéfice de même ou de différent ordre, il n'importe. (G.)

229. Changement, Variation, Variété.

Termes qui s'appliquent à tout ce qui altère l'identité, soit absolue, soit relative, ou des êtres ou des états.

Le premier marque le passage d'un état à un autre; le second, le passage rapide par plusieurs états successifs; le dernier, l'existence de plusieurs individus d'une même espèce, sous des états en partie semblables, en partie différents, ou d'un même individu sous plusieurs états différents.

Il ne faut qu'avoir passé d'un seul état à un autre, pour avoir *changé;*

(1) Ceci ne paraît pas exact; car *changer* est un mot relatif, dont le corrélatif est *persister* dans la possession. On ne peut entendre le terme *change* sans avoir l'idée de la chose qu'on a, et celle de la chose pour laquelle on la cède. (*Encycl.* III, 127.)

Ceci est très-bien observé, quant à l'expression. La pensée de l'abbé Girard est que le mot *change* exprime un sens grammaticalement complet, et qu'en conséquence il n'a jamais de complément ou de régime, ce qui est vrai; mais il fallait le dire simplement, pour ne pas donner lieu à l'équivoque qui fonde la remarque de l'encyclopédiste. (B.)

c'est la succession rapide sous des états différents qui fait la *variation* : la *variété* n'est point dans les actions ; elle est dans les êtres ; elle peut être dans un être considéré solidairement, elle peut être entre plusieurs êtres considérés collectivement.

Il n'y a point d'homme si constant dans ses principes, qu'il n'en ait *changé* quelquefois ; il n'y a point de gouvernement qui n'ait eu ses *variations* : il n'y a point d'espèce dans la nature qui n'ait une infinité de *variétés*, qui l'approchent ou l'éloignent d'une autre espèce par des degrés insensibles. Entre ces êtres, si l'on considère les animaux, quelle que soit l'espèce d'animal qu'on prenne, quel que soit l'individu de cette espèce qu'on examine, on y remarquera une *variété* prodigieuse dans leurs parties, leurs fonctions, leur organisation, etc. (*Encyclop.*, III, 132.)

230. Chanteur, Chantre.

Chacun de ces deux termes énonce également un homme qui est chargé par état de *chanter ;* mais on ne dit *chanteur* que pour le *chant* profane, et l'on dit *chantre* pour le *chant* d'église.

Un *chanteur* est donc un acteur de l'opéra qui récite, exécute, joue les rôles ; ou qui *chante* dans les chœurs des tragédies et des ballets mis en musique.

Un *chantre* est un ecclésiastique, ou un laïque revêtu, dans ses fonctions, de l'habit ecclésiastique, appointé par un chapitre pour *chanter* dans les offices, les récits, les chœurs de musique, etc., et même pour *chanter* le plain *chant*. (*Encyclop.*, III, 145, 146.)

Chantre se dit encore figurément et poétiquement d'un poète : ainsi on dit, le *chantre* de la Thrace, pour dire Orphée ; le *chantre* Thébain, pour dire Pindare. On appelle aussi figurément et poétiquement les rossignols et autres oiseaux les *chantres des bois*. (*Dict. de l'Acad.*, 1792.)

231. Chapelle, Chapellenie.

Ces deux termes de jurisprudence canonique sont synonymes dans deux sens différents.

Dans le premier sens, ils expriment l'un et l'autre un édifice sacré avec autel où l'on dit la messe. Mais la *chapelle* est une église particulière, qui n'est ni cathédrale, ni collégiale, ni paroisse, ni abbaye, ni prieuré, ni conventuelle ; édifice isolé, entièrement détaché et séparé de toute autre église : telle était, à Paris, rue Saint-Jacques, la *chapelle* de Saint-Yves. La *chapellenie* est une partie d'une grande église, ayant son autel propre où l'on dit la messe : telle est, dans l'église paroissiale de Saint-Sulpice, derrière le chœur, celle de la Vierge,

remarquable par sa décoration en marbre, et surtout par sa belle coupole.

Cette distinction n'a guère lieu que dans le langage des canonistes ; car, dans l'usage ordinaire, on désigne les deux espèces par le nom de *chapelle* : la *chapelle* de la Vierge, la *chapelle* de la Communion, la *chapelle* des Fonts, etc.

C'est de cet usage vulgaire que naît entre les deux mots *chapelle* et *chapellenie*, une nouvelle synonymie qui porte sur un sens tout différent.

Dans ce second sens, la *chapelle* est l'édifice sacré où se trouve un autel sur lequel on dit la messe, et la *chapellenie* est le bénéfice attaché à la chapelle, à la charge de certaines obligations. (B.)

232. Charge, Fardeau, Faix.

La *charge* est ce qu'on doit ou ce qu'on peut porter : de là l'expression proverbiale qui dit que la *charge* d'un baudet n'est pas celle de l'éléphant. Le *fardeau* est ce qu'on porte : ainsi l'on peut dire, dans le sens figuré, que c'est risquer sa place que de se décharger totalement du *fardeau* des affaires sur son subalterne. Le *faix* joint à l'idée de ce qu'on porte celle d'une certaine impression sur ce qui porte : voilà pourquoi l'on dit plier sous le *faix*.

On dit de la *charge* qu'elle est forte ; du *fardeau*, qu'il est lourd, et du *faix*, qu'il accable (1).

233. Charme, Enchantement, Sort.

Le mot *charme* emporte, dans sa signification, l'idée d'une force qui arrête les effets ordinaires et naturels des causes. Le mot d'*enchantement* se dit proprement pour ce qui regarde l'illusion des sens. Le mot de *sort* enferme particulièrement l'idée de quelque chose qui nuit ou qui trouble la raison. Et ils marquent tous les trois, dans le sens littéral, l'effet d'une opération magique, que la religion condamne, que la politique suppose, et dont la philosophie se moque.

Si cette opération est appliquée à des êtres insensibles, elle s'appellera *charme* : on dit qu'un fusil est *charmé* ; si elle est appliquée à un être intelligent, il sera *enchanté* ; si l'*enchantement* est long, opiniâtre et cruel, on sera *ensorcelé*. (*Encycl.*, III, 210.)

---

(1) Dans l'*Encyclopédie*, tome III, page 197, on a joint à ces trois mots celui de *poids* : mais la manière même dont on en parle pour le distinguer des autres, est une preuve qu'il n'est pas synonyme. *Charge*, *fardeau*, *faix*, désignent également ce qui est porté : c'est l'idée commune qui les rend également concrets et synonymes. *Poids* est un nom abstrait, synonyme, à cet égard, de *gravité* et de *pesanteur*, et tous trois désignent abstraitement la qualité qui donne une tendance active vers le centre de la terre. (G.)

Les vieux contes disent qu'il y a un *charme* pour empêcher l'effet des armes et rendre invulnérable. On lit dans les anciens romans que la puissance des *enchantements* faisait subitement changer de mœurs, de conduite et de fortune. Le peuple a cru et croit encore qu'on peut, par le moyen d'un *sort*, altérer le tempérament et la santé, rendre même extravagant et furieux. Mais les gens de bon sens ne voient point d'autre *charme* dans le monde que le caprice des passions à l'égard de la raison, dont il suspend souvent les réflexions, et arrête les effets qu'elle devrait naturellement et nécessairement produire : ils ne connaissent pas non plus d'autre *enchantement* que la séduction qui naît d'un goût dépravé et d'une imagination déréglée : ils savent aussi que tout ce qu'on attribue à un *sort* malicieusement jeté, n'est que l'effet ou d'une mauvaise constitution, ou d'une application physique de certaines choses capables de déranger l'économie de la circulation du sang, et par conséquent propres à nuire à la santé et à bouleverser les fonctions de l'âme. (G.)

234. Charmoie, Charmille.

Ces deux termes ont la propriété commune de désigner une plantation ou une certaine quantité de *charmes* assemblés dans un même terrain : il y a donc entre eux une synonymie apparente. Mais quand la différence des mots est si grande et si connue, qu'ils ne peuvent être et ne sont jamais mis à la place l'un de l'autre, ils ne sauraient être alors regardés comme synonymes, suivant l'explication donnée par M. d'Alembert dans ses *Éléments de philosophie*.

La *charmoie* est un lieu planté de *charmes*, et la *charmille* est un plan de jeunes *charmes*, tels que ceux dont on forme des palissades.

La terminaison *oie, oye*, est ici la même que *aie* ou *aye* : nous appelons une plantation d'ormes *ormoie* et *ormaie*. La seconde terminaison est la plus commune. En matière de plantation et de bois, *aye, aie*, désignent proprement le lieu, le terrain planté, couvert de telle espèce d'arbres : *saussaie*, lieu planté de saules; *cerisaie*, terrain planté de cerisiers; *houssaie*, lieu couvert de houx; *oseraie*, champ d'osiers, etc. On appelle encore, dans quelques provinces, *hortolaie* ce que nous appelons *hortolage*. La terminaison *aie* est très-propre à désigner le terrain qui porte des bois. *Futaye, futaie*, désigne vaguement le terrain planté ou couvert de grands arbres. En ajoutant la terminaison au nom particulier d'un arbre, vous avez une espèce particulière de plantation. La connaissance de la valeur propre de ces terminaisons génériques nous aide à former les mots particuliers qui manquent à la langue, et à les former convenablement sur le modèle qu'elle-même nous donne.

La terminaison *ille* indique la quantité de petites choses d'une même espèce : on dit *ormille* pour désigner de petits ormes, comme *charmille* de petits charmes, etc. *Il, ille,* désignent la petitesse (R.)

235. Chasteté, Continence.

Deux termes également relatifs à l'usage des plaisirs de la chair, mais avec des différences bien marquées.

La *chasteté* est une vertu morale qui prescrit des règles à l'usage de ces plaisirs; la *continence* est une autre vertu qui en interdit absolument l'usage. La *chasteté* étend ses vues sur tout ce qui peut être relatif à l'objet qu'elle se propose de régler : pensées, discours, lectures, attitudes, gestes, choix des aliments, des occupations, des sociétés, du genre de vie par rapport au tempérament, etc. La *continence* n'envisage que la privation actuelle des plaisirs de la chair. (B.)

Tel est *chaste,* qui n'est pas *continent ;* et réciproquement, tel est *continent,* qui n'est pas chaste. La *chasteté* est de tous les temps, de tous les âges et de tous les états ; la *continence* n'est que du célibat.

L'âge rend les vieillards nécessairement *continents ;* il est rare qu'il les rende *chastes. (Encycl.,* III. 233.)

236. Châtier, Punir.

On *châtie* celui qui a fait une faute, afin de l'empêcher d'y retomber : on veut le rendre meilleur. On *punit* celui qui a fait un crime, pour le lui faire expier : on veut qu'il serve d'exemple.

Les pères *châtient* leurs enfants. Les juges font *punir* les malfaiteurs.

Il faut *châtier* rarement et *punir* sévèrement.

Le *châtiment* dit une correction ; mais la *punition* ne dit précisément qu'une mortification faite à celui qu'on *punit.*

Il est essentiel, pour bien corriger, que le *châtiment* ne soit ni ne paraisse être l'effet de la mauvaise humeur. La justice demande que la *punition* soit rigoureuse lorsque le crime est énorme : les lois doivent la proportionner au crime ; celui qui vole ne doit pas être *puni* comme l'assassin. (*Encycl.,* XIII. 573.)

Dieu nous *châtie* en père pendant le cours de cette vie mortelle, pour ne pas nous *punir* en juge pendant toute une éternité.

Le mot de *châtier* porte toujours avec lui une idée de subordination qui marque l'autorité ou la supériorité de celui qui *châtie* sur celui qui est *châtié.* Mais le mot de *punir* n'enferme point cette idée dans sa signification : on n'est pas toujours *puni* par ses supérieurs ; on l'est quelquefois par ses égaux, par soi-même, par ses inférieurs, par le seul événement des choses, par le hasard, ou par les suites mêmes de la faute qu'on a commise.

Les parents que la tendresse empêche de *châtier* leurs enfants sont souvent *punis* de leur folle amitié par l'ingratitude et le mauvais naturel de ces mêmes enfants.

Il n'est pas d'un bon maître de *châtier* son élève pour toutes les fautes qu'il fait, parce que les *châtiments* trop fréquents contribuent moins à corriger du vice qu'à dégoûter de la vertu. La conservation de la société étant le motif de la *punition* des crimes, la justice humaine ne doit *punir* que ceux qui la dérangent, ou qui tendent à sa ruine.

Il est du devoir des ecclésiastiques de travailler à l'extirpation du vice par la voie de l'exhortation et de l'exemple; mais ce n'est point à eux à *châtier*, encore moins à *punir* le pécheur. (G.)

237. Le chaud, La chaleur.

Le *vrai*, le *faux*, le *beau*, le *bon*, etc., ne sont pas précisément la vérité, la fausseté, la beauté, la bonté; ils représentent ces qualités comme subsistantes dans des êtres idéaux ou abstraits, ou bien dans quelque sujet vague ou indéterminé. Le *vrai* est un objet caractérisé ou distingué par la *vérité*, ou bien une chose conforme à la *vérité*, ce qu'il y a de conforme à la *vérité* dans une chose.

Cette différence distingue généralement les adjectifs érigés en substantifs, des noms qui expriment la qualité caractéristique ou distinctive. L'*agrément* et l'*utilité* constituent l'*agréable* et l'*utile* : l'*utile* et l'*agréable* ont en partage et en propre l'*utilité* et l'*agrément*.

L'ancienne philosophie a dit : le *chaud*, le *froid*, le *sec*, l'*humide*, pour désigner les éléments ou les principes des choses. Le *chaud* est alors l'élément dont la *chaleur* est la qualité propre.

Nous disons le *chaud* pour désigner la température de l'air, d'un lieu, d'un corps. La *chaleur*, à un certain degré, produit cette température : la *chaleur* fait le *chaud*. La terminaison *eur*, en latin, *or*, est active.

Vous avez *chaud* lorsque vous éprouvez une *chaleur* assez forte; mais, quoique vous sentiez la *chaleur*, vous n'avez pas pour cela toujours *chaud*. Il ne faut donc pas dire, avec quelques vocabulistes, que le *chaud* signifie la *chaleur*. Selon la manière commune de parler, le *chaud* veut une *chaleur* bien sensible. Vous direz, dans le discours ordinaire, un *chaud lourd*, *étouffant*, etc., et une *chaleur ardente*, *brûlante*, etc. Le *chaud* est un air qui vous accable, et la *chaleur* un feu qui vous dévore.

La *chaleur*, excitée dans l'air par les rayons du soleil tombant à plomb sur la terre, fait le *chaud* de l'été, du temps, de la saison : le *chaud*, ou l'air *échauffé* par cette cause, *échauffe* à son tour les corps.

La *chaleur* se dit également au propre et au figuré, tandis que la

froideur se dit plutôt au figuré qu'au propre (car on n'ose pas dire *la froideur de l'hiver*, comme on dit *la chaleur de l'été*). Le *chaud* ne s'emploie guère, au figuré, que dans quelques expressions métaphoriques; mais le froid y est plus usité. On ne dira pas le *chaud*, comme on dit le *froid* d'un accueil.

On dit métaphoriquement d'un homme artificieux et double, qu'il souffle le *chaud* et le *froid*. Considerez-le bien, cet homme, il n'a jamais qu'une fausse *chaleur*, ou une *froideur* affectée.

On dit d'une affaire, d'un combat, d'une mêlée, qu'il y fait *chaud*: c'est là surtout qu'on a tout à la fois besoin et de *chaleur* et de sens froid. Je dis *sens* et non *sang froid*, parce que, dans ces occasions, le sang *échauffé* ne peut pas être *froid*; mais la tête peut et doit être *froide* et calme.

Le monde n'est plus qu'une mêlée où il fait toujours fort *chaud*, tantôt pour les uns, tantôt pour les autres. Il faudrait mettre toute sa *chaleur* à fuir, s'il était possible.

238. Cheoir, Faillir, Tomber.

Cheoir, *choir*, ne se dit guère qu'à l'infinitif et au participe, *chu*: il ne se dit même guère que dans le style familier, quoique Corneille l'emploie si souvent comme un mot noble et usité, quoique nous n'ayons que *chute* pour exprimer l'action de *tomber*, quoique les composés *écheoir*, *déchoir*, soient très en usage. J'écris *cheoir*, *décheoir*, *échoir*, avec un *e*, par la raison qu'outre le rapport étymologique que cette lettre indique, elle est nécessaire à la formation de divers temps des verbes composés et de leurs dérivés. On dit, il *échet*, il *échéra*, il *déchéra*, *échéant*, *échéance*, *déchet*, *déchéance*, etc. C'est donc une lettre nécessaire. On disait autrefois *caer*, comme en espagnol, au lieu de *cheoir*, du latin *cadere*.

Faillir ne se dit qu'à certain temps et au figuré : c'est *tomber* dans une erreur, une faute, une méprise, une omission, un manquement; faire un *faux* pas, risquer de *tomber*, etc. Le latin *fallere*, l'allemand *fallen*, l'anglais *fall*, etc., signifient *tomber* : de là les mots *faux*, *faute*, *défaut*, etc. De *faillir*, vient *défaillir*, *tomber* doucement, insensiblement.

Tomber est le mot gothique *tumba*, onomatopée ou imitation du bruit qu'on fait en *tombant* lourdement. Ce verbe a pris la place des deux autres, parce qu'il est régulier et entier, ou qu'il a tous les temps grammaticaux.

Cheoir désigne particulièrement un choc, un coup, une impulsion qui fait perdre l'équilibre, renverse, porte de haut en bas : toutes ces idées sont renfermées dans ce mot. *Faillir* désigne proprement l'action de *tomber*, d'aller en bas, hors de sens, par un faux pas, une faute,

un défaut; et c'est en effet le sens qu'il a dans toutes les manières usitées de l'employer. *Tomber* marque spécialement une *chute* lourde, brusque, bruyante, d'un lieu très élevé, sans exprimer l'idée du *renversement*, comme *cheoir*, ni celle de *faute* ou de manquement, comme *faillir*.

On *tombe* du ciel, des nues, de son haut; indication d'une grande *chute*, ou d'une *chute* à grande distance. On ne fera pas *cheoir* la pluie et le tonnerre; ils *tombent*, à cause de la hauteur et du bruit, sans idée d'équilibre. Quand on *tombe* sur ses pieds, on n'est qu'*abaissé* et non *renversé*. Vous direz figurément *faillir*, quand il ne s'agira que d'une légère faute, d'une légère méprise; et plutôt *tomber*, lorsqu'il s'agira d'une faute lourde ou d'une erreur grossière.

Cheoir n'entraîne guère à sa suite qu'un des termes de l'action, le lieu, l'état où l'on tombe : un homme est *chu* dans l'eau, dans la pauvreté. *Faillir* n'exprime que la chute ou la faute, sans aucun autre rapport : on a *failli*, péché, manqué en ceci ou en cela. On dit également *tomber*, sans aucune suite : *tomber* d'un lieu, *tomber* dans un autre, termes de l'action; *tomber* de son propre poids; *tomber* d'inanition, causes de la chute, etc. Ainsi toutes les circonstances d'une chute, d'une décadence, d'une diminution, et tous leurs rapports, vous les exprimerez par le verbe *tomber*. (R.)

239. Chérir, Aimer.

Nous *aimons* généralement ce qui nous plaît, soit personnes, soit toutes les autres choses: mais nous ne *chérissons* que les personnes, ou ce qui fait en quelque façon partie de la nôtre, comme nos idées, nos préjugés, même nos erreurs et nos illusions.

Chérir exprime plus d'attachement, de tendresse et d'affection. *Aimer* suppose plus de diversité dans la manière. L'un n'est pas objet de précepte et de prohibition; l'autre est également ordonné et défendu par la loi, selon l'objet et le dégré. L'Évangile commande d'*aimer* le prochain comme soi-même, et défend d'*aimer* la créature plus que le Créateur.

On dit des coquettes, qu'elles bornent leur satisfaction à être *aimées*, et des dévotes, qu'elles *chérissent* leur directeur.

L'enfant *chéri* est souvent celui de la famille qui *aime* le moins son père et sa mère. (G.)

Aimer, c'est être attaché par goût, par sentiment. *Chérir*, c'est *aimer* avec tendresse, prédilection. On *aime* de mille manières; il n'y a qu'une manière de *chérir*.

Vous *aimez* l'objet qui vous est agréable, vous croyez qu'il peut contribuer à votre bonheur. L'objet que vous *chérissez* vous est pré-

cieux, vous sentez qu'il est nécessaire à votre félicité, à votre existence peut-être.

Ce que vous *aimez* est un bien que vous voulez posséder ; celui que vous *chérissez* est un heureux que vous voulez faire. La *charité* est l'*amour* le plus généreux et le plus pur.

On sacrifie à ce qu'on *aime ;* on se sacrifie à ce qu'on *chérit.*

L'on *aime*, c'est quelquefois malgré soi, et l'on est malheureux d'*aimer.* L'on *chérit* toujours de grand cœur ; ce sentiment est toujours doux.

L'homme est ardent, il *aime ;* la femme est tendre, elle *chérit.* (R.)

240. Chétif, Mauvais.

Le premier de ces mots commence à vieillir, et n'est pas d'un usage fort fréquent ; il n'est pas néanmoins tout à fait suranné, et il trouve encore des places où il figure ; nous pouvons donc le caractériser, sans craindre de rien faire hors de propos. Quant au second mot, il n'est pas pris ici dans toutes ses significations, il n'est pris que dans celle qui le rend synonyme au premier ; je veux dire, pour marquer uniquement une sorte d'inaptitude à être avantageusement placé ou mis en usage.

L'inutilité et le peu de valeur rendent une chose *chétive ;* les défauts et la perte de son mérite la rendent *mauvaise.* De là vient qu'on dit, dans le style mystique, que nous sommes de *chétives* créatures, pour marquer que nous ne sommes rien à l'égard de Dieu, ou qu'il n'a pas besoin de nos services ; et qu'on appelle *mauvais* chrétien celui qui manque de foi, ou qui a perdu par le péché la grâce du baptême.

Un *chétif* sujet est celui qui, n'étant propre à rien, ne peut rendre aucun service dans la république. Un *mauvais* sujet est celui qui, se laissant aller à un penchant vicieux, ne veut pas travailler au bien.

Qui est *chétif* est méprisable, et devient le rebut de tout le monde ; Qui est mauvais est condamnable, et s'attire la haine des honnêtes gens.

En fait de choses d'usage, comme étoffes, linge et semblables, le terme de *chétif* enchérit sur celui de *mauvais.* Ce qui est usé, mais qu'on peut encore porter au besoin, est *mauvais ;* ce qui ne peut plus servir et ne saurait être mis honnêtement, est *chétif.*

Un *mauvais* habit n'est pas toujours la marque du peu de bien. Il y a quelquefois sous un *chétif* haillon plus d'orgueil que sous l'or et sous la pourpre. (G.)

241. Choisir, Élire.

Je ne mets ces deux mots au rang des synonymes, que parce que notre Dictionnaire les a définis l'un pour l'autre. *Choisir*, c'est se dé-

terminer, par la comparaison qu'on fait des choses, en faveur de ce qu'on juge être le mieux. *Élire*, c'est nommer à une dignité, à un emploi, à un bénéfice, ou à quelque chose de semblable. Ainsi le *choix* est un acte de discernement qui fixe la volonté à ce qui paraît le meilleur; et l'*élection* est un concours de suffrages qui donne à un sujet une place dans l'État ou dans l'Église.

Il peut très-aisément arriver que le *choix* n'ait nulle part dans l'*élection*. (G.) (1)

242. Choisir, Faire choix.

Choisir se dit ordinairement de choses dont on veut faire usage. *Faire choix* se dit proprement des personnes qu'on veut élever à quelque dignité, charge ou emploi.

Louis XIV *choisit* Versailles pour le lieu de sa résidence ordinaire; et il *fit choix* du maréchal de Villeroi pour être gouverneur de son petit-fils Louis XV.

Le mot de *choisir* marque plus particulièrement la comparaison qu'on fait de tout ce qui se présente, pour connaître ce qui vaut le mieux, et le prendre. Le mot de *faire choix* marque plus précisément la simple distinction qu'on fait d'un sujet préférablement aux autres.

Les princes ne *choisissent* pas toujours leurs ministres; on n'a pas *fait choix* en tout temps d'un Colbert pour les finances, ni d'un Louvois pour la guerre. (G.)

243. Choisir, Préférer.

On ne *choisit* pas toujours ce qu'on *préfère;* mais on *préfère* toujours ce qu'on *choisit*, dit l'abbé Girard.

« *Choisir*, c'est se déterminer en faveur de la chose par le mérite qu'elle a, ou par l'estime qu'on en fait. *Préférer*, c'est se déterminer en sa faveur par quelque motif que ce soit, mérite, affection, complaisance ou politique, n'importe.

» L'esprit fait le *choix*. Le cœur donne la *préférence*. C'est par cette raison qu'on *choisit* ordinairement ce que l'on connaît, et que l'on *préfère* ce qu'on aime.

---

(1) Le mot d'*élire* renferme dans sa signification l'idée du *choix*, et c'est ce qui le rend en effet synonyme de *choisir* : ce qui l'en distingue, c'est l'idée accessoire de la destination à une place.

Cette seconde idée semble ramener la synonymie entre *élire* et *faire choix* ; mais ils ont aussi leur différence : il n'y a que le supérieur qui *fasse choix* d'un sujet ; et c'est le corps des sujets même qui en *élit* un à la pluralité des suffrages. (B.)

» La sagesse nous défend quelquefois de *choisir* ce qui paraît le plus brillant à nos yeux, et souvent la justice ne nous permet pas de *préférer* nos amis à d'autres.

» Lorsqu'il est question de *choisir* un état de vie, je ne crois pas qu'on fasse mal de *préférer* celui où l'inclination porte; c'est le moyen de réussir plus facilement, et de trouver sa satisfaction dans son devoir.

» On *choisit* l'étoffe; *on préfère* le marchand.

» Le *choix* est bon ou mauvais, selon le goût ou la connaissance qu'on a des choses. La *préférence* est juste ou injuste, selon qu'elle est dictée par la raison, ou qu'elle est inspirée par la passion.

» Les *préférences* de pure faveur sont quelquefois permises aux princes dans la distribution des grâces; mais ils ne doivent jamais agir qu'avec *choix* dans la distribution des charges et des emplois.

» L'amour *préfère* et ne *choisit pas :* par conséquent il n'y a ni applaudissements à donner, ni reproches à faire aux amants sur le bon ou mauvais *choix*. Le mérite ne doit pas non plus se flatter d'y obtenir la *préférence*, ni se piquer de ce qu'on la lui refuse : cette passion, uniquement produite et guidée par un goût sensitif, est toute pour le plaisir, et rien pour l'honneur. »

Nous *choisissons* ce qui nous paraît plus agréable, ce qui nous plaît davantage : nous *préférons* ce qui nous paraît plus digne, ce que nous estimons davantage. Le goût nous détermine plutôt à *choisir* un objet; la bonne opinion à le *préférer*. C'est plutôt le cœur qui fait le *choix*, et l'esprit qui donne la *préférence*... Le sentiment ne décide-t-il pas quelquefois les jeunes personnes dans le *choix* d'un époux? N'est-ce pas la raison qui les détermine à *préférer* le plus sage au plus aimable? L'abbé Girard se corrige lui-même lorsqu'il dit que le *choix* est selon le *goût* que lon a, et que la *préférence* doit être dictée par la raison.

Cependant, comme il est certain que l'esprit, la raison et leurs motifs peuvent influer sur le *choix* que l'on fait, ainsi que le cœur, le goût et leurs caprices, sur la *préférence* que l'on donne, définissons les termes, pour déduire de leurs sens propre les différences essentielles.

Choisir, c'est prendre une chose au lieu d'une autre : *préférer*, c'est mettre une chose au-dessus d'une autre.

Le *choix* a pour objet l'usage ou l'emploi de la chose. On *choisit* un livre pour le lire, un logement pour l'occuper, une profession pour l'exercer, un maître pour prendre ses leçons. On *préfère* un livre à un autre qu'on juge moins bon, un logement à un autre qu'on trouve moins commode, une profession à une autre qu'on estime moins convenable, un maître à un autre qu'on croit moins habile. Le *choix* indique des vues pratiques; la *préférence* n'annonce proprement qu'un jugement spéculatif.

Louis XIV *choisit* le séjour de Versailles. Boileau *préférait* Racine à Corneille.

On *choisit* une chose lorsqu'on veut la prendre : on la *préfère* à une autre lorsqu'on ne fait que juger de ses qualités.

Voilà pourquoi le *choix* est bon ou mauvais, et la *préférence* juste ou injuste. Le *choix* est bon ou mauvais, selon que l'objet est ou n'est pas propre à remplir sa destination et vos vues : la *préférence* est juste ou injuste, selon que l'objet a ou n'a pas plus de mérite ou de valeur qu'un autre.

Lorsque l'abbé Girard dit que l'on ne *choisit* pas toujours ce qu'on *préfère*, mais qu'on *préfère* toujours ce qu'on *choisit*, ou c'est une contradiction formelle, ou il veut dire que l'on ne *choisit* pas toujours pour son usage ce qu'on *préfère* dans la spéculation, ce qu'on juge meilleur en soi ; mais que l'on *préfère* toujours dans le fait, ou qu'on traite comme meilleur ce qu'on *choisit*.

Le *choix* suppose la délibération : on choisit une chose entre plusieurs autres, parce qu'on lui trouve les qualités requises pour remplir un objet. La *préférence* annonce la comparaison formelle : on *préfère* une chose à toutes les autres, parce qu'on lui trouve le mérite supérieur propre à la faire distinguer.

Nous disons *faire* un *choix*, et donner la *préférence*. Le *choix* se réfléchit vers nous : la *préférence* s'arrête sur l'objet. Par le *choix*, nous faisons une emplette, une acquisition, une chose qui nous est favorable, nous *faisons notre propre affaire*. Par la *préférence*, nous attribuons, nous accordons un avantage à l'objet ; il obtient, il reçoit cet avantage, cet honneur. Voilà pourquoi nous *faisons* un *choix*, et nous donnons la *préférence*. (R.)

244. Choquer, Heurter.

Choquer et *heurter* expriment le coup plus ou moins fort que se donnent deux corps en se rencontrant, de manière qu'il se poussent et repoussent, ou que l'un pousse ou repousse l'autre. Mais *heurter*, c'est *choquer* rudement, lourdement, impétueusement, violemment. Le *choc* peut être léger, il n'en est pas de même du *heurt* (mot moins usité que le premier, mais dont je me sers pour abréger). On *choque* les verres à table ; s'ils se *heurtaient*, ils se briseraient. Un vaisseau s'entr'ouvre en *heurtant* contre un rocher ; il aurait souffert moins de dommage s'il n'eût fait que *choquer* contre. Un objet nous *choque* la vue, un son nous *choque* l'oreille ; nous ne dirons pas, pour désigner cette impression purement désagréable, que le son ou l'objet nous *heurte* l'oreille ou la vue. Des troupes qui *se choquent* préludent au combat ou le commencent ; lorsqu'elles se *heurtent*, le combat est rude et violent au premier abord. Vous *choquez*, par mégarde, votre voi-

sin ; un crocheteur qui va brutalement vous *heurte*. On ne *choque* pas à une porte, on y *heurte*, on y *heurte en maître :* il faut frapper fort pour être entendu. Au figuré, un homme se *choque* de tout, la moindre chose le *choque ;* on n'est pas *heurté* d'un rien, et on ne se *heurte* pas.

Le sens figuré de ces termes conserve toujours la même différence. Il n'y a qu'à désobliger à un certain point une personne, la traiter de façon à lui déplaire fort, même sans le savoir, pour la *choquer :* si vous allez l'offenser grossièrement, la blesser grièvement, la *choquer* rudement, vous la *heurtez*. On *choque*, on *heurte* la raison, le sens commun, les préjugés, les bienséances, l'honnêteté, etc. On les *choque* par des actions ou des discours qui leur sont ou semblent leur être fort contraires : on les *heurte* lorsqu'on les fronde, qu'on les brave, qu'on leur insulte, qu'on les attaque de front, directement, sans ménagement, sans égard.

Molière dit, dans l'*École des Maris*, acte I, scène I :

> Toujours au plus grand nombre il faut s'accommoder,
> Et jamais il ne faut se faire regarder.
> L'un et l'autre nous *choque* : et tout homme bien sage
> Doit faire des habits ainsi que du langage,

Il dit dans le *Misanthrope :*

> Cette grande roideur des vertus des vieux âges
> *Heurte* trop notre siècle et les communs usages ;
> Elle veut aux mortels trop de perfection.
> Il faut fléchir au temps, sans obstination.

Prenez garde de *heurter* d'abord celui que vous voulez mener : gardez-vous bien de *choquer* celui que vous voulez ramener. Si jamais il faut éviter avec le plus grand soin de *heurter* les gens, c'est lorsque vous avez à leur dire une vérité qui *choque*.

Tel homme qui *heurte* tout le monde, ne souffre pas qu'on le *choque*.

Toute affectation *choque :* toute personnalité *heurte*.

Lorsque, dans la dispute, les parties se *choquent*, elles finissent par se *heurter*.

L'amour-propre assez délicat pour se *choquer* sans motifs, est le même amour-propre grossier qui nous *heurte* sans raison.

Combien de gens, semblables à Sganarelle, se battent les flancs pour vous *heurter*, qui n'oseraient vous *choquer* de sang-froid.

Les faibles s'*entre-choquent ;* les forts s'*entre-heurtent :* cela revient au même.

Il est possible de ne *heurter* personne ; mais pour ne *choquer* jamais personne, comment faire ?

Il faut combattre les opinions sans *choquer* les personnes. Si vous prenez à tâche de combattre les opinions de quelqu'un, vous le *heurtez.*

Les mystères du christianisme ne *choquent* que l'orgueil de notre faible raison ; mais ses maximes *heurtent* les passions d'une âme corrompue.

Au figuré, *choquer* indique la peine que la personne *choquée* éprouve par le *choc; heurter* n'exprime que l'action de celui qui *heurte.* Ainsi l'on dit qu'une personne se *choque*, et non qu'elle se *heurte.* (R.)

245. Ciel, Paradis.

Nous employons figurément ces deux termes, dans le style religieux, pour désigner le lieu où les justes se réunissent à Dieu dans l'autre vie. L'élévation, la sublimité, c'est tout ce que l'on considère dans le *ciel*, quoique ce mot, comme le latin *cælum*, le grec κοῖλος, désigne proprement la forme *concave* de la chose. Le mot *paradis*, ou l'oriental *pardès*, signifie un jardin planté d'arbres fruitiers. Le *paradis* terrestre a suggéré l'idée d'un *paradis* spirituel.

Le *ciel* est le séjour propre de la gloire ; le *paradis*, celui de la béatitude.

Le *ciel* est le tabernacle, le temple, le trône de la Divinité : là, les saints voient Dieu face à face, le contemplent, l'adorent et le glorifient. Le *paradis* est l'héritage, la patrie, la cité des bienheureux : là, Dieu verse sur les élus des torrents intarissables de biens, de plaisirs, de voluptés, de délices ineffables. C'est Dieu qui fait le *ciel ;* c'est le bonheur céleste qui fait le *paradis.* Le *paradis* est dans le *ciel.*

Il faut combattre pour gagner le *ciel ;* la couronne de gloire y attend le vainqueur : il faut vivre saintement pour obtenir le *paradis ;* la récompense des bonnes œuvres y est toute prête.

Mahomet a fait un *paradis :* mais l'idée du *ciel* n'appartient qu'à Dieu. Les Indiens, lorsqu'ils nous annoncent l'union intime avec Dieu, semblent avoir l'idée du *ciel ;* mais leurs promesses n'aboutissent qu'à un *paradis* sensuel. (R.)

246. Circonspection, Considération, Égards, Ménagements.

Une attention réfléchie et mesurée sur la façon d'agir et de se conduire dans le commerce du monde par rapport aux autres, pour y contribuer à leur satisfaction plutôt qu'à la sienne, est l'idée générale et commune que ces quatre mots présentent d'abord, et dont il me paraît que voici les différentes applications. La *circonspection* a prin-

cipalement lieu dans le discours, conséquemment aux circonstances présentes, accidentelles, pour ne parler qu'à propos et ne rien laisser échapper qui puisse nuire ou déplaire ; elle est l'effet d'une prudence qui ne risque rien. La *considération* naît des relation personnelles, et se trouve particulièrement dans la manière de traiter avec les gens, pour témoigner, dans différentes occasions qui se présentent, la distinction ou le cas qu'on en fait ; elle est une suite de l'estime ou du devoir. Les *égards* ont plus de rapport à l'état ou à la distinction des personnes, pour ne manquer à rien de ce que la bienséance ou la politesse exige ; ils sont les fruits d'une belle éducation. Les *ménagements* regardent proprement l'humeur et les inclinations, pour éviter de choquer et de faire de la peine, et pour tirer avantage de la société, soit par le profit, soit par le plaisir : la sagesse les met en œuvre.

L'esprit du monde veut de la *circonspection* quand on ne connaît pas ceux devant qui l'on parle ; de la *considération* pour la qualité et les gens en place ; des *égards* envers les personnes intéressées à ce dont il est question ; et des *ménagements* avec celles qui sont d'un commerce difficile ou d'un système opposé.

Il faut avoir beaucoup de *circonspection* dans les conversations qui roulent sur la religion et sur le gouvernement, parce que ce sont matières publiques, sur lesquelles il n'est pas permis aux particuliers de dire tout ce qu'ils pensent, si leurs pensées se trouvent opposées aux usages établis ; et que d'ailleurs elles sont confiées aux soins de gens à craindre et délicats. Ce n'est pas être avisé pour ses intérêts que de négliger de donner des marques de *considération* aux personnes dont on a besoin dans ses affaires, ou dont on espère quelque service. L'on ne saurait avoir trop d'*égards* pour les dames : ils leurs sont dus, elles les attendent, et ce serait les piquer que d'y manquer, d'autant qu'elles observent plus les moindres choses que les grandes. Tout ne cadre pas, et rien ne cadre toujours dans les sociétés, surtout avec les grands ; les *ménagements* sont donc nécessaires pour les maintenir : ceux qui sont les plus capables d'y en apporter n'y tiennent pas quelquefois le haut rang ; mais ils en sont toujours les liens les plus forts, quoique souvent les moins aperçus. (G.)

247. Circonstance, Conjoncture.

Circonstance, dit M. Diderot dans l'Encyclopédie, est relatif à l'action, *conjoncture* est relatif au moment. « La *circonstance* est une des particularités de la chose : la *conjoncture* lui est étrangère ; elle n'a de commun avec l'action que la contemporanéité. Les *conjonctures* seraient, s'il était permis de parler ainsi, les *circonstances* du temps ; et les *circonstances* seraient les *conjonctures* de la chose. »

La *circonstance*, considérée comme une partie, une particularité

de l'action, n'a rien de commun avec la *conjoncture étrangère à l'action,* et seulement contemporaine. Ces deux mots ne sont point alors synonymes, mais sans cesse nous disons *les circonstances des temps, des lieux, des personnes, des choses* relatives à un objet particulier; c'est ce que nous appelons aussi *conjonctures.* Or, ces *circonstances* sont hors de la chose, comme les *conjonctures;* et les *conjonctures* ne lui sont pas absolument étrangères: l'un et l'autre de ces mots annonce la disposition, l'état particulier des choses qui doivent influer sur l'événement, le succès. *Circonstance* signifie, à la lettre, l'*état d'être autour,* de *circum* et *stare;* et *conjoncture,* la *disposition à se joindre,* avec une chose, de *cum* et *jungere.* La *circonstance* est donc ce qui environne ou accompagne la chose: la *conjoncture,* ce qui a du rapport avec elle ou de l'influence sur elle. Quand nous disons que les *circonstances* changent, qu'un homme se trouve dans une fâcheuse *circonstance,* qu'une *circonstance* empêche d'agir, nous ne prétendons pas désigner un changement dans la chose même, ou la personne ou l'action; ce changement est hors de la chose, mais il produit sur elle un effet particulier.

La *conjoncture* et la *circonstance* sont à la chose comme deux cercles concentriques à un point donné: la *circonstance* est le cercle renfermé dans la *conjoncture.* La *conjoncture* influe de loin sur l'événement: la *circonstance* touche, pour ainsi dire, à l'action. La *conjoncture* est un ordre de choses, une disposition de *circonstances* générales les moins prochaines, favorables ou contraires à la chose: la *circonstance,* distinguée de la *conjoncture,* est une disposition particulière d'une chose qui favorise ou contrarie actuellement le succès. Les *conjonctures* sont disposées avant l'action et indépendamment de l'action: les *circonstances* sont avec l'action même. Il est difficile que le système ou l'ensemble des *conjonctures* change; mais il arrive sans cesse des changements dans les *circonstances.* La *circonstance* est une particularité de la *conjoncture.*

Les *conjonctures* préparent et présagent le succès d'une guerre. Une *circonstance* imprévue fait perdre ou gagner une bataille.

Un bon esprit tire avantage des *conjonctures;* un esprit délié tire parti des *circonstances.* (R.)

248. Cité, Ville.

Sans la connaissance de la signification primitive du mot *cité,* vous n'entendrez qu'avec peine beaucoup de traits de l'histoire ancienne. Les Carthaginois se plaignirent amèrement aux Romains de ce qu'on détruisait leur *ville,* après leur avoir promis qu'elle serait conservée. Les Romains répondirent qu'ils ne leur avaient promis que la conserva-

tion de leur *cité*. Il y avait chez les Germains beaucoup de *cités*, et point de *villes*. Dans les Gaules, il y avait presque autant de *cités* que de *villes*, etc.

La *ville* est l'enclave des murailles, ou la population renfermée dans cette enclave. La *cité* est le peuple d'une contrée, ou la contrée même gouvernée par les mêmes lois, les mêmes coutumes, les mêmes magistrats ; la *ville*, les maisons et les murs de Carthage rasés, la *cité* ou le corps civil restait encore. Les Hébreux, comme les Grecs et les Latins, avaient aussi deux mots différents pour exprimer ces deux idées différentes. Saint Augustin a décrit la *cité* et non la *ville de Dieu* : cette *cité* est l'église ou l'assemblée sainte.

La *cité* peut donc être dispersée dans plusieurs *villes*, ou villages ou provinces. César dit que toute la *cité* des Suisses consistait en quatre bourgs ou quatre cantons : la même idée est répétée plusieurs fois dans ses Commentaires.

La *ville* est à la *cité* ce que la maison est à la famille, dans le sens propre et naturel. La *cité* peut être répandue comme la famille ; la *ville* est renfermée comme la *maison*.

A Sparte, la *cité* servait de mur à la *ville*, suivant le mot célèbre d'un Lacédémonien. Lorsqu'à l'arrivée des Perses, les Athéniens abandonnèrent leur *ville* pour monter sur des vaisseaux, Thémistocle se flatta d'avoir sauvé, avec ses murailles de bois, la *cité* représentée par le corps des citoyens.

Les Romains qui, en détruisant les peuples, se détruisaient eux-mêmes, donnaient à différentes *villes* le droit de *cité* pour réparer les citoyens : ils ne réparaient pas les hommes.

La *cité* a des citoyens ; la *ville* a des bourgeois. Le citoyen n'a que des droits communs à la *cité*, aux membres du corps politique ou civil : le bourgeois a des priviléges particuliers au corps municipal, ou au domicile plus ou moins anciennement acquis dans la *ville*.

Ainsi, les *villes* libres de l'Empire seraient proprement des *cités*, parce qu'elles se gouvernent par leurs propres lois et leurs magistrats.

Henri l'Oiseleur, qui monta sur le trône en 920, doit être regardé comme le grand fondateur des *villes* en Allemagne ; et Henri V, qui commença son règne en 1106, comme le grand instituteur des *cités*. A la première époque, les *villes* étaient privées de la juridiction municipale et de la liberté : à la seconde, elles commencèrent à acquérir les droits de *cité* et même de souveraineté, sous le nom de *villes immédiates* ou sujettes de l'Empire seul.

Ces idées distinctives ont été négligées, et le nom de *cité* a été particulièrement donné à la *ville capitale* ou au chef-lieu de la peuplade ; d'où les mots *citadin*, *citadelle*, etc. La *ville* capitale du peuple de Dieu est encore souvent appelée la *cité sainte*. Le quartier de Paris

appélée la *Cité* est l'ancienne *ville* de Lutèce, chef-lieu de la nation parisienne. (R.)

249. Citer, Alléguer.

On cite les auteurs : on *allègue* les faits et les raisons. C'est pour nous autoriser et nous appuyer que nous *citons* : mais c'est pour nous maintenir et nous défendre que nous *alléguons*.

J'ai vu comparer les savants qui *citent* beaucoup et définissent peu, à de gros magasins de marchandises étrangères ; et ceux qui s'attachent plus à définir qu'à *citer*, à des ouvriers intelligents, propres à perfectionner ce qu'ils manient.

Les esprits scolastiques ont toujours des raisons à *alléguer* contre ce qu'il y a de plus clair : il n'y a point à gagner dans leur commerce ; vous ne recevrez que de mauvaises *allégations* pour de bons raisonnements. (G.)

250. Civilité, Politesse.

Manières honnêtes d'agir et de converser avec les autres hommes dans la société. C'est, dit M. Duclos, l'expression ou l'imitation des vertus sociales : c'en est l'expression, si elle est vraie, et l'imitation, si elle est fausse.

Être poli dit plus qu'être *civil*. L'homme *poli* est nécessairement *civil ;* mais l'homme simplement *civil* n'est pas encore *poli* : la *politesse* suppose la *civilité*, mais elle y ajoute.

La *civilité* est par rapport aux hommes ce qu'est le culte public par rapport à Dieu, un témoignage extérieur et sensible des sentiments intérieurs et cachés : en cela même elle est précieuse, car affecter des dehors de bienveillance, c'est confesser que la bienveillance devrait être au dedans.

La *politesse* ajoute à la *civilité* ce que la dévotion ajoute à l'exercice du culte public, les marques d'une humanité plus affectueuse, plus occupée des autres, plus recherchée.

La *civilité* est un cérémonial qui a ses règles, mais de convention : elles ne peuvent se deviner ; mais elles sont palpables, pour ainsi dire, et l'attention suffit pour les reconnaître : elles sont différentes selon le temps, les lieux, les conditions des personnes avec qui l'on traite.

La *politesse*, dit M. Trublet, consiste à ne rien faire, à ne rien dire qui puisse déplaire aux autres ; à faire et à dire tout ce qui peut leur plaire ; et cela avec des manières et une façon de s'exprimer qui aient quelque chose de noble, d'aisé, de fin et de délicat. Ceci suppose une culture plus suivie et des qualités naturelles, ou l'art difficile de les feindre : beaucoup de bonté et de douceur dans le caractère ; beaucoup de finesse de sentiment et de délicatesse d'esprit, pour dis-

cerner promptement ce qui convient par rapport aux circonstances où l'on se trouve ; beaucoup de souplesse dans l'humeur, et une grande facilité d'entrer dans toutes les dispositions. de prendre tous les sentiments qu'exige l'occasion présente, ou du moins de les feindre.

Un homme du peuple, un simple paysan même, peuvent être *civils* ; il n'y a qu'un homme du monde qui puisse être *poli*.

La *civilité* n'est point incompatible avec une mauvaise éducation ; la *politesse*, au contraire, suppose une éducation excellente, au moins à bien des égards.

La *civilité* trop cérémonieuse est également fatigante et inutile ; l'affectation la rend suspecte de fausseté, et les gens éclairés l'ont entièrement bannie. La *politesse* est exempte de cet excès ; plus on est *poli*, plus on est aimable ; mais il peut aussi arriver, et il n'arrive que trop, que cette *politesse* si aimable n'est que l'art de se passer des autres vertus sociales qu'elle affecte faussement d'imiter.

« Les législateurs de la Chine, dit M. de Montesquieu, voulurent que les hommes se respectassent beaucoup, que chacun sentît à tous les instants qu'il devait beaucoup aux autres, qu'il n'y avait point de citoyen qui ne dépendît à quelque égard d'un autre citoyen ; ils donnèrent donc aux règles de la *civilité* la plus grande étendue. Ainsi, chez le peuple chinois, on vit les gens de village observer entre eux des cérémonies, comme les gens d'une condition relevée ; moyen très-propre à inspirer la douceur, à maintenir parmi le peuple la paix et le bon ordre, et à ôter tous les vices qui viennent d'un esprit dur. En effet, s'affranchir des règles de la *civilité*, n'est-ce pas chercher le moyen de mettre ses défauts plus à l'aise ? La *civilité* vaut bien mieux à cet égard que la *politesse*. La *politesse* flatte les vices des autres, et la *civilité* nous empêche de mettre les nôtres au jour, c'est une barrière que les hommes mettent entre eux pour s'empêcher de se corrompre. »

Ceci n'est pourtant vrai que de cette *politesse* trompeuse, si fort recommandée aux gens du monde, et qui n'est, selon la remarque de M. Duclos, qu'un jargon fade, plein d'expressions exagérées, aussi vide de sens que de sentiments. « La vraie *politesse*, dit M. d'Alembert, est franche, sans apprêt, sans étude, sans morgue, et part du sentiment intérieur de l'égalité naturelle ; elle est la vertu d'une âme simple, noble et bien née : elle ne consiste réellement qu'à mettre à leur aise ceux avec qui l'on se trouve. La *civilité* est bien différente ; elle est pleine de procédés sans attachement, et d'attentions sans estime. Aussi ne faut-il jamais confondre la *civilité* et la *politesse* : la première est assez commune, la seconde extrêmement rare : on peut être très-*civil* sans être *poli*, et très-*poli* sans être *civil*. »

« La véritable *politesse* des grands, selon M. Duclos, doit être de

l'humanité ; celle des inférieurs, de la reconnaissance si les grands la méritent ; celle des égaux, de l'estime et des services mutuels. Qu'on nous inspire, dans l'éducation, l'humanité et la bienfaisance, nous aurons la *politesse*, ou nous n'en aurons plus besoin : si nous n'avons pas celle qui s'annonce par les grâces, nous aurons celle qui annonce l'honnête homme et le citoyen ; nous n'aurons pas besoin de recourir à la fausseté : au lieu d'être artificieux pour plaire, il suffira d'être bon ; au lieu d'être faux pour flatter les faiblesses des autres, il suffira d'être indulgent : ceux avec qui l'on aura de tels procédés n'en seront ni enorgueillis, ni corrrompus ; ils n'en seront que reconnaissants, et en deviendront meilleurs. » (B.)

251. Civisme, Patriotisme.

Ces deux mots présentent l'idée de l'amour de la patrie et de ses concitoyens.

L'usage vient de consacrer le mot de *civisme*, qui manquait à notre langue ; il est d'autant plus intéressant d'en fixer la valeur, qu'il diffère de *patriotisme*, avec lequel on le confond trop souvent.

Civisme, dérivé de *civis*, citoyen, a pris la terminaison grecque ισμος, qui signifie science, méthode ; comme si l'on disait science du citadin, de l'habitant de la ville ; car ce mot et ses dérivés ne peuvent être pris que dans cette acception particulière. C'est l'homme qui se dévoue à ses concitoyens, les sert de tous les moyens qui sont en son pouvoir.

Patriotisme de *patrius*, avec la terminaison de son synonyme, signifie profession d'amour de la patrie.

Le *patriote* est celui qui aime sa patrie, sa nation ; le *patriotisme* est cette vertu mise en action. Le *patriotisme* se montre dans les conseils et dans les camps ; il est au *civisme* ce que l'homme public est à l'égard de l'homme privé.

Par qu'elle fatalité faut-il que les peuples soient toujours dupes du premier ambitieux qui se sert du mot *patriotisme*, dont l'abus a si souvent découvert la magie ? Le prétexte de servir sa patrie éleva Périclès et les tyrans de Corinthe. Il n'est pas de conquérant depuis Alexandre jusqu'à Attila, qui n'ait couvert ses projets de ce voile sacré. Le vrai *patriote* ne vante pas plus son *patriotisme*, que l'homme honnête ne se vante de sa probité ; c'est une dette qu'il acquitte ; étranger aux factions, étranger à toute espèce de crime, c'est au bonheur de tous qu'il se dévoue. Il sait que la justice est le plus ferme soutien des empires, ce n'est qu'à des lois justes qu'il donne son assentiment. Tout à sa patrie, il ne compta jamais ses sacrifices, et la vie lui serait un fardeau, s'il fallait la rattacher par une faiblesse coupable ou par le crime.

Toutes ces vertus sont encore celles de l'homme paisible qui, dans une carrière moins brillante, offre à ses concitoyens un secours désintéressé, et l'honore par des actes de *civisme*. C'est par l'exercice de toutes les vertus sociales qu'il se distingue; c'est l'homme bon par excellence. (R.)

252. Clarté, Perspicuité.

Ce sont deux qualités qui contribuent également à rendre un discours intelligible; mais chacune a son caractère propre.

La *clarté* tient aux choses même que l'on traite; elle naît de la distinction des idées. La *perspicuité* dépend de la manière dont on s'exprime; elle naît des bonnes qualités du style.

Considérez votre objet sur toutes les faces; écartez-en les nuages, l'obscurité; séparez-le de tous les autres objets qui l'environnent, qui lui ressemblent, qui lui sont analogues; examinez-en toutes les parties, toutes les relations; considérez-le sans préventions, sans préjugés; alors vous serez en état d'en parler avec *clarté*.

Ce que l'on conçoit bien s'énonce *clairement*. (BOILEAU.)

Si vous parlez votre langue dans toute sa pureté, si vous recherchez la propriété des termes, si vous mettez de la netteté dans vos constructions, si vous savez rendre vos tours pittoresques, soyez sûr que votre expression aura cette *perspicuité* désirable, que Quintilien regarde comme la première et la plus importante qualité du discours.

La *clarté* est ennemie du phébus et du galimatias; la *perspicuité* écarte les tours amphibologiques, les expressions louches, les phrases équivoques. (B.)

253. Cloître, Couvent, Monastère.

Cloître, lieu *clos*, de *clos*, *clau*, *clore;* fermer, serrer, enfermer. Ce mot désigne certain lieu clos d'un couvent, ou un enclos de maisons de chanoines; et il se prend d'une manière générale pour maison religieuse. *Couvent*, autrefois *convent*, assemblée, lieu d'assemblée religieuse, du latin *cum* ou *con*, et de *venire*, venir ensemble, s'assembler. *Monastère*, habitation de moines, du grec μόνος, seul, solitaire.

L'idée propre de *cloître* est donc celle de *clôture;* l'idée propre de *couvent*, celle de communauté; l'idée propre de *monastère*, celle de solitude. On s'enferme dans un *cloître;* on se met dans un *couvent;* on se retire dans un *monastère*. Celui qui fait avec le monde un divorce absolu, s'enferme dans un *cloître :* celui qui renonce au commerce du monde, se met dans un *couvent :* celui qui fuit le monde, se retire dans un *monastère*.

Dans le *cloître*, vous avez sacrifié votre liberté. Dans le *couvent*, vous avez renoncé à vos anciennes habitudes, vous contractez celle d'une société régulière, et vous portez le joug de la règle. Dans le *monastère*, vous êtes voué à une sorte d'exil, et vous ne vivez que pour votre salut.

Dans les anciens et vrais *monastères*, les religieux partageaient leur vie entre la contemplation et le travail : ils ont défriché la France. Lorsque les villes fondées ou agrandies par les défrichements ont envahi et enclos les *monastères*, ils n'ont plus, à proprement parler, formé que des *couvents*, où le commerce du monde a fait tomber le travail des moines. Enfin, à peine est-il resté de *cloître* rigoureux pour quelques ordres religieux d'hommes, et chez les religieuses *cloîtrées* par les dispositions du concile de Trente.

Dans l'usage ordinaire, *cloître* se dit d'une manière absolue et indéfinie : on dit le *cloître*, pour désigner l'état monastique ; on entre dans le *cloître*, on se jette dans un *cloître* : la mortification se pratique dans le *cloître*. On ne dit pas dans la même acception le *cloître* des Bénédictins, comme on dit leur *monastère* ; ou le *cloître* des Capucins, comme on dit leur *couvent*. Nous appelons seulement *monastères* les maisons de moines anciens, tels que ceux qui font profession de la règle de saint Benoît, ou de grandes maisons religieuses de fondation moins ancienne. Toutes les autres maisons moins considérables de moines plus modernes, telles que celles des ordres mendiants, s'appellent *couvents* (R.)

254. Clore, Fermer.

L'idée propre de *clore* est de joindre et de serrer ensemble les choses ou leurs parties, de manière à ne laisser entre elles aucun vide, aucun interstice, pour bien cacher, couvrir, envelopper. Celle de *fermer* est de former une barrière, une défense, une garde à un passage, à une ouverture, de manière que la chose soit fortifiée et assurée, pour préserver des atteintes qu'on pourrait craindre, ou leur opposer une résistance.

En général, la *clôture* est plus vaste, plus rigoureuse, plus stable que la fermeture.

La *clôture* est en général plus vaste. Une ville est *close* de murailles; un jardin est *clos* de murs ; un champ l'est de haies. Un passage est *fermé*, des portes sont *fermées*, une trappe l'est aussi. Un *clos* est un grand espace de terre, *fermé* dans son circuit.

Le théâtre d'escrime de la chevalerie, *fermé* ou plutôt *enfermé* par trois *barrières*, s'appelait *champ-clos* : ce dernier mot indique l'étendue de la *clôture*, et celui de *fermé*, sa force. On *ferme* ce qui est ouvert ou creux ; on *clôt*, ce qui était tout découvert et sans enceinte.

La *clôture* est plus rigoureuse. Une fenêtre est *fermée*, et pourtant elle peut n'être pas bien *close*. Il n'y a point de jour, d'issue, de passage dans ce qui est *clos;* s'il s'y trouve des passages, des issues, des ouvertures, on les *ferme*. Le propriétaire de la maison est obligé de tenir le locataire *clos* et *couvert*, c'est-à-dire, *bien fermé* de toutes parts. Votre bourse est *fermée;* le trésor de l'avare est vraiment *clos*. La nuit *close* est tout-à-fait *fermée* (car on *ferme* plus ou moins rigoureusement). Quand on a dit *nuit fermante*, il faut bien dire *nuit fermée*. Un livre est *fermé*, il n'est pas *clos*. Quand on *ferme* la bouche à quelqu'un, il ne dit plus rien ; quand on la lui *clôt*, il n'a plus rien à dire, il ne peut plus rien dire. On se sert au figuré de *clore* plus souvent que de *fermer*, pour dire conclure, achever, terminer, finir, etc. ; *clore* une assemblée, un compte, un inventaire, etc. Les différentes manières d'employer les deux termes, soit au propre, soit au figuré, prouvent assez que *clore* dit quelque chose de plus sévère et de plus strict que *fermer*.

Enfin la *clôture* est plus stable. Ce qui est *clos*, est *fermé* à demeure : ce qui se *ferme*, s'ouvre. On *ouvre* et on *ferme* les portes, les fenêtres, un coffre, les boutiques, les spectacles. Mais les places *closes*, et les choses employées pour la *clôture*, les murs, les palissades, les haies, les cloisons, etc., ne s'ouvrent point ou ne sont pas faites pour s'ouvrir et se *fermer* alternativement. Vous *fermez* votre lettre qui doit être ouverte ; mais ce qui ne doit pas être su, c'est *lettre close*. La main qui se *ferme* et s'ouvre, ne se *clôt* pas; il en est de même des yeux, des oreilles, dans le discours ordinaire. Cependant vous dites, *je n'ai pas fermé ou* clos *l'œil de la nuit*. Dans cet exemple on se sert de *clore*, parce qu'il s'agit d'avoir les yeux *fermés* par le sommeil, pendant la durée de la nuit ou une assez longue durée. On dit *fermer* ou *clore* les yeux, pour désigner figurément la mort. (R.)

255. Clystère, Lavement, Remède.

Ces trois termes, synonymes en médecine et en pharmacie, ne sont point arrangés ici au hasard ; ils le sont selon l'ordre chronologique de leur succession dans la langue.

Il y a longtemps que *clystère* ne se dit plus. *Lavement* lui a succédé ; et sous le règne de Louis XIV, l'abbé de Saint-Cyran le mettait déjà au rang des mots déshonnêtes qu'il reprochait au père Garasse. On a substitué de nos jours le terme de *remède* à celui de *lavement*. *Remède* est équivoque ; mais c'est par cette raison même qu'il est honnête.

Clystère n'a plus lieu que dans le burlesque ; et *lavement* que dans les auteurs de médecine : dans le langage ordinaire, on ne doit dire que *remède*. (*Encyclop.* III, 553.)

256. Cœur, Courage, Valeur, Bravoure, Intrépidité.

Le *cœur* bannit la crainte et la surmonte ; il ne permet pas de reculer, et tient ferme dans l'occasion. Le *courage* est impatient d'attaquer ; il ne s'embarrasse pas de la difficulté, et entreprend hardiment. La *valeur* agit avec vigueur ; elle ne cède pas à la résistance, et continue l'entreprise, malgré les oppositions et les efforts contraires. La *bravoure* ne connaît pas la peur ; elle court au danger de bonne grâce, et préfère l'honneur au soin de la vie. L'*intrépidité* affronte et voit de sang-froid le péril le plus évident ; elle n'est point effrayée d'une mort présente.

Il entre dans l'idée des trois premiers de ces mots plus de rapport à l'action, que dans celle des deux derniers ; et ceux-ci à leur tour renferment dans leur idée particulière un certain rapport au danger, que les premiers n'expriment pas.

Le *cœur* soutient dans l'action : le *courage* fait avancer : la *valeur* fait exécuter : la *bravoure* fait qu'on s'expose : l'*intrépidité* fait qu'on se sacrifie.

Il faut que le *cœur* ne nous abandonne jamais ; que le *courage* ne nous détermine pas toujours à agir ; que la *valeur* ne nous fasse pas mépriser l'ennemi ; que la *bravoure* ne se pique pas de paraître mal à propos ; et que l'*intrépidité* ne se montre que dans le cas où le devoir et la nécessité y engagent. (G.)

257. Colère, Courroux, Emportement.

Une agitation impatiente contre quelqu'un qui nous obstine, qui nous offense, ou qui nous manque dans l'occasion, fait le caractère commun que ces trois mots expriment. Mais la *colère* dit une passion plus intérieure et de plus de durée, qui dissimule quelquefois, et dont il faut se défier. Le *courroux* enferme dans son idée quelque chose qui tient de la supériorité, et qui respire hautement la vengeance ou la punition ; il est aussi d'un style plus ampoulé. L'*emportement* n'exprime proprement qu'un mouvement extérieur qui éclate et fait beaucoup de bruit, mais qui passe promptement.

Le cœur est véritablement piqué dans la *colère*, et il a peine à pardonner, si l'on ne s'adresse pas directement à lui ; mais il revient dès qu'on sait le prendre. Souvent le *courroux* n'a d'autre mobile que la vanité, qui exige simplement une satisfaction ; et parce qu'alors il agit plus par jugement que par sentiment, il en est plus difficile à apaiser. Il arrive assez ordinairement que la chaleur du sang et la pétulance de l'imagination occasionent l'*emportement*, sans que le cœur ni l'esprit y aient part : il est alors tout mécanique ; c'est pourquoi la raison

n'est point de mise à son égard; il n'y a donc qu'à céder jusqu'à ce qu'il ait eu son cours.

La *colère* marque beaucoup d'humeur et de sensibilité; celle de la femme est la plus dangereuse. Le *courroux* marque beaucoup de hauteur et de fierté; celui du prince est le plus à craindre. L'*emportement* marque beaucoup d'aigreur et d'impatience; celui de nos amis est le plus désagréable et le plus dur à soutenir. (G.)

258. Colère, Colérique.

Colère, adjectif, qui est sujet à la *colère : colérique*, qui est enclin à la *colère*, ou qui porte à la *colère*. Le premier désigne proprement l'habitude, la fréquence des accès; le second la disposition, la propension, la pente naturelle à cette passion. Un homme est *colère*, et il a l'humeur *colérique*. L'humeur *colérique* rend *colère*, comme l'humeur hypocondriaque rend hypocondre. Un homme peut être *colérique* sans être *colère*, s'il parvient à se vaincre, s'il met un frein à son humeur. *Colérique* ne se dit que didactiquement : cependant cette dernière observation prouve combien il servirait à la précision du style dans tous les genres d'écrire.

Colère marque donc le fait, et *colérique* l'inclination. Nous distinguons par de semblables nuances le *despote* de l'homme *despotique*. Le *despote*, avec ou sans titre, gouverne de fait, d'une manière absolue et arbitraire : l'homme *despotique* a le goût et le pouvoir de gouverner arbitrairement, etc.

La *colère* est un vice dominant dans l'homme *colère*, puisqu'il s'y abandonne sans mesure et sans réserve; et peut-être ne sera-t-elle qu'un défaut dans l'homme *colérique*, qu'elle ne subjuguera pas, et n'emportera pas même. (R.)

259. Commandement, Ordre, Précepte, Injonction, Jussion.

Les deux premiers de ces mots sont de l'usage ordinaire; le troisième est du style doctrinal; et les deux derniers sont des termes de jurisprudence ou de chancellerie. Celui de *commandement* exprime avec plus de force l'exercice de l'autorité; on *commande* pour être obéi. Celui d'*ordre* a plus de rapport à l'instruction du subalterne; on donne des *ordres* afin qu'ils soient exécutés. Celui de *précepte* indique plus précisément l'empire sur les consciences; il dit quelque chose de moral qu'on est obligé de suivre. Celui d'*injonction* désigne plus proprement le pouvoir dans le gouvernement; on s'en sert lorsqu'il est question de statuer, à l'égard de quelque objet particulier, une règle indispensable de conduite. Enfin, celui de *jussion* marque plus positivement l'arbi-

traire ; il enferme une idée de despotisme qui gêne la liberté, et force le magistrat à se conformer à la volonté du prince.

Il faut attendre le *commandement ;* la bonne discipline défend de le prévenir. On demande quelquefois l'*ordre ;* il doit être précis. On donne souvent au *précepte* une interprétation contraire à l'intention du législateur ; c'est l'effet ordinaire du commentaire. Il est bon, quelque formelle que soit l'*injonction*, de ne pas trop s'arrêter à la lettre, lorsque les circonstances particulières rendent abusive la règle générale. Il me semble que les cours de justice ne sauraient trop prévenir les lettres de *jussion*, et que le ministère ne doit en user que très-sobrement. (G.)

260. Commerce, Négoce, Trafic.

« Le *négoce* regarde les affaires de banque et de marchandises. Le *commerce* et le *trafic* ne regardent que les affaires de marchandises, avec cette différence, ce me semble, que le *commerce* se fait plus par vente et par achat, et le *trafic* par échange. » Ces notions, données par l'abbé Girard, sont bien légèrement hasardées.

Commerce, latin *commercium*, signifie à la lettre échange de marchandises, *commutatio mercium :* il est formé de *com*, avec ensemble, et de *merx*, *merces*, marchandises. Le *commerce* ne se fit d'abord que par échange immédiat : pour en généraliser l'idée, on en fait un échange de valeurs. Dans tous les sens, ce mot exprime un échange, une communication réciproque.

Négoce, latin *negotium*, est ordinairement composé par les étymologistes de *nec* et *otium*, privation de loisir, occupation. Le *négoce* est une espèce particulière de travail, d'affaire, d'occupation ; l'occupation, l'exercice, la profession du *commerce*.

Trafic est tiré, par Ménage, de l'italien *traffico ;* nous l'avons bien plutôt pris, comme les Italiens, de *traficium*, mot de la basse latinité, composé de *tra*, par-delà, au-delà, au dehors, loin ; et de *fac*, faire, agir, travailler. Le *trafic* est le *commerce*, ou plutôt le transport fait d'un endroit à l'autre ; il a particulièrement désigné le *commerce* éloigné, lointain : on disait le *trafic des Indes*, etc. : mais on s'est plutôt arrêté à l'idée d'*entremise*, assez analogue au mot, et très-propre à désigner l'action du vendeur qui se met entre le premier vendeur et le consommateur, pour transporter de l'un à l'autre une marchandise, un objet de jouissance. C'est, par exemple, ce que fait le banquier ; et la *banque* est définie par les vocabulistes, *trafic d'argent*. On *trafique* aussi des papiers, etc. On appelle un billet *trafiqué*, celui qui a passé par plusieurs mains, etc. Cette observation achève de détruire toutes les notions rappelées au commencement de cet article.

Le commerce est l'échange de valeurs pour valeurs égales, où

d'objets équivalents, et qui se paient l'un l'autre, et non l'*échange du superflu contre le nécessaire ;* car celui qui vendrait le nécessaire pour acheter le superflu, ne ferait-il pas aussi un échange de choses vénales ? Le *négoce* est le travail exercé au service du *commerce*, ou cette partie du commerce exercée par des gens voués aux entreprises, aux soins, aux travaux de cette profession : c'est donc à tort qu'on dit le *commerce*, pour désigner le corps de ces agents, qui ne font pas en effet *tout le commerce*, mais qui servent le *commerce :* ce serait plutôt le *négoce*. Le *trafic* est ce *négoce* qui fait passer de lieux en lieux, ou de mains en mains, ou qui fait circuler tel ou tel objet particulier de *commerce*, par des agents intermédiaires placés entre le premier vendeur et le dernier acheteur. Ainsi, ce mot n'exprime qu'un service particulier du *négoce* borné à un certain genre d'industrie et de *commerce*, comme le *commerce* des soies, des lainages.

Le *commerce* est cette communication complète qui embrasse tous les échanges et toutes les sortes d'échanges qui se font dans toute l'étendue de la circulation, depuis la production jusqu'à la consommation, depuis le cultivateur ou le propriétaire qui vend la denrée de son cru, et qui est le premier *commerçant* sans être *négociant*, jusqu'au consommateur qui termine les échanges en faisant le dernier achat de la chose pour son usage. Le *négoce* n'est qu'un service particulier que rendent au *commerce* des agents, des personnes intelligentes, éclairées et laborieuses, en épargnant aux producteurs ou aux fabricants et aux consommateurs la peine de se rapprocher les uns des autres pour leurs ventes et leurs achats, en calculant et balançant les moyens des uns et les besoins des autres, pour les accorder ensemble ; en combinant et multipliant même les échanges en divers lieux, en divers pays, pour rendre plus favorable le débit de la denrée ; en formant enfin les spéculations et exécutant les opérations nécessaires pour conduire les objets d'un terme à l'autre, avec le plus d'économie et d'avantage possible. Le *trafic* infiniment plus borné dans son industrie, dans ses lumières, dans ses entreprises, dans ses spéculations, dans ses opérations, consiste proprement à acheter là une marchandise pour revendre ici cette même marchandise avec profit ; tandis que le *négoce* aura souvent fait, par un long circuit, et avec beaucoup de travail, plusieurs échanges différents pour arriver à la marchandise que vous attendez.

Une nation, un pays, fait le *commerce* de ses productions et de ses fabrications ; cette nation fait son *commerce* lors même que l'étranger vient chez elle lui apporter des marchandises étrangères et prendre les siennes. Une maison, une compagnie attachée à des entreprises combinées, fait un *négoce :* elle *négocie*, achète de toute sorte de mains, échange, voiture, transporte, etc. Un simple revendeur fait le *trafic*.

Le producteur est donc l'auteur du *commerce* et le vrai *commerçant*.

Le négociant est un agent très-utile du *commerce*, interposé entre le producteur et le consommateur. Le *trafiquant* est un agent du *négoce*, attaché à telle espèce de *commerce*.

Le *commerce* se prête à une infinité de divisions; *commerce* intérieur, *commerce* extérieur, *commerce* maritime, *commerce* en gros, *commerce* en détail, grand *commerce*, petit *commerce*, etc.; *commerce* des denrées, *commerce* des marchandises, etc. Le *négoce* se prend ordinairement d'une manière générique; mais il se prête aussi à des divisions; *négoce* en gros et en détail, etc.; mais surtout à des divisions relatives ou à l'intérêt ou à l'art : *bon négoce*, *négoce lucratif*, *négoce inconnu*, etc. Le *trafic* se fait aussi en gros et en détail, etc.; mais avec spécification de telle ou telle marchandise, *trafic* d'argent, de papiers, de soieries, de bonneteries, etc.

Je pourrais encore confirmer mes définitions par les emplois figurés de ces termes.

Le mot *commerce* sert toujours à désigner une communication réciproque ou de pensées, ou de lettres, de sentiments, d'intelligence, de services, de secours, où chacun donne, reçoit, rend, etc. On dit le *commerce* du monde, de la vie; le *commerce* des savants; de deux amis, des époux, etc.

Les mots *négocier*, *négociation*, etc., désignent l'action de traiter, de manier, de conduire avec art, avec travail, des affaires publiques ou privées. On *négocie* un traité, une alliance, un mariage, un accommodement, etc.

Trafic est très-souvent employé pour désigner des pratiques mauvaises et intéressées, comme si l'on ne voyait dans le *trafic* que la vénalité ou une petite industrie, uniquement inspirée par l'intérêt, et tendant au profit. On fait des *trafics* d'amitié, de bienfaits, de louanges, de complaisances, de vertu, d'amour, etc, : tout cela signifie *vendre*. On *trafique* de la vertu, de l'amour, dit La Bruyère; tout est à *vendre* parmi les hommes. (R.)

261. Commis, Employé.

Le *commis* a une mission, une *commission;* l'*employé* a une fonction, un *emploi;* le *commis* répond à un commettant : l'*employé* a un chef. Le *commis* a ses instructions et les suit : l'*employé* a des ordres, il les exécute.

Il y a des *commis* importants et très importants : ceux-là gouvernent. Les *employés* sont gueux et misérables, ceux-ci vexent.

On parle de la fortune des *commis* puissants. On plaint le sort des pauvres *employés*.

Multipliez les affaires et les embarras, vous multiplierez les *commis* et vous augmenterez leur importance. Multipliez les prohibitions et

les perceptions, vous multiplierez les *employés* et comblerez nos misères. (R.)

262. Complaire, Plaire.

Complaire, c'est s'accommoder au sentiment, au goût, à l'humeur de quelqu'un, acquiescer à ce qu'il souhaite, dans la vue de lui être agréable ; *plaire*, c'est effectivement être agréable à force de *déférence* et d'attention.

Le premier est donc un moyen pour parvenir au second, et l'on peut dire que quiconque sait *complaire* avec dignité, peut hardiment espérer de *plaire*. (B.)

263. Complaisance, Déférence, Condescendance.

La *complaisance* ou le désir, le soin de *complaire*, est de se *plaire* à faire ce qui *platt* aux autres. La *déférence*, ou l'attention à *déférer*, est de *se porter* (*ferre*) volontiers à préférer à ses propres sentiments, l'acquiescement aux sentiments des autres. La *condescendance* ou l'action de *condescendre*, est de *descendre* de sa hauteur pour se *prêter* à la satisfaction des autres, au lieu d'exercer rigoureusement ses droits.

Les nécessités, les bienséances, les convenances, les offices, les agréments de la société, de la familiarité, de l'intimité, obligent à la *complaisance* : elle fait toutes sortes de sacrifices de nos volontés, de nos goûts, de nos commodités, de nos jouissances, de nos vues personnelles. L'âge, le rang, la dignité, le mérite des personnes, nous imposent la *déférence* : elle subordonne ou soumet à ces titres notre avis, nos opinions, nos jugements, nos prétentions, nos desseins. Les faiblesses, les besoins, les goûts, les défauts d'autrui, demandent de la *condescendance* : elle fait que nous nous relâchons de notre sévérité ou des droits rigoureux de notre autorité, de notre supériorité, de notre liberté, de notre volonté.

Un mari a de la *complaisance* et de la *condescendance* pour sa femme : la femme a de la *déférence* pour son mari ; ils ont l'un et l'autre de la *condescendance* pour leurs enfants. Nous nous devons tous de la *complaisance* les uns aux autres. Nous devons de la *déférence* à nos supérieurs : nous avons pour nos inférieurs de la *condescendance*. Le fort a de la *condescendance* pour le faible : les petits ont de la *déférence* pour les grands : on a de la *complaisance* pour tous ceux avec qui l'on vit.

Ces qualités annoncent de la bonté, de la douceur, de la facilité dans le caractère, dans l'humeur, dans l'esprit ; mais la *complaisance* marque particulièrement une bonté affectueuse ; la *déférence*, une douceur respectueuse ; la *condescendance*, une facilité indulgente.

La *complaisance* est inspirée par le désir de *plaire;* et c'est le moyen de *plaire*. La *déférence* marque une docilité réglée par la science des égards; elle rend les autres contents d'eux et de nous. La *condescendance* tient à cette sorte d'aménité qui se prête volontiers à des tempéraments; elle se plie pour vous embrasser.

L'auteur du livre des *Mœurs* dit que la *complaisance* est une *condescendance* honnête, par laquelle nous plions notre volonté pour la rendre conforme à celle des autres; et qu'elle consiste à ne contrarier le goût de qui que ce soit, dans tout ce qui est indifférent pour les mœurs, à s'y prêter même autant qu'on le peut, et à le prévenir lorsqu'on l'a su deviner.

La *complaisance* cherche à prévoir, à saisir, à prévenir les goûts et les désirs des personnes, sans doute : mais il n'en est pas de même de la *condescendance;* elle attend, résiste, mais se rend. La *complaisance* fait qu'on n'a de volonté que celle des autres; la *condescendance* fait qu'on ne tient pas à sa volonté, quand elle est opposée à celle des autres. La *complaisance* a beaucoup plus d'affection et de générosité que la *condescendance* : si on la réduit à une pure *condescendance*, on la dénature au lieu de la définir.

La *déférence* a été mieux connue ou mieux sentie. L'usage est assez général d'y attacher l'idée d'une sorte d'hommage rendu au mérite et aux bienséances. D'Ablancourt nous dit qu'on en a pour les personnes de mérite et de qualité; Port-Royal, qu'il nous faut prévenir les uns les autres par des témoignages d'honneur et de *déférence :* Saint-Évremont, que le respect et la *déférence* naissent de l'estime mutuelle que doivent avoir des amis.

264. Compliqué, Impliqué.

Les affaires ou les faits sont *compliqués* les uns avec les autres, par leur mélange et par leur dépendance. Les personnes sont *impliquées* dans les faits ou dans les affaires, lorsqu'elles y trempent ou qu'elles y ont quelque part.

Les choses extrêmement *compliquées* deviennent obscures à ceux qui n'ont ni assez d'étendue, ni assez de justesse d'esprit pour les démêler. Quand on est souvent à la compagnie des étourdis, on est exposé à se voir *impliqué* dans quelque fâcheuse aventure.

Les affaires les plus *compliquées* deviennent simples et faciles à entendre, dans la bouche ou dans les écrits d'un habile avocat. Il est dangereux de se trouver *impliqué*, même innocemment, dans les affaires des grands, on en est toujours la dupe : ils sacrifient à leurs intérêts leurs meilleurs serviteurs.

Compliqué a un substantif qui est d'usage; *impliqué* n'en a point;

mais en revanche il a un verbe que l'autre n'a pas : on dit *complication* et *impliquer ;* mais on ne dit pas *implication* ni *compliquer.*

Rien n'embarrasse plus les médecins que la *complication* des maux, dont le remède de l'un est contraire à la guérison de l'autre. Il n'est pas gracieux d'avoir pour amis des personnes qui vous *impliquent* toujours mal à propos dans les fautes qu'elles commettent. (G.)

265. Conclusion, Conséquence.

Ces deux termes sont synonymes, en ce qu'ils désignent également des idées dépendantes de quelques autres idées.

Dans un raisonnement, la *conclusion* est la proposition qui suit de près celles qu'on y a employées comme principes, et que l'on nomme PRÉMISSES; la *conséquence* est la liaison de la *conclusion* avec les prémisses.

Une *conclusion* peut être vraie, quoique la *conséquence* soit fausse : il suffit, pour l'une, qu'elle énonce une vérité réelle; et pour l'autre, qu'elle n'ait aucune liaison avec les prémisses. Au contraire, une *conclusion* peut être fausse, quoique la *conséquence* soit vraie : c'est que, d'une part, elle peut énoncer un jugement faux; et de l'autre part, avoir une liaison nécessaire avec les prémisses, dont l'une, au moins dans ce cas, est elle-même fausse.

Quand la *conclusion* est vraie et la *conséquence* fausse, on doit nier la *conséquence,* et on le peut sans blesser la vérité de la *conclusion :* c'est qu'alors la négation ne tombe que sur la liaison de cette proposition avec les prémisses. Quand, au contraire, la *conclusion* est fausse et la *conséquence* vraie, on peut accorder la *conséquence* sans admettre la fausseté énoncée dans la *conclusion :* ce qu'on accorde ne tombe alors que sur la liaison de cette proposition avec les prémisses, et non sur la valeur même de la proposition.

Pour un raisonnement parfait, il faut de la vérité dans toutes les propositions, et une *conséquence* juste entre les prémisses et la conclusion. La plus mauvaise espèce serait celle dont la *conclusion* et la *conséquence* seraient également fausses : ce ne serait pas même un raisonnement.

La *conclusion* d'un ouvrage en est quelquefois la récapitulation ; quelquefois c'est le sommaire d'une doctrine, dont l'ouvrage a exposé ou établi les principes. Les diverses propositions qui énoncent cette doctrine fondée sur les principes de l'ouvrage, sans y être expressément comprises, sont ce qu'on appelle les *conséquences.* (B.)

266. Concupiscence, Cupidité, Avidité, Convoitise.

La *concupiscence* est la disposition habituelle de l'âme à désirer les biens, les plaisirs sensibles; la *cupidité* en est le désir violent; l'*avidité* un désir insatiable; la *convoitise* un désir illicite.

La *concupiscence* est la suite du péché originel. Le renoncement à soi-même est le remède que propose l'Évangile contre cette maladie de l'âme. Ce renoncement, aussi inconnu à la philosophie humaine que la nature de l'origine du mal dont il est le remède, dispose généreusement le chrétien à réprimer les emportements de la *cupidité*, à prescrire des bornes raisonnables à l'*avidité*, à détester toutes les injustices de la *convoitise*. (B.)

267. Condition, État.

La *condition* a plus de rapport au rang qu'on tient dans les différents ordres qui forment l'économie de la république. L'*état* en a davantage à l'occupation ou au genre de vie dont on fait profession.

Les richesses nous font aisément oublier le degré de notre *condition*, et nous détournent quelquefois des devoirs de notre *état*.

Il est difficile de décider sur la différence des *conditions*, et d'accorder là-dessus des prétentions des divers *états*; il y a beaucoup de gens qui n'en jugent que par le brillant de la dépense.

Quelques personnes font valoir leur *condition*, faute de bien connaître le juste mérite de leur *état*. (G.)

268. De condition, De qualité.

La première de ces expressions a beaucoup gagné sur l'autre; mais quoique souvent très-synonymes dans la bouche de ceux qui s'en servent, elles retiennent toujours dans leur propre signification le caractère qui les ditingue, auquel on est obligé d'avoir égard en certaines occasions pour s'exprimer d'une manière convenable. *De qualité* enchérit sur de *condition*; car on se sert de cette dernière expression dans l'ordre de la bourgeoisie, et l'on ne peut se servir de l'autre que dans l'ordre de la noblesse. Un homme né roturier ne fut jamais un homme *de qualité*; un homme né dans la robe, quoique roturier, se dit homme *de condition*.

Il semble que de tous les citoyens partagés en deux portions, les gens *de condition* en fassent une, et le peuple l'autre, distiguées entre elles par la nature des occupations civiles; les uns s'attachant aux emplois nobles, les autres aux emplois lucratifs : et que parmi les personnes qui composent la première portion, celles qui sont illustrées par la connaissance soient les gens *de qualité*.

Les personnes *de condition* joignent à des mœurs cultivées des manières polies ; et les gens *de qualité* ont ordinairement des sentiments élevés.

Il arrive souvent que des personnes nouvellement devenues *de condition*, donnent dans la hauteur des manières, croyant en prendre de *belles* ; c'est par-là qu'elles se trahissent, et font sur l'esprit des autres un effet tout contraire à leur intention. Quelques gens *de qualité* confondent l'élévation des sentiments avec l'énormité des idées qu'ils se font sur le mérite de la naissance, affectant continuellement de s'en targuer, et de prodiguer les airs de mépris pour tout ce qui est bourgeoisie : c'est un défaut qui leur fait beaucoup plus perdre que gagner dans l'estime des hommes, soit pour leur personne, soit pour leur famille. (G.)

269. Conduire, Guider, Mener.

Les deux premiers de ces mots supposent dans leur propre valeur une supériorité de lumières que le dernier n'exprime pas, mais, en récompense, celui-ci renferme une idée de crédit et d'ascendant tout-à-fait étrangère aux deux autres. On *conduit* et l'on *guide* ceux qui ne savent pas les chemins ; on *mène* ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas aller seuls.

Dans le sens littéral, c'est proprement la tête qui *conduit*, l'œil qui *guide*, et la main qui *mène*.

On *conduit* un procès : on *guide* un voyageur : on *mène* un enfant.

L'intelligence doit *conduire* dans les affaires : la politesse doit *guider* dans les procédés : le goût peut *mener* dans les plaisirs.

On nous *conduit* dans les démarches, afin que nous fassions précisément ce qui convient de faire : on nous *guide* dans les routes pour nous empêcher de nous égarer : on nous *mène* chez les gens pour nous en procurer la connaissance.

Le sage ne se *conduit* par les lumières d'autrui qu'autant qu'il se les ait rendues propres. Une lecture attentive de l'Évangile suffit pour nous *guider* dans la voie du salut. Il y a de l'imbécillité à se laisser *mener* dans toutes ses actions par la volonté d'un autre ; les personnes sensées se contentent de consulter dans le doute, et prennent leur résolution par elles-même. (G.)

270. Conférer, Déférer.

On dit l'un et l'autre, en parlant des dignités et des honneurs que l'on donne. *Conférer* est un acte d'autorité ; c'est l'exercice du droit dont on jouit. *Déférer* est un acte d'honnêteté ; c'est une préférence que l'on accorde au mérite.

Quand la conjuration de Catilina fut éventée, les Romains convaincus du mérite de Cicéron et du besoin qu'ils avaient alors de ses lumières et de son zèle, lui *déférèrent* unanimement le consulat : ils ne firent que le *conférer* à Antoine. (B.)

271. Se confier, Se fier.

Se confier ne désigne guère que faire une confidence ; *se fier*, c'est proprement avoir de la confiance : le premier n'indique qu'un sentiment passager de l'âme et relatif aux circonstances ; l'autre exprime un sentiment absolu et indépendant de toute circonstance.

On *se confie* à tous ceux à qui l'on a fait des confidences ; et comme une confidence ne prouve pas toujours pour celui à qui on l'a fait, on ne *se fie* pas à tous ceux à qui l'on *se confie*.

On *se fie* à la probité ; on *se confie* à la discrétion : à la cour il faut continuellement *se confier* et ne *se fier* jamais.

On *se confie* à son confesseur, et l'on ne *s'y fierait* pas toujours.

Les jeunes gens se *confient* leurs intrigues sans s'estimer : on estime toujours ceux à qui l'on *se fie*.

On peut dire à un homme dont on soupçonne la probité : comme votre intérêt vous imposera silence, quoique je ne *me fie* pas à vous, je vais vous *confier*...., c'est-à-dire, quoique je n'aie en vous aucune *confiance*, je vais vous faire telle *confidence*. (Anon.)

272. Confiseur, Confiturier.

Tous deux ont rapport aux *confitures*. Le *confiseur* les fait, et le *confiturier* les vend.

Un homme nécessaire dans l'office d'une grande maison est un habile *confiseur*. Il ne serait ni bienséant, ni sûr, ni bien entendu, de recourir sans cesse à un *confiturier*. (B.)

273. Confrère, Collègue, Associé.

L'idée d'union est commune à ces trois termes ; mais elle y est présentée sous des aspects différents.

Les *confrères* sont membres d'un même corps religieux ou politique ; les *collègues* travaillent conjointement à une même opération, soit volontairement, soit par quelque ordre supérieur ; les *associés* ont un objet commun d'intérêt.

Le fondement nécessaire de l'union entre des *confrères*, c'est l'estime réciproque ; entre des *collègues*, c'est l'intelligence ; entre des *associés*, c'est l'équité.

Il importe à notre tranquillité personnelle de bien vivre avec nos *confrères*, de captiver leur estime, de leur accorder la nôtre, et, s'ils nous forcent à la leur refuser, de garder au moins les bienséances.

Il importe au succès des opérations où nous sommes chargés de concourir, de nous entendre avec nos *collègues ;* de leur communiquer toujours nos vues ; de déférer souvent aux leurs ; et, si nous sommes forcés de les contredire ou de leur résister, de le faire avec les plus grands ménagements : la conduite de Cicéron à l'égard d'Antoine, son *collègue* dans le consulat, est un modèle de conduite en ce genre.

Il importe à nos propres intérêts de respecter ceux de nos *associés ;* de leur inspirer de la confiance par nos principes, de la confirmer par notre équité ; et si la perte n'est pas excessive, de faire même quelques sacrifices à leurs prétentions. (B.)

274. Confus, Déconcerté, Interdit.

Ces trois mots indiquent le trouble, l'embarras ; mais la *confusion* semble toujours fondée sur de bonnes raisons, tandis qu'un rien suffit pour *déconcerter* ou pour *interdire.*

La *confusion* dépend plutôt de la chose qui l'occasione que de la personne qui l'éprouve ; tout le monde peut la connaître : mais il y a des gens qui ne peuvent jamais être *déconcertés* ou *interdits ;* leur caractère s'y oppose.

La *confusion* peut être intérieure, cachée, quoiqu'elle se manifeste le plus souvent : être *déconcerté,* être *interdit,* sont des manières d'être extérieures, qui viennent moins de l'état de l'âme que de la contenance, qui n'existeraient pas si elles ne se faisaient pas voir.

La *confusion* peut naître du sentiment de nos torts ; elle paraît même contenir l'aveu d'une sorte d'infériorité ; c'est un mouvement d'humilité. Il suffit quelquefois, pour être *déconcerté,* d'avoir beaucoup d'amour-propre ; si un mot nous blesse, et que nous ne trouvions pas sur-le-champ les moyens de sauver une honte à notre amour-propre, nous sommes *déconcertés.* On peut aussi se laisser *déconcerter* par timidité. Lorsqu'on n'a pas la répartie prompte, on est sujet à se voir *interdit* souvent.

Un homme *confus* reconnaît son tort ou donne de mauvaises excuses ; un homme *déconcerté* en cherche et n'en trouve pas ; un homme *interdit* garde le silence.

Un sot n'est jamais *confus ;* un homme hardi n'est jamais *déconcerté ;* un esprit prompt n'est pas aisé à *interdire.*

Un homme *confus* est celui dont l'embarras est causé par le vague de ses sentiments ou de ses pensées ; il ne sait où courir. Un homme *déconcerté* est celui dont l'embarras vient de ce qu'il a été jeté hors de la ligne de ses idées, et qu'il ne sait comment y revenir. Un homme *interdit* est celui à qui on a rompu le fil de ses idées, et qui ne cherche même pas à le retrouver.

Un homme *confus* baisse les yeux ; un homme *déconcerté* les tourne

de côté et d'autre comme pour demander son chemin ; un homme *interdit* a le regard fixe.

On dit : vos bienfaits me rendent *confus ;* vos reproches me *déconcertent ;* vos interpellations m'*interdisent.*

Pour être *confus*, il n'est pas nécessaire d'être pris à l'improviste. Être *déconcerté* ou *interdit* dénote une surprise causée par quelque chose de brusque et d'inattendu.

On est souvent *confus* de s'être laissé *déconcerter* ou *interdire* aisément. La *confusion* indique un embarras provenant d'une sorte de honte. Être *déconcerté* ou *interdit* n'annonce qu'un défaut de présence d'esprit. (F. G.)

275. Connexion, Connexité.

Ces mots expriment le rapport, la liaison, la dépendance, qui se trouvent entre certaines choses. La terminaison du premier, *ion*, marque l'action de lier ces choses ensemble : la terminaison du second, *ité*, marque la qualité des choses faites pour être liées ensemble.

Il semble d'abord que cette remarque s'accorde assez avec l'observation suivante de l'Encyclopédie. Le mot *connexion*, dit l'auteur de l'article, désigne la liaison intellectuelle des objets de notre médiation ; celui de *connexité*, la liaison que les qualités existant dans les objets, indépendamment de nos réflexions, constituent entre ces objets. Ainsi il y aura *connexion* entre les abstraits, et *connexité* entre les concerts ; et les qualités et les rapports qui font la *connexité*, seront les fondements de la *connexion ;* sans quoi, notre entendement mettrait dans les choses ce qui n'y est pas. (*Encycl.* III, 880.)

Il y a donc *connexité* entre les abstraits comme entre les concerts, puisque la *connexité* fonde la *connexion*. Entre les objet de nos méditations, il faut une *connexité* métaphysique pour former une *connexion* ou *liaison* intellectuelle, et elle y est nécessairement comme pour former une *connexion* ou une *liaison* réelle ; entre les objets matériels, il faut qu'il y ait une *connexité* réelle ou des qualités réelles propres pour leur liaison.

Richelet dit que *connexion* signifie le rapport d'une chose avec une autre ; et *connexité*, ce par quoi une chose a rapport à une autre : il s'explique mal.

Il y aurait donc *connexion* toutes les fois qu'il y aurait *connexité ;* puisque le rapport est le résultat nécessaire des qualités relatives. La *connexion* ou la *liaison* existerait donc entre deux idées qui, malgré leur *connexité*, se présenteraient, non-seulement désunis, mais encore opposées l'une à l'autre.

Quelques gens prétendent, dit le Dictionnaire de Trévaux, qu'il y a quelque sorte de différence entre *connexité* et *connexion*. Ils veulent

que *connexité* signifie une liaison et une dépendance naturelles, qui se trouvent entre les choses, sans que nous y contribuions en rien de notre part, telle qu'elle est entre la physique et la médecine : au lieu que *connexion* ne signifie, selon eux, qu'une liaison qui est à faire et à laquelle nous devons contribuer par notre art. ; comme si on disait, par la *connexion* de ces deux propositions, vous verrez que l'une sert d'éclaircissement à l'autre.

Il n'y aurait donc pas une *connexion* naturelle et nécessaire, indépendante de toute opération de l'esprit, entre les idées de père et d'enfant, d'époux et d'épouse, de souverain et de sujet, de débiteur et de créancier, et ainsi de tant d'autres idées corrélatives. Vous pourriez donc concevoir un homme qui doit sans devoir à quelqu'un ; quelqu'un qui commande sans qu'un autre obéisse, etc.

Pour moi, je pense, 1° que *connexion* et *connexité* s'appliquent également à toute espèce d'objets entre lesquels il y a des rapports particuliers, de quelque nature que soient ces objets et ces rapports ;

2° que la *connexion* ne consiste pas dans ces simples rapports, et que la *connexité* peut exister sans elle ; 3° que la *connexion*, qui souvent dépend de nos opérations, en est aussi quelquefois indépendante, et qu'elle vient alors d'une sorte d'intimité naturelle entre les choses, ou de leur état naturel. La *connexité* est la qualité ou la propriété naturelle, en vertu de laquelle la *connexion* a lieu ou peut avoir lieu.

Ainsi, *connexité* ne dénote qu'un simple rapport qui est dans les choses et dans la nature même des choses : la *connexion* énonce une liaison qui est établie entre les choses, et fondée sur ce rapport. Par la *connexité*, les choses sont faites pour être ensemble ; par la *connexion*, elles le sont.

La *connexité* présente des liens pour enchaîner les choses les unes aux autres, et la *connexion* les noue.

Deux idées ont de la *connexité ;* leur *connexion* forme un jugement. Par le raisonnement vous établissez la *connexion* entre des propositions qui n'avaient qu'une *connexité*. Un principe a de la *connexité* avec un autre ; l'antécédent a une *connexion* avec le conséquent, ou le corollaire avec la proposition démontrée. Entre deux vérités qui se rapportent par leur *connexité* l'une à l'autre, la vérité intermédiaire fera la *connexion*. La *connexité* d'un certain nombre de vérités demande que leur *connexion* forme la chaîne qu'on appelle la science.

Il y a de la *connexité* entre la géométrie et la physique ; leur *connexion* est dans les mathématiques mixtes. La *connexité* de l'astronomie avec la navigation est démontrée par la *connexion* établie, par exemple, entre la connaissance des satellites de Jupiter et la détermination des longitudes. La *connexion* de la physique et de la théologie est sensible ; leur *connexité* est développée par les savants. (R.)

276. Conseiller d'honneur, Conseiller honoraire.

Le *conseiller d'honneur* est un conseiller en titre, à la place duquel est attachée cette qualification : le *conseiller honoraire* est un conseiller qui, après avoir rempli quelque temps cette charge, a obtenu des lettres de vétérance, et qui conserve les principaux honneurs de la charge, sans être tenu d'en remplir les fonctions.

Un *conseiller d'honneur* est en exercice ; un *conseiller honoraire* n'y est plus. (B.)

277. Consentement, Permission, Agrément.

Termes relatifs à la conduite que nous avons à tenir dans la plupart des actions de la vie, où nous ne sommes pas entièrement libres, et où l'événement dépend en partie de nous, en partie de la volonté des autres (*Encycl.* IV, 32.)

Le *consentement* se demande aux personnes intéressées dans l'affaire. La *permission* se donne par les supérieurs qui ont droit de régler la conduite, ou de disposer des occupations. Il faut avoir l'*agrément* de ceux qui ont quelque autorité, ou quelque inspection sur la chose dont il s'agit.

Nul contrat sans le *consentement* des parties. Les moines ne peuvent sortir de leur couvent sans *permission*. On n'acquiert point de charge à la cour sans l'*agrément* du roi.

On se fait quelquefois prier de donner son *consentement* à une chose qu'on désire beaucoup. Tel supérieur refuse des *permissions*, qui prend pour lui des licences peu décentes. L'*agrément* du prince devient difficile à obtenir vis-à-vis d'un concurrent protégé. (G.)

278. Consentir, Acquiescer, Adhérer, Tomber d'accord.

Nous *consentons* à ce que les autres veulent, en l'agréant et en le permettant. Nous *acquiesçons* à ce qu'on nous propose, en l'acceptant et en nous y conformant. Nous *adhérons* à ce qui est fait et conclu par d'autres, en l'autorisant et en nous y joignant. Nous *tombons d'accord* de ce qu'on nous dit, en l'avouant et en l'approuvant.

On s'oppose aux choses auxquelles on ne veut pas *consentir*. On rebute celles auxquelles on ne veut pas *acquiescer*. On ne prend point de part à celles auxquelles on ne veut pas *adhérer*. On conteste celles dont on ne veut pas *tomber d'accord*.

Il semble que le mot de *consentir* suppose un peu de supériorité, que celui d'*acquiescer* emporte un peu de soumission ; qu'il entre

dans l'idée d'*adhérer* un peu de complaisance, et que *tomber d'accord* marque un peu d'aversion pour la dispute.

Les parents *consentent* à l'établissement de leurs enfants. Les parties *acquiescent* au jugement d'un arbitre. Les amants *adhèrent* aux caprices de leurs maîtresses. Les bonnes gens *tombent d'accord* de tout. (G.)

279. Considérable, Grand.

La collection des arrêts est un ouvrage *considérable;* l'Esprit des Lois est un *grand* ouvrage. Un courtisan accrédité est un homme *considérable;* Corneille était un *grand* homme. On dit de *grands* talents, et un rang *considérable.* (d'Al.)

Ces deux mots sont synonymes au propre et au figuré : au propre, *considérable* ne se dit guère que de ce qui est étendu horizontalement; *grand* peut se dire de ce qui est élevé. Une étendue *considérable* de pays; une *grande* hauteur. On ne dit pas, un homme d'une taille *considérable*, mais d'une *grande* taille. *Grand* semble le contraire de *petit; considérable* est plus directement opposé à *borné.*

Au figuré, un homme *considérable* est celui qui attire les regards du public par son rang, ses richesses, etc. ; un *grand* homme fixe l'estime par ses talents ou ses vertus. On est *considérable* par des qualités extérieures, dues quelquefois au hasard ; on est *grand* par soi-même. Un homme *considérable* peut ne pas être un *grand* homme ; mais un *grand* homme est toujours *considéré.* (F. G.)

280. Considération, Réputation.

Il ne faut point confondre la *considération* avec la *réputation :* celle-ci est, en général, le fruit des talents ou du savoir-faire ; celle-là est attachée à la place, au crédit, aux richesses, ou, en général, au besoin qu'on a de ceux à qui on l'accorde. L'absence ou l'éloignement, loin d'affaiblir la *réputation,* lui est souvent utile; la *considération,* au contraire, est toute extérieure, et semble attachée à la présence.

Un ministre incapable de sa place, a plus de *considération* et moins de *réputation* qu'un homme de lettres ou qu'un artiste célèbre. Un homme riche et sot a plus de *considération* et moins de *réputation* qu'un homme de mérite pauvre.

Corneille avait de la *réputation,* comme auteur de Cinna ; et Chapelain, de la *considération,* comme distributeur des grâces de Colbert, Newton avait de la *réputation,* comme inventeur dans les sciences ; et de la *considération,* comme directeur de la Monnaie. (*Encycl.* IV, 43.) Voici, selon madame de Lambert, la différence d'idées que donnent ces deux mots.

La *considération* vient de l'effet que nos qualités personnelles font sur les autres: si ce sont des qualités grandes et élevées, elles excitent l'admiration ; si ce sont des qualités aimables et liantes, elles font naître le sentiment de l'amitié.

L'on jouit mieux de la *considération* que de la *réputation;* l'une est plus près de nous, et l'autre s'en éloigne ; quoique plus grande, celle-ci se fait moins sentir, et se convertit rarement en une possession réelle.

Nous obtenons la *considération,* de ceux qui nous approchent; et la *réputation,* de ceux qui ne nous connaissent pas. Le mérite nous assure l'estime des honnêtes gens ; et notre étoile, celle du public.

La *considération* est le revenu du mérite de toute la vie, et la *réputation* est souvent donnée à une action faite au hasard; elle est plus dépendante de la fortune. Savoir profiter de l'occasion qu'elle nous présente, une action brillante, une victoire, tout cela est à la merci de la renommée ; elle se charge des actions éclatantes; mais en les étendant et les célébrant, elle les éloigne de nous.

La *considération,* qui tient aux qualités personnelles, est moins étendue: mais comme elle porte sur tout ce qui nous entoure, la jouissance en est plus sensible et plus répétée: elle tient plus aux mœurs que la *réputation,* qui quelquefois n'est due qu'à des vices d'usage bien placés et bien préparés, ou d'autres fois même à des crimes heureux et illustres.

La *considération* rend moins, parce qu'elle tient à des qualités moins brillantes; mais aussi la *réputation* s'use et a besoin d'être renouvelée. (*Encycl.* XIV, 161.)

281. Considérations, Observations, Réflexions, Pensées.

Le terme de *considérations* est d'une signification plus étendue; il exprime cette action de l'esprit qui envisage un objet sous les différentes faces dont il est composé. Celui d'*observations* sert à exprimer les remarques que l'on fait dans la société ou sur les ouvrages. Le terme de *réflexions* désigne plus particulièrement ce qui regarde les mœurs et la conduite de la vie. Celui de *pensées* est une expression plus vague qui marque indistinctement les jugements de l'esprit.

Les *Considérations* de Montesquieu sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains, annoncent un génie profond et pénétrant. Les *Observations* de l'académie française sur le Cid font voir beaucoup de sagacité. Les *réflexions* de Tacite et de quelques autres historiens politiques, sont souvent plus ingénieuses que solides. Les *pensées* de La Rochefoucauld sont plus agréables que celles de

Pascal ; et quoiqu'à une première lecture elles paraissent superficielles, on en trouve d'aussi profondes lorsqu'on les a bien méditées.

Il y a, dans les *Considérations sur les ouvrages d'esprit*, des *observations* fréquentes et quelques *réflexions :* l'auteur souhaite que les *pensées* qu'on y trouve, soient aussi justes qu'elles le lui ont paru. (*Avertissement des Considérations sur les ouvrages d'esprit.*)

Les *considérations* supposent de la profondeur, de la pénétration, de l'étendue dans l'esprit, et de la tenue dans ses opérations. Les *observations* exigent de la sagacité pour démêler ce qui est le moins sensible, et du goût pour choisir ce qui est digne d'attention, et pour rejeter ce qui n'en mérite point. Les *réflexions*, pour être solides, doivent porter sur des principes sûrs ; elles demandent de la finesse ; mais surtout de la justesse dans les applications. Les *pensées*, étant destinées à devenir la matière des *considérations*, à faire valoir les *observations*, à nourrir les *réflexions*, supposent dans l'esprit les qualités nécessaires au succès des unes et des autres, selon l'occurrence.

Les *Considérations* de M. Duclos sur les mœurs de ce siècle, obtiendront les suffrages de la postérité, comme elles ont mérité ceux de notre âge, par l'importance des *observations* qui leur servent de base ; par le goût de probité qui en caractérise les *réflexions*, et qui en fait presque autant de principes précieux dans la morale ; et par une foule de *pensées* neuves, solides, agréables, et qui supposent dans l'auteur une étendue de lumières peu commune. (B.)

282. Consommer, Consumer.

Plusieurs de nos écrivains ont confondu ces deux termes, quoiqu'ils aient des significations très-différentes. « Ce qui a donné lieu à cette erreur, si je ne me trompe, dit M. de Vaugelas, est que l'un et l'autre emporte avec soi le sens et la signification d'ACHEVER : ainsi ils ont cru que ce n'était qu'une même chose. Il y a pourtant une étrange différence entre ces deux sortes d'ACHEVER ; car *consumer* achève en détruisant et anéantissant le sujet, et *consommer* achève en le mettant dans sa dernière perfection et son accomplissement entier. » (1).

(1) Thomas Corneille, dans sa note sur cette remarque, dit que *consommation* est d'usage dans les différentes définitions de *consommer* et de *consumer* ; et la même chose est répétée dans l'Encyclopédie, IV, 109. Cela n'est vrai, comme l'observe le Dictionnaire de l'Académie (1762), que pour désigner le grand usage qui se fait de certaines choses, comme de bois, de blés, de vins, de sels, de fourrages : hors de là, le verbe *consumer* produit *consomption*, pour signifier *destruction*. Ainsi l'on dit la *consommation* du sacrifice, pour l'entier accomplissement ; et la *consomption* de l'hostie, pour la déglutition. (B.)

Un homme *consommé* dans les sciences n'a certainement pas *consumé* tout son temps dans l'inaction ou dans des frivolités.

Quand on commence par *consumer* son patrimoine dans la débauche, on ne doit pas espérer de *consommer* jamais un établissement honorable.

Il est nécessaire, pour *consommer* le sacrifice de la messe, que le prêtre *consume* les espèces consacrées. (B.)

283. Constance, Fidélité.

La *constance* ne suppose point d'engagement; la *fidélité* en suppose un. On dit *constant* dans ses goûts, *fidèle* à sa parole.

Par la même raison, on dit plus communément *fidèle* en amour et *constant* en amitié, parce que l'amour semble un engagement plus vif que l'amitié pure et simple. On dit aussi un amant heureux et *fidèle*, un amant malheureux et *constant;* le premier est engagé, l'autre ne l'est pas.

Il semble que la *fidélité* tienne plus aux procédés, la *constance* aux sentiments. Un amant peut être *constant* sans être *fidèle*, si, en aimant toujours sa maîtresse, il brigue les faveurs d'une autre femme; il peut être *fidèle*, sans être *constant*, s'il cesse d'aimer sa maîtresse, sans néanmoins en prendre une autre.

La *fidélité* suppose une espèce de dépendance : un sujet *fidèle*, un domestique *fidèle*, un chien *fidèle*. La *constance* suppose une sorte d'opiniâtreté et de courage : *constant* dans le travail, dans les malheurs.

La *fidélité* des martys à la religion a produit leur *constance* dans les tourments.

Fidèle, *fidus*, qui garde sa foi. *Constant*, *cumstants*, qui tient à ses premières volontés. (d'Al.)

284. Constant, Ferme, Inébranlable, Inflexible.

Ces mots désignent, en général, la qualité d'une âme que les circonstances ne font point changer de disposition. Les trois derniers ajoutent au premier une idée de courage, avec ces nuances différentes, que *ferme* désigne un courage qui ne s'abat point; *inébranlable*, un courage qui résiste aux obstacles; et *inflexible*, un courage qui ne s'amollit point.

Un homme de bien est *constant* dans l'amitié, *ferme* dans les malheurs; et lorsqu'il s'agit de la justice, *inébranlable* aux menaces et *inflexible* aux prières. (*Encycl.* IV, 58.)

285. Construire, Bâtir.

Construire est le plus général : il signifie assembler des matériaux (*cumstruere*) pour en faire une *construction* quelconque, soit édi-

fice, soit machine, etc. *Bâtir* est plus particulier; il ne se dit que des maisons ou des édifices en maçonnerie. Dans les ports de mer cependant on dit, *bâtir* un vaisseau; mais c'est par extension, comme le remarque Dumarsais. (*Traité des Tropes*, 2e part., art. 1er.)

Bâtir ne se dit même ordinairement que des simples maisons et des édifices de peu d'importance. On dit : *construire* un temple, un palais, plutôt que *bâtir* un temple, un palais.

Construire embrasse la masse de toutes les opérations nécessaires pour élever un édifice; *bâtir* ne désigne que la maçonnerie du bâtiment.

C'est l'architecte qui dirige la *construction* d'une salle de spectacle; ce sont les maçons qui la *bâtissent*. (F. G.)

286. Conte, Fable, Roman.

Un *conte* est une aventure feinte et narrée par un auteur connu. Une *fable* est une aventure fausse, divulguée dans le public, et dont on ignore l'origine. Un *roman* est un composé et une suite de plusieurs aventures supposées.

Le mot de *conte* est plus propre lorsqu'il n'est question que d'une aventure de la vie privée; on dit : le *conte* de la Matrone d'Éphèse. Le mot de *fable* convient mieux lorsqu'il s'agit d'un événement qui regarde la vie publique; on dit : la *fable* de la papesse Jeanne. Le mot de *roman* est à sa place lorsque la description d'une vie illustre ou extraordinaire fait le sujet de la fiction; on dit : le *roman* de Cléopâtre.

Les *contes* doivent être bien narrés, les *fables*, bien inventées, et les *romans*, bien suivis.

Les bons *contes* divertissent les honnêtes gens; ils se plaisent à les entendre. Les *fables* amusent le peuple; il en fait des articles de foi. Les *romans* gâtent le goût des jeunes personnes; elles en préfèrent le merveilleux outré au naturel simple de la vérité. (G.)

287. Contentement, Satisfaction.

Ces deux termes désignent, en général, la tranquillité de l'âme par rapport à l'objet de ses désirs. (B.)

Le *contentement* est plus dans le cœur; la *satisfaction* est plus dans les passions. Le premier est un sentiment qui rend toujours l'âme tranquille. Le second est un succès qui jette quelquefois l'âme dans le trouble, quoiqu'elle n'ait plus d'inquiétude sur ce qu'elle désirait.

Un homme inquiet, craintif, n'est jamais *content;* un homme possédé d'avarice ou d'ambition n'est jamais *satisfait*.

Il n'est guère possible à un homme éclairé d'être *satisfait* de son travail, quoiqu'il soit *content* du choix du sujet.

Callimaque, qui taillait le marbre avec une délicatesse admirable,

était *content* du cas singulier qu'on faisait de ses ouvrages, tandis que lui-même n'en était jamais *satisfait.*

On est *content* lorsqu'on ne souhaite plus, quoiqu'on ne soit pas toujours *satisfait* lorsqu'on a obtenu ce qu'on souhaitait.

Combien de fois arrive-t-il qu'on n'est pas *content* après s'être *satisfait !* Vérité qui peut être d'un grand usage en morale. (*Encycl.* IV, III.)

En effet, il n'arrive presque jamais que l'on soit *content* après avoir obtenu la *satisfaction* la plus entière d'une injure. On désire d'acquérir un bien, enfin il arrive ; on est *satisfait*, mais on n'est pas *content :* il aurait été plus heureux d'être *content* que *satisfait ;* car, comme dit le proverbe, *contentement passe richesse.* (B.)

288. Contigu, Proche.

Ce mots désignent, en général, le voisinage ; mais le premier s'applique principalement au voisinage d'objets considérables, et désigne de plus un voisinage immédiat.

Ces deux terres sont *contiguës,* ces deux arbres sont *proches* l'un de l'autre. (d'Al.)

289. Continuation, Continuité.

Continuation est pour la durée, *continuité* est pour l'étendue.

On dit : la *continuation* d'un travail et d'une action ; la *continuité* d'un espace et d'une grandeur ; la *continuation* d'une même conduite, et la *continuité* d'un même édifice. (G.)

290. Continuation, Suite.

Termes qui désignent la liaison et le rapport d'une chose avec ce qui la précède.

On donne la *continuation* de l'ouvrage d'un autre, et la *suite* du sien. On dit : la *continuation* d'une vente, et la *suite* d'un procès. On *continue* ce qui n'est pas achevé ; on donne une *suite* à ce qui l'est. (*Encycl.* IV, 115.)

291. Continuel, Continu.

Il peut y avoir de l'interruption dans ce qui est *continuel ;* mais ce qui est *continu* n'en souffre point. De sorte que le premier de ces mots marque proprement la longueur de la durée, quoique par intervalles et à diverses reprises ; le second marque simplement l'unité de la durée, indépendamment de la longueur ou de la brièveté du temps que la chose dure. Voilà pourquoi l'on dit un jeu *continuel,* des pluies *continuelles ;* et une fièvre *continue*, une baisse *continue.* (G.)

Ces deux termes désignent l'un et l'autre une tenue suivie ; c'est le sens général qui les rend synonymes : voici en quoi ils diffèrent.

Ce qui est *continu* n'est pas divisé ; ce qui est *continuel* n'est pas interrompu. Ainsi la chose est *continue* par la tenue de sa constitution ; elle est *continuelle* par la tenue de sa durée.

Le cliquet d'un moulin en mouvement fait un bruit *continuel*, parce qu'il est le même, sans interruption, tant que le moulin tourne ; mais ce bruit n'est pas *continu*, parce qu'il est composé de retours périodiques séparés par des intervalles de silence ; il est divisé (B.)

292. Continuer, Persévérer, Persister.

Ces verbes indiquent tous trois un état de tenue dans la manière d'agir : le premier sans aucune autre addition ; et les deux autres avec des idées accessoires qui les distinguent du premier et entre eux.

Continuer, c'est simplement faire comme on a fait jusque-là. *Persévérer*, c'est *continuer* sans vouloir changer. *Persister*, c'est *persévérer* avec constance ou opiniâtreté. Ainsi, *persister* dit plus que *persévérer*, et *persévérer* plus que *continuer*.

On *continue* par habitude, on *persévère* par réflexion, on *persiste* par attachement.

L'homme le plus estimable n'est pas celui qui, après avoir contracté l'heureuse habitude de la vertu, *continue* de la pratiquer ; tant qu'il n'est soutenu que par l'habitude, il peut encore être séduit par des raisonnements captieux, ébranlé par de mauvais exemples, détourné de la bonne voie par une passion violente : il y a beaucoup plus à compter sur celui qui, connaissant les fondements et les avantages de la vertu, l'horreur et les dangers du vice, *persévère* en connaissance de cause à faire le bien et à fuir le mal : mais le comble du mérite, c'est d'y *persister*, nonobstant la fougue des passions, et malgré les persécutions des méchants. (B.)

293. Continuer, Poursuivre.

C'est ajouter à ce qui est commencé, dans l'intention d'arriver à la fin, et de faire un tout complet : le premier de ces deux mots ne dit rien de plus ; mais le second suppose que les additions faites au commencement sont dans les mêmes vues, ont les mêmes qualités, et se font de la même main.

Ainsi l'on peut *continuer* l'ouvrage d'autrui, parce qu'il ne faut qu'y ajouter ce qu'il paraît y manquer ; mais il n'y a que celui qui l'a commencé qui puisse le *poursuivre*, parce qu'un autre ne peut avoir ni toutes ses vues, ni les mêmes vues ; que chacun a son faire distingué de tout autre, et qu'il y a interruption dès que l'ouvrage passe dans des mains différentes.

Continuer marque simplement la suite du premier travail; *poursuivre* marque, avec la suite, une volonté déterminée et suivie d'arriver à la fin.

Quand un discours est commencé, s'il vient à être interrompu, et que celui qui le prononce ait pris part à l'interruption, ou que sans cela elle ait été longue, il le reprend pour *continuer :* s'il ne donne, ou s'il affecte de ne donner aucune attention à l'interruption, il *poursuit*, parce qu'alors l'interruption est nulle par rapport à celui qui parle, et qu'il tend à la fin, nonobstant l'interruption.

On *continue* son voyage après avoir séjourné dans une ville, dans une cour étrangère : on le *poursuit*, nonobstant les dangers de la route, les difficultés des chemins, et les incommodités de la saison.

Quand on a commencé, il faut *continuer*, autrement, on court les risques de passer ou pour étourdi ou pour inconstant. Quand on a bien commencé, il faut *poursuivre* pour ne pas se priver du succès qui est dû au début. (B.)

294. Contraindre, Forcer, Violenter.

Le dernier de ces mots enchérit sur le second, comme celui-ci sur le premier ; et le tout aux dépens de la liberté, qui est également ravie par l'action qu'ils signifient. Mais celui de *contraindre* semble mieux convenir pour marquer une atteinte donnée à la liberté dans le temps de la délibération, par des oppositions gênantes, qui font qu'on se détermine contre sa propre inclination, qu'on suivrait, si les moyens n'en étaient pas ôtés. Le mot *forcer* paraît proprement exprimer une attaque portée à la liberté, dans le temps de la détermination, par une autorité puissante, qui fait qu'on agit formellement contre sa volonté, dont on a grand regret de n'être pas le maître. Le mot de *violenter* donne l'idée d'un combat livré à la liberté, dans le temps de l'exécution même, par les efforts contraires d'une action vigoureuse, à laquelle on essaie en vain de résister.

Il faut quelquefois user de *contrainte* à l'égard des enfants ; de *force* à l'égard du peuple, et de *violence*, à l'égard des libertins.

Le sexe le plus faible et le plus docile est celui qui aime le moins à être *contraint*. Il y a des occasions où l'on n'est pas fâché d'avoir été *forcé* à faire ce qu'on ne voulait pas. L'ancienne politesse de la table allait jusqu'à *violenter* les convives pour les faire boire et manger. (G.)

295. Contraindre, Obliger, Forcer.

Ces mots désignent en général une chose que l'on fait contre son gré. On dit le respect me *force* à me taire, la reconnaissance m'y *oblige*, l'autorité m'y *contraint*. Le mérite *oblige* les indifférents à l'estimer, il y *force* un rival juste, il y *contraint* l'envie. On dit, une

fête d'*obligation*, un consentement *forcé*, une attitude *contrainte*. On se *contraint* soi-même, on *force* un poste et on *oblige* l'ennemi d'en décamper. (d'Al.)

296. Contravention, Désobéissance.

Ces mots désignent en général l'action de s'écarter d'une chose qui est commandée. La *contravention* est aux choses, la *désobéissance* aux personnes. La *contravention* à un règlement est une *désobéissance* au souverain. (*Encycl.* IV, 127.)

297. Contre, Malgré.

On agit *contre* la volonté ou *contre* la règle, et *malgré* les oppositions.

L'homme de bien ne fait rien *contre* sa conscience. Le scélérat commet le crime, *malgré* la punition qui y est attachée.

Les valets parlent souvent contre les intentions de leurs maîtres, et *malgré* leurs défenses.

La témérité fait entreprendre *contre* les apparences du succès, et la fermeté fait poursuivre l'entreprise, *malgré* les obstacles qu'on y rencontre.

Il est plus sûr de décider *contre* l'avis et le conseil d'un sage ami, que d'exécuter, *malgré* la force et la résistance d'un puissant ennemi.

La vérité doit toujours être soutenue *contre* les raisonnements des faux savants, et *malgré* les persécutions des faux zélés. (G.)

298. Contre, Malgré, Nonobstant.

Ces trois prépositions indiquent, entre le sujet et le complément du rapport, des oppositions différemment caractérisées.

Contre en marque une de contrariété formelle, soit à l'égard de l'opinion, soit à l'égard de la conduite. L'honnête homme ne parle point *contre* la vérité, ni le politique contre les opinions communes. Quoiqu'une action ne soit pas *contre* la loi, elle n'en est pas moins péché, si elle est *contre* la conscience.

Malgré exprime une opposition de résistance soutenue, soit par voie de fait, soit par d'autres moyens, mais sans effet de la part de l'opposant énoncé par le complément de la préposition. *Malgré* ses soins et ses précautions, l'homme subit toujours sa destinée. L'âme du philosophe reste libre, *malgré* les assauts de la multitude; et la raison l'éclaire *malgré* les ténèbres que la prévention répand autour de lui.

Nonobstant ne fait entendre qu'une opposition légère de la part du complément, et à laquelle on n'a point d'égard. La force a fait et fera le droit des puissances, nonobstant les protestations des faibles. Le

scélérat ne respecte point les temples, il y commet le crime, *nonobstant* la sainteté du lieu. (*Vrais princ. Disc.*, XI. (G.)

299. Contrefaction, Contrefaçon.

Ces mots sont assez indifféremment employés à désigner l'imitation d'un ouvrage, d'un livre, d'une marchandise, dont la fabrication est réservée.

A la simple inspection des mots, on reconnaît que la *contrefaction* est rigoureusement l'*action* de contrefaire ; et la *contrefaçon* est l'effet de cette action ou la *façon* propre de la chose contrefaite. L'action est de l'ouvrier : la façon est dans l'ouvrage.

Ainsi vous direz plutôt *contrefaction* quand vous voudrez parler du mérite de l'ouvrier, de sa faute, de son délit, et *contrefaçon* quand il s'agira de remarquer le mérite de l'ouvrage, sa fabrication, sa qualité.

Les auteurs et les libraires se plaignent plutôt de la *contrefaction* d'un livre, parce qu'ils regardent l'atteinte portée à leur propriété. Le public se plaint ordinairement de la *contrefaçon* d'une marchandise, parce qu'il n'a égard qu'à la *malfaçon*, la mauvaise qualité de la chose. Peut-être est-ce par cette raison qu'en général on dit plutôt la *contrefaction* d'un livre et la *contrefaçon* d'une marchandise. (R.)

300. Contrevenir, Enfreindre, Transgresser, Violer.

Contrevenir, *venir*, aller *contre*, faire une chose contraire à ce qui est prescrit, ordonné.

Enfreindre, latin *infringere*, composé de *frangere*, rompre, briser, rompre un *frein*, briser des liens.

Transgresser, latin *trans*, *gradi*, aller à travers, au-delà, passer outre, franchir les bornes, les limites.

Violer, latin *violare*, de *vis*, *vi*, force, violence, faire violence, faire outrage, commettre un grand excès.

Ainsi, à proprement parler, on *contrevient*, quand on va contre la voie tracée : on *enfreint*, quand on rompt ce qui lie : on *transgresse*, quand on sort des justes limites : on *viole* quand on perd tout égard pour les choses respectables.

Vous *contrevenez* à l'ordre, à l'ordonnance que vous n'observez pas. Vous *enfreignez* les lois, les engagements auxquels vous étiez soumis ou assujetti. Vous *transgressez* les lois, les préceptes, les commandements faits pour vous arrêter et vous contenir dans vos voies. Vous *violez* les lois, les droits, les choses que vous deviez le plus respecter et honorer.

La *contravention* regarde spécialement l'ordre positif, la discipline, la police, l'administration. C'est *contrevenir* à une sentence, à un

arrêt, à un canon, à un engagement, que de ne pas les exécuter, ou même de ne pas en remplir toutes les conditions.

L'*infraction* concerne proprement l'ordre public ou privé auquel notre foi est spécialement engagée, les traités entre les souverains, les conventions entre les particuliers, les engagements réciproques entre le prince et les sujets, les liens de la sujétion à l'égard de Dieu, les vœux, les promesses, la parole. Le prince qui donne du secours aux ennemis de son allié *enfreint* le traité d'alliance. Un sujet *enfreint* les lois du royaume, un roi les priviléges des sujets.

La *transgression* s'exerce dans l'ordre moral et particulièrement dans l'ordre religieux à l'égard des lois naturelles, des lois naturelles sociales, des lois ou des préceptes ecclésiastiques, des lois ou des commandements de Dieu. Toute la postérité d'Adam est punie de ce qu'il a *transgressé* le commandement de Dieu.

La *violation* attaque audacieusement, dans l'ordre essentiel de la nature, des mœurs, de la société, de la religion, ce qu'il y a de plus pur, de plus innocent, de plus sacré, de plus inviolable. La brutalité *viole* la pudeur. La barbarie *viole* les asiles et les tombeaux. La perfidie *viole* le secret de l'amitié. L'impudicité *viole* la sainteté conjugale.

On *contrevient* par indiscipline : on *enfreint* par infidélité : on *transgresse* par licence : on *viole* par de grands excès.

La *contravention* est faute, délit; l'*infraction* est défection, improbité; la *transgression*, désobéissance, crime; la *violation*, énormité, forfait. (R.)

201. Contrition, Repentir, Remords.

La *contrition* est la douleur profonde et volontaire qu'un cœur sensible ressent d'avoir commis le péché ou le mal, considéré comme une offense faite à Dieu. Le *repentir* est le regret amer et réfléchi d'une âme timorée qui a commis une faute ou une action répréhensible, et qui voudrait la réparer. Le *remords* est le reproche désolant et vengeur que la conscience vous fait d'avoir commis un crime ou une grave transgression des lois imprimées dans le cœur humain.

Ainsi la *contrition* regarde le *péché;* elle est dans le cœur, et les motifs les plus sublimes de la religion l'inspirent. Le *repentir* regarde *toute espèce de mal* ou d'action regardée comme mal; il est dans l'âme; la réflexion et l'expérience le suggèrent. Le *remords* regarde le *crime;* il est dans la *conscience;* il naît en nous, pour ainsi dire sans nous, du crime même.

La *contrition* nous remet dans la bonne voie; le *repentir* nous retourne vers la bonne voie; le *remords* nous montre la bonne voie avec une sorte de désespoir.

Le *remords* porte le coupable au *repentir ;* le *repentir* porte le chrétien à la *contrition.*

Le *repentir* a souvent des motifs humains; la *contrition* n'a que des motifs surnaturels : telle est la grandeur de la foi. On a quelquefois du *repentir* d'avoir bien fait, jamais de *remords :* telle est la nature du bien.

Voyez dans l'Évangile, les histoires du Publicain, de la Samaritaine, de la Madeleine, vous aurez une juste idées de la *contrition.*

Voyez dans Strabon la description de furies, vous y reconnaîtrez le *remords.* Voyez dans Lucien cette dame vêtue de deuil, qui tourne la tête du côté de la vérité en pleurant de douleur et de honte; elle vous représente le *repentir.* (R.)

302. Convaincre, Persuader.

La *conviction* tient plus à l'esprit, la *persuasion* au cœur. Ainsi on dit que l'orateur doit non-seulement *convaincre*, c'est-à-dire, prouver ce qu'il avance, mais encore *persuader*, c'est-à-dire toucher et émouvoir.

La *conviction* suppose des preuves; je ne pouvais croire telle chose; il m'en a donné tant de preuves qu'il m'en a *convaincu.* La *persuasion* n'en suppose pas toujours : la bonne opinion que j'ai de vous suffit pour me *persuader* que vous ne me trompez pas. On se *persuade* aisément ce qu'on désire; on est quelquefois très-fâché d'être *convaincu* de ce qu'on ne voulait pas croire.

Persuader se prend toujours en bonne part; *convaincre* se prend quelquefois en mauvaise part; je suis *persuadé* de votre amitié et bien *convaincu* de sa haine.

On *persuade* à quelqu'un de faire une chose; on le *convainc* de l'avoir faite; mais dans ce dernier cas, *convaincre* ne se prend jamais qu'en mauvaise part; cet assassin a été *convaincu* de son crime; les scélérats avec qui il vivait lui avaient *persuadé* de le commettre. (d'Al.)

303. Convention, Consentement, Accord.

Le second de ces mots désigne la cause et le principe du premier, et le troisième désigne l'effet. Exemple. Ces deux particuliers d'un commun *consentement*, ont fait ensemble une *convention*, au moyen de laquelle ils sont d'*accord* (*Encycl.* IV, 161.)

La *convention* vient de l'intelligence entre les parties, et détruit l'idée d'*éloignement.* Le *consentement* suppose un droit et de la liberté, et fait disparaître l'opposition. L'*accord* produit la satisfaction réciproque, et fait cesser les contestations. (B.)

304. Conversation, Entretien.

Ces deux mots désignent en général un discours mutuel entre deux ou plusieurs personnes; mais avec cette différence que *conversation* se dit en général de quelque discours mutuel que ce puisse être; au lieu qu'*entretien* se dit d'un discours mutuel qui roule sur quelque objet déterminé. Ainsi on dit qu'un homme est de bonne *conversation*, pour dire qu'il parle bien des différents objets sur lesquels on lui donne lieu de parler; on ne dit point qu'il est d'un bon *entretien*.

Entretien se dit de supérieur à inférieur; on ne dit point d'un sujet, qu'il a eu une *conversation* avec le roi, on dit qu'il a eu un *entretien*: on se sert aussi du mot d'*entretien*, quand le discours roule sur une matière importante. On dit, par exemple, ces deux princes ont eu ensemble un *entretien* sur les moyens de faire la paix entre eux.

Entretien se dit pour l'ordinaire des discours mutuels imprimés, à moins que le sujet n'en soit pas sérieux; alors on se sert du mot de *conversation*: on dit les *entretiens* de Cicéron sur la nature des dieux, et la *conversation* du P. Canaye avec le maréchal d'Hocquincourt.

Lorsque plusieurs personnes, surtout au nombre de plus de deux, sont rassemblées et parlent entre elles, on dit qu'elles sont en *conversation*, et non pas en *entretien*. (*Encycl.* IV, 165.)

305. Conversation, Entretien, Colloque, Dialogue.

Ces quatre mots désignent également un discours lié entre plusieurs personnes qui y ont chacune leur partie.

Le mot de *conversation* désigne des discours entre gens égaux ou à peu près égaux, sur toutes les matières que présente le hasard. Le mot d'*entretien* marque des discours sur des matières sérieuses, choisies exprès pour être discutées; et par conséquent entre des personnes dont quelqu'une a assez de lumières ou d'autorité pour décider. Le mot de *colloque* caractérise particulièrement les discours prémédités sur des matières de doctrine et de controverse, et conséquemment entre des personnes instruites et autorisées par les partis opposés. Le terme de *dialogue* est général et peut également s'appliquer aux trois espèces que l'on vient de définir, il indique spécialement la manière dont s'exécutent les différentes parties du discours lié.

La liberté et l'aisance doivent régner dans les *conversations*. Les *entretiens* doivent être intéressants, et ne perdre jamais de vue la décence. Les *colloques* sont inutiles, si les parties ne s'entendent pas, et font plus de mal que de bien, si l'on ne procède pas de bonne foi:

le fameux *colloque* de Poissy fut également répréhensible par ces deux points. Les *dialogues* ne peuvent plaire qu'autant que les différentes parties du discours sont assorties aux personnes, à leurs passions, à leurs intérêts, à leurs lumières et aux autres circonstances qui, en concourant à établir la scène, doivent en même temps y distinguer nettement chaque acteur.

Dans les sociétés de liaison et de plaisir, on tient des *conversations* plus ou moins agréables, selon que la compagnie est plus ou moins bien composée. Dans les assemblées académiques, on a des *entretiens* plus ou moins utiles, selon que la matière est plus ou moins intéressante, que les membres en sont plus ou moins instruits, et qu'ils parlent avec plus ou moins de netteté. Dans les temps de trouble et de division, il est bien dangereux de consentir à des *colloques*, parce que souvent ils ne servent que de prétextes aux brouillons, pour satisfaire leurs intérêts personnels aux dépens de la vérité qu'ils trahissent et de la tranquillité publique qu'ils sacrifient; et que c'est à coup sûr un moyen de plus pour ranimer la fermentation, par le rapprochement et le choc des opinions contraires. Le *dialogue* doit être aisé, enjoué et sans apprêt dans les *conversations;* serieux, grave et suivi dans les *entretiens;* clair, raisonné, travaillé, éloquent même et pathétique dans les *colloques*. (B.)

206. Conviction, Persuasion.

Ces deux mots expriment l'un et l'autre l'acquiescement de l'esprit à ce qui lui a été présenté comme vrai, avec l'idée accessoire d'une cause qui a déterminé cet acquiescement.

La *conviction* est un acquiescement fondé sur des preuves d'une évidence irrésistible et victorieuse. La *persuasion* est un acquiescement fondé sur des preuves moins évidentes, quoique vraisemblables; mais plus propres à déterminer en intéressant le cœur, qu'en éclairant réellement l'esprit.

La *conviction* est l'effet de l'évidence, qui ne trompe jamais; ainsi ce dont on est *convaincu* ne peut être faux. La *persuasion* est l'effet des preuves morales, qui peuvent tromper; ainsi l'on peut être *persuadé* de bonne foi d'une erreur très-réelle : ce qui doit disposer tous les hommes, en ce qui les concerne, à ne pas trop abonder dans leur sens, et à ne dédaigner aucun éclaircissement, quelque fortement qu'ils soient *persuadés* de la vérité de leurs opinions; et en ce qui concerne les autres, à ne pas conclure des erreurs qu'ils ont adoptées, qu'ils soient de mauvaise foi, et que l'égarement de leur esprit ne vienne que de la perversité de leur cœur.

Dans la république romaine, où il y avait peu de lois, et où les juges étaient souvent pris au hasard, il suffisait presque toujours de

les *persuader;* dans notre barreau il faut les *convaincre:* ce qui prouve, pour le dire en passant, que notre rhétorique ne doit pas être calquée sans restriction sur celle des anciens.

La *conviction* n'est pas susceptible de plus ou de moins, parce que c'est l'effet nécessaire de l'évidence, qui n'admet elle-même ni plus ni moins. La *persuasion*, au contraire, peut être plus ou moins forte, parce qu'elle dépend de causes plus ou moins multipliées, plus ou moins lumineuses, plus ou moins efficaces.

Un raisonnement exact et rigoureux opère la *conviction* sur les esprits droits. L'éloquence et l'art peuvent opérer la *persuasion* dans les âmes sensibles. « Les âmes sensibles, dit M. Duclos, ont un avantage pour la société : c'est d'être *persuadées* des vérités dont l'esprit n'est que *convaincu :* la *conviction* n'est souvent que passive; la *persuasion* est active, et il n'y a de ressort que ce qui fait agir. » (R.)

307. Convier, Inviter.

Convier, formé comme *convive* du latin *vivere*, vivre, et de *cum*, ensemble, indique l'action de vivre, de manger ensemble, et exprime celle d'y engager. *Inviter*, latin *invitare*, formé de *in*, en, dans ; et de *via*, voie ; indique l'action d'aller dans la même voie, et exprime celle d'y appeler. On disait plutôt autrefois *convoyer*.

Convier signifie donc littéralement engager à un repas; mais, par extension, on l'applique à d'autres objets. *Inviter* signifie vaguement engager à une chose quelconque ; mais, par une application très-usitée, il se dit spécialement, quelquefois même sans addition, à l'égard d'un repas.

Convier désigne le concours dont le mot *inviter* fait abstraction. Le concours peut être des personnes qui sont *conviées*, ou des personnes, des objet qui *invitent* tous ensemble à la fois.

Convier, exprimant, dans sa vraie signification, l'action amicale, familière, intime, de vivre et de manger ensemble, il doit particulièrement désigner, dans son extension, quelque chose d'intime, d'affectueux, de pressant, de puissant. Il ajoute donc cette circonstance au sens du mot *inviter*. L'action de *convier* est une invitation affectueuse, amicale, pressante, engageante.

On *convie* à un banquet, à un festin, à des noces où il y a un nombre de *convives*. On *invitera* plutôt une personne à déjeuner, à dîner, à souper.

Les compagnies, les corps, sont *conviés* à une cérémonie, à une fête. Un savant, un physicien est *invité* à une recherche, à une expérience.

Le beau temps *invite* à la promenade, le beau temps et la bonne compagnie nous y *convient*.

Dans ces exemples, le nombre seul fait la différence des termes. Un intérêt particulier attaché au mot *convier*, les distingue dans les exemples suivants.

On *convie* ses amis : on *invite* des gens de connaissance.

Les conjonctures nous *invitent* à une tentative, des intérêts communs nous y *convient*.

La fortune *invite* en montrant de loin des récompenses ; la vertu *convie*, en plaçant la récompense dans l'action même. Les motifs de la vertu sont en eux-mêmes bien plus puissants et plus pressants que ceux de la fortune.

Inviter à faire le bien, en le faisant soi-même, c'est y *convier*. L'exemple ajoute une grande force au discours.

Soyons amis, Cinna, c'est moi qui t'en *convie*.

Substituez à ce dernier mot celui d'*inviter*, comme vous refroidirez ce sentiment ! comme vous gâterez ce beau vers !

Cependant le mot *convier*, autrefois si justement préféré, pour son énergie particulière, au mot vague d'*inviter*, lui a presque partout cédé la place, même quand il s'agit d'exprimer son idée propre et naturelle. Serait-ce donc parce que c'est l'affection qui *convie*, et la politesse qui *invite* ? (R.)

308. Copie, Modèle.

Le sens dans lequel ces mots sont synonymes ne se présente pas d'abord à l'esprit ; le premier coup d'œil qui nous montre une *copie* faite sur un ouvrage qui en est l'original, et un *modèle* servant d'original, met entre eux une différence totale et un éloignement parfait. Mais une seconde réflexion nous fait voir que l'usage emploie en beaucoup d'occasions ces deux mots sous une idée commune, pour marquer également l'original d'après lequel on fait l'ouvrage, et l'ouvrage fait d'après l'original : *copie* se prenant, ainsi que *modèle*, pour le premier ouvrage sur lequel ont conduit le second ; et *modèle* se prenant ainsi que *copie*, pour le second ouvrage conduit sur le premier. De façon qu'ils deviennent doublement synonymes ; c'est-à-dire, qu'ils le sont dans l'un et l'autre sens, dont l'institution ou la première idée semblait avoir fait à chacun d'eux son partage, avec les différences suivantes.

Dans le premier sens, *copie* ne se dit qu'en fait d'impression, et du manuscrit de l'auteur sur lequel l'imprimeur travaille ; *modèle* se dit en tout autre occasion, dans la morale comme dans les arts. L'épreuve n'est souvent fautive que parce que la *copie* l'est aussi. Tel imprimeur

qui refuse une excellente *copie*, en achète une mauvaise bien chère. Il n'est point de parfait *modèle* de vertu. Je crois que les arts et les sciences gagneraient beaucoup, si les auteurs s'attachaient plus à suivre leur génie, qu'à imiter les *modèles* qu'ils rencontrent.

Dans le second cas, *copie* se dit pour la peinture, *modèle* pour le relief. La *copie* doit être fidèle, et le *modèle* doit être juste. Il semble que le second de ces mots suppose la ressemblance avec plus de force que le premier. Les tableaux de Raphaël ont de l'agrément jusque dans les mauvaises *copies*. Les simples *modèles* de l'antique qui sont au Louvre, n'y figurent pas moins bien que les originaux des pièces modernes. (G.)

309. Coquetterie, Galanterie.

Chacun de ces deux termes exprime un vice qui a pour base l'appétit machinal d'un sexe pour l'autre.

La *coquetterie* cherche à faire naître des désirs ; la *galanterie* à satisfaire les siens. (B.)

La *coquetterie* est toujours un honteux déréglement de l'esprit. La *galanterie* est d'ordinaire un vice de complexion.

Une femme *galante* veut qu'on l'aime et qu'on réponde à ses désirs : il suffit à une *coquette* d'être trouvée aimable et de passer pour belle. La première va successivement d'un engagement à un autre ; la seconde, sans vouloir s'engager, cherchant sans cesse à vous séduire, a plusieurs amusements à la fois : ce qui domine dans l'une est la passion, le plaisir ou l'intérêt, et dans l'autre, c'est la vanité, la légèreté, la fausseté.

Les femmes ne travaillent guère à cacher leur *coquetterie ;* elles sont plus réservées pour leurs *galanteries*, parce qu'il semble au vulgaire que la *galanterie*, dans une femme, ajoute à la *coquetterie*, mais il est certain qu'un homme coquet a quelque chose de pis qu'un homme galant.

La *coquetterie* est un travail perpétuel de l'art de plaire, pour tromper ensuite ; et la *galanterie* est un perpétuel mensonge de l'amour.

Fondée sur le tempérament, la *galanterie* s'occupe moins du cœur que des sens, au lieu que la *coquetterie*, ne connaissant point les sens, ne cherche que l'occupation d'une intrigue par un tissu de fausseté. Conséquemment, c'est un vice des plus méprisables dans une femme, et des plus indignes d'un homme. (*Encycl.* XVII, 766. *La Bruyère*, *Caract.*, ch. 3.)

310. Correction, Exactitude.

Ces deux termes, également relatifs à la manière de parler ou

d'écrire, y désignent également quelque chose de soigné et de régulier.

La *correction* consiste dans l'observation scrupuleuse des règles de la grammaire et des usages de la langue. L'*exactitude* dépend de l'exposition fidèle de toutes les idées nécessaires au but que l'on se propose. (B.)

La *correction* tombe sur les mots et les phrases ; l'*exactitude* sur les faits et les choses.

L'auteur qui a écrit le plus *correctement*, traduit mot à mot de sa langue dans une autre, pourrait y être *très-incorrect ;* ce qui est écrit *exactement* dans une langue, rendu fidèlement, est *exact* dans toutes les langues : la *correction* naît des règles, qui sont de convention, et variables d'une langue à l'autre, même d'un temps à l'autre dans la même langue ; l'*exactitude* naît de la vérité, qui est une et absolue, (*Encycl.* IV, 271.)

311. Corriger, Reprendre, Réprimander.

Celui qui *corrige* montre, ou veut montrer la manière de rectifier le défaut. Celui qui *reprend*, ne fait qu'indiquer ou relever la faute. Celui qui *réprimande*, prétend punir ou mortifier le coupable.

Corriger regarde toutes sortes de fautes, soit en fait de mœurs, soit en fait d'esprit ou de langage. *Reprendre* ne se dit guère que pour les fautes d'esprit et de langage. *Réprimander* ne convient qu'à l'égard des mœurs et de la conduite.

Il faut savoir mieux faire pour *corriger*. On peut reprendre plus habile que soi. Il n'y a que les supérieurs qui soient en droit de *réprimander*.

Peu de gens savent *corriger :* beaucoup se mêlent de *reprendre :* quelques-uns s'avisent de *réprimander* sans autorité.

Il faut *corriger* avec intelligence, *reprendre* avec honnêteté, et *réprimander* avec bonté et sans aigreur (B.)

312. Cosmogonie, Cosmographie, Cosmologie.

La *cosmogonie* est la science de la formation de l'univers. La *cosmographie* est la science qui enseigne la construction, la figure, la disposition, et le rapport de toutes les parties qui composent l'univers. La *cosmologie* est proprement une physique générale et raisonnée, qui, sans entrer dans les détails trop circonstanciés des faits, examine du côté métaphysique les résultats de ces faits mêmes, fait voir l'ana-

logie et l'union qu'ils ont entre eux, et tâche par-là de découvrir une partie des lois générales par lesquelles l'univers est gouverné (1).

La *cosmogonie* raisonne sur l'état variable du monde dans le temps de sa formation ; la *cosmographie* expose dans toutes ses parties et ses relations l'état actuel de l'univers tout formé ; et la *cosmologie* raisonne sur cet état actuel et permanent. La première est conjecturale ; la seconde, purement historique ; et la troisième, expérimentale.

De quelque manière qu'on imagine la formation du monde, on ne doit jamais s'écarter de deux grands principes : 1° celui de la création ; car, il est clair que la matière ne pouvant se donner l'existence à elle-même, il faut qu'elle l'ait reçue ; 2° celui d'une Intelligence suprême qui a présidé non-seulement à la création, mais encore à l'arrangement des parties de la matière en vertu duquel ce monde s'est formé. Ces deux principes une fois posés, on peut donner carrière aux conjectures philosophiques, avec cette attention pourtant de ne point s'écarter, dans le système de *cosmogonie* qu'on suivra, de celui que la Genèse nous indique que Dieu a suivi dans la formation des différentes parties du monde.

La *cosmographie* dans sa définition générale embrasse, comme on le voit, tout ce qui est l'objet de la physique. Cependant on a restreint ce mot dans l'usage à désigner la partie de la physique qui s'occupe du système général du monde. En ce sens la *cosmographie* a deux parties : l'astronomie, qui fait connaître la structure des cieux et la disposition des astres ; et la géographie, qui a pour objet la description de la terre.

La *cosmologie* est la science du monde ou de l'univers considéré en général, en tant qu'il est un être composé, et pourtant simple par l'union et l'harmonie de ses parties ; un tout qui est gouverné par une Intelligence suprême, et dont les ressorts sont combinés, mis en jeu, et modifiés par cette Intelligence. L'utilité principale que nous devons retirer de la *cosmologie*, c'est de nous élever, par les lois générales de la nature, à la connaissance de son auteur, dont la sagesse a établi ces lois, nous en a laissé voir ce qu'il nous était nécessaire d'en connaître pour notre utilité ou pour notre amusement, et nous a caché le reste pour nous apprendre à douter. (*Encycl.* IV, 272, 293, 294.)

213. Couler, Rouler, Glisser.

Ces mots expriment tous trois un mouvement de translation succes-

(1) Ces trois mots ont pour racine commune le nom grec κοσμος, monde : ajoutez γενομαι, je nais, pour le premier ; γραφω, je décris, pour le second ; et λογος discours, raisonnement, pour le troisième ; voilà les trois étymologies complètes. (B).

sif et continu; mais ils ont chacun leur différence distinctive, qui les empêche d'être confondus et pris l'un pour l'autre. (B).

Couler marque le mouvement de tous les fluides et même de tous les corps solides réduits en poudre impalpable. *Rouler*, c'est se mouvoir en tournant sur soi-même. *Glisser*, c'est se mouvoir en conservant la même surface appliquée au corps sur lequel on se meut. (*Encycl.*, IV, 326.)

Ces mots s'employent aussi métaphoriquement avec analogie à des différences toutes pareilles.

Couler se dit aussi du temps, pour marquer par comparaison combien ses parties se suivent de près, et disparaissent rapidement : d'une période, d'un vers, d'un discours entier, pour indiquer qu'il ne s'y trouve rien de rude, ni qui blesse l'oreille ; que les parties en sont bien liées, et se succèdent naturellement, comme les eaux d'un ruisseau coulent d'une manière naturelle et agréable sur un fonds uni, et d'une pente uniforme et douce.

Rouler se dit de toute action qui se répète souvent sur le même objet, de même qu'un corps *roulant* appuie souvent sur les mêmes points de sa circonférence. Ainsi, on *roule* de grands desseins dans sa tête, lorsqu'on en réfléchit souvent les parties : un livre *roule* sur une matière, lorsqu'il envisage les parties sous plusieurs aspects.

Glisser sert à marquer ce qui se fait légèrement et sans insister, et ce qui se fait avec adresse, ou d'une manière imperceptible. Quand on instruit la multitude, il faut *glisser* sur les points qui seraient plus propres à faire naître des difficultés que des lumières : on ne saurait apporter trop de soin pour empêcher qu'il ne se *glisse* parmi le peuple des opinions erronées ou séditieuses. L'image est sensible : un corps qui *glisse* sur un autre y passe rapidement, légèrement, et presque imperceptiblement, si la pente est favorable. (B.)

314. Couleur, Coloris.

La *couleur* est ce qui distingue les traits, et forme l'image visible des objets par ses variétés. Le *coloris* est l'effet particulier qui résulte de la qualité et de la force de la *couleur* par rapport à l'éclat, indépendamment de la forme et du dessin. La première a ses différences objectives, divisées par espèces et ensuite par nuances. Le second n'a que des différences qualificatives, divisées par degrés de beauté ou de laideur.

Le bleu, le blanc, le rouge, sont différentes espèces de *couleurs ;* le pâle, le clair, le foncé, sont des nuances : mais rien de tout cela n'est le *coloris*, parce qu'il est le tout ensemble, pris en général, dans son union, par une sensation abstraite et distinguée de la sensation propre et essentielle des *couleurs*.

Certains mouvements du cœur répandent un *coloris* charmant sur le visage des dames, et même de celles qui sont le moins bien partagées en *couleur*.

Les tableaux du Titien excellent par la beauté du *coloris;* et l'on dit qu'ils en sont redevables à l'art particulier que ce peintre avait de préparer et d'employer les *couleurs*.

Les *couleurs* sont les impressions primitives que fait sur l'œil la lumière réfléchie par les diverses surfaces des corps : ce sont elles qui rendent sensibles à la vue les objets qui composent l'univers. Le *coloris* est l'effet qui résulte de l'ensemble et de l'assortiment des *couleurs* naturelles de chaque objet, relativement à sa position à l'égard de la lumière, des corps environnants et de l'œil du spectateur : c'est le *coloris* qui distingue la nature et la situation de chaque objet.

Colorer, c'est rendre un objet sensible par une *couleur* déterminée : *colorier*, c'est donner à chaque objet le *coloris* qui lui convient. On *colore* une liqueur ; on *colorie* un tableau. (B.)

315. Tout-à-coup, Tout d'un coup.

Ces deux phrases adverbiales, employées indifféremment par plusieurs de nos écrivains, n'ont pourtant, si je puis parler ainsi, qu'une synonymie matérielle ; et au fond il n'y a pas une seule occasion où l'on puisse mettre l'une pour l'autre, je ne dis pas seulement sans pécher contre la justesse, mais même sans commettre un contre-sens.

Tout d'un coup veut dire tout en une fois ; *tout-à-coup* signifie soudainement, en un instant, sur-le-champ.

Ce qui se fait *tout d'un coup* ne se fait ni par degrés, ni à plusieurs fois ; ce qui se fait *tout-à-coup* n'est ni prévu, ni attendu.

Tout d'un coup tient plus de l'universalité, et *tout-à-coup* de la promptitude. Comme saint Paul était sur la route de Damas, où il se rendait pour exécuter contre les disciples de Jésus-Christ les ordres de la Synagogue, Dieu le frappa *tout-à-coup* d'une lumière très-vive, qui, l'éblouissant et le renversant par terre, lui ouvrit les yeux de l'âme ; et cet homme, qui auparavant ne respirait que fureur et sang, se trouva *tout d'un coup* instruit, touché, éclairé, rempli de zèle et de charité. (B.)

316. Couple, Paire.

On désigne ainsi deux choses de même espèce, mais avec des différences qu'il faut remarquer.

Un *couple* au masculin, se dit de deux personnes unies ensemble par amour ou par mariage, ou seulement envisagées comme pouvant former cette union ; il se dit de même de deux animaux unis pour la propagation.

Une *couple*, au féminin, se dit de deux choses quelconques de même espèce, qui ne vont point ensemble nécessairement, et qui ne sont unies qu'accidentellement; on le dit même des personnes et des animaux, dès qu'on ne les envisage que par le nombre.

Une *paire* se dit de deux choses qui vont ensemble par une nécessité d'usage, comme les bas, les souliers, les jarretières, les gants, les manchettes, les bottes, les boucles d'oreilles, les pistolets, etc., ou d'une seule chose nécessairement composée de deux parties qui font le même service, comme des ciseaux, des lunettes, des pincettes, des culottes, etc.

Couple, dans les deux genres, est collectif; mais au masculin il est général, parce que les deux suffisent pour la destination marquée par le mot; au féminin il est partitif, parce qu'il désigne un nombre tiré d'un plus grand. La syntaxe varie en conséquence, et l'on doit dire: « Un *couple* de pigeons est suffisant pour peupler une volière; une *couple* de pigeons ne sont pas suffisants pour le dîner de six personnes. »

Un *couple* et une *paire* peuvent se dire aussi des animaux; mais la *couple* ne marque que le nombre, et la *paire* y ajoute l'idée d'une association nécessaire pour une fin particulière. De là vient qu'un boucher peut dire qu'il achètera une *couple* de bœufs, parce qu'il en veut deux; mais un laboureur doit dire qu'il en achètera une *paire*, parce qu'il veut les atteler à la même charrue. (B.)

317. De cour, De la cour.

Ces deux expressions, qui servent à qualifier, par rapport à la cour, ne doivent pas être confondues, ni employées indistinctement.

De cour est un qualificatif qui se prend en mauvaise part, et qui désigne ce qu'il y a ordinairement de vicieux et de répréhensible dans les *cours*. *De la cour* ne qualifie qu'en indiquant une relation essentielle à ce qui environne le prince.

Un homme *de cour* est un homme souple et adroit, mais faux et artificieux, qui, pour en venir à ses fins, met en usage tout ce qui se pratique dans les *cours* des princes contre les règles de la probité et de la droiture. Un homme *de la cour* est simplement un homme attaché auprès du prince, ou par sa naissance, ou par son emploi, ou par l'état de sa fortune.

Une femme *de la cour* y est fixée par sa naissance ou par son état: une femme *de cour* est une femme d'intrigues, qui n'est pas d'ordinaire une fort honnête personne.

Un page *de la cour* est un jeune gentilhomme attaché en cette qualité au service du prince ou d'un grand; mais un page *de cour* est un effronté, qui ne respecte aucune bienséance.

On appelle proverbialement eau bénite *de cour* les vaines promesses, les caresses trompeuses, et les compliments captieux et importuns; et amis *de cour*, des amis sur lesquels on ne peut guère compter. (B.)

318. Courage, Bravoure.

Le *courage* paraît plus propre au général et à tous ceux qui commandent; la *bravoure* est plus nécessaire au soldat et à tout ce qui reçoit des ordres.

La *bravoure* est dans le sang; le *courage* est dans l'âme : la première est une espèce d'instinct, le second est une vertu; l'une est un mouvement presque machinal, l'autre est un sentiment noble et sublime.

On est *brave* à telle heure et suivant les circonstances; on a du *courage* à tous les instants et dans toutes les occasions.

La *bravoure* est d'autant plus impétueuse, qu'elle est moins réfléchie; le *courage* est d'autant plus intrépide qu'il est mieux raisonné.

L'impulsion de l'exemple, l'aveuglement sur le danger, la fureur du combat, inspirent la *bravoure;* l'amour de son devoir, le désir de la gloire, le zèle pour la patrie et pour son roi, animent le *courage.*

Le *courage* tient plus de la raison; la *bravoure* est plus du tempérament.

La *bravoure* est essentielle dans le moment d'une action; mais le *courage* doit être durable dans tout le cours d'une campagne.

La *bravoure* est comme involontaire, et ne dépend point de nous; au lieu que le *courage* peut être bien persuadé, et s'acquérir par l'éducation.

Cicéron se précautionnant contre la haine de Catilina, manquait sans doute de *bravoure;* mais certainement il avait de l'élévation et de la force d'âme, ce qui n'est autre chose que du *courage,* lorsque, dévoilant sous les yeux du sénat la conjuration de ce traître, il désignait tous les complices. (*Turpin de Crissé, Disc. prél. de l'Essai sur l'art de la guerre.*)

319. Courage, Bravoure, Valeur.

Chacun de ces trois termes annonce cette grandeur et cette force d'âme que les événements ne troublent point, et qui fait face avec fermeté à tous les accidents. (B.)

Le mot *vaillance* paraît d'abord devoir être compris dans ce parallèle; mais dans le fait c'est un mot qui a vieilli, et que *valeur* a remplacé : son harmonie et son nombre le font cependant employer dans la poésie.

Le *courage* est dans tous les événements de la vie; la *bravoure*

n'est qu'à la guerre ; la *valeur*, partout où il y a un péril à affronter et de la gloire à acquérir.

Après avoir monté vingt fois le premier à l'assaut, le *brave* peut trembler dans une forêt battue de l'orage, fuir à la vue d'un phosphore enflammé, ou craindre les esprits. Le *courage* ne croit point à ces rêves de la superstition et de l'ignorance ; la *valeur* peut croire aux revenants, mais alors elle se bat contre le fantôme.

La *bravoure* se contente de vaincre l'obstacle qui lui est offert, le *courage* raisonne les moyens de le détruire ; la *valeur* le cherche, et son élan le brise, s'il est possible.

La *bravoure* veut être guidée ; le *courage* fait commander et même obéir ; la *valeur* fait combattre.

Le *brave* blessé s'enorgueillit de l'être ; le *courageux* rassemble les forces que lui laisse encore sa blessure pour servir sa patrie ; le *valeureux* songe moins à la vie qu'il va perdre, qu'à la gloire qui lui échappe.

La *bravoure* victorieuse fait retentir l'arène de ses cris guerriers ; le *courage* triomphant oublie son succès pour profiter de ses avantages ; la *valeur* couronnée soupire après un nouvean combat.

Une défaite peut ébranler la *bravoure ;* le *courage* sait vaincre, et être vaincu sans être défait ; un échec désole la *valeur* sans la décourager.

L'exemple influe sur la *bravoure ;* plus d'un soldat n'est devenu *brave* qu'en prenant le nom de grenadier. L'exemple ne rend point *valeureux* quand on ne l'est pas ; mais les témoins doublent la *valeur :* le *courage* n'a besoin ni de témoins ni d'exemples.

L'amour de la patrie et la santé rendent *brave ;* les réflexions, les connaissances, la philosophie, le malheur, et plus encore la voix d'une conscience pure, rendent *courageux ;* la vanité noble et l'espoir de la gloire produisent la *valeur.*

Les trois cents Lacédémoniens des Thermopyles, celui même qui échappa, furent *braves :* Socrate buvant la ciguë, Régulus retournant à Carthage, Titus s'arrachant des bras de Bérénice en pleurs, ou pardonnant à Sextus, furent *courageux :* Hercule terrassant les monstres, Persée délivrant Andromède, Achille courant aux remparts de Troie, sûr d'y périr, étonnèrent les siècles passés par leur *valeur.*

De nos jours, que l'on parcoure les fastes trop mal conservés et cent fois trop peu publiés de nos régiments, l'on trouvera de dignes rivaux des *braves* de Lacédémone. Turenne et Catinat furent *courageux :* Condé fut *valeureux.*

Enfin, l'on peut conclure que la *bravoure* est le devoir du soldat ; le *courage*, la vertu du sage et du héros ; la *valeur*, celle du vrai chevalier. (*Encycl.*, XVI, 820.)

320. Courre, Courir.

Courre est un verbe actif; c'est poursuivre quelque chose pour l'attraper. *Courir* est un verbe neutre; c'est aller fort vite pour avancer chemin.

On dit *courre* le cerf, *courir* à toute bride; et il me semble que ce ne serait pas mal de dire, que pour *courre* les bénéfices et les emplois, il faut *courir* aux ruelles et aux audiences. (G.)

321. Coursier, Cheval, Rosse.

Ce sont trois mots qui servent à réveiller l'idée de cet animal domestique qui est si utile à l'homme : en voici les différences.

Le mot de *cheval* est le nom simple de l'espèce, sans aucune autre idée accessoire : le mot de *coursier* renferme l'idée d'un *cheval* courageux et brillant ; et celui de *rosse* ne présente que l'idée d'un *cheval* vieux et usé, ou d'une nature chétive.

Coursier et *rosse* peuvent se passer tous deux d'épithètes ; mais *cheval* en a absolument besoin, pour distinguer un *cheval* d'un autre. (*Consid. sur les ouvr. d'esprit*, p. 62.)

La poésie, se proposant de peindre la belle nature, est en droit et en possession de préférer le terme de *coursier* pour parler d'un *cheval* de monture ou des *chevaux* d'un char. Le mot de *cheval* au pluriel, ainsi que dans la prose, y désigne ordinairement les cavaliers ; mais le mot de *rosse* n'est de mise que dans le style familier ou dans le burlesque, à cause de l'idée d'abjection qui est inséparable de celle de l'inutilité. (B.)

322. Coutume, Habitude.

La *coutume* regarde l'objet ; elle le rend familier. L'*habitude* a rapport à l'action même ; elle la rend facile. L'une se forme par l'uniformité, et l'autre s'acquiert par la répétition.

Un ouvrage auquel on est *accoutumé* coûte moins de peine. Ce qui est tourné en *habitude* se fait presque naturellement, et quelquefois même involontairement.

On s'*accoutume* aux visages les plus baroques par l'*habitude* de les voir; l'œil cesse à la fin d'en être choqué. Il n'en est pas de même des caractères aigres ou brusques; le temps use la patience. (G.)

323. Craindre, Appréhender, Redouter, Avoir peur.

On *craint* par un mouvement d'aversion pour le mal, dans l'idée qu'il peut arriver. On *appréhende* par un mouvement de désir pour le bien, dans l'idée qu'il peut manquer. On *redoute* par un sentiment

d'estime pour l'adversaire, dans l'idée qu'il est supérieur. On *a peur* par un faible d'esprit pour le soin de sa conservation, dans l'idée qu'il y a du danger.

Le défaut de courage fait *craindre*. L'incertitude du succès fait *appréhender*. La défiance des forces fait *redouter*. Les peintures de l'imagination font *avoir peur*.

Le commun des hommes *craint* la mort au-dessus de tout; les épicuriens *craignent* davantage la douleur, mais les gens d'honneur pensent que l'infamie est ce qu'il y a de plus à *craindre*. Plus on souhaite ardemment une chose, plus on *appréhende* de ne la pas obtenir. Quelque mérite qu'un auteur se flatte d'avoir, il doit toujours *redouter* le jugement du public. Les femmes *ont peur* de tout, et il est peu d'hommes qui, à cet égard, ne tiennent de la femme par quelque endroit: ceux qui n'*ont peur* de rien sont les seuls qui font honneur à leur sexe. (G.)

324. Crainte, Appréhension, Peur.

Ces expressions rappellent les divers états de l'âme qui se livre aux impressions du danger.

La *crainte* est en général une émotion fâcheuse qui va jusqu'à troubler l'imagination. C'est l'apparence du mal qui la produit: elle est plus ou moins grande, selon que nous paraissons plus ou moins menacés; c'est un calcul de probabilité.

L'*appréhension* est l'idée présente d'un danger: on *appréhende* les effets du tonnerre; il y a possibilité qu'il vous frappe, c'est ce qui se présente d'abord à l'imagination. On *appréhende* que la fièvre ne revienne au malade sans qu'il y ait des symptômes suffisants, mais on la *craint* lorsqu'elle est apparente.

La *peur* est une erreur des sens.

Faire *peur* à quelqu'un, c'est le surprendre, lui causer un mouvement d'inquiétude. Lorsqu'on dit qu'un homme a *peur* de la mort, ce n'est pas de l'acte dont on parle, c'est de ce squelette

> Au nez camard, à la tranchante faux.

On a *peur* des esprits: c'est de ces esprits que l'imagination peint, aux yeux du peuple crédule, des enfants et des femmes, armés de tous les moyens de nuire.

La *peur* est tellement l'erreur des sens, qu'on a de l'*appréhension* et des *craintes* fondées, sans avoir *peur*. On *craint* Dieu, et il ne fait pas *peur*; les formes et les attributs qu'on lui prête excitent plutôt notre admiration. (R.)

225. Créance, Croyance.

L'Académie, dans ses Observations sur Vaugelas, détermine ainsi la valeur de ces termes : « *Croyance* signifie se qu'on croit, opinion, sentiment, la *confiance* que l'on a en quelqu'un. J'ai cette *croyance;* ce n'est pas là ma *croyance;* la *croyance* des chrétiens; les peuples avaient *croyance* en lui. *Créance* est ce que l'on confie à quelqu'un pour être dit secrètement à un autre. Il lui envoya sa *créance;* et la lettre de *créance* est la lettre par laquelle on fait connaître qu'on peut ajouter *créance* à celui qui est chargé de la rendre. »

Cependant la *créance* se prend aussi, comme *croyance,* pour l'assentiment ou l'adhésion de l'esprit à une opinion. On dit, dans ce sens, la *créance* des juifs, des chrétiens, des bramines.

La *croyance* est une opinion pure et simple : la *créance* est une *croyance* ferme, constante, entière. Les vocabulistes conviennent que la *créance*, est une *croyance* qu'on a pour des raisons solides ou apparentes. Vous donnez *croyance* à un fait qu'on vous rapporte sans autorité : vous n'accordez votre *créance*, une pleine *croyance*, qu'à des faits appuyés par des autorités puissantes. L'Évangile a votre *créance;* vous n'avez qu'une simple *croyance* à l'égard de plusieurs points de l'histoire. Dans la plupart des chrétiens, dit un auteur moderne, l'envie de croire tient lieu de *croyance;* mais la *créance* a toujours ses motifs ou ses raisons.

La *croyance* n'annonce pas ou la conviction ou la persuasion qu'annonce la *créance.* Par la *croyance*, vous croyez peut-être sans savoir pourquoi vous croyez : par la *créance*, vous croyez, parce que vous croyez avoir raison de croire. Le peuple donne sa *croyance* à des choses indignes de *créance.* On a de la *croyance* ou de la *créance* chez le peuple : de la *croyance,* lorsqu'il vous croit; de la *créance* lorsqu'il croit en vous.

La *créance* a trait au *crédit;* la *croyance* en fait abstraction. Sur votre parole, vous trouverez de la *croyance* : avec une lettre de *créance*, vous devez être cru. La *créance* porte donc sur des titres et des motifs dont la *croyance* peut se passer.

La confiance n'est pas la même dans la *croyance* que dans la *créance :* dans la *créance*, c'est une vraie confiance, une confiance raisonnable, entière ou ferme : dans la *croyance*, ce n'est, à bien parler, qu'une simple *fiance,* comme on disait autrefois, et il faut bien employer le langage le plus propre à se faire entendre.

Nous disons plutôt *croyance* dans le cours ordinaire des choses, et *créance* en matière grave, comme la religion, parce que la religion est ce qu'on croit le plus fermement. (R.)

326. Crédit, Faveur.

« L'un et l'autre de ces mots, dit Duclos, expriment l'usage que l'on fait de la puissance d'autrui, et marquent par conséquent une sorte d'infériorité, du moins relativement à la puissance qu'on emploie.

» Ce qui distingue ce deux termes, c'est la fin qu'on se propose en réclamant la puissance : obtenir un succès pour autrui, c'est *crédit;* l'obtenir pour soi-même, c'est *faveur.* » (*Considérations sur les mœurs*, etc., ch. 7.)

Ne nous y trompons pas; ce n'est là ni le *crédit* ni la *faveur.* Le *crédit* est la facilité de déterminer la volonté de quelqu'un suivant vos désirs, en vertu de l'ascendant que vous avez sur son *esprit*, ou de la confiance qu'il a prise en vous. La *faveur* est la facilité que nous trouvons dans une personne disposée à faire tout ce qui nous est agréable, en vertu du faible qu'elle a pour nous, ou d'une bienveillance qu'elle nous prodigue. Le *crédit* est une faculté, une force, une puissance que nous exerçons sur autrui; il est dans nos mains : la faveur est un sentiment, un penchant, une faiblesse de celui qui se livre à vous; elle est dans son cœur. On dit la *faveur du prince*, la *faveur du peuple*, et non le *crédit du prince*, le *crédit du peuple*, parce que la *faveur* est la bienveillance même du prince, du peuple, qui se porte vers vous; et que le *crédit* est l'ascendant que vous avez vous-même, et dont vous usez sur le prince, sur le peuple.

Le *crédit* s'acquiert; la *faveur* se gagne. Le *crédit* se gagne quelquefois; et la *faveur* se donne.

Les lumières, le talent, les services, les vertus, acquièrent le *crédit*, par la bonne opinion, l'estime, la considération, la confiance qu'ils inspirent. Les complaisances, les flatteries, les adulations, le dévouement servile, gagnent la *faveur*, par une sorte de gratitude, par le retour, l'affection, l'attachement, le besoin de nous, et tel autre sentiment qu'il excite.

Un bon ministre acquiert du *crédit* sur un roi sage : un courtisan habile à satisfaire les goûts du prince, gagne sa *faveur.* On gagne la *faveur* du peuple, qui aime sans raison : on acquiert du *crédit* dans une compagnie où la justice est consultée.

Le *crédit* appartient de droit au mérite : la *faveur* n'exclut pas le mérite.

On n'a point de *crédit* sur la Fortune, elle est aveugle et folle; mais on a sa *faveur*, car elle est aveugle et folle.

Le *crédit* ne donne pas la *faveur*; mais la *faveur* donne toujours du crédit.

Richelieu avec tout *crédit*, ou plutôt toute puissance sur l'esprit de son maître, était bien éloigné de la *faveur.* Luynes, Cinq-Mars et autres favoris avaient, par la *faveur*, beaucoup de *crédit.*

Il est vrai que quelquefois le *crédit* l'emporte sur la *faveur*.

Le *crédit* de Sully triompha souvent de la *faveur* des maîtresses; mais son maître était Henri IV.

Le *crédit* est une épreuve pour la vertu ; il enfle et ébranle. La *faveur* est la plus fatale des épreuves ; elle enivre et corrompt. (R.)

327. Creuser, Approfondir.

L'un et l'autre, dans le sens propre, marquent l'opération par laquelle on parvient à l'intérieur des corps, en écartant les parties extérieures qui y font obstacle ; mais *approfondir*, c'est *creuser* plus avant, parce que c'est *creuser* encore, pour parvenir à donner plus de profondeur à l'excavation.

Dans le sens figuré, il y a entre ces mots la même analogie et la même différence ; ils marquent tous deux l'opération par laquelle on parvient à découvrir ce qu'il y a dans une matière de plus abstrait, de plus compliqué, de plus caché : mais *creuser* a plus de rapport au travail et à la progression lente des découvertes ; *approfondir* tient plus du succès, et désigne mieux le terme du travail.

On doit d'autant moins *creuser* les mystères de la religion, qu'il est impossible de les *approfondir*, parce qu'il est à craindre que, piquée de l'inutilité de son examen, la raison, par orgueil, n'aime mieux les juger faux que de les croire incompréhensibles.

J'ai *creusé* autant que j'ai pu les principes généraux du langage : je ne croirai pas ma peine perdue, quand elle ne servirait qu'à prouver que l'on doit et que l'on peut les *approfondir*. (B.)

328. Cri, Clameur.

Le *cri* est une voix haute et poussée avec effort par une personne.

Le *clameur* est un grand *cri*, souvent tumultueux. *Clameur* ajoute à *cri* une idée de ridicule par son objet ou par son excès. Le plus grand usage de ce mot est au pluriel. La *clameur* publique est un soulèvement du peuple contre quelque scélérat. Le sage respecte le *cri* public et méprise les *clameurs* des sots. (Gat. *Encyclopédie*, IV, 464.)

329. Critique, Censure.

Critique s'applique aux ouvrages littéraires, *censure* aux ouvrages théologiques, ou aux propositions de doctrine, ou aux mœurs. (*Encyclop.*, IV, 490.)

Il me semble qu'une *critique* est l'examen raisonné d'un ouvrage, de quelque nature qu'il puisse être ; et qu'une *censure* est la réprehension précise et modifiée de ce qui blesse la vérité ou la loi. Ainsi la *critique* peut s'étendre jusqu'aux ouvrages théologiques, et la *censure* peut tomber sur des ouvrages purement littéraires.

Dire d'un système qu'il est mal lié ou démenti par l'expérience ;

d'un principe de grammaire, de poétique ou de rhétorique, qu'il est faux, ou moins général qu'on ne prétend, c'est *censure :* prouver que la chose est ainsi, c'est *critique.* Il faut *critiquer* avec goût, et *censurer* avec modération. (B.)

330. Faire croire, Faire accroire.

Au jugement de Vaugelas, *accroire* est un excellent mot; et *faire accroire* est, selon l'Académie, une fort bonne manière de parler. « Il y a, dit l'auteur des Remarques, cette différence entre *faire croire* et *faire accroire,* que *faire croire* se dit toujours pour des choses vraies, et *faire accroire,* pour des choses fausses. Par exemple si je dis, *il m'a fait accroire qu'il ne jouait point,* je fais entendre qu'il ne m'a pas dit la vérité; mais si je dis, *il m'a fait croire une telle chose,* je donne à entendre qu'il m'a *fait croire* une chose véritable. »

Il est certain que *faire accroire* ne se dit que des choses fausses : il est faux que *faire croire* ne se dise que des choses vraies. *Croire* signifie ajouter foi, donner croyance, prendre pour véritable, tenir pour vrai. Or, vous pouvez ajouter foi à une chose fausse; on peut vous la *faire croire* ou vous la persuader. Vous direz fort bien : *il m'avait fait croire qu'il parlerait pour moi, et il n'en a rien fait.*

Vaugelas continue ainsi sa remarque : « D'autres disent que la différence qu'il y a entre *faire croire* et *faire accroire* n'est pas tant que l'un soit pour le vrai et l'autre pour le faux, qu'en ce que *faire accroire* emporte toujours que celui de qui on le dit a eu dessein en cela de tromper. » C'est le sentiment de l'Académie.

Cette distinction paraît plus vraisemblable, mais je ne la crois pas plus juste, et je m'en rapporte à l'exemple cité par l'Académie. « C'est dans ce sens, ajoute-t-elle, qu'on dit qu'un *homme s'en fait accroire,* pour faire entendre qu'il prend de lui des sentiments trop avantageux, qu'il s'attribue un mérite qu'il n'a pas. » Cet homme-là croit, à la vérité, une chose qui n'est pas; il se trompe, ou plutôt il s'abuse : mais certes, il n'a pas le dessein, il n'a pas formé le projet de se persuader une chose qu'il croit fausse, de se tromper, de s'abuser; car alors il ne s'abuserait pas, il ne s'en *ferait* pas *accroire;* il saurait bien qu'il se ment à lui-même.

Il me semble que la signification du mot *accroire* n'a point été développée dans toute son étendue. *Accroire* signifie *croire à, croire à quelqu'un, à sa parole, à son témoignage, à son rapport; croire* aux songes, aux sorts, aux sorciers, aux fables, aux influences morales des astres; c'est-à-dire, *croire* sans motif, sans raison, *croire* sur parole, légèrement, *croire* par crédulité. *Faire accroire,* c'est faire *croire* à quelqu'un tout ce qu'on lui conte, lui persuader, par sa propre autorité, ce qu'on veut; lui faire ajouter foi à des choses qu'il ne doit pas naturellement *croire,* soit à cause du caractère de la personne qui

les dit, soit à raison des choses même qu'il dit. L'Académie observe fort bien, dans son Dictionnaire, qu'*en donner bien à garder*, c'est en *faire accroire*. Or, *on en donne à garder* quand on débite des contes, des balivernes, des fariboles, des choses ridicules, puériles, extravagantes, imaginaires. On en *conte* de même à quelqu'un, quand on veut lui en *faire accroire*, ou lui *faire croire* des choses indignes de foi. On *fait accroire que des vessies sont des lanternes*. On s'en *fait accroire*, lorsqu'on s'abuse sottement ou follement sur son propre mérite. Ainsi *faire croire* signifie simplement persuader une chose, obtenir la croyance de quelqu'un, lui inspirer de la confiance en vos discours. *Faire accroire* veut dire persuader des choses non croyables, ou bien abuser du crédit que l'on a sur l'esprit d'une personne, de sa crédulité, de sa simplicité, de sa confiance, de sa bonne foi, etc.

M. Beauzée a très-bien remarqué, dans la nouvelle Encyclopédie, que ces deux expressions signifient *déterminer la croyance ;* mais que *faire accroire*, c'est la déterminer sans fondement, pour une chose qui n'est pas vraie ; et *faire croire*, c'est simplement déterminer la croyance, avec abstraction de toute idée de fondement et de vérité. Ainsi on ne peut *faire accroire* que le faux, ou ce qu'on croit faux ; on peut *faire croire* également le faux et le vrai.

Le même auteur fait encore l'observation suivante : « *Faire accroire* ne peut s'attribuer qu'aux personnes, parce qu'il n'y a que les personnes qui puissent agir de propos délibéré et avec intention : *faire croire* peut s'attribuer aux personnes et aux choses, parce que les personnes et les choses peuvent également déterminer la *croyance*, et que cette phrase fait abstraction de toute intention. Les personnes *font accroire* le faux ; les choses *font croire* faussement. » Il est certain que la première de ces expressions ne s'emploie qu'à l'égard des personnes, et qu'elle indique du moins l'art ou le talent de persuader. (R.)

331. Croître, Augmenter.

« Les choses *croissent*, dit M. l'abbé Girard, par la nourriture qu'elles prennent : elles *augmentent* par l'addition qui s'y fait des choses de la même espèce. Les blés *croissent*, la récolte *augmente*.

» Mieux on cultive un terrain, plus les arbres y *croissent*, et plus les revenus *augmentent*.

» Le mot de *croître* ne signifie précisément que l'agrandissement de la chose, indépendamment de ce qui le produit. Le mot d'*augmenter* fait sentir que cet agrandissement est causé par une nouvelle quantité qui y survient. Ainsi, dire que la rivière *croît*, c'est dire uniquement qu'elle devient plus haute, sans exprimer qu'elle le devient par l'arrivée d'une nouvelle quantité d'eau : mais dire que la rivière *augmente*,

c'est dire qu'il y arrive une nouvelle quantité d'eau qui la fait hausser. Cette différence est extrêmement délicate ; c'est pourquoi l'on se sert indifféremment de *croître* ou d'*augmenter* en beaucoup d'occasions où cette délicatesse de choix n'est de nulle importance, comme dans l'exemple que je viens de citer ; car on dit également bien que la rivière *croît* et que la rivière *augmente*, quoique chacun de ces mots ait même là son idée particulière. Mais il y a d'autres occasions où il est à propos, et quelquefois même nécessaire d'avoir égard à l'idée particulière et de faire un choix entre ces deux termes, selon la force du sens qu'on veut donner à son discours. Par exemple, lorsqu'on veut faire entendre, en parlant des passions, qu'elles sont dans notre nature ; que ce qui nous sert d'aliment leur sert aussi de nourriture et leur donne des forces, on se sert également du mot *croître* : ailleurs, on emploie celui d'*augmenter*, soit pour les passions, soit pour les talents de l'esprit.

» Toutes les passions naissent et *croissent* avec l'homme ; mais il y en a quelques-unes qui n'ont qu'un temps, et qui, après avoir *augmenté* jusqu'à un certain âge, diminuent ensuite, et disparaissent avec les forces de la nature ; il y en a d'autres qui durent toute la vie, et qui *augmentant* toujours, sont encore plus fortes dans la vieillesse que dans la jeunesse.

» L'amour qui se forme dans l'enfance *croît* avec l'âge. Le vrai courage n'est jamais fanfaron ; il *augmente* à la vue du péril. L'ambition *croît* à mesure que les biens *augmentent*.

» Il est aisé de voir, par tous ces exemples, que l'un de ces mots a des places qui ne conviennent point à l'autre : car quelle est la personne assez peu délicate en fait d'expressions, pour ne pas sentir, par goût naturel du moins, si ce n'est par réflexion, qu'il est mieux de dire, l'ambition *croît* à mesure que les biens *augmentent*, que de dire, l'ambition *augmente* à mesure que les biens *croissent* ? S'il n'est pas difficile de sentir cette délicatesse, il l'est d'en expliquer la raison : il faut pour cela un peu de métaphysique, et avoir recours à l'idée propre que je viens d'exposer du mieux qu'il m'a été possible. Car enfin les biens consistant dans plusieurs différentes choses qui se réunissent dans la possession d'une seule personne, le mot d'*augmenter*, qui, comme on l'a dit, marque l'addition d'une nouvelle quantité, leur convient mieux que celui de *croître*, qui ne marque précisément que l'agrandissement d'une chose unique, fait par la nourriture. Cette même force de signification est la raison pourquoi le mot *croître* figure parfaitement bien en cet endroit avec l'ambition, puisqu'elle est une seule passion à qui les biens de la fortune semblent servir d'aliments pour la soutenir et la faire agir avec plus de force et plus d'ardeur.

» Les choses matérielles *croissent* par une addition intérieure et mé-

canique, qui fait l'essence de la nourriture propre et réelle ; elles *augmentent* par la simple addition extérieure d'une nouvelle quantité de même matière. Les choses spirituelles *croissent* par une espèce de nourriture prise dans un sens figuré ; elles *augmentent* par l'addition des degrès jusqu'où elles sont portées.

» L'œuf ne commence à *croître* dans l'ovaire que lorsque la fécondité l'a rendu propre à prendre de la nourriture, et il n'en sort que lorsque son volume est assez *augmenté* pour causer de l'altération dans la membrane qui l'y renferme.

» Notre orgueil *croît* à mesure que nous nous élevons ; et il *augmente* quelquefois jusqu'à nous rendre haïssables à tout le monde. » (G.)

M. l'abbé Girard craint de paraître trop subtil dans cet article, et M. Beauzée n'en est pas entièrement satisfait. Tâchons donc d'éclaircir, de développer et de confirmer ou de rectifier ses idées.

Croître vient du mot primitif *crah*, *creh*, qui désigne tout ce qui est haut, élevé, gros, et qui hausse, s'élève, grossit. Cette racine subsiste encore dans les dialectes celtiques : en breton, *crach* signifie éminence, montée ; *crech*, haut, le haut, colline : nous avons *crête*, hauteur, sommet, etc. Le mot *croître*, commun à une multitude de langues, signifie partout grandir, s'élever, s'allonger, se fortifier : l'élévation est son idée propre.

Augmenter vient de la racine *aug* ou *auc*, qu'on retrouve aussi dans plusieurs langues ; lat. *augere*, etc., d'où peut-être la mot *avec*, jadis *adveck*, *auek*, qui marque, comme *augmenter*, la conjonction, l'addition, la confusion ; et aussi *avantage*, *davantage*, mots qui présentent l'idée propre d'*augmenter*. Quoi qu'il en soit, ce verbe, dans toutes les langues où il se trouve, ainsi que tous les mots qui viennent de la même source, marque l'addition ou plutôt le *plus* dans quelque sens que ce soit, en hauteur, en largeur, en volume, en profondeur, en nombre, en quantité, etc. ; tandis que *croître* n'énonce que certaines dimensions déterminées.

Ainsi *croître*, c'est proprement grandir ou s'élever, pousser ou acquérir plus de hauteur ou de longueur, avec la consistance proportionnée, par la nourriture ou la conversion de substance, ou la génération, la production d'une nouvelle substance dans la chose même : *augmenter*, c'est s'agrandir dans quelque sens que ce soit, devenir plus considérable, gagner ou acquérir en quantité quelconque, par l'addition, le mélange, l'incorporation d'une matière ou quantité nouvelle dans la première.

1° *Croître* a par lui-même un sens déterminé et complet, sans avoir besoin d'aucune addition quelconque pour être parfaitement entendu. *Augmenter* n'a qu'un sens incomplet et indéterminé, qu'il faut fixer par une addition expresse ou indiquée par le contexte, il faut expliquer

« Ces deux expressions, selon l'exactitude de notre langue, dit ce grammairien, sont très différentes, quoique le peuple ait coutume de les confondre.

» Quand je dis, *croyez-vous qu'il le fera?* je témoigne par-là que je suis persuadé qu'il ne le fera pas ; c'est comme si je disais : Est-il possible que vous soyez assez bon pour croire *qu'il le fera?* Êtes-vous assez simple pour vous persuader *qu'il le fera?*

» Quand je dis, au contraire, *Croyez-vous qu'il le fasse?* je marque par-là que je doute véritablement *s'il le fera ;* et c'est comme si je disais, je ne sais *s'il le fera*, qu'en pensez-vous? dites-moi là-dessus ce que vous en croyez?

» Voilà en quoi consiste la différence de ces deux expressions. Il est inutile d'avertir que ce que j'ai dit du verbe *faire* se doit faire entendre de tous les autres. »

M. Andri a grand tort de reprocher au peuple de confondre ces deux phrases, et l'on serait peut-être bien trompé si on l'en croyait. En premier lieu, le sens de ces propositions dépend de la manière dont elles sont prononcées.

En second lieu, il existe entre elles une différence grammaticale. *Croyez-vous qu'il le fera?* marque déterminément et exclusivement une chose future, ou d'un futur contingent. *Croyez-vous qu'il le fasse?* peut annoncer ou une chose future ou une chose présente ; car le subjonctif *qu'il fasse* répond également au futur et au présent de l'indicatif d'où il se forme.

En troisième lieu, ces deux phrases diffèrent par les sentiments particuliers qu'elles indiquent dans celui qui questionne. Dans l'une et dans l'autre, il y a doute supposé ; mais ce doute n'est pas le même dans les deux cas. Quand vous me demandez si je crois *qu'il le fera*, vous doutez *s'il le fera*, c'est-à-dire, que vous n'osez croire *qu'il le fera*, que vous craignez qu'il ne *le fasse pas.* Quand vous me demandez si je crois qu'*il le fasse*, vous doutez qu'*il le fasse*, c'est-à-dire que vous ne croyez pas ou ne pouvez pas croire qu'*il le fasse.*

Dans le premier cas, vous me demandez *si je crois qu'il le fera*, pour vous former une opinion sur la mienne ; dans le second, vous me demandez si je crois qu'*il le fasse*, pour comparer mon opinion avec la vôtre. Cette différence me paraît très sensible et très bien fondée. (R.)

235. Cure, Guérison.

On fait une *cure*, on procure une *guérison.* La première a plus de rapport au mal et à l'action de celui qui traite le malade. La seconde a plus de rapport à la santé et à l'état du malade qu'on traite. On dit de l'une qu'elle est belle ; alors le succès fait honneur à celui qui l'a entreprise : on dit de l'autre qu'elle est prompte et parfaite ; c'est tout ce

qu'on doit désirer dans la maladie. On dit de toutes les deux qu'elles sont faciles ou difficiles.

Il semble que la *cure* n'ait pour objet que les maux opiniâtres et d'habitude ; au lieu que la *guérison* regarde aussi les maladies légères et de peu de durée.

Plus le mal est invétéré, plus la *cure* en est difficile. C'est souvent plus à la force du tempérament qu'à l'effet des remèdes qu'on doit sa *guérison*.

Les maux incurables ne sont pas seulement ceux dont la *cure* est absolument impossible, mais encore ceux dont on ignore la manière d'en procurer la *guérison*. (G.)

D

336. Dam, Dommage, Perte.

Le premier de ces deux mots n'est plus guère en usage que parmi les théologiens, pour signifier les peines que les damnés souffriront par la privation de la vue de Dieu, ce qu'on appelle la peine du *dam ;* ou dans cette phrase familière : *c'est votre dam. Dommage* diffère de perte, en ce qu'il désigne une privation qui n'est pas totale. Ainsi on dit : la *perte* de la moitié de mon revenu me causerait un *dommage* considérable.

Une *perte* se remplace, un *dommage* peut se réparer. (d'Al.)

337. Danger, Péril, Risque.

Danger, dit l'abbé Girard, regarde le mal qui peut arriver. *Péril* et *risque* regardent le bien qu'on peut perdre ; avec cette différence que *péril* dit quelque chose de plus prochain, et que *risque* indique, d'une façon plus éloignée, la possibilité de l'événement. De là ces expressions : en *danger* de mort, au *péril* de la vie, sauf à en courir les *risques*. Le soldat qui a l'honneur en recommandation, ne craint point le *danger,* s'expose au *péril,* et court tranquillement tous les *risques* du métier.

« Ces trois mots, dit M. d'Alembert, désignent la situation de quelqu'un qui est menacé de quelque malheur ; avec cette différence que *péril* s'applique principalement au cas où la vie est intéressée, et *risque* aux cas où l'on a lieu de craindre un mal comme d'espérer un bien. Un général court le *risque* d'une bataille pour se tirer d'un mauvais pas ; et il est en *danger* de la perdre si les soldats l'abandonnent dans le *péril.* »

Danger vient de *dam* (dommage), dont les Latins et les Français ont fait *damn*, *dammum*, *damner* (prononcez *dâner*). Or, le *dam*

ou dommage exprime plutôt la perte, l'altération d'un bien, que l'épreuve, le ressentiment du mal : il est donc faux que *danger* se distingue par cette première idée. Les théologiens entendent, par la peine du *dam*, la privation de la vision béatifique. *Danger* a été originairement employé pour désigner une terre sujette à confiscation, des droits imposés sur une chose, des amendes, un homme qui n'est pas libre, etc. Or, toutes ces applications roulent sur la perte de quelque bien. Quand on tirerait ce mot d'*ang*, *anger*, il signifierait détresse; et c'est aussi ce que produit la perte d'un bien. Si l'on dit en *danger de mort*, on dit aussi que la vie d'un homme est en *danger*, ou qu'il est en *danger* de perdre la vie. Ainsi l'on dit *sous peine de mort* ou *de la vie*. Enfin, l'Académie a défini le *danger* ce qui expose à un malheur, à une perte, à un dommage.

Péril vient de *per-eo*, passer à travers, périr, s'évanouir, éprouver une grande peine. Le *péril*, latin *periculum*, est, à la lettre, ce à travers quoi il faut passer : ce qui désigne une situation pressante, une rude épreuve que l'on fait; car *periculum* signifie également épreuve, expérience; et cette expérience est telle que la chose peut périr, se perdre, s'évanouir, se dissiper. Le celte *pirill* désigne un très-mauvais état.

Risque vient du celte *ricq*, glisser, bas-breton *ricgla* et *risca*, languedocien *resquia*, dans le même sens, il désigne donc une situation *glissante* dans laquelle on peut tomber. Le *risque* est un hasard : le hasard a deux chances, une favorable, l'autre contraire; aussi l'on dit qu'un jeune homme court *risque* d'avoir cent mille livres de rente. M. d'Alembert a justement observé que ce mot se prend aussi en bonne part; et l'abbé Girard, qu'il n'indique que la possibilité de l'événement : j'aurais plutôt dit la *probabilité*. Voyez *hasarder*, *risquer*.

Ainsi donc le *danger* est littéralement une disposition des choses telle, qu'elle nous menace de quelque dommage; le *péril*, une rude *épreuve* par laquelle on passe avec un grand *danger*; le *risque*, une situation glissante dans laquelle on court des hasards.

Le *danger* menace ou de près ou de loin : le *péril* est présent, pressant, imminent et terrible : le *risque* expose plus ou moins. On craint le *danger*, et on le fuit; on redoute le *péril*, et on se sauve; on court le *risque*, et on se promet un bon succès. (R.)

338. Dans l'idée, Dans la tête.

On a *dans l'idée* ce qu'on panse; on le croit. On a *dans la tête* ce qu'on veut; on y travaille.

Nos imaginations sont *dans l'idée*, et nos desseins *dans la tête*.

Les courtisans se mettent aisément *dans l'idée* que le prince doit

faire leur fortune; mais il en est peu qui se mettent *dans la tête* de le mériter par des services marqués au coin de la vertu.

Le philosophe curieux, au défaut du vrai, où il ne peut pénétrer, se forme *dans l'idée* un système, du moins vraisemblable sur la nature, l'économie et la durée de l'univers. Le politique ambitieux, incapable de goûter le repos, ne cesse d'avoir *dans la tête* des projets d'agrandissement et d'élévation. (G.)

339. Débattre, Discuter.

Débattre, suppose plus de chaleur; *discuter*, plus de réflexion. On *débat* un point que chacun veut emporter; on *discute* une question que l'on veut éclaircir.

Débattre s'emploie surtout quand il est question d'intérêts personnels: *discuter*, quand il s'agit de choses générales. Des plaideurs *débattent* leurs propres intérêts; les juges *discutent* les droits des parties.

Lorsqu'en parlant de choses générales on se sert du mot *débattre*, c'est que les contestants ont pris avec assez de chaleur la cause qu'ils défendent, pour se faire de la victoire un intérêt personnel. Lorsqu'on *discute* une affaire d'intérêt, c'est que les deux parties y mettent assez de désintéressement et de bonne foi pour chercher seulement la raison et la justice. (F. G.)

340. De bon gré, De bonne volonté, De bon cœur, De bonne grâce.

On agit *de bon gré*, lorsqu'on n'y est pas forcé; *de bonne volonté*, lorsqu'on n'y a point de répugnance; *de bon cœur*, lorsqu'on y a de l'inclination; et *de bonne grâce*, lorsqu'on témoigne y avoir du plaisir.

Ce qui est fait *de bon gré* est fait sans peine. Ce qui est fait *de bonne volonté* est fait librement. Ce qui est fait *de bon cœur* est fait avec affection. Ce qui est fait *de bonne grâce* est fait avec politesse.

Il faut se soumettre *de bon gré* aux lois; obéir à ses maîtres *de bonne volonté;* servir ses amis *de bon cœur*, et faire plaisir à ses inférieurs *de bonne grâce*. (G.)

341. Débris, Décombres, Ruines.

Ces trois mots signifient en général les restes dispersés d'une chose détruite; avec cette différence que les deux derniers ne s'appliquent qu'aux édifices, et que le troisième suppose même que l'édifice ou les édifices détruits soient considérables. On dit, les *débris* d'un vaisseau, les *décombres* d'un bâtiment, les *ruines* d'un palais ou d'une ville.

Décombres ne se dit jamais qu'au propre : *débris* et *ruines* se disent souvent au figuré ; mais *ruine*, en ce cas, s'emploie plus souvent au singulier qu'au pluriel. Ainsi l'on dit les *débris* d'une fortune brillante; la *ruine* d'un particulier, de l'état, de la religion, du commerce : on dit aussi quelquefois, en parlant de la vieillesse d'une femme qui a été belle, que son visage offre encore de belles *ruines* (*Encycl.*, IV, 658.)

342. Décadence, Ruine.

Ces deux mots diffèrent en ce que le premier prépare le second, qui en est ordinairement l'effet. Exemple : la *décadence* de l'empire romain depuis Théodose, annonçait sa *ruine* totale.

On dit aussi des arts, qu'ils tombent en *décadence;* et d'une maison, qu'elle tombe en *ruine*. (*Encycl.*, IV, 659.)

343. Décadence, Déclin, Décours.

Décadence, du latin *cadere*, celte *catt*, choir, tomber; d'où *déchoir*, commencer à tomber, aller à sa chute. *Déclin*, du celte *clin*, pente; d'où *incliner*, *pencher*, *décliner*, aller en pente, en descendant. *Décours*, du latin *curro*, *cursus* courir; d'où *cours* et *décours*, *cours* ou révolution tirant à sa fin.

La *décadence* est l'état de ce qui va *tombant :* le *déclin*, l'état de ce qui va *baissant :* le *décours*, l'état de ce qui va *décroissant.*

On dit la *décadence* d'un édifice, des fortunes, des lettres, des empires, des choses sujettes à des *vicissitudes*, exposées à leur ruine : ces choses se dégradent et tombent. On dit le *déclin* du jour, de l'âge, de la maladie, des choses qui n'ont qu'une certaine durée, et qui s'affaiblissent vers leur fin : ces choses baissent et passent. On dit le *décours* de la lune, de la maladie, des choses assujetties à des périodes d'*accroissement* et de *décroissement*, et bornées à une révolution : ces choses décroissent et disparaissent.

Par la *décadence*, la chose perd de sa hauteur, de sa grandeur, de sa consistance. Par le *déclin*, la chose perd de sa force, de sa vigueur, de son éclat. Par le *décours*, la chose perd de son apparence, de son influence, de son énergie.

La *décadence* amène la chute et la ruine. Le *déclin* mène à l'expiration et à la fin. Le *décours* achève le cours et la révolution.

La *décadence* est plus ou moins rapide, comme l'élévation; le *déclin*, plus ou moins sensible, comme la pente; le *décours*, plus ou moins avancé, comme le progrès.

Décadence ne se dit guère qu'au figuré; *décours* au propre; *déclin* seul au moral comme au physique. Neuville dit le *déclin* de l'honnêteté, des mœurs, de la décence, etc. (B.

344. Décence, Bienséance, Convenance.

Décence, état ou façon de paraître qui *doit*, décore; *racdek*, montrer, latin *decet*, qui est en état de paraître. *Bienséance*, état, manière qui est *séante*, sied bien, est à sa place. *Convenance*, état qui *convient*, cadre, va bien avec: de *venire* et *cum*, venir, aller avec, s'assembler, s'assortir.

La *décence* est à la lettre, la manière dont on doit se montrer pour être considéré, approuvé, honoré. La *bienséance* est la manière dont on doit être dans la société pour y être bien, à sa place, comme il faut. La *convenance* est la manière dont on doit disposer, arranger, assortir ce qu'on fait, pour s'accorder avec les personnes, les choses, les circonstances.

La *décence* regarde l'honnêteté morale: elle règle l'extérieur selon les bonnes mœurs. La *bienséance* concerne l'honnêteté civile: elle règle nos actions selon les mœurs et les usages de la société. La *convenance* pure s'attache aux choses moralement indifférentes en elles-mêmes: elle règle des arrangements particuliers selon les *bienséances* et les conjonctures.

Une femme est habillée avec *décence*, lorsqu'elle l'est sans immodestie; avec *bienséance*, lorsqu'elle l'est suivant son état; avec *convenance*, lorsqu'elle l'est selon la saison et les circonstances.

La *décence*, est, en général, une et la même pour tous; car il n'y a pas deux sortes de pudeur et de modestie. La *bienséance*, varie selon le sexe, l'âge, la condition, l'état des personnes; car ce qui sied à un homme, à un jeune homme, à un militaire, n'est quelquefois pas *séant* pour une femme, pour un vieillard, pour un magistrat. La *convenance* s'accommode aux conjectures; car ce qui convient dans un temps, dans une occasion, à telles personnes, ne convient pas toujours, et à tous. Il n'y a qu'une *décence*, on ne dit pas les *décences*. Il y a la *bienséance* en général et des *bienséances* différentes; on en distingue de plusieurs sortes. On dira plutôt les *convenances* que la *convenance*; la *convenance* même suppose un concours de choses qui se conviennent les unes aux autres.

La *décence* a ses lois, elle ordonne. La *bienséance* a ses règles, elle dirige. La *convenance* a ses raisons, elle détermine. (R.)

345. Décence, Dignité, Gravité.

Ces trois termes désignent également les égards qui règlent la conduite, et déterminent le maintien.

Ils diffèrent entre eux, en ce que la *décence* renferme les égards que l'on doit au public; la *dignité*, ceux qu'on doit à sa place; et la *gravité*, ceux qu'on se doit à soi-même. (*Encycl.*, XVII, 799.)

346. Décider, Juger.

Ces mots désignent en général l'action de prendre son parti sur une opinion douteuse, ou réputée telle. Voici les nuances qui les distinguent.

On *décide* une contestation et une question ; on *juge* une personne et un ouvrage Les particuliers et les arbitres *décident :* les corps et les magistrats *jugent.* On *décide* quelqu'un à prendre un parti ; on *juge* qu'il en prendra un.

Décider diffère aussi de *juger*, en ce que ce dernier désigne simplement l'action de l'esprit, qui prend son parti sur une chose après l'avoir examinée, et qui prend ce parti pour lui seul, souvent même sans le communiquer aux autres ; au lieu que *décider* suppose un avis prononcé, souvent même sans examen. On peut dire en ce sens, que les journalistes *décident*, et que les connaisseurs *jugent.* (*Encyc.*, IV, 668.)

347. Décime, Décimes, Dîmes.

Ces mots désignent également une contribution payable par les possesseurs des biens, et qui était originairement de la dixième partie des fruits.

Décime, au singulier, c'est la dixième partie des revenus ecclésiastiques, qui était levée extraordinairement pour quelque affaire jugée importante à la Religion ou à l'État.

Décimes, au pluriel, est ce que les bénéficiers payaient annuellement à l'État sur les revenus de leurs bénéfices, sans aucune analogie déterminée entre les revenus et la contribution.

Dîme est la portion des fruits des biens laïcs donnée annuellement à l'Église par les fidèles, ou aux Seigneurs par leurs vasseaux. Quoique le mot semble indiquer la dixième partie, ce n'est pourtant le taux des *dîmes* qu'en un très-petit nombre d'endroits ; il varie d'un lieu à un autre, et il n'y a d'uniformité que dans la quotité annuelle de chaque paroisse. (B.)

348. Décision, Résolution.

La *décision* est un acte de l'esprit, et suppose l'examen. La *résolution* est un acte de la volonté et suppose la délibération. La première attaque le doute, et fait qu'on se déclare. La seconde attaque l'incertitude, et fait qu'on se détermine.

Nos *décisions* doivent être justes pour éviter le repentir. Nos *résolutions* doivent être fermes, pour éviter les variations.

Rien de plus désagréable pour soi-même et pour les autres, que d'être toujours *indécis* dans les affaires et *irrésolu* dans les démarches.

On a souvent plus d'embarras et plus de peines à *décider* sur le rang et sur la prééminence que sur les intérêts solides et réels. Il n'est point de *résolutions* plus faibles que celles que prennent au confessionnal et au lit le pécheur et le malade ; l'occasion et la santé rétablissent bientôt la première manière de vivre.

Il semble que la *résolution* emporte la *décision ;* et que celle-ci puisse être abandonnée de l'autre, puisqu'il arrive quelquefois qu'on n'est pas encore *résolu* à entreprendre une chose pour laquelle on a déjà *décidé ;* la crainte, la timidité, ou quelque autre motif, s'opposent à l'exécution de l'arrêt prononcé.

Il est rare que les *décisions* aient chez les femmes d'autre fondement que l'imagination et le cœur. En vain les hommes prennent des *résolutions ;* le goût et l'habitude triomphent toujours de leur raison.

En fait de science, on dit : la *décision* d'une question et la *résolution* d'une difficulté.

C'est ordinairement où l'on *décide* le plus qu'on prouve le moins. Quoiqu'on réponde dans les écoles à toutes les difficultés, on en *résout* très-peu. (G.)

349. Décisions des conciles, Canons, Décrets.

Tous les articles déterminés par les conciles, dans les matières qui sont de leur juridiction, sont des *décisions ;* et c'est un terme général, qui renferme sous soi deux espèces, les *canons* et les *décrets.*

Les *canons* sont les *décisions* qui concernent le dogme et la foi : les *décrets* sont les *décisions* qui règlent la discipline ecclésiastique.

Les *décisions des conciles* ne sont pas toutes également obligatoires. Les *canons* qui déterminent les articles de foi, et qui prononcent sur le dogme, sont obligatoires pour tous les fidèles, sans exception ni distinction de personnes ou de dignités ; et c'est en vertu de l'autorité du Saint-Esprit, dont l'assistance perpétuelle a été promise à l'Église, en même temps qu'elle a reçu de Jésus-Christ la commission expresse et le droit exclusif d'enseigner toutes les nations. Mais les *décrets* des conciles même œcuméniques, qui regardent la discipline, n'acquièrent force de loi dans un État, qu'après avoir été acceptés par le roi ou le gouvernement, et par les prélats nationaux, et publiés par l'autorité publique. En les acceptant, le gouvernement et les prélats peuvent y mettre telle modification qui leur paraissent nécessaires, pour le bien de l'Église et la conservation des droits de l'État.

Le concile de Trente n'a point été reçu en France : cependant il est observé pour les *canons* qui regardent le dogme et la foi ; mais il ne l'est pas pour les *décrets* qui statuent sur la discipline. (*Encycl.*, IV, 716.)

350. Découverte, Invention.

On peut nommer ainsi en général tout ce qui se trouve de nouveau dans les arts et dans les sciences. Cependant on n'applique guère le nom de *découverte*, et on ne doit même l'appliquer qu'à ce qui est non-seulement nouveau, mais en même temps curieux, utile, ou difficile à trouver, et qui par conséquent a un certain degré d'importance. On appelle seulement *invention*, ce que l'on trouve de nouveau, et qui n'a pas l'un de ces trois caractères d'importance. (*Encycl.*, IV, 705.)

Il me semble aussi que l'idée de la *découverte* tient plus de la science, et que celle de l'*invention* tient plus de l'art. Une *découverte* étend la sphère de nos connaissances; une *invention* ajoute aux secours dont nous avons besoin. Comme les principes des sciences portent nécessairement sur des faits qui les établissent, et qui n'en sont que des cas particuliers, une *découverte* peut être due au hasard; mais une *invention* ne peut être que le résultat d'une recherche expresse. (B.)

351. Découvrir, Trouver.

« Ces mots, dit M. d'Alembert, signifient en général acquérir par soi-même la connaissance de ce qui est inconnu aux autres.

» Voici les nuances qui les distinguent. En cherchant à *découvrir*, en matière de science, ce qu'on cherche, on *trouve* souvent ce qu'on ne cherchait pas. Nous *découvrons* ce qui est hors de nous; nous *trouvons* ce qui n'est proprement que dans notre entendement, et qui dépend uniquement de lui : ainsi on *découvre* un phénomène de physique, on trouve la solution d'une difficulté.

» *Trouver* se dit aussi de ce que plusieurs personnes cherchent : et *découvrir*, de celles qui ne sont cherchées que par un seul. C'est pour cela qu'on dit trouver la pierre philosophale, les longitudes, le mouvement perpétuel, et non pas les *découvrir*. On peut dire en ce sens que Newton a *trouvé* le système du monde, et *découvert* la gravitation universelle; parce que le système du monde a été cherché par tous les philosophes, et que la gravitation est le moyen particulier dont Newton s'est servi pour y parvenir.

» *Découvrir* se dit aussi lorsque ce que l'on cherche a beaucoup d'importance; et *trouver*, lorsque l'importance est moindre. Ainsi, en mathématiques et dans les autre sciences, on doit se servir du mot *découvrir*, lorsqu'il est question de propositions et de méthodes générales; et du mot *trouver*, lorsqu'il est question de propositions et de méthodes particulières dont l'usage est moins étendu. On dit aussi, tel navigateur a *découvert* tel pays, et il a *trouvé* des habitants,

Il ne faut pas dire que les choses doivent être inconnues *aux autres*, pour les *découvrir* ou pour les *trouver*. Je *découvre* mon chapeau que mes amis ont *caché;* je le *trouve*, si un domestique l'a ôté de la place où je l'avais mis : or, mes amis ou le domestique savaient où il était, moi seul je l'ignorais. Le mot *découvrir* n'a ce sens que quand il est question de *découvrir* à quelqu'un ; et ce sens est étranger à *trouver*, car on ne *trouve* pas à quelqu'un.

Découvrir signifie, à la lettre, comme on l'a vu dans l'article précédent, ôter de dessus une chose ce qui la couvre; et *trouver*, c'est porter ses regards, mettre la main sur une chose qu'on ne voyait pas. Ce mot vient du celte *trou*, demeure, habitation, et il marque l'action de parvenir au lieu, à la chose. Il revient au latin *invenire*, venir dans, parvenir à; comme *découvrir*, au latin *detegere*, ôter le couvercle, la couverture, le *toit*.

On *découvre* ce qui est caché ou secret, soit au moral, soit au physique : on *trouve* ce qui ne tombe pas de soi-même sous les sens ou dans l'esprit. Ce que vous *découvrez* n'était pas visible ou apparent: ce que vous *trouvez* était visible ou apparent, mais hors de votre portée actuelle ou de vos regards. Une chose simplement égarée, vous la *trouvez*, quand vous arrivez à la place où elle est, mais vous ne la *découvrez* pas, car elle est manifeste et sans enveloppe.

La terre a dans son sein des mines et des sources, on les *découvre :* sur sa surface, des plantes et des animaux, on les *trouve*. On *découvre* un voleur qui se cachait ; on *trouve* un voleur qui fuyait. Colomb et Cook ont *découvert* de nouveaux mondes ensevelis, pour le reste de l'univers, dans un immense Océan : ils ont *trouvé* dans ces contrées un nouveau règne végétal, un nouveau règne animal, mais la même espèce d'hommes.

On *découvre* des conspirations, des conjurations, des trames secrètes, et on ne les *trouve* point, parce qu'elles ne sont pas apparentes.

On *trouve* une personne chez elle, un ami à la promenade, des denrées au marché; et on ne les *découvre* pas, car ils y sont à *découvert*.

Les ruines curieuses d'Herculanum ont été *découvertes* et on y *trouve* des monuments précieux des arts et de l'histoire ancienne de l'Italie. En *découvrant* on *trouve :* on *trouve* sans *découvrir*.

L'usage, fondé sur le sens étymologique de ces mots, observe particulièrement la distinction suivante. *Découvrir* se dit proprement des choses qui existent toutes formées; et *trouver* se dit particulièrement des choses dont il n'existe, à proprement parler, que des éléments ou des matériaux à combiner. Le mérite de *découvrir* est de lever les obstacles qui empêchent de voir ou de connaître la chose telle qu'elle

est dans la nature ou en elle-même. Le mérite de *trouver* est surtout d'employer des moyens particuliers pour former la chose qui n'existait pas, ou qui n'existait, s'il faut ainsi parler, qu'en puissance. Il faut de la subtilité, de la pénétration, de la profondeur pour *découvrir ;* il faut de l'invention, de l'imagination, de l'industrie pour *trouver*. Les exemples rendront cette distinction plus sensible.

Harvey *découvre* la circulation du sang; Torricelli, la pesanteur de l'air ; Huyghens, l'anneau de Saturne ; Newton, la gravitation universelle ; l'allemand Herschell vient de *découvrir* une nouvelle planète ; toutes ces choses existaient, mais cachées, et la *découverte* n'a fait que les mettre au grand jour. Mais la poudre à canon, l'imprimerie, la boussole, le moyen de ressusciter les asphyxiés, le secret de s'emparer de la foudre ou plutôt de la matière fulminante et de la dissiper; l'art de résoudre des vapeurs en pluie, en neige, en grêle, en givre; les arts bienfaisants de suppléer à l'ouïe, à la parole, à la vue; le don de la parole transmis à des automates, toutes ces curieuses créations de l'intelligence humaine ont été *trouvées* et non *découvertes :* elles n'existaient pas dans la nature; il a fallu *trouver* ces choses ou les moyens de les exécuter.

La géométrie a *découvert* les propriétés des différentes figures; la chimie *découvre* différentes propriétés des corps ; ces propriétés sont dans les objets mêmes. Mais le géomètre *trouve,* par le raisonnement, la solution d'un problème : le chimiste *trouve*, par des combinaisons nouvelles, de nouveaux remèdes : la démonstration et le remède sont le fruit de leur travail.

Nous *trouvons* les raisons d'un fait, et nous *découvrons* les causes d'un effet ; ces causes sont réelles, ces raisons sont idéales. En deux mots, pour *découvrir,* il faut que la chose soit ; elle est, puisqu'elle est cachée ; mais il peut y avoir de l'invention à *trouver*.

Enfin, il paraît très-indifférent, soit pour *trouver*, soit pour *découvrir*, qu'une chose soit cherchée par une personne ou par plusieurs. Le navigateur qui ouvrira le passage de la mer du Nord, le *découvrira*, tout comme Magellan a *découvert* le passage du Sud, quoiqu'on cherche le premier depuis plus de deux siècles ; et l'on dit très-bien que Newton a *découvert* le système du monde, après que tant de philosophes l'ont eu vainement cherché. Un artiste qui parviendrait à rendre le verre malléable, *trouverait* certainement un beau secret, que d'autres le cherchent ou non; et l'on dit fort bien que Leibnitz et Newton ont *trouvé* de belles méthodes de calcul, sans égard à aucune sorte de concours. Je ne sais sur quoi cette distinction peut être fondée. (R.)

352. Déclarer, Découvrir, Manifester, Révéler, Déceler.

Faire connaître ce qui était ignoré est la signification commune de ces mots. Mais *déclarer*, c'est dire les choses exprès et de dessein, pour en instruire ceux à qui ont ne veut pas qu'elles demeurent inconnues. *Découvrir*, c'est montrer, soit de dessein, soit par inadvertance, ce qui avait été caché jusqu'alors. *Manifester*, c'est produire au dehors les sentiments intérieurs. *Révéler*, c'est rendre public ce qui a été confié sous le secret. *Déceler*, c'est nommer celui qui a fait la chose, mais qui ne veut pas en être cru l'auteur.

Les criminels *déclarent* presque toujours leurs complices. Les confidentes *découvrent* ordinairement les intrigues. Les courtisans ne se *manifestent* pas aisément. Les confesseurs *révèlent* quelquefois, par leur imprudence, la confession des pénitents. Quand on ne veut pas être *décelé*, il ne faut avoir aucun témoin de son action. (G.)

353. Découvrir, Déceler, Dévoiler, Révéler, Déclarer, Manifester, Divulguer, Publier.

Apprendre à autrui, de différentes manières, différentes choses qui ne sont pas connues.

A la lettre, *découvrir* signifie ôter ce qui couvre ; *déceler*, indiquer ce qu'on *célait ; dévoiler*, enlever le voile ; *révéler*, retirer de dessous le voile ; *déclarer*, mettre au *clair*, au jour ; *manifester*, mettre sous la *main*, en évidence ; *divulguer*, rendre *vulgaire*, commun ; *publier*, rendre *public*, faire connaître à tout le monde.

Ce qui était caché aux autres, on le *découvre*, on le leur communique. Ce qui était dissimulé, on le *décèle* en le rapportant ou en le faisant remarquer. Ce qui n'était pas apparent et nu, on le *dévoile* en levant ou écartant les obstacles. Ce qui était secret, on le révèle en le dénonçant ou l'annonçant. Ce qui était inconnu ou incertain, on le *déclare* en l'exposant et en l'appuyant d'une manière positive. Ce qui était ignoré ou obscur, on le *manifeste* en le développant ouvertement ou l'étalant au grand jour. Ce qui n'était pas su, du moins de la multitude, on le *divulgue* en le répandant de côté et d'autre. Ce qui n'était pas public ou notoire, on le *publie*, en lui donnant l'éclat ou l'authenticité qui parvient à la connaissance de tout le monde.

On *découvre* des choses nouvelles, et l'envie d'en instruire quelqu'un, fait qu'on les lui *découvre*. On aperçoit un homme qui se *cèle*, et l'envie de le desservir fait qu'on le *décèle*. On *découvre* un mystère, et l'envie de paraître ou de bien mériter, fait qu'on le *dévoile*. On sait un secret, et l'envie d'en faire usage fait qu'on le *révèle*. On a une connaissance particulière, et l'envie de la faire valoir fait qu'on la *dé-*

clare. On connaît le fond des choses, et l'envie de les faire pleinement et parfaitement connaître, fait qu'on les *manifeste.* On a reçu quelque confidence, et l'envie de parler ou de nuire, fait qu'on la *divulgue.* On a la possession ou la connaissance privée d'une chose, et l'envie que personne n'en ignore, fait qu'on la *publie.* En morale, il y a du dessein ou de l'imprudence à *découvrir;* de la malveillance, une sorte de trahison, soit volontaire, soit involontaire à *déceler;* des motifs, de la prétention ou de la facilité à *dévoiler;* des vues, un intérêt ou une infidélité à *révéler;* un desein formel, une volonté expresse à *déclarer;* une pleine franchise, une grande confiance, de l'appareil à *manifester;* de la malice, de l'infidélité ou de l'indiscretion à *divulguer;* de l'affiche, de l'ostentation, quelque grand dessein à *publier.*

Déclarer, dit l'abbé Girard, c'est dire les choses exprès et à dessein; l'idée est vraie, mais secondaire et insuffisante : la déclaration annonce une démonstration claire, une action importante, une volonté décidée. *Découvrir,* continue l'auteur, c'est montrer, soit de dessein, soit par inadvertance, cela est encore vrai; mais l'idée propre de *découvrir* n'est pas celle de *montrer;* car quand on *montre* à quelqu'un ce qu'il ne voyait pas, ce qu'il ne savait pas, quoique la chose ne fût pas cachée, ce n'est pas la *découvrir.* On ajoute que *manifester,* c'est produire au dehors ses sentiments intérieurs; mais c'est aussi les *découvrir,* les *déclarer,* etc.; si je dissimule une partie de mes sentiments, je ne les *manifeste* pas; et quand Dieu *manifestera* toute sa gloire, ou se *manifestera* dans toute sa gloire, il ne s'agira pas de *sentiments intérieurs. Révéler,* c'est, selon le même écrivain, rendre public ce qui a été confié sous le secret; mais celui qui va *révéler* au prince une conspiration, ne la rend pas *publique* : celui qui *révèle* de grandes vérités qu'il a découvertes, ne *révèle* pas le secret d'autrui. Enfin l'abbé Girard dit que *déceler,* c'est nommer celui qui ne veut pas être cru l'auteur d'une chose : cela n'est pas exact; le bout d'oreille qui *décèle* l'âne ne le *nomme pas,* encore moins le nomme-t-il comme auteur de quelque action : un geste, un regard qui *décèle* vos sentiments présents, ne homme pas, et n'indique que des sentiments. Un homme qui se *cèle,* ne cache pas pour cela son nom; il ne s'agit pas de nommer l'auteur d'une chose, lorsque Boileau veut reprocher à son esprit des défauts qu'il ne peut *celer.*

Peut-être m'objectera-t-on que quelques-uns de ces mots, tels que *découvrir* et *publier,* ne sont pas synonymes. Je réponds, 1° qu'ils tiennent tous à une idée principale qui leur est commune; 2° que si le titre les rapproche, l'explication ne permet pas de les confondre; 3° que tous ces mots entrent l'un dans l'autre, de manière à former une chaîne que je n'ai pas voulu rompre pour multiplier inutilement les articles. Si ce n'est pas là une raison, c'est du moins une excuse. (R.)

354. Décret, Loi.

Décret, du latin *decretum* ou *discretum*, de *decernere* ou *discernere*, exprime proprement l'action de discerner, de discuter et de juger, c'est un résultat d'opinions.

Ce mot nous a été transmis par les Latins avec toute sa force et ses diverses acceptions ; c'est-à-dire, tantôt signifiant projet de *loi*, tantôt *décision* particulière. C'est dans ce sens que nous regardions les *décrets* des conciles, qui n'avaient force de *loi* qu'après avoir été vérifiés. C'est dans ce sens que nous regardions les arrêts des cours souveraines.

La *loi* est l'expression de la volonté souveraine. C'est sur ses bases que repose le bonheur public. Le *décret* n'est qu'un acte particulier, qui peut en certain cas déroger à la *loi* générale.

La *loi* n'acquiert son caractère que par le consentement exprimé du souverain. L'assemblée nationale rendait des *décrets*, c'est par l'acceptation qu'ils acquéraient force de *loi*. Les autres législateurs ont fait des *lois*, il n'y avait plus de sanction, d'acceptation. Le conseil des cinq-cents ne rendait que des *décrets*. C'était le conseil des anciens qui leur donnait le caractère de *loi*.

Le *décret* en matière de justice distributive, diffère de la *loi*, comme l'effet diffère de la cause, il n'est que l'application d'un principe manifesté par la *loi*.

Décret se prend toujours au propre, parce qu'il a une acception déterminée qui le met au rang des puissances secondaires. Le mot *loi*, au contraire, est pris au propre et au figuré. (Anon.)

355. Décrier, Décréditer.

Tous deux blessent la considération dont jouissait l'objet sur qui tombe cette attaque. (B.)

Le premier va directement à l'honneur ; le second au crédit.

On *décrie* une femme, en disant d'elle des choses qui la font passer pour une personne peu régulière. On *décrédite* un homme d'affaires en publiant qu'il est ruiné.

On *décrédite* un ambassadeur, en disant qu'il n'a pas des pouvoirs absolus ; on le *décrie*, en disant que c'est un homme sans foi et sans parole.

Le commun du monde se donne la liberté de *décrier* la conduite de ceux qui gouvernent. Si ce qu'on dit de nous est faux, aussitôt que nous nous en piquerons, nous le ferons croire véritable : le mépris de tels discours les *décrédite*. (Bonhours, *Rem. nouv.*, tome II.)

La jalousie et l'esprit de parti ont souvent *décrié* les personnes pour venir plus aisément à bout de *décréditer* leurs opinions. (B.)

356. Se dédire, Se détracter.

Se dédire, revenir sur ce qu'on a dit : *se rétracter*, détruire ce qu'on a avancé. On avait jugé la conduite d'un homme sur un faux exposé, on apprend qu'on s'est trompé, on *se dédit :* on avait avancé contre lui des choses fausses, on *se rétracte.* Dans le premier cas, on revient sur le jugement qu'on avait porté ; dans le second, on détruit l'assertion qu'on avait avancée.

Rétracter les opinions qu'on avait soutenues, c'est les détruire, du moins quant à soi et à l'opinion que l'on conserve. *Se dédire* du parti que l'on avait pris, c'est revenir sur le parti qu'on avait annoncé vouloir suivre.

Quand il s'agit de revenir sur ce qu'on a promis, *se rétracter* semble annoncer un engagement plus complet, et que l'on détruit ; *se dédire*, une parole plus légère, et sur laquelle on revient : on *rétracte* un serment, on *se dédit* de sa promesse. (F. G.)

357. Défaite, Déroute.

Ces mots désignent la perte d'une bataille, faite par une armée ; avec cette différence que *déroute* ajoute à *défaite*, et désigne une armée qui fuit en désordre, et qui est totalement dissipée. (*Encycl.* IV, 731.)

358. Défaveur, Disgrâce.

La *défaveur* est le prélude de la *disgrâce.* On encourt d'abord la *défaveur* du souverain, on tombe bientôt en *disgrâce.*

La *défaveur* peut n'être que momentanée ; elle peut tenir à une maladresse du courtisan, à un moment d'humeur du prince : la *disgrâce* peut avoir d'aussi légers motifs ; mais c'est un état plus durable.

La *disgrâce* a quelque chose de plus éclatant ; elle se manifeste par des moyens publics et violens, tels que l'exil, la confiscation des biens, etc. La *défaveur* a quelque chose de plus particulier ; elle se lit chaque matin sur le visage du maître, dans ses gestes, dans le son de sa voix.

Lorsque le surintendant Fouquet fut dépouillé de sa charge, on ne dit pas qu'il était en *défaveur* mais en *disgrâce.* Fénélon ne fut jamais en *disgrâce* auprès de Louis XIV, mais toujours en *défaveur.*

La *défaveur* n'a rien de légal, elle semble dépendre uniquement de la volonté du maître ; la *disgrâce* peut être causée par les fautes du sujet et prononcée comme une peine légitime.

Être en *défaveur* auprès de quelqu'un, signifie simplement ne pas être en faveur ; être en *disgrâce* signifie avoir perdu les bonnes grâces que l'on possédait.

L'homme prudent et modeste peut être en *défaveur,* mais il sait ne

pas s'exposer à une *disgrâce*. Plus l'homme orgueilleux et entreprenant s'est élevé en faveur auprès du souverain, plus la *disgrâce* sera terrible et éclatante. (F. G.)

359. Défendre, Soutenir, Protéger.

Ces trois mots signifient en général l'action de mettre quelqu'un ou quelque chose à couvert du mal qu'on lui fait, ou qui peut lui arriver.

On *défend* ce qui est attaqué; on *soutient* ce qui peut l'être; on *protége* ce qui a besoin d'être encouragé.

Un roi sage et puissant doit *protéger* le commerce dans ses états, le *soutenir* contre les étrangers, et le *défendre* contre ses ennemis. On dit, *défendre* une cause, *soutenir* une entreprise, *protéger* les sciences et les arts; on est *protégé* par ses supérieurs; on peut être *défendu* et *soutenu* par ses égaux. On est *protégé* par les autres; on peut se *défendre* et se *soutenir* par soi-même.

Protéger suppose de la puissance, et ne demande point d'action : *défendre* et *soutenir* en demandent; mais le premier suppose une action plus marquée.

Un petit état, en temps de guerre, est ou *défendu* ouvertement, ou secrètement *soutenu* par un plus grand, qui se contente de le *protéger* en temps de paix. (*Encycl.* IV, 734.)

360. Défendu, Prohibé.

Ces deux mots désignent en général une chose qu'il n'est pas permis de faire, en conséquence d'un ordre ou d'une loi positive. Ils diffèrent en ce que *prohibé* ne se dit guère que des choses qui sont *défendues* par une loi humaine et de police.

La fornication est *défendue;* et la contrebande, *prohibée.* (*Encycl.* IV, 735.)

361. Défense, Prohibition, Inhibition.

La racine du mot *défendre* est *fend*, rencontre. La *défense* est l'action d'éloigner, de repousser ce qu'on rencontre, ce qui vient nous heurter, ce qui *offense;* aussi défendre signifie-t-il protéger, garantir.

Prohiber et *prohibition, inhiber* et *inhibition*, sont des composés du verbe latin *habere*, avoir, tenir. *Prohiber* signifie tenir en avant, au loin, et opposer une barrière, mettre un empêchement, *défendre*. *Inhiber*, signifie avoir eu, tenir en dedans et retenir, arrêter défendre avec menaces. Valla et plusieurs savants mettent entre les verbes latins *prohibere* et *inhibere*, cette différence, que le premier annonce une *défense* générale de faire, soit de commencer, soit de continuer; et le second, la *défense* particulière de continuer, de récidiver, de persévérer.

La *défense* empêche donc de faire ce qui nuit ou offense ; la *prohibition*, ce qu'on pourrait faire ; l'*inhibition*, ce qui se fait irrégulièrement. La *défense* a donc un motif déterminé par la valeur propre du mot, celui d'empêcher de nuire, d'offenser, de blesser : la *prohibition* n'indique, par la valeur du mot, aucun motif ; elle ne fait qu'éloigner, repousser, rejeter la chose. Quant à l'*inhibition*, elle ne fait que déployer l'autorité pour retenir et pour arrêter le cours d'une chose contraire à un ordre établi.

On *défend* ce qui ne doit pas se faire, ce qui est mauvais. On *prohibe* ce qu'on pourrait laisser faire, ce qui était légitime. On *inhibe* ce qui ne peut pas se faire, ce qui n'est plus libre.

Dans l'usage, *défense* est le terme générique ; il embrasse toute sorte d'objets ; il appartient à tous les genres de style. *Prohibition* est du style réglementaire ; il s'applique aux objets d'administration, de police, de discipline. *Inhibition* est du style de chancellerie ; il s'emploie proprement dans le ressort de la justice ; on le joint à *défense*, et avec raison, puisque la justice n'est censée empêcher que ce qui est mal et déjà *défendu*. (R.)

362. Dégoûtant, Fastidieux.

On qualifie ainsi tout ce qui cause une sorte de répugnance.

Dégoûtant va plus au corps qu'à l'esprit ; *fastidieux* au contraire va plus à l'esprit qu'au corps. Ce qui est *dégoûtant* cause de l'aversion ; ce qui est *fastidieux* cause de l'ennui.

Un homme est *dégoûtant*, s'il est d'une laideur extraordinaire, s'il est crasseux, si son visage ou ses mains sont cicatrisées, infectées de dartres, ou d'une espèce de lèpre ; s'il se gatte indécemment, s'il mange avidemment et malproprement ; si ses habits sont en lambeaux, couverts de taches, ou même d'ordures ; s'il sent mauvais : je veux dire qu'une seule de ces conditions le rend *dégoûtant* ; car, qui les réunit toutes, est horrible.

On appelle *fastidieux* celui qui veut faire le plaisant mal à propos, qui rit le premier, qui parle trop, qui dit des choses frivoles, et qui s'applaudit de ses sottises ; en un mot, un homme ennuyeux, importun, fatigant pas ses discours, par ses manières ou par ses actions.

Le blanc et le rouge dont les femmes croient s'embellir, ne servent à la fin qu'à les rendre *dégoûtantes*, et les minauderies, où elles mettent quelquefois tant d'art, les rendent *fastidieuses*.

Quelquefois on se sert de *dégoûtant* avec relation à ce qui concerne l'esprit : alors il conserve encore quelque chose de sa première destination, en ce qu'il s'applique aux idées, qui sont comme le corps de la pensée ; et *fastidieux* s'applique en ce cas à l'expression.

Les idées des choses qui sont *dégoûtantes* par elles-mêmes, le sont aussi, et rendent *dégoûtants* les ouvrages qui en sont chargés.

L'afféterie, le précieux, quelquefois même le trop d'esprit, ne servent qu'à rendre *fastidieux* des écrits que l'on croyait rendre intéressants. (B.)

363. Degré, Marche.

Degré s'employait dans le dernier siècle pour signifier chaque *marche* d'un escalier; et le mot de *marche* était uniquement consacré pour les autels. Nous aurions peut-être bien fait de conserver ces termes distinctifs, qui contribuent toujours à enrichir une langue. (*Encycl.* V, 929.)

Degré est encore aujourd'hui synonyme de *marche*, selon le Dictionnaire de l'Académie française, 1762. Mais je crois que le premier est plus propre à indiquer la hauteur de ces divisions égales dans l'escalier, et que le second convient mieux pour marquer le giron de chacune de ces divisions.

Ainsi, les *degrés* sont égaux ou inégaux, selon que les hauteurs en sont égales ou inégales; et les *marches* sont égales ou inégales, selon que les girons en sont également ou inégalement étendus.

On monte les *degrés*, et l'on se tient sur les *marches*. De là vient que ce dernier mot a paru consacré pour les autels, parce que les ecclésiastiques qui y servent, se tiennent communément sur les *marches*, et que l'on a peu d'occasions de s'arrêter sur celles de tout autre escalier : mais, on dira aussi très-bien que dans telle église l'autel est élevé de six ou dix *degrés*, parce qu'il ne s'agit là que de l'élévation. (B.)

364. Déguiser, Masquer, Travestir.

L'abbé Girard distingue de la manière suivante les participes *masqué, déguisé, travesti*.

« Il faut, pour être *masqué*, se couvrir d'un faux visage. Il suffit, pour être *déguisé*, de changer ses parures ordinaires. On ne se sert du mot *travesti* qu'en cas d'affaires sérieuses, lorsqu'il s'agit de passer en inconnu; et c'est alors prendre un habit connu et ordinaire dans la société, mais très-éloigné et très-différent de celui de son état.

» On se *masque* pour aller au bal; on se *déguise* pour venir à bout d'une intrigue; on se *travestit* pour n'être pas reconnu de ses ennemis. »

Déguisement et *travestissement* sont ainsi traités dans l'Encyclopédie.

« Tous les deux désignent un habillement extraordinaire, différent de celui qu'on a coutume de porter. Mais il semble que *déguisement*

suppose une difficulté d'être reconnu, et que *travestissement* suppose seulement l'intention de ne l'être pas, ou même seulement l'intention de s'habiller autrement que de coutume.

« On dit d'une personne qui est au bal, qu'elle est *déguisée*, et d'un magistrat habillé en homme d'épée, qu'il est *travesti*.

» D'ailleurs, *déguisement* s'emploie quelquefois au figuré, et jamais *travestissement*. »

M. Beauzée fait la note suivante sur cette dernière assertion.

« Il me semble toutefois que c'est par un tour pareil de langage que l'on dit *déguiser* ses pensées, ses vues, ses démarches, la vérité ; et *travestir* un ouvrage, comme Virgile, la Henriade, Télémaque : ainsi *travestir* s'emploie au figuré comme *déguiser*. »

Déguiser est formé de *guise*, mode, façon, manière, allure ; et celui-ci est le teuton *weise*, qui a le même sens. *Travestir* est composé de *vestir*, *vêtir* et du celte *tra*, qui signifie travers, de travers, d'une manière opposée, en sens contraire.

Ainsi, *travestir* annonce rigoureusement et uniquement un changement dans les habits, ou un *vêtement contraire au costume*, tandis que *déguiser* souffre toute sorte de changements, ou toute forme contraire aux formes naturelles ou habituelles.

Déguiser, c'est donc substituer aux apparences ordinaires et vraies des apparences trompeuses, de manière que l'objet ne soit pas du moins facilement *reconnu*. *Travestir*, c'est substituer au vêtement propre un vêtement étranger, de manière que l'objet ne soit pas reconnu *pour ce qu'il est*.

Dans le *déguisement*, on veut paraître une autre personne ; dans le *travestissement* on veut paraître un autre personnage.

L'espion se *déguise* ; le comédien se *travestit*.

Au figuré, *déguiser* s'applique à tout ce qui cache, altère la vérité, la réalité ; *travestir* ne peut être appliqué convenablement qu'à ce qui peut être représenté sous l'image du vêtement, comme à l'expression, qui est le vêtement de la pensée ; à l'emblème ou à l'allégorie, qui est une draperie jetée sur la chose.

L'auteur qui s'approprie adroitement les pensées d'autrui, *déguise* ses larcins. Le traducteur qui ne conserve ni la pureté, ni l'élégance, ni les mouvements, ni les formes propres de l'original, *travestit* son auteur. (R.)

365. Délibérer, Opiner, Voter.

Ces trois termes sont consacrés dans le langage des compagnies autorisées pour décider certaines affaires, comme les tribunaux et cours de justice, les académies, les chapitres séculiers et réguliers, etc. : et

ces termes sont tous relatifs à la décision ; le degré de relation en fait la différence.

Délibérer, c'est exposer la question, et discuter les raisons pour et contre : *opiner*, c'est dire son avis et le motiver : *voter*, c'est donner son suffrage, quand il ne risque plus qu'à recueillir les voix.

On commence par *délibérer*, afin d'examiner la matière dans tous les sens, et sous tous les aspects : on *opine* ensuite, pour rendre compte à la compagnie de la manière dont on envisage la chose, et des raisons par lesquelles on s'est déterminé à l'avis que l'on propose : on *vote* enfin pour former la décision à la pluralité des suffrages.

La *délibération* est un préliminaire indispensable, pour mettre au fait ceux qui doivent prononcer ; elle exige de l'attention : les *opinions* sont une espèce de résultat formé dans chaque tête, et qui, étant raisonné, devient une nouvelle source de lumières et de motifs pour préparer la décision : cette seconde opération exige du bon sens : enfin, la *votation* est la dernière main que l'on met à la décision, et l'opération qui la conclut et l'autorise ; elle exige de l'équité. On écoute la *délibération*, on pèse les *opinions*, on compte les *voix*. (B.)

366. Délicat, Délié.

Une idée de finesse et d'habileté semble constituer le fond commun de ces deux termes, qui ont d'ailleurs leurs différences caractéristiques. (B.)

Une pensée est *délicate* lorsque les idées en sont liées entre elles par des rapports peu communs, qu'on n'aperçoit pas d'abord, quoiqu'ils ne soient point éloignés, qui causent une surprise agréable, qui réveillent adroitement des idées accessoires et secrètes de vertu, d'honnêteté, de bienveillance, de volupté, de plaisir. Une expression est *délicate* lorsqu'elle rend l'idée clairement, mais qu'elle est empruntée par métaphore d'objets écartés, que nous voyons avec surprise et avec plaisir rapprochés tout d'un coup avec habileté. (*Encycl.*, IV, 743.)

Un esprit *délié* est un esprit propre aux affaires épineuses, fertile en expédiens, insinuant, fin, souple, caché. Un discours *délié* est celui dont on ne démêle pas du premier coup d'œil l'artifice et la fin.

Il ne faut pas confondre le *délié* avec le *délicat* : les gens *délicats* sont souvent *déliés ;* mais les gens *déliés* sont rarement *délicats.*

Répandez sur un discours *délié* la nuance du sentiment, et vous le rendrez *délicat* : supposez à celui qui tient un discours *délicat* quelque vue intéressée et secrète, et vous en ferez à l'instant un homme *délié.* (*Encycl.* IV, 174.)

Le *délicat* tient toujours à d'heureuses dispositions, n'a que des effets agréables, et plaît toujours : le *délié* tient à des dispositions indifférentes en soi, peut avoir de bons et de mauvais effets, et offense

souvent. La sensibilité de l'âme produit le *délicat;* la finesse de l'esprit, la souplesse, l'artifice, amènent le *délié.* Le mot *délicat* ne peut se prendre qu'en bonne part; celui de *délié* se prend en bonne et en mauvaise part, selon le circonstances. (B.)

367. Délicieux, Délectable.

Cicéron, *Tusc.*, livre IV, 18, définit la *délectation* une volupté répandue dans l'âme par l'onction pénétrante d'une sensation bien douce. La liquéfaction d'un corps doux et onctueux qui coule, se répand, s'attache, emplit, s'insinue, etc., est la figure sous laquelle ce philosophe nous présente ce genre de volupté. C'est ainsi que nous disons *inonder*, *enivrer de délices.* Il est à remarquer que la consonne *l* sert spécialement à désigner les fluides : on l'appelle liquide. De là le mot *lac*, *lait* : le lait et le miel servirent toujours à indiquer les jouissances les plus douces, ou les objets *délicieux;* et le verbe *lactare* signifie attirer, par un espoir doux et flatteur, ainsi qu'*allaiter*, ce qui rappelle l'idée première de *délice* et de *délectation.*

Le *délice* produit, par sa grande douceur, par une sorte de charme, la *délectation.* Le *délice* est la cause du plaisir, ou le plaisir, autant qu'il affecte l'âme de la manière la plus agréable, ou plutôt d'une manière voluptueuse. La *délectation* est le plaisir autant qu'il est senti, ou l'émotion voluptueuse causée dans l'âme par cette affection. L'objet *délicieux* portera dans l'âme le *délice*, ou un principe de *délectation.* L'objet *délectable* excitera dans l'âme la *délectation* ou le mouvement du plaisir.

Ces mots sont proprement faits pour être rapportés à l'organe du goût. Un mets est *délicieux* ou *délectable.* Par extension, ils embrassent tous les sens; et par analogie, les plaisirs de l'âme. Mais tout est aujourd'hui *délicieux*, jusqu'à la *tristesse;* et il n'y a presque plus rien de *délectable.* Quoique ces deux mots portent l'empreinte très-sensible d'une origine commune, et s'accordent manifestement dans leur idée capitale, la plupart des lecteurs seront surpris que je les traite comme synonymes.

L'épithète *délicieux* affecte à l'objet un attrait, des appas, un charme, avec un caractère particulier de *suavité*, si je puis ainsi parler, de finesse, de *délicatesse;* l'épithète *délectable* attribue à l'objet la propriété d'exciter le goût, d'attacher à la jouissance, de prolonger le plaisir, avec une sorte de sensualité, de mollesse et de tressaillement. Le buveur appelait autrefois *délectable* le vin que nos gourmets trouvent *délicieux.* Vous savourez la chose *délicieuse* et la chose *délectable;* mais, en savourant la chose *délectable*, il semble que vous mâchez le plaisir; tandis qu'en savourant la chose *délicieuse*, il semble

que vous en exprimez voluptueusement ce qu'elle a de plus fin et de plus délicat. (R.)

368. Délire, Égarement.

Délire, dérangement momentané de l'esprit, occasionné par le mouvement de la fièvre. *Égarement*, résultat du délire ou de tout autre dérangement d'esprit. Le mot *délire* exprime l'état même ; l'*égarement* étant le résultat nécessaire de cet état, désigne également et l'état de dérangement de l'esprit et ses effets : on est dans le *délire*, dans l'*égarement ;* on a de l'*égarement* dans les yeux.

Le *délire* est momentané comme la fièvre qui le donne ; l'*égarement* peut être momentané ou durable, selon la cause qui le produit.

On désigne sous le nom de *délire* le trouble violent que causent les passions parvenues à leur dernier degré d'exaltation : être dans le *délire* de l'amour, de la colère, de l'ambition, c'est être possédé par ces passions au point que le trouble des idées ne permet plus d'entendre la raison. L'*égarement* de la passion est de même ce moment de trouble où la raison cesse d'être entendue : mais l'*égarement* peut être produit par l'absence des forces, au lieu que le *délire* ne l'est que par leur excès momentané. De même que dans la maladie, le *délire* n'est causé que par la force de la fièvre, tandis que la faiblesse et la défaillance, qui succèdent aux accès, peuvent produire un peu d'*égarement*. Ainsi on peut être *égaré* par la crainte qui glace, tandis que le *délire* n'est jamais causé que par des passions qui transportent.

Le *délire* suppose toujours une action vive, ou du moins une agitation violente ; l'*égarement* peut se manifester par la stupeur : un homme dans l'*égarement* de l'effroi peut demeurer à sa place quand il faudrait s'enfuir : le *délire* d'une passion quelconque le porterait plutôt à se précipiter au milieu du danger.

Égarements, au pluriel, se rapproche davantage du sens propre du mot ; il ne signifie plus dérangement d'esprit, mais erreurs de conduite causées par des passions ou des faiblesses : le *délire* d'une première passion porte l'*égarement* dans les sens, et peut produire dans la conduite de longs *égarements*. (F. G.)

369. Demande, Question.

Ces deux mots signifient, en général, une proposition par laquelle on interroge.

Question se dit seulement en matière de doctrine ; une *question* de physique, de théologie. *Demande*, lorsqu'il signifie *interrogation*, ne s'emploie guère que lorsque le mot de *réponse* y est joint ; ainsi on dit : tel livre est par *demandes* et par *réponses*. Il est aisé de remarquer que nous ne prenons ici *demande* que dans le sens d'*interroga-*

tion. C'est dans ce sens que ce mot est synonyme avec celui de *question.* (Anon.)

370. De même que, Ainsi que, Comme.

De même que est toujours un terme de comparaison : mais il y a des occasions où *ainsi que* et *comme* ne le sont pas, ayant d'autres significations, qu'on peut voir dans les Dictionnaires, et qu'il n'est pas de ma tâche de rapporter ici, puisque je ne dois traiter des mots qu'autant qu'ils sont synonymes. Ceux-ci ne l'étant donc que comme termes de comparaison, c'est en ce seul sens que je les place dans cet ouvrage, et que je vais en faire la différence, qui est assurément une des plus délicates de notre langue, et des plus difficiles à démêler.

De même que marque proprement une comparaison qui tombe sur la manière dont est la chose ; ce qu'on peut nommer comparaison de modifications. *Ainsi que,* marque particulièrement une comparaison qui tombe sur la réalité de la chose ; ce qu'on peut nommer comparaison de faits ou d'actions. *Comme,* marque mieux une comparaison qui tombe sur la qualité de la chose ; ce qu'on peut nommer comparaison de qualifications. Je dirai donc, selon cette différence : Les Français pensent *de même que* les autres nations, mais ils ne se conduisent pas *de même ;* parce qu'il n'est précisément question que d'une certaine manière de penser et de se conduire, qui est une modification de la pensée et de la conduite qu'on suppose en eux. Mais je dirais : Il y a des philosophes qui croient que les bêtes pensent *ainsi que* les hommes ; parce qu'il s'agit de la réalité de la pensée qu'on attribue là à la bête aussi bien qu'à l'homme, et non d'aucune modification ou manière de penser, puisqu'on peut ajouter que : Quoique ces philosophes croient que les bêtes pensent *ainsi que* les hommes, ils ne croient pourtant pas qu'elles pensent *de même qu'*eux. Je dirais enfin, que les expressions d'une personne qui ne conçoit les choses que confusément, ne sont jamais justes *comme* celles d'une personne qui les conçoit clairement ; parce qu'il est là question d'une qualité de l'expression, ou d'une qualification qu'on lui donne. Par cette même raison, on dit hardi *comme* un lion, blanc *comme* neige, doux *comme* miel ; et non pas *ainsi que,* ni *de même qu'*un lion, etc. L'usage est fixé à cet égard, même parmi ceux qui parlent le moins bien.

Lorsque ces mots sont placés à la tête de la comparaison, alors elle a deux membres : le second, qui est la réduction de la comparaison, commence par le mot *ainsi,* si c'est *ainsi que,* ou *comme* qui se trouve à la tête du premier membre ; mais si c'est *de même que,* ce second membre commence par le mot *de même.* L'exemple suivant va rendre cette observation sensible.

De même que l'ambitieux n'est jamais content, *de même* le débau-

ché n'est jamais satisfait. *Ainsi que* l'ordonne la Providence, *ainsi* va la fortune des états et des particuliers, des princes et des sujets. *Comme* les hommes vieillissent par le nombre des années, *ainsi* vieillissent les empires par le nombre des siècles: tout a un terme prescrit au-delà duquel il ne passe pas. (G.)

371. Demeurer, Loger.

Ces deux mots sont synonymes dans le sens où ils signifient la résidence; mais *demeurer* se dit par rapport au lieu topographique où l'on habite; et *loger*, par rapport à l'édifice où l'on se retire. On *demeure* à Paris, en province, à la ville, à la campagne. On *loge* au Louvre, chez soi, en hôtel garni.

Quand les gens de distinction *demeurent* à Paris, ils *logent* dans des hôtels; et quand ils *demeurent* à la campagne, ils *logent* dans des châteaux. (G.)

372. Demeurer, Rester.

L'idée commune à ces deux mots est de ne pas s'en aller; et leur différence consiste en ce que *demeurer* ne présente que cette idée simple et générale de ne pas quitter le lieu où l'on est, et que *rester* a de plus une idée accessoire de laisser aller les autres.

Il faut être hypocondre pour *demeurer* toujours chez soi, sans compagnie et sans occupation. Il y a des femmes qui ont la politique de *rester* les dernières aux cercles, pour dispenser les autres de médire d'elles.

Il paraît aussi que le second de ces mots convient mieux dans les occasions où il y a une nécessité indispensable de ne pas bouger de l'endroit; et que le premier figure bien où il y a pleine liberté. Ainsi, l'on dit que la sentinelle *reste* à son poste, et que le dévot *demeure* longtemps à l'église. (G.)

373. Au demeurant, Au surplus, Au reste, Du reste.

« Jai toujours regret, dit Vaugelas, à l'occasion de la première de ces façons de parler, j'ai toujours regret aux mots et aux termes retranchés en notre langue, que l'on appauvrit d'autant; mais surtout je regrette ceux qui servent aux liaisons des périodes, comme celui-ci: (*au demeurant*), parce que nous en avons grand besoin, et qu'il les faut varier. » Il n'y a pas un écrivain qui ne partage ce sentiment.

Ces différentes manières de parler servent de transitions pour passer, d'une manière marquée, à quelque trait remarquable qui forme ou amène la conclusion ou la fin d'un discours.

Au demeurant est propre à désigner deux sortes de rapports; celui que les parties du discours ont entre elles, et celui qui se trouve entre les choses mêmes. Son idée est certainement celle de *demeure*, d'arrêt, de stabilité. Ainsi employée comme conjonction, cette façon de parler désigne le résultat, la conclusion, la fin, quelque chose de définitif, ce sur quoi l'esprit, le discours s'arrête, se repose, *demeure :* comme liaison des choses, elle désigne ce que l'objet est en soi, dans le fond, à *demeure,* en somme, d'après, avec, ou malgré ce qu'on en a dit.

Marot donne de cette manière le dernier coup de pinceau au portrait de son valet ;

> Sentant la hart d'une lieue à la ronde,
> *Au demeurant*, le meilleur fils du monde:

Au surplus suppose une série, une gradation, une cumulation de choses au-dessus desquelles on en ajoute quelque autre, en outre, par réflexion, par complément, par surcroît. Ainsi, après avoir rapporté les nouvelles qui se débitent, et les raisons qu'il peut y avoir d'y croire, vous ajoutez qu'*au surplus* vous ne les garantissez pas.

D. Diègue, après qu'il a sondé le cœur de son fils, expose l'affront qu'il a reçu, commande la vengeance, et poursuit :

> . . . *Au surplus*, pour ne te point flatter,
> Je te donne à combattre un homme à redouter.

Voltaire a épargné ce passage que Vaugelas indique dans sa *censure de la phrase adverbiale*, avec tous les égards dus à un homme tel que Corneille. Les grammairiens ont remarqué qu'*au surplus* ne valait pas mieux qu'*au demeurant ;* qu'il n'avait jamais été de bel usage, mais qu'il pouvait être encore quelquefois employé.

Au reste désigne, d'une manière vague ou sans idée accessoire, ce qui *reste* à dire, un point, une observation qu'il importe d'ajouter ou de rappeler, comme on le voit dans les exemples suivants.

Boileau, après avoir vanté, au nom de Longin, le merveilleux talent d'Hypéride à manier l'ironie, dit : « *Au reste,* il assaisonne toutes ces choses avec un tour et une grâce inimitables. » Madame de Sévigné, en rapportant sa réponse à des offres très-obligeantes de madame de La Fayette, termine de la sorte son récit : « *Au reste*, je lui donne ma parole de n'être point malade, de ne point vieillir, de ne point radoter, et qu'elle m'aime toujours malgré sa menace. »

Du reste diffère d'*au reste*, selon Bouhours, en ce que ce qu'il annonce n'est pas du même genre que ce qui précède, et qu'il n'y a pas une relation essentielle; au lieu qu'on se sert d'*au reste* quand, après avoir exposé un fait et traité une matière, on ajoute quelque chose, dans le même genre, qui a du rapport à ce qu'on a déjà dit. (R.)

374. Démolir, Raser, Démanteler, Détruire.

C'est abattre un édifice, de manière pourtant que chacun de ces mots ajoute à cette idée principale, qui leur est commune, une idée accessoire propre et distinctive.

On *démolit* par économie, pour tirer parti des matériaux et de l'emplacement, ou pour réédifier ; on *rase* par punition, afin de laisser subsister un monument de la vindicte publique ; on *démantèle* par précaution, pour mettre une place hors de défense ; on *détruit* dans toutes sortes de vues, et par toutes sortes de moyens, pour ne pas laisser subsister.

Un particulier fait *démolir ;* la justice fait *raser ;* un général fait *démanteler* une place qu'il a prise ; et pour cela il en fait *détruire* les fortifications. (B.)

375. Démonstration d'amitié, Témoignages d'amitié.

Il ne faut pas confondre entièrement *démonstration* avec *témoignage* en matière d'amitié. *Démonstration* va tout à l'extérieur, aux airs du visage, aux manières agréables, aux caresses, à des paroles douces et flatteuses, à un accueil obligeant : *témoignage*, au contraire, est plus intérieur, et va au solide, à de bons offices, à des services essentiels. C'est une *démonstration* d'amitié que d'embrasser son ami ; c'est un *témoignage* d'amitié que de prendre ses intérêts, que de lui prêter de l'argent. Les *démonstrations* d'amitié sont souvent frivoles ; les *témoignages* d'amitié ne le sont pas d'ordinaire. Un faux ami, un traître, peut donner des *démonstrations* d'amitié ; il n'y a qu'un véritable ami qui puisse donner des *témoignages* d'amitié. (*Bouhours, Remarques nouv.* II, 229.)

« Ces deux mots sont synonymes, est-il dit dans l'*Encycl.* (IV, 822.), avec cette différence d'un usage bizarre, que le premier dit moins que le second. Le père Bouhours en a fait autrefois la remarque, et le temps n'a point encore changé l'application impropre de ces deux termes. »

Le père Bouhours a remarqué, comme on vient de le voir, les nuances qui différencient ces deux termes ; mais il n'y a remarqué ni bizarrerie de la part de l'usage, ni application impropre, et il n'a pas dû le faire. *Démonstration* vient de *montrer*, et veut dire l'action de *montrer*, de caractériser, par des signes extérieurs et sensibles, ce qui est intérieur ou insensible ; et comme les signes sensibles n'ont aucune liaison nécessaire avec les objets insensibles qu'ils montrent, il n'est pas surprenant que les *démonstrations* d'amitié, comme le dit l'Encyclopédiste même, ne soient que de vaines montres d'attachement, d'affection. Mais le *témoignage* est un moyen d'établir la vérité de ce qu'il

atteste, qui supplée aux bornes de notre intelligence, et qui, à de certaines conditions, a droit, sinon de nous convaincre, du moins de nous persuader. Il est donc naturel que la *démonstration* extérieure prouve moins que le *témoignage ;* ou qu'on ait appelé *témoignages* d'amitié les actes qui paraissent la supposer plus nécessairement, en laissant le nom de *démonstrations* à ceux qui peuvent l'indiquer faussement.

Le commerce étroit de l'Encyclopédiste avec les sciences rigoureuses, l'ayant accoutumé à regarder la *démonstration* comme la preuve la plus sûre, lui a fait oublier que le langage didactique, ou n'influe point, ou n'influe que bien peu sur le langage populaire. (B.)

276. Dénouement, Catastrophe.

Nous considérons ces mots dans leur rapport commun avec la conclusion d'une action dramatique. Le *dénouement* défait le *nœud*, comme le mot le porte ; la *catastrophe* fait la *révolution*, suivant le sens du grec καταστροφον, *subversion*, *issue*, *événement tragique*, etc.

Le *dénouement* est la dernière partie de la pièce : la *catastrophe* est le dernier *événement* de la fable. Le *dénouement* démêle l'intrigue ; la *catastrophe* termine l'action. Le *dénouement*, par des développements successifs, amène la *catastrophe ;* la *catastrophe* complète le *dénouement*. Le *dénouement* fixe le *cours* des choses ; la *catastrophe* en change la face.

L'art est dans le *dénouement ;* l'effet, dans la *catastrophe*. Le *dénouement* doit être rapide sans que la *catastrophe* soit brusque. Le *dénouement* doit naître de l'intrigue même : la *catastrophe* doit sortir comme d'elle-même, des mœurs et de la situation des personnages.

Si la *catastrophe* est nécessaire, et par conséquent attendue, il faut cacher avec soin les moyens du *dénouement*. Le moyen employé dans *Héraclius* est adroitement enveloppé dans le caractère équivoque d'Exupère ; et ce serait en effet, comme on l'a dit, un chef-d'œuvre de l'art en ce genre, si jusqu'alors Léontine n'avait tenu, seule et sans la participation d'Exupère, tout le fil de l'intrigue, pour l'abandonner au *dénouement*.

Le plus parfait *dénouement* paraît être celui où l'action se décide par une *catastrophe* qui, avec la plus forte vraisemblance, excite la plus vive surprise. Quoi de plus surprenant et quoi de plus vraisemblable, que de voir Cléopâtre se résoudre à boire la première dans la coupe empoisonnée, pour y engager, par son exemple, Antiochus et Rodogune ? C'est là vraiment un coup de génie.

On reproche à Molière d'avoir trop négligé ses *dénouements*. On pourrait reprocher à Racine d'avoir, dans plusieurs de ses pièces, af-

faibli l'effet de la *catastrophe*, en la transportant hors du théâtre, pour ne pas l'ensanglanter, selon le précepte d'Horace. (R.)

377. Dense, Épais.

Le resserrement ou le rapprochement des parties forme la *densité*, l'*épaisseur*.

Dense est un terme de physique, et il ne s'emploie que dans le sens physique.

Épais, d'abord *espois*, est un mot de tous les styles, même au figuré : homme *épais* (opposé à l'homme délié), comme une étoffe *épaisse*.

Vous considérez proprement dans le corps *épais*, la profondeur ou l'espace d'une surface à l'autre du corps compacte : une planche est *épaisse* d'un pouce ; une muraille l'est de deux pieds. Vous considérez dans un corps *dense* la gravité ou la pesanteur de la masse comparée avec le volume : l'or est plus *dense* que l'argent ; le chêne que le sapin : avec le même volume, un lingot d'or pèse beaucoup plus qu'un lingot d'argent. Il en est de même à l'égard du sapin.

Épais est l'opposé de mince ; *dense* est l'opposé de rare.

Nous supposons quelquefois des intervalles très-distincts et très-sensibles entre les parties d'un tout que nous appelons *épais*. Une forêt est *épaisse*, une main de papier l'est aussi. Dans le corps que nous appelons *dense*, nous supposons peu de pores ou des pores plus petits que dans d'autres corps : l'ébène est fort *dense*, eu égard au peuplier. L'eau est plus *dense* que l'air. (R.)

378. Dénué, Dépourvu.

L'homme *dénué* est comme *nu*, laissé *nu*, mis à *nu*. L'homme *dépourvu* est non *pourvu*, mal *pourvu*, manquant de *provisions*. Le premier de ces termes marque donc à la rigueur la *nudité*, un dépouillement, ou plutôt une privation entière et absolue : le second n'exprime, à la lettre, qu'un manque ou une disette plus ou moins grande, par le défaut de *provisions*, de moyens. *Dénué* ne se dit qu'au figuré ; *dépourvu* a les deux sens.

L'homme *dénué* de biens est dans la misère ; l'homme *dépourvu* est dans le besoin.

La Bruyère nous présente souvent des personnes entièrement *dénuées* d'esprit ; c'est la sottise pure. Il est moins rare de voir des gens *dépourvus* de sens commun ; ce sens est peut-être moins commun que la déraison.

Dénué s'applique fort à propos à ce qui est propre, naturel, ordinaire à l'objet, comme le vêtement au corps. *Dépourvu* se rapporte particulièrement à tout ce qui a besoin ou coutume d'être *pourvu* ou de se pourvoir, de se prémunir, de se précautionner.

Un poème est *dénué* de coloris, un discours est *dénué* de chaleur. Un peuple est *dépourvu* de lois, une place est *dépourvue* de munitions.

L'homme *dénué* de sagesse est, selon la comparaison d'un auteur chinois, comme une armée *dépourvue* de chef.

Combien de gens paraissent *dénués* de raison et de sensibilité, qui ne sont que *dépourvus* de lumières et de véritable instruction !

Dénué demande nécessairement après lui un régime ; car il n'est figurément affecté à aucun sujet qui indique nécessairement un genre de privation. Mais *dépourvu*, au propre, laisse quelquefois son régime sous-entendu, à cause qu'il est assez annoncé par le sujet et par le reste de la phrase. Ainsi, l'on dit fort bien *un marché dépourvu*, *une maison dépourvue*, *une place dépourvue*, parce qu'on reconnaît, sans autre explication, de quelles choses la place, la maison, le marché sont dégarnis. Ainsi La Fontaine a dit :

La cigale ayant chanté
Tout l'été,
Se trouva fort *dépourvue*
Quand la bise fut venue. (R.)

379. De plus, D'ailleurs, Outre cela.

De plus s'emploie fort à propos lorsqu'il est seulement question d'ajouter encore une raison à celles qu'on a déjà dites : il sert précisément à multiplier, et n'a rapport qu'au nombre. *D'ailleurs* est à sa vraie place lorsqu'il s'agit de joindre une autre raison de différente espèce à celles qu'on vient de rapporter : il sert proprement à rassembler, et a un rapport particulier à la diversité. *Outre cela* est d'un usage très-convenable lorsqu'on veut augmenter, par une nouvelle raison, la force de celles qui suffisaient par elles seules : il sert principalement à renchérir, et a un rapport spécial à l'abondance.

Pour qu'un État se soutienne, il faut que ceux qui gouvernent soient modérés, que ceux qui doivent obéir soient dociles, et que *de plus* les lois y soient judicieuses. Il y aura toujours des guerres entre les hommes, parce qu'ils sont ambitieux, que l'intérêt les gouverne, que *d'ailleurs* le zèle de la religion les rend cruels. L'Écriture sainte nous prêche l'unité d'un Dieu ; la raison nous la démontre ; *outre cela*, toute la nature nous la fait sentir. (G.)

380. Se dépouiller d'une chose, La dépouiller.

L'abbé de Choisy, dans la *Vie de Salomon*, dit : « Salomon, au pied des autels, *dépouillait tout le faste* de la royauté ; et ce grand roi, qui faisait trembler tous les autres rois, tremblait lui-même devant la majesté du Dieu vivant. » Il dit aussi : « Quand il s'était *de-*

pouillé de tous les embarras de la royauté pour ne se laisser voir qu'à ceux qu'il honorait de sa familiarité, il était alors le plus aimable des hommes. »

Bouhours doutait que l'expression *dépouiller le faste* fût bien établie ; et il aurait mieux aimé dire *se dépouiller du faste*, comme *des embarras*. *Dépouiller une chose*, dans le sens de s'en *dépouiller*, est une expression reçue, autorisée par l'Académie, adoptée par les bons écrivains, enregistrée dans les dictionnaires. Ce critique célèbre convenait qu'on disait quelquefois *dépouiller ses habits, sa chemise ;* mais il n'en voulait tirer aucune conséquence à l'égard du figuré.

L'action de *se dépouiller d'une chose* porte directement sur le sujet qui se *dépouille :* l'action de *dépouiller la chose* porte directement contre l'objet dont on veut *être dépouillé*. La première de ces images attire principalement votre attention sur la personne ; vous assistez en quelque sorte à son *dépouillement :* par la seconde, votre attention est plutôt fixée sur la chose, vous verrez tomber *sa dépouille*. Si le prince *se dépouille* de sa grandeur, vous le voyez tel qu'un homme privé : s'il la *dépouille*, vous la voyez s'évanouir. Cette distinction est peut-être en elle-même un peu fine, mais sans subtilité ; car la différence est manifestement déclarée par la construction grammaticale des deux phrases.

Ne croyez pas que pour *s'être dépouillé de l'appareil* de sa grandeur, on en ait *dépouillé l'orgueil*.

Pour qu'un sot constitué en dignité (ce qui arrive quelquefois), et fier de sa dignité (ce qui doit naturellement arriver), *se dépouille* de sa morgue, il faudrait qu'il *dépouillât* sa sottise (et c'est ce qui ne peut pas arriver). (R.)

381. Dépravation, Corruption.

Depravatio, *depravere*, mots latins, sont formés de *pravus*, tortu, contrefait, mal fait, au physique et au moral. La *dépravation* défigure, déforme, dénature : la *corruption* gâte, décompose, dissout. *Corruptio*, *corrumpere*, autres mots latins, sont formés de *rumpere*, rompre, diviser, briser. Le composé *corrompre* marque l'altération, la désunion, la décomposition des parties.

Dépravation et *corruption* désignent le changement de bien en mal : mais le premier marque physiquement une forte altération des formes, des caractères sensibles, des proportions naturelles ou régulières de la chose ; et le second, une grande altération des principes, des éléments, des parties, de la substance de la chose.

La *dépravation* du goût donne de la répugnance pour les aliments ordinaires, et l'appétence de choses mauvaises et nuisible. La *corruption*, au physique, produit un changement considérable dans la

substance, et tend à la putréfaction ou à la destruction de la chose. Le sens moral de ces mots suit leur sens physique.

Par la *dépravation*, vous marquez formellement l'opposition directe de la chose avec la règle, l'ordre, le modèle donné: par la *corruption*, vous désignez la viciation, la détérioration de la chose, et une fermentation tendant à sa dissolution. La *dépravation* donne à la chose une direction toute contraire à celle qu'elle doit avoir: la *corruption* travaille à détruire les qualités essentielles qu'elle doit avoir. La *dépravation* est l'effet d'un vice qui, par sa force maligne, dérange, détourne, pervertit, détruit les rapports nécessaires des choses: la *corruption* est l'effet d'un vice qui, par son impur venin, souille, gâte, infecte, dissout les principes vivifiants de la chose. Ce qui se *déprave* perd sa manière propre d'être et d'agir: ce qui se *corrompt* perd sa vertu et sa substance.

La force des inclinations déréglées et des penchants désordonnés produit la *dépravation* des mœurs; la fermentation immodérée des erreurs et des passions en produira la *corruption*. Il faut redresser ce qui est *dépravé;* il faut purifier ce qui est *corrompu*. La *dépravation* exprime plutôt les déréglements apparents et excessifs; et la *corruption*, les vices internes et dissolus.

Il résulte de ces observations une règle générale pour appliquer à propos l'un ou l'autre de ces termes, jusqu'à présent peu entendus. *Dépravation* s'applique naturellement aux objets auxquels l'usage ordinaire joint les épithètes ou les qualifications de *droit, réglé, régulier, bien fait, bien ordonné, beau, parfait,* et autres idées analogues; et *corruption,* à ceux auxquels il joint les qualifications de *sain, pur, innocent, intègre, bon, saint,* et autres idées semblables.

Ainsi vous direz plutôt *dépravation d'esprit* et *corruption de cœur*, parce que nous disons plutôt un esprit droit, bien fait, et un cœur pur, innocent. La *corruption* du cœur, dit Abbadie, est la source de l'incrédulité: l'incrédulité est proprement une *dépravation d'esprit*. La *corruption des sentiments* produit la *dépravation des principes;* et, à son tour, la *dépravation* des principes produit la *corruption* des sentiments. Nous disons la *corruption de la chair et du sang*, parce que nous disons une *chair saine,* un *sang pur:* et nous ne dirons pas la *dépravation de la chair et du sang;* car nous ne pouvons pas dire une *chair droite*, un *sang juste*, puisqu'il ne s'agit point de leur conformation et de leur régularité. Nous disons une *doctrine corrompue*, par opposition à une *doctrine saine*. On dit, en matière d'arts et de belles-lettres, la *dépravation* et la *corruption du goût,* parce que le goût a ses règles, qu'il est ou n'est pas conforme à l'ordre naturel, qu'il est réglé ou déréglé, et parce qu'on dit en même temps, un *goût sain, bon, pur*, etc. (R.)

382. Dépriser, Déprimer, Dégrader.

Dépriser, *priser* moins ou peu, mettre une chose au-dessous du prix qu'elle a. De *prix*, nous avons fait *priser*, mettre un prix à la chose. *Dépriser* et *mépriser* sont les composés de ce verbe : *mépriser*, ne faire aucun cas ; *dépriser*, faire peu de cas, estimer la chose fort au-dessous de ce qu'elle est estimée.

Déprimer, *presser* pour abaisser, pousser de haut en bas : ce verbe n'est point un composé de *primer*, car il signifie ôter, contester, refuser, non pas seulement la *primauté*, la supériorité, l'excellence, mais en général tout avantage dont on jouit dans l'opinion des autres. C'est le latin *deprimere*, composé de *premere*, presser, comme *opprimere*, *exprimere*, *imprimere*, etc., opprimer, exprimer, imprimer, etc. Il ne s'emploie que dans le sens figuré.

Dégrader, ôter un *grade*, rejeter dans un *degré* bas, un rang inférieur. Le sens propre de *dégrader* est de destituer, de déposer une personne constituée en dignité. On dit *dégrader de noblesse*, *des armes*, etc. Il signifie aussi *détériorer*, laisser dépérir, etc.

On *déprise* une chose par un jugement défavorable, une offre désavantageuse, une estimation au rabais, qui la met fort au-dessous de son taux, lui ôte beaucoup de son prix réel ou d'opinion, lui suppose une valeur inférieure. On *déprime* une chose par un jugement contraire à celui que les autres en portent ; par des censures ou des satires, avec un dessein formé, une intention marquée de lui faire perdre la considération, la réputation, le crédit dont elle jouit, de rabaisser le mérite qu'elle a, de détruire la bonne opinion qu'on en a conçue. On *dégrade* une chose par un jugement flétrissant, avec une force, une puissance, une autorité qui la dépossède du rang qu'elle occupait, la dépouille des titres ou des qualités qui l'élevaient à un ordre supérieur, lui ravit les distinctions qui la faisaient honorer.

Dépriser indique une simple opinion dans la personne, le prix ou le taux de la chose, le rabais de ce prix : *déprimer*, une forte envie de nuire dans la personne, la bonne opinion établie de la chose, la destruction de cette bonne opinion : *dégrader*, une sorte d'arrêt ou une force majeure de la part de la personne, une distinction honorable dans la chose, la privation flétrissante de cet honneur. Dans ces explications, je dis personne, pour l'agent, le sujet agissant ; et par le mot *chose*, j'entends également la personne. Le marchand qui surfait sa marchandise se plaint que vous la *déprisez* par une offre inférieure. L'homme gâté par la louange se plaint que vous le *déprimez* quand vous parlez de lui sur un autre ton. Le héros couronné par la cabale se plaint que vous le *dégradez* quand vous touchez à sa gloire.

Le bon homme qui ne se connaît pas se *déprise*. L'homme simple

qui se voit exalté se *déprime*. L'homme bas et vil qui n'a pas les sentiments, les mœurs, l'esprit de sa dignité, se *dégrade*. (R.)

383. Dérober, Voler.

Dérober désigne une action furtive par laquelle on enlève secrètement ce qui appartient à un autre. *Voler* exprime seulement l'action de s'emparer, furtivement ou non, de la propriété d'autrui.

Un filou qui se glisse dans la foule et enlève à un homme sa bourse, en mettant autant de soin à n'être pas aperçu qu'à ne pas manquer son coup, la lui *dérobe*. Un voleur qui attend les gens sur le grand chemin pour leur demander la bourse ou la vie, *vole* et ne *dérobe* pas.

L'idée de violence n'entre jamais dans le mot de *dérober ;* dès qu'il y a eu effraction, combat, etc., on se sert du mot *voler*.

Il faut plus d'adresse pour *dérober*, plus de hardiesse pour *voler*. C'est à l'adresse que les Spartiates voulaient former leurs enfants quand ils leur permettaient de *dérober*, ils ne leur auraient pas permis de *voler* ouvertement.

Dérober se dit des petites choses : *voler* s'applique presque toujours à des objets plus importants. (F. G.)

384. Dérogation, Abrogation.

Ce sont deux actions législatives également opposées à l'autorité d'une loi, mais chacune à sa manière. La *dérogation* laisse subsister la loi antérieure; l'*abrogation* l'annulle absolument. La loi *dérogeante* ne donne atteinte à l'ancienne que d'une manière indirecte et imparfaite : indirecte, en ce qu'elle en confirme l'expérience et l'autorité par l'acte même qui la suspend; imparfaite, en ce qu'elle ne la contrarie que dans quelques points où l'une serait incompatible avec l'autre. La loi qui *abroge* est directement et pleinement opposée à l'ancienne; directement, parce qu'elle est faite expressément pour l'annuler; pleinement, parce qu'elle l'anéantit dans tous ses points.

Il n'y a que le législateur qui puisse *déroger* aux lois anciennes, ou les *abroger*. Les *dérogations* fréquentes prouvent, ou le vice de l'ancienne législation, ou l'abus actuel de la puissance législative. L'*abrogation* est quelquefois indispensable, quand les mœurs de la nation ou les intérêts de l'État sont changés.

L'usage des clauses *dérogatoires* dans les testaments a été *abrogé* par la nouvelle ordonnance qui concerne ces actes. (B.)

385. Désapprouver, Improuver, Réprouver.

Ces mots présentent des idées contraires à celle d'*approuver*, latin *probare*, mais par une opposition graduellement plus forte. *Désapprouver*, ne pas *approuver*, n'être pas pour, juger autrement (*des*,

dis, *di*, diversement, autrement); *improuver*, être contre; s'opposer, blâmer (*in*, contre; *réprouver*, s'élever contre; rejeter hautement, *proscrire* (*re* adversatif). *Improuver* signifie attaquer, combattre; et *réprouver*, condamner, proscrire.

On *désapprouve* ce qui ne paraît pas bien, bon, convenable. On *improuve* ce qu'on trouve mauvais, répréhensible, vicieux. On *réprouve* ce qu'on juge odieux, détestable, intolérable.

Vous *désapprouvez* une manière de penser, une manière commune d'agir. On *improuve* une opinion dangereuse, une action blâmable. Dieu *réprouve* les méchants, les infidèles.

On *désapprouve* par un simple jugement, une voix, un avis. On *improuve* par des discours, des raisonnements, des attaques. On *réprouve* par le décri, les condamnations, la proscription.

Aristide déclare que le dessein de Thémistocle serait utile à la république, mais contraire au droit sacré des gens; et, par ce simple jugement, il se borne à montrer qu'il le *désapprouve*. Thémistocle convient, par son silence, que son dessein peut être fortement *improuvé*: le peuple le *réprouve* unanimement.

La liberté *désapprouve*, elle a droit d'opiner; la raison *improuve*, elle a droit d'éclairer; l'autorité *réprouve*, elle a droit de proscrire.

L'homme simple et modeste se contente de *désapprouver*. L'homme suffisant et ardent se hâte d'*improuver*. L'homme impérieux et immodéré ne sait que *réprouver*.

L'esprit de contradiction *désapprouve* si vous *approuvez*. La rivalité *improuvera* ce que vous recommanderez. La misanthropie *réprouverait* ce que vous excuseriez. (R.)

286. Désert, Inhabité, Solitaire.

Désert vient du latin *deserere*, délaisser, abandonner, négliger. *Inhabité* est l'opposé d'*habité*. *Solitaire* est formé de *solus*, seul. Ce dernier se dit des personnes comme des lieux: il ne s'agit ici que des lieux.

Le lieu *désert* est donc négligé; il est vide et inculte. Le lieu *inhabité* n'est pas occupé; il est sans habitants, même sans habitations. Le lieu *solitaire* n'est pas fréquenté; il est tranquille, on y est seul.

Le lieu *désert* est plus ou moins vaste; le lieu *inhabité* est plus ou moins habitable ou inhabitable; le lieu *solitaire* est plus ou moins écarté ou éloigné des habitations.

Il manque au lieu *désert* une culture et une population répandues. Il manque au lieu *inhabité* des établissements et des hommes fixes. Il manque dans un lieu *solitaire* du monde, de la compagnie.

Les landes sont *désertes*, les rochers *inhabités*, et les bois *solitaires*.

Vous trouverez dans les *déserts* des familles, des peuplades, mais rares, pauvres, nomades, barbares. Vous ne trouverez dans les régions *inhabitées* qu'une terre brute, sauvage, sans vestiges de société, sans aucun pas d'homme. Vous ne trouverez pas, dans des recoins *solitaires*, la foule des fâcheux, le bruit, la dissipation.

On fuit dans les *déserts* pour fuir la société. On s'enfuira jusque dans des lieux *inhabités* pour se soustraire à la persécution. On se retirera dans un canton *solitaire* pour se délivrer du monde.

C'est une nouvelle vie, un nouveau monde ; c'est l'homme sauvage, la terre abandonnée à elle-même ; c'est l'affranchissement, l'indépendance, qu'on cherche dans les pays *déserts*. C'est la singularité, c'est un nouvel ordre de choses, c'est un nouvel aspect de la nature, qu'on va chercher dans une contrée *inhabitée*. C'est le repos, le calme ; c'est la rêverie, la méditation ; c'est soi qu'on va chercher dans un asile *solitaire*. (R.)

387. Déserteur, Transfuge.

Ces deux termes désignent également un soldat qui abandonne sans congé le service auquel il est engagé ; mais le terme de *transfuge* ajoute à celui de *déserteur* l'idée accessoire de passer au service des ennemis.

Il n'y a pas de doute qu'un *transfuge* ne soit bien plus criminel et plus punissable qu'un simple *déserteur ;* celui-ci n'est qu'infidèle, et le premier est traître : aussi le code militaire, excessif peut-être dans la mesure des peines qu'il prononce contre ces deux crimes, les a du moins proportionnées avec équité. (B.)

388. Déshonnête, Malhonnête.

Il ne faut pas confondre ces deux mots ; ils ont des significations toutes différentes. *Déshonnête* est contre la pureté ; *malhonnête* est contre la civilité, et quelquefois contre la bonne foi, contre la droiture. Des pensées, des paroles *déshonnêtes*, sont des pensées, des paroles qui blessent la chasteté et la pureté. Des actions, des manières *malhonnêtes*, sont des actions, des manières, qui choquent les bienséances du monde, l'usage des honnêtes gens, la probité naturelle, et qui sont d'une personne peu polie et peu raisonnables.

Un procédé *déshonnête* serait mal dit s'il ne s'agissait pas de pureté ; il faudrait dire un procédé *malhonnête*. Ce ne serait pas non plus bien parler que de dire, une parole *malhonnête* pour une parole sale ; et quelques-uns de nos écrivains, qui disent, en ce sens-là, des chansons *malhonnêtes*, ne sont pas à suivre ; il faut se servir, dans ces rencontres, du mot de *déshonnête*.

Déshonnête, au reste, ne se dit guère que des choses : on ne dit

guère, une femme *déshonnête*, un homme *déshonnête*, pour dire, une femme ou un homme impudique.

Malhonnête se dit également des personnes et des choses. Il est difficile, a-t-on dit, qu'un *malhonnête* homme soit bon historien. On oublie plus aisément une réponse grossière, quoique *malhonnête* et désobligeante d'ailleurs, qu'une repartie fine et piquante.

Il faut dire à peu près la même chose de *déshonnête* et *malhonnêteté*, que de *déshonnête* et *malhonnête*, avec cette différence que *malhonnêteté* et *déshonnêteté* se disent des personnes comme des choses.

Il faut encore remarquer que, comme *déshonnêteté* et *malhonnête* sont opposés à *honnête*, qui signifie tout à la fois une personne chaste et une personne polie, *déshonnêteté et malhonnêteté* le sont à *honnêteté*, qui a aussi deux significations. Car de même que nous disons d'une personne qu'elle est fort *honnête*, pour marquer sa régularité ou sa politesse, nous exprimons l'un ou l'autre par le mot d'*honnêteté*. (Bouhours, *Remarques nouvelles*, t. II, p. 86.)

389. Désoccupé, Désœuvré.

Le sens propre de ces mots est clairement déterminé par leur rapport manifeste avec ceux d'*occupation* et d'*œuvre*. L'homme *désoccupé* n'a point d'*occupation* : l'homme *désœuvré* ne fait *œuvre* quelconque. L'*occupation* est un emploi de ses facultés et du temps, qui demande de l'application, de l'assiduité, de la tenue. L'*œuvre* est une action ou un travail quelconque, qui nous exerce et ne nous laisse pas dans l'inaction. On est *désoccupé* quand on n'a rien à faire ; mais, à proprement parler, rien de ce qui *occupe*. On est *désœuvré* lorsqu'on ne fait absolument rien, même rien qui amuse, parce qu'on ne veut rien faire ; car c'est là le propre du *fainéant*.

L'homme *désoccupé* a du loisir : l'homme *désœuvré* est tout oisif. On est souvent *désoccupé* sans être *désœuvré*. L'homme actif et laborieux, quand il est *désoccupé* ou sans *occupation*, ne demeure pas *désœuvré* ; il amuse son loisir par quelque exercice.

Il y a beaucoup de gens (je ne citerai pas pour exemple un certain ordre de femmes), il y a, dis-je, beaucoup de gens dont la vie est toute *désoccupée*, quoiqu'elle ne soit nullement *désœuvrée* : ils agissent, mais que font-ils ? Ceux qui ne savent pas employer le temps, le tuent, comme on dit.

La Bruyère dit qu'à la ville, comme ailleurs, il y a une classe de sottes gens ; c'est celle des gens fades, oisifs, *désoccupés* : ils pèsent aux autres. Le temps, dit-il encore, pèse aux gens *désœuvrés*, et paraît court à ceux qui sont *occupés* utilement.

Vous reconnaîtrez l'homme *désoccupé* à un certain air de malaise

et d'inquiétude : il semble chercher quelque chose qui lui manque. Vous reconnaîtrez l'homme *désœuvré* à un certain air de langueur et d'inertie ; il semble attendre quelque chose qui l'anime.

L'ennui est la peine de l'homme *désoccupé ;* et l'oisiveté la punition de l'homme *désœuvré.*

Le mot de *désoccupation*, dit le Dictionnaire de Trévoux, s'applique à l'action de l'esprit comme à celle du corps, et celui de *désœuvrement* convient particulièrement à cette dernière sorte d'action. (R.)

390. Dessein, Projet, Entreprise.

Dessein et *projet* ne supposent point d'action. *Entreprise* suppose un commencement d'action.

Il est beau, sans doute, de concevoir un *dessein* hardi, de former un noble *projet ;* mais il est encore plus beau de mener à fin une *entreprise* difficile.

L'*entreprise* diffère en genre du *projet* et du *dessein* : le *projet* et le *dessein* ne diffèrent entre eux qu'en espèce. Le *projet* est moins réfléchi que le *dessein* : celui-ci suppose la connaissance d'un but et l'étude des moyens, un plan, en un mot ; l'autre ne suppose qu'une conception de l'esprit beaucoup plus vague.

On commence par faire un *projet ;* on y réfléchit davantage, il devient *dessein* : le *dessein* une fois conçu, on fait de nouveaux *projets* pour l'*entreprise.*

Faire des *projets* suppose dans l'esprit une certaine inquiétude qui l'empêche de demeurer inactif. Concevoir un *dessein*, annonce qu'il est capable de combiner entre eux des moyens, et de les adapter au but. Hasarder l'*entreprise* indique de la hardiesse dans le caractère.

Des *projets* peuvent n'être que des châteaux en Espagne : un *dessein* peut ne pas être assez réfléchi : une *entreprise* peut être téméraire.

On dit un homme à *projets*, un *dessein* mal conçu, une *entreprise* mal dirigée.

On *projette* une *entreprise ;* on n'en fait pas le *dessein.*

César *projeta* l'*entreprise* la plus audacieuse, lorsqu'il tenta d'assujettir Rome : tout autre que lui, faute de savoir combiner un pareil *dessein*, eût renoncé à ce *projet.* (F. G.)

391. Destin, Destinée.

Ces mot désignent, par leur valeur étymologique, une chose *stable*, arrêtée, fixée, ordonnée, statuée, déterminée d'avance ; de la racine *st*, arrêter.

Par la terminaison du mot, la destinée annonce particulièrement la chaîne, la succession, la série des événements qui remplissent le *destin*. (Voyez *Hymen*, *Hyménée*.) De la formation et du genre des mots, il résulte aussi que le *destin* est ce qui *destine* ou *prédestine;* et la *destinée*, la chose ou la *suite* des choses, qui est *destinée* ou *prédestinée*.

Le *Destin*, le plus grand des dieux de la mythologie grecque, règle, dispose, ordonne d'une manière immuable. La *destinée* est le sort réglé, disposé, ordonné par les décrets immuables du *Destin*. Le *Destin* veut, et ce qu'il veut est notre *destinée*. L'un désigne plutôt la cause, et l'autre l'effet.

Les Parques, secrétaires du *Destin*, suivant cette mythologie, gravent ses décrets sur le livre des *destinées*, et ce livre est l'histoire préordonnée de l'avenir.

Le *Destin* est contraire ou propice; la *destinée* heureuse ou malheureuse. Tout cède au pouvoir du *Destin*, quoi qu'on puisse faire contre *sa destinée*. Le sage se soumet au *destin*, et remplit sa *destinée*. Nous nous plaignons de notre *destinée*, et nous accusons le *Destin* de nos maux.

Le Soleil. . . . eut dessein autrefois
De songer à l'hyménée;
Aussitôt on ouït, d'une commune voix,
Se plaindre de leur *destinée*
Les citoyennes des étangs.
. . . . . .
Nous disons injure au sort,
Chose n'est ici plus commune:
Le bien nous le faisons; le mal, c'est la Fortune.
On a toujours raison: le *Destin*, toujours tort.

LA FONTAINE.

Les anciens philosophes attendaient par le *destin*, l'ordre, la série, l'enchaînement des causes, qui, en agissant les unes sur les autres, produisent des effets inévitables. Nous entendons principalement par *destinée*, l'ordre, la série, l'enchaînement des événements qui déterminent la nature de notre sort.

Destin emporte une idée de fatalité, de nécessité, de prédestination absolue, de force invincible. *Destinée* rappelle l'idée d'une vocation, d'une destination particulière, d'une sorte de prédestination par laquelle nous somme appelés à un tel genre de vie ou de sort.

Ainsi, selon les lois physiques, inévitables, le *destin* de l'homme est de souffrir; la *destinée*, de tel homme est le malheur.

On dit unir ses *destinées* s'attacher à la *destinée* de quelqu'un, suivre sa *destinée*, finir sa *destinée*, etc. Toutes ces manières de par-

ler prouvent que la *destinée* a un cours, et qu'elle résulte d'une somme d'événements, ainsi que je l'ai dit d'abord.

Enfin, *destin* n'est communément employé que par les poètes, les orateurs, et dans les genres où il est permis de créer des personnages allégoriques: *destinée* est le mot du discours ordinaire. *Destin* rappelle toujours une philosophie profane et une fatalité qui ne s'accordent pas avec nos idées chrétiennes; tandis que ces mêmes idées se concilient fort bien avec celles de *destination* et même de *prédestination*, qui distinguent la *destinée*. (R.)

392. Destin, Sort.

Le *destin* s'applique plus ordinairement à une suite d'événements enchaînés et nécessaires; le *sort* à un événement isolé ou momentané.

Le *sort* a quelque chose de plus petit et de plus passager que le *destin;* le *destin* est plus grand et plus immuable.

Le *sort* est aveugle, et tient du hasard; le *destin* semble posséder quelques idées de science et de prévoyance: il paraît descendre d'en haut; et les anciens en avaient fait un dieu.

De là, le *destin* a un caractère bien plus imposant que le sort. On resiste au *sort*, on peut échapper au *sort;* mais on se soumet au *destin*, on n'échappe pas au *destin*.

On dit, les coups du *sort* et les arrêts du *destin*. Le *sort* paraît tellement subordonné au destin, qu'on pourrait, je crois, hasarder de dire que les événements du *sort* sont écrits dans le livre du *Destin*.

Le mot *destin* convient mieux aux grands objets, et serait improprement appliqué aux petits. Ainsi on dit, avec raison, le *sort* d'une société, le *destin* d'un empire; on ne dirait ni le *destin* d'un papillon, ni le *destin* d'une rose; le mot de *sort* serait plus dans leur proportion.

Tous les hommes n'ont pas le droit de dire *mon destin;* il faut, pour cela, jeter quelque éclat ou occuper un certain espace; mais tout le monde pourrait dire, *ma destinée*, *mon sort;* car il n'y a personne qui n'ait sa *destinée*, puisqu'elle est la marche que le *destin* a tracée à chacun des êtres.

Enfin, pour terminer par des exemples, un joueur invoque le *sort;* Alexandre brûlait de faire le *destin* du monde; un amant consulte le *destin* dans les yeux de celle qu'il aime, et il y trouve son *sort*.

Je voudrais que mon *sort* fût d'être aimé pendant ma vie, et mon *destin* d'être célèbre après ma mort. (Anon.)

393. De tous côtés, De toutes Parts.

De tous côtés paraît avoir plus de rapport à la chose même dont on parle; et *de toutes parts* semble en avoir davantage aux choses étrangères qui environnent celle dont on parle.

On va *de tous côtés :* on arrive *de toutes parts.*

On voit un objet *de tous côtés*, lorsque la vue se porte successivement autour de lui et le regarde dans toutes ses faces. On le voit *de toutes parts*, lorsque tous les yeux qui l'entourent l'aperçoivent, quoiqu'il ne soit vu de chacun d'eux que par une de ses faces.

Le malheureux a beau se tourner *de tous côtés* pour chercher la fortune, jamais il ne la rencontre. La faveur auprès du prince attire des honneurs *de toutes parts*, comme la disgrâce attire des rebuts. (G.)

394. Détail, Détails.

Les vocabulistes disent que *détail*, pour l'ordinaire, n'a point de pluriel. Bouhours applique même cette observation à son emploi figuré. On dit *le détail d'une affaire ;* c'est un grand *détail*, etc., sans pluriel. Cependant ce critique ajoute qu'on peut dire *les détails de plusieurs affaires, les détails de la finance*, etc. ; mais que le plus sûr est de dire le *détail* de ces choses.

On dit incontestablement *détails* comme *détail ;* mais il en est de ces mots comme de *ruine* et de *ruines*, le pluriel a un sens différent du singulier.

Le *détail* est l'action de considérer, de prendre, de mettre la chose en petites parties ou dans les moindres divisions : les *détails* sont ces petites parties ou ces petites divisions telles qu'elles sont dans l'objet même.

Vous faites le *détail* et non les *détails* d'une histoire, d'une affaire, d'une aventure : vous en faites le *détail* en rapportant, en parcourant, en présentant les *détails* de la chose jusque dans ses plus petites particularités. Vous n'en faites pas les *détails*, parce qu'ils existent par eux-mêmes dans la chose, indépendamment de votre récit. Le *détail* est votre ouvrage ; c'est votre récit *détaillé :* les *détails* sont de la chose ; ce sont les petits objets ou les objets particuliers qu'on peut *détailler* ou considérer et employer en *détail.*

Il y a dans la police, dans le commerce, dans le ménage, dans la finance, mille petits *détails*, mille petites affaires, dont le *détail* ou l'exposition *détaillée* n'aurait point de fin. Un ministre s'occupe en gros ou en grand des affaires ou des grandes affaires ; il laisse les *détails* ou les petites affaires, et les particularités des grandes affaires à ses commis : ses commis lui en font ensuite le *détail* ou le rapport.

> Ne vous chargez jamais d'un *détail* inutile,
> Tout ce qu'on dit de trop est fade et rebutant.

C'est à quoi nous invite Boileau.

Il y a pour les récits, les descriptions, un grand choix de *détails*

à faire. Hérodote, dit Jean-Jacques Rousseau, sans portraits, sans maximes, plein de *détails* les plus capables d'intéresser et de plaire, serait peut-être le premier des historiens, si ces mêmes *détails* ne dégénéraient en simplicité... Plutarque excelle par les *détails*...

Détail annonce la manière dont vous représentez les choses; et *détails*, les choses mêmes que vous représentez.

Quelquefois on dit indifféremment et bien, *détail* et *détails*, mais sans que leur signification soit absolument la même, quoique les deux phrases reviennent à peu près à la même idée.

Ainsi on dira voilà le *détail*, ou voilà les *détails* de l'affaire : mais *détail* signifie proprement le récit *détaillé* que vous en avez fait; et *détails* ce que la chose avait de plus particulier.

On dit *beautés de détail* pour beautés qu'on trouve en *détaillant*, ou beautés de certains *détails; esprit de détails*, ou propre à saisir et à régler les plus petits *détails*, etc. (R.)

395. Détroit, Défilé, Gorge, Col, Pas.

Passages étroits : *détroit* n'a point d'autre signification. Le *détroit* est, en général, un lieu serré, étroit, où l'on passe difficilement, soit une mer ou une rivière resserrée entre deux terres, soit une langue de terre entre deux eaux, ou un passage serré entre deux montagnes. Les *détroits* de Magellan, de Le Maire, de Gibraltar, etc., sont des bras de mer. Les Thermopyles, les portes Caspiennes, les fourches Caudines, sont des *détroits* entre des montagnes. Les isthmes de Corinthe, de Panama, sont des *détroits* de terre entre deux mers.

Défilé vient de *fil, file*. C'est un lieu où l'on ne peut passer qu'à la *file*, à la suite les uns des autres; un passage qui, comme le *fil*, a de la longueur sans largeur : c'est un terme de guerre. Dans les pays fourrés, montagneux, marécageux, il y a des *défilés* où les troupes ne peuvent se déployer, où elles ne passent de front qu'en petit nombre. On garde un *défilé;* on s'engage dans un *défilé;* on attend l'ennemi à un *défilé* on est pris dans un *défilé*.

Gorge signifie proprement l'entrée ou la partie du *gosier* que l'on voit quand la bouche est ouverte. Le *G*, son *guttural*, a servi, dès l'origine, à désigner la *gorge* de l'homme; et, par analogie, telle autre capacité qui lui ressemble, et qui conduit à un passage ou canal tel que celui des aliments : ainsi l'on dit la *gorge* pour l'entrée d'un passage dans les montagnes, ou même entre deux collines. On dit la *gorge de Marly :* on n'entre dans la Valteline que par une *gorge*.

Col désigne ce qui est long ou élevé comme une *colonne*, un support vide, creux comme une tige; le *col* ou le *cou* des animaux. Le *col*, en géographie, est un passage long et étroit, qui, comme le cou de l'homme, s'élargit dessus et dessous, à l'entrée et à la sortie, ou qui

aboutit de chaque côté à des capacités plus grandes. On entre dans le *col d'Argentières* pour passer de France en Italie.

Pas est la marche, la démarche, l'enjambée; et c'est ainsi un lieu où l'on passe, et un passage étroit. C'est donc à ce mot qu'appartient proprement l'idée de *passage;* mais le *passage* est difficile à passer ou facile à garder, soit sur mer, soit sur terre : il n'est pas long; ce n'est, pour ainsi dire, qu'un *pas;* mais un mauvais *pas*, ainsi que l'exprime le *mal-pas* du canal de Languedoc. On dit le *Pas de Calais*, le *Pas de Suze*, le *Pas de l'Écluse.*

Ces explications rendent la différence des termes trop sensible pour que je m'y arrête plus longtemps. (R.)

396. Devancer, Précéder.

Devancer, aller avant, devant, en avant (*antè*). *Précéder*, s'en aller, passer (*cedere*, quitter, laisser une place), en avant, au-dessus, *pré*, en avant, premièrement.

A l'égard de ceux qui vont à un même but, le premier de ces mots désigne une différence d'activité et de progrès ; et le second, une différence de place et d'ordre.

Vous *devancez* en prenant ou gagnant les *devants*, pour gagner de vitesse; vous *précédez* en prenant ou ayant le *pas*, de manière à être à la tête.

Dans une marche militaire, les coureurs *devancent;* les chefs *précèdent.* Pour un combat, les plus braves *précéderont*, s'ils sont libres; les plus ardents et les plus impétueux *devanceront* les autres.

Pour *devancer*, on va plus tôt ou plus vite : on va plus vite pour arriver plus tôt ou pour aller plus loin. Pour *précéder*, on marche le premier, pour ouvrir la marche ou pour frayer la route, ou par hasard. Celui qui *devance* se sépare des autres, s'en éloigne, et les laisse, tant qu'il peut, derrière lui, pour les surpasser. Celui qui *précède* va avec les autres, marche de concert avec eux ; ils viennent après lui, ou le suivent pour arriver avec lui.

Ainsi on dit figurément *devancer*, et non *précéder*, pour surpasser en mérite, en fortune, en talent. Le disciple *devance* le maître et ne le *précède* pas.

On *devance* à la course, au concours; et on emporte l'avantage, on remporte le prix sur ses concurrents. On *précède* dans une marche, dans une assemblée; et on prend le dessus ou le haut bout, on a le pas ou la préséance.

Celui qui sait mieux courir *devance* son compétiteur, et a le bénéfice. Celui qui, de droit ou de fait, est le premier en ordre, *précède* les autres et a la primauté.

Il faut nécessairement *aller* avant ou devant pour *devancer :* il suffit

d'*être* avant ou devant pour *précéder*. Dans une assemblée, vous *précédez*, vous ne *devancez* pas.

Hésiode a *précédé* Homère; il existait avant lui. Sylla *devança* Marius dans la tyrannie; il y vint avant lui, et l'emporta sur lui.

La nuit a *précédé* le jour. L'aurore *devance* le soleil.

Les peuples qui jouissent d'un ciel serein, comme ceux de la Chaldée ont *devancé* les autres dans l'observation des astres. L'usage de compter par nuits a *précédé*, presque partout, celui de compter par jours.

L'instinct *devance* la raison; le désir *précède* la jouissance. (R.)

397. Devin, Prophète.

Le *devin* découvre ce qui est caché. Le *prophète* prédit ce qui doit arriver.

La *divination* regarde le présent et le passé. La *prophétie* a pour objet l'avenir.

Un homme bien instruit, et qui connaît le rapport que les moindres signes extérieurs ont avec les mouvements de l'âme passe facilement dans le monde pour *devin*. Un homme sage, qui voit les conséquences dans leurs principes, et les effets dans leurs causes, peut se faire regarder du peuple comme un *prophète*. (G.)

398. Devoir, Obligation.

« Le *devoir*, selon l'abbé Girard, dit quelque chose de plus fort pour la conscience; il tient de la loi : la vertu nous engage à nous en acquiter. L'*obligation* dit quelque chose de plus absolu pour la pratique; elle tient de l'usage; le monde ou la bienséance exige que nous la remplissions.

» Il est du *devoir* des conseillers de se rendre au Palais pour remplir les fonctions de leurs charges; et ils sont dans l'*obligation* d'y être en robe... On manque à un devoir : on se dispense d'une *obligation*... Il est du *devoir* d'un ecclésiastique d'être vêtu modestement, et il est dans l'*obligation* de porter l'habit noir et le rabat.... Les politiques se font moins de peine de négliger leur *devoir* que d'oublier la moindre de leurs *obligations*. »

Personne n'ignore qu'il y a des *devoirs de bienséance* et *d'usage*, comme il y a des *obligations morales et légales*. S'il y a *devoir*, il y a *obligation* : s'il y a *obligation*, il y a *devoir*. Il ne faut donc pas distinguer le *devoir* de l'*obligation* par les différentes sortes de *devoirs* et d'*obligations*.

On entend par *devoir*, dit Trévoux, ce à quoi nous sommes obligés par la loi, par la coutume, par la bienséance. Ainsi, on dit les *devoirs* de la vie civile, de l'amitié, de la bienséance.

La loi nous impose l'*obligation*, et l'*obligation* engendre le *devoir*. Nous sommes tenus par l'*obligation*, et nous sommes tenus à un *devoir*. L'*obligation* désigne l'autorité qui lie, et le *devoir*, le sujet qui est lié. Le *devoir* présuppose l'*obligation*. Nous sommes dans l'*obligation* de faire une chose, et notre *devoir* est de la faire : c'est l'*obligation* qui nous lie, et c'est au *devoir* qu'elle nous lie.

Barbeyrac établit pour principe de l'*obligation* proprement dite, la volonté d'un supérieur dont on se reconnaît dépendant. Burlamaqui observe que la raison doit approuver et reconnaître le *devoir*, sans quoi il n'y aurait que violence.

L'*obligation* ne peut pas s'étendre au-delà de l'autorité du supérieur qui commande ; le *devoir*, au-delà des facultés de l'inférieur à qui on commande. Il n'y a point d'*obligation* si la chose n'a pu être ordonnée ; point de *devoir* si elle ne peut être exécutée.

Nos *obligations* naissent de notre constitution même ; nos *devoirs* naissent de nos propres droits. Montesquieu dit fort bien que les lois sont les rapports des choses entre elles : les *obligations* déterminées par les rapports, ne tendent qu'à développer, maintenir, concilier, perfectionner ces mêmes rapports pour l'intérêt propre et commun des choses ; et nos *devoirs*, comme nos droits, ne sont que l'application, le développement, le maintien, la conciliation de ces rapports pour notre intérêt propre qui produit l'intérêt commun, comme l'intérêt commun produit notre propre intérêt. (R.)

399. Dévot, Dévotieux.

De *vot*, vœu, voué, on a fait *dévot*, dévoué ; de *dévot*, *dévotion* ; de *dévotion*, *dévotieux*. Le terme de *dévotion*, dit Fénélon dans ses *Œuvres spirituelles*, a été formé de *parfait dévouement* : aussi, ajoute-t-il, la *dévotion* exige non-seulement que nous fassions la volonté de Dieu, mais que nous la fassions *avec amour*. *Dévotieux* signifierait proprement parfait *dévot*, *dévot* dont la *dévotion* douce, tendre, affectueuse, respire et inspire l'amour : aussi était-il agréable à saint François de Sales. J'ai souvent lieu d'observer que la terminaison *eux* marque la passion, le penchant, l'habitude, le goût, la plénitude, la perfection, l'excès même et l'étalage.

Le *dévotieux* doit descendre aux plus petits objets, aux plus petits détails, aux plus petites pratiques de la *dévotion*, du culte. Pris en bonne part, il supposera la *dévotion* la plus scrupuleuse, et revêtue de ses formes les plus convenables et les plus touchantes. Pris en mauvaise part, ainsi que *dévot* se prend quelquefois, il désignera proprement l'attention la plus minutieuse à de petites pratiques, et la recherche la plus affectée dans les manières.

Montaigne dit que les Égyptiens étaient un peuple *dévotieux* : en

effet, ils étaient naturellement *dévots*, et surtout singulièrement attachés aux cérémonies du culte, et scrupuleusement fidèles à ses plus petites pratiques.

Épicure n'était pas *dévot*, mais dans les temples il était fort *dévotieux*.

Le *dévot* n'a qu'une simple *dévotion;* le *dévotieux* a une *dévotion* plus sentie et mieux exprimée. Celle du premier peut être sèche, dure, austère, chagrine; celle du second sera toujours douce, attrayante, affectueuse, onctueuse. Le *dévotieux* se distinguera du *dévot*, surtout par l'habitude extérieure, l'air, le ton, l'accent, la contenance propre à la chose. (R.)

400. Dextérité, Adresse, Habileté.

La *dextérité* a plus de rapport à la manière d'exécuter les choses; l'*adresse* en a davantage aux moyens de l'exécution; et l'*habileté* regarde plus le discernement des choses mêmes. La première met en usage ce que la seconde dicte, suivant le plan de la troisième.

Pour former un gouvernement avantageux à l'État, il faut de l'*habileté* dans le prince, ou dans ses ministres; de l'*adresse* dans ceux à qui l'on confie la manœuvre du détail; et de la *dextérité* dans ceux à qui l'on commet l'exécution des ordres.

Avec un peu de talent et un peu d'*habitude* à traiter les affaires, on acquiert de la *dextérité* à les manier, de l'*adresse* pour leur donner le tour qu'on veut, et de l'*habileté* pour les conduire.

La *dextérité* donne un air aisé, et répand des grâces dans l'action. L'*adresse* fait opérer avec art et d'un air fin. L'*habileté* fait travailler d'un air entendu et savant.

Savoir couper à table et servir ses convives avec *dextérité*, mener une intrigue avec *adresse*, avoir quelque *habileté* dans les jeux de commerce et dans la musique; voilà, avec un peu de jargon, sur quoi roule aujourd'hui le mérite de nos aimables gens. (G.)

401. Diable, Démon.

Diable se prend toujours en mauvaise part; c'est un esprit malfaisant, qui porte au vice, tente avec adresse, et corrompt la vertu. *Démon* se dit quelquefois en bonne part; c'est un fort génie qui entraîne hors des bornes de la modération, pousse avec violence, et altère la liberté. Le premier enferme dans son idée quelque chose de laid et d'horrible que n'a pas le second. Voilà pourquoi l'imagination, jouant de son mieux sur le pouvoir et la figure du *diable*, cause des peurs aux esprits faibles, fait qu'ils s'abstiennent d'en prononcer le nom, et que, par une fausse délicatesse, ils substituent à sa place celui de *démon*.

La malice est l'apanage du *diable;* la fureur est celui du *démon.* Ainsi l'on dit proverbialement, que le *diable* se mêle des choses, quand elles vont de travers, par l'effet de quelque malignité cachée ; et l'on dit que le *démon* de la jalousie possède un mari, lorsqu'il ne garde plus de mesure dans sa passion.

Les hommes, pour faire parade d'un fonds de vertu qu'ils n'ont pas, et rejeter sur un autre leur propre méchanceté, attribuent au *diable* une intention continuelle de les induire au crime. Les poètes, dans leur enthousiasme, sont agités d'un *démon* qui les fait souvent sortir des règles du bon sens, et leur fait prendre le phébus pour le sublime du style poétique. (G.)

402. Diaphane, Transparent.

Le corps *diaphane* est celui à *travers* lequel la *lumière* brille ; et le corps *transparent*, celui à travers lequel les objets paraissent. La *diaphanéité* annonce donc simplement qu'on voit le *jour* à travers, mais sans exclure la visibilité des autres objets, puisque la lumière les éclaire : la *transparence* annonce la visibilité des objets, mais sans exiger absolument que toutes sortes d'objets paraissent à travers. Aussi l'usage autorise-t-il également à dire que l'eau, le cristal, le verre, les glaces, etc., sont ou *diaphanes* ou *transparents.*

L'eau, de sa nature, est *diaphane :* et si le ruisseau clair et limpide laisse voir le sable et le gravier sur lequel il roule, il sera *transparent.*

Des voiles, des treillages, des haies, des tissus, etc., sont *transparents* et non *diaphanes.* La gaze de Cos était si *transparente*, qu'elle laissait voir le corps à nu. Elle n'était pas *diaphane*, car elle ne permettait de voir qu'à travers les intervalles laissés entre les fils du tissu.

La *diaphanéité* des corps résulte, selon Newton, non de la rectitude et de la quantité de leurs *pores*, mais d'une égale densité dans toutes leurs parties. Leur *transparence* est l'effet ou de la même cause, ou du défaut d'adhérence et de connexité de leurs parties entr'ouvertes.

Diaphane est un terme de physique quelquefois adopté par la poésie ; *transparent* est le terme vulgaire et généralement employé. Le premier ne se dira guère que dans le sens propre ; le second se dit également au figuré. (R.)

403. Dictionnaire, Vocabulaire, Glossaire.

Ils signifient en général tout ouvrage où un grand nombre de mots sont rangés suivant un certain ordre, pour les retrouver plus facilement lorsqu'on en a besoin ; mais il y a cette différence :

1° Que *vocabulaire* et *glossaire* ne s'appliquent guère qu'à de purs *dictionnaires* de mots ; au lieu que *dictionnaire* en général comprend,

non-seulement les *dictionnaires* de langues, mais encore les *dictionnaires* historiques, et ceux des sciences et des arts.

2° Que dans un *vocabulaire*, les mots peuvent n'être pas distribués par ordre alphabétique, et peuvent même n'être pas expliqués. Par exemple, si on voulait faire un ouvrage qui contînt tous les termes d'une science ou d'un art, rapportés à différents titres généraux, dans un ordre différent de l'ordre alphabétique, et dans la vue de faire seulement l'énumération de ces termes sans les expliquer, ce serait un *vocabulaire*. C'en serait même encore un, à proprement parler, si l'ouvrage était par ordre alphabétique, et avec explication des termes, pourvu que l'explication fût très-courte, presque toujours en un seul mot et non raisonnée.

3° A l'égard du mot de *glossaire*, il ne s'applique guère qu'aux *dictionnaires* de mots peu connus, barbares ou surannées. Tel est le *glossaire ad scriptores mediæ et infimæ, latinitatis*, du savant Ducange, et le *glossaire* du même auteur pour la langue grecque. (*Encycl.* IV, 969.)

404. Diffamatoire, Diffamant, Infamant.

Le premier de ces mots sert à marquer la nature des discours ou des écrits qui attaquent la réputation d'autrui. Les deux autres marquent l'effet des actions qui nuisent à la réputation de ceux qui en sont les auteurs; avec cette différence, que ce qui est *diffamant* est un obstacle à la gloire, fait perdre l'estime et attire le mépris des honnêtes gens; que ce qui est *infamant*, est une tache honteuse dans la vie, fait perdre l'honneur, et attire l'aversion des gens de probité.

Plus on a d'éclat dans le public, plus on est exposé aux discours *diffamatoires* des jaloux et des mécontents. Qui a eu la sottise ou le malheur de faire quelque action *diffamante*, doit être très-attentif à ne se point donner des airs de vanité. Quand on a sur son compte quelque chose d'*infamant*, il faut se cacher entièrement de tout le monde.

Les libelles *diffamatoires* sont plus propres à déshonorer ceux qui les composent, que ceux contre qui ils sont faits. Rien n'est plus *diffamant* pour un homme, que les bassesses de cœur: et rien ne l'est plus pour les femmes, que les faiblesses de galanterie poussées à l'excès. Il n'est, pour toutes sortes de personnes, rien de si *infamant* que les châtiments ordonnés par la justice publique. (G.)

405. Différence, Diversité, Variété, Bigarrure.

La *différence* suppose une comparaison que l'esprit fait des choses, pour en avoir des idées précises qui empêchent la confusion. La *diversité* suppose un changement que le goût cherche dans les choses, pour trouver une nouveauté qui le flatte et le réveille. La *variété* suppose

une pluralité de choses non ressemblantes que l'imagination saisit pour se faire des images riantes, qui dissipent l'ennui d'une trop grande uniformité. La *bigarrure* suppose un assemblage mal assorti, que le caprice forme pour se réjouir, ou que le mauvais goût adopte.

La *différence* des mots doit servir à marquer celle des idées. Un peu de *diversité* dans les mets ne nuit pas à l'économie de la nutrition du corps humain. La nature a mis une *variété* infinie dans les plus petits objets; si nous ne l'apercevons pas, c'est la faute de nos yeux. La *bigarrure* des couleurs et des ornements, fait des habits ridicules ou de théâtre. (G.)

406. Différence, Inégalité, Disparité.

Termes relatifs à ce qui nous fait distinguer de la supériorité ou de l'infériorité entre des êtres que nous comparons.

Le terme *différence* s'étend à tout ce qui les distingue; c'est un genre dont l'*inégalité* et la *disparité* sont des espèces. L'*inégalité* semble marquer la *différence* en quantité, et la *disparité* la *différence* en qualité. (*Encycl.*, IV, 1037.)

407. Différent, Dispute, Querelle.

La concurrence des intérêts cause les *différents*. La contrariété des opinions produit les *disputes*. L'aigreur des esprits est la source des *querelles*.

On vide le *différent*. On termine la *dispute*. On apaise la *querelle*.

L'envie et l'avidité font qu'on a quelquefois de gros *différents* pour des bagatelles. L'entêtement, joint au défaut d'attention à la juste valeur des termes, est ce qui prolonge ordinairement les *disputes*. Il y a dans la plupart des *querelles* plus d'humeur que de haine. (G.)

408. Différent, Démêlé.

Le sujet du *différent* est une chose précise et déterminée sur laquelle on se contrarie, l'un disant *oui* et l'autre *non*. Le sujet du *démêlé* est une chose moins éclaircie, dont on n'est pas d'accord, et sur laquelle on cherche à s'expliquer pour savoir à quoi s'en tenir.

La concurrence cause des *différents* entre les particuliers. L'ambition est la source de bien des *démêlés* entre les puissances (1). (G.)

(1) En rapprochant cet article du précédent, on n'est pas satisfait sur ce qui distingue le *démêlé* et la *dispute*. Dans l'un et dans l'autre, il y a contrariété d'opinions : la chose n'est pas d'accord, et l'on cherche à s'expliquer pour savoir à quoi s'en tenir. Quelle est donc la différence de ces deux termes ?

Il me semble quelle vient de celle des objets, en ce que la *dispute* roule sur une matière générale et purement scientifique, et le *démêlé* sur une matière particulière, et qui peut fonder des prétentions d'intérêts. La *dispute* s'échauffe par le désir de paraître plus habile; le *démêlé* s'anime par le désir de se faire un droit : l'orgueil, qui soutient la *dispute* ; et l'avidité, qui est la véritable cause du *démêlé*, font bientôt dégénérer l'une en *querelle*, et l'autre en un *différent* formel. (B.)

409. Difficulté, Obstacle, Empêchement.

La *difficulté* embarrasse ; elle se trouve surtout dans les affaires, et en suspend la décision. L'*obstacle* arrête ; il se rencontre proprement sur nos pas, et barre nos démarches. L'*empêchement* résiste ; il semble mis exprès pour s'opposer à l'exécution de nos volontés.

On dit lever la *difficulté*, surmonter l'*obstacle*, ôter ou vaincre l'*empêchement*.

Le mot de *difficulté* me paraît exprimer quelque chose qui naît de la nature et des propres circonstances de ce dont il s'agit. Celui d'*obstacle* semble dire quelque chose qui vient d'une cause étrangère. Celui d'*empêchement* fait entendre quelque chose qui dépend d'une loi, ou d'une force supérieure.

La disposition des esprits fait souvent naître dans les traités plus de *difficultés* que la matière même sur laquelle il est question de statuer. L'éloquence de Démosthènes fut le plus grand *obstacle* que Philippe de Macédoine trouva dans ses routes politiques, et qu'il ne put jamais surmonter que par la force des armes. La proche parenté est un *empêchement* au mariage, que les lois ont mis et que les lois peuvent ôter. (G.)

410. Difformité, Laideur.

Ces deux mots sont synonymes, en ce qu'ils sont également opposés à l'idée de la beauté, quand on les applique à la figure humaine.

La *difformité* est un défaut remarquable dans les proportions; et la *laideur*, un défaut dans les couleurs, ou dans la superficie du visage.

« Il n'est pas indifférent à l'âme, dit Cicéron, d'être dans un corps disposé et organisé de telle ou de telle façon. » Sur quoi Montaigne s'exprime ainsi ; « Cettuy-cy parle d'une *laideur* desnaturée et *difformité* de membres : mais nous appelons *laideur* aussi une mesavenance au premier regard, qui loge principalement au visage, et nous desgoûte par le teint, une tache, une rude contenance, par quelque cause souvent inexplicable, des membres pourtant bien ordonnés et entiers.... Cette *laideur* superficielle, qui est toutefois la plus impérieuse, est de moindre préjudice à l'état de l'esprit, et a peu de certitude en l'opinion des hommes. L'autre, qui d'un plus propre nom s'appelle *difformité*, plus substantielle, porte plus volontiers coup jusques au dedans. Non pas tout soulier de cuir bien lissé, mais tout soulier bien formé, montre l'intérieure forme du pied : comme Socrate disait de sa *laideur*, qu'elle en accusait justement autant en son âme, s'il ne l'eût corrigée par institution. »

J'ajouterai que *difformité* se dit de tout défaut dans les proportions convenables à chaque chose; aux bâtiments, aux formes des places, des jardins, aux tableaux, au style, etc. : mais *laideur* ne se dit guère que des hommes ou des meubles.

Dans le moral, on dit l'un et l'autre, mais avec quelque égard aux différences du sens physique. Ainsi l'on dit la *difformité*, et non la *laideur* du vice, parce que les habitudes vicieuses détruisent la proportion qui doit être entre nos inclinations et les principes moraux : mais on dit, la *laideur*, plutôt que la *difformité* du péché, parce que les péchés ne sont que des taches dans notre âme, qu'elles ne supposent pas une dépravation aussi substantielle que les vices, et qu'elles peuvent s'effacer par la pénitence. (B.)

411. Diffus, Prolixe.

Défauts de style contraire à la brièveté. Je profiterai des observations que Marmontel fait sur ces *défauts*, dans la nouvelle Encyclopédie, au mot *diffus*. Il est très-vrai que l'idée propre du *diffus* est de s'étendre en superficie; et celle de *prolixe*, de se traîner pesamment en longueur.

Diffus, en latin *diffusus*, se répandre çà et là, aller de côté et d'autre : *prolixe* est le latin *prolixus*, *pro lapsus*, fort lâche ou relâché, étendu, en avant, fort prolongé. De Gébelin dit : qui traverse en avant, qui étend en travers, etc.

Ainsi les *écarts* rendent proprement le style *diffus*; les longueurs le rendent *prolixe*. Le défaut du *diffus* consiste à en dire beaucoup plus qu'il ne faudrait, par des accessoires superflus : le défaut du *prolixe* consiste à dire fort longuement, comme par de vaines circonlocutions, ce qu'il aurait fallu dire en bref. Le *diffus* se répand en *paroles* qui délaient la pensée dans des idées hors d'œuvres : le *prolixe* s'étend en mots qui délaient l'expression sans aucune utilité. Il y a, si je puis m'expliquer ainsi, une sorte de bavardage dans le discours *diffus*, et du verbiage dans le *prolixe*. Le premier dit trop de choses. Il me semble, qu'ainsi caractérisés, ces deux défauts ne peuvent plus se confondre.

Le style de nos procureurs est *prolixe*, dit Marmontel; celui de nos avocats est *diffus*. Cela doit être, quand on paie la longueur des écritures et l'abondance des paroles.

Je ne crois pas que *diffus* soit le contraire de plein. Le contraire de *plein* est *vide* : or, il y a plutôt surabondance ou superfluité dans le *diffus*, *plein* de choses qui ne sont ni essentielles, ni utiles à la pensée.

Le style *diffus* sera plutôt *lourd* que *lâche* : car l'effet naturel d'un attirail étranger et superflu est d'embarrasser et d'appesantir la marche.

Lâche est contraire de *serré*, non de *ferme*. Vous *relâchez* ce qui est trop *serré* : vous *resserrez* ce qui est trop *lâche*.

Marmontel pense que *diffus* est le contraire de *précis*, et non pas de *concis ;* et *prolixe*, le contraire de *pressé*. Girard et Beauzée estiment que l'opposé de *concis* est le *diffus* : le premier semble vouloir dire que l'opposé du *précis* est le *prolixe*, et le second le dit formellement.

Quel est donc le contraire de *prolixe?* Je suis, avec Marmontel, pour *pressé*. L'idée propre de *presser* est de rapprocher, de joindre, de mettre *près à près* les choses, de manière qu'elles aient moins de volume, et qu'elles occupent peu d'espace.

Le style *concis* revient donc au style *coupé*, mais avec cette différence qu'il forme un genre, et un bon genre de style, au lieu d'une qualité, en quelque sorte accidentelle et même équivoque ; et qu'il marque plutôt l'énergie du discours, que *coupé*, qui n'en marque proprement que la forme. (R.)

412. Diligent, Expéditif, Prompt.

Lorsqu'on est *diligent*, on ne perd point de temps, et l'on est assidu à l'ouvrage. Lorsqu'on est *expéditif*, on ne remet pas à un autre temps l'ouvrage qui se présente, et on le finit tout de suite. Lorsqu'on est *prompt*, on travaille avec activité, et l'on avance l'ouvrage. La paresse, les délais et la lenteur sont les trois défauts opposés à ces trois qualités.

L'homme *diligent* n'a pas de peine à se mettre au travail ; l'homme *expéditif* ne le quitte point ; et l'homme *prompt* en vient bientôt à bout.

Il faut être *diligent* dans les soins qu'on doit prendre ; *expéditif* dans les affaires qu'on doit terminer ; et *prompt* dans les ordres qu'on doit exécuter. (G.)

413. Dire un mensonge, Faire un mensonge.

Naturellement parlant *on dit un mensonge, on ne le fait pas :* car *mentir*, c'est *parler* contre sa pensée dans le dessein de tromper. Cependant, *faire un mensonge* est d'un usage constant dans le discours ordinaire. On peut aussi remarquer que nous distinguons des *mensonges* d'action et des *mensonges* de paroles. *Dire* et *faire des mensonges* se trouvent dans les Dictionnaires les plus modernes. Vous voyez dans un de ces ouvrages le *mensonge* officieux défini : *celui qui le fait pour faire plaisir à quelqu'un sans nuire à un autre ; on le fait pour procurer la paix, pour obliger quelqu'un, pour prévenir quelque accident.* Les Latins disaient également *dire* et *faire*, *dicere*

et *facere mendacium;* vous rencontrerez souvent le premier dans Cicéron, le second dans Quintilien.

Le P. Bouhours croit que *dire des mensonges* peut signifier quelquefois rapporter des *mensonges* dont on n'est pas l'auteur; au lieu que *faire des mensonges* signifie toujours qu'on en est l'auteur; et qu'ainsi *un diseur de mensonges*, tels que de faux bruits, ne ment pas en les contant, à moins qu'il ne les ait inventés; tandis qu'un faiseur de *mensonges* est proprement un *menteur*.

Les Latins semblent avoir fait cette distinction; ils disaient, en manière de proverbe : l'homme de bien se garde avec soin de *faire des mensonges;* l'homme sage d'*en dire*. Cependant, *dire des mensonges* devient alors une expression équivoque; car on ne sait pas s'il s'agit de *mensonges* de la personne même, ou de *mensonges* d'autrui.

La difficulté est de spécifier la différence entre *dire* et *faire des mensonges*, lorsqu'il est question de vrais *mensonges* dont on est soi-même l'auteur. Dire, c'est proférer; faire, c'est composer. Un oui ou un non, proféré contre sa conscience, est un *mensonge* qu'on dit; une histoire controuvée, une fable arrangée est un *mensonge* qu'on fait.

Dire un *mensonge* c'est donc simplement avancer, proférer, débiter comme vraie une chose qu'on sait être fausse, dans l'intention de tromper. Faire un *mensonge*, c'est fabriquer, combiner, composer un conte faux qu'on donne pour vrai, dans le dessein d'abuser. Les Latins disaient en ce sens *accomodare*, *componere*, *conflare mendacium*.

A dire un *mensonge*, il n'y a que de la fausseté, il y a de l'artifice à faire un *mensonge*. (R.)

414. Discernement, Jugement.

Le *discernement* regarde non-seulement la chose, mais encore ses apparences, pour ne la pas confondre avec d'autres; c'est une connaissance qui distingue. Le *jugement* regarde la chose considérée en elle-même pour en pénétrer le vrai; c'est une connaissance qui prononce. Le premier n'a pour objet que ce qu'il y a à savoir, et se borne aux choses présentes; il en démêle le vrai et le faux, les perfections et les défauts, les motifs et les prétextes. Le second s'attache encore à ce qu'il y a à faire, et pousse ses lumières jusque dans l'avenir; il sent le rapport et la conséquence des choses, en prévoit les suites et les effets. Enfin, l'on peut dire du *discernement*, qu'il est éclairé, qu'il rend les idées justes, et empêche qu'on ne se trompe en donnant dans le faux ou dans le mauvais, et l'on peut dire du *jugement*, qu'il est sage, qu'il rend la conduite prudente, et empêche qu'on ne s'égare, en donnant dans le travers ou dans le ridicule.

Lorsqu'il est question de choisir ou de juger de la bonté et de la

beauté des objets, il faut s'en rapporter aux gens qui ont du *discernement*. Lorsqu'il s'agit de faire quelque démarche, ou de se déterminer à prendre un parti, il faut suivre le conseil des personnes qui ont du *jugement*.

Les arts et les sciences veulent du *discernement;* il est plus ou moins délicat, selon la finesse de l'esprit et l'étendue des connaissances. Le gouvernement et la politique demandent du *jugement;* il est plus ou moins sûr, selon la force de la raison et l'habitude de l'expérience.

Qui n'a point de *discernement* est une bête. Qui manque tout-à-fait de *jugement* est un étourdi. (G.)

415. Discord, Discorde.

Malherbe, et plusieurs poètes avant et après lui, ont dit *discord* pour *discorde*, ainsi que Vaugelas et autres grammairiens l'ont observé. Pourquoi ne serait-il pas permis de dire *discord* ou *discorde*, comme *zéphir* ou *zéphire?* Nous avons laissé perdre *discord*. Marmontel le regrette dans son discours sur l'autorité de l'usage : un orateur moderne l'a hasardé dans l'éloge funèbre d'un grand prince (*la lutte* et le discord *des pouvoirs étaient extrêmes*). Faudrait-il le réhabiliter? Oui, sans doute, s'il est utile, et s'il n'est pas purement et simplement le mot de *discorde* tronqué, sans idée particulière.

Le *discord* est à la *discorde* ce qu'est la *concorde* à l'*accord*. *Discord* n'est donc pas moins utile qu'*accord;* et le *discord* diffère de la *discorde*, comme l'*accord* de la *concorde*. Le *discord* rompt l'*accord* ou l'harmonie des *cœurs*, des volontés, des sentiments, etc. La *discorde* détruit la *concorde* ou le concert et l'*accord* parfait et soutenu de tous les *cœurs*, de toutes les volontés, de tous les sentiments, etc.

Il est impossible qu'il ne s'élève quelquefois des *discords* entre les personnes qui s'aiment le plus. Est-on longtemps d'*accord* avec soi-même? Mais on s'arrange, on s'accommode, on se concilie.

La pomme jetée devant les déesses rivales excite entre elles un *discord;* elles se la disputent. Adjugée à l'une des trois, elles brûlent du feu de la *discorde*, elles allument une guerre épouvantable entre les Grecs et les Troyens. (R.)

416. Discours, Harangue, Oraison.

Le dernier de ces mots suppose toujours quelque appareil, ou quelque circonstance éclatante. Les deux autres n'expriment, ni n'excluent l'éclat; la *harangue* pouvant avoir sa place dans une occasion pressée et peu connue, et le *discours* étant souvent préparé pour des occasions publiques et brillantes. Je fais donc excuse à certains critiques, si

je n'adhère pas au jugement qu'ils ont porté sur cet article, et si je ne pense pas, comme eux, que ce soit dans cette idée d'appareil que consiste la différence qui est entre la *harangue* et le *discours*. Ce n'est pas faute de docilité, c'est faute de persuasion : puisque les *discours* qu'on prononce aux réceptions des académiciens, dans les chaires, et en cent autres occasions, peuvent avoir l'appareil le plus éclatant, sans être ni *harangues* ni *oraisons;* et que, dans une conversation secrète, ou dans un tête-à-tête, on peut *haranguer* au lieu de *discourir*. Leur censure n'a été fondée que sur ce qu'ils ont pensé que le mot de *discours* était placé dans le sens général, où il marque tout ce qui part de la faculté de la parole, et non dans le sens particulier d'un *discours* préparé. Mais qu'elle apparence qu'on puisse le prendre dans un autre sens que dans celui-ci, pour le mettre en comparaison, et en faire un synonyme avec le mot de *harangue?* Ce préliminaire posé, voici comment je crois devoir caractériser ces mots :

La *harangue* en veut proprement au cœur; elle a pour but de persuader et d'émouvoir : sa beauté consiste à être vive, forte et touchante. Le *discours* s'adresse directement à l'esprit; il se propose d'expliquer et d'instruire; sa beauté est d'être clair, juste et élégant. L'*oraison* travaille à prévenir l'imagination; son plan roule ordinairement sur la louange ou sur la critique; sa beauté consiste à être noble, délicate et brillante.

Le capitaine fait à ses soldats une *harangue* pour les animer au combat. L'académicien prononce un *discours* pour développer ou pour soutenir un système. L'orateur prononce une *oraison* funèbre pour donner à l'assemblée une grande idée de son héros.

La longueur de la *harangue* relentit quelquefois le feu de l'action. Les fleurs du *discours* en diminuent souvent les grâces. La recherche du merveilleux dans l'*oraison* fait perdre l'avantage du vrai. (G.)

L'abbé Girard a beau dire que le dernier de ces mots est le seul qui suppose toujours quelque appareil ou quelque circonstance éclatatante, les deux premiers n'expliquent ni n'excluent l'éclat. La *harangue* est un *discours* élevé, public, pompeux, solennel, un *discours* d'apparat; et le *discours* (synonyme de *harangue* et d'*oraison*) ne peut être que le *discours oratoire*, le *discours* d'éloquence distingué par les qualités ou les conditions propres à l'apparat. On *harangue* les princes, les grands, les troupes, le peuple, une grande assemblée, avec appareil et par un *discours oratoire*.

Discours marque proprement le genre de composition; il y a plusieurs sortes de *discours* : le *discours* familier, le *discours* historique, le *discours* académique, le *discours* philosophique, etc. Il s'agit ici du *discours oratoire*, ouvrage de l'orateur, et c'est ce que l'abbé Girard aurait dû remarquer.

Harangue est composé de *har*, *discours* élevé, et d'*ang*, qui aiguillonne, excite, presse, entraîne. C'est en vertu de ces caractères, que nous appelons particulièrement *harangues* les *discours* des généraux à leurs troupes, rapportés par les anciens historiens, comme s'ils avaient été prononcés. On appelle aussi de ce nom les hommages solennels rendus par un orateur, à la tête, au nom d'un peuple, d'un corps, à des princes, à des personnages constitués en dignité, et autres *discours* semblables : c'est proprement l'appareil et la pompe qui les érigent en *harangues*.

Oraison signifie *discours oratoire*. D'*os, oris*, les Latins firent *orare*, parler, demander, supplier ; d'où *oratio*, *discours*, prière, oraison. Il semble que le mot, dans cette acception, prend une teinte de la demande et de la prière. Il porte aussi une idée d'art, comme dans son sens grammatical dont nous parlerons plus bas : l'*oraison* a ses règles ; enfin c'est un mot technique. Il nous sert à dénommer les *discours* oratoires des anciens, les *oraisons* d'Isocrate, d'Eschine, de Démosthènes, de Cicéron, ou autres composés à l'instar de celle-là dans une langue ancienne.

Le *discours oratoire* est l'ouvrage composé par l'orateur, selon les règles de l'art, et sur un sujet important, pour parvenir à ses fins, par une déduction de pensées et de raisonnements bien ordonnés, animés, soutenus, relevés par l'action de l'éloquence.

Dans le *discours*, on envisage surtout l'analogie et la ressemblance de l'énonciation avec la pensée énoncée ; dans l'*oraison*, l'on fait plus attention à la matière physique de l'énonciation, et aux signes vocaux qui y sont employés. Ainsi, lorsqu'on dit en français, *Dieu est éternel*: en latin, *æternus est Deus;* en italien *eterno è Iddio;* c'est toujours le même *discours*, parce que c'est la même pensée énoncée par la parole, et rendue avec la même fidélité ; mais l'*oraison* est différente dans chaque énonciation, parce que les signes vocaux de l'une sont différents des signes vocaux de l'autre.

Le *discours* est donc plus intellectuel, ses parties sont les mêmes que celles de la pensée : le sujet, l'attribut et les divers compléments nécessaires aux vues de l'énonciation. Il est du ressort de la logique.

L'*oraison* est plus matérielle ; ses parties sont les différentes espèces de mots : le nom, le pronom, l'adjectif, etc. ; le mécanisme en est soumis aux lois de la grammaire. (B.)

417. Discrétion, Réserve.

Discrétion regarde autrui, c'est une sorte de prudence et de modération. Discernement fait *discrétion*. Crainte, prévoyance, font *réserve*, et le tout fait prudence.

Discrétion fait que le plus souvent on se contient ; *réserve*, qu'on

s'abstient. On peut être trop *réservé*, on ne peut guère être trop *discret;* il est plus facile d'être *réservé* que *discret*, de se taire que de ne dire que ce qu'il faut.

Discrétion de *discernere*, discerner, voir l'objet, le démêler, le saisir. C'est cette sorte de discernement qui sert à régler nos actions et nos discours. C'est la science des égards et de la conduite; il n'est jamais pris en mauvaise part, même l'excès.

La *discrétion* consiste non-seulement à garder votre propre secret et celui d'autrui, mais à ne dire, n'entendre et ne faire que ce qu'il faut. Un zèle sans prudence n'est plus qu'*indiscrétion;* si l'homme *discret* ne trahit pas la vérité, souvent il ne la dit pas toute. La *discrétion*, en ce qui nous regarde personnellement, n'est que l'attention à nos intérêts, c'est esprit; elle est vertu quand elle est pour les autres.

Réserve, du latin *reservare*, *rem servare;* conserver la chose mot à mot, l'observer, la garder en *réserve;* c'est cette sorte de prudence qui ne vous permet pas de vous éloigner, de dépasser le point où vous êtes. L'homme *discret* sait ce qu'il peut dire; l'homme *réservé*, ce qu'il doit taire. L'un *discerne* les objets, l'autre ne les perd pas de vue. (R.)

418. Disert, Éloquent.

Ces deux termes caractérisent également un discours d'apparat. Le discours *disert* est facile, clair, pur, élégant, et même brillant, mais il est faible et sans feu : le discours *éloquent* est vif, animé, persuasif, touchant; il émeut, il élève l'âme, il la maîtrise.

Ces épithètes se donnent également aux personnes et pour les mêmes raisons. Supposez à un homme *disert* du nerf dans l'expression, de l'élévation dans les pensées, de la chaleur dans les mouvements, vous en ferez un homme *éloquent*. (B.)

L'abbé d'Olivet, dit de M. Cureau de La Chambre, curé de Saint-Barthélemi, que quand il récitait un discours fait à loisir, on l'admirait froidement, il n'y était que *disert;* et quand il faisait un prône, sur-le-champ on était prêt d'en venir aux larmes; il y était *éloquent*.

419. Dispute, Altercation, Contestation, Débat.

Dispute se dit ordinairement d'une conversation entre deux personnes qui diffèrent d'avis sur une même matière; et elle se nomme *altercation* lorsqu'il s'y mêle de l'aigreur. *Contestation* se dit d'une *dispute* entre plusieurs personnes considérables, sur un objet important; ou entre deux particuliers, pour une affaire judiciaire. *Débat* est une *contestation* tumultueuse entre plusieurs personnes.

La *dispute* ne doit jamais dégénérer en *altercation*. Les rois de France et d'Angleterre sont en *contestation* sur tel article d'un traité.

Il y a eu au concile de Trente, de grandes *contestations* sur la résidence. Pierre et Jacques sont en *constestation* sur les limites de leurs terres. Le parlement d'Angleterre est sujet à de grands *débats*. (*Encyclopédie*, IV, 112.)

420. Distinction, Diversité, Séparation.

Ces termes supposent plusieurs objets, et expriment une relation qui tient à cette pluralité.

La *distinction* est opposée à l'identité; il n'y a point de *distinction* où il n'y a qu'un même être. La *diversité* est opposée à la similitude; il n'y a point de *diversité* entre des êtres absolument semblables. La *séparation* est opposée à l'unité; il n'y a point de *séparation* entre des êtres qui en constituent un seul.

Il y a *distinction* entre l'âme et le corps, puisque ce sont deux substances différentes, et non la même. Il y a aussi *diversité*, puisque la nature de l'un ne ressemble point à la nature de l'autre; mais pendant la vie de l'homme, il n'y a point de *séparation*, puisque leur union constitue l'individu.

Un auteur moderne a cité comme deux ouvrages différents, celui de la *Justesse de la langue française*, et les *Synonymes français* de l'abbé GIRARD; mais c'est le même ouvrage, sous deux noms différents, et il n'y a point de *distinction*. Cependant il y a *diversité*, parce que ce sont deux éditions du même livre, très-éloignées d'être semblables. Le second volume qu'on ajoute à celle-ci est nécessairement *distingué* du premier, puisqu'ils ne sont pas de la même main, ni le même volume : l'éditeur voudrait bien que l'on n'aperçût pas la *diversité* dans la composition, et surtout par rapport aux articles qui sont de lui; mais il sera content, si le public éclairé juge qu'on ne doit point *séparer* l'un de l'autre. (B.)

421. Distinguer, Séparer.

On *distingue* ce qu'on ne veut pas confondre; on *sépare* ce qu'on veut éloigner.

Les idées qu'on se fait des choses, les qualités qu'on leur attribue, les égards qu'on a pour elles, et les marques qu'on leur attache, ou dont on les désigne, servent à les *distinguer*. L'arrangement, la place, le temps et le lieu, servent à les *séparer*.

Vouloir trop se *distinguer* des personnes avec qui nous devons vivre, c'est leur donner occasion de se *séparer* de nous.

La différence des modes et du langage *distingue* plus les nations que celle des mœurs. L'absence *sépare* les amis sans en désunir le cœur.

Je n'oserais dire la même chose des amants; et c'est à l'égard de ceux-ci qu'on dit que les absents ont tort. (G.)

422. Distinguer, Discerner, Démêler.

Du primitif *tin* (jour, lumière), mot commun aux langues de l'Orient et à celles de l'Occident, et quelquefois changé en *ting*, etc., les Latins ont formé *tinguere*, teindre, mettre de la couleur, donner un éclat; et *distinguere*, *distinguer*, mettre une couleur particulière, mettre de la différence, faire une différence.

De la racine *cer*, enfermer dans une enceinte, les Latins ont fait *cerno*, cerner tout autour, couper en rond, séparer de toute autre chose; ainsi que voir, juger, montrer la chose, de manière qu'elle ne soit pas confondue avec toute autre chose voisine, dans le sens du grec κρινω: et *discernere*, diviser, séparer une chose de tout ce qui en approche le plus, reconnaître, découvrir les signes qui empêchent de la confondre avec une autre chose.

De *mesc*, mêler, *mélange*, parmi, entre; mot celte, oriental, grec, les Latins ont fait *miscere*; le Français, *mêler*; et nous avons dit, par opposition ou par extraction, *démêler*, défaire le mélange, éclaircir les choses embrouillées, mettre chaque chose à part, à sa place, en ordre.

Vous *distinguez* un objet par les apparences; et lorsque vous avez assez de lumière pour le reconnaître, vous le *discernez* à ses signes exclusifs; et lorsque vous le *distinguez* de tout autre objet avec lequel il pourrait être confondu, vous le *démêlez*, à des signes particuliers qui le *distinguent* dans la foule des objets avec lesquels il se trouve confusément mêlé.

Dans l'obscurité ou dans l'éloignement, vous ne *distinguez* pas un objet; vous ne *distinguez* pas si c'est un rocher ou un nuage, un homme ou un animal, du noir ou du brun : les traits de l'objet ne sont pas assez sensibles. Avec les mêmes apparences, sous le même aspect, vous ne *discernez* point un objet d'un autre; vous ne *discernez* point le similor de l'or, une copie d'un original; les traits de l'objet sont trop équivoques. Dans la confusion, au milieu du désordre, vous ne *démêlez* pas les objets : vous ne *démêlerez* pas les voix dans des acclamations, les drogues dans une mixtion, les fils d'un écheveau mêlé.

Il faut de la lumière, de l'intelligence, et une application convenable pour *distinguer*; de la science, de la sagacité, de la critique pour *discerner*; de l'habileté, du travail, un esprit d'ordre et d'analyse pour *démêler*.

Pour reconnaître les objets, il faut les avoir bien *distingués*. Pour

choisir entre des choses semblables, il faut savoir *discerner*. Pour rétablir l'ordre des choses interverti, il faut les *démêler*.

A l'air d'une personne, on *distingue*, selon Malebranche, l'estime qu'elle fait d'elle-même, ainsi que ses desseins sur l'estime des autres : le caractère de la personne bien connu, vous *discernez* les motifs de ses actions, comme à l'œuvre on *discerne* la main de l'ouvrier; sous quelque déguisement qu'elle se travestisse, on la *démêle ;* le masque dont elle se couvre est comme une glace qu'elle aurait mise devant son portrait. (R.)

423. Distraire, Détourner, Divertir.

Distraire, latin *distrahere*, tirer dans un sens, retirer de, attirer ailleurs. *Détourner*, tourner hors, hors de, donner un autre tour, changer le sens. *Divertir*, du vieux français *verti*, latin *vertere*, tourner diversement, diriger *vers* un autre but; faire changer d'objet.

Il est sensible que l'action de *distraire* est plus faible, plus douce, plus légère que celle de *détourner* ou de *divertir*. *Distraire* n'exprime qu'une simple séparation, un déplacement, et même un dérangement; tandis que *détourner* et *divertir* marquent une vraie révolution, un tout autre aspect, des changements *divers*. Il est constant par les mêmes applications et les acceptions différentes de *divertir*, qu'il marque un plus grand changement, une plus grande différence, un plus grand effet que *détourner*, puisqu'il se prend aussi pour *enlever*, *dissiper*, *amuser*, occuper ou employer entièrement d'une autre manière.

Au physique, on dira *distraire*, *détourner*, *divertir*, des deniers, des papiers, des effets, etc. On les *distrait* en les ôtant de leur place, en les séparant du reste, en les mettant à part; on les *détourne* en les mettant hors de portée, à l'écart, en les éloignant de leur voie ou de leur destination, en les employant à un autre dessein; on les *divertit* en les supprimant, en se les appropriant, en les dissipant.

Au figuré, nous disons *distraire*, *détourner*, *divertir* d'un travail, d'une occupation, d'une entreprise, d'un dessein, etc.

Il suffit d'interrompre l'attention de quelqu'un pour le *distraire* de son travail : il faut l'occuper, du moins pendant un temps, d'autre chose pour l'en *détourner ;* il faudrait le lui faire oublier ou abandonner, en l'occupant de toute autre chose pour l'en *divertir*.

Celui qui n'est que *distrait* est encore plein de sa chose, en pensant à une autre ; il y reviendra bientôt. Celui qui est *détourné* n'est plus à sa chose ; mais, quoiqu'une autre chose le tienne, il pourra facilement y revenir. Celui qui est *diverti* est loin de la chose ; il est tout à une autre, il ne songe plus à son objet.

Une cause légère *distrait;* une cause forte, une sollicitation importunent, *détournent;* des objets attrayants, des raisons déterminantes, *divertissent.*

L'esprit naturellement inconstant et léger se *distrait* de lui-même, s'il n'est fortement appliqué. Un homme curieux se *détourne* facilement, dès qu'un nouvel objet le frappe; il porte et fixe sur lui son attention avide. Celui qui fait une chose avec la moitié de son esprit, ou sans être bien occupé, est bientôt *diverti* par le premier objet agréable qui peut remplir son esprit tout entier.

Distraire convient bien, lorsqu'il ne s'agit que d'une simple application de l'esprit, d'un travail facile, de soucis légers dont on se détache aisément. *Détourner* convient parfaitement lorsqu'il s'agit d'une grande occupation, d'une préoccupation forte, d'une résolution ferme, à laquelle on ne renonce qu'avec une grande peine et comme par violence. *Divertir* convient singulièrement lorsqu'il s'agit d'un état pénible, d'une profonde douleur, d'une mélancolie à laquelle on veut donner le change ou du relâche par des pensers doux et agréables.

Vous pouvez *distraire* d'un dessein une personne qui ne fait qu'y songer; vous l'en détacherez peu à peu. Vous devez *détourner* d'un mauvais dessein celui qui a résolu de l'exécuter; il faut qu'il l'abandonne tout-à-fait. Il faudrait *divertir* l'homme plein de tristes pensées; mais vous ne pouvez guère que l'en *distraire* insensiblement.

La vie de certaines gens n'est qu'une continuelle *distraction;* il n'est pas à craindre de les *détourner;* que font-ils? ils ont sans cesse besoin d'être *divertis:* ils s'ennuient de tout comme d'eux-mêmes.

La *distraction* est à l'esprit ce que le repos est au corps. Une tête forte et indépendante ressemble à la nature, que vous ne *détournez* de son cours qu'en l'assujettissant à ses propres lois. Ces perfides libéralités qui abusent les peuples, et ces jeux bruyants qui les *divertissent* de la considération et du sentiment de leurs maux, sont les présents d'un ennemi et les séductions de la tyrannie.

L'amusement est bon lorsqu'il ne fait que *distraire* à propos, sans *détourner* du devoir, et sans *divertir* des soins importants. (R.)

424. Diviser, Partager.

« L'un et l'autre de ces mots signifient que d'un tout on fait plusieurs parties : mais celui de *diviser* ne marque précisément que la désunion du tout pour former de simples parties; et celui de *partager*, outre cette désunion du tout, a de plus un certain rapport à l'union propre de chaque partie, pour en former de nouveaux tous particuliers.

» La différence des intérêts *divise* les princes; celle des opinions *partage* les peuples.

» On *divise* le tout en ses parties; on le *partage* en ses portions.

«Voilà pourquoi l'on dit *diviser* un cercle, *partager* un héritage.» (G.)

Diviser, du mot latin *dividere*, séparer les parties d'un tout.

Partager vient de *partes agere*, faire des parts ou portions.

L'abbé Girard a bien saisi la différence de ces deux mots dans le sens propre. La *division* annonce la distribution d'un tout ou de plusieurs choses unies, en parties différentes, pour être mises ou seulement considérées à part. Le *partage* annonce la distribution d'un tout en *tous* ou en objets particuliers, pour être détachés et employés séparément. Le *partage* suppose la *division*, et va plus loin.

On *divise* l'année en mois, les mois en jours, la sphère en cercles, le cercle en degré, et cette *division* n'est souvent qu'idéale. On *partage* le pain entre les convives, un héritage entre les cohéritiers, les bénéfices entre les intéressés, le butin entre les associés, etc. Le *partage* est réel, et la portion de chacun devient indépendante des autres.

Un orateur *divise* son discours en plusieurs points pour considérer une vérité sous divers rapports, et ces points sont liés les uns aux autres. Des puissances se *partagent* entre elles un pays hors d'état de se défendre, pour en augmenter leur empire, et chaque partie forme un corps indépendant des autres.

La terre n'était autrefois idéalement *divisée* qu'en trois grandes parties, qui tenaient pourtant l'une à l'autre. Les fleuves et les chaînes de montagnes la *partagent* réellement en masses différentes, entre lesquelles on voit une certaine solution de continuité.

Le géomètre travaille à *diviser* géométriquement un angle en trois parties égales. Le peuple de Rome poursuivit le *partage* des terres jusqu'à la ruine de la république.

Vous *divisez* une somme en plusieurs sommes particulières. Vous *partagez* vos secours entre les malheureux qui en sont le plus dignes.

Alexandre conquit le monde et ne forma pas un empire ; tout était *divisé*, rien n'était uni dans ses conquêtes : à sa mort, *partagées* entre ses capitaines comme des dépouilles, elles firent plusieurs grands rois.

Au moral, ces mots ne conservent pas exactement les mêmes rapports distinctifs. La *division* marque alors la mésintelligence et l'opposition entre les personnes et les choses. Le *partage* n'emporte que la différence ou la diversité.

Les esprits *divisés* se choquent les uns les autres ; des esprits *partagés* s'éloignent les uns des autres. Avec des vues croisées on se *divise ;* avec des vues diverses on se *partage*. Des prétentions contraires nous *divisent*, des goûts différents nous *partagent*.

Il y a *partage* dès qu'on est deux. Une poule survient, et il y a *division* entre les deux coqs.

Un conseil *partagé* ne sait que résoudre, un conseil *divisé* ne fait que troubler.

Si vous *partagez* le commandement, vous *divisez* l'armée. (R.)

425. Divorce, Répudiation.

Divorce, lat. *divortium*, exprime naturellement l'action propre du verbe *divertere*, divertir, tourner dans un autre sens, diviser, séparer. *Répudiation*, latin *repudiatio*, exprime l'action propre du verbe *repudiare*, répudier, rejeter, renvoyer.

Ces mots sont employés à désigner la rupture, la dissolution du mariage. Le *divorce* est proprement la séparation de deux époux ; la *répudiation*, le renvoi de l'un par l'autre.

« Il y a, dit l'auteur de l'*Esprit des Lois*, liv. XVI, c. 15, cette différence entre le *divorce* et la *répudiation*, que le *divorce* se fait par un consentement mutuel à l'occasion d'une incompatibilité mutuelle ; au lieu que la *répudiation* se fait par la volonté, pour l'avantage d'une des deux parties, indépendamment de la volonté et de l'avantage de l'autre. » (R.)

426. Diurne, Quotidien, Journalier.

Ces trois mots désignent tous un rapport à tous les jours, mais sous des aspects assez différents pour ne devoir pas être confondus.

Ce qui est *diurne* revient régulièrement chaque jour, et en occupe toute la *durée*, soit qu'on entende par-là une révolution entière de vingt-quatre heures, soit qu'on ne désigne que la partie de cette révolution que le soleil ou toute autre étoile est sur l'horizon.

Ce qui est *quotidien* revient chaque jour, mais sans en occuper toute la *durée*, et sans autre régularité que celle du retour.

Ce qui est *journalier* se répète comme les jours, mais varie de même ; il peut en occuper, ou n'en pas occuper toute la *durée*.

Diurne est un terme didactique, parce qu'il n'appartient qu'aux sciences rigoureuses d'apprécier les objets avec l'exactitude que comporte la signification totale de ce mot. Ainsi l'on dit en astronomie, la révolution *diurne* de la terre, pour désigner sa révolution autour de son axe en vingt-quatre heures.

Quotidien est un terme du langage commun, mais consacré à caractériser ce qui ne manque pas de recommencer chaque jour, quoique accidentellement. C'est pour cela que, dans l'oraison dominicale, il est mieux de dire notre pain *quotidien*, que de dire notre pain de chaque jour, parce que nos besoins, soit temporels, soit spirituels, renaissent en effet tous les jours : « Et pour marque, dit le P. Bouhours, que le pain *quotidien* est une expression consacrée, c'est qu'elle a

passé en proverbe, pour exprimer une chose ordinaire ; c'est, dit-on son pain *quotidien.* » On appelle aussi fièvre *quotidienne* une espèce de fièvre intermittente qui vient et cesse tous les jours, et suivie de quelques heures d'intermission.

Journalier appartient absolument au langage commun, et s'applique à toutes les autres choses qui se répètent tous les jours avec des variations accidentelles. Ainsi l'on dit, l'expérience *journalière*, des occupations *journalières*, un travail *journalier*, pour marquer une expérience, des occupations, un travail qui recommencent chaque jour ; et l'on ne pourrait pas y employer les termes de *diurne* ou de *quotidien*, qui excluraient l'idée de variation. Cette idée est si propre au mot *journalier*, qu'il s'emploie même pour la marquer uniquement ; et nous disons une humeur *journalière*, les armes sont *journalières*, pour dire, une humeur changeante, les armes sont sujettes à des variations. Quelquefois on dit *journalier* pour *diurne*, parce que l'on fait abstraction de la régularité : le mouvement *journalier* du ciel : mais on ne peut jamais dire *journalier* pour *quotidien.* (B.)

427. Docilité, Douceur.

La *docilité* tient à la volonté ; la *douceur* tient au caractère. Être *docile*, c'est faire ce que veulent les autres ; être *doux*, c'est se plaire à faire ce que les autres désirent.

Un enfant est *docile* lorsqu'il obéit à ses parents. Une femme est *douce* lorsqu'elle ne sait pas avoir d'autres volontés que celles de son mari.

La *docilité* peut n'être pas *douce ;* elle se contente de se soumettre. La *douceur* est toujours *docile ;* elle est heureuse de sa soumission.

La *docilité* ne discute pas. La *douceur* ne saurait pas discuter.

La *docilité* peut s'allier avec une grande fermeté de caractère ; elle peut être le résultat d'une volonté soutenue de céder toujours. La *douceur* ne s'allie pas toujours avec la faiblesse ; mais elle n'est jamais le résultat de la volonté.

La *docilité* peut s'acquérir. La *douceur* est un don de la nature.

La *docilité* se connaît elle-même ; elle obeit et le sait bien. La *douceur* s'ignore ; elle cède et ne s'en doute pas.

La *docilité* est une vertu. La *douceur* est un charme du caractère.

La *docilité* ne s'exerce que lorsqu'il y a lieu à l'obéissance. La *douceur* se fait sentir à tous moments, dans les moindres occasions.

La *docilité* ne s'exerce que de l'inférieur an supérieur ; c'est un devoir. La *douceur* s'exerce envers tout le monde ; c'est une grâce.

La *docilité* ne défend pas ses opinions contre ceux à qui elle se croit obligée de céder. La *douceur* soutient les siennes sans blesser personne.

La *docilité* est le contraire de l'opiniâtreté extérieure. La *douceur* est l'opposé de l'aigreur.

La *docilité* ne gouverne que les actions; elle n'a d'influence ni sur les sentiments ni sur les pensées. La *douceur* a plus d'abandon; elle se laisse persuader plus aisément.

La *docilité* croit qu'elle a raison de faire ce qu'on exige d'elle. La *douceur* croit que l'on a raison de l'exiger.

Une femme *docile* convient à un mari impérieux. Un mari *doux* est ce qu'il faut à une femme capricieuse.

La *docilité* peut venir du sentiment de sa supériorité personnelle. La *douceur* semble reconnaître la supériorité des autres. (F. G.)

428. Docte, Docteur.

Être *docte*, c'est être véritablement savant et habile; être *docteur* c'est non-seulement être habile homme, mais avoir donné de sa science certaines preuves par lesquelles on ait obtenu ce titre.

Il faut néanmoins avouer que, depuis quelques années, on a mis une autre différence entre ces deux mots, et qu'aujourd'hui le mot de *docteur* est fort au-dessous de celui de *docte:* ce qui est venu de ce que, dans un grand nombre, d'habiles gens qui avaient ce degré, quelques-uns, ne soutenant pas leur nom par leur science, se sont trouvés *docteurs* sans être *doctes*. Cela a suffi pour ravaler un titre si beau; car c'est un vice qu'on ne guérira jamais, de juger du particulier en général dans les choses désavantageuses. (Andri de Boisregard; *Réfl. sur l'usage prés. de la Langue franç.*, Tome I (1).

429. Don, Présent.

La différence caractéristique de ces mots, quoique très-sensible, n'a pas été mieux saisie par nos synonymistes, que ne l'a été par les synonymistes latins celle de *donum* et de *munus*. Ils sont tombés, les uns à la suite des autres, dans les mêmes méprises.

« Ces mots, dit M. d'Alembert dans l'Encyclopédie, signifient ce qu'on donne à quelqu'un sans y être obligé. Le *présent* est moins considérable que le *don*. » M. Beauzée pense que la première et principale différence des deux termes consiste en effet dans cette proportion. Calepin avait dit que *donum*, le *don*, s'applique aux choses plus considérables, et *munus*, le *présent*, aux choses moins importantes.

Cette supposition me paraît gratuite; il y a des *présents* riches et magnifiques, et des dons modiques et légers. Un *présent* de cent mille écus, ou d'un écrin de diamants, est certes plus considérable que le *don* d'une chaumière ou d'un quartier de terre.

(1) Sur *docte* et *docteur*, voyez La Bruyère, *Caract.*, ch. 2.

M. d'Alembert ajoute que le *présent* se fait à des personnes moins considérables, excepté quand il s'agit de Dieu. M. Beauzée juge que cette qualité n'est point essentielle au *présent*, et je pense comme lui.

M. d'Alembert dit lui-même que les princes se font mutuellement des *présents* par leurs ambassadeurs : il n'y a point là inégalité de personnes. Il convient qu'on dit les *dons de Dieu*, les *dons du Saint-Esprit :* il ne peut y avoir une plus grande infériorité dans celui à qui le *don* est fait.

Les rois et leurs sujets, les seigneurs et leurs vassaux, les grands et les petits, se font également des *dons* et des *présents* les uns aux autres.

M. Beauzée pense que les véritables objets du *don* sont ceux dont on transporte la propriété sans les déplacer ; et les objets du *présent*, ceux qu'on déplace pour en transporter la propriété. Nous touchons à la vérité.

L'étymologie éclaircira le sens propre de ces termes et leur différence.

Don, dan, than, mot commun aux Hébreux, aux Celtes, aux Grecs, aux Latins, etc., exprime l'action de donner gratuitement, ou la chose gratuitement donnée, par opposition à ce qu'on donne pour prix, pour salaire, pour acquit, à titre onéreux. *Présent* signifie le *don présent ;* ce qu'on présente en *don*, ce qu'on donne de la main à la main : *præsens quod manu datur*, dit quelque part Cicéron, par opposition à tout autre *don* fait d'une autre manière. On a dit *présent*, pour un *don présent* ou présenté, comme on dit le *présent*, au lieu du temps *présent*. Il en est de même du *munus* des Latins, *quod manu datur ;* car ce mot vient certainement de *man*, *main*. Pline, *l.* 35, *c.* 19, dit que les *dons* s'appellent *munera* lorsqu'ils se donnent de *la main*. La loi 18, ff. *de verb. signif.*, distingue *munus* du *présent*, en disant que les *dons* sont faits par les absents, les *munera* envoyés, et les *présents* offerts. (*dicuntur..... præsentia offerri*). La signification propre du mot *présent* n'est donc plus douteuse. L'abbé Girard l'indiquait sans y songer, en disant que le mot *donner* marque plus parfaitement l'acte de volonté qui transporte actuellement la propriété de la chose ; et que *présenter* désigne proprement l'action extérieure de la main ou du geste, pour livrer la chose dont on veut transporter la propriété ou l'usage.

Le *présent* est le *don* qu'on présente. On fait, on envoie, on porte, on offre un *présent ;* on fait un *don*, on l'accorde.

On fait des *présents* de noces ; on *présente* une corbeille. Les époux futurs se font des *dons* mutuels par contrats ; ils s'assurent l'un à l'autre, pour l'avenir, des propriétés.

On fait *don* de son cœur, et on n'en fait pas *présent ;* car on cède l'empire, sans livrer la chose,

Les petits *présents*, dit le proverbe, entretiennent l'amitié. Les *dons* immodérés, dit un ancien, font d'insolents ingrats.

Puisque le don a pour but particulier l'avantage de celui à qui on le fait, on fait plutôt *don* de choses utiles; puisque le *présent* est plutôt offert par le désir de plaire à la personne qui l'agrée, on fait plutôt *présent* de choses agréables. Ainsi, vous direz plutôt les *dons* de Cérès et les *présents* de Flore, suivant la remarque de M. d'Alembert. Vous direz, eu égard à l'utilité : *O don du Ciel! prévoyante sagesse!* et vous direz, eu égard à l'agrément, *présent du Ciel! ô divine amitié!* Mais ce n'est pas à dire, comme on l'ajoute, que le *don* soit en lui-même d'une *nécessité absolue*, et le *présent* de *pur agrément*.

Tous ces divers rapports accessoires, secondaires, accidentels, sont et doivent toujours être, dans le langage, subordonnés à l'idée propre et primitive des termes; et c'est par cette idée capitale qu'il faut juger de la régularité de leurs applications. (R.)

430. Donner, Présenter, Offrir.

L'idée du *don* est le fondement essentiel et commun, qui rend synonyme, en beaucoup d'occasions, la signification de ces mots : mais *donner* est plus familier; *présenter* est toujours respectueux; *offrir* est quelquefois religieux. Nous *donnons* aux domestiques; nous *présentons* aux princes; nous *offrons* à Dieu.

On *donne* à une personne, afin qu'elle reçoive; on lui *présente*, afin qu'elle agrée; on lui *offre*, afin qu'elle accepte.

Nous ne pouvons *donner* que ce qui est à nous; *offrir* que ce qui est en notre pouvoir : mais nous *présentons* quelquefois ce qui n'est ni à nous, ni en notre puissance.

Donner marque plus positivement l'acte de volonté, qui transporte actuellement la propriété de la chose. *Présenter* désigne proprement l'action extérieure de la main ou du geste, pour livrer la chose dont on veut transporter la propriété ou l'usage. *Offrir* exprime particulièrement le mouvement du cœur qui tend à ce transport. Ainsi la valeur des deux derniers mots a plus de rapport à la partie préliminaire du don; et celle du premier en a davantage à ce qui rend cet acte pleinement exécuté : c'est pourquoi l'on peut fort bien dire qu'on *présente* en *donnant*, et qu'on *offre* pour *donner;* mais on ne peut changer l'ordre de ce sens.

Les biens, le cœur, l'estime, se *donnent*. Les respects, le pain béni, les cahiers des états ou des délibérations se *présentent*. Les services personnels s'*offrent*.

Ce n'est pas toujours la libéralité qui fait *donner*, l'intérêt y a quelquefois beaucoup de part. La manière de *présenter* peut être

plus agréable que le *don* même de la chose. On *offre* plus souvent par pure politesse que par affection de cœur. (G.)

431. Douleur, Chagrin, Tristesse, Affliction, Désolation.

Ces mots désignent en général la situation d'une âme qui souffre. *Douleur* se dit également des sensations désagréables du corps et des peines de l'esprit ou du cœur : les quatre autres ne se disent que de ces dernières.

De plus, *tristesse* diffère de *chagrin* en ce que le *chagrin* peut être intérieur, et que la *tristesse* se laisse voir au dehors. La *tristesse* d'ailleurs peut être dans le caractère ou dans la disposition habituelle, sans aucun sujet, et le *chagrin* a toujours un sujet particulier.

L'idée d'*affliction* ajoute à celle de *tristesse ;* celle de *douleur,* à celle d'*affliction ;* et celle de *désolation,* à celle de *douleur.*

Chagrin, *tristesse* et *affliction*, ne se disent guère en parlant de la *douleur* d'un peuple entier, surtout le premier de ces mots. *Affliction* et *désolation* ne se disent guère en poésie, quoique *affligé* et *désolé* s'y disent très-bien. *Chagrin*, en poésie, surtout lorsqu'il est au pluriel, signifie plutôt *inquiétude* et *souci*, que *tristesse* apparente ou cachée. (*Encycl.*, V, 82.)

432. Douleur, Mal.

Dans quelque sens qu'on prenne ces mots, le plaisir est toujours l'opposé de la *douleur*, et le bien l'est du *mal ;* mais ils ne sont proprement synonymes que dans le sens où ils marquent une sorte de sensation disgracieuse qui fait souffrir ; et alors la douleur dit quelque chose de plus vif, qui s'adresse précisément à la sensibilité ; le *mal* dit quelque chose de plus générique, qui s'adresse également à la sensibilité et à la santé.

La *douleur* est souvent regardée comme l'effet du *mal*, jamais comme la cause. On dit de celle-là, qu'elle est aiguë ; de l'autre, qu'il est violent. On dit aussi, par sentence philosophique, que la mort n'est jamais un *mal*, que la *douleur* en est un. (G.)

433. Douteux, Incertain, Irrésolu.

Ces trois termes marquent également l'état de suspension ou d'équilibre dans lequel se trouve l'âme à l'égard des objets qui fixent son attention.

Le *doute* vient de l'insuffisance des preuves, ou de l'égalité de vraisemblance entre les preuves pour et contre ; l'*incertitude*, du défaut des lumières nécessaires pour se décider ; et l'*irrésolution*, du défaut des motifs d'intérêt, ou de l'égalité des motifs opposés.

Le *doute* produit l'*incertitude*; et tous deux concernent l'esprit, qui a besoin d'être éclairé; l'*irrésolution* concerne le cœur, qui a besoin d'être touché. (B.)

Douteux ne se dit que des choses; *incertain* se dit des choses et des personnes; *irrésolu* ne se dit que des personnes; il marque de plus une disposition habituelle, et tient au caractère.

Le sage doit être *incertain* à l'égard des opinions *douteuses*, et ne doit jamais être *irrésolu* dans sa conduite. On dit d'un fait légèrement avancé, qu'il est *douteux;* et d'un bonheur légèrement espéré, qu'il est *incertain :* ainsi *incertain* se rapporte à l'avenir, et *douteux* au passé ou au présent. (*Encyclop.*, V, 90.)

434. Droit, Debout.

On est *droit* lorsqu'on n'est ni courbé ni penché. On est *debout* lorsqu'on est sur ses pieds.

La bonne grâce veut qu'on se tienne *droit*. Le respect fait quelquefois tenir *debout*. (G.)

435. Droit, Justice.

Le *droit* est l'objet de la *justice;* c'est ce qui est dû à chacun. La *justice* est la conformité des actions avec le *droit;* c'est rendre et conserver à chacun ce qui lui est dû. Le premier est dicté par la nature ou établi par l'autorité, soit divine, soit humaine; il peut quelquefois changer selon les circonstances : la seconde est la règle qu'il faut toujours suivre; elle ne varie jamais.

Ce n'est pas aller contre les lois de la *justice* que de soutenir et défendre ses *droits* par les mêmes moyens dont on se sert pour les attaquer. (G.)

436. Droit canon, droit canonique.

Messieurs de Port-Royal, contre l'usage général de dire *droit canon*, hasardèrent *droit canonique*, appuyés par l'usage de dire en latin, *jus canonicum*.

C'est l'usage seul qu'on pourrait opposer aux novateurs, car le changement était en lui-même plausible et régulier : *droit canon* est une locution étrange. *Canon* est substantif; or, il est contre la règle qu'un substantif s'accole à un autre pour faire l'office d'adjectif.

Les constitutions ecclésiastiques, ou les décisions légitimes des conciles, des papes, en fait de morale et de discipline, s'appelèrent *canons*, mot grec qui signifie *règle*. Un recueil de ces institutions était intitulé *Canons* ou *Canones*. Jamais les Pères de l'Église et les anciens docteurs ne joignirent au mot *canon* celui de *droit*, ou plutôt celui de *jus*,

parce qu'il emporte avec lui une idée de commandement, de contrainte, de coaction; et que, sous cet aspect, il ne leur paraissait pas convenir à l'esprit de l'Église, qui cherche à persuader par la douceur. Denis le Petit osa, dit-on, le premier, dans le sixième siècle, allier le nom de *droit* avec celui de *canon*, lorsqu'il publia sa collection de *canons* et de lettres des papes. L'usage d'appeler *canon* ce genre de règle, fit ensuite dire, contre les règles grammaticales, *droit canon*.

Ainsi, le *droit canon* est proprement le *droit*, appelé ou intitulé *canon*. Cette explication lève l'irrégularité apparente de la locution. Le *droit canonique* est l'espèce particulière de *droit* résultant des *canons : canonique* signifie qui appartient aux *canons*.

Le *droit canon* est le corps, le code, la législation même des *canons :* le *droit canonique* est le sujet traité, la matière éclaircie, la chose établie par les *canons*. Le *droit canon*, c'est ce qui règle, ordonne : le *droit canonique*, c'est ce qui est réglé, ordonné. Le premier est ce qui nous impose le devoir; le second, le devoir qui nous est imposé. Vous décidez par le *droit canon* une question de *droit canonique*. Ce qui est *canonique* a rapport à la loi, et le *canon* est la loi elle-même.

On dira le *droit canon* lorsqu'il s'agira de la chose, du *droit*, de l'autorité, de la science, en général : on dira le *droit canonique* lorsqu'il s'agira de particularités, de détails, de recherches, de discussions, de considérations relatives à ce *droit*. (R.)

427. Durable, Constant.

Ce qui est *durable* ne cesse point; il est ferme par sa solidité. Ce qui est *constant* ne change pas; il est ferme par sa résolution.

Il n'est point de liaisons *durables* entre les hommes, si elles ne sont fondées sur le mérite et sur la vertu. De toutes les passions, l'amour est celle qui se pique le plus d'être *constante*, et qui l'est moins. (G.)

428. Durant, Pendant.

Ces deux prépositions ont pour idée accessoire le temps. C'est par ce moyen qu'elles rapprochent les choses, en le leur rendant commun, et les faisant arriver ensemble; avec cette différence, que *durant* exprime un temps de durée, et qui s'adapte dans toute son étendue à la chose à laquelle on le joint; que *pendant* ne fait entendre qu'un temps d'époque, qu'on n'unit pas dans toute son étendue, mais seulement dans quelqu'une de ses parties.

Les ennemis se sont cantonnés durant la campagne. La fourmi fait *pendant* l'été les provisions dont elle a besoin *pendant* l'hiver. (*Vrais princ.*, disc. XI.) (G.)

439. Durée, Temps.

Ces mots diffèrent en ce que la *durée* se rapporte aux choses, et le *temps* aux personnes. On dit la *durée* d'une action, et le *temps* qu'on met à la faire.

La *durée* a aussi rapport au commencement et à la fin de quelque chose, et désigne l'espace écoulé entre ce commencement et cette fin; et le *temps* désigne seulement quelque partie de cet espace, ou désigne cet espace d'une manière vague. On dit aussi, en parlant d'un prince, que la *durée* de son règne a été de tant d'années, et qu'il est arrivé tel événement pendant le *temps* de son règne ; que la *durée* de son règne a été courte, et que le *temps* en a été heureux pour ses sujets. (*Encycl.*, V, 170.)

E

440. Ébahi, Ébaubi, Émerveillé, Stupéfait.

Ces termes sont familiers; *ébaubi* est même populaire et vieux. S'ils expriment énergiquement divers genres de surprises, faut-il les dédaigner? La Fontaine et Molière s'en accommodèrent.

Nous sommes *ébahis* par la surprise qui nous fait tenir la bouche béante, comme il arrive aux enfants et aux badauds, avec l'air de l'enfance ou de l'ignorance prompte à admirer. Nous sommes *ébaubis* par une surprise qui nous étourdit, nous déconcerte, nous laisse à peine balbutier, et nous tient comme suspendus dans le doute. Nous sommes *émerveillés* par une surprise qui nous attache avec une espèce de charme, ou avec une vive satisfaction, à la considération d'un objet qui nous paraît merveilleux, prodigieux, supérieur à notre intelligence. Nous sommes *stupéfaits* par une surprise qui nous rend immobiles, semble nous ôter l'usage de l'esprit et des sens, comme si nous étions stupides.

Les badauds, dit-on, sont *ébahis* dès qu'il voient quelque chose de nouveau. Une personne qui voit arriver un événement tout-à-fait contraire à son attente et qu'elle ne peut pas croire, dira :

> J'en suis toute *ébaubie* et je tombe des nues. MOLIÈRE.

Celui qui voit une chose qu'il n'aurait jamais pu imaginer, et qui éprouve l'espèce d'admiration que peuvent inspirer les objets d'un genre supérieur ou merveilleux dans leur genre, en est *émerveillé*. Il faut quelque chose de bien étrange pour produire l'effet décrit par Destouches dans les vers suivants :

J'ouvre la porte et vois, non sans surprise extrême,
En ouvrant brusquement, le bon homme lui-même,
Comme au mur attaché, *stupéfait*, interdit,
Et qui n'a rien perdu de tout ce qui s'est dit.

(B.)

441. Ébauche, Esquisse.

Termes techniques, qui annoncent l'un et l'autre quelque chose de préliminaire et d'imparfait, qui tend à l'exécution d'un ouvrage. (B.)

L'*ébauche* est la première forme qu'on a donnée à un ouvrage; l'*esquisse* n'est qu'un modèle incorrect de l'ouvrage même, qu'on a tracé légèrement, qui ne contient que l'esprit de l'ouvrage qu'on se propose d'exécuter, et qui ne montre aux connaisseurs que la pensée de l'ouvrier.

Donnez à l'*esquisse* toute la perfection possible, et vous en ferez un modèle achevé: donnez à l'*ébauche* toute la perfection possible, et l'ouvrage même sera fini.

Ainsi, quand on dit d'un tableau, j'en ai vu l'*esquisse*, on fait entendre qu'on en a vu le premier trait au crayon, que le peintre avait jeté sur le papier: et quand on dit, j'en ai vu l'*ébauche*, on fait entendre qu'on a vu le commencement de son exécution en couleur, que le peintre avait formé sur la toile.

Dailleurs le mot d'*esquisse* ne s'emploie guère que dans les arts où l'on parle du modèle de l'ouvrage: au lieu que celui d'*ébauche* est plus général, puisqu'il est applicable à tout ouvrage commencé, et qui doit s'avancer de l'état d'*ébauche* à celui de perfection.

Esquisse dit toujours moins qu'*ébauche*; quoiqu'il soit peut-être moins facile de juger de l'ouvrage sur l'*ébauche* que sur l'*esquisse*. (*Encycl.*, V, 212.)

442. S'ébouler, S'écrouler.

L'idée commune de ces mots est de tomber en ruines, en s'affaissant et en roulant. S'*ébouler* est, à la lettre, tomber en *roulant* comme une *boule*. S'*écrouler*, est tomber en *roulant* avec précipitation et fracas.

Une butte s'*éboule* en se partageant par mottes, qui tombent en roulant sur elles-mêmes comme des boules: un rocher s'*écroule* en se brisant et roulant dans sa chute impétueusement et avec fracas. Les sables s'*éboulent*, les édifices s'*écroulent*. Les jardins suspendus de Semiramis (belle expression pour dire des jardins en terrasse) se seraient *écroulés*: une petite terrasse mal liée s'*éboulera*. Un bastion de terre sablonneuse s'*éboulera* de lui-même: il faudra du canon pour qu'un bastion solide et revêtu s'*écroule*.

Celui qui creuse sous terre, court risque d'y être enseveli par des

éboulements. Celui qui bâtit sur des fondements trop faibles, court risque d'être écrasé par l'*écroulement* de sa maison.

Si vous êtes assis sur un siége de gazon, que craignez-vous quand il s'*ébroulerait?* Mais si vous tournez autour d'une montagne volcanique, tremblez que les rochers ne s'*écroulent.* La vérité morale serait-elle défigurée par ces emblèmes ? (B.)

413. Ébullition, Effervescence, Fermentation.

Ce sont trois termes techniques, qui ne sont point entièrement synonymes, quoiqu'on les confonde aisément. M. Homberg est un des premiers qui en ait expliqué la différence, et qui en ait fait l'exacte distinction. (*Encycl.*, V, 216.)

L'*ébullition* est le mouvement que prend un liquide qui bout sur le feu, et il se dit, en chimie, de deux matières, qui, en se pénétrant, font paraître des bulles d'air.

L'*effervescence* est le mouvement qui s'excite dans une liqueur dans laquelle il se fait une combinaison de subtances, telles que des acides qui se mêlent, et produisent ordinairement de la chaleur.

La *fermentation* est le mouvement interne qui s'excite de lui-même dans un liquide, par lequel ses parties se décomposent pour former un nouveau corps.

L'eau qui bout est en *ébullition;* le fer dans l'eau-forte fait *effervescence;* et la bière est en *fermentation.* (*Dictionn. de l'Acad.* sous ces trois mots.)

La raison pourquoi on a confondu ces trois actions sous le nom de *fermentation,* est que les *fermentations* s'échauffent ordinairement, en quoi elles ressemblent aux *effervescences,* et qu'elles sont presque toujours accompagnées de quelque gonflement, en quoi elles ressemblent aux *ébullitions.* (*Encycl.*, V, 217.)

Le mot *ébullition* s'emploie dans un autre sens physique, pour désigner cette maladie qui cause sur la peau des élevures ou taches rouges. C'est une métaphore fondée sur la ressemblance de ces élevures de la peau avec les bulles, qui paraissent à la surface d'un liquide qui est en *ébullition.*

Les mots *effervescence* et *fermentation* s'emploient aussi dans un sens figuré, mais en passant du physique au moral. L'*effervescence* se dit du zèle subit et général des esprits, pour quelque objet déterminé vers lequel ils se portent avec une espèce de chaleur. La *fermentation* se dit de la division des esprits et des prétentions opposées des parties.

Il en est au moral comme au physique : l'*effervescence* des esprits peut être sans *fermentation :* mais il n'y a point de *fermentation* dans les esprits sans quelque *effervescence.* (B.)

444. Échanger, Troquer, Permuter.

Ces trois mots désignent l'action de donner une chose pour une autre, pourvu que l'une des choses données ne soit pas de l'argent; car, en ce cas, il y a vente ou achat.

On échange les ratifications d'un traité; on *troque* des marchandises; on *permute* des bénéfices.

Échanger est du style noble; *troquer*, du style ordinaire et familier; *permuter*, du style de palais (*Encycl.*, V, 230.)

On *échange* particulièrement des marchandises, et, en général, des *valeurs;* c'est proprement ce que le commerce fait, il *échange*. L'abbé Girard assure qu'*échanger* se dit des terres, des personnes, de tout ce qui est bien-fonds : par exemple, des états, des charges, des prisonniers : comme si on ne le disait pas également des denrées, des ouvrages d'industrie, et de toutes les choses mobilières.

On *troque* sans doute des marchandises; mais proprement des choses de service, des meubles, des effets, des bijoux, des chevaux, des ustensiles, comme l'abbé Girard l'a observé après l'Académie et tous les dictionnaires. Selon le Dictionnaire de commerce, le marchand dit qu'il a *troqué* une marchandise contre une autre, lorsqu'il n'y a point eu d'argent déboursé. On dit aussi *acheter une marchandise partie comptant, partie en troc;* c'est-à-dire partie en marchandise. Ainsi le troc se fait en nature, il exclut l'argent. Le commerce avec les sauvages se fait par *troc*.

Il n'y a point de difficultés quant aux mots *permuter* et *permutation;* ils ne se disent qu'en matière bénéficiale, des titres et biens ecclésiastiques.

Changer et *échanger* sont naturellement, à l'égard de ces mots, comme le genre à l'égard des espèces. Ainsi, on *change* un lot contre un autre, des tableaux contre des meubles, un cheval borgne contre un aveugle : alors ce mot veut dire *troquer*. On dit *perdre* ou *gagner au change*, au *troc*, à l'*échange*, au marché. (R.)

445. Être échappé, Avoir Échappé.

Ces deux expressions que l'on pourrait croire synonymes, ne le sont nullement. *Être échappé* a un sens bien différent de celui d'*avoir échappé:* le premier désigne une chose faite par inadvertance; le second, une chose non faite par inadvertance ou par oubli.

Ce mot m'est échappé; c'est-à-dire, *j'ai prononcé ce mot sans y prendre garde.*

Ce que je voulais vous dire m'a échappé; c'est-à-dire, *j'ai oublié de vous le dire;* ou, dans un autre sens, *j'ai oublié ce que je voulais vous dire* (*Encycl.*, V, 231.)

Ce n'est que relativement à la mémoire ou à l'attention, que ces deux expressions ont une différence si marquée; car, dans le sens propre, on dit indifféremment, selon le Dictionnaire de l'Académie, de 1762, *le cerf a échappé*, ou *est échappé aux chiens.*

Je crois néanmoins que dans ce cas-là même il y a un choix à faire : que quand on dit, *le cerf a échappé aux chiens*, c'est pour faire entendre que les chiens ne l'ont point atteint ou aperçu; et que quand on dit, *le cerf est échappé aux chiens*, c'est pour faire entendre que les chiens l'ont vu et serré de près, mais qu'il s'est tiré du péril par agilité ou autrement. (B.)

446. Éclaircir, Expliquer, Développer.

On *éclaircit* ce qui était obscur, parce que les idées y étaient mal présentées : on *explique* ce qui était difficile à entendre, parce que les idées n'étaient pas assez immédiatement déduites les unes des autres : on *développe* ce qui renferme plusieurs idées réellement exprimées, mais d'une manière si serrée, qu'elles ne peuvent être saisies d'un coup d'œil. (*Encyc.*, V, 268.)

Un livre qui a besoin d'*éclaircissement*, pour être mis à la portée des contemporains qui parlent la même langue, prouve par-là même que l'auteur possédait mal ou sa langue ou sa matière.

Il y a telle proposition qui paraît un paradoxe, parce qu'on n'en voit pas la liaison avec les principes reçus : vient-elle à être *expliquée*, la chaîne devient si sensible qu'on est presque honteux de n'avoir pas prévu l'*explication.*

Une définition bien faite comprend si bien toutes les idées qui constituent l'objet défini, qu'il ne s'agit plus que de la *développer* pour donner de cet objet une connaissance complète et entière.

Les *éclaircissements* répandent de la clarté; les *explications* facilitent l'intelligence; les *développements* étendent la connaissance.

Dans un livre élémentaire, il ne faut point d'autres *éclaircissements* que l'application des principes généraux aux exemples et aux cas particuliers : ces principes doivent sortir si évidemment les uns des autres, que toute *explication* devienne inutile : l'exposition doit en être faite avec tant de méthode, que les dernières leçons ne paraissent être, et ne soient en effet que des *développements* des premières. (B.)

447. Éclairé, Clairvoyant.

L'homme *éclairé* ne se trompe pas; il sait. Le *clairvoyant* ne se laisse pas tromper ; il distingue.

L'étude rend *éclairé*. L'esprit rend *clairvoyant.*

Un juge *éclairé* connaît la justice d'une cause; il est instruit de la loi qui la favorise, ou qui la condamne. Un juge *clairvoyant*, pénètre

les circonstances et la nature d'une cause ; il est d'abord au fait, et voit de quoi il est question. (G.)

448. Éclairé, Clairvoyant, Instruit, Homme de Génie.

Termes relatifs aux lumières d'esprit. *Éclairé* se dit des lumières acquises. *Clairvoyant*, des lumières naturelles : ces deux qualités sont entre elles comme la science et la pénétration. Il y a des occasions où toute la pénétration possible ne suggère point le parti qu'il convient de prendre ; alors ce n'est pas assez d'être *clairvoyant*, il faut être *éclairé ;* et réciproquement, il y a des circonstances où toute la science possible laisse dans l'incertitude ; alors ce n'est pas assez d'être *éclairé*, il faut être *clairvoyant*. Il faut être *éclairé* dans les matières de faits passés, de lois prescrites, et autres semblables, qui ne sont point abandonnées à notre conjecture ; il faut être *clairvoyant* dans tous les cas où il s'agit de probabilité, et où la conjecture à lieu. L'homme *éclairé* sait ce qui s'est fait ; l'homme *clairvoyant* devine ce qui se fera : l'un a beaucoup lu dans les livres, l'autre sait lire dans les têtes. L'homme *éclairé* se décide par des autorités, l'homme *clairvoyant* par des raisons.

Il y a cette différence entre l'homme *instruit* et l'homme *éclairé*, que l'homme *instruit* connaît les choses, et que l'homme *éclairé* en fait encore une application convenable : mais ils ont de commun que les connaissances acquises sont toujours la base de leur mérite ; sans l'éducation, ils auraient été des hommes fort ordinaires, ce qu'on ne peut pas dire de l'homme *clairvoyant*.

Il y a mille hommes *instruits* pour un homme *éclairé ;* cent hommes *éclairés* pour un homme *clairvoyant*, et cent hommes *clairvoyants* pour un homme de *génie*.

L'*homme de génie* crée les choses ; l'homme *clairvoyant* en déduit les principes : l'homme *éclairé* en fait l'application : l'homme *instruit* n'ignore ni les choses créées, ni les lois qu'on en a déduites, ni les applications qu'on en a faites ; il sait tout, mais il ne produit rien. (*Encycl.*, V, 269.)

449. Éclat, Brillant, Lustre.

L'*éclat* enchérit sur le *brillant*, et celui-ci sur le *lustre*. De sorte que c'est avec raison qu'on a critiqué l'expression d'un auteur qui a défini le JE NE SAIS QUOI, le *lustre du brillant*, et qu'on a remarqué qu'il aurait également bien dit le *brillant* du *lustre ;* il aurait même mieux dit, s'il pouvait y avoir du mieux dans ce qui est absolument mauvais. Mais ces mots ne sont pas faits pour être sous le régime l'un de l'autre : on ne dit pas l'*éclat* du *brillant*, ni le *brillant* du *lustre ;*

encore moins le *lustre* du *brillant*, et le *brillant* de l'*éclat*. Il faut opter pour l'un des trois, selon le goût ou la force de ce qu'on veut exprimer ; ou si l'on veut les appliquer tous au même sujet, il faut que ce soit sans régime et par forme de gradation, en disant, par exemple, d'une étoffe, qu'elle a du *lustre*, du *brillant*, et même de l'*éclat*.

Les couleurs vives ont plus d'*éclat* que les couleurs pâles. Les couleurs claires ont plus de *brillant* que les couleurs brunes. Les couleurs récentes ont plus de *lustre* que les couleurs usées.

Il semble que l'*éclat* tienne du feu, que le *brillant* tienne de la lumière, et que le *lustre* tienne du poli.

On ne se sert guère du mot *lustre* que dans le sens littéral, pour ce qui tombe sous la vue ; mais on emploie quelquefois celui d'*éclat*, et encore plus souvent celui de *brillant* dans le sens figuré, pour le discours et les ouvrages de l'esprit. Étant considéré dans un sens, il me paraît que c'est par la vérité, la force et la nouveauté des pensées, qu'un discours a de l'*éclat* ; qu'il a du *brillant* par le tour et la délicatesse de l'expression ; et que c'est par le choix des mots, la convenance des termes et l'arrangement de la phrase, qu'on donne du *lustre* à *ce qu'on* dit. (G.)

450. Éclipser, Obscurcir.

Ces deux mots ne sont synonymes qu'au sens figuré ; ils diffèrent alors en ce que le premier dit plus que le second. Le faux mérite est *obscurci* par le mérite réel, et *éclipsé* par le mérite éminent.

On doit encore observer que le mot *éclipse* signifie un *obscurcissement* passager, au lieu que le mot *éclipser*, qui en est dérivé, désigne un *obscurcissement* total et durable, comme dans ce vers :

> Tel brille au second rang, qui s'*éclipse* au premier. VOLT.
>
> (*Encycl.*, V, 298.)

451. Économie, Ménage, Épargne, Parcimonie.

Économie désigne une ordonnance, la juste distribution des parties d'un tout, le prudent et bon emploi des choses. Ainsi, ont dit l'*économie* de la nature, de la Providence ; l'*économie* légale, évangélique, l'*économie* politique, rurale ; l'*économie* d'un discours, d'un poème ; l'*économie* du temps, des talents, etc. Son idée principale est donc celle d'*ordre* et d'harmonie en grand ; *ménage* se restreint aux choses domestiques, à la dépense, au régime intérieur de la maison.

Épargne se dit proprement de la chose épargnée : je ne sais pas pourquoi le trésor public ne s'appelle plus *épargne* comme autrefois. On dit *épargne* de temps, de peine, etc. *Parcimonie* n'a qu'une idée précise et un emploi invariable. C'est une sorte de manière ou une attention très-particulière à *épargner*. L'*épargne* s'étend en gé-

néral sur toutes les sortes de dépenses sur lesquelles il y a des suppressions ou des réductions à faire. La *parcimonie* s'exerce et s'attache aux plus petites dépenses ou aux plus petits retranchements dans les grandes. L'Académie observe que ce mot n'est guère d'usage que dans le style soutenu.

L'*économie* est le système du gouvernement général d'une fortune, considéré dans tous ses rapports d'intérêts, d'affaires, d'administration, et sagement concerté, concilié avec les jouissances les plus convenables, la conservation, la bonification, l'amélioration de la chose autant qu'il est possible. Le *ménage* est une partie de l'*économie*, ou l'*économie* particulière qui dirige, calcule, surveille, règle les consommations intérieures de la famille, l'entretien de la maison, de manière à prévenir ou à empêcher tout excès, tout abus, toute perte, et à maintenir une juste proportion entre les besoins, les jouissances et les moyens. L'*épargne* est une branche de l'*économie*, qui consiste à modérer, baisser, restreindre les dépenses, en s'abstenant des unes, en se contenant à l'égard des autres, en cherchant dans tout le bon marché, de façon que la dépense n'épuise pas les fonds à dépenser, et même qu'il reste dans les mains un excédant libre. La *parcimonie* est cette petite économie soigneuse, minutieuse, rigoureuse, qui entre dans les plus petits détails, épluche les plus petits intérêts, réduit jusqu'aux plus petites dépenses au plus petit terme possible, pour faire de petites épargnes.

L'*économie* convient surtout aux fortunes considérables; le *ménage*, aux fortunes ordinaires; l'*épargne*, aux fortunes variables; la *parcimonie*, aux fortunes chétives.

C'est aux maris à être les *économes* des biens de la communauté, c'est aux femmes à être *ménagères*. C'est aux chefs à être bien *épargnants*, ce serait aux sous-ordres chargés des menus détails à être *parcimonieux*.

L'*économie* fait seule la richesse d'un état. Le *ménage* fait les maisons stables et honorables. L'*épargne* fait les fonds des cas fortuits ou extraordinaires. La *parcimonie* fait le pécule des pauvres.

L'*économie* ordonne souvent de grandes dépenses, et en fournit les moyens. Le *ménage* a ses moyens bornés et les oblige à suffire à sa dépense. L'*épargne* gagne sur ses moyens, et prolonge la dépense. La *parcimonie* tire un petit droit sur tout objet de dépense, et s'en fait un moyen. (R.)

452. Écriteau, Épigraphe, Inscription.

Il y a de la différence entre ces trois mots. L'*écriteau* n'est qu'un morceau de papier ou de carton, sur lequel on écrit quelque chose en grosses lettres, pour donner un avis au public. L'*inscription* se grave

sur la pierre, sur le marbre, sur des colonnes, sur un mausolée, sur une médaille, ou sur quelque autre monument public, pour conserver la mémoire d'une chose ou d'une personne. (*Encycl.*, V. 357.)

L'*épigraphe* est une sentence courte, placée au bas d'une estampe, ou à la tête d'un livre, pour en désigner le sujet ou l'esprit. (B.)

Les *écriteaux* sont faits pour étiqueter les boîtes des épiciers, ou autres détailleurs, pour servir d'enseignes aux maîtres d'écriture, etc.; les *inscriptions*, pour transmettre l'histoire à la postérité; et les *épigraphes*, pour l'intelligence d'une estampe ou l'ornement d'un livre. (*Encycl.*, V, 357.)

Il serait à souhaiter, comme l'abbé Dubos l'a fort bien remarqué, que les peintres, qui ont un si grand intérêt à nous faire connaître les personnages dont ils veulent se servir pour nous toucher, accompagnassent toujours leurs tableaux d'histoire, d'une courte *épigraphe*. Les trois quarts des spectateurs, qui sont d'ailleurs très-capables de rendre justice à l'ouvrage, ne sont pas assez lettrés pour en deviner le sujet; ces sujets sont souvent pour eux une belle personne qui plaît, mais qui parle une langue qu'ils n'entendent point; on s'ennuie bientôt de la regarder, parce que la durée des plaisirs où l'esprit ne prend point de part, est bien courte. (*Encycl.*, V, 794.) Pour ce qui est des sentences que l'on met à la tête des livres, des *épigraphes* ne sont pas toujours justes, et promettent quelquefois plus que l'auteur ne donne : on ne court jamais de risque à en choisir de modestes. (*Ibid.*)

La célèbre Phryné offrit de relever les murailles de Thèbes, à condition qu'on gravât à sa gloire cette *inscription :* ALEXANDER DIRUIT, SED MERETRIX PHRYNE FECIT. (Alexandre a détruit les murs de Thèbes, et la courtisane Phryné les a rebâtis.)

Voilà où le mot *inscription* est à sa place : mais ce n'est pas bien parler que d'avoir employé ce terme dans une des bonnes traductions du Nouveau Testament, où l'on s'exprime ainsi : « Ils marquèrent le sujet de la condamnation de Jésus-Christ dans cette *inscription*, qu'ils mirent au-dessus de sa tête : CELUI-CI EST LE ROI DES JUIFS. » Il fallait se servir dans cet endroit du mot *écriteau* au lieu d'*inscription*. La raison du terme préféré par les traducteurs vient peut-être de ce qu'ils ont considéré l'objet plus que la nature de la chose : ce n'était réellement qu'un *écriteau;* les Juifs traitèrent en cette occasion l'innocence même comme le crime. (*Ibid.* 357.)

452. Écrivain, Auteur.

Ces deux mots s'appliquent aux gens de lettres, qui donnent au public des ouvrages de leur composition. Le premier ne se dit que de ceux qui ont donné des ouvrages de belles-lettres, ou du moins il ne se dit que par rapport au style. Le second s'applique à tout genre

d'écrire indifféremment ; il a plus de rapport au fond de l'ouvrage qu'à la forme ; de plus, il peut se joindre par la particule *de*, au nom des ouvrages.

Racine, M. de Voltaire, sont d'excellents *écrivains :* Corneille est un excellent *auteur*. Descartes et Newton sont des *auteurs* célèbres ; l'*auteur* de la *Recherche de la Vérité*, est un *écrivain* du premier ordre. (*Encycl.*, V, 372.)

454. Effacer, Raturer, Rayer, Biffer.

Ces mots signifient l'action de faire disparaître de dessus un papier ce qui est adhérent à sa surface. Les trois derniers ne s'appliquent qu'à ce qui est écrit ou imprimé ; le premier peut se dire d'autre chose, comme des taches d'encre, etc. *Rayer* est moins fort qu'*effacer ;* et *effacer* que *raturer*.

On *raie* un mot en passant simplement une ligne dessus ; on *efface*, lorsque la ligne passée dessus est assez forte pour empêcher qu'on ne lise ce mot aisément : on le *rature*, lorsqu'on l'*efface* si absolument qu'on ne peut plus lire, ou même lorsqu'on se sert d'un autre moyen que la plume, comme d'un canif, d'un grattoir, etc.

On se sert plus souvent du mot *rayer* que du mot *effacer*, lorsqu'il est question de plusieurs lignes : on dit aussi qu'un écrit est fort *raturé*, pour dire qu'il es plein de *ratures*, c'est-à-dire, de mots *effacés*.

Le mot *rayer* s'emploie en parlant des mots supprimés dans un acte, ou d'un nom qu'on a ôté d'une liste, d'un tableau, etc. Le mot *biffer* est absolument du style d'arrêt ; on ordonne, en parlant d'un accusé, que son écrou soit *biffé*. Enfin, *effacer* est du style noble, et s'emploie en ce cas au figuré ; *effacer* le souvenir, etc. (*Encycl.*, V, 403.)

455. Effaré, Effarouché.

Être *effaré*, être troublé, mis hors de soi par un motif quelconque : être *effarouché*, être effrayé, avoir peur.

Un homme *effaré* ne pense à rien, ne voit rien ; il est devenu presque stupide : un homme *effarouché* voit tout, épie tout, se tient constamment sur ses gardes ; il n'est occupé que de ce qui a causé son effroi.

Effaré exprime un état actuel, visible, dont la cause est récente : *effarouché* exprime un état qui peut ne pas être extérieur, dont la cause peut avoir cessé d'agir, mais qui reviendra dès qu'elle recommencera son action.

On dit, cet homme est venu tout *effaré* m'annoncer une mauvaise nouvelle ; heureusement elle s'est trouvée fausse : un enfant que vous avez *effarouché* par des manières brusques, se cache dès qu'il vous aperçoit.

On peut avoir l'air *effaré* sans motif : l'air *effaré* peut tenir à la figure, à la démarche, à des circonstances purement extérieures. On n'est jamais *effarouché* sans cause du moins supposée.

Cet homme a toujours l'air si *effaré*, qu'il *effarouche* tout ce qui l'approche.

Un homme *effaré* reste souvent immobile; c'est à son visage plus qu'à ses actions qu'on voit combien il est *effaré*; un homme *effarouché* s'éloigne, s'enfuit; tout en lui montre qu'il est *effarouché*.

L'air *effaré* est le contraire de l'air calme, tranquille. L'air *effarouché* est le contraire de l'air confiant, familier.

Un homme fortement préoccupé de ce qui se passe en lui, peut avoir l'air *effaré*: un homme *effarouché* ne s'occupe pas de ce qui se passe en lui, les objets extérieurs l'occupent seul.

Un homme distrait est souvent *effaré*; un homme poltron est aisément *effarouché*.

Effaré ne se dit que des hommes; *effarouché* se dit de tous les êtres animés. N'allez pas *effaroucher* ces oiseaux. (F. G.)

456. Effectivement, En effet.

On prétend, dans l'Encyclopédie, que l'adverbe annonce toujours une preuve à l'appui d'une proposition; et que la phrase adverbiale sert quelquefois à opposer la réalité à l'apparence et à l'imagination.

Je suis loin de croire qu'*effectivement* ne se mette qu'à l'appui d'une autre proposition. Pascal parle d'une chose mauvaise *effectivement* sans rapport à une autre proposition. Nicole remarque que les hommes se forment des idées de vertu qu'ils ne pratiquent jamais *effectivement*.

Je crois qu'*effectivement* peut très bien être opposé à *fictivement*, comme *effectif* l'est à *fictif*. Les exemples suivants le prouvent.

Une armée de trente mille hommes, selon les rôles, n'est souvent pas *effectivement*, de vingt mille. Mon portrait, c'est moi, mais ce n'est pas moi *effectivement*, ce n'est que ma représentation.

Effectivement est donc opposé à la fiction ou à la feinte; il marque la réalité physique, l'existence effective. *En effet* peut s'opposer à l'apparence, il indique alors le fond des choses, leur état interne ou caché. Ainsi l'on dit que l'hypocrite, vertueux en apparence, est vicieux *en effet* ou dans le fond.

Effectivement est une affirmation ou une confirmation que la chose annoncée est, qu'elle est réelle, positive, effectuée. *En effet* marque une preuve, une confirmation, une explication, un développement de la proposition, du raisonnement, du discours précédent, de quelque espèce que ce soit.

Effectivement est formé d'*effectif*, *ive*, qui effectue, réduit en

acte, exécute, accomplit, etc. : il désigne donc proprement la production, la réalité, l'existence, l'exécution, l'accomplissement, la chose comme effective, ou la chose comme effectuée.

En effet signifie proprement dans le fait, selon le fait, dans la vérité du fait ou des choses, véritablement, selon ce qui est : il désigne plutôt une vérité de fait, une vérité fondée sur un fait, conforme à la chose ou à l'état de chose, et par-là il devient plus propre à désigner la vérité de la proposition, tandis qu'*effectivement* l'est plus pour marquer la réalité de la chose même.

Je vous demande si *en effet* vous êtes guéri de votre maladie ; c'est-à-dire, s'il est *vrai* que vous soyez guéri : vous me répondez que vous êtes *effectivement* guéri, c'est-à-dire que votre guérison est *effectuée* et réelle. (R.)

457. Efféminer, Amollir, Énerver.

Efféminer, rendre faible ; *amollir*, rendre mou ; *énerver*, diminuer les forces.

Efféminer, fixe le degré de faiblesse ; il signifie rendre faible comme une femme. *Amollir* et *énerver* sont plus vagues ; ils désignent seulement une diminution de forces, d'activité.

Efféminer désigne moins la perte que l'on fait des forces que l'on avait, que le changement d'état par lequel on devient semblable à une femme. *Amollir* et *énerver* expriment plutôt la diminution des forces, que le changement d'état.

Efféminer indique ce que l'on devient ; *amollir* et *énerver*, ce que l'on était et ce que l'on perd. *Efféminer* porte les idées sur le nouvel état de faiblesse où l'on se trouve ; *amollir* et *énerver* sur l'ancien état de force dont on sort.

On dit que des parents ont *efféminé* leur fils par le genre d'éducation qu'ils lui ont donnée, parce qu'alors on veut peindre le caractère que cette éducation lui a fait prendre : on dit que les voluptés *amollissent* l'âme et *énervent* le courage, parce qu'alors on veut rappeler l'énergie et l'ardeur dont elles ont privé celui qui s'y est livré.

Un homme *efféminé* se dévoile dans son maintien, son air, son visage ; toute porte l'empreinte de son caractère : ses goûts le trahissent Un homme *amolli* n'est plus capable de choses grandes, difficiles ; il a perdu son élasticité morale, c'est à ses actions qu'on peut le reconnaître. Un homme *énervé* a peine à se remuer : ses mouvements décèlent sa faiblesse.

Un homme *efféminé* s'occupe de niaiseries ; un homme *amolli*, de ses plaisirs ; un homme *énervé* ne s'occupe de rien.

Dans un homme *efféminé*, c'est le moral qui influe sur le physique :

ce qui *amollit* attaque le moral et le physique à la fois; ce qui *énerve* attaque d'abord le physique et par suite le moral.

Un homme *efféminé* peut dans l'occasion déployer un grand courage; un homme *amolli* voit le danger, et, par paresse, néglige de l'éviter; un homme *énervé* le voit, voudrait le fuir, et n'en a pas la force.

Ce qui *efféminе amollit* souvent, et ce qui *amollit* finit toujours par *énerver*. (F. G.)

458. Effigie, Image, Figure, Portrait.

L'*effigie* est pour tenir la place de la chose même. L'*image* est pour en représenter simplement l'idée. La *figure* est pour en montrer l'attitude et le dessin. Le *portrait* est uniquement pour la ressemblance.

On pend en *effigie* les criminels fugitifs. On peint les *images* de nos mystères. On a fait des *figures* équestres de nos rois. On grave les *portraits* des hommes illustres.

Effigie et *portrait* ne se disent, dans le sens littéral, qu'à l'égard des personnes. *Image* et *figure* se disent de toutes sortes de choses.

Portrait se dit dans le sens figuré pour certaines descriptions, que les orateurs et les poètes font, soit des personnes, des caractères ou des actions.

Image se prend aussi dans le même sens; mais le but qu'on se propose dans les *images* poétiques, c'est l'étonnement et la surprise, au lieu que dans la prose, c'est de bien peindre les choses : il y a pourtant cela de commun, qu'elles tendent à émouvoir dans l'un et l'autre genre (1). Enfin *image* se dit encore, au figuré, des peintures qui se font dans l'esprit, par l'impression des choses qui ont passé par les sens. L'*image* des affronts qu'on reçoit ne s'efface point sitôt de la mémoire. (*Encycl.*, XIII, 153.)

459. S'efforcer, Tâcher.

Ces deux mots expriment deux actions qui ont pour but de parvenir à une chose peu en proportion avec nos moyens. *S'efforcer* indique l'effort que l'on fait pour y parvenir; *tâcher* indique le travail.

---

(1) Le *portrait*, oratoire ou poétique, est une description détaillée de toutes les parties de l'objet qu'on veut peindre; on le fait de propos délibéré. L'*image* ne peint qu'un trait, mais vivement; elle paraît plutôt un coup de pinceau échappé par hasard, que produit à dessein. Le *portrait* est un véritable tableau à demeure, qui peut être considéré à loisir et en détail : l'*image* est un trait de ressemblance vigoureux, mais passager; c'est comme une apparition momentanée. Il y a beaucoup de *portraits* dans La Bruyère. Les fables de Lafontaine sont pleines d'*images*. (B.)

S'efforcer, est un mouvement momentané, parce que la force doit réussir promptement et s'épuise vite. *Tâcher*, est une action prolongée qui dépend du temps autant que des moyens qu'on emploie. On dit, *s'efforcer sans relâche*, pour indiquer un renouvellement continuel d'efforts qui se succèdent les uns aux autres : *tâcher* emporte cette idée de continuité jusqu'à la fin de la *tâche* que l'on s'est imposée.

S'efforcer, au moral, donne l'idée d'une action plus énergique ; *tâcher*, d'une action plus molle et plus douce ; lorsqu'on veut faire, on *s'efforce ;* quand on ne veut qu'empêcher, on *tâche :* ainsi on *s'efforce* de parvenir à la gloire ou à la fortune ; on *tâche* de cacher sa mauvaise conduite ou de retarder sa ruine ; on *s'efforce* de surmonter sa passion, on *tâche* de n'y pas céder.

Quand il s'agit d'une action physique, comme la force de l'homme a des bornes connues et que sa patience n'en a pas, il y a plus d'apparence de succès pour celui qui *tâche* que pour celui qui *s'efforce*. Un homme *s'efforcerait* en vain d'arracher les barreaux de sa prison, il *tâche* de les enlever et peut y parvenir par un travail assidu.

Quand il s'agit au contraire d'une action morale, comme la force de l'âme dépend à un certain point de sa volonté, celui qui n'a pas la volonté d'employer toute sa force à se vaincre, n'y réussira probablement pas. Celui qui *s'efforce* de réprimer ses penchants y parviendra mieux que celui qui se contente d'y *tâcher*.

C'est surtout des dispositions de l'âme qu'il faut *s'efforcer* de triompher par vertu ; l'imagination plus rebelle demande qu'on *tâche* par adresse de la calmer. (F. G.)

460. Effrayant, Épouvantable, Effroyable, Terrible.

Ces mots désignent en général tout ce qui excite la crainte : *effrayant* est moins fort qu'*épouvantable ;* et celui-ci moins fort qu'*effroyable*, par une bizarrerie de langue, *épouvanté* étant au contraire plus fort qu'*effrayé*. De plus, ces trois mots se prennent toujours en mauvaise part, et *terrible* peut se prendre en bonne part, et supposer une crainte mêlée de respect.

Ainsi, on dit un cri *effrayant*, un bruit *épouvantable*, un monstre *effroyable*, un Dieu *terrible*.

Il y a encore cette différence entre ces mots qu'*effrayant* et *épouvantable* supposent un objet présent qui inspire de la crainte, *effroyable*, un objet qui inspire de l'horreur, soit par la crainte, soit par un autre motif, et que *terrible* peut s'appliquer à un objet non présent.

La pierre est une maladie *terrible ;* les douleurs qu'elle cause sont

effroyables; l'opération est *épouvantable* à voir; les seuls préparatifs en sont *effrayants.* (*Encycl.*, V, 412.)

461. Effronté, Audacieux, Hardi.

Ces trois mots désignent en général la disposition d'une âme qui brave ce que les autres craignent. Le premier dit plus que le second, et se prend toujours en mauvaise part, et le second dit plus que le troisième, et se prend aussi presque toujours en mauvaise part.

L'homme *effronté* est sans pudeur; l'homme *audacieux*, sans respect ou sans réflexion; l'homme *hardi*, sans crainte.

La *hardiesse* avec laquelle on doit toujours dire la vérité ne doit jamais dégénérer en *audace*, et encore moins en *effronterie.*

Hardi se prend aussi au figuré : une voûte *hardie. Effronté* ne se dit que des personnes; *hardi* et *audacieux*, se disent des personnes, des actions et des discours. (*Encycl.*, V, 412.)

462. Égaler, Égaliser.

Au jugement de M. de Voltaire, c'est un barbarisme de mots que de dire *égaliser* pour *égaler* les fortunes. Cependant *égaliser* est un mot français qui se trouve dans tous les dictionnaires, à la vérité comme un mot vieux. La critique même semblerait prouver qu'il n'est pas absolument inutile; enfin il est resté au palais.

Égaliser a une idée propre bien distincte, et différente de l'idée propre d'*égaler.* Par sa simple terminaison verbale, *égaler* signifie proprement être ou mettre à l'égal d'un autre, etc.; et par la terminaison composée, *égaliser* signifie rendre égal, plein, uni, semblable, pareil, etc.; comme *aiguiser* signifie rendre aigu; *volatiliser* rendre volatil, etc. Les deux terminaisons sont très-différentes : l'une marque purement l'état de la chose, ce qu'elle est; l'autre exprime une action, ce qu'on fait de la chose. *Égaliser* rend, à la lettre, les verbes latins *exæquare*, *inæquare*, etc. : *égaler* ne rend que la valeur du verbe simple *æquare.*

Dans sa valeur propre, le mot *égaler* a un sens exclusif; le mot *égaliser* ne saurait le suppléer. Ainsi l'on doit dire avec Vaugelas, qu'Alexandre s'était proposé d'*égaler* en tout la gloire de Bacchus; avec La Bruyère, que Corneille ne peut être *égalé* dans les endroits où il excelle, etc.

Égaler, lorsqu'il est secondairement pris et employé dans le sens d'*égaliser*, exprime, d'une manière vague et indéterminée, l'action de travailler à mettre de niveau, sur la même ligne. Les Latins distinguent par les composés d'*æquare*, différentes manières d'*égaliser*, en retranchant d'un côté, ou en ajoutant de l'autre, ou en appareillant

deux choses différentes, etc. *Égaliser* exprimera ces différentes manières, et en général l'intention, un soin particulier, un travail, le travail propre de faire disparaître les inégalités notables d'une chose, et particulièrement celui d'établir l'égalité entre deux choses qui sont faites pour être égales, et qui ne l'étaient pas ; ou encore celui de diviser une masse en portions égales ; et c'est sous ce dernier aspect que les jurisconsultes nous le présentent en disant *égaliser* les lots, faire les parts égales. (R.)

463. Égards, Ménagements, Attention, Circonspection.

Ces mots désignent en général la retenue qu'on doit avoir dans ses procédés. Les *égards* sont l'effet de la justice ; les *ménagements*, de l'intérêt ; les *attentions*, de la reconnaissance ou de l'amitié ; la *circonspection*, de la prudence.

On doit avoir des *égards* pour les honnêtes gens ; des *ménagements* pour ceux de qui on a besoin ; des *attentions* pour ses parents ou ses amis ; de la *circonspection* avec ceux avec qui l'on traite.

Les *égards* supposent dans ceux pour qui on les a, des qualités réelles ; les *ménagements*, de la puissance ou de la faiblesse ; les *attentions*, des liens qui les attachent à nous ; la *circonspection*, des motifs particuliers ou généraux de s'en défier. (*Encyclop.*, V, 415.)

464. Égards, Ménagements, Attentions.

M. d'Alembert joint à ces mots celui de *circonspection*. Il me semble néanmoins que *circonspection* marque proprement une qualité, ou l'exercice d'une qualité du genre de la prudence ; au lieu que les *égards*, les *ménagements*, les *attentions*, ne sont que des manières d'agir, des sortes de soins, des procédés qui tendent à témoigner à quelqu'un des sentiments convenables et favorables, surtout la crainte de faire quelque chose qui lui déplaise (idée commune de ces synonymes). On a des *égards*, des *ménagements*, des *attentions*, et non de la *circonspection*, pour une personne : *circonspection* sera mieux considéré comme synonyme de retenue.

Égard est de la même famille que *regard*, comme l'Académie l'a observé, avec le même sens propre et primitif ; et le *regard* n'est que la duplication de l'*égard*. On a dit au *regard* pour *à l'égard*. L'*égard* consiste proprement à *regarder* les personnes sous certains aspects ou certains rapports, à *regarder* à la manière dont il convient de les traiter à cet *égard* ; à *garder* dans nos actions et dans nos procédés les mesures que la raison, l'équité, la bienséance, les convenances

nous prescrivent envers elles, à certains *égards*. Ainsi, par exemple, en considération de la pauvreté ou de l'infortune de quelqu'un, nous aurons pour lui des *égards*, et nous nous relâcherons de nos droits rigoureux contre lui.

L'idée de *ménagement* est de *faire moins* (*minus agere*) qu'on ne pourrait ; d'épargner, d'en user avec modération, réserve et retenue. Nous *ménageons* les personnes comme nous *ménageons* nos biens. Nous usons de *ménagements* dans nos procédés, comme de *ménage* dans nos dépenses, en épargnant, en nous modérant, en nous contenant. Nous traitons les personnes avec *ménagement*, comme nous manions avec *ménagement* les objets ou casuels ou dangereux, tels que des vases fragiles ou des armes tranchantes.

J'ai dit ailleurs qu'*attention* exprime l'*action* et l'*effort* d'un esprit *tendu à*, vers un but, un objet. Les *attentions* sont des marques et des témoignages de l'*attention* particulière que l'on fait aux personnes dont on est occupé : elles consistent dans des soins officieux qui leur prouvent l'envie de leur procurer des agréments ou des avantages, de contribuer à leur satisfaction, de leur plaire, et de leur inspirer des sentiments favorables.

On a dit que les *égards* sont les effets de la justice ; j'aimerais mieux dire de la *considération ;* et la considération est inspirée, non-seulement par un sentiment de justice, mais encore par tout sentiment d'honnêteté, et par les convenances sociales. On a dit que les *ménagements* sont l'effet de l'intérêt ; j'aimerais mieux dire de la *circonspection* ou de la *condescendance ;* et la *circonspection* est inspirée par la crainte de blesser ou d'offenser les personnes, ou qui pourraient vous nuire, ou à qui vous pourriez nuire ; crainte désintéressée dans ce dernier cas. On a dit que les *attentions* sont l'effet de la *reconnaissance* ou de l'*amitié ;* j'aimerais mieux dire de l'*empressement* et du *zèle ;* et cet empressement est inspiré, ou par une sorte d'affection, ou par le désir de gagner l'affection ou la bienveillance des personnes, quand même on n'aurait pour elles ni amitié ni estime, mais par intérêt.

Il serait grossier et dur de manquer d'*égards*, malavisé ou brutal de manquer de *ménagements ;* inconséquent ou malhonnête de manquer d'*attentions* lorsqu'il en faut.

Il y a la science des *égards*, que l'usage du monde nous apprend ; il y a l'art des *ménagements*, qui exige surtout la connaissance des hommes ; il y a le choix des *attentions*, sur lequel la délicatesse ou la finesse de l'esprit nous éclaire. (R.)

465. L'égoïste, L'homme personnel.

L'*égoïste* et l'*homme personnel* ont été mis récemment sur le

théâtre, et on les a regardés comme un seul et même personnage. Il me semble néanmoins qu'avec un air de ressemblance ils se distinguent facilement par des traits bien marqués.

L'*égoïste* est l'homme qui parle sans cesse de lui, ou qui dit toujours *moi*, latin *ego*. L'*homme personnel* est celui qui rapporte tout à lui, à sa *personne*, ou qui n'est conduit que par son intérêt personnel. *Moi*, est certainement de l'homme qui parle; ainsi l'*égoïste* parle de lui. *Personnel* exprime la qualité de personne ou la *personnalité*: ce mot désigne donc la *personnalité* de l'agent.

Égoïser signifie certainement parler de soi, se citer soi-même à tout propos, ramener le discours à soi: c'est dans ce sens que les critiques ont reproché aux deux Scaliger d'*égoïser* dans leurs ouvrages comme dans les assemblées. Messieurs de Port-Royal ont inventé le mot d'*égoïsme* pour exprimer, dit-on, cet excès d'amour-propre qui consiste à parler trop de soi, à se citer, ou rapporter tout à soi.

Ainsi donc l'*égoïste* ne parle que de lui, et l'*homme personnel* ne songe qu'à lui. Le premier se met toujours au milieu de la scène, et le second au centre des choses. L'un, tout occupé de lui-même, veut vous occuper de lui; l'autre, quelquefois occupé de vous, ne s'en occupe que pour lui. L'amour-propre de l'*égoïste* est plus vain; l'amour-propre de l'*homme personnel* est plus profond. Le premier est ridicule, le second est redoutable. (R.)

466. Élaguer, Émonder.

Élaguer signifie proprement couper, retrancher; *émonder* signifie nettoyer, *approprier*. Leur signification usitée est celle d'éclaircir ou de dégarnir un arbre. *Élaguer* un arbre, c'est en retrancher les branches superflues et nuisibles, soit à son développement, soit à la nourriture des branches fécondes. *Émonder* un arbre, c'est le rendre propre et agréable à la vue par la soustraction de tout ce qui le gâte et le défigure, bois mort, chicot, mousse, gomme, etc. *Émonder* a surtout un objet d'agrément; *élaguer*, un objet d'utilité. En *élaguant* l'arbre, on le soulage; il en est plus fécond: en l'*émondant*, on le débarasse: il en est plus paré.

L'*élagage* tombe plutôt sur les grosses branches; l'*émondage* sur les branches menues. L'arbre serait suffoqué et épuisé par les premières; il est déparé et hérissé par les autres.

On dit figurément *élaguer* un discours, un poème, un ouvrage d'esprit, par la raison qu'il peut y avoir dans ces ouvrages des inutilités, des superfluités, une vaine surabondance qui en affaiblit ou en ôte le prix; mais on ne dit pas les *émonder*, par la raison qu'il ne s'agit pas de les rendre propres et nets.

On dit *émonder* des graines et autres choses semblables, que l'on

n'*élague* certainement pas, parce qu'il ne s'agit que de les *monder*, de les nettoyer, de les dépouiller de leur peau, de leur enveloppe, et autres parties nuisibles ou inutiles pour l'objet qu'on se propose. (R).

467. Élargissement, Élargissure.

Tous deux annoncent une augmentation de largeur; mais le premier a rapport à la largeur de l'espace, et le second à celle de la matière.

Ainsi, l'*élargissement* se dit de tout ce qui devient plus spacieux, plus étendu en largeur; d'un canal, d'une rivière, d'un cours, d'une promenade, d'un jardin, d'une maison, d'un chemin. *Élargissure* se dit de ce qui est ajouté pour élargir, et ne se dit que des meubles et des vêtements; d'un rideau, d'une portière, d'un drap, d'une chemise, d'une camisole, d'une veste, d'une robe, etc. (B.)

468. Élection, Choix.

Ces deux termes ont été comparés par l'abbé Girard, en tant qu'ils marquent l'action de se déterminer pour un sujet plutôt que pour tout autre.

Quelquefois ils se rapportent au sujet sur qui est tombée la détermination. Ce qui les distingue alors, selon le P. Bouhours, c'est qu'*élection* se dit d'ordinaire dans une signification passive, et *choix* dans une signification active : l'*élection* d'un tel, marque celui qui a été élu; le choix d'un tel, marque celui qui choisit.

L'*élection*, en quelque sorte miraculeuse, d'Ambroise pour le gouvernement de l'Église de Milan, justifia le *choix* que le prince en avait fait pour gouverner la province. (B.)

469. Élégance, Éloquence.

Je crois que l'*élégance* consiste à donner à la pensée un tour noble et poli, et à la rendre, par des expressions châtiées, coulante et gracieuse à l'oreille; que ce qui fait l'*éloquence* est un tour vif et persuasif, rendu par des expressions hardies, brillantes et figurées, sans cesser d'être justes et naturelles.

L'*élégance* s'applique plus à la beauté des mots et à l'arrangement de la phrase. L'*éloquence* s'attache plus à la force des termes et à l'ordre des idées. La première, contente de plaire, ne cherche que les grâces de l'élocution; la seconde, voulant persuader, met du véhément et du sublime dans le discours. L'une fait les beaux parleurs, et l'autre les grands orateurs. (G.)

470. Élévation, Hauteur.

Élévation, situation d'un objet élevé au-dessus des autres : *hauteur*, mesure comparative de l'*élévation*.

Tel ou tel degré d'*élévation* indique la hauteur spécifique de l'objet, à partir du sol au-dessus duquel il s'élève : son plus ou moins de *hauteur* se détermine souvent d'après ses rapports avec les objets auxquels on le compare.

Un chêne est *élevé*, parce que sa tête est réellement à une certaine distance au-dessus de la terre et des autres plantes. Quand on dit que les *blés* sont *hauts*, cela ne veut pas dire que leur *élévation* soit réellement considérable, mais seulement qu'elle l'est relativement aux autres degrés d'*élévation* par lesquels ils ont dû passer. Une maison *élevée* de quarante pieds au-dessus de terre n'est pas *haute*, parce que beaucoup de maisons le sont davantage : on remarquera la *hauteur* d'une cheminée *élevée* de cinq pieds, par comparaison à celle des cheminées ordinaires.

La *hauteur* se déterminant d'ordinaire par la comparaison avec des objets prochains ou semblables, on appelle *hauteur* une portion de terrain qui s'élève rapidement et d'une manière sensible au-dessus des terrains qui l'environnent. Une *élévation* de terrain est plus insensible, bien qu'elle soit quelquefois plus considérable. La colline de Montmartre forme une *hauteur*; les plaines de l'Amérique parviennent par degrés à un *élévation* de deux mille toises au-dessus de la mer.

L'*élévation* de caractère est la disposition qui nous place naturellement au-dessus de toutes les choses basses et petites : la *hauteur* est une disposition à nous placer au-dessus des autres plus que ne le comportent nos moyens. L'*élévation* est absolue ; une âme *élevée* n'en voit point qui soit au-dessus d'elle : la *hauteur* est relative; un même homme peut être haut avec ses égaux et ses inférieurs, et bas avec ceux dont il dépend. (F. G.)

471. Élève, Disciple, Écolier.

Ces trois mots s'appliquent en général à celui qui prend des leçons de quelqu'un. Voici les nuances qui les distinguent.

Un *élève* est celui qui prend des leçons de la bouche du maître. Un *disciple* est celui qui en prend des leçons en lisant ses ouvrages, ou qui s'attache à ses sentiments. *Écolier* ne se dit, lorsqu'il est seul, que des enfants qui étudient dans les colléges : il se dit aussi de ceux qui étudient sous un maître un art qui n'est pas mis au nombre des arts libéraux; comme la danse, l'escrime, etc. ; mais alors il doit être joint avec quelque autre mot qui désigne l'art ou le maître.

Un maître d'armes a des *écoliers;* un peintre a des *élèves;* Newton et Descartes ont eu des *disciples*, même après leur mort.

Élève est du style noble; *disciple* l'est moins, surtout en poésie; *écolier* ne l'est jamais. (*Encycl.*, V, 357.)

Le terme d'*écolier* suppose que l'on reçoit des leçons réglées ou que l'on a besoin d'en recevoir, simplement pour apprendre ce que l'on ne sait pas : ainsi, tous ceux qui ont des maîtres pour en recevoir des leçons suivies sur quelque objet, sont *écoliers :* l'âge n'y fait rien. Le terme d'*élève* suppose que l'on reçoit ou qu'on a reçu des instructions plus détaillées, pour pouvoir exercer ensuite la même profession, soit en la pratiquant, soit en l'enseignant : ainsi, les maîtres de danse, d'escrime, d'équitation, etc., ont des *écoliers* à qui ils enseignent de leur art ce qui est jugé convenable à une belle éducation ; mais ceux qu'ils forment pour devenir maîtres comme eux, sont leurs *élèves.* Le terme de *disciple* ne suppose que des adhésions aux sentiments du maître, sans rien indiquer de la manière dont on en prit connaissance.

On enseigne des *écoliers;* on forme des *élèves;* on se fait des *disciples.*

L'état d'*écolier* est momentané; celui d'*élève* est permanent; celui de *disciple* peut changer. On n'est plus *écolier* quand on sait ce qu'on voulait apprendre, ou même quand on ne fait plus profession de l'étudier. On est élève, non-seulement tandis que l'on est dirigé par des leçons expresses pour un état qui en est la fin, mais même après que l'institution est consommée. On n'est *disciple* que par adhésion aux sentiments d'autrui ; on cesse de l'être en renonçant à ces sentiments. (B.)

472. L'élite, La fleur.

L'élite, est ce qu'on peut choisir de meilleur entre plusieurs individus ou plusieurs objets de la même espèce ; la *fleur* est ce que leur réunion offre de plus beau et de plus agréable. Ainsi on dit l'*élite* de l'armée, c'est-à-dire les meilleurs et les plus braves soldats ; la *fleur* de la jeunesse, c'est-à-dire les jeunes gens les plus beaux et les plus brillants.

L'*élite* supposant un choix réfléchi et raisonné, ne s'applique qu'aux objets qui peuvent se choisir et se trier par individus : la *fleur* s'applique également à ceux qu'on est obligé d'apprécier sur un coup d'œil général : ainsi on dit, non pas l'*élite*, mais la *fleur* de farine, pour indiquer la farine choisie. (F. G.)

473. Élocution, Diction, Style.

Le *style* a plus de rapport à l'auteur ; la *diction*, à l'ouvrage ; et l'*élocution*, à l'art oratoire. On dit d'un auteur, qu'il a un bon *style*,

pour faire entendre qu'il possède l'art de rendre ses idées ; d'un ouvrage, que la *diction* en est bonne, pour exprimer qu'il est écrit d'une manière convenable à son genre ; d'un orateur qu'il a une belle *élocution*, pour signifier qu'il écrit bien.

On peut dire de Balzac, qu'il a un bon *style*, mais que sa *diction* n'est pas assez conforme au genre qu'il a traité, et qu'enfin son *élocution* n'est pas toujours celle qui convient à l'éloquence. (*Consid. sur les ouvrages d'esprit.*)

Il semble qu'à partir même des notions que l'on a posées ici comme fondamentales, le terme d'*élocution* est générique ; les deux autres sont spécifiques, et caractérisent l'expression par les deux points de vue différents que l'on va marquer. (B.)

Diction ne se dit proprement que des qualités générales et grammaticales du discours ; et ces qualités sont au nombre de deux, la correction et la clarté. Elles sont indispensables dans quelque ouvrage que ce puisse être, soit d'éloquence, soit de tout autre genre : l'étude de la langue et l'habitude d'écrire les donnent presque infailliblement, quand on cherche de bonne foi à les acquérir.

Style au contraire se dit des qualités du discours, plus particulières, plus difficiles et plus rares, qui marquent le génie et le talent de celui qui écrit ou qui parle : telles sont la propriété des termes, l'élégance, la facilité, la précision, l'élévation, la noblesse, l'harmonie, la convenance avec le sujet, etc. Nous n'ignorons pas néanmoins que les mots *style* et *diction* se prennent souvent l'un pour l'autre, surtout par les auteurs qui ne s'expriment pas sur ce sujet avec une exactitude rigoureuse ; mais la distinction que nous venons d'établir ne nous paraît pas moins réelle. (*Encycl.*, V, 520.)

Le *style* de La Bruyère, plein de tours admirables et d'expressions heureuses et nouvelles, serait un parfait modèle en cette partie de l'art, s'il en avait toujours respecté assez les bornes, et si, pour vouloir être trop énergique, il ne sortait pas quelquefois du naturel. C'est ainsi qu'en juge M. l'abbé d'Olivet, dans son *Histoire de l'Académie française ;* et j'ose ajouter que quant à la *diction,* il s'y trouve quelquefois des tours incorrects et nuisibles à la clarté : mais ce jugement n'empêche pas qu'on ne doive regarder les *Caractères* du Théophraste moderne comme un livre excellent, même en ce qui concerne l'*élocution.* (B.)

474. Éloge, Louange.

« Ces deux mots expriment également un témoignage honorable, conçu en des termes qui marquent l'estime. » (B.)

« Ils diffèrent, à plusieurs égards, l'un de l'autre : *louange*, au singulier et précédé de l'article *la*, se prend dans un sens absolu ;

éloge, au singulier et précédé de l'article *le*, se prend dans un sens relatif : ainsi l'on dit la *louange* est quelquefois dangereuse; l'*éloge* d'une telle personne est juste, outré, etc. »

Louange, au singulier, ne s'emploie guère avec le mot *une;* on dit un *éloge* plutôt qu'une *louange :* du moins, en ce cas, *louange* ne se dit guère que lorsqu'on loue quelqu'un d'une manière détournée et indirecte; exemple : Tel auteur a donné une *louange* bien fine à son ami (1). d'Alembert.

« Il semble aussi que lorsqu'il est question des hommes, *éloge* dise plus que *louange;* du moins en ce qu'il suppose plus de titres et de droits pour être loué. On dit de quelqu'un, qu'il a été comblé d'*éloges*, lorsqu'il a été loué beaucoup et avec justice; et d'un autre qu'on l'a accablé de *louanges*, lorsqu'on l'a loué avec excès et sans raison (2).

» Au contraire, en parlant de Dieu, *louanges* signifie plus qu'*éloge;* car on dit les *louanges* de Dieu.

» *Éloge* se dit encore des harangues prononcées, ou des ouvrages imprimés à la *louange* de quelqu'un : *éloge* funèbre, *éloge* historique, *éloge* académique.

» Enfin, ces mots diffèrent aussi par ceux auxquels on les joint : on dit faire l'*éloge* de quelqu'un, et chanter les *louanges* de Dieu. » (d'Al.)

» Il me semble que l'*éloge* est un témoignage honorable rendu à quelque objet envisagé sous un point de vue particulier; et que la *louange* est un témoignage honorable rendu sans restriction.

» Voilà pourquoi nous chantons les *louanges* de Dieu, parce que rien n'y est répréhensible ou médiocre; et que nous donnons des *éloges* aux hommes, parce qu'il y a du choix à faire, et que le bon y est mêlé de mauvais. C'est pour cela aussi que la *louange* est dangereuse pour les hommes, parce qu'elle peut persuader faussement à leur amour- propre qu'ils sont irréprochables à tous les égards; et que les *éloges* dispensés à propos sont des avis indirects du choix que l'on fait pour louer. (B.)

L'*éloge* est le témoignage avantageux que l'on rend au mérite, le suffrage qu'on lui donne, le témoignage favorable qu'on en porte. La *louange* est l'hommage qu'on lui rend, l'honneur qu'on lui porte, le tribut qu'on lui paie dans ses discours. L'*éloge* manifeste, établit ce

---

(1) Je crois qu'en toute occation on peut dire une *louange*, dès qu'on ajoute une épithète propre à spécifier : une *louange* fine, délicate, grossière, directe, indirecte, juste, injuste, déplacée, outrée, etc.; il n'en est pas autrement du mot *éloge*. (B.)

(2) Dans ces deux exemples, la différence vient des mots *comblé* et *accablé*, et non pas des mots *éloges* et *louanges*. On dirait également *comblé de louanges* et *accablé d'éloges;* on trouve le premier dans le Dictionnaire de l'Académie : la distinction que l'on établit ici paraît donc nulle ou peu fondée. (B.)

que la *louange* suppose, vante. L'*éloge* est la raison de la considération, de l'estime, de l'admiration qu'on a pour l'objet : la *louange* est l'expression, ou plutôt le cri de ces sentiments, ou de tout autre sentiment favorable. L'*éloge* met le prix au mérite ; la *louange* en est une récompense. L'*éloge* fonde la *louange* : la *louange* couronne l'*éloge*.

On dit qu'une action fait l'*éloge* d'une personne, ou que le récit de ses actions suffit à son *éloge*. Pourquoi ? parce que nos actions déposent pour nous, attestent notre mérite, établissent nos droits. On ne dira pas qu'une action est la *louange* d'une personne, ou que ses actions suffisent à ses *louanges :* pourquoi ? parce que nos actions ne nous célèbrent pas, et qu'elles ne sont pas des hommages qu'on nous rend.

Il est des cas malheureux où l'homme le plus modeste est forcé de faire son propre *éloge ;* il n'y en a point ou l'on soit obligé de se donner des *louanges*. On fait son *éloge* par le simple récit et la justification de sa conduite : on se donne des *louanges* en parlant de soi avec ostentation, en se glorifiant.

On fait l'*éloge* et non pas la *louange* d'une personne : on fait son *éloge* comme on fait son histoire, son apologie. On ne fait pas sa *louange*, parce que ce n'est proprement que l'expression de nos sentiments pour elle. La personne est le sujet de l'*éloge*, elle n'est que l'objet de la *louange*.

On donne également des *éloges* et des *louanges*, et alors les idées de ces termes se raprochent l'une de l'autre. Les *éloges* sont des traits particuliers d'*éloge ;* on donne alors des témoignages particuliers d'un certain genre de mérite. L'*éloge* est plus fort de choses, la *louange* est plus forte en paroles. L'*éloge* loue mieux, la *louange* loue plus. L'*éloge* consacre les faits, la *louange* exalte les personnes.

L'*éloge* doit être vrai, impartial, judicieux, philosophique ; la *louange* doit être fine, délicate, sincère, mesurée. L'*éloge* est placé dans la bouche de témoins clairvoyants, de gens éclairés, de maîtres de l'art, de juges de mérite ; la *louange* est dans la bouche de tout le monde, dans celle du peuple, dans celle même des enfants.

Louer Dieu, c'est le bénir et le glorifier. (B.)

475. Éloigner, Écarter. Mettre à l'écart.

Ces trois verbes ont rapport à l'action par laquelle on cherche à faire disparaître quelque chose de sa vue, ou à en détourner son attention.

Éloigner est plus fort qu'*écarter*. Un prince doit *éloigner* de soi les traîtres, et en *écarter* les flatteurs.

Écarter est plus fort que *mettre à l'écart*. On *écarte* ce dont on veut se débarrasser pour toujours: on *met à l'écart* ce qu'on veut ou qu'on peut reprendre ensuite. Un juge doit *écarter* toute prévention, et *mettre à l'écart* tout sentiment personnel. (*Encycl.*, V, 221.)

476. Émaner, Découler.

Émaner désigne proprement la source d'où les choses sortent; *découler* indique spécialement un canal par où elles passent. Il *découle* du sang *par* une blessure; les odeurs *émanent* du corps; les pouvoirs particuliers *émanent* du trône; les bienfaits du prince *découlent* sur les peuples par le canal des ministres.

Émaner se dit surtout des parties très-subtiles et très déliées qui se détachent et s'exhalent des corps par une transpiration insensible, ou par une voie semblable. *Découler* se dit des choses qui coulent et se répandent par quelque ouverture, d'une manière plus ou moins sensible. Il *émane* des corps les plus durs une infinité de corpuscules invisibles qui en épuisent la substance; il *découle* des veines de la terre des sucs qui forment les cristaux et les minéraux de toute espèce. La lumière *émane* du soleil: la sueur *découle* du corps.

Émaner n'indique souvent qu'un acte simple d'émission, de production ou de quelque autre opération semblable: *découler* annonce un flux, un écoulement suivi, une succession d'actes ou de choses. Nous disons qu'un tel arrêt est *émané* ou sorti d'un tel tribunal; et qu'il *découle* d'un principe une foule de conséquences. Les théologiens nous enseignent que le Fils *émane* du Père; que les grâces *découlent* sans cesse sur nous des trésors inépuisables de la miséricorde divine. (R.)

477. Embarras, Timidité.

L'*embarras* est l'incertitude de ce qu'on doit dire ou faire; la *timidité* est la crainte de dire ou de faire quelque chose de mal. La *timidité* ne se montre pas toujours au dehors; l'*embarras* est toujours extérieur: la *timidité* tient au caractère; l'*embarras* aux circonstances. On peut être *timide* sans être *embarrassé*, et *embarrassé* sans être *timide*. Ainsi on dit: cette personne est naturellement *timide* par circonspection et par réserve; mais l'usage qu'elle a du monde fait qu'elle n'a jamais l'air *embarrassé*: au contraire, cette autre personne n'est point *timide*; elle dit tout ce qui lui vient à la bouche, mais personne n'est plus *embarassé* qu'elle quand elle a dit une sottise. (d'Al.)

478. Emblème, Devise.

L'un et l'autre sont la représentation d'une vérité intellectuelle par un symbole sensible accompagné d'une légende qui en exprime le sens.

Ce qui distingue l'*emblème* de la *devise*, c'est que les paroles de l'*emblème* ont toutes seules un sens plein et achevé, et même tout le sens et toute la signification qu'elles peuvent avoir avec la figure; ce qui n'est pas vrai des paroles de la *devise*, qui ne s'entendent bien que quand elle sont jointes à la figure.

On ajoute encore cette différence, que la *devise* est un symbole déterminé à une personne, ou qui exprime quelque chose qui la concerne en particulier; au lieu que l'*emblème* est un symbole plus général. L'*emblème* suppose souvent une comparaison entre des objets de même nature: la *devise* porte sur une métaphore, et souffre que les objets comparés soient de nature différente. (B.)

479. Embryon, Fœtus.

Embryon signifie en grec, comme *fœtus* en latin, ce qui est formé, produit dans le sein de la mère, le fruit du ventre, les petits, la portée.

Plusieurs médecins ont donné le nom d'*embryon* au *fœtus* ou à l'animalcule pendant tout le temps qu'il est renfermé dans le sein de sa mère: on appelle même *embryotomie* l'opération par laquelle on coupe en pièces le *fœtus* mort, afin de l'extraire de la matrice, etc.

L'usage est aujourd'hui assez général d'appeler *embryon* le corps brut et informe de l'animal, avant que la nature lui ait imprimé, par des linéaments sensibles, la figure propre à son espèce; mais lorsque toutes les parties de l'animal sont développées et apparentes, c'est le *fœtus* proprement dit.

Plusieurs anatomistes ont reconnu qu'au trentième jour l'*embryon* était assez formé pour être regardé comme *fœtus*.

Dans la manière ordinaire de penser et de parler, nous attachons au mot *embryon* l'idée d'une extrême petitesse, relativement à une mesure donnée de grandeur. Ainsi nous disons figurément d'un très-petit homme, que c'est un *embryon*, un avorton; *fœtus* ne se dit qu'au sens propre.

Nous appliquons non-seulement aux animaux, mais encore aux plantes et aux fruits, le terme d'*embryon;* et c'est aussi lorsque les fruits et les plantes ne paraissent que d'une manière confuse dans les boutons des arbres ou dans les germes des semences. Mais nous n'employons celui de *fœtus* qu'en parlant des animaux; tandis que les

Latins, qui nous l'ont donné, s'en servaient aussi à l'égard du règne végétal. (R.)

480. Émissaire, Espion.

Emissaire, du latin *emissarius,* envoyé *de* ou *par,* indique celui qui est chargé d'une commission. Il diffère de l'*envoyé* ou de l'*ambassadeur*, en ce que ces derniers ont une mission publique et avouée ; qu'ils sont chargés de traiter, au lieu que l'*émissaire* est sans pouvoir. Son métier est de répandre des bruits, de fausses alarmes, de suggérer, de soulever : aussi ce mot n'est pris qu'en mauvaise part, ainsi que son synonyme. C'est par des *émissaires* qu'on soulève un camp, une ville, une contrée ; c'est par des *émissaires* qu'on tâte, qu'on sonde la disposition des esprits. Agents actifs d'un complot, ils en ignorent souvent la profondeur ; ils ne sont que subalternes. L'habileté de celui qui les emploie consiste à bien choisir, et à ne jamais compromettre ses projets, alors même que ses *émissaires* ne réussiraient pas.

Espion est celui dont l'action est d'épier, latin *explorator,* qui va à la découverte, qui perce, qui examine. Il y a des *espions* dans les camps, dans les arsenaux, dans les cours, dans les cabinets. En temps de guerre, en temps de paix, la politique inquiète les soudoie partout.

L'*émissaire* doit avoir le talent de l'à-propos ; il se montre et parle. L'*espion* n'a besoin que de voir ; il se cache et se tait. L'*émissaire* sème ; les événements qu'il a préparés sont la réponse à ses commettants. L'*espion* vient recueillir ; il emporte furtivement ce qu'il trouve, et se met en rapport avec celui qui l'emploie. Celui qui veut fomenter se sert d'*émissaires ;* celui qui veut savoir se sert d'*espions.* Au demeurant, ces personnages sont aussi vils l'un que l'autre ; et entre leur métier ou tout autre, l'homme de probité est bientôt décidé.

A Sparte, le métier d'*espion* n'était pas vil, c'était un dévouement, il faisait partie de l'éducation ; mais il était gratuit, et l'on ne connaissait pas les *émissaires.* (R.)

481. Empire, Règne.

Empire a une grâce particulière lorsqu'on parle des peuples ou des nations ; *règne* convient mieux à l'égard des princes : ainsi, l'on dit l'*empire* des Assyriens, et l'*empire* des Turcs ; le *règne* des Césars, et le *règne* des Paléologues. Le premier de ces mots, outre l'idée d'un pouvoir de gouvernement ou de souveraineté, qui est celle qui le rend synonyme avec le second, a deux autres significations : l'une marque l'espèce ou plutôt le nom particulier de certains États, ce qui

peut le rendre synonyme avec le mot de ROYAUME; l'autre marque une sorte d'autorité qu'on s'est acquise, ce qui le rend encore synonyme avec les mots d'AUTORITÉ et de POUVOIR. Il n'est point ici question de ces deux derniers sens; c'est seulement sous la première idée, et par rapport à ce qu'il a de commun avec le mot *règne*, que nous le considérons à présent et que nous en faisons le caractère.

L'époque glorieuse de l'*empire* des Babyloniens est le *règne* de Nabuchodonosor ; celle de l'*empire* des Perses est le *règne* de Cyrus ; celle de l'*empire* des Grecs est le *règne* d'Alexandre; et celle de l'*empire* des Romains est le *règne* d'Auguste : ce sont les quatre grands *empires* prédits par le prophète Daniel.

Donner à Rome l'*empire* du monde est une pensée fausse dans le sens littéral ; et, quelque beauté qu'on y trouve dans le figuré, elle sent toujours la dépendance d'un esclave qui parle de ses maîtres, ou du moins de ceux qui l'ont été. Je ne crois pas qu'un orateur russe ou chinois s'en servît en faisant l'éloge des Romains. Nous-mêmes, nous ne nous en servons point en parlant de l'*empire* des autres nations sous la puissance desquelles nous n'avons pas été, quoiqu'elles aient étendu leur domination aussi loin et sur d'aussi vastes contrées que l'a fait Rome.

Louer un prince par le nombre des guerres et des victoires arrivées sous son *règne*, c'est saisir ce que la gloire a de brillant : le louer par la douceur, par l'équité et par la sagesse de son *règne*, c'est choisir ce que la gloire a de solide.

Le mot d'*empire* s'adapte au gouvernement domestique des particuliers aussi bien qu'au gouvernement public des souverains : on dit d'un père qu'il a un *empire* despotique sur ses enfants ; d'un maître, qu'il exerce un *empire* cruel sur ses valets ; d'un tyran, que la flatterie triomphe, et que la vertu gémit sous son *empire*.

Le mot de *règne* ne s'applique qu'au gouvernement public ou général, et non au particulier. On ne dit pas qu'une femme est malheureuse sous le *règne*, mais bien sous l'*empire* d'un jaloux. Il entraîne, même dans le figuré, cette idée de pouvoir souverain et général : c'est par cette raison qu'on dit le *règne* et non l'*empire* de la vertu ou du vice ; car alors on ne suppose ni dans l'un, ni dans l'autre, un simple pouvoir particulier, mais un pouvoir général sur tout le monde, et en toute occasion. Telle est aussi la raison qui est cause d'une exception dans l'emploi de ce mot à l'égard des amans qui se succèdent dans un même objet, et de ce qu'on qualifie du nom de *règne* le temps passager de leurs amours, parce qu'on suppose que, selon l'effet ordinaire de cette aveugle passion, chacun d'eux a dominé sur tous les sentiments de la personne qui s'est successivement laissé vaincre.

Ce n'est ni les longs *règnes*, ni leurs fréquents changements qui causent la chute des *empires*, c'est l'abus de l'autorité.

Toutes les épithètes qu'on donne à *empire*, pris dans le sens où il est synonyme avec *règne*, conviennent aussi à celui-ci ; mais celles qu'on donne à *règne* ne conviennent pas toutes à *empire*, dans le sens même où ils sont synonymes. Par exemple, on ne joint pas avec *empire*, comme avec *règne*, les épithètes de LONG et de GLORIEUX ; on se sert d'un autre tour de phrase pour exprimer la même chose.

L'*empire* des Romains a été d'une plus longue durée que l'*empire* des Grecs ; mais la gloire de celui-ci a été plus brillante par la rapidité des conquêtes. Le *règne* de Louis XIV a été le plus long, et l'un des plus glorieux de la monarchie. (G.)

482. Empire, Royaume.

Ce sont des noms qu'on donne à différents États dont les princes prennent le titre d'Empereur ou de Roi : ce n'est pourtant pas cela seul qui en fait la différence.

Il me semble que le mot d'*empire* fait naître l'idée d'un État vaste et composé de plusieurs peuples ; que celui de *royaume* marque un État plus borné, et fait sentir l'unité de la nation dont il est formé. C'est peut-être de cette différence d'idées que vient la différente dénomination de quelques États, et les titres qu'en ont pris les princes ; je remarque du moins que si ce n'en est pas la cause, cela se trouve ordinairement ainsi ; comme on le voit dans l'*empire* d'Allemagne, dans l'*empire* de Russie et dans l'*empire* Ottoman, dont tout le monde connaît la diversité des peuples et des nations qui les composent ; au lieu que dans les États qui portent le nom de *royaume*, tels que la France, l'Espagne, l'Angleterre et la Pologne, on voit que la division par provinces n'empêche pas que ce ne soit toujours un même peuple, et que l'unité de la nation ne subsiste, quoique partagée en plusieurs cantons.

Il y a dans les *royaumes* uniformité de lois fondamentales ; les différences des lois particulières et de la jurisprudence n'y sont que des variétés d'usage qui ne nuisent point à l'unité de l'administration politique : c'est même de cette uniformité, ou de la fonction du gouvernement, que les mots de *roi* et de *royaume* tirent leur origine ; c'est pourquoi il n'y a jamais qu'un prince, ou du moins qu'un ministère souverain, quoique administré par plusieurs. Il n'en est pas de même dans les *empires :* une partie se gouverne quelquefois par des lois fondamentales très-différentes de celles par lesquelles une autre partie du même *empire* se gouverne. Cette diversité y rompt l'unité de gouvernement ; et ce n'est que la soumission, dans certains chefs, au commandement d'un supérieur général, qui fait l'union de l'État. C'est

aussi précisément de ce droit de commander que tirent leur étymologie les mots d'*empereur* et d'*empire*, de là vient qu'on y voit plusieurs souverains, et des *royaumes* même en être membres.

L'État romain fut un *royaume* tant qu'il ne fut formé que d'un seul peuple, soit originaire, soit incorporé ; le nom d'*empire* ne lui convint et ne lui fut donné que lorsqu'il eut soumis d'autres peuples étrangers, qui, en devenant membres de cet État, ne cessèrent pas pour cela d'être des nations différentes, et sur lesquels les Romains n'étendirent qu'une domination de commandement, et non d'administration.

Un *royaume* ne saurait atteindre à l'étendue que peut avoir un *empire ;* parce que l'unité de gouvernement et d'administration, sur laquelle est fondé le *royaume*, ne va pas si loin, et demande plus de temps que le simple exercice de la supériorité, et le droit de recevoir certains hommages qui suffisent pour former des *empires*.

Les avantages qu'on trouve dans la société d'un corps politique contribuent autant, de la part des sujets, à former des *royaumes*, que l'envie de dominer de la part des princes. La seule ambition forme le plan des *empires*, qui, pour l'ordinaire, ne s'établissent et ne se soutiennent que par la force des armes (G.)

483. Emplette, Achat.

Emplette emporte avec lui une idée particulière de la chose achetée ; et *achat* tient plus de l'action d'*acheter* : voilà pourquoi les épithètes qualificatives se joignent avec grâce au premier de ces mots. On dit, par exemple, une *emplette* utile, une *emplette* de goût ; ce qui ne conviendrait point au mot *achat ;* mais, en revanche, celui-ci paraît être seul propre aux objets considérables, tels que des terres, des fonds, des maisons ; au lieu que le mot d'*emplette* ne s'applique qu'aux objets de moindre conséquence, ou aux choses d'usage et de service ordinaire, telles que des habits, des bijoux, et autres de cette espèce. (G.)

484. Emplir, Remplir.

Remplir signifie rigoureusement *emplir de nouveau.*

Selon la remarque de Vaugelas, on dit *remplir un tonneau* quand on en a déjà tiré, et qu'on *remplit* ce qui est vide. Thomas Corneille ajoute qu'on dit toujours *remplir les tonneaux*, et non pas *emplir*, quand, après que le vin a bouilli quelques jours, au temps des vendanges, on y en remet pour les rendre pleins.

Remplir exprime donc l'action d'ajouter ce qui manque pour que la chose soit tout-à-fait pleine. *Emplir* exprime proprement l'action continue par laquelle vous *comblez* entièrement la capacité d'une chose.

Remplir, c'est donc aussi achever d'*emplir*. Vous *emplissez* tout de suite une bouteille de vin ; un étang se *remplit* d'eau par des crues successives.

Emplir se prend ordinairement à la rigueur, de manière que le vase n'est *empli* que quand il n'y reste point de vide. *Remplir* se prend souvent dans un sens très-relâché, pour marquer seulement l'abondance ou la multitude. Dans les marchés libres, les sacs à blé ne font que s'*emplir* et se vider. Les financiers *remplissent* la cour, la ville et les provinces. On *emplit* sa bourse ; un bois est *rempli* de voleurs.

Il semble qu'*emplir* se dise proprement des vases, des vaisseaux, des choses destinées à contenir de certaines matières. *Remplir* se dit indifféremment de toute place occupée par la multitude ou par la quantité. Vous *emplissez* une cruche d'eau, un verre de vin, vos poches de fruits ; vous *remplissez* une rue de gravois, une basse-cour de fumier, un pays de mendiants.

Selon Vaugelas, *remplir* se dit d'ordinaire des choses immatérielles ou figurées, comme : *il a rempli tout l'univers de la terreur de son nom ; il a dignement rempli la place de magistrat ; et emplir*, des choses matérielles.

Il est certain que dans le sens figuré on dit communément *remplir ;* mais ce n'est pas à dire qu'*emplir* ne puisse très-bien être employé figurément, lorsque son idée propre prouvera l'analogie.

> Ces grands mots dont alors l'acteur *emplit* sa bouche.

Il est clair que le mot *emplir* vous donne seul, dans ce cas, l'idée sensible et frappante d'une plénitude absolue de la plus ample étendue.

La vertu de ce mot n'est nulle part employée avec autant d'énergie et d'effet que dans ce passage de Montaigne, liv. II, chap. XII, où, pour nous représenter par un seul trait l'immense éternité de Dieu, il dit que *par un seul maintenant il emplit le toujours.* Par un point, Dieu *emplit* l'immensité tout entière. Il n'a que le présent, sans passé, sans avenir. On ne peut pas dire, quant à lui, *il a été* ou *ils sera ;* mais *il est.* Dites là *remplir* au lieu d'*emplir*, combien l'image est affaiblie et décolorée ! (R.)

485. Emportement, Impétuosité, Violence.

Emportement peut n'être qu'une chose momentanée : il n'ait, meurt et renaît sans qu'il en reste de traces dans l'intervalle. La *violence* et l'*impétuosité* sont des dispositions constantes qui tiennent davantage au caractère.

On dit : c'est le seul *emportement* qu'il ait eu de sa vie. Il ne saurait dompter sa *violence*, ni modérer son *impétuosité*.

L'*emportement* peut être causé par les circonstances, et ne pas nous être naturel ; la *violence* et l'*impétuosité* sont des dispositions que la nature nous donne, et que les occasions ne font que développer.

Un président de la Cour des Aides était d'un naturel froid et imperturbable: il tomba malade; son médecin dit que pour le guérir, il fallait mettre la bile en mouvement, le contraindre à se fâcher, à s'*emporter*. Après avoir tenté vainement divers moyens, on fit entrer chez lui quelqu'un qui venait le consulter, revêtu d'une robe de soie dont le froissement le faisait frissonner. Après quelques instants, impatienté du frissonnement que lui causait cette robe, il s'*emporta* : son *emportement* le guérit de son mal : il n'était dû ni à la *violence* ni à l'*impétuosité* de son caractère.

L'*emportement* et l'*impétuosité* éclatent toujours au dehors. La *violence* peut être intérieure et cachée.

Le cardinal de Richelieu était *violent*, rarement *emporté*, et jamais *impétueux*.

L'*impétuosité* peut être une vertu ; la *violence* est toujours un défaut : l'*emportement* toujours un tort.

Le courage *impétueux* de Henri IV à Fontaine-Française nous plaît. La *violence* et l'*emportement* de Henri VIII à Londres nous font horreur.

L'*impétuosité* nous fait entreprendre de surmonter les obstacles ; souvent même elle nous empêche de les voir. La *violence* fait que nous nous en irritons parfois sans le dire. L'*emportement* fait que nous déclamons contre eux : Il se borne souvent à des mots.

L'*emportement* a lieu du supérieur à l'inférieur. L'*impétuosité* se dit plus souvent de l'homme à la chose. La *violence* peut se dire de l'inférieur au supérieur.

Dans son *emportement*, Joseph II, empereur d'Allemagne, frappait son cocher de coups de canne : le cocher, naturellement *violent*, n'en perdit pas le souvenir. Prenez garde que votre *impétuosité* ne vous *empêche* de réussir dans vos projets.

Un homme *emporté* est parfois brutal. Un homme *violent* est souvent vindicatif. Un homme *impétueux* est ordinairement brave.

Lorsque Achille, impatient de conquérir la gloire qui l'attend, s'écrie :

> C'est à Troie, et j'y cours ; et, quoi qu'on me prédise,
> Je ne demande aux dieux qu'un vent qui m'y conduise ;
> Et quand moi seul enfin il faudrait l'assiéger,
> Patrocle et moi, seigneur, nous irons vous venger.

il est *impétueux*. Quand il répond à Agamemnon, qui lui reproche de vouloir lui-même la mort d'Iphigénie, qui peut seule lui ouvrir le chemin de Troie ;

Moi, je voulais partir aux dépens de ses jours?
Et que m'a fait à moi cette Troie où je cours?

il est *emporté*. Enfin lorsqu'il dit à Agamemnon :

Rendez grâce au seul nœud qui retient ma colère...

c'est avec une *violence* concentrée.

L'*emportement* et la *violence*, tout en désignant la disposition, peuvent désigner l'action même : l'*impétuosité* ne désigne que la disposition.

On peut s'*emporter* sans motif, et sans que cela ait des suites : la *violence* peut avoir des conséquences très-éloignées. Si l'*impétuosité* a des résultats, ils sont immédiats. (F. G.)

486. Emporter, Remporter le prix.

Emporter le prix, c'est obtenir une récompense, un avantage, un honneur quelconque, que l'on ambitionnait. *Remporter le prix*, c'est obtenir tel prix, la récompense, la couronne qui avait été mise au concours. La première expression a quelque chose de vague; et la seconde, un objet précis.

La Fontaine dit à M. le Dauphin, en lui dédiant ses Fables, qu'il *emporterait le prix* de son travail, s'il parvenait à lui plaire.

Le Cid, vainqueur de don Sanche, *remporte* le prix du combat, et ce prix est Chimène.

On *emporte un prix* comme on *emporte une affaire*, par le succès. On *remporte un prix* comme on *remporte une victoire*, par le triomphe obtenu sur un concurrent.

Dans une assemblée de femmes, Hélène *emporta le prix de la beauté*, les suffrages; dans la dispute des trois déesses, Vénus *remporta* le prix, la pomme. (R.)

487. Empreindre, Imprimer.

Empreindre signifie *imprimer*, par l'application d'un corps sur un autre, la figure, l'image, les traits sensibles de ce corps : vous *imprimez* un mouvement à un corps, des sensations à un être animé, des leçons dans l'âme, etc.; toutes choses que vous ne sauriez rigoureusement *empreindre*, car elles n'ont pas de figure. Pour *empreindre*, il faut *imprimer* de manière que l'*impression* laisse l'*empreinte* ou l'image de la chose.

On *imprime* donc différentes choses de différentes manières; mais les figures ou les formes seules sont *empreintes* avec des sceaux, des cachets, des marteaux, des estampilles, etc.; ou par les corps mêmes, figurés de manière qu'on y reconnaît ces corps. En marchant, vous

imprimez un mouvement à l'air ; vos pas restent *empreints* sur la terre.

Dieu *imprime* en nous des principes d'ordre, de justice, de bienfaisance : son doigt est *empreint* sur toutes ses œuvres, son image l'est sur l'homme.

La physionomie est l'*empreinte* du caractère ; mais cette *empreinte* est sans cesse altérée par des *impressions* nouvelles et profondes. (R.)

488. Empressement, Zèle.

Empressement, mouvement d'un homme *empressé ; zèle*, sentiment d'un homme affectionné.

Le *zèle* part du cœur; l'*empressement* ne vient souvent que du caractère. Il y a des gens *empressés* sur tout, et pour tout le monde ; on n'est *zélé* que pour les personnes ou sur les objets auxquels on prend un intérêt particulier.

L'*empressement* se marque surtout dans les manières ; le *zèle* dans toute la conduite. L'*empressement* semble vouloir tout prévenir, tout deviner, pour vous servir ou vous complaire sur tout ; le *zèle* ne voit que vos intérêts, et s'y dévoue au point de les défendre contre vous-mêmes, et de vous déplaire pour vous être utile. L'*empressement* a bien de la peine à se garantir d'un air de flatterie : d'un inférieur à son supérieur, il a quelque chose de servile. Le dévouement du *zèle* est toujours noble, parce qu'il est toujours désintéressé ; l'*empressement* peut ne pas l'être.

Il y a mille motifs d'*empressement ;* le *zèle* n'en peut avoir qu'un : on a de l'*empressement* pour la femme à qui l'on veut plaire, pour le protecteur dont on a besoin ; on n'a du *zèle* que pour l'ami, le maître ou la cause que l'on aime.

L'*empressement* peut n'être qu'une simple politesse, et ne s'exercer que sur les petites choses ; le *zèle* ne s'exerce sur les petites choses que lorsqu'elles tiennent à un grand intérêt.

Le *zèle* peut égarer ; l'*empressement* peut être importun. On peut tromper par son *empressement* et sur son *zèle :* l'*empressement* peut être suspect ; le *zèle* peut être faux. (F. G.)

489. Émulation, Rivalité.

Emulation ne désigne que la concurrence, et la *rivalité* dénote le conflit. Il y a *émulation* quand on court la même carrière ; et *rivalité* quand les intérêts se combattent. Deux *émules* vont ensemble, deux *rivaux* l'un contre l'autre.

L'*émulation* est un sentiment vif qui vous porte à faire de généreux efforts pour surpasser, égaler, ou même suivre de près ceux qui font quelque chose d'honnête : la *rivalité* est un sentiment jaloux qui nous

porte à faire tous nos efforts pour l'emporter, de quelque manière que ce soit, sur ceux qui poursuivent le même objet. Deux nobles coursiers qui s'efforcent de gagner le prix de la vitesse, voilà l'emblème de l'*émulation :* deux animaux chasseurs qui se disputent une proie, voilà l'emblème de la *rivalité.*

L'*émulation* excite; la *rivalité* irrite. L'*émulation* suppose en vous de l'estime pour vos concurrents; la *rivalité* porte la teinte de l'envie. L'*émulation* est une flamme qui échauffe ; la *rivalité* un feu qui divise. L'*émulation* veut mériter le succès, et la *rivalité* l'obtenir. L'*émule* tâche de surpasser son concurrent; le rival supplantera le sien, s'il le peut. La *rivalité* ravit la palme que l'*émulation* remporte.

L'*émulation* louable, dit Cicéron, est l'imitation de la vertu ; la *rivalité* est la jalousie de la préférence.

Les talents inspirent l'*émulation*, et les prétentions la *rivalité.* (R.)

490. Émule, Émulateur.

On est *émule* de ses pairs ou de ses compagnons ; on est *émulateur* de quelque personnage distingué. L'*émule* a des *émules ;* l'*émulateur* a des modèles. L'*émule* tâche de surpasser son *émule ;* l'*émulateur* d'imiter son modèle. L'*émule* est actuellement ce que l'*émulateur* voudrait être, un digne concurrent. Votre *émule* marche en concurrence avec vous ; votre *émulateur* marche sur vos traces. Votre *émulateur* voudrait acquérir un mérite égal, ou même supérieur au vôtre, votre *émule* a un mérite pareil au vôtre, et tâche d'acquérir un mérite supérieur.

Il arrive aux envieux du mérite de s'en croire les *émules.* La gloire des grands hommes fait plus d'ambitieux que d'*émulateurs.*

Il faut avoir le germe du héros pour en devenir l'*émulateur ;* il faut en avoir le succès pour en devenir l'*émule.*

L'*émulateur*, inspiré et guidé par de plus beaux modèles, l'emportera sur son *émule.*

On dit *émule* dans tout genre de travail et de concurrence : *émulateur* ne se dit que dans le grand, ou dans un ordre de choses distingué. Un écolier, comme un ouvrier, un homme de lettres, un capitaine, est l'*émule* d'un autre; un guerrier, comme un savant, un ministre, un prince, est l'*émulateur* d'un personnage célèbre dans son genre. Le pantomime Hilas fut l'*émule* de Pylade; Néron l'était des histrions; Commode des gladiateurs; Abailard le fut de saint Bernard; Montecuculi de Turenne. Thésée fut l'*émulateur* d'Hercule, Lycurgue celui de Minos; Charles XII l'a été d'Alexandre.

Le mot *émulateur*, quoique bien annoncé dans les dictionnaires, paraîtra nouveau, singulier, emphatique à beaucoup de gens. Ce n'est

point parce qu'il ne s'emploie que dans le style soutenu; c'est parce que, dans le style soutenu même, il est aujourd'hui presque inusité. Divers mots remarquables par la même formation ont eu beaucoup de peine à s'établir ou à se maintenir, quoique également recommandables par leur harmonie et par leur signification. Je citerai le mot *conjurateur* quoiqu'il annonce, non pas un simple *conjuré*, mais un chef, un promoteur, un des plus ardents complices de la conjuration. Quoi qu'il en soit, *émulateur* est un mot utile, beau, reçu, et différent d'*émule*. Les latins disaient *æmulus* et *æmulator* dans les deux sens que nous venons de distinguer. Cicéron écrivait à Atticus, L. 1: « Servilius est l'*émulateur* de Caton. » (R.)

491. En, Dans.

Lorsqu'il s'agit du lieu, *dans* a un sens précis et défini, qui fait entendre qu'une chose contient ou renferme l'autre, et marque un rapport du dedans au dehors : on est *dans* la chambre, *dans* la maison, *dans* la ville, *dans* le royaume, quand on n'en est pas sorti, ou quand on y est rentré. *En* a un sens vague et indéfini, qui indique seulement en général où l'on est, et marque un rapport du lieu où l'on se trouve à un autre où l'on pourrait être : on est *en* ville, lorsqu'on n'est pas à sa maison ; *en* campagne ou *en* province, quand on a quitté Paris. On met *en* prison, et l'on met *dans* les cachots.

Lorsqu'il est question du temps, *dans* marque plus particulièrement celui où l'on exécute les choses, et *en* marque plus proprement celui qu'on emploie à les exécuter. La mort arrive *dans* le moment qu'on y pense le moins, et l'on passe *en* un instant de ce monde à l'autre.

Lorsque ces mots sont employés pour indiquer l'état ou la qualification, *dans* est ordinairement d'usage pour le sens particularisé, et *en* pour le sens général. Ainsi l'on dit, vivre *dans* une entière liberté, être *dans* une fureur extrême, tomber *dans* une profonde léthargie; mais on dit, vivre *en* liberté, être en fureur, tomber *en* léthargie. (G.)

492. Enchaînement, Enchaînure (1).

Liaison de choses qui, dépendantes les unes des autres, forment une chaîne ou une sorte de chaîne. *Enchaînement* ne se dit guère qu'au figuré, des objets physiquement ou métaphysiquement dépendants les uns des autres. *Enchaînure* ne se dit guère que dans le sens propre des ouvrages de l'art. Des anneaux, des fils, des cordons, et autres objets semblables, entrelacés les uns dans les autres, forment une *enchaînure* : des causes, des idées, des malheurs, et autres objets qui

(1) Nous ne rapportons point sur ses mots le synonyme de Beauzée, absolument semblable à celui-ci. (*Note de l'éditeur.*)

conduisent successivement de l'un à l'autre, forment un *enchaînement.*

Des rapports que les sciences ont entre elles forment leur *enchaînement ;* ils les *enchaînent* ensemble : la disposition même des anneaux, qui entrent les uns dans les autres, est leur *enchaînure :* c'est l'état de la chose *enchaînée.* (R.)

493. Enchanter, Charmer, Ravir.

Enchanter exprime l'effet que produit sur nous un plaisir vif et qui émeut l'imagination. *Charmer,* l'effet que produit un plaisir doux et qui pénètre jusqu'à l'âme. *Ravir,* l'effet d'un plaisir enivrant qui suspend le cours de nos idées et absorbe toutes nos facultés.

On est *enchanté* d'un beau spectacle ; *charmé* de l'aspect d'une jolie campagne ; *ravi* d'une musique délicieuse qui transporte.

Pour qu'un objet nous *enchante,* il faut qu'il nous frappe par quelque chose qui nous sorte de nos idées habituelles, comme le pourraient faire les objets qui se présenteraient à nous par *enchantement.* L'objet capable de nous *charmer* est celui qui, s'associant à nos plus chères idées, à nos plus douces habitudes, s'assimilant, pour ainsi dire, à notre nature, s'insinue dans notre âme comme ces *charmes* magiques, ces philtres qui produisent en nous des effets que nous croyons naturels, et qui nous font sentir leur pouvoir sans nous avertir de leur présence.

Un objet dont nous sommes *ravis* exerce sur nos facultés un empire qui nous ôte la libre possession de nous-mêmes, et nous *ravit* le pouvoir de diriger nos pensées et même nos actions.

On est souvent *enchanté* au premier coup d'œil, et desenchanté l'instant d'après. On est *charmé* moins vite, et quelquefois pour la vie. On n'est *ravi* qu'un moment, mais ce moment peut renaître.

Un homme *enchanté* d'abord de la beauté d'une femme aimable, s'attache bientôt à elle, *charmé* de son caractère ; et s'il parvient à s'en faire aimer, c'est toujours avec le même *ravissement* qu'il l'entend lui répéter les expressions de sa tendresse.

Un même objet peut nous *enchanter* tant qu'il peut produire sur nous des impressions nouvelles : pour qu'il continue de nous *charmer,* il suffit qu'il produise sur nous des impressions douces : il peut conserver longtemps la puissance de nous *ravir,* quoique l'exercice de cette puissance soit souvent suspendu.

L'habitude, qui rend tout familier, détruit l'*enchantement ;* la réflexion, qui prévoit et explique tout, le dissipe. L'habitude et la réflexion ajoutent au *charme* que l'on a éprouvé d'abord : l'habitude diminue le *ravissement,* et le *ravissement* tue la réflexion.

Un peu de surprise se mêle presque toujours à l'*enchantement :* l'affection s'unit au sentiment que nous éprouvons pour ce qui nous *charme :* le *ravissement* ne va pas sans un peu de trouble. (F. G.)

494. Encore, Aussi.

Encore a plus de rapport au nombre et à la quantité ; sa propre énergie est d'ajouter et d'augmenter : quand il n'y en a pas assez, il en faut *encore*. L'amour est non-seulement libéral, mais *encore* prodigue.

Aussi tient davantage de la similitude et de la comparaison ; sa valeur particulière est de marquer de la conformité et de l'égalité dans les choses : lorsque le corps est malade, l'esprit l'est *aussi* : ce n'est pas seulement à Paris qu'il y a de la politesse, on en trouve *aussi* dans la province. (G.)

495. Endurant, Patient.

Endurant, qui *endure*, qui souffre avec patience, avec constance, des *duretés*, des injures, des outrages, des contradictions, des persécutions de la part des hommes. *Patient*, qui *pâtit*, qui souffre avec modération, avec douceur, sans agitation, sans murmure, quelque genre de peine que ce soit. *Patient* est le genre : *endurant* est l'espèce. *Patient* a beaucoup d'acceptions selon lesquelles il n'est point synonyme d'*endurant*.

Il s'agit de vivre avec les hommes pour sentir la nécessité d'être *endurant ;* il suffit de vivre pour sentir la nécessité d'être *patient*.

Il y a des personnes très *patientes* à l'égard des maux qui leur arrivent par le cours de la nature, et fort mal *endurantes* à l'égard de ceux qui leur viennent de la main des hommes. La nature est sur nous, il faut bien se résigner : les hommes sont nos frères ; s'ils nous blessent, il blessent ou notre cœur ou notre amour-propre.

Job qui, dans les plus terribles angoisses, chante les louanges de Dieu, est *patient*. David qui, entendant les malédictions de Séméi, défend qu'on le punisse, est *endurant*.

L'homme délicat et irascible n'est pas *endurant ;* l'homme sensible et vif n'est point *patient*.

Le maître qui, par des confidences ou de tout autre manière, se met dans la dépendance de ses domestiques, s'oblige à être non-seulement *patient*, mais *endurant*.

On dit malicieusement, pour désigner un lâche, que c'est un homme fort *endurant*. On dit d'un homme *patient* malgré lui, qu'il prend *patience* en enrageant. (R.)

Endurer, c'est souffrir, non pas avec patience, mais avec *constance*, des duretés, des injures, des persécutions. Si j'en exclus la *patience*, c'est parce qu'elle appartient exclusivement à l'homme *patient*, sans quoi ces mots seraient complètement synonymes. La crainte, la faiblesse, la position dans laquelle vous serez, pourront vous forcer

d'*endurer* sans rien dire, quoique vous ne soyez pas *patient* par caractère.

Patient est celui qui souffre avec modération quelque genre de peine que ce soit : c'est vertu, c'est longanimité.

On a dit que les martyrs avaient *enduré* les outrages et les tortures avec une *patience* admirable : on dit tous les jours, *endurer* patiemment, et toujours *patience* vient corriger ce qu'*endurant* présente de faiblesse ou d'impuissance.

L'homme *endurant* souffre et enrage ; l'homme *patient* souffre et reste calme. (Anon.)

496. Énergie, Force.

Nous ne considérons ici ces mots qu'en tant qu'il s'appliquent au discours ; car dans d'autres cas leur différence saute aux yeux.

Il semble qu'*énergie* dit encore plus que *force;* et qu'*énergie* s'applique principalement aux discours qui peignent, et au caractère du style. On peut dire d'un orateur, qu'il joint la *force* du raisonnement à l'*énergie* des expressions. On dit aussi une peinture *énergique*, et des images *fortes*. (*Encycl*, V, 651.)

497. Enfant, Puéril.

On applique la qualification d'*enfant* aux personnes, et celle de *puéril* à leurs discours ou à leurs actions : ainsi l'on dirait d'un homme qu'il est *enfant*, et que tout ce qu'il dit est *puéril*. Le premier de ces mots désigne dans l'esprit un défaut de maturité, et le second un défaut d'élévation. Un discours d'*enfant* est un discours qui n'a point de raison : un discours *puéril* est un discours qui n'a point de noblesse. Une conduite d'*enfant* est une conduite sans réflexion, qui fait qu'on s'amuse à des bagatelles, faute de connaître le solide : une conduite *puérile* est une conduite sans goût, qui fait qu'on donne dans le petit, faute d'avoir des sentiments. (G.)

498. Enfanter, Accoucher, Engendrer.

La valeur commune et littérale de ces mots est de produire par voie de paternité ou de maternité, avec les différences qui suivent. *Enfanter* ne joint à cette signification générale aucune autre idée accessoire : d'ailleurs on ne l'emploie que rarement et dans certaines occasions graves et sérieuses, où il est comme consacré ; c'est ainsi qu'il est dit de la Vierge, qu'elle *enfantera* un fils qui sera nommé Jésus. *Accoucher* a uniquement rapport à la femme, et marque précisément le moment, ou plutôt l'action particulière de mettre l'enfant au monde. *Engendrer* se dit également pour les deux sexes ; et ne bornant pas la

force de la signification au seul instant de la naissance, il s'applique indéfiniment à ce qui contribue à la génération.

Jadis la terre *enfanta* des géants ambitieux jusqu'à vouloir escalader le ciel; aujourd'hui elle n'*enfante* plus que des êtres rampants. Nos dames n'*accouchent* pas plus heureusement de la façon des chirurgiens que de celle des sages-femmes; c'est la conduite dans les accidents, et non la main, qui décide de leur sort. Il n'y a souvent qu'une impuissance respective entre mari et femme, chacun d'eux ayant les qualités propres à *engendrer* avec toute autre personne.

Dans le style figuré, on se sert d'*enfanter* pour ce qui est proprement ouvrage, soit de la plume, soit de la main. Le mot d'*accoucher* y est employé pour les productions d'esprit, et toujours relativement à l'instant du travail qui les fait éclore : de plus, il y conserve l'idée accessoire de difficulté, par similitude à celle qu'on a dans l'*accouchement* naturel. Quant au mot d'*engendrer*, ce style le place ordinairement dans ce qui est l'effet de l'humeur. Les exemples suivants en vont être la preuve.

Il y a plus de gloire à un auteur d'*enfanter* en toute sa vie un seul volume qui soit bon, que d'en *enfanter* plusieurs mauvais chaque année. L'amour du gain, de concert avec celui de la parure, *enfantent* les colifichets et tous les ouvrages frivoles de la mode.

Un poète qui vient d'*accoucher* d'un sonnet ou d'une épigramme, n'a rien de plus pressé que d'en faire part au public. Si l'on fait bien attention à la nature des synonymes et à la forme de cet ouvrage, on verra qu'il a fallu que mon esprit fût à chaque article dans les travaux de l'*accouchement* pour mettre au jour les différences délicates que l'usage a bien formées et conçues dans son sein, mais que l'on ne s'était pas encore avisé de développer et d'en faire *accoucher* sa plume.

On dit d'un homme facétieux qu'il n'*engendre* pas mélancolie. Le jeu n'*engendre* des querelles et de la mauvaise humeur, que lorsque la cupidité en est l'âme au lieu d'un honnête amusement. (G.)

499. Enfin, A la fin, Finalement.

Enfin en-fin, signifie en finissant, pour finir, pour conclusion, en un mot. *A la fin* signifie après tout cela, au bout du compte, en dernière analyse, pour résultat des choses. *Finalement* signifie *en-fin finale*, ou, comme on a dit, *à la fin finale*, c'est-à-dire, pour dernière conclusion, définitivement, selon la valeur du mot *final*, qui ne s'applique qu'à certains objets. On dit une quittance *finale*, une sentence *finale*, etc., toujours pour indiquer une dernière opération, sans aucun retour; mais *finalement* est vieux et populaire.

Suivant ces explications données ou reçues par les vocabulistes, *enfin* annonce particulièrement, par une sorte de transition, la fin ou

la conclusion d'un discours, d'un récit, d'un raisonnement. *A la fin* annonce la fin ou le résultat des choses, des affaires, des événements, considérés en eux-mêmes. *Finalement* annoncerait un résultat *final* ou une conclusiou *finale*.

Enfin, c'est mon plaisir, je veux me satisfaire. *Enfin*, ce qui est arrivé peut arriver encore. Ce mot ne marque, dans ces phrases et autres semblables, que la conclusion de quelques discours. *A la fin*, le masque tombe, et l'homme reste. *A la fin*, tous les impôts retombent sur les propriétaires des terres. Cette locution désigne le résultat propre des choses, sans égard au discours. Nos comptes sont *finalement* arrêtés; vos raisons sont *finalement* déduites : cet adverbe indique une chose entièrement consommée.

Enfin s'applique quelquefois aux choses, au lieu qu'*à la fin* ne peut guère s'appliquer au discours. Alors *enfin* ne sert qu'à indiquer la lenteur de l'événement arrivé après beaucoup de temps, d'attente, d'incertitude : *à la fin* marque le terme auquel aboutit, tôt ou tard, une suite d'événements, surtout après et malgré des conditions, des accidents contraires, ou telles autres circonstances.

> *Enfin* Malherbe vint, et, le premier en France,
> Fit sentir dans les vers une juste cadence. (BOILEAU.)

Enfin ne désigne là qu'une longue incertitude, un temps long, un événement tardif. Dans les passages suivants, *à la fin* exprime clairement l'effet produit, le résultat des diverses influences, la fin des difficultés et des contradictions, le rapport ou l'opposition du dénouement avec les événements qui l'ont précédé.

> Mon courage *à la fin* succombe à mes douleurs. (GOMBAUD.)
> On m'a dit qu'*à la fin* toute chose se change. (MALHERBE.)

Il est sensible que dans ces phrases *enfin* serait faible et insuffisant, parce qu'il ne désignerait pas les rapports marqués par l'expression *à la fin*. (R.)

500. Enflé, Gonflé, Bouffi, Boursouflé.

L'idée commune à tous ces termes est celle d'une élévation, d'une extension qui augmente le volume ordinaire du corps, et qui est causée, ou semble l'être, par l'eau, par l'air, par des humeurs, etc.

Enflé offre l'idée du fluide qui est, *en*, *dans* le corps. *Gonflé* offre l'idée particulière d'une forte tension, causée par une trop grande plénitude, ce semble, dans un corps vide qui a la capacité de contenir plus ou moins de matière.

Bouffi offre l'idée d'une enflure grosse, mais avec quelque chose de flasque qui donne au corps un faux embonpoint, comme quand on *enfle* ou *gonfle* sa bouche, ses joues pour souffler, bouffer. *Boursouflé*

offre l'idée d'une enflure, surtout de la peau, du tégument, etc., celle d'un corps qu'on souffle et d'une bourse qu'on emplit, ou autre chose semblable.

Le mot *enflé* est comme le genre à l'égard des autres mots : il se dit de tout corps qui reçoit une extension par les fluides. Un ballon est *enflé* par l'air qu'on y introduit ; la voile est *enflée* par le vent ; une jambe est *enflée* par une humeur.

Le mot *gonflé* convient proprement aux corps qui, dans le vide de leur capacité, reçoivent assez de matière pour s'*enfler* au point qu'ils semblent ne pouvoir pas en contenir davantage. Un ballon est *gonflé*, lorsqu'il est si *enflé* qu'on ne peut guère le souffler davantage. L'estomac, les joints, le ventre, sont *gonflés* lorsque la peau est fort tendue ; mais les mains, les cuisses, les jambes s'*enflent*, et ne se *gonflent* point, parce qu'elles ne sont pas, comme ces autres parties du corps, vides en dedans, et disposées pour contenir diverses matières.

Le mot *bouffi* ne s'applique qu'aux chairs qui, par quelque indisposition, sont *enflées* de manière que l'on paraît être engraissé ; mais toutefois avec un air malsain. Il se dit proprement du visage ; mais on l'étend à toute l'habitude du corps.

Le mot *boursoufflé* se dit proprement des choses que l'on souffle pour leur donner un gros volume, et, par analogie, de celles qui ont, avec peu de matière, tant de volume, qu'elles paraissent avoir été *soufflées*. Le bœuf que le boucher *souffle* pour détacher plus facilement le cuir de la chair, est *boursoufflé*. Les pâtisseries légères qui ont beaucoup de volume avec peu de consistance, sont *boursouflées*.

Ces mots s'emploient dans des sens figurés, et ils nous présentent encore alors les mêmes nuances. En morale, un homme plein de lui-même, d'orgueil, de vanité, de tout ce qui est, comme l'on dit, *du vent*, est *enflé*, *gonflé*, *bouffi*.

Un style est *enflé*, *bouffi*, *boursoufflé*, mais il n'est pas *gonflé*. Le défaut du style *enflé*, dit Boileau, est de vouloir aller au-delà du grand : c'est plutôt d'excéder la mesure naturelle du sujet. Il est *bouffi* lorsqu'il sort tout-à-fait du sujet, et qu'en affectant beaucoup de grandeur et de force, il décèle beaucoup de faiblesse et de lâcheté. Il est *boursoufflé* lorsqu'il n'est rempli que de mots, de grands mots vides de sens et d'idées. (R.)

501. Ennemi, Adversaire, Antagoniste.

Les *ennemis* cherchent à se nuire ; ordinairement ils se haïssent, et le cœur est de la partie. Les *adversaires* font valoir leurs prétentions l'un contre l'autre ; ils se poursuivent souvent avec animosité, mais l'intérêt a plus de part à leur conduite que le cœur. Les *antagonistes*

embrassent des partis opposés ; ils se traitent quelquefois avec aigreur, mais leur éloignement ne vient que de leur différente façon de penser.

Les premiers font la guerre, veulent détruire, et portent leurs coups jusque sur la personne. Les seconds contestent, veulent s'approprier quelque chose, et en priver le compétiteur ; la cupidité est le motif le plus fréquent de leur désunion. Les troisièmes s'opposent réciproquement à leurs progrès, et veulent chacun avoir raison dans leurs disputes ; le goût et les opinions sont presque toujours l'objet de leurs débats.

Il y a des nations dont les sujets naissent *ennemis* de ceux de la nation voisine. Un riche plaideur est un *adversaire* plus à craindre que le plus éloquent avocat. Scaliger et Petau furent dans leur temps grands *antagonistes.* (G.)

502. Ennoblir, Anoblir.

Ennoblir, rendre plus considérable, plus noble, plus illustre. *Anoblir,* faire noble, rendre noble, donner des lettres de noblesse.

Anoblir exprime un changement d'état social ; *ennoblir,* un changement d'état moral. Une belle action *ennoblit* un caractère ; il y a des charges qui *anoblissent.*

Les *anoblis* ne sont pas toujours *ennoblis* aux yeux des hommes de sens ; tous ceux qui se sont *ennoblis* par une conduite généreuse n'ont pas été *anoblis.*

Ennoblir s'applique aux choses : les sciences, les lettres, *ennoblissent* la nation qui les cultive. *Anoblir* ne se dit que des personnes.

Ennoblir exprime une augmentation de noblesse, une élévation dont la cause est toujours dans celui qui y parvient.

Anoblir exprime une métamorphose d'état, qui n'est souvent qu'un changement de nom, sans que celui qui l'obtient y ait contribué par son mérite : aussi peut-on être *anobli* pour les crimes : la vertu seule peut *ennoblir.* (F. G.)

503. Énoncer, Exprimer.

Énoncer, faire connaître, produire au-dehors. *Exprimer,* tirer le suc en pressant, rendre les traits de la chose, faire l'empreinte, représenter au naturel. Il est clair que ce dernier désigne, en matière de discours et de paroles, une image plus marquée, plus parfaite de l'idée que le premier, qui ne sert qu'à la déclarer et à la faire connaître.

Vous *énoncez* votre pensée en la rendant d'une manière intelligible : vous l'*exprimez* en la rendant d'une manière sensible.

L'*énonciation* suit l'idée : l'*expression* naît de l'idée clairement et fortement conçue. On s'*énonce* avec facilité, avec netteté, avec pureté, avec régularité, en bons termes, en termes choisis. On s'*exprime* de

toutes ces manières, mais surtout avec force, chaleur, énergie, de façon à imprimer la chose dans l'esprit de l'auditeur.

Enoncer demande plutôt les qualités de l'élocution : son mérite est dans la diction ou le langage choisi. *Exprimer* demande les qualités de l'éloquence : son principal mérite consiste dans le parfait rapport des termes avec les idées, et de l'image avec la chose. Ainsi l'homme disert s'*énonce*; l'homme éloquent s'*exprime*.

Le peuple s'*exprime* quelquefois mieux qu'il ne s'*énonce*, parce qu'il sent vivement, et qu'il sait peu. (R.)

504. S'enquérir, S'informer.

« Le mot n'est pas noble (dit-on en parlant de s'*enquérir*) ; il paraît proscrit du discours ordinaire, admis tout au plus dans le jargon du palais. » Certes, cette proscription ne ferait honneur ni à notre goût ni à nos lumières. S'*enquérir* était du beau langage dans le dernier siècle : j'en ai la preuve dans les écrits des femmes qui fréquentaient la cour, et qui ont laissé une réputation littéraire. Il est bon et utile, car il tient à une grande famille, et il dit quelque chose de plus fort et de plus précis que son synonyme s'*informer*, mot qui ne conserve aucune trace de son origine, puisque le sens propre d'*informer* est de donner la forme.

S'*enquérir*, c'est faire des *enquêtes* ou des recherches plus ou moins diligentes, curieuses, étendues ou profondes pour acquérir la connaissance, une connaissance ample ou exacte, ou même la certitude de la chose. S'*informer*, c'est seulement chercher, demander des lumières, des éclaircissements pour savoir ce qui est.

S'*enquérir* dit plus que s'*informer ;* comme *quérir* dit plus que chercher, *requérir* que demander, etc. S'*enquérir*, en latin *inquirere*, c'est scruter, fouiller en dedans, dans le fond, *intùs quærere*, comme le remarquent les vocabulistes. En demandant une chose à quelqu'un, on s'en *informe ;* en la demandant à plusieurs personnes, pour juger par leurs témoignages comparés, ou en pressant ou poursuivant de questions une personne instruite, on s'*enquiert*. Ce dernier verbe est l'espèce ; l'autre est le genre.

Ainsi, celui qui questionne s'*enquiert ;* celui qui demande s'*informe*.

A force de s'*enquérir*, on découvre ; à force de s'*informer*, on apprend. (R.)

505. Enseigner, Apprendre, Instruire, Informer, Faire savoir.

Enseigner, c'est uniquement donner des leçons. *Apprendre*, c'est donner des leçons dont on profite. *Instruire*, c'est mettre au fait des

choses par des mémoires détaillés. *Informer*, c'est avertir les personnes des événements qui peuvent être de quelque importance. *Faire savoir*, c'est simplement rapporter ou mander fidèlement les choses.

Enseigner et *apprendre* ont plus de rapport à tout ce qui est propre à cultiver l'esprit et à former une belle éducation ; c'est pourquoi l'on s'en sert très à propos lorsqu'il est question des arts et des sciences. *Instruire* a plus de rapport à ce qui est utile à la conduite de la vie et au succès des affaires ; ainsi il est à sa place lorsqu'il s'agit de quelque chose qui regarde ou notre devoir ou nos intérêts. *Informer* renferme particulièrement, dans l'étendue de son sens, une idée d'autorité à l'égard des personnes qu'on *informe*, et une idée de dépendance à l'égard de celles dont les faits sont l'objet de l'*information ;* c'est par cette raison que ce mot est à merveille lorsqu'il est question des services ou des malversations de gens employés par d'autres, et de la manière dont se comportent les enfants, les domestiques, les sujets, enfin tous ceux qui ont à rendre raison à quelqu'un de leur conduite et de leurs actions. *Faire savoir* a plus de rapport à ce qui satisfait simplement la curiosité ; de sorte qu'il convient mieux en fait de nouvelles.

Le professeur *enseigne*, dans les écoles publiques, ceux qui viennent entendre ses leçons. L'historien apprend à la postérité les événements de son siècle. Le prince *instruit* ses ambassadeurs de ce qu'ils ont à négocier : le père *instruit* aussi ses enfants de la manière dont ils doivent vivre dans le monde. L'intendant *informe* la cour de ce qui se passe dans la province ; comme le surveillant *informe* les supérieurs de la bonne ou mauvaise conduite de ceux qui leurs sont soumis. Les correspondants se *font savoir* réciproquement tout ce qui arrive de nouveau et de remarquable dans les lieux où ils sont.

Il faut savoir à fond pour être en état d'*enseigner*. Il faut de la méthode et de la clarté pour *apprendre* aux autres ; de l'expérience et de l'habileté pour bien *instruire ;* de la prudence et de la sincérité pour *informer* à propos et au vrai ; des soins et de l'exactitude pour *faire savoir* ce qui mérite de n'être pas ignoré.

Bien des gens se mêlent d'*enseigner* ce qu'ils devraient encore étudier. Quelques-uns en *apprennent* aux autres plus qu'ils n'en savent eux-mêmes. Peu sont capables d'*instruire*. Plusieurs prennent la peine, sans qu'on les en prie, d'*informer* les gens de tout ce qui peut leur être désagréable. Il y en a d'autres qui, par leur indiscrétion, *font savoir* à tout le monde ce qui est à leur propre désavantage. (G.)

506. Ensemble, A la fois.

Ensemble indique la réunion momentanée ou prolongée de plusieurs choses ou de plusieurs actions : *à la fois*, la rencontre de plusieurs mouvements dans un même moment. Deux livres se mettent *ensemble*

dans une bibliothèque, et tous deux tombent à la fois, quoique l'un puisse tomber d'un côté et l'autre de l'autre. Deux chanteurs chantent *ensemble* dans un duo, quoiqu'ils ne chantent pas *à la fois ;* et si l'un des deux chante faux, ils auront beau chanter *à la fois,* ils ne chanteront pas *ensemble.* Deux hommes voyagent *ensemble,* et partent *à la fois,* c'est-à-dire au même moment ; ou bien ils se battent *ensemble* et s'arrêtent *à la fois.* Pour les choses qui ne peuvent avoir qu'un moment d'existence, *ensemble* veut dire *à la fois :* ainsi deux coups de fusil partent *ensemble,* c'est-à-dire *à la fois,* quoiqu'ils se dirigent de différents côtés.

Ensemble désigne plutôt le rapport qui existe entre les actions ou les choses ; *à la fois,* celui qui existe entre les instants. (F. G.)

507. Entendre, Comprendre, Concevoir.

Se faire des idées conformes aux objets présentés, c'est la signification commune de ces mots ; mais *entendre* marque une conformité qui a précisément rapport à la valeur des termes dont on se sert ; *comprendre* en marque une qui répond directement à la nature des choses qu'on explique ; et celle qu'exprime le mot de *concevoir* regarde plus particulièrement l'ordre et le dessein de ce qu'on se propose. Le premier s'applique très-bien aux circonstances du discours, au ton dont on parle, au tour de la phrase, à la délicatesse des expressions ; tout cela s'*entend.* Le second paraît mieux convenir en fait de principes, de leçons, de connaissances spéculatives ; ces choses se *comprennent.* Le troisième s'emploie avec grâce pour les formes, les arrangements, les projets, les plans ; enfin, tout ce qui dépend de l'imagination se *conçoit.*

On *entend* les langues ; on *comprend* les sciences, et l'on *conçoit* ce qui regarde les arts.

Il est difficile d'*entendre* ce qui est enigmatique ; de *comprendre* ce qui est abstrait ; et de *concevoir* ce qui est confus.

La facilité d'*entendre* désigne un esprit fin ; celle de *comprendre* désigne un esprit pénétrant, celle de *concevoir* désigne un esprit net et méthodique.

Le courtisan *entend* le langage des passions. L'homme docte *comprend* les questions métaphysiques de l'école. L'architecte *conçoit* le plan et l'économie des édifices.

Tout le monde n'*entend* pas ce qui est délicat ; ne *comprend* pas ce qui est relevé : et ne *conçoit* pas ce qui est grand.

Il faut parler clairement à ceux qui n'*entendent* pas à demi-mot ; ne s'entretenir que de choses communes et sensibles avec ceux qui n'en peuvent pas *comprendre* de sublimes ; et mettre, autant que la conversation le permet, de l'ordre dans son discours, afin d'aider l'idée des autres à *concevoir* la nôtre. (G.)

508. Entendre, Écouter, Ouïr.

Entendre, c'est être frappé des sons; *écouter*, c'est prêter l'oreille pour les *entendre.* Quelquefois on n'*entend* pas, quoiqu'on *écoute*, et souvent on *entend* sans *écouter. Ouïr* n'est guère d'usage qu'au prétérit : il diffère d'*entendre* en ce qu'il marque une sensation plus confuse : on a quelquefois *ouï* parler sans avoir *entendu* ce qui a été dit.

Il est souvent à propos de feindre de ne pas *entendre.* Il est malhonnête d'*écouter* aux portes. Pour répondre juste, il faut avoir *ouï* distinctement. (G.)

509. Entendre raillerie, Entendre la raillerie.

Ces deux expressions ne sont point synonymes, et peut-être, par cette raison, ne devraient-elles pas trouver place ici; mais elles se ressemblent si fort à l'extérieur, qu'il peut y avoir, pour bien des gens, autant de danger de prendre l'une pour l'autre, que si elles étaient synonymes en effet. Les différences qui les distinguent peuvent donc conduire au même but, qui est de mettre en état de parler avec justesse. (B.)

Entendre raillerie, c'est prendre bien ce qu'on nous dit, c'est ne s'en point fâcher, c'est non-seulement savoir souffrir les *railleries,* mais aussi les détourner avec adresse et les repousser avec esprit. *Entendre la raillerie*, c'est *entendre* l'art de railler; comme *entendre* la poésie, c'est *entendre* l'art et le génie des vers. (*Encycl.,* XIII, 766.)

On dit qu'un homme *entend la raillerie*, pour dire qu'il a la facilité, l'art, le talent de bien railler; et qu'il *entend raillerie*, pour dire qu'il ne s'offense point de ce qu'on lui dit en raillant. (*Dictionn. de l'Acad.* 1762.)

Il y a des auteurs si amoureux de leurs pensées, qu'il n'*entendent* point *raillerie* sur la contradiction, quelque mesurée qu'elle soit; c'est qu'ils ont écrit pour être loués, et qu'ils jugent qu'ils ont manqué leur coup. Les moins emportés ont quelquefois recours à l'ironie et au sarcasme pour se venger; c'est qu'ils ignorent sans doute qu'il faut plus d'esprit et de talent pour bien *entendre la raillerie* que pour bien défendre une opinion vraie ou vraisemblable. Qu'ils n'écrivent que pour être utiles, ils seront moins contredits, ou ils seront moins sensibles; cela revient au même pour leur amour-propre. (B.)

510. Entêté, Opiniâtre, Têtu, Obstiné.

Ces épithètes marquent un défaut qui consiste dans un trop grand attachement à son sens. Mais ce défaut, dans un *entêté,* semble venir d'un excès de prévention qui le séduit, et qui, lui faisant regarder les opinions qu'il a embrassées comme les meilleures, l'empêche d'en

approuver et d'en goûter d'autres. Dans un *opiniâtre*, ce défaut paraît être l'effet d'une constance mal entendue, qui le confirme dans ses volontés, et qui, lui faisant trouver de la honte à avouer le tort qu'il a, l'empêche de se rétracter. Dans un *têtu*, ce défaut vient d'une pure indocilité ou bonne opinion de soi-même, qui fait que, se consultant seul, il ne compte pour rien le sentiment d'autrui. Dans un *obstiné*, ce défaut me paraît provenir d'une espèce de mutinerie affectée, qui le rend intraitable, qui, tenant un peu de l'impolitesse, fait qu'il ne veut jamais céder.

Entêté et *têtu* désignent un défaut plus fondé sur un esprit trop fortement persuadé que sur une volonté trop difficile à réduire, et dont, par conséquent, le propre effet est de faire trop abonder en son sens : avec cette différence entre eux, que l'*entêté* croit et se persuade également les sentiments des autres comme les siens, et même après quelque sorte d'examen ou de raisonnement; au lieu que le *têtu* ne s'en tient qu'aux siens propres, et le plus souvent du premier aspect, sans aucune réflexion.

Opiniâtre et *obstiné* désignent, tout au contraire, un défaut plus fondé sur une volonté revêche que sur une conviction d'esprit, et dont l'effet particulier tend directement à ne se point rendre au sens des autres, malgré toutes les lumières contraires : avec cette différence que l'*opiniâtre* refuse ordinairement de se rendre à la raison par une opposition à céder qui lui est comme naturelle et de tempérament, au lieu que l'*obstiné* ne s'en défend souvent que par une volonté de pur caprice et de propos délibéré. (G.)

511. Enthousiasme, Exaltation.

Enthousiasme, état momentané, mouvement extraordinaire d'esprit, causé presque toujours par une cause extérieure. *Exaltation*, état habituel, élévation constante que l'âme doit à ses propres forces, qui est dans sa propre nature.

Un homme susceptible d'*enthousiasme* en prend lorsqu'il rencontre ce qui peut lui en inspirer. Un homme plein d'*exaltation* la porte dans tous ses jugements, dans toutes ses idées, dans ses actions; il donne à tout sa couleur personnelle.

On peut inspirer de l'*enthousiasme* à quelqu'un qui n'y est pas enclin, parce que ce n'est qu'un élan momentané qui n'engage à rien pour la suite; on ne donne pas de l'*exaltation*, parce que c'est une disposition soutenue, et que l'homme n'a pas assez de force pour soutenir longtemps un caractère qui ne lui est pas naturel.

L'*enthousiasme* désigne une sorte d'inspiration, qui, dans le sens primitif du mot, était divine. La Sybille rendait des oracles pendant son *enthousiasme*, c'est-à-dire pendant le temps où le dieu la possé-

dait. C'est de là qu'on est parti pour appliquer ce mot à l'élan par lequel un homme de génie s'élève, en quelque sorte, au-dessus de lui-même, et semble inspiré par un dieu. On dit l'*enthousiasme* d'un poète, d'un orateur. L'*exaltation* ne désigne qu'une élévation de sentiments au-dessus des sentiments ordinaires; elle peut être raisonnée : un vrai chrétien doit, dans beaucoup d'occasions, passer pour *exalté* aux yeux du monde; mais on ne l'accusera jamais d'*enthousiasme*, parce que tous ses mouvements sont égaux. L'*exaltation* fondée sur la conviction religieuse, répand sur toute la vie une grande sérénité; l'*enthousiasme* est l'opposé du calme.

L'*enthousiasme* s'applique plus souvent aux facultés intellectuelles; l'*exaltation* aux facultés morales : cependant on dit, l'*enthousiasme* du bien.

Être *enthousiaste*, c'est être facile à prévenir, à entraîner; être *exalté*, c'est ne pas penser comme la plupart des hommes. (F. G.)

512. Entier, Complet.

Une chose est *entière* lorsqu'elle n'est ni mutilée, ni brisée, ni partagée, et que toutes ses parties sont jointes ou assemblées de la façon dont elles doivent l'être : elle est *complète* lorsqu'il ne manque rien, et qu'elle a tout ce qui lui convient. Le premier de ces mots a plus de rapport à la totalité des portions qui servent simplement à constituer la chose dans son intégrité essentielle. Le second en a davantage à la totalité des portions qui contribuent à la perfection accidentelle de la chose.

Les bourgeois, dans les provinces, occupent des maisons *entières* : à Paris, ils n'ont pas toujours des appartements *complets*. (G.)

513. Entièrement, En entier.

Vous désignez par-là une exécution parfaite, une consommation totale, un achèvement absolu, une chose à laquelle il ne manque rien, d'où l'on n'a rien ôté, où il n'y a rien à ajouter.

Entièrement modifie le verbe, l'action exprimée par le verbe : *en entier* modifie la chose, l'objet sur lequel tombe cette action. Quand vous avez fait *entièrement* une chose, la chose est faite *en entier;* il n'y a plus rien à y faire.

J'ai lu *entièrement* cet ouvrage, c'est-à-dire que ma lecture est achevée. Je l'ai lu *en entier*, c'est-à-dire, que j'ai lu l'ouvrage tout *entier*. Ainsi, *entièrement* se rapporte directement à votre action; *en entier* s'applique immédiatement à l'objet, l'ouvrage : de même vous avez *entièrement* payé votre dette, vous en avez fait le paiement *entier;* vous avez payé votre dette *en entier*, vous l'avez payée *tout entière*.

S'il est souvent indifférent d'employer l'une ou l'autre de
nières de parler, puisque le résultat paraît être le même, il n'en
moins nécessaire quelquefois d'employer l'une des deux à l'e
de l'autre. Vous direz *entièrement* quand il s'agira de marque
due de votre action, et *en entier* lorsqu'il faudra proprement
miner l'étendue de l'effet ou de la chose.

Vous avez *entièrement* compté une somme ; la somme est *e*
dans le sac. Vous ne diriez point que vous avez compté *en en*
il ne faut pas dire que la somme est *entièrement* à cette place.

Une personne change *entièrement* d'avis ; on ne dira pas q
change *en entier :* c'est la personne qui change et non l'avis.
change *entièrement,* en ce qu'elle n'en conserve rien ; l'avis
entier, mais ce n'est pas celui de la personne.

La peste a cessé *entièrement* et non *en entier*. La peste
même ne se divise pas comme un tout qui a plusieurs parties ;
cours ou son action a plus ou moins de force, et passe pa
degrés d'affaiblissement jusqu'à son entière cessation.

En entier indiquera aussi ce qui se fait tout à la fois, en
coup, par un seul acte, tout ensemble ; tandis qu'*entièrement*
une succession d'actes ou une action dont les influences di
portent sur divers objets.

Une ville est *entièrement* engloutie par plusieurs seco
tremblements de terre ; par une seule ouverture subite de la
est engloutie *en entier*. (R.)

514. Entourer, Environner, Enceindre, En

Enclore, c'est enfermer une chose comme dans un rempart
tout autour une *clôture* de manière qu'elle soit cachée, défen
parc est *enclos* de murs, pour que les personnes n'y entrent
que le gibier n'en sorte point. On fait *enclore* un jardin pour l
à l'abri des incursions, et même qu'on n'y soit pas vu. Défen
propriétaire d'*enclore* son champ, c'est lui défendre de garder s
Enclore ne se dit qu'au propre, et, comme le simple *clore*, i
fectif.

Enceindre, c'est renfermer une chose dans une *enceinte*, l'e
dans toute sa circonférence, comme d'une ceinture, de man
n'étant nulle part ouverte ou découverte, d'un côté ses limite
fixées, et de l'autre son accès soit défendu.

Ce mot, peu usité, ne se dit que d'une étendue assez consi
Une ville est *enceinte* de murailles ; on fait *enceindre* de fo
forêt. On a dit *enceindre* et non pas *enclore* un bois de tro
clôture est permanente et à demeure, l'*enceinte* peut être n
seulement tracée.

Les idées distinctives des deux verbes précédents sont bien marquées. Il n'en est pas de même d'*environner* et d'*entourer* : leur étymologie ne donne que l'idée générale et commune de mettre une chose autour d'une autre, de former un cercle autour de celle-ci, de la revêtir ou enfermer dans toute sa circonférence. On *entoure* et on *environne* une ville de murs; et l'on dira de même *enceindre* et *enclore* une ville.

Après beaucoup de recherches et de réflexions sur la valeur et l'emploi des mots *entourer* et *environner*, je serais disposé à croire que ce qui *entoure* touche de plus près à la chose qu'il *entoure*, qu'il forme tout autour une chaîne plus serrée, qu'il a des rapports plus étroits avec elle; tandis que ce qui *environne* peut être plus ou moins éloigné, plus vague, moins continu, plus détaché et plus indépendant de ce qu'il *environne*.

Je me fonde sur certaines façons de parler usitées. Un anneau *entoure* le doigt; un bracelet *entoure* le bras; une bordure *entoure* un tableau; des diamants *entourent* un portrait. On dit dans tous ces cas *entourer* plutôt qu'*environner*.

Mais les cieux *environnent* la terre; des satellites *environnent* une planète; des places fortes *environnent* un état, etc.

Ainsi ce qui est autour d'une chose en est tout près ; mais *environ* ne signifie qu'à peu près; les *alentours* ne s'étendent pas aussi loin que les *environs*. La chose *entourée* est comme le centre de ce qui l'*entoure*; la chose *environnée* n'a nécessairement qu'un rapport de position avec ce qui l'*environne*.

Ces mots s'emploient également au figuré ; *entourer* s'y renfermera donc dans un cercle plus étroit, et il indiquera des rapports plus intimes; *environner*, plus libre et plus pompeux, embrassera un champ plus vaste, et conviendra surtout dans les grandes images. L'homme est *environné* de misères; le pauvre en est tout *entouré*. (R.)

515. Entremise, Médiation.

Entremise est l'action d'une personne qui s'emploie à traiter une affaire entre deux personnes éloignées l'une de l'autre. La *médiation*, l'action de celle qui s'emploie à concilier des intérêts opposés.

Accorder son *entremise*, c'est se mettre entre deux points éloignés pour servir de canal aux choses qui ne peuvent passer de l'un à l'autre directement et sans intermédiaire : accorder sa *médiation*, c'est se placer comme terme moyen entre deux extrêmes pour les rapprocher.

L'*entremise* n'est nécessaire qu'entre des gens éloignés par leur situation respective : la *médiation* ne sert qu'entre des gens séparés par la haine ou par des intérêts contraires. On proposera son *entremise*

pour traiter entre des gens qui ne se connaissent pas ; sa *médiation*, pour réconcilier des ennemis.

L'*entremise* ne sert que de communication; elle peut s'employer entre des gens de condition différente : la *médiation* est le point moyen duquel les deux extrêmes doivent également se rapprocher; elle ne peut avoir lieu qu'entre égaux. C'est par l'*entremise* d'un ami puissant qu'un inférieur obtiendra son pardon du supérieur à qui il a déplu. La *médiation* s'emploiera entre deux amis brouillés.

L'*entremise*, qui n'agit quelquefois que sur les choses, peut s'employer sans avoir été demandée par les personnes envers qui on l'emploie : la *médiation* ne peut agir qu'en rapprochant les volontés; il faut qu'elle ait été désirée par les deux partis.

Les princes ont trop d'agents à leurs ordres pour avoir besoin de l'*entremise* de personne, si ce n'est dans leurs affaires secrètes : l'opposition de leurs intérêts réciproques fait qu'ils ont souvent besoin de *médiation*. (F. G.)

516. Envie, Jalousie.

Voici les nuances par lesquelles ces mots diffèrent.

1° On est *jaloux* de ce qu'on possède, et *envieux* de ce que possèdent les autres : c'est ainsi qu'un amant est *jaloux* de sa maîtresse; un prince, *jaloux* de son autorité. (*Encycl.*, V, 738.)

La *jalousie* est donc, en quelque manière, juste et raisonnable, puisqu'elle ne tend qu'à conserver un bien qui nous appartient, ou que nous croyons nous appartenir ; au lieu que l'*envie* est une fureur qui ne peut souffrir le bien des autres. (La Rochefoucauld.)

La *jalousie* ne règne pas seulement entre des particuliers, mais entre des nations entières, chez lesquelles elle éclate quelquefois avec la violence la plus funeste : elle tient à la rivalité de la position, du commerce, des arts, des talents et de la religion. (*Encycl.*, VIII, 439.)

L'homme qui dit qu'il n'est pas né heureux, pourrait du moins le devenir par le bonheur de ses amis ou de ses proches : l'*envie* lui ôte cette dernière ressource. (La Bruyère, *Caract.*, ch. XI.)

2° Quand ces deux mots sont relatifs à ce que possèdent les autres, *envieux* dit plus que *jaloux*. Le premier marque une disposition habituelle et de caractère ; l'autre peut désigner un sentiment passager : le premier désigne un sentiment actuel plus fort que le second. On peut être quelquefois *jaloux* sans être naturellement *envieux* : la *jalousie*, surtout au premier mouvement, est un sentiment dont on a quelquefois peine à se défendre; l'*envie* est un sentiment bas, qui ronge et tourmente celui qui en est pénétré. (*Encycl.*, V, 738.)

La *jalousie* est l'effet du sentiment de nos désavantages comparés au bien de quelqu'un : quand il se joint à cette *jalousie* de la haine,

et une volonté de vengeance dissimulée par faiblesse, c'est *envie*. (*Connais. de l'esprit hum.*, p. 85.)

Toute *jalousie* n'est point exempte de quelque sorte d'*envie*, et souvent même ces deux passions se confondent. L'*envie*, au contraire, est quelquefois séparée de la *jalousie*, comme est celle qu'excitent dans notre âme les conditions fort élevées au-dessus de la nôtre, les grandes fortunes, la faveur, le ministère.

L'*envie* et la haine s'unissent toujours et se fortifient l'une l'autre dans un même sujet; et elles ne sont reconnaissables entre elles qu'en ce que l'une s'attache à la personne, l'autre à l'état et à la condition. (La Bruyère, *Caract.*, ch. XI.)

517. Envier, Avoir envie.

Nous *envions* aux autres ce qu'ils possèdent; nous voudrions le leur ravir. Nous *avons envie* pour nous de ce qui n'est pas en notre possession; nous voudrions l'*avoir*. Le premier est un mouvement de jalousie ou de vanité; le second l'est de cupidité ou de volupté.

Les subalternes *envient* l'autorité des supérieurs. Les enfants *ont envie* de tout ce qu'ils voient.

Il me paraît qu'on se sert plus à propos d'*envier* pour les avantages personnels et généraux; mais qu'*avoir envie* va mieux pour les choses particulières et détachées de la personne. Ainsi l'on dit *envier* le bonheur de quelqu'un, et *avoir envie* d'un mets. (G.)

518. Envier, Porter envie.

C'est également désirer avec une sorte de chagrin ce qui est en la possession d'un autre; mais ces deux expressions donnent à cette passion des tournures différentes: on *envie* les choses, et on *porte envie* aux personnes.

Voiture, dans une de ses lettres à M. Costar, s'exprime de cette sorte: « Moi qui, en toute autre occasion, me réjouis de vos avantages plus que des miens propres, et qui ne vous *envie* pas votre esprit, votre science, ni votre réputation, je vous *porte envie* d'avoir été huit jours avec M. de Balzac. (Bouhours, *Rem. nouv.*, tom. I.)

519. Épanchement, Effusion.

Épancher, verser en *penchant*, en inclinant doucement, répandre goutte à goutte.

Effusion, écoulement abondant, débordement, profusion, prodigalité.

L'*effusion* est plus vive, plus abondante, plus continue que l'*épanchement*. Par une meurtrissure, il se fait un *épanchement* de sang; il y en aura *effusion* par une large plaie. Un *épanchement* de bile

cause des incommodités ; l'*effusion* de la bile cause la jaunisse. Les libations usitées dans les sacrifices anciens se faisaient plutôt par *épanchement* que par *effusion*, c'est-à-dire qu'on se contentait ordinairement d'*épancher* quelques gouttes de la liqueur, au lieu de l'*épandre*, ou, comme on dit à présent, de la *répandre*.

Ces mots conservent leur différence au figuré. On dit souvent l'*épanchement* et l'*effusion* du cœur. Si les hommes connaissaient le plaisir des *épanchements* de l'amitié, dit Saint-Évremont, ils le préféreraient à tous les autres.

Un cœur sensible cherche à se soulager par des *épanchements ;* un cœur trop plein cherche à se décharger par des *effusions*.

Les passions douces et discrètes se communiquent par des *épanchements ;* les passions violentes et impétueuses se répandent par des *effusions*.

Les premières larmes d'une douleur long-temps concentrée provoquent leur affluence : les premiers *épanchements* de l'âme provoquent l'*effusion*.

L'*épanchement* naît surtout du penchant ou de l'attrait : ainsi on dit, en matière de dévotion, l'*épanchement* de l'âme. L'*effusion* naît de différentes dispositions, ou naturelles, ou accidentelles de l'âme : ainsi l'*effusion* est naturelle à l'homme communicatif comme au pécheur contrit.

L'*épanchement*, considéré comme l'ouvrage du penchant, se fait surtout d'un cœur dans un autre. L'*effusion*, considérée comme l'effet d'un naturel facile, se fait de l'âme sur tous les objets. (R.)

520. Épithète, Adjectif.

Dumarsais estime que l'*adjectif* est destiné à marquer les propriétés physiques et communes des objets, et que l'*épithète* désigne ce qu'il y a de particulier et de distinctif dans les personnes et dans les choses, soit en bien, soit en mal. Cette distinction ne pourrait regarder que les *épithètes* appellatives qui forment une dénomination, ou les *épithètes* patronymiques qui indiquent des rapports d'origine : comme quand on dit, *Philippe-le-Long, Henri-le-Grand, Scipion l'Africain*, etc. Ces *épithètes* forment des espèces de surnoms ou de prénoms.

Cet habile grammairien veut que l'*adjectif* se prenne dans le sens physique ; et que, dans le sens figuré, il soit *épithète*. Mais si vous dites, un fruit *doux* est agréable à manger, et il est agréable de traiter avec un homme *doux ; doux* est, ce me semble, également *adjectif* dans le sens propre et dans le sens figuré. Il faut mettre l'*adjectif* dans la *phrase :* vous pouvez y mettre ou n'y pas mettre l'*épithète*. On dit une *épithète oiseuse*, lorsque le mot est inutile : on ne dit pas

un *adjectif oiseux ;* il ne serait alors qu'une *épithète.* L'*épithète* n'est que placée auprès du sujet : l'*adjectif* est lié avec le sujet.

L'*épithète* appartient proprement à la poésie et à l'éloquence : elles souffrent, elles exigent même une certaine abondance de paroles. L'*adjectif* appartient à la grammaire et à la logique ; elles veulent qu'on dise tout ce qu'il faut, et qu'on ne dise que ce qu'il faut. L'*épithète* et l'*adjectif* se joignent au substantif pour en modifier l'idée principale par des idées secondaires : mais l'idée de l'*adjectif* est nécessaire, elle sert à déterminer et compléter le sens de la proposition, et l'idée de l'*épithète* n'est souvent qu'utile, elle sert à l'agrément et à l'énergie du discours. Retranchez d'une phrase l'*adjectif,* elle est incomplète, ou plutôt c'est une autre proposition : retranchez-en l'*épithète,* la proposition pourra rester entière ; mais déparée ou affaiblie. Telle est la règle générale pour distinguer l'*épithète* de l'*adjectif.*

L'*esprit* chagrin *attriste en quelque sorte les objets les plus riants. La pâle mort frappe également du pied à la porte des cabanes et à celle des palais.* Supprimez dans la première phrase l'*adjectif chagrin,* cela n'a plus de sens : supprimez dans la seconde l'*épithète pâle,* le sens reste, mais l'image est décolorée.

M. Sulzer a fort bien distingué l'*épithète* proprement dite, du simple *adjectif.* « Il y a, dit-il, une autre espèce d'*épithètes,* qu'on pourrait nommer grammaticales, parce qu'elles ne sont que ce qu'on nomme en grammaire, des *adjectifs.* Celles-ci n'ont point de beauté esthétique, mais elles sont nécessaires à l'intelligence du discours ; par exemple, enfant *gâté,* esprit *chagrin.* Sans elles, l'idée principale n'aurait pas la détermination indispensable pour former un sens précis. »

L'*adjectif* détermine en quelque sorte le véritable sens du substantif. L'*épithète* confirme l'expression. (R.)

521. Épître, Lettre.

Lettres se dit généralement de toutes celles qu'on écrit d'ordinaire, surtout en prose, et de celles qui ont été écrites par des auteurs modernes ou dans des langues vivantes : ainsi l'on dit, les *lettres* de Balzac, de Voiture, de Mme de Sévigné, écrites en français ; les *lettres* du cardinal d'Ossat, du cardinal de Bentivoglio, écrites en italien ; les *lettres* de Guévara, d'Antonio Perez, en espagnol ; les *lettres* de Grotius, de Muret, de Jacques Bongars en latin, etc.

Épître, au contraire, se dit en parlant des *lettres* écrites par les anciens, dont les langues sont mortes : ainsi l'on dit, les *épîtres* de Cicéron, de Sénéque, de Pline. Il est pourtant vrai que les traducteurs modernes ont dit *lettres,* en parlant de celles de Pline et de Cicéron.

Le mot d'*épître* est consacré surtout aux écrits de ce genre qui nous viennent des apôtres ; les *épîtres* de saint Paul, de saint Jacques, de saint Pierre, de saint Jean, de saint Jude : et l'on dit aussi l'*épître* de la messe, pour marquer la lecture qui s'y fait de quelque morceau de ces *épîtres* apostoliques, ou même, par extension, de quelque livre que ce soit de l'Ancien-Testament.

Dans le style moderne, on donne généralement le nom de *lettres* à toutes celles que l'on écrit en prose, de quelque matière qu'elles traitent et avec quelque étendue qu'elles soient écrites : il ne faut en excepter que celles que l'on met à la tête des livres pour les dédier, et que l'on nomme *épîtres* dédicatoires. Mais on donne le nom d'*épîtres* aux *lettres* écrites en vers, qui ont le caractère de celles d'Horace : ainsi l'on dit, les *épîtres* de Despréaux, de Rousseau.

Tout ce qui peut faire la matière d'un discours en forme, peut aussi faire la matière d'une *lettre ;* celui qui l'écrit doit donc, proportion gardée, se proposer, ainsi que l'orateur, d'instruire, de toucher et de plaire. Il y a des *lettres* de pur raisonnement ; d'autres, de sentiment ; d'autres, de simple agrément : les premières exigent un style simple ; les secondes, un style pathétique ; les dernières, un style fleuri : mais toutes demandent du naturel.

Il faut croire, dit un auteur moderne, que l'estime et l'amitié ont inventé l'*épître* dédicatoire ; mais la bassesse et l'intérêt en ont bien avili l'usage.

On attache aujourd'hui à l'*épître* en vers l'idée de la réflexion et du travail, et on ne lui permet point les négligences de la *lettre*. L'*épître* comme la *lettre*, n'a point de style déterminé ; elle prend le ton de son sujet, et s'élève ou s'abaisse, suivant le caractère des personnes. (B.)

522. Errer, Vaguer.

Vaguer est presque inusité quoique nous ayons sans cesse à la bouche *vague*, substantif : *vague*, adjectif ; *vagabond*, *extravaguer*, etc. Mais un Bossuet ne craindra pas de dire que l'homme qui se présente à vous par contrainte, par bienséance, laisse *vaguer* ses pensées, sans que vos discours arrêtent son esprit distrait. Cet exemple suffit pour nous montrer qu'à tort on nous assure que ce mot ne se dit point au figuré. Les Latins, de qui nous l'avons immédiatement reçu, en font un fréquent usage en ce sens : et nous disons pensée *vague*, discours *vague*, etc.

Vaguer, c'est *errer* d'une manière *vague* et vaine, à l'aventure, sans suivre aucune route déterminée, sans s'arrêter nulle part, sans but, sans dessein, sans raison, sans retenue.

Des peuples *errants* ne se fixent nulle part ; ils changent souvent de lieu : des peuples *vagabonds* ne s'arrêtent pas ; ils sont, pour ainsi dire, toujours en course, sans fixer un terme à leurs mouvements.

Celui qui *erre*, va sans savoir son chemin ; celui qui *vague*, va toujours sans savoir où. Quand on *erre*, on est tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre ; quand on *vague*, on est partout, on n'est nulle part. L'homme égaré *erre*, l'homme oisif *vague*. Sans boussole vous *errez ;* au gré des vents, vous *vaguez*.

Avec de l'inconstance on *erre*, avec de la légèreté on *vague*. L'esprit *erre* d'objet en objet ; l'imagination *vague* au loin de rêveries en chimères. (R.)

523. Érudit, Docte, Savant.

Ces trois termes sont synonymes, en ce qu'ils supposent des connaissances acquises par l'étude.

L'*érudit* et le *docte* savent des faits dans tous les genres de littérature : l'*érudit* en sait beaucoup ; le *docte* les sait bien. Le *docte* et le *savant* connaissent avec intelligence ; le *docte* connaît des faits de littérature, qu'il sait appliquer ; le *savant* connaît des principes, dont il sait tirer les conséquences.

Une bonne mémoire et de la patience dans l'étude suffisent pour former un *érudit :* ajoutez-y de l'intelligence et de la réflexion, vous aurez un homme *docte* : appliquez celui-ci à des matières de spéculation et de sciences, et donnez-lui de la pénétration, vous en ferez un *savant*.

Si l'on peut employer indifféremment les termes d'*érudit* et de *docte*, c'est lorsqu'on ne veut indiquer que l'objet du savoir, sans rien dire de la manière dont on sait. Si les termes de *docte* et de *savant* peuvent être pris l'un pour l'autre, c'est lorsqu'on ne veut désigner que la manière intelligente et raisonnée dont ils savent, et que l'on fait abstraction de l'objet du savoir. Mais les termes d'*érudit* et de *savant* ne peuvent jamais se mettre l'un pour l'autre, parce qu'ils diffèrent en tout point, et par l'objet, et par la manière : cette différence est si grande, que *savant* est toujours un éloge ; au lieu que l'on dit quelquefois, par une sorte de mépris, qu'un homme n'est qu'un *érudit*.

Ces trois termes se disent des personnes ; mais il n'y a que *docte* et *savant* qui se disent des ouvrages.

On dit d'un livre qui contient beaucoup de faits de littérature et grand nombre de citations, non pas qu'il est *érudit*, mais qu'il est rempli d'*érudition*. On dit un *docte* commentaire, pour marquer que l'*érudition* y est employée avec discrétion et avec intelligence. Un ouvrage est *savant* quand on y traite les grands principes des sciences rigoureuses, ou qu'on les y emploie pour la fin particulière qu'on se propose. (B.)

524. Escalier, Degré, Montée.

Ces trois mots désignent la même chose, c'est-à-dire cette partie d'une maison, qui sert, par plusieurs marches, à monter aux divers étages d'un bâtiment, et à en descendre. Mais *escalier* est aujourd'hui devenu le seul terme d'usage; *degré* ne se dit plus que par les bourgeois, et *montée*, par le petit peuple. (*Encycl.*, V, 229.)

C'est peut-être marquer avec assez de justesse l'abus de ces trois mots; mais ce n'est pas en caractériser l'usage. Je crois que l'*escalier* est proprement la partie d'un bâtiment qui sert à monter et descendre; que *degré* est l'une des parties égales de l'*escalier*, qui sont élevées les unes au-dessus des autres, pour en faire parvenir successivement du bas en haut, ou du haut en bas; et que la *montée* est la pente plus ou moins douce de l'*escalier*, ce qui dépend de la hauteur et de la largeur de chacun des *degrés*. (B.)

525. Espérer, Attendre.

« Le premier de ces mots, dit l'abbé Girard, a pour objet le succès en lui-même, et il désigne une confiance appuyée sur quelque motif: le second regarde particulièrement le moment heureux de l'événement, sans exclure ni désigner, par sa propre énergie, aucun fondement de confiance. On *espère* d'obtenir les choses; on *attend* qu'elles viennent.

» Il faut toujours *espérer* en la bonté du Ciel, et *attendre*, sans murmurer, l'heure de la Providence.

» Plus on a de témérité à *espérer*, plus on a d'impatience à *attendre*.

» Il semble aussi que ce qu'on *espère* soit plutôt une grâce ou une faveur, et que ce qu'on *attend* soit plus une chose de devoir et d'obligation. Ainsi, nous *espérons* des réponses favorables à nos demandes, et nous en *attendons* de convenables à nos propositions. »

Espérer signifie, à la lettre, voir en avant, dans l'avenir, et, par une restriction reçue, prévoir quelque chose d'heureux.

Attendre signifie être *attentif*, s'appliquer, avoir l'esprit *tendu* vers ce qui doit arriver.

Ainsi *espérer* indique primitivement un acte de *prévoyance*; et *attendre*, une continuité d'*attention*. On *espère*, on se flatte, on aime à croire qu'une chose arrivera : on *attend* ce qui doit arriver, on y songe, on s'en occupe. On *espère* donc le succès; on *attend* l'événement. Le succès qu'on *espère* est un succès heureux; l'événement qu'on *attend* peut être heureux ou malheureux. On *attend* l'événement même, de même qu'on *espère* le succès en lui-même. Un accusé *espère* un jugement favorable; et il *attend* son jugement.

On *espère* contre toute espérance. *Espérer* ne désigne donc pas nécessairement une confiance fondée sur quelque motif. On *attend* ce

qu'on a lieu de croire qui sera. L'*attente* est donc accompagnée, ou plutôt elle est fondée sur la confiance. On *espère* ce qu'on désire; on *attend* ce qu'on croit. On *espère* gagner à la loterie; on *attend* impatiemment qu'elle se tire. Vous *espérez* un service de quelqu'un; vous l'attendez d'un ami.

Ce n'est donc pas précisément une grâce ou une faveur qu'on *espère* plutôt; mais l'on *espère* un bien incertain, et l'on *attend* une chose ou nécessaire, ou très-probable.

« J'*espère*, dit l'abbé Girard, que mon ouvrage sera goûté du public, et j'en *attends* un jugement équitable. » Ses *espérances* ont été justifiées; son *attente* sera remplie. Pour moi, j'*espère* que le public approuvera ma critique; et j'*attends* un jugement raisonné de nos maîtres pour m'y conformer (R.)

526. Espoir, Espérance.

On prétend qu'*espoir* est moins usité en prose qu'en vers : cependant je l'ai trouvé chez les prosateurs autant que chez les poètes. Bouhours, en défendant ce mot contre Ménage, cite plusieurs phrases où l'abbé Regnier l'a employé, dans son excellente traduction de Rodrigues. Mais il est d'un usage moins commun que son synonyme, par la raison qu'il ne s'applique pas indifféremment, comme *espérance*, à toutes sortes d'objets de nos désirs.

Ainsi l'*espérance* s'étend sur tous les genres de biens que nous désirons obtenir, avec plus ou moins de penchant à croire que nous les obtiendrons. L'*espoir* s'adresse proprement à cette sorte de bien dont nous désirons le plus ardemment la possession, et dont la privation serait pour nous un malheur. Le désir et la crainte qui accompagnent l'*espoir* sont toujours plus ou moins vifs; il n'en est pas toujours de même de l'*espérance*. L'*espoir*, tout détruit, mènerait au *désespoir* : le *désespoir* est évidemment le contraire de l'*espoir*. L'*espérance* trompée, ne nous laisse souvent dans le cœur qu'un sentiment de peine.

Espoir n'indique qu'un sentiment peut-être passager, une disposition actuelle, tandis qu'*espérance* désigne plutôt une disposition habituelle, un état ou une modification plus ou moins constante. (R.)

527. Esprit, Raison, Bon sens, Jugement, Entendement, Conception, Intelligence, Génie.

Le sens littéral d'*esprit* est d'une vaste étendue; il renferme même tous les divers sens des autres mots qui lui sont joints ici en qualité de synonymes, et par conséquent il est le fondement du rapport et de la ressemblance qu'ils ont entre eux. Mais ce mot a aussi un sens parti-

culier et d'un usage moins étendu, qui le distingue et en fait une des différences comprises dans l'idée commune. C'est selon cette idée première qu'il est ici placé, défini et caractérisé. J'ai cru ce préliminaire nécessaire pour aller au-devant d'une critique trop précipitée, et pour mettre le lecteur au fait des caractères suivants.

L'*esprit* est fin et délicat, mais il n'est pas absolument incompatible avec un peu de folie et d'étourderie : ses productions sont brillantes, vives et ornées; son propre est de donner du tour à ce qu'il dit et de la grâce à ce qu'il fait. La *raison* est sage et modérée; elle ne s'accommode d'aucune extravagance : tout ce qu'elle fait ne sort point de la règle : ses discours sont convenables au sujet qu'elle traite, et ses actions ont toute la décence qu'exigent les circonstances. Le *bon sens* est droit et sûr ; son objet ne va pas au-delà des choses communes ; il empêche d'être la dupe des charlatans et des fripons, et il ne donne ni dans le ridicule du langage affecté, ni dans le travers de la conduite capricieuse. Le *jugement* est solide et clairvoyant : il bannit l'air imbécile et nigaud, met aisément au fait des choses, parle et agit en conséquence de ce qu'on dit et de ce qu'on propose. La *conception* est nette et prompte : elle épargne les longues explications, donne beaucoup d'ouverture pour les sciences et pour les arts, met de la clarté dans les expressions et de l'ordre dans les ouvrages. L'*intelligence* est habile et pénétrante ; elle saisit les choses abstraites et difficiles, rend les hommes propres aux divers emplois de la société civile, fait qu'on s'énonce en termes corrects, et qu'on exécute régulièrement. Le *génie* est heureux et fécond; c'est plus un don de la nature qu'un ouvrage de l'éducation : quand on a soin de le cultiver, on en est toujours récompensé par le succès; il met du caractère et du goût dans tout ce qui part de lui.

Un galant homme ne se pique point d'*esprit*, s'attache à avoir de la *raison*, veille à ne se point écarter du *bon sens*, travaille à former son *jugement*, exerce son *entendement*, cherche à rendre sa *conception* juste, se procure en toutes choses le plus d'*intelligence* qu'il peut, et suit son *génie*.

La bêtise est l'opposé de l'*esprit*, la folie l'est de la *raison*, la sottise l'est du *bons sens*, l'étourderie l'est du *jugement*, l'imbécillité l'est de l'*entendement*, la stupidité l'est de la *conception*, l'incapacité l'est de l'*intelligence*, et l'ineptie l'est du *génie*.

Il faut dans le commerce des dames de l'*esprit*, ou du jargon qui en ait l'apparence. L'on n'est obligé qu'à fournir de la *raison* dans les cercles d'amis. Le *bon sens* convient avec tout le monde. Le *jugement* est nécessaire pour se maintenir dans la société des grands. L'*entendement* est de mise avec les politiques et les courtisans. La *conception* fait goûter les conversations instructives et savantes. L'*intelligence* est

utile avec les ouvriers et dans les affaires. Le *génie* est propre avec les gens à projets et à dépense.

528. Étonnement, Surprise, Consternation.

Un événement imprévu, supérieur aux connaissances et aux forces de l'âme, lui cause les situations humiliantes qu'expriment ces trois mots. Mais l'*étonnement* est plus dans les sens, et vient de choses blâmables ou peu approuvées. La *surprise* est plus dans l'esprit, et vient de choses extraordinaires. La *consternation* est plus dans le cœur, et vient de choses affligeantes.

Le premier de ces mots ne se dit guère en bonne part; le second se dit également en bonne et mauvaise part; et le troisième ne s'emploie jamais qu'en mauvaise part. La beauté d'une femme ne cause point d'*étonnement*, et sa laideur produit quelquefois cet effet. La rencontre d'un ami, comme celle d'un ennemi, peut causer de la *surprise*. Un accident qui attaque l'honneur ou qui dérange la fortune, est capable de jeter dans la *consternation*.

L'*étonnement* suppose dans l'événement qui le produit une idée de force; il peut frapper jusqu'à suspendre l'action des sens extérieurs. La *surprise* y suppose une idée de merveilleux; elle peut aller jusqu'à l'admiration. La *consternation* y en suppose une de généralité; elle peut pousser la sensibilité jusqu'à un certain abattement.

Les cœurs bien placés sont toujours *étonnés* des perfidies, quelque fréquentes qu'elles soient. Le peuple est *surpris* de beaucoup d'effets naturels, dont il enrichit la liste des miracles ou des sortiléges. Dans les calamités publiques et dans les maux pressants, on est *consterné*, parce qu'on manque de ressources, ou qu'on se défie de celles qu'on a.

Plus on est expérimenté, moins on est susceptible d'*étonnement*, parce que les choses réelles donnent l'idée des possibles. L'esprit supérieur trouve rarement un sujet de *surprise*, parce qu'il sait que ce qu'il ne connaît pas n'est pas plus extraordinaire que ce qu'il connaît; et que les causes cachées sont également, comme les causes connues, des ressorts mécaniques de la nature, ou des ordres absolus de celui qui la gouverne. Le parfait chrétien et le vrai philosophe sont à l'abri de toute *consternation*, parce qu'ils connaissent la supériorité de la Providence et des causes premières, dont ils respectent les desseins et les effets par une entière soumission. (G.)

529. Étouffer, Suffoquer.

Otez la respiration, vous *étouffez*, en empêchant les poumons de recevoir l'air et de le rejeter alternativement: sur quelque organe de la respiration qu'on agisse, on *suffoque*, en bouchant le canal de la

respiration. La pression des poumons produit l'*étouffement* : la *suffocation* est produite par un embarras particulier dans la trachée-artère ou dans les bronches.

Un fétu arrêté dans la trachée-artère *suffoque*. On *étouffe* dans un air trop dense ou trop rare. Les noyés ne sont point *étouffés*, comme on l'a cru, par l'eau qui entre dans les poumons ; ils sont *suffoqués* par l'eau qui pesant sur la glotte, bouche le passage de l'air. Une violente colère *suffoque* ; une déglution précipitée *étouffe*.

Étouffer se dit dans un sens plus étendu de diverses choses qu'on fait périr, finir, cesser, faute de communication avec l'air. Ainsi on *étouffe* le feu dans un fourneau. Les mauvaises herbes *étouffent* le bon grain. *Suffoquer* ne se dit que des animaux, les seuls êtres qu'on croyait pourvus des organes de la respiration.

Étouffer se dit figurément pour détruire, faire cesser, empêcher qu'une chose n'éclate. On *étouffe* un bruit, une affaire, une rebellion, ect. On *étouffe* ses passions, ses sentiments, ses remords, etc. *Suffoquer* n'est employé que dans le sens propre.

530. Étourdi, Éventé, Évaporé, Écervelé.

L'*étourdi* est celui en qui la vivacité du caractère nuit à la réflexion, l'*évaporé*, celui à qui la légèreté de l'esprit ôte la faculté de réfléchir ; l'*éventé*, celui qu'un degré de plus d'irréflexion et de légèreté prive d'idées même et d'esprit ; l'*écervelé*, celui en qui la fougue du caractère, des passions ou des plaisirs, détruit le jugement.

L'*étourdi*, faute de se donner le temps de la réflexion et de l'attention, brouille et confond toutes ses idées, comme dans un moment d'*étourdissement* les objets se brouillent et se confondent à la vue. L'*évaporé* manque de la force de réflexion qui constitue la raison, comme une liqueur qu'on a laissé *évaporer* a perdu la force qui était sa principale qualité. Une liqueur *éventée* a perdu toute sa saveur. L'*écervelé*, par son défaut de jugement, fait supposer en lui l'absence de la cervelle où l'on croit qu'il réside.

Le caractère de l'*écervelé* se marque par des actions déréglées, sans mesure et quelquefois sans but. On dit courir comme un *écervelé*.

C'est un *écervelé* qui court sans savoir où

L'*étourdi* se fait reconnaître à ses actions, quelquefois incohérentes et contraires à ses intérêts, à ses idées habituelles, à ses volontés même. L'*évaporé*, n'ayant de principes sur rien, agit d'après la fantaisie du moment. L'*éventé* ne s'applique qu'à des niaiseries, et ne se fait remarquer que par des ridicules.

Les airs et les modes, voilà le domaine de l'*éventé* ; il ne va pas plus loin : l'*évaporé* porte sa légèreté sur les plus grands intérêts de la vie :

un grand intérêt peut fixer l'*étourdi* et le forcer à la réflexion : l'*écervelé* ne connaît d'intérêt que celui de la passion ou de la fantaisie qui le transporte dans le moment.

L'*étourdi* peut manquer sans le vouloir, aux égards, aux convenances, à ses devoirs même : l'*évaporé* n'y attache aucune importance : l'*éventé* n'y pense pas : l'*écervelé* les foule aux pieds.

l'*étourdi* peut cesser de l'être quand l'âge l'aura mûri : une *étourderie* peut même n'être que le résultat passager d'un mouvement de vivacité dans un caractère ordinairement réfléchi. Un *écervelé* peut, quand ses passions se seront calmées, acquérir le jugement qui lui manque : un *évaporé* ne sera jamais qu'un homme sans raison : un *éventé* ne sera jamais qu'un sot.

L'*étourderie*, quelquefois aimable dans la jeunesse, mérite au moins l'indulgence, parce qu'elle peut s'unir à des qualités très-estimables : on ne peut avoir d'estime pour un caractère *évaporé* : l'*éventé* inspire du mépris : on craint l'*écervelé*, dont les folies peuvent devenir dangereuses. (F. G.)

531. Être d'humeur, Être en humeur.

Chacune de ces phrases signifie être en disposition, avec cette différence qu'*être d'humeur* se dit plus ordinairement d'une disposition habituelle qui tient de l'inclination, du tempérament, de la constitution naturelle ; et qu'*être en humeur* marque toujours une disposition actuelle et passagère.

Ainsi, quand on dit : Je ne *suis* pas *d'humeur* à rebuter les gens qui me demandent quelque chose ; il n'*est* pas *d'humeur* à souffrir une insulte ; on entend par-là le tempéraament, le naturel, une disposition ordinaire et habituelle : mais quand on dit : Je ne *suis* pas *en humeur* d'écrire, de me promener, de faire des visites, on veut dire seulement qu'on n'est pas disposé à tout cela dans le moment qu'on parle. (*Dictionnaire de l'Académie ;* Bouhours. *Remarques nouvelles*, tom. I.)

532. Être faible, Avoir des faiblesses.

Nous *sommes faibles* par la disposition habituelle de manquer, en quelque sorte, malgré nous, soit aux lumières de la raison, soit aux principes de la vertu. Nous *avons des faiblesses* quand nous y manquons en effet, entraînés par quelque cause différente de cette disposition habituelle.

On *est faible* tout à la fois par la disposition du cœur et de l'esprit, et cette disposition constitue le caractère de l'homme *faible*. On *a des faiblesses* ordinairement par la surprise du cœur ; ce sont des exceptions dans le caractère de l'homme *qui a des faiblesses*. Personne

n'est exempt d'*avoir des faiblesses* : mais tout le monde n'*est* pas homme *faible*.

On *est faible* sans savoir pourquoi, et parce qu'il n'est pas en soi d'être autrement : on *est faible*, ou parce que l'esprit n'a point assez de lumières pour se décider, ou parce qu'il n'est pas assez sûr des principes qui le déterminent pour s'y tenir fortement attaché ; on *est faible* par timidité, par paresse, par la mollesse et la langueur d'une âme qui craint d'agir, et pour qui le moindre effort est un tourment. Au contraire, on *a des faiblesses*, ou parce qu'on est séduit par un sentiment louable, mais trop écouté, ou parce qu'on est entraîné par une passion.

L'homme *faible*, dépourvu d'imagination, n'a pas même la force qu'il faut pour avoir des passions : l'autre n'*aurait* point de *faiblesses*, si son âme n'était sensible ou son cœur passionné. Les habitudes ont sur l'un tout le pouvoir que les passions ont sur l'autre.

On abuse de la disposition du premier, sans lui savoir gré de ce qu'on lui fait faire ; c'est qu'on voit bien qu'il ne le fait que parce qu'il *est faible :* on sait gré à l'autre *des faiblesses* qu'il *a* pour nous, parce qu'elles sont des sacrifices. Tous deux ont cela de commun, qu'ils sentent leur état, et qu'ils se le reprochent : car s'ils ne le sentaient pas, il y aurait d'un côté imbécillité, et de l'autre folie : mais, par ce sentiment, l'homme *faible* devient une créature malheureuse, au lieu que l'état de l'autre a ses plaisirs comme ses peines.

L'homme *faible* le sera toute sa vie ; toutes les tentatives qu'il fera pour sortir de cet état, ne feront que l'y plonger plus avant. L'homme qui *a des faiblesses* sortira d'un état qui lui est étranger ; il peut même s'en relever avec éclat. Turenne, n'étant plus jeune, *eut la faiblesse* d'aimer madame de C*** ; il *eut la faiblesse* plus grande de lui révéler le secret de l'État. Il répara la première en cessant d'en voir l'objet ; il répara la seconde en l'avouant. Un homme *faible* aurait fait les mêmes fautes, mais jamais il ne les aurait réparées. (*Encycl.*, VII, 27, 28.)

533. Être, Exister, Subsister.

Être convient à toutes sortes de sujets, substances ou modes, et à toutes les manières d'*être*, soit réelles, soit idéales, soit qualificatives. *Exister* ne se dit que des substances, et seulement pour en marquer l'*être* réel. *Subsister* s'applique également aux substances et aux modes, mais avec un rapport à la durée de leur *être*, que n'expriment pas les deux premiers mots.

On dit des qualités, des formes, des actions, de l'arrangement, du mouvement et de tous les divers rapports, qu'ils *sont*. On dit de la matière, de l'esprit, des corps et de tous les *êtres* réels, qu'ils

existent. On dit des états, des ouvrages, des affaires, des lois, et de tous les établissements qui ne sont ni détruits, ni changés, qu'ils *subsistent.*

Le verbe *être* sert ordinairement à marquer l'événement de quelque modification ou propriété dans le sujet; celui d'*exister* n'est d'usage que pour exprimer l'événement de la simple existence; et l'on emploie celui de *subsister*, pour désigner un événement de durée qui répond à cette existence ou à cette modification. Ainsi, l'on dit que l'homme *est* inconstant; que le phénix n'*existe* pas; que tout ce qui est d'établissement humain ne *subsiste* qu'un temps. (G.)

534. Étroit, Strict.

On dit au physique *étroit*, et non pas *strict;* un habit *étroit*, une voie *étroite*, une étoffe *étroite*, etc.

Étroit sert aussi à désigner, au figuré, des relations intimes, ou de fortes liaisons; alliance *étroite*, *étroite* amitié, correspondance *étroite*, *étroite* familiarité, etc. *Strict* n'a point cette acception.

Mais on dit, le sens *étroit* ou *strict* d'une proposition, un droit *strict* ou *étroit*, un devoir *étroit* ou *strict*, une obligation *stricte* ou *étroite*, etc. *Étroit* signifie alors rigoureux, sévère, et c'est la signification propre de *strict. Étroit* est du discours ordinaire; *strict* est du style des théologiens, des philosophes, des jurisconsultes. *Strict*, comme terme dogmatique, est d'une précision plus rigoureuse qu'*étroit. Étroit* se dit par opposition au sens *étendu*, et *strict* par opposition au sens *relâché.* Le sens *strict* est très-*étroit;* c'est le sens le plus sévère.

Il me semble qu'*étroit* désigne plutôt ce que la chose est en soi, et *strict* la manière dont on la prend. Ainsi, une obligation est *étroite* ou rigoureuse en elle-même, et on prend une obligation dans le sens *strict*, ou dans toute la rigueur de la lettre.

On dit qu'un homme a la conscience *étroite*, et non *stricte*, pour marquer qu'il a des principes sévères ou des sentiments scrupuleux; mais on dit qu'il est *strict*, et non *étroit*, pour marquer qu'il prend tout à la rigueur et au pied de la lettre, dans la plus régulière exactitude. (R.)

535. Étudier, Apprendre.

Étudier, c'est uniquement travailler à devenir savant. *Apprendre* c'est y travailler avec succès.

L'on *étudie* pour *apprendre;* et l'on *apprend* à force d'*étudier.*

Les esprits vifs *apprennent* aisément, et sont paresseux à *étudier.*

On ne peut *étudier* qu'une chose à la fois, mais on peut en *appren-*

dre plusieurs; cela dépend de la connexion qu'elles ont avec celle qu'on *étudie.*

Plus on *apprend*, plus on sait; et quelquefois plus on *étudie*, moins on sait.

C'est avoir bien *étudié* que d'avoir *appris* à douter.

Il y a certaines choses qu'on *apprend* sans les *étudier;* il y en a d'autres qu'on *étudie* sans les *apprendre.*

Les plus savants ne sont pas ceux qui ont le plus *étudié*, mais ceux qui ont le plus *appris.*

On voit des personnes *étudier* continuellement sans rien *apprendre*, et d'autres tout *apprendre* sans *étudier.*

Le temps de la jeunesse est le temps d'*étudier:* mais ce n'est que dans un âge plus avancé qu'on *apprend* véritablement; car il faut que l'esprit soit formé pour digérer ce que le travail a mis dans la mémoire. (G.)

536. Éveiller, Réveiller.

L'abbée Girard assure que « le premier de ces mots est d'un plus fréquent usage dans le sens littéral, et le second dans le sens figuré. » Bouhours avait observé que, dans le sens propre, ces mots se confondaient assez souvent, et que nos meilleurs écrivains ne les distinguaient pas trop; mais le second est peut-être employé davantage au figuré. Quoi qu'il en soit, une différence incertaine dans l'usage ne constitue pas une différence réelle dans la valeur des mots.

L'abbé Girard ajoute que « l'un se fait quelquefois sans le vouloir, et que l'autre marque ordinairement du dessein. » Si j'entends bien cette phrase, elle établit plutôt l'identité que la diversité de sens dans ces deux termes; car si l'un se fait seulement *quelquefois* sans le vouloir, il marque donc *ordinairement* du dessein; et si l'autre ne marque qu'*ordinairement* du dessein, il se fait donc aussi *quelquefois* sans le vouloir.

Enfin, il dit que « le moindre bruit *éveille* ceux qui ont le sommeil tendre, et qu'il faut peu de chose pour *réveiller* une passion qui n'a pas été parfaitemeut déracinée du cœur. » Je demande pourquoi, je demande quelle est la différence générale qui résulte de cette application particulière, si elle est juste.

Il vaut mieux entendre, sur cet article, Bouhours, qui a répandu dans ses Remarques une assez grande quantité de synonymes, pour qu'il doive être compté parmi les synonymistes, avec cet avantage par ticulier sur ceux qui l'on suivi, qu'il éclaircit la valeur des mots, ou confirme ses opinions par des exemples tirés des bons écrivains.

« Après y avoir fait réflexion, dit-il, il m'a semblé qu'on pouvait mettre quelque différence entre *éveiller* et *réveiller;* que le premier

se dit proprement par rapport à une heure réglée, et le second, par rapport à un temps extraordinaire. Je m'explique : Un homme qui a coutume de se lever à cinq heures du matin, et qui ne veut pas dormir davantage, dira à ses gens : Ne manquez pas de m'éveiller à cinq heures; et ces gens diront : Voilà cinq heures qui sonnent, il faut *éveiller* monsieur. Ainsi on demande : Monsieur est-il *éveillé?* En m'*éveillant*, j'ai senti un grand mal de tête.

» Au contraire, une personne qui a une affaire importante en tête, et qui attend des nouvelles avec impatience, dira, en se couchant : S'il vient des lettres cette nuit, qu'on ne manque pas de me *réveiller*. Et je dirais sur ce pied-là : feu M. le Prince, étant général d'armée, voulait qu'on le *réveillât* toutes les fois qu'il arrivait un courrier. Je dirais aussi : Un grand bruit m'a *réveillé;* je me suis *réveillé* en sursaut, car *réveiller* emporte quelque chose d'irrégulier et de subit, ou une affaire qui survient tout d'un coup, ou un bruit qu'on n'a pas accoutumé d'entendre. Je dis là-dessus ce que je pense, et je laisse à juger au public si j'ai tort ou non, etc. »

L'auteur de cette remarque a mieux senti que discerné la valeur propre des deux termes. Ce n'est point par l'heure, c'est par les circonstances particulières du sommeil et de l'*éveil* ou du *réveil* que ces mots diffèrent; et c'est précisément à raison de ces circonstances que ses applications sont justes.

Éveiller exprime l'action simple de tirer de l'état de sommeil et d'amener à l'état de veille. *Réveiller* exprime, par la force connue de la particule *re*, la réitération ou le redoublement d'action, de force, de résistance; réitération, redoublement qui supposent que la personne, ou s'est endormie, ou dormait profondément.

Ainsi, 1° on s'*éveille*, quand on s'*éveille* naturellement ou de soi-même pour la première fois : si l'on s'endort de nouveau, à la seconde fois on se *réveille*. Vous *réveillez* de même celui qui s'est endormi après que vous l'avez eu *éveillé*. Pour marquer l'heure de votre *réveil*, sans autre circonstance, vous direz : Je me suis *éveillé* à cinq heures du matin. Si vous voulez marquer l'heure à laquelle vous avez coutume de vous *éveiller*, vous direz ; Je me réveille toujours à cinq heures. Vous demanderez qu'on vous *éveille* à cinq heures du matin; mais si vous avez de la peine à vous *éveiller* tout-à-fait, il faut qu'on vous *réveille*.

Aussi en est-il de ces mots, au figuré, comme d'*animer* et de *ranimer*. *Eveiller*, *animer* le courage, la haine, la colère, c'est les exciter, les inspirer, les provoquer, les allumer : les *réveiller*, les *ranimer*; c'est les exciter de nouveau, les rallumer, les renouveler, leur donner de nouvelles forces. Vous *éveillez*, vous *animez* le courage d'un homme tranquille qui ne songe point au danger ; vous

réveillez, vous *ranimez* le courage de celui qui la perdu ou qui le perd.

Reveiller exprime donc particulièrement une alternative de sommeil et de veille, une réitération d'actes, une habitude successive de s'endormir et de s'*éveiller*.

2°. On *éveille* d'un sommeil léger, on *réveille* d'un sommeil profond. L'*éveil*, si je puis me servir de ce mot utile, est naturel ou facile; le *réveil* est difficile et forcé. Pour *éveiller* celui qui a le sommeil tendre, le moindre bruit suffit, comme l'observe l'abbé Girard; quant *à* celui qui a le sommeil dur, il faut le *réveiller*; car vous ne l'*éveillerez* qu'à force de l'appeler, de le solliciter, de le secouer; redoublement d'efforts et de résistance. (R.)

537. Événement, Accident, Aventure.

Evénement se dit en général de tout ce qui arrive dans le monde, soit au public, soit aux particuliers, et il est le mot convenable pour les faits qui concernent l'État ou le gouvernement. *Accident* se dit de ce qui arrive de fâcheux, soit à un seul, soit à plusieurs particuliers; et il s'applique également aux faits qui ne sont pas personnels comme à ceux qui le sont. *Aventure* se dit uniquement de ce qui arrive aux personnes, soit que les choses viennent inopinément, soit qu'elles soient la suite d'une intrigue; et ce mot marque quelque chose qui tient plus du bonheur que du malheur. Il me semble aussi que le hasard a moins de part dans l'idée d'*événement* que dans celle d'*accident* et d'*aventures*.

Les révolutions d'État sont des *événements*: les chutes d'édifices sont des *accidents*: les bonnes fortunes des jeunes gens sont des *aventures*.

La vie est pleine d'*événements* que la prudence ne peut prévoir. La plupart des *accidents* n'arrivent que par défaut d'attention. Il est peu de gens qui aient vécu dans le monde sans avoir eu quelque *aventure* bizarre (G.)

538. Exceller, Être Excellent.

Exceller suppose une comparaison, met au-dessus de tout ce qui est de la même espèce, exclut les pareils, et s'applique à toutes sortes d'objets. *Être excellent* place simplement dans le plus haut degré, sans faire de comparaison, souffre des égaux, et ne convient bien qu'aux choses de goût. Ainsi l'on dit que le Titien a *excellé* dans le coloris; Michel-Ange dans le dessin; et que Silvia *est excellente* actrice.

Quelque mécanique que soit un art, les gens qui y *excellent* se font un nom. Plus un mets *est excellent*, plus il est quelquefois dangereux d'en trop manger. (G.)

539. Excepté, Hors, Hormis.

Ces trois mots caractérisent également un rapport de séparation. *Excepté* dénote une séparation provenant de non conformité à ce qui est général ou ordinaire. *Hors* et *hormis* séparent par exclusion : le dernier est d'un usage moins fréquent, et me paraît plus particulièrement attaché à l'exclusion qui regarde les personnes.

Aucun homme n'est exempt de passions, *excepté* le parfait chrétien. La loi de Mahomet permet tout, *hors* le vin.

Hormis vous, belle Iris, tout m'est indifférent.

540. Exciter, Animer, Encourager.

Exciter, c'est inspirer le désir ou réveiller la passion. *Animer*, c'est pousser à l'action déjà commencée, et tâcher d'en empêcher le ralentissement. *Encourager*, c'est dissiper la crainte ou la timidité par l'espérance d'un succès facile, et faire prévaloir le motif de la gloire ou de l'intérêt sur les apparences du danger et sur les frayeurs de la poltronnerie.

Il est des âmes dures que les plus grandes misères d'autrui ne peuvent *exciter* à la générosité, ni même à la compassion ; et il en est de si tendres, qu'*excitées* par tous les objets qu'on leur présente, elles en prennent les impressions ; et n'étant véritablement rien par elles-mêmes, elles sont tour à tour ce qu'on veut qu'elles soient.

Que penser de ces gens affectueux qui, offrant partout leur médiation, ne font qu'*animer* les parties les unes contre les autres ?

Rien n'*encourage* plus le soldat que l'assurance, le propos, et l'exemple de celui qui le commande. Tel homme est *encouragé* par les premiers succès, et tel autre par les premières infortunes : je compterais plus sur le dernier. (G.)

541. Exciter, Inciter, Pousser, Animer, Encourager, Aiguillonner, Porter.

La plupart de ces mots ne sont synonymes que dans le sens figuré, et ils y sont assez indifféremment employés l'un pour l'autre, parce qu'on n'en prend que l'idée commune, peut-être souvent faute d'en avoir saisi les propriétés distinctives.

Exciter, c'est *pousser* vivement, presser fortement quelqu'un pour l'engager à poursuivre un objet, ou à le poursuivre avec plus d'ardeur. *Inciter*, c'est s'insinuer assez avant dans l'esprit de quelqu'un, et le solliciter assez fortement pour le déterminer, l'attacher, l'entraîner, le porter à la poursuite d'un objet. *Pousser*, c'est donner une impulsion, imprimer des mouvements, forcer le penchant, prêter ses

forces à quelqu'un pour le faire aller ou avancer plus vite vers un but. *Animer*, c'est inspirer une nouvelle activité, communiquer un ferment, donner de la chaleur, *exciter* une passion ou un sentiment vif dans l'âme de quelqu'un, pour qu'il agisse avec empressement et avec constance. *Encourager*, c'est aider la faiblesse, élever le cœur, animer et ranimer le courage, inspirer, soutenir la hardiesse, l'audace, donner une nouvelle énergie à quelqu'un, pour que rien ne le détourne d'un objet ou ne l'arrête dans sa poursuite. *Aiguillonner*, c'est piquer quelqu'un dans les endroits sensibles, le solliciter avec des traits perçants, l'exciter par les moyens les plus pressants, et avec une force en quelque sorte coactive, pour qu'il fournisse une carrière. *Porter*, c'est déterminer le penchant ou la volonté de quelqu'un, l'emporter par son ascendant, le mener sans résistance, disposer en quelque sorte de lui, et lui faire faire ce qu'on veut.

On *excite* celui qui ne songe point à la chose, celui qui manque de résolution, celui qui agit languissamment, celui qui s'arrête ou se rebute. On *incite* celui qui n'est pas disposé à la chose, qui ne s'y intéresse guère, qui ne s'y attache pas, qui ne la prend pas à cœur, qui n'a ni penchant, ni motif assez fort pour lui inspirer de l'empressement. On *pousse* celui qui ne veut pas ou qui ne veut que faiblement la chose, celui qui balance, celui qui ne se hâte pas, celui qui agit mollement, celui qui manque de vigueur, de force, de fermeté, de constance. On *anime* celui qui manque du côté de l'âme, celui qui n'a que de la froideur ou de l'indifférence pour la chose, qui ne sent pas vivement, celui qui ne sort pas de son apathie, celui qui n'est point propre à l'action, celui qui manque de volonté, de chaleur et d'ardeur. On *encourage* celui qui est lâche et timide, celui qui se défie de lui-même, celui qui s'exagère les difficultés, celui qui se lasse, celui que les mauvais succès rebutent. On *aiguillonne* celui qui ne peut vaincre sa paresse ou son inertie, celui qui est d'une humeur récalcitrante, celui qui va mollement ou nonchalamment, celui qui succombe ou qui se cabre. On *porte* celui qui est dominé ou subjugué, celui qui a un caractère trop facile, celui qui ne fait point de résistance, celui qui se laisse mener plutôt que de se conduire lui-même, celui qui est seulement mû comme un être passif. (R.)

542. Excuse, Pardon.

On fait *excuse* d'une faute apparente : on demande *pardon* d'une faute réelle. L'une est pour se justifier, et part d'un fonds de politesse; l'autre est pour arrêter la vengeance ou pour empêcher la punition, et désigne un mouvement de repentir.

Le bon esprit fait *excuser* facilement. Le bon cœur fait *pardonner* promptement. (G.)

543. Exhéréder, Déshériter.

Priver de sa succession l'*héritier* qui, selon l'ordre établi par les lois, l'aurait recueillie si on n'en avait autrement disposé par testament. *Hériter*, c'est devenir maître : (*herus*, maître). Les Latins n'avaient que le mot *exhæredare* pour exprimer l'action de priver l'*héritier* d'une succession, et il leur suffisait ; car, à Rome, un père pouvait, sans cause et par sa volonté seule, ne rien laisser à ses enfants. Mais par la novelle 115 de Justinien, cette liberté fut restreinte ; il ne fut plus permis aux pères de dépouiller leurs enfants, sans une des causes spécifiées dans la loi, de la portion de leur héritage fixé pour la légitime de chacun d'eux. Cette jurisprudence, reçue dans le royaume, a donc introduit deux manières de priver un héritier d'une succession : l'une est de *déshériter* par sa volonté pure l'héritier naturel ou légal, quel qu'il soit ; l'autre est d'*exhéréder* les enfants, en les privant, pour des causes légales, de leur légitime même.

Un père *exhérède* donc ses enfants en les dépouillant de toute espèce de droit et de part dans sa succession, par une exclusion expresse et motivée, et en vertu de la loi qui l'autorise à punir par l'*exhérédation* certaines offenses déterminées et spécifiées par la loi elle-même. On *déshérite* ses héritiers naturels, en léguant à d'autres ses biens libres, par la simple institution d'un autre héritier ou d'un légataire, et sans cause énoncée, en vertu du droit de disposer de sa propriété.

Il est bien flétrissant d'être *exhérédé*, puisque cette tache suppose une grave violation des droits les plus sacrés de la nature, et qu'elle est imprimée par des mains naturellement disposées à défendre de la honte le front du coupable. Il n'est que malheureux d'être *déshérité*, car on peut l'être sans tort, sans cause, par un goût particulier, un caprice, une passion injuste de la part du testateur.

Comme Thémistocle, vous avez éprouvé la disgrâce d'être *exhérédé ;* montrez, comme Thémistocle, que la fortune ne *déshérite* pas la vertu.

Une facilité singulière pour *exhéréder* ses enfants à volonté, c'est le portefeuille ; une manière très-usité de *déshériter* les familles, c'est le fonds perdu.

Quel temps ! quelles mœurs ! si les pères et mères ont de fréquents motifs d'*exhéréder* leurs enfants, et si des parents *déshéritent* leur proches, leurs enfants mêmes !

La nature, notre mère commune, ne *déshérite* personne ; elle donne à chacun son talent, elle laisse à tous et à chacun leurs droits : mais que de malheureux nous semble *exhérédés*, dépouillés comme ils le sont par le vice des institutions humaines ! (R.) (1).

(1) Quoique la nouvelle législation ait détruit en partie ce qui sert de base à ce syno-

544. Exigu, Petit.

Un repas *exigu*, une somme *exiguë*, un logement *exigu*, c'est-à-dire insuffisant. On dira que les moyens d'un homme sont *exigus*, au moral et au physique, pour exprimer qu'il manque d'esprit et de biens: en un mot, c'est l'insuffisance que ce mot rappelle, plutôt que la petitesse.

Petit exprime l'état réel de petitesse, sans désigner l'insuffisance, à moins qu'il ne soit comparé. On dira c'est un *petit* enfant, on ne dira pas qu'il est *exigu*, à moins qu'en parlant de ses proportions, on ne veuille dire qu'il a la poitrine, la capacité trop *exiguë*. On dira qu'une ville est *petite*, que son assiette est *exiguë*. La fortune d'un homme est *petite*, il pourra vivre; si elle est *exiguë*, elle ne suffira pas, de quelque économie qu'il use. (R.)

545. Exiler, Bannir.

La différence de ces termes est si connue, que je ne me proposais pas d'en parler. Selon l'usage relatif à nos mœurs, l'*exil* est prononcé par un ordre de l'autorité, et la *bannissement* par un jugement de la justice. Le *bannissement* est la peine infamante d'un délit jugé par les tribunaux: l'*exil* est une disgrâce encourue sans déshonneur, pour avoir déplu. L'*exil* vous éloigne de votre patrie, de votre domicile; le *bannissement* vous en chasse ignominieusement. Les Tarquins furent *bannis* de Rome par un décret public: Ovide fut *exilé* par un ordre d'Auguste.

A parler dans la rigueur de notre langue, Coriolan fut *banni*, puisqu'il fut condamné par un jugement solennel du peuple: selon les mœurs et la langue des Romains, il fut *exilé;* car les Latins exprimaient l'idée propre du *bannissement* par le mot d'*exil* (*exilium*); et ce mot ne peut marquer qu'un *bannissement* dans l'histoire de la république romaine. Ainsi, non-seulement les poètes ont le choix d'*exiler* ou de *bannir* un ancien Romain, mais les historiens eux-même le *bannissent* ou l'*exilent* à leur gré; et c'est ainsi qu'en usent l'abbé de Verto, Rollin, et tous nos bons écrivains. Ce que je dis du mot *exil* à l'égard de ces peuples, je le dis à l'égard de tous les peuples qui, ne connaissant pas les voies d'autorité, ont toujours suivi les voies judiciaires quand il s'est agi de chasser un habitant.

Le *bannissement* imprime une tache: la qualification de *banni* est injurieuse: ainsi Campistron, lorsqu'il s'agit d'insulter et d'humilier

---

nyme, j'ai cru devoir l'insérer ici, soit à cause de l'emploi figuré des deux mots, soit à cause des auteurs où ils se trouvent. (*Note de l'Édit.*)

Alcibiade, l'apelle *un banni de la Grèce.* Mais s'il est question de plaindre le héros, il n'est plus qu'un *exilé.*

Par ces mêmes raisons, on ne se *bannit* pas, on s'*exile* soi-même; on ne se *bannit* pas, car on ne se chasse pas honteusement; on s'*exile*, car on s'éloigne volontairement. Cependant on dirait fort bien d'un homme qui s'enfuit ou s'expatrie pour éviter une expulsion honteuse, méritée par une action honteuse, qu'il se *bannit* lui-même.

Enfin, *bannir* n'exprime que l'idée de chasser d'un lieu, tandis qu'*exiler* sert aussi quelquefois à marquer le lieu où l'on est relégué. On n'est pas *banni* d'un lieu dans un autre; mais on est *exilé* d'un lieu, et on l'est dans tel autre.

Bannir signifie mettre hors de la société ou d'un ressort par un jugement public ou solennel. *Exiler* signifie seulement mettre hors du pays de la société. (R.)

546. Expédient, Ressource.

L'*expédient* est un moyen de se tirer d'embarras ou de lever une difficulté quelconque : la *ressource* est un moyen de se relever d'une chute ou de sortir d'une grande détresse. La *ressource* suppose un mal à réparer; l'*expédient* ne suppose qu'un obstacle à vaincre. La *ressource* supplée à ce que nous avons perdu, à ce qui nous manque; l'*expédient* vient à bout de ce qui s'oppose à nous, de ce qui résiste. L'*expédient* opère dans toutes les affaires difficiles; la *ressource* roule sur quelque grand intérêt. L'*expédient* facilite le succès; la *ressource* remédie au mal. La *ressource* agit plus en grand et avec une plus grande vertu, et dans des conjonctures plus critiques, que l'*expédient.*

Dans les affaires courantes de la vie, nous avons sans cesse besoin d'*expédients :* dans les calamités il faut des *ressources.* L'habitude des affaires, la connaissance de ce qu'on appelle la *carte du pays*, l'industrie, la dextérité, l'habileté, nous fournissent des *expédients.*

Une tête forte, une âme ferme, le génie, la fortune, le crédit, etc., nous assurent des *ressources.*

Dans l'embarras des finances, le moyen qui ne fait face qu'aux besoins du moment n'est qu'un *expédient*; celui qui étend sa bénigne influence sur l'avenir est une *ressource.*

Les dissipateurs en sont de bonne heure aux *expédients*; et dès qu'ils en sont là, ils sont bientôt sans *ressources.* (R.)

547. Expérience, Essai, Épreuve.

L'*expérience* regarde proprement la vérité des choses; elle décide de ce qui est ou de ce qui n'est pas, éclaircit le doute et dissipe l'ignorance. L'*essai* concerne particulièrement l'usage des choses; il juge de ce

qui convient ou ne convient pas, en fixe l'emploi, et détermine la volonté. L'*épreuve* a plus de rapport à la qualité des choses : elle instruit de ce qui est bon ou mauvais, distingue le meilleur, et guérit de la crainte d'être trompé. Ainsi l'*expérience* est relative à l'existence, l'*essai* à l'usage, l'*épreuve* aux attributs (*Encycl.*, V, 837.)

On fait des *expériences* pour savoir ; des *essais* pour *choisir*, et des *épreuves* pour connaître.

Nous nous assurons, par l'*expérience*, si la chose est ; par l'*essai*, quelles sont ses qualités ; par l'*épreuve*, si elle a la qualité que nous lui croyons. (*Encycl.*, ibid.)

L'*expérience* confirme nos opinions ; elle est la mère de la science. L'*essai* conduit notre goût ; il est la voix de la satisfaction. L'*épreuve* rassure notre confiance ; elle est le remède contre l'erreur et contre la fourberie. (G).

548. Extérieur, Dehors, Apparence.

L'*extérieur* est ce qui se voit ; il fait partie de la chose, mais la plus éloignée du centre. Le *dehors* est ce qui environne ; il n'est pas proprement de la chose, mais il en approche le plus. L'*apparence* est l'effet que la vue de la chose produit, ou l'idée qu'on s'en forme par cette vue.

Les toits, les murs, les jours et les entrées, font l'*extérieur* d'un château ; les fossés, les cours, les jardins et les avenues en font les *dehors ;* la figure, la grandeur, la situation et le plan de l'architecture en font l'*apparence.*

Dans le sens figuré, *extérieur* se dit plus souvent de l'air et de la physionomie des personnes ; *dehors* est plus ordinaire pour les manières et pour la dépense ; et *apparence* semble être plus d'usage à l'égard des actions et de la conduite.

L'*extérieur* prévenant n'est pas toujours accompagné du vrai mérite. Les *dehors* brillans ne sont pas des preuves certaines d'une fortune solide. Les pratiques de dévotion sont des *apparences* qui ne décident rien sur la vertu. (G.)

549. Extirper, Déraciner.

Extirper indique toujours l'action d'enlever avec force le corps de la place à laquelle il tenait fortement ; au lieu que *déraciner* sert ordinairement à désigner l'action seule de détacher les racines ou les liens qui retiennent le corps, quoique le corps même reste à la même place. Un ouragan *déracine* les arbres et ne les *extirpe* pas ; ces arbres restent à leur place, mais avec leurs racines détachées ou rompues. On *déracine* un cor au pied en cernant le calus tout au tour, pour l'*ex-*

tirper ensuite. Une dent est *déracinée* sans être arrachée : un polype n'est *extirpé* qu'autant qu'il est enlevé avec toutes ses racines.

L'action d'*extirper* demande toujours une force et un effort que n'exige pas toujours l'action de *déraciner ;* car il n'y a souvent, pour *déraciner*, qu'à détacher des racines faibles et superficielles ; au lieu que pour *extirper*, il faut enlever le corps entier, et arracher une souche plus ou moins forte, et capable de résistance.

Au figuré, ces mots signifient détruire entièrement des choses surtout pernicieuses, des abus, des maux, des habitudes, des erreurs, des hérésies, etc. On *déracine* ce qui a jeté des racines profondes : telles sont les habitudes invétérées ; on les *déracine* en detruisant ce qui les produit et ce qui les nourrit. On *extirpe* ce qui a pris beacoup de consistance et de force, des passions, par exemple : on les *extirpe* en les détruisant sans en laisser aucune trace. (R).

F.

550. Fabrique, Manufacture.

Fabrique présente spécialement l'idée de l'industrie, de l'art, du travail même de la fabrication. *Manufacture* a spécialement rapport au genre d'établissement ou d'entreprise, aux ouvrages mêmes et à leur commerce. L'ouvrier dit *fabrique* là où le marchand dit *manufacture*. On remarque la bonté de la *fabrique*, et on parle du commerce des *manufactures*. Les mots *fabriquer, fabrication*, etc., expriment l'industrie ; les mots *facture, factorerie*, etc., sont plus particuliers au commerce.

La *fabrique* roule plutôt sur des objets plus communs et d'un usage plus ordinaire ; la *manufacture*, sur des objets plus relevés et d'une plus grande recherche. On dira des *fabriques* de bas, de bonnets, et des *manufactures* de glaces, de porcelaines ; des *fabriques* de draps communs, et des *manufactures* de draps superfins. Les *fabriques* sont donc, par leur utilité, beaucoup plus précieuses que les *manufactures*. On a très-bien observé et fort bien dit que Colbert, pour élever des *manufactures*, reversa les *fabriques*. Il y a des *manufactures* royales, et non des *fabriques* royales.

Dans le même genre de fabrication ou d'ouvrages, la *fabrique* est une *manufacture* en petit ; et la *manufacture* est une *fabrique* en grand. Lorsqu'il n'est question que de l'étendue de l'entreprise, la *manufacture* a beaucoup d'avantage sur la *fabrique :* mais il ne faut pas toujours s'en rapporter au nom ; le faste ne prouve pas la richesse ; le mot de *fabrique* est donc modeste ; *manufacture* est un grand mot. (R.)

551. Fabuleux, Faux.

Fabuleux, qui est inventé, controuvé; *faux*, qui n'est pas vrai. *Faux* ne désigne que la chose en elle-même, sa *fausseté : fabuleux* y joint l'idée de l'invention, de celui qui l'a imaginée.

Un homme qui raconte une nouvelle qu'il croit vraie, quoiqu'elle ne le soit pas, ne raconte qu'une chose *fausse*. Un homme qui raconte une nouvelle qu'il invente, raconte une chose *fabuleuse*.

Ce qui est *fabuleux* est toujours *faux* relativement à celui qui le dit et au moment où il le dit; mais cela peut se trouver vrai dans la suite, parce que rien n'empêche que la réalité ne soit conforme à l'invention, sans que l'inventeur s'en doute. Ainsi un homme qui raconte de ses voyages des choses qu'il n'a point vues, fait des récits *fabuleux*, quoique ces mêmes choses puissent être vraies; mais s'il dit qu'il les a vues, il dit une chose *fausse*, que la réalité de ces récits, découverte ensuite, ne saurait rendre vraie.

Le mot *fabuleux* suppose un arrangement, un ordre dans les parties : on soupçonne que l'inventeur s'est donné la peine de rendre ses contes probables. *Faux* indique simplement une *fausseté*, bien ou mal arrangée. (F. G.)

552. Facétieux, Plaisant.

Plaisant (qui *plaît*, récrée, divertit), répond assez exactement au *facetus* des Latins, et il mène à *facétieux* (qui est très-*plaisant*, très-enjoué, fort comique, fort réjouissant). De *facetus*, *facetosus*, nous avons fait *facétieux*, fécond en *facéties*, plein de *facéties*, espèce de plaisanterie qui divertit beaucoup, qui inspire la joie, qui fait rire.

Ces mots employés sans restriction, se prenaient en très-bonne part chez les Latins. Les meilleurs écrivains nous présentent les *facéties* parées ou accompagnées d'agrément, de délicatesse, d'urbanité, et assaisonnées de sel, sans mélange de scurrilité ou de basse bouffonnerie. Cicéron dit qu'Aristophane fut le *facétieux* poète de l'ancienne comédie ; que Scipion surpassait tous ses contemporains en *facéties* piquantes : dans son dialogue de l'Orateur, il distingue deux sortes de *facéties*, l'une soutenue et répandue dans tout le discours, ou la raillerie, et l'autre courte et piquante, ou le bon mot ; et la *facétie* est, selon lui, tant dans les actions que dans les paroles. Mais dans nos derniers siècles de barbarie et de mauvais goût, des compilateurs dignes de ce temps-là ont recueilli et publié tant de ridicules *plaisanteries*, tant de bouffonneries dégoûtantes, sous le titre de *facéties;* les histrions ont donné, sous le même nom, tant de mauvaises farces, que l'idée du mot en a été corrompue, et le mot même décrédité. Cependant nos

bons écrivains du dernier siècle ont encore dit souvent *facétie*, *facétieux*, dans leur sens primitif et pur.

Facétieux est un terme à conserver, et il faudrait le réhabiliter, s'il était proscrit : il dit plus que *plaisant*, et dit mieux que bouffon. Scarron, bouffon si souvent, est souvent aussi très-*facétieux*.

Molière n'est pas seulement *plaisant*, il est *facétieux* : sa *plaisanterie* est non-seulement agréable, mais vive, enjouée, piquante et très-comique. Une action, une parole est *agréable* sans être *plaisante;* elle peut être *plaisante* sans être absolument *facétieuse*. Le *plaisant* plaît et récrée par sa gaieté, sa finesse, son sel, sa vivacité et sa manière piquante de surprendre : il excite un plaisir vif et la gaieté. Le *facétieux* plaît et réjouit par l'abandon d'une humeur enjouée, un mélange heureux de folie et de sagesse; en un mot, par la plus grande gaieté comique, il excite le rire et la joie. (R.)

553. Facile, Aisé.

Ils marquent l'un et l'autre ce qui se fait sans peine : mais le premier de ces mots exclut proprement la peine qui naît des obstacles et des oppositions qu'on met à la chose ; et le second exclut la peine qui naît de l'état même de la chose. Ainsi l'on dit que l'entrée est *facile*, lorsque personne n'arrête au passage; et qu'elle est *aisée*, lorsqu'elle est large et commode à passer. Par la même raison, on dit d'une femme qui ne se défend pas, qu'elle est *facile;* et d'un habit qui ne gêne pas, qu'il est *aisé*.

Il est mieux, ce me semble, de se servir du mot de *facile* en dénommant l'action, et de celui d'*aisé* en exprimant l'événement de cette action : de sorte que je dirais d'un port commode, que l'abord en est *facile*, et qu'il est *aisé* d'y aborder (1).

De ces deux adjectifs se forment les deux adverbes *aisément* et *facilement*, qui, outre les différences qu'ils puisent de leurs sources, en ont encore une particulière, que je dois sans doute faire remarquer ici : c'est que l'une a meilleure grâce dans ce qui regarde l'esprit, et l'autre dans ce qui regarde le cœur. Je dirais donc, en parlant d'une personne de bonne société, qu'elle comprend *aisément* les choses fines, et pardonne *facilement* les désobligeances, plutôt que de dire qu'elle comprend *facilement* et pardonne *aisément*. Ce choix est délicat, je l'avoue; mais je le sens, pourquoi un autre ne le sentirait-il pas? (G.) (2).

(1) Cette distinction me paraît chimérique ; et je crois que, dans les deux tours, on doit également employer le mot *aisé*, si l'on parle de l'état du port ; et celui de *facile*, si l'on veut marquer qu'il ne s'y trouve aucun obstacle factice. C'est aller contre l'esprit du langage que de supposer des variations dans le sens primitif des mots. (B.)

(2) Ce choix porte sur les différences indiquées dès le commencement; dans le pre-

554. Façon, Figure, Forme, Conformation.

La *façon* naît du travail, et résulte de la matière mise en œuvre; l'ouvrier la donne plus ou moins recherchée, selon qu'il est habile dans l'art. La *figure* naît du dessin, et résulte du contour de la chose; l'auteur du plan la fait plus ou moins régulière, selon qu'il est capable de justesse. La forme naît de la construction, et résulte de l'arrangement des parties; le conducteur de l'ouvrage la rend plus ou moins naturelle, selon qu'il sait régler son imagination. La *conformation* ne se dit guère qu'à l'égard des parties du corps animal; elle naît de leur rapport, et résulte de la disposition qu'elles ont à s'acquitter de leurs fonctions: la nature la produit plus ou moins convenable, selon la concurrence accidentelle des causes physiques.

La *façon* de l'ouvrage l'emporte souvent sur le prix de la matière. On ne donne guère, en architecture, la *figure* ronde qu'aux pièces uniques et isolées. Le paganisme a peint la Divinité sous toutes sortes de *formes*, dont les chrétiens n'ont retenu dans leurs images que celles de l'homme et de la colombe. La tournure de l'esprit dépend de la *conformation* des organes.

On dit de la *façon*, qu'elle est belle ou laide; de la *figure*, qu'elle est gracieuse ou désagréable; de la *forme*, qu'elle est ordinaire ou extraordinaire; et de la *conformation*, qu'elle est bonne ou mauvaise.

La mode décide sur la *façon*, l'ancienneté ayant toujours tort à cet égard. Le coup d'œil détermine pour la *figure;* il ne s'agit que de l'avoir juste. L'espèce règle la *forme;* il faut y assujettir le goût. La proportion préside à la *conformation;* les causes naturelles s'en écartent moins que les arbitraires.

Conformation n'est point employée dans le sens figuré; *façon*, *figure* et *forme* le sont, avec cette différence, qu'alors le premier de ces mots se dit particulièrement à l'égard de l'action personnelle; le second, à l'égard de la contenance; et le troisième, à l'égard du cérémonial.

Chacun a sa *façon* propre de penser et d'agir. Un homme qui souffre fait une triste *figure* avec des gens en pleine santé, qui ne respirent que la joie. La *forme* devient souvent plus essentielle que le fond. (G.)

555. Façon, Manière.

La *façon* est ce qui donne la forme à un ouvrage, à une action :

---

mière phrase, on veut marquer les dispositions habituelles de l'état de l'esprit de la personne dont on parle; dans la seconde, on veut exclure positivement les obstacles qui pourraient naître des passions du cœur. C'est donc toujours le même principe. (B.)

la *manière* est ce qui donne un tour particulier à l'action, à l'ouvrage. Nous appelons *façon* le travail qui rend la chose propre à quelque service : nous appelons *manière* ce que les Latins appelaient *mode* ou modification. La *forme* est l'ensemble ou le résultat des différentes modifications : la *manière* est une modification particulière de la *façon*. La *façon* dit quelque chose de général ; elle détermine le genre ou l'espèce : la *manière* dit quelque chose de particulier ; elle détermine les singularités distinctives, une industrie propre.

Nous dirons qu'une personne a *bonne façon*, c'est-à-dire que ses formes, ses habitudes, son maintien, ses mouvements, plaisent et préviennent. Nous ne dirons pas qu'elle a *bonne manière ;* nous dirons qu'elle a de *belles manières*, des *manières agréables*, comme on dira qu'elle a bon air, un grand air. Les *manières*, comme les *airs*, entrent dans la *façon*, et servent à la distinguer.

On donne une *façon* à un champ, et il y a différentes *manières* de la donner. La *manière* est ici, comme dans mille autre cas, à l'égard de la *façon*, ce que la *manipulation* est à l'égard de l'*opération* totale ou de l'*ouvrage* entier. La *manière* est le moyen particulier employé à cette *façon*.

Une chose est faite en *façon* d'une autre, c'est-à-dire dans les mêmes formes, ou d'une fabrique semblable. On trouve dans un ouvrage la *manière* ou la main de l'ouvrier, c'est-à-dire le trait particulier qui distingue son industrie.

Chaque art a sa *façon*, ses formes, ses procédés, son industrie, son genre d'ouvrage. Chaque ouvrier a sa *manière*, ou quelque chose qui lui est particulier dans ce genre de travail, d'industrie et d'ouvrage. La *façon* caractérise l'ouvrage en général, et la *manière*, l'esprit de l'ouvrier.

Chacun a sa *façon ;* chacun a sa *façon* de vivre, c'est-à-dire son habitude, sa *coutume :* chacun a sa *manière :* chacun a sa *manière* de vivre, c'est-à-dire une mode particulière, propre à soi, et distincte de toute autre.

Tous les grammairiens appelaient *façon de parler* des locutions, des phrases, soit régulières, soit irrégulières, consacrées par l'usage. On appellera fort bien *manière de parler*, une phrase, une locution sigulière ou hasardée en passant, selon les circonstances du discours.

Dans le commerce du monde, les *façons* sont des formes, des formalités, des cérémonies, des choses convenues : les *manières* sont des modes, des modifications, des accompagnements, des accessoires, des particularités remarquables, des actions. Il est plus agréable d'être reçu sans *façon* qu'avec beaucoup de cérémonie. La *manière* de donner vaut souvent mieux que ce qu'on donne.

Deux synonymistes ont prononcé que les *façons* ont quelque chose d'étudié, d'affecté, de recherché; et les *manières*, quelque chose de plus simple, de plus naturel, de plus vrai. La vérité est que les *façons* tiennent à un cérémonial établi, et dès lors elles supposent une sorte de recherche; au lieu que les *manières* sont de la personne même: et de là il résulte que les *manières* ont quelque chose de plus particulier, de plus remarquable, que les *façons*. Il n'en est pas moins vrai que les *façons* souvent sont plus naturelles, par exemple, dans l'homme essentiellement poli, et les *manières* plus recherchées, par exemple dans un homme habituellement affecté. Aussi un homme est *façonné*, par là même qu'il est formé aux usages du monde; mais il est *maniéré* lorsqu'il se singularise par des *manières* outrées qui ne sont ni dans la nature ni dans les mœurs.

On dit les *manières* et non les *façons* d'une nation. Cet usage est généralement reçu, et bien fondé; car, selon les remarques précédentes, les *manières* sont des traits distintifs, des singularités remarquables, etc. (R.)

556. Façons, Manières.

Il me semble que *façons* exprime plus quelque chose d'affecté, qui tient de l'étude ou de la minauderie; et que *manières* exprime quelque chose de plus naturel, qui tient du caractère et de l'éducation.

Beaucoup d'hommes ont aujourd'hui, comme les femmes, de petites *façons*, pour se donner des grâces, et quelques femmes ont pris les *manières* libres des hommes, pour se distinguer de leur sexe; cet échange n'est pas à l'avantage des premiers.

Les *manières* de la cour deviennent *façons* dans la province. (G.)

557. Faction, Parti.

Ces deux termes supposent également l'union de plusieurs personnes, et leur opposition à quelques vues différentes des leurs; c'est en cela qu'ils sont synonymes: mais *faction* annonce de l'activité, et une machination secrète, contraire aux vues de ceux qui n'en sont point; *parti* n'exprime qu'un partage dans les opinions. (B.)

Le terme de *parti*, par lui-même, n'a rien d'odieux: celui de *faction* l'est toujours.

Un grand homme et un médiocre peuvent avoir aisément un *parti* à la cour, dans l'armée, à la ville, dans la littérature; on peut avoir un *parti* par son mérite, par la chaleur et le nombre de ses amis, sans être chef de *parti*. Le maréchal de Catinat, peu considéré à la cour, s'était fait un grand *parti* dans l'armée, sans y prétendre.

Un chef de *parti* est toujours un chef de *faction*: tels ont été le cardinal de Retz, Henri, duc de Guise, et tant d'autres.

Un *parti* séditieux, quand il est encore faible, quand il ne partage pas tout l'Etat, n'est qu'une *faction*. La *faction* de César devint bientôt un *parti* dominant qui engloutit la république. Quand l'empereur Charles VI disputait l'Espagne à Philippe V, il avait un *parti* dans ce royaume, et enfin il n'y eut plus qu'une *faction;* cependant on peut dire toujours : Le parti de Charles VI. Il n'en est pas ainsi des hommes privés : Descartes eut longtemps un *parti* en France; on ne peut pas dire qu'il y eut une *faction*. (*Encycl.*, VI, 360.)

Les amis de César ne formèrent d'abord qu'une *faction*, parce qu'ils étaient obligés de cacher leurs menées aux yeux du gouvernement; dès qu'ils furent suffisamment en force, le secret devint inutile et impossible, et ils formèrent un *parti*.

Descartes n'eut jamais de *faction*, parce qu'il ne fallut jamais recourir à des voies obliques ou ténébreuses pour être cartésien, cela ne tient qu'à la diversité des opinions : mais s'il s'agit d'opinions théologiques, le *parti* le moins favorisé et le moins fondé peut aisément devenir *factieux*, et le devient presque toujours ; et le désir et le besoin de faire des prosélytes conduit à la *faction*. (B.)

558. Fade, Insipide.

Ce qui est *fade* ne pique pas le goût; ce qui est *insipide* ne le touche point du tout. Ainsi, le dernier enchérit sur le premier ; il ne manque à l'un qu'un degré d'assaisonnement, et tout manque à l'autre.

Dans les ouvrages d'esprit, ils sont tous deux très-éloignés du beau ; mais le *fade* paraissant en affecter et en chercher les grâces déplaît et choque; l'*insipide* ne paraissant pas même le connaître, ennuie et rebute.

A l'égard de la beauté du sexe, je ne crois pas qu'il y en ait d'*insipide* qu'à ceux qui sont d'un tempérament tout à fait insensible; mais on dit une beauté *fade* lorsqu'elle n'est pas animée, et qu'elle n'a aucun de ces agréments, soit de vivacité ou de langueur, qui sont faits pour réveiller l'œil du spectateur. (G.)

559. Faible, Débile.

Faible est, tant au propre qu'au figuré, d'un usage infiniment plus étendu que *débile*. Un soutien, un appui, un moyen, un ressort, un roseau, un mur, une poutre, une monnaie, un ouvrage, un discours, un raisonnement, etc., sont *faibles* et non *débiles;* c'est par le privilége de poète que Boileau dit un *débile arbrisseau*. Ce mot ne s'applique guère qu'aux animaux, à leurs facultés, à leurs membres, et, par analogie, à certaines facultés spirituelles de l'homme : ainsi l'on dira que l'esprit devient *débile*, comme le corps, à mesure qu'on vieillit. L'em-

ploi figuré de ce mot est très-bon lorsqu'il s'agit de désigner, dans le moral, un rapport actuel et intime avec le physique.

Le sujet *faible* n'a pas assez de force relative : le sujet *débile* est d'une grande *faiblesse*. Le premier, fort jusqu'à un certain point, ne remplit bien qu'une certaine carrière ; le second, avec l'air toujours *faible*, ne la remplit que difficilement. Une vue *faible* ne soutient pas le grand jour : le jour fatigue une vue *débile* : un estomac *faible* digère bien une certaine dose d'aliments : un estomac *débile* digère toujours mal.

Le *faible* enfant parle, agit avec vivacité ; il saute, il court, il est toujours en action ; mais le *débile* vieillard est lent et paresseux à se mouvoir : s'il parle, sa voix est tremblante ; s'il marche, il chancelle ; toujours inertie ou langueur. L'un n'a point d'énergie ; l'autre n'a qu'une énergie limitée.

L'esprit *faible* n'a pas assez de force pour résister, pour penser et agir d'après lui contre le vœu d'un autre ; il est subjugué par l'ascendant que vous prenez sur lui. L'esprit *débile* n'a pas la force de se déterminer, de penser, d'agir d'après lui-même et avec suite ; il obéit à l'impulsion que le premier objet lui donne. Le premier n'est pas loin de la bêtise ; le second touche à l'imbécillité. (R.)

560. Faibles, Faiblesses.

Il y a la même différence entre les *faibles* et les *faiblesses* qu'entre la cause et l'effet : les *faibles* sont la cause, les *faiblesses* sont l'effet. Un *faible* est un penchant qui peut être indifférent, au lieu qu'une *faiblesse* est une faute toujours répréhensible. (*Encycl.*, VII, 27.)

561. Faible, Inconstant, Léger, Volage, Indifférent.

Une femme *faible* est celle à qui l'on reproche une faute, qui se la reproche à elle-même, dont le cœur combat la raison, qui veut guérir, qui ne guérira jamais, ou qui ne guérira que bien tard : une femme *inconstante* est celle qui n'aime plus : une *légère*, celle qui déjà en aime un autre : une *volage*, celle qui ne sait si elle aime ni ce qu'elle aime : une *indifférente*, celle qui n'aime rien. (La Bruyère, *Caract.*, ch. 3.)

Les femmes accusent les hommes d'être *volages*, et les hommes disent que les femmes sont *légères*. (*Id.*, ch. 4.)

562. Faim, Appétit.

La *faim* n'a rapport qu'au besoin précisément, soit qu'il vienne d'une trop longue abstinence, ou qu'il naisse de la voracité naturelle

de l'animal. *L'appétit* a plus de rapport au goût ; il a sa cause dans la disposition qu'ont les organes à trouver du plaisir au manger, jointe à une grande capacité d'estomac.

La première est plus pressante ; mais elle se contente quelquefois de peu de nourriture. Le second attend plus patiemment ; mais il exige, pour se satisfaire, quantité d'aliments.

Tout mets apaise la *faim ;* aucun ne l'excite. *L'appétit* est plus délicat ; tout mets ne le satisfait pas, et il est souvent irrité par les ragoûts.

Lorsque le peuple meurt de *faim*, ce n'est jamais la faute de la Providence ; c'est toujours celle de la police. Il est également dangereux pour la santé de souffrir trop longtemps la *faim* et d'éteindre l'*appétit* par trop de bonne chère. (G.)

563. Faire, Agir.

On *fait* une chose ; on *agit* pour *la faire.*

Le mot de *faire* suppose, outre l'action de la personne, un objet qui termine cette action et qui en soit l'effet. Celui d'*agir* n'a point d'autre objet que l'action et le mouvement de la personne, et peut de plus être lui-même l'objet du mot *faire.*

L'ambitieux, pour faire réussir ses projets, ne néglige rien ; il *fait* tout *agir.*

La sagesse veut que, dans tout ce que nous *faisons*, nous *agissions* avec réflexion. (G.)

564. Faire aimer de, Faire aimer à.

On met *de* après *faire aimer,* lorsque *aimer* signifie le sentiment affectueux et tendre que l'on a pour quelqu'un ; sentiment qui fait les amis ou les amants : mais on se sert de *à* si *aimer* marque seulement l'attachement et le goût que l'on prend à certaines choses, et le sentiment de plaisir qu'elles donnent.

La politesse, la complaisance, la docilité et la modestie font *aimer* un jeune homme *de* tous ceux qui aperçoivent en lui ces belles qualités.

La religion fait *aimer* les souffrances mêmes, à ceux dont elle a rempli l'âme et l'esprit. (Andry de Boisregard, *Réflexions sur l'usage présent de la langue française*, tome I.)

565. Faix, Charge, Fardeau.

La *charge,* dit l'abbé Girard, *est ce qu'on doit ou ce qu'on peut porter.* Ce n'est point là l'idée propre et simple du mot. Ce que vous pouvez porter est votre *charge,* c'est-à-dire la *charge* proportionnée à vos forces : ce que vous devez porter n'est que la *charge* qui vous est destinée : ce que vous portez est en effet votre *charge* pré-

sente ; mais l'abbé Girard a voulu réserver cette phrase pour la notion du *fardeau*.

Il ajoute donc que *le fardeau est ce qu'on porte*. Cela serait assez juste, sans la terminaison qui modifie le mot radical ; mais il est faux que tout ce que vous portez soit un *fardeau :* il est certain que vous appelez *fardeaux* des masses pesantes destinées à être portées, etc.

Enfin, selon notre auteur, *le faix joint à l'idée de ce qu'on porte, celle d'une certaine impression sur ce qui porte*. Cette dernière idée paraîtra peut-être commune au *faix* et au *fardeau :* on plie, on succombe sous le *fardeau* comme sous le *faix ;* le *fardeau*, comme le *faix*, peut vous accabler, vous écraser : c'est là l'effet de la pesanteur renfermée dans le *fardeau*.

Dans le sens propre et naturel des mots, la *charge* est ce qu'on impose, ce qu'on met dessus pour être porté : le *fardeau*, la charge pesante qu'on ne porte qu'avec effort : le *faix*, un fardeau (formé surtout par accumulation) dont on peut être surchargé.

La *charge* est forte ou faible, pesante ou légère, grande ou petite, etc.

Pesant est l'épithète ordinaire de *fardeau*.

C'est un *fardeau pesant* qu'un nom trop tôt fameux.

Il faut appesantir la *charge* pour en faire un *fardeau*. Ainsi, comme le dit Quinault, c'est une *charge* bien *pesante* qu'un *fardeau* de quatre-vingts ans.

Nous appelons particulièrement *faix* ce qui s'amasse, se complique, s'accumule, s'accroît progressivement : le *faix* des années, le *faix* des affaires multipliées, le *faix* des différents impôts, le *faix* du travail. (R.)

566. Fallacieux, Trompeur.

Serment *fallacieux*, salutaire contrainte,
Que m'imposa la force et qu'accepta la crainte.

Rodog., 2, 1.

« L'éloquent Bossuet (dit M. de Voltaire dans ses remarques sur ce passage) est le seul qui se soit servi, après Corneille, de cette belle épithète, *fallacieux*. Pourquoi appauvrir la langue ? Un mot consacré par Corneille et Bossuet peut-il être abandonné ? »

Je trouve ce mot employé par Bossuet dans son *second Discours sur l'histoire universelle*, après le récit de la chute du premier homme : Sous la figure du serpent, dont le rampement tortueux était une vive image des dangereuses insinuations et des discours *fallacieux* de l'esprit malin, Dieu fait voir à Ève, notre mère commune, son ennemi vaincu, et lui montre cette semence bénite par laquelle son vainqueur devait avoir la tête écrasée, etc.

Fallacieux est donc vraiment un mot autorisée; il est beau, il est nécessaire. Ce qui *trompe* ou induit à erreur, de quelque manière que ce soit, est *trompeur:* ce qui est fait pour tromper, abuser, jeter dans l'erreur par un dessein formé de tromper, avec l'artifice et l'appareil imposant le plus propre à abuser, est *fallacieux*. *Trompeur* est un mot générique et vague; tous les genres de signes et d'apparences incertaines son *trompeurs: fallacieux* désigne la fausseté, la fouberie, l'imposture étudiée; des discours de protestation, des raisonnements sophistiques, sont *fallacieux*. Ce mot a des rapports avec ceux d'*imposteur*, de *séducteur*, d'*insidieux*, de *captieux*, mais sans équivalent. *Imposteur* désigne tous les genres de fausses apparences ou de trames concertées pour abuser ou pour nuire: l'hypocrisie, par exemple, la calomnie, etc. *Séducteur* exprime l'action propre de s'emparer de quelqu'un, de l'égarer par des moyens adroits et insinuants. *Insidieux* ne marque que l'action de tendre adroitement des piéges et d'y faire tomber. *Captieux* se borne à l'action subtile de surprendre quelqu'un et de le faire tomber dans l'erreur. *Fallacieux* rassemble la plupart de ces caractères. (R.)

567. Famille, Maison.

Famille est plus de bourgeoisie. *Maison* est plus de qualité. .

On dit en parlant de la naissance, être d'honnête *famille* et de bonne *maison*. On dit aussi *famille* royale et *maison* souveraine.

Les *familles* se font remarquer par les alliances, par une façon de vivre polie, par des manières distinguées de celles du bas peuple, et par des mœurs cultivées qui passent de père en fils. Les *maisons* se forment par les titres, par les hautes dignités dont elles sont illustrées, et par les grands emplois continués aux parents du même nom. (G.)

568. Fameux, Illustre, Célèbre, Renommé.

Toutes ces qualités marquent la réputation; mais celle qu'exprime le mot de *fameux* n'est fondée que sur une simple distinction du commun, qui fait parler du sujet dans une vaste étendue de contrées et de siècles, soit que cette distinction se prenne en bonne ou en mauvaise part, il n'importe. Celle qu'exprime le mot d'*illustre* est fondée sur un mérite appuyé de dignité et d'éclat, qui non-seulement fait connaître mais qui fait encore estimer le sujet, et le place dans le grand. Celle qu'exprime le mot de *célèbre* est fondée sur un mérite de talent, mais de talent d'esprit ou de science, qui, sans placer dans le grand, et sans supposer l'éclat et la dignité, fait néanmoins honneur au sujet. Celle enfin qu'exprime le mot de *renommé* est uniquement fondée sur la vogue que donne le succès ou le goût public, qui sans

procurer beaucoup d'honneur au sujet, le tire simplement de l'oubli, et rend son nom connu dans le monde.

La Pucelle d'Orléans, décriée chez les Anglais, estimée par les Français, est également fameuse chez l'une et l'autre nation. Les princes brillent pendant leur vie; mais ils ne sont *illustres* dans la postérité que par les monuments de grandeur, de sagesse et de bonté qu'ils laissent après eux. Il y a des auteurs *célèbres* qu'il n'est pas permis de blâmer, même dans ce qu'ils ont de blâmable, sans faire courir beaucoup de risque à sa propre réputation. Il suffit d'être *renommé* dans un art ou un métier, à Paris, pour y faire bien vite sa fortune.

Fameux, *célèbre* et *renommé*, se disent des personnes et des choses; mais *illustre* ne s'applique qu'aux personnes, du moins quand on veut être scrupuleux sur le choix des termes.

Érostrate, chez les Grecs, brûla le temple de Diane pour se rendre *fameux;* il y réussit plus par la défense que les juges firent de le nommer, que par son action: la plupart de nos libelles ont le même sort; ils se tirent de la poussière, et se rendent *fameux* par un arrêt. Les Gobelins ont été des teinturiers si *renommés*, que leur nom est demeuré au lieu où ils travaillaient et aux ouvrages que d'autres ont continués après eux. Je doute que les vins de Falerne aient été plus *renommés* que ceux de Champagne et de Bourgone (G.)

569. Famine, Disette.

Famine, manque de vivre; *disette*, manque d'une chose quelconque.

On prend souvent *disette* dans le sens de *disette de vivres*, et alors même ce mot n'est pas parfaitement synonyme avec *famine*.

La *famine*, à proprement parler, est l'état où se trouve un pays qui n'a pas de quoi se nourrir; la *disette* est l'absence des aliments.

La *famine* désigne le malheur même; la *disette* est la cause de ce malheur.

On peut souffrir de la *disette* sans que la *famine* soit encore dans le pays: ce sont les pauvres qui souffrent seuls alors; mais quand une fois la *famine* est arrivée, les riches souffrent aussi.

Dans un temps de *disette*, les vivres sont plus chers et plus rares; dans un temps de *famine*, tout sert de vivres. (F. G.)

570. Fanée, Flétrie.

Ces deux mots diffèrent entre eux du plus au moins; le second enchérit au-dessus du premier. Une fleur qui n'est que *fanée* peut quelquefois reprendre son éclat: mais une fleur *flétrie* n'y revient plus.

La beauté, comme la fleur, se *fane* par la longueur du temps et peut se *flétrir* promptement par accident (G.)

571. Fantasque, Bizarre, Capricieux, Quinteux, Bourru.

Toutes ces qualités très-opposées à la bonne société, sont l'effet et en même temps l'expression d'un goût particulier, qui s'écarte mal à propos de celui des autres. C'est là l'idée générale qui les fait synonymes, et sous laquelle ils sont employés assez indifféremment dans beaucoup d'occasions, parce qu'on n'a point alors en vue les idées particulières qui les distinguent : mais chacun n'en a pas moins son propre caractère, que je crois rencontrer assez heureusement en disant que s'écarter du goût par excès de délicatesse, ou par une recherche du mieux, faite hors de raison, c'est être *fantasque;* s'en écarter par une singularité d'objet non convenable, c'est être *bizarre ;* par inconstance ou changement subit de goût, c'est être *capricieux;* par une certaine révolution d'humeur ou de façon de penser, c'est être *quinteux ;* par grossièreté de mœurs et défaut d'éducation, c'est être *bourru.* (G.)

Le *fantasque* dit proprement quelque chose de difficile; le *bizarre*, quelque chose d'extraordinaire; le *capricieux*, quelque chose d'arbitraire ; le *quinteux*, quelque chose de périodique; et le *bourru*, quelque chose de maussade. (G.)

572. Farouche, Sauvage.

On est *farouche* par caractère ; *sauvage* par défaut de culture.

Le *farouche* n'est pas sociable ; le *sauvage* n'est pas bien dans la société : le premier ne se plaît pas avec les hommes, parce qu'il les hait ; le second, parce qu'il ne les connaît pas ; celui-là voit dans tous les hommes des ennemis ; celui-ci n'y a pas encore vu ses semblables : le *farouche* épouvante la société ; le *sauvage* en a peur.

Le *sauvage* n'est qu'un être inculte ; le *farouche* est un être monstrueux : ménagez le *sauvage*, ou il deviendra *farouche;* ne heurtez pas le *farouche*, il deviendrait féroce.

Avec une imagination ardente, une âme dure et inflexible, le *farouche*, à travers son humeur noire, ne voit la Société que sous un jour odieux : qu'il ait des vertus ou qu'il n'ait que des vices, il n'aperçoit dans les hommes que leurs vices ; il serait fâché de leur trouver des vertus. Le *sauvage* n'a pas un caractère déterminé, parce qu'on n'est pas *sauvage* par un vice particulier de l'âme. En général, on peut dire qu'il est craintif, timide, méfiant, etc., peut-être parce que les hommes sont tous naturellement tels.

L'homme *sauvage* est dans la société comme un oiseau dans la

vèlière, il s'y apprivoise ; l'homme *farouche* y est comme la bête féroce dans les fers, il s'en irrite.

Polissez le *sauvage*, adoucissez le *farouche;* polissez le *sauvage*, en le familiarisant avec le monde ; adoucissez le *farouche*, en lui insinuant subtilement des sentiments plus favorables à l'humanité.

Pour engager le *sauvage* à vivre avec les hommes, prenez les moments où il s'ennuie de lui-même : pour donner au *farouche* meilleure opinion des hommes, saisissez l'instant où il jouit de leurs bienfaits et où il sent les avantages de leur commerce.

Dès que le *sauvage* pourra tenir pied dans la société, il s'y jettera à corps perdu : ce ne sera qu'en s'y enfonçant insensiblement, que le *farouche* parviendra à la supporter.

Les peuples *sauvages* ne sont pas tous *farouches :* il y a des peuples *farouches* parmi les peuples policés. (R.)

573. Fatal, Funeste.

Ils signifient également une chose triste et malheureuse ; mais le premier est plus un effet du sort, et le second est plus une suite du crime.

Les gens de guerre sont en danger de finir leurs jours d'une manière *fatale ;* et les scélérats sont sujets à mourir d'une manière *funeste.*

Ces mots ont souvent un sens augural ; je veux dire qu'on s'en sert pour marquer quelque chose qui annonce un fâcheux événement, ou qui en est l'occasion : alors *fatal* ne désigne qu'une certaine combinaison dans les causes inconnues, qui empêche que rien ne réussisse, et fait toujours arriver le mal plutôt que le bien. *Funeste*, présage des accidents plus grands et plus accablants, soit pour la vie, pour l'honneur, ou pour le cœur.

La galanterie fait la fortune aux uns, et devient *fatale* aux autres. Toute liaison nouée per le vice est *funeste.* (G.)

574. Favorable, Propice.

Ce qui penche vers nous, ce qui est bien disposé pour nous, ce qui nous seconde ou nous sert, nous est *favorable.* Ce qui est sur nous ou près de nous, pour nous protéger ou nous assister ; ce qui vient avec empressement à notre secours, ce qui détermine l'événement ou nous fait réussir, ce qui a la puissance et la réduit en acte, nous est *propice.* Une influence plus importante, plus grande, plus puissante, plus immédiate, plus efficace, plus salutaire, distingue ce qui est *propice* de ce qui n'est que *favorable.*

Un client prie un patron de lui être *favorable :* le pécheur prie Dieu de lui être *propice.* Caton est *favorable* à Pompée : les dieux

sont *propices* à César. L'occasion nous est *favorable*, et le destin *propice*.

Dans tous les cas, les personnes et les choses nous sont *favorables* ou contraires : dans les tribulations, les dangers, les cas majeurs, Dieu, le ciel, la fortune, le sort, le pouvoir, sont *propices*, ou ennemis, ou funestes. Les Latins opposaient *invidiosus*, malveillant, à *favorable ;* Cicéron, *pro Cœlio*, Tacite, *Mœurs des Germains*, opposent aux dieux *propices* les dieux *irrités*.

Un bon ami est un génie *favorable :* un bon prince est un astre *propice*. Il suffit, pour m'être *favorable*, que vous vous intéressiez à mes succès, et que vous secondiez mes désirs : il faut, pour nous être *propice*, qu'on nous sauve du malheur ou qu'on nous procure un bonheur ou un grand bien. Celui-là nous est *favorable*, qui veut notre satisfaction : celui qui fait notre bien, même malgré nous, c'est lui qui nous est *propice*. Un penchant *favorable* nous fait condescendre à des vœux indiscrets, une bonté *propice* les rejette.

Nous dirons également un temps, une occasion, une saison *favorable* ou *propice*. La saison *favorable* est un temps propre pour la chose ; la saison *propice* est le temps propre de la chose. Il convient d'agir dans le temp *favorable ;* il faut agir dans le temps *propice*. (R.)

575. Faute, Crime, Péché, Délit, Forfait.

La *faute* tient de la faiblesse humaine ; elle va contre les règles du devoir. Le *crime* part de la malice du cœur : il est contre les lois de la nature. Le *péché* ne se dit que par rapport aux préceptes de la religion : il va proprement contre les mouvements de la conscience. Le *délit* part de la désobéissance ou de la rebellion contre l'autorité légitime : il est une transgression de la loi civile ; voilà pourquoi il est du style du palais. Le *forfait* vient de la scélératesse et d'une corruption entière du cœur : il blesse les sentiments d'humanité, viole la foi, et attaque la sûreté publique.

Les emportements de la colère et les intrigues de la galanterie sont des *fautes ;* les calomnies et les assassinats sont des *crimes ;* les mensonges et les jugements téméraires sont des *péchés ;* les duels et les contrebandes sont des *délits ;* les incendies et les empoisonnements des *forfaits*.

Il faut pardonner la *faute*, punir le *crime*, ne point décider sur le *péché*, examiner la nature du *délit*, et avoir horreur du *forfait*. (G.)

Faute, *crime* et *forfait* expriment une mauvaise action, relativement au degré de méchanceté ; la *faute* est moins grave que le *crime ;* le *crime* moins grave que le *forfait*. Le *crime* est la plus grande des *fautes ;* le *forfait*, le plus grand des *crimes*.

Les lois n'ont presque point décerné de peines contre les *fautes*,

elles en ont attaché à chaque *crime ;* elles sont quelquefois dans le cas d'en inventer pour punir les *forfaits.*

Il y a des *fautes* plus ou moins graves, des *crimes* plus ou moins grands, des *forfaits* plus ou moins atroces. (*Encycl.*, VII, 134.)

Péché et *délit* expriment une mauvaise action, relativement à la différence des lois qui sont violées, et de la personne offensée. Le *péché* offense Dieu, parce que c'est une transgression de la loi divine : le *délit* offense la société, parce que c'est une transgression des lois civiles.

Dieu a accordé à l'Église le pouvoir de retenir ou de remettre les *péchés;* et aux puissances de la terre, le droit de juger et de punir les *délits.*

Le *péché* et le *délit*, selon le degré de méchanceté, sont des *fautes*, des *crimes* ou des *forfaits;* et la même mauvaise action peut être un *péché* sous un point de vue, et un *délit* sous un autre. (B.)

576. Faute, Défaut, Défectuosité, Vice, Imperfection.

Faute renferme dans son idée un rapport accessoire à l'auteur de la chose; en sorte qu'en marquant le manquement effectif de l'ouvrage, il désigne aussi le manquement actif de l'ouvrier. *Défaut* n'exprime que ce qu'il y a de mal dans la chose, sans rapport à l'auteur; mais il exprime un mal qui consiste dans un écart positif de la règle. *Défectuosité* marque quelque chose qui n'est pas mal par lui-même, mais uniquement par rapport au but de la chose, ou au service qu'on s'en propose. *Vice* dit un mal qui naît du fond ou de la disposition naturelle de la chose, et qui en corrompt la bonté. *Imperfection* désigne quelque chose de moins d'importance que tout ce que les mots précédents font entendre; et il est plus d'usage dans la morale que dans la physique et dans la mécanique.

La concession d'un pouvoir sans bornes est une grande *faute* dans l'établissement du gouvernement; il n'est point de législateur qui l'ait faite. Quelques connaisseurs ont observé qu'il y avait dans la chapelle de Versailles un *défaut* de proportion, en ce que la grandeur du vaisseau ne répondait pas à l'élévation. La roture est en France une *défectuosité* qui prive les sujets de beaucoup de places brillantes dont ils seraient néanmoins capables; comme la noblesse en Suisse en est une qui empêche d'avoir part au gouvernement. L'indigestion causée par un excès d'aliments est moins dangereuse que celle qui vient du *vice* de l'estomac. Les personnes scrupuleuses regardent les *imperfections* comme de vrais péchés dont Dieu doit les punir; mais les chrétiens raisonnables ne les regardent que comme des suites nécessaires de l'humanité, dont Dieu se sert simplement pour les humilier, et non pour les rendre criminels. (G.)

577. Fécond, Fertile.

Le mot *fécond* donne l'idée de la *cause* ou de la faculté de produire, d'engendrer, de créer ; et le mot *fertile*, celle de l'effet ou des produits, des fruits, des résultats. La *fertilité* déploie, étale les richesses de la *fécondité*. L'abondance est l'idée accessoire ou plutôt secondaire de ces termes.

« *Fécond* (dit M. de Voltaire dans l'ancienne Encyclopédie. tom. VI, et dans le Recueil de ses œuvres) est le synonyme de *fertile*, quand il s'agit de la culture des terres : » on peut dire également un terrain *fécond* et *fertile*, *fertiliser* et *féconder* un champ. La maxime qu'il n'y a point de synonymes, veut dire seulement qu'on ne peut se servir des mêmes mots dans toutes les occasions. Ainsi une femelle, de quelque espèce qu'elle soit, n'est point *fertile ;* elle est *féconde*. On *féconde* des œufs, on ne les *fertilise* pas. La nature n'est pas *fertile*, elle est *féconde*.

Ces applications même nous apprennent pourquoi deux mots synonymes ne s'emploient pas également dans toutes les occasions. Leur ressemblance fait qu'on se sert quelquefois indifféremment de l'un et de l'autre : leur différence fait qu'on se sert de l'un à l'exclusion de l'autre, lorsqu'il s'agit d'exprimer son idée distinctive. Les œufs, les grains, les semences, les pepins, sont *féconds* lorsqu'ils ont la vertu de produire : un champ, un arbre, une année, sont *fertiles*, lorsqu'ils rapportent abondamment.

Les terres du Pérou étaient si *fertiles*, qu'elles rapportaient jusqu'à cinq cents pour un : quelle était la *fécondité* de la nature dans ces climats !

Si nous confondons, en parlant des terres, les mots *féconder* et *fertiliser*, c'est que nous parlons en cultivateurs plutôt qu'en physiciens. L'argile n'est pas *féconde ;* mais on demande les moyens de la *fertiliser :* car nous visons au rapport, et qui veut l'effet, veut la cause. Il n'est pas toujours nécessaire de faire un choix rigoureux des mots.

Ainsi les engrais *fécondent* réellement la terre, parce qu'ils lui apportent des principes de *fécondité ;* mais les labours la *fertilisent*, et ne la *fécondent* pas, car ils ne font que la disposer à recevoir ces principes.

Le soleil *féconde* la nature ; car il la rend, par sa chaleur vivifiante, capable de produire, et l'on ne dira pas qu'il la *fertilise*. L'industrie humaine *fertilise* jusqu'aux rochers, comme on l'a vu surtout dans la Palestine, mais ne les *féconde* pas.

Le sel ne rend pas la terre *féconde*, il est même contraire à sa *fécondité ;* mais il concourt à la rendre *fertile*, en divisant et modifiant les principes d'une *fécondité* désordonnée.

On a dit que la *fécondité* semblait plutôt venir de la nature, et que la *fertilité* tenait plus de l'art. Sans doute tous les principes de la *fécondité* n'appartiennent qu'à la nature; mais l'art qui les extrait, les combine et les applique, n'en *féconde* pas moins la terre, qui serait stérile sans son industrie.

De même la *fertilité* des moissons est sans doute l'ouvrage de l'art; mais il n'en est pas moins vrai qu'il y a des terres naturellement *fertiles* qui se couvrent, sans culture, de productions abondantes.

Les idées de cause et d'effet sont si propres, l'une à la *fécondité*, et l'autre à la *fertilité*, qu'il est d'un usage très-ordinaire de donner aux causes l'épithète de *fécondes*, et aux effets celle de *fertiles* exclusivement. Nous disons une pluie, une chaleur *féconde;* parce que la pluie, la chaleur, donnent ou augmentent la *fécondité*, la force de produire: nous disons des vendanges, des moissons *fertiles*, lorsque les produits sont abondants; et nous ne dirons pas une pluie *fertile*, ou une moisson *féconde*.

Lorsque le ciel, par sa vertu *féconde*,
Eut fait sortir l'univers de ses flancs.

(Rousseau.)

La tragédie, informe et grossière en naissant,
N'était qu'un simple chœur, où chacun en dansant,
Et du dieu des raisins entonnant les louanges,
S'efforçait d'attirer de *fertiles* vendanges.

(Boileau.)

Au figuré, un génie est *fécond*, il crée; un écrivain n'est que *fertile*, quoi qu'il fasse, s'il ne dit rien de neuf.

Une plume sera *fertile* ou *féconde*. Si vous ajoutez qu'elle enfante, produit, crée, vous direz plutôt avec Voltaire, qu'elle est *féconde*, que vous ne direz avec Boileau, qu'elle est *fertile*. Un auteur est *fécond* par l'abondance et la richesse de ses productions; par la multitude de ses œuvres ou de ses livres, il n'est que *fertile*. Un orateur est *fécond* ou *fertile*, selon l'un ou l'autre sens, quoi qu'on en dise.

Par la raison encore que le mot *fécond* a la propriété particulière d'exprimer la faculté et l'action de produire, d'engendrer, d'enfanter. Ce qui produit par la voie de la génération ou par une voie figurément comparable à cell-là, est *fécond* et non *fertile*. « Cette méthode, ce principe, ce sujet, dit Voltaire, sont d'une *grande fécondité*, et non d'une *grande fertilité*. La raison en est, ajoute-t-il, qu'un principe, un sujet, une méthode, produisent des idées qui naissent les unes des autres, comme des êtres successivement enfantés; ce qui a rapport à la génération. » Cette remarque très-juste condamne le passage de la

Henriade, où la Ligue est dépeinte comme *un monstre affreux, engraissé de carnage et fertile en tyrans.* Le mot propre et nécessaire est *fécond.* (R.)

578. Feindre, Dissimuler.

Feindre, se servir d'une fausse apparence pour tromper, faire semblant; *dissimuler,* cacher ses sentiments, ses desseins.

La *dissimulation* fait partie de la *feinte;* l'une cache ce qui est, l'autre montre ce qui n'est pas.

Les femmes savent *feindre* bien mieux que *dissimuler,* parce que la *dissimulation* demande plus de discrétion, et la *feinte* plus d'adresse.

Louis XI disait: Qui ne sait pas *dissimuler* ne sait pas régner. Les vrais machiavélistes ajoutent, qui ne sait pas *feindre.*

La *dissimulation* est le contraire de la franchise; la *feinte* est le contraire de la sincérité.

Feindre la gaieté est un mauvais moyen de *dissimuler* sa tristesse.

Orosmane est trop franc pour *dissimuler :*

> Trop généreux, trop grand pour s'abaisser à *feindre.*
>
> (F. G.)

579. Félicitation, Congratulation.

Nous faisons des compliments de *félicitation* à quelqu'un en lui témoignant la part que nous prenons aux événements agréables ou heureux qui lui arrivent : nos pères faisaient autrefois des compliments de *congratulation;* et de même nous disons *féliciter* lorsqu'il disaient *congratuler.*

Féliciter était tenu pour barbare à la cour, au rapport de Vaugelas, quoique très commun dans plusieurs provinces, lorsque Balzac entreprit de l'accréditer, en sollicitant pour lui les suffrages. « Si le mot *féliciter n'est pas français,* disait, dans une lettre à M. L'Huillier, cet écrivain à qui la langue a tant d'obligations, *il le sera l'année qui vient; et M. de Vaugelas m'a promis de lui être favorable.* » En effet, sa prédiction fut accomplie, suivant le témoignagne de l'Académie française.

Féliciter, dans le sens de *congratuler,* était réellement barbare, puisqu'il ne conserva pas alors son vrai sens, selon la valeur de notre substantif *félicité* (bonheur, béatitude), et celle du verbe latin *felicitare* (faire, rendre heureux). *Congratuler,* au contraire, était bien établi dans la langue, avec l'expression propre de ces éléments, selon l'idée de la chose et dans le sens du latin *congratulari.* M. de Voltaire remarque que *féliciter* est d'une prononciation plus douce et plus sonore que *congratuler* dont il a pris la place. Je conviens de la douceur

des mots *féliciter* et *félicitation;* que l'on convienne du prix des termes *congratulation* et *congratuler.*

Les *félicitations* ne sont que des compliments ou des discours obligeants faits à quelqu'un sur un événement heureux; les *congratulations* sont des témoignages particuliers du plaisir qu'on en ressent avec lui, ou d'une satisfaction commune qu'on éprouve. *Féliciter* ne peut, par la constitution du mot, désigner que l'action de dire ou d'appeler quelqu'un heureux, au lieu de l'action de le faire ou de le rendre tel. Mais *congratuler*, par la valeur de ses éléments, signifie exactement se *conjouir* ou se réjouir avec, ensemble, d'un événement agréable à la personne, et lui en témoigner la joie que l'on partage avec elle; et il faut convenir que les compliments de *congratulation* s'accordent bien avec ceux de *condoléance.*

Ces mots diffèrent entre eux, comme *démonstration* et *témoignage* d'amitié.

Les *félicitations* ne sont donc que des paroles obligeantes; les *congratulations* sont des marques d'intérêt : la politesse *félicite*, l'amitié *congratule.* (R.)

580. Fermeté, Constance.

La *fermeté* est le courage de suivre ses desseins et sa raison; et la *constance* est une persévérance dans ses goûts. L'homme *ferme* résiste à la séduction, aux forces étrangères, à lui-même; l'homme *constant* n'est point ému par de nouveaux objets, et il suit le même penchant qui l'entraîne toujours également. On peut être *constant* en condamnant soi-même sa *constance :* celui-là est *ferme*, que la crainte des disgrâces, de la douleur, de la mort même, l'espérance de la gloire, de la fortune, ou des plaisirs, ne peuvent écarter du parti qu'il a jugé le plus raisonnable et le plus honnête.

Dans les difficultés et les obstacles, l'homme *ferme* est soutenu par son courage et conduit par sa raison; il va toujours au même but: l'homme *constant* est conduit par son cœur; il a toujours les mêmes besoins.

On peut être *constant* avec une âme pusillanime, un esprit borné; mais la *fermeté* ne peut être que dans un caractère plein de force, d'élévation et de raison.

La légèreté et la facilité sont opposées à la *constance* : la fragilité et la faiblesse sont opposées à la *fermeté.* (*Encyclop.*, VI, 527.)

581. Fermeté, Entêtement, Opiniâtreté.

Chacun de ces mots exprime une persévérance inébranlable dans le parti qu'on a pris, c'est ce qui les rend synonymes : mais des idées accessoires les différencient les uns des autres. (B.)

1° Il ne faut pas confondre la *fermeté* avec l'*entêtement*. L'homme *ferme* soutient et exécute avec vigueur ce qu'il croit vrai et conforme à son devoir, après avoir mûrement pesé les raisons pour et contre : l'*entêté* n'examine rien ; son opinion fait sa loi.

2° L'*opiniâtreté* ne diffère de l'*entêtement* que du plus au moins. On peut réduire un *entêté*, en flattant son amour-propre, jamais un *opiniâtre ;* il est inflexible et entier dans ses sentiments. D'où il suit que l'*entêtement* comme l'*opiniâtreté* sont des vices du cœur ou de l'esprit, quelquefois aussi d'une mauvaise méthode de raisonner. (*Encycl.*, XVII, 770.)

On est *ferme* dans ses résolutions ; c'est le fruit de la sagesse : *entêté* dans ses prétentions ; c'est un effet de vanité : *opiniâtre* dans ses sentiments ; c'est une suite de l'amour-propre qui fait qu'on s'identifie avec ses propres pensées. (B.)

582. Fictif, Fictice.

Ces adjectifs, dérivés de *fictum*, *feint*, présentement également l'idée de feinte, simulation, imagination, supposition, hypothèse. Le premier est beaucoup plus usité que le second. On dit : un être *fictif*, un compte *fictif*, des immeubles *fictifs*. Leur différence résulte de leur terminaison.

La terminaison de *fictif* est active, du moins dans la plupart des adjectifs de cette classe, et celle de *fictice* est passive, ou prise ordinairement dans un sens passif. *Fictif* est ce qui feint, comme *nominatif* est ce qui nomme ; *expéditif*, ce qui expédie vite la besogne ; *décisif*, ce qui décide ou tranche, etc. *Fictice* est ce qui est feint ; comme *factice*, ce qui est artificiel (et non artificieux) ; *subreptice*, ce qui est surpris par un faux exposé ; *novice*, ce qui est neuf ou n'est pas fait à une chose, etc.

La chose *fictive* est donc celle qui feint, c'est-à-dire, qui, par fiction, représente, simule, imite, figure une chose existante ou réelle : la chose *fictice* est celle qui est feinte, c'est-à-dire, qui n'est qu'une fiction, une chose imaginée, controuvée, supposée, sans réalité. Un portrait est une chose *fictive* en ce qu'il représente une personne ; et c'est la personne même, mais *fictice* ou figurée sans réalité. Le papier-monnaie n'est qu'une monnaie *fictive*, représentant une monnaie réelle : il n'est qu'une richesse *fictice*, n'ayant point de valeur réelle ou intrinsèque. Les rentes sont des immeubles *fictifs*, en tant que, dans le droit, elles sont traitées comme telles ; elles ne sont pas des immeubles *fictices*, car elles ont en effet la valeur d'immeubles. Un être imaginaire et qui ne figure rien de réel, n'est que *fictice :* l'homme, pris dans un sens abstrait, est un être *fictif* qui représente l'espèce humaine, comme si elle ne formait qu'un individu (R).

583. Fierté, Dédain.

Le premier de ces mots se dit également en bien et en mal; je ne le prends néanmoins ici qu'en mauvaise part, parce que c'est dans ce seul sens qu'il est synonyme avec l'autre. Ils dénotent alors tous les deux un sentiment qui nous empêche de nous familiariser, et qui nous éloigne des personnes que nous croyons au-dessous de nous, soit par la naissance, les biens ou les talents : avec cette différence que la *fierté* est fondée sur l'estime qu'on a de soi-même; et le *dédain*, sur le peu de cas qu'on fait des autres, ce qui rend celui-ci plus odieux et plus insupportable.

La fortune donne ordinairement de la *fierté* aux gens d'un petit esprit ou d'une sotte éducation. Il y a une sorte de gens vains qui se font du *dédain* une décoration personnelle, qu'ils produisent comme une étiquette, pour annoncer le mérite qu'ils prétendent avoir, et où l'on ne manque pas de lire le contraire de ce qu'ils y croient écrit.

Il faut éviter de parler et encore plus de badiner avec des personnes *fières*. Pour les *dédaigneuses*, il faut les fuir. (G.)

584. Fin, Délicat.

Il suffit d'avoir assez d'esprit pour concevoir ce qui est *fin*, mais il faut encore du goût pour entendre ce qui est *délicat*. Le premier est au-dessus de la portée de bien des gens; et le second trouve peu de personnes qui soient à la sienne.

Un discours *fin* est quelquefois utilement répété à qui ne l'a pas d'abord entendu; mais qui ne sent pas le *délicat* du premier coup, ne le sentira jamais. On peut chercher l'un, et il faut saisir l'autre.

Fin est d'un usage plus étendu; on s'en sert également pour les traits de malignité comme pour ceux de bonté. *Délicat* est d'un service comme d'un mérite plus rare; il ne sied pas aux traits malins, et il figure avec grâce en fait de choses flatteuses. Ainsi l'on dit, une satire *fine*, une louange *délicate*. (G.)

585. Fin, Subtil, Délié.

Un homme *fin* marche avec précaution par des chemins couverts. Un homme *subtil* avance adroitement par des voies courtes. Un homme *délié* va d'un air libre et aisé par des routes sûres.

La défiance rend *fin*. L'envie de réussir, jointe à la présence d'esprit, rend *subtil*. L'usage du monde et des affaires rend *délié*.

Les Normands ont la réputation d'être *fins*. Les Gascons passent pour *subtils*. La cour fournit les gens les plus *déliés*. (G.)

586. Finesse, Délicatesse.

Je n'entreprends point de définir ces mots dans le sens moral qu'ils

peuvent recevoir l'un et l'autre ; je ne les considère que comme des qualités de l'esprit ou des caractères des ouvrages de l'esprit.

La *finesse* me paraît être l'art de saisir les vérités que tout le monde n'aperçoit pas. La *délicatesse* est le sentiment vif et habituel des convenances que tout le monde ne sent pas.

Quid verum? voilà l'objet des recherches de l'esprit *fin*. *Quid decens?* voilà l'objet du tact d'un esprit *délicat*.

La *finesse* est de l'esprit; la *délicatesse* est de l'âme. On analyse *finement ;* on sent avec *délicatesse*.

La *finesse* cherche dans les objets ce qui peut piquer la curiosité ; la *délicatesse* ne s'attache qu'à ce qui éveille et attire le sentiment.

La *finesse* discerne, la *délicatesse* choisit.

Vauvenargues a dit : « Les grandes pensées viennent du cœur. » Les pensées *délicates* en viennent aussi, quoiqu'elles ne viennent pas de si avant.

La *finesse* appartient à la *vue* de l'esprit ; la *délicatesse* à ces autres sens de l'âme qui répondent au *toucher*, à l'*odorat* et au *goût*, et qui, comme ses organes, pénètrent plus intimement les objets, et nous font connaître leur organisation la plus cachée.

On dit bien un toucher *fin*, un goût *fin ;* mais alors on considère le toucher, le goût et l'odorat comme distinguant les qualités des corps, pour les définir plutôt que pour les sentir. Lorsqu'on veut rendre l'impression que reçoit l'âme plutôt que la nature de l'objet qui la cause, on dit, un toucher *délicat*, un goût *délicat*, la *délicatesse* de l'odorat.

Les délicats sont malheureux, dit La Fontaine ; c'est que l'odorat et le goût sont blessés par les mauvaises odeurs et par les mauvais mets. La *finesse* n'a pas le même inconvénient, parce que les objets de la vue, à moins qu'ils ne soient hideux, ne nous donnent pas des sensations aussi désagréables, aussi pénétrantes que le goût et l'odorat.

La *finesse* a ses illusions ; elle embrasse quelquefois l'ombre au lieu du corps ; elle brouille les idées, pour vouloir les distinguer avec trop de précision. La *délicatesse* a ses préventions ; elle exagère les objets et ses propres impressions. On éclaire plus facilement la *finesse* trompée que la *délicatesse* prévenue.

La *finesse* est en action ; la *délicatesse* est en impressions reçues. Il faut agir pour exercer l'une ; l'âme est presque passive pour l'autre, et ne fait que s'y livrer.

La *finesse* et la *délicatesse*, dans les ouvrages d'esprit, sont des caractères très-distincts.

Ovide est plus *fin* que *délicat ;* Tibulle est plus *délicat* que *fin*. Je mettrais volontiers la même différence entre Horace et Anacréon, dans leurs chansons : le premier a plus de *finesse*, le second plus de *délicatesse*.

En peignant les caractères, La Bruyère et La Rochefoucauld sont souvent *fins ;* Vauvenargues est plus *délicat* que tous les deux.

Dans la comédie, Molière a plus de *finesse* que de *délicatesse ;* Térence a plus de *délicatesse* que de *finesse ;* mais il a moins de l'une et de l'autre que le comique français.

Le développement des grandes passions est plus spirituel et plus *fin* dans Voltaire ; dans Racine, il est plus profond et plus *délicat.*

Dans les Éloges de Fontenelle, la *finesse* est si grande, qu'elle dégénère parfois en subtilité ; mais il manque quelquefois de *délicatesse.*

Dans le commerce des hommes, la *finesse* consiste à tout voir ; la *délicatesse* à tout sentir. La première fait dire ce qu'il faut ; la seconde ne fait dire que ce qu'il faut.

Une louange *fine* et une louange *délicate* ne sont pas la même chose : peu de gens sont dignes de celle-ci ; quant à l'autre, peu de gens sont en état de la distinguer et d'en sentir le prix. La première est un encens doux, mais qu'il faut brûler pour le sentir, et qui donne un peu de fumée ; la seconde est une odeur qui s'exhale de la fleur jetée sur vos pas.

Peut-être la *finesse* et la délicatasse dans l'esprit sont-elles, jusqu'à un certain point, opposées l'une à l'autre ; de sorte qu'avec beaucoup de *finesse*, on doit avoir moins de *délicatesse.* (d'Al.)

La *finesse*, dans les ouvrage d'esprit comme dans la conversation, consiste dans l'art de ne pas exprimer directement sa pensée, mais de la laisser aisément apercevoir : c'est une énigme dont les gens d'esprit devinent tout d'un coup le mot. La *finesse* diffère de la *délicatesse.*

La *finesse* s'étend également aux choses piquantes et agréables, au blâme et à la louange ; aux choses même indécentes, couvertes d'un voile, à travers lequel on les voit sans rougir. On dit des choses hardies avec *finesse.* La *délicatesse* exprime des sentiments doux et agréables, des louanges *fines.*

Ainsi la *finesse* convient plus à l'épigramme ; la *délicatesse*, au madrigal. Il entre de la *délicatesse* dans les jalousies des amants ; il n'y entre point de *finesse.* Les louanges que donnait Despréaux à Louis XIV ne sont pas toujours également *délicates ;* ses satires ne sont pas toujours assez *fines.*

Un chancelier offrant un jour sa protection au parlement, le premier président se tournant vers sa compagnie : *Messieurs*, dit-il, *remercions M. Le chancelier ; il nous donne plus que nous ne lui demandons.* C'est là une répartie très-*fine.*

Quand Iphigénie, dans Racine, a reçu l'ordre de son père de ne plus revoir Achille, elle s'écrie :

Dieux plus doux, vous n'aviez demandé que ma vie !

le véritable caractère de ce vers est plutôt la *délicatesse* que la *finesse*. (*Encycl.*, VI, 816.)

587. Finesse, Pénétration, Délicatesse, Sagacité.

La *finesse* est la faculté d'apercevoir, dans les rapports superficiels des circonstances et des choses, les facettes presque insensibles qui se répondent, les points indivisibles qui se touchent, les fils déliés qui s'entrelacent et s'unissent.

La *finesse* diffère de la *pénétration* en ce que la *pénétration* fait voir en grand, et la *finesse* en petit détail. L'homme *pénétrant* voit loin; l'homme *fin* voit clair, mais de près : ces deux facultés peuvent se comparer au télescope et au microscope.

Un homme *pénétrant*, voyant Brutus immobile et pensif devant la statue de Caton, et combinant le caractère de Caton, celui de Brutus, l'état de Rome, le rang usurpé par César, le mécontentement des citoyens, etc., aurait pu dire : Brutus médite quelque chose d'extraordinaire. Un homme *fin* aurait dit : Voilà Brutus qui s'admire dans l'un de ses caractères, et aurait fait une épigramme sur la vanité de Brutus.

Un *fin* courtisan, voyant le désavantage du camp de M. de Turenne, aurait fait semblant de ne pas s'en apercevoir ; un grenadier *pénétrant* néglige de travailler au retranchement, et répond au général : « Je vous connais, nous ne coucherons pas ici. »

La *finesse* ne peut suivre la *pénétration*, mais quelquefois aussi elle lui échappe. Un homme profond est *impénétrable* à un homme qui n'est que *fin*, car celui-ci ne combine que les superficies ; mais l'homme profond est quelquefois surpris par l'homme *fin;* sa vue hardie, vaste et rapide, dédaigne ou néglige d'apercevoir les petits moyens; c'est Hercule qui court, et qu'un insecte pique au talon.

La *délicatesse* est la *finesse* du sentiment qui ne réfléchit point ; c'est une perception vive et rapide du résultat des combinaisons. Si la *délicatesse* est jointe à beaucoup de sensibilité, elle ressemble encore plus à la *sagacité* qu'à la *finesse*.

La *sagacité* diffère de la *finesse*, 1° en ce qu'elle est dans le tact de l'esprit, comme la *délicatesse* est dans le tact de l'âme ; 2° en ce que la *finesse* est superficielle, et la *sagacité* pénétrante : ce n'est point une *pénétration* progressive, c'est une *pénétration* soudaine qui franchit le milieu des idées, et touche au but dès le premier pas. C'est le coup d'œil du grand Condé. Bossuet l'appelle ILLUMINATION ; elle ressemble en effet à l'illumination dans les grandes choses. (*Encycl.*, VI, 816.)

La *finesse* imagine souvent au lieu de voir ; à force de supposer, elle

se trompe : la *pénétration* voit, et la *sagacité* va jusqu'à prévoir. (*Consid. sur les mœurs*, chap. XIII, édit. de 1764.)

588. Finesse, Ruse, Astuce, Perfidie.

La *ruse* se distingue de la *finesse* en ce qu'elle emploie la fausseté. La *ruse* exige la *finesse* pour s'envelopper plus adroitement, et pour rendre plus subtils les piéges de l'artifice et du mensonge. La *finesse* ne sert quelquefois qu'à découvrir et à rompre ces piéges; car la *ruse* est toujours offensive, et la *finesse* peut ne pas l'être. Un honnête homme peut être *fin*, mais il ne peut être *rusé*. Du reste, il est si facile et si dangereux de passer de l'un à l'autre, que peu d'honnêtes gens se piquent d'être *fins* : le bon homme et le grand homme ont cela de commun, qu'ils ne peuvent se résoudre à l'être.

L'*astuce* est une *finesse* pratique dans le mal; mais en petit : c'est la *finesse* qui nuit ou qui veut nuire. Dans l'*astuce*, la *finesse* est jointe à la méchanceté, comme à la fausseté dans la *ruse*. Ce mot, qui n'est plus d'usage, a pourtant sa nuance; il mériterait d'être conservé.

La *perfidie* suppose plus que de la *finesse*; c'est une fausseté noire et profonde, qui emploie des moyens plus puissants, qui meut des ressorts plus cachés que l'*astuce* et la *ruse*. Celles-ci, pour être dirigées, n'ont besoin que de la *finesse*, et la *finesse* suffit pour leur échapper; mais pour observer et démasquer la *perfidie*, il faut la pénétration même. La *perfidie* est un abus de la confiance fondée sur des garants inviolables, tels que l'humanité, la bonne foi, l'autorité des lois, la reconnaissance, l'amitié, les droits du sang, etc.; plus ces droits sont sacrés, plus la confiance est tranquille, et plus par conséquent la *perfidie* est à couvert. On se défie moins d'un citoyen que d'un étranger, d'un ami que d'un concitoyen, etc.; ainsi, par degrés, la perfidie est plus atroce, à mesure que la confiance violée était mieux établie. (*Encyclop.*, V, 816.)

589. Finir, Cesser, Discontinuer.

On *finit* en achevant l'entreprise; on *cesse* en l'abandonnant; on *discontinue* en l'interrompant.

Pour *finir* son discours à propos, il faut le faire un moment avant que d'ennuyer. On doit *cesser* ses poursuites dès qu'on s'aperçoit qu'elles sont inutiles. Il ne faut *discontinuer* le travail que pour se délasser, et pour le reprendre ensuite avec plus de goût et plus d'ardeur.

L'homme est né pour la peine; il n'a pas *fini* une affaire qu'il lui en survient une autre; il a beau chercher le repos et la tranquillité, la Pro-

vidence ne lui permet pas en cette vie de *cesser* de travailler, et si l'ennui ou l'épuisement lui font quelquefois *discontinuer* son labeur, ce n'est pas pour longtemps, il est bientôt contraint de retourner à sa tâche, et de reprendre la charrue.

La maxime qui dit qu'il ne faut rien commencer qu'on ne puisse *finir*, est bonne : celle qui défend de *cesser* un ouvrage pour en commencer un autre sans nécessité, me paraît encore meilleure. Il est souvent à propos de *discontinuer* le travail de l'esprit : mais ce n'est pas dans le temps que l'imagination, pleine de feu, se trouve en état de mieux manier son sujet ; c'est seulement au premier instant qu'on s'aperçoit qu'elle se ralentit, parce qu'il ne faut ni l'arrêter quand elle est en train, ni la forcer lorsqu'elle s'arrête.

Les personnes qui ne *finissent* point leurs narrations, et ne *cessent* de parler sans *discontinuer*, sont aussi peu propres à la conversation que celles qui ne disent mot. (G.)

590. Flatteur, Adulateur.

L'un et l'autre cherchent à plaire aux dépens de la vérité : mais on *flatte* la personne du côté du cœur ; on l'*adule* du côté de l'esprit.

Le *flatteur* ne désapprouve rien ; il justifie ce qui est blâmable, et tâche même d'ériger le vice en vertu. L'*adulateur* loue tout ; il fait l'apologie du mauvais, et ose prodiguer les applaudissements au ridicule.

La *flatterie* est propre à nourrir les passions : l'*adulation* satisfait la vanité. L'une est le talent du courtisan vulgaire ; l'autre fait le caractère du bel esprit à gages.

Ce n'est pas être *flatteur* que de manier la vérité avec ménagement, et d'une façon à ne pas déplaire à ceux qu'elle choquerait, si on la leur présentait trop crument. Jamais l'*adulateur* n'eut l'art de louer ; son fait est uniquement de débiter des louanges. (G.)

Tout le monde sait que l'*adulateur* est un *flatteur* bas, vil, lâche, servile, impudent, et même grossier, complaisant, et louangeur à outrance et sans fin. Je ne ferais pas mention de ces mots, si ce n'était pas pour détromper ceux qui croiraient, sur la foi de l'abbé Girard, qu'on *flatte* la personne du côté du cœur, mais qu'on l'*adule* du côté de l'esprit ; et que si la *flatterie* est le talent d'un courtisan vulgaire, l'*adulation* fait le caractère du bel esprit. Cette distinction est chimérique et démentie partout. Voyez dans les caractères de Théophraste le portrait du *flatteur*, et comme il *flatte* l'esprit de sa dupe. Voyez si Boileau songe à l'esprit quand il parle des *pâles adulateurs d'un tyran soupçonneux.*

Le son doux et coulant *fla* est devenu le nom des objets doux et coulants. *Flatter*, c'est dire des choses agréables : la musique *flatte* l'oreille dans le sens propre. Le mot *aduler* veut dire littéralement

être *doux* à quelqu'un ; c'est l'*adulari* du latin ; racine *dul*, *dol*, *doux* ; du celte *dol*, *tol*, poli, uni, etc. Ce mot n'a donc pas par lui-même un sens défavorable. Mais comme le mot *flatter* se prend en bonne et en mauvaise part, nous n'avons pas pu emprunter un nouveau mot, portant une idée semblable, sans le distinguer par une idée particulière ; et nous avons employé *aduler* en mauvaise part, et comme pour désigner quelque chose de doucereux, de fade, de fastidieux, telle qu'une louange plate, grossière, servile. Ce verbe ne se dit guère que dans la conversation, et en badinant : c'est tout le contraire d'*adulateur*, beau mot fort cher aux orateurs et aux poètes. (R.)

591. Flexible, Souple, Docile.

Flexible, ce qui *fléchit*, ce qu'on peut *fléchir*. *Souple*, ce qui se plie et replie en tout sens. *Docile*, qui reçoit l'instruction. Ce dernier mot ne peut se dire proprement que des personnes, il se dit du corps et de l'esprit ; on l'applique aussi aux animaux :

Les coursiers du Soleil à sa voix sont *dociles*, (BOILEAU.)
Ses superbes coursiers *dociles* à sa voix. (RACINE.)

La poésie va même quelquefois plus loin.

L'osier, le jonc, sont *flexibles* : des étoffes, des gants, sont *souples* : un enfant, un élève, sont *dociles*.

Le corps, la voix, les fibres sont *flexibles*, ou capables de ployer par une grande *flexibilité* ou naturelle ou acquise. Par une grande facilité à exécuter divers mouvements, ils sont *souples*. Par leur *flexibilité* naturelle, ils sont *dociles* au travail, à l'exercice, au manége, et deviennent *souples*.

Au figuré, la différence de ces termes est la même.

La flexibilité est une facilité de caractère qui ne permet pas d'opposer une longue et forte résistance, et ce qui se tourne avec assez d'aisance d'un sens dans un autre. Les dictionnaires définissent la *souplesse*, tantôt docilité, complaisance, soumission aux volontés d'autrui ; tantôt, avec l'abbé Girard, une disposition à s'accommoder aux conjonctures, aux *événements imprévus* : ni l'une ni l'autre de ces notions ne sont exactes ; on est fort *souple*, on exerce sa *souplesse*, sans qu'il soit question ni d'*événements imprévus*, ni de *volonté d'autrui*. *La souplesse est une versatilité de caractère*, qui fait qu'on prend avec une dextérité ou une adresse singulière la manière d'être et d'agir que l'on juge la plus convenable aux circonstances, et pour soi, ou qui fait qu'on se montre habilement tel qu'on veut paraître plutôt que tel qu'on est. *La docilité est une douceur de caractère* qui nous rend propres à recevoir et à suivre les leçons, les con-

seils, les avis, les instructions, les réprimandes, les corrections, les volontés, les ordres d'autrui, et par-là même à nous laisser guider ou conduire.

L'homme *flexible* se prête; l'homme *souple* se plie et se replie; l'homme *docile* se rend.

L'homme *flexible* peut résister, mais il cède. Le *souple* vous prévient s'il peut; il est aussitôt comme vous voulez qu'il soit. La personne *docile* délibère; elle fait ensuite ce que vous voulez.

Le complaisant est *flexible;* le flatteur est *souple;* le simple est *docile.* La *flexibilité* est plutôt passive, comme le mot le porte; vous faites *fléchir* l'homme. La *souplesse* est plutôt active; vous n'avez pas besoin de plier l'homme, il se plie. La *docilité* est en partie passive et en partie active. L'homme reçoit l'impulsion et la suit volontairement.

La *flexibilité* est une qualité favorable et nécessaire. La *souplesse* est une qualité équivoque et suspecte; elle tient souvent de la finesse, de l'artifice, de la ruse. La *docilité* est une qualité heureuse et louable.

La rigidité est la qualité directement opposée à la *flexibilité:* la *roideur* est le contraire de la *souplesse.* L'humeur revêche est précisément en opposition avec la *docilité.*

Par la *flexibilité,* on s'accommode au goût des autres, pour être bien avec eux. Par la *souplesse,* on se fait tout à tous, pour les avoir tous à soi. Par la *docilité,* on met dans les autres la confiance qu'on n'a pas en soi pour être bien avec soi.

Trop de *flexibilité,* est faiblesse; trop de *souplesse,* manége; trop de *docilité,* pusillanimité. (R.)

592. Folâtre, Badin.

Folâtre (diminutif de *fol*), qui fait de petites folies, qui se livre à une folie amusante, à la manière des enfants. *Badin* (du vieux français *bade,* jeu), qui aime à jouer, qui cherche à rire, en jouant comme un enfant.

On a l'humeur *folâtre* et l'esprit *badin.* L'humeur *folâtre* fait qu'on agit sans raison, mais avec assez d'agrément pour se passer de raison: l'esprit *badin* fait qu'on joue sur les choses, quelquefois avec de la raison, mais en l'égayant.

La vivacité du sang, la gaieté, la pétulance, rendent *folâtre.* La légèreté de l'esprit, l'enjouement, la frivolité, rendent *badin.* Le *folâtre* est plus agissant, plus remuant, plus sémillant, plus volage: le *badin* est plus plaisant, plus rieur, plus varié ou plus facile en amusements ou en amusettes.

Une personne *posée* n'est pas *folâtre;* une personne *sérieuse* n'est

pas *badine*. On ne *folâtre* pas sans des manières *folâtres :* on *badine* quelquefois sans avoir l'air *badin*, et souvent on n'en *badine* que mieux.

Nous avons *badinage* et *badinerie*. Ce dernier mot n'est guère usité, quoique souvent écrit par les meilleurs auteurs du siècle de Louis XIV ; et le premier est plus élégant. Le mot *badinage* indique particulièrement la nature, le génie, l'esprit de l'action ou de la chose, ce qu'elle est en elle-même et dans son ensemble : *badinerie* exprime plutôt un trait particulier de *badinage* décoché en passant, et l'esprit ou l'intention de la personne qui fait l'action ou la chose. Des *badineries* forment un *badinage*, et non des *badinages*. On prie quelqu'un de finir son *badinage* ou ses *badineries*. Marot a un genre de *badinage ;* le choix et le goût de ses *badineries* en font un *badinage* élégant. Un trait qui n'a rien de sérieux ni de solide, est une pure *badinerie ;* mais le *badinage* peut, avec l'air de la *badinerie*, faire passer des choses très-solides et très-sérieuses. La *badinerie* est un trait léger de *badinage* sans conséquence. La terminaison du premier de ces termes indique proprement le genre d'action, une action, un trait du genre badin. *Badinerie* est donc un mot à conserver. (R.)

593. Fonder, Établir, Instituer, Ériger.

Fonder, c'est donner le nécessaire pour la subsistance : il exprime proprement des libéralités temporelles. *Établir*, c'est accorder une place et un lieu de résidence ; il a un rapport particulier à l'autorité et au gouvernement civil. *Instituer*, c'est créer et former les choses ; il en désigne l'auteur ou celui qui les a le premier imaginées et mises au monde. *Ériger*, c'est changer en mieux la valeur des choses ; il ne s'emploie bien que pour les fiefs et les dignités.

Louis IX a *fondé* les Quinze-Vingts. Louis XIV a *établi* les Filles de Saint-Cyr. Ignace de Loyola a *institué* les Jésuites. Paris a été *érigé* en archevêché en 1622, sous Louis XIII. (G.)

594. Forfait, Crime.

Forfait a tous les caractères du *crime* réfléchi, du dessein formé, du *crime* rare.

Crime a un domaine plus étendu, et s'applique indistinctement à tout ce qui trouble l'ordre social ou moral.

Le *crime* est une mauvaise action, il n'annonce rien que de bas et de méchant ; *forfait*, au contraire, a une sorte d'élévation tirée du caractère de celui qui est capable de le commettre.

Crime s'applique à toutes les actions punissables ou méchantes ; on s'en sert quelquefois par exagération, en parlant des fautes légères.

Forfait ne s'applique qu'aux *crimes* éclatants, rares, hors de la classe ordinaire, et suppose toujours le plus. Le *crime* s'oublie, on l'abolit. Le *forfait* frappe, il reste gravé. Le *crime* peut être l'effet des circonstances, il peut être involontaire; le *forfait* naît du caractère, il veut l'audace et l'énormité.

Qu'on se garde de croire que mon intention soit d'apothéoser le *forfait!* non, pas plus que le *crime;* mais il est de mon sujet d'en distinguer les caractères. Il est des gens qui *suent le crime;* c'est l'expression dont on s'est servi pour peindre, de nos jours, un homme qui fut ambitieux, et à qui il manqua le courage pour exécuter les *forfaits* qu'il avait conçus.

L'intention seule suffit pour établir le *crime;* il n'en est pas de même du *forfait,* qui exige l'exécution. Le *crime* naît plus souvent de l'infraction des lois positives; et le *forfait,* des lois de la nature. (R.)

595. Fort, Très.

Fort, particule intensive; *très,* particule extensive.

L'emploi de ces deux particules comme signes du superlatif, ne doit pas être indifférent, et la distinction que je viens d'établir entre elles me paraît propre à le déterminer. Dire qu'un homme est *très*-savant, c'est dire qu'il sait beaucoup de choses, qu'il a des connaissances étendues; dire qu'il est *fort* savant, c'est dire qu'il sait parfaitement, qu'il a des connaissances profondes.

Fort est l'opposé de faible; *très* est l'opposé de peu.

Fort vient de *fortis, fortiter,* fortement, qui exprime l'intensité de force, d'action. *Très,* selon Nicot et Ménage, vient de *trans,* au-delà, plus loin, qui exprime la prolongation, l'augmentation d'étendue.

L'usage confirme cette distinction : on dit plutôt *très*-grand que *fort* grand; je crois que l'on ferait bien d'y avoir toujours égard, et d'employer la particule *fort* pour peindre le superlatif d'intensité, en réservant la particule *très* pour le superlatif d'étendue.

Ainsi, quand on voudra apprécier la puissance d'un souverain d'après l'étendue de ses états et le nombre de ses sujets, on dira qu'il est *très*-puissant; quand on voudra l'estimer d'après ses moyens moraux, la bonne administration, l'ordre de ses finances, etc., on dira qu'il est *fort puissant.*

C'est ici une modification que je propose, et non une règle que je veuille établir. (F. G.)

596. Fortuné, Heureux.

Fortuné, dit Vaugelas, est plus noble qu'*heureux.*

Selon la valeur intrinsèque des mots, *fortuné* signifie favorisé de

la fortune; *heureux*, jouissant du bonheur ou d'un bonheur. On est donc proprement *fortuné* par de grands avantages ou par des faveurs signalées de la fortune; on est *heureux* par la jouissance des biens qui font le bonheur ou y concourent.

Or, dans quels cas, dans quelles circonstances de la vie, dans quel genre d'événements faisons-nous intervenir la *fortune*, le sort, un grand hasard? Lorsqu'il s'agit d'un bonheur extraordinaire, d'un bien inespéré, d'un succès porté au-dessus des succès courants; voilà les cas où il faut préférer *fortuné* à *heureux*. *Heureux* se dit à l'égard de tous les genres de bien et de bonheur; et *fortuné* distingue le bonheur singulier et des grâces signalées.

L'homme que la fortune va trouver dans son lit est *fortuné*. L'homme que la fortune laisse en paix dans le sien ne laisse pas que d'être *heureux*.

A un air de jubilation, vous connaissez l'homme *fortuné*: vous reconnaîtrez l'homme *heureux* à une douce sérénité.

Les biens extérieurs rendent *fortuné* lors même qu'ils ne rendent pas vraiment *heureux*. La satisfaction intérieure rend vraiment *heureux* sans rendre *fortuné*. Celui à qui tout rit et succède, celui qui est entouré de l'abondance et de la joie est fortuné, celui qui est content de son sort et de lui-même, celui qui jouit dans son cœur de la paix, est *heureux*. *Fortuné* ne partage point avec *heureux* ce sens particulier.

Ainsi les prétendus *heureux* du siècle ne sont en effet que *fortunés*. Deux amants sont *fortunés* dès que rien ne s'oppose à leur bonheur; s'ils se suffisent l'un à l'autre, ils sont *heureux*. L'ambition peut être *fortunée*; la modération seule est *heureuse*.

Nous appelons aussi quelquefois *fortuné* et *heureux* ce qui nous est favorable ou avantageux, ce qui contribue à nous rendre *heureux* ou *fortunés* avec la même différence. (R.)

597. Fou, Extravagant, Insensé, Imbécille.

Le *fou* manque par la raison, et se conduit par la seule impression mécanique. L'*extravagant* manque par la règle, et suit ses caprices. L'*insensé* manque par l'esprit, et marche sans lumières. L'*imbécile* manque par les organes, et va par le mouvement d'autrui, sans aucun discernement.

Les *fous* ont l'imagination forte; les *extravagants* ont les idées singulières; les *insensés* les ont bornées; les *imbéciles* n'en ont point de leur propre fond. (G.)

598. Le foudre, La foudre.

Foudre n'est pas indifféremment féminin ou masculin : il est féminin au propre dans le discours ordinaire et dans le langage des physiciens : il est quelquefois masculin dans le style recherché et figuré : il l'est au pluriel, suivi d'une grande épithète ; il l'est toujours quand on le personnifie. Dans ce dernier cas, il doit prendre naturellement le genre, ou du héros qu'il désigne métaphoriquement, ou de l'être puissant dont il exprime la force ; le genre du mot est alors relatif au sujet de la proposition.

Nous disons que *la foudre* éclate, tombe, frappe : le physicien traite de la formation, de la nature, des effets de *la foudre*. Mais un héros est *un foudre* de guerre ; un orateur est *un foudre* d'éloquence ; le dieu adoré à Séleucie est *le foudre*.

Le physicien considère *la foudre* comme un effet naturel ; mais pour animer votre tableau et relever l'action, vous direz *le foudre* et *les foudres vengeurs*. (R.)

599. Fouetter, Fustiger, Flageller.

Frapper, ou plutôt battre à nu avec quelque instrument, certaines parties du corps : idée qui constitue la synonymie de ces trois mots.

Fouetter, terme générique, se dit à l'égard de tous les instruments, et de quelque manière qu'on les emploie, même des mains. *Fustiger*, c'est toucher rudement avec des verges. *Flageller*, c'est *fouetter* ou plutôt *fustiger* violemment et même ignominieusement.

Nous attachons *ordinairement* et *particulièrement* au *fouet* l'idée de peine ; à la *fustigation*, celle de correction ; à la *flagellation*, celle de pénitence,

On condamne les malfaiteurs au *fouet*, peine infamante, selon l'opinion établie, fondée sur ce que le *fouet* est naturellement destiné pour les animaux, et qu'il était réservé pour les esclaves. Dans les maisons de correction, on *fustige* les jeunes gens mal morigénés ; mais en secret, pour éloigner d'eux toute idée de flétrissure. On ne parle plus de *flagellation* que dans le style dévôt et religieux.

Fustiger et *flageller* ne s'appliquent qu'aux personnes : cependant on trouve *flageller* (pour battre à coups redoublés) appliqué aux animaux. Mais *fouetter* se dit des animaux, et même des objets inanimés. On *fouette* les chevaux, les chiens, pour les faire obéir. On *fouette* de la crême pour la faire mousser. L'enfant *fouette* sa toupie avec une lanière pour la faire tourner. On dit métaphoriquement que le vent *fouette*, lorsqu'il vous bat et qu'il vous fait des impressions semblables à celles des coups de *fouet*, etc. (R.)

600. Fourbe, Fourberie.

La *fourbe* est le vice, l'action propre du *fourbe*. La *fourberie* est l'habitude, le trait, le tour, l'action particulière du *fourbe*. La *fourbe* dit plus que *fourberie*, en ce qu'elle concentre, pour ainsi dire, toute l'intensité, la force du vice; et que *fourberie* n'est que l'action simple, le résultat de la *fourbe*. S'il ne s'agit que d'une action particulière, la *fourbe* sera plus profonde, plus artificieuse, plus impénétrable que la *fourberie*. Ainsi, Appius inventa une *fourbe* détestable, dont le succès devait être de faire tomber Virginie entre ses mains. En effet, la trame du décemvir n'était pas une fourberie commune et facile à découvrir, ou même à soupçonner. C'est pourquoi l'emploi de la *fourbe* n'est pas si fréquent que celui de la *fourberie*. (R.).

601. Fournir le sel, Fournir du sel, Fournir de sel.

Vaugelas ne voit dans ces trois façons de parler qu'une différence de construction : la dernière lui paraît la meilleure et la plus élégante. Th. Corneille trouve que la première et la troisième ont la même signification, et que l'une n'est pas moins élégante que l'autre. Le Dictionnaire de Trévoux juge que l'on ne doit préférer l'une à l'autre que selon la manière de s'en servir, et qu'il faut dire : la rivière leur *fournit* tout *le sel* dont ils ont besoin, leur *fournit du sel* pour tous leurs besoins, les *fournit de* tout *le sel* dont ils ont besoin ; ce qui est en effet grammaticalement exact.

Mais ces trois phrases simples, la rivière *fournit le sel*, *fournit du sel*, *fournit de sel*, ont trois significations différentes ; et il n'y en a qu'une de bonne pour exprimer telle idée particulière, sans addition ou circonlocution. La première marque l'espèce de la chose fournie, *le sel;* la seconde, une partie ou quantité indéterminée de la chose, *du sel;* la troisième, la quantité de la chose, relative et nécessaire à la consommation, la fourniture *de sel*.

Les choses que la terre, les eaux, les régnicoles, les étrangers *fournissent*, *le sel*, est la sorte, ou l'espèce, ou une des sortes que la rivière *fournit* pour telle destination : elle peut *fournir* aussi le poisson et autres denrées, ou bien on en tire d'ailleurs. Ainsi, pour un repas, l'un *fournira le vin*, l'autre les viandes, un troisième le couvert. Ainsi, dans une société de commerce, l'un *fournit* l'argent, l'autre son travail.

La rivière *fournit*, ou donne, ou apporte *du sel*, une quantité quelconque, peu ou beaucoup, plus ou moins, sans aucun autre rapport : il suffit qu'on en tire ou qu'on en reçoive par la rivière. Ainsi quelqu'un *fournit de* l'argent, *des* marchandises sans en spécifier ni

la quantité, ni la destination. Th. Corneille prétend que, par cette phrase, on fait entendre que la rivière *fournit* une partie de la denrée, et qu'on en tire une autre d'ailleurs. Cela est ordinairement vrai; mais, en général, cette phrase fait abstraction de la quantité comme de la consommation.

La rivière *fournit de sel* les consommateurs; elle leur *fournit le sel* qu'ils consomment, leur provision, leur consommation, la quantité nécessaire pour leur usage; elle leur en fait la fourniture entière. Th. Corneille pense que la première de ces phrases indique aussi tout le sel dont on a besoin; cela est quelquefois vrai, mais selon les circonstances. Ainsi, par exemple, la rivière *fournit* à mon pays, ou *le sel* qu'il consomme, ou *le sel* qu'il exporte, ou *le sel* qu'il destine à tel autre usage; tandis qu'elle le *fournit de sel* uniquement pour sa consommation et en raison de sa consommation, sans relation à aucune autre espèce. (R.)

602. Se fourvoyer, S'égarer.

Se *fourvoyer*, c'est se tromper de chemin, en prendre un autre que celui que l'on avait dessein de suivre. S'*égarer*, c'est ne plus reconnaître son chemin, être dans un chemin que non-seulement on ne voulait pas prendre, mais que l'on ne connaît pas, d'où l'on ne sait se tirer.

En se *fourvoyant*, l'on peut s'égarer ou non; mais toutes les fois que l'on s'*égare* on s'est *fourvoyé*.

Quand on rencontre plusieurs chemins, et qu'au lieu de prendre celui qui mène où l'on voulait aller, on en suit un autre qui mène ailleurs, on se *fourvoie*; quand, au milieu d'une forêt, on ne sait plus où l'on est et comment sortir, on s'*égare*.

Se fourvoyer, comme le dit Ménage, vient du mot français *voie*, et de la particule prépositive *for* (en français ancien *fors*, *hors*, *dehors*), qui est de l'ancienne langue germanique, et signifie souvent le vice de l'action. Ainsi, *se fourvoyer*, c'est sortir de la voie. S'*égarer*, selon Ménage, vient de la particule privative *e*, *ex*, et du mot *gare*, *se garer*, qui vient du vieux teutonique *waren*, se garantir, se défendre. Ainsi, s'*égarer* signifie être hors d'état de se garantir, ne savoir plus où l'on est.

Dans un sens figuré, *se fourvoyer* signifie aussi sortir du bon chemin. Plus on suit ses passions, plus on *se fourvoie* du chemin du salut. S'*égarer* signifie se tromper, errer au hasard, sans guide, au gré des désirs aveugles, ne suivre aucun chemin, se laisser entraîner partout. Veut-on dire que les philosophes païens n'ont pas pris la route qui mène à la vérité, on dira qu'ils se sont *fourvoyés* dans la recherche de la vérité; veut-on parler des rêveries qu'ils ont faites, des erreurs

où ils sont tombés en tous sens, on dira qu'ils se sont *égarés* dans cette recherche.

On peut se *fourvoyer* volontairement ; c'est le cas de ceux qui font ce qu'ils savent être mal ; on ne s'*égare* que par erreur ou par faiblesse. (F. G.)

603. Fragile, Faible.

Ces deux adjectifs désignent en général un sujet qui peut aisément changer de disposition par un défaut de courage. (B.)

L'homme *fragile* diffère de l'homme *faible*, en ce que le premier cède à son cœur, à ses penchants ; et le second, à des impulsions étrangères. La *fragilité* suppose des passions vives ; et la *faiblesse* suppose l'inaction et le vide de l'âme. L'homme *fragile* pèche contre ses principes ; et l'homme *faible* les abandonne, il n'a que des opinions. L'homme *fragile* est incertain de ce qu'il fera ; et l'homme *faible* de ce qu'il veut.

Il n'y a rien à dire à la *faiblesse :* on ne la change pas. Mais la philosophie n'abandonne pas l'homme *fragile ;* elle lui prépare des secours, et lui ménage l'indulgence des autres ; elle l'éclaire, elle le conduit, elle le soutient, elle lui pardonne. (*Encycl*, VII, 273.)

La religion est donc supérieure à la philosophie : car tout ce que celle-ci se vante de faire en faveur de l'homme *fragile*, et qui n'est que trop souvent inefficace dans ses mains, la religion le fait d'une manière bien plus sûre et bien plus abondante. Elle fait plus, elle n'abandonne pas même l'homme *faible* qui devient fort dans celui qui le fortifie. Dieu a choisi ce qu'il y avait de *faible* parmi les hommes pour confondre ce qu'ils avaient de fort : et le triomphe de la religion a été d'inspirer à l'âge et au sexe le plus *faible* un courage invincible au milieu des tourments, et aux âmes les plus *fragiles*, une fermeté inébranlable contre les tentations les plus séduisantes, les plus constantes, les plus dangereuses. (B.)

604. Fragile, Frêle.

Ces deux termes, dit M. Beauzée, indiquent également une consistance faible, et qui oppose peu de résistance à la force.

Un corps *frêle*, dit un encyclopédiste, est celui qui, par sa consistance élastique, molle et déliée, est facile à ployer, courber, rompre : ainsi la tige d'une plante est *frêle ;* la branche de l'osier est *frêle*. Il y a donc entre *fragile* et *frêle* cette petite nuance, que le terme *fragile* emporte la faiblesse du tout et la roideur des parties ; et *frêle* pareillement la faiblesse du tout et la mollesse des parties.

On ne dirait pas aussi bien du verre qu'il est *frêle*, que l'on dit

qu'il est *fragile;* ni d'un roseau qu'il est *fragile*, comme on dit qu'il est *frêle.*

On ne dit point d'une feuille de papier ou de taffetas que ce sont des corps *frêles* ou *fragiles*, parce qu'ils n'ont ni roideur ni élasticité, et qu'on les plie comme on veut sans les rompre. (*Encyclopédie*, VII, 295.)

Une consistance *frêle* est aisément altérée, mais elle se rétablit : une consistance *fragile* est aisément détruite, et elle ne se rétablit plus. La faiblesse est le caractère commun de l'un et de l'autre.

Au figuré, on dit d'une santé qui s'altère aisément, et que peu de chose dérange, qu'elle est *frêle;* de tout ce qui n'est pas solidement établi et qui peut aisément se détruire, qu'il est *fragile.* (B.)

Nous disons d'un appui, d'un soutien, d'un support, en général de tout ce qui porte, qu'il est *frêle.* Nous disons des biens périssables, passagers, sujets à se dissiper, à s'évanouir, qu'ils sont *fragiles.*

Il semble, comme on l'a observé, que *frêle* annonce quelque chose de plus frivole, de moins considérable que *fragile.*

La chose *fragile* se brise et ne ploie pas; le corps *frêle* ploie et ne casse pas. (R.)

605. Franchise, Véracité.

On est *franc* par caractère, et *vrai* par principes. On est *franc* malgré soi, on est *vrai* quand on le veut. La *franchise*, interrogée souvent, ne peut garder un secret; mais la *véracité* étant une vertu, cède toujours le pas à une vertu d'un ordre supérieur, lorsqu'elle la rencontre.

La *franchise* se trahit, la *véracité* se montre. La *véracité* est courageuse, la *franchise* est imprudente.

Un menteur qui se repent peut devenir *vrai*, mais jamais *franc.*

On pourrait persuader à un homme *franc* qu'il doit mentir; mais cela ne servirait à rien, car il ne pourrait exécuter sa résolution : si un homme *vrai* l'avait prise, le plus difficile serait fait.

Je regarde le visage d'un homme *franc;* j'écoute la parole d'un homme *vrai.* Il faut souhaiter de traiter avec un homme *franc*, mais confier ses intérêts à un homme *vrai;* car dans la négociation la vertu est plus maîtresse d'elle-même que le caractère.

La *véracité* a de l'avantage sur la finesse; la vertu intimide le vice : mais la *franchise* ne déconcerte pas la fausseté; c'est une manière d'être contre un manière d'être.

Cependant, si j'avais à choisir, j'aimerais mieux vivre avec un homme *franc;* car je saurais de lui ce qu'il doit me dire, et quelque-

fois ce qu'il doit me cacher. Je le préférerais aussi, parce qu'il aurait toujours l'air d'être entraîné, et qu'on trouve plus de plaisir à obtenir, qu'à recevoir ce qu'on a résolu de nous donner. Je le préférerais enfin, parce que les qualités ont pour les autres cet avantage sur les vertus, qu'elles exigent moins de respect en donnant les mêmes jouissances. (Anon.)

606. Franchise, Vérité, Sincérité.

La *franchise* paraît tenir au caractère, la *vérité* aux principes, la *sincérité* à l'innocence.

On peut apprendre à dire la *vérité;* c'était une des choses que les Perses enseignaient à leurs enfants. La *franchise* ne s'apprend pas, elle naît de la noblesse et de l'indépendance de l'âme; ne l'attendez ni des tyrans ni des esclaves. La *sincérité* vient du cœur; et quand elle n'est pas sur les lèvres, elle se montre dans les yeux.

Sa noble intégrité,
Sur ses lèvres toujours plaça la *vérité.* (*Adèl. du Guesel.*)
Ce mot m'est échappé, pardonnez ma *franchise.* (*Henriade.*)
Elle est dans l'âge heureux où règne l'innocence;
A sa *sincérité* je dois ma confiance. (*Zaïre.*)

Coucy était *vrai;* Henri IV *franc;* Zaïre *sincère.*

Voulez-vous n'être pas trompé? interrogez l'homme *vrai;* laissez parler l'homme *franc;* regardez la femme *sincère.*

J'aime à trouver la *vérité* dans l'amitié, la *franchise* dans le commerce, la *sincérité* dans l'amour.

Pour prouver que ces distinctions ne sont pas seulement subtiles, et que ces qualités sont réellement distinctes, prenez les défauts qui les avoisinent, et dans lesquels elles dégénèrent lorsqu'elles ne se renferment point dans leur juste mesure, et vous verrez qu'ils ne peuvent se transporter indifféremment de l'une à l'autre; que la *vérité* peut devenir dure, la *franchise* brusque, la *sincérité* indiscrète.

Je redoute la sévérité de ce philosophe lorsqu'il me dit la *vérité.* Je suis bien sûr de savoir de ce vieux militaire tout ce qu'il pense; mais il mêle trop de brusquerie à sa *franchise.* La *sincérité* de cette jeune personne est si aimable! pourquoi faut-il que j'aie à me plaindre de son indiscrétion? (M. Devaines.)

607. Fréquenter, Hanter.

Pourquoi laissons-nous vieillir le mot *hanter,* si souvent employé dans le dernier siècle par des écrivains aussi délicats et aussi purs que Vaugelas et Bouhours, et soigneusement recueilli dans tous les dictionnaires? On ne se sert guère aujourd'hui que de *fréquenter,*

comme si nous ne sentions même plus que l'un et l'autre verbes ajoutent quelque chose de particulier à l'idée commune de visiter souvent.

L'idée propre de *fréquenter* est celle de concours, d'affluence ; l'idée distinctive de *hanter*, celle de société, de compagnie. Rigoureusement parlant, c'est la multitude, la foule qui *fréquente ;* et elle *fréquente* des lieux, des places : c'est une personne, ce sont des particuliers qui *hantent*, et ils *hantent* des personnes, des assemblées.

Vous *fréquentez* un grand seigneur ; et vous *hantez* les grands.

Nous disons qu'un port, un marché, un chemin, sont *fréquentés*, parce qu'il y aborde, il y accourt, il y passe beaucoup de monde. Nous ne disons pas qu'une place, une rue, un bois, sont *hantés*, parce que ce mot n'exprime pas un concours de monde qui va, mais l'habitude de quelques personnes qui vont dans un certain monde, dans une certaine société.

Par extension on a dit, en parlant d'un particulier, *fréquenter les personnes ;* et l'on a dit *fréquenter* les lieux, sans y ajouter l'idée d'un concours de monde. Mais une personne en *fréquente* une autre, qu'elle visite souvent, tandis qu'elle *hante* plutôt une classe, un ordre de gens avec lesquels elle vit en bonne ou mauvaise compagnie.

On dit *fréquenter* les sacrements, pour dire aller souvent à confesse, à la sainte table : on ne dira pas les *hanter ;* car il ne s'agit pas là de se familiariser ou de se réunir avec des sociétés.

Hanter ajoute aussi à *fréquenter* l'idée d'une habitude ou d'une fréquentation familière (autrement *hantise*) qui influe sur les mœurs, sur la conduite, sur la réputation, sur la manière de penser, de parler, de vivre, comme on le voit dans les exemples cités ci-dessus. Dis-moi qui tu *hantes*, je te dirai qui tu es : c'est ainsi qu'il faut dire, au lieu de gâter, comme on l'a fait, le proverbe, en substituant au mot *hanter* celui de *fréquenter*. (R.)

608. Frivole, Futile.

Nous appelons *frivole*, selon la définition des dictionnaires, ce qui est vain et léger, des bagatelles, des choses de peu de considération et de peu de conséquence ; mais nous appelons aussi les mêmes objets *futiles*, sans aucune différence, selon les mêmes dictionnaires.

A proprement parler, la chose *frivole* manque de solidité ; la chose *futile*, de consistance. La première, casuelle ou précaire, ne peut subsister et remplir long-temps l'objet qu'on se propose ; la seconde, vaine et fugitive, ne peut subsister et produire l'effet qu'on doit en attendre. Je n'estime pas la chose *frivole*, car elle n'est pas d'un grand

usage ; elle a même peu de valeur. La *frivolité* est un défaut de qualité : *futilité* est le défaut de la qualité propre ou essentielle à la chose.

Une chose qui ne mérite pas notre attachement, ni notre estime, ni nos recherches, est *frivole.* Un bien qui ne tient qu'à l'opinion, à la fantaisie, à l'illusion, est *futile.*

La science, avec les spéculations même les plus hautes, mais sans influence sur les mœurs, serait *frivole.* La science des mots, sans l'application aux choses, serait *futile.*

Qu'est-ce qu'un homme *frivole?* celui qui s'occupe sérieusement de petites choses, et légèrement des objets sérieux, un enfant. Qu'est-ce qu'un homme *futile?* celui qui parle et agit sans raison, sans réflexion, inconsidérément, ou, comme on dit, *en l'air*, sans savoir ou même sans vouloir savoir ce qu'il convient de dire ou de faire. Nous disons souvent des craintes, des espérances, des prétentions, etc., *frivoles ;* c'est-à-dire destituées d'un fondement solide. Nous disons surtout des paroles, des discours *futiles ;* c'est-à-dire vides de sens, de raison, d'idées. (R.)

609. Fugitif, Fuyard.

Fugitif, qui a pris la fuite, qui s'est échappé. *Fuyard*, qui est en fuite, qui fuit pour échapper à ceux qui le poursuivent.

Fugitif exprime le résultat de l'action de s'enfuir, l'état où se trouve celui qui s'est enfui : *fuyard* exprime l'action même, l'état où se trouve celui qui fuit.

Un homme échappé de sa prison et caché dans une maison voisine, est un *fugitif ;* s'il court pour se sauver, c'est un *fuyard.*

Fugitif adjectif a le même sens que *fugitif* pris substantivement. On dit un *fugitif*, et un homme *fugitif. Fuyard*, pris adjectivement, signifie accoutumé à s'enfuir : on dit animaux *fuyards*, troupes *fuyardes.* Pris substantivement, il se dit ordinairement au pluriel, en parlant des gens de guerre qui s'enfuient du combat : poursuivre les *fuyards*, rallier les *fuyards.* (F. G.)

610. Fuir, Éviter, Éluder.

On *fuit* les choses et les personnes qu'on craint, et celles qu'on a en horreur ; on *évite* les choses qu'on ne veut pas rencontrer et les personnes qu'on ne veut pas voir, ou dont on ne veut pas être vu : on *élude* les questions auxquelles on ne veut ou l'on ne peut répondre.

Pour *fuir*, on tourne vers le côté opposé ; et l'on s'éloigne avec vitesse, afin de n'être pas pris. Pour *éviter*, on prend une autre route, et l'on s'écarte subtilement, afin de n'être point aperçu, ou de ne pas donner dans le panneau. Pour *éluder*, on fait semblant de n'avoir pas

entendu, et l'on change adroitement de propos, afin de n'être pas obligé à s'expliquer.

On *fuit* en courant : on *évite* en se détournant : on *élude* en donnant le change.

Nous *fuyons* ceux qui nous poursuivent : nous *évitons* ceux qui nous font peine : nous *éludons* les conversations qui nous déplaisent.

La peur fait *fuir* devant son ennemi ; la prudence en fait quelquefois *éviter* la présence ; et l'adresse en fait *éluder* les attaques.

On dit *fuir* et *éviter* le danger ; mais le *fuir*, c'est ne pas s'y exposer : l'*éviter*, c'est n'y pas tomber : on dit *éluder* le coup.

Le remède le plus sûr contre la peste, est de *fuir* bien loin des lieux où elle est. Le moyen le plus propre pour conserver l'innocence des mœurs, est d'*éviter* les mauvaises compagnies. L'art de garder le secret demande de l'habileté à *éluder* les questions curieuses (G.)

611. Funérailles, Obsèques.

Le mot de *funérailles* marque proprement le deuil ; et celui d'*obsèques*, le convoi. C'est la douleur qui préside, pour ainsi dire, aux *funérailles ;* et c'est la piété qui conduit les *obsèques.*

Par les *funérailles*, nous déplorons, avec tous l'éclat du deuil, la perte de la personne dont nous allons déposer les restes précieux dans le sein de la nature et de la religion : par les *obsèques*, nous rendons comme un dernier tribut de devoir à la personne dont nous allons consacrer, en quelque sorte, les dépouilles par les religieux honneurs de la sépulture.

Les *funérailles* et les *obsèques* annoncent un enterrement fait avec plus ou moins de cérémonies ; mais le mot pompeux de *funérailles* annonce surtout des *obsèques* pompeuses. L'église ne fait proprement que des *obsèques*, et le faste en fait des *funérailles.* Le discours relevé s'empare des *funérailles*, et le récit simple, quoique noble, se contente des *obsèques ;* on dira les *obsèques* d'un particulier, et même d'un prince ; mais on dit les *funérailles*, en général, lorsqu'il s'agit de décrire les cérémonies funèbres usitées chez un peuple. (R.)

612. Fureur, Furie.

« Quoique ces deux mots, dit Vaugelas, signifient une même chose, il ne faut pas toujours les confondre, parce qu'il y a des endroits où, si l'on use de l'un, l'on n'userait pas de l'autre. Par exemple, on dit *fureur poétique, fureur divine, fureur martiale, fureur héroïque*, et non pas *furie poétique, furie martiale.* Au contraire, on dit *durant la furie du combat*, la *furie du mal*, etc., et l'on ne dirait pas

la *fureur du combat*, la *fureur du mal*, etc.; il semble que le mot de *fureur* dénote davantage l'agitation violente du dedans ; et le mot de *furie*, l'agitation violente du dehors. »

La remarque est juste. La *fureur* est, à la lettre, un feu ardent; la *furie* est une flamme éclatante. La *fureur* est en nous ; la *furie* nous met hors de nous. La *fureur* nous possède; la *furie* nous emporte. Vous contenez votre *fureur*, à peine il en jaillit des étincelles; vous vous abandonnez à la *furie*, c'est un tourbillon. La *fureur* n'est pas *furie* si elle n'est point manifestée ; la *fureur* mène à la *furie*. La *fureur* a des accès ; la *furie* est l'effet de l'accès violent.

On *souffle* la *fureur* pour exciter la *furie*.

Toute passion violente est *fureur;* la colère violente fait la *furie*.

La patience poussée à bout se tourne en *fureur ;* la colère long-temps contrainte, sans cesse aiguillonnée, se déchaîne avec *furie*.

La *furie* est précisément l'agitation extérieure; la *fureur* a souvent la même agitation; mais la *furie* se distingue toujours de la *fureur* par l'éclat, la violence, l'excès des transports. La *fureur* a divers degrés d'impétuosité ; la *furie* est une *fureur* éclatante qui attaque, renverse, détruit. (R.)

613. Furies, Euménides.

Les Romains appelaient *furies*, les Grecs *euménides*, certaines divinités subalternes chargées de tourmenter la conscience des coupables.

Les *euménides* appartiennent proprement à la mythologie et à l'histoire grecques ; et les *furies* à la mythologie et à l'histoire romaines. Mais le nom de *furie* et sa famille sont si connus dans notre langue, qu'on dira, même familièrement, d'une femme méchante et emportée, que c'est une *furie*. Le nom d'*euménides* n'est familier qu'aux savants, et peut-être que sa valeur n'est pas encore bien déterminée.

Furie vient du mot primitif *fur* (feu), prononcée *fur* par les Latins. Grotius le tire de l'oriental *fara*, vengeance. Ministres de la colère et de la vengeance, les *furies* ne font que désoler et punir les *criminels*. Je trouve dans le mot *euménide* un sens profond et bien beau : εὐ présente l'idée de bien, bon, favorable; μενος, celle de force, puissance, ardeur, colère : la racine *men*, *min*, *mon*, désigne l'avertissement, l'action d'avertir, avec différentes modifications, tantôt la justice et tantôt la bonté, la douceur ainsi que la *furie*, la vengeance ou la paix. Le mot d'*euménide*, généralement pris dans un sens favorable, réunit ces deux idées sans contradiction. Ainsi les *euménides* frappent le coupable, mais pour le corriger : par la peine, elles le conduisent au repentir : le châtiment est une expiation ; du mal elles tirent le bien.

Ainsi, à bien distinguer les idées propres de ces mots, les *furies* pu-

nissent le crime, et les *euménides* châtient les coupables. Les *furies* poursuivent les criminels pour venger la justice, et les *euménides* les frappent pour les ramener à l'ordre. (R.)

614. Furieux, Furibond.

Furieux signifie celui qui est habituellement et souvent dans un état de fureur, ou dans des emportements violents, causés par un dérèglement ordinaire de l'esprit et de la raison. C'est ainsi que nous appelons *furieux* l'homme attaqué d'un genre terrible de folie.

Le *furibond* a un grand fonds de colère, de furie; il est sujet à des accès, à des transports fréquents de fureur, ou il en offre les signes, les traits les plus multipliés et les plus forts.

Tous les vocabulistes définissent le *furieux*, celui qui est en furie, transporté de fureur; et le *furibond*, celui qui est sujet à rentrer en furie, ou à éprouver de grands emportements de colère ou de fureur.

Ainsi *furieux* dénote particulièrement l'acte de fureur ou l'accès de furie; et *furibond* la disposition à ces accès et leur *fréquence*. Le *furibond* est souvent *furieux*.

Celui-là est *furibond*, qui jamais n'est maître de lui-même; celui-là est *furieux*, qui cesse de l'être. Il y a dans le second un violent écart, et dans le premier, un vice de caractère ou d'humeur.

L'homme colère, lorsqu'il est souvent et fortement contrarié, devient *furibond*. L'homme le plus doux, lorsqu'on abuse à tout excès de sa bonté, devient *furieux*. Mais *furieux* se dit aussi quelquefois dans son sens primitif, pour exprimer un caractère porté à la fureur. Le lion, le taureau, le tyran, sont des animaux *furieux*. De même *furibond* désigne quelquefois un simple accès de furie, comme dans cette phrase partout citée : *Il vint à nous tout furibond*. Alors il dénote dans la furie des circonstances aggravantes, et surtout les traits les plus expressifs de la passion la plus désordonnée.

Le *furieux* est menaçant et terrible; le *furibond* est hideux et effrayant. La raison du *furieux* est aliénée; le visage du *furibond* est défiguré. Le *furieux* est un fou emporté; le *furibond*, un horrible énergumène.

Nous n'appliquons guère l'épithète de *furibond* qu'aux personnes : les Latins disaient un chien, un taureau, des animaux *furibonds*, et rien n'empêche de les imiter. Ce que nous venons de rapporter des traits caractéristiques du *furibond* nous dispense de dire pourquoi il ne saurait être applicable aux choses. Mais *furieux* est prodigué aux choses comme aux personnes; et non-seulement à tout ce qui est remarquable par la violence, l'impétuosité, l'excès, mais par tout ce qui est étonnant, extraordinaire, prodigieux en son genre. Ainsi un gros turbot est *furieux* aussi bien qu'un torrent; une dépense est *furieuse* comme une tempête. (R.)

615. Futur, Avenir.

« Ces mots, dit l'abbé Girard, sont plus caractérisés par la diversité des styles que par la différence des significations. *Futur* est d'un grand usage dans le dogmatique. La grammaire connaît les temps *futurs :* la philosophie de l'école traite du *futur* contingent. L'expression même poétique (et même le haut style) s'accommode très-bien des races *futures.* La place d'*avenir* se trouve dans la morale comme dans le langage ordinaire de la conversation. La réflexion sur le passé et l'inquiétude sur l'*avenir* ne servent souvent qu'à nour ravir la jouissance du présent. On se console d'une infortune passagère par la perspective d'un *avenir* heureux. »

« Le *futur*, dit Beauzée, est relatif à l'existence des êtres, et l'*avenir* aux révolutions des événements. On peut parler avec certitude des choses *futures,* et prédire celles d'un certain ordre par les seules lumières naturelles : on ne peut que conjecturer sur l'*avenir*, et il est impossible de le prédire sans une révélation expresse. »

Cette distinction est fondée sur la valeur propre des mots ; *futur*, temps du verbe *être,* signifie *ce qui sera*, ce qui doit être ; il exprime donc l'*existence. Avenir* signifie ce qui est *à venir*, chose contingente, comme ce qui est à faire, à savoir, à *venir* ou arriver : il annonce donc les *événements.* La grammaire dit *futur*, parce qu'elle considère l'ordre nécessaire des temps ; la morale dit *avenir*, parce qu'elle considère surtout l'incertitude des choses.

Ainsi, des signes vagues et obscurs ne sont que de vains présages de l'*avenir ;* mais des signes physiques et nécessaires sont des présages certains d'une révolution *future* dans l'ordre naturel. On dit fort bien les *générations futures,* les *races futures*, les siècles *futurs ;* car ils seront comme le présent est : on dira les changements *à venir,* les *biens à venir*, le *bonheur à venir,* lorsqu'on présentera les choses comme incertaines. L'astronomie prédit le *futur ;* des éclipses, des conjonctions, des retours, ce qui en effet sera : la divination prédit l'*avenir*, des guerres, des morts, des succès, ce qui peut être ou ne pas être. On a fort bien dit : *hasarder le présent pour l'avenir ;* et on oppose fort bien *la vie future* à *la vie présente.*

Avenir est, dans l'usage, plus vaste que *futur ;* il paraît plus étendu, même plus éloigné ; c'est ce qui viendra plutôt que ce qui vient ; et l'on dira plutôt *futur* de ce qui va bientôt arriver. De *futurs* époux vont bientôt se marier ; mais leur postérité est dans l'*avenir.* (R.)

G

616. Gager, Parier.

Gager, opposer, dans une contestation, *gage* à *gage*, avec la convention que celui du vaincu sera le prix du vainqueur. *Parier*, risquer un objet contre un autre, avec *parité* ou égalité dans des cas incertains ou aux mêmes conditions.

La *gageure* est une espèce de défi accepté moyennant le *gage* convenu : le *pari* est une espèce de jeu joué, ou censé joué but à but. Le défi de la *gageure* ressemble à celui du combat judiciaire, où l'assaillant jetait son *gage* de bataille : le jeu du *pari* ressemble à celui de *pair ou non*, où l'on met son argent au hasard d'un événement quelconque.

A Rome et en Grèce, les plaideurs avaient coutume de commencer les procès par une sorte de *défi* ou de *gageure ;* et, pour gage de la bonté respective de leur cause, le demandeur et le défendeur déposaient ou promettaient le vingtième ou le dixième du prix de la chose en litige pour celui des deux qui la gagnerait.

En Angleterre, les gens pécunieux jouent des sommes considérables à des *paris* sur des choses incertaines, à l'égard desquelles ils n'ont rien à faire que d'attendre l'événement ; et on appelle *jouer* à la paix ou à la guerre, *parier* pour ou contre la paix ou la guerre ; et ainsi de la victoire d'un coq sur un autre, de la sérénité ou de l'obscurité d'un jour éloigné, du succès d'une navigation, de la vie d'une personne, etc.

Vous *gagez* particulièrement, quand il s'agit de vérifier, de prouver, d'accomplir un point, un fait, dans la croyance ou la persuasion que votre opinion est bonne, que votre prétention est juste. Vous *pariez* particulièrement, quand il s'agit d'événements contingents, douteux, dépendants, du moins en partie, du hasard ou de causes étrangères, dans l'espérance ou l'augure que le sort favorisera votre parti, que votre parti l'emportera. Celui qui *gage* pèse les raisons, les motifs, les autorités : celui qui *parie* calcule les chances, les probabilités, les hasards de perte ou gain. Si l'on vous conteste un fait, vous *gagerez* impatiemment qu'il est vrai : si les avis sont partagés sur un événement incertain, vous *parierez* par amusement pour ou contre. L'amour-propre est ordinairement plus intéressé dans les *gageures* que la cupidité ; on veut avoir raison : la cupidité l'est bien davantage dans les *paris*, on veut gagner de l'argent. Un gladiateur, plein de confiance, *gage* contre un autre de le terrasser : les spectateurs, indifférents pour la personne de l'un ou de l'autre, *parient* pour l'un ou pour l'autre. Des joueurs *parient*, des concurrents *gagent*. L'usage est plutôt pour

gageure dans les contestations, et pour *pari* au jeu; et il a peu d'égard à l'idée de *gage* et à celle de *parité*. (R.)

617. Gages, Appointements, Honoraires.

L'acceptation dans laquelle ces mots sont synonymes n'admet les deux premiers qu'au pluriel. Cette différence, dans l'emploi grammatical, n'est pas ce qui en distingue le caractère essentiel; ce sont les diverses nuances du sens qui opèrent cette distinction. *Gages* n'est d'usage qu'à l'égard des domestiques de particuliers, et des gens qui se louent pendant quelque temps au service d'autrui pour des occupations serviles. *Appointements* se dit pour tout ce qui est place, ou qu'on regarde comme tel, depuis la plus petite commission jusqu'aux plus grands emplois et aux premières dignités de l'État. *Honoraire* a lieu pour les maîtres qui enseignent quelque science ou quelques-uns des arts libéraux, et pour ceux à qui on a recours, dans l'occasion, pour obtenir quelque conseil salutaire, ou quelque autre service, que leur doctrine ou leur fonction met à portée de rendre.

Les *gages* varient; ils sont de convention entre celui qui sert et celui qui est servi. Les *appointements*, nullement de convention, sont établis et fixés par ceux qui ont l'autorité; ils sont connus par des états de compte et d'attribution. L'*honoraire* est de convention à l'égard des maîtres; il se règle entre eux et leurs élèves. Quant à ceux à qui l'on demande quelque service passager, leur *honoraire* n'est point de convention, ni ne leur est attribué par un état authentique; il est seulement d'un usage arbitraire qui varie, tantôt selon la nature du service, tantôt selon la générosité et les moyens de la personne à qui le service est rendu. Ainsi la visite et l'ordonnance du médecin, le conseil et l'écrit de l'avocat, la messe et les prières du prêtre, sont autrement payés par les gens opulents que par ceux d'une fortune médiocre.

Gages marque toujours quelque chose de bas. *Appointements* n'a point cette idée. *Honoraire* réveille l'idée contraire. On prend pour un homme à *gages*, et l'on offense celui dont on marchande le service ou le talent, et à qui l'on doit un *honoraire*. (*Encycl.*, VIII, 291.)

618. Gai, Enjoué, Réjouissant.

C'est par l'humeur qu'on est *gai;* par le caractère d'esprit qu'on est *enjoué;* et par les façons d'agir, qu'on est *réjouissant*. Le triste, le sérieux, l'ennuyeux, sont précisément leurs opposés.

Notre *gaieté* tourne presque entièrement à notre profit: notre *enjouement* satisfait autant ceux avec qui nous nous trouvons, que nous-mêmes; mais nous sommes uniquement *réjouissants* pour les autres.

Un homme *gai* veut rire; un homme *enjoué* est de bonne compagnie; un homme *réjouissant* fait rire.

Il convient d'être *gai* dans les divertissements; d'être *enjoué* dans les conversations libres; et il faut éviter d'être *réjouissant* par le ridicule. (G.)

619. Gai, Gaillard.

Gaillard diffère de *gai* en ce qu'il présente l'idée de la gaieté jointe à celle de la bouffonnerie, ou même de la licence. Il est peu d'usage, et les occasions où il puisse être employé avec goût sont rares.

On dit très-bien, il a le propos *gai*, et, familièrement, il a le propos *gaillard*.

Un propos *gaillard* est toujours *gai;* un propos *gai* n'est pas toujours *gaillard*.

On peut avoir à une grille de religieuses le propos *gai :* si le propos *gaillard* s'y trouvait, il y serait déplacé. (*Encycl.*, VII, 424.)

620. Gain, Profit, Lucre, Émolument, Bénéfice.

Le *gain* semble être quelque chose de très-casuel, qui suppose des risques et du hasard; voilà pourquoi ce mot est d'un grand usage pour les joueurs ou pour les commerçants. Le *profit* paraît être plus sûr, et venir d'un rapport habituel, soit de fonds, soit d'industrie : ainsi l'on dit les *profits* du jeu pour ceux qui donnent à jouer, ou fournissent les cartes; et le *profit* d'une terre, pour exprimer ce qu'on en retire, outre les revenus fixés par les baux. Le *lucre* est d'un style plus soutenu, et dont l'idée a quelque chose de plus abstrait et de plus général : son caractère consiste dans un simple rapport à la passion de l'intérêt, de quelque manière qu'elle soit satisfaite : voilà pourquoi l'on dit très-bien d'un homme qu'il aime le *lucre*, et qu'en pareille occasion l'on ne se servirait pas des autres mots avec la même grâce. L'*émolument* est affecté aux charges et aux emplois, marquant non-seulement la finance réglée des appointements, mais encore tous les autres revenants-bons. *Bénéfice* ne se dit guère que pour les banquiers, les commissionnaires, le change et le produit de l'argent; ou, dans la jurisprudence, pour les héritiers, qui, craignant de trouver une succession surchargée de dettes, ne l'acceptent que par bénéfice d'inventaire.

Quelques rigoristes ont déclaré illicite tout *gain* fait au jeu de hasard. On nomme souvent *profit* ce qui est vol. Tout ce qui n'a que le *lucre* pour objet est roturier. Ce n'est pas toujours où il y a le plus d'*émoluments* que se trouve le plus d'honneur. Le *bénéfice* qu'on tire du changement des monnaies ne répare pas la perte réelle que ce dérangement cause dans l'Etat. (G.)

621. Galimatias, Phébus.

Ce sont des façons de parler qui, à force d'affectation, repandent de l'embarras et de l'obscurité dans le discours. Quelle différence y a-t-il entre l'un et l'autre? (B.)

Le *galimatias* est un discours embrouillé et confus qui semble dire quelque chose, et ne dit rien. Parler *phébus*, c'est exprimer avec des termes trop figurés et trop recherchés ce qui doit être dit plus simplement. (*Dictionn. de l'Acad.*)

Le *galimatias* renferme une obscurité profonde, et n'a de soi-même nul sens raisonnable. Le *phébus* n'est pas si obscur, et a un brillant qui signifie, ou semble signifier quelque chose : le soleil y entre d'ordinaire; et c'est peut-être ce qui, en notre langue, a donné lieu au nom de *phébus*.

Ce n'est pas que quelquefois le *phébus* ne devienne obscur, jusqu'à n'être pas entendu; mais alors le *galimatias* s'y joint, ce ne sont que brillants et que ténèbres de tous côtés. (Bouhours, *Manière de bien penser*, dialogue IV.)

Tous ceux qui veulent parler de ce qu'ils n'entendent point ne peuvent pas manquer de donner dans le *galimatias*, parce qu'on ne peut rendre d'une manière nette, claire et distincte, que des idées nettes, précises et conçues distinctement.

Ceux qui, sans avoir étudié les grands maîtres de l'art, ni approfondi le goût de la nature, prétendent se distinguer par une élocution brillante, sont en grand danger de ne se distinguer que par le *phébus*, parce qu'il est naturel qu'ils jugent du mérite de leur expression par ce qu'elle leur à coûté, et qu'elle leur coûte d'autant plus, qu'elle s'éloigne plus de la nature.

Il est aisé, d'après ces notions, de dire pourquoi il se trouve tant de *galimatias* dans les compositions de la plupart de nos jeunes rhétoriciens, et tant de *phébus* dans plusieurs discours de nos jeunes orateurs : c'est qu'on exige des uns qu'ils parlent avant d'avoir appris à penser; et que les autres veulent recueillir les fruits de l'éloquence avant de s'y être formés d'après les grands modèles. (B.)

622. Garantir, Préserver, Sauver.

Garantir, mettre sous sa *garantie*, tenir dans sa *sauvegarde*, protéger contre l'injure, répondre de la sûreté. *Préserver*, pourvoir à la *conservation*, parer d'avance aux accidents, prémunir contre les dangers, veiller à la sûreté. *Sauver*, rendre sain et sauf, délivrer d'un mal, exempter d'un malheur.

Ce qui vous couvre et vous protége de manière à empêcher l'impression qui vous serait *nuisible*, vous *garantit*. Ce qui vous prému-

nit contre quelque danger funeste, vous *préserve*. Ce qui vous délivre d'un grand mal ou vous arrache à un grand péril, vous *sauve*. Les vêtements qui vous couvrent, vous *garantissent* des injures du temps. Les gens armés qui vous accompagnent, vous *préservent* de l'attaque des voleurs. La nature, vigoureuse encore, et des remèdes qui la secondent, vous *sauvent* d'une maladie.

On est *garanti* par la résistance; elle arrête, rompt, ou amortit le coup. On est *préservé* par la vigilance; elle prévient, écarte ou dissipe le danger. On est *sauvé* par les secours; ils combattent, détruisent ou repoussent le mal. Une cuirasse vous *garantit* des effets du trait qu'elle émousse : vous *préservez* votre maison des coups de la foudre par des conducteurs métalliques qui la dissipent : tombé dans la rivière, vous luttez contre les flots et vous vous *sauvez* à la nage.

L'homme sage prend des mesures pour se *garantir* d'un accident ordinaire ou probable. L'homme prévoyant prend des précautions pour se *préserver* des malheurs même éloignés mais probables. L'homme fort, attaqué ou menacé, fait tous ses efforts pour se *sauver* du péril présent ou prochain. (R.)

623. Garder, Retenir.

On *garde* ce qu'on ne veut pas donner; on *retient* ce qu'on ne veut pas rendre.

Nous *gardons* notre bien; nous *retenons* celui d'autrui.

L'avare *garde* ses trésors; le débiteur *retient* l'argent de son créancier.

L'honnête homme a de la peine à *garder* ce qu'il possède, lorsque le fripon est autorisé à *retenir* ce qu'il a pris. (G.)

624. Gardien, Garde.

Ces deux mots marquent également une personne au soin ou à la *garde* de qui l'on a confié quelque chose; mais celui de *gardien* n'a pour objet que la conservation de la chose; au lieu que celui de *garde* renferme de plus dans son idée un office économique dont on doit s'acquitter, selon les ordres du supérieur ou du maître de la chose. Ainsi, l'on dit qu'on est *gardien* d'un dépôt, et *garde* du trésor royal, parce que, dans le premier cas, il n'y a qu'à veiller à la sûreté de ce qui a été déposé; et dans le second cas, il y a des devoirs à remplir, soit pour la recette, soit pour la distribution des deniers. Par la même raison on se sert, dans le style de la procédure, du terme de *gardien* pour des meubles exécutés ou des biens saisis; et, dans le style militaire, du terme de *garde*, pour certaines fonctions, soit auprès de la personne du prince ou du commandant, soit dans divers postes qu'on fait occuper. Le *gardien* est responsable de tout ce qui est porté par le procès-verbal,

à moins qu'il ne prouve fracture ou violence. Les *gardes* du roi occupent pendant la nuit les postes que les *gardes* de la porte occupent pendant le jour.

Gardien a beaucoup plus de grâce que dans le sens figuré, de même qu'à l'égard des choses morales ; et à l'égard de celles qui ne sont ni à notre usage, ni à notre disposition, mais seulement sous notre protection, pour empêcher que d'autres n'en usent, ou ne les enlèvent. *Garde* convient mieux dans le sens littéral, et à l'égard des choses matérielles, ainsi qu'à l'égard de celles qui sont entre nos mains ou sous notre gouvernement, et sur lesquelles nous avons quelque droit d'usage ou de maniement.

Je ne crois pas que les parents puissent trouver de meilleurs *gardiens* de la virginité de leurs filles, que le bon exemple, l'amitié, l'exactitude et la douceur dans l'éducation. Il n'y a pas en France de plus belle commission que celle de *garde* des sceaux.

Il me semble que le *gardien* a un air de supériorité, et le *garde* un air de service. C'est peut être par cette raison qu'on a donné le nom de *gardien* à certains supérieurs religieux, tels que le *gardien* des capucins ; et celui de *garde*, à certaines fonctions pour le service du public, pour le commerce, comme *garde*-note, *garde*-magasin.

Le sage ne doit jamais avoir d'autre *gardien* de son secret que lui-même. Les meilleurs *gardes*, ce sont les yeux du maître. (G.)

625. Gaspiller, Dissiper, Dilapider.

Gaspiller, du celte *gas*, d'où gâter, dégât, le latin *vastare*, dévaster, détruire : et de *pil*, qui désigne la main et ses différentes actions, celles de piller, dépouiller, de *gaspiller*, latin *expilare*, ôter du monceau, de la *pile ;* anglo-saxon, *spil*, détruire, consumer, etc.

Dissiper, latin *dissipare*, répandre çà et là, éparpiller, disperser de tous côtés ; de l'ancien verbe latin inusité, *sipo*, conservé dans ses composés, *insipo*, *obsipo*, *dissipo ;* répandre de différentes manières.

Dilapider, latin *dilapidare ;* de *lapis*, pierre ; ôter les pierres d'un champ, épierrer, démolir, disperser les pierres d'un édifice. Ce mot, uniquement employé dans notre langue au figuré, ne peut convenir qu'à la destruction d'une grande fortune, d'une fortune bien fondée, bien établie, bien solide, comme un édifice.

Celui qui répand de tous côtés, en dépenses désordonnées ce qu'il a, son argent, ses revenus, son bien, comme s'il promenait sa fortune dans le tonneau percé des Danaïdes, *dissipe*. Celui qui dépense les fonds avec les revenus d'une belle fortune, qui la démolit et disperse les matériaux et les ruines, *dilapide*. Celui qui, par une mauvaise administration, laisse gâter, perdre, *piller*, emporter son bien en dégâts et en fausses dépenses, *gaspille*.

Les héritiers d'un avare dissipent son héritage, s'ils ont souffert de son avarice. Les gens de la Cour et les agents de la fiscalité *dilapideraient* la fortune publique, si on les laissait faire. Un nombreux domestique et les gens d'affaires versés dans leur métier *gaspilleront* les plus grands revenus, si le chef n'en est pas le premier économe. (R.)

826. Général, Universel.

Ce qui est *général* regarde le plus grand nombre des particuliers, ou tout le monde en gros. Ce qui est *universel* regarde tous les particuliers, ou tout le monde en détail.

Le gouvernement des princes n'a pour objet que le bien *général:* mais la providence de Dieu est *universelle.*

Un orateur parle en *général* lorsqu'il ne fait point d'application particulière. Un savant est *universel* lorsqu'il sait de tout. (G.)

Le *général*, selon le Dictionnaire de l'Académie, est commun à un très-grand nombre : l'*universel* s'étend à tout. Ainsi, l'autorité de cette compagnie confirme les notions établies ci-dessus par l'abbée Girard.

Le *général* comprend la totalité en gros ; l'*universel*, en détail. Le premier n'est point incompatible avec des exceptions particulières ; le second les exclut absolument.

Aussi dit-on qu'il n'y a point de règle si *générale* qui ne souffre quelque exception : et l'on regarde comme un principe *universel*, une maxime dont tous les esprits, sans exception, reconnaissent la vérité dès qu'elle leur est présentée en termes clairs et précis.

C'est une opinion *générale*, que les femmes ne sont pas propres aux sciences et aux lettres : madame Deshoulières, madame Dacier, madame la marquise du Châtelet, madame de Grafigny, chacune dans leur genre, font une exception d'autant plus honorable pour le sexe, qu'elle prouve la possibilité de bien d'autres. C'est un principe *universel*, que les enfants doivent honorer leurs parents : l'intention du Créateur se manifeste sur cela en tant de manières, qu'il ne peut y avoir aucun cas de dispense.

Dans les sciences, le *général* est opposé au particulier ; l'*universel*, à l'individuel.

Ainsi, la physique *générale* considère les propriétés communes à tous les corps, et n'envisage les propriétés distinctives d'aucun corps particulier, que comme des faits qui confirment les vues *générales:* mais qui n'a étudié que la physique *générale* ne sait pas, à beaucoup près, la physique *universelle ;* les détails particuliers sont inépuisables.

De même la grammaire *générale* envisage les principes qui sont ou peuvent être communs à toutes les langues, et ne considère les procédés particuliers des unes ou des autres que comme des faits qui ré-

tablissent les vues *générales :* mais l'idée d'une grammaire *universelle* est une idée chimérique ; nul homme ne peut savoir les principes particuliers de tous les idiomes ; et quand on les saurait, comment les réunirait-on en un corps ?

Un étranger toutefois traite de grammaire prétendue *générale* l'ouvrage que je publiai en 1767, sous les auspices de l'Académie française ; et la raison qu'il en donne dans un coin de table, sans la prouver nulle part, c'est que, pour faire une grammaire *générale*, il faudrait savoir toutes les langues. Je réponds que c'est confondre le *général* et l'*universel :* qu'Arnauld et Lancelot sont les auteurs de la grammaire *générale* et raisonnée de Port-Royal ; que Duclos y a joint sans correctif ses remarques philosophiques ; que l'abbé Froment y a ajouté de même un bon supplément ; que Harris a donné, en anglais, des recherches philosophiques sur la grammaire *générale ;* que ni les uns, ni les autres ne savaient toutes les langues ; que néanmoins le public a honoré leurs écrits de son suffrage ; et que j'aime mieux être l'objet que l'auteur d'une objection qui tombe également sur des écrivains si célèbres.

Au reste, mon ouvrage ayant été honoré des hommes de lettres les plus distingués et de plusieurs académies illustres, je puis le regarder comme jouissant d'une approbation *générale*, quoique, d'une part, les fautes qui peuvent m'y être échappées, et, de l'autre, les contradictions de quelques antagonistes, m'interdisent l'espérance d'une approbation *universelle.* (B.)

627. Génie, Goût, Savoir.

Le *génie* est un pur don de la nature ; ce qu'il produit est l'ouvrage d'un moment. Le *goût* est l'ouvrage de l'étude et du temps ; il tient à la connaissance d'une multitude de règles, ou établies, ou supposées : il fait produire des beautés qui ne sont que de convention.

Pour qu'une chose soit belle, suivant les règles du *goût,* il faut qu'elle soit élégante, finie, travaillée, sans le paraître. Pour être de *génie,* il faut quelquefois qu'elle soit négligée, qu'elle ait l'air irrégulier, escarpé sauvage.

L'amour de ce beau éternel qui caractérise la nature, la passion de conformer ses tableaux à je ne sais quel modèle qu'il a créé, et d'après lequel il a les idées et les sentiments du beau, voilà le *goût* de l'homme de *génie.* (*Encycl.,* VII, 582.)

Le sentiment exquis des défauts et des beautés dans les arts constitue le *goût.* La vivacité des sentiments, la grandeur, la force de l'imagination, l'activité de la conception, font le *génie.*

Le *goût* discerne les choses qui doivent exciter des sensations agréa-

bles. Le *génie*, par ses productions admirables, fournit des sensations piquantes et imprévues.

Le *goût* se fortifie par l'habitude, par l'esprit philosophique, par le commerce des gens de *goût*. Quoique le *génie* soit un pur don de la nature, il s'étend par la connaissance des objets qu'il peut peindre, des beautés dont il peut les embellir, des caractères des passions qu'il veut exprimer ; tout ce qui excite le mouvement des esprits, favorise, provoque et échauffe le *génie*. (*Encycl.*, VIII, 694.)

Le *génie* est cette pénétration ou cette force d'intelligence par laquelle un homme saisit vivement une chose faite ou à faire, en arrange lui-même le plan, puis la réalise au dehors ; il la produit, soit en la faisant comprendre par le discours, soit en la rendant sensible par quelque ouvrage de sa main.

Le *goût*, dans les belles-lettres comme en toute autre chose, est la connaissance du beau, l'amour du bon, l'acquiescement à ce qui est bien.

Le *savoir* est, dans les arts, la recherche exacte des règles que suivent les artistes, et la comparaison de leur travail avec les lois de la vérité et du bon sens.

De ces trois facultés, la moins commune est le *génie ;* la plus stérile, quand elle est seule, est le *savoir ;* la plus désirable de toutes est le *goût*, parce qu'il met le *savoir* en œuvre, qu'il empêche les écarts ou les chutes de *génie*, et qu'il est la base de la gloire des artistes. (Pluche, *Mécan. des langues*, p. 130, 135.)

628. Génie, Talent.

Avec du talent on peut être, par exemple, un bon militaire ; avec du *génie*, un bon militaire devient un grand général.

C'est quelquefois l'assemblage des *talents*, c'est toujours la perfection de celui que la nature nous a donné, qui décèle le *génie*.

On étudie, on cherche son *talent ;* souvent on le manque : le *génie* se développe de lui-même.

Le *talent* peut être enfoui, parce qu'il n'a pas des occasions pour éclater ; le *génie* perce malgré tous les obstacles : c'est lui seul qui produit, le *talent* ne fait guère que mettre en œuvre. (Turpin de Crissé, *Discours préliminaire de l'Essai sur l'art de la guerre.*)

629. Génie, Esprit.

Un homme de *génie* ne doit rien aux préceptes ; et quand il le voudrait, il ne saurait presque s'en aider : il se passe des modèles, et quand on lui en proposerait, peut-être ne saurait-il en profiter : il est déterminé par une sorte d'instinct à ce qu'il fait, et à la manière dont

il le fait. Voilà Corneille qui, sans modèle, sans guide, trouvant l'art en lui-même, tire la tragédie du chaos où elle était parmi nous.

Un homme d'*esprit* étudie l'art; ses réflexions le préservent des fautes où peut conduire un instinct aveugle : il est riche de son propre fonds; et avec le secours de l'imitation, maître des richesses d'autrui. Voilà Racine qui venant après Sophocle, Euripide, Corneille, se forme sur leurs différents caractères, et, sans être ni copiste, ni original, partage la gloire des plus grands originaux.

Il est vrai que le *génie* s'élève où l'*esprit* ne saurait atteindre : mais l'*esprit* embrasse au-delà de ce qui appartient au *génie*.

Avec du *génie*, on ne saurait être, s'il faut ainsi dire, qu'une seule chose. Corneille n'est que poète; il ne l'est même que dans ses tragédies, à prendre le mot de POÈTE dans le sens d'Horace.

Avec de l'*esprit* on sera tout ce qu'on voudra, parce que l'*esprit* se plie à tout. Racine a réussi dans le tragique et dans le comique : son discours à l'Académie est admirable; ses deux lettres contre Port-Royal, ses petites épigrammes, ses préfaces, ses cantiques, tout est marqué au bon coin.

Ajoutons que le *génie*, dans la force même de l'âge, n'est pas de toutes les heures, et que surtout il craint les approches de la vieillesse. Corneille, dans ses meilleures pièces, a d'étranges inégalités; et dans les dernières, c'est un feu presque éteint.

Au contraire, l'*esprit* ne dépend pas si fort des moments; il n'a presque ni haut ni bas; et quand il est dans un corps bien sain, plus il s'exerce, moins il s'use. Racine n'a point d'inégalité marquée, et la dernière de ses pièces, *Athalie*, est son chef-d'œuvre.

On me dira que Racine n'est point parvenu, comme Corneille, jusqu'à une vieillesse bien avancée : je l'avoue; mais que conclure de là contre ma dernière observation? car l'âge où Racine produisit *Athalie*, répond précisément à l'âge où Corneille produisit *Œdipe;* et par conséquent la vigueur de l'*esprit* subsistait encore tout entière dans Racine quand l'activité du *génie* commençait à décliner dans Corneille.

Mais de tout ce que j'ai dit, il ne s'ensuit pas que Corneille manque d'*esprit*, ou Racine de *génie*. Ce sont deux qualités inséparables dans les grands poètes : l'une seulement l'emporte dans celui-ci, l'autre dans celui-là. Or, il s'agissait de savoir par où Corneille et Racine devaient être caractérisés : et, après avoir vu ce que les critiques ont pensé sur ce sujet, j'en suis revenu au mot du duc de Bourgogne, père de Louis XV, que Corneille était plus homme de *génie*, Racine plus homme d'*esprit*. (D'Olivet, *Hist. de l'Acad. franç.*, tom. II.)

Le *génie* ne peut s'appliquer qu'à des sciences et à des arts sublimes; l'*esprit*, plus léger, voltige indifféremment sur tout.

L'un n'embrasse qu'une science, mais il l'approfondit; l'autre veut tout embrasser, et ne fait qu'effleurer.

L'*esprit* rend les talents plus brillants sans les rendre plus solides ; le *génie*, avec moins d'application, voit tout, devance l'étude même, et perfectionne les talents. (Turpin de Crissé, *Disc. prél. de l'Essai sur l'art de la guerre.*)

630. Gens, Personnes.

Le mot *gens* a une valeur très-indéfinie, qui le rend incapable d'être uni avec un nombre, et d'avoir un rapport marqué à l'égard du sexe. Celui de *personnes* en a une plus particularisée, qui le rend plus susceptible de calcul et de rapport au sexe, quand on veut le désigner.

Il y a d'honnêtes *gens* à la cour : les *personnes* de l'un et de l'autre sexe y sont plus polies qu'ailleurs.

Le plaisir de la table n'admet que *gens* de bonne humeur, et ne souffre pas qu'on soit plus de huit *personnes*.

Pour bien faire le détail d'une compagnie, il faut faire connaître la qualité des *gens* et le nombre des *personnes* qui la composent.

Dans tous les gouvernements, il se trouve des *gens* malintentionnés ; et il y a toujours dans les assemblées quelques *personnes* mécontentes.

Les rois ne sont pas des *personnes* sacrées aux *gens* propres à tout entreprendre. (G.)

Les grammairiens ont justement observé que le mot de *gens*, comme synonyme de *personnes*, a une valeur indéfinie qui le rend incapable de s'unir avec un nombre. Ils ajoutent que si cette règle souffre exception, c'est quand le mot est précédé d'un adjectif. Ainsi, l'on dit quatre jeunes *gens*, trois honnêtes *gens*, etc.

La raison de l'exception est, si je ne me trompe, que l'adjectif placé avant le substantif s'amalgame et se confond tellement avec lui, qu'ils ne forment ensemble qu'une dénomination dont l'adjectif donne l'idée dominante : on dira *deux braves gens*, *trois sottes gens*, comme on dirait *deux braves*, *trois sots*, etc.

La raison de la règle, c'est que le mot *gens* est collectif et indéfini ; au lieu que celui de *personnes* est en lui-même particulier et individuel.

Gent, *gens*, signifie proprement race, lignée : c'est donc un mot collectif par sa nature ; aussi, chez les Latins, signifie-t-il peuple, nation. Le droit des *gens* est le droit des nations. On disait autrefois la *gent* : Malherbe dit la *gent* qui porte le turban. Segrais a dit encore *gent farouche*, comme le cardinal du Perron *gent invincible*, l'un et l'autre traduisant l'Énéide. Nous dirons encore burlesquement, *la gent moutonnière*, *la gent trotte-menu*, avec Lafontaine. Enfin, le mot *gens* est sans cesse employé suivant sa valeur étymologique pour désigner une espèce particulière, une classe, un ordre de *personnes*, de

citoyens, d'acteurs. Ainsi nous disons *gens d'église, gens du monde, gens de finance, gens de livrée, gens d'affaires, gens de métier, gens de qualité, gens de mer, gens de journée, gens de robe;* et de même, *gens de bien, gens d'honneur, gens de sac et de corde, gens de rien, gens sans aveu.* Nous dirons au singulier, *homme d'affaire, homme de robe, homme de rien, homme d'honneur*, etc. La propriété de ce mot est donc incontestablement d'exprimer le genre, l'espèce, la force, l'état des *personnes*, ou de désigner collectivement les *personnes* d'un tel état, ou par leur état, leur condition, leur profession, leurs qualités communes.

Quant à la valeur du mot *personne*, l'homme le moins instruit sait ou sent qu'il indique ce qui est propre, particulier à l'objet, ce qu'il a de personnel ou d'exclusif, ce qui le caractérise et le distingue. Une telle *personne* est un tel individu : votre personne est vous, c'est votre *personnel*, vous êtes telle *personne*. Nous ne dirons pas, pour désigner une sorte ou espèce de *gens*, ce sont des *personnes de métier*, des *personnes d'affaires*, des *personnes du roi* ou *de cour*, des *personnes du peuple*, etc.; ou des *personnes de cœur*, des *personnes d'honneur*, des *personnes de néant*.

Le mot *gens* a donc la propriété distinctive de désigner la foule ou la quantité indéfinie, et l'espèce ou les quantités spécifiques des *personnes*, collectivement considérées sous ce rapport commun; et le mot de *personnes*, des individus différents et leurs qualités propres, ou sous des rapports particuliers à chacun, ou sous un rapport commun de circonstances, abstraction faite de tout autre.

En disant les *gens du monde*, vous spécifiez la sorte de *gens*. Si vous dites des *gens*, sans addition, vous désignez une sorte de *gens*, ou des *gens* d'une sorte particulière, mais sans la spécifier. Vous dites que vous avez vu *plusieurs personnes*, et par là vous n'indiquez entre elles aucun rapport; vous direz que vous les avez *vues se promener*, et par là vous ne marquez entre elles d'autre rapport que celui d'une action semblable.

Vous direz qu'il y avait à telle fête *toute sorte de gens*, ou des *gens de toute espèce*, pour marquer la foule et le mélange des états. Vous direz que vous ne connaissez pas les *personnes* qui passent, sans attacher à ce mot d'autre idée que celle d'individus ou de particuliers qui vous sont inconnus.

On demande quel était sous les rois de la première et de la seconde race, en France, l'*état des personnes ?* L'*état des gens* aurait supposé une condition commune, et ce mot n'aurait été ni clair ni noble.

Lorsqu'il s'agira d'une assemblée composée de *gens* du même ordre, pour exécuter ensemble une chose de leur état, vous direz qu'il n'y avait que des *gens* ou des sujets choisis. Lorsque vous ne voudrez dé-

signer ni objet, ni dessein, ni rapport commun, vous parlerez de *personnes* choisies.

Il y a gens et gens, c'est-à-dire différentes sortes ou espèces de *gens :* il y a aussi *personnes et personnes*, c'est-à-dire des *personnes* d'un mérite ou d'un caractère particulier ou différent.

On dira pour toute la jeunesse, sans distinction, les *jeunes gens:* pour distinguer le sexe, on dira les *jeunes personnes.*

Les *honnêtes gens* forment une espèce de ligue, de corps : les *personnes honnêtes* sont isolées, éparses.

C'est se moquer des *gens* du monde, et non des *personnes*, que de leur conter des choses incroyables. Le mot *gens* est là indéfini comme celui de *monde :* une moquerie déterminée et directe tomberait sur les *personnes.*

Pour indiquer le caractère commun d'une nation, remarqué dans divers individus, vous direz ces *gens*-là : s'il ne s'agit que des caractères particuliers de tels ou tels, vous direz plutôt ces *personnes*-là.

Vos soldats, vos domestiques, votre suite, votre société, vous les appelez quelquefois vos *gens :* considérés à part, sans liaison sociale, sans dépendances, sans rapport d'état, ce sont des *personnes.*

Appliqué à des personnages subalternes ou assujettis, vague par lui-même, fait pour exprimer la multitude et la foule, particulièrement affecté à désigner l'*espèce* ou la *sorte* (termes si souvent employés injurieusement), le mot de *gens* est souvent une dénomination familière, leste, cavalière, méprisante ; et, par les raisons contraires, le mot de *personnes* est plutôt une qualification honnête, décente, respectueuse, noble. (R.)

631. Gentils, Païens.

Ils est important de distinguer deux mots qui, mal entendus et mal appliqués, confondent deux ordres d'hommes religieusement différents.

Fleury remarque que les Juifs comprenaient généralement tous les étrangers sous le nom de *goïm*, nations ou *gentils*, comme les Romains les désignaient par le nom de *barbares*, et ensuite par celui de *gentils* ou *gentes.* Par le même nom de *gentils*, les Juifs désignaient spécialement ceux qui n'étaient pas de leur religion. Leurs auteurs appelèrent ainsi dans la suite les chrétiens. Or, parmi ces *gentils* incirconcis, il y en avait, ainsi que Fleury le remarque, *qui adoraient le vrai Dieu*, et à qui l'on accordait la permission d'habiter la Terre-Sainte, pourvu qu'ils observassent la loi de nature et l'abstinence du sang. Quelques savants prétendent que les *gentils* furent appelés de ce nom à cause qu'ils n'ont que la loi naturelle et celles qu'ils s'imposent à eux-mêmes, par opposition aux Juifs et aux chrétiens, qui ont une loi positive et une religion révélée qu'ils sont obligés de suivre. L'Eglise naissante ne parlait que de *gentils.*

Après l'établissement du christianisme, les peuples restés infidèles furent appelés *pagani* (païens), soit, selon le sentiment de Baronius, parce que les empereurs chrétiens obligèrent, par leurs édits, les adorateurs des faux dieux à se retirer dans les campagnes, où ils exercèrent leur religion ; soit parce qu'en effet l'idolâtrie, après la conversion des villes, se maintint encore dans les villages ou bourg (*pagus*) ; soit, comme le dit saint Jérôme, parce que les infidèles refusèrent de s'enrôler dans la *milice* de Jésus-Christ, ou qu'ils aimèrent mieux quitter le service que de recevoir le baptême, ainsi qu'il fut ordonné l'an 310, suivant la remarque de Fleury; car, chez les Latins, *paganus* était opposé à *miles* (soldat.) Quoi qu'il en soit, le nom de *païen* fut donné aux infidèles qui, retirés des villes, persévérèrent dans le culte des faux dieux. Les *gentils* furent appelés à la foi, et obéirent à leur vocation : les *païens* persistèrent dans leur idolâtrie.

Le mot de *gentils* ne désigne donc que des gens qui ne croient pas la religion révélée ; et celui de *païens* distingue ceux qui sont attachés à une religion mythologique ou au culte des faux dieux. Les *païens* sont *gentils*, mais les *gentils* ne sont pas tous *païens*. Confucius et Socrate, qui rejetaient la pluralité des dieux, étaient *gentils*, et n'étaient point *païens*. Les adorateurs de Jupiter, de Fô, de Brama, de Xaca, de La et autres dieux, sont *païens* : les sectateurs de Mahomet, adorateurs d'un seul Dieu, sont, à proprement parler *gentils*.

Celui qui ne croit point en Jésus-Christ, mais qui n'honore pas de faux dieux, est *gentil* : celui qui honore les faux dieux, et qui par conséquent a des sentiments tout opposés à la foi, est *païen*.

Dans l'usage commun de ces mots, le nom de *gentils* ne s'applique guère qu'aux nations anciennes considérées dans leur opposition avec le judaïsme ou le christianisme naissant. La qualification de *païens*, nous la répandons généralement sur tous les peuples qui, dans tous les temps, ont adoré de fausses divinités.

L'usage attache encore au mot *païen* une idée de mauvaises mœurs, de mœurs grossières, déréglées, brutales, impies, abominables : cette tache n'est pas également imprimée au mot *gentil*. (R.)

632. Gérer, Régir.

Gérer (de *gerere*, porter), porter le poids des affaires dont le soin nous a été remis. *Régir* (de *regere*, gouverner), gouverner les choses qui ont été confiées à notre conduite. On *gère* les affaires d'un particulier ; on *régit* ses domaines. On peut *gérer* partout où il y a des affaires ; ainsi on *gère* une succession où il y a plus de dettes que de biens. On ne *régit* que lorsqu'il se trouve des biens à soigner et à conserver.

Gérer suppose une autorité plus absolue, et qui rend en quelque sorte responsable; *régir* suppose une commission bornée par des règlements auxquels doit se conformer celui qui *régit*. Le ministre qui a mal *géré* les finances d'un État peut être puni comme étant coupable, et comme en ayant fait un mauvais emploi : dire qu'il les a mal *régies*, c'est dire seulement qu'il a négligé ou ignoré les soins et les détails nécessaires de l'administration : on ne peut l'accuser que d'incapacité. (F. G.)

633. Gibet, Potence.

La *potence* est un *gibet* de bois d'une forme déterminée : *gibet* est donc une sorte de genre ou un mot plus vague; aussi nous appelons également *gibet*, et la potence où l'on étrangle les coupables, et les fourches patibulaires où on les expose. Nous disons même que notre Sauveur est mort sur un *gibet*, et ce *gibet* est une croix.

Gibet, plus usité autrefois, est réellement le mot propre, puisqu'il n'a pas d'autre acception dans notre langue; au lieu que *potence* sert, dans une foule d'arts, à dénommer différentes pièces analogues, quant à la forme. Mais ce dernier est devenu le terme vulgaire, et même celui de la justice; par-là même le premier est devenu plus noble.

Le *gibet* est plutôt le genre de supplice, la *potence* est l'instrument du supplice. On dit proverbialement que le *gibet* ne perd jamais ses droits. Le *gibet* n'est là que le signe de la peine; la *potence*, ainsi que la corde ou la hart, sont les moyens d'exécution de cette peine. C'est la *potence* qu'on dresse : la *potence* est, dans toutes les applications du mot, un instrument, un engin, une espèce travaillée. (R.)

634. Gigot, Éclanche.

Ces mots servent à distinguer la cuisse du mouton ou la partie supérieure du quartier de derrière coupée pour la cuisine et la table. *Éclanche* est un terme de boucherie quelquefois employé par les bourgeois de Paris. *Gigot* est le terme de l'usage ordinaire, et partout également adopté, et moins trivial.

Éclanche vient visiblement de *hanche :* la *hanche* est une partie du corps qui s'emboîte avec une autre. *Hanche* tient au grec αγκη *anké*, qui désigne le bras, un membre lié à un autre, formant un angle par une jointure. La racine de ces mots est *ang*, qui lie, joint, sert. L'*éclanche* est donc proprement la partie supérieure de la cuisse, cette partie charnue qui tient à la *hanche*, celle qui va s'emboîter dans les charnières du buste.

Le *gigot* est plutôt la partie inférieure de la cuisse, celle qui tient à

la jambe. Le mot *gigue* signifie également cuisse et jambe, comme le *cocs* des Celtes et le *coxa* des Latins. Le *gigot* est, dans le cheval, la jambe de derrière : on dit aussi populairement *gigots*, des cuisses et des jambes d'hommes. *Gigot* a donc une signification plus étendue qu'*éclanche*, et il convient mieux pour désigner la cuisse entière. La *gigue* est un gros *gigot*, ou le *gigot* une petite *gigue*.

Il est inutile d'observer qu'*éclanche* se dit uniquement du *gigot* de mouton qu'il s'agit de manger; on vient de voir qu'il n'en est pas de même de *gigot*. (R.)

635. Gloire, Honneur.

La *gloire* dit quelque chose de plus éclatant que l'*honneur*. Celle-là fait qu'on entreprend, de son propre mouvement et sans y être obligé, les choses les plus difficiles; celui-ci fait qu'on exécute, sans répugnance et de bonne grâce, tout ce que le devoir le plus rigoureux peut exiger.

L'homme peut être indifférent pour la *gloire;* mais il ne lui est pas permis de l'être pour l'*honneur*.

Le désir d'acquérir de la *gloire* pousse quelquefois le courage du soldat jusqu'à la témérité; et les sentiments d'*honneur* le retiennent souvent dans le devoir, malgré les mouvements de la crainte.

Il est assez d'usage, dans le discours, de mettre l'intérêt en antithèse avec la *gloire*, et le goût avec l'*honneur*. Ainsi l'on dit qu'un auteur qui travaille pour la *gloire* s'attache plus à perfectionner ses ouvrages que celui qui travaille pour l'intérêt; et que, quand un avare fait de la dépense, c'est plus par *honneur* que par goût. (G.)

636. Glorieux, Fier, Avantageux, Orgueilleux.

Le *glorieux* n'est pas tout-à-fait le *fier*, ni l'*avantageux*, ni l'*orgueilleux*. Le *fier* tient de l'arrogant, du dédaigneux, et se communique peu. L'*avantageux* abuse de la moindre déférence qu'on a pour lui. L'*orgueilleux* étale l'excès de la bonne opinion qu'il a de lui-même. Le *glorieux* est plus rempli de vanité; il cherche plus à s'établir dans l'opinion des hommes; il veut réparer par les dehors ce qui lui manque en effet.

Le *glorieux* veut paraître quelque chose. L'*orgueilleux* croit être quelque chose. (*Encycl.* VII, 716.)

L'*avantageux* agit comme s'il était quelque chose. Le *fier* croit que lui seul est quelque chose, et que les autres ne sont rien. (B.)

637. Glose, Commentaire.

Ils sont tous les deux des interprétations ou des explications d'un texte; mais la *glose* est plus littérale, et se fait presque mot à mot : le

commentaire est plus libre, et moins scrupuleux à s'écarter de la lettre. Il leur est assez ordinaire d'être diffus sur ce qui s'entend aisément. et de garder le silence sur les endroits difficiles. (G.)

638. Gourmand, Goinfre, Goulu, Glouton.

Le défaut commun exprimé par ces termes est celui de manger trop, immodérément, avec excès, ou l'intempérance dans le manger.

Le *gourmand* aime à manger et à faire bonne chère; il faut qu'il mange, mais non sans choix. Le *goinfre* est d'un si haut appétit, ou plutôt d'un appétit si brutal, qu'il mange à pleine bouche, bâfre, se gorge de tout, assez indistinctement; il mange et mange pour manger. Le *goulu* mange avec tant d'avidité, qu'il avale plutôt qu'il ne mange; ou qu'il ne fait que tordre et avaler, comme on dit : il ne mâche pas, il gobe. Le *glouton* court au manger, mange avec un bruit désagréable, et avec tant de voracité, qu'un morceau n'attend pas l'autre, et que tout a bientôt disparu devant lui : il engloutit; on le dirait du moins.

Gourmand est un mot générique; car le vice, pris en général, s'appelle *gourmandise*. Mais l'usage journalier est de réduire à une espèce particulière de *mangeurs :* et cette espèce, c'est celle des gens qui se livrent trop à leur goût, pour les bons morceaux principalement. Dans l'ancienne *Encyclopédie*, la *gourmandise* est un amour raffiné et désordonné de la bonne chère : c'est peut-être trop dire ; ce caractère conviendrait plutôt au défaut du *friand*, qui aime les morceaux délicats, les savoure, et s'y connaît bien. Le Dictionnaire de Trévoux veut que le *gourmand* ne mange qu'avec avidité et avec excès; c'est trop ou trop peu, puisqu'on dit tous les jours aux personnes, à des femmes, sans injure et avec amitié, qu'elles sont *gourmandes*, parce qu'elles choisissent les morceaux, ou qu'elles mangent trop, eu égard à leur santé, lors même qu'elles mangent sans avidité et beaucoup moins que d'autres, et sans apparence d'excès. Il est naturel que le *gourmand* distingue les mets, comme le *gourmet* les vins. Grande et bonne chère, voilà pour le *gourmand :* chère fine et délicate, pour le *friand*.

Les vocabulistes conviennent que le *goinfre* fait tout son plaisir de la table, et son dieu de son ventre; il vit pour manger. Sa *gourmandise* est sans goût, c'est une débauche sans finesse; on dirait qu'il veut tout manger d'un morceau, et il ne se rassasie pas. Sa manière est de *bâfrer*, c'est-à-dire de manger avidement, copieusement, bruyamment, mettant tout en pièces, faisant sauter les bribes, comme on dit.

Le propre du *goulu* est de manger avec une si grande avidité, qu'il semble avaler tout d'un coup les morceaux : il les *gobe*, comme on gobe un œuf, une huître, c'est-à-dire qu'il les avale sans mâcher ou savourer la chose. On dit aussi *gobeur;* mais ce mot populaire n'exprime

que l'action simple, sans blâme et sans imputation d'excès ou d'avidité déplacée, ce qui distingue le *goulu*. Le gobeur d'huîtres peint par La Fontaine n'est pas *goulu ;* il mange le mets comme le mets doit être mangé. Le peuple a renchéri sur le mot *goulu* par celui de *gouliafre*. Le *gouliafre* est extrêmement et vilainement *goulu*.

Le *glouton* ressemble fort au *goulu*, mais plus brutalement vorace, il se jette avec plus d'ardeur sur sa proie, s'acharne sur elle, la dévore d'une manière dégoûtante, et avec tant de rapidité qu'il semble vouloir l'*engloutir* ou l'avoir *engloutie*. Ainsi, le loup est particulièrement appelé un animal *glouton*. Le *glouton* est comme une brute affamée ; le *glouton* est *goulu* et *safre ; goulu*, par la manière dont il avale ; *safre*, par la manière dont il se jette et s'acharne sur le manger : ce dernier mot désigne particulièrement l'instinct vorace, et se dit proprement des animaux. (R.)

639. Gouvernement, Régime, Administration.

Gouvernement, du latin *gubernatio*, est une expression figurée qui, au propre, désigne l'action du timonier qui tient la barre du gouvernail.

C'est un terme générique qui a la double acception du principe et du résultat. C'est dans ces divers sens que nous avons dit un *gouvernement* démocratique, aristocratique, etc., pour exprimer la nature du *gouvernement*, et que nous disons un *gouvernement* doux ou modéré, dur ou tyrannique, pour en exprimer les effets. Il est opposé à anarchie.

Régime, du latin *regimen*, est, mot à mot, l'ordre, la règle, la forme politique à laquelle le *gouvernement* soumet. Le *régime* est doux ou dur, selon les principes. Les corporations, les ordres religieux, les administrations avaient leur *régime*. On dit d'un malade qu'il est au *régime*. C'est un mot générique qui est souvent modifié, mais il garde toujours le sens de son origine. Ici c'est la règle établie par le *gouvernement* dans le sens de la machine politique.

Administration, latin *administratio*, dérivé de *minister*, ministre, exécuteur, signifie littéralement exécution. Le *gouvernement* ordonne, le *régime* règle, l'*administration* exécute. C'est encore un terme générique qui, dans l'acception où nous le prenons ici, signifie l'ordre de comptabilité, les règles, la direction de certaines affaires, l'exercice de la justice, en un mot, tous les objets dont les principes sont établis, et dont il ne reste qu'à faire l'application. L'*administrateur* est passif quant aux principes ; il est actif quant à l'exécution. (R.)

640. Grâce, Faveur.

Selon le Dictionnaire de Trévoux, *grâce* et *faveur* ne sont pas synonymes; mais leur synonymie y est parfaitement établie par les définitions. La *faveur*, dit-on, est une bienveillance gratuite qu'on cherche à obtenir; ce mot suppose plutôt un bienfait qu'une récompense. La *grâce* est une *faveur* qu'on fait à quelqu'un sans y être obligé : c'est plus que justice.

Grâce dit quelque chose de gratuit, un bienfait gratuit, un service gratuitement rendu : *faveur* dit quelque chose d'affectueux, le gage d'un intérêt particulier, le soin du zèle pour le bonheur ou la satisfaction de quelqu'un. Vous êtes *gratifié* par un bien, par un avantage qui ne vous est point dû : vous êtes *favorisé* par des biens, par des préférences qui vous distinguent.

La *grâce* exclut le droit, et par conséquent le mérite strict : la *faveur* fait acception des personnes, sans exclure tout titre. La *grâce* est étrangère à la justice : la *faveur* est opposée à la rigueur.

La récompense n'est point *grâce;* car elle est due. Mais, par abus, on l'appelle *grâce*, dès qu'il y entre de la *faveur*.

La *grâce*, quoiqu'elle ne puisse être rigoureusement méritée, est faite néanmoins pour le mérite; la *faveur* ne suppose pas le mérite, si ce n'est celui de plaire. On verse des *grâces* sur le citoyen utile, on comble de *faveurs* l'inutile courtisan. Le ciel accorde des *grâces*, et la fortune, des *faveurs*.

La bonté, la bienfaisance, la clémence, la générosité, font ou accordent une *grâce*. Une bienveillance particulière, l'inclination personnelle, un goût de préférence, font ou accordent une *faveur*.

On accorde une *grâce* même à son ennemi; on n'accorde des *faveurs* qu'à ceux qu'on aime.

La *grâce* intéresse plus ou moins celui qui la reçoit; la *faveur* intéresse plus ou moins celui qui la fait.

La *grâce* annonce principalement la puissance et la supériorité dans celui qui l'accorde; la *faveur* annonce plutôt le faible, la familiarité dans celui qui la fait. (R.)

641. Grâces, Agréments.

Les *grâces* naissent d'une politesse naturelle, accompagnée d'une noble liberté : c'est un vernis qu'on répand dans le discours, dans les actions, dans le maintien, et qui fait qu'on plaît jusque dans les moindres choses. Les *agréments* viennent d'un assemblage de traits que l'humeur et l'esprit animent, ils l'emportent souvent sur ce qui est régulièrement beau.

Il semble que le corps soit plus susceptible de *grâces;* et l'esprit

d'*agréments*. L'on dit d'une personne qu'elle marche, danse, chante avec *grâce*, et que sa conversation est pleine d'*agréments*.

Que peut désirer un homme dans une dame, que de trouver, au-delà d'un extérieur formé de *grâces* et d'*agréments*, un intérieur composé de ce qu'il y a de plus solide dans l'esprit et de plus délicat dans les sentiments ! En est-il de ce caractère ? (G.)

642. Gracieux, Agréable.

L'air et les manières rendent *gracieux*. L'esprit et l'humeur rendent *agréable*.

On aime la rencontre d'un homme *gracieux ;* il plaît. On recherche la compagnie d'un homme *agréable*, il amuse.

Les personnes polies sont toujours *gracieuses ;* et les personnes enjouées sont ordinairement *agréables*.

Ce n'est pas assez pour la société d'être d'un abord *gracieux* et d'un commerce *agréable ;* il faut encore avoir le cœur droit et la bouche sincère.

Qu'il est difficile de ne pas s'attacher où l'on trouve toujours, à la suite d'une réception *gracieuse*, une conversation *agréable !*

Il me semble que c'est plus par les manières que par l'air que les hommes sont *gracieux*, et que les femmes le sont plutôt par leur air que par leurs manières, quoiqu'elles puissent l'être par celles-ci ; car il s'en trouve qui, avec l'air *gracieux*, ont les manières rebutantes. Il me paraît aussi que ce qui contribue le plus à rendre l'homme *agréable*, est un esprit vif et délié ; et que ce qui y a le plus de part à l'égard de la femme, est un humeur égale et enjouée. (1)

Lorsque ces mots sont employés dans un autre sens, pour marquer des qualités personnelles, alors celui de *gracieux* exprime proprement quelque chose qui flatte le sens ou l'amour-propre ; et celui d'*agréable*, quelque chose qui convient au goût et à l'esprit.

Il est *gracieux* d'avoir toujours de beaux objets devant soi, et d'être bien reçu partout. Rien n'est plus *agréable* à un bon esprit que la bonne compagnie.

Il est quelquefois dangereux d'approcher de ce qui est *gracieux* à voir ; et il peut arriver que ce qui est très-*agréable* soit très-nuisible. (G.)

643. Grain, Graine.

Ces deux mots sont synonymes, en ce qu'ils signifient également une semence qu'on jette en terre pour y fructifier ; mais le *grain* est une

(1) *Gracieux* veut dire plus qu'*agréable*, et indique l'envie de plaire. (*Encycl.*, VII, 806.)

semence de lui-même, c'est-à-dire qu'il est aussi le fruit qu'on en doit recueillir : la *graine* est une semence de choses différentes, c'est-à-dire qu'elle n'est pas elle-même le fruit qu'elle doit produire.

On sème des *grains* de blé et d'avoine pour avoir de ces mêmes *grains*. On sème des *graines* pour avoir des melons, des fleurs, des herbages, etc.

On fait la récolte des *grains* : on ramasse les *graines*. Les premiers se sèment ordinairement dans les champs, et les secondes sont le partage des jardins.

Le mot de *graine* fait précisément naître l'idée d'une semence propre à germer et à fructifier, ce que ne fait pas celui de *grain*. Ainsi l'on dit que le chènevis est la *graine* du chanvre ; mais on ne dit pas qu'il en est le *grain* (1) ; ils conservent même cette analogie de signification dans le sens figuré.

Tel a sa mémoire chargée des sages et prudentes maximes des grands hommes, qui n'a pas lui-même un *grain* de bon sens. Il est difficile que d'une mauvaise *graine* il vienne un bon fruit. (G.)

644. Grand, Énorme, Atroce.

Ces trois épithètes se rapportent au crime, et marquent ici le degré d'intensité.

Grand est une expression générique employée au physique et au moral, pour exprimer la hauteur, l'élévation, l'étendue ; elle s'applique, comme l'observe l'Académie, aux choses qui surpassent les autres du même genre, mais qui n'excèdent pas les proportions connues.

Grand suppose donc une extension déterminée. Il y a des crimes plus ou moins *grands*, comparés avec d'autres de même espèce.

Énorme, du latin *enormis*, formé de *norma*, règle, avec l'adversative, ou plutôt l'exclusive *e*, signifie littéralement hors de la règle, outre mesure. C'est une expression figurée qui rappelle l'excès.

Le mot *crime*, applicable à toutes les infractions du pacte social, n'a qu'une valeur indéfinie. L'épithète *grand* en fixe l'étendue et la classe ; celle d'*énorme* le distingue, le met hors des rangs.

Atroce, du latin *atrox*, dérivé d'*ater*, noir, horrible, cruel, ajoute à l'idée de *grand* et d'*énorme* celle d'un concours de circonstances qui l'aggravent. Tullie, faisant passer son char sur le cadavre de son père,

(1) On dit pourtant un *grain* de chènevis ; mais c'est comme on dit un *grain* de sable, pour assigner un des éléments individuels, ou de la *graine* de chènevis, ou d'un monceau de sable. (B.)

Néron, faisant assassiner sa mère, commettent des *crimes énormes:* mais Caracalla, faisant poignarder devant lui son frère dans les bras de sa mère, mais Atrée, faisant boire à Thyeste le sang de ses enfants, commettent des *crimes atroces.*

Il est de *grands* crimes que l'honneur et le préjugé prescrivent, et on leur obéit. Il est des crimes *énormes* que l'affreuse politique a trouvé le moyen de justifier. Quant au crime *atroce,* comme il suppose toujours le plus, et qu'il porte avec lui l'idée d'une barbarie qu'aucun motif ne saurait excuser, il n'a jamais eu d'apologistes. (R.)

645. Grandeur d'âme, Générosité, Magnanimité.

La *grandeur* est une qualité relative; c'est une supériorité d'élévation. La *grandeur d'âme* est dans les sentiments élevés au-dessus des sentiments vulgaires. La *magnanimité* est proprement la qualité constitutive d'une grande âme: mais c'est surtout la *grandeur de l'âme* qu'exprime la *magnanimité;* et c'est ainsi qu'il s'agit de l'envisager. Dès que la *magnanimité* est considérée comme une vue particulière, ce n'est pas seulement de la *grandeur d'âme,* c'est la *grandeur d'âme* dans toute sa hauteur, sa perfection, sa plénitude. La *générosité* est la qualité qui distingue une *bonne race,* la noblesse du sang, l'homme d'une âme forte: *gens,* race, désigna chez les Latins l'espèce de famille que nous appelons *maison.*

On conçoit assez que la *grandeur d'âme* est cette sorte d'instinct qui nous fait tendre au grand et découvrir le beau. Il est facile de se convaincre que la *générosité* se distingue surtout par ce grand caractère qui nous fait user de nos avantages, relâcher de nos droits, sacrifier nos intérêts en faveur des autres; et c'est par cette idée que le mot devient quelquefois synonyme de *libéralité.* L'orateur Mascaron, dans l'oraison funèbre de Henriette d'Angleterre, trace un si beau portrait du *magnanime,* d'après Aristote et Sénèque, qu'il craint qu'on ne fasse à son personnage le même reproche qu'un prophète faisait autrefois à un roi: *Tu n'es qu'un homme, et tu fais comme si tu avais le cœur d'un Dieu.*

La *grandeur d'âme* fait de grandes choses; la *générosité* fait des choses grandes par les efforts d'un désintéressement sublime et au profit d'autrui. La *magnanimité* fait les choses grandes, sans efforts et sans idée de sacrifice, comme le vulgaire fait des choses simples et communes; la *générosité* relève la *grandeur d'âme* par un sentiment de bonté, d'humanité, de bienfaisance: la *magnanimité,* simple et naïve comme le génie, rehausse, sans se connaître, la *grandeur* par la beauté de l'âme.

La *grandeur d'âme* se détermine par des motifs nobles et honorables. Les motifs les plus purs et les plus sublimes déterminent la *générosité.*

La *magnanimité* n'a pas besoin de motifs pour se déterminer ; c'est le bien, c'est le vrai, c'est le beau, qu'elle considère; elle y tend comme à son centre.

La *grandeur d'âme* fait tête à la fortune; la *générosité* fait rougir la fortune ; la *magnanimité* se rit de la fortune.

La *grandeur d'âme* aspirera peut-être à la gloire. La *générosité* ne voudrait pas de la gloire sans être utile, et si elle ne l'achetait son prix. La *magnanimité* laisse venir la gloire, s'en passe, et la sacrifie.

La *grandeur d'âme* pardonne une injure; la *générosité* rend le bien pour le mal ; la *magnanimité* veut, en oubliant l'injure, la faire oublier même à l'offenseur : *Soyons amis, Cinna ;.... je t'ai comblé de biens, je veux t'en accabler.*

On admire la *grandeur d'âme* ; on admire et on aime la *générosité;* on s'enthousiasme pour la *magnanimité* (R.)

646. Grave, Grief.

Quelle différence y a-t-il donc entre des fautes, des délits, des crimes, des péchés, les uns *graves*, les autres *griefs?* Le sens moral de l'adjectif *grave* est celui de sérieux et d'important : c'est dans ce sens qu'on dit *un homme grave*, *une affaire grave ;* c'est dans ce sens qu'on doit dire, *une faute*, *un crime grave.* Le mot *grief*, toujours pris moralement, marque surtout le mal que la chose fait, le tort ou le préjudice qu'elle cause, l'énergie qu'elle déploie : ainsi, la locution, *sous des peines grièves*, est consacrée pour désigner la force et la grandeur des peines : ainsi, le substantif *grief* signifie tort, dommage, sujet de plaintes : ainsi, *grever* signifie charger, surcharger, léser, molester, opprimer. Il faut donc indiquer par le mot *grief* la profondeur, l'énergie, l'intensité, les effets du mal, de l'injure, de l'offense.

Une faute *grave* est donc celle qui mérite une attention sérieuse, qu'il ne faut pas traiter légèrement, qu'il est important de réprimer ou de punir ; *grave* exprime la qualité de la chose relative à l'intérêt qu'elle doit inspirer. Une faute *grière* est celle qui renferme beaucoup de malice, qui fait un grand mal, qui par son énormité, mérite des peines *grièves : grief* exprime l'intensité ou les degrés de l'énergie que la chose présente.

Un crime *grief* n'est pas tout-à-fait un *grand crime*, encore moins un *crime énorme* (R.)

647. Grave, Sérieux.

Un homme *grave* n'est pas celui qui ne rit jamais ; c'est celui qui ne choque point les bienséances de son état, de son âge et de son caractère. L'homme qui dit constamment la vérité, par haine du mensonge; un écrivain qui s'appuie toujours sur la raison ; un prêtre ou un ma-

gistrat attachés aux devoirs austères de leurs professions ; un citoyen obscur, mais dont les mœurs sont pures et sagement réglées, sont des personnages *graves* : si leur conduite est éclairée et leurs discours judicieux, leur témoignage et leur exemple auront toujours du poids.

L'homme *sérieux* est différent de l'homme *grave ;* témoin don Quichotte, qui médite et raisonne *sérieusement* ses folles entreprises et ses aventures périlleuses. Un prédicateur qui annonce des vérités terribles sous des images ridicules, ou qui explique des mystères par des comparaisons impertinentes, n'est qu'un bouffon *sérieux.* (*Encycl.*, XVII, 798.)

Le *grave* est au *sérieux* ce que le plaisant est à l'enjoué ; il a un degré de plus, et ce degré est considérable.

On peut être *sérieux* par humeur, et même faute d'idées. On est *grave* par bienséance ou par l'importance des idées qui donnent de la gravité. (*Encycl.*, VII, 855.)

648. Grave, Sérieux, Prude.

On est *grave* par sagesse et par maturité d'esprit; on est *sérieux* par humeur et par tempérament ; on est *prude* par goût et par affectation.

La légèreté est l'opposé de la *gravité;* l'enjouement l'est du *sérieux;* le badinage l'est de la *pruderie.*

L'habitude de traiter les affaires nous donne de la *gravité.* Les réflexions d'une morale sévère rendent *sérieux.* Le désir de passer pour *grave* fait qu'on devient *prude.* (G.)

649. Grêle, Fluet.

Grêle, maigre, allongé, qui manque de nourriture et de soutien : *fluet*, petit, délicat et faible. Un homme *fluet* est celui dont toutes les proportions annoncent la faiblesse physique : une taille *grêle*, celle dont la faiblesse tient à un défaut de proportion entre sa hauteur et sa grosseur : une voix *grêle* est celle qui manque de volume, une voix claire, perçante ; une tournure *fluette* vient d'une organisation faible; un corps *grêle* peut annoncer seulement une santé détruite. (F. G.)

650. Gros, Épais.

Une chose est *grosse* par l'étendue de sa circonférence ; elle est *épaisse* par l'une de ses dimensions.

Un arbre est *gros ;* une planche est *épaisse.*

Il est difficile d'embrasser ce qui est *gros* : on a de la peine à percer ce qui est *épais.*

651. Guerrier, Belliqueux, Martial, Militaire.

Un *guerrier* est celui qui fait la guerre, un prince *belliqueux* est celui qui l'aime ; une âme *martiale* est celle dans laquelle se trouvent les qualités qui rendent propre à faire la guerre : un *militaire* est celui dont le métier est de faire la guerre, quoiqu'il n'ait peut-être jamais l'occasion de la faire de sa vie.

On dit le courage guerrier, pour exprimer celui qui sert à la guerre : un attirail *guerrier*, est celui que l'on emploie pour la guerre ; la musique *guerrière* est celle dont on fait usage à la guerre ; une musique *belliqueuse* est celle qui inspire l'amour de la guerre. On dit une contenance *martiale*, pour exprimer une contenance qui annonce la force, le courage et les qualités propres à la guerre : un maintien *militaire* est celui qui annonce un homme formé au métier de la guerre.

Un bon *militaire* est celui qui sait bien son métier ; un *guerrier* fameux est celui qui l'a fait d'une manière brillante et distinguée ; une humeur belliqueuse peut exister sans la science de la guerre ou les occasions de la faire ; un courage *martial* ne se manifeste guère que quand l'occasion le demande.

Le mot *militaire* s'applique à tout ce qui concerne l'art, le métier de la guerre : ainsi l'on dit, les évolutions *militaires*, le génie *militaire*, etc. Le mot *guerrier* a tout ce qui tient aux habitudes de la guerre : ainsi l'on dit, des souvenirs *guerriers*, des plaisirs *guerriers*, etc. Le mot *belliqueux*, indiquant un goût et une volonté effective de faire la guerre, ne s'applique guère qu'à un prince, une nation : on ne dit point d'un particulier qu'il est *belliqueux*. Le mot *martial* désignant quelques-unes des qualités qui appartenaient au dieu de la guerre, ne s'applique point aux individus, mais seulement à quelques-unes de leurs qualités ou de leurs dispositions : on ne dit pas d'un homme qu'il est *martial*.

L'art *militaire* est bon à perfectionner chez une nation ; les habitudes *guerrières* sont avantageuses à y entretenir ; l'humeur *belliqueuse* a ses dangers ; les idées *martiales* nourrissent l'honneur. (F. G.)

652. Guider, Conduire, Mener.

Guider, faire *voir*, enseigner, tracer, montrer la *voie*.

Conduire, montrer le chemin, être à la tête, commander, tirer à soi, diriger la marche.

Mener, conduire par la main ou comme par la main, faire aller ; se faire suivre ; entraîner avec soi, se rendre maître, ou par force, ou par manége.

L'idée propre et unique de *guider* est d'éclairer ou montrer la voie.

L'idée de *conduire* est de diriger, régir, gouverner une suite d'actions : celle de *mener* est de disposer de l'objet ou de sa marche ; la lumière seule *guide*. On *conduit* par le commandement comme par l'instruction ou par le concours : l'autorité, la force, la supériorité, l'ascendant, nous *mènent*. Le mot *conduire* partage donc avec *guider* l'idée d'enseignement ; avec *mener*, celle d'empire.

Vous *guidez* un voyageur, un apprenti, un écolier, etc., en leur montrant la route qu'ils doivent suivre. Vous *conduisez* un étranger, un client, un ami, etc., en leur prêtant vos lumières, vos conseils, vos secours ; mais vous *conduisez* aussi des troupes, des travailleurs, des animaux, etc., en ordonnant, en commandant : vous *menez* des enfants, des aveugles, des prisonniers, des imbécilles, en les tenant, en les faisant aller de gré ou de force.

L'art *guide* le médecin ; le médecin *conduit* le malade, et la nature *mène* le malade à la santé ou à la mort.

La raison nous *guide* et nous *conduit* : elle nous *guide*, en nous montrant ce qu'il faut faire ; elle nous *conduit*, lorsqu'elle nous fait faire ce qu'elle juge convenable. *Que la raison conduise* dit un poëte, *et le savoir éclaire*. Les passions nous *conduisent* et nous *mènent*. Elles nous *conduisent*, quand nous suivons avec réflexion et liberté leurs desseins, leurs suggestions, leurs inspirations ; elles nous *mènent*, lorsqu'elles nous ravissent la raison, qu'elles nous entraînent avec violence, qu'elles disposent de nous sans nous. De même un général *conduit* son armée avec son intelligence et sa science ; et il *mène* les soldats au combat, parce qu'il ne s'agit là que d'ordonner et d'obéir.

La boussole *guide* le navigateur ; le pilote *conduit* le vaisseau ; et les vents le *mènent* : de même l'itinéraire *guide* le cocher ; le cocher *conduit* les chevaux ; les chevaux *mènent* la voiture. (R.)

H

653. Habile, Capable.

Habile, en général, signifie plus que *capable*, soit qu'on parle d'un général, ou d'un savant, ou d'un juge. Un homme peut avoir lu tout ce qu'on a écrit sur la guerre, et même l'avoir vue, sans être *habile* à la faire : il peut être *capable* de commander ; mais pour acquérir le nom d'*habile* général, il faut qu'il ait commandé plus d'une fois avec succès. Un juge peut savoir toutes les lois sans être *habile* à les appliquer. Le savant peut n'être *habile* ni à écrire ni à enseigner.

L'*habile* homme est donc celui qui fait un grand usage de ce qu'il sait. Le *capable* peut, et l'*habile* exécute. (*Encycl.*, VIII, 6.)

654. Habile homme, Honnête homme, Homme de bien.

Je ne doute point que beaucoup de lecteurs ne soient choqués de voir l'expression d'*habile* homme présentée ici comme synonyme des deux autres : ceux-ci s'en offenseront, parce que la sincérité de leur probité ne leur permet pas d'imaginer que d'autres hommes n'en aient que le masque ; ceux-là, parce qu'ils ne voudraient pas même que l'on soupçonnât un pareil déguisement, ni qu'on les examinât de trop près. Il est pourtant vrai que l'un des plus grands observateurs des mœurs a vu, dans celles de notre nation, ces expressions, si éloignées en apparence, et selon leur sens primitif, près de se confondre et de n'avoir plus que le même sens. Écoutons-le. (B.)

L'*honnête homme* tient le milieu entre l'*habile homme* et l'*homme de bien*, quoique dans une distance inégale de ces deux extrêmes. La distance qu'il y a de l'*honnête homme* à l'*habile homme* s'affaiblit de jour à autre et est sur le point de disparaître.

L'*habile homme* est celui qui cache ses passions, qui entend ses intérêts, qui y sacrifie beaucoup de choses, qui a su acquérir du bien ou en conserver.

L'*honnête homme* est celui qui ne vole pas sur les grands chemins, et qui ne tue personne, dont les vices enfin ne sont pas scandaleux.

On connaît assez qu'un *homme de bien* est *honnête homme ;* mais il est plaisant d'imaginer que tout *honnête homme* n'est pas *homme de bien*. L'*homme de bien* est celui qui n'est ni un saint ni un dévot, et qui s'est peiné à n'avoir que de la vertu. (La Bruyère, *Caract.*, ch. 12.)

L'*habile homme* de La Bruyère, désigné par un nom un peu plus adouci, est celui que l'on appelle un GALANT HOMME : c'est tout ce que peut opérer le Traité du vrai mérite. Le faux Panage ne peut raisonnablement se flatter que sa morale puisse faire quelque chose de mieux qu'un *honnête homme*. La Bruyère, plus profond que ces deux écrivains, plus pur dans ses principes, et plus éclairé dans ses intentions, ira peut-être jusqu'à faire un *homme de bien*.

L'Évangile fait des hommes meilleurs que tous ceux-là : il réprouve les vertus feintes du GALANT HOMME, ou de l'*habile homme ;* il exige quelque chose de plus pur et de plus délicat que les vertus faciles de l'*honnête homme* qui ne suit que la morale captieuse du trop commode Panage ; il donne des motifs plus nobles et plus sûrs aux vertus réelles de l'*homme de bien*. Il n'y a que la religion qui purifie et qui affermisse les vertus humaines. (B.)

655. Habile, Savant, Docte.

Les connaissances qui se réduisent en pratique rendent *habile.* Celles qui ne demandent que de la spéculation font le *savant.* Celles qui remplissent la mémoire font l'home *docte.*

On dit du prédicateur et de l'avocat, qu'ils sont *habiles;* du philosophe et du mathématicien, qu'ils sont *savants*; de l'historien et du jurisconsulte, qu'ils sont *doctes.*

L'*habile* semble plus entendu, le *savant* plus profond, et le *docte* plus universel.

Nous devenons *habiles* par l'expérience; *savants* par la méditation; *doctes* par la lecture. (G.)

656. Habitant, Bourgeois, Citoyen.

Habitant se dit uniquement par rapport au lieu de la résidence ordinaire, quel qu'il soit, ville ou campagne. *Bourgeois* marque une résidence dans la ville, et un degré de condition qui tient le milieu entre la noblesse et le paysan. *Citoyen* a un rapport particulier à la société politique; il désigne un membre de l'État dont la condition n'a rien qui doive l'exclure des charges et des emplois qui peuvent lui convenir, selon le rang qu'il occupe dans la république.

Les judicieuses et fidèles observations des voyageurs sur les mœurs des divers *habitants* de la terre, contribuent, autant que l'exacte description des lieux, à rendre leurs relations intéressantes. La vraie politesse ne se trouve guère que chez les courtisans et les principaux *bourgeois* des villes capitales. Dans les états républicains, rien n'est au-dessus de la qualité de *citoyen;* la personne même qui gouverne s'en fait honneur : un stathouder, un doge, un sénateur, un député, sont d'illustres *citoyens* qui gouvernent leur patrie, et à qui les autres obéissent, moins par soumission que par une sage et libre coopération au bon gouvernement. Il n'en est pas de même dans les états monarchiques; le pouvoir y élève au-dessus de tous les autres celui qui en est saisi, et ne laisse aucun titre commun qui sente tant soi peu l'égalité. Un empereur, un roi, un duc, ne sont point des *citoyens;* ce sont des princes qui gouvernent leurs peuples, ou qui commandent à leurs sujets : ceux-ci obéissent par soumission, et le degré de modération ou d'excès dans cette soumission, fait que le vrai *citoyen* se conserve chez eux, ou qu'il s'anéantit par la servitude.

Il faut nécessairement abandonner sa patrie quand on a tous les *habitants* pour ennemis. Le personnage le plus ridicule dans le commerce de la société, est le *bourgeois* petit-maître. Il était beau d'être simple *citoyen* romain sous les consuls, mais sous les empereurs, le consul même fut bien peu de chose; et il y a aujourd'hui plus de vraie

oblesse dans un roturier suisse, qui est *citoyen* d'une patrie, que dans n bacha turc, qui est esclave d'un maître. (G.)

657. Habitation, Maison, Séjour, Domicile, Demeure.

Une *habitation* est un lieu qu'on habite quand on veut. On a une aison dans un endroit qu'on n'habite pas ; un *séjour* dans un endroit u'on n'habite que par intervalle ; un *domicile*, dans un endroit qu'on xe aux autres comme le lieu de sa résidence ; une *demeure*, partout où on se propose d'être longtemps.

Après le *séjour* assez court et assez troublé que nous faisons sur la rre, un tombeau est notre dernière *demeure*. (*Encycl.*, VIII, 47.)

Le mot de *maison* désigne le bâtiment destiné à garantir des injures e l'air, des entreprises des méchants, et des attaques des bêtes féoces : une *maison* est grande ou petite, élevée ou basse, vieille ou neue, faite de pierres ou de brique, couverte de tuiles ou de chaume, etc.

Le mot d'*habitation* caractérise l'usage que l'on fait d'une *maison* elativement à toutes ses dépendances, tant intérieures qu'extérieures : ne *habitation* est commode ou incommode, saine ou malsaine, riante u triste, etc.

Les mots de *séjour* et de *demeure* sont relatifs au plus ou au moins e temps que l'on habite dans un lieu. Le *séjour* est une *habitation* assagère, la *demeure*, une *habitation* plus durable : l'un et l'autre ne euvent être que plus ou moins longs. Si l'on emploie ces mots avec 'autres épithètes, c'est qu'ils sont mis pour *maison* ou pour *habitaon*, n'y ayant alors aucun besoin d'insister sur les idées accessoires ui différencient ces synonymes.

Le terme de *domicile* ajoute à l'idée d'*habitation* celle d'un rapport la société civile et au gouvernement, et de là vient que ce terme n'est ière usité que dans le style de pratique. (B.)

658. Hâbleur, Fanfaron, Menteur.

Hâbleur, qui ne dit rien sans exagérer, qui se plaît à débiter des ensonges : *fanfaron*, qui se vante, qui exagère tout ce qui est dans s intérêts de son amour-propre : *menteur*, qui dit des mensonges.

Le *hâbleur* se plaît à tout augmenter : s'il parle de ses voyages, il conte cent choses qu'il n'a point vues, sans autre intérêt que le plair d'exagérer. S'il parle de ce qui est arrivé à un autre, il y ajoute, mme il le fait pour ses propres aventures ; il rougirait de laisser aller vérité toute nue, il faut qu'il l'embellisse, qu'il brode. Ce mot vient : l'espagnol *hablar*, parler beaucoup, *hablador*, qui parle beauup, et, par-là, du latin *fabulari*, qui signifiait souvent *converser :*

fabula, fable, invention, que les écrivains de la dernière latinité ont quelquefois pris pour *parole.* Le *hâbleur* est celui qui fait des fables, qui invente. Il y a dans ses récits non-seulement des mensonges, mais de l'invention : c'est surtout en racontant qu'il développe son caractère.

Le *fanfaron* exagère tout ce qu'il croit pouvoir lui faire honneur; il ment par amour-propre ; et comme il n'a besoin de mentir que parce que la vérité ne lui suffit pas, un *fanfaron* est ordinairement l'opposé de ce qu'il dit être : ainsi, un *fanfaron* de bravoure est presque toujours un poltron, etc. Le *fanfaron* peut être véridique sur tout ce qui ne le concerne pas ; mais s'il vient à avoir le moindre intérêt dans le sujet de la conversation, il ne faut plus compter sur sa sincérité. Ce mot vient de l'arabe *farrar,* qui signifie, dans son sens primitif, *briller, reluire,* et désigne, dans un sens accessoire, la *pompe,* le *faste,* ce qui jette de la poudre aux yeux ; par réduplication, *farfar.*

Le *menteur* est celui qui dit ce qu'il sait n'être pas vrai.

On est *hâbleur* par habitude, *fanfaron* par amour-propre, et *menteur* par intention.

Être *hâbleur* ou *fanfaron* est une disposition du caractère; être *menteur* est un résultat de la volonté.

Le *hâbleur* peut quelquefois se persuader à lui-même qu'il dit la vérité, parce qu'il a souvent dans l'esprit la même exagération que dans les discours. Le *fanfaron* ne cherche à persuader les autres que parce qu'il sent l'impossibilité de se persuader lui-même. Le *menteur* cherche à cacher la vérité.

Le Dorante de Corneille est *hâbleur* quand il exagère ce qu'il a fait; *menteur* quand il se dit marié, quoiqu'il ne le soit pas, mais il n'est point *fanfaron,* car il est brave. (F. G.)

659. Haine, Aversion, Antipathie, Répugnance.

Le mot de *haine* s'applique plus ordinairement aux personnes. Les mots d'*aversion* et d'*antipathie* conviennent à tout également. On ne se sert de celui de *répugnance* qu'à l'égard des actions, c'est-à-dire lorsqu'il s'agit de faire quelque chose.

La *haine* est plus volontaire, et paraît jeter ses racines dans la passion ou dans le ressentiment d'un cœur irrité et plein de fiel. L'*aversion* et l'*antipathie* sont moins dépendantes de la liberté, et paraissent avoir leurs sources dans le tempérament ou dans le goût naturel ; mais avec cette différence, que l'*aversion* a des causes plus connues, et que l'*antipathie* en a de plus secrètes. Pour la *répugnance,* elle n'est pas, comme les autres, une habitude qui dure; c'est un sentiment passager, causé par la peine ou par le dégoût de ce qu'on est obligé de faire.

Les manières impertinentes et les mauvaises qualités qu'on remarque dans les personnes, ou qu'on leur attribue, nourissent la *haine;* elle ne cesse que quand on commence à les regarder avec d'autres yeux, soit par reconnaissance pour quelque service, ou par un mouvement d'intérêt. Les défauts que nous avons en horreur, et les façons d'agir opposées aux nôtres nous donnent de l'*aversion* pour les personnes qui les ont ; elle ne cesse que lorsque ces personnes changent, et s'accommodent à notre esprit et à nos mœurs, ou que nous changeons nous-mêmes en prenant leurs inclinations. La différence du tempérament, la singularité de l'humeur, l'esprit particulier, et le je ne sais quoi d'un air qui déplait, produisent l'*antipathie;* elle dure jusqu'à ce que les ressorts secrets du sang et de la nature aient fait un assez grand changement dans le goût pour qu'il soit universel ou entièrement soumis à la raison. Une infinité de motifs particuliers peuvent causer la *répugnance* qu'on a à user des choses ou à les faire, selon la nature de ces choses, les occasions et les circonstances ; on ne la sent qu'autant qu'on est contraint par les autres, ou qu'on se contraint soi-même.

La *haine* fait tout blâmer dans les personnes qu'on hait, et y noircit jusqu'aux vertus. L'*aversion* fait qu'on évite les gens, et qu'on en regarde la société comme quelque chose de fort désagréable. L'*antipathie* fait qu'on ne peut les souffrir, et nous en rend la compagnie fatigante. La *répugnance* empêche qu'on ne fasse les choses de bonne grâce, et donne un air gêné, qui fait voir que ce n'est pas le cœur qui commande ce qu'on exécute.

Il y a moins loin, comme l'a dit un homme d'esprit, de la *haine* à l'amour, que de la *haine* à l'indifférence. C'est quelquefois pour ceux avec qui le devoir nous engage à vivre, que nous avons le plus d'*aversion.* Rien ne dépend moins de nous que l'*antipathie;* tout ce que nous pouvons faire, c'est de la dissimuler. On ne doit jamais faire avec *répugnance* ce que la raison, l'honneur et le devoir, exigent.

Il ne faut avoir de la *haine* que pour le vice ; de l'*aversion* que pour ce qui est nuisible ; de l'*antipathie* que pour ce qui porte au crime ; et de la *répugnance* que pour les fausses démarches, ou pour ce qui peut donner atteinte à la réputation. (G.)

660. Hameau, Village, Bourg.

Ces trois termes désignent également un assemblage de plusieurs maisons destinées à loger les gens de la campagne.

La privation d'un marché distingue un *village* d'un *bourg,* comme la privation d'un église paroissiale distingue un *hameau* d'un *village.*

Si l'on élève donc l'une auprès de l'autre quelques maisons rustiques, voilà un *hameau :* ajoutez à ce *hameau* une église paroissiale, c'est un *village :* faites tenir dans ce *village* un marché réglé, vous aurez un *bourg.* (B.)

661. Haleine, Souffle.

Ces mots désignent particulièrement l'émission ou la sortie de l'air chassé des poumons. Ouvrez la bouche, et laissez sortir cet air de lui-même ou par le mouvement seul des poumons et sans efforts, c'est l'*haleine :* rapprochez les deux coins de la bouche, et poussez l'air avec un effort particulier, c'est le *souffle.*

Le *souffle,* pressé et contraint, devient plus fort et plus sensible que la simple *haleine* libre et épandue. Produits d'une manière différente, ils produisent des effets différents. Avec l'*haleine,* vous échauffez; vous refroidissez avec le *souffle.* Le *souffle* a perdu, par la pression des lèvres, la chaleur de l'*haleine.* Votre *haleine* fera vaciller la lumière d'une bougie ; votre *souffle* l'éteindra. Le *souffle* ramasse en un point toute l'*haleine,* et en augmente la force par l'impulsion.

Le mot *haleine* indique particulièrement le jeu habituel de la respiration; et on lui attribue des qualités habituelles. Le mot *souffle* ne marque proprement qu'un acte particulier ou un état accidentel de la respiration, et des modifications passagères.

L'*haleine* manque, on est hors d'*haleine,* on reprend *haleine,* etc. Toutes ces manières de parler ont un rapport marqué avec le cours ordinaire de la respiration. L'homme excédé de fatigue *souffle,* a le *souffle* fort et précipité, il est *essoufflé ;* il ne s'agit là que d'un état accidentel et passager.

L'*haleine* et le *souffle* appartiennent aussi aux vents: mais leur *souffle* est de même plus fort et plus sensible que leur *haleine.* Vous direz le *souffle* des aquilons, et l'*haleine* des zéphirs. Une douce agitation de l'air n'est qu'une *haleine :* mais un léger courant d'air est un *souffle.* (R.)

662. Happer, Attraper.

Happer exprime l'action de saisir une chose sur laquelle on s'élance par un mouvement brusque et soudain; *attraper,* l'action de saisir une chose que l'on poursuit, ou de s'emparer d'une chose que l'on guette.

Happer est imitatif, et exprime particulièrement l'action d'un chien qui, par un mouvement brusque du corps et de la gueule, saisit ce qu'on lui présente ou ce qui se trouve à sa portée. *Attraper* signifie proprement prendre au piége et comme dans une *trappe:* c'est figurément qu'il signifie tromper, faire tomber dans une erreur, dans une méprise, dans un piége quelconque. C'est par extension qu'on l'applique à l'action de saisir ce qu'on a guetté ou poursuivi : par une extension encore plus forte, il signifie quelquefois atteindre. Un chien *happe* tout ce qu'il peut *attraper.*

Les sergents *happent* un homme qu'ils surprennent au passage : la maréchaussée *attrape* un malfaiteur qui s'est longtemps dérobé à ses poursuites. (F. G.)

663. Harceler, Agacer, Provoquer.

Harceler indique une action qui inquiète, tourmente celui qui la subit. *Agacer* désigne l'intention de plaisanter et d'exciter à la plaisanterie. *Provoquer* exprime une attaque faite à dessein d'engager celui qui est *provoqué* à se défendre.

Un fâcheux nous *harcèle* par ses importunités ; un railleur nous *agace* par ses sarcasmes ; un ennemi nous *provoque* par ses insultes.

Il est toujours ennuyeux d'être *harcelé*, quelquefois désagréable d'être *agacé* par quelqu'un à qui on ne veut pas répondre, et souvent funeste de *provoquer* un adversaire plus fort que soi.

Agacer est le moins inquiétant des trois ; il exprime même quelquefois le dessein d'engager par des manières attrayantes. Une coquette *agace* tout le monde. *Harceler* indique une suite d'actions importunes, désagréables. On peut quelquefois *provoquer* vivement d'un seul mot.

Être *agacé* par une femme dont on ne se soucie pas, *harcelé* par un homme à qui l'on ne peut rendre le service qu'il demande, *provoqué* quand on ne peut se venger, sont trois choses presque aussi fâcheuses l'une que l'autre.

Harceler ne suppose pas toujours dans celui qui *harcèle*, la volonté d'être désagréable à celui qui est *harcelé ;* il indique souvent un but personnel à celui qui *harcèle*. *Agacer* suppose toujours, de la part de celui qui *agace*, l'intention d'être remarqué. *Provoquer* indique le désir d'irriter, d'insulter celui à qui l'on s'adresse. (F. G.)

664. Hardiesse, Audace, Effronterie.

Il y a, dans la *hardiesse*, quelque chose de mâle ; dans l'*audace*, quelque chose d'emporté ; dans l'*effronterie*, quelque chose d'incivil.

La *hardiesse* marque du courage et de l'assurance. L'*audace* marque de la hauteur et de la témérité. L'*effronterie* marque de l'impudence.

Une personne *hardie* parle avec fermeté ; ni la qualité, ni le rang, ni la fierté de ceux à qui elle adresse le discours, ne la démontent point. Une personne *audacieuse* parle d'un ton élevé ; son humeur hautaine lui fait oublier ce qu'elle doit à ses supérieurs. Une personne *effrontée* parle d'un air insolent ; son peu d'éducation fait qu'elle n'observe ni les usages de la politesse, ni les devoirs de l'honnêteté, ni les règles de la bienséance.

La *hardiesse* est de mise auprès des grands ; les gens timides

passent chez eux pour des sots. L'*audace* nuit aux subalternes; les supérieurs veulent de la soumission, et rendent toujours de mauvais services à ceux qui n'ont pas assez respecté leur autorité. L'*effronterie* fait qu'on déplaît à tout le monde, et qu'on passe chez les honnêtes gens pour être d'une vile naissance.

On n'est guère propre aux grands emplois, si l'on n'est un peu *hardi*. Un homme d'un caractère *audacieux* peut servir à insulter l'ennemi. Un *effronté* n'est bon qu'à faire rougir ceux qui l'emploient.

Il me semble que la *hardiesse* est pour les grandes qualités de l'âme, ce que le ressort est pour les autres pièces d'une montre; elle met tout en mouvement sans rien déranger, au lieu que l'*audace*, semblable à la main impétueuse d'un étourdi, met le désordre et le fracas dans ce qui était fait pour l'accord et pour l'harmonie. A l'égard de l'*effronterie*, elle n'agit point du tout sur les grandes qualités, parce qu'elles ne se trouvent jamais ensemble; son influence ne regarde que ce qu'il y a de mauvais; elle répand sur les défauts de l'âme, un coloris qui les rend encore plus laids qu'ils ne le sont par eux-mêmes. (G.)

665. Hargneux, Querelleur.

Hargneux, qui est l'humeur chagrine. *Querelleur*, qui est d'humeur chicaneuse.

Un homme *hargneux* est toujours un peu triste; on le dirait mécontent de lui et des autres. Un homme *querelleur* peut avoir l'humeur gaie; il cherche à mécontenter les autres.

Un homme *hargneux* trouve partout des torts. Un homme *querelleur* en cherche partout.

Un homme *hargneux* est grognon; un homme *querelleur* est contrariant. On peut être *querelleur* sans être *hargneux*; mais un homme *hargneux* est presque toujours *querelleur*.

Le mot *hargneux* porte nos idées sur l'homme lui-même qui a ce triste caractère, plutôt que sur les preuves qu'il en donne: le mot *querelleur* les dirige plutôt sur l'effet de ce défaut que sur le défaut même, plutôt sur le désagrément des *querelles* que sur l'homme qui les cherche.

On évite un homme *hargneux*; on craint un homme *querelleur*. (F. G.)

666. Hasard, Fortune, Sort, Destin.

Le *hasard* ne forme ni ordre ni dessein; on ne lui attribue ni connaissance ni volonté, et ses événements sont toujours très-incertains. La *fortune* forme des plans et des desseins, mais sans choix; on lui attribue une volonté sans discernement; et l'on dit qu'elle agit en aveugle. Le *sort* suppose des différences et un ordre de partage; on

ne lui attribue qu'une détermination cachée, qui laisse dans le doute jusqu'au moment qu'elle se manifeste. Le *destin* forme des desseins, des ordres et des enchaînements de causes ; on lui attribue la connaissance, la volonté et le pouvoir ; ses vues sont fixes et déterminées.

Le *hasard* fait, la *fortune* veut, le *sort* décide, le *destin* ordonne.

La plupart des succès sont plus l'effet du *hasard* que de l'habileté. Il en coûte beaucoup au repos, pour contraindre la *fortune* à nous regarder d'un œil favorable. On a vu des intrépides abandonner volontairement leur vie au *sort* du dé. Tout ce qui est écrit dans le livre du *destin* est inévitable, parce qu'on ne peut ni forcer son tempérament, ni voir au-delà de la portée de ses lumières. (G.)

667. Hasarder, Risquer.

Le premier de ces mots n'indique que l'incertitude du succès : le second menace d'une mauvaise issue.

A choses égales on *hasarde :* avec du désavantage on *risque.*

Vous *hasardez* en jouant contre votre égal ; vous *risquez* contre un joueur plus habile. Si vous *risquez* peu pour avoir beaucoup proportionnellement, vous *hasardez.*

L'homme froid et prudent *hasarde* peu ; l'homme ardent et intrépide *risque* beaucoup. Celui-ci fera des coups de main ; et celui-là des coups de tête.

Dans le cours ordinaire des choses, *qui ne hasarde rien n'a rien,* dit le proverbe : dans les cas extrêmes, selon une autre façon de parler proverbiale, *on* risque *le tout pour le tout.*

La raison même *hasarde ;* la passion *risque.* Toute notre vie n'est qu'un calcul de probabilités : la folie ne calcule pas ou calcule mal.

Le joueur qui, avec une fortune de 100,000 livres, *hasarde* 50,000 livres au pair, ne songe pas qu'il *risque* de perdre la moitié de son bien : et que s'il gagne, sa fortune ne sera que d'un tiers plus forte. Voyez les tables de probabilités de Buffon.

Le mot *hasarder* n'indique pas un succès, un événement plutôt que l'autre, tandis que *risquer* sert à indiquer dans la phrase tel ou tel genre d'événement ; ainsi, on *hasarde* son argent, on *risque* de le perdre et même d'en gagner.

Hasarder suppose toujours une action libre ; vous *hasardez* avec connaissance de cause, et parce que vous voulez. Mais *risquer* n'exige pas toujours un choix de votre part ; vous *risquez* quelquefois sans le savoir et sans le vouloir. *Hasarder,* c'est mettre au *hasard : risquer,* c'est mettre en *risque* ou y être. Ainsi, dans les phrases suivantes, *risquer* a un sens passif que *hasarder* ne saurait avoir.

L'homme qui se *hasarde* le moins, *risque* à chaque instant de périr par mille accidents. Cette considération fait que les uns exposent té-

mérairement leur vie aux *hasards;* et que les autres craignent de la perdre sans *risque* apparent. Il est clair que le *risque* couru dans ces cas-là, n'est pas un *hasard* que l'on ait cherché. (R.)

668. Hâter, Presser, Dépêcher, Accélérer.

Hâter marque une diligence plus ou moins grande et soutenue; *presser,* une impulsion forte et de la vivacité sans relâche; *dépêcher* une activité inquiète et empressée même jusqu'à la précipitation; *accélérer,* un accroissement de vitesse ou un redoublement d'activité.

On *hâte* la chose quand elle serait trop lente ou trop tardive : on la *presse* lorsqu'on *presse* ou qu'on est *pressé* : on se *dépêche* lorsqu'il ne s'agit que de la finir et de s'en débarraser : on l'*accélère* lorsqu'elle va trop doucement ou qu'elle se ralentit.

Le moyen le plus sûr de faire à propos et bien, est de se *hâter* lentement. A se *presser,* il y a le risque de ne faire ni bien ni bientôt. Pour avoir vite fait la besogne tellement quellement, il n'est que de se *dépêcher.* Faites ce que vous faites, et vous en *accélèrez* la conclusion.

L'homme actif et diligent *hâte;* l'homme ardent et impétueux *presse;* l'homme expéditif et impatient *dépêche;* l'homme prévoyant et soigneux *accélère.* (R.)

669. Hâtif, Précoce, Prématuré.

Ces épithètes servent à désigner une maturité avancée.

Hâtif, qui se hâte, qui fait diligence, qui vient de bonne heure : voyez dans l'article précédent l'explication du verbe *hâter. Précoce,* qui prévient la saison, qui mûrit avant le temps, qui arrive avant les autres. *Prématuré* dont la maturité accélérée prévient la saison, ou dont on prévient la maturité.

Hâtif indique seulement une chose avancée; *précoce* et *prématuré* marquent la circonstance de *devancer* ou *prévenir* la saison, le temps propre, les productions du même genre : *précoce* n'exprime point d'autre idée. *Prématuré* désigne une maturité forcée ou un fausse maturité, quelque chose qui est contre nature; c'est le sens ordinaire que nous lui donnons au figuré. Ainsi la chose *précoce* arrive avant la saison, et la chose *prématurée* arrive avant la saison propre, et hors de saison : telle est l'entreprise *prématurée.* Ce qui est *précoce* est hors de l'ordre commun; ce qui est *prématuré* est contre l'ordre naturel.

La diligence et la vitesse distinguent le *hâtif :* la célérité et l'antériorité, le *précoce :* la précipitation et l'anticipation, le *prématuré.*

Les fruits qui viennent les premiers ou dans la primeur, sont *hâtifs.* Les fruits qui viennent naturellement ou par une bonne culture, avant

la saison propre à leur espèce, sont *précoces.* Les fruits qui viennent par force avant la saison convenable, et trop tôt pour acquérir la bonté et la perfection de leur maturité naturelle, sont *prématurés.*

Ces mots s'appliquent figurément à l'esprit, à la raison, aux qualités et aux objets qui, par la succession de leurs développements et de leurs accroissements, ou par des périodes et des révolutions marquées, ont de l'analogie avec le cours ordinaire de la végétation; et les mêmes nuances les distinguent encore.

Ainsi la valeur qui n'attend pas le nombre des années, est *hâtive :* la raison qui étonne dans l'enfance, est *précoce :* la crainte qui prévoit un danger si éloigné, qu'il n'est, pour ainsi dire, que possible, est *prématurée.*

La nature est *hâtive* dans les femmes, et, toutefois, avec leur constitution délicate et sujette à beaucoup de maladies particulières, en général, elles vivent plus longtemps que les hommes. Il y a des esprits *précoces,* mais l'Histoire des Enfants célèbres prouve la vérité de cette remarque, que s'ils portent des fleurs avant le temps, rarement produisent-ils des fruits. La fécondité des Indiennes est vraiment *prématurée ;* elles sont encore des enfants qu'elles cessent d'en faire.

Quoique *hâtif* soit un mot consacré dans le jardinage, il n'exprime point par lui-même la maturité avancée des productions de la terre : il est également applicable à tout ce qui vient de bonne heure. Au propre, on *hâte* ses pas comme on *hâte* des fruits. *Hâtif* est le contraire de *tardif :* comme on dit des *cerises hâtives* et des *cerises tardives,* on aura raison de dire des *gelées hâtives,* ainsi qu'on dit des *gelées tardives.*

Précoce est si propre au jardinage, qu'on dit des *précoces* pour des fruits *précoces.*

Prématuré est évidemment propre à ce qui s'appelle *mûr ;* et cette qualité regarde proprement les fruits. Ainsi, à proprement parler, les fleurs ne sont pas *prématurées,* elles sont *précoces ;* mais les fruits sont *précoces* et *prématurés.* (R.)

670. Haut, Hautain, Altier.

Hautain et *altier* modifient, par des idées accessoires, celle de *haut.*

Hautain signifie ce qui vient d'un cœur, d'un esprit, d'un naturel *haut ;* ce qui marque, respire, affecte, affiche la *hauteur. Altier* veut proprement dire *très-haut, fort haut,* qui a une *hauteur* décidée, prédominante.

Haut est un mot simple, générique et variable, qui, au physique, marque l'élévation perpendiculaire ou la dimension au-dessus de l'horizon ; au figuré, l'élévation en pouvoir, en dignité, etc., ainsi que la

grandeur, l'excellence, la supériorité en tout genre ; et, dans le sens de *hautain*, la fierté, l'orgueil. *Hautain* ne se dit proprement que des personnes, et vraisemblablement par cette raison, nos anciens écrivains l'employaient souvent dans la simple acception de *haut*, pour exprimer la *hauteur* morale de l'homme en bonne ou en mauvaise part.

Altier se dit particulièrement des personnes ; mais comme son acception est celle de *très-haut*, très-élevé, La Motte a pu dire, dans une ode, des *forêts altières*. La cime *altière* d'un cèdre figurera bien dans une description poétique ; et ce mot sera particulièrement adopté dans le style soutenu.

Haut exprimant la *hauteur* morale de l'homme, se prend en bonne ou en mauvaise part, suivant les applications ; car il y a une *hauteur* comme une fierté, un orgueil convenable. *Hautain* se prend ordinairement en mauvaise part ; mais la métaphore, et en général la poésie, le dépouillent quelquefois de son idée vicieuse, et le ramènent à l'ancien usage. Ainsi J.-B. Rousseau dit *une lyre fière et hautaine*. *Altier* peut être pris en bonne part, surtout quand la grande *hauteur*, la sublime élévation, est propre au sujet. M. de Voltaire dit indifféremment, dans la Henriade, *la tête altière* de la vérité, du calvinisme, de la discorde, etc. Jupiter doit avoir les sourcils *altiers*. Il y a quelque chose d'*altier* dans le front de la majesté, etc. On dit l'aigle *altier*. Dans la Henriade, Essex paraît au milieu de nos guerriers :

> Tel que, dans nos jardins, un palmier sourcilleux
> A nos ormes touffus mêlant sa tête *altière*,
> Paraît s'enorgueillir d'une tige étrangère.

La *hauteur*, dans l'homme *haut*, est pure et simple ; mais susceptible de toutes sortes de modifications. Dans l'homme *hautain*, elle est vaniteuse, boursouflée, glorieuse, importante, dédaigneuse, arrogante, jactancieuse, superbe. Dans l'homme *altier*, elle est dure, ferme, imposante, impérieuse, absolue.

L'homme *haut* ne s'abaisse pas ; l'homme *hautain* vous rabaisse ; l'homme *altier* veut vous asservir plutôt que vous abaisser.

La noblesse rend naturellement *haut*, parce qu'elle vous élève au-dessus des autres. La grandeur rend *hautain* ; car, par sa *hauteur* et avec son éclat, tout paraît, loin d'elle, petit, obscur. Le pouvoir rend *altier*, puisque, de droit ou par l'habitude, vous n'avez qu'à vouloir, les choses sont.

L'air haut, loin d'imposer une sorte de respect, comme l'air grand, ou de préparer à l'estime, comme l'air noble, met en garde et indispose l'amour-propre des autres contre les prétentions sèches de l'orgueil, qui font qu'on vous craint et vous évite si on en a la facilité, ou qu'on se roidit et qu'on vous défie s'il faut rester en face. Les manières

autaines, gestes d'un personnage comique qui chausse le cothurne, xcitent, comme une offense générale et publique, le ressentiment de out le monde, et découvrent l'enflure d'un petit esprit aux traits du idicule qui le perce de toutes parts. Le ton *altier*, s'il fait trembler le aible, le lâche, l'esclave, révolte la liberté des autres, provoque la réistance et la ligue, réveille l'horreur indocile et inflexible de la tyranie, lors même qu'il n'est que lorgane de la raison, de la justice, de la égitime autorité. (R.)

671. Hérédité, Héritage.

Hérédité (terme de pratique), *héritage* (terme vulgaire), succession lont on *hérite*, c'est-à-dire dont on devient le maître (latin *herus*), par a mort de l'ancien maître. L'*héritier* est le maître nouveau.

La terminaison *age* désigne la chose ; et la terminaison *ité*, la qualité. *Héritage* indique proprement les biens dont on *hérite; hérédité*, a qualité ou la destination des biens, en vertu de laquelle on en *hérite*. *L'hérédité*, à proprement parler, est la succession aux droits du défunt ; et l'*héritage*, la succession à ses biens. La propriété ou le domaine que le testament ou la loi vous défère, forme l'*hérédité :* le bien ou le onds que l'ancien possesseur vous laisse, constitue l'*héritage*. En vous portant pour *héritier*, vous entrez dans l'*hérédité*, et vous prenez ensuite possession de l'*héritage*. Sans toucher à l'*héritage*, vous vous mmiscez dans l'*hérédité* par un acte simple d'*héritier*.

Hérédité désigne si bien une qualité distinctive ou un droit particulier attaché à la chose, qu'on dit l'*hérédité* d'une charge ou d'un office, pour annoncer que l'office ou la charge est héréditaire par concession du prince. *Héritage* désigne si particulièrement les biens mêmes, qu'on appelle *héritage* un domaine, un fonds de terre, et qu'on dit, en conséquence, vendre, acquérir, mettre en valeur, améliorer un *héritage*. (R.)

672. Hérétique, Hétérodoxe.

L'*hérésie* est une opinion particulière, une erreur à laquelle on s'attache fortement, et par laquelle on se sépare de la communion.

L'*hétérodoxie* est dans l'opinion qui s'écarte de l'opinion reçue.

Hérétique exprime ce qui sépare et rompt l'union ; *hétérodoxe*, ce qui détruit la conformité.

Un sentiment *hérétique* est un sentiment contraire à celui de l'Église catholique ou universelle. Une opinion *hétérodoxe* est une opinion contraire à la foi ou à la règle des fidèles.

Hérétique désigne la scission, ce qui fait secte ou appartient à une secte. *Hétérodoxe* n'indique que la discordance sans aucune idée de parti ou de relation avec un parti.

Il y a dans l'*hérétique* un caractère d'opiniâtreté, de révolte, d'indépendance; il n'y a dans l'*hétérodoxe* que l'écart de l'erreur, d'une fausse croyance, d'un dérèglement d'esprit.

Nous qualifions proprement d'*hérétiques* ceux qui, frappés d'anathème par l'Église, en restent opiniâtrément séparés. La qualification d'*hétérodoxe* n'emportera que le reproche ou l'accusation d'erreur. (R.)

673. Héros, Grand homme.

L'un et l'autre ont des qualités brillantes qui excitent l'admiration des autres hommes, et qui peuvent avoir une grande influence sur le bien public ; mais l'un est bien différent de l'autre. (B.)

Il semble que le *héros* est d'un seul métier, qui est celui de la guerre ; et que le *grand homme* est de tous les métiers, ou de la robe, ou de l'épée, ou du cabinet, ou de la cour : l'un et l'autre, mis ensemble, ne pèsent pas un homme de bien.

Dans la guerre, la distinction entre le *héros* et le *grand homme* est délicate : toutes les vertus militaires font l'un et l'autre. Il semble néanmoins que le premier soit jeune, entreprenant, d'une haute valeur, ferme dans les périls, intrépide ; que l'autre excelle par un grand sens, par une vaste prévoyance, par une haute capacité et par une longue expérience. Peut-être qu'Alexandre n'était qu'un *héros*, et que César était un *grand homme*. (La Bruyère, *Caract.*, ch. 2.)

Le terme de *héros*, dans son origine, était consacré à celui qui réunissait les vertus guerrières aux vertus morales et politiques, qui soutenait les revers avec constance, et qui affrontait les périls avec fermeté. L'*héroïsme* supposait le *grand homme*. Dans la signification qu'on donne à ce mot aujourd'hui, il semble n'être uniquement consacré qu'aux guerriers qui portent au plus haut degré les talens et les vertus militaires ; vertus qui souvent, aux yeux de la sagesse, ne sont que des crimes heureux qui ont usurpé le nom de vertus au lieu de celui de qualités.

On définit un *héros*, un homme ferme contre les difficultés, intrépide dans le péril, et très-vaillant dans les combats ; qualités qui tiennent plus du tempérament et d'une certaine conformation des organes, que de la noblesse de l'âme. Le *grand homme* est bien autre chose : il joint au talent et au génie la plupart des vertus morales ; il n'a dans sa conduite que de beaux et nobles motifs ; il n'envisage que le bien public, la gloire de son prince, la prospérité de l'État et le bonheur des peuples. Le nom de César donne l'idée d'un *héros ;* celui de Trajan, de Marc-Aurèle ou d'Alfred, nous présente un *grand homme*. Titus réunissait les qualités du *héros* et celles du *grand homme*.

Le titre de *héros* dépend du succès ; celui du *grand homme* n'en dépend pas toujours : son principe est la vertu, qui est inébranlable

dans la prospérité comme dans les malheurs. Le titre de *héros* ne peut convenir qu'aux guerriers; mais il n'est point d'état qui ne puisse prétendre au titre sublime de *grand homme;* le *héros* y a même plus de droit qu'un autre.

Enfin, l'humanité, la douceur, le patriotisme, réunis aux talents, sont les vertus d'un *grand homme;* la bravoure, le courage, souvent la témérité, la connaissance de l'art de la guerre et le génie militaire, caractérisent davantatage le *héros :* mais le parfait *héros* est celui qui joint à toute la capacité et à toute la valeur d'un grand capitaine, un amour et un désir sincère de la félicité publique. (*Encycl.*, VII, 182.)

674. Histoire, Fastes, Chroniques, Annales, Mémoires, Commentaires, Relations, Anecdotes, Vie.

La critique me reprochera peut-être de réunir dans cet article le genre et des espèces qu'on ne confondrait jamais ensemble. Si le tableau en devient plus agréable et plus commode pour le lecteur, je veux bien avoir tort. Bacon m'a fourni l'idée de cet article et beaucoup de matériaux. Il est vrai que Bacon ne faisait pas des synonymes.

1°. L'*histoire* est l'exposition ou la narration, tempérée quant à la forme, et savante quant au fond, liée et suivie des faits et des événements mémorables les plus propres à nous faire connaître les hommes, les nations, les empires, etc. On a tout dit sur cette matière. Lucien, en trois ou quatre page de son petit traité, *Comment il faut écrire l'histoire*, donne sur ce sujet plus de bonnes instructions, et avec beaucoup plus de sel et d'agrément, qu'il n'y en a dans plusieurs gros traités modernes.

Il y a des *histoires* universelles, des *histoires* générales d'une contrée, des *histoires* particulières, etc., avec des subdivisions à l'infini.

2°. Les *fastes* sont des espèces de tablettes ou des notes, des inscriptions, des nomenclatures, en un mot, des souvenirs de changements authentiques dans l'ordre public, d'actes solennels, d'institutions nouvelles, d'origines importantes, de personnages illustres, les plus dignes d'être transmis à la postérité. Cneius Flavius compila le premier, à Rome, des *fastes* pour annoncer au peuple les jours de plaidoirie ou de palais. On eut ensuite des *fastes sacrés*, des *fastes consulaires*, etc., espèce de calendrier où l'on annonçait les fêtes, les assemblées publiques, les jeux publics, les magistrats élus, les jours heureux ou malheureux.

Nos modernes abrégés chronologiques peuvent servir à donner une idée du genre et de la manière des *fastes*.

3°. La *chronique* est l'*histoire* des temps, ou l'*histoire* chronologique

divisée selon l'ordre des temps. La chronologie est son objet principal. La plus ancienne des *chroniques* conservées, celle des marbres de Paros ou d'Arondel, ne marque certains événements, tels qu'une fondation, une émigration, des morts célèbres, que pour fixer le temps écoulé depuis leur arrivée. Les savants qui, comme Marsham et Petau, ont écrit des *chroniques*, semblent aussi subordonner les faits aux dates, en discutant, éclaircissant et déterminant les époques.

Les gazettes sont des espèces de *chroniques*.

4°. Les *annales* sont des *chroniques* ou des *histoires* chronologiques divisées par *années*, comme les journaux proprement dits le sont par *jours*. La *chronique* des Grecs était réglée par les Olympiades, et celle des Romains par les Consulats.

Un savant romain, cité par Aulu-Gelle, prétendait que l'*histoire* diffère des *annales*, en ce que l'historien parle du temps présent, et rapporte ce qu'il a vu, tandis que l'annaliste parle du temps passé, et rapporte ce qu'il n'a point vu. Cette distinction, appuyée par Servius, est fondée sur ce que le mot *histoire* signifie en grec une *expérience propre*. Tacite, dans la division de son grand ouvrage, paraît s'y être conformé. Mais Aulu-Gelle établit fort bien que l'*histoire* est à l'égard des *annales* ce que le genre est à l'espèce. On ajoute, d'après Cicéron, que les *annales* se bornent à exposer les faits sans ornements, *année* par *année ;* au lieu que l'*histoire* raisonne sur ces mêmes faits, dont elle recherche les causes, les motifs, les ressorts, etc.

5°. Les *mémoires* sont, comme le dit fort bien Bacon, les matériaux de l'*histoire*. Aussi plusieurs de ces ouvrages sont-ils intitulés *Mémoires pour servir à l'Histoire*, comme ceux de *d'Avrigny*. Le style de ce genre est libre ; on peut y discuter les faits ; on y développe les affaires ; on y entre dans les détails. L'historien puise surtout dans les *mémoires* des gens employés aux affaires, acteurs ou témoins dignes de foi, tels que Comines, Sully, Bassompierre, le cardinal de Retz, etc. Bougeant écrivait l'*histoire* d'un *traité de paix* sur les *mémoires* d'un grand négociateur.

Les *mémoires* (ainsi que le mot le porte) ont été ainsi appelés, parce qu'ils conservent et fixent la *mémoire* des choses.

6°. Les *commentaires* sont des canevas d'*histoires* ou des *mémoires* sommaires. Plutarque appelle les *Commentaires* de César des éphémérides qui fournissent le fond ou la matière à l'*histoire*. Cicéron dit : ce n'est pas un discours, c'est une table de matières, ou un *commentaire* un peu moins sec.

7°. La *relation* est le récit ou le rapport circonstancié d'un événement, d'une entreprise, d'une conjuration, d'un traité, d'une révolution, d'une fête, d'un voyage, etc. Le mérite de ce genre consiste surtout dans l'exactitude, le choix, l'utilité des détails et la vérité des couleurs.

« On n'a presque point de bonnes relations de batailles, dit Leibnitz : la plupart de celles de Tite-Live paraissent imaginaires autant que celles de Quinte-Curce. »

8°. Les *anecdotes* sont des recueils de faits secrets, des particularités curieuses, propres à éclaircir les mystères de la politique et à développer les ressorts cachés des événements. L'objet de ce genre est de manifester les causes, les mobiles, les ressorts inconnus; ces causes souvent si petites qui produisent les grands effets; ces mobiles souvent frivoles, qui inspirent d'importantes résolutions; ces ressorts souvent si fragiles qui opèrent les révolutions les plus mémorables. Aussi les Anglais appellent-ils ce genre singulier, *histoire digérée;* c'est l'*Histoire secrète.*

9°. La *vie* est l'*histoire* de l'homme dans tous les moments et dans toutes les circonstances; jusque dans sa maison, dans sa famille, au milieu de ses amis, avec lui-même. L'*histoire* nous dépeint l'homme en habit de parade, ou l'homme public. La *vie* nous peint l'homme, comme on dit, en déshabillé, ou l'homme privé. Celle-là donne plus à l'admiration, celle-ci à l'exemple. (R.)

675. Historiographe, Historien.

Historiographe, titre fort différent de celui d'*historien*. On appelle communément en France *historiographe* l'homme de lettres pensionné, et comme on disait autrefois appointé pour écrire l'histoire. Alain Chartier fut *historiographe* de Charles VII. Depuis ce temps, ils y eut souvent des *historiographes* de France en titre; et l'usage fut de leur donner des brevets de conseillers d'état, avec les provisions de leur charge. Ils étaient commensaux de la maison du roi.

A Venise, c'est toujours un noble du sénat qui a ce titre et cette fonction. Il est bien difficile que l'*historiographe* d'un prince ne soit pas un menteur. Celui d'une république flatte moins, mais il ne dit pas toutes les vérités.

Chaque souverain choisit son *historiographe*. Pellisson fut d'abord choisi par Louis XIV pour écrire les événements de son règne. Racine, le plus élégant des poètes, et Boileau, le plus correct, furent ensuite substitués à Pellisson.

Peut-être le propre d'un *historiographe* est de rassembler les matériaux, et on est *historien* quand on les met en œuvre. Le premier peut amasser; le second, choisir et arranger. L'*historiographe* tient plus de l'annaliste simple, et l'*historien* semble avoir un champ plus libre pour l'éloquence. Ce n'est pas la peine de dire ici que l'un et l'autre doivent également dire la vérité; mais on peut examiner cette grande loi de Cicéron: *Ne quid veri tacere non audeat:* qu'il faut oser ne taire aucune vérité.

Gardons-nous de ce respect humain, quand il s'agit des fautes publiques reconnues, des prévarications, des injustices que le malheur des temps a arrachées à des corps respectables! On ne saurait trop les mettre au jour: ce sont des phares qui avertissent ces corps toujours subsistants de ne plus se briser aux mêmes écueils. (*Voltaire*, édition de Kehl, t. 41, in-8.)

676. Homme de bien, Homme d'honneur, Honnête homme.

Il me semble que l'*homme de bien* est celui qui satisfait exactement aux préceptes de la religion; l'*homme d'honneur*, celui qui suit rigoureusement les lois et les usages de la société; et l'*honnête homme*, celui qui ne perd pas de vue, dans aucune de ses actions, les principes de l'équité naturelle.

L'*homme de bien* fait des aumônes; l'*homme d'honneur* ne manque point à sa promesse; l'*honnête homme* rend la justice, même à son ennemi. L'*honnête homme* est de tout pays: l'*homme de bien* et l'*homme d'honneur* ne doivent point faire des choses que l'*honnête homme* ne se permet pas. (*Encycl.*, II, 244.)

677. Homme de sens, Homme de bon sens.

Il y a bien de la différence dans notre langue entre un *homme de sens* et *l'homme de bon sens*. L'*homme de sens* a de la profondeur dans les connaissances, et beaucoup d'exactitude dans le jugement; c'est un titre dont tout homme peut être flatté. L'*homme de bon sens* au contraire passe pour un homme si ordinaire, qu'on croit pouvoir se donner pour tel sans vanité; c'est celui qui a assez de jugement et d'intelligence pour se tirer à son avantage des affaires ordinaires de la société. (*Encycl.*, II, 329.)

678. L'homme vrai, L'homme franc.

L'*homme vrai* dit fidèlement ce qui est; l'*homme franc* dit librement ce qu'il pense.

L'*homme vrai* dit seulement les choses comme elles sont: l'*homme franc*, libre dans ses discours, dit son sentiment sur les choses, à cœur ouvert.

L'*homme vrai* est incapable de fausseté, et ne connaît pas le mensonge; l'*homme franc* est incapable de dissimulation, et ne connaît pas la politique. Vous opposerez à celui-là le personnage faux, à celui-ci le personnage dissimulé.

L'*homme vrai* dit sa pensée, parce qu'elle est la vérité; l'*homme franc* dit la vérité, parce qu'elle est sa pensée.

La première de ces qualités tient à la droiture naturelle du cœur, ou à un sentiment profond de l'ordre qui ne permet pas de trahir la vérité. La seconde appartient à un esprit dominé par sa pensée et secondé par une humeur brusque, vive, indocile, libre de toute contrainte, qui ne lui permet pas de dissimuler ce qu'il pense.

Soumis à cette règle, l'*homme vrai* ne parle que quand il le faut, et ne dit que ce qu'il doit dire. Mené par son penchant, l'*homme franc* parlera quelquefois quand il faudra se taire, et dira ce qu'il ne devra pas dire.

Il faut du courage à l'*homme vrai* qui ne peut pas toujours dire la vérité sans danger. Il y a plutôt de la hardiesse dans l'*homme franc* qui ne s'arrête pas à considérer, à calculer le danger.

Si l'*homme vrai* voulait trahir la vérite, sa honte le trahirait : si l'*homme franc* voulait trahir sa pensée, sa contrainte le décèlerait.

C'est un ami utile que l'*homme vrai;* c'est encore un ennemi utile que l'*homme franc.* (R.)

679. Honnête, Civil, Poli, Gracieux, Affable.

Nous sommes *honnêtes* par l'observation des bienséances et des usages de la société. Nous sommes *civils* par les honneurs que nous rendons à ceux qui se trouvent à notre rencontre. Nous sommes *polis* par les façons flatteuses que nous avons dans la conversation et dans la conduite, pour les personnes avec qui nous vivons. Nous sommes *gracieux* par des airs prévenants pour ceux qui s'adressent à nous. Nous sommes *affables* par un abord doux et facile à nos inférieurs qui ont à nous parler.

Les manières *honnêtes* sont une marque d'attention. Les *civiles* sont un témoignage de respect. Les *polies* sont une démonstration d'estime. Les *gracieuses* sont une preuve d'humanité. Les *affables* sont une insinuation de bienveillance.

Il faut être *honnête* sans cérémonie ; *civil* sans importunité ; *poli* sans fadeur ; *gracieux* sans minauderie ; et *affable* sans familiarité. (G.)

680. Honnête homme, Homme honnête.

Les dénominations changent souvent de valeur, selon les temps, les lieux, les conjonctures, les mœurs, les opinions. Le juste de l'Évangile n'est pas celui de Platon : le sage de Salomon n'est pas celui des Stoïciens : l'*honnête homme* est tantôt celui qui possède certaines vertus, tantôt celui qui est d'une condition honnête ou qui n'a rien de bas, tantôt celui qui tient un certain état ou qui a un train. L'*homme honnête* est ou un observateur attentif des usages et des bienséances de la société, ou un observateur religieux des règles de l'*honnêteté.* L'*honnêteté* morale est l'acception dans laquelle nous prendrons ici ces deux

dénominations. Quelle est, en fait de vertu, la différence entre l'*honnête homme* et l'*homme honnête ?*

Cette question doit d'abord se résoudre par les principes établis dans la question générale traitée à l'article *savant homme* et *homme savant.* L'adjectif, placé devant le substantif, retrace le caractère propre, ou du moins un attribut caractéristique ou principal de la personne ; placé à sa suite, il n'offre qu'un trait particulier de la personne, ou une simple qualification : cette différence est essentielle et primitive. (*Voyez* l'article cité.)

Mais l'*homme honnête* et l'*honnête homme* se distinguent encore, ce me semble, l'un de l'autre par des couleurs et des ombres assez tranchantes. Comme les manières et les formes déterminent l'*homme* civilement *honnête*, soit imitation, soit confusion, nous considérons ordinairement dans l'*homme* moralement *honnête* les apparences : nous lui demandons des dehors, tandis qu'il suffit pour l'*honnête homme* des principes de sentiment et de mœurs. Le respect de la loi et l'amour du devoir font l'*honnête homme ;* le respect humain et l'amour de l'estime publique peuvent faire l'*homme honnête.*

L'*honnête homme* a les vertus essentielles, cette probité qui, dans un ressort bien plus étendu que celui des lois, nous défend de faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît ; cette bonne foi dans les procédés, et cette fidélité dans les paroles, qui montrent toujours l'homme tel qu'il est et tel qu'il sera, etc. Il a ces vertus ; mais ces vertus n'excluent pas certains défauts fâcheux pour la société : l'humeur chagrine, la rudesse et la grossièreté des manières, l'entêtement et l'opiniâtreté, la roideur et l'inflexibilité, etc.

L'*homme honnête* n'a peut-être pas dans l'âme toutes ces vertus, du moins au même degré ; mais il a précisément les qualités sociales opposées à ces défauts ; la modération est son trait distinctif. Maître de lui-même, il ne songe qu'à rendre les autres contents d'eux et de lui ; sévère pour soi, indulgent pour autrui, sa fermeté n'a rien de dur ; il est franc, mais avec réserve : sa politesse est bienveillante ; il a cette égalité d'humeur que l'on prendrait pour le signe de l'égalité d'âme. Enfin il cède aux bienséances, aux égards, à vos intérêts et à vos goûts, tout ce que sa vertu pliante et tempérée lui permet d'accorder à la condescendance.

Ainsi les vertus propres de l'*honnête homme* sont des vertus capitales, primitives, fondamentales : les qualités de l'*homme honnête* ornent ces vertus, les perfectionnent, les complètent. Voulez-vous des modèles ou des exemples de l'un et de l'autre ? prenez le *Misanthrope ;* Alceste est l'*honnête homme ;* Philinte a l'air de l'*homme honnête.*

Dans l'ancienne Encyclopédie, les dénominations d'*homme de bien*, d'*homme d'honneur* et d'*honnête homme*, sont traitées comme syno-

nymes, quoique la plus médiocre instruction ne permette pas de les confondre. L'*homme de bien*, dit Diderot, est celui qui satisfait indistinctement aux préceptes de la religion; l'*homme d'honneur*, celui qui suit rigoureusement les lois et les usages de la société; et l'*honnête homme* celui qui ne perd de vue, dans aucune de ses actions, les principes de l'équité naturelle. Je définirais plutôt l'*homme de bien* celui qui passe sa vie dans la pratique du bien ou l'exercice des bonnes œuvres, et l'*homme d'honneur* celui qui se fait remarquer par la hauteur, la fermeté, la délicatesse des sentiments incompatibles avec toute idée de bassesse. J'en ai assez dit sur l'*honnête homme*. Nous pourrions encore associer à ces divers personnages le *galant homme*, qu'on reconnaît à une manière de traiter, de procéder, d'agir, naturelle, aisée, ouverte, cordiale, pure, noble, généreuse, engageante et persuasive. (R.)

681. Honnir, Bafouer, Vilipender.

Honn signifie, en allemand, *déshonorer*, et c'est dans ce sens qu'on a dit *honnir*. Mais est-ce l'idée pure et entière de *déshonorer* que ce mot présente? Je ne le crois pas. Son idée propre est de faire *honte* à quelqu'un, de s'élever et de se récrier contre lui, de manière à blesser encore plus sa pudeur que son honneur, et de le poursuivre de traitements humiliants et flétrissants. *Honnir* a une valeur positive, qui est celle de répandre la *honte*. Réservé au style comique ou familier, il indique les manières vulgaires de traiter honteusement, surtout par des cris injurieux.

Bafouer, c'est proprement *huer* quelqu'un à pleine bouche, s'en *jouer* sans ménagement, s'en moquer d'une manière outrageante, l'accabler d'affronts et d'injures.

Vilipender, c'est traiter quelqu'un de vil, ou comme vil, d'une manière avilissante, avec un grand mépris; le décrier, le dénigrer, détruire sa réputation.

Honnir est le cri du soulèvement et de l'indignation; *bafouer* est l'action de la dérision et de l'avanie; *vilipender* est l'expression du mépris et du décri.

Vous *honnissez* celui que vous voulez perdre d'honneur et couvrir de honte. Vous *bafouez* celui que voulez immoler à la risée et couvrir de confusion. Vous *vilipendez* celui que vous voulez ravaler et fouler aux pieds.

Quoique *honnir*, autrefois si usité, et *vilipender* fort négligé, ne soient que du style comique ou du moins familier, il me semble que ces mots, employés dans les circonstances ou avec les accessoires propres à faire sortir et sentir leur énergie, produiraient un effet particulier qu'aucun autre terme n'obtiendra. *Honnir* mériterait surtout d'être favorisé des bons écrivains. (R.)

682. Honte, Pudeur.

Les reproches de la conscience causent la *honte*. Les sentiments de modestie produisent la *pudeur*. Elles font quelquefois, l'une et l'autre, monter le rouge au visage ; mais alors on rougit de *honte*, et l'on devient rouge par *pudeur*.

Il ne convient point de se glorifier, ni d'avoir *honte* de sa naissance, ce sont des traits d'orgueil ; mais il convient également au noble et au roturier d'avoir *honte* de leurs fautes. Quoique la *pudeur* soit une vertu, il y a néanmoins des occasions où elle passe pour faiblesse et pour timidité. (G.)

683. Hors, Hormis, Excepté.

Hors, autrefois *fors*, du latin *foras*, opposé à *dans*, désigne seulement ce qui *n'est pas dans* le cas présent, ce qui est dans un autre cas : la séparation est bien marquée par le mot, mais sans aucun signe d'*exclusion*.

Hormis, autrefois *hors-mis*, c'est-à-dire *mis-hors*, exprime formellement cette dernière idée, celle d'un cas ou d'un objet particulier qui est ou qui doit être *mis hors* de la classe dont il s'agit.

Excepté, du latin *exceptum*, tiré ou distrait de, indique bien qu'il faut distinguer tel objet des autres, et ne pas les confondre ensemble.

Hors annonce donc la séparation qui existe entre tel objet et les objets collectivement énoncés : *hormis* l'exclusion qu'il faut donner à un objet particulier, naturellement compris dans la proposition collective : *excepté*, la distraction particulière qu'il faut faire de la proposition générale.

Le citoyen libre a le pouvoir civil de tout faire pour ses intérêts, *hors* l'injustice : l'injustice est évidemment et par elle-même *hors* du pouvoir civil de l'homme ; il ne s'agit point là d'exclure positivement ce qui ne peut être inclus ou renfermé dans la généralité.

Le mahométisme permet toutes sortes d'aliments, *hormis* le vin, et non pas *hors* le vin, comme le dit l'abbé Girard ; car la loi de Mahomet *met* le vin *hors* de cette permission, le défend expressément, sans quoi il aurait été permis comme tout le reste.

A la venue du Messie, tout était Dieu, *excepté* Dieu même. Il faut là distraire Dieu de la proposition générale qui le renfermait.

Hors exprime la proposition générale ou collective, et détermine les objets qu'elle n'embrasse pas, quelquefois jusqu'à la réduire à une proposition particulière. Ainsi, dans ce vers si connu :

> Nul n'aura de l'esprit, *hors* nous et nos amis,

Molière explique par le dernier membre de sa phrase, à qui effective-

ment ses personnages refuseront de l'esprit, à qui ils en accorderont : il s'agit de deux partis *séparés* qui se balancent et se combattent l'un l'autre.

Hormis restreint la proposition, et la corrige par des soustractions expresses. Ainsi, dans cette phrase, *le testateur appelle ses proches à sa succession*, hormis *tels et tels qui n'ont pas besoin de ses bienfaits ou qui en étaient indignes.* La proposition, vague d'abord, est resserrée dans des bornes fixes par l'exclusion exprimée à la fin, de tels ou tels parents qu'elle aurait compris dans cette addition.

Excepté suppose toujours une règle ou une proposition générale qu'elle rend en quelque sorte conditionnelle. Ainsi vous direz que *dans une ville où il y a toute sorte de ressources pour ceux qui ne travaillent pas, tout le monde est à son aise*, excepté *ceux qui travaillent;* l'exception signifie *ceux-ci étant exceptés*, ou *si vous exceptez ceux-ci.* La proposition reste générale, malgré l'exception, et la règle est vraie par l'exception même ou avec cette condition. (R.)

684. Humeur, Fantaisie, Caprice.

Ces trois mots désignent en général un sentiment vif et passager dont nous sommes affectés sans sujet ; avec cette différence que *caprice* et *humeur* tiennent plus au caractère, et *fantaisie*, aux circonstances ou à un état qui ne dure pas, et qu'*humeur* emporte outre cela avec lui une idée de tristesse. Une coquette a des *caprices;* un hypochondre, un misanthrope, ont de l'*humeur;* une femme grosse, un enfant, ont des *fantaisies. Fantaisie* a rapport à ce qu'on désire; *caprice*, à ce qu'on dédaigne; *humeur*, à ce qu'on entend ou qu'on voit. De ces trois mots, *fantaisie* est le seul qui s'applique aux animaux, *humeur*, le seul qui s'applique aux hommes, *caprice*, le seul qui s'applique aux êtres moraux. On dit les *caprices* du sort. (d'Al.)

685. Hydropote, Abstème.

Hydropote, mot d'origine grecque, qui ne boit que de l'eau. *Abstème*, mot d'origine latine, qui ne boit point de vin. Aulu-Gelle, *liv.* 10, *ch.* 23, rapporte que les femmes de Rome et du Latium étaient appelées *abstèmes*, parce qu'elles ne buvaient jamais de *vin.*

L'*abstème* est naturellement regardé comme *hydropote*, quoiqu'il y ait des gens qui ne boivent ni vin, ni eau. J'ai vu, dans des pays de cidre, des personnes qui, ne faisant point usage de vin, auraient craint de devenir le lendemain hydropiques si elles avaient avalé un verre d'eau.

Hydropote est un mot de médecine, *abstème*, un mot de jurisprudence, tant civile que canonique. Ainsi, lorsqu'il s'agit de goût naturel,

de santé, de régime physique, le premier est mieux placé, et le second est plus convenable lorsqu'il est question de loi, de règle, de régime moral ou religieux.

Par le simple mot d'*hydropote*, sans explication, vous entendez plutôt celui qui a naturellement pour l'eau un goût particulier, exclusif, antipathique à celui du vin. Par le simple mot d'*abstème*, sans accessoire, vous entendez seulement celui qui de fait ne boit point de vin, et se réduit à l'eau, soit par une aversion naturelle pour le vin, soit par mortification ou pour toute autre cause.

Hydropote a un sens positif, rigoureux et précis; c'est le pur buveur d'eau : *abstème* a par lui-même un sens négatif, moins déterminé, plus étendu; c'était quelquefois, chez les Latins, un homme sobre dans l'usage du vin, et même, en général, un homme *abstinent*, sans détermination du genre d'abstinence.

Ces deux mots, quoique utiles, ne sont pas usités dans le langage ordinaire : *hydropote* l'est encore moins qu'*abstème*. Nous disons plutôt, comme les Italiens et les Allemands, *buveurs d'eau :* on a dit *boileau*, comme l'espagnol *aguado ;* mais il ne nous reste, comme *boivin*, qu'en nom propre. (R.)

686. Hymen, Hyménée.

Les Grecs et les Latins appelaient *hymen* ou *hyménée* le dieu qui présidait aux mariages.

L'*hymen* ne serait-il pas plutôt le dieu particulier des noces, et l'*hyménée* celui du mariage? Alors l'*hymen* présiderait à la célébration du mariage, et les époux resteraient sous les lois de l'*hyménée*. Le premier formerait les nœuds; le second les tiendrait indissolublement serrés. L'*hymen* ferait l'époque, et l'*hyménée* embrasserait la durée de l'union. En effet, le mot *hyménée* semble indiquer l'effet, la suite, le résultat de l'*hymen*, le cours, la révolution, le période entier du mariage arrêté et solennisé par l'*hymen*.

Nous estimons donc que le mot *hymen* annonce purement et simplement le mariage, et que celui d'*hyménée* le désigne dans toute son étendue, ses suites, ses circonstances, ses dépendances, ses rapports. (R.)

687. Hypocrite, Cafard, Cagot, Bigot.

Faux dévots. Il y a des *hypocrites* de vertu, de probité, d'amitié, et en tout genre de sentiments honnêtes. Mais les mots de *cafard*, *cagot* et *bigot*, nous obligent à considérer ici l'*hypocrite* de religion.

L'*hypocrite* joue la dévotion, afin de cacher ses vices; le *cafard* affecte une dévotion séduisante, pour la faire servir à ses fins; le *cagot*

charge le rôle de la dévotion, dans la vue d'être impunément méchant ou pervers ; le *bigot* se voue aux petites pratiques de la dévotion, afin de se dispenser des devoirs de la vraie piété.

Le premier abuse de la religion, le second la prostitue, le troisième la dénature, le dernier l'avilit.

La dévotion est, chez l'*hypocrite*, un masque ; chez le *cafard*, un leurre ; chez le *cagot*, un métier ; chez le *bigot*, une livrée.

L'*hypocrite* ressemble à l'ange de ténèbres qui se transforme en ange de lumière ; le *cafard*, à ce Simon le magicien qui voudrait acheter les dons du Saint-Esprit pour en faire un commerce lucratif ; le *cagot*, à ce pharisien qui extermine sa face pour acquérir le droit de déchirer son prochain ; le *bigot*, au juif charnel qui veut avoir satisfait à la loi avec quelques observances cérémonielles.

L'*hypocrite* se déguise sous l'appareil de la religion. Habile comédien, profond dans sa manœuvre, composé dans ses manières, imposant par tous ses dehors, il fait illusion : mais une éternelle contrainte, des surprises subites faites par ses passions et à ses passions, la crainte et l'embarras causés par des regards curieux et pénétrants, l'impossibilité de tenir sa conduite cachée toujours séparée de ses mœurs publiques, le démasquent.

Le *cafard* fait de la religion un instrument d'iniquité. Artificieux captateur, affecté pour être remarqué, tout dévot ou plutôt dévotieux avec l'air et les manières du patelinage, il prévient les esprits ; son affectation même, sa duplicité marquée par ses efforts et par des contrastes, l'abus de ses succès, le trahissent.

Le *cagot* accommode la religion à ses vices, à sa méchanceté. Vrai charlatan, fastueux dans son affiche, puissant en paroles et en momeries, monté sur le rigorisme, l'étiquette et la censure, il inspire de la méfiance et de la crainte ; ses vanités outrées, la teinte de ses passions dans son étalage, son zèle rude et persécuteur envers les autres et indulgent pour lui, dénoncent son intention et son caractère.

Le *bigot* se fait une petite religion commode. Misérable pantomime, tout extérieur, minutieux jusqu'à la puérilité, superstitieux, sans vertu ou même sans religion, il se rend suspect et méprisable ; son jeu tout contrefait, ses défauts mis à l'aise, son zèle sans charité, des oublis imprudents, le font reconnaître.

Les petits esprits, qui n'ont que de petits moyens pour mettre leurs passions à l'aise et à couvert, sont sujets à devenir *bigots*. Les dévots d'état, faits pour l'exemple et dominés par leur humeur, sont volontiers *cagots*. Des scélérats qui, jetés parmi des gens simples, bons et religieux, n'ont de courage que pour faire des dupes, seront *cafards*. Les *méchans*, qui ont besoin de réputation et de respect, d'estime et de confiance, de recommandation et d'éloge, deviendront *hypocrites*.

Tartufe ne paraît être encore que *bigot* lorsqu'on ne le voit qu'à l'église pousser des élans, baiser la terre et se frapper la poitrine : il est *cagot* lorsqu'avec un grand appareil d'austérité entre la haire et le cilice, il s'arme d'un faux zèle contre le monde, et surtout contre la femme et le fils de son bienfaiteur. Lorsqu'il fait avec le ciel ses accommodements, qu'il refuse ce qu'il veut pour être forcé à l'accepter ; qu'au lieu de se défendre il s'accuse lui-même, pour n'être pas cru, c'est un *cafard*. Enfin, c'est l'*hypocrite* consommé dans tous les genres ou toutes les manières d'hypocrisie. (R.)

FIN DU TOME PREMIER.

NOUVEAU DICTIONNAIRE

UNIVERSEL

DES SYNONYMES

DE

LA LANGUE FRANÇAISE.

Rien n'est plus propre à enrichir une langue que la distinction des mots synonymes. On dit : *l'ordre agrandit l'espace :* cette vérité peut s'appliquer ici.

Si une bonne administration, une grande régularité dans la destination et dans l'emploi des fonds, augmentent réellement la richesse des individus, il en est de même de la richesse des langues.

Le libraire regardera comme contrefait tout exemplaire qui ne sera pas revêtu de sa signature.

Paris. — Imprimerie de J.-B. Gros, rue du Foin-St-Jacques, 18.

NOUVEAU DICTIONNAIRE

UNIVERSEL

DES SYNONYMES

DE

LA LANGUE FRANÇAISE,

CONTENANT les *Synonymes* de GIRARD, BEAUZÉE, ROUBAUD, D'ALEMBERT, etc., et généralement tout l'ancien Dictionnaire, mis en meilleur ordre, corrigé, augmenté d'un grand nombre de nouveaux SYNONYMES, et précédé d'une Introduction;

PAR

M. F. GUIZOT,

MINISTRE, MEMBRE DE L'INSTITUT, PROFESSEUR D'HISTOIRE A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'ACADÉMIE DE PARIS, ETC., ETC.

Pluribus autem nominibus in eâdem re vulgò utimur, quæ tamen, si deducas, suam propriam quamdam vim ostendent.
QUINT. Inst. Or. 6, 3, 47.

QUATRIÈME ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE AVEC SOIN.

TOME DEUXIÈME. I—Z.

PARIS,
CHEZ AIMÉ PAYEN, LIBRAIRE,
RUE DES FRANCS-BOURGEOIS-ST-MICHEL, 18.

1848.

DICTIONNAIRE UNIVERSEL

DES SYNONYMES

DE

LA LANGUE FRANÇAISE.

I

688. Ici, Là.

Ici est le lieu même où est la personne qui parle ; *là* est un lieu différent. Le premier marque et spécifie l'endroit ; le second est plus vague ; il a besoin, pour être entendu, d'être accompagné de quelque signe de l'œil ou de la main, ou d'avoir été déterminé auparavant dans le discours.

On dit venez *ici*, allez *là* : l'un est plus près, l'autre est plus éloigné. (B.)

689. Idée, Pensée, Imagination.

L'*idée* représente l'objet, la *pensée* le considère, l'*imagination* le forme. La première peint, la seconde examine, la troisième séduit.

On est sûr de plaire dans la conversation, quand on a des *idées* justes, des *pensées* fines, et des *imaginations* brillantes.

On ne s'entend pas, dans la plupart des contestations, faute de simplifier les *idées*. On reproche aux Anglais de trop creuser les *pensées*. On accuse les femmes de prendre souvent les *imaginations* pour des réalités. (G.)

690. Il faut, Il est nécessaire, On doit.

La première de ces expressions marque plus précisément une obligation de complaisance, de coutume, d'intérêt personnel ; *il faut* hurler avec les loups ; *il faut* suivre la mode ; *il faut* connaître avant que d'aimer. La seconde marque plus particulièrement une obligation essentielle et indispensable : *il est nécessaire* d'aimer Dieu pour être

sauvé ; *il est nécessaire* d'être complaisant pour plaire. La troisième est plus propre à désigner une obligation de raison ou de bienséance : *on doit,* dans chaque chose, s'en rapporter aux maîtres de l'art ; *on* doit quelquefois éviter dans le public ce qui a du mérite dans le particulier. (G.)

691. Illusion, Chimère.

Une *illusion* est l'effet d'une chose ou d'une idée qui nous déçoit par une apparence trompeuse ; une *chimère* est une idée destituée de fondement.

Une *chimère* est ce qui n'existe point, ce qui ne peut exister, non plus que le monstre fabuleux auquel on donna le nom de *Chimère.* Une *illusion* est la manière fausse dont nous voyons une chose qui existe ou qui peut exister. La Bélise des *Femmes savantes,* qui croit tous les hommes amoureux d'elle, se met des *chimères* en tête : une femme qui aime se fait *illusion* sur la durée probable de l'amour qu'elle inspire.

Le mot *chimère* s'entend de la chose même dont nous supposons l'existence ; le mot *illusion,* de l'effet que produit sur nous la chose qui nous trompe. Une chose fausse est une *chimère :* une chose mal vue fait *illusion ;* l'erreur qu'elle cause est l'*illusion.*

La *chimère* étant une création de l'imagination, ne peut exister que par rapport à des objets entièrement soumis à l'imagination : l'*illusion* peut avoir lieu sur les objets des sens. On dit une *illusion* d'optique en parlant d'une apparence qui trompe la vue : l'*illusion* suppose une sorte de réalité, non dans l'apparence qui nous déçoit, mais dans certaines qualités qui causent notre erreur.

Les *illusions* sont presque toujours douces ; le cœur les choisit d'ordinaire pour flatter ses passions ou ses douleurs : les *chimères* dont se frappe l'imagination sont quelquefois effrayantes.

L'*illusion,* que peut détruire un examen approfondi de l'objet qui nous trompe, suppose au moins une demi-volonté de se laisser tromper. La *chimère* qui n'est fondée sur rien, ne laisse à celui qui l'a adoptée aucun moyen de la détruire : l'erreur qu'elle cause est plus involontaire ; c'est presque une maladie. Le bonheur s'entretient souvent d'*illusions* : la folie est fondée sur des *chimères.* (F. G.)

692. Imaginer, S'imaginer.

L'identité du verbe peut induire en erreur bien des gens sur le choix de ces deux termes, qui ont cependant des différences considérables, tant par rapport au sens que par rapport à la syntaxe.

Imaginer, c'est former quelque chose dans son esprit ; c'est, en quelque sorte, créer une idée, en être l'inventeur.

S'*imaginer*, c'est tantôt se représenter dans l'esprit, tantôt croire et se persuader quelque chose.

Imaginer ne peut jamais avoir pour complément immédiat qu'un nom ; mais s'*imaginer* peut être suivi immédiatement d'un nom, d'un infinitif, et d'une proposition incidente.

Celui qui *imagina* les premiers caractères de l'alphabet a bien des droits à la reconnaissance du genre humain.

Les esprits inquiets s'*imaginent* d'ordinaire les choses tout autrement qu'elles ne sont.

Le plupart des écrivains polémiques s'*imaginent* avoir bien humilié leurs adversaires lorsqu'ils leur ont dit beaucoup d'injures : c'est une méprise grossière ; ils se sont avilis eux-mêmes.

On s'*imagine* qu'on aura, quelque jour, le temps de penser à la mort ; et, sur cette fausse assurance, on passe sa vie sans y penser. (B.)

Imaginer se prête aux acceptions différentes de penser et de concevoir, créer ou inventer, combiner ou conjecturer, estimer ou présumer. S'*imaginer* signifie croire sans raison, ou légèrement, à ses pensées, à ses imaginations, à ses rêveries ; se persuader ce qu'on *imagine*, s'en faire un préjugé, le mettre bien avant dans son esprit, s'en repaître sans cesse ; en un mot, s'y attacher ou y attacher quelque importance.

Nos meilleurs écrivains confondent souvent ensemble s'*imaginer* et se *persuader*. Plusieurs, dit Malebranche, s'*imaginent* bien connaître la nature de leur esprit : plusieurs autres sont *persuadés* qu'il n'est pas possible d'en rien connaître. On s'*imagine*, dit Pascal, qu'il y a quelque chose de réel et de solide dans les choses mêmes : on se *persuade* que si on avait obtenu cette charge on se reposerait ensuite avec plaisir ; et l'on ne sent pas la nature insatiable de la cupidité. Dans ces deux phrases, l'*imagination* et la *persuasion* vont de pair, ou l'une naît de l'autre.

Celui qui *imagine* une chose se la figure ; celui qui se l'*imagine*, se la figure telle qu'il l'*imagine*. Avec une *imagination* vive, un cerveau tendre, un esprit faible, on s'*imagine* tout ce qu'on *imagine*.

Quand on a mis tant d'esprit pour *imaginer* un système, comment s'*imaginer* qu'il est absurde ?

Je ne puis *imaginer* un pur athée ; je conçois qu'un sot s'*imagine* l'être.

Celui qui a beaucoup lu est sujet à s'*imaginer* qu'il *imagine* ce qui n'est qu'un souvenir.

Nous n'*imaginons* rien que d'après les impressions profondes que nous avons reçues. Ce fou qui s'*imaginait* que tous les vaisseaux du Pirée étaient à lui, s'était fort occupé de fortune et de commerce.

L'*imagination* est plus vive ou plus forte dans celui qui s'*imagine* que dans celui qui ne fait qu'*imaginer*. Celui qui *imagine* invente, et peut n'être pas persuadé lui-même; celui qui s'*imagine* s'identifie avec son invention; il est persuadé. (R.)

693. Imiter, Copier, Contrefaire.

Termes qui désignent en général l'action de faire ressembler.

On *imite* par estime; on *copie* par stérilité; on *contrefait* par amusement.

On *imite* par écrit; on *copie* les tableaux; on *contrefait* les personnes.

On *imite* en embellissant; on *copie* servilement; on *contrefait* en chargeant. (*Encycl.*, IV, 133.)

694. Immanquable, Infaillible.

Immanquable, ce qui ne peut *manquer*, ce qui arrivera certainement. *Infaillible*, qui ne peut être en défaut, errer, se tromper ou être trompé. *Immanquable* ne se dit que des choses : un événement est *immanquable;* le succès d'une entreprise bien combinée est *immanquable. Infaillible* se dit proprement des personnes, de la science, de l'opinion : un oracle est *infaillible;* la conséquence de deux prémisses évidentes est *infaillible.*

Infaillible, appliqué secondairement aux choses, diffère d'*immanquable* par son idée propre, par un rapport particulier à la science, au jugement porté sur les choses. *Immanquable* désigne la certitude objective, ou que l'objet est en lui-même certain; et *infaillible*, la certitude idéale qu'on a une science certaine de l'objet.

Un effet est *immanquable*, qui dépend d'une cause nécessaire : une prédiction est *infaillible*, qui procède d'une science certaine. Le lever du soleil est *immanquable*, c'est l'ordre de la nature; une règle d'arithmétique est *infaillible*, elle est fondée sur l'évidence.

Lorsque vous me dites qu'un effet est *infaillible*, c'est votre jugement que vous m'apprenez, sur le rapport des moyens avec la fin. Si vous me dites qu'il est *immanquable*, c'est la réalité de ce rapport nécessaire que vous me présentez, sans l'appuyer de votre croyance. Vous croyez quelquefois une affaire *infaillible*, qu'elle n'est rien moins qu'*immanquable*. Vous trouviez que le gain d'un bon procès était *infaillible*, et l'événement vous apprend qu'il n'était pas *immanquable*. Aussi, dans le cas où ces mots peuvent être assez indifféremment employés, *immanquable*, portant sur la nature ou l'ordre naturel des choses, dit-il quelque chose de plus fort et de plus affirmatif qu'*infaillible*, dans lequel il entre toujours de l'opinion, et par-là

quelque incertitude, lorsque l'un et l'autre termes ne sont pas pris à toute rigueur.

Dans le style trop commun de l'exagération, on dira qu'une affaire qui doit réussir est *infaillible* ou *immanquable*, quoiqu'il puisse très-bien arriver qu'elle ne réussisse pas. De même on dit qu'une chose est impossible, lorsque le succès n'en est pas vraisemblable, quoiqu'il soit possible. (R.)

695. Immodéré, Démesuré, Excessif, Outré.

Immodéré, ce qui n'est pas *modéré*, ce qui est sans modération.

Démesuré, qui n'est rien moins que *mesuré*. *Démesuré* dit plus qu'*immodéré* : le dernier mot est purement négatif; il n'indique qu'un défaut de *modération*; et l'autre marque l'action positive de passer la mesure et d'aller beaucoup plus loin.

Excessif, qui excède ou sort des bornes, qui va trop loin. *Excessif* renferme aussi l'idée d'une chose nuisible, comme *excéder*.

Outré, qui passe outre, outre-passe, qui va par-delà. *Outre*, jadis *oultre*, est le latin *ultrà*, au-delà, par-delà, loin de là. La force des mots *outrer*, *outrance*, *outrage*, est trop généralement sentie, pour qu'il ne suffise pas d'avoir expliqué le sens de leur racine.

Ce qui passe le juste milieu et tend à l'extrême, est *immodéré*. Ce qui passe la mesure et ne garde plus de proportion, est *démesuré*. Ce qui passe par dessus les bornes et se répand au dehors, hors de là, est *excessif*. Ce qui passe de beaucoup le but et va loin par-delà, est *outré*.

La chose *immodérée* pèche par trop de force et d'action; la chose *démesurée* pèche beaucoup par trop d'étendue et de grandeur; la chose *excessive* pèche par surabondance et abus; la chose *outrée* pèche par violence et exagération.

Il faut retenir et contenir ce qui deviendrait *immodéré*; il faut réprimer et resserrer ce qui serait *démesuré*; il faut arrêter et réduire ce qui devient *excessif*; il faut adoucir et affaiblir ce qui est *outré*. (R.)

696. Immunité, Exemption.

L'*immunité* est la dispense d'une *charge* onéreuse : l'*exemption* est une exception à une *obligation* commune. L'*exemption* vous met hors de rang : l'*immunité* vous met à l'abri d'une servitude.

Immunité ne se dit proprement qu'en matière de jurisprudence et de finance : c'est une *exemption* de charges civiles ou de droits fiscaux. L'*exemption* s'étend à tous les genres de charges, de droits, de devoirs, d'obligations, dont on ne peut être affranchi; ainsi on dit *exemption* de soins, de vices, d'infirmités, etc., dans l'ordre ou moral ou physique.

L'*immunité* est proprement un titre en vertu duquel les personnes et les choses sont soustraites à quelque charge civile ou sociale.

L'*exemption* est l'affranchissement particulier de quelque charge à laquelle des personnes ou des choses auraient été soumises avec les autres, sans cette exception à la règle commune.

L'*immunité* est plutôt une sorte de droit établi et fondé sur la nature ou la qualité des choses. L'*exemption* est plutôt une sorte de privilége accordé en faveur ou par des considérations particulières. L'*immunité* des personnes et des biens ecclésiastiques, est un droit ancien ou une possession ancienne, fondée sur leur considération au culte divin. L'*exemption* des églises et des monastères soumis à la juridiction des évêques, est une faveur par laquelle les papes prouvent, au jugement des docteurs de l'Église, qu'ils ont la plénitude de puissance, mais non qu'ils aient la plénitude de justice. Sans doute c'est pour cette raison que l'*immunité* semble avoir quelque chose de respectable, et que l'*exemption* entraîne souvent quelque chose d'odieux.

Immunité s'applique principalement aux *exemptions* dont des corps, des communautés, des villes, un ordre de citoyens, jouissent. On dira plutôt *exemption* lorsqu'il s'agira de priviléges particuliers, personnels ou attachés à des offices qui ne tiennent point à l'ordre naturel de la société.

Immunité marque, d'une manière générale, la décharge ou l'*exemption* de charge, sans spécifier de laquelle ; c'est au mot *exemption* que cette fonction grammaticale est réservée. On dit l'*exemption* et non l'*immunité* des tailles, de droit, de franc-fief, de guet et de garde, de tutelle, d'hommage. On dit l'*immunité* plutôt que l'*exemption* des personnes, de lieux, d'un genre de commerce, d'une communauté. L'*immunité* tombe donc proprement sur les objets qui en jouissent ; et l'*exemption* détermine de quels avantages particuliers ils jouissent. La prérogative de l'*immunité* attachée à certains lieux, procure à ceux qui les habitent l'*exemption* de certains droits, de de certaines sujétions, de poursuites personnelles.

Les *libertés*, les *franchises*, les *immunités*, les *exemptions*, sont souvent associées et mêlées dans le style des réglements. On observe que les *libertés* et les *franchises* consistent à n'être point sujet à certaines charges ou devoirs ; au lieu que l'*immunité* et l'*exemption* consistent à en être déchargé par une concession particulière, sans laquelle on y serait sujet. (*Voyez* LIBERTÉ, FRANCHISE.) (R).

697. Imperfection, Défaut, Défectuosité.

Le *défaut* est ou le manque d'une bonne qualité, d'un avantage qu'il convient, mais qu'il n'est pas absolument nécessaire d'avoir pour

être bien, on une qualité positive, répréhensible et désavantageuse qui contrarie, qui affaiblit, offusque ce qu'on a de beau, de bien. C'est un *défaut* de n'avoir pas ce qu'il *faut*, ou d'avoir ce qu'il ne *faut* pas pour être conforme à la règle, au modèle du bien, du beau, en ayant toutefois les conditions les plus essentielles à la règle, et les traits les plus caractéristiques des modèles.

La *défectuosité* est uniquemeut un *défaut de forme*, de conformation, de configuration, ou tout autre accident qui ôte à la chose une propriété. C'est une *défectuosité* dans un acte que de n'être point paraphé à toutes les apostilles ; ce *défaut de forme* rend l'acte défectueux et sujet à contestation. Une *défectuosité*, un accident, empêchent qu'un bloc de marbre ne soit taillé en statue ; ce mot ne se dit pas dans le sens moral où les formes ne font rien. La *défectuosité* rend la chose informe, difforme, ou non conforme, ou peu propre à sa destination.

Imperfection n'exprime proprement qu'un *défaut* négatif, l'absence, la privation, le manque : s'il désigne quelquefois des *défauts* graves, c'est de la manière la plus douce et la plus modérée, comme si l'on ne pouvait pas exiger qu'une chose fût parfaite.

L'*imperfection* fait que la chose n'a pas le degré de perfection qu'elle doit ou peut avoir. Le *défaut* fait que la chose n'a pas toute l'intégrité, toute la rectitude, ou toute la pureté qu'elle doit avoir. La *défectuosité* fait que la chose n'a pas tout le relief, toute la propriété, tout l'effet qu'elle doit avoir.

L'*imperfeetion* laisse quelque chose à désirer et à ajouter. Le *défaut* laisse quelque chose à reprendre et à corriger. La *défectuosité* laisse quelque chose à réformer et à suppléer.

L'*imperfection* dégénère en *défaut ;* le *défaut* en vice ; la *défectuosité* en difformité. (R.)

698. Impertinent, Insolent.

Impertinent, qui ne convient pas, ce qu'il n'appartient pas, ou celui à qui il n'appartient pas de faire, ce qui ne tient pas au sujet.

Ce mot vient de la racine qui désigne l'action de *tenir : contenir*, renfermer, d'où *pertinere*, appartenir, concerner, regarder, convenir, se rapporter à. Nous ne donnons point ordinairement à ce mot toute l'étendue qu'il a naturellement. L'usage est de qualifier d'*impertinent* ce qui, en heurtant les bienséances, les convenances, les égards établis, choque les personnes. Quelquefois c'est ce qui choque le sens commun. Au palais et en logique, on appelle quelquefois *impertinent* ce qui n'appartient pas à la question, ce qui n'y a point rapport, selon le sens primitif du mot.

Insolent, à la lettre, ce qui n'est pas accoutumé, ce qui n'est pas d'usage, ce dont on n'a pas l'habitude : du latin, *solco*, avoir coutume,

faire à l'ordinaire, aller par le chemin battu: nous disions autrefois *souloir*. Le sens propre de ce mot, nous l'exprimons ordinairement par celui d'*extraordinaire :* il est mieux rendu par celui d'*inaccoutumé*, qui est vraiment le mot propre; car *extraordinaire* présente une trop grande idée avec un mouvement de surprise. On dit encore au palais *insolite;* et ce mot était bon; mais il ne se dit plus que d'un acte, d'une procédure, d'un jugement contraire à l'usage et aux règles. *Insolent* n'est qu'un mot de blâme, qui annonce une hardiesse vaine et injurieuse, *telle qu'on en voit peu d'exemples.* Donat appelle *insolent* celui qui agit contre la loi humaine et naturelle.

L'*impertinent* manque, avec impudence, aux égards qu'il convient d'avoir : l'*insolent* manque, avec arrogance, au respect qu'il doit porter. L'*impertinent* vous choque; l'*insolent* vous insulte.

Quelquefois l'*impertinent* ne fait que mépriser les règles de bienséance; il ne vous en veut pas, à vous. Toujours l'*insolent* affecte de dédaigner les personnes; c'est à vous qu'il en veut.

L'*impertinent* est ridicule et insupportable : l'*insolent* est odieux et punissable. On fuit, on chasse l'*impertinent :* on repousse, on bannit l'*insolent.*

Les airs de la fatuité, de la prétention, sont *impertinents :* les airs de hauteur, de dédain, sont *insolents.* (R.)

699. Impétueux, Véhément, Violent, Fougueux.

La vigueur de l'essort et la rapidité de l'action sur un objet, caractérisent l'*impétuosité.* L'énergie et la rapidité constante des mouvements distinguent la *véhémence.* L'excès et l'abus, ou les ravages de la force, dénoncent la *violence.* La *violence* et l'éclat de l'explosion signalent la *fougue.*

Une bravoure *impétueuse* fait une belle action. Un caractère *véhément* exécute avec une grande vivacité de grandes choses. Une humeur *violente* se porte à tous les excès. Un homme *fougueux* fait de grands écarts.

Un style *impétueux* est très-rapide, et souvent trop; il va par bonds et souvent au hasard. Une discours *véhément* va droit à ses fins, et avec toute la rapidité propre à accélérer le succès. Une satire qui ne ménage et ne respecte rien dans son audace emportée, est *violente.* L'ode inspirée par un véritable enthousiasme est *fougueuse.*

Impétueux et *véhément* ne s'appliquent qu'au mouvement et à ses causes; avec cette différence que le mouvement *impétueux* est plus précipité et moins durable ou moins égal que celui de la *véhémence. Violent* se dit de tout genre d'excès et d'abus de la force. *Fougueux* ne tombe que sur les êtres animés ou personnifiés.

Impétueux et *véhément* se prennent au figuré, en bonne ou mau-

vaise part. *Violent* ne se prend qu'en mauvaise part, si ce n'est dans quelques applications détournées. *Fougueux* ne se prend guère qu'en mauvaise part, si ce n'est quand il s'agit d'un raisonnable enthousiasme. (R.)

700. Impie, Irréligieux, Incrédule.

L'*impie* s'élève contre la Divinité : l'homme *irréligieux* rejette toute espèce de culte et d'adoration; l'*incrédule* en matière de religion dispute contre la croyance qui lui a été enseignée.

L'*incrédulité* peut tenir à la nature des dogmes enseignés : tel philosophe, *incrédule* dans le paganisme, a cru au christianisme dès qu'il l'a connu. L'*irréligion* est le résultat d'une opinion générale; l'*impiété* est l'effet d'un déréglement de l'imagination.

L'*incrédulité* peut être plus ou moins affermie, plus ou moins absolue ; elle peut s'étendre jusqu'à l'athéisme, ou se borner à des doutes sur la religion que l'on n'a pas encore abandonnée. L'*irréligion* n'a qu'un seul type; déiste ou athée, l'homme *irréligieux* est le même dans toutes ses actions, puisque son esprit se refuse à toute idée de la nécessité d'un culte et son cœur à tout acte d'amour. L'*incrédule* peut n'être pas un *impie*, si, se bornant à ne pas croire, il ne s'en fait pas un sujet de joie et de triomphe : il peut y avoir un *impie* qui ne soit pas *incrédule*, et qui, par un orgueil brutal et insensé, renie le Dieu qu'il croit dans son cœur. (F. G.)

701. Impoli, Grossier, Rustique.

C'est un plus grand défaut d'être *grossier* que d'être simplement *impoli;* et c'en est encore un plus grand d'être *rustique.*

L'*impoli* manque de belles manières ; il ne plaît pas. Le *grossier* en a de désagréables ; il déplaît. Le *rustique* en a de choquantes ; il rebute.

L'*impolitesse* est le défaut des gens d'une médiocre éducation ; la *grossièreté* l'est de ceux qui en ont eu une mauvaise ; la *rusticité* l'est de ceux qui n'en ont point eu.

On souffre l'*impoli* dans le commerce du monde ; on évite le *grossier;* on ne se lie point du tout avec le *rustique.* (G.)

702. Importun, Fâcheux.

Ce qui est *importun* nous agite, nous fatigue et nous tourmente. Ce qui est *fâcheux* nous déplaît, nous gêne ou nous ennuie. C'est un *fâcheux* voisinage que celui d'un lieu de mauvaise odeur : un bruit continuel est *importun.*

Il suffit de la privation de ce qui nous plaît pour rendre une chose

fâcheuse ; elle ne se rend *importune* que par une action qui nous contrarie ; l'absence de la fortune est *fâcheuse ;* les soins qu'elle exige sont quelquefois *importuns.*

Un *fâcheux* est celui qui par sa présence vient troubler des momens agréables pour nous : un *importun*, celui qui vient nous arracher à des occupations qui nous attachent. Un tiers est *fâcheux* quant il dérange un tête-à-tête ; un homme affairé maudit l'*importun* qui vient l'interrompre.

L'*importunité* ne vient quelquefois que des circonstances où se trouve celui que l'on dérange ; tel homme qu'on recevrait habituellement avec plaisir, n'est *importun* que pour avoir mal choisi son moment. Si le *fâcheux* ne l'était pas un peu par caractère, il s'apercevrait bien quand il gêne et se retirerait ; car il suffit pour être *importun*, d'un moment, d'un mot, ou d'un mouvement qui dérange : le *fâcheux* prolonge l'ennui ou la gêne qu'il cause. (F. G.)

708. Impôt, Imposition, Tribut, Contribution, Subside, Subvention, Taxe, Taille.

Impôt, *impost*, latin *impositum*, ce qui est *posé*, *mis*, *assis sur*. *Imposition*, l'action d'*imposer ;* l'acte par lequel on *impose*, l'*impôt* considéré relativement à cet acte. Ces mots expriment particulièrement, par leur valeur propre, l'assiette de la charge.

Tribut, en latin *tributum*, exprime le partage fait, accordé, assigné à la puissance, selon le sens du verbe *tribuere*. *Contribution* marque le concours de ceux qui contribuent, chacun pour leur contingent, à cette charge, avec un rapport particulier à la levée ou au paiement.

Subside, latin *subsidium*, désigne un soutien, un appui, une aide, et indique un acte volontaire, et un impôt subsidiaire ou secondaire.

Subvention, du latin *subvenire* (venir au secours), marque le secours, l'aide, l'assistance dans un besoin pressant, dans les nécessités de l'État.

Taxe, du celte *tas*, *amas*, élévation, marque le degré, la quotité, le *taux*, le prix en argent auquel les personnes sont taxées ou imposées par le réglement. Ce mot indique une estimation et la fixation de l'*impôt*.

Taille vient de *tal*, couper, diviser. Les collecteurs qui ne savaient pas écrire marquaient sur des *tailles* de bois par des *entailles* ce qu'ils recevaient d'une *imposition ;* de là, dit-on, la dénomination de *taille*.

L'*impôt* est la *charge imposée*, en vertu de la confédération sociale et selon la nature des choses, sur les revenus particuliers, pour former un revenu public, essentiellement affecté aux dépenses nécessaires à la sûreté, à la stabilité, à la prospérité de l'État.

L'*imposition* est un tel *impôt* particulier, ou une telle portion de revenu public, établi en tel temps, de telle manière, avec telles conditions. Les *impositions* embrassent toutes les institutions de ce genre, et désignent particulièrement des charges variables, ajoutées à l'*impôt* primitif et permanent.

Le *tribut* est un droit *attribué* au prince sur ceux qui lui sont soumis, selon des institutions, des conventions, des traités, des règles particulières.

La *contribution* est proprement tel *tribut extraordinaire* additionnel, particulier, variable, payable par tel ordre de *personnes* qui *contribuent* au même objet. Elle est au *tribut* ce que l'*imposition* est à l'*impôt*.

Le *subside* est le secours accordé à celui qui le reçoit par ceux qui le paient. Si ce *subside* est l'*impôt* même, c'est l'*impôt* tel que les peuples ont consenti à le payer, mais rigoureusement un *impôt* secondaire ou auxiliaire.

La *subvention* est une *imposition* auxiliaire ou une augmentation d'*impôt* accordée ou exigée dens une nécessité pressante et seulement pour cette nécessité. C'est proprement un secours fait pour cesser avec le besoin,

La *taxe* est proprement une *imposition* extraordinaire en deniers ou sommes déterminées et proportionnelles, mises, dans certains cas, sur certaines personnes.

La *taille* est une *imposition* particulière sur la *roture*, et dans son origine une *capitation*, comme je l'ai fait remarquer. Mais on dit quelquefois les *tailles* en général, pour désigner en gros des *impositions* mises, ce semble, à titre de dépendance particulière, sur le peuple, ou plutôt des contributions populaires, variables, réparties et réglées sous une forme de *taxe*. Il semble qu'en usant de ce mot, on veuille affecter une sorte de note aux personnes.

L'*impôt* est payé par le *citoyen*, comme membre de la société. Les *impositions*, fondées sur le devoir naturel de l'*impôt*, sont des prescriptions faites à ce titre au citoyen par la souveraineté. On fait l'histoire économique de l'*impôt*, et le détail historique des *impositions :* j'aurais fondu l'une et l'autre dans l'*histoire des finances*, partie de l'*histoire générale* sans laquelle il n'y a point d'histoire.

Le *tribut* et les *contributions* sont payés par les sujets, les vassaux, les vaincus, et même des princes souverains, comme un gage de dépendance,

Le *subside* est payé par un peuple politiquement libre ou considéré comme tel, parce qu'il s'impose lui-même. Une puissance absolument indépendante paie des *subsides* à une autre puissance.

La *subvention* est payée passagèrement à la nécessité, par le citoyen

comme par le sujet, et par les peuples politiquement libres comme par les autres. Les dons gratuits extraordinaires sont des espèces de *subventions*.

Les *taxes* sont payées par les sujets ou par certaine classe de sujets. Par-là, on entend les *taxes* régulières, fixes et permanentes, créées sans le concours des peuples.

Les *tailles* sont payées par le peuple, ainsi qu'elles l'ont été par des vassaux ou par des serfs. Les seigneurs levaient des *tailles* dans leurs domaines. (R.)

704. Imprécation, Malédiction, Exécration.

L'*imprécation* est, à la lettre, l'action de prier contre, du latin *precatio*, action de prier, et *in*, contre. La *malédiction* est l'action de maudire, du latin *dictio*, action de dire, et *malè*, mal. L'*exécration* est l'action d'*exécrer*, du latin *secratio, consecratio*, action de sacrer ou consacrer, et *ex*, dehors. *Exécration* exprime deux actions différentes, celle de perdre la qualité de *sacré*, et celle d'attirer ou provoquer contre quelqu'un la vengeance divine. Dans un sens relâché, il désigne encore une sainte horreur, l'horreur la plus profonde, ou même l'action digne de cette horreur. Il s'agit de l'*exécration* qui réclame la colère du ciel contre un objet.

L'*imprécation* est donc proprement une prière; la *malédiction*, un souhait ou un arrêt prononcé; l'*exécration* une sorte d'anathème religieux.

L'*imprécation* invoque la puissance contre un objet; la *malédiction* prononce son *malheur;* l'*exécration* le dévoue à la vengeance céleste.

Celui qui abuse indignement et impunément de son pouvoir contre celui qui ne peut se défendre, s'attire des *imprécations;* le faible opprimé ne peut qu'appeler au secours : celui qui se complaît dans le mal qu'il fait aux autres, ou même dans celui qu'il leur voit souffrir, s'attire des *malédictions;* la plainte dédaignée se change en cris de haine : celui qui viole audacieusement ce qu'il y a de plus sacré, s'attire des *exécrations;* le sacrilége est proprement et rigoureusement *exécrable*.

L'*imprécation* part de la colère et de la faiblesse : la *malédiction* vient aussi de la justice et de la puissance : l'*exécration* naît d'une horreur religieuse; et c'est pourquoi ce sentiment s'appelle aussi *exécration*, comme quand on dit avoir en *exécration*. (R.)

705. Imprévu, Inattendu, Inespéré, Inopiné.

Imprévu, ce qui arrive sans que nous l'ayons *prévu*. *Inattendu*, ce qui arrive sans que nous nous y soyons *attendus*. *Inespéré*, ce qui arrive que nous n'osions *espérer*. *Inopiné*, ce qui arrive subitement, sans que nous ayons pu l'*imaginer* ou y *songer*.

Imprévu regarde les choses qui forment l'objet particulier de notre *prévoyance ;* tels sont les événements intéressants qui surviennent dans nos affaires, nos entreprises, notre fortune, notre santé : nous tâchons de les prévoir, pour nous précautionner, nous prémunir, nous régler, nous conduire. Au milieu de notre course, un obstacle *imprévu* nous arrête.

Inattendu regarde les choses qui forment l'objet particulier de notre *attente ;* tels sont les événements ordinaires qui doivent naturellement arriver, qui sont dans l'ordre commun, auxquels nous sommes plus ou moins préparés. La visite d'une personne avec qui vous n'êtes pas en société ou en relation d'affaires, est *inattendue.*

Inespéré regarde les choses qui forment l'objet de nos *espérances,* et par conséquent de nos désirs ; tels sont les événements agréables qui nous délivrent d'une peine, qui nous procurent un plaisir, qui contribuent à notre satisfaction : nous les désirons, nous y croyons. Une faveur longtemps sollicitée en vain, est *inespérée.*

Inopiné regarde les choses qui font le sujet de notre *surprise ;* tels sont les événements extraordinaires qui surpassent notre conception, contrarient nos idées, ne nous tombent pas dans l'esprit, et qui arrivent à l'improviste ; nous n'y songions pas, nous ne les imaginions pas, nous n'y étions nullement préparés, nous avons peine à y croire. La chute subite d'un bâtiment neuf est *inopinée.*

Tout est *imprévu* pour qui ne s'occupe de rien. Tout est *inattendu* pour qui ne compte sur rien. Tout est *inespéré* pour qui n'oserait se flatter de rien. Tout est *inopiné* pour qui ne sait rien. (R.)

706. Impudent, Effronté, Éhonté.

Impudent, qui n'a point de *pudeur. Effronté,* qui n'a point de *front. Éhonté,* qui n'a point de *honte.*

L'*impudent* brave avec une excessive *effronterie* les lois de la bienséance, et viole de gaîté de cœur l'honnêteté publique. L'*effronté,* avec une hardiesse insolente, affronte ce qu'il devrait craindre, et franchit les bornes posées par la raison, la règle, la société. L'*éhonté,* avec une extrême *impudence,* se joue de l'honnêteté et de l'honneur, et livrera son front à l'infamie aussi tranquillement qu'il livre son cœur à l'iniquité.

L'*impudent* n'a point de décence ; il ne respecte ni les choses, ni les hommes, ni lui. L'*effronté* n'a point de considération ; il ne connaît ni frein, ni bornes, ni mesure. L'*éhonté* n'a plus de sentiment ; il n'y a rien qu'il n'ose, qu'il ne brave, qu'il ne viole de sang-froid.

L'*impudent* a secoué le premier des freins qui nous est imposé pour nous retenir dans la bonne voie et nous détourner du mal, la *pudeur.* L'*effronté* a surmonté le sentiment qui naturellement nous contient dans les bornes de la modération, la *crainte.* L'*éhonté* a rompu depuis

le premier jusqu'au dernier des liens qui nous empêchent du moins de donner dans les excès et de nous y complaire, la *honte* et la *crainte de la honte.* (R.)

707. Inaction, Désœuvrement, Oisiveté.

Inaction, l'état de celui qui ne fait rien : *désœuvrement*, l'état de celui qui n'a rien à faire ; *oisiveté*, l'état de celui qui fait des riens, dont la vie se passe sans occupations importantes. L'*inaction* emporte la cessation de toute activité, au moins extérieure ; l'*oisiveté* comporte également et l'indolence et une activité employée à des choses inutiles ; le *désœuvrement* suppose toujours une activité sans emploi.

L'*inaction* ne peut être durable que pour les corps insensibles : l'*oisiveté* est un état permanent, entretenu par une activité sans fatigue. L'agitation, engendrée par une activité inutile, rend le *désœuvrement* impossible à supporter longtemps.

Après le travail, l'*inaction* a ses douceurs : pour beaucoup de gens, l'*oisiveté* est un état plein de charmes.

Un homme qui se repose n'est pas *désœuvré*, car il a quelque chose à faire, c'est de se reposer : il n'est point *oisif*, car le repos dont il a besoin pour rétablir ses forces, est pour lui une affaire importante ; il n'est qu'*inactif.*

Un homme qui se promène a l'air *désœuvré*, s'il se promène sans autre objet que celui de passer un temps dont il n'a rien à faire : s'il s'amuse, il n'est qu'*oisif* : pour retomber dans l'*inaction*, il faut qu'il s'arrête. (F. G.)

708. Inadvertance, Inattention.

J'aurais négligé d'assigner la différence de ces termes, si je n'avais vu des vocabulistes définir l'*inadvertance* un défaut d'attention, une action commise sans attention aux suites qu'elle peut avoir. Il me semble que c'est là précisément l'*inattention* et nullement l'*inadvertance.*

Selon la valeur propre des mots, l'*inadvertance* désigne le défaut ou la faute de n'avoir pas tourné ou porté ses regards sur un objet, de manière qu'on n'a pu traiter la chose comme elle l'exigeait ; et l'*inattention*, le défaut ou la faute de n'avoir pas *tendu* et fixé sa pensée sur un objet, de manière à pouvoir traiter la chose comme on le devait. Vous voyez une personne, et vous n'*attendez* pas à savoir les égards que vous devez observer ; si vous la *heurtez*, c'est une *inattention.* Vous n'*apercevez* pas cette personne, et vous n'êtes pas *averti* de l'attention que vous devez y faire ; si vous la choquez, c'est une *inadvertance.*

Dans l'*inadvertance*, vous n'avez pas pris garde, mais vous n'étiez point averti ; dans l'*inattention*, vous étiez averti de prendre garde, et vous ne l'avez pas fait. Dans le premier cas, vous auriez pu ; vous au-

riez dû, dans le second, éviter la faute. L'*inadvertance* est un accident involontaire; l'*inattention* est une négligence répréhensible : cependant l'*inadvertance*, si vous avez pu et dû la prévenir, est un tort comme l'*inattention*. Il y aura un défaut de prévoyance dans l'*inadvertance;* il y a dans l'*inattention* un défaut de soin.

Un homme abstrait, absorbé dans ses abstractions, est sujet à de grandes *inadvertances;* il ne voit ni n'entend. Un homme distrait, emporté par ses distractions, est sujet à de grandes *inattentions;* il voit sans remarquer, il entend sans distinguer.

Les gens vifs tombent dans des *inadvertances*, ils vont à leur but sans regarder autour d'eux. Les esprits légers tombent dans des *inattentions;* ils sont à peine tournés vers un objet qu'ils en regardent un autre.

Avec de fréquentes *inadvertances*, vous passerez pour étourdi dans la société : avec de fréquentes *inattentions*, vous passerez pour impoli.

709. Inaptitude, Incapacité, Insuffisance, Inhabileté.

L'*inaptitude* est le contraire de l'*aptitude;* et l'*aptitude* est une disposition naturelle et particulière qui rend fort propre à une chose.

L'*incapacité* est le contraire de la *capacité;* et la *capacité* est une faculté assez grande pour pouvoir saisir, embrasser et contenir son objet; et, par analogie, la faculté de concevoir, de comprendre, d'exécuter. C'est le sens propre du latin *capax* (capable), et de sa nombreuse famille.

L'*insuffisance* est le contraire de la *suffisance*, prise dans son vrai sens; et la *suffisance* est le pouvoir proportionnel, ou la possession des moyens nécessaires pour réussir.

L'*inhabileté*, ou, d'une manière positive et plus forte, la *malhabileté*, est le contraire de l'*habileté;* et l'*habileté* est cette qualité par laquelle une puissance exercée réunit à la supériorité d'intelligence la facilité de l'éxécution.

L'*inaptitude* exclut tout talent; l'*incapacité*, tout pouvoir et tout espoir; l'*insuffisance*, des moyens proportionnés à la fin; l'*inhabileté*, le talent et l'art qui, dans les difficultés, font les bons et prompts succès.

Avec de l'*inaptitude*, il ne faut entreprendre que des choses aisées et simples. Avec de l'*incapacité*, il ne faut pas entreprendre. Avec de l'*insuffisance*, il faut peser avant que d'entreprendre. Avec de l'*inhabileté*, il faut travailler et acquérir pour entreprendre des choses difficiles.

J'aurai pu ajouter à ces mots celui d'*impéritie*, qui désigne l'igno-

rance de l'art qu'on professe, ou le défaut des connaissances nécessaires pour la fonction publique qu'on exerce, la grande *inhabileté* de celui qui doit savoir. (R.)

710. Incendie, Embrasement.

Je trouve dans un dictionnaire que l'*incendie* est un grand *embrasement*, et l'*embrasement* un grand *incendie*. Vaugelas remarque que les bons écrivains du temps du cardinal du Perron et de Coeffeteau évitaient le mot d'*incendie*; et même que les plus exacts de son temps préféraient celui d'*embrasement*. Selon lui, *embrasement* se dit d'un feu mis au hasard, et *incendie* d'un feu mis à dessein. Présentement, observé Bouhours, *incendie* n'est pas moins usité dans le sens d'*embrasement*.

Un corps est proprement *embrasé* lorsqu'il est pénétré de feu dans toute sa substance, sans que ce feu s'élance au-dessus de sa surface; circonstance qui distingue le corps *enflammé*. Le feu, lorsqu'il a pénétré toutes les parties d'une grande masse ou d'un amas de choses, forme l'*embrasement* proprement dit; comme il faut que tout brûle ou que tout soit en feu pour former le *brasier*. L'*embrasement* est donc une sorte de configuration ou de combustion totale, ou plutôt un feu général. L'*incendie*, au contraire, a des progrès successif : il s'allume, il s'accroît, il se communique, il gagne, il *embrase* des masses énormes, des maisons, des villages, des bois, des forêts.

Une étincelle allume un *incendie*, et l'*incendie* produit un vaste *embrasement*. L'*incendie* est un courant de feu, l'*embrasement* présente un brasier ardent. L'incendie porte, lance de toutes parts les flammes; dans l'*embrasement*, le feu est partout, tout brûle, tout se consume.

L'*incendie* de Rome, par Néron, commença dans la partie du cirque adossée au mont Palatin et au mont Cœlius. Faute de remparts et d'édifices revêtus de gros murs, et par le concours actif d'une foule d'incendiaires, l'*embrasement* fut bientôt général : l'*incendie* dura six jours et six nuits.

L'*embrasement* ne présente l'objet que sous un aspect physique; l'*incendie* le présente en outre sous un aspect moral. C'est l'effet naturel que nous considérons dans l'*embrasement*; c'est un malheur, et un grand malheur, que nous considérons dans l'*incendie*. La physique et la chimie s'occuperont de l'*embrasement* des corps; l'histoire nous retracera les terribles effets d'un grand *incendie*.

Il est inutile d'observer que ces mots, employés au figuré, se distinguent par les mêmes différences. Une guerre qui s'allume successivement entre plusieurs puissances, une révolte qui gagne d'une province à l'autre, forment des *incendies*. Une guerre qui est allumée

tout à la fois en divers pays, une révolte qui a éclaté tout d'un coup dans plusieurs provinces, sont des *embrasements.*

Enfin, le mot *incendie* désigne proprement, par sa terminaison, ce qui est, l'état où est la chose ; et *embrasement*, l'action, la cause, ce qui fait que la chose est dans cet état. (R.)

711. Incertitude, Doute, Irrésolution.

Dans le sens où ces mots sont synonymes, ils marquent tous les trois une indécision : mais l'*incertitude* vient de ce que l'événement des choses est inconnu ; le *doute* vient de ce que l'esprit ne sait pas faire un choix ; et l'*irrésolution* vient de ce que la volonté a de la peine à se déterminer.

On est dans l'*incertitude* sur le succès de ses démarches ; dans le *doute* sur ce qu'on doit faire ; et dans l'*irrésolution* sur ce qu'on veut faire.

L'homme sage ne sort guère de l'*incertitude* sur l'avenir du *doute* sur les opinions, et de l'*irrésolution* sur les engagements. (B.)

712. Inclination, Penchant.

L'*inclination* dit quelque chose de moins fort que le *penchant.* La première nous porte vers un objet, et l'autre nous y entraîne.

Il me semble aussi que l'*inclination* doive beaucoup à l'éducation, et que le *penchant* tienne plus du tempérament.

Le choix des compagnies est essentiel pour les jeunes gens, parce qu'à cet âge on prend aisément les *inclinations* de ceux qu'on fréquente. La nature a mis dans l'homme un *penchant* insurmontable vers le plaisir ; il le cherche même au moment qu'il croit se faire violence.

On donne ordinairement à l'*inclination* un objet honnête ; mais on suppose celui du *penchant* plus sensuel, et quelquefois même honteux. Ainsi, l'on dit qu'un homme a de l'*inclination* pour les arts et pour les sciences ; qu'il a du *penchant* à la débauche et au libertinage. (G.)

713. Incroyable, Paradoxe.

On se sert d'*incroyable* en fait d'événements, et de *paradoxe* en fait d'opinions. On raconte des choses *incroyables :* on propose des *paradoxes.*

Le peuple et les enfants ne trouvent rien d'*incroyable* lorsque ce sont leurs maîtres qui parlent. Une proposition nouvelle, quoique vraie, risque d'être traitée de *paradoxe*, tandis qu'une vieille opinion, quoique extravagante, conserve tout son crédit. (G.)

714. Inculper, Accuser.

Dans le style du palais, style auquel appartiennent principalement ces termes, *inculper* a surtout le sens particulier d'impliquer, de mêler quelqu'un dans une mauvaise affaire. Le sens rigoureux d'*accuser*, est de dénoncer ouvertement et de traduire quelqu'un devant un juge, comme auteur ou coupable d'un délit, pour en poursuivre la punition.

L'*inculpation* n'est qu'une allégation et un reproche; l'*accusation* est un acte formel, et une action criminelle.

On *inculpe* celui qu'on ne craint pas de mettre en cause : on *accuse* celui qui est l'objet direct de l'action.

On *inculpe* proprement en matière légère; il s'agit d'une faute. On *accuse* surtout en matière plus ou moins grave; on *accuse* d'une mauvaise action, d'un vice.

On *inculpe*, soit en imputant ce qui est réellement faute, soit en imputant à faute ce qui ne l'est peut-être pas. On *accuse* d'un mal réel, d'une action mauvaise, d'une chose réellement répréhensible ou *reprochable*.

L'*inculpation* a l'air d'être arbitraire, précaire, conjecturale : l'*accusation* est décidée, prononcée, ferme. On impute en *inculpant;* on attaque en *accusant*.

On croit voir une sorte de malice dans l'*inculpation;* et dans l'*accusation*, une sorte de malveillance. (R.)

715. Incurable, Inguérissable.

Cure désigne proprement le traitement du mal; *guérison* exprime à la lettre le rétablissement de la santé. Le premier de ces mots annonce donc plutôt le moyen, et l'autre l'effet. Ainsi, le mal *incurable* est celui qui résiste à tous les remèdes; et la maladie *inguérissable*, celle qui ne laisse aucun espoir de salut.

La *cure* est l'ouvrage de l'art, ou elle est censée l'être : la *guérison* appartient bien autant à la nature qu'à l'art; elle s'opère quelquefois sans remèdes, et même malgré les remèdes.

La folie est un mal *incurable*, on ne la guérit pas; mais elle n'est pas *inguérissable*, on en guérit.

La faim et la soif, dit Nicole, sont des maladies mortelles : les causes en sont *incurables;* et si l'on n'en arrête l'effet pour quelque temps, elles l'emportent sur tous les remèdes. L'homme est toujours mourant d'une maladie *inguérissable* et toujours croissante : sa nature est de se détruire.

Je dis plutôt d'un mal qu'il est *incurable*, et d'une maladie qu'elle est *inguérissable*, parce que le mal n'attaque quelquefois que des or-

ganes ou des fonctions qui ne sont pas nécessaires à la vie et même à la santé, au lieu que la maladie attaque la santé même, si ce n'est pas toujours la vie. Or, la *cure* détruit bien le mal, mais c'est proprement la *guérison* qui rend la santé. Ainsi, le mal *incurable* n'est pas toujours funeste et mortel ; il n'en est pas de même de la maladie *inguérissable*. On vit avec des maux *incurables ;* quant à la maladie *inguérissable*, on en meurt.

La *cure* regarde proprement le mal, elle le combat ; la *guérison* regarde la personne, elle lui rend la santé. Ainsi, le mal est plutôt *incurable*, et la maladie *inguérissable*. Un mal ne sera pas *incurable*, tandis que le malade, par sa mauvaise conduite, est *incurable*.

Malade en état si piteux,
Dites-vous, est *inguérissable ;*
Et puis, que faire d'un goutteux ?
La goutte est un mal *incurable*.

(R.)

716. Incursion, Irruption.

L'*incursion* est l'action de courir, de faire une course, de se jeter dans une voie, sur un objet étranger, pour en rapporter quelque avantage ou une satisfaction quelconque. L'*irruption* est l'action de rompre, de forcer les barrières, et de fondre avec impétuosité sur un nouveau champ, pour y porter et y répandre le ravage.

L'*incursion* est brusque et passagère : si l'on sort tout-à-coup de sa carrière, on y rentre bientôt. L'*irruption* est violente et soutenue : si l'on renverse la barrière, c'est pour se répandre. L'*incursion* est faite, comme une course, dans un esprit de retour ; et l'*irruption* est un acte de violence fait dans un esprit de destruction ou de conquête. Un peuple barbare fait des *incursions* dans un pays pour le piller ; il y fera des *irruptions* pour s'en emparer, s'il le peut, ou pour le dévaster, tant qu'il ne sera pas repoussé. Les Barbares qui détruisirent l'empire romain, commencèrent par des *incursions* qu'ils renouvelèrent souvent, parce que les empereurs payaient bien leur retraite ; et finirent par de terribles *irruptions*, dont la violence ne s'arrêta que quand il ne leur resta plus qu'à s'asseoir, sur les ruines de l'empire. (R.)

717. Indemniser, Dédommager.

Indemniser, terme de palais, c'est *dédommager* quelqu'un d'une perte en vertu d'une obligation, d'un titre quelconque par lequel on était engagé. Les *indemnités* sont dans l'ordre de la justice, de l'équité, de la probité, du calcul ; les *dédommagements* sont accordés par la bonté, par la bienveillance, par la pitié, par la charité, si toutefois ils ne sont pas rigoureusement dus. L'*indemnité* est par elle-

même plus rigoureuse et plus égale que le *dédommagement:* le *dédommagement* peut être plus ou moins faible ou léger, eu égard à la perte que l'*indemnité* doit couvrir. On *indemnise* en argent ou en valeurs égales, des pertes ou des privations appréciables en argent ou en valeurs égales, celui qui ne doit pas les supporter: on *dédommage* par des compensations quelconques, des pertes on des privations de toute espèce, celui-là même à qui on aurait pu les laisser supporter. L'*indemnité* vous rend la même somme de fortune : le *dédommagement* tend à vous rendre une somme semblable d'avantage ou de bonheur.

Un propriétaire *indemnise* son fermier dans les cas majeurs, suivant les conventions. Le riche *dédommage*, par bienfaisance, le pauvre d'une perte fâcheuse. (R.)

718. Indifférence, Insensibilité.

Ces deux termes étant appliqués à l'âme, la peignent également comme n'étant point émue par l'impression des objets extérieurs qui semblent destinés à l'émouvoir. (R.)

L'*indifférence* est à l'âme ce que la tranquillité est au corps; et la léthargie est au corps ce que l'*insensibilité* est à l'âme: ces dernières modifications sont, l'une et l'autre, l'excès des deux premières, et par conséquent également vicieuses.

L'*indifférence* chasse du cœur les mouvements impétueux, les désirs fantastiques, les inclinations aveugles; l'*insensibilité* en ferme l'entrée à la tendre amitié, à la noble reconnaissance, à tous les sentiments les plus justes et les plus légitimes.

L'*indifférence* détruisant les passions, ou plutôt naissant de leur non existence, fait que la raison, sans rivales, exerce plus librement son empire : l'*insensibilité*, détruisant l'homme lui-même, en fait un être sauvage et isolé, qui a rompu la plupart des liens qui l'attachaient au reste de l'univers.

Par l'*indifférence* enfin, l'âme, tranquille et calme, ressemble à un lac dont les eaux sans pente, sans courant à l'abri de l'action des vents, et n'ayant d'elles-mêmes aucun mouvement particulier, ne prennent que celui que la rame du batelier leur imprime; et, rendue léthargique par l'*insensibilité*, elle est semblable à ces mers glaciales qu'un froid excessif engourdit jusque dans le fond de leurs abîmes, et dont il a tellement endurci la surface, que les impressions de tous les objets qui la frappent y meurent sans pouvoir passer plus avant, et même sans y avoir causé le moindre ébranlement ni l'altération la plus légère.

L'*indifférence* fait des sages, et l'*insensibilité* fait des monstres. (*Encycl.*, VII, 787.)

719. Indolent, Nonchalent, Paresseux, Négligent, Fainéant.

On est *indolent*, par défaut de sensibilité ; *nonchalant*, par défaut d'ardeur ; *paresseux*, par défaut d'action ; *négligent*, par défaut de soin.

Rien ne pique l'*indolent ;* il vit dans la tranquillité et hors des atteintes que donnent les fortes passions. Il est difficile d'animer le *nonchalant ;* il va mollement et lentement dans tout ce qu'il fait. L'amour du repos l'emporte, chez le *paresseux*, sur les avantages que procure le travail. L'inattention est l'apanage du *négligent ;* tout lui échappe, et il ne se pique point d'exactitude.

L'*indolence* émousse le goût ; la *nonchalance* craint la fatigue ; la *paresse* fuit la peine ; la *négligence* apporte les délais, et fait manquer l'occasion.

Je crois que l'amour est de toutes passions la plus propre à vaincre l'*indolence*. Il me semble qu'on surmonte plus aisément la *nonchalance* par la crainte du mal, que par l'espérance du bien. L'ambition fut toujours l'ennemie mortelle de la *paresse*. Des intérêts personnels et considérables ne souffrent point de *négligence*. (G.)

L'*indolent* craint la peine, il n'aime que la tranquillité. Le *nonchalant* craint la fatigue, il n'aime qu'un doux loisir. Le *négligent* craint l'application, il n'aime que la dissipation. Le *paresseux* craint l'action, il n'aime rien tant que le repos. Le *fainéant* craint le travail, il n'aime que l'oisiveté.

Faute de passions, de désirs, de goûts, d'appétits vifs, l'*indolent* ne prend point de part ou d'intérêt aux choses : s'il agit, il ne s'agite pas, ou ne s'agite pas assez pour en souffrir, et c'est ce qui constitue la tranquillité. Faute de chaleur, d'empressement, d'activité, d'énergie, le *nonchalant* n'a pas cœur à l'ouvrage ; lâche et lent, s'il agit c'est à son aise ou à loisir : et s'il prend la peine que la difficulté des choses exige, il se tient toujours fort loin de l'excès. Faute de zèle, de vigilance, de soin, de tenue, le *négligent* ne fait rien que trop tard et à demi : ce n'est point à faire qu'il se refuse, c'est à faire une chose qui demande de l'application, ou à donner à la chose l'application qu'elle demande ; il évite, par la distraction, la gêne et l'ennui. Faute de ressort, de courage, de volonté, de résolution, le *paresseux* reste comme il est, plutôt que de se mouvoir même pour être mieux, et lors même qu'il le voudrait : l'inaction est son élément ; cette inaction presque absolue, qui exclut jusqu'à l'action douce et uniforme qu'admet la tranquillité. Faute de bonne volonté, d'émulation, d'habitude, d'âme, le *fainéant* reste là, désœuvré, non comme le *paresseux* qui n'a pas la force d'entreprendre, mais parce qu'il a une volonté décidée

de ne rien faire : il ne fait rien, même quand il fait quelque chose ; sa manière est de végéter, ou plutôt il croupit.

L'*indolence* semble prendre sa source dans une sorte d'apathie, dans l'indifférence ; la *nonchalance*, dans la froideur du tempérament, dans la langueur des organes ; la *négligence*, dans l'insouciance, dans la légèreté de l'esprit ; la *paresse*, dans une sorte d'inertie, dans une grande mollesse : la *fainéantise*, dans la lâcheté de l'âme, dans une éducation et une vie oiseuses.

L'abbé Girard a sur ces termes, à peu de chose près, le même fonds d'idées ; peut-être était-il à propos de les approfondir et de les développer davantage. Dans deux articles différents, il semble même confondre le *nonchalant* et le *paresseux*. Le *nonchalant*, dit-il, va mollement et lentement dans tout ce qu'il fait ; il craint la fatigue ; et le *paresseux* craint la peine et la fatigue ; il est lent dans ses opérations.

Cet écrivain estime qu'on est *indolent* par défaut de sensibilité ; j'aimerais mieux dire par *indifférence :* car le propre de l'*indolent* est de ne se mettre en peine de rien, ou de se refuser à la peine, ce qui le suppose nécessairement *indifférent* et non pas nécessairement insensible. Cette *indifférence* naîtra de différentes causes, ou d'une mollesse qui reçoit bien les impressions, mais qui ne répond pas faute de ressort ; ou d'une insensibilité stupide contre laquelle tout aiguillon s'émousse, ou d'une sorte d'impassibilité par laquelle l'âme, élevée au-dessus de toute atteinte, jouit d'une paix inaltérable. (R.)

720. Induire en, Induire à.

Induire, conduire doucement, faire aller à, mettre dans ; on *induit* à faire et on *induit* à une chose. Mais on dit quelquefois *induire en ; induire en tentation, induire en erreur.* L'usage général est pour *induire à* une chose, au mal, au crime ; on ne dirait pas *induire en mal, en crime*, mais les uns disent *induire en erreur*, et les autres *induire à erreur.*

Induire en, c'est faire aller *dans*, faire tomber *dans ; induire à*, c'est faire aller *à* ou *vers*, ou mettre seulement sur la voie.

Induire quelqu'un *en* tentation, c'est le mettre dans l'état, à l'épreuve de la tentation, le tenter, le faire tenter ; *induire* quelqu'un *au* mal, c'est l'engager à mal faire, le mettre dans la disposition de faire le mal. La préposition *en* exprime l'état où l'on est, et la préposition *à* le but où l'on tend. *Induire en* est la façon de parler la plus naturelle, puisque *in* signifie *en : induire à*, suivi d'un substantif, est une manière de parler elliptique, car c'est proprement *induire à faire.* Entre ces deux locutions, il y a, ce me semble, la même différence qu'entre *conduire dans* et *conduire à :* on *conduit dans* le lieu où l'on est, on *conduit au* lieu où l'on veut aller.

Pourquoi ne dirait-on pas également, mais dans des cas différents, *induire en erreur*, comme on l'a toujours fait, et *induire à erreur*, comme l'ont affecté quelques personnes? Ces expressions n'ont pas le même sens, l'une et l'autre ont leur place distincte. A proprement parler, vous trompez celui que vous *induisez en erreur* en lui faisant adopter une chose fausse; vous faites que celui-là se trompe, que vous *induisez à erreur*, en lui suggérant des idées avec lesquelles il se trompera, s'il les suit; dans le second cas, vous êtes une cause éloignée de l'erreur, vous en êtes la cause immédiate dans le premier. Un principe mal entendu vous *induit à erreur*, car vous êtes dans l'*erreur* dès que vous l'entendez mal: une vérité imparfaitement connue vous *induit en erreur;* car, si elle ne vous trompe pas, puisque c'est une vérité, par-là même que vous la connaissez mal, elle vous expose à vous tromper vous-même.

« On peut *induire en erreur* en étant de bonne foi, mais à coup sûr ce n'est pas sans dessein que le méchant vous *induit à erreur.* » (R.)

721. Industrie, Savoir-faire.

L'*industrie* est un tour ou une adresse de la conduite; le *savoir-faire* est un avantage d'art ou de talent.

Dans la nécessité, la ressource de l'*industrie* est plus prompte; celle du *savoir-faire* est plus sûre.

On nomme chevaliers d'*industrie* ceux qui, sans biens, sans emplois, sans métier, vivent néanmoins dans le monde d'une façon honnête, quoique aux dépens d'autrui. Il y a dans tous les états un *savoir-faire*, qui en augmente les profits et les honneurs, et qui s'acquiert plus par pénétration que par maximes. (G.)

722. Ineffable, Inénarrable, Indicible, Inexprimable.

Ineffable, de *fari, effari*, parler, proférer. *Inénarrable*, de *narrare*, narrer, raconter. *Indicible*, de *dicere*, dire, mettre au jour. *Inexprimable*, d'*exprimere*, exprimer, représenter fidèlement par la parole.

Ainsi donc on ne peut proférer le mot, parler de la chose, qui est *ineffable;* on se tait. On ne peut raconter les faits, rapporter dans toutes leurs circonstances les choses qui sont *inénarrables*; on les indique à peine. On ne peut dire, mettre dans tout son jour ce qui est *indicible;* on le fait entendre. On ne peut exprimer, peindre au naturel ce qui est *inexprimable;* on ne fait que l'affaiblir.

A l'égard des choses *ineffables*, il nous manque l'intelligence des choses ou la liberté d'en parler. A l'égard des choses *inénarrables*, il

nous manque la faculté de les concevoir ou bien de les expliquer et de les développer entièrement. A l'égard des choses *indicibles*, il nous manque des idées nettes et des paroles convenables. A l'égard des choses *inexprimables*, il nous manque la force des couleurs ou la suffisance du discours.

C'est le mystère qui rend la chose *ineffable*. C'est le merveilleux qui rend la chose *inénarrable*. C'est le charme secret qui rend la chose *indicible*. C'est la force ou l'intensité qui rend la chose *inexprimable*.

Les attributs de Dieu, les mystères de la religion, les grâces divines, les secrets de la Providence, etc., sont *ineffables* : nous ne les comprenons pas, nous ne les pénétrons pas, nous en parlons mal.

Les grandeurs et la gloire de la Divinité, les merveilles de la nature, les prodiges de la création, les ravissements de la béatitude, les voies miraculeuses de la Providence, tous ces objets élevés au-dessus de l'esprit et du langage humain, sont *inénarrables*. Saint Paul, ravi au troisième ciel, y voit des choses *inénarrables*.

Les sentiments et les sensations, leur douceur et leur charme, les délices et les voluptés, l'attrait et la suavité de la grâce, le je ne sais quoi que l'on sent si bien sans pouvoir en démêler la vertu, c'est ce qu'on qualifie d'*indicicible* : on dit un plaisir, une satisfaction, une joie *indicibles;* on sent tout cela, mais on ne peut pas dire, définir, expliquer ce que c'est.

Tout ce qui est au-dessus de l'expression, tout ce qui est si fort, si extraordinaire, que la langue ou le discours ne peut le rendre sans l'affaiblir, tout cela est *inexprimable*.

Ineffable et *inénarrable* sont du style religieux; ils seraient bons dans tous les genres de sublime. *Indicible* est un mot de conversation : il faut l'y laisser; mais on pouvait l'étendre à tout ce qui ne peut ou ne doit pas être dit. *Inexprimable* est usité dans tous les styles, et devrait favoriser *exprimable*. (R.)

723. Ineffaçable, Indélébile.

Ineffaçable est un mot purement français, formé du verbe *effacer*, changer la face, altérer les formes, défigurer les traits, rendre méconnaissable. *Indélébile* est un mot purement latin, du verbe *delere*, renverser de fond en comble, ruiner, perdre tout-à-fait, détruire entièrement. Les théologiens, qui parlent si souvent latin en français, ont dit un *caractère indélébile*.

Il suffit qu'une empreinte ne soit pas nette et entière pour être effacée. Une chose est *indélébile* lorsqu'il est impossible de l'effacer, de l'ôter, de l'enlever, de la dissiper entièrement

Ineffaçable désigne donc proprement l'apparence de la chose em-

preinte sur une autre; lorsque cette apparence doit toujours être sensible, la chose est *ineffaçable*. *Indélébile* désigne proprement la *ténacité* d'une chose adhérente à une autre; lorsque cette adhérence est indestructible, la chose est *indélébile*.

Ainsi la forme est vraiment *ineffaçable*, et la matière *indélébile*. Rien ne fera disparaître aux yeux la marque, l'empreinte *ineffaçable*, rien n'enlèvera de dessus un corps l'enduit, la matière *indélébile* qui le couvre : l'écriture sera donc *ineffaçable*, et l'encre *indélébile*. Quoique l'encre soit *indélébile*, l'écriture ne sera pas *ineffaçable*, vous pouvez encore altérer et rayer les mots. La honte d'une mauvaise action n'est pas *ineffaçable;* on l'efface en l'ensevelissant dans un tissu de belles et bonnes actions. La gloire des grands noms est en elle-même *indélébile;* pour la détruire, il faut détruire les noms mêmes.

724, Ineffectif, Inefficace.

Le célèbre abbé de Rancé a dit *ineffectif*, et l'a dit tout seul, à ce que je crois. Ce qui est *ineffectif* n'est point suivi de l'effet qu'il avait seulement annoncé; et ce qui est *inefficace* ne produit pas l'effet qu'il devait produire. L'objet d'une chose *ineffective* ne s'effectue pas : la cause *inefficace* ne produit pas son objet.

Des promesses, des paroles, des prédictions, des signes, sont simplement *ineffectifs* quand l'effet manque, car il ne leur appartient pas de produire l'événement. Des causes, des agents, des facultés, des moyens, son *inefficaces* quand ils n'ont point leur effet, car ils concouraient du moins à produire l'événement. Vous direz d'un projet, d'un dessein, qu'il est *ineffectif;* et d'un secours, d'un remède, qu'il est *inefficace*. Une velléité qui se borne à un désir fugitif, et qui n'a point de puissance, est *ineffective :* une volonté qui se réduit en acte, mais qui échoue, est *inefficace*. L'abbé de Rancé a parlé de ces velléités, de ces désirs, de ces intentions sans vertu, quand il a employé l'épithète d'*ineffectif*. Dans ce sens, ce mot serait utile. (R.)

725. Inexorable, Inflexible, Impitoyable, Implacable.

Inexorable, qu'on ne gagne point, qu'on ne peut fléchir par les prières. *Inflexible*, qui ne fléchit point, qu'on ne peut plier; il ne s'agit que d'une acception morale de dureté. *Impitoyable*, qui est sans pitié, qu'on ne touche point. *Implacable*, qu'on ne peut apaiser, qu'on ne ramène point.

La sévérité de la justice et la jalouse obstination du pouvoir, rendent *inexorable*. La rigidité des principes et la roideur du caractère

rendent *inflexible.* La férocité de l'humeur et l'insensibilité du cœur, rendent *impitoyable.* La violence de la colère et la profondeur du ressentiment, rendent *implacable.*

Vous avez beau vous humilier devant le personnage *inexorable*, vous ne le gagnez pas ; point de grâce. Vous avez beau chercher un faible au personnage *inflexible*, il ne cède pas ; point de rémission. Vous avez beau présenter au personnage *impitoyable* les objets les plus propres à l'attendrir, vous ne le touchez pas ; sans quartier. Vous avez beau faire des remontrances et offrir des satisfactions au personnage *implacable*, il ne se rend pas ; point de paix.

Il faudrait inspirer de la clémence à celui qui est *inexorable*, de la bénignité à celui qui est *inflexible*, de la pitié à celui qui est *impitoyable*, de la modération à celui qui est *implacable.*

Soyons donc fiers devant l'homme *inexorable*, fermes devant l'homme *inflexible*, constants devant l'homme *impitoyable*, flegmatiques avec l'homme *implacable.* (R.)

726. Infamie, Ignominie, Opprobre.

Infamie, formé de *in*, non ou sans, et de *fama*, réputation, autrefois *fame*, d'où *famé*, *diffamé*, *infâme*, etc. *Ignominie*, formé de la même négation, et de *nomen*, nom. *Opprobre*, formé de *ob*, devant, en face, et de *probrum*, blâme, reproche, affront, grande honte, opposé à *prob*, qui marque l'approbation, l'éloge, l'honnêteté et la probité.

Selon la force des termes, l'*infamie* ôte la réputation, flétrit l'honneur ; l'*ignominie* souille le nom, donne un vilain renom ; l'*opprobre* assujettit aux reproches, soumet aux outrages.

Selon les interprètes latins, le mot *infamia* diffère d'*ignominia*, en ce que l'*infamie* est répandue par la voie publique et l'*ignominie* prononcée par le juge. L'infamie est au contraire, dans notre langue, une peine infligée par la loi et non l'*ignominie : la Cour te déclare infâme.* Mais il y a aussi une *infamie* de fait. Tous les savants conviennent que l'*ignominie* est une note imprimée sur le nom, et Cicéron, l. 4 de sa *République*, observe que l'animadversion du jugement tombant sur le *nom*, elle s'appelle, pour cette raison, *ignominie.*

C'est donc le jugement qui frappe d'*infamie.* C'est l'opinion d'une profonde humiliation attachée aux supplices ou aux peines des crimes bas, qui fait l'*ignominie.* C'est l'abondance de l'*infamie* et de l'*ignominie*, versée, pour ainsi dire, à pleines mains, qui consomme l'*opprobre.*

C'est l'*ignominie* proprement dite qui se répand sur la famille d'un coupable ; car c'est elle qui répand la honte sur le nom. Il y a sans doute une *infamie* à périr par la main du bourreau : mais la décola-

tion, par-là qu'elle n'est pas censée *ignominieuse*, ne fait point rejaillir la honte sur la famille ; les accessoires aggravants d'un supplice *ignominieux* vont jusqu'à l'*opprobre*.

Les idées de honte et de blâme sont communes à ces termes : l'*infamie* aggrave ces idées par celles de décri, de flétrissure, de déshonneur ; l'*ignominie*, par celles d'humiliation, d'avilissement, de turpitude ; l'*opprobre*, par celles de rebut, de scandale, d'anathème.

Une action *infâme* ou qui mérite l'*infamie*, nous l'appelons aussi *infamie*. Un avare fait des *infamies* pour avoir de l'argent. Une action *ignominieuse* ne s'appelle point une *ignominie* ; ce mot exprime uniquement une grande humiliation publique. Une action ne s'appellera pas non plus un *opprobre* ; mais on dit d'une personne abandonnée aux plus horribles excès ; quelle est la honte et l'*opprobre* de sa famille, de son sexe. (R.)

727. Infatuer, Fasciner, Entêter.

Prévenir, préoccuper à l'excès ; tel est le sens figuré de ces termes. *Infatuer*, latin *infatuare*, signifie à la lettre rendre fou, faire perdre le sens, renverser l'esprit ou la tête : de *fatuus*, insensé, extravagant, qui parle sans savoir ce qu'il dit ; et n'oublions pas l'idée de *fat*. *Fasciner*, latin *fascinare*, signifie, dit-on, littéralement, soumettre par des regards, par des charmes, vaincre par l'œil, éblouir par des prestiges qui font voir les choses autrement qu'elles ne sont. Je crois que le sens littéral de ce mot, c'est de mettre un bandeau sur les yeux ; du latin *fascia*, bande, bandeau. *Entêter*, c'est, littéralement, porter à la tête, troubler la tête, offenser le cerveau : c'est l'effet produit figurément sur la tête prise pour l'esprit.

L'*infatuation* vous remplit si fort l'esprit d'une idée ou d'un objet qui vous plaît ou vous flatte, qu'il n'est guère possible de vous en détacher. La *fascination* vous aveugle ou vous éblouit si fort, que vous ne pouvez plus voir les objets tels qu'ils sont, et que vous es voyez tels que vous les imaginez, sans vouloir même qu'on vous dessille les yeux ou qu'on en ôte le bandeau. L'*entêtement* vous tourne l'esprit et vous possède si fort, qu'on ne sait comment vous faire entendre raison, et que vous ne voulez rien entendre.

On *infatue* les esprits vains, les têtes qui fermentent et qui s'exaltent. On *fascine* les esprits faibles et superficiels, les gens qu'on subjugue par leurs crédulité opiniâtre. On *entête* les gens décidés, ceux qui se persuadent volontiers ce qui leur convient.

On nous *infatue* et nous nous *infatuons*. On nous *fascine* bien plus que nous ne nous *fascinons*. Nous nous *entêtons* bien plus qu'on ne nous *entête*.

Il y a une sorte d'engouement (1) dans celui qui est *infatué;* et l'engouement empêche que la vérité ne passe jusqu'à son esprit. Il y a de l'aveuglement dans celui qui est *fasciné;* et l'aveuglement fait qu'on ne croit plus qu'à ses visions. Il y a de la résolution dans celui qui est *entêté;* et sa résolution ne lui permet pas de se départir de son idée.

Dans le sens commun à ces termes, nous disons, en conversation, *embabouiner*, *enfariner*, *empaumer*, pour jeter un ridicule sur la personne qui se laisse prévenir.

On *embabouine* celui qui se laisse puérilement amuser ou bercer comme un enfant, comme un sot.

Enfariner, à la lettre, poudrer avec de la farine : ce mot se dit, au figuré, pour désigner une légère teinture, une couche superficielle, une apparence de science. Ainsi, lorsqu'il s'agit d'exprimer par ce terme une prévention, cette prévention est légère, prise à la légère, inconsidérée, vaine et risible. On dit proverbialement, qu'un homme est venu, la gueule *enfarinée*, dire ou faire quelque chose, pour lui attribuer un empressement ridicule et une sotte confiance.

Empaumer, c'est recevoir dans la *paume* de la main, serrer fortement contre la *paume* de la main, frapper avec la *paume* de la main. Au figuré, on *empaume* l'esprit de quelqu'un, quand on s'en rend le maître de manière à lui faire croire ou lui faire faire tout ce qu'on veut, comme si on le tenait dans sa main. (R.)

728. Infection, Puanteur.

Infection vient du latin *inficere*, teindre, imprégner, souiller, corrompre : c'est la communication d'une mauvaise odeur qui répand la corruption d'un corps sur les autres. L'idée de la mauvaise odeur est propre à la *puanteur*.

Ainsi l'*infection* répand une *puanteur* contagieuse; et la *puanteur* est l'odeur forte et désagréable exhalée des corps sales, pourris, ou de tout autre corps qui, à cet égard, s'assimile à ceux-là. La *puanteur* offense le nez et le cerveau; l'*infection* porte la corruption et attaque la santé. Vous direz la *puanteur* d'un morceau de viande gâté, et l'*infection* des cadavres. La *puanteur* d'une personne sale nous fait reculer; de grands marais répandent l'*infection* et la maladie dans un village, dans un canton.

Il y a des vapeurs *puantes*, telles que celle de la savate brûlée, qui sont salutaires dans certains accidents; mais des vapeurs *infectes* sont toujours funestes ou malfaisantes.

(1) Engoué signifie littéralement qui en a jusqu'au gosier, qui a le passage du gosier bouché ou embarrassé.

On dit que la peste *infecte* une ville, ce n'est pas à dire qu'elle l'*empuantisse* : ce n'est pas la mauvaise odeur, c'est un air malsain qu'elle répand; tant il est vrai que l'idée propre d'*infect* et de sa famille est celle d'une corruption contagieuse. On dit proverbialement que les paroles ne *puent* point, attendu qu'il y a des paroles sales et déshonnêtes, et que la saleté produit la mauvaise odeur; tant il est vrai que l'idée propre de *puer* et de sa famille est celle de sentir mauvais par saleté.

Les mots de cette dernière famille ne sont employés qu'au propre ou dans des façons de parler populaires ou familières. Il n'en est pas de même de l'autre famille; *infecter* est très-communément employé au moral et dans tous les genres de style : on dit *infecter* les esprits, les mœurs, l'enfance, un peuple, etc., d'hérésie et de superstitions. (R.)

729. Inférer, Induire, Conclure.

Ces termes de philosophie indiquent l'action de tirer des conséquences de quelques propositions qu'on a établies.

L'idée propre d'*inférer* est de passer à quelque autre proposition, en vertu des rapports qu'elle a ou qu'on lui suppose avec les propositions précédentes. L'idée propre d'*induire* est de *conduire* à une autre idée ou au but par les rapports et la vertu des propositions *déduites* qui y mènent : l'idée propre de *conclure* est de terminer son raisonnement ou sa preuve, en vertu des rapports nécessaires ou démontrés des prémisses avec la conséquence.

Inférer marque l'action de porter, transporter, pour ainsi dire, l'esprit sur un autre objet : vous pouvez donc *inférer* d'un principe, d'un raisonnement, quelque chose de très-éloigné qui n'est ni annoncé, ni prévu, et dont ensuite il faudra développer et démontrer les rapports avec la thèse ou la vérité posée : par exemple, de ce qu'un homme est libre de droit, j'*infère*, par des raisonnements suivis et d'une conséquence à l'autre, qu'il faut laisser l'ouvrier convenir du salaire avec celui qui veut l'employer. *Induire* marque l'action de conduire à un but par la voie qui doit y mener : vous *induisez* donc par une suite de propositions, de déductions, de conséquences, qui naturellement et progressivement rapprochent l'esprit de la vérité à laquelle il s'agit de le faire parvenir : par exemple, la nécessité de renouveler tous les ans la dépense de l'agriculture, vous *induit* à celle de prélever les avances sur les produits de la culture, pour la maintenir dans le même état; la nécessité de prélever ces avances, à celle de les laisser intactes, et exemptes de toutes autres charges; la nécessité de les laisser intactes, à celle de rejeter ou d'imposer toute autre charge sur la portion des fruits appartenant au propriétaire, sous peine de dégrader

la culture par la soustraction des avances, et c'est où vous en voulez venir. *Conclure* marque le dernier terme du raisonnement ou de l'argument qui prouve la proposition : vous *concluez* donc, par la conséquence que vous tirez de l'argument, comme une vérité prouvée qui met fin au raisonnement. Par exemple, vous dites : un être essentiellement bon et essentiellement juste : Dieu est l'être essentiellement bon ; donc il est essentiellement juste : ou bien, Dieu est bon ; donc il est juste. Cette dernière proposition est la *conclusion* qui, par une conséquence, *clôt*, pour ainsi dire, le discours. (R.)

730. Infidèle, Perfide.

Une femme *infidèle*, si elle est connue pour telle de la personne intéressée, n'est qu'*infidèle* : s'il la croit fidèle, elle est *perfide*. (La Bruyère, *Caract.*, *ch.* 3.)

D'après cela, on peut conclure que l'*infidélité* est un simple manque de foi, un simple violement des promesses qu'on avait faites, et que la *perfidie* ajoute à cela le vernis imposteur d'une *fidélité constante*.

L'*infidélité* peut n'être qu'une faiblesse ; la *perfidie* est un crime réfléchi. (B.)

731. Ingrat à, Ingrat envers.

Corneille a dit dans la scène seconde du dernier acte de Pompée :

> Mais voyant que ce prince *ingrat à* ses mérites....

A l'occasion de ce vers, M. de Voltaire avertit le lecteur que nous disons *ingrat envers quelqu'un*, et non pas *ingrat à quelqu'un*. Cette observation, très-juste, n'est point une critique du vers. Corneille, ou Achorée, ne dit pas que Ptolémée soit *ingrat envers Pompée ;* mais qu'il est *ingrat*, c'est-à-dire insensible *aux mérites* de cet illustre malheureux.

M. de Voltaire dit lui-même :

> *Ingrat à* tes bontés, *ingrate à* ton amour.
>
> *Mort de César*, act. I, sc. IV.

Racine avait dit :

> . . . . . Ces mêmes dignités
> Ont rendu Bérénice *ingrate à* vos bontés.

On dira fort bien une terre *ingrate à* la culture, un esprit *ingrat aux* leçons. Un sujet est *ingrat* s'il ne prête point, s'il offre peu de choses à dire. Une terre *ingrate à* la culture ne répond pas aux soins, ne paie pas les peines du laboureur ; un esprit *ingrat aux* leçons n'en profite pas.

Ainsi on est *ingrat aux* choses. et *ingrat envers* les personnes. *Ingrat à* désigne l'indifférence, l'insensibilité, la résistance aux soins, aux efforts, au travail; ou l'inutilité, l'inefficacité, le peu d'effet du travail, des efforts, des forces sur l'objet *ingrat*. *Ingrat envers* désigne le vice de celui qui manque de gratitude, qui n'est pas reconnaissant, qui n'a pas les sentiments dus à son bienfaiteur.

732. Inhumer, Enterrer.

Inhumer signifie, à la lettre, comme *enterrer*, mettre en terre, déposer dans la terre, du latin *humus*, terre, et *in*, en. Le latin *inhumare* étant employé dans les épitaphes, les inscriptions, les actes, les registres mortuaires, *inhumer* a été affecté à la sépulture ecclésiastique, et il signifie *enterrer* avec des cérémonies religieuses, rendre les honneurs funèbres, ceux de la sépulture. *Enterrer* distingue donc l'acte matériel de mettre en terre; et *inhumer*, l'acte religieux de donner la sépulture.

On *enterre* tout ce qu'on cache en terre: on *inhume* l'homme à qui l'on rend les honneurs funèbres. Les ministres de la religion *inhument* les fidèles: un assassin *enterre* le cadavre de la personne qu'il a tuée. On *enterre* en tous lieux: on *inhume* proprement en terre sainte ou dans les lieux consacrés à cet usage pieux.

Inhumer ne se départ point de son caractère religieux. *Enterrer* prête, par sa valeur physique, à des applications figurées et relâchées. Ainsi, on dit d'un homme qu'il s'est *enterré*, qu'il s'*enterre tout vivant*, parce qu'il ne vit pas dans le monde et pour le monde, comme si on ne vivait pas quand on vit avec soi et pour soi. On dit qu'un local, une maison, des fonds, sont *enterrés*, quand ils sont cachés, entourés, dominés de toutes parts. On *enterre* un secret qu'on ne révèle pas. On *enterre*, ou plutôt on enfouit un talent dont on ne fait aucun usage. (R.)

733. Inimitié, Rancune.

L'*inimitié* est plus déclarée; elle paraît toujours ouvertement. La *rancune* est plus cachée; elle dissimule.

Les mauvais services et les discours désobligeants entretiennent l'*inimitié*; elle ne finit que lorsque, fatigué de nuire, on se raccommode, ou que, persuadé par des amis communs, on se réconcilie. Le souvenir d'un tort ou d'un affront reçu conserve la *rancune* dans le cœur; elle n'en sort que lorsqu'on n'a plus aucun désir de vengeance, ou qu'on pardonne sincèrement.

L'*inimitié* n'empêche pas toujours d'estimer son ennemi, ni de lui rendre justice; mais elle empêche de le caresser et de lui faire du bien autrement que par certains mouvements d'honneur et de grandeur

d'âme, auxquels on sacrifie quelquefois sa vengeance. La *rancune* fait toujours embrasser avec plaisir l'occasion de se venger ; mais elle sait se couvrir de l'extérieur de l'amitié jusqu'au moment qu'elle trouve à se satisfaire.

Il y a quelquefois de la noblesse dans l'*inimitié;* et il serait honteux de n'en point avoir pour certaines personnes : mais la *rancune* a toujours quelque chose de bas ; un courage fier refuse nettement le pardon, ou l'accorde de bonne grâce.

On a vu les sentiments être héréditaires, et l'*inimitié* se perpétuer dans les familles : les mœurs sont changées ; le fils ne veut du père que la succession des biens. Les réconciliations parfaites sont rares : il reste souvent bien de la *rancune* après celles qui paraissent être les plus sincères ; et la façon de pardonner qu'on attribue aux Italiens est assez celle de toutes les nations.

Je crois qu'il n'y a que les perturbateurs du repos public qui doivent être l'objet de l'*inimitié* d'un philosophe. S'il y a un cas où la *rancune* soit excusable, c'est à l'égard des traîtres ; leur crime est trop noir pour qu'on puisse penser à eux sans indignation. (G.)

734. Inintelligible, Inconcevable, Incompréhensible.

Ces trois termes marquent également ce qui n'est pas à la portée de l'intelligence humaine ; mais ils le marquent avec des nuances différentes.

Inintelligible se dit par rapport à l'expression ; *inconcevable*, par rapport à l'imagination ; *incompréhensible*, par rapport à la nature de l'esprit humain.

Ce qui est *inintelligible* est vicieux, il faut l'éviter : ce qui est *inconcevable* est surprenant, il faut s'en défier : ce qui est *incompréhensible* est sublime, il faut le respecter.

Les athées sont si peu fondés dans le malheureux parti qu'ils ont pris, que dès qu'on les presse de rendre compte de leurs opinions, ils ne tiennent que des propos vagues et *inintelligibles.* Nonobstant l'obscurité de leurs systèmes et les inconséquences de leurs principes, il est *inconcevable* combien ils séduisent de jeunes gens, à la faveur de quelques plaisanteries ingénieuses et de beaucoup d'impudence ; comme si toutes les raisons devaient disparaître devant l'effronterie, comme si la nature, dans laquelle ils affectent de se retrancher, n'avait pas elle-même des mystères aussi *incompréhensibles* que ceux de la révélation. (B.)

735. Injurier, Invectiver.

Injurier quelqu'un, lui dire des *injures* ou des paroles offensantes. *Invectiver* contre une personne ou une chose, se répandre contre elle en *invectives* ou discours véhéments. L'*injure* consiste ici particulièrement dans les termes, et l'*invective* dans les choses et la manière. Des flots d'*injures* ou de choses offensantes vomis sur un objet, sont des *invectives*. Ce mot vient du latin *invehere*, s'emporter contre : la *véhémence* et l'abondance le distinguent.

Le mépris, l'insolence, la grossièreté, *injurient :* la chaleur, la colère, le zèle, *invectivent*. Les *injures* appartiennent aux gens du peuple, à ceux qui sont faits pour en être. Les *invectives* sont pour les gens ardents qui s'abandonnent à leur vivacité, sans même abandonner la décence.

Une *injure* dite de sang-froid est plus piquante et plus humiliante qu'une longue et sanglante *invective :* il vaut encore mieux exciter une grande colère qu'un grand mépris.

L'homme qui se respecte n'*injurie* pas ; mais, violemment ému, il *invective* avec noblesse et dignité.

Dans une dispute littéraire, celui qui *injurie* est un sot, et celui qui *invective* est un fou.

On n'*injurie* que les personnes ; on *invective* aussi contre les choses, contre les vices, les abus, les mœurs.

Injurier désigne particulièrement l'effet produit par le discours, l'offense : *invectiver* désigne proprement la qualité distinctive de l'action, la véhémence. (R.)

736. Insidieux, Captieux.

Les vocabulistes entendent également par ces mots, *ce qui tend à surprendre :* ils les considèrent donc et les présentent comme synonymes.

En effet, ces mots annoncent un artifice employé pour surprendre, tromper, abuser.

Dans l'emploi des moyens *insidieux*, l'intention est d'induire en erreur ou en faute ; dans celui des moyens *captieux*, elle est d'emporter le consentement ou le suffrage.

Pour parvenir au premier but, on vous tend un piége ; pour atteindre au second, on jette sur vous une espèce de charme.

Les moyens *insidieux* sont de douces insinuations, des suggestions adroites, des finesses subtiles. Les moyens *captieux* sont des séductions spécieuses, des illusions éblouissantes, de belles apparences.

La malice des premiers est cachée, vous n'y voyez rien : la malice

des seconds est parée de dehors trompeurs, vous voyez les choses tout autres qu'elles ne sont en effet.

Tout ce qui tend à surprendre, discours, actions, caresses, flatteries, présents, etc., s'appelle *insidieux*. On n'appelle *captieux* que les discours, les raisonnements, les questions, les termes, etc. Ceux-ci n'attaquent que l'esprit ou la raison ; ceux-là vous attaquent de toutes parts. Comme les discours de Mithridate sont *insidieux* lorsqu'il frappe au cœur de Monime, pour l'ouvrir jusqu'au fond par l'épanouissement de la joie ! comme ils sont *captieux* lorsque son génie, planant au-dessus de tous les obstacles, vole de l'Asie jusque dans les murs de Rome !

L'artifice le plus grossier réussit quelquefois où les moyens les plus *insidieux* échouent : Troie se laisse prendre par un cheval de bois. Un argument *captieux* a, suivant les esprits, un succès que les raisons les plus solides n'auraient pas : l'éclair vous éblouit.

La galanterie est un mensonge *insidieux* de l'amour. La modestie est le langage le plus *captieux* de la vanité.

Ce que les raisonnements les plus *captieux* n'ont pas produit, souvent une caresse *insidieuse* l'opère.

Les présents d'une main intéressée sont *insidieux*. L'amour-propre est le plus *captieux* des sophistes. Craignez le serpent caché sous l'herbe : redoutez les chants mélodieux des sirènes. (R.)

737. Insinuer, Persuader, Suggérer.

On *insinue* finement et avec adresse : on *persuade* fortement et avec éloquence : on *suggère* par crédit et avec artifice.

Pour *insinuer*, il faut ménager le temps, l'occasion, l'air et la manière de dire les choses. Pour *persuader*, il faut faire sentir les raisons et l'avantage de ce qu'on propose. Pour *suggérer*, il faut avoir acquis de l'ascendant sur l'esprit des personnes.

Insinuer dit quelque chose de plus délicat. *Persuader* dit quelque chose de plus pathétique. *Suggérer* emporte quelquefois dans sa valeur quelque chose de frauduleux.

On couvre habilement ce qu'on veut *insinuer*. On propose nettement ce qu'on veut *persuader*. On fait valoir ce qu'on veut *suggérer*.

On croit souvent avoir pensé de soi-même ce qui a été *insinué* par d'autres. Il est arrivé plus d'une fois qu'un mauvais raisonnement a *persuadé* des gens qui ne s'étaient pas rendus à des preuves convaincantes et démonstratives. La société des personnes qui ne pensent et n'agissent qu'autant qu'elles sont *suggérées* par leurs domestiques, ne peut être d'un goût bien délicat. (G.)

738. Instant, Pressant, Urgent, Imminent.

Instant, qui ne s'arrête pas, qui insiste vivement, qui poursuit ardemment; mot formé de la négation *in*, et de *stans*, qui s'arrête, reste, demeure fixe. *Pressant,* participe de presser, mettre *près* à *près* ou tout contre, serrer de près, pousser fortement contre. *Urgent*, qui étreint ou serre très-étroitement, pique vivement, pousse violemment, contraint durement; du latin *urgere*. *Imminent*, du latin *imminere*, menacer de près, être prêt à tomber dessus, prendre sur, être tout contre.

Instant ne se dit que des prières, des demandes, des sollicitations, des poursuites qu'on fait avec continuité, persévérance, pour obtenir ce qu'on désire. *Pressant* se dit de tout ce qui ne souffre aucun délai, ou de ce qui ne laisse point de relâche, des personnes et des choses qui nous portent à l'action, ou qui veulent une prompte exécution. *Urgent* se dit de certaines choses qui nous aiguillonnent et nous travaillent toujours plus fortement, jusqu'à nous plonger dans la peine, la souffrance, le malheur, si nous n'y avons bientôt pourvu.

Ainsi les sollicitations *instantes* tendent à ravir, par une ardente persévérance et par une sorte de violence douce, notre consentement, ou à déterminer notre volonté en faveur d'un objet à l'égard duquel nous n'étions pas bien disposés. Les considérations *pressantes* nous poussent, avec une forte impulsion, à faire ou à faire au plus vite ce que nous ne ferions pas, ou ce que nous négligerions de faire, soit pour notre intérêt, soit pour un intérêt étranger. Les causes *urgentes* nous portent, avec une force majeure et violente, à les satisfaire, ou à sortir de l'état dans lequel elles nous tourmentent, si nous ne voulons aggraver le mal. Les dangers *imminents* nous avertissent, par leurs menaces, de ramasser nos forces pour nous dérober aussitôt à un mal très-prochain, sous peine d'en être tout à l'heure frappés.

Quelques grammairiens se servent indifféremment d'*imminent* ou *éminent;* faisons-leur en sentir la différence.

Éminent signifie toujours *grand*, plus grand que les autres, élevé au-dessus, qui surpasse : c'est un terme de comparaison. Il y a donc des cas où l'on pourrait absolument dire un péril *éminent*, mais dans le sens d'un grand péril; car *éminent* se prend aussi dans le sens propre : on dit *lieu éminent*. Mais il ne faut pas le dire, par la raison qu'on a confondu *éminent* avec *imminent*, et qu'il ne faut pas donner lieu de les confondre. Tous ceux qui savent la langue disent *péril imminent*, et non *éminent*, lorsqu'il s'agit d'un péril présent ou très-pressant, très-prochain. (R.)

739. Insuffisance, Incapacité, Inaptitude.

L'*insuffisance* vient du défaut de proportion entre les moyens et la fin ; l'*incapacité*, de la privation des moyens ; et l'*inaptitude*, de l'impossibilité d'acquérir aucuns moyens.

On peut souvent suppléer à l'*insuffisance ;* on peut quelquefois réparer l'*incapacité ;* mais l'*inaptitude* est sans remède. (B.)

740. Insurrection, Émeute, Sédition, Révolte.

L'*insurrection* est un soulèvement violent, plus ou moins général, plus ou moins prolongé, contre l'autorité qui gouverne : la *révolte* est une résistance aux ordres de l'autorité : l'*émeute* est le mouvement passager d'une petite partie du peuple, causé par quelque léger mécontentement : la *sédition* est le mouvement de mécontentement et d'agitation répandu dans les esprits du peuple.

La *révolte* peut être sourde, tranquille, et ne se porter à des actes de violence qu'au moment où un acte d'autorité qu'il faut repousser, la fait éclater. La *sédition* peut couver et se répandre dans les esprits avant de se manifester au dehors par des mouvements quelconques : l'*émeute* n'existe qu'au moment du mouvement : l'*insurrection* n'a lieu qu'au moment où la volonté du peuple se déclare contre l'autorité.

Un parlement peut être en *révolte* contre un seul acte d'autorité du souverain, sans employer d'autres moyens de résistance que des assemblées et des édits. L'*insurrection* peut comprendre toutes les classes de la société, se manifester contre tous les actes de l'autorité à laquelle on veut se soustraire, et par tous les moyens qu'on peut employer. L'*émeute* n'est jamais qu'un mouvement populaire, qui se borne souvent à des cris, et dont les moyens sont en général peu efficaces ou les résultats peu importants. La *sédition*, ordinairement excitée par des chefs qui animent, se manifeste et par les discours et par les actions. On dit, il y a eu une *émeute* à la halle, une *révolte* dans telle ville ; telle province est en *insurrection ;* l'esprit de *sédition* peut être répandu dans tout un empire.

L'*émeute* une fois apaisée, il n'en est plus question ; la *révolte* réprimée, tout rentre dans le devoir. La *sédition* peut être calmée et laisser encore des suites à craindre : l'*insurrection* ne cesse guère que lorsque le parti qui la soutient est entièrement accablé.

L'*insurrection* peut être légitime contre une autorité usurpatrice, oppressive : la *révolte* peut avoir lieu contre des actes arbitraires ; mais elle est toujours répréhensible, parce qu'elle s'exerce contre une autorité légitime et par des moyens illégitimes : l'*émeute* est l'effet d'une mutinerie irréfléchie, qui ne considère ni le genre de l'autorité contre laquelle elle s'élève, ni le plus ou moins de justice de l'acte qui l'excite ;

ni le plus ou moins de légitimité des moyens qu'elle emploie. La *sédition*, toujours coupable, est l'effet des menées de quelquelques esprits turbulens et audacieux, auxquels tous motifs sont égaux, tous moyens sont bons, et, la plupart du temps, tous résultats indifférents.

Les *révoltés* ne marchent plus de concert avec l'autorité à laquelle ils devaient se soumettre (*retro volvere*, tourner en arrière). Les *insurgés* se soulèvent et marchent contre l'autorité qu'ils veulent renverser (*insurgere*, se lever contre). Les *séditieux* font schisme, se séparent des autres citoyens (*seditio*, *pro seditio*, l'action d'*aller à part, ségrégation ;* c'est ainsi qu'on appelait les retraites du peuple romain hors des murs). *Émeute* signifie simplement agitation, mouvement (*motus*, mouvement). (F. G.)

741. Intérieur, Dedans.

L'*intérieur* est caché par l'extérieur. Le *dedans* est renfermé par les dehors.

Il faut savoir pénétrer dans l'*intérieur* des hommes pour n'être pas la dupe de leur extérieur. Un bâtiment doit être commode en *dedans* et régulier en dehors.

Les politiques ne montrent jamais l'*intérieur* de leur âme ; ils retiennent au *dedans* d'eux-mêmes tous les mouvements de leurs passions. (G.)

742. Inventer, Trouver.

On *invente* de nouvelles choses par la force de l'imagination. On *trouve* des choses cachées, par la recherche et par l'étude. L'un marque la fécondité de l'esprit ; et l'autre, la pénétration.

La mécanique *invente* les outils et les machines : la physique *trouve* les causes et les effets.

Le baron de Ville a *inventé* la machine de Marly : Harvey a *trouvé* la circulation de sang. (G.)

743. Intérieur, Interne, Intrinsèque.

Intérieur se dit principalement des choses spirituelles : *interne* a plus de rapport aux parties du corps : *intrinsèque* s'applique à la valeur ou à la qualité qui résulte de l'essence des choses mêmes, indépendamment de l'estimation des hommes.

La dévotion doit être *intérieure :* les maladies *internes* sont les plus dangereuses : les fréquentes mutations des monnaies ont appris à faire attention à leur valeur *intrinsèque*. (G.)

Il n'y a point là de différence assignée entre *intérieur* et *interne ;* et il est faux qu'*interne* se dise plutôt du corps, et *intérieur* de l'esprit. Tout corps a un *intérieur* ou des parties *intérieures*. On dit l'*intérieur*

et l'*extérieur* de la maison; les organes, tant *intérieurs* qu'*extérieurs*, des animaux : la surface *intérieure* et la surface *extérieure* d'un globe creux, etc., comme on dit le commerce *intérieur*, et le commerce *extérieur*, etc. Rien de plus usité que ce langage. Fénelon dit souvent les *opérations internes* du Saint-Esprit, les *douceurs internes* de la grâce, etc.

Intérieur signifie ce qui est dans la chose, sous sa surface, et non apparent, par opposition à *extérieur*, qui est apparent, hors de la chose, à sa surface. *Interne* signifie ce qui est profondément caché et enfoncé dans la chose et agit en elle, par opposition à *externe*, qui vient du dehors, et agit du dehors sur elle. *Intrinsèque* signifie ce qui fait comme partie de la chose, ce qui lui est propre ou essentiel, ce qui en fait le fond, par opposition à *extrinsèque*, qui n'est pas dans la constitution de la chose, ce qui tient à d'autres causes et au dehors.

Nous appelons *intérieur* tout ce qui n'est pas apparent, visible ou très-sensible. Nous appelons *interne* tout ce qui est si caché, si bien renfermé, si concentré dans la chose, qu'il faut en quelque manière pénétrer dans la chose même pour en découvrir le secret. Enfin, on distingue les propriétés et les qualités *intrinsèques* de toutes celles qui sont accidentelles, accessoires, adventices, adhérentes au sujet.

Intérieur est le mot vulgaire et de tous les styles. *Interne* est un mot de science, de médecine, de physique, de métaphysique et de théologie : et *intrinsèque* est un mot de métaphysique, de scolastique, de commerce. (R.)

744. Intrigue, Cabale, Brigue, Parti.

Une *intrigue* est la réunion des moyens employés par une ou plusieurs personnes pour un objet quelconque : une *brigue* est la réunion combinée des démarches de plusieurs personnes en faveur d'une seule : une *cabale* est l'association de plusieurs personnes pour ou contre une chose ou une personne : un *parti* est la réunion de plusieurs personnes dans un même intérêt ou une même opinion.

Un homme, par ses *intrigues*, peut se composer un *parti* de gens dévoués à ses intérêts, qui forme une *brigue* pour l'élever à quelque place, et une *cabale* pour renverser ses ennemis.

Une *intrigue* est toujours sourde, oblique et tortueuse, quelquefois lente : une *brigue* parle plus haut et agit toujours avec vivacité : une *cabale* emploie tantôt les menées couvertes, tantôt le bruit, selon ce que demande l'occasion : un *parti* se conduit suivant les passions de ceux qui le composent, sans règle, sans prudence, et souvent sans effet.

Une *brigue* n'a jamais pour objet que la nomination d'une personne à quelque emploi, et est nécessaire surtout dans les élections faites à

la pluralité, où l'on a besoin de beaucoup de suffrages, et où l'on est obligé de les solliciter. Une *intrigue* s'emploie plus ordinairement à la cour, où l'on dépend d'un maître dont il faut diriger les volontés en ayant l'air de ne songer qu'à s'y soumettre. Une *cabale* est le moyen dont on se sert pour entraîner l'opinion publique, qu'il faut frapper de toutes les manières. Pour qu'un *parti* s'élève, il faut un endroit où des intérêts personnels peu pressants laissent le loisir de se livrer à ses passions ou à ses opinions : c'est rarement à la cour, souvent dans les républiques ; quelquefois en France, dans la littérature, qui n'offre pas de grands intérêts à compromettre ; rarement dans les affaires, où chacun songe trop à soi pour suivre le *parti* d'un autre.

Les différents personnages qui composent une *brigue* marchent tous d'un même pas, et suivent tous le même chemin sous les ordres d'un même chef. Les acteurs d'une *cabale*, plus livrés à leur industrie, et moins unis par un dessein positif, se reconnaissent à certains signes de ralliement. Les hommes d'un même *parti* se retrouvent, naturellement attirés par la conformité du langage et des opinions. Plusieurs personnes peuvent agir dans une même *intrigue* à l'insu les unes des autres.

L'esprit d'*intrigue* en suppose l'adresse en même temps que le goût : l'esprit de *cabale* n'est que le goût du bruit et des tracasseries : l'esprit de *parti* suppose de l'entêtement et des passions vives, quelquefois aveugles. Une *brigue* peut être formée par les circonstances et par un homme habile, sans qu'aucun de ceux qui la composent y ait été amené par une disposition particulière de son caractère.

Il peut y avoir de la grandeur dans un *parti :* il faut de la finesse dans une *intrigue :* une *brigue* puissante peut avoir quelque chose d'imposant ; il n'y a dans une *cabale* que de la petitesse et du ridicule. (F. G.)

745. Irrésolu, Indécis.

L'*irrésolu* ne sait à quoi se résoudre ; il est aussi lent à prendre un parti, que l'homme résolu est leste à le faire. L'*indécis* ne sait à quoi se décider ; il est aussi lent à avoir un sentiment, que l'homme décidé est leste à s'en former un. S'il ne s'agit que d'une *irrésolution* ou d'une *indécision* passagère, on est *irrésolu* tant qu'on est indéterminé sur ce qu'on doit faire ; et *indécis*, tant qu'on est incertain sur ce qu'on doit conclure. Dans le premier cas, on craint et on délibère ; dans le second, on doute et on examine. L'*irrésolu* flotte d'un parti à l'autre, sans s'arrêter définitivement à aucun : l'*indécis* balance entre des opinions, sans se fixer par un jugement.

On est surtout *irrésolu* dans les choses où il s'agit de se déterminer par goût ou par sentiment. On est proprement *indécis* dans celles où il faut se déterminer par raison et après une discussion.

On est quelquefois très-*décidé* sur la bonté d'un parti, sans être *résolu* à le suivre ; et quelquefois on est *résolu* à suivre un parti, sans être *décidé* sur sa bonté. L'*irrésolu* hésite plutôt sur ce qu'il fera ; l'*indécis*, sur ce qu'il doit faire.

Dans l'*irrésolution*, l'âme n'est affectée d'aucun objet assez fortement pour se porter vers lui de préférence. Dans l'*indécision*, l'esprit ne voit dans aucun objet des motifs assez puissants pour fixer son choix.

Une âme faible, craintive, pusillanime, indolente, sans énergie, sans élasticité, sera *irrésolue ;* un esprit faible, timide, lent, léger, dépourvu de lumières, dénué de sagacité, sera *indécis.*

Il faut exciter, piquer, aiguillonner, entraîner l'*irrésolu ;* il faut éclairer, instruire, persuader, convaincre l'*indécis.* Prenez de l'empire sur le cœur du premier, et de l'ascendant sur l'esprit du second.

L'*irrésolu* aime souvent qu'on le tire de son *irrésolution ;* il sent que c'est faiblesse, il se condamne. L'*indécis* résiste plutôt quand on veut le retirer de son *indécision ;* il se persuade volontiers que c'est prudence, il s'en applaudit.

L'*irrésolu* et l'*indécis* font le tourment de ceux qui ont à traiter avec eux. L'on ne conclut rien avec celui-ci ; l'on ne fait rien avec celui-là ; mais aussi sont-ils bien punis l'un et l'autre : l'*irrésolu*, par des regrets toujours renaissants ; l'*indécis*, par des inquiétudes éternelles.

Nous aimons assez l'homme *résolu*, il montre un certain courage ; et nous plaignons l'*irrésolu*, il nous paraît faible. Nous suspectons l'homme *décidé*, il pourrait être présomptueux ; et nous méprisons l'*indécis*, il nous paraît sot.

L'*Irrésolu* n'est pas fait pour des professions dans lesquelles on est fréquemment obligé de se porter subitement à l'action, et de partir, pour ainsi dire, de la main, comme dans les armes. L'*indécis* n'est pas propre à réussir dans tout ce qui demande que l'on fasse sur-le-champ des combinaisons rapides, et que l'on juge sur le coup-d'œil ou sur de simples probabilités, comme dans les jeux de commerce.

Irrésolu paraît mieux convenir à l'égard des personnes : *indécis* convient également aux personnes et aux choses. Je dirais plutôt une question *indécise* qu'une question *irrésolue*, quoiqu'on dise *résoudre* une question : car ce mot indique l'opération de l'esprit qui *résout.* En fait de sciences, *résoudre* signifie lever, expliquer, faire disparaître les *difficultés : décider*, c'est juger, prononcer, lever l'*incertitude.* L'autorité *décide*, et le savoir *résout.* Il faut *résoudre* les difficultés pour *décider* le cas. (R.)

746. Ivre, Soul.

Ivre, que le vin a privé de l'usage de la raison : *soûl*, qui a bu autant de vin qu'il peut en boire.

Un homme *ivre* peut n'être pas *soûl*, c'est-à-dire qu'il peut n'être pas repu, rassasié de vin : un homme *soûl* est presque toujours *ivre*, parce que l'estomac est souvent plus fort que la tête.

Un homme *ivre* chancelle ; un homme *soûl* tombe dans un coin pour y cuver son vin.

Au figuré, *ivre* se dit de ceux qui ont l'esprit troublé par les passions ; *soûl*, de ceux qui sont ennuyés, lassés d'une chose. Être *ivre* de gloire, c'est être troublé par la gloire, par la passion de la gloire, par les plaisirs et l'agitation de la gloire. Etre *soûl* de gloire, c'est en être las, rassasié, n'en vouloir plus.

L'homme peut être *ivre* de bonheur, mais il n'en est jamais *soûl*. L'*ivresse* indique la faiblesse de nos facultés morales ; être *soûl*, marque les bornes de nos forces, le rassasiement de nos désir. (F. G.)

J

747. Jaboter, Jaser, Caqueter.

Ceux qui *jabotent* ensemble, parlent et causent bas, avec un petit murmure, comme s'ils marmottaient. Ceux qui *jasent*, parlent et causent à leur aise, d'abondance de cœur, et trop. Ceux qui *caquètent*, parlent et causent sans utilité, sans solidité, avec assez d'éclat ou de bruit, avec peu d'égards ou d'attention pour les autres.

Causer, c'est s'entretenir familièrement. On cause sur des choses graves comme sur des choses frivoles ; on cause d'affaires, comme pour son plaisir. *Jaboter*, *jaser*, *caqueter*, s'appliquent proprement à des conversations sans importance et sur des objets sans intérêt.

De jeunes filles ennuyées d'une conversation dont elles ne sont pas, s'en vont tout doucement *jaboter* dans un petit coin. Des amants qui n'ont plus rien à se communiquer, *jasent* encore longtemps. Des femmelettes réunies en cercle, sans aucun sujet de conversation, et sans raison dans leurs propos, *caquètent*. (R.)

748. Jaillir, Rejaillir.

Jaillir fut condamné sans raison par Vaugelas : l'usage l'a maintenu dans son ancienne possession. Ménage, qui le protégeait, observe que l'on dit *jaillir* pour marquer une action simple, absolue et directe ; et *rejaillir*, pour signifier le redoublement de cette action. Cela est vrai dans tous les cas.

J'aime ces jeux où l'onde, en des canaux pressée,
Part, s'échappe et *jaillit*, avec force élancée.

Poème *des Jardins*.

Cette description est la définition du mot simple : le sens du verbe composé est bien marqué dans cet autre vers du même poëme :

Faites courir, bondir et *rejaillir* cette onde.

Rejaillir signifie également *jaillir* plusieurs fois et *jaillir* de divers côtés. L'eau *jaillit* en un flot du tuyau droit; elle sort avec impétuosité : divisée en filets différents, comme une gerbe, elle *rejaillit* sur divers points de la circonférence.

La lumière *jaillit* du sein du soleil, et *rejaillit* sur l'immensité de l'espace.

Jaillir ne se dit que des fluides à qui le mouvement semble être en quelque sorte naturel : ils coulent, ils se répandent, ils s'élèvent comme d'eux-mêmes, tandis que les corps solides restent en repos et dans un état d'inertie, si on ne leur imprime un mouvement. Moïse fit *jaillir* une fontaine d'un rocher : le feu *jaillit* des veines du caillou.

Rejaillir se dit des fluides, et, par extension, des solides qui sont renvoyés, repoussés, réfléchis. La balle qui frappe contre la muraille est *réfléchie;* mais la pierre qui se brise contre la muraille, *rejaillit* en morceaux,

Au figuré, on dira très-bien que les idées, les expressions, *faillissent* d'un esprit fécond, d'une bouche éloquente : le poëte, après avoir maudit l'aridité d'un détail, sent tout à coup *un trait heureux* jaillir *d'un fonds stérile.* Ce mot exprimera bien l'abondance, la facilité, la vivacité. *Rejaillir* sert à exprimer, dans le genre moral, le retour, le contre-coup, l'action de retomber de l'un sur l'autre. La gloire des grands hommes *rejaillit* sur les princes qui savent les employer. Il n'y a point de malheur personnel qui ne *rejaillisse* sur plusieurs. (R.)

749. Jalousie, Émulation.

La *jalousie* et l'*émulation* s'exercent sur le même objet qui est le bien ou le mérite des autres : en voici la différence.

L'*émulation* est un sentiment volontaire, courageux, sincère, qui rend l'âme féconde, qui la fait profiter de grands exemples, et la porte souvent au-dessus de ce qu'elle admire.

La *jalousie*, au contraire, est un mouvement violent, et comme un aveu contraint du mérite qui est hors d'elle : elle va même jusqu'à nier la vertu dans les sujets où elle existe ; ou, forcée de la reconnaître, elle lui refuse les éloges, ou lui envie les récompenses : passion stérile, qui laisse l'homme dans l'état où elle le trouve; qui le remplit de fiel-

même, de l'idée de sa réputation ; qui le rend froid et sec sur les actions ou sur les ouvrages d'autrui, qui fait qu'il s'étonne de voir dans le monde d'autres talents que les siens, ou d'autres hommes avec les mêmes talents dont il se pique : vice honteux qui, par son excès, rentre toujours dans la vanité et dans la présomption ; et qui ne persuade pas tant à celui qui en est blessé, qu'il a plus d'esprit et de mérite que les autres, qu'il lui fait croire qu'il a lui seul de l'esprit et du mérite.

L'*émulation* et la *jalousie* ne se rencontrent guère que dans les personnes de même art, de mêmes talents et de même condition. Les plus vils artisans sont les plus sujets à la *jalousie*. Ceux qui font profession des arts libéraux ou de belles-lettres, les peintres, les musiciens, les orateurs, les poètes, tous ceux qui se mêlent d'écrire, ne devraient être capables que d'*émulation*. (La Bruyère, *Caract.*, 9.)

Au fond, la basse *jalousie* n'a rien de commun avec l'*émulation* si nécessaire aux talents : la première en est le poison, celle-ci en est l'aliment, et elle est également glorieuse à ceux qui en sont animés, et à ceux qui en sont l'objet. (B.)

750. A Jamais, Pour jamais.

Manières de parler elliptiques. *A jamais*, c'est-à-dire *de manière à ne jamais finir, au point de ne jamais cesser, jusqu'à n'avoir jamais de terme ou de retour. Pour jamais*, c'est-à-dire *pour ne jamais finir, afin de ne jamais finir, pour une durée qui n'aura jamais de terme.*

A jamais est fait pour exprimer énergiquement l'intensité de l'action, de la chose, par sa durée ; *pour jamais* exprime simplement l'étendue de l'action, de la chose, quant à sa durée. Cette dernière locution marque l'intensité, le fait, une circonstance de temps ; la première marque la force de la cause, l'énergie de l'action, la grandeur de l'effet. La passion dit *à jamais*, et le récit *pour jamais*.

Un homme est perdu *à jamais* quand le mal est tel qu'il est impossible de le réparer. Un homme est perdu *pour jamais* quand il est à croire qu'en effet il ne se relèvera pas de sa disgrâce. Une action est mémorable *à jamais* lorsqu'elle est si grande, si belle, si éclatante, qu'elle ne doit *jamais* être oubliée : mais une action n'est pas mémorable *pour jamais ;* car le souvenir immortel n'est ni établi par l'intention, ni mis en fait, ni susceptible de former une circonstance de l'action.

Pour augmenter l'énergie de la locution *à jamais*, on dit *à tout jamais*, au *au grand jamais*, tant il est vrai que l'énergie en est le caractère propre, et qu'elle appartient au langage de la passion. On ne dit point *pour tout jamais :* pourquoi ? parceque l'expression *pour jamais*

ne désigne que la durée, et qu'une durée éternelle n'a pas, dans le langage froid et juste de la philosophie, de plus ou de moins.

Pour jamais exprime par une phrase négative, ce qu'exprime d'une manière positive *pour toujours*. Cette locution marque la durée entière du temps : l'autre exclut toute exception à cette durée, et par-là même elle en est plus forte : ce n'est pas seulement *tout*, *toujours*, c'est *tout*, *sans réserve ;* c'est *toujours dans la plus grande rigueur*. En disant qu'une chose ne *finit jamais*, il semble que vous vouliez marquer tous les points d'une durée dont vous désirez inutilement la fin, et que la chose en paraisse plus longue.

Deux amants se jurent d'être *à jamais* l'un à l'autre : deux époux sont l'un à l'autre *pour jamais*. La dernière phrase n'exprime que le fait, ce qui est. Dans la première, il s'agit d'exprimer la force des sentiments par la durée éternelle d'un attachement libre. (R.)

751. Joie, Gaieté.

La *joie* est dans le cœur ; la *gaîté* est dans les manières : l'une consiste dans un doux sentiment de l'âme ; l'autre, dans une agréable situation d'esprit.

Il arrive quelquefois que la possession d'un bien, dont l'espérance nous avait causé beaucoup de *joie*, nous procure beaucoup de chagrin. Il ne faut souvent qu'un tour d'imagination pour faire succéder une grande *gaieté* aux larmes qui paraissent les plus amères. (G.)

La *joie* consiste dans un sentiment de l'âme plus fort, dans une satisfaction plus pleine ; la *gaieté* dépend davantage du caractère, de l'humeur, du tempérament : l'une, sans paraître toujours au dehors, fait une vive impression au dedans ; l'autre éclate dans les yeux et sur le visage. On agit par *gaieté ;* on est affecté par la *joie*.

Les degrés de la *gaieté* ne sont ni bien vifs ni bien étendus ; mais ceux de la *joie* peuvent être portés au plus haut période : ce sont alors des transports, des ravissements, une véritable ivresse.

Une humeur enjouée jette de la *gaieté* dans les entretiens ; un événement heureux répand la *joie* jusqu'au fond du cœur. On plaît aux autres par la *gaieté ;* on peut tomber malade et mourir de *joie*. (*Encycl.*, VIII, 867.)

Le premier degré du sentiment agréable de notre existence est la *gaieté*. La *joie* est un sentiment plus pénétrant.

Les hommes qui ont de la *gaieté* n'étant pas d'ordinaire si ardents que le reste des hommes, ils ne sont peut-être pas capables des plus vives *joies :* mais les grandes *joies* durent peu, et laissent notre âme épuisée.

La *gaieté*, plus proportionnée à notre faiblesse que la *joie*, nous rend confiants et hardis ; donne un être et un intérêt aux choses les moins im-

portantes ; fait que nous nous plaisons par instinct en nous-mêmes, dans nos possessions, nos entours, notre esprit, notre suffisance, malgré d'assez grandes misères. Cette intime satisfaction nous conduit quelquefois à nous estimer nous-mêmes par de très-frivoles endroits ; et il me semble que les personnes qui ont de la *gaieté*, sont ordinairement un peu plus vaines que les autres. (*Connaissance de l'esprit humain*, page 53.)

La *gaieté* est opposée à la *tristesse*, comme la *joie* l'est au *chagrin*. La *joie* et le *chagrin* sont des situations ; la *tristesse* et la *gaieté* sont des caractères. Mais les caractères les plus suivis sont souvent distraits par les situations : et c'est ainsi qu'il arrive à l'homme *triste* d'être ivre de *joie*, et à l'homme *gai*, d'être accablé de *chagrin*. (*Encycl.*, VII, 423.)

752. Joindre, Accoster, Aborder.

On *joint* la compagnie dont on s'était écarté : on *accoste* le passant qu'on rencontre sur sa route : on *aborde* les gens de connaissance.

Les personnes se *joignent* pour être ensemble : elles s'*accostent* pour se connaître : elles s'*abordent* pour se saluer ou se parler.

Les amants et les rêveurs n'aiment pas qu'on se *joigne* à eux ; la meilleure compagnie leur déplaît. Quel avantage d'*accoster* un menteur ou un taciturne ? On n'en est pas plus instruit. Personne ne s'empresse d'*aborder* les gens fiers et rustiques ; il y a toujours du désagrément à craindre. (G.)

753. Jour, Journée.

Il me semble qu'il en est de la synonymie de ces deux termes, comme de celle d'*an* et d'*année*.

Le *jour* est un élément naturel du temps, comme l'*an* en est un élément déterminé. De là vient qu'on se sert du mot *jour* pour marquer une époque, ainsi que pour déterminer l'étendue d'une durée. De même que l'on fait abstraction de l'étendue des points élevés, on envisage aussi le *jour* sans attention à sa durée.

La *journée* est envisagée, au contraire, comme une durée déterminée, et divisible en plusieurs parties, à laquelle on rapporte les événements qui peuvent s'y rencontrer. De là vient que l'on qualifie la *journée* par les événements même qui en remplissent la durée.

La semaine est composée de sept *jours* ; le mois ordinaire, de trente *jours* ; et l'année, de trois cent soixante-cinq *jours*. On désigne la vie entière par la pluralité de ses éléments : nous avons vu de nos *jours* de grands événements. Quand on a passé ses beaux *jours* dans

l'oisiveté ou dans la débauche, on est presque assuré de passer ses vieux *jours* dans la misère ou dans la douleur.

La *journée* est l'espace de temps qui s'écoule depuis l'heure où l'on se lève jusqu'à l'heure où l'on se couche. Quand le temps est serein et doux, il fait une belle *journée*. Une *journée* est heureuse ou malheureuse, agréable ou triste, à raison des événements qui s'y passent. La *journée* de Malplaquet fut fâcheuse pour la France, celle de Fontenoy fut glorieuse. On donne aussi le nom de *journée* au travail que l'on fait dans le cours d'une *journée*, et souvent au salaire même de ce travail.

Le mot de *jour* se prend quelquefois par la clarté du soleil quand il est sur l'horizon, et quelquefois pour les ouvertures pratiquées dans un bâtiment, à dessein d'y introduire cette clarté : dans aucun de ces deux sens, *jour* n'est synonyme à *journée;* et les exemples qui ne se prêteraient point aux distinctions que l'on vient d'assigner, rentreraient à coup sûr dans l'un des deux, soit proprement, soit figurément. (B.)

754. Joyau, Bijou.

Les *joyaux* sont plus beaux, plus riches, plus précieux; les *bijoux*, sont plus jolis, plus agréables, plus curieux. Dans la comparaison, on voit le *joyau* plus en grand, et le *bijou* plus en petit. On dit les *joyaux* de la couronne, on les garde dans un trésor : une femme parle de ses *bijoux*, elle les serre dans un écrin.

Vous donnerez à des enfants quelques *bijoux*, et non des *joyaux;* une femme s'est réservé dans son contrat de mariage ses *joyaux;* c'est ainsi du moins qu'on disait autrefois, plutôt que ses *bijoux*. Le *joyau* est censé d'un plus grand prix que le *bijou*. On appelle *bijoutier* un amateur, par exemple de tableaux, qui n'aura dans son cabinet que des ouvrages qui ne seront pas d'un grand prix. Ainsi donc les *joyaux* sont pris, en général ou collectivement, pour marquer la richesse de l'ensemble, et un *bijou*, tel *bijou* en particulier, pour en marquer la qualité et l'usage.

Le *bijou* est toujours un ouvrage travaillé; le *joyau* n'est quelquefois que la matière brute. C'est surtout la façon que l'on considère dans le *bijou*, et la matière dans le *joyau*. Ainsi, la joaillerie se distingue de la bijouterie, en ce qu'elle comprend dans son négoce les pierreries qui ne sont pas taillées ou montées. On comprend dans la dénomination de *bijou* une quantité prodigieuse de choses usuelles, telles que des tabatières, des cannes, des étuis, et ces choses-là ne sont pas des *joyaux*, comme les pierreries.

755. Jugement, Sens.

Le *sens* intellectuel doit, selon le mot, et par une analogie évidente, être dans l'esprit ce que le *sens* matériel est dans le corps ; c'est la faculté de prévenir, connaître, distinguer, discerner les objets, leurs qualités, leurs rapports ; lorsque cette faculté lie, combine ces rapports, et prononce sur leur existence, c'est le *jugement*.

Le *sens* est, ce me semble, l'intelligence qui rend compte des choses ; et le *jugement*, la raison qui souscrit à ce compte : ou si l'on veut, le *sens* est le rapporteur qui expose le fait, ou le témoin qui en dépose ; et le *jugement*, le juge qui décide. Nous *jugeons* sur le rapport de nos *sens*.

Le *jugement* est selon le *sens*. Qui n'a point de *sens* n'a point de *jugement* ; qui a peu de *sens* a peu de *jugement* ; qui a perdu le *sens* a perdu le *jugement*. Il est évident que le *sens*, qui donne la connaissance des choses, règle le *jugement*, qui prononce sur l'état des choses.

Il est facile de comprendre pourquoi le *jugement* et le *sens* sont si souvent confondus : c'est la même faculté de l'esprit appliquée à des opérations différentes, mais liées ensemble. Ainsi, l'on dit partout que le *sens* est la faculté de comprendre et de *juger* raisonnablement, selon la droite raison ; mais il est clair que, quand cette faculté *juge*, c'est le *jugement*, et que l'idée de *juger* est absolument étrangère au mot *sens*, qui ne peut par lui-même énoncer que des idées analogues à celles des *sens* physiques.

Le *sens* est la raison qui éclaire : le *jugement* est la raison qui détermine. Ainsi, à proprement parler, le *jugement* n'est pas, comme le dit un moraliste profond, une grande lumière de l'esprit ; c'est la détermination à recevoir et à suivre, dans les choses morales et intellectuelles, la lumière que le *sens* lui présente.

Nous sentons bien que le *sens* n'est pas décidé, déterminé, fixe et ferme comme le *jugement*, lorsque nous disons *à mon sens*, pour marquer une sorte d'instinct, de goût, de penchant, une idée, une opinion légère, un avis qui n'est pas raisonné et décidé. Vous parlez ainsi pour dire que vous ne *jugez* pas, que vous ne portez pas un *jugement*, que c'est plutôt affaire de goût que de *jugement*.

Ce n'est pas que le *sens* ne juge ; mais alors, si nous ne l'appelons pas *jugement*, la raison en est que ces opérations sont si rapides, qu'on ne les distingne pas, qu'on ne les aperçoit pas ; on juge, on se détermine comme par instinct. On voit, on sent, pour ainsi dire, le *jugement* qui raisonne ou combine ; on dirait que le *sens* dispense de raisonner et de combiner dans ces cas-là.

L'homme d'un grand *sens* voit d'un coup d'œil, au loin, par-dessus

tous les esprits, au fond des choses, et si bien, qu'il semble se passer de *jugement :* son coup d'œil vaut la réflexion et la méditation. Voir et juger est pour lui même chose.

Avec le *bon sens* on a le *jugement solide.* Un homme de *sens* aura de la profondeur dans le *jugement.* Le *sens commun* promet assez de *jugement* pour qu'on se conduise bien dans les conjonctures ordinaires de la vie. On dira plutôt un *grand sens* qu'un *grand jugement ;* je viens de dire pourquoi. Le *sens,* joint à l'habitude des affaires, rend le *jugement sûr.*

En vain vous auriez le *sens droit,* si vous n'avez pas le *jugement sain :* la droiture ou la rectitude de l'esprit suffit au *sens ;* outre la rectitude de l'esprit, il faut, pour le *jugement,* la droiture de l'âme. La passion qui n'est pas assez forte pour vous ôter le *sens,* est assez maligne pour corrompre votre *jugement ;* elle met en contradiction le *sens* qui voit bien les choses, avec le *jugement* qui obéit à la volonté pervertie. Il y a des juges éclairés et corrompus.

Celui qui n'a point de *sens* est bête et imbécile : celui qui n'a point de *jugement* est fou, extravagant.

L'homme *sensé* a de la rectitude, du discernement, de la sagesse dans l'esprit ; l'homme judicieux a de plus de la réflexion, de la critique et de la profondeur : on écoute l'homme *sensé,* on consulte l'homme *judicieux.*

Le *sens* regarde particulièrement la conduite, les affaires, les objets usuels : le *jugement* embrasse tous les objets du raisonnement. (R.)

756. Juriste, Jurisconsulte, Légiste.

Juriste, qui fait profession de la science du droit : *jurisconsulte,* qui consulte ou est consulté sur le droit, sur des points de droit; *légiste,* qui fait profession de la science des lois.

Nous ne disons plus guère aujourd'hui que *jurisconsulte,* et nous appelons même *jurisconsultes* des gens qu'on ne consulte pas, mais qui seraient bons à consulter, tels que des juges habiles, qui ne sont, à proprement parler, que *juristes.* (R.)

Juriste est celui qui fait profession de la science du droit.

Légiste est celui qui fait profession de la science de la loi. Définissons *droit* et *loi.*

Droit est pris, en jurisprudence, pour la masse, la collection des lois qui régissent l'empire ; on dit *le corps du droit.*

Loi signifie règle prescrite : son effet est particulier, elle fait partie du *droit.* On ne dit pas *droit* criminel, mais bien *lois* criminelles.

La *loi* est donc au *droit* ce que la partie est au tout ; et c'est par cette

distinction et l'application des exemples que nous reconnaîtrons le *juriste.*

L'avocat est *juriste,* le procureur *légiste.* (Anon.)

757. Justesse, Précision.

La *justesse* empêche de donner dans le faux, et la *précision* écarte l'inutile.

Le discours *précis* est une marque ordinaire de la *justesse* de l'esprit. (G.)

758. Juste, Équitable.

Ce qui est *juste* de fait, en vertu d'un droit parfait et rigoureux, l'exécution peut en être exigée par la force, si l'on n'y satisfait pas de bon gré. Ce qui est *équitable* ne se fait qu'en vertu d'un droit imparfait et non rigoureux; l'exécution ne peut en être exigée par les lois de la contrainte, elle est abandonnée à l'honneur et à la conscience de chacun.

Le contrat de louage donne au propriétaire le droit parfait d'exiger du locataire, même par force, le paiement du loyer; il est donc *juste* de le payer, et c'est une *injustice* d'éluder ou de refuser ce paiement. Le pauvre n'a qu'un droit imparfait à l'aumône qu'il demande, et il ne peut l'exiger par contrainte; mais le principe de l'égalité naturelle en fait un devoir à la conscience de l'homme riche. Il est donc *équitable* de remplir ce devoir; et si ce n'est pas une *injustice*, c'est au moins une *iniquité* de s'en dispenser quand on peut s'en acquitter.

Ce sont les lois positives qui décident de ce qui est *juste* ou *injuste :* ce sont les principes de la loi naturelle qui constatent le droit moins rigoureux d'après l'égalité naturelle, et qui, par conséquent, décident de ce qui est *équitable* ou inique (B.)

759. Justice, Équité.

L'objet propre de la *justice* est le respect de la propriété. L'objet de l'*équité,* en général, est le respect de l'humanité.

Votre *existence*, vos facultés, vos talents, votre travail, les fruits de votre travail, votre fortune votre réputation, votre honneur, sont à vous; la *justice* défend qu'on y porte atteinte, elle efface l'atteinte qu'on y a portée. Mes besoins, mes erreurs, mes misères, mes fautes, mes torts, sont de la faiblesse humaine; l'*équité* y compatit, elle vous engage à me faire du bien quand le bien est de le faire.

La *justice* nous sépare, en quelque sorte, nous isole, nous défend contre chacun et contre tous, comme s'ils étaient ou s'ils pouvaient devenir nos ennemis. L'*équité* nous rapproche, nous lie, nous confond, pour ainsi dire, ensemble comme amis, comme frères, comme membres du même corps : la propriété est exclusive; l'égalité est communicative,

La *justice* laisse une grande inégalité entre les hommes; l'*équité* travaille à la faire disparaître par une égalité de bonheur.

Pendant que la *justice* répare les torts que vous avez soufferts par l'injustice des hommes, l'*équité* vous presse de réparer envers eux les torts qu'ils souffrent par l'injustice du sort. Rendez le bien pour le bien; c'est encore un principe d'égalité : partout vous trouverez des compensations à faire.

Ne faites tort à personne, réparez les torts que vous aurez faits; voilà les préceptes de la *justice*. Ne faites point à autrui ce que vous ne voudriez point qu'on vous fît : faites à autrui ce que vous voudriez qu'on vous fît à vous-même : voilà les grands préceptes de l'*équité*... (R.)

Résumons : *justice*, dérivé de *jus*, droit, est, suivant les jurisconsultes, l'action de rendre à chacun ce que le droit ou la loi lui donne : elle ne peut exister que chez les hommes réunis en société, ayant adopté des règles positives.

L'*équité* est la loi naturelle, qui connaît moins les règles de convention, que le sentiment intime qui nous invite à agir envers les autres comme nous voudrions qu'on en usât envers nous.

La *justice* est inflexible; elle assure la tranquillité des états et veille à la sûreté des citoyens. Mais elle se trouve souvent en opposition avec l'*équité*; parce que, jugeant d'après des règles invariables, elle ne doit jamais voir que le fait; au lieu que l'*équité*, se rapprochant de l'intention, n'a d'autres lois que celles que la nature ou les circonstances lui dictent.

L'*équité* nous ramène à l'observance des lois naturelles : elles ne sont pas écrites, mais elles se font sentir; et c'est à ce cri du besoin d'aimer et de traiter les hommes en frères, que nous cédons. « On n'est homme, dit La Bruyère, que lorsqu'on est *équitable*. »

Un père dénaturé déshérite son fils : la *justice* doit confirmer ces dispositions, mais l'*équité* défend de les exécuter.

J'ai été frappé, injurié, j'ai reçu dommage : la *justice* m'offre un recours; mais si c'est par erreur, si la réparation que j'ai droit de prétendre entraîne la ruine d'un homme plus malheureux que coupable, dois-je la poursuivre?

Tout est *juste* quand la loi prononce; c'est à l'*équité* à tempérer la rigueur de ses arrêts. (Anon.)

760. Justification, Apologie.

Justifier, montrer, prouver, déclarer l'innocence d'un accusé, la justice d'une demande, son bon droit : *apologie* est un mot grec, qui signifie discours pour la défense de quelqu'un, l'action de repousser, par écrit ou de vive voix, une inculpation.

La *justification* est le but de l'*apologie*; l'*apologie* est un moyen

de *justification*. L'*apologie* n'est que la défense de l'accusé ; la preuve ou la manifestation de son innocence fait sa *justification*.

Le terme de *justification* se prend aussi dans le sens d'*apologie*, pour la défense d'un accusé ; mais il annonce alors une preuve complète, ou l'assurance du succès ; tandis que toute autre marque seulement le dessein et la tâche de se disculper. Je fais mon *apologie* quand je me défends ; et ma *justification*, quand je me défends d'une manière victorieuse. L'*apologie* n'est qu'un moyen de vous justifier : des pièces justificatives, les dépositions de témoins, etc., opèrent aussi votre *apologie*. (R.)

761. Justifier, Défendre.

L'un et l'autre veulent dire travailler à établir l'innocence ou le droit de quelqu'un : en voici les différences.

Justifier suppose le bon droit, ou au moins le succès : *défendre* suppose seulement le désir de réussir.

Cicéron *défendit* Milon ; mais il ne put parvenir à le *justifier*. L'innocence a rarement besoin de se *défendre ;* le temps la *justifie* presque toujours. (*Encycl.*, IV, 734.)

L

762. Labyrinthe, Dédale.

Labyrinthe, mot latin, grec, égyptien, est formé de l'article *L* (le), de *bire* (palais) et de *ein* (soleil). Le palais construit par plusieurs rois d'Égypte, dans le nome d'Héracléopolis, à l'honneur du soleil ou d'Hercule, représentait, par ses divisions et ses subdivisions infinies, celles de la révolution annuelle de cet astre, c'est-à-dire les mois, les jours, etc. Sur le modèle de ce palais, il en fut bâti trois autres : un en Crète, un autre à Lemnos, un troisième en Étrurie. *Dédale*, fameux ouvrier, construisit celui de Crète ; et le nom de l'ouvrier a été donné à l'ouvrage ; mais ce nom grec signifie habile, industrieux, bien exécuté, artistement varié, ingénieusement fabriqué.

Selon sa valeur primitive, *labyrinthe* désigne le dessin de l'ouvrage ; *dédale* marque l'habileté de l'ouvrier. *Labyrinthe* est devenu le nom propre des constructions, des plantations, des lieux dont les tours et les détours sont si multipliés, qu'on s'y égare et qu'on ne sait où trouver une issue ; il se dit au propre et au figuré. *Dédale*, nom détourné et appliqué de l'ouvrier à l'ouvrage, ne se dit guère que figurément des choses infiniment compliquées, qu'il est difficile de concevoir nettement et de tirer au clair, si ce n'est en poésie ou dans le style relevé. Ainsi nous disons le *labyrinthe de Versailles ;* mais le poète l'appel-

lera fort bien un *dédale*, surtout en considérant la curiosité de l'ouvrage.

Dédale est un mot noble ; *labyrinthe* est un mot commun à tous les styles. On dira également le *labyrinthe* et le *dédale* des lois : on dira plutôt le *labyrinthe* que le *dédale* de la chicane. Le palais de la justice est un vaste *dédale*, et ses avenues sont quelquefois des *labyrinthes* dangereux. (R.)

763. Lâche, Poltron.

Le *lâche* recule, le *poltron* n'ose avancer : le premier ne se défend point, il manque de valeur ; le second n'attend point, il pèche par le courage. Il ne faut pas compter sur la résistance d'un *lâche* ni sur le secours d'un *poltron*. (G.)

764. Laconique, Concis.

L'idée commune attachée à ces deux mots est celle de brièveté ; voici les nuances qui les distinguent :

Laconique se dit des choses et des personnes : *concis* ne se dit guère que des choses, et principalement des ouvrages et du style, au lieu que *laconique* se dit principalement de la conversation ou de ce qui y a rapport.

Un homme très-*laconique*, une réponse *laconique*, une lettre *laconique ;* un ouvrage *concis*, un style *concis*.

Laconique suppose nécessairement peu de paroles ; *concis* ne suppose que les paroles nécessaires. Un ouvrage peut être long et *concis*, lorsqu'il embrasse un grand sujet : une réponse, une lettre, ne peuvent être à la fois longues et *laconiques*.

Laconique suppose une sorte d'affection et une espèce de défaut ; *concis* emporte pour l'ordinaire une idée de perfection : voilà un compliment bien *laconique ;* voilà un discours bien *concis* et bien énergique. (*Encycl.*)

765. Lac, Rets, Filet.

Espèces de piéges pour surprendre et prendre.

Le propre du *filet* est d'envelopper et de contenir ; celui des *rets*, d'arrêter et de retenir ; celui des *lacs*, de saisir et d'enlacer.

Les *lacs* sont formés de cordons enlacés, entremêlés, noués. Les *lacs d'amour* sont des chiffres entremêlés, des lettres enlacées, des cordons noués d'une certaine manière. Les *lacs* du chasseur sont des nœuds coulants. L'ouvrage tissu de ces *lacs* est un *lacis*.

Les *rets* sont formés d'un lacis ; ce sont des espèces de *filets* pour la

chasse ou pour la pêche : il y en a de différentes sortes. Le mot *filet* est le genre à l'égard des *rets* et autres espèces de piéges tendus aux animaux.

Le *filet* est formé d'un assemblage ou plutôt d'un réseau de fils, de ficelles, de *lacs*, soit pour la chasse et la pêche, soit pour différents autres usages. *Filet* est d'un usage aussi étendu en français que *rete* l'était en latin.

Au figuré, nous dirons qu'une personne est prise dans les *lacs*, des *rets*, des *filets* qu'on lui a tendus, ou bien qu'elle leur a échappé ou qu'elle s'en est tirée, sans trop avoir égard à la différence propre des termes.

Les *lacs* sont plus fins, plus subtils, moins sensibles, moins compliqués : ils attirent, ils surprennent, ils attachent, selon la valeur et la définition propre du mot. Vous tombez dans les *lacs* d'un sophiste. Cette application du mot est très-ordinaire chez les Latins. Vous êtes pris dans les *lacs* d'une coquette : une coquette se prend dans ses propres *lacs*.

Rets ne se dit guère au figuré, mais il n'y a aucune raison de l'en exclure. Les *rets* vous arrêtent dans votre chemin, vous embarrassent dans des liens multipliés, vous retiennent malgré les efforts que vous faites pour vous en débarrasser. Il y a plus d'étendue, plus de force, plus de combinaisons, plus de liens dans les *rets* que dans les *lacs*.

Le *filet* est un piége caché ou déguisé, dans lequel on se trouve enveloppé sans pouvoir trouver une issue. Aux propriétés particulières des *rets*, il joint celle d'une capacité qui entoure et renferme comme dans un voile. Ainsi, quand plusieurs objets sont pris et enveloppés à la fois, on dit voilà un beaucoup de *filet*. (R.)

766. Laine, Toison.

Une *toison* est la totalité de la *laine* dont l'animal est revêtu ; on distingue différentes sortes de *laines* dans une *toison*.

Quoi qu'on en dise, il est infiniment plus avantageux de bien soigner les troupeaux du pays et leurs *laines*, que d'y établir des races plus parfaites, tirées de loin. L'introduction des meilleures brebis étrangères procure à peine deux ou trois belles *toisons* à grands frais.

On coupe, on enlève, on lave, on vend la *toison*, mais c'est la *laine* que l'industrie prépare et travaille de mille manières. La *toison* n'est qu'un objet de vente ; la *laine* est la matière mise en œuvre par différents arts. Je veux dire que la *toison* redevient *laine*, ou qu'elle en reprend le nom dans les mains de divers fabricants. (R.)

767. Lamentable, Déplorable.

Lamentable, qui mérite, qui excite des *lamentations*, c'est-à-dire des cris plaintifs, longs et immodérés. *Déplorable*, qui mérite, qui tire des pleurs, c'est-à-dire des larmes accompagnées de cris.

Les *lamentations* ne sont pas de simples *gémissements*.

Le *gémissement* est une voix plaintive, tendre, pitoyable, inarticulée; il échappe d'un cœur serré ou oppressé : la *lamentation* est l'effusion d'un cœur qui ne peut, ni se contenir ni s'arrêter; elle est grande, sombre, lugubre, opiniâtre. La colombe et la tourterelle *gémissent* et ne se *lamentent* pas. Cicéron définit la *lamentation*, une douleur exprimée par des cris immodérés et lugubres, *ejulatus :* le *gémissement*, dit le même philosophe, est quelquefois permis aux hommes; les *lamentations* ne le sont pas même aux femmes. La *lamentation* se rapproche du *hurlement*, cri élevé, traînant et effrayant, propre aux loups et aux chiens qui semblent se désoler. Le *gémissement* ne marque que la sensibilité : la *lamentation* marque en général une sorte de faiblesse; mais, dans de grandes calamités publiques, les *lamentations* paraîtront justes, naturelles, convenables : il faudrait que, comme celles de Jérémie, elles égalassent les calamités.

Il nous reste les pleurs et les cris mêlés de plaintes, qu'on aurait pu appeler *déploration*. Je demande la permission de me servir de ce mot, pour la commodité du discours. La *déploration* est plus vive et plus pathétique que la *lamentation*, plus lugubre et plus traînée elle-même que la *lamentation*. La *déploration* est d'un homme qui se désole, qui se désespère; la *lamentation*, d'un homme qui ne peut se modérer, se consoler. Celui qui *déplore* son sort vous touche et vous attache; celui qui se *lamente* sur le sien vous attriste et vous afflige.

L'objet *lamentable* est donc fait pour exciter en vous, par de fortes impressions, des sentiments si douloureux, qu'ils éclatent par des cris et s'exhalent par de longues plaintes et de longs regrets. L'objet *déplorable* est fait pour exciter en nous par des impressions touchantes, une sensibilité si vive, qu'il faut non-seulement des cris, mais encore des larmes amères pour exprimer notre douleur.

La situation des personnes est *déplorable;* leurs cris même sont *lamentables*. (R.)

768. Lamentation, Plainte.

Ce sont également des expressions de la sensibilité de l'âme; c'est en cela que consiste l'idée commune. (B.)

La *lamentation* est une *plainte* forte et continuée. La *plainte*

s'exprime par le discours; les gémissements accompagnent la *lamentation*.

On se *lamente* dans la douleur ; on se *plaint* du malheur.

L'homme qui se *plaint* demande justice, celui qui se *lamente* implore la pitié. (*Encycl.*, IX, 228.)

769. Lancer, Darder.

Lancer, jeter en avant avec violence, comme quand on porte un coup de *lance*. *Darder*, *lancer* avec violence un *dard* ou un trait perçant, frapper avec cette espèce de trait. Ainsi on *lance* toute sorte de corps pour atteindre au loin; on ne *darde* que des instruments perçants, et on les *darde* pour percer.

Lancer n'a que la signification de jeter; *darder* a de plus celle de frapper, percer, pénétrer. La couleuvre des Moluques se suspend à des branches d'arbre pour se *lancer* sur les animaux et les *darder*.

Le soleil *lance* et *darde* ses rayons : il les *lance*, lorsqu'il les répand dans le vide ou le vague des cieux ; il les *darde* lorsqu'il les jette à plomb sur un objet, le frappe et le pénètre.

Au figuré, *lancer* est d'un très-grand usage : on *lance* des regards, des eaux, des sarcasmes, des anathèmes, etc. *Darder* ne s'emploie guère qu'au propre. *Darder*, pris figurément, marquera plus de véhémence que *lancer*, avec la direction plus courte et l'intention formelle de frapper (R.).

770. Landes, Friches.

Lande annonce une étendue que *friche* ne demande pas. Il y a des *friches* dans des cantons, des *landes* dans des provinces. Les *landes* sont de mauvaises terres qui ne donnent que quelques misérables productions ; les *friches* sont des terres incultes ou négligées, auxquelles il ne manque que la culture. Dans un pays neuf, des colons cultivent d'abord les *friches*, et laissent les *landes*. La *lande* est telle par sa nature même ; la *friche* n'est telle que faute de culture.

On prétend, dans un dictionnaire, qu'on ne dit plus guère des *friches*, quoiqu'on dise tomber en *friche*. De l'expression très-usitée, *tomber en friche*, on entend surtout les terres qu'on abandonne ou qu'on néglige après les avoir cultivées. Les *landes* existent par elles-mêmes ; les *friches* se forment par notre négligence ou par dégénération.

On appelle encore *landes* les passages longs, secs, vains, vagues et ennuyeux d'un ouvrage. On dit d'une personne qui a de l'esprit naturel, mais sans acquit et sans connaissance pour le faire valoir, que c'est *un esprit en friche*. (R.)

771. Langage, Langue, Idiome, Dialecte, Patois, Jargon.

Ce qu'il y a de commun entre ces termes, c'est qu'ils marquent tous la manière d'exprimer les pensées ; c'est par-là qu'ils sont synonymes : voici les différences par où ils cessent de l'être.

Le mot de *langage* est le plus général, et il ne comprend dans sa signification que l'idée qui lui est commune avec tous les autres, celle de la manière d'exprimer les pensées, sans aucune autre détermination ; en sorte que l'on donne le nom de *langage* à tout ce qui fait ou paraît faire connaître les pensées ; de là vient que l'on dit même, le *langage* des yeux, un *langage* par signes, tel que celui des sourds et muets ; le geste est un *langage* muet.

Les autres mots ajoutent à cette idée générale et commune, celle du moyen dont on se sert pour rendre sensible l'expression des pensées : chacun de ces termes suppose que la parole est le moyen, et par conséquent que le *langage* est oral. C'est par cette nouvelle idée qu'ils diffèrent tous du mot *langage ;* mais puisqu'elle leur est commune, ils sont encore, à cet égard, synonymes entre eux, et il faut chercher les idées accessoires qui les distinguent.

Une *langue* est la totalité des usages propres d'une nation pour exprimer les pensées par la parole. Tout est usage dans les *langues ;* le matériel et la signification des mots, l'analogie et l'anomalie des terminaisons, la servitude ou la liberté des constructions, le purisme ou le barbarisme des ensembles. Les mots en sont consignés dans les dictionnaires ; l'analogie en est exposée dans les grammaires particulières de chacune.

Si, dans le *langage* oral d'une nation, on ne considère que l'expression des pensées par la parole, d'après les principes généraux et communs à tous les hommes, le nom de *langue* exprime parfaitement cette idée ; mais si l'on veut encore y ajouter les vues particulières à cette nation, et les tours singuliers qu'elles occasionnent nécessairement dans sa manière de parler, le terme d'*idiome* est alors celui qui convient le mieux à cette idée moins générale et plus restreinte. De là vient que l'on donne le nom d'*idiotisme* aux tours d'élocution qui sont propres à un *idiome :* c'est dans cette propriété que consistent les finesses et les délicatesses de chacun ; et on ne peut les apprendre que par la fréquentation des honnêtes gens de chaque nation, ou par la lecture assidue et réfléchie de ses meilleurs écrivains.

Si une *langue* est parlée par une nation composée de plusieurs peuples égaux, et dont les états sont indépendants les uns des autres, tels qu'étaient anciennement les Grecs, et tels que sont aujourd'hui les Italiens et les Allemands, avec l'usage général des mêmes mots et de

la même syntaxe, chaque peuple peut avoir des usages propres sur la prononciation, ou sur la déclinaison des mêmes mots : ces usages subalternes, également légitimes, à cause de l'égalité des états où ils sont autorisés, constitue les *dialectes* de la *langue* nationale.

Si, comme les Romains autrefois, et comme les Français aujourd'hui, la nation est une par rapport au gouvernement, il ne peut y avoir dans sa manière de parler qu'un usage légitime, celui de la cour et des gens de lettres à qui elle doit des encouragements. Tout autre usage qui s'en écarte dans la prononciation, dans les terminaisons, ou de quelque autre façon que ce puisse être, ne fait ni une *langue* ou un *idiome* à part, ni un *dialecte* de la *langue* nationale : c'est un *patois* abandonné à la populace des provinces, et chaque province a le sien.

Un *jargon* est un *langage* particulier aux gens de certains états vils, comme les gueux et les filous de toute espèce, ou c'est un composé de façons de parler, qui tiennent à quelque défaut dominant de l'esprit ou du cœur, comme il arrive aux petits-maîtres, aux coquettes, etc. Le mot de *jargon* fait donc toujours naître une idée de mépris, qui ne se trouve point à la suite des termes précédents : et si on l'emploie quelquefois pour désigner quelque *langage* bien autorisé, c'est alors pour marquer le cas que l'on en fait dans le moment, plutôt que celui qu'il en faut faire dans tous les temps.

Le *langage* se sert de tout pour manifester les pensées. Les *langues* n'emploient que la parole. Les *idiomes* se sont appropriés exclusivement certaines façons de parler qui rendent difficile la traduction des pensées de l'un ou de l'autre. Les *dialectes* produisent dans la *langue* nationale des variétés qui nuisent quelquefois à l'intelligence ; mais qui sont ordinairement favorables à l'harmonie. Les expressions propres des *patois* sont des restes de l'ancien *langage* national, qui, bien examinés, peuvent servir à en retrouver les origines. La question que j'ai entendu faire si souvent, si le français est une *langue* ou un *jargon*, me paraît presque un crime de lèse-majesté nationale. (B.)

772. Languissant, Langoureux.

Languissant, qui languit, qui est en langueur ; *langoureux*, qui ne fait que languir, qui outre ou affecte la langueur.

Ainsi, on est naturellement *languissant*, et on fait artificieusement le *langoureux*. On a bien l'air *languissant*, mais on prend l'air *langoureux*.

S'il n'y a pas de l'affectation dans le *langoureux*, il y a du moins quelque chose d'excessif, d'immodéré, d'habituel, de singulier dans sa manière d'être. Ainsi, l'on dira d'un convalescent, qu'il est encore

un peu *languissant*, et d'un autre, qu'il est encore tout *langoureux*. Vous trouverez *langoureux* celui qui paraît toujours *languissant*.

Il ne suffit pas d'être *languissant* pour être appelé *langoureux*; il faut le paraître par des signes ou des démonstrations frappantes de langueur, et d'une langueur assez soutenue, et surtout mêlée de plaintes et de marques de sensibilité.

Aussi *langoureux* sert-il à exprimer cet espèce de langueur qu'on attribue à quelque passion violente, tandis que la langueur exprimée par le mot *languissant* ne désigne que l'abattement ou la simple diminution des forces. Des regards *languissants* sont *langoureux*, s'ils sont tendres en même temps. (R.)

773. Lares, Pénates.

Les *lares* et les *pénates* sont, dans la mythologie, des dieux ou des génies tutélaires des habitations, des maisons, des villes, des contrées, de tous les lieux.

Les *lares* peuvent être particulièrement considérés comme les dieux protecteurs de l'habitation et de la famille en général; les *pénates*, comme les dieux tutélaires de la maison intérieure ou de la chose domestique. Les *lares* gardaient surtout la maison des ennemis du dehors; les *pénates* la préservaient des accidents intérieurs.

Les *lares* président proprement à la sûreté; les *pénates* président particulièrement au ménage.

Nous disons, poétiquement ou familièrement, nos *pénates*, et non pas nos *lares*, pour nos foyers domestiques. On va revoir ses *pénates*, on les salue. (R.)

774. Larmes, Pleurs.

Larmes est la dénomination propre de l'humeur limpide que la compression des muscles fait sortir du sac lacrymal et découler de l'œil. *Pleur*, mot détourné de sa signification naturelle, désigne une espèce particulière et une abondance de *larmes*, ou des *larmes* abondantes et accompagnées de cris, de sanglots, de lamentations, des éclats de la douleur. Le rire, la joie, l'artifice, comme la douleur, l'affliction, une surprise extraordinaire, enfin, toute cause physique qui produit une compression des muscles de l'œil, fait couler des *larmes*. Les *pleurs*, comme on l'a fort bien observé, sont toujours marqués par quelque chose de lugubre, par une émotion violente, des signes éclatants, une inspiration et une expiration précipitée.

Voyez ces termes mis en opposition par les bons écrivains; les *pleurs* enchérissent toujours sur les *larmes*. Il ne faut pas, dit Saint-Évremont, que les *larmes d'une absence* soient aussi lugubres que les

pleurs des funérailles. La *tragédie en pleurs,* dit Boileau, nous arrache des *larmes pour nous divertir.*

Rien n'est plus doux que de douces *larmes ;* tout est amer dans les *pleurs.* Les *larmes* soulagent, et les *pleurs* semblent aigrir la douleur.

Les *larmes* embellissent souvent la beauté ; les *pleurs* la défigurent.

L'homme dur, qui n'a jamais versé des *larmes,* versera des *pleurs ;* et pas une *larme* ne tombera sur lui.

La sensibilité, la pitié, la tendresse, les passions douces, répandent des *larmes :* la colère, la fureur, le désespoir, les passions violentes ne versent que des *pleurs.*

Le repentir sincère nous donne des *larmes ;* le remords déchirant n'a que des *pleurs.*

Les *larmes* des femmes, dit un proverbe espagnol, valent beaucoup et coûtent peu. Les *pleurs* des hommes valent peu et coûtent beaucoup.

On dit une *larme,* et non pas un *pleur :* voilà pourquoi j'ai dit qu'il y avait dans les *pleurs* une sorte d'abondance ou de continuité. Il n'appartient qu'à Bossuet de dire un *pleur,* et encore ce *pleur* est une lamentation, suivant le sens naturel du mot : là commencera ce *pleur* éternel ; là, ce grincement de dents qui n'aura jamais de fin. *Oraison funèbre d'Anne de Gonzague.* (R.)

775. Larron, Fripon, Filou, Voleur.

Ce sont des gens qui prennent ce qui ne leur appartient pas, avec les différences suivantes. Le *larron* prend en cachette ; il dérobe. Le *fripon* prend par finesse ; il trompe. Le *filou* prend avec adresse et subtilité ; il escamote. Le *voleur* prend de toutes manières, et même de force et avec violence.

Le *larron* craint d'être découvert ; le *fripon* d'être reconnu ; le *filou,* d'être surpris ; et le *voleur,* d'être pris. (G.)

776. Las, Fatigué, Harassé.

Ces trois termes dénotent également une sorte d'indisposition qui rend le corps inepte au mouvement et à l'action.

On est *las* quand on est affecté du sentiment désagréable de cette inaptitude ; et cette *lassitude,* faisant abstraction de toute cause, peut être forcée ou spontanée ; forcée, si elle est l'effet ou la suite d'un mouvement excessif ; spontanée, si elle n'a été précédée d'aucun exercice violent que l'on puisse en regarder comme la cause.

On est *fatigué* quand, par le travail ou le mouvement, on s'est mis dans cet état d'inaptitude.

On est *harassé* quand on ressent une *fatigue* excessive.

Quand on est *las* du travail, il faut le suspendre ou le changer ; car ce n'est quelquefois que l'uniformité qui *lasse*. Quand on est *fatigué*, il faut se reposer ; quand on est *harassé*, il faut se rétablir. (B.)

777. Lasciveté, Lubricité, Impudicité.

Penchants, passions, vices relatifs aux plaisirs des sens, à l'amour, à la luxure.

Les mots latins *lascivus*, *lascivia*, *lascivire*, expriment proprement l'idée de bondir, sauter, folâtrer. Nos mots *lascifs* et *lasciveté* ne désignent qu'une forte inclination aux plaisirs des sens, marquée par des mouvements particuliers. Le mot latin *lubricus* signifie glissant ou pente où l'on ne peut se retenir : nos mots *lubriques* et *lubricité* ne désignent que le penchant violent ou presque irrésistible d'un sexe vers l'autre. *Impudicité* marque, par la négation *in*, le contraire de la *chasteté*, de la *pudeur*, de la *pudicité*.

Le *lascif* tressaille à la vue de son objet ou à la seule idée du plaisir ; il désire vivement ; il jouit voluptueusement. Le *lubrique* est emporté vers son objet ; sans frein dans ses désirs, dans ses plaisirs, il est sans retenue. L'*impudique* se livre sans pudeur à un objet ou à ses goûts ; sans respect pour la pureté, il se souille de jouissances criminelles.

La *lasciveté* naît d'un tempérament amoureux, irritable, voluptueux. La *lubricité* consiste dans l'extrême pétulance, l'incontinence hardie, l'insatiable avidité de ce tempérament qui dévore son objet avant d'en jouir ; et qui, également irrité par la résistance et par la jouissance, va sans cesse demandant à son objet de nouveaux plaisirs, les provoque par la débauche. L'*impudicité* résulte des sentiments et des mœurs propres à ce tempérament et à ces vices, et contraires à la modération de la nature, à la sainteté des règles.

Ce qui dénote la *lasciveté*, la *lubricité*, l'*impudicité*, comme les regards, les gestes, les postures ; ce qui excite ces penchants, comme des vers, des livres, des tableaux ; tout cela s'appelle *lascif*, *lubrique*, *impudique*.

M. Beauzée dit, à la suite des Synonymes de l'abbé Girard, que la *luxure* est une habitude, un penchant criminel d'un sexe vers un autre ; la *lubricité*, l'influence sensible de ce penchant sur les mouvements indélibérés ; la *lasciveté*, la manifestation extérieure de ce penchant par des actes étudiés et prémédités. Je n'ai pas trouvé des raisons capables de justifier ces dernières assertions. (R.)

778. Lasser, Fatiguer.

La continuation d'une même chose *lasse* ; la peine *fatigue* : on se *lasse* à se tenir debout ; on se *fatigue* à travailler.

Être *las*, c'est ne pouvoir plus agir; être *fatigué*, c'est avoir trop agi.

La *lassitude* se fait quelquefois sentir sans qu'on ait rien fait; elle vient alors d'une disposition du corps et d'une lenteur de circulation dans le sang. La *fatigue* est toujours la suite de l'action; elle suppose un travail rude, ou par la difficulté, ou par la longueur.

Dans le sens figuré, un suppliant *lasse* par sa persévérance, et il *fatigue* par ses importunités.

On se *lasse* d'attendre; on se *fatigue* à poursuivre. (G.)

779. Le, Les.

Un écrivain attentif ne dira pas indifféremment *l'homme* est raisonnable, ou *les* hommes sont raisonnables.

Quand il s'agit de l'universalité des individus, je crois que le singulier de l'article est plus propre à en marquer la totalité physique sans restriction, parce qu'il en fait naturellement naître l'idée par celle de l'unité.

Le pluriel, au contraire, est plus propre à distinguer l'universalité morale, parce que ce nombre avertit naturellement du détail en montrant la pluralité; et que le détail n'étant nécessaire que quand l'uniformité manque, le pluriel indique, par une conséquence assez analogue, que l'universalité n'est pas si entière qu'il ne puisse y avoir des exceptions.

L'usage de l'article singulier *le*, *la*, est donc particulièrement propre aux cas où l'attribut est, comme disent les philosophes, en matière nécessaire; l'usage du pluriel *les* suppose, au contraire, que l'attribut est en matière contingente.

Ainsi il faut dire l'*homme* est raisonnable, pour faire entendre que la faculté de raisonner, qui est en effet l'ordre des choses nécessaires, appartient à toute l'espèce humaine et en est un attribut essentiel.

Mais on doit dire *les* hommes sont raisonnables, si l'on veut parler du bon usage de la raison, parce que cet attribut est en matière contingente, et que, dans le détail des individus, plusieurs se trouveraient exceptés de l'universalité.

(B. *Gramm. gén.*, l. 2, ch. 3.)

780. Légal, Légitime, Licite.

Légal se dit proprement des *formes*, des observances, des choses prescrites par la loi positive, sous peine, ou de nullité, ou d'animadversion de la part de la loi. *Légitime* se dit des choses fondées sur la *justice* essentielle ou sur la loi sociale dérivée de la *loi naturelle* de justice: en un mot, sur un droit qu'on ne peut violer sans tomber dans l'injustice. *Licite* se dit proprement des actions ou des choses que les-

loin regardent du moins comme indifférentes, et qu'elles rendraient moralement mauvaises si elles les défendaient.

C'est la forme qui rend la chose *légale;* c'est le *droit* qui rend la chose *légitime;* c'est le pouvoir qui rend la chose *licite.*

Une élection est *illégale,* si l'on n'y observe pas toutes les conditions requises par la loi. Une puissance est *illégitime,* si elle exerce la force sans droit, contre notre droit. Un commerce est *illicite,* quoique bon dans l'ordre naturel, si la loi le défend en vertu d'un droit.

Vous avez peut-être de *légitimes* sujets de plainte contre quelqu'un, mais sans pouvoir intenter une action *légale* contre lui; et la vengeance personnelle et arbitraire n'est jamais *licite.* (R.)

781. Légère, Inconstante, Volage, Changeante.

Tous ces mots sont synonymes. Ce sont des métaphores empruntées de différents objets : *léger,* des corps, tels que les plumes, qui, n'ayant pas assez de masse eu égard à leur surface, sont détournées et emportées çà et là, à chaque instant de leur chute; *inconstant,* de l'atmosphère, de l'air et des vents; *volage,* des oiseaux; *changeant,* de la surface de la terre ou du ciel, qui n'est pas un moment de même. (*Encycl.,* XVIII, 441.)

Une *légère* ne s'attache pas fortement; une *inconstante* ne s'attache pas pour long-temps; une *volage* ne s'attache pas à un seul; une *changeante* ne s'attache pas au même.

La *légère* se donne à un autre, parce que le premier ne la retient pas; l'*inconstante,* parce que son amour est fini; la *volage,* parce qu'elle veut goûter de plusieurs; et la *changeante,* parce qu'elle veut en goûter de différents.

Les hommes sont ordinairement plus *légers* et plus *inconstants* que les femmes; mais celles-ci sont plus *volages* et plus *changeantes* que les hommes. Ainsi, les premiers pèchent par un fonds d'indifférence qui fait cesser leur attachement; et les secondes, par un fonds d'amour qui leur fait souhaiter de nouveaux attachements. Par conséquent le mérite des hommes me paraît être dans la persévérance, et celui des femmes dans la résistance : le premier est plus rare; le second plus glorieux. Les uns doivent se munir contre les dégoûts, les autres contre les attaques : choses très-difficiles, j'ose même dire impossibles, à moins que la raison, de concert avec le cœur, ne soit également de la partie. (G.)

782. Légèrement, A la légère.

Légèrement énonce une simple modification de la manière dont les choses sont ou doivent être : *à la légère* désigne un costume différent

de celui que les choses ont dans l'état naturel : l'adverbe marque une *particularité ;* la phrase adverbiale, une *singularité.*

Nous disons armé, vêtu *légèrement* et *à la légère.* Des soldats armés *légèrement* ont des armes et des vêtements qui ne les chargent point. Des soldats armés *à la légère* ont une espèce particulière d'armure qui les distingue.

Au figuré, comme au propre, *légèrement* se dit quelquefois en bonne part : par exemple, lorsqu'il signifie *superficiellement ;* mais au figuré nous ne disons *à la légère* qu'en mauvaise part.

Vous ne parlez que *légèrement* d'une chose que vous ne touchez qu'en passant ; et ce n'est pas en parler *à la légère,* vous faites bien.

Un panégyriste passe *légèrement* sur les défauts et les torts de son héros ; et certes il ne le fait pas *à la légère,* il agit avec réflexion et avec adresse.

Légèrement, pris au figuré, dans le même sens qu'*à la légère,* dénote ou un défaut de réflexion, d'examen, de jugement, ou un défaut d'égards, de ménagement, de bienséance. C'est agir ou inconsidérément ou lestement.

L'homme qui ne réfléchit pas agit *légèrement ;* l'homme frivole agit *à la légère.*

Vous parlez *légèrement* lorsqu'il vous échappe une parole imprudente. Vous parlez *à la légère* lorsque vous affectez dans vos discours un ton léger. (R.)

782. Lépreux, Ladre.

Le *lépreux* et le *ladre* sont attaqués de la même maladie. La *lèpre* est le genre de maladie : la *ladrerie* est cette maladie particulière dont un sujet est actuellement atteint.

Les hommes sont plutôt *lépreux,* et les animaux *ladres.* La *lèpre* était très-commune chez les Juifs : la *ladrerie* est assez commune parmi les cochons.

Au figuré, *lèpre* est un mot noble ; on dit *la lèpre du péché : ladrerie* est un mot dérisoire ; on appelle *ladrerie* une vilaine et sordide avarice.

Le nom de *lèpre* vient de l'Orient, comme la maladie qu'il désigne.

Ladre désigne l'état très-avancé de la maladie, celui où le corps, tout couvert d'ulcères ou d'écailles, parvient à un si haut degré d'insensibilité, qu'on le perce avec une aiguille sans qu'il en souffre aucune douleur.

Nous disons, tant au physique qu'au moral, qu'un homme est *ladre,* lorsqu'il paraît insensible, que rien ne le pique, qu'il souffre tout sans se plaindre. (R.)

784. Levant, Orient, Est.

Le *levant* est littéralement le lieu où le soleil paraît se lever par rapport à un pays : cette dénomination est tirée du *soleil levant*. L'*orient* est le lieu du ciel où le jour commence à luire, la lumière à briller : *or*, signifie jour, lumière. L'*est*, est le lieu de l'horizon d'où le vent souffle quand le soleil se lève ; le mot désigne le souffle, le vent *est* que le lever du soleil excite.

Le *levant* appartient proprement à la sphère, à la géographie ; l'*orient*, à la cosmogonie, à l'astronomie ; l'*est*, à la navigation, à la météorologie.

La terre qui est immédiatement devant nous et plus près du soleil *levant*, est notre *levant ;* mais tout l'espace de terre qu'il éclaire avant nous est l'*orient*. Nous appelons *Levant* une portion de l'empire Ottoman qui borne d'un côté une partie de l'Europe ; et les vastes contrées des Indes et autres pays éloignés s'appellent *Orient :* tant il est vrai que ce dernier mot a un sens plus vaste. Mais quand il s'agit de diriger notre marche ou de marquer sa direction, nous allons à l'*est*, à l'*ouest*, etc. (R.)

785. Lever, Élever, Soulever, Hausser, Exhausser.

On *lève* en dressant ou en mettant debout. On *élève*, en plaçant dans un lieu ou dans un ordre éminent. On *soulève*, en faisant perdre terre et portant en l'air. On *hausse*, en ajoutant un degré supérieur, soit de situation, soit de force, soit d'étendue. On *exhausse*, en augmentant la dimension perpendiculaire, c'est-à-dire en donnant plus de hauteur par une continuation de la chose même.

On dit *lever* une échelle, *élever* une statue, *soulever* un coffre, *hausser* les épaules et la voix, *exhausser* un bâtiment. (G.)

786. Lever, Hausser.

L'action de *lever* a proprement pour objet d'ôter, de tirer, d'enlever la chose de la place où elle était. L'action de *hausser* a pour objet propre de donner plus de hauteur, plus d'élévation, un plus haut degré dans la ligne perpendiculaire, à la chose qu'on *hausse*.

Aussi le mot *lever* ne signifie-t-il, dans une foule de cas, qu'ôter une chose de dessus une autre, détacher une partie d'un tout, prendre ou supprimer ce qui était imposé, tirer ce qui était dans un lieu, sans aucune idée de *hausser*, de rendre plus haut, de mettre plus haut, caractère distinctif et ineffaçable de ce dernier terme.

En général, dans les cas où *lever*, outre son idée fondamentale, rappelle celle de hauteur, il désigne seulement la hauteur propre, natu-

relle, ordinaire d'un corps, qui, par un simple changement de situation et de direction, la reprend sans qu'il y ait rien d'ajouté à sa mesure naturelle, tandis que *hausser*, dans les mêmes cas et par opposition, demande un nouveau degré de hauteur ajouté à la hauteur que l'objet avait déjà.

Vous étiez assis, vous vous *levez*, et vous ne vous *haussez* pas; vous êtes alors debout et dans votre hauteur : si vous vous mettez sur la pointe du pied, et que vous éleviez les bras tant que vous pouvez pour toucher un objet trop élevé pour vous, vous vous *haussez*, vous vous élevez au-dessus de votre hauteur naturelle. (R.)

787. Lever un plan, Faire un plan.

Lever un plan et *faire un plan*, sont deux opérations très-distinctes.

On *lève un plan* en travaillant sur le terrain, c'est-à-dire en prenant des angles et en mesurant des lignes, dont on écrit les dimensions dans un registre, afin de s'en ressouvenir *pour faire le plan.*

Faire un plan, c'est tracer en petit sur du papier, du carton ou toute autre matière semblable, les angles et les lignes déterminées sur le terrain dont on a *levé le plan;* de manière que la figure tracée sur la carte ou décrite sur le papier soit tout-à-fait semblable à celle du terrain, et possède en petit, quant à ses dimensions, tout ce que l'autre contient en grand. (*Encycl.*, IX, 443.)

788. Libéralité, Largesse.

La *libéralité* est la vertu qui donne *librement*, gratuitement, généreusement, celle d'un homme *libre*, puissant, noble. Le don ou la chose donnée est une *libéralité.* Au figuré, on a dit *largesse* pour exprimer les dons faits d'une main *large*, *largâ manu*, disent les Latins, ou la grande étendue de ces dons.

La *libéralité* est un don généreux, la *largesse* une ample *libéralité.* Ce qu'on donne *libéralement* n'est pas dû; ce qu'on donne *largement* n'est pas compté ou mesuré. S'il y a dans les *libéralités* de l'abondance, il y aura dans les *largesses* de la profusion. Mais la *libéralité* est toujours un don, tandis que la *largesse* n'est souvent que profusion dans la dépense. On peut payer *largement*, sans avoir le mérite de la *libéralité.*

L'économie peut suffire pour des *libéralités;* pour des *largesses*, il faut de l'opulence. Dans les occasions d'exercer la charité, la bienfaisance, la bienveillance envers les pauvres, envers un client, envers un ami, on fait des *libéralités;* dans les occasions d'apparat, des fêtes, des réjouissances envers la tourbe, la populace, la canaille, on fait des *largesses.* (R.)

789. Liberté, Franchise.

La *liberté* est le pouvoir de réduire en acte ses facultés, ou d'exercer sa volonté. La *franchise* est une exemption de charges ou de conditions onéreuses sur l'exercice de ses facultés et de sa volonté. La *liberté* exige la faculté et la possibilité présente de faire la chose : la *franchise* lui facilite l'exécution entière de la chose par la levée de quelque obstacle ou de quelque difficulté. La *liberté* peut être gênée, restreinte, traversée, arrêtée ; la *franchise* la délivre de gênes et d'embarras.

La *liberté* a d'ailleurs un domaine infiniment plus étendu que la *franchise*. Il y a toutes sortes de *libertés : liberté* physique, *liberté* morale, *liberté* théologique, *liberté* civile, etc. La *franchise* n'a guère lieu que dans l'ordre politique, l'ordre civil, l'ordre moral. Je veux dire que l'usage du mot *franchise* est restreint à tel et tel ordre de choses ; au lieu que partout où il s'agit de pouvoir faire ou ne pas faire, il y a *liberté*.

On dit qu'un peuple est politiquement *libre* lorsqu'il est gouverné par lui-même ; est-ce qu'il n'est pas toujours gouverné par des lois et par des magistrats bons ou mauvais ? On appelle un peuple *franc*, lorsqu'il n'est point assujetti à des impôts.

Il est faux que l'on soit *libre* dès qu'on n'obéit qu'aux lois : et si ces lois sont tyranniques ? La *liberté* n'est que dans la jouissance pleine et entière de ses droits. Il est ridicule de se croire *franc* d'une charge, parce qu'on ne la supporte pas en personne ; la *franchise* n'est réelle qu'autant que la charge ne retombe pas indirectement sur vous, comme la taille de votre fermier y retombe.

La *liberté* regarde également le droit naturel, le droit commun, le droit positif : la *franchise* n'est proprement que du droit positif. La *liberté* sera plutôt dans la règle générale ; la *franchise*, dans l'exception particulière. La *liberté* suppose plutôt un droit ; la *franchise*, un privilége. C'est pour une province une *liberté* que de s'imposer elle-même ; c'est pour un ordre de citoyens une *franchise* que de n'être pas imposé.

La *liberté* est commune à la nation ; la *franchise* est pour certain ordre de l'État ou pour de simples particuliers.

Le mot *franchise* s'applique principalement aux exemptions de droits pécuniaires, et c'est là surtout que la *franchise* est bien distinguée de la *liberté*.

Les lois prohibitives ôtent la *liberté* du commerce ; les lois fiscales en ôtent la *franchise*. Un commerce est *libre* dans tous les ports ; il n'est *franc* que dans les ports privilégiés : là, j'ai la *liberté* de passer avec une marchandise, en payant ; une autre qui a la *franchise*, passe sans payer.

Au moral, la *franchise* est une *liberté* de parler exempte de toute dissimulation. Dans quelque sens qu'on prenne ce mot, dit M. de Voltaire, il donne toujours une idée de *liberté*.

La *franchise* fait dire ce qu'on pense ; la *liberté* fait oser dire ce qu'on dit. C'est la vérité, c'est la droiture qui inspire la *franchise ;* c'est la hardiesse, c'est le courage qui inspire la *liberté*. On parle avec *franchise* à ses amis, à ceux qui demandent des conseils : on parle avec *liberté* à des supérieurs, à ceux à qui l'on doit des ménagements. (R.)

790. Libertin, Vagabond, Bandit.

Le déréglement est le partage de tous les trois : mais le *libertin* pèche proprement contre les bonnes mœurs ; la passion ou l'amour du plaisir le domine. Le *vagabond* manque par la conduite ; l'indocilité ou l'amour excessif de la liberté l'écarte des bonnes compagnies. Le *bandit* pèche par le cœur et la probité, il ne se conforme pas même aux lois civiles. (G.)

791. Libre, Indépendant.

Un être *libre* est celui qui n'est asservi à aucune contrainte. Un être *indépendant* est celui qui n'est soumis à aucune considération. La *liberté* consiste dans l'affranchissement des actions ; l'*indépendance*, dans l'affranchissement des volontés. Un homme *libre* ne fait que ce qu'il veut ; un homme *indépendant* ne veut que ce qui lui plaît, sans avoir de motif qui l'oblige à diriger ses volontés d'un côté plutôt que d'un autre.

L'homme est un être *libre :* il a le choix de ses actions ; mais il n'est pas *indépendant*, parce qu'il a toujours des motifs qui déterminent ses volontés : il n'est jamais *indépendant* de son devoir, quoiqu'il soit *libre* de ne pas s'y conformer.

Un peuple *libre* est celui qui se gouverne par les lois qu'il s'est données, et qu'il peut changer sans qu'aucun individu soit privé de la faculté de concourir à ces chagements. Un peuple, considéré comme peuple, est *indépendant* tant qu'il n'est soumis à aucune loi. L'*indépendance* politique ne peut exister dans l'état de civilisation, mais la *liberté* politique n'exclut pas les bonnes lois et le bon ordre : l'une consiste dans l'égalité des droits, l'autre dans la nullité des devoirs. Les troubles civils sont venus souvent de ce que l'on a confondu la *liberté* avec l'*indépendance*.

En ne parlant que des individus et des rapports sociaux, un homme *libre* est celui qui n'a pas d'engagement ; pour ne pas être *indépendant*, il suffit d'avoir des entours. Un homme qui n'est pas marié est

libre, mais il a des parents ou des amis qu'il ne veut pas désobliger, il n'est pas *indépendant*.

Avoir l'esprit *libre* est avoir l'esprit dégagé des soins, des soucis qui l'assujettissent et le forcent à s'occuper de certaines idées. Un esprit *indépendant* est celui qui ne se laisse diriger par aucun préjugé et dominer par aucune autorité.

Une âme *libre* est celle que rien ne peut asservir ; un caractère *indépendant* est celui qui ne veut s'assujettir à rien.

Un homme ferme peut être *libre* sous la domination la plus dure, s'il n'y reste soumis que par sa volonté ; mais tant qu'il y veut rester soumis, il n'est point *indépendant*.

Le manque de *liberté* porte d'ordinaire sur les actions importantes de la vie, la *dépendance* sur les actions de détail ; car ce sont les seules qu'on puisse soumettre volontairement aux autres.

On peut être privé de sa *liberté* et le sentir à peine ; il y a des esclaves heureux. La *dépendance* se fait apercevoir à tous les instants ; poussée à un certain point, il est rare qu'elle ne soit pas pénible.

Un animal *libre* est *indépendant ;* car ses actions une fois *libres*, rien n'assujettit ses volontés. L'homme possède la *liberté* morale ; mais l'*indépendance* morale n'existe pour personne. (F. G.)

792. Se licencier, S'émanciper.

Se *licencier*, se donner congé, ou plutôt prendre la *licence*, dans l'acception usitée du mot. *Licence*, abus de la liberté, liberté immodérée. S'*émanciper*, se mettre hors de tutelle ou de puissance, ou plutôt prendre une *liberté* qu'on n'a pas ou qu'on ne prenait pas.

Se *licencier* dit manifestement plus que s'*émanciper*. Plus les femmes cherchent à s'*émanciper* et à se *licencier*, dit Bourdaloue, plus elles s'exposeront à des mécontentements et à des ennuis. Se *licencier* ne se dit qu'en matière morale, quand on sort des bornes du devoir, du respect, de la modestie. S'*émanciper* peut être familièrement dit dans les choses indifférentes qu'on n'avait pas osé faire, qui ne sont que hardies ; mais, à la rigueur, il marque seulement trop de liberté au lieu d'une vraie *licence*.

Qui s'*émancipe*, pourra bientôt se *licencier*. (R.)

793. Licite, Permis.

On peut faire l'un et l'autre : ce qui est *licite*, parce qu'aucune loi ne l'a déclaré mauvais ; ce qui est *permis*, parce qu'une loi expresse l'a autorisé.

Ce qui est *licite*, tant que la loi n'a rien prononcé de contraire, est indifférent en soi : ce qui est *permis*, avant que la loi s'expliquât, était mauvais en vertu d'une autre loi antérieure.

Ce qui cesse d'être *licite* devient *illicite*, et ces deux termes ont un rapport plus marqué à l'usage que l'on doit faire de sa liberté ; ils caractérisent les objets de nos devoirs. Ce qui cesse d'être *permis* devient défendu ; et ces termes ont un rapport plus marqué à l'empire de la loi : ils caractérisent notre dépendance.

L'usage de la viande est *licite* en soi ; mais l'Église l'ayant défendu pour certains jours de l'année, il n'est *permis* alors qu'à ceux qui, sur de justes motifs, sont dispensés de l'abstinence par l'autorité de l'Église même : il est *illicite* pour tous les autres. (B.)

794. Lier, Attacher.

On *lie* pour empêcher que les membres n'agissent, ou que les parties d'une chose ne se séparent. On *attache* pour arrêter une chose ou pour empêcher qu'elle ne s'éloigne.

On *lie* les pieds et les mains d'un criminel, et on l'*attache* à un poteau.

On *lie* un faisceau de verges avec une corde : on *attache* une planche avec un clou.

Dans le sens figuré, un homme est *lié* lorsqu'il n'a pas la liberté d'agir, et il est *attaché* quand il n'est pas en état de changer de parti ou de le quitter.

L'autorité et le pouvoir *lient*. L'intérêt et l'amour *attachent*.

Nous ne croyons pas être *liés* lorsque nous ne voyons pas nos liens ; et nous ne sentons pas que nous sommes *attachés* lorsque nous ne pensons point à faire usage de notre liberté (G.)

795. Lieu, Endroit, Place.

Lieu marque un total d'espace, *endroit* n'indique proprement que la partie d'un espace plus étendu, *place* insinue une idée d'ordre et d'arrangement. Ainsi l'on dit, le *lieu* de l'habitation, l'*endroit* d'un livre cité, la *place* d'un convive ou de quelqu'un qui a séance dans une assemblée.

On est dans le *lieu*. On cherche l'*endroit*. On occupe la *place*.

Paris est le *lieu* du monde le plus agréable. Les espions vont dans tous les *endroits* de la ville. Les premières *places* ne sont pas toujours les plus commodes.

Il faut, tant qu'on peut, préférer les *lieux* sains, les *endroits* connus, et les *places* convenables. (G.)

796. Limer, Polir.

Le sens propre de *limer* est d'enlever avec la lime les parties superficielles et saillantes d'un corps dur : celui de *polir* est de rendre, par le frottement, un corps uni, luisant, agréable à l'œil.

L'action de *limer* a plusieurs objets différents : on *lime* pour *polir*, pour amenuiser, pour scier ou couper. L'action de *polir* s'exerce par différents moyens : on *polit* avec la *lime*, avec l'émeril, avec le polissoir, etc.

Limer pour *polir*, c'est enlever les aspérités, les parties superflues, ce qu'un corps a de rude et de raboteux. *Polir* ajoute à cet effet celui de donner au corps la netteté, la clarté, le lustre qu'exige la perfection. Vous apercevrez les coups de *lime* sur l'ouvrage, si on ne lui a pas donné le *poli*.

Lime, au figuré, désigne fort bien la critique qui retranche, réforme, corrige, efface ce qu'il y aurait d'inégal, d'inexact, de dur, de rude dans un ouvrage d'esprit : *poli* désigne bien la dernière façon, la dernière main, la perfection, l'agrément et le brillant qu'il s'agit d'y mettre.

Polir fait que le travail de *limer* disparaît. L'exactitude, la correction, la précision, l'égalité, font un style *limé* : le style *poli* a de plus beaucoup d'élégance, une grande pureté, une douce harmonie, quelque chose de brillant ou de lumineux. Bossuet et Corneille ne s'occupent point à *limer* leur style ; Fénelon et Racine *polissent* le leur avec beaucoup de soin.

Bouhours dit : Il faut prendre garde de ne rien ôter de la substance et de l'agrément du discours, à force de le *limer* et de le *polir*. Voilà l'écrivain qui sent la force des termes, et les met à leur place. Il faut *polir* et *limer* un ouvrage, dit Saint-Évremond, afin d'en ôter la *première rudesse*, qui sent le travail de composition. Voilà un écrivain qui intervertit les termes et néglige son style. Il est clair que *polir* dit plus que *limer ;* qu'il ne s'agit pas de *limer* après qu'on a *poli ;* et qu'on ôte la première rudesse de la composition en *limant*, au lieu qu'on *polit* pour ôter toute trace de rudesse. (R.)

797. Limon, Fange, Boue, Bourbe, Crotte.

Ces termes désignent également une terre imbibée d'eau, mais non de la même manière.

Le *limon* est proprement une terre délayée, entraînée et enfin déposée par les eaux. Les rivières charrient et déposent du *limon*. Le *limon* rend l'eau trouble ; la liqueur rassise, le *limon* reste au fond. Le *limon* se pétrit : nous sommes tous pétris du même *limon*, du *limon* dont Adam fut formé. Ce mot s'emploie noblement, au figuré, pour exprimer notre origine.

La nature vous a formé
D'un *limon* moins grossier que le *limon* vulgaire.

Mme Deshoulières.

La *fange* est une terre très-délayée, presque liquide, plus étalée que profonde, et assez claire. Ce qui est *fange* dans les campagnes, est *boue* dans les villes, c'est-à-dire, plus épais, plus sale, plus noir. M. de Voltaire ne suppose que de la *fange* dans les sillons des champs.

> Dans les sillons *fangeux* de la campagne humide,
> Le roi marche incertain, sans escorte et sans guide.

Boue renchérit sur *fange ;* et c'est pourquoi Port-Royal dit, il m'a *tiré d'un abîme de fange et de boue.* L'homme bas rampe dans la *fange :* l'animal immonde se vautre dans la *boue.* L'homme d'une très basse origine est né dans la *fange :* l'homme vil par ses mœurs est une âme de *boue.*

La *boue* est une terre détrempée plus ou moins épaisse, sale, noire et puante, telle que celle qui s'amasse dans les rues des villes après la pluie. En fait de bassesse, il n'y a rien au-dessous de la *boue.* On traîne dans la *boue* celui qu'on traite avec la dernière ignomonie. Celui qui passe d'un état élevé ou honoré à un état vil et méprisé, tombe dans la *boue.*

La *bourbe* est une *boue* profonde, entassée, très-épaisse, telle que celle qui se forme dans les eaux croupissantes, les étangs, les marais, ou qu'on laisse amonceler dans les campagnes : on y enfonce, on n'y saurait marcher, on ne s'en tire pas, on s'y embourbre, elle forme un *bourbier.* Un amas de *boue* s'appelle *bourbe ;* au figuré, une affaire embarrassée est un *bourbier.*

La *crôtte* est une terre détrempée, *fange* ou *boue*, une poussière liée par les eaux de la pluie, qui rejaillit quand on y marche pésamment, s'attache aux vêtements, à la personne, etc., et les salit, les tache, les gâte. C'est dans les rues et autres lieux où l'on marche, qu'il y a de la *crotte ;* on s'y *crotte.* C'est la *crotte* qu'un carrosse, un cheval, font jaillir sur le pauvre passant. (R.)

Limon est le dépôt des eaux courantes.

Bourbe est le dépôt des eaux croupissantes ; *boue* est de la terre détrempée, telle que celle qu'on trouve dans les rues.

Fange est une vraie onomatopée qui peint le bruit que fait le pied sortant de la *boue* où il s'est empreint.

Crotte est moins la cause que l'effet ; c'est le verbe *crotter* qui le fournit, et qui donne l'idée de taches sales, de portions de *boue* attachées aux souliers, aux vêtements : on se *crotte* avec de la *boue,* et souvent on ne se *crotte* pas en marchant dans la *boue.*

Le Nil dépose le *limon ;* c'est au fond des mares d'eau croupissantes qu'on trouve de la *bourbe.* C'est après la pluie qu'on trouve de la *boue* dans les rues ; sa différence avec *fange* ne se fait pas sentir : la *boue* ne devient *crotte* que lorsqu'elle a taché ou gâté vos vêtements. (Anon.)

798. Liquide, Fluide.

Liquide, qui a, comme l'eau, la propriété, momentanée ou non, de couler : *fluide*, dont la nature est de couler, de n'être pas solide.

La *fluidité* est inséparable des *liquides*, mais la *liquidité* n'est pas essentielle aux *fluides*. L'air est un *fluide* quoiqu'il ne soit pas *liquide*. Dire d'une substance autre que l'eau, qu'elle est *liquide*, c'est dire que sous ce rapport elle est semblable à l'eau ; dire qu'elle est *fluide*, c'est dire simplement que ses particules n'ont pas entre elles cette force de cohésion qui les rendrait solidement unies.

La nature des *liquides* est de couler de haut en bas ; la *fluidité* s'exerce en tous sens ; on dit les *fluides* électriques. (F. G.)

799. Lisière, Bande, Barre.

Ces trois termes peuvent être considérés comme synonymes ; car ils désignent une idée générale qui leur est commune, beaucoup de longueur sur peu de largeur et d'épaisseur ; mais ils sont différenciés par des idées accessoires. La *lisière* est une longueur sur peu de largeur, prise ou levée sur les extrémités d'une pièce ou d'un tout. La *bande* est une longueur sur peu de largeur et d'épaisseur, qui est prise dans la pièce, ou même n'en a jamais fait partie. La *barre* est une pièce ou même un tout qui a beaucoup de longueur sur peu de largeur, avec quelque épaisseur, et qui peut faire résistance. Ainsi, l'on dit la *lisière* d'une province, d'un drap, d'une toile ; une *bande* de toile, d'étoffe, de papier ; une *barre* de bois ou de fer. (*Encycl.*, II, 57.)

800. Liste, Catalogue, Rôle, Nomenclature, Dénombrement.

Liste est une suite plus ou moins longue de simples et brièves indications, mises ordinairement les unes au-dessous des autres.

Catalogue est un mot grec, qui signifie recensement ou état détaillé. Le *catalogue* est fait avec un certain ordre, une certaine distribution, un dessein particulier, et même avec des explications et des éclaircissements. Ce n'est pas une simple *liste*, il contient plus d'indications, il est même quelquefois raisonné et accompagné de discours. On a fait un ouvrage très-savant sous le titre de *Catalogue des papes*. Un *catalogue* est bien ou mal fait, selon que les indications sont ou ne sont pas justes et suffisantes.

Rôle, autrefois *roole*, est le mot *rotulus*, *rotulum*, de la basse latinité, petit *rouleau* ; car on roulait autrefois ces sortes de *listes*, comme toutes les expéditions de justice, écrites sur des parchemins collés ou cousus à la suite les uns des autres. On dit le *rôle des tailles*, le *rôle*

des causes à plaider, le *rôle des soldats*, le *rôle des ouvriers*, etc. Ces applications sont d'autant plus convenables, qu'il s'agit d'objets qui *roulent*, pour ainsi dire, ensemble, qui viennent chacun à leur tour, qui sont renfermés dans un certain cercle. Le *rôle* est une sorte de registre qui marque le rang, le tour, l'ordre à observer à l'égard des personnes qui sont engagées dans le même état, assujetties à la même condition, soumises à une règle commune.

Nomenclature signifie manifestation, exposition, *dénombrement* des *noms*. Les Romains appelaient *nomenclateurs* ces gens qui se chargeaient d'apprendre aux candidats les noms de tous les citoyens qu'ils rencontraient, afin que ces solliciteurs fussent en état de saluer chacun par son nom, selon la règle très-sensée de la civilité romaine. La *nomenclature* joue surtout un grand rôle dans la botanique. On pourrait définir ce mot, la grande science de la mémoire.

Le *dénombrement* (mot formé de *nombre*) est un compte détaillé des parties d'un certain tout, comme des habitants d'une ville, d'un empire ; et c'est là le cas où le mot est ordinairement employé. On veut savoir, fort inutilement, quant à l'objet qu'on a coutume de se proposer, le *nombre* des hommes qu'il y a dans un pays, et on en fait le *dénombrement*.

On appelle aussi *dénombrement*, en rhétorique, la division des parties d'un discours ; j'aimerais mieux dire énumération, ce mot est littéraire. Le *dénombrement* semble nous annoncer plutôt le *nombre* des objets ; l'énumération nous rappelle plutôt la division des parties ou les particularités de la chose. Vous ne faites pas le *dénombrement* des vertus de votre héros, vous en faites l'énumération.

L'histoire romaine dit *cens* pour *dénombrement*, à l'égard des habitants d'une ville, d'un pays et de leurs biens. Mais le mot *cens, census*, signifie proprement estimation, jugement, revenu ; et le *cens* avait pour objet, dans le *dénombrement des citoyens et de leurs biens*, de régler, sur leurs déclarations authentiques, la quotité des contributions de chacun, selon ses facultés, comme de connaître le nombre des combattants. Nous entendons par *recensement* une nouvelle vérification, en terme de droit, de finance, de commerce. (R.)

801. Littéralement, A la lettre.

Dans le sens littéral, ou conformément à la valeur des termes et des paroles, *littéralement* désigne le sens naturel et propre du discours ; *à la lettre*, désigne le sens strict et rigoureux. L'adverbe signifie, selon la force naturelle des termes et la signification grammaticale des expressions : la phrase adverbiale signifie, dans toute la rigueur morale et au pied de la *lettre*.

Il ne faut pas prendre *littéralement* ce qui ne se dit que par méta-

phore. Il ne faut pas prendre *à la lettre* ce qui ne se dit qu'en plaisantant.

Nous devons entendre *littéralement* les passages de l'Écriture, le texte des canons, les lois, tout ce qui fait autorité, tant qu'il n'y a point de raison naturelle et valable de leur attribuer un autre sens. Mais il ne faut pas toujours les entendre *à la lettre* : car *la lettre tue; c'est l'esprit qui vivifie.*

On rend *littéralement*, ou par une simple version, le texte d'un auteur, lorsque les expressions et les phrases correspondantes dans les deux langues, ont les mêmes propriétés et font le même effet dans l'une et dans l'autre.

On ne prend pas les compliments *à la lettre*, mais on tâche, tant qu'on peut, d'en croire quelque chose ; on sait pourtant qu'ils ne signifient rien. (R.)

802. Littérature, Érudition, Savoir, Science, Doctrine.

Il y a, ce me semble, entre les quatre premières de ces qualités, un ordre de gradation et de sublimité d'objet, suivant le rang où elles sont ici placées. La *littérature* désigne simplement les connaissances qu'on acquiert par les études ordinaires du collége; car ce mot n'est pas pris ici dans le sens où il sert à dénommer en général l'occupation de l'étude et les ouvrages qu'elle produit. L'*érudition* annonce les connaissances les plus recherchées, mais dans l'ordre seulement des belles-lettres. Le *savoir* dit quelque chose de plus étendu, principalement dans ce qui est de pratique. La *science* enchérit par la profondeur des connaissances, avec un rapport particulier à ce qui est de spéculation. Quant au mot de *doctrine*, il ne se dit proprement qu'en fait de mœurs et de religion : il emporte aussi une idée de choix dans le dogme, et d'attachement à un parti ou à une secte.

La *littérature* fait les gens lettrés ; l'*érudition* fait les gens de lettres ; le *savoir* fait les doctes ; la *science* fait les savants ; la *doctrine* fait les gens instruits.

Il y a eu un temps où la noblesse se piquait de n'avoir pas même les premiers éléments de *littérature.* Le goût de l'*érudition* fournit des amusements infinis à une vie tranquille et retirée. Il faut, dans le *savoir*, préférer l'utile au brillant. Le reproche d'orgueil qu'on fait à la *science* n'est qu'une orgueilleuse insulte de la part de l'ignorance. On suit ordinairement la *doctrine* de ses maîtres, sans trop examiner si elle est bonne. (G.)

803. Livre, Franc.

C'es deux mots ne sont plus aujourd'hui synonymes, comme on le répétait d'après Bouhours.

La *livre* se divisait autrefois en vingt sous, et le sou en quatre liards, ou douze deniers. Pour se conformer au calcul décimal, les nouvelles lois ont décidé que le *franc* se diviserait en cent parties, appelées centimes.

L'emploi qu'on faisait autrefois indistinctement des mots *franc* et *livre*, parce qu'ils avaient la même signification, a fait croire que dans le nouveau système il devait en être de même, et qu'une pièce de 5 *francs* représentait 5 *livres* ou les 5/6 d'un écu de 6 *livres*.

Cette opinion est une erreur manifeste : le *franc* est une nouvelle unité différente de la *livre*. Les lois avaient trouvé moyen d'altérer sans cesse le poids de la *livre;* celui du *franc* est invariablement cinq grammes ; et, par un heureux hasard, les cinq grammes se sont trouvés très-rapprochés du poids de la pièce d'argent qui aurait représenté notre ancienne *livre*. Présentement on ne s'exprime plus que par *franc*. On dira 3 *francs*, 22 *francs*, 33 *francs*, etc. (*Man. Rep.*)

804. Livrer, Délivrer.

Livrer, mettre en main, au pouvoir, dans la possession de quelqu'un ; et *delivrer*, remettre dans les mains, au pouvoir, en liberté ou à la libre disposition de quelqu'un.

Délivrer a deux acceptions différentes : la première, celle du latin *liberare*, affranchir, mettre en liberté ; la seconde, celle de *livrer*, mettre entre les mains de quelqu'un, spécialement ce qui était retenu, ce à quoi l'on était tenu. Celui qui *délivre* une chose, la *livre* en se libérant ou en s'acquittant : on se *libère*, s'acquitte, en la *livrant*. *Délivrer*, dans le sens de *livrer*, ajoute à ce dernier l'idée d'une charge dont on s'acquitte ou d'un marché qu'on exécute.

Livrer n'exprime donc que la simple tradition d'une main à l'autre, à quelque titre que ce soit. *Délivrer* exprime l'action de *livrer*, dans les formes ou dans les règles, en vertu d'une charge ou d'une obligation dont on s'acquitte à l'égard de la personne qui est en attente ou en souffrance. Vous *délivrez* la chose que vous devez *livrer*. Vous gardez ce que vous le *livrez* pas : vous retiendriez à la personne ce que vous avez à lui *délivrer*. La *livraison* change la possession de la chose : la *délivrance* acquitte l'un et satisfait l'autre. On vous *livre* des effets qu'on veut mettre dans vos mains ; on vous *délivre* les effets d'une succession que vous recueillez.

Il est clair qu'on ne peut pas se servir du mot *délivrer*, dans les cas où il pourrait signifier *affranchir ;* alors il est opposé à *livrer*. (R.)

805. Logique, Dialectique.

La *logique* est une science qui a pour objet la recherche de la vérité. La *dialectique* est un art qui sert de moyen à la *logique* dans cette recherche.

La *logique* s'occupe du fond des idées ; la *dialectique*, de la manière de les présenter, des formes du langage.

La *logique* s'applique à distinguer le vrai du faux ; la *dialectique*, à présenter une proposition de manière à ce qu'elle paraisse vraie : on peut employer la *dialectique* pour soutenir une chose fausse. Un bon *dialecticien* peut être un mauvais *logicien*. (F. G.)

806. Logis, Logement.

Logis désigne une retraite suffisante pour établir une demeure : *logement* annonce de plus une destination personnelle.

En effet, on dit, un bon ou un mauvais *logis ;* un *logis* spacieux, commode, grand ou petit : et l'on ne dit pas mon *logis*, votre *logis*, le *logis* du concierge, j'ai un beau *logis* ou un *logis* commode, parce que les adjectifs possessifs et le verbe *avoir* marquent une destination personnelle qu'exclut le mot de *logis*.

Mais le mot de *logement*, qui renferme d'abord la signification de *logis*, et en outre l'idée accessoire d'une destination personnelle, se construit comme le mot *logis*, et s'adapte en outre avec tout ce qui caractérise la destination. Ainsi, l'on dit un bon ou un mauvais *logement*, un *logement* spacieux, commode, grand ou petit ; mais on dit encore mon *logement*, votre *logement*, le *logement* du concierge, j'ai un beau *logement*, ou un *logement* commode.

Le maréchal des *logis* est un officier qui met la craie pour marquer les *logis* qui seront occupés par ceux de la suite de la cour ; et on le nomme ainsi parce qu'il n'est chargé d'aucune destination personnelle dans cette opération.

Mais l'officier municipal qui assigne aux troupes, par des billets, les lieux de retraite où chacun doit se rendre, distribue en effet les *logements*, parce que chacun de ces billets détermine une destination personnelle. (B.)

807. Loisir, Oisiveté.

Tous deux sont relatifs au temps et à la faculté d'agir. Le *loisir* est un temps de liberté ; on peut en disposer pour agir ou pour ne pas agir, pour un genre d'action ou pour un autre : l'*oisiveté* est un temps d'inaction ; la liberté pouvait en disposer autrement, mais elle a fait son choix. L'*oisiveté* est l'abus du *loisir*.

Le *loisir* d'un homme de bien occasionne souvent beaucoup de bonnes actions. L'*oisiveté* ne peut occasionner que des maux.

Les troubles de la république romaine nous ont valu les *Œuvres philosophiques* de Cicéron. Quelles leçons nous aurions perdues, si ce grand homme s'était livré à l'*oisiveté*, au lieu de consacrer son *loisir* à l'étude de la sagesse ! (B.)

808. Longuement, Longtemps.

Longuement, disait Vaugelas, n'est plus en usage à la cour, où il était si usité il n'y a que vingt ans ; c'est pourquoi l'on n'oserait plus s'en servir dans le beau langage : on dit *longtemps* au lieu de *longuement*.

Longtemps ne veut pas dire *longuement*, et je doute que *longuement* ait jamais été employé dans le sens pur et simple de *longtemps* : il y ajoute l'idée d'un augmentatif, bien, très, fort, *plus longtemps* qu'à l'ordinaire, que les autres, que la chose ne l'exige, etc.

L'Académie observe que *longuement* ne se disait qu'en plaisantant, et pour marquer qu'un discours, qu'un sermon a ennuyé. On dit sans plaisanter que quelqu'un a prêché *longuement*.

Longtemps désigne seulement une certaine mesure, une durée de temps, d'existence, d'action : *longuement* exprime, à la lettre, une action faite d'une *manière* plus ou moins *longue*, lente, paresseuse, languissante, etc.

Tant qu'on intéresse ou qu'on amuse, on ne parle pas *longuement*, quoiqu'on parle *longtemps*.

Avec une abondance d'idées on parle *longtemps* : avec une abondance de paroles on parle *longuement*. (R.)

809. Lorsque, Quand.

Ce sont deux mots de l'ordre de ceux que la grammaire nomme conjonctions, pour marquer de certaines dépendances et circonstances dans les événements qu'ils joignent : mais *quand* paraît plus propre pour marquer la circonstance du temps, et *lorsque* paraît mieux convenir pour marquer celle de l'occasion. Ainsi je dirais : il faut travailler *quand* on est jeune ; il faut être docile *lorsqu'on* nous reprend à propos. On ne fait jamais tant de folies que *quand* on aime ; on se fait aimer *lorsqu'on* aime : le chanoine va à l'église *quand* la cloche l'avertit d'y aller ; et il fait son devoir *lorsqu'il* assiste aux offices.

Cette différence paraîtra peut-être trop subtile ; mais pour être délicate, elle n'en est pas moins réelle ; on peut même se la rendre plus sensible, si l'on veut : il n'y a pour cet effet qu'à substituer, dans les exemples que je viens de donner, d'autres termes à la place de *quand* et *lorsque*. L'on verra que des expressions qui ne marquent précisé-

ment que la circonstance du temps, telles que celles-ci, *dans le temps que, au moment que, aux heures que,* conviendraient parfaitement à la place du mot *quand*, et qu'elles n'y changeraient rien au sens ; mais qu'elles ne conviendraient point à la place de *lorsque*, et qu'elles y altéreraient le sens : au lieu que des expressions qui marquent d'autres circonstances que celles du temps, y conviendraient bien à la place du mot *lorsque*, et n'y conviendraient pas à la place du mot *quand*. Car enfin, dire qu'il faut travailler *quand* on est jeune, c'est dire qu'il faut travailler dans le temps et non dans l'occasion de la jeunesse : mais dire qu'il faut être docile *lorsqu'on* nous reprend à propos, c'est dire qu'il faut l'être dans les occasions, et non dans le temps où l'on nous reprend. De même, en disant qu'on ne fait jamais tant de folies que *quand* on aime, on veut dire que le temps où l'on est amoureux est celui où l'on fait le plus de folies ; et non que ce soit faire des folies que d'aimer. Mais en disant qu'on se fait aimer *lorsqu'on* aime, on veut dire qu'on se fait aimer en aimant : il n'est point alors question du temps où l'on se fait aimer, mais de ce qui est propre à se faire aimer. Il est aussi très-clair, dans le troisième exemple, que *quand* signifie que le chanoine va à l'église aux heures que la cloche l'y appelle ; et que *lorsque* marque uniquement qu'il fait son devoir en assistant aux offices, et non qu'il le remplit dans le temps qu'il y assiste ; car peut-être y manque-t-il alors en n'y assistant pas comme il le faut.

Cette substitution de termes justifie mes observations sur la différence de ces deux mots, et peut servir en d'autres occasions pour faire un choix entre eux. Il y aura peut-être quelques personnes qui, en lisant cet éclaircissement, penseront que je n'aurais pas mal fait d'en mettre à quelques autres articles ; mais je prends la liberté de leur dire que je n'ai jamais eu le dessein d'ennuyer par de longues dissertations ; je les prie même de me pardonner celle-ci : je ne veux qu'indiquer les différences des synonymes, et le faire de manière que cet ouvrage n'ôte pas au lecteur le plaisir d'y mettre quelque chose de lui.

L'explication est claire : mais la distinction sur quoi est-elle fondée ? Est-il vrai que le mot *quand* exprime proprement la circonstance du temps ? Est-il vrait que le mot *lorsque* marque celle de l'occasion ? C'est ce qu'il fallait prouver d'abord.

L'usage confond si bien la valeur de ces mots, qu'ils sont généralement employés, et par les meilleurs écrivains, tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, et même identiquement dans la même phrase, comme dans ces vers de Racine :

> Si tu m'aimais, Phédine, il fallait me pleurer,
> *Quand* d'un titre funeste on me vint honorer ;
> Et *lorsque*, m'arrachant du doux sein de la Grèce,
> Dans ce climat barbare on traîna ta maîtresse.

Mais l'étymologie nous donne l'intelligence parfaite que l'usage nous refuse : elle démontre que la propriété de marquer la circonstance du temps appartient à *lorsque*, et que toute autre circonstance peut aussi être indiquée par le mot *quand ;* ce qui accuse l'abbé Girard de la plus forte des méprises.

Lors est la même chose que l'*heure*, de l'oriental *or*, latin *hora*, italien *ora*, français *heure*. *Lors de son élection, de son décès*, signifie sans doute *à l'heure, au temps de son décès ;* donc le propre de *lorsque* est évidemment de marquer la circonstance des temps. *Quand* désigne proprement la liaison, l'ensemble, comme le mot oriental *cad* prononcé *caud :* la vertu de ce mot est donc d'indiquer un rapport indéterminé entre deux choses sans aucune idée particulière de temps. Le latin *quando* ne la présente pas davantage. Il signifie particulièrement *fois*, la *fois que*, cette *fois*, etc. Le mot *quand* n'exprime qu'une liaison, un enchaînement, un concours de choses arrivées dans tel cas, telle occasion, telle circonstance. Par cette qualité générique même, il devient propre à désiger la circonstance particulière du temps, circonstance que le concours suppose : seul même il peut la désigner dans l'interrogation ; car le mot *lorsque* ne peut être employé pour demander *en quel temps?* On ne dira pas, *lorsque viendrez-vous?* Il faut nécessairement dire, *quand viendrez-vous?* Pourquoi n'interroge-t-on point par *lorsque?* parce que le mot *que* forme union, et suppose déjà une autre idée ou une partie de phrase. *Lorsque* signifie *à cette heure*, et non *à quelle heure.*

Il est à observer que *quand* se prend encore tantôt pour *quoique*, tantôt pour *si*. Ainsi vous direz : Je ne ferais pas une injustice *quand* la loi me l'ordonnerait ; c'est-à-dire, quoique la loi me l'ordonnât, ou mieux *dans le cas même* où la loi me l'ordonnerait. *Quand* cet homme ne réussira pas dans son entreprise, que vous en reviendra-t-il ? C'est-à-dire, si cet homme ne réussit pas, supposé qu'il ne réussisse pas, dans le cas où il ne réussirait pas, etc. Il est évident que dans ces exemples, *quand* ne signifie pas en tel temps, mais en tel cas ; or, dans ces mêmes exemples, on ne peut pas dire *lorsque ;* et c'est par la raison qu'il ne signifie pas *en tel cas*, et qu'il signifie *en tel temps.* Donc la vertu propre du mot *quand* est de marquer la circonstance *du cas.* (R.)

810. Louche, Équivoque, Amphibologique.

Ces trois mots désignent également un défaut de netteté qui vient d'un double sens, c'est en quoi ils sont synonymes ; mais ils indiquent ce défaut de diverses manières qui les différencient.

Ce qui rend une phrase *louche*, vient de la disposition particulière des mots qui la composent, lorsque les mots semblent au premier as-

pect avoir un certain rapport, quoique véritablement ils en aient un autre ; c'est ainsi que les personnes *louches* paraissent regarder d'un côté pendant qu'elles regardent d'un autre. Si, en parlant d'Alexandre, on disait : *Germanicus a égalé sa vertu, et son bonheur n'a jamais eu de pareil*, ce serait, selon la *Rem.* 119 de Vaugelas, une phrase *louche*, parce que la conjonction *et* semble réunir *sa vertu et son bonheur* comme complément du verbe *a égalé*, au lieu que *son bonheur* est le sujet d'une seconde proposition réunie à la première par la conjonction.

« Je sais bien, continue Vaugelas, en parlant de ce vice d'élocution, et son observation doit être adoptée, je sais bien qu'il y assez de gens qui nommeraient ceci un scrupule, et non pas une faute, parce que la lecture de toute la période fait entendre le sens, et ne permet pas d'en douter ; mais toujours ils ne peuvent pas nier que le lecteur et l'auditeur n'y soient trompés d'abord ; et, quoiqu'ils ne le soient pas longtemps, il est certain qu'ils ne sont pas bien aises de l'avoir été, et que naturellement on n'aime pas à se méprendre : enfin, c'est une imperfection qu'il faut éviter, pour petite qu'elle soit, s'il est vrai qu'il faille toujours faire les choses de la façon la plus parfaite qu'il se peut, surtout lorsqu'en matière de langage, il s'agit de la clarté de l'expression. »

L'Académie, dans son observation sur cette *Rem.* 119, ne trouve point condamnable la phrase de Vaugelas, parce que l'attribut *n'a jamais eu de pareil*, vient immédiatement après *son bonheur*, qui en est le sujet. Elle ne trouve la phrase vicieuse et *louche*, que quand le sujet de la seconde proposition est éloigné de son verbe par un grand nombre de mots, comme : *Je condamne sa paresse, et les fautes que sa nonchalance lui fait faire en beaucoup d'occasions, m'ont toujours paru inexcusables.* Cette dernière phrase est bien plus vicieuse que la première ; mais si l'on ne veut regarder que comme un scrupule la difficulté de Vaugelas, au moins faut-il convenir que c'est un scrupule bien fondé.

Ce qui rend une phrase *équivoque*, vient de l'indétermination essentielle à certains mots, lorsqu'ils sont employés de manière que l'application actuelle n'en est pas fixée avec assez de précision.

Tels sont les mots conjonctifs *qui*, *que*, *dont* ; parce que n'ayant par eux-mêmes ni nombre, ni genre déterminé, la relation en devient nécessairement douteuse, pour peu qu'ils ne tiennent pas immédiatement à leur antécédent. De là naît l'*équivoque* de cette phrase : *Il faut imiter l'obéissance du Sauveur qui a commencé sa vie et l'a terminée :* le mot *qui* semble se rapporter à *Sauveur*, tandis que la raison exige qu'il se rapporte à l'obéissance.

Tels sont encore les pronoms de la troisième personne, *il*, *elle*, *lui*,

ils, eux, elles, leur, les mots démonstratifs *celui, celle, ceux, celles*, et les mots *le, la, les*, quand ils ne sont pas immédiatement avant un nom, parce que les objets dont on parle étant de la troisième personne, dès qu'il y a dans le même discours plusieurs noms du même genre et du même nombre, il doit y avoir incertitude sur la relation de ces mots indéterminés, si l'on n'a soin de rendre cette relation bien sensible par quelques-uns de ces moyens, qui ne manquent guère à ceux qui savent écrire. De là l'*équivoque* de cette phrase citée dans la *Rem.* 549 de Vaugelas : *Je vois bien que de trouver de la recommandation aux paroles, c'est chose que malaisément je puis espérer de ma fortune : voilà pourquoi je la cherche aux effets;* « ce *la*, dit Vaugelas, est *équivoque;* car selon le sens, il se rapporte à *recommendation*, et selon la construction des paroles, il se rapporte à *fortune*, qui est le substantif le plus proche, et il convient à *fortune* aussi bien qu'à *recommandation.* » De là encore l'*équivoque* de cette phrase : *Il estimait le duc, et dit qu'il était vivement touché de ce refus :* on ne sait à qui se rapporte *il était touché*, si c'est au duc ou à celui qui l'estimait.

Tels sont enfin les adjectifs possessifs *son, sa, ses, leur, sien*, parce que la troisième personne déterminée à laquelle ils doivent se rapporter, peut être incertaine à leur égard comme à l'égard des pronoms personnels, et pour la même raison. De là l'*équivoque* de cette phrase : *Lysias promit à son père de n'abandonner jamais ses amis :* s'agit-il des amis de Lysias ou de ceux de son père?

Toute phrase *louche* ou *équivoque* est, par-là même, *amphibologique.* Ce dernier terme est plus général, et comprend sous soi les deux premiers, comme le genre comprend les espèces. Toute expression susceptible de deux sens différents est *amphibologique*, selon la force du terme; et c'est tout ce qu'il signifie : les deux autres ajoutent à cette idée principale l'indication des causes qui doublent le sens.

De quelque manière qu'une phrase soit *amphibologique*, elle a l'espèce de vice la plus condamnable, puisqu'elle pèche contre la netteté, qui est, selon Quintilien et suivant la raison, la première qualité du discours : il faut donc corriger ce qui est *louche*, en rectifiant la construction, et éclaircir ce qui est *équivoque*, en déterminant d'une manière bien précise l'application des termes généraux. (B.)

811. Lourd, Pesant.

Le mot de *lourd* regarde plus proprement ce qui charge le corps : celui de *pesant* a un rapport plus particulier à ce qui charge l'esprit. Il faut de la force pour porter l'un, et de la supériorité de génie pour soutenir l'autre.

L'homme faible trouve *lourd* ce que le robuste trouve léger. L'ad-

ministration de toutes les affaires d'un état est un fardeau bien *pesant* pour un seul. (G.)

M. l'abbé Girard compare ces termes, en prenant l'un dans le sens propre, et l'autre dans le sens figuré. Mais on peut les comparer, en les prenant tous deux, ou dans le sens primitif, ou dans le sens figuré.

Dans le premier sens, tout corps est *pesant*, parce que la *pesanteur* est la tendance générale des corps vers le centre; mais on ne peut appeler *lourd* que ceux qui ont une *pesanteur* considérable, relativement ou à leur masse, ou à la force qu'on y suppose. Le léger n'est l'opposé que du *lourd*, et ce n'est que par extention que quelquefois on l'oppose au *pesant*.

Différents hommes porteront des charges plus ou moins *pesantes*, à raison de la différence de leurs forces; mais un homme faible trouvera trop *lourd* un fardeau qui ne paraît à un homme vigoureux qu'une charge légère.

Dans le sens figuré, et quand il s'agit de l'esprit, il me semble que le mot de *lourd* enchérit encore sur celui de *pesant*; que l'esprit *pesant* conçoit avec peine, avance lentement, et fait peu de progrès; et que l'esprit *lourd* ne conçoit rien, n'avance point, et ne fait aucun progrès.

La médiocrité est l'apanage des esprits *pesants*; mais on peut en tirer quelque parti: la stupidité est le caractère des esprits *lourds*, on n'en peut rien tirer (B.)

812. Loyal, Franc.

La difficulté de trouver un synonyme à *loyal* est une preuve démonstrative de son utilité. Il faudrait, s'il nous manquait, exprimer l'idée du mot par une phrase. Et s'il y a des personnes *loyales*, comment exprimer leur qualité propre autrement que par le substantif *loyauté?*

On a coutume de joindre ensemble les deux épithètes *franc* et *loyal*: homme *franc* et *loyal*, procédé *franc* et *loyal*. Il y a donc des rapport particuliers entre la *franchise* et la *loyauté*; et la *loyauté* renchérit sur la *franchise*.

La *loyauté* est une *franchise* de mœurs et de manières, par laquelle l'âme se montre et se déploie avec cette liberté et cette aisance qui annoncent tout à la fois et la pureté et la noblesse des sentiments. L'homme *franc* est droit et ouvert; l'homme *loyal* est *franc* avec une sorte de générosité, avec cet abandon de l'homme sûr de lui-même, et qui non-seulement ne dissimule rien, mais encore n'a rien à dissimuler de ce qui peut servir à le faire connaître et juger. L'homme *franc* a le caractère vrai: l'homme *loyal* relève ce caractère par une

sorte de naïveté, par une sorte de noblesse, par un sorte de grâce dans les manières,

On dit qu'une marchandise est *loyale*, quand elle est bonne, bien conditionnée. Si l'on pouvait dire qu'elle est *franche*, ce serait pour marquer qu'on n'y trouve ni mélange, ni alliage, ni apprêt, ni altération. On approuve celle-ci, on loue l'autre.

Les vocabulistes expliquent le mot *loyauté* par ceux de *fidélité* et de *probité :* ils définissent l'homme *loyal*, un homme plein de probité et d'honneur : ils donnent pour *déloyal* celui qui n'a ni parole, ni foi, ni loi ; et la *déloyauté* est infidélité, perfidie. La *loyauté* est donc une fidélité, et par conséquent un probité *franche*, naturelle, pure, noble, généreuse, sans apprêt, sans efforts, et, pour ainsi dire, sans aucune sorte d'imperfection.

L'*homme loyal* ressemble beaucoup au *galant homme*, pris, non pas pour l'homme de bonne compagnie ou d'un commerce agréable, mais pour l'homme de probité, d'un commerce aussi facile que sûr.

Le *galant* homme met dans le commerce la droiture, l'honnêteté, la probité que l'homme *loyal* a dans le caractère. Vous avez raison de compter sur les procédés honnêtes de la part du *galant* homme ; il ne vous faudra qu'un mot de l'homme *loyal* pour être sûr de ses sentiments et de sa conduite. Confiez sans crainte vos intérêts au *galant* homme ; rapportez-vous-en à l'homme *loyal*, qui sera plutôt pour vous que pour lui. Il faut traiter avec le *galant* homme pour le connaître ; il n'y a, pour ainsi dire, qu'à voir, qu'à entendre l'homme *loyal*, pour le connaître à fond. Le *galant* homme aura de la franchise : l'omme *loyal* a la franchise d'un cœur ouvert. Le *galant* homme fait bien ce qu'il doit ; l'homme *loyal* le fait comme si c'était son plaisir, et c'est en effet son plaisir. (R.)

312. Lumière, Lueur, Clarté, Éclat, Splendeur.

M. d'Alembert a dit : « *Éclat* est une *lumière* vive et passagère ; *lueur*, une *lumière* faible et durable ; *clarté*, une *lumière* durable et vive. Ces trois mots se prennent au figuré et au propre : *splendeur* ne se dit qu'au figuré ; la *splendeur* d'un empire. »

L'abbé Girard avait, ce me semble, mieux dit ; « La *lueur* est un commencement de *clarté*, et la *splendeur* en est la perfection : ce sont les trois différens degrés de *lumière*. (Et l'*éclat ?*)..... Tout le secours de la *lueur*, ajoute-t-il, se borne à faire apercevoir et découvrir les objets : la *clarté* les fait parfaitement distinguer et connaître ; la *splendeur* les montre dans leur *éclat* (dans tout leur *éclat*, dans leur plus grand *éclat*). »

La *lumière* est ce au moyen de quoi les objets sont visibles, ce qui fait le jour, ce qui fait que nous voyons. Les autres mots n'expriment

que des modification et des gradations de la *lumière*. La *lueur* est une *lumière* faible, un *commencement de clarté*, un rayon; mais ce n'est nullement une porpriété de la *lueur* d'être durable; il est bien plutôt à présumer qu'elle sera *passagère* et *fugitive*, epithètes qu'on y joint si souvent, et avec raison, puisqu'il est dans la nature de ce qui est faible de s'évanouir, de se dissiper, de périr bientôt. Un feu follet jette une *lueur;* une *lueur* d'espérance ne se soutient pas; cependant une *lueur* peut absolument être durable.

La *clarté* est une *lumière* suffisante, un jour pur et qui chasse les ombres : comme la *lueur*, elle peut fort bien n'être pas durable. Un éclair produit un très vive *clarté* qui vous laisse à l'instant dans une obscurité profonde. On voit nettement et assez, quand on voit *clair*. Il y a une *clarté* pâle et faible, comme un *clarté* vive et brillante.

Éclat désigne une grande *lumière*, comme un grand bruit : l'*éclat* est un forte et très brillante *lumière*, une *clarté* aussi abondante que vive. Nulle raison de dire qu'il n'est que passager ; l'*éclat* du soleil, l'*éclat* du diamant, l'*éclat* de la gloire, sont ou peuvent être fort durables.

La *splendeur* est la plus grande *lumière*, un l'*éclat* éblouissant, la plénitude de la *lumière* et de l'*éclat*. Ce mot se dit au propre, et proprement du soleil et des astres qui renferment la plénitude de la *lumière*. Au figuré, il est synonyme de pompe, magnificence, etc.

Ainsi donc la *lueur* est une *lumière* faible et légère ; la *clarté*, une *lumière* assez vive, et plus ou mois pure ; l'*éclat*, une *lumière* brillante ou une vive *clarté;* la *splendeur*, la plus grande *lumière* et le plus vif *éclat*.

La *lumière* fait voir, la *lueur* fait voir imparfaitement et confusément ; la *clarté* fait voir distinctement et nettement ; l'*éclat* fait voir facilement et parfaitement, mais quelquefois en affectant trop fortement la vue pour qu'elle puisse le soutenir long-temps ou le fixer ; la *splendeur* fait voir tout l'*éclat* de la chose, et avec tant d'*éclat* que les yeux en sont éblouis.

La *lumière* est en opposition directe avec les ténèbres. La *lueur* perce ces mêmes térèbres. La *clarté* dissipe l'obscurité. L'*éclat* chasse les ombres. La *splendeur* est toute *lumière*.

Dans l'usage figuré de ces termes, on observera les mêmes différences et la même gradation. (R.)

814. Luxe, Faste, Somptuosité, Magnificence.

Ces mot désignent de grandes, grosses ou fortes dépenses : le *luxe*, une dépense excessive, désordonnée; le *faste*, un dépense d'apparat, d'éclat; la *somptuosité*, un dépense extraordinaire, généreuse ; la *magnificence*, une dépense dans le grand et le beau. *Luxe* ne doit

être pris qu'en mauvaise part, comme il le fut toujours. *Faste* suit naturellement la même règle. On veut y mettre des exceptions qui n'ont pourtant pas lieu au figuré, quand on dit, par exemple, *faste* de science, de vertu, de douleur, etc. *Somptuosité* a besoin d'idées accessoires pour qu'il énonce l'excès ou l'abus d'une manière déterminée. *Magnificence* est proprement un terme d'éloge, exprimant une qualité des personnes; il annonce même une vertu noble et sublime; mais aussi la *magnificence* peut tomber dans le *faste* et le *luxe*.

Le *luxe* joue la richesse ou l'opulence : déréglement d'esprit et de conduite. Le *faste* joue la grandeur, la majesté : vanité des vanités. La *somptuosité* annonce la grandeur et l'opulence : grande puissance déployée avec une grande énergie. La *magnificence* annonce l'opulence et la grandeur, relevées par la manière et par l'objet; c'est, pour ainsi dire, la majesté dans toute sa gloire, si des ombres étrangères ne l'obscurcissent.

Considérez le *luxe* épouvantable de ces rois de Perse, qui promettent les plus grandes récompenses à ceux qui inventeront de nouveaux plaisirs et de nouveaux moyens de dépense, et vous prédirez les victoires d'Alexandre. Considérez le *faste* triomphal de ces Romains qui étalent les dépouilles, les images et le deuil des peuples vaincus, et transportez-vous ensuite au milieu des ruines immenses qu'ils ont dispersées dans de vastes déserts. Élevez jusqu'au sommet des pyramides d'Égypte vos regards étonnés de leur *somptuosité;* baissez-les ensuite sur ces monceaux d'ossements humains qui se sont accumulés autour d'elles pour leur construction. Parcourez curieusement toutes les *magnificences* du château de Versailles; mais regardez ensuite à ses fondements, et cherchez enfin tout autour les beautés de la nature.

Le *luxe* est malheureusement de tous les états; il y en a jusque chez le bas peuple; il se glisse dans le genre de dépenses les plus communes. Le *faste* ne se trouve proprement que chez les riches, dans leurs bâtiments, dans leurs meubles, dans leurs habillements, dans leurs équipages et leur train; mais l'appareil ne convient que dans les fêtes, les cérémonies, les solennités. La *somptuosité* concerne proprement les festins, les édifices, les monuments, les choses d'éclat : il est peu d'hommes assez opulents pour cacher en tout genre une *somptuosité* habituelle. La *magnificence* ne sied qu'aux grands qui, aux moyens de faire des dépenses extraordinaires, joignent des titres pour les rendre éclatantes, mais par un usage bien entendu, qui les fait estimer, honorer et glorifier, en rendant leur *magnificence* aussi utile qu'agréable au public. (R.)

M

815. Mafflé, Joufflu.

Mafflé, qui a le visage plein et large. *Joufflu*, qui a de grosses joues.

Joufflu n'exprime que l'embonpoint des joues. *Mafflé* exprime proprement la grosseur de la partie antérieure du visage, celle des lèvres et des parties voisines : mais par une suite assez naturelle, il a désigné l'embonpoint du visage entier, et enfin celui même de la taille ou du corps.

On veut que *mafflé* ne se dise guère que des femmes, et *joufflu* des enfants. Pourquoi donc restreindre l'emploi propre et naturel des termes ? Pourquoi l'homme qui a un gros visage ne serait-il pas *mafflé?* pourquoi une personne faite, qui aurait de grosses joues, ne serait-elle pas *joufflue?*

Qu'on peigne les vents *joufflus*, c'est leur vrai costume. Mais pourquoi ces petits Amours tout *mafflés* en sont-ils plus jolis ?

Les Asiatiques et les Africains aiment les grosses *mafflées*, c'est leur goût. Je ne sais si l'on s'est jamais avisé de peindre la beauté *joufflue.* (R.)

816. Majesté, Dignité.

Majesté, grandeur extérieure, et qui convient aux premiers rangs : *dignité*, grandeur, qui peut se manifester extérieurement, mais qui tient davantage aux qualités intérieures et essentielles, et peut se trouver dans tous les rangs, parce qu'il y a dans tous une grandeur relative. La *majesté* n'appartient qu'aux rois et aux princes ; la *dignité* paternelle est de toutes les classes. Dans tous les états, l'honnête homme, injustement soupçonné, peut montrer la *dignité* de l'innocence.

Le maintien a de la *dignité* quand il annonce des qualités propres à imposer : la *majesté* peut tenir seulement à une belle représentation. On peut revêtir un homme d'une *dignité* effective : le titre de *majesté* n'est que la marque du rang des rois.

La *dignité* royale comprend tout l'assemblage des devoirs et des prérogatives de la royauté ; la *majesté* royale n'est que l'éclat du trône.

On dit la *majesté* du style, et la *dignité* des pensées (F. G.)

817. Maint, Plusieurs.

Maint, dit La Bruyère, est un mot qu'on ne devait jamais abandonner, et par la facilité qu'il y avait à le couler dans le style, et par

son origine qui est française. Vaugelas remarquait qu'à moins d'être employé dans un poème héroïque, il ne serait pas bien reçu, si ce n'est en raillant. Thomas Corneille rapportait qu'il pouvait encore figurer avec grâce, non-seulement dans une épigramme ou dans un conte, mais encore dans un poème héroïque, surtout quand on le répète, comme dans ce vers :

Dans *maints* et *maints* combats sa valeur éprouvée.

On ne le souffre que dans le style marotique et dans l'enjouement de la conversation.

Maint signifie *plusieurs :* mais *plusieurs* marque purement et simplement la pluralité, le nombre, tandis que *maint* réduit la *pluralité* à une sorte d'unité, comme si les objets formaient une exception, un tout séparé du reste, un corps à part.

La locution, *maint auteur*, semble annoncer un nombre d'auteurs qui forment une sorte de classe, et comme s'ils faisaient cause commune : *plusieurs* n'annonce que le nombre, sans désigner aucun rapport particulier entre eux, si ce n'est qu'ils ont la même opinion, la même marche, le même titre, quelque chose de semblable. Ces mots disent plus que *quelques-uns*, et moins que *beaucoup.*

Maint a le privilége rare de se répéter et d'exprimer par sa répétition un assez grand nombre. On dit *maint* et *maint*, comme *tant* et *tant.* Ces sortes de licences contribuent beaucoup à donner aux langues des formes distinctives qui les rendent intraduisibles, quant à la grâce et au génie ; et par là elles ont quelque chose de précieux. La locution *maint* et *maint* est si commode, qu'on ne peut, en quelque manière, s'empêcher de s'en servir de temps en temps, et de dire *mainte* et *mainte fois.* (R.)

818. Maintenir, Soutenir.

Maintenir, c'est, à la lettre, *tenir la main* à une chose, la *tenir* dans le même état : *soutenir*, c'est *tenir* une chose *par-dessous* ou *en dessous*, la *tenir* à une place. On *maintient* ce qui est déjà tenu, et qu'il faut tenir encore pour qu'il subsiste dans le même état : on *soutient* ce qui a besoin d'être tenu par une force particulière, et qui courrait risque, sans cela, de tomber.

C'est surtout la vigilance qui *maintient :* c'est surtout la force qui *soutient.* La puissance *soutient* les lois ; les magistrats en *maintiennent* l'exécution. On *soutient* ce qui est faible, chancelant : on *maintient* ce qui est variable, changeant.

Il faut de la force pour *soutenir* toujours son caractère : il faut de l'habileté pour *maintenir* longtemps son crédit.

Vous *soutenez* des assauts, des efforts ; vous *maintenez* les choses

dans l'ordre et à leur place. Vous *soutenez* votre droit contre celui qui l'attaque : vous *maintenez* les prérogatives de votre place lorsque vous ne les négligez pas.

On *maintient* son dire en insistant par sa constance : on *soutient* son opinion en combattant pour elle avec des preuves.

La santé se *maintient* par le régime ; la vie se *soutient* par la subsistance.

Des juges vous *maintiennent* dans la possession de vos biens ; des amis vous *soutiennent* dans vos entreprises : l'établissement qui reste dans le même état, se *maintient ;* celui qui résiste aux choses, se *soutient.* (R.)

819. Maintien, Contenance.

Ces deux termes sont également destinés à exprimer l'habitude extérieure de tout le corps, relativement à quelques vues ; et c'est la différence de ces vues qui distingue ces deux synonymes.

Le *maintien* est le même pour tous les états, et ne varie qu'à raison des circonstances. La *contenance* varie aussi selon les circonstances, mais chaque état a la sienne.

Le *maintien* est pour marquer des égards aux autres hommes, il est bon quand il est honnête. La *contenance* est pour imposer aux autres hommes ; elle est bonne quand elle annonce ce qu'elle doit annoncer dans l'occasion : celle du prêtre doit être grave, modeste, recueillie ; celle du magistrat, grave et sérieuse ; celle du militaire, fière et délibérée, etc. D'où il suit qu'il ne faut avoir de la *contenance* que quand on est en exercice, mais qu'il faut toujours avoir un *maintien* honnête et décent. Le *maintien* est pour la société ; il est de tous les temps : la *contenance* est pour la représentation, hors de là c'est pédantisme,

Le *maintien* séant marque de l'éducation, et même du jugement ; il décèle quelquefois des vices : il ne faut pas trop compter sur les vertus qu'il semble annoncer ; il prouve plus en mal qu'en bien. La *contenance* indique, selon les conjonctures, de l'assurance, de la fermeté, de l'usage, de la présence d'esprit, de l'aisance, du courage, etc., et marque qu'on a vraiment ces dispositions, soit dans le cœur, soit dans l'esprit ; mais elle est souvent un masque imposteur. Il y a une infinité de bonnes *contenances*, parce qu'il y a des états différents, et que les positions varient : mais il n'y a qu'un bon *maintien*, parce que l'honnêteté civile est une et invariable. (*Encyclopédie*, VIII, IX, 882.) (B.)

820. Maison des champs, Maison de campagne.

On nomme ainsi une maison située hors de la ville : mais il y a quelque différence entre les deux expressions.

L'idée des champs réveille celle de la culture, parce qu'on ne les a distingués les uns des autres que pour les mettre en valeur ; et l'idée de la campagne réveille celle de la ville, à cause de l'opposition, de la liberté dont on jouit d'un côté, avec la contrainte où l'on est de l'autre.

Cela posé, une *maison des champs* est une habitation avec les accessoires nécessaires aux vues économiques qui l'ont fait construire ou acheter, comme un verger, un potager, une basse-cour, des écuries pour toutes sortes de bétail, un vivier, etc. *Une maison de campagne* est une habitation avec les accessoires nécessaires aux vues de liberté, d'indépendance et de plaisir qui en ont suggéré l'acquisition, comme avenues, remises, jardins, parterre, bosquets, parc même, etc.

Voilà sur quoi est fondé ce que dit le P. Bouhours de ces deux expressions, que la seconde est plus noble que la première : c'est qu'une *maison de campagne* convient aux gens de qualité, vu que leur état suppose de l'aisance ; et qu'une *maison des champs* convient à la bourgeoisie, dont l'état semble exiger plus d'économie dans la dépense.

Cependant rien n'empêche qu'on ne puisse parler de la *maison de campagne* d'un bourgeois, s'il en a une ; et de la *maison des champs* d'un chancelier de France, si sa maison n'est en effet que cela : dans le premier cas, c'est peindre le luxe du petit bourgeois ; dans le second, c'est caractériser la noble simplicité du magistrat : dans tous les deux, c'est parler avec justesse et faire justice. (B.)

821. Maison, Hôtel, Palais, Château.

Ce sont des édifices également destinés au logement des hommes ; c'est en quoi ces mots sont synonymes. La différence de ces noms vient de celle des états particuliers qui occupent ces édifices.

Les bourgeois occupent des *maisons :* les grands à la ville occupent des *hôtels :* les rois, les princes et les évêques, y ont des *palais :* les seigneurs ont des *châteaux* dans leurs terres. (B.)

822. Maison, Logis.

Ce sont deux termes également destinés à marquer l'habitation. Mais le mot de *maison* marque plus particulièrement l'édifice : celui de *logis* est plus relatif à l'usage.

On *loge* dans une *maison ;* et une *maison* a plusieurs corps de *logis*, qui peuvent être occupés par différentes personnes : on peut même

établir dans une *maison* autant de *logis* qu'il y a de chambres, pourvu que chaque chambre soit suffisante aux besoins de ceux qu'on y *loge*. (B.)

823. Maladresse, Malhabileté.

L'un et l'autre expriment un défaut d'aptitude pour réussir. Mais il y a entre ces deux termes une différence : c'est que la *maladresse* se dit, dans le sens propre, du peu d'aptitude aux exercices du corps ; et que la *malhabileté* ne se dit que du manque d'aptitude aux fonctions de l'esprit.

Un joueur de billard est *maladroit ;* un négociateur est *malhabile.*

Comme nous aimons assez à rendre sensibles les idées intellectuelles, par des métaphores tirées des choses corporelles, on nomme quelquefois, au figuré, *maladresse*, le manque d'intelligence et de capacité pour les opérations qui dépendent des vues de l'esprit ; mais il n'y a pas réciprocité, et l'on ne nommera jamais *malhabileté* le défaut d'aptitude aux exercice corporels.

On peut donc dire qu'un négociateur est *maladroit ;* mais on ne dira pas qu'un joueur de billard soit *malhabile.* (B.)

824. Malavisé, Imprudent.

Avisé, qui *voit* à sa chose, qui voit bien. *Prudent*, qui voit en avant, qui aperçoit ou loin.

Celui qui ne s'avise pas des choses dont il doit s'aviser, est *malavisé ;* celui qui ne voit pas aussi avant dans la chose qu'il aurait dû y voir, est *imprudent.* Le *malavisé* ne regarde pas assez à la chose qu'il fait, il la fait mal : l'*imprudent* ne sait pas bien la valeur de ce qu'il fait, il fait mal. Le premier n'a pas pris conseil des circonstances et des convenances ; il les choque : le second n'a pas approfondi les conséquences et les suites de la chose ; elle tourne contre lui. Celui-là manque d'attention, de circonspection : celui-ci manque de sagesse, d'application, de prévoyance. Le *malavisé* qui ne se soucie point de voir les difficultés, est un sot. L'*imprudent* qui ne s'embarrasse pas de courir des risques, est un fou.

A dire tout ce qu'on pense sans savoir devant qui on parle, on est fort *malavisé.* A dire des choses qui peuvent offenser quelqu'un qui peut se venger, on est fort *imprudent.* (R.)

825. Malcontent, Mécontent.

Tous deux signifient *qui n'est pas satisfait ;* mais avec quelques différences qu'il est essentiel d'observer.

Il me semble que l'on est *malcontent* quand on n'est pas aussi satisfait

que l'on avait droit de l'attendre ; et que l'on est *mécontent*, quand on n'a reçu aucune satisfaction.

De là vient que *malcontent*, ainsi que l'observe l'Académie dans son dictionnaire, se dit plus particulièrement du supérieur à l'égard de l'inférieur, parce que l'inférieur est censé du moins avoir fait quelque chose pour la satisfaction du supérieur : au contraire, *mécontent* se dira plutôt de l'inférieur à l'égard du supérieur, par une raison contraire. Ainsi, un prince peut être *malcontent* des services de quelqu'un de ses sujets ; un père, de l'application de son fils ; un maître, des progrès de son élève ; un citoyen, du travail d'un ouvrier, etc. Un sujet, au contraire, peut être *mécontent* des passe-droits que lui fait le prince ; un fils, de la prédilection trop marquée de son père pour un autre de ses enfants ; un élève, de la négligence ou de l'impéritie de son maître ; un ouvrier, du salaire que l'on a donné à son travail.

Malcontent et *mécontent* ayant un sens passif, il faut appliquer dans des sens contraires les verbes *contenter mal* et *mécontenter*, qui ont le sens actif. Ainsi, les inférieurs *contentent mal* les supérieurs, et les supérieurs *mécontentent* les inférieurs.

Malcontent exige toujours un complément avec la préposition *de;* et ce complément exprime ce qui aurait dû donner une entière satisfaction. *Mécontent* peut s'employer d'une manière absolue et sans complément.

De là vient qu'il se prend quelquefois substantivement, et dans cette acception il ne se dit qu'au pluriel. Mais *malcontent* ne peut jamais se prendre substantivement, quoique le P. Bouhours ait écrit : « C'est la coutume des *malcontents* de se plaindre. » C'est dans cet écrivain une véritable faute, qui vient de ce qu'on n'avait pas encore, de son temps, démêlé les justes différences des deux termes dont il s'agit (B.)

826. Malentendu, Quiproquo.

Malentendu, erreur qui vient de ce qu'on a mal entendu ou mal compris quelque chose : *quiproquo*, erreur qui consiste à prendre une chose pour une autre (*qui pro quo*). Une personne se méprend sur l'heure du rendez-vous qu'on lui a donné, c'est un *malentendu :* chargée de commissions pour deux autres personnes, elle dit à l'une ce qu'elle devait dire à l'autre et *vice versâ*, c'est un *quiproquo*.

Un *quiproquo* est souvent l'effet d'un *malentendu.* (F. G.)

827. Malfaisant, Nuisible, Pernicieux.

Malfaisant, dont la nature est de faire le mal : *nuisible*, qui produit un mal, soit par sa nature, soit par les circonstances : *pernicieux*, qui détruit ou met en danger ce qui est exposé à son influence. L'air

d'une contrée est *malfaisant* par sa nature, ou bien il peut être *nuisible* seulement à certains tempéraments auxquels il devient *pernicieux* si l'on ne prend pas les précautions nécessaires.

Un homme a un caractare *malfaisant :* un autre fait, pour vous être utile, une démarche que les circonstances rendent *nuisible :* un conseil *pernicieux* est celui qui peut vous perdre. (F. G.)

828. Malfamé, Diffamé.

Malfamé, qui n'a pas une bonne réputation : *diffamé,* qui est perdu de réputation.

Un homme *malfamé* est celui que sa conduite, ses principes, ont insensiblement mis en mauvaise réputation auprès de beaucoup de gens. Un homme *diffamé* est celui qu'un éclat déshonorant a perdu de réputation aux yeux de tout le monde.

On n'est *malfamé* que dans l'opinion et par elle. La *diffamation* peut être le résultat d'un acte juridique, d'une procédure infamante.

On évite un homme *malfamé,* il semble qu'on le craigne; on fait honte à un homme *diffamé,* on rougirait de le recevoir.

La *diffamation* peut ne pas diffamer, si elle est juste, si le public ne l'admet pas; mais un homme *malfamé* n'est jamais honoré en public, parce que c'est le public lui-même qui a prononcé sur son compte. (F. G.)

829. Mal parler, Parler mal.

M. Beauzé pense que ces deux expressions ne sont pas synonymes. *Mal parler* tombe, selon lui, sur les choses que l'on dit; et *parler mal,* sur la manière de les dire : le premier est contre la morale, et le second contre la grammaire.

« C'est *mal parler* que de dire des choses offensantes, surtout à ceux à qui l'on doit du respect; de tenir des propos inconsidérés, déplacés, qui peuvent nuire à celui qui les tient ou à ceux dont on parle. C'est *parler mal* que d'employer des expressions hors d'usage; d'user de termes équivoques; de construire d'une manière embarrassée ou à contre-sens; d'affecter des figures gigantesques en parlant de choses communes ou médiocres; de choquer la quantité en faisant longues les syllabes qui doivent être brèves, ou brèves les syllabes qui doivent être longues.

» Il ne faut ni *mal parler* des absents, ni *parler mal* devant les savants, etc. »

Pour moi, je ne vois dans ces deux manières de parler qu'une différence de construction sans aucune différence de sens; et je dirais également, il ne faut ni *mal parler* devant les savants, ni *parler mal*

des absens. Il en est de *mal* comme de *bien :* or, on a dit l'art de *bien parler,* comme l'art de *bien penser,* dans un sens grammatical. *Mal* se met également devant ou après mille autres verbes avec la même signification : vous direz *mal enfourner* ou *enfourner mal* une affaire. (R.)

830. Malheur, Accident, Désastre.

Tous ces mots annoncent et désignent un fâcheux événement. Mais *malheur* s'applique particulièrement aux événements de fortune et de choses étrangères à la personne. L'*accident* regarde proprement ce qui arrive dans la personne même.

C'est un *malheur* de perdre son argent ou son ami ; c'est un *accident* de tomber ou d'être blessé ; c'est un *désastre* de se voir tout à coup ruiné et déshonoré dans le monde.

On dit un grand *malheur,* un cruel *accident,* et un *désastre* affreux. (G.)

831. Malheureux, Misérable.

Le P. Bouhours observe que l'on dit indifféremment une vie *malheureuse,* une vie *misérable ;* et que, pour dire d'un homme que c'est un méchant homme, on dit indifféremment, c'est un *malheureux,* c'est un *misérable.* Ce n'est pas que ces deux mots aient une signification identique, et soient parfaitement synonymes : c'est qu'ils expriment tous deux, quoique sous des aspects différents, une idée qui leur est commune, et la seule à laquelle on fasse attention dans les exemples proposés ; c'est l'idée d'une situation fâcheuse et affligeante.

Mais *malheureux* présente directement cette idée fondamentale ; et *misérable* n'exprime directement que la commisération qui la suppose, comme l'effet suppose la cause.

On peut être *malheureux* par quelques accidents imprévus et fâcheux, sans être réduit pour cela à un état digne de compassion : mais celui qui est *misérable,* est réellement réduit à cet état ; il est excessivement *malheureux.*

Malheureux est donc moins énergique que *misérable ;* et il peut y avoir des cas où, pour parler avec justesse, il ne serait pas indifférent de dire une vie *malheureuse,* ou une vie *misérable.*

Ulysse errant sur toutes les mers, exposé à toutes sortes de périls, essuyant toutes sortes d'aventures fâcheuses, cherchant sans cesse sa chère Ithaque qui semblait le fuir, menait alors une vie *malheureuse.*

Philoctète, abandonné par les Grecs dans l'île de Lemnos, en proie à la douleur la plus aiguë et aux horreurs de l'indigence et

de la solitude, y mena pendant plusieurs années une vie *misérable*.

On est *malheureux* au jeu, on n'y est pas *misérable* : mais on peut devenir *misérable* à force d'y être *malheureux*.

On plaint proprement les *malheureux*, et c'est tout ce qu'exige l'humanité ; mais on doit assister les *misérables*, ou avoir du moins pitié de leur sort.

Voici deux vers de Racine, où ces deux mots sont employés avec les différences que je viens d'assigner :

> Haï, craint, envié, souvent plus *misérable*
> Que tous les *malheureux* que mon pouvoir accable.

Quelquefois ces mots sont employés, non pas pour caractériser simplement une situation fâcheuse et affligeante, mais pour indiquer que l'être auquel on les applique est digne de cette situation : et c'est dans ce second sens que l'on dit d'un méchant, d'un fourbe, d'un homme sans mœurs, sans pudeur, sans aucune élévation d'âme, que c'est un *malheureux* ou un *misérable*.

Mais comme il y a des choses qui doivent exciter la pitié sans être soumises aux événements fortuits qui font les *malheureux*, il y a bien des cas où il serait ridicule d'employer cet adjectif, quoique l'on puisse très-bien employer celui de *misérable*.

C'est ainsi que l'on dit d'un écrivain dont on ne fait point de cas, que c'est un auteur *misérable*, un *misérable* poète, un *misérable* historien, un *misérable* grammairien ; et de ses écrits, que ce sont de *misérables* rapsodies, un poème *misérable*, un *misérable* commentaire, etc. (B.)

332. Malice, Malignité, Méchanceté.

Ces mots expriment tous trois une disposition à nuire, contraire par conséquent à cette bienveillance universelle, également recommandée par la loi naturelle et par la religion. (B.)

Il y a dans la *malice* de la facilité et de la ruse, peu d'audace, point d'atrocité. Le *malicieux* veut faire de petites peines, et non causer de grands malheurs ; quelquefois il veut seulement se donner une sorte de supériorité sur ceux qu'il tourmente ; il s'estime de pouvoir le mal, plus qu'il n'y a de plaisir à en faire.

Il y a dans la *malignité* plus de suite, plus de profondeur, plus de dissimulation, plus d'activité que dans la *malice*.

La *malignité* n'est pas aussi dure et aussi atroce que la *méchanceté* ; elle fait verser des larmes, mais elle s'attendrirait peut-être si elle les voyait couler.

Le substantif *malignité* a une tout autre force que son adjectif *malin* ;

on permet aux enfants d'être *malins ;* on ne leur passe la *malignité* en quoi que ce soit, parce que c'est l'état d'une âme qui a perdu l'instinct de la bienveillance, qui désire le malheur de ses semblables, et souvent en jouit. (*Encycl.*, IX, 946.)

On leur passe des *malices,* on va quelquefois jusqu'à les y encourager, parce que, sans tenir à rien de révoltant, la *malice* suppose une sorte d'esprit dont on peut tirer parti par la suite. Cette sorte d'indulgence est pourtant dangereuse ; la ruse que suppose la *malice* dispose insensiblement à la *malignité,* parce que rien ne coûte à l'amour-propre pour réussir ; et de la *malignité* à la *méchanceté* il y a si peu de distance, qu'il n'est pas difficile de prendre l'une pour l'autre. (B.)

833. Malin, Malicieux, Mauvais, Méchant.

Le *malin* l'est de sang-froid ; il est rusé ; quand il nuit, c'est un tour qu'il joue : pour s'en défendre, il faut s'en défier. Le *mauvais* l'est par emportement, il est violent ; quand il nuit, il satisfait sa passion : pour n'en rien craindre, il ne faut pas l'offenser. Le *méchant* l'est par tempérament ; il est dangereux ; quand il nuit, il suit son inclination : pour en être à couvert, le meilleur est de le fuir. Le *malicieux* l'est par caprice ; il est obstiné ; s'il nuit, c'est de rage : pour l'apaiser, il faut lui céder.

L'amour est un dieu *malin* qui se moque de ceux qui l'adorent. Le poltron fait le *mauvais* quand il ne voit plus d'ennemis. Les hommes sont quelquefois plus *méchants* que les femmes ; mais les femmes sont toujours plus *malicieuses* que les hommes. (G.)

Si le *malicieux* nuit de rage, il ne l'est donc point par *caprice ;* car la *rage* n'est point un *caprice.* Mais le *malicieux* ne nuit pas de *rage.* L'enfant qui médite une *malice,* le fait souvent de sang-froid ; et la rage ne médite point.

Cicéron dit que la *malice* est une manière de nuire rusée et fallacieuse, et qu'elle veut même quelquefois passer pour prudence. L'épithète latine *maliciosus,* est synonyme de fin, rusé, artificieux. Le propre de la *malice* est de cacher ses desseins et sa marche. Ainsi l'on dit un *innocent fourré de malice :* ainsi l'on dit la *malice du péché,* pour désigner le venin caché qu'il renferme : ainsi l'on dit qu'on a fait une chose nuisible sans *malice,* sans mauvaise intention. Disons qu'il y a divers degrés ou plutôt différentes sortes de *malice,* depuis la *malice agréable* jusqu'à la *malice noire.* Les Latins disaient *malitia mala,* pour exprimer celle dans laquelle il entrait de la méchanceté. *Malicieux* est donc le plus faible de tous ces termes, puisqu'il ne se prend pas même toujours dans un sens odieux.

« Le *malin,* dit encore l'abbé Girard, l'est de sang-froid. »

N'est-ce pas le *malicieux* que l'auteur nous donne pour le *malin ?* Il a été trompé sans doute par l'abus que l'on fait de ce dernier mot, surtout en parlant des enfants. On appelle, et fort mal à propos, *malin* un enfant qui fait des *malices* assez ingénieuses ; et ses *tours malins* ne sont que des *malices :* il n'est donc que *malicieux.* Absolument parlant, un enfant peut être *malin* dans le sens propre du mot, mais il ne l'est que comme un enfant.

Il y a dans l'homme *malin* de la *malice* et de la *méchanceté*, mais sa *malice* est plus malveillante, plus malfaisante et plus profonde que celle de l'homme purement *malicieux :* mais sa *méchanceté* est couverte, dissimulée, artificieuse sans la brutalité, sans la violence, sans l'abandon de l'homme proprement *méchant.* Le *malin* prend plaisir à faire du mal.

L'abbé Girard poursuit ainsi : « Le *mauvais* l'est par emportement. »

Ne dirait-on pas que l'emportement fait le *mauvais ?* cependant on peut être *mauvais,* sans être proprement emporté, quoique la dureté, la brutalité, la violence du caractère, contribuent à rendre *mauvais :* il y a même des gens emportés qui sont très-bons. En général, une chose est *mauvaise* quand elle a quelque vice ou quelque défaut essentiel, ou qu'elle n'a pas les qualités relatives à l'usage qu'on en fait, à l'idée qu'on en a, au service qu'on en attend. C'est ainsi que du pain est *mauvais*, qu'une action est *mauvaise,* que l'air est *mauvais.*

Le *mauvais* ne vaut rien. Un homme est *mauvais* quand au lieu de l'indulgence, de la douceur, de l'humanité, de l'équité, des qualités qui font l'homme bon, il a les vices contraires qui font que dans l'occasion qu'il y a d'exercer ces vertus caractéristiques de l'homme ou de l'espèce, il fait du mal.

Le *méchant* est animé de la haine du bien, de ses semblables, de ce qu'il doit aimer, de ce qu'il doit faire. Il est possible qu'on naisse avec des dispositions prochaines pour le devenir ; car il naît des monstres. Il n'est que trop facile de le devenir avec un caractère dur et féroce, avec une humeur atrabilaire, avec des passions aigries, avec l'ignorance et le mépris de tous les principes, avec des habitudes licencieuses. Le *méchant* est *mauvais,* quand il a l'occasion de faire du mal ; mais de plus, il cherche les occasions d'en faire. (R.)

834. Maltraiter, Traiter mal.

Traiter signifie agir avec quelqu'un de telle ou telle manière : d'où vient que *maltraiter* et *traiter mal* désignent également une manière d'agir qui ne saurait convenir à celui qui en est l'objet. Mais la différence des constructions en met une grande dans le sens.

Maltraiter signifie faire outrage à quelqu'un, soit de paroles, soit de coups de main. *Traiter mal* signifie faire faire mauvaise chère à quelqu'un, ou n'en pas user avec lui à son gré.

Un homme violent et grossier *maltraite* ceux qui ont affaire à lui : un homme avare et mesquin *traite mal* ceux qu'il est forcé d'inviter à manger.

Maltraité en un mot vient de *maltraiter ; mal traité* en deux mots vient de *traiter mal.*

Tel qui a été *mal traité* au jeu, n'avait que cette ressource pour n'être pas *maltraité* à l'audience du grand contre qui il a joué. (B.)

835. Maniaque, Lunatique, Furieux.

Maniaque, possédé de manie, comme *démoniaque*, possédé du démon.

Maniaque et *lunatique* ont originairement le même sens ; car de *man*, *lune*, les Grecs firent *mania*, fureur, maladie causée, à ce qu'ils croyaient, par la lune : de là, *maniaque*, *lunatique* chez les Latins, qui, par ce mot, exprimaient également une fureur produite par les mêmes influences. Mais ils appelaient *lunatique*, celui qui n'avait que des accès périodiques de folie ; tandis que la folie du *maniaque* n'a rien de régulier : et il en est de même de celle du *furieux*. Ils distinguaient le *furieux* du *maniaque*, en ce que la *fureur*, produite par la bile noire, entraîne un renversement total d'esprit et une folie absolue ; au lieu que la manie produite par différentes causes sur un esprit faible, ne suppose qu'un trouble violent dans l'esprit et une pure démence.

Depuis que le demi-savoir, qui sait tout, a dissipé d'un souffle les influences de la lune sur le corps humain, il n'y a plus de *lunatiques* que les chevaux, dont la vue se trouble ou s'éclaircit selon les phases de la lune ; et s'il y a des hommes *lunatiques*, ce sont des gens d'une humeur changeante et fantasque, la lune n'y fait rien.

Il reste le *furieux* et le *maniaque*. Le *maniaque* est une espèce particulière de fou *furieux* qui, sans fièvre et dans un délire perpétuel, se jette sur tout ce qui se présente à lui, brise avec une force prodigieuse jusqu'à de grosse chaînes, ne sent pas, même nu en plein air, le froid le plus cuisant, etc. Il y a des *furieux* qui n'ont que des accès violents d'une fièvre chaude : il y en a même qui, hors de la crise, paraissent assez raisonnables pour que la loi leur ait permis de se marier et de tester dans leur bon sens. (B.)

826. Manifeste, Notoire, Public.

Manifeste, qui est mis en lumière, à portée d'être connu de tout le monde ; *manifester,* c'est mettre au jour ce qui était, en quelque sorte, dans les ténèbres.

Notoire, ce qui est fort connu, ce qui l'est d'une manière certaine. Ce mot est proprement un terme de droit ; et les jurisconsultes nous apprennent qu'on appelait *notaria* les accusations et les informations qui donnaient la connaissance et la preuve du fait. La *notoriété* fait preuve. Ce qui est *notoire* est si bien connu, qu'il est certain et indubitable.

Public, pris adjectivement, s'applique à toute sorte d'objets assez généralement connus. Ce que tout le monde voit, ce que tout le monde dit, ce que tout le monde croit, etc., est également *public.* C'est ici ce que tout le monde sait où connaît ; mais ce mot ne marque que l'étendue de la connaissance, sans établir par lui-même la certitude de la chose, ce qui est propre au mot *notoire.*

Il est donc facile de connaître ce qui est *manifeste ;* ce qui est *notoire* est bien certainement connu : on connaît assez généralement ce qui est *public.*

La chose *manifeste* n'est plus cachée : la chose *notoire* n'est plus incertaine : la chose *publique* n'est pas secrète.

Il n'y a point à dissimuler sur ce qui est *manifeste ;* à contester sur ce qui est *notoire ;* à se taire sur ce qui est *public.*

Notoire et *public* n'ont rapport qu'à la connaissance qu'on a des choses ; mais *manifeste* désignera plus la qualité des choses considérées en elles-mêmes, dans le sens de ses deux autres synonymes *clair* et *évident.*

Rien de caché dans ce qui est *manifeste ;* rien d'obscur dans ce qui est *clair ;* rien d'incertain dans ce qui est *évident.*

Il est bien facile de connaître ce qui est *manifeste,* de concevoir ce qui est *clair,* de se convaincre de ce qui est *évident.* (R.)

827. Manigance, Machination, Manége.

Manigance est un mot bas : faudrait-il le rejeter ? ne faut-il pas des mots bas pour représenter les choses basses ? ne sont-ils pas plutôt les noms propres de ces choses ? *Machination* est, au contraire, un mot noble : ne cesserait-il pas de l'être, s'il s'appliquait à des choses qui ne peuvent être anoblies ? *Manége* est enfin de mise partout : et ne faut-il pas de ces termes communs pour exprimer des idées communes à divers genres de choses ? Sans cette distinction, sans cette variété, ou plutôt sans cette diversité, une langue n'aurait qu'une couleur et qu'un style.

Manége et *manigance* viennent de *main, manus, man.* La main,

l'instrument le plus adroit, ou, pour mieux dire, l'instrument par excellence, est naturellement faite pour désigner l'adresse, la dextérité, l'artifice, la finesse, la subtilité, et c'est une propriété que toutes les langues ont affectée à ces noms différens. Ainsi donc le *manége* est une manière adroite d'agir ou de faire, de manier. La *manigance* est un mauvais *manége*, une manière rusée de faire des choses basses, de vilaines choses, furtivement et sous main.

Quant au mot *machination*, tout le monde sent qu'il doit exprimer l'action d'assembler ou de combiner des ressorts ou des moyens cachés pour venir à bout d'un dessein qu'on n'oserait mettre au jour.

La *manigance* est donc un emploi de petites manœuvres cachées et artificieuses pour parvenir à quelque fin. La *machination* est l'action de concerter et de conduire sourdement des artifices odieux qui tendent à une mauvaise fin. Le *manége* est un conduite habile, ou plutôt adroite, avec laquelle on manie, on ménage si bien les esprits et les choses, qu'on les amène insensiblement à ses fins.

La *manigance* est naturelle au brouillon qui n'a que de petits moyens. La *machination* convient à ces gens sans honneur et sans vertus, pour qui tous les moyens sont bons, et les moyens les plus lâches les meilleurs. Le *manége* est la ressource familière de ceux qui vivent dans des lieux où l'on ne fait rien, où l'on n'a rien, où l'on n'est rien que par *manége*.

Le petit peuple n'entend guère que la *manigance* : l'intérêt, la passion, la malignité, enseignent la *machination* : la Cour est la grande école du *manége*.

Les sots sont tous coupables de *manigance*. Il n'y a que de malhonnêtes gens qui le soient de *machination*. Il faut des gens fins, souples et stylés, pour le *manége*.

328. Manœuvre, Manouvrier.

Le *manœuvre* est un ouvrier subalterne qui sert ceux qui font l'ouvrage. Le *manouvrier* est un ouvrier mercenaire qui gagne sa vie à travailler pour ceux qui ordonnent ou entreprennent l'ouvrage.

Manœuvre est la dénomination propre de certains aides qui servent les maçons et les couvreurs dans les fonctions qui ne demandent point d'art ou d'apprentissage. *Manouvrier* est une dénomination générale qui s'applique à toutes les sortes de gens de journée salariés. Le *manouvrier* diffère du *journalier*, en ce que le *journalier* tire son nom de la *journée* qu'il fait et qu'il gagne, tandis que le *manouvrier* tire proprement le sien de son *ouvrage* et de son industrie. Vous regardez le *manœuvre* relativement au métier qu'il fait ; vous considérez le *manouvrier* relativement au rang qu'il occupe dans la société.

Le *manœuvre* est un petit ouvrier ; le *manouvrier* est un pauvre *manœuvre*.

Pour désigner un mauvais ouvrier, nous disons quelquefois : *c'est un manœuvre ;* la raison en est qu'on appelle proprement *manœuvre* celui qui n'est employé qu'aux plus simples travaux, ou qui apprend l'art plutôt qu'il ne l'exerce. Mais le *manouvrier* peut être fort habile ; et s'il n'est pas entrepreneur ou maître, ce n'est pas faute de capacité, mais parce qu'il est atteint du vice de pauvreté. (R.)

839. Manque, Défaut, Faute, Manquement.

On a coutume de distinguer *manque* et *défaut* de *faute* et *manquement ;* des idées particulières m'obligent à traiter de tous ces mots dans le même article, et j'espère qu'il n'en resultera aucune confusion.

Le *manque* est l'absence de la quantité qu'il devrait y avoir, ce qui s'en *manque* pour qu'une chose soit complète ou entière, par opposition à ce qu'il y aurait de trop. Le *défaut* est l'absence de la chose qu'on n'a pas, de ce qu'on désirerait, de ce qu'on n'a pas en sa possession, par opposition à ce qu'on y a.

Dans un sac qui doit être de mille francs, vous trouvez trente livres à dire, il y a trente livres de *manque ;* le *manque*, le *déficit* est de trente livres : c'est ainsi qu'on parle, et vous ne direz pas la *défaut* pour *manque*. Le *manque* est donc en effet ce qui s'en *manque*, ou ce qui *manque* d'une quantité déterminée, fixée, ordonnée. Mais ces rapports ne sont nullement indiqués par le *défaut :* le *défaut* existe toutes le fois que vous n'avez pas une chose, ou que la chose cesse, comme quand on dit le *défaut de la cuirasse*, ou au *défaut de l'épaule :* le *manque* est toujour relatif, le *défaut* plutôt absolu.

Le *manque* d'esprit dit qu'on n'a pas la dose d'esprit ordinaire ou convenable. Le *défaut* d'esprit exprime une privation quelconque, et même la nullité. Le *manque* suppose donc une règle ou une mesure donnée, ce qui le distingue du *défaut*, qui en fait abstraction.

La *faute* est synonyme de *manquement*. Le *manquement* est, dit-on, une *faute* d'omission, tandis que la *faute* est tantôt de commettre ce qui n'est pas permis, et tantôt d'omettre ce qui était prescrit. Ne nous y trompons pas, le *manquement* n'exclut pas l'action positive : une insulte est un *manquement* de respect ; or l'insulte est une action, une *faute* très positive. Il faut donc dire que la *faute* s'appelle *manquement* lorsqu'on la considère comme une action par laquelle on *manque* à une règle, à une loi.

Par la *faute*, on fait mal ; par le *manquement*, on observe pas la règle. Dans la *faute* il y a toujours une omission qui forme le *manquement* proprement dit. Le *manquement* est fait à la règle ; ainsi nous disons *manquement de foi, de respect, de parole :* nous ne disons

pas une *faute de parole, de respect, de foi;* ce terme marque l'opposition au bien, le mal.

Manquement paraît donc plus faible que *faute :* aussi a-t-on dit que le *manquement* est une *faute* légère.

Comme on dit *manquement*, on dit aussi *manque de foi. Manque* exprime la nature, l'espèce de la chose, d'une manière générale : *manquement* exprime l'action ou l'omission par laquelle on est coupable de ce *manque.* On dit le *manque de foi* et un *manquement de foi* : le *manque de foi* n'existe que par et dans le *manquement.* (R.)

840. Mansuétude, Douceur, Bonté.

Le mot *mansuétude*, renfermé dans le style religieux, n'a pas fait une grande fortune, et parce qu'il est isolé dans notre langue, et parce qu'on n'en a jamais déterminé la juste valeur. Il entre dans la *mansuétude* de la *douceur*, il y entre de la *bonté*, mais elle n'est ni la *douceur*, ni la *bonté* pure. En associant la *mansuétude* avec la *douceur*, en l'associant avec la *bonté*, je ne prétends pas associer et comparer ensemble ces deux dernières qualités, trop manifestement distinctes : je ne fais que les rapprocher, pour chercher les rapports qu'elles ont avec la *mansuétude*, et donner une idée suffisante de cette dernière qualité, dont il nous manque une notion assez précise.

Les interprètes latins disent que *mansuetus* est comme *manu assuetus*, littéralement *accoutumé par la main*, c'est-à-dire apprivoisé, adouci, familiarisé par les caresses, les flatteries; telles que l'action de passer doucement la main sur le corps d'un animal, pour l'amadouer. En effet, les Latins opposaient *mansuetus* à *ferus*, l'animal sauvage et farouche à l'animal doux et privé.

Mais cette idée est bien faible et bien petite pour une aussi grande vertu que la *mansuétude*, qui suppose les plus belles qualités de l'âme et qui ne fait presque que perfectionner ces qualités par un exercice habituel et constant. M. de Gébelin élève notre esprit bien plus haut. En convenant que *suetus*, *suetudo*, marquent la coutume, il cherche et trouve dans la racine *man* l'acception de *bonté*, celle de *bonté* parfaite. Les premiers Latins disaient *manus* pour bon : de là *manna*, manne, suc doux et mielleux : de là *immanis*, qui n'est pas bon, qui est cruel, outré : de là vraisemblablement *humanus*, humain : de là aussi *amœnus*, doux et agréable, etc. (1).

(1) Je ne puis m'empêcher de relever ici la manie qu'ont eue plusieurs étymologistes, et spécialement les disciples de Court de Gébelin, d'aller chercher bien loin ce qu'ils avaient tout près d'eux. Faire dériver *mansuetus* de *manu assuetus*, c'est se conformer à la vraisemblance, à l'esprit de l'antiquité et à l'usage des Romains. Cependant M. de

La *bonté* formera donc le fond de la *mansuétude*. Mais la *mansuétude* est l'habitude d'être *bon*, ou une *bonté* constamment exercée et nécessairement perfectionnée par cette pratique constante : aussi est-elle la *bonté* la plus *douce*, la plus égale, la plus parfaite. C'est la *bénignité*, quant il s'agit de se prêter au bien, à l'indulgence, à la clémence, à la bienfaisance : c'est la *débonnaireté* quand il faut être patient, modéré, résigné jusqu'à la longanimité. Aussi l'Académie l'a-t-elle appelée *bénignité*, *débonnaireté*, *douceur* d'âme. Aussi les écrivains sacrés, et spécialement saint Paul, associent-ils souvent la *mansuétude* avec la *bonté*, la *bénignité*, la *patience*, l'humilité, la longanimité, la modération, etc. Il en est de même des philosophes profanes de l'ancienne Rome.

L'idée de la plus grande *douceur* est inséparable de tant de *bonté*. Enfin la constance propre à la *mansuétude* se réduit à une égalité d'âme qui, en même temps qu'elle nous rend *doux*, traitables et faciles, lorsque c'est à nous à exercer la *bonté*, nous donne la force, la fermeté, l'espèce d'immobilité par laquelle on résiste aux impulsions de la colère et à toutes les atteintes étrangères sans en être ébranlé. C'est avec ces traits que Speusippe peint la *mansuétude;* et Festus, en la retenant toujours dans le juste milieu de la modération, ne veut pas même que la miséricorde l'attriste.

Ainsi la *mansuétude* est une constante égalité de l'âme, qui, fondée sur une *bonté* inaltérable, et accompagnée d'une *douceur* inépuisable, supporte le mal de la même manière et avec la même vertu dont elle fait le bien.

La *mansuétude* n'est proprement, dans notre langue, qu'une vertu chrétienne ; elle est néanmoins dans l'ordre purement moral, telle que les Latins nous l'ont transmise, et je ne vois aucune raison pour borner ainsi l'usage d'un terme si précieux et si distingué de tous ses prétendus synonymes. (R.)

841. Marchandises, Denrées.

Le mot *marchandise* sert souvent, comme un terme générique, à désigner en gros tous les objets de commerce : mais souvent aussi on le met en opposition avec *denrée*, et alors il doit indiquer une classe particulière d'objets de commerce. Cette opposition n'est pas nouvelle ; et

---

Gébelin, et après lui M. Roubaud, ne s'en contentent pas ; et, sous le prétexte de donner une origine plus noble à un mot qui n'avait pas, lors de sa formation, le sens qu'il a reçu depuis, et sous lequel ces savants l'envisagent, ils se jettent dans des recherches aussi inutiles qu'éloignées du véritable esprit des langues anciennes. (*Note de l'Éditeur.*)

quoique du Cange assure que, dans la basse latinité, *denrée* exprimait toute sorte de *marchandises*, l'un et l'autre mot annoncent, et jusque dans les actes publics, deux objets différents.

Les *denrées* sont les productions de la terre qui, brutes ou préparées, se vendent ou se débitent, jusque dans le plus petit détail, pour les besoins de la vie, et se consomment au premier usage : les *marchandises* opposées à *denrées* sont les matières premières, travaillées, façonnées, manufacturées, simples ou combinées, appropriées par l'industrie à divers usages, ou faites pour l'être, et qui ne se consomment que par un usage plus ou moins long.

Divers vocabulistes définissent la *denrée*, ce qui se vend pour la nourriture et pour la subsistance des hommes et des bêtes. D'autres disent, après Savary, que le mot *denrée* est le nom qu'on donne aux plantes propres à notre nourriture, comme artichauts, carottes, navets, panais, choux; et qu'on peut distinguer les grosses *denrées*, telles que les blés, le foin, le vin, le bois (à brûler); et les menues, comme les fromages, les fruits, les graines, les légumes. Tous ces objets concourent à notre subsistance; et au premier usage qu'on en a fait en ce genre, ils se détruisent. Mais les métaux, les lins, les chanvres, les draperies, les merceries, les toiles, les bonneteries, etc., sont purement des *marchandises*, et non des *denrées*, parce qu'ils forment des matières durables, ou des ouvrages d'industrie destinés à d'autres besoins que ceux de notre subsistance journalière, et qui ne s'usent que par une consommation lente.

La *denrée* est proprement ce qui se vend et qui se débite; la *marchandise*, ce qui se trafique, ce qui se revend. Le vigneron qui vend son vin, le vin de son cru, vend une *denrée :* le marchand qui l'achète et le revend, vend une *marchandise*. Est marchand qui vend une *marchandise*, et n'est pas marchand qui vend ses *denrées*. (R.)

842. Mari, Époux.

Mari désigne la qualité physique. *Époux* marque l'engagement social; c'est le terme sacramental ou moral. Le *mari* répond à la *femme*, comme le mâle à la femelle. L'*époux* répond à l'*épouse* comme un conjoint à l'autre.

Époux est donc par lui-même un mot plus noble; il est seul du haut style : *mari* est plus familier.

Le mot *mari* annonce la puissance; le mot *époux* n'annonce que l'union. Qui prend un *mari*, prend un maître; qui prend une *épouse*, prend une compagne. Une femme est en puissance de *mari :* le *mari* est le chef et le maître de la communauté; deux *époux* sont l'un à l'autre.

Le *mari* a les droits, et l'*époux* les devoirs. Tel qui ne se souvient pas qu'il est *époux*, n'oublie pas qu'il est *mari*. (R.)

843. Marquer, Indiquer, Désigner.

Le propre du verbe *marquer* est de distinguer et de faire discerner un objet par des caractères particuliers, de manière qu'on ne puisse pas le méconnaître ou le confondre avec un autre. Le propre d'*indiquer* est de donner des lumières, des renseignements sur un objet qu'on ignore ou qu'on cherche, de manière à diriger nos regards, nos pas, nos soins, nos pensées, pour le voir, le remarquer, le trouver. Le propre de *désigner* est d'enseigner ou d'annoncer la chose cachée par le rapport de certaines figures avec elle, de manière que, sans la mettre sous nos yeux, nous la sachions et nous en soyons certains.

Les *marques*, comme les empreintes, les caractères, les taches, ou propres, ou appliquées à l'objet, le font connaître et reconnaître au milieu d'une infinité d'autres, par quelque propriété distinctive, ou par des traits exclusifs. Les *indices*, comme les *indications*, les notions, les renseignements, nous montrent, par la lumière et l'instruction, l'objet, le but, la voie, et nous aident, en nous dirigeant, à y parvenir. Les *signes*, comme la *signature*, les *signaux*, les *signalements*, par leur vertu significative ou démonstrative, fondée sur une liaison nécessaire ou établie avec l'objet, nous apprennent que la chose est, où elle est, ce qu'elle est.

Le cadran *marque* les heures, le baromètre *marque* les degrés de la pesanteur de l'air.

L'*index* d'un livre *indique* la division et la place des matières : votre doigt *indique* l'objet éloigné que vous voulez montrer : une carte vous *indique* votre route.

La fumée *désigne* le feu : le signalement *désigne* la personne : l'enseigne *désigne* le marchand : les pavillons différents *désignent* les nations : le pouls *désigne* l'état de la santé. (R.)

844. Marri, Fâché, Repentant.

Marri mériterait d'être conservé, soit parce qu'il est affecté surtout à un genre particulier de style (au style religieux), et que c'est, dans une langue, une perfection, que d'avoir des mots, des locutions, des formes exclusivement propres aux différents genres du discours, soit parce qu'il exprime seul l'espèce de tristesse et de chagrin que les Latins appelaient *mœror*.

Fâché est un mot plus vague ; il exprime un déplaisir quelconque, et jusqu'à un mécontentement léger et passager. La vertu propre du mot est d'exprimer une sorte de colère, un commencement de colère, un ressentiment, le mouvement d'un sang ou d'un cœur *échauffé*.

On peut être *fâché* sans qu'il y ait lieu au *regret ;* mais le *regret* est inséparable du *repentir.* On n'est *repentant* que comme on est *marri* de ses propres actions : mais le mot *repentant* ne tombe pas toujours, comme *marri,* sur des *fautes.*

L'homme *marri* de ses fautes, les pleure, les déplore ; et, dans sa douleur amère et profonde, il demande sa grâce, il demande son pardon avec les sentiments et les accents tendres et pathétiques d'un cœur contrit qui mérite de l'obtenir. L'homme *fâché* de ses fautes, les déteste, s'en indigne ; et, dans son ressentiment, tourné contre lui-même, il commence, en quelque sorte, à venger sur lui le tort ou l'offense qu'il s'agit de réparer. L'homme *repentant* de ses fautes, s'en tourmente et les abjure ; et, dans ses regrets justes et réfléchis, il sent la nécessité, il reconnaît le devoir de réparer ses torts et d'expier ses offenses.

C'est la douleur que vous voyez dominer dans l'homme *marri ;* il semble n'avoir pas même d'autre sentiment. C'est l'humeur que vous croyez voir dominer dans l'homme *fâché ;* mais ses motifs la corrigent. C'est le regret qui domine l'homme *repentant ;* et ce regret est en lui-même salutaire. (R.)

845. Massacre, Carnage, Boucherie, Tuerie.

Massacrer signifie littéralement assommer avec une *massue,* ou d'une manière *exécrable :* c'est tuer, écraser, déchirer impitoyablement, jusqu'à ne pas laisser aux objets leur forme sensible. Ainsi l'on dit d'un ouvrage très-mal fait, très-défiguré, qu'il est *massacré.*

Carnage vient de *car, carn, chair :* c'est proprement l'action de *faire chair,* de mettre en pièces ou à mort une multitude d'êtres vivants. On dit qu'un animal vit de *carnage* lorsqu'il se nourrit de chair.

La *boucherie* est proprement le lieu où l'on rassemble et tue les animaux, pour notre *bouche,* pour notre nourriture. Mais ce mot exprime aussi l'action même de les tuer ; et c'est une *boucherie* que de tuer une grande quantité de personnes dans le même lieu.

Tuerie est de même le lieu particulier où l'on tue des animaux, mais sans aucune autre indication donnée par le mot même. Ainsi, quand il désigne l'action de faire tuer, de faire périr beaucoup de gens, il n'exprime ni dessein, ni intention ; et c'est pourquoi il se dit particulièrement des meurtres qui arrivent, comme par accident ou par malheur, dans une grande presse, un grand tumulte, une grande bagarre ; ce qui a fait dire, avec quelque raison, que ce mot n'est pas noble ; mais c'est le mot propre et nécessaire pour exprimer le cas que je viens de décrire.

La barbarie, la férocité, l'atrocité, dans toute leur horreur, ordonnent le *massacre.* La soif du sang, la fureur effrénée, l'*acharnement,*

poursuivent le *carnage*. L'humeur sanguinaire, l'ardeur de dévorer sa proie, l'impitoyable cruauté, font une *boucherie*. Une aveugle impétuosité, un horrible désordre, les chocs tumultueux d'une foule emportée, causent une *tuerie*.

Il y a cette différence entre *tuerie* et *boucherie*, pris dans le sens propre et pour des lieux particuliers, qu'à la *tuerie* on ne fait que tuer les animaux, et qu'à la *boucherie* on en étale et vend la chair. La *tuerie* est ordinairement dans la *boucherie*. Il a souvent été question de transférer les *tueries* (et non les *boucheries*) hors des grandes villes; ce qui serait bon, si le prix de la viande n'en était pas augmenté. (R.)

846. Mater, Mortifier, Macérer.

Mat, de la même famille que *bat*, battre; en oriental, tuer; grec ματτω, écraser, broyer; latin *mactare*, tuer, assommer, égorger. Ce mot, employé d'une manière figurée ou adoucie, veut dire dompter, soumettre, subjuguer. Saumaise dit que *mattus* veut dire, en latin, triste, mortifié, dompté, subjugué.

Mortifier est, à la lettre, faire *mort*, commencer la corruption, opérer la destruction. La *mortification*, dit très-pertinemment Bossuet, est un essai, un apprentissage et un commencement de *mort*. Ce mot désigne physiquement l'altération des mixtes, un changement de figure, la perte de la qualité caractéristique, la soustraction de la chaleur vivifiante. Son premier effet est d'attendrir, d'amollir, d'énerver. Au figuré, *mortifier* signifie réprimer, abaisser, humilier, faire honte, couvrir de confusion.

Macérer vient de *mac*, mâchoire, et tout ce qui sert à concasser, à broyer, à briser, à meurtrir, à exprimer le suc des mixtes. Cette dernière idée est propre à la *macération* physique. Ce mot tient particulièrement à *macer*, maigre : l'effet propre de cette action est d'amaigrir, d'atténuer, de rendre souple, et par conséquent d'attendrir, d'amollir, de flétrir, de réduire une chose à l'état d'un corps mâché, meurtri, épuisé.

Ces mots ne sont pas synonymes dans toutes leurs applications : il faut les distinguer par leurs applications mêmes.

On dit *mater* des animaux, et particulièrement des oiseaux : on les *mate* en les dressant, en les domptant, en les apprivoisant, en les exerçant à leur faire faire ce qu'on veut. On dit *mortifier* des corps, et particulièrement des viandes et des chairs : on les *mortifie* en les dépouillant des principes de leur mouvement ou de leur vie, en amortissant leur force, en détruisant le tissu de leurs parties, en les altérant pour les amollir ou les attendrir, ou les mener à la putréfaction, comme quand on bat la viande ou qu'on la laisse exposée à l'air. On dit *macérer* des mixtes, et surtout des plantes, en affaiblissant leur vertu, en les faisant tremper ou rouir dans une liqueur, en faisant passer leurs

principes dans la liqueur même, en les flétrissant par quelque moyen semblable.

En style chrétien, on dit également *mater*, *mortifier*, *macérer* son corps ou sa chair. Vous *matez* le corps par les violences que vous lui faites pour le dompter, le réduire en servitude, comme dit saint Paul : vous le *mortifiez* par le soin que vous prenez de réprimer ses appétits, d'amortir ses désirs, de briser l'aiguillon de la chair ; vous le *macérez* par les exercices qui le tourmentent et le tiennent dans un état de souffrance. (R.)

847. Matière, Sujet.

« La *matière*, dit l'abbé Girard, est ce qu'on emploie dans le travail; le *sujet* est ce sur quoi l'on travaille.

» La *matière* d'un discours consiste dans les mots, dans les phrases et dans les pensées. Le *sujet* est ce qu'on explique par ces mots, par ces phrases et par ces pensées.

» Les raisonnements, les passages de l'Écriture sainte, les pensées des Pères de l'Église, les caractères des passions, et les maximes de morale, sont la *matière* des sermons. Les mystères de la foi et les préceptes de l'Évangile en doivent être le *sujet*. »

L'auteur prend évidemment ici la *matière* pour les *matériaux;* or, *matière* n'est point, dans cette acception, synonyme de *sujet*. On ne dira jamais que les mots, les pensées, les raisonnements, sont le *sujet* d'un discours ; c'est la *matière* dont ils sont composés. Mais outre cette *matière* ou ces *matériaux* qu'on met en œuvre, il y a une *matière* sur laquelle on travaille, dont on traite, qu'on explique ; et c'est celle-là qui est synonyme de *sujet :* le *sujet* est la *matière* particulière dont nous traitons.

La *matière* est le genre d'objets dont on traite ; le *sujet* est l'objet particulier qu'on traite. Un ouvrage roule sur une *matière*, et on traite divers *sujets*. Les vérités de l'Évangile sont la *matière* des sermons : un sermon a pour *sujet* quelqu'une de ces vérités.

Il faut posséder toute la *matière* pour bien traiter le plus petit *sujet*. Tout tient à tout. (R.)

848. Matinal, Matineux, Matinier.

De ces trois mots, dit Vaugelas, *matineux* est le meilleur ; c'est celui qui est le plus en usage, soit en parlant, soit en écrivant, soit en prose ou en vers. *Matinal* n'est pas si bon, il s'en faut de beaucoup : les uns le trouvent trop vieux, et les autres trop nouveau ; et l'un et l'autre ne procèdent que de ce qu'on ne l'entend pas dire souvent. *Matineux* et *matinal* se disent seulement des personnes : il serait ridicule de dire l'*étoile matineuse* ou *matinale*. Pour *matinier*, il ne

se dit plus, ni en prose ni en vers, ni pour les personnes, ni pour autre chose, surtout au masculin ; car il serait insupportable de dire un *astre matinier :* mais au féminin, l'*étoile matinière* pourrait trouver sa place quelquefois.

« L'académie, dit Th. Corneille sur cette remarque, a été du sentiment de Vaugelas en faveur de *matineux,* quoique plusieurs aient témoigné qu'ils diraient plutôt à une femme *vous êtes bien matinale,* plutôt que *vous êtes bien matineuse.* » *Matinier* signifie ce qui appartient au matin : il n'est en usage que joint à *étoile ; étoile matinière.*

Matinal a prévalu depuis sur *matineux ;* et l'académie a jugé que le premier doit s'appliquer à celui qui s'est levé matin, et le second, à celui qui est dans l'habitude de se lever matin. Si l'usage d'appliquer *matinal* aux personnes se maintient ; il faut nécessairement adopter cette distinction. (R.)

849. Mécontents, Malintentionnés.

Les *mécontents* ne sont pas satisfaits du gouvernement, des ministres, de l'administration des affaires ; ils désirent qu'on y fasse quelque changement. Les *malintentionnés* ne sont pas satisfaits de leur propre situation, et pensent à s'en procurer une qui soit à leur gré.

Il y a des *mécontents* dans les temps de trouble, parce que la tempête fait aisément perdre la tête à un pilote qui n'a pas assez d'expérience et de lumières, et que la manœuvre peut en souffrir. Il y a des *malintentionnés* dans tous les temps, parce que dans tous les temps il y a des passions, et que les passions sont toujours injustes. (B.)

850. Méfiance, Défiance.

La *méfiance* est une crainte habituelle d'être trompé. La *défiance* est un doute, que les qualités qui nous seraient utiles ou agréables, soient dans les hommes, ou dans les choses, ou en nous-mêmes.

La *méfiance* est l'instinct du caractère timide et pervers. La *défiance* est l'effet de l'expérience et de la réflexion.

Le *méfiant* juge les hommes par lui-même, et les craint. Le *défiant* en pense mal, et en attend peu.

On naît *méfiant.* Pour être *défiant,* il suffit de penser, d'observer, et d'avoir vécu.

On se *méfie* du caractère et des intentions d'un homme : on se *défie* de son esprit et de ses talents. (*Encycl.*, X, 301.)

851. Se méfier, Se défier.

Ces deux mots marquent en général le défaut de confiance en quelqu'un ou en quelque chose, avec les différences suivantes :

1°. Se *méfier* exprime un sentiment plus faible que se *défier.* Exem-

ple : cet homme ne me paraît pas franc, je m'en *méfie :* cet autre est un fourbe avéré, je m'en *défie.*

2° Se *méfier* marque une disposition passagère et qui pourra cesser. Se *défier* marque une disposition habituelle et constante. Exemple : il faut se *méfier* de ceux qu'on ne connaît pas encore, et se *défier* de ceux dont on a été une fois trompé.

3° Se *méfier* appartient plus au sentiment dont on est affecté actuellement; se *défier* tient plus au caractère. Exemple : il est presque également dangereux dans la société de n'être jamais *méfiant*, et d'avoir le caractère *défiant ;* de ne se *méfier* de personne, et de se *défier* de tout le monde.

4° On se *méfie* des choses qu'on croit; on se *défie* des choses qu'on ne croit pas. Je me *méfie* que cet homme est un fripon, et je me *défie* de la vertu qu'il affecte. Je me *méfie* qu'un tel dit du mal de moi; mais quand il en dirait du bien, je me *défierais* de ses louanges.

5° On se *méfie* des défauts, on se *défie* des vices. Exemple : il faut se *méfier* de la légèreté des hommes, et se *défier* de leur perfidie.

6° On se *méfie* des qualités de l'esprit, on se *défie* de celles du cœur. Exemple : je me *méfie* de la capacité de mon intendant, et je me *défie* de sa probité.

7° On se *méfie* dans les autres d'une bonne qualité qui est réellement en eux, mais dont on n'attend pas l'effet qu'elle semble promettre ; on se *défie* d'une bonne qualité qui n'est qu'apparente. Exemple : un général d'armée dira : Je n'ai point donné de bataille cette campagne, parce que je me *méfiais* de l'ardeur que mes troupes témoignaient, et qui n'aurait pas duré longtemps, et je me *défiais* de la bonne volonté apparente de ceux qui devaient exécuter mes ordres.

8° Au contraire, quand il s'agit de soi-même, on se *méfie* d'une mauvaise qualité qu'on a ; on se *défie* d'une bonne qualité dont on n'attend pas tout l'effet qu'elle semble promettre : il faut se *méfier* de sa faiblesse, et se *défier* quelquefois de ses forces mêmes.

9° La *méfiance* suppose qu'on fait peu de cas de celui qui en est l'objet ; la *défiance* suppose quelquefois de l'estime. Exemple : un général doit quelquefois se *méfier* de l'habileté de ses lieutenants, et se *défier* toujours des mouvements qu'un ennemi actif et rusé fait en sa présence. (*Encycl.*)

852. Mélancolique, Atrabilaire.

Le *mélancoique* et l'*atrabilaire* sont tourmentés d'une bile noire et tenace, qui, adhérente aux viscères, trouble les digestions ; envoie des vapeurs épaisses au cerveau, arrête et vicie les humeurs, et cause enfin le plus grand désordre dans toute l'économie animale.

La *mélancolie*, susceptible de gradations, ne va que par excès jusqu'à l'*atrabile* (qu'on me permette ce mot).

Il y a une *mélancolie* douce, agréable même : l'*atrabile* est toujours cruelle et terrible. Une simple tristesse vous donne l'air *mélancolique* qui intéresse, mais l'habitude de l'âme et la férocité des traits donnent cet air *atrabilaire* qui effraie.

Le *mélancolique* est dans un état de langueur et d'anxiété ; sa tristesse est morne et inquiète. L'*atrabilaire* est dans un état de fermentation et d'angoisse ; sa tristesse est sombre et farouche. Le *mélancolique* évite le monde, il veut être seul : l'*atrabilaire* repousse les hommes, et il ne peut vivre avec lui-même. La *mélancolie* attendrit d'abord le cœur que l'*atrabile* endurcit. Le *mélancolique*, sensible à l'intérêt que vous lui témoignez, l'est encore aux peines de ses semblables : l'*atrabilaire*, ennemi des autres et de lui-même, voudrait ne voir que des êtres plus malheureux que lui.

On est d'un tempérament *mélancolique*, on a l'humeur *atrabilaire*. Le *mélancolique* meurt lentement, c'est l'*atrabilaire* qui se tue. (R.)

852. Mêler, Mélanger, Mixtionner.

Mêler est le verbe simple et le genre : *mélanger* et *mixtionner* sont des dérivés ; ils modifient et restreignent l'idée simple.

Mêler, c'est mettre ensemble, avec, dans, entre, etc., à dessein ou sans dessein, avec art ou sans art, avec une sorte de confusion quelconque, toutes sortes de choses, de quelque manière que ce soit, en brouillant, en joignant, en incorporant, en déplaçant, en alliant, etc. *Mélanger*, c'est assembler, assortir ou composer, combiner à dessein et avec art, des choses qui doivent naturellement se convenir, pour obtenir par leur agrégation et leur variété, un résultat avantageux et un nouveau tout. *Mixtionner* c'est *mélanger*, fondre des drogues dans des liqueurs, de manière qu'elles restent incorporées, et que la composition produise des effets particuliers.

On *mêle*, on incorpore ensemble des liqueurs ; on *mêle*, on bat les cartes : on *mêle*, on brouille maladroitement des écheveaux. Le peintre *mélange* habilement ses couleurs : le *mélange* industrieux des couleurs fait la peinture. L'on *mixtionne* artificiellement des substances étrangères les unes aux autres, que l'on fond ou confond ensemble, et c'est proprement la drogue qui distingue la *mixtion*. Un breuvage *mixtionné* est dénaturé.

Vous *mêlez* le vin avec l'eau pour le boire : vous *mélangez* différentes sortes de vins pour les corriger ou améliorer l'un par l'autre et en faire un autre vin : vous *mixtionneriez* le vin que vous frelateriez avec des drogues. (R.)

854. Mémoire, Souvenir, Ressouvenir, Réminiscence.

Ces quatre mots expriment également l'attention renouvelée de l'esprit à des idées qu'il a déjà aperçues. Mais la différence des points de vue accessoires qu'ils ajoutent à cette idée commune, assigne à ces mots des caractères distinctifs, qui n'échappent point à la justesse des bons écrivains, dans le temps même qu'ils s'en doutent le moins.

La *mémoire* et le *souvenir* expriment une attention libre de l'esprit à des idées qu'il n'a point oubliées, quoiqu'il ait discontinué de s'en occuper. Les idées avaient fait des impressions durables; on y a jeté par choix un nouveau coup d'œil : c'est une action de l'âme.

Le *ressouvenir* et la *réminiscence* expriment une attention fortuite à des idées que l'esprit avait entièrement oubliées et perdues de vue : ces idées n'avaient fait qu'une impression légère, qui avait été étouffée ou totalement effacée par de plus fortes ou de plus récentes; elles se présentent d'elles-mêmes, ou du moins sans aucun concours de notre part ; c'est un événement où l'âme est purement passive.

On se rappelle donc la *mémoire* ou le *souvenir* des choses quand on veut ; cela dépend uniquement de la liberté de l'âme. Mais la *mémoire* ne concerne que les idées de l'esprit; c'est l'acte d'une faculté subordonnée à l'intelligence, elle sert à l'éclairer; au lieu que le *souvenir* regarde les idées qui intéressent le cœur, c'est l'acte d'une faculté nécessaire à la sensibilité, elle sert à l'échauffer.

C'est dans ce sens que l'auteur du *Père de famille* a écrit : Rapportez tout au dernier moment, où la *mémoire* des faits les plus éclatants ne vaudra pas le *souvenir* d'un verre d'eau présenté à celui qui a soif.

On a le *ressouvenir* ou la *réminiscence* des choses quand on peut; cela tient à des causes indépendantes de notre liberté. Mais le *ressouvenir* ramène tout à la fois les idées effacées et la conviction de leur préexistence; l'esprit les reconnaît; au lieu que la *réminiscence* ne fait que réveiller les idées anciennes, sans rappeler aucune trace de cette préexistence : l'esprit croit les connaître pour la première fois.

La *réminiscence* peut faire jouir sans scrupule des plaisirs de l'invention. C'est un piége où plusieurs auteurs ont été pris. (*Encyc.*, X, 326.)

855. Ménage, Ménagement, Épargne.

On se sert du mot de *ménage* en fait de dépense ordinaire ; de celui de *ménagement* dans la conduite des affaires ; et de celui d'*épargne* à l'égard des revenus.

Le *ménage* est le talent des femmes ; il empêche de se trouver court dans le besoin. Le *ménagement* est du ressort des maris ; il fait qu'on

n'est jamais dérangé. L'*épargne* convient aux pères ; elle sert à amasser pour l'établissement de leurs enfants. (G.)

856. Mensonge, Menterie.

Une *menterie* est une simple fausseté avancée dans l'intention de tromper : le *mensonge* est une fausseté méditée, combinée, composée de manière à tromper, à séduire, à abuser. Cette dernière assertion n'est point une supposition gratuite. Le *mensonge* est la *menterie* à laquelle on a fort songé, qu'on a méditée, arrangée, composée avec art. Le *mensonge* est aussi fable et fiction ; la poésie, dit-on, vit de *mensonges :* le *mensonge* et les vers sont de tout temps amis, dit La Fontaine.

Et c'est pourquoi *mensonge* est du style noble, et *menterie* du style très-familier. Le *mensonge* est une grande et profonde *menterie :* il est inspiré par quelque intérêt important, il vise à un but élevé. La *menterie* n'a ni motifs, ni les mêmes présomptions, elle est simple et familière : c'est un *mensonge* léger, badin, du moins sans conséquence, si l'on se borne à l'usage.

Vous n'accuserez pas sérieusement quelqu'un en face, de *mensonge;* vous l'offenseriez : le *mensonge* est en général grave. Vous lui reprocherez en plaisantant une *menterie ;* il n'en sera pas blessé : la *menterie* est plus ou moins légère.

L'hypocrisie est un *mensonge* continuel d'action, ou, comme dit La Bruyère, un *mensonge* de toute la personne ; car elle est artificieuse, profonde et séduisante.

Un plaisant ne met dans son jeu que de la *menterie*, car il n'y met ni l'intention, ni l'importance, ni la malignité d'un mauvais dessein.

Par des *mensonges* on se rend odieux, et par des *menteries*, méprisable. *Menteries* et *mensonges* rendent indigne de foi : eh ! qui croirait dans les grandes choses celui qu'il ne croit pas dans les petites.

Le fourbe fait des *mensonges*, le bavard dit des *menteries*. Celui-ci ne trompe personne, l'autre trompe les plus fins.

La civilité du monde est *menterie* plutôt que *mensonge*, elle ne trompe personne. (R.)

857. Menu, Délié, Mince.

Le *menu* n'a quelquefois rapport qu'à la grosseur dont il manque, et d'autres fois il en a à la grandeur en tous sens. Le *délié* n'est opposé qu'à la grosseur, supposant toujours une sorte de longueur. Le *mince* n'attaque que l'épaisseur, pouvant beaucoup avoir des autres dimensions. Ainsi l'on dit une jambe et une écriture *menues*, un fil *délié*, une planche et une étoffe *minces*. (G.)

858. Merci, Miséricorde.

Nous disons demander, crier *merci*, *miséricorde*, c'est-à-dire grâce et pardon.

On demande *merci* comme on demande pardon, même pour les fautes les plus légères, comme on demande quartier ou grâce de reproches, de railleries. On demande *miséricorde* comme on implore la clémence dans des cas graves, pour des fautes graves, comme on implore la pitié, des secours dans de grands dangers, dans de vives alarmes. Si quelqu'un vous excède de quelque manière, vous criez *merci :* dans une grande calamité, le peuple crie *miséricorde.*

Merci ne se dit plus que dans certaines phrases particulières : dès-lors il a perdu son ancienne noblesse ; et il ne convient plus que dans des occasions communes. Les grandes idées morales appartiennent à *miséricorde.*

L'on demande *merci* à celui à la discrétion de qui l'on est, et qui fait trop sentir sa supériorité : l'on implore la *miséricorde* de celui qui peut punir et pardonner, perdre et sauver. Le faible demande *merci;* le criminel implore la *miséricorde.* On implore la *miséricorde* de Dieu, celle du prince : on demande *merci* au plus fort.

On est, on se remet, on s'abandonne à la *merci*, à la *miséricorde* de quelqu'un, c'est-à-dire à sa discrétion.

On est à la *merci* des bêtes féroces, des causes aveugles comme des êtres intelligents : la *miséricorde* n'appartient qu'aux êtres sensibles, bons par leur nature, capables de pitié.

Merci exprime également la grâce que l'on fait et celle que l'on rend : *grand merci* signifie *je vous remercie*, je vous rends grâces : *miséricorde* ne désigne que la vertu qui fait grâce, et les actes de cett vertu : on a de la *miséricorde*, on fait *miséricorde* ou des actes de *miséricorde*, mais on ne rend pas *miséricorde* comme on rend grâces.

Merci vient du latin *merces*, prix, récompense ; et, par extension, faveur, grâce. On mérite en quelque sorte sa grâce, en s'humiliant pour la demander ; on reconnaît, on commence à payer du moins la grâce qu'on a reçue, par celle que l'on rend. Voilà comment ce mot a naturellement deux sens.

Quant à *miséricorde*, ce mot exprime littéralement la sensibilité du *cœur* (*cor*, *cord*), l'attendrissement de l'âme sur la *misère*, sur les maux d'autrui. C'est une sorte de pitié envers celui qui souffre. (R.)

859. Mériter, Être digne.

Le *mérite* est proprement dans les actions, les œuvres, les services qui, selon la raison, la justice, l'équité, mènent à la récompense, exigent un prix, donnent un droit.

Digne signifie, mot à mot, qui domine sur les autres, qui est distingué par ses qualités, soit par la naissance, soit par sa place, par son talent, par sa vertu, par son *mérite*.

Ainsi l'on *mérite* par ses actions, par ses services : l'on est *digne* par ses qualités, par sa supériorité. Le *mérite* donne une sorte de droit; la *dignité* donne un titre. Ce qu'on *mérite* est récompense dans quelque sens. On est aussi *digne* de récompense et même d'une faveur. Celui qui *mérite* s'est rendu *digne* par sa conduite, ses travaux, le bon emploi de ses qualités et de ses talents. *Mériter*, être *digne*, se prennent en bonne et en mauvaise part.

« Dès qu'on suppose, dit Burlamaqui, que l'homme se trouve, par sa nature et par son état, assujetti à suivre certaines règles de conduite, l'observation de ces règles fait la perfection de la nature humaine et de son état... En conséquence, nous reconnaissons que ceux qui répondent à leur destination, qui *font ce qu'ils doivent*, et contribuent ainsi au bien et à la perfection du système de l'humanité, sont *dignes* de notre approbation, de notre estime et de notre bienveillance; qu'ils peuvent raisonnablement *exiger* de nous ces sentiments, et qu'ils ont quelque *droit* aux effets avantageux qui en sont les suites naturelles... Tels sont les fondements du *mérite*. »

S'agit-il d'une place qui se donne aux services? celui qui a rendu le plus de services la *mérite*. Ne faut-il pour une place que de la capacité? celui qui a donné le plus de preuves de capacité en est le plus *digne*.

A celui qui demande une chose destinée à servir de récompense, vous répondrez, sans l'offenser, qu'il ne la point *méritée* : vous ne lui direz point qu'il n'en est pas *digne*, à moins qu'il n'ait *mérité* l'exclusion : vous l'offenseriez. Dans le premier cas, c'est lui dire seulement qu'il n'a pas assez de service; dans le second, c'est le taxer au moins d'incapacité.

Nous disons souvent un *homme de mérite*, et quelquefois familièrement un *digne homme*. L'honnêteté, la probité, la droiture, la franchise, qui forment le fond du caractère de la personne, font le *digne* homme; il est *digne* d'estime, de confiance, de bienveillance. Des qualités excellentes et remarquables, le bon emploi de ces qualités, l'emploi propre à nous assurer l'approbation des honnêtes gens et la considération publique, c'est là ce qui fait l'homme de *mérite; il mérite* bien de la société, de la patrie, de l'humanité. (R).

860. Mésaise, Malaise.

Le *mésaise* n'est que la simple privation d'aise ou de bien-être, et le *malaise* un mal positif, ennemi de l'aise ou du bien-être. *Mésaise* marquera proprement une situation dans laquelle, après avoir cessé d'être bien, on n'est pas encore mal; et le *malaise*, une situation dans laquelle on est mal, sans avoir un mal déterminé. (R.)

861. Mésuser, Abuser.

Mal user. Il y donc deux manières générales de *mal user* distinctes et importantes à distinguer.

Il y a un emploi de choses qui est *mauvais,* il y en a un qui est *méchant;* et voilà ce qui différencie nos deux verbes. On *mésuse* de la chose qu'on emploie mal; on *abuse* de la chose qu'on emploie à faire du mal. Or, dans le premier cas, on pèche contre la raison, contre la sagesse, contre ses intérêts, contre le bon ordre; et dans le second, on pèche contre la justice, contre la probité. On *mésuse* par *déréglement,* en agissant, comme on dit, à tort et à travers, sans rime ni raison : on *abuse* par *excès,* et en outre-passant son pouvoir, ses droits, les droits de la liberté.

Les jurisconsultes ont défini la liberté, le droit d'user et d'*abuser:* ce n'est pas là le mot, il fallait dire *mésuser.* Je *mésuse* de ma liberté si je fais une sottise qui me nuit, mais j'en ai le droit. Si je m'en sers pour nuire à autrui, j'en *abuse* alors, et j'outre-passe mon droit; mais c'est licence et non pas liberté. Une mauvaise tête *mésuse* de vos bienfaits; un mauvais cœur en *abuse.* Un ami indiscret *mésusera* du secret que vous lui confiez; un ami perfide en *abusera* contre vous-même. (B.)

862. Métal. Métail.

Le *métal* est une matière tirée du sein de la terre.

Métail signifie un *alliage* de *métaux,* une composition, ou simplement un mélange.

Métal marque donc un *métal* quelconque, pur et simple; *métail,* une composition de *métaux,* ou un mélange dans lequel il entre quelque *métal.* Ainsi, quand nous voudrons enrichir la langue et parler clairement, nous dirons que l'or est un *métal,* que l'argent est un *métal;* et que le similor est un *métail,* que le tombac est un *métail.*

Si les choses n'étaient pas telles, j'ose dire qu'elles devraient l'être. Il est ridicule de dire qu'une tabatière d'or de Manheim n'est pas d'or, mais qu'elle est de *métal,* comme si l'or n'était pas un *métal:* la contradiction ou l'équivoque cesse, si l'on dit qu'elle est de *métail.* (R.)

863. Métamorphoser, Transformer.

Opérer un changement de forme.

La *métamorphose* appartient à la mythologie; le mot dénomme les changements de formes opérés par les dieux de la fable. La *transformation* appartient également à l'ordre naturel et à l'ordre surnaturel,

le mot indique tout changement de forme quelconque, même dans le langage des sciences exactes.

Métamorphose n'exprime, au propre, qu'un changement de forme; *transformation* désigne encore quelquefois d'autres changements, comme la transmutation ou la conversion des métaux, la transsubstantiation ou le changement de substance, etc. Les mystiques appellent *transformation* l'état d'une âme confondue, perdue, abîmée, pour ainsi dire, en Dieu par la contemplation.

La *métamorphose* emporte toujours une idée de merveilleux; et il n'en est pas de même de la *transformation*, suivant ce qui vient d'être remarqué. Ainsi, au figuré, la *métamorphose* est une *transformation* merveilleuse, extraordinaire, étonnante, un changement prodigieux, inattendu, incroyable, de manières, de conduite, de sentiments, de caractère ou de mœurs. La *métamorphose* est d'ailleurs une *transformation* si entière, que l'objet, ne conservant aucun de ses traits, est absolument méconnaissable. La *transformation* sera plus simple et plus facile; elle s'arrête même ordinairement aux apparences et aux manières.

Le libertin se *transforme* quelquefois par respect humain; il est *métamorphosé* par la conversion. (R.)

864. Métier, Profession, Art.

Le *métier* est un genre de service que l'on rend dans la société : la *profession* est un genre d'état auquel on se dévoue : l'*art* est un genre d'industrie qu'on exerce.

Métier désigne la condition qu'on remplit; *profession*, la destination que l'on suit; *art*, le talent qu'on cultive.

Le *métier* fait l'ouvrier, l'homme de travail : la *profession* fait l'homme d'un tel ordre, d'une telle classe : l'*art* fait l'artisan, l'artiste, l'homme habile.

Le *métier* demande un travail de la main; la *profession*, un travail quelconque; l'*art*, un travail de l'esprit, sans exclure comme sans exiger le travail de la main.

Ainsi vous dites le *métier* de boulanger, le *métier* de chaudronnier, le *métier* de maçon. Mais on dit la *profession* de commerçant, d'avocat, de médecin, et non pas le *métier*; car ces gens-là ne travaillent pas de la main. Enfin, on dit également l'*art* de la serrurerie ou de l'horlogerie, de la peinture ou de la sculpture, de la rhétorique ou de la poésie, pour désigner le génie des choses, sans égard à la manière de les exécuter.

Cependant le mot de *métier* est quelquefois relevé par son régime; ainsi l'on dit le *métier des armes*.

La *profession* se prend pour la livrée que l'on porte ou l'affiche

qu'on se donne ; ainsi l'on dit *profession* d'être honnête homme, homme d'honneur, bon citoyen, etc. : on est joueur, ivrogne de *profession*.

Enfin, l'*art* se prend pour l'adresse, l'habileté en tout genre : ainsi on dit l'*art d'aimer*, l'*art de plaire*, etc., etc. (R.)

865. Mettre, Poser, Placer.

Mettre a un sens plus général ; *poser* et *placer* en ont un plus restreint : mais *poser*, c'est mettre avec justesse, dans le sens et de la manière dont les choses doivent être mises ; *placer*, c'est les mettre avec ordre dans le rang et le lieu qui leur conviennent. Pour bien *poser*, il faut de l'adresse dans la main : pour bien *placer*, il faut du goût et de la science.

On *met* des colonnes pour soutenir un édifice ; on les *pose* sur des bases ; on les *place* avec symétrie. (G.)

866. Mignon, Mignard, Gentil, Joli.

Une élégante régularité dans de petites formes, la délicatesse des traits, les agréments propres de la petitesse, constituent le *mignon*. La délicatesse et la douceur dans des traits animés, l'air et les manières gracieuses, une expression tendre, distinguent le *mignard*. Un assortiment de traits fins qui sied ou ne messied pas ; cette vivacité franche qui, par ses façons, donne de l'agrément et semble donner de l'esprit à tout ; cette facilité naturelle de manières qui a toujours de la grâce et fait disparaître les défauts, caractérisent le *gentil*. L'élégance et la finesse des traits du *mignon*, la douceur tendre du *mignard* ou la vivacité riante du *gentil*, l'air de la grâce ou d'un ensemble formé pour les grâces, brillent dans le *joli*.

On est plutôt *mignon* et *joli* par les traits et les formes ; on est plutôt *mignard* et *gentil* par l'air et les manières.

Le *mignon* plaît. Le *mignard* montre l'intention de plaire, et il plaît s'il est naturel. Le *gentil* n'a pas besoin de songer à plaire. Le *joli* plaît parce qu'il est précisément fait pour plaire. (R.)

867. Minutie, Babiole, Bagatelle, Gentillesse, Vétille, Misère.

Minutie désigne la qualité de fort peu de chose, de chose de peu de conséquence, de ce *qui n'est pas essentiel, qui ne fait rien au gros de l'affaire*.

Babiole, hochet, joujou d'enfant, ce qui n'est pas digne d'un homme fait.

Bagatelle désigne une chose qui n'a point de valeur ou qui n'a que fort peu de prix.

Gentillesse désigne, dans ses différentes applications, des agréments légers, des traits fins, des ornements délicats, de jolies choses, et spécialement de petits ouvrages délicatement travaillés et curieux par la façon. On achète des *gentillesses* à la foire.

Les *vétilles* sont de petites choses qui gênent, embarrassent, arrêtent.

Je ne sais pourquoi les vocabulistes négligent de remarquer l'acception de *misère*, pris pour une bagatelle, un rien, une chose méprisable, qui ne doit faire aucune sensation. On dit sans cesse qu'une chose n'est qu'une *misère*, qu'il ne faut faire aucune attention à de petites *misères*.

Ainsi *minutie* désigne proprement la petitesse, le peu de conséquence d'une chose qu'on néglige, qu'on laisse de côté : *babiole*, la puérilité, le peu d'intérêt d'une chose qui ne peut occuper, qui ne convient qu'à des enfants : *bagatelle*, le peu de valeur, la frivolité d'une chose qu'on ne peut estimer, dont on ne saurait faire grand cas : *gentillesse*, la légèreté, le peu de solidité d'une chose qui n'a que le mérite de l'agrément : *vétille*, la futilité, le peu de force d'une chose dont on ne doit pas s'embarrasser : *misère*, la pauvreté, la nullité d'une chose qu'on compte pour rien, qui ne doit pas affecter, qu'on méprise. (R.)

868. Mirer, Viser.

Mirer, regarder, considérer attentivement. *Viser*, tendre, diriger la vue vers un point. *Mirer* n'exprime que l'action de considérer; *viser* indique la fin ou le terme de l'action. On *mire* un objet et on *vise* un but, comme dit Malherbe dans sa traduction des *Bienfaits de Sénèque*. *Mirer* ne se dit guère qu'au propre; et *viser* s'emploie souvent au figuré, pour désigner les *vues* que l'on a, l'objet qu'on a en *vue*.

Un canonnier *mire* une tour et *vise* à l'abattre.

Nous avons beau *mirer* les objets, nous y sommes toujours trompés plus ou moins. Nous avons beau *viser* droit à un but, les voies qui y mènent n'y mènent pas toujours. (R.)

869. Mobilier, Mobiliaire.

Termes de droit et d'économie. *Meuble*, chose *mobile* ou transportable. *Mobilier*, qui est *meuble*, qui fait *meuble : mobiliaire*, qui a rapport aux *meubles*, au *mobilier* (pris substantivement), ou qui est regardé comme *meuble*, lors même que ce n'est pas un *meuble* proprement dit. *Mobilier* marque la qualité de la chose; *mobiliaire*, une relation quelconque avec la chose.

Les lits, les tables, les chaises, sont proprement des effets *mobiliers*;

l'argent, les obligations, les récoltes coupées, sont proprement *mobiliaires;* ils ne sont pas *meubles*, mais on les assimile aux *meubles*. La richesse *mobilière* est en *meubles ;* la richesse *mobiliaire* est en effets de tous genres, ou *meubles* ou assimilés aux *meubles*, et rangés dans cette classe. *Mobiliaire* a donc par lui-même une plus grande étendue de sens que *mobilier*, quoiqu'on attribue à ce dernier la même capacité. Quand nous voudrons dire que quelqu'un a fait des dispositions relatives à ses meubles, nous dirons des dispositions *mobilières*. La justice relative aux meubles, ou plutôt au *mobilier*, s'appellera *mobilière*. (R.)

870. Modification, Modifier, Modificatif, Modifiable.

Dans l'école, *modification* est synonyme à mode ou accident. Dans l'usage commun de la société, il se dit des choses et des personnes : des choses, par exemple, d'un acte, d'une promesse, d'une proposition, lorsqu'on la restreint à des bornes dont on convient. Le *modificatif* est la chose qui *modifie :* le *modifiable* est la chose qu'on peut *modifier*. Un homme qui a de la justesse dans l'esprit, et qui sait combien il y a peu de propositions généralement vraies en morale, les énonce toujours avec quelque *modificatif* qui les restreint à leur juste étendue, et qui les rend incontestables dans la conversation et dans les écrits. Il n'y a point de cause qui n'ait son effet; il n'y a point d'effet qui ne *modifie* la cause sur laquelle la chose agit. Il n'y a point un atome dans la nature qui ne soit exposé à l'action d'une infinité de causes diverses. Moins un être est libre, plus on est sûr de le *modifier*, et plus la *modification* lui est nécessairement attachée. Les *modifications* qui nous ont été imprimées nous changent sans ressource et pour le moment, et pour toute la suite de la vie, parce qu'il ne se peut jamais faire que ce qui a été une fois tel n'ait pas été tel. (*Encycl.*)

871. Moment, Instant.

Un *moment* n'est pas long : un instant est encore plus court.

Le mot de *moment* a une signification plus étendue ; il se prend quelquefois pour le temps en général, et il est d'usage dans le sens figuré. Le mot d'*instant* a une signification plus resserrée; il marque la plus petite durée du temps, et n'est jamais employé que dans le sens littéral.

Tout dépend de savoir prendre le *moment* favorable; quelquefois un *instant* trop tôt ou trop tard est tout ce qui fait la différence du succès à l'infortune.

Quelque sage et quelque heureux qu'on soit, on a toujours quelque fâcheux *moment* qu'on ne saurait prévoir. Il ne faut souvent qu'un

instant pour changer la face entière des choses qu'on croyait le mieux établies.

Tous les *moments* sont chers à qui connaît le prix du temps.

Chaque *instant* de la vie est un pas vers la mort.

(G.)

872. Monde, Univers.

Monde ne renferme dans sa valeur que l'idée d'un être seul quoique général : c'est ce qui existe. L'*univers* renferme l'idée de plusieurs êtres, ou plutôt celle de toutes les parties du *monde;* c'est tout ce qui existe. Le premier de ces mots se prend quelquefois dans un sens particulier, comme quand on dit l'ancien et le nouveau *monde;* et dans un sens figuré, comme quand on dit, en ce *monde* et en l'autre, le beau *monde*, le grand *monde*, le *monde* poli. Le second se prend toujours à la lettre et dans un sens qui n'excepte rien. C'est pourquoi il faut souvent joindre le mot *tout* avec celui de *monde.* Mais il n'est pas nécessaire de donner cette épithète au mot *univers.* On dira, par exemple, que le soleil échauffe *tout* le *monde*, et qu'il est le foyer de l'*univers.* (G.)

873. Le grand monde, Le beau monde.

L'académie a dit : On appelle le *grand monde*, la cour et les gens de *haute* qualité ; et l'on dit le *beau monde*, pour signifier les gens les plus polis. Ces notions sont justes. C'est la naissance et le rang qui font la grandeur, et par conséquent le *grand monde :* c'est une politesse aisée tout à la fois et noble, l'élégance des formes, une certaine fleur d'esprit, la délicatesse du goût, la finesse du tact, l'urbanité dans le langage, un certain charme dans les manières, c'est là ce qui fait le *beau monde* ; car c'est la perfection et l'éclat qui constituent la beauté.

Le *grand monde* est la première classe de la société ; le *beau monde* est l'élite du *monde poli.*

Le *grand monde* est un grand tourbillon qu'il faut voir de loin pour ne pas en être froissé ou foulé. Le *beau monde* est un cercle qu'il faut voir quelquefois pour se polir et s'*urbaniser.* (R.)

874. Moquerie, Plaisanterie, Raillerie.

La *moquerie* se prend en mauvaise part ; la *raillerie* peut être prise en bonne ou en mauvaise part, suivant les circonstances. La *plaisanterie* en soi ne peut être prise qu'en bonne part.

La *moquerie* est une dérision qui vient du mépris qu'on a pour quelqu'un ; elle est plus offensante même qu'une injure qui ne sup-

pose que de la colère. La *raillerie* est une dérision qui désapprouve seulement, et qui tient plus de la pénétration de l'esprit que de la sévérité du jugement : elle peut être offensante si elle tend à découvrir ou à exagérer les vices du cœur, à déprécier les qualités de l'esprit auxquelles on a des prétentions ; hors de là elle peut même être agréable à celui qui en est l'objet. La *plaisanterie* est un badinage fin et délicat sur des objets peu intéressants ; l'effet ne peut en être que de réjouir, pourvu que l'usage en soit modéré.

La *moquerie* est outrageante ; la *raillerie* peut être innocente, obligeante ou piquante. La *plaisanterie* est agréable, si elle est ingénieuse ; et fade, si elle manque de sel. (B.)

875. Mont, montagne, Montueux, Montagneux.

Il y a des pays *montueux* et des pays *montagneux*. Les *monts* font les pays *montueux ;* et les *montagnes*, les pays *montagneux*.

L'Académie, Bouhours, et M. Beauzée surtout, ont fort bien observé que le *mont* désigne une masse détachée, ou réellement, ou idéalement, de toute autre, et que ce mot ne se dit guère en prose qu'avec un nom propre, le *mont Sinaï*, le *mont Parnasse*, le *mont Atlas*, le *mont Taurus*, le *mont Cenis*, les *monts Pyrénées*, etc. : au lieu que le mot de *montagne* ne forme qu'une dénomination vague, désignant seulement l'espèce de corps ou de masse, sans aucune distinction individuelle ; aussi faut-il qu'il soit suivi de la préposition *de* pour être appliqué à des objets individuels, et l'on dit les *montagnes* des Alpes, les *montagnes* de Suisse, etc.

L'usage ne suppose-t-il pas manifestement entre eux quelque différence physique, marquée par une modification particulière dans le mot composé ? La *montagne* ne réveille-t-elle pas toujours dans notre esprit l'idée d'une masse plus forte, plus grosse, plus large, plus vaste, en général plus grande que *mont?* Le *mont* est opposé au *val* ou vallon ; on court par *monts* et par *vaux :* la *montagne* est proprement opposée à la *plaine ;* on mène paître un troupeau de la *plaine* sur la *montagne*. Si une province est divisée en deux parties, l'une fort élevée à l'égard de l'autre, la partie élevée s'appelle la *montagne*, et l'autre la *plaine*. La *montagne* a toujours quelque chose de grand et d'extraordinaire : le *mont* varie et s'abaisse même par degrés jusqu'à devenir un *monticule*.

Ainsi, un pays fort inégal, tout coupé de terres, de collines, de *monticules*, de *monts*, est *montueux*. Un pays, tantôt très-élevé, tantôt très-bas, entre-coupé de *montagnes* et de plaines, hérissé d'un côté, uni de l'autre, est *montagneux*. (R.)

876. Mot, Parole.

La *parole* exprime la pensée : le *mot* représente l'idée qui sert à former la pensée. C'est pour faire usage de la *parole* que le *mot* est établi. La première est naturelle, générale et universelle chez les hommes. Le second est arbitraire et varié, selon les divers usages des peuples. Le oui et le non sont toujours, et en tous lieux, les mêmes *paroles ;* mais ce ne sont pas les mêmes *mots* qui les expriment en toutes sortes de langues et dans toutes sortes d'occasions.

On a le don de la *parole*, et la science des *mots*. On donne du tour et de la justesse à celle-là : on choisit et l'on range ceux-ci.

Il est de l'essence de la *parole* d'avoir un sens et de former une proposition ; mais le *mot* n'a, pour l'ordinaire, qu'une valeur propre à faire partie de ce sens ou de cette proposition. Ainsi les *paroles* diffèrent entre elles par la différence des sens qu'elles ont : le mauvais sens fait la mauvaise *parole ;* et les *mots* diffèrent entre eux, ou par la simple articulation de la voix, ou par les diverses significations qu'on y a attachées : le mauvais *mot* n'est tel, que parce qu'il n'est point en usage dans le monde poli.

L'abondance des *paroles* ne vient pas toujours de la fécondité et de l'étendue de l'esprit. L'abondance des *mots* ne fait la richesse de la langue, qu'autant qu'elle a pour origine la diversité et l'abondance des idées. (G.)

877. Mot, Terme, Expression.

Le *mot* est de la langue ; l'usage en décide. Le *terme* est du sujet ; la convenance en fait la bonté. L'*expression* est la pensée ; le tour en fait le mérite.

La pureté du langage dépend des *mots :* sa précision dépend des *termes*, et son brillant, des *expressions.*

Tout discours travaillé demande que les *mots* soient français, que les *termes* soient propres, et que les *expressions* soient nobles.

Un *mot* hasardé choque moins qu'un *mot* qui a vieilli. Les *termes* d'arts sont aujourd'hui moins ignorés dans le grand monde ; il en est pourtant qui n'ont de grâce que dans la bouche de ceux qui font profession de ces arts. Les *expressions* guindées et trop recherchées font à l'égard du discours, ce que le fard fait à l'égard de la beauté du sexe ; employées pour embellir, elles enlaidissent. (G.)

Mot me paraît principalement relatif au matériel, ou à la signification formelle qui constitue l'espèce : *terme* se rapporte plutôt à la signification objective qui détermine l'idée, ou aux différents sens dont elle est susceptible.

LEURRER, par exemple, est un *mot* de deux syllabes : voilà ce qui

en concerne le matériel ; et par rapport à la signification formelle, ce *mot* est un verbe, au présent de l'infinitif. Si l'on veut parler de la signification objective dans le sens propre, LEURRER est un *terme* de fauconnerie ; et dans le sens figuré, où nous l'employons au lieu de TROMPER par de fausses apparences, c'est un *terme* métaphorique. Ce serait parler sans justesse et confondre les nuances, que de dire que LEURRER est un *terme* de deux syllabes, et que ce *terme* est à l'infinitif ; ou bien que LEURRER, dans son sens propre, est un *mot* de fauconnerie ; ou, dans le sens figuré, un *mot* métaphorique.

On dit *terme* d'art, *terme* de palais, *terme* de géométrie, etc., pour désigner certains *mots* qui ne sont usités que dans le langage propre des arts, du palais, de la géométrie, etc. ; ou dont le sens propre n'est usité que dans ce langage, et sert de fondement à un sens figuré dans le langage ordinaire et commun.

Les *mots* sont grands ou petits, harmonieux ou rudes, déclinables ou indéclinables, etc. : tout cela tient au matériel du signe ou à la manière dont il signifie. Les *termes* sont sublimes ou bas, énergiques ou faibles, propres ou impropres : tout cela tient à la signification objective. (B.)

878. Mou, Indolent.

Un homme *mou* ne soutient pas ses entreprises : un *indolent* ne veut rien entreprendre. Le premier manque de courage et de fermeté ; on l'arrête, on le tourne, on l'intimide, et on le fait changer aisément : le second manque de volonté et d'émulation : on ne peut le piquer ni le rendre sensible.

L'homme *mou* ne vaut rien à la tête d'un parti ; l'homme *indolent* n'est pas propre à le former. (G.)

879. Mur, Muraille.

Le *mur* est un ouvrage de maçonnerie ; la *muraille* est une sorte d'édifice. Le *mur* est susceptible de différentes dimensions ; la *muraille* est un *mur* étendu dans ses différentes dimensions : on dit les *murs* du jardin, et les *murailles* d'une ville.

L'architecte, le maçon, distinguent différentes espèces de *murs* ; ils considèrent surtout les qualités de leur construction. Le voyageur, le curieux, s'arrêteront plutôt à l'espèce appelée *murailles* ; ils en considèreront surtout la force, la grandeur et la beauté.

Le propre du *mur* est d'arrêter, de retenir, de séparer, de partager, de fermer : l'idée du mot celte, qui signifie pierre, est celle d'arrêter, de former une barrière. L'idée particulière de la *muraille* est celle de couvrir, de défendre, de fortifier, ou de servir de rempart, de boulevart.

Les *murs* domestiques nous séparent les uns des autres, et nous bornent. A la Chine, en Égypte et en Angleterre, on construisit une grande *muraille* pour défendre le côté faible de l'empire contre les barbares.

Pendant la guerre, les soldats romains n'allaient jamais se renfermer dans les *murailles* des villes ; ils étaient toujours campés; mais ils bordaient leurs camps de *murs*, de fossés, de palissades. (R.)

880. Mutation, Changement, Révolution.

Mutation est une nouvelle supposition d'objet. Son action est physique ; et si quelquefois on s'en sert au figuré, c'est en lui conservant toute sa force d'origine.

Changement est une expression vague, indéterminée, qui se modifie ; au lieu que *mutation* est un terme absolu. L'usage, en respectant sa force d'expression, l'a relégué dans le vocabulaire de la jurisprudence. Si quelquefois on s'en sert dans le style soutenu, l'Académie observe que ce n'est qu'au pluriel.

Le *changement* résulte d'un simple altération, d'une simple modification ; les adjectifs en déterminent la force et l'étendue.

Les *mutations* sont l'effet de la lutte des principes opposés ou divers ; les *changements* multipliés les amènent; et les maux accrus par cette fluctuation rapide, qui ne laisse que peu ou point d'espace pour le bien, finissent par causer les *révolutions*, ces crises de la maladie du corps social, qui l'épurent en le gangrenant, le guérissent ou le dissolvent. Par les *changements*, vous jugerez de l'insuffisance des vues et des moyens. Par les fréquentes *mutations*, vous jugerez de l'incertitude ou de l'absence des principes, et par le tout, vous prédirez les *révolutions*.

Révolution est, au propre, le mouvement periodique d'un astre, et son retour au point de départ. L'acception figurée qu'il prend ici, est absolument métaphorique.

Les empires, en *révolution*, sont une liqueur en fermentation, qui se trouble et se décompose pour former un nouveau corps. Sa vapeur enivre et asphyxie, et cette effervescence dure jusqu'au moment où la partie spiritueuse se dégageant, rejette ou précipite toutes les parties hétérogènes.

Le *changement* n'est qu'une altération ; la *mutation* est une succession d'objets ; la *révolution* est une décomposition totale. (R.)

881. Mutuel, Réciproque.

Le mot *mutuel* désigne l'échange, le mot *réciproque*, le retour. Le premier exprime l'action de donner et de recevoir de part et d'autre ;

et le second, l'action de rendre selon qu'on reçoit, c'est-à-dire, la réaction.

L'échange est libre et volontaire; *on donne en échange*, et cette action est *mutuelle*. Le retour est dû ou exigé : *on paie de retour*, et cette action est *réciproque*.

Les choses qui s'échangent sont *mutuelles* : les choses qui se compensent sont *réciproques*. L'affection est *mutuelle* dès qu'on s'aime l'un l'autre : elle est *réciproque* lorsqu'on se rend sentiment pour sentiment.

Des services volontaires, désintéressés sont *mutuels;* des services imposés, mérités, acquittés de part et d'autre, sont *réciproques*. Des amis se rendent l'un à l'autre des services *mutuels* : les maîtres et les domestiques s'acquittent les uns envers les autres par des services *réciproques*.

Mutuel ne se dit guère qu'en matière de volonté, de sentiment, de société : *amitié mutuelle*, *obligation mutuelle*, *don mutuel*. *Réciproque* s'étend sur une foule de choses éloignées de cette idée : on dit des *termes réciproques*, des *verbes réciproques*, des *figures réciproques*, des *influences réciproques*, etc., pour exprimer particulièrement la réaction, la corrélation, le retour, la *réciprocation* ou l'action de rendre la pareille. (R.)

N

882. Nabot, Ragot, Trapu.

Le *nabot* est beaucoup trop petit; il doit être gros en même temps qu'il est court. Le *ragot*, s'il n'est pas plus petit ou plus court, est au moins plus vilain, plus difforme, plus ridicule; il a une configuration vicieuse, une mauvaise encolure. C'est ce que Scarron a fort bien observé dans le portrait de son *Ragotin*. Le *nabot* est donc ridiculement petit; le *ragot*, ridiculement petit, est ridicule dans sa conformation. Court, rond, ramassé, taillé dans le fort, avec un air vigoureux et robuste, un homme est trapu. (R.)

883. Naïf, Naturel.

Ce qui est *naïf* naît du sujet, et en sort sans effort; c'est l'opposé du réfléchi, et c'est le sentiment seul qui l'inspire aux bons esprits. Ce qui est *naturel* appartient au sujet, mais il n'éclot que par la réflexion; il n'est opposé qu'au recherché, et c'est à la finesse de l'esprit qu'il est donné d'en reconnaître les bornes.

Tel que cette aimable rougeur qui, tout à coup, et sans le consentement de la volonté, trahit les mouvements secrets d'une âme ingénue,

le *naïf* échappe à un génie éclairé par un esprit juste et guidé par une sensibilité fine et délicate : mais il ne doit rien à l'art ; il ne peut être ni commandé ni retenu. « On dirait qu'une pensée *naturelle* devrait venir à tout le monde, dit le P. Bouhours ; on l'avait, ce semble, dans la tête avant de la lire ; elle paraît aisée à trouver, et ne coûte rien dès qu'on la rencontre ; elle vient encore moins de l'esprit de celui qui pense, que de la chose dont on parle.

« Toute pensée *naïve* est *naturelle ;* mais toute pensée *naturelle* n'est pas *naïve.* » (B.)

884. Une naïveté, La naïveté.

Ce qu'on appelle une *naïveté* est une pensée, un trait d'imagination, un sentiment qui nous échappe malgré nous, et qui peut quelquefois nous faire tort à nous-mêmes. C'est l'expression de la légèreté, de la vivacité, de l'ignorance, de l'imprudence, souvent de tout cela à la fois. Telle est la réponse de la femme à son mari agonisant, qui lui désignait un autre mari : « Prends un tel, il te convient, crois-moi. » Hélas ! dit la femme, j'y songeais.

La *naïveté* consiste dans je ne sais quel air simple et ingénu ; mais spirituel et raisonnable, tel qu'est celui d'un villageois de bon sens, ou d'un enfant qui a de l'esprit ; elle fait les charmes du discours. Tel est le ton de ce madrigal :

Vous n'écrivez que pour écrire,
C'est pour vous un amusement ;
Moi qui vous aime tendrement,
Je n'écris que pour vous le dire.

(B.)

885. Naïveté, Candeur, Ingénuité.

La *naïveté* est l'expression la plus simple et la plus naturelle d'une idée dont le fond peut être fin et délicat ; et cette expression simple a tant de grâce et d'autant plus de mérite, quelle est le chef-d'œuvre de l'art dans ceux à qui elle n'est pas naturelle.

La *candeur* est le sentiment intérieur de la pureté de son âme, qui empêche de penser qu'on ait rien à dissimuler.

L'*ingénuité* peut être une suite de la sottise, quand elle n'est pas l'effet de l'inexpérience ; mais la *naïveté* n'est souvent que l'ignorance des choses de convention, faciles à apprendre, et bonnes à dédaigner ; et la *candeur* est la première marque d'une belle âme. (Duclos.) *Considér. sur les mœurs de ce siècle,* chap. xiij, édit. de 1764.

886. Narrer, Raconter, Conter.

Narrer est de la rhétorique et d'apparat, on ne regarde proprement qu'à la manière. *Raconter* est de l'instruction, et en tout genre de choses : on regarde surtout à la vérité et à la fidelité. *Conter* est de la conversation ou dans le genre familier ; on regarde au fond et à la forme.

On *narre* avec étude ou avec art, pour attacher, intéresser, prévenir un auditoire, un tribunal, le public qui juge. On *raconte* avec exactitude, pour rendre compte, expliquer les faits. On *conte* avec agrément, pour amuser, pour plaire, et récréer sa société.

La *narration* doit être claire, élégante, facile, concise. Le *récit* doit être simple, fidèle, circonstancié, exempt de réticences et de détours. Le *conte* doit être familier, court, piquant et curieux. Le *conte* a ses règles comme la *narration ;* c'est de même un genre d'ouvrage : le *récit* a ses lois plutôt que des règles ; il doit peindre les faits, comme la parole, les pensées. (R.)

887. Nation, Peuple.

Dans le sens littéral et primitif, le mot *nation* marque un rapport commun de naissance, d'origine ; et *peuple*, un rapport de nombre et d'ensemble. La *nation* est une grande famille ; le *peuple* est un grande assemblée. La *nation* consiste dans les descendans d'un même père ; et le *peuple*, dans la multitude d'hommes rassemblés en un même lieu.

La même langue dans la bouche de deux *peuples* éloignés, comme les *Bretons* et les *Gallois*, annonce qu'ils ne sont originairement qu'une *nation*. La confusion des langues dans l'idiome d'une *nation*., tel que l'anglais, annonce qu'elle n'est, quant à sa composition, qu'un *peuple mêlé*.

Un *peuple* étranger qui forme une colonie dans un pays lointain, est encore anglais, allemand, français ; il l'est de *nation* ou d'origine.

Politiquement parlant, la *nation* et le *peuple* conservent leur caractère propre et leurs différences naturelles. La *nation* est une grande famille politique à l'instar de la famille naturelle. Le peuple est une grande multitude rassemblée et réunie par des liens communs.

Nous considérons particulièrement dans la *nation* la puissance, les droits des citoyens, les relations civiles et politiques. Nous considérons dans le *peuple* la sujétion, le besoin surtout de la protection, et des rapports divers de tout genre.

Un roi est le chef d'une *nation* et le père d'un *peuple*.

La *nation* est le corps des citoyens ; le *peuple* est l'ensemble des régnicoles.

L'État étant conquis et soumis à un nouvel ordre de choses, la *nation* proprement dite est détruite, mais le *peuple* reste.

Le *peuple* est encore distingué de la *nation* comme un ordre particulier de l'État. La *nation* est le tout ; le *peuple* est la partie, et cette partie est composée d'un grande multitude. La *nation* se divise en plusieurs ordres, et le *peuple* en est le dernier.

888. Naturel, Tempérament, Constitution, Complexion.

Naturel annonce les propriétés, les qualités, les dispositions, les inclinations, les goûts ; en un mot, le caractère qu'on a reçu de la nature, avec lequel on est né. Ce mot se prend ordinairement dans un sens moral : on le dit quelquefois dans le sens physique de *constitution*.

Le *tempérament* est proprement ce qui fait l'humeur, ce que produit dans le corps animal le mélange avec la dose des humeurs *tempérées* ou modérées l'une par l'autre.

Le mélange des humeurs produit dans le corps le *tempérament*. L'humeur dominante forme le *tempérament* sanguin ou bilieux, chaud ou froid, bouillant ou flegmatique, etc. Le bon *tempérament* résulte surtout de l'équilibre des humeurs.

La *constitution* s'étend plus loin : elle consiste dans la composition et l'ordonnance des différens élémens des corps, des différentes parties d'un tout, qui le *constituent* ou l'*établissent* tel, ou qui fondent ou forment son existence, son *état*, sa manière propre et *stable* d'être.

La force ou l'irritabilité des nefs influe sur la *constitution* du corps.

La *complexion* indique proprement les habitudes formées, les plis pris, les penchans ou les dispositions habituelles, soit qu'elles naissent du *tempérament* ou des humeurs, soit qu'elles naissent de quelque autre élément *constitutif* du corps. Les médecins distinguent quatre *complexions* générales, selon que l'une des quatre humeurs prédomine.

Le *naturel* est donc formé de l'assemblage des qualités naturelles ; le *tempérament*, du mélange des humeurs ; la *constitution*, du système entier des parties constitutives du corps ; la *complexion*, des habitudes dominantes que le corps a contractées.

Le *naturel* fait le caractère, le fond du caractère ; le *tempérament* l'humeur, l'humeur dominante ; la *constitution*, la santé, la base ou le premier principe de la santé ; la *complexion*, la disposition, la disposition habituelle du corps. (R.)

889. Nef, Navire.

Nef n'est, depuis longtemps, qu'un terme poétique ; et tant pis. Il peut être considéré comme le mot simple, et employé comme genre.

Navire distingue une espèce de bâtiment de haut-bord pour aller en mer, il sert aussi à désigner collectivement tous les grands bâtiments ou les vaisseaux. *Nef* devrait au moins servir de genre à l'égard des petits bâtiments, et *navire* à l'égard des autres

Nef marque proprement quelque chose d'élevé, de construit sur l'eau; *navire*, une maison flottante, une habitation pour aller sur mer. *Nef* distingue l'élévation et la forme : ainsi l'on dit *nef* d'église, et l'on appelle *nefs* certains petits vases qui ont la forme d'une *nef : navire* exprime particulièrement l'idée d'aller, de nager, de voguer, de *naviguer ;* le *navire* est la *nef* qui va. (R.)

890. Nègre, Noir.

Nègre est le latin *niger*, noir. Les Portugais, qui les premiers découvrirent la côte occidentale de l'Afrique, appelèrent *Negro* le peuple de couleur *noire* répandu sur la plus grande partie de cette côte, et le pays *Nigritie*. Les *nègres* étaient auparavant désignés par le nom commun d'*Éthiopiens*.

Le *nègre* est proprement l'homme d'un tel pays ; et le *noir*, l'homme d'une telle couleur.

Vous opposez les *noirs* aux blancs; et des *nègres* vous faites une sorte de bétail.

Si la couleur des *noirs* en fait physiquement une autre espèce d'hommes, comment arrive-t-il que les *nègres* transplantés dans d'autres climats blanchissent d'une génération à l'autre ; et que les Européens noircissent, transplantés dans celui des *noirs*, sans croisement de races, et par des changements gradués du noir au blanc et du blanc au noir. (R.)

891. Néologie, Néologisme.

La *néologie* annonce un genre nouveau de langage, des manières nouvelles de parler, l'invention ou l'application nouvelle des termes. Le *néologisme* marquera l'abus ou l'affectation à se servir de mots nouveaux, d'expressions et de mots ridiculement détournés de leur sens naturel ou de leur emploi ordinaire ; et c'est ainsi qu'on l'entend.

Les grammairiens ont autrefois agité la question, s'il est permis de faire des mots nouveaux : il valait autant demander s'il est permis d'acquérir ne nouvelles idées et de nouvelles richesses? Il y a donc une *néologie* louable, utile, nécessaire, opposée au *néologisme*.

La *néologie* a ses lois et ses règles : la première de ces lois est de n'ajouter à la langue que ce qui lui manque; la première de ces règles est de suivre, dans la formation des nouveaux mots, le génie, l'analogie et les formes propres de la langue. Des mots vains et superflus, qui ne font que surcharger la langue d'une abondance stérile; des mots et

des expressions baroques et bizarres, qui réveillent l'idée du barbarisme, sont du *néologisme* tout pur. (R.)

892. Net, Propre.

Ces adjectifs sont synonymes, en tant qu'on les oppose à *sale.*

Net, ce qui est blanc, clair, poli, sans ordure, sans souillure, sans tache, sans défaut, sans mélange étranger. *Propre* exprime ce qui constitue l'essence, ce qui appartient en propre, ce qui est convenable ou disposé pour une fin; mais par une ellipse particulière à notre langue, selon la remarque de Gébelin, il prend la signification de *net, ajusté.*

La *propreté* ajoute donc à la *netteté* l'idée d'un arrangement ou d'une disposition convenable à la destination et à l'usage de la chose. La *netteté* n'est que le premier élément de la *propreté.* Une chose est *propre* quand elle est *nette* et arrangée comme il convient.

On dit d'un gros mangeur qui ne laisse rien dans les plats, qu'il fait les plats *nets :* mais ces plats-là ne sont pas pourtant *propres*, il faut les laver pour qu'on y mange. (R.)

893. Neuf, Nouveau, Récent.

Ce qui n'a point servi est *neuf.* Ce qui n'avait pas encore paru est *nouveau.* Ce qui vient d'arriver est *récent.*

On dit d'un habit, qu'il est *neuf;* d'une mode, qu'elle est *nouvelle*; et d'un fait, qu'il est *récent.*

Une pensée est *neuve* par le tour qu'on lui donne: *nouvelle*, par le sens qu'elle exprime; *récente*, par le temps de sa production.

Celui qui n'a pas encore l'expérience et l'usage du monde, est un homme *neuf.* Celui qui ne commence que d'y entrer, ou qui est le premier de son nom, est un homme *nouveau.* L'on est moins touché des anciennes histoires que des *récentes.* (G.)

894. Nippes, Hardes.

Nippes, dit Gébelin, signifie *hardes*, habillements avec lesquels on est toujours propre, et qui se lavent.

Hardes, dit encore ce savant, c'est tout l'équipage d'une personne, tout ce qui est destiné à être porté sur soi. *Hardes*, en français, signifie troupe, bande, compagnie de bêtes, d'oiseaux.

Les *hardes* sont expressément distinguées des *nippes* dans divers passages d'auteurs connus. Ainsi Molière fait dire à son *Avare :* que l'emprunteur prendra, pour une partie de la somme, des *hardes*, *nippes* et bijoux.

Les dictionnaires nous donnent le mot *nippes* pour un terme générique qui se dit *tant des habits que des meubles*, et de tout ce qui

sert à l'ajustement et à la parure ; et le mot *hardes* pour un terme collectif qui désigne *tout ce qui sert à l'habillement*, et par conséquent à la parure, et par extension, *des meubles destinés à parer une chambre.*

Nippes indique donc également et des habits et des meubles, et *hardes* n'indique proprement que des habits ou des habillements quelconques.

Quand il s'agit de désigner l'habillement, en quoi ces deux termes diffèrent-ils l'un de l'autre ? En ce que le mot *hardes* renferme toutes les sortes de vêtements qu'on porte sur soi pour quelque fin que ce soit, pour l'utilité, pour la nécessité, pour l'agrément : mais les *nippes* sont des *hardes* destinées surtout à la propreté et à la parure, comme le linge dont on change, et qu'on lave pour être propre. S'il est parlé dans la même phrase de *hardes* et de *nippes*, les *hardes* sont de gros vêtements qui couvrent ; et l'on parle de *nippes* pour marquer précisément ce qu'il y a des *hardes* de parure et de propreté.

S'ils désignent des meubles, quels meubles particuliers désignent-ils l'un ou l'autre ? *Nippes* désigne de même les meubles ou plutôt les effets employés pour la propreté, comme le linge de table ou de lit : *hardes* ne peut désigner que certains petits meubles portatifs et à l'usage de la personne, comme des étuis, des couteaux.

Le mot *hardes* marque nécessairement une collection, un amas, un paquet, tandis que *nippes* ne fait qu'indiquer le genre d'objets ou de choses.

Hardes n'a point de singulier, et *nippes* en a un, quoiqu'il soit plus fréquemment employé au pluriel. Les *hardes* se prennent donc en gros ; les *nippes* peuvent être considérées en détail.

Hardes se dit également de ce qui concerne les hommes et les femmes ; *nippes* se dit plutôt de ce qui concerne les femmes, comme si la propreté et la parure étaient particulièrement affectées à ce sexe, ou si leurs *nippes* formaient la partie principale de leurs effets ou de leurs jouissances. (R.)

895. Nocher, Pilote, Nautonnier.

On a dit *nocher* et *nautonnier ;* on ne dit guère ni l'un ni l'autre, si ce n'est en poésie, et je ne sais pourquoi. Le *nocher* est proprement le maître, le patron, le chef, le conducteur du bâtiment ; le *pilote* est un conducteur. Le *nocher* conduit sa barque ; le *pilote* gouverne son vaisseau en habile *navigateur* et sous les ordres d'un capitaine.

Le *nautonnier* travaille à la manœuvre du bâtiment : c'est ce qu'exprime la terminaison du mot. Il n'est pas le *matelot*, car celui-ci est propremet attaché au service des *mâts*, des navires à *mâts*. Il n'est

pas le *marinier*, car celui-ci ne sert proprement que sur mer, ou, par extension, sur les grandes rivières. Il n'est pas le *batelier*, car celui-ci ne mène qu'un bateau : le *nautonnier* Caron conduit un barque. (R.)

896. Noircir, Dénigrer.

Dénigrer est le latin *denigrare*, composé de *nigrare*, *noircir*, rendre noir ; *dénigrer*, travailler à rendre noir par décoloration ou dégradation de couleur, comme il arrive à ce qui se ternit, se flétrit, s'obscurcit. *Dénigrer* ne se dit qu'au figuré : *noircir* prend, au figuré, l'idée rigoureuse de *noirceur*.

L'idée de *dénigrer* est de peindre en noir : celle de *noircir* est de peindre des plus noires couleurs.

Celui qui vous *dénigre* veut vous nuire ; il attaque votre réputation, il ravale votre mérite. Celui qui vous *noircit* veut vous perdre ; il attaque votre honneur, il vous perd de réputation ; le calomniateur *noircit*, le détracteur *dénigre*.

L'action de *noircir* est d'autant plus odieuse qu'elle ne tombe que sur l'innocence, la vertu, la probité, l'honneur et les mœurs. L'action de *dénigrer*, toujours maligne, mais moins méchante par elle-même, et avec un ressort beaucoup plus étendu, roule sur tous les genres de réputation et de mérite, sur les talents agréables comme sur les qualités essentielles, en un mot, sur toutes sortes d'avantages. Il faut à celui qui vous *noircit* que vous paraissiez vicieux, méchant, criminel : il suffit quelquefois a celui qui vous *dénigre* que vous passiez pour ignorant, ridicule, sot, etc.

Les savants se *dénigrent* quelquefois les uns les autres : ceux qui n'ont d'autre raison de les haïr que leur science, sans avoir même l'espérance de les *dénigrer* efficacement, les *noircissent*.

A *noircir* les autres, il y a d'abord un effet certain : c'est celui de commencer par être soi-même *noirci*. *Dénigrer* ses concurrents, c'est au moins parler comme l'envie ; et l'envie est un hommage rendu au mérite, comme l'hypocrisie en est un rendu à la vertu.

Par la raison que *noircir* attaque l'honneur, il ne se dit que des personnes ou de leurs actions morales. Par la raison que *dénigrer* s'adresse à tout genre de mérite, il s'applique aux choses ; car on tâche de rabaisser leur prix, de les rendre méprisables. On *dénigre* un ouvrage, une marchandise ; on ne les *noircit* pas : on *dénigre* et on *noircit* un auteur, un marchand. (R.)

897. Noise, Querelle, Rixe, etc.

Il y a différentes sortes de disputes ou de combats de paroles, dans lesquels les esprits s'entre-choquent plus ou moins, par divers motifs, avec des conséquences différentes, enfin, avec des caractères particu-

liers qui leur ont fait donner divers noms. Je demande la permission de rassembler ici les notions de ces termes, quoiqu'ils ne soient pas annoncés dans mon titre. Tous ces objets s'éclairent les uns les autres.

L'opposition des *opinions*, le désir de défendre la sienne, l'envie de la faire prévaloir, l'opiniâtreté à ne pas céder, la vivacité qui s'en mêle, forment et maintiennent la *dispute*.

La force et l'éclat de la discussion ou plutôt de la contestation, l'esprit de parti impétueux et obstiné, les altercations vives et multipliées, avec les grands mouvements de l'opposition, portés même jusqu'au tumulte, font et distinguent le *débat*.

L'alternative de la parole qui passe d'une bouche à l'autre, la contestation tout entrecoupée de réponses, de répliques, de ripostes, qui sont plutôt des mots et des saillies que des raisonnements suivis, l'impatience que la contradiction excite et qui excite la vivacité de la contradiction, et même des cris, mais sans querelle établie, forment l'*altercation*.

La confusion et l'embarras des choses, la difficulté de les débrouiller et de les éclaircir, la dissension portée dans les esprits par la diversité de sentiments ou d'intérêts brouillés comme les affaires, l'attache à son sens ou à son intérêt avec des raisons apparentes pour s'y tenir, et sans raisons suffisantes pour s'en départir, produisent les *démêlés*.

La différence de sentiments, de volonté, de prétentions, etc., qui intéressent, piquent, compromettent la fortune, l'honnêteté, l'honneur, quelque passion ; l'amour-propre, la mésintelligence qui se refuse à l'accord et provoque le conflit, l'humeur ou la passion qui veut avoir raison ou satisfaction de la chose, produisent le *différent*.

Ces sortes de divisions sont quelquefois accompagnées ou suivies de *querelle*, de *noise*, de *rixe*, etc.

La *querelle* est, à la lettre, une plainte vive et emportée contre quelqu'un : *quereller*, se plaindre avec emportement, traiter mal, accabler de reproches.

La *noise* est une sorte de *querelle* méchante, maligne, faite pour *nuire*, molester, vexer, ou de manière à causer du mal, du tort, du tourment.

La *rixe* est une sorte de *querelle* accompagnée d'injures, de coups, ou du moins de menaces, de gestes ou de signes insultants d'une vive colère. La *rixe* est une petite guerre entre des particuliers. C'est là un terme de pratique ; et dès lors ce mot indique une *querelle* qui mérite l'animadversion de la justice. *Riote* est un diminutif de *rixe :* il indique une petite *querelle* populaire, de ménage, de société, etc. Ce mot est bas.

Les gens pétulants et emportés sont sujets aux *querelles*. Les personnes aigres, acariâtres, sont sujettes aux *noises*. Le peuple grossier et brutal est sujet aux *rixes*. (R.)

898. Nom, Renom, Renommée.

Volito per ora virûm, je vole de bouche en bouche : voilà l'idée commune de ces trois termes. Ils signifient *ce qu'on* publie *de quelqu'un ;* tandis que *réputation* exprime littéralement *ce qu'on en* pense; et la *célébrité*, l'éloge *qu'on en fait.* Mais dans l'usage, le *nom* annonce plutôt une sorte de *célébrité*, le *renom* se rapporte mieux à la *réputation ;* la *renommée* est au-dessus de l'une et de l'autre. Sans épithètes, ces trois synonymes se prennent communément en bonne part : mais le mot *nom* ne se dit guère que dans le genre noble, au lieu qu'on dit d'un artisan qu'il a du *renom ;* le *renom* est la réputation d'être un bon ouvrier : la *renommée* n'est que dans le grand. Employés comme synonymes les uns des autres, ils désignent divers degrés d'une *grande réputation :* le *renom* ajoute au *nom* et la *renommée* au *renom.*

Nom signifie *ce qui fait connaître* et *reconnaître.* Avec l'acception de *renom*, il n'est d'usage que dans certaines phrases, *acquérir, se faire un nom ; avoir, laisser un nom*, c'est-à-dire, se faire connaître, être bien connu. Il ne s'emploie que dans un sens absolu ; vous avez un *nom* et non pas du *nom*, quoiqu'on ait dit *un peu de nom, quelque nom*, au lieu de *renom.* Il rejette le régime composé : on n'acquiert pas le *nom* d'être homme d'honneur ; on en acquiert le *renom.*

Le *renom* est le *nom* répété, redoublé, répandu : il emporte donc un plus grand *nom*, une plus grande réputation. Quand il est employé d'une manière absolue, comme dans ces exemples : *homme de renom, ville de renom*, il prend le sens de *renommée* qui ne s'emploie pas de cette sorte.

La *renommée* est un très-grand *nom*, un *nom* partout connu ; le *renom* qui a le plus d'éclat et de durée ; une réputation aussi haute que vaste, formée par le concours des *cent voix*, par une sorte de concert ou d'accord unanime, et même par une espèce de jugement public, qui, sur des faits et des titres connus, et même éclatants, fixe l'opinion et la mémoire. Ce mot ne signifie quelquefois que le bruit qui court, ou même l'estimation commune. Souvent il annonce un personnage allégorique qui sème les bruits et distribue les réputations.

Par le *nom*, vous êtes connu, distingué : par le *renom*, on fait du bruit, on a de la vogue : par la *renommée*, vous êtes fameux, tout est rempli de votre *nom*, et il est durable. Le *nom* vous tire de l'obscurité ; le *renom* vous donne de l'éclat : la *renommée* vous couronne de toute sa gloire. Le *nom* vous a élevé au-dessus de votre sphère ; le *renom* vous a élevé au-dessus de vos pairs ; la *renommée* vous a élevé sur le grand théâtre où les réputations n'ont ni bornes, ni fin. En deux

mots, ce que le *nom* commence, le *renom* l'avance, la *renommée* le consomme.

Avec un mérite brillant et les circonstances, on se fait un *nom*. Des qualités et des succès qui éblouissent les esprits et flattent la faveur populaire, dépend le *renom*. Aux places élevées, aux talens sublimes, aux qualités transcendantes, à ce qui produit de profondes impressions et de grands effets, s'attache la *renommée*.

Le *nom* est un bruit qui flatte ; le *renom*, un bruit qui étourdit ; la *renommée*, un bruit qui transporte : tout cela n'est que bruit.

Combien d'hommes qui sacrifient leur repos pour avoir un *nom*! Combien qui sacrifient leur honneur pour avoir du *renom*! Combien qui sacrifient leur vertu et leur bonheur pour avoir de la *renommée* ! (R.)

899. Nommer, Appeler.

« On *nomme*, dit l'abbé Girard, pour distinguer dans le discours : on *appelle* pour faire venir dans le besoin. Le Seigneur *appela* tous les animaux, et les *nomma* devant Adam pour l'instruire de leurs noms : tel est le sens du texte hébreu. Il ne faut pas toujour *nommer* les choses par leur nom, ni *appeler* toutes sortes de gens à son secours. »

Appeler n'est point synonyme de *nommer*, lorsqu'il signifie inviter à venir à soi, comme dans le cas posé par l'abbé Girard. Appelez-*moi cet homme*, et nommez-*moi cet homme*, sont de phrases fort differentes. *C'est toi qui l'as* nommé, *je le dis et me* nomme, ce n'est pas dire, *c'est toi qui l'as* appelé *je le dis et* m'appelle. Mais dans une acception secondaire *appeler* signifie dire le nom de la personne ou lui donner un nom, sans l'intention de la faire venir à soi ou à son secours ; et c'est alors qu'il devient synonyme de *nommer*, et c'est la différence des synonymes que nous cherchons.

Nommer, dire le *nom* ou donner un *nom ;* je viens d'expliquer le sens de ce dernier mot. *Appeler*, formé de *pel*, annonce proprement des singes faits avec la main : l'*appel* est un signal pour faire venir. Mais, comme en *appelant* il est assez ordinaire que l'on *nomme* les personnes, on a dit *appeler pour nommer : comment t'appelez-vous? comment se* nomme-*t-il? Nommer*, marque le *nom propre* de la personne : *appeler* n'énonce qu'un signe ou une qualification distinctive, quelle qu'elle soit. On *nomme* quelqu'un par son nom ; on l'*appelle* de diverses manières.

La belle Hélène fit trois fois le tour du cheval de bois pour découvrir le piége ; et, dans l'espérance que les Grecs se trahiraient par surprise, elle *appela* leurs principaux capitaines en les *nommant* par leur *noms*, et en contrefaisant la voix de diverses de leurs femmes,

Appeler demande à sa suite quelque nom ou quelque signe particulier pour qu'il signifie *nommer :* mais on ne *nomme* les gens que par leurs noms, ou propres, ou patronymiques, ou usités; et on les *appelle*, ou de leurs noms, ou par leurs qualités, ou de différentes qualifications.

Vous *nommez* Tibère, et vous l'*appelez* monstre. Vous *nommez* Louis XII, et vous l'*appelez* le père du peuple. Vous *nommez* Bayard ou du Terrail, et vous l'*appelez* le chevalier sans peur et sans reproche.

Plusieurs anciens peuples (et il reste des traces de cet usage dans le Nord), en *nommant* un tel, l'*appelaient* fils d'un tel ; il n'y avait pas moyen de renier son père.

Jean de Montigny, premier président du parlement de Paris, fut *appelé le Boulanger* par le peuple reconnaissant des secours qu'il lui avait procurés dans une disette. Après lui, sa famille se *nomma* le *Boulanger*. (R.)

900. Nonne, Nonnette, Nonnain.

Noms donnés autrefois aux religieuses, et employés encore dans le style badin.

Nonne est le mot simple ; il signifie une fille religieuse. *Nonnette* est un diminutif de *nonne;* c'est une jeune religieuse. *Nonnain* est une fille d'un ordre religieux ou appartenant à un corps de religieuses.

Le premier de ces termes exprime donc l'état ou la qualité de la personne ; le second, sa jeunesse, ou quelque chose de tendre ou de fin ; le troisième, un rapport particulier de la personne avec l'ordre ou la société dont elle est.

La *nonne* diffère de la *religieuse* en ce qu'elle est agrégée à une famille et soumise à une mère spirituelle, au lieu que l'autre est vouée à une espèce particulière de religion, et soumise à une règle. (R.)

901. Notes, Remarques, Observation, Considérations, Réflexions.

Les *notes* disent quelque chose de court et de précis. Les *remarques* annoncent un choix et une distinction. Les *observations* désignent quelque chose de critique et de recherché. Les *réflexions* expriment seulement quelque chose d'ajouté aux pensées de l'auteur.

Les *notes* sont souvent nécessaires ; les *remarques* sont quelquefois utiles ; les *observations* doivent être savantes ; les *réflexions* ne sont pas toujours justes.

Le changement des mœurs et des usages fait que la plupart des auteurs ont besoin de *notes*. Il y aurait peut-être d'aussi bonnes *remar-*

ques à faire sur les modernes que sur les anciens. Les *observations* historiques qu'on a faites rendent l'antiquité plus connue. Les *réflexions* ne servent, le plus souvent, qu'à faire perdre de vue la première pensée. (G.)

Les *notes* servent proprement à éclaircir ou expliquer un texte : les *remarques*, à relever dans un ouvrage ou dans un sujet ce qui arrête ou mérite particulièrement l'attention : les *observations*, à découvrir, par un nouvel examen, des choses nouvelles, et à conduire, par de nouveaux développements ou d'un ouvrage ou d'un sujet, à des résultats du moins plus certains : les *considérations*, à développer avec étendue les différents rapports d'un objet intéressant et la raison des choses, en présentant l'objet distinct sous ses différentes faces : les *réflexions*, à creuser les idées ou à tirer de nouvelles pensées du fond des choses.

Les *notes* doivent être claires, courtes, précises, comme les notices et les notions; car il ne s'agit que d'expliquer des mots, des passages, des allusions, en un mot, de dissiper quelques obscurités ; et si elles étaient fort étendues, elles seraient commentaires.

Les *remarques* doivent être nouvelles, utiles, critiques ; car il serait peu judicieux de vouloir faire remarquer ce que tout le monde remarque, ou ce que personne ne se soucie de remarquer.

Les *observations* doivent être lumineuses, curieuses, savantes ; car c'est pour démêler ce qu'il y a de plus fin, découvrir ce qui est caché, développer ce qui est intéressant, qu'on met une attention particulière à observer, qu'on étudie les choses, qu'on exerce avec constance sa sagacité et sa critique.

M. Beauzée donnerait, ce me semble, lieu de croire qu'il confond les *observations* avec les *remarques ;* car il dit que le mot d'*observations* sert à exprimer les *remarques* que l'on fait dans la société ou sur les ouvrages; et il ajoute que les *observations* demandent de la sagacité pour demêler ce qui est le moins sensible, et du goût pour choisir ce qui est plus digne d'attention, et pour rejeter ce qui n'en mérite point. L'abbé Girard estime que les *remarques* annoncent un choix et une distinction, et que les *observations* désignent quelque chose de critique et de recherché. Il y a certainement plus de recherches dans les *observations* que dans les *remarques :* vous *remarquez* ce qui vous frappe, et vous *observez* pour découvrir et savoir. Il faut, sans doute, dans les unes et dans les autres, du goût et de la critique : mais dans les *remarques*, c'est plutôt la critique de l'homme de goût qui sent ; et dans les *observations*, celle d'un savant qui interroge les choses, les détaille, les creuse, les possède.

Les *considérations* doivent être étendues et profondes ; elle ne s'exercent proprement que sur des objets *considérables*, faits pour

être *considérés*, dignes de *considérations*, selon le rapport naturel que ces mots ont entre eux.

Les *réflexions* doivent être naturelles sans être triviales, exprimées d'une manière neuve et piquante, plutôt judicieuses et solides que subtiles et ingénieuses; car il faut qu'elles naissent du sujet, qu'elles instruisent et se gravent dans l'esprit. (R.)

902. Notifier, Signifier.

Notifier, c'est *signifier* formellement et nettement, d'une manière authentique, dans les formes, de façon que la chose soit non-seulement connue, mais indubitable, constante, notoire. Vous *signifiez* ce que vous déclarez avec une résolution expresse aux personnes : vous *notifiez* ce que vous leur *signifiez* en règle ou avec les conditions propres à donner à votre *signification* la valeur convenable ou le poids nécessaire. Ce qu'on vous a *signifié*, vous ne pouvez l'ignorer : vous ne pouvez pas éluder ce qu'on vous a *notifié*.

On *notifie* des ordres, de manière à ne laisser que la ressource de l'obéissance : on *signifie* ses intentions, de manière à ne pas laisser l'excuse de l'ignorance.

Vous *notifiez* à un valet ou à un ouvrier de sortir de chez vous : vous le chassez, il s'en va : vous ne voudriez pas le *signifier* à une personne de votre société, mais l'on entend ce que vous voulez dire, et l'on part. (R.)

903. Nourrir, Alimenter, Sustenter.

Ces termes ne sont tous les trois synonymes qu'autant qu'ils désignent un soin relatif à la conservation de la vie par les aliments.

Nourrir, c'est fournir à la substance des corps vivants, de manière qu'elle soit conservée par vos aliments qui se transforment en cette substance même. *Alimenter*, c'est fournir à leur substance, de manière qu'ils aient toujours des aliments pour se *nourrir*. *Sustenter*, c'est pourvoir à leurs besoins rigoureux et pressants, de manière que, par vos aliments, ils aient ce qui est nécessaire pour vivre.

L'idée nécessaire d'*alimenter* est d'entretenir d'aliments : aussi n'exprime-t-il point celle d'entretenir immédiatement la vie ou la substance, ou l'existence même des objets; acception des mots *nourrir* et *sustenter*. Ainsi l'aliment, le pain, par exemple, n'*alimente* pas, il *nourrit* et *sustente*. Tout aliment, en tant qu'il entretient notre substance, *nourrit* : la nourriture suffisante et nécessaire pour soutenir la vie *sustente*. Il y a donc une mesure donnée de nourriture pour *sustenter*; mais, avec plus ou moins d'aliments, on est *nourri*, bien ou mal, trop ou trop peu, ou avec toute autre sorte de modifications. On sait

déjà que *nourrir* signifie entretenir la substance par la conversion de l'aliment en cette substance ; au lieu que *sustenter* signifie seulement soutenir la vie sans aucun rapport à la manière dont l'effet est opéré par les aliments. (R.)

904. Nourissant, Nutritif, Nourricier.

Nourrissant, qui nourrit, qui nourrit beaucoup. *Nutritif*, qui a la faculté de nourrir, de se convertir en la substance de l'objet. *Nourricier*, qui opère la nutrition, qui se répand dans le corps pour en augmenter la substance. Le premier de ces termes marque l'effet ; le second, la puissance ; le troisième, l'action.

Les *mets nourrissants* abondent en *parties nutritives*, dont l'estomac extrait une grande quantité de *sucs nourriciers*.

Nourrissant est le mot usité. *Nutritif* est un mot dogmatique : les médecins disent *un remède purgatif et nutritif :* on distingue par la qualification de *nutritives* les parties subtiles des aliments propres à la nutrition, des autres substances grossières qui en sont séparées par l'effervescence de l'estomac. Le mot *nourricier* appartient proprement à la physique des corps animés, et spécialement des plantes. (R.)

905. Nue, Nuée, Nuage.

Il semble que *nue* marque plus particulièrement les vapeurs les plus élevées ; que *nuée* désigne mieux une grande quantité de vapeurs étendues dans l'air et promettant de l'orage ; et que *nuage* soit plus propre à caractériser un amas de vapeurs fort condensées.

Ainsi l'idée de *nue* fait penser à l'élévation ; celle de *nuée*, à la quantité et à l'orage ; et celle de *nuage* à l'obscurité.

On dit donc d'un oiseau qu'il se perd dans les *nues*, pour dire qu'il s'élève fort haut dans la région de l'air ; qu'une *nuée* s'étend vers la droite, pour marquer ce qui est exposé aux accidents dont elle menace ; et qu'un *nuage* ne tardera point à crever, pour indiquer qu'il est extraordinairement condensé et noir.

Ces idées accessoires deviennent presque les principales dans le sens figuré.

On dit, élever quelqu'un jusqu'aux *nues*, pour dire, le louer excessivement : faire sauter quelqu'un aux *nues*, pour dire, l'impatienter, faire qu'il s'emporte : tomber des *nues*, pour dire, être extrêmement surpris et étonné, ou quelquefois embarrassé, comme on l'est quand on tombe de haut. Un homme tombé des *nues*, pour désigner un homme qui n'est connu, ni avoué de personne sur la terre : se perdre dans les *nues*, en parlant de quelqu'un qui, dans ses discours et dans ses raisonnements, s'élève de manière à faire perdre aux autres, et à perdre lui-même de vue le sujet qu'il traite, ou ce qu'il a entrepris de

prouver. On voit dominer dans toutes ces phrases l'idée d'élévation, celle des vapeurs a disparu; et dans tous ces cas, on ne pourrait se servir ni de *nuée*, ni de *nuage*, qui ne reveilleraient point l'idée d'élévation que l'on envisage principalement.

On dit figurément qu'une *nuée* se forme, et ne tardera pas à éclater, pour faire entendre qu'une entreprise, un complot, une conspiration, un projet de punition ou de vengeance se prépare, et n'est pas loin de se manifester par des effets frappants : et l'on dit une *nuée* d'hommes, d'oiseaux, d'animaux, pour une troupe considérable des uns ou des autres. On voit dominer ici l'idée de la quantité, ou de quelque chose de sinistre.

Enfin l'on dit, un *nuage* de poussière, pour marquer l'obscurcissement de l'air par la quantité de poussière qui y est élevée. Avoir un *nuage* devant les yeux, pour désigner quelque chose que ce soit qui empêche de voir distinctement; et plus figurément encore on appelle *nuages* les doutes, les incertitudes et les ignorances de l'esprit humain. Ici c'est l'idée d'obscurité qui est principalement envisagé. (B.)

906. Nuer, Nuancer.

Nuer vient de *nue*. Les couleurs variées produisent à peu près sur un fond le même effet que les nues sur le ciel.

Nuer et *nuancer* signifient, dit-on, mêler et assortir les couleurs, de manière qu'il se fasse une diminution insensible d'une couleur à l'autre, ou d'une même couleur, en la faisant passer du clair à l'obscur, ou de l'obscur au clair. Les anciens dictionnaires semblent avoir uniquement affecté au verbe *nuer* la première de ces idées, qui attribue à ce mot la seule propriété d'assortir les couleurs par une diminution insensible. *Nuancer* désignerait donc l'assortiment des différentes teintes de la même couleur; ce mot, inconnu aux vocabulistes de ce temps-là, est encore peu usité,

Nuer signifie proprement former des nuances, soit avec différentes couleurs, soit d'une seule; *nuancer*, assortir ces *nuances* selon leurs propres rapports. Il est à observer que *nuer* un dessin signifie marquer sur les fleurs les couleurs que l'ouvrier doit employer : ainsi le dessinateur *nue*, et l'ouvrier *nuance*. Dans le Dictionnaire du Commerce, *nuer*, c'est disposer les couleurs selon leurs *nuances;* et *nuancer*, disposer les *nuances* de l'étoffe, de la tapisserie, de la broderie.

Nuer se dit proprement de ces sortes d'ouvrages : cependant les fleuristes disent *une fleur bien nuée;* l'anémone, appelée *albertine*, est *nuée* d'incarnat. Les naturalistes diront que des papillons et des chenilles étalent une riche variété de couleurs *nuées* avec un art infini.

Dans ces applications, *nuer* indique une diversité de couleurs. Les

brodeurs appellent *or nué* l'or employé avec de la soie dans une ouvrage, de sorte que l'or serve comme de fond au tableau, et que la soie serve à donner les couleurs convenables aux figures.

Nuer ne se dit point au figuré; mais on y dit *nuancer*, pour désigner la différence fine, délicate, imperceptible qui se trouve entre les mots, les idées, les mêmes espèces de choses, comme vertus, passions, etc., et c'est une raison d'approprier au mot *nuancer* l'expression particulière des nuances de la même chose ou de la même couleur.

En dernière analyse, *nuer* exprime l'action ou l'art d'assortir et de distribuer sur un fond ou un tissu les couleurs ou leurs teintes, selon les rapports qu'elles ont entre elles, avec le fond et avec les objets qu'elles figurent, représentent ou imitent. *Nuancer* exprime l'action ou l'art d'observer, de distinguer, d'employer les nuances, soit celles qui forment ou marquent le passage d'une couleur à une autre, soit celles qui marquent ou forment les différens degrés d'une couleur, selon que la chose l'exige. (R.)

907. Nul, Aucun.

Nul, *ne ullus*, *ne unus*, pas un, pas un seul, *aucun*, *aliquis unus*, quelqu'un. *Nul* porte avec lui sa négation; *aucun* en attend une pour en devenir le synonyme. *Nul* a plus de force exclusive et absolue qu'*aucun*. *Nul* exclut *chacun*, chaque individu, chaque chose, d'une manière déterminée, depuis la première jusqu'à la dernière : *aucun*, négatif, exclut *quelqu'un*, celui-ci ou celui-là, une chose et une autre, d'une manière indéterminée. *Nul n'ose*, c'est-à-dire qu'il n'y a *pas un seul* qui ose; *aucun* d'eux n'ose, c'est-à-dire qu'il ne se trouve pas *quelqu'un* qui ose. L'homme négatif est sans égards, n'a *nul* égard pour vos prières; il les rejette absolument : l'homme honnête et capable d'égard n'a *aucun* égard à vos prières dans telle occasion, il ne se rend pas. La justice rigoureuse qui ne fait *nulle* acception des personnes, n'en fera *nulle* en votre faveur : l'équité, moins sévère, qui fait quelquefois acception des malheureux et des faibles n'en fera *aucune*. Vous n'aurez *nulle* considération, quand vous devez n'en avoir pas la moindre : vous n'en avez *aucune*, quand vous auriez pu en avoir quelqu'une.

De la force des termes, il résulte que *nul* peut et doit en général être employé en régime, toute comme *aucun*, quoi qu'en disent quelques grammairiens. Selon eux, au lieu de dire : *les injures ne firent sur lui* nulle *impression*, il faudrait dire : *les injures ne firent sur lui* aucune *impression*. Pourquoi donc, si un terme renchérit sur l'autre, si vous avez besoin de marquer une parfaite insensibilité, s'il est utile d'aggraver le reproche? *Nul* ajoute à *aucun*, comme *point* à *pas*. Si

l'oreille préfère quelquefois *aucun* à *nul*, il n'en faut pas moins que la justesse de l'expression l'emporte, dans les cas graves, sur la délicatesse de l'oreille.

Nous disons fort bien, *je n'ai vu cet homme-là* nulle *part ; je ne fais* nul *cas de celui-ci, je ne dois* nul *égard à l'autre ; un contrat est* nul *et de* nul *effet.* Les personnes les plus délicates parlent ainsi. Une observation grammaticale à faire, c'est que, loin d'exclure *nul* du régime, il est absolument nécessaire, lorsque la phrase ne porte point de négation, et la raison en est que, sans une négation particulière, *aucun* signifie *quelqu'un* ou *quelque.* Et c'est pourquoi on a bien dit : *le bien est de* nulle considération *devant Dieu, mais non pas devant les hommes ; cette pièce est de* nulle valeur ; *cette machine est bien inventée, mais elle est de* nul usage. On ne dirait pas qu'une chose est d'*aucun usage*, d'*aucun valeur*, d'*aucune considération*, pour exprimer qu'elle n'en a point : *aucun* ne prend ce sens que dans la proposition négative. Des historiens disent : *Il y avait peine de mort contre quiconque avait tué volontairement* aucun *de ces animaux ; il n'appartient qu'à ceux qui ignorent la liaison de toutes les espèces de connaissances entre elles, d'en mépriser* aucune partie. *Aucun* est là mis en mauvais style, à la vérité, mais dans son vrai sens, pour *quelqu'un* ou *quelque.*

Nul se dit au nominatif, pour *personne*, sans rapport à un nom exprimé. Nul *ne sait s'il est digne d'amour ou de haine ;* nul *ne va au Père que par le Fils. Nul* désigne là, sans aucun nom, de la manière la plus précise et la plus propre au style énergique des sentences, la universalité des hommes. *Aucun* se lie nécessairement avec un nom : ainsi vous direz, *aucun auteur*, *aucune raison*, *aucun de ces gens-là.*

Nul se prend encore dans une autre acception absolument étrangère à *aucun :* il marque l'invalidité, la nullité d'une acte et autres choses semblables. On dit aussi, en ce sens, qu'un *homme est nul*, quand il n'a ni vertu, ni caractère. Cette acception sert bien encore à confirmer la force négative du mot, qui réduit les choses à rien, qui fait qu'elles sont comme si elles n'étaient pas. (R.)

908. Numéral, Numérique.

Le mot *numérique* n'est pas la même chose que *numéral ;* car la chose *numérale* forme toujours un nombre ; mais il n'en est pas de même de la chose *numérique. Trois* est un nom *numéral* ou un nom de nombre : mais une différence *numérique* n'est pas même cette différence dans le nombre, c'est celle d'un individu à un autre. *Numéral* signifie ce qui dénomme un nombre ; *numérique*, ce qui a rapport aux nombres. Les lettres *numérales* servent de chiffres, les vers *numéraux*

marquent des dates ; mais les rapports *numériques* sont seulement tirés des nombres ; l'arithmétique *numérique* se sert seulement de chiffres au lieu de lettres. (R.)

O

909. Obéissance, Soumission.

L'*obéissance* est une action ; la *soumission* est un résultat de la volonté. La *soumission* peut être passive, l'*obéissance* est nécessairement active ; ainsi l'on se *soumet* à une maladie que Dieu nous envoie, lorsqu'on ne peut rien faire pour l'empêcher : on *obéit* à sa loi en faisant ce qu'elle ordonne ou en évitant ce qu'elle défend.

L'*obéissance* peut être absolument forcée : la *soumission* ne l'est que jusqu'à un certain point ; car elle n'existe pas tant que la volonté y résiste. Pour se *soumettre*, il faut le vouloir ; et quoique la volonté puisse être forcée par des considérations auxquelles on cède avec répugnance, la *soumission* n'en est pas moins volontaire. L'*obéissance* peut être involontaire ou même contraire à la volonté ; on peut *obéir* à un mouvement qui entraîne sans que l'on y songe, ou bien à une force irrésistible qui nous pousse malgré nous. On se *soumet* à une autorité à laquelle il serait dangereux de résister.

L'*obéissance* peut être feinte ; la *soumission* peut n'être qu'extérieure. Celui qui feint d'*obéir* trompe sur son action ; celui qui feint de se *soumettre* ne trompe que sur sa volonté : son *obéissance* réelle à l'ordre qu'on lui donne peut être l'effet d'une feinte *soumission* à l'autorité qui le lui prescrit.

L'*obeissance* est un acte momentané et qui se renouvelle à chaque occasion d'*obéir ;* la *soumission* est une disposition générale à remplir tous les ordres qu'on pourra recevoir, à subir tous les traitements auxquels on pourra être exposé. Un enfant peut manquer d'*obéissance* un jour et en avoir le lendemain : celui qui n'*obéit* pas toujours n'a pas de *soumission.*

L'*obéissance* peut être simplement une chose de devoir et de principes : la *soumission* tient davantage au caractère.

L'*obéissance* peut conserver une sorte de fierté, et n'exclut pas les remontrances. La *soumission,* plus humble, ne se permet pas même les murmures.

L'*obéissance,* en dirigeant les actions, laisse tout le reste libre : la *soumission* s'étend quelquefois jusqu'aux mouvements du cœur, jusqu'aux réflexions de l'esprit. On *soumet* sa raison à la foi, et son âme aux afflictions. (F. G.)

910. Obliger, Contraindre, Forcer, Violenter.

L'*obligation* lie, engage : la *contrainte* moleste, contrarie : la *force* emporte, entraîne : la *violence* maltraite, outrage.

L'*obligation* empêche ou entraîne la liberté ; la *contrainte* la tourmente ; la *force* l'ôte ; la *violence* la viole, si on me permet de le dire.

Ainsi, *obliger* est un acte de pouvoir qui impose un devoir ou une nécessité. *Contraindre* est un acte de persécution ou d'obsession, qui arrache plutôt qu'il n'obtient un consentement. *Forcer* est un acte de puissance et de vigueur, qui, par son énergie, détruit celle d'une volonté opposée. *Violenter* est un acte d'emportement ou de brutalité, qui emploie le droit et les ressources du plus fort à dompter une volonté rebelle et opiniâtre.

Les préceptes de l'Évangile *obligent*, dès qu'on est chrétien, mais sans *contraindre*, car on est parfaitement libre d'obéir ou de désobéir. Les persécutions d'un importun vous *contraignent* quelquefois, mais sans vous *forcer*, car vous pouvez y résister encore. Une puissance irrésistible qui vient sur nous quand nous suivons la direction opposée, nous *force* à reculer sans nous *violenter* ; car il est naturel que nous nous déterminions, sans attendre la violence, à renoncer à ce que nous ne pouvons pas faire. Un maître inique et absolu, qui vous ordonne une chose honteuse ou injuste, vous *violentera*, pour vaincre par de mauvais traitements votre résistance, et vous mener au crime malgré vos efforts.

On s'*oblige* soi-même quand on s'engage. On se *contraint* quand on se gêne fort. On s'efforce plutôt qu'on ne se *force* dans les choses qu'on fait avec répugnance. On ne se *violente* pas ; car on ne peut pas vouloir efficacement et faire tout ensemble des choses contraires. (R.)

911. Obliger, Engager.

Obliger dit quelque chose de plus fort ; *engager* dit quelque chose de plus gracieux. On nous *oblige* à faire une chose, en nous en imposant le devoir ou la nécessité. On nous y *engage* par des promesses ou par de bonnes manières.

Les bienséances *obligent* souvent ceux qui vivent dans le grand monde à des corvées qui ne sont point de leur goût. La complaisance *engage* quelquefois dans de mauvaises affaires ceux qui ne choisissent pas assez bien leurs compagnies. (G.)

912. Obliger à faire, Obliger de faire.

Th. Corneille et Bouhours ont remarqué, et prouvé par l'usage, que plusieurs de nos verbes, tels qu'*obliger*, *contraindre*, *forcer*, *s'ef-*

forcer, *tâcher*, etc., prennent également après eux la préposition *à* et la préposition *de*, quand ils sont suivis d'un autre verbe, comme d'un régime. Ainsi l'on dit *obliger*, *contraindre*, *forcer*, etc., *à faire* ou *de faire*. Il est sans doute plus naturel de dire *à* ou *de* devant un verbe, selon qu'on dit l'un ou l'autre devant un substantif, *obliger à faire* une chose, comme obliger à une chose, etc. ; mais l'usage a ses licences, et même ses raisons pour s'écarter de la règle générale. Il s'agirait donc de trouver dans ces deux manières de s'exprimer une différence générale qui en déterminât le sens particulier et en réglât l'emploi.

Si je ne me trompe, 1° la préposition *à*, placée entre les deux verbes, marque particulièrement le rapport, l'influence et l'action de la cause, de la puissance, du sujet qui *oblige*, *force* ou *contraint* : au lieu que la préposition *de* marque spécialement l'effet de cette cause et de cette action sur l'objet ou le sujet qui est *contraint*, *forcé* ou *obligé*. 2° La préposition *à* désigne plutôt le genre d'action et le but, sans aucun rapport déterminé de temps ; au lieu que la préposition *de* annonce plutôt l'acte et l'exécution, ou présente ou prochaine, et par conséquent avec une détermination de temps assez précise.

Je prouve la première de ces distinctions relative à la cause et à l'effet. Nous disons plutôt *à* lorsque le verbe régisseur est à l'actif, et *de* lorsqu'il est au passif. Vous vous *obligez* à faire une chose, et vous êtes *obligé* de la faire. La nécessité nous *force à* nous aider, et nous sommes forcés de nous aider. La résistance vous *contraint à* user de force, et vous êtes *contraint d'*en user.... Corneille observe qu'on met plutôt *de* que *à* après le passif. Bouhours observe, et confirme par des exemples, que nos bons auteurs le pratiquent presque toujours ainsi. Or, il est à remarquer qu'avec le verbe passif vous n'êtes pas même *obligé d'*énoncer la cause ; ainsi vous dites : *je suis obligé de* partir, *forcé de* me défendre, *contraint de* céder, sans autre énonciation. L'actif énonce au contraire nécessairement la cause ; ainsi vous direz : la loi m'*oblige*, le respect me *force*, la fortune me *contraint*.

Je prouve la seconde différence relative à l'action et à l'acte. La préposition *à* désigne précisément le genre et l'objet de l'obligation, tandis que par *de* l'obligation se fait sentir dans l'acte ou à l'égard de l'exécution de la chose. Ainsi la religion *oblige* le diffamateur *à* réparer l'honneur de son prochain aux dépens du sien propre ; c'est un devoir qu'il doit remplir : mais la justice l'*oblige*, par une condamnation, *de* faire à sa partie réparation d'honneur ; c'est une peine qu'il subit. Vous vous occupez *à* une chose quand elle est l'objet de vos occupations, ou que c'est votre genre d'occupation ordinaire ; vous vous occupez *de* la chose, quand vous y songez, quand vous y travaillez actuelle-

ment. L'ambition *force* le courtisan *à* ramper ; il faudra qu'il rampe : quand il rampe, elle le *force de* ramper.

Aussi dit-on *à* plutôt que *de* lorsqu'il ne s'agit que d'une obligation morale et générale à remplir dans l'occasion ; au lieu qu'on dit bien plutôt *de* que *à* lorsqu'il s'agit d'une nécessité physique et présente, dans le temps même de l'exécution. Je ne sais même, disait Bouhours, si, quand *obligé* emporte une obligation étroite de conscience, *à* ne serait pas mieux que *de*. Oui, certes, lorsqu'on ne parle que d'une loi, d'une règle, d'une autorité qui vous impose un devoir ou une nécessité, abstraction faite de la circonstance du temps ; mais dans la circonstance du temps, on est *obligé* par une force d'agir ainsi. La charité vous *oblige à* pardonner lorsque vous serez offensé ; vous êtes *obligé de* pardonner dans le cas précis de l'offense.

Cette seconde distinction s'accorde parfaitement avec la première, et elles se confirment l'une l'autre. L'actif, qui demande après lui la préposition *à*, n'exprime que l'existence de l'obligation, mais le passif, qui suppose déjà l'existence de l'obligation, en marque l'accomplissement et l'effet par la préposition *de*. (R.)

913. Obscène, Déshonnête.

Obscène dit beaucoup plus que *déshonnête* dans le même ordre de choses.

La chose *obscène* viole ouvertement les vertus que la chose *déshonnête* blesse. Je dis *ouvertement*, car c'est ce que la préposition *ob* exprime. L'*obscénité* ajoute à la *déshonnêteté* l'immodestie ou plutôt la licence impudente. Violer, tromper, commettre un adultère, dit Cicéron, c'est chose *déshonnête*, honteuse en soi ; mais cela se dit sans *obscénité*. Il paraît que les Latins étendaient plus loin que nous l'emploi du mot *obscène*.

O femmes ! souvenez-vous bien qu'une pensée *déshonnête* fait perdre la pureté, et qu'une parole *obscène* fait perdre la pudeur.

Des pensées *déshonnêtes* se présentent quelquefois aux cœurs les plus purs ; mais des manières *obscènes* appartiennent à la plus sale corruption,

Obscène ne se dit communément que de certaines choses, de choses apparentes, des paroles, des tableaux, des postures, de ce qu'on peut appeler des *nudités : déshonnête* convient généralement à toute chose qui blesse la pudeur ou la pureté. On a pourtant des idées, des imaginations *obscènes*, lorsque les idées forment des images qu'on se plaît à considérer ; mais la plus légère pensée peut être *déshonnête*. En général, l'*obscénité* fait tableau, et ce tableau prononce fortement ce qu'il y a de plus *déshonnête*. On dira bien, avec l'Académie, un poète

obscène, et de même d'un peintre, d'un auteur, d'une personne quelconque ; mais, selon la remarque de Bouhours, on ne dira guère une personne *déshonnête*. (R.)

914. Obscur, Sombre, Ténébreux.

Obscur, qui n'est pas clair, privé de clarté. *Sombre*, qui n'a qu'une faible lumière, qui est à l'ombre. *Ténébreux*, qui est sans lumière, noir.

Obscur, faute de *clarté*, de manière que les objets sont au moins plus difficiles à voir ou à distinguer. *Sombre*, faute de *jour*, de manière que la lumière éclaire moins les objets que les ombres ne les effacent. *Ténébreux*, faute de toute *lumière*, de manière qu'on ne voit rien, on ne voit pas.

Un lieu est *obscur*, qui n'est pas assez éclairé. Un bois est *sombre*, dont l'épaisseur, interceptant le jour, n'y laisse pénétrer qu'une faible et triste lumière. L'enfer est *ténébreux*, ou s'il s'y élève quelque *sombre* lueur, elle ne sert qu'à rendre les ténèbres visibles et plus affreuses. Des nuages épais, et la fuite du jour, rendent le temps *obscur* : des nuées *sombres* et l'appareil de la nuit, le rendent *sombre*. La nuit, la nuit parfaite, le rend *ténébreux*.

L'*obscurité* inspire des pensées et des sentiments différents, selon ses degrés et ses modifications. Le *sombre* inspire la tristesse et la crainte. Les *ténèbres* inspirent l'horreur et l'effroi.

Ces mots, au figuré, s'appliquent à des objets divers ; et cette diversité d'application sert encore à l'intelligence de leur sens propre.

Un homme est *obscur*, qui n'est pas connu, qui est confondu dans la foule, qu'on ne remarque pas. Sa vie est *obscure* si elle est cachée, inconnue, sans éclat, sans appareil. Dans tous ces cas, l'*obscurité* empêche de connaître, de remarquer, de distinguer. Il en est de même de l'*obscurité* des temps du passé et de l'avenir, où l'on ne voit rien de clair.

Sombre ne se dit figurément que de l'air du visage, de l'humeur, des personnes, des pensées, etc. *Sombre* est couvert, triste, renfrogné, repoussant : une humeur *sombre* est inquiète, chagrine, rêveuse, mélancolique, atrabilaire.

Ténébreux se dit proprement des actions, des projets, des entreprises odieuses et secrètes, enveloppées de voiles impénétrables. (R.)

915. Obséder, Assiéger.

Obséder signifie littéralement *assiéger*.

Au propre, on *assiége* une ville, une place, un ennemi, etc. *Obséder* ne se dit qu'au figuré. Il paraît qu'*obséder* a été spécialement emprunté du latin pour le style mystique. Dans ce style, il suffit

de dire qu'un homme est *obsédé*, pour faire entendre qu'il l'est par le malin esprit, qui s'attache à le poursuivre d'illusions pour le posséder.

Les personnes et les choses nous *assiégent*, comme nous *assiégeons* les choses et les personnes. Il n'y a que les personnes ou les êtres intelligents, et des êtres moraux qui *obsèdent*; ils n'*obsèdent* que les personnes.

On *assiége* par l'assiduité, les assauts, les poursuites, pour parvenir à un but quelconque : on *obsède* par l'assiduité, l'artifice, la malignité, pour parvenir à gagner et gouverner la personne. Ainsi, *obséder* quelqu'un, c'est l'*assiéger* sans cesse, le circonvenir ou l'envelopper par les circuits artificieux de la séduction, pour s'emparer de son esprit et de ses volontés. L'*obsession* a pour but la *possession*. (R.)

916. Observation, Observance.

Selon la remarque de Bouhours, *observance* signifie proprement règle, institut, constitution religieuse, réforme. Nous disons les *observances régulières*, l'*étroite observance*. Nous appelons aussi *observances* les cérémonies légales, les pratiques extérieures. Nous disons les *observances* de la loi de Moïse.

On a dit aussi l'*observance* pour l'*observation* des commandements de Dieu, des règles d'un monastère, etc. Ainsi, comme le remarque Bouhours, la règle, qui est elle-même l'*observance*, a conduit insensiblement à l'*observance* de la règle.

Il résulte de là qu'*observance* se dit pour et comme *observation*, en matière religieuse : dans tout autre cas, on ne dit qu'*observation*. On ne dira pas l'*observance* des lois civiles ou des règles de l'art.

Il en résulte encore, que l'*observance* regarde proprement les règles monastiques et les pratiques cérémonielles. On loue un religieux de son zèle pour l'exacte *observance des constitutions* de son ordre : on loue les gentils de leur zèle pour l'*observation de la loi naturelle*. On dira l'*observance du jeûne*, et l'*observation des préceptes de la charité*.

L'*observance* est proprement le résultat de l'*observation*, ou l'*observation* accomplie. L'*observation* fait, exécute : l'*observance* suppose la chose faite, exécutée. En suivant la même idée, *observation* sera plus propre à désigner une action particulière, l'*observation* particulière d'un précepte, les *observations* différentes des différents préceptes; et *observance*, l'exécution habituelle et entière, l'*observation* fidèle, constante, absolue de la loi. (R.)

917. Observer, Garder, Accomplir.

Ces termes sont synonymes dans le sens de faire suivre, exécuter ce qui est prescrit par un commandement, une règle, une loi.

Le sens propre d'*observer* est d'avoir sous les yeux, de donner son attention à. Le sens propre de *garder* est de tenir sous sa *garde*, d'avoir toujours ses *regards* sur l'objet, pour le conserver, le maintenir, le défendre. Le sens propre d'*accomplir* est celui d'achever, de remplir, de compléter, de consommer.

Vous *observez* la loi par votre attention à exécuter ce qu'elle prescrit : vous la *gardez* par le soin continuel de veiller à ce qu'elle ne soit violée en aucun point : vous l'*accomplissez* par votre exactitude à remplir entièrement et finalement tout ce qu'elle ordonnait.

Observer marque proprement la fidélité à son devoir ; *garder*, la persévérance et la continuité ; *accomplir*, la perfection ou la consommation de l'œuvre.

Le précepte qui n'oblige qu'à certaines actions et dans certains cas, comme le précepte du jeûne, vous l'*observez*. L'obligation qui vous lie sans cesse, et que vous pouvez à chaque instant violer, comme la foi conjugale, vous la *gardez*. L'œuvre qu'il s'agit de terminer ou de mettre à fin, comme une pénitence imposée, vous l'*accomplissez*. (R.)

918. Obstacle, Empêchement.

L'*obstacle* est devant vous, il vous arrête : l'*empêchement* est çà et là autour de vous, il vous retient. Pour avancer, il faut surmonter, aplanir l'*obstacle* : pour aller librement, il faut ôter l'*empêchement*, le lever.

L'*obstacle* a quelque chose de grand, d'élevé, de résistant ; et c'est pourquoi il faut le vaincre, le surmonter ; il faut encore le détruire ou passer par-dessus. L'*empêchement* a quelque chose de gênant, d'incommode, d'embarrassant ; et c'est pourquoi il faut l'ôter, le lever, ou s'en débarrasser ; c'est un lien à rompre.

L'*obstacle* se trouve surtout dans les grandes entreprises et avec de grandes difficultés ; l'*empêchement*, dans les actions ordinaires et avec des difficultés ordinaires. Les *obstacles* allument le courage ; les *empêchements* l'impatientent.

Celui qui craint les difficultés, voit partout des *obstacles*. Celui qui manque de bonne volonté, a toujours des *empêchements*. (R.)

919. Occasion, Occurrence, Conjoncture, Cas, Circonstance.

Occasion se dit pour l'arrivée de quelque chose de nouveau, soit que cela se présente ou qu'on le cherche, et dans un sens assez indéterminé pour le temps comme pour l'objet. *Occurrence* se dit uniquement pour ce qui arrive sans qu'on le cherche, et avec un rapport fixé au temps présent. *Conjoncture* sert à marquer la situation qui provient

d'un concours d'événements, d'affaires ou d'intérêts. *Cas* s'emploie pour indiquer le fond de l'affaire, avec un rapport singulier à l'espèce et à la particularité de la chose. *Circonstance* ne porte que lidée d'un accompagnement, ou d'une chose accessoire à une autre qui est la principale.

On connaît les gens dans l'*occasion*. Il faut se comporter selon l'*occurrence* des temps. Ce sont ordinairement les *conjonctures* qui déterminent au parti qu'on prend. Quelques politiques prétendent qu'il y a des *cas* où la raison défend de consulter la vertu. La diversité des *circonstances* fait que le même homme pense différemment sur la même chose.

Quoique tous ces mots s'unissent assez indifféremment avec les mêmes épithètes, il me semble pourtant qu'ils en affectent quelques-unes en propre, et qu'on dit quelquefois avec choix, une belle *occasion*, une *occurrence* favorable, une *conjoncture* avantageuse, un *cas* pressant, une *circonstance* délicate; et qu'on ne dirait pas une *occasion* heureuse, une *occurrence* délicate, une belle *conjoncture*, un *cas* avantageux, une *circonstance* pressante. (G.)

920. Odeur, Senteur.

L'*odeur* est l'émanation des corps, sensible à l'odorat; et la *senteur* est cette même émanation sentie par l'odorat. L'*odeur* peut absolument n'être pas sentie, il suffit qu'elle s'exhale; il faut que la *senteur* le soit, elle frappe le sens. L'*odeur* peut être assez légère et faible pour qu'elle soit insensible; mais la *senteur* est toujours plus ou moins forte ou abondante, pour qu'elle affecte l'organe : aussi n'appelle-t-on *senteur* qu'une *odeur* forte. L'*odeur* est commune à une infinité de corps : la *senteur* est propre à certains corps *odoriférants*, tels que les aromates, certaines fleurs, certains fruits. On ne dit pas qu'un corps qui ne sent rien, n'a point de *senteur;* il n'a point d'*odeur*. La *senteur* se répand au loin, prédomine, absorbe les *odeurs* faibles ou délicates.

Odeur est donc le terme générique; et c'est celui qu'on emploie pour exprimer l'espèce particulière d'*odeur* de chaque espèce de corps, au lieu que *senteur* ne se dit guère que d'une manière vague et indéterminée, pour une forte *odeur*. Nous disons l'*odeur* et non la *senteur* du plâtre, du charbon, du thym, etc., pour distinguer les espèces. Un bois a l'*odeur*, et non la *senteur* de la rose. Un mélange a une *odeur*, et non une *senteur* vineuse. Au pluriel, les *odeurs* et les *senteurs* sont également des parfums agréables destinés à embaumer, à parfumer, à faire sentir bon.

On dit figurément *odeur de sainteté*, l'*odeur des vertus*, etc. *Senteur* ne se dit que dans le sens propre. (R.)

921. Odieux, Haïssable.

Ce dernier terme est infiniment plus faible de *haine* que le premier. Si l'objet *haïssable* est digne de haine, l'objet *odieux* est digne de toute votre haine.

Avec certains défauts, on est *haïssable :* avec certains vices, on est *odieux.* Un homme méchant, pervers, dangereux, est *odieux* : une personne incommode, fâcheuse, impatientante, contrariante, devient *haïssable.*

Il n'y a point d'homme si parfait, qu'il ne soit *haïssable* pour un autre. Il n'y a point de méchant si endurci, qu'il ne soit quelquefois *odieux* à lui-même.

Haïssable ne se dit guère que des personnes ou de leurs manières, et dans le style modéré. *Odieux* se dit dans tous les styles, des personnes et des choses. (R.)

922. Odorant, Odoriférant.

On a beau dire que ces deux termes signifient la même chose, *odoriférant* doit ajouter une idée à celle d'*odorant*, par l'addition du mot *fer*, qui signifie porter, produire, pousser au dehors, jeter, répandre. Ainsi Pline donne à l'Arabie l'épithète d'*odoriférante* (*odorifera*), parce qu'elle produit les parfums, et non celle d'*odorante* (*odora*) ; car ce mot ne rendrait pas son idée. *Odoriférant* exprime la propriété de produire l'odeur, de l'exhaler de son sein, de la répandre au loin ; tandis qu'*odorant* désigne seulement la chose qui a de l'odeur, qui en donne, qui en jette. Le corps *odoriférant* est donc naturellement très-*odorant.* On flaire, on sent ce qui est *odorant :* on n'a pas besoin de flairer ce qui est *odoriférant*, il se fait sentir. Aussi l'Académie dit-elle une *fleur odorante*, un *bois odorant*, et des *parfums odoriférants*, des *aromates odoriférants.* Les corps *odoriférants* parfument, embaument ; les corps *odorants* ont une odeur agréable, sentent bon. (R.)

923. Œillade, Coup d'œil, Regard.

L'*œillade* est un *coup d'œil* ou un *regard* jeté comme furtivement, avec dessein et avec une expression marquée. Le *coup d'œil* est un *regard* fugitif ou jeté comme en passant ; le *regard* est l'action de la vue qui se porte sur l'objet qu'on veut voir,

Il y a toujours dans l'*œillade* une intention et un intérêt visible : on jette des *œillades* amoureuses, jalouses, animées, favorables, etc. On donne un *coup d'œil* pour voir en gros : on jette un *coup d'œil* à dessein ou par hasard ; et il y a des *coups d'œil* très-expressifs. Les *regards* se portent, se jettent, se lancent, se fixent sur les objets ; ils

forment l'action propre de la vue, et même une sorte de langage naturel.

Les passions dissimulées jettent des *œillades*. La légèreté jette un *coup d'œil* vain ; mais la fierté lance un *coup d'œil* dédaigneux. Chaque passion a son *regard*, et le *regard* prend toute sorte de caractères, *regard de colère*, *regard de pitié*, *regard doux* ou *sévère*, etc.

Œillade parle aux yeux. Il y a tel *coup d'œil* qui ne dit rien, et tel autre qui dit plus qu'un long discours, et qui compromet moins. Tout se peint dans les *regards*, au moral comme au physique.

Les amants trahissent par les *œillades* l'intelligence qu'ils veulent cacher. Il y a un *coup d'œil* d'avis qu'on jette inutilement sur ceux qui ne pensent pas à ce qu'ils disent. Le *regard* ou la manière de *regarder* propre à chacun, indique ou décèle le caractère à celui qui sait lire sur les visages.

Œillade ne se dit qu'au propre et dans le style familier. Dans le style soutenu, il faut dire *coup d'œil* pour œillade. *Coup d'œil* se dit au figuré, comme *regard*. (R.)

924. Œuvre, Ouvrage.

Œuvre dit précisément une chose faite ; mais *ouvrage* dit une chose travaillée et faite avec art. Les bons chrétiens font de bonnes *œuvres ;* les bons ouvriers font de bons *ouvrages*.

Le mot d'*œuvre* convient mieux à l'égard de ce que le cœur et les passions engagent à faire. Le mot d'*ouvrage* est plus propre à l'égard de ce qui dépend de l'esprit ou de la science. Ainsi l'on dit une *œuvre* de miséricorde et une *œuvre* d'iniquité, un *ouvrage* de bon goût et un *ouvrage* de critique.

Œuvres, au pluriel, se dit pour le recueil de tous les *ouvrages* d'un auteur ; mais lorsqu'on les indique en particulier, ou qu'on leur joint quelque épithète, on se sert du mot d'*ouvrages*.

Il y a dans les *Œuvres* de Boileau un petit *ouvrage*, qui n'est presque rien, mais qu'on dit avoir produit un grand effet, en arrêtant le ridicule qu'on était prêt à se donner par la condamnation de la philosophie de Descartes ; c'est l'Arrêt de l'université de Stagire. (G.)

Œuvre exprime proprement l'action d'une puissance, ce qui est fait, produit par un *agent : ouvrage*, le travail de l'industrie, ce qui est fait, exécuté par un *ouvrier*. On dit, l'*œuvre* de la création est l'*ouvrage* de six jours : la création est elle-même l'*œuvre* de la Toute-Puissance : le monde sorti des mains du Créateur dans six jours d'exécution, est son *ouvrage*. La force productive est dans l'*œuvre ;* l'effet de son action est dans l'*ouvrage*. L'*œuvre* de la rédemption est ce que Jésus-Christ a fait pour le salut des hommes ; et son *ouvrage* est leur

salut. Nous admirons dans les *œuvres* de la nature son énergie, et dans ses *ouvrages* leur beauté. La puissance et l'action de l'agent font l'*œuvre :* l'*ouvrage* est le résultat du travail et de l'industrie. On dit *œuvre* et non *ouvrage* de la chair. L'artisan fait des *ouvrages*, et son chef-d'*œuvre* est la plus belle production de son talent.

L'*œuvre* est l'action, l'action faite par une puissance : or, qu'est-ce que la morale considère ? les actions, les actions bonnes ou mauvaises, le bien et le mal, la vertu et le vice, principes de ces actions. L'*ouvrage* est le travail, ce qui résulte ou reste de ce travail : or, qu'est-ce que la science entend par *ouvrage ?* les discours, les écrits, les pièces, les traités, les livres ; et l'art, le mérite, les beautés ou les défauts qui sont dans l'*ouvrage* même. L'*œuvre* morale n'est qu'une action bonne ou mauvaise, selon les mœurs, et cette action est produite par la miséricorde, par l'iniquité, etc. L'*ouvrage* littéraire est une *chose* bonne ou mauvaise, selon la science ; on trouve dans la chose même de la critique et du goût.

Mais les *ouvrages* d'esprit sont des *productions* d'un auteur : aussi les appelle-t-on quelquefois *œuvres*, *œuvres* de théâtre, *œuvres* morales, *œuvres* mêlées, *œuvres* complètes, *œuvres* posthumes, etc. L'abbé Girard prétend qu'*œuvres* se dit, au pluriel, du recueil de *tous les ouvrages* d'un auteur, et que lorsqu'on les indique en particulier, et qu'on leur joint quelque épithète, on se sert du mot d'*ouvrages*. Ce qui signifie un recueil entier, c'est le mot *œuvre* au singulier et au masculin, quand il s'agit de gravures ; l'*œuvre* de Calot, l'*œuvre* de Balechou.

Œuvre est le titre de certains ouvrages. Les *œuvres* annoncent l'auteur ; les *ouvrages* le supposent : l'*œuvre* est sa production ; le livre est son *ouvrage*. L'*œuvre* est l'*ouvrage*, en tant qu'il est fait par l'auteur et considéré comme tel ; l'*ouvrage* est bien fait par l'auteur, mais on le considère tel qu'il est en lui-même ou indépendamment de ce rapport. Ainsi l'on juge l'*ouvrage* et non l'*œuvre :* l'*ouvrage* est bon ou mauvais en lui-même et sans égard à celui qui l'a fait ; mais à l'*œuvre* on connaît l'*ouvrier*, on juge l'homme.

Avec les données précédentes, mes lecteurs se rendront facilement raison des différentes manières usitées d'employer ces termes. Par exemple, on dit mettre en *œuvre* des matériaux : mettre des matériaux en *œuvre*, c'est donner la forme ou la façon à la matière, l'employer à faire quelque *ouvrage*. L'action d'employer ou de former est propre à l'ouvrier, à la personne, et c'est là l'*œuvre*. La matière employée, mise en *œuvre*, qui a reçu la forme, est l'*ouvrage*.

La nature, dit un illustre écrivain, fait le mérite ; et la fortune le *met en œuvre*. La fortune fait ainsi, par ses influences, le prix de l'*ouvrage*.

On dira se mettre à l'*œuvre* et se mettre à l'*ouvrage*. On se met à l'*œuvre*, quand on commence son travail ; on se met à l'*ouvrage*, quand on commence à donner, par son travail, des formes à la matière. (R.)

925. Office, Charge.

Ces termes désignent également des titres qui donnent le pouvoir d'exercer quelque fonction publique. (B.)

On confond souvent *charge* et *office :* et en effet tout *office* est une *charge*, mais toute *charge* n'est pas un *office*. Ainsi les *charges* dans les parlements sont de véritables *offices :* mais les places d'échevins, consuls et autres *charges* municipales, ne sont pas des *offices* en titre, quoique ce soient des *charges ;* parce que ceux qui les remplissent ne les tiennent que pour un temps, sans autre titre que celui de leur élection : au lieu que les *offices* proprements dits sont une qualité permanente, et en conséquence sont aussi appelés *états*. (*Encyclop.*, XI, 414.)

926. Office, Ministère, Charge, Emploi.

L'idée propre d'*office*, c'est d'obliger à faire un chose utile à la société : celle de *ministère* est d'agir pour un autre, au nom d'un autre, d'un maître qui commande : celle de *charge*, de porter un fardeau, ou de faire une chose pénible pour un bien ou un avantage commun : celle d'*emploi*, d'être attaché à un travail qui est commandé.

L'*office* impose un devoir ; le *ministère*, un service ; la *charge*, des fonctions ; l'*emploi*, de l'occupation.

L'*office* donne en même temps un pouvoir, une autorité pour faire, le *ministère*, une qualité, un titre pour représenter les personnes, disposer des choses ; la *charge*, des prérogatives, des priviléges qui honorent ou distinguent le titulaire ; l'*emploi*, des salaires, des émoluments qui paient ou récompensent le travail. (R.)

927. Offrande, Oblation.

Dans un sens rigoureux, l'*oblation* est l'action d'offrir ; et l'*offrande* est la chose à offrir, et ensuite la chose offerte.

L'*offrande* est donc proprement la chose destinée pour l'*oblation*. Si l'usage, intervertissant les idées, attribue également à l'*oblation* l'idée de l'*offrande*, et à l'*offrande* l'idée de l'*oblation*, la différence n'en existe pas moins dans les mots ; et le sens primitif de l'un n'est que le sens détourné de l'autre.

L'*offande* se fait, dit-on, à Dieu, à ses saints, et même à ses ministres : l'*oblation* ne se fait qu'à Dieu. L'*oblation* est alors un vrai

sacrifice : l'*offrande* est seulement un don religieux. L'*offrande* du pain et du vin dans le sacrifice de la messe, est une *oblation*. Les présents que les fidèles font à l'autel, sont proprement des *offrandes*.

Oblation a toujours un sens plus rigoureux qu'*offrande;* et il ne se dit que pour exprimer le sacrifice ou le don fait avec les cérémonies religieuses prescrites à cet effet. Ainsi toute *offrande* n'est pas *oblation :* et l'idée du don, ou même du dévouement, suffit pour constituer une *offrande* sans aucune cérémonie. (R.)

928. Offusquer, Obscurcir.

Offusquer signifie empêcher de voir ou d'être vu, du moins de voir ou d'être vu clairement dans sa clarté naturelle, par l'interposition ou l'opposition d'un corps, d'un obstacle. *Obscurcir* exprime l'action simple et vague de faire perdre à un objet sa lumière ou son éclat, sans aucun rapport indiqué ni au moyen ni à la vue.

Le soleil est *obscurci* lorsqu'il a perdu son éclat : si vous le considérez dans les nuages, il est *offusqué*. Les nuages l'*obscurcissent* et l'*offusquent :* ils l'*obscurcissent* en lui ôtant sa lumière ; ils l'*offusquent* en vous empêchant de le voir, ou en l'empêchant d'être vu.

Les passions *obscurcissent* l'entendement de quelque manière qu'elles le troublent : elles l'*offusquent* en élevant autour de lui des nuages, ou en s'interposant entre lui et la vérité.

La grandeur nous *offusque*, et nous tâchons de l'*obscurcir*.

La gloire de Miltiade *offusquait* l'esprit de Thémistocle : la gloire de Thémistocle *obscurcit* celle de Miltiade. Vous pouvez dire que la gloire de Thémistocle *offusque* celle de Miltiade ; mais non que celle de Miltiade *obscurcit* l'esprit de Thémistocle. La raison en est que l'*offuscation* tombe ou sur vous qui voyez et considérez l'objet, ou sur l'objet lui-même, au lieu que l'*obscurcissement* ne touche que l'objet seul.

L'objet qui vous éblouit, vous *offusque;* et vous n'en soutenez la lumière qu'à mesure qu'il s'*obscurcit*.

Trop de paroles *offusquent* le discours ; et cette surabondance fait perdre de vue ce que vous dites, ce qui vaut quelquefois son prix. Trop de brièveté dans l'expression *obscurcit* l'idée ; mais cette *obscurité* vous donne un air de profondeur, ce qui a bien aussi son mérite. (R.)

929. Oisif, Oiseux.

Termes qui annoncent également l'inaction et l'inutilité.

Être *oisif*, c'est ne rien faire, être sans action, sans occupation : être *oiseux*, c'est avoir quelque rapport à l'oisiveté, soit par goût, parce qu'on l'aime ; par habitude, parce qu'on y passe sa vie ; ou par ressemblance, parce qu'on est inutile.

On doit donc appeler *oisifs* l'homme, les animaux, les êtres qu'on regarde comme actifs, si l'on veut dire qu'ils sont *actuellement* dans l'*inaction;* mais si l'on veut dire qu'ils en ont l'habitude, on doit les appeler *oiseux*, ainsi que de toutes les choses *inutiles*, comme l'inaction, quand même ce seraient des actions.

Tel qui paraît *oisif* peut être occupé très-sérieusement ; car la contention de l'esprit est souvent un exercice plus pénible que le travail corporel ; mais si ses pensées n'aboutissent qu'à des projets chimériques, à des systèmes sans fondement ou sans proportion, ce ne sont plus que des réflexions *oiseuses.* (B.)

Avec du loisir, on est *oisif;* avec de l'oisiveté, on est *oiseux.*

Oisif n'exprime proprement que l'acte, un état passager, l'inaction actuelle : *oiseux* marque l'habitude, la qualité ou l'état permanent, l'inertie. On est *oisif* dès qu'on n'est pas en activité ; quand on croupit dans l'inaction, on est *oiseux.*

Un ouvrier qui n'a point d'ouvrage est *oisif :* un ouvrier qui ne veut pas travailler est *oiseux.* Le premier ne fait rien, quoique peut-être il voulût faire quelque chose : le second ne fait rien, parce qu'il ne veut pas faire, et même quand il fait quelque chose, mais d'inutile ou d'*oiseux.* (R.)

930. Ombrageux, Soupçonneux, Méfiant.

L'*ombrageux* voit tout en noir, tout l'offusque. Le *soupçonneux* voit tout en mal, tout le choque. Le *méfiant* est toujours en garde, il craint tout.

Ombrageux se dit, au figuré, de personnes qu'un rien offusque ; il est pris en mauvaise part. C'est le caractère de l'homme timide, que son ombre effraie.

Le *soupçonneux* vit de soupçons, et conjecture toujours le mal. L'*ombrageux* peut revenir, et lorsqu'il a touché l'objet, il se rassure ; mais le *soupçonneux* est inquiet, quand il n'y a même rien qui puisse justifier ses craintes. Le premier se trompe en s'arrêtant à la surface ; celui-ci néglige les apparences, et présume le mal lorsqu'il ne le voit pas.

L'homme *méfiant* se tient en garde : ce n'est pas de l'ombre, c'est de la personne, c'est de la chose qu'il a peur.

L'*ombrageux* s'arrête aux apparences ; le *soupçonneux* à la supposition ; le *méfiant* à la crainte d'être trompé. (R.)

931. On, L'on.

Ces deux expressions sont entièrement semblables pour le sens ; elles ne diffèrent dans l'usage que par rapport à la délicatesse de l'oreille, pour éviter la cacophonie. Il me paraît qu'on doit se servir de *l'on*

après *et*, *si*, *ou*, et même après *que*, lorsque le mot qui suit commence par la syllabe *com;* qu'ailleurs, il est ordinairement mieux de se servir d'*on*.

Que *l'on* convienne toujours de la valeur des termes, si *l'on* veut s'entendre. *On* peut commencer à lire cet ouvrage par où *l'on* voudra; et *l'on* doit le lire à plus d'une reprise.

Quelquefois la poésie met *l'on* au lieu d'*on*, uniquement pour la mesure du vers. (G.)

Dans l'écriture abrégée, *hom* voulait dire *homo*, *homme*. *Hom*, *hon*, se prononce *on :* par succession de temps, on a écrit comme on prononçait. *On dit* signifie donc *homme dit*. *On* ou *homme dit* est une proposition particulière; car *on* signifie un homme quelconque, quelqu'un, et des gens. *L'on*, l'*homme dit*, est une proposition générale; *l'on* signifie les hommes, la généralité, la multitude du moins. *On* est un pronom indéfini : *l'on* est une expression collective.

Cette distinction si naturelle de sens, Vaugelas, Dumarsais, et presque tous nos habiles grammairiens, l'ont reconnue. Dumarsais reproche même à l'abbé Girard de ne pas l'avoir observée. « Quand nous disons *si l'on* au lieu de *si on*, dit-il en parlant du bâillement, l'*l* n'est point alors une lettre euphonique, quoi qu'en dise l'abbé Girard. *On* est un abrégé de *homme;* on dit *l'on* comme on dit *l'homme*. *On* marque une proposition indéfinie, *individuum vagum*. » Comment se peut-il donc que ce grammairien philosophe conclue ensuite, avec la foule, qu'*il est indifférent pour le sens de dire, on dit* ou *l'on dit*, et que c'est à l'oreille à décider lequel doit être préféré?

C'est une règle que quand on répète plusieurs *on* ou *l'on*, il faut toujours dire de même. *On* loue, *on* blâme, *on* crie, et non pas *on* dit et *l'on* fait. (R.)

932. Ondes, Flots, Vagues.

Les *ondes* sont l'effet naturel de la fluidité d'une eau qui coule; elles ne s'appliquent guère qu'à l'égard des rivières, et laissent une idée de calme ou de cours paisible. Les *flots* viennent d'un mouvement accidentel, mais assez ordinaire; ils indiquent un peu d'agitation, et s'appliquent proprement à la mer. Les *vagues* proviennent d'un mouvement plus violent; elles marquent par conséquent une plus forte agitation, et s'appliquent également aux rivières comme à la mer.

On coule sur les *ondes;* on est porté sur les *flots;* on est entraîné par les *vagues*.

Un terrain raboteux rend les *ondes* inégales : un grand vent fait enfler les *flots*, et excite des *vagues* (G.)

933. On ne saurait, On ne peut.

On ne saurait paraît plus propre pour marquer l'impuissance où l'on est de faire une chose. *On ne peut* semble marquer plus précisément et avec plus d'énergie l'impossibilité de la chose en elle-même. C'est peut-être par cette raison que la particule *pas*, qui fortifie la négation, ne se joint jamais avec la première de ces expressions, et qu'elle accompagne souvent l'autre avec grâce.

Ce qu'*on ne saurait* faire est trop difficile. Ce qu'*on ne peut* faire est impossible.

On ne saurait bien servir deux maîtres. *On ne peut* pas obéir en même temps à deux ordres opposés.

On ne saurait aimer une personne dont on a lieu de se plaindre. *On ne peut* pas en aimer une pour qui la nature nous a donné de l'aversion.

Un esprit vif *ne saurait* s'appliquer à de longs ouvrages. Un esprit grossier *ne peut* pas en faire de délicats. (G.)

934. Opter, Choisir.

On *opte* en se déterminant pour une chose, parce qu'on ne peut les avoir toutes. On *choisit* en comparant les choses, parce qu'on veut avoir la meilleure. L'un ne suppose qu'une simple décision de la volonté, pour savoir à quoi s'en tenir; l'autre suppose un discernement de l'esprit, pour s'en tenir à ce qu'il y a de mieux.

Entre deux choses parfaitement égales, il y a à *opter*, mais il n'y a pas à *choisir*.

On est quelquefois contraint d'*opter*, mais on ne l'est jamais de *choisir*. Le *choix* est un plein exercice de la liberté; c'est pourquoi, lorsque le sens ou l'expression marque une nécessité absolue, il est mieux de se servir du mot d'*opter* que de celui de *choisir;* de là vient que l'usage dit, puisqu'il est impossible de servir en même temps deux maîtres, il faut *opter*.

Le mot de *choisir* ne me paraît pas non plus être tout à fait à sa place lorsqu'on parle de choses entièrement disproportionnées, à moins qu'il n'y soit employé dans un sens ironique. Par exemple, je ne dirais pas, il faut *choisir* ou de Dieu ou du monde; mais je dirais, il faut *opter;* car le *choix* étant une préférence fondée sur la comparaison des choses, il n'y a pas lieu, ou il n'y a point de comparaison à faire. Un prédicateur dirait cependant avec beaucoup de grâce : « Messieurs, le joug du Seigneur est doux, et nous conduit au comble de tous les biens; le joug du monde est dur, et nous plonge dans l'abîme de tous les maux : *choisissez* maintenant auquel des deux vous voulez-vous sou-

mettre ; » parce qu'alors il se trouve une fine ironie dans l'emploi de *choisir*.

Je ne connais point de droit de *choix ;* mais il y a un droit d'*option* : c'est lorsque entre plusieurs choses à distribuer, on a droit de prendre avant les autres celle qu'on veut. Quand on a ce droit, on a par conséquent la liberté de *choisir :* car on peut *opter* par *choix*, en examinant quelle est la meilleure ; comme on peut *opter* sans *choix*, en se déterminant indifféremment pour la première venue.

Nous n'*optons* que pour nous ; mais nous *choisissons* quelquefois pour les autres.

On peut *opter* sans *choisir ;* il n'y a qu'à suivre le hasard ou le conseil d'autrui : mais on ne peut *choisir* sans *opter*, quand on *choisit* pour soi.

Lorsque les choses sont à notre *option*, il faut tâcher de faire un bon *choix*.

Entre le vice et la vertu il n'y a point d'accommodement ; il faut *opter* pour l'un ou pour l'autre. Rien ne me paraît plus difficile à *choisir* qu'un ami.

Si j'avais à *opter* entre un ami fort zélé, mais indiscret, et un ami discret, mais moins zélé, je *choisirais* le dernier. (G.)

935. Orage, Tempête, Bourrasque, Ouragan.

L'*orage* produit le tonnerre, la pluie, la grêle, la *tempête*. La *tempête* est un vent violent, accompagné ordinairement de pluie ou de grêle, et qui s'élève quelquefois pendant l'*orage*, quelquefois sans *orage*. Les *orages* de mer portent ordinairement le nom de *tempêtes*, parce que la *tempête*, c'est-à-dire le grand vent, est pour les vaisseaux la partie essentielle de l'*orage*, ce qui leur fait courir le plus de danger. Il y a des *orages* sans *tempête*, quand la pluie et le tonnerre ne sont pas accompagnés de vent : il y a des *tempêtes* sans *orages*.

Orage s'emploie au figuré pour signifier le choc et l'agitation des sentiments qui se combattent ; on dit les *orages* des passions. *Tempête* exprime un effet plus violent et plus momentané ; on dit, cette nouvelle excita dans son âme une violente *tempête*.

Ces deux expressions s'appliquent aux coups de la fortune : l'*orage* est plus prévu, on le voit se former : la *tempête* se manifeste au moment où elle éclate ; on songe alors à se mettre à l'abri.

L'*ouragan* est un tourbillon qui s'élève pendant l'*orage* ou fait partie de la *tempête :* il ne s'emploie qu'au propre.

La *bourrasque* est un coup de vent passager en mer, comme l'*ouragan* un tourbillon passager sur terre : il se dit, au figuré, des saillies brusques et momentanées d'une humeur bizarre (F. G.)

936. Ordinaire, Commun, Vulgaire, Trivial.

Le fréquent usage rend les choses *ordinaires*, *communes*, *vulgaires* et *triviales ;* mais il y a à cet égard un ordre de gradation entre ces mots, qui fait que *trivial* dit quelque chose de plus usité que *vulgaire*, qui, à son tour, enchérit sur *commun*, et celui-ci sur *ordinaire*. Il me paraît aussi qu'*ordinaire* est d'un usage plus marqué pour la répétition des actions ; *commun*, pour la multitude des objets ; *vulgaire*, pour la connaissance des faits, et *trivial*, pour la tournure du discours.

La dissimulation est *ordinaire* à la cour. Les monstres sont *communs* en Afrique. Les disputes de religion ont rendu *vulgaires* bien des faits qui n'étaient connus que des savants. De tous les genres d'écrire, il n'y a que le comique où les expressions *triviales* puissent trouver place.

Ces mots peuvent être considérés dans un autre sens que dans celui du fréquent usage : ils se disent souvent par rapport au petit mérite des choses ; et ils ont encore un ordre de gradation, de façon que le dernier de ces mots est celui qui ôte le plus au mérite. Ce qui est *ordinaire* n'a rien de distingué. Ce qui est *commun*, n'a rien de recherché. Ce qui est *vulgaire* n'a rien de noble. Ce qui est *trivial* a quelque chose de bas. (G.)

937. Ordonner, Commander.

Le *commandement* est la notification de l'*ordre*. Celui qui gouverne *ordonne* : celui qui fait exécuter *commande*. On *ordonne*, en vertu de l'autorité, à celui qui doit obéir : on *commande*, en vertu d'un pouvoir ou d'une charge, à celui qui doit exécuter.

Il faut la puissance, la force, pour *ordonner :* il faut une domination, une supériorité, pour *commander*. Un maître *ordonne*, un chef *commande*. La loi, la justice *ordonnent*, la force en main ; un général, un officier *commande*, par son grade, une armée, une troupe ; comme une citadelle commande une ville, ou une montagne la plaine, par son élévation. Un général *ordonne* un assaut à des troupes ; l'officier principal le *commande* ou le conduit.

L'action d'*ordonner* a toujours quelque chose de plus absolu, de plus impérieux que celle de *commander*. Les pouvoirs distribués pour *commander* n'*ordonnent* qu'au nom du roi. On *ordonne* comme on veut de la chose dont on dispose : un souverain n'oublie pas qu'il est homme, et qu'il *commande* à des hommes.

La même différence est sensible dans des applications éloignées du ton absolu de l'autorité. Le médecin qui gouverne un malade *ordonne* les remèdes : un particulier qui emploie un artisan lui *commande* un ouvrage. (R.)

938. Ordre, Règle.

Ils sont l'un et l'autre une sage disposition des choses ; mais le mot d'*ordre* a plus de rapport à l'effet qui résulte de cette disposition, et celui de *règle* en a davantage à l'autorité et au modèle qui conduisent la disposition.

On observe l'*ordre :* on suit la *règle.* Le premier est un effet de la seconde. (G.)

939. Orgueil, Vanité, Présomption.

L'*orgueil* fait que nous nous estimons. La *vanité* fait que nous voulons être estimés. La *présomption* fait que nous nous flattons d'un vain pouvoir.

L'*orgueilleux* se considère dans ses propres idées : plein et bouffi de lui-même, il est uniquement occupé de sa personne. Le *vain* se regarde dans les idées d'autrui : avide d'estime, il désire d'occuper la pensée de tout le monde. Le *présomptueux* porte son espérance audacieuse jusqu'à la chimère : hardi à entreprendre, il s'imagine pouvoir venir à bout de tout.

La plus grande peine que l'on puisse faire à un *orgueilleux,* est de lui mettre ses défauts sous les yeux. On ne saurait mieux mortifier un homme *vain,* qu'en ne faisant aucune attention aux avantages dont il veut se faire honneur. Pour confondre le *présomptueux,* il n'y a qu'à le présenter à l'exécution. (G.)

940. Origine, Source.

L'*origine* est le premier commencement des choses qui ont une suite : la *source* est le principe ou la cause qui produit une succession de choses. L'*origine* met au jour ce qui n'y était point : la *source* répand au dehors ce qu'elle renfermait dans son sein. Les choses prennent naissance à leur *origine ;* elles tiennent leur existence de leur *source.* L'*origine* nous apprend dans quel temps, en quel lieu, de quelle manière les objets ont paru au jour ; la *source* nous découvre le principe fécond d'où les choses découlent, procèdent, émanent avec plus ou moins de continuité ou d'abondance.

Les familles tirent leur *origine* d'un homme connu, du moins jadis, qu'elles appellent leur auteur, parce qu'il l'est de leur noblesse ; mais cet homme nouveau, et très-nouveau, avait un père et des aïeux inconnus, et peut-être est-il bon d'ignorer la *source* de son illustration, ce qu'il a fait pour y parvenir, et ce que la fortune a fait pour l'y élever.

Toute *origine* est petite ; l'embryon d'un géant n'est pas moins imperceptible que celui d'un nain. Toute *source* est primitivement faible ;

les plus grands fleuves, comme les ruisseaux que vous franchissez d'un pas, descendent d'un filet d'eau.

Il est curieux de savoir les *origines*, si elles peuvent nous éclairer. Il est bon de connaître les *sources*, si nous pouvons y puiser. (R.)

941. Orner, Parer, Décorer.

Orner, ajouter à une chose les accessoires destinés à l'embellir. *Parer*, orner comme pour un jour de fête ou d'apparat. *Décorer*, donner à une chose les ornements convenables, nécessaires, décents, appropriés à l'usage qu'on en veut faire.

Une maison qui vient d'être bâtie a besoin d'être *décorée*, au moins de papiers, de glaces, etc. ; on l'*orne* ensuite avec plus ou moins de magnificence ; on peut, les jours de cérémonie, la *parer* de fleurs et d'autres ornements étrangers.

Les catholiques *décorent* leurs églises de tableaux représentant l'histoire du saint auquel ils la dédient : ils l'*ornent* plus ou moins de marbres, de pilastres ; ils *parent* l'autel les jours de grandes fêtes.

Une femme est *parée* quand son vêtement annonce plus d'apprêt qu'à l'ordinaire : sa robe peut tous les jours être *ornée* d'un simple ruban. Un homme n'est *décoré* que par un ordre qui désigne son mérite ou sa dignité.

On dit d'un fripon qu'il *décore* sa conduite d'une apparence d'honnêteté ; d'un menteur, qu'il *orne* la vérité ; d'un hypocrite, qu'il se *pare* d'un faux zèle. (F. G.)

942. Os, Ossements.

Les *os* prennent le nom d'*ossements* lorsque, desséchés, dépouillés de chair et de tout ce qui sert à les unir, ils ne composent plus aucun ensemble, et n'appartiennent plus à un corps particulier. Cette dénomination générique, qui ne s'emploie qu'au pluriel, n'a plus lieu dès qu'on désigne les *os* par leur nom ou leur caractère propre et la place qu'ils occupaient dans le corps dont ils faisaient partie : ainsi on a trouvé un champ rempli d'*ossements*, parmi lesquels on a distingué les *os* de la tête d'un cheval et ceux du bras d'un homme. (F. G.)

943. Ourdir, Tramer.

Au propre, *ourdir* signifie disposer les fils pour faire une toile, et *tramer*, passer des fils entre et à travers les fils tendus sur le métier. On commence par faire la chaîne ; et, par l'entrelacement des fils passés dans un sens contraire ou en travers, on forme la trame.

Ces termes ne se confondent point dans le sens propre ; mais au figuré on dit, sans avoir égard à leur idée rigoureuse, *ourdir* et *tra-*

mer un mauvais dessein, une trahison, etc. Cependant il est bien sensible que *tramer* dit plus qu'*ourdir;* c'est un dessein plus arrêté, une intrigue plus forte, des mesures plus concertées, des apprêts plus avancés pour l'exécution. *Ourdir,* c'est commencer; on *ourdit* même une *trame : tramer,* c'est avancer l'ouvrage de manière à lui donner la consistance convenable; la chose étant *tramée,* elle est toute prête.

Si donc il est utile de déterminer l'état de la chose et d'en distinguer les progrès, il l'est aussi d'employer figurément le mot *ourdir,* pour annoncer le commencement d'un projet, un dessin informe, les premières idées et les premiers traits de la chose; et celui de *tramer* pour annoncer une intrigue qui se noue, des moyens qui se combinent, et la forme et la consistance que la chose commence à prendre.

Nous disons aussi, dans le même sens, *machiner,* qui marque quelque chose de plus artificieux, de plus profond, de plus compliqué, et même de plus bas ou de plus odieux. (R.)

944. Outil, Instrument.

L'*outil* est une invention utile, usuelle, simple, maniable, dont les arts mécaniques se servent pour faire des travaux et des ouvrages simples et communs. L'*instrument* est une invention adroite, ingénieuse, dont les arts plus relevés et les sciences mêmes se servent pour faire des opérations et des ouvrages d'un ordre supérieur ou plus relevé. Si la chose était plus compliquée, plus savante, plus puissante, ce serait une *machine.* L'*engin* annoncerait surtout l'esprit d'invention, une sorte de génie.

On dit les *outils* d'un menuisier, d'un charpentier; et des *instruments* de chirurgie, de mathématiques. L'*agriculture* a des *outils* et des *instruments :* la pioche est un *outil,* la grande charrue est un *instrument.* Le luthier fait avec des *outils* des *instruments* de musique. L'*instrument* est en lui-même un ouvrage supérieur à l'*outil.*

L'*outil* est, en quelque sorte, le supplément de la main; elle s'en aide. L'*instrument* est un supplément de l'intelligence ou de l'habileté. L'*outil* ne fait qu'obéir; l'*instrument* exécute avec art. L'*outil* a sa propriété, l'*instrument* a son habileté, si je puis parler ainsi, ou son industrie propre. Il y a des *instruments* qui, une fois mis en action, font tout par eux-mêmes; l'*outil* suit la main.

La nécessité a inventé les *outils :* la science a imaginé les *instruments.* En perfectionnant les *outils,* on en vient aux *instruments.*

Par les *outils* d'un peuple, vous connaissez son genre d'industrie; par ses *instruments,* vous connaissez quel est chez lui l'état des arts et des sciences.

Celui qui, le premier, considéra le bras de l'homme et ses manœuvres avec la sagacité de l'observateur, fut l'inventeur d'*outils* le plus

fécond, et le premier créateur d'*instruments*. La main, modèle d'un nombre prodigieux d'*outils*, est le premier des *instruments*. (R.)

945. Outrageant, Outrageux.

Outrageant, participe présent du verbe *outrager*, converti en adjectif verbal, exprime l'action d'*outrager*. *Outrageux*, formé du substantif *outrage*, espèce particulière d'offense, désigne la nature de la chose, sa propriété ou son caractère, l'effet qu'elle doit par elle-même produire ; elle est faite pour *outrager*, c'est le propre de la chose d'offenser cruellement. Ainsi un discours, un procédé *outrageant* fait un outrage : le discours, le procédé *outrageux* fait outrage.

L'Académie observe qu'*outrageant* ne se dit que des choses, tandis qu'*outrageux* s'applique également aux personnes. Cette observation confirme la distinction précédente ; car un homme *outrageux* a l'intention et le dessein, l'habitude et le défaut, le caractère et l'humeur qui portent à outrager. (R.)

946. Outré, Indigné.

On est *outré* par le sentiment violent d'une injure personelle. Il suffit, pour être *indigné*, du sentiment de droiture et de justice, qui fait qu'une âme honnête se soulève contre une mauvaise action, que l'effet nous en soit personnel ou étranger. Le premier sentiment porte sur le tort que l'on nous a fait ; le second, sur l'action que l'on a commise : on est *outré* du mauvais procédé d'un ami, *indigné* de la perfidie qu'il a mise dans sa conduite. (F. G.)

947. Ouvrage de l'esprit, Ouvrage d'esprit.

Quoique l'esprit ait part à l'un et à l'autre, ce qui fait la synonymie des deux expressions, ce sont pourtant des choses différentes.

Tout ce que les hommes inventent dans les sciences et dans les arts, est un *ouvrage de l'esprit :* les compositions ingénieuses des gens de lettres, soit en prose, soit en vers, sont des *ouvrages d'esprit.*

On entend par *ouvrage de l'esprit* un ouvrage de la raison et de cette intelligence qui distingue l'homme de la bête : on entend par *ouvrage d'esprit* un ouvrage de la raison polie, et de cette fine intelligence qui distingue un homme d'un homme. (Bouhours, *Mém. nouv.*, tom. I.)

Les systèmes des règles qui constituent la logique, la rhétorique, la poétique, sont de beaux *ouvrages de l'esprit :* la Théorie des sentiments agréables, le *Lutrin*, la *Henriade*, *Athalie*, *Tartufe*, sont d'excellents *ouvrages d'esprit.* (B.)

P

948. Pacage, Pâturage, Pâtis, Pâture.

Le *pacage* est un lieu propre pour nourrir et engraisser du bétail. Le *pâturage* est un champ où le bétail *pâture* et se repaît. Le *pâtis* est une terre où l'on met paître le bétail. La *pâture* est un terrain inculte où le bétail trouve quelque chose à paître.

On dit de *bons pacages*, de *gras pâturages*, un *simple pâtis*, une *vaine pâture*.

Pacage désigne la qualité de la terre et la production propre dont elle se couvre. *Pâturage* marque la propriété de la terre et l'abondance de la production propre au bétail, et l'usage qu'on en fait. *Pâtis* rappelle seulement l'action simple de *paître;* le bétail y trouve à *paître*, c'est-à-dire, de l'herbe à *brouter* ou à manger sur pied. *Pâture* ne se prend, dans l'acception présente, que pour un lieu vain et entièrement négligé, qui ne peut donner qu'une herbe rare, courte et pauvre. (R.)

Pacage est un terme de coutume; il désigne plutôt le droit de faire *paître* que la dépaissance elle-même. Ce droit s'exerçait pendant un certain temps de l'année, soit dans les chaumes, soit dans les prés, après la fauchaison. Le mot *pâturage* étant générique, ne suffisait pas pour exprimer une action limitée; on fit *pacage*. On a dit ensuite, par extension, *pacages* gras et *pacager;* mais l'Académie observe que c'est un terme de coutume.

Pâturage est d'un usage général, il désigne un lieu couvert d'herbes, où les troupeaux paissent habituellement. On dit aussi droit de *pâturage*, mais dans un autre sens, comme dans les communaux, les marais et les landes, où l'on peut mener *paître* dans toutes les saisons de l'année. Ainsi l'un désigne une faculté limitée, et l'autre un droit habituel.

Les *pâtis* sont des espèces de landes ou de friches, où l'herbe est rare et ne se fauche pas : on sait que la nature dans les lieux arides et secs, compense, par l'excellence et la salubrité des sucs, l'abondance qu'on n'y trouve pas.

Pâture est un mot générique, employé au propre et au figuré; c'est la nourriture qu'on trouve dans les *pâturages*, les *pâtis* ou les *pacages*. Si *pacage* n'avait pas son acception propre, si *pâturage* n'était pas un terme trop vague, si *pâtis* n'eût pas désigné une étendue indéfinie et la nature du terrain, on n'eût pas donné une valeur nouvelle au mot *pâture*, dont l'effet est pris ici pour la cause. (Anon.)

949. Pacifique, Paisible.

Pacifique, opposé à la guerre; *paisible*, où se trouve la paix. *Pacifique* est un caractère; *paisible* est un état. Un caractère *paisible* est celui dont la disposition est telle, qu'il ne s'y trouve rien qui trouble sa paix ou celle des autres : un caractère *pacifique* peut être agité et mis en mouvement par l'amour de la paix.

Un homme *pacifique* ne demeurera pas *paisible* spectateur d'une querelle, un homme *paisible* pourra passer sans s'en inquiéter. Le repos d'un prince *pacifique* sera violemment troublé par une menace de guerre; un prince guerrier peut être *paisible* au milieu des combats. L'homme *pacifique* ne craint que la guerre et les querelles; l'homme *paisible* est naturellement éloigné de toute espèce d'agitation. Ainsi, l'humeur *pacifique* peut s'allier avec une très grande activité d'esprit; une humeur *paisible* est en général le résultat d'une sorte d'indolence. Un sommeil *paisible* est un sommeil que rien ne trouble : tel est celui qu'a peint Boileau dans le Lutrin (chant I).

> Là, parmi les douceurs d'un tranquille silence,
> Règne sur le duvet une molle indolence :
> C'est là que le prélat, muni d'un déjeuner,
> Dormant d'un léger somme, attendait le dîner.

Paisible indique le repos; *pacifique*, l'amour du repos, de la paix.

Un règne *pacifique* est celui qui n'a été marqué par aucune guerre; un règne *paisible* est celui qui n'a été troublé par aucune agitation. (F. G.)

950. Pâle, Blême, Livide, Hâve, Blafard.

Faible de coloris, ou défiguré par une teinte de blanc sans éclat, un objet est *pâle*. Très-*pâle*, dépouillé de toute la vivacité de ses couleurs, ou plutôt changé de couleur, un objet est *blême*. Plombé et taché, ou chamarré de noir, un objet est *livide*. Morne et défiguré par le décharnement, un objet est *hâve*. *Pâle* jusqu'à l'affadissement, blanchi jusqu'à l'extinction de ses couleurs, un objet est *blafard*.

Le teint d'une personne est *pâle* dès qu'il n'est pas assez animé : si les chairs ont perdu leur couleur propre et leur vie, il est *blême*. Il est *livide* lorsqu'un mélange de blanc et de noir lui donne une couleur sombre et rembrunie. Quand la couleur est morte ou effacée par un blanc mat ou inanimé, il est *blafard*. On dira plutôt une mine *hâve*, qu'un teint *hâve*, parce que le mot teint n'exprime que le coloris, et que le mot *hâve* rassemble deux qualités, celle de la couleur qui est

d'un blanc-brun, et celle de la maigreur qui n'est pas applicable au teint.

Un convalescent est *pâle*. Une personne saisie de crainte est *blême*. Un malheureux tout meurtri de coups est *livide*. Un pénitent consumé par des macérations est *hâve*. Une femme crépie de blanc est *blafarde*.

Un objet est *pâle* ou naturellement ou par accident. Cette épithète s'applique aux personnes, aux couleurs, à toutes sortes de lumières, aux corps lumineux. Une personne est *pâle*, une couleur est *pâle*, une lumière est *pâle*, le soleil est *pâle*.

Un objet n'est guère *blême* que par accident. Cette épithète ne convient qu'aux personnes ou aux êtres personnifiés; et dans les personnes, il n'y a que le visage, le teint ou sa couleur qui soit *blême*.

Des coups, des contusions, des maladies, l'épanchement du sang et sa corruption, rendent *livide* une personne ou plutôt son teint, ses chairs, sa peau.

Hâve ne s'applique aussi qu'aux personnes, et proprement à l'air, au visage, à son ensemble. Les yeux creux, enfoncés, éteints, contribuent, comme les joues creuses, *pâles*, décharnées, à former un visage *hâve*.

Blafard se dit en général de toute couleur, de toute lumière qui n'a point d'éclat ou de vivacité, de tous les objets qui tirent sur le blanc ou qui blanchissent en se décolorant. La soleil, offusqué par des vapeurs qui ne font qu'amortir ses feux sans le cacher, est *blafard*. (R.)

951. Panégyrique, Éloge.

Le *panégyrique* est un *éloge* mêlé d'enthousiasme et d'exaltation : l'*éloge* peut être accompagné de blâme : le *panégyrique* exclut et repousse le blâme; il n'est illimité que sur la louange.

L'*éloge* peut être partiel : on fait l'*éloge* de la conduite d'un homme en certaine occasion, quoiqu'en général on n'estime pas son caractère; de son cœur, quoiqu'on ne fasse pas cas de son esprit. Le *panégyrique* est général, absolu, comprend toutes les parties du caractère d'un homme, toutes les particularités de sa conduite.

L'*éloge* peut être vrai, même quand il tombe sur l'homme le moins louable, car il n'en est guère qui ne mérite quelque louange : il est difficile que le *panégyrique* ne soit pas outré, même quand il s'agit du plus grand homme, car il n'en est guère qui ne mérite quelque blâme.

La plupart des *éloges* académiques sont des *panégyriques*.

L'*éloge* peut être simple, naturel, amené par hasard : le *panégyrique* ne se fait guère sans apprêt, et à moins d'être dicté par un grand enthousiasme, il demande beaucoup d'adresse et d'art.

Un *éloge* touchant peut sortir de toutes les bouches : un bon *panégyrique* a besoin d'un orateur. (F. G.)

952. Parabole, Allégorie.

Il me semble que la *parabole* a pour objet les maximes de morale ; l'*allégorie*, les faits d'histoire. L'une et l'autre sont une espèce de voile qu'on peut rendre plus ou moins transparent, et dont on se sert pour couvrir le sens principal, en ne le présentant que sous l'apparence d'un autre. Ce déguisement se fait dans la *parabole* par la substitution d'un autre sujet, peint avec des couleurs convenables à celui qu'on a en vue. Il s'exécute dans l'*allégorie*, en introduisant des personnages étrangers et arbitraires au lieu des véritables, ou en changeant le fond réel de la description en quelque chose d'imaginé.

Les *paraboles* sont fréquentes dans les instructions que nous donne le Nouveau Testament. L'*allégorie* fait le caractère de la plupart des ouvrages orientaux. (G.)

953. Parade, Ostentation.

Dans les choses morales, *parade* est regardé comme synonyme d'*ostentation*.

Ils diffèrent en ce que *parade* sert plutôt à désigner l'action et sa fin, ou son but ; et *ostentation*, la manière de faire l'action et son principe, ou sa cause.

On *fait* plutôt *parade* d'une chose qu'on n'en *fait ostentation* : l'usage ordinaire est d'exprimer l'action par le premier de ces mots.

On fait une chose, non avec *parade*, mais avec *ostentation* ; ce qui désigne la manière de faire.

On se met en *parade* pour être vu ; on s'y montre avec *ostentation*. On fait une chose *pour la parade* ; on la fait *par ostentation*. *Pour*, marque la fin ; et *par*, le principe.

Parade ne désigne que l'appareil extérieur ; l'*ostentation* seule est le vice : l'*ostentation* fait *parade* des choses.

Une chose de *parade* est faite pour les occasions d'apparat, ou avec appareil : une chose d'*ostentation* se fait par vanité, par vaine gloire.

On a des habits de *parade* pour la cérémonie : celui qui est réduit à se faire valoir par ses habits, les étale avec *ostentation*. (R.)

954. Paralogisme, Sophisme.

Le *paralogisme* n'est qu'un raisonnement faux, un argument vicieux, une conclusion mal tirée ou contraire aux règles. Le *sophisme* est un trait d'artifice, un raisonnement insidieux, un argument captieux. Telle est la distinction qui paraît être reçue.

Le *paralogisme* et le *sophisme* induisent en erreur : le *paralogisme*, par défaut de lumière ou d'application ; le *sophisme*, par malice ou par une subtilité méchante. Je me trompe par un *paralogisme* ;

par un *sophisme*, on m'abuse. Le *paralogisme* est contraire aux règles du raisonnement : le *sophisme* l'est de plus à la droiture d'intention. *Paralogisme* est un terme dogmatique ; et par-là même il désigne plutôt une opposition aux règles de l'art : *sophisme* est un terme plus familier, et il désigne plutôt l'art d'abuser, ou le métier de chicaner ; c'est aussi l'idée propre à tous les mots français de la même famille. (R.)

955. Parasite, Écornifleur.

Gens qu'on appelle trivialement *piqueurs d'assiettes, chercheurs de franches lippées, écumeurs de marmites,* parce qu'ils font métier d'aller manger à la table d'autrui.

L'assiduité à une table et l'art de s'y maintenir distinguent le *parasite :* l'avidité de manger et l'art de surprendre des repas distinguent l'*écornifleur.* Le *parasite* a du moins l'air de chercher le maître et de s'en occuper ; il prend des formes : l'*écornifleur* a l'air de ne chercher que la table et de s'en occuper uniquement ; il n'a guère besoin que d'impudence. Le *parasite* sait se faire donner ce qu'il convoite, et du moins on le souffre : l'*écornifleur* escroque souvent ce qu'on n'a pas envie de lui donner, et on le souffre impatiemment. Le *parasite* paie en empressements, en complaisances, en bassesses, sa commensalité : l'*écornifleur* mange, le repas est payé. Il y a des *parasites* qu'on est bien aise de conserver : il n'y a pas un *écornifleur* dont on ne tâche de se défaire. (R.)

956. Paresse, Fainéantise.

La *paresse* est un moindre vice que la *fainéantise:* celle-là semble avoir sa source dans le tempérament ; et celle-ci dans le caractère de l'âme. La première s'applique à l'action de l'esprit comme à celle du corps : la seconde ne convient qu'à cette dernière sorte d'action.

Le *paresseux* craint la peine et la fatigue : il est lent dans ses opérations, et fait traîner l'ouvrage. Le *fainéant* aime à être désœuvré, il hait l'occupation et fuit le travail. (G.)

957. Parfait, Fini.

Le *parfait* regarde proprement la beauté qui naît du dessein et de la construction de l'ouvrage ; et le *fini,* celle qui vient du travail et de la main de l'ouvrier. L'un exclut tout défaut ; et l'autre montre un soin particulier et une attention au plus petit détail.

Ce qu'on peut mieux faire n'est pas *parfait.* Ce qu'on peut encore travailler n'est pas *fini.*

Les anciens se sont plus attachés au *parfait ;* et les modernes au *fini.* (G.)

958. Partager, Répartir, Distribuer.

Partager une chose, c'est la diviser en différentes parts, qu'on *répartit* ensuite en les assignant à différentes personnes ou à différents objets, qu'on *distribue* en les appliquant à leurs différentes destinations.

On *partage* ce qui est un; on *répartit* ce qui est déjà *partagé;* on *distribue* tout ce qui est divisé ou susceptible de division.

Partager suppose, au moment du partage, la possession ou la présence totale de la chose qu'on *partage : répartir* exprime la *distribution* régulière et combinée de toutes les parties : on peut *distribuer* sans ordre, sans choix, sans disposition préliminaires. Ainsi on *partage* une somme d'argent avant d'en rien dépenser : on la *répartit* lorsque les différentes portions en sont encore réunies dans une même main ou dans un même lieu; on peut la *distribuer* à mesure, sans que l'emploi des différentes parties en soit combiné ou déterminé par quelque idée de justice ou de proportion.

Partager renferme une intention; *répartir* une disposition; *distribuer* n'est qu'une action.

Partager n'exprime que l'intention de faire participer un certain nombre de personnes ou d'objets à une même chose sans aucun rapport au motif qui détermine le *partage;* un *partage* peut être légal ou arbitraire, volontaire ou obligé. *Répartir* suppose des considérations tirées des droits des personnes ou de l'avantage de la chose; une distribution n'a quelquefois d'autres règles que le hasard. Ainsi le *partage* d'une succession se fera selon le gré du père ou selon la loi : la *répartition* des emplois d'une république se fera d'après les talents de ceux qui y prétendent; la *répartition* d'une somme entre des créanciers, selon les droits qu'ils peuvent avoir. On *distribue* de l'argent au peuple en le lui jetant par les fenêtres, sans s'embarrasser qui l'attrape. (F. G.)

959. Participer, Prendre part.

Participer au malheur de quelqu'un, c'est le partager réellement; y *prendre part*, c'est s'unir, par sentiment, à la douleur qu'il en reçoit.

On *participe* à une chose dans laquelle on a une part réelle et personnelle : on *prend part* d'affection à la chose dans laquelle on a aucun intérêt. Deux camarades *participent* à une bonne action et à la récompense qui en revient; un tiers désintéressé *prend part* à la joie qu'ils en ressentent. (F. G.)

960. Partie, Part, Portion.

La *partie* est ce qu'on détache du tout. La *part* est ce qui en doit revenir. La *portion* est ce qu'on en reçoit. Le premier de ces mots a

rapport à l'assemblage ; le second, au droit de propriété ; et le troisième à la quantité.

On dit une *partie* d'un livre et une *partie* du corps humain ; une *part* de gâteau, et une *part* d'enfant dans la succession ; une *portion* d'héritage et une *portion* de réfectoire.

Dans la coutume de Normandie, toutes les filles qui viennent à partager, ne peuvent pas avoir plus de la troisième *partie* des biens pour leur *part*, qui se partage entre elles par égales *portions*. (G.)

961. Pas, Point.

Pas énonce simplement la négation ; *point* appuie avec force, et semble affirmer. Le premier souvent ne nie la chose qu'en partie ou avec modification : le second la nie toujours absolument, totalement et sans réserve. Voilà pourquoi l'un se place très-bien devant les modificatifs, et que l'autre y aurait mauvaise grâce. On dirait donc, n'être *pas* bien riche, et n'avoir *pas* même le nécessaire ; mais si l'on voulait se servir de *point*, il faudrait ôter les modifications, et dire, n'être *point* riche, n'avoir *point* le nécessaire.

Cette même raison fait que *pas* est toujours employé avec les mots qui servent à marquer le degré de qualité ou de quantité, tels que BEAUCOUP, FORT, UN, et autres semblables ; que *point* figure mieux à la fin de la phrase, devant la particule DE, avec DU TOUT, qui, au lieu de restreindre la négation, en confirme la totalité.

Pour l'ordinaire, il n'y a *pas* beaucoup d'argent chez les gens de lettres. La plupart des philosophes ne sont *pas* fort raisonnables. Qui n'a *pas* un sou à dépenser, n'a *pas* un grain de mérite à faire paraître. Si, pour avoir du bien, il en coûte à la probité, je n'en veux *point*. Il n'y a point de ressource dans une personne qui n'a *point* d'esprit. Rien n'est sûr avec les capricieux : vous croyez être bien, *point* du tout ; l'instant de la plus belle humeur est suivi de la plus fâcheuse. (G.)

Telle personne n'est *pas* riche, mais elle n'est peut-être *pas* fort éloignée de l'être. Telle autre n'est *point* riche, et il s'en faut bien qu'elle le soit.

On n'a *pas* d'esprit quand on n'en est pas pourvu ; on n'a *point* d'esprit quand on en est dénué.

Vous ne croyez *pas* une chose qu'on ne peut vous persuader. Vous ne croyez *point* celle que votre esprit rejette absolument. (R.)

962. Passer, Se passer.

Ces deux termes désignent également une existence passagère et bornée ; mais ils la présentent sous des aspects différens.

Passer se rapporte à la totalité de l'existence ; *se passer* a trait aux différentes époques de l'existence. Le temps *passe* si rapidement,

qu'à peine avons-nous le loisir de former des projets, bien loin d'avoir celui de les exécuter. Une partie de la vie *se passe* à désirer l'avenir; et l'autre, à regretter le passé.

Les choses qui *passent* n'ont qu'une existence bornée; les choses qui *se passent* ont une existence qui varie et se dégrade. Un grand motif de consolation, c'est que les maux de cette vie *passent* assez promptement, et que ceux même qui paraissent les plus obstinés, *se passent* à la longue, et disparaissent enfin.

Ce qui *passe* n'est point durable; ce qui *se passe* n'est point stable. La beauté *passe;* et une femme qui veut fixer son mari pour toujours, doit plutôt recourir à la vertu qui ne *passe* point. Bien des femmes qui se voient abandonnées de ceux qui leur faisaient la cour, aiment mieux accuser les hommes d'inconstance, de légèreté ou même d'injustice, que de reconnaître de bonne foi que leur beauté *se passe* insensiblement, et que le charme s'affaiblit. (B.)

Les verbes neutres diffèrent des mêmes verbes accompagnés du pronom, en ce que les neutres désignent d'une manière générale la propriété ou la qualité, le sort ou la destination du sujet, l'état de la chose ou le fait et l'événement final : au lieu que les autres désignent d'une manière particulière les changements successifs, l'action progressive, le travail ou la crise qui attaque actuellement le sujet et conduit à l'événement final.

La qualité et le sort des choses qui *passent*, c'est de n'avoir qu'une existence bornée et de finir. L'état actuel et la révolution des choses qui *se passent*, c'est d'être sur leur déclin ou dans une crise de décadence qui annonce leur fin.

Les fleurs et les fruits *passent :* ils n'ont qu'une saison. Les fleurs et les fruits *se passent* lorsqu'ils se fanent ou se flétrissent.

Bouhours observe que s'il s'agissait, par exemple, de la beauté en général, on dirait *la beauté passe;* mais que s'il s'agit d'une belle personne qui commence à vieillir, on dira plus proprement et plus élégamment *sa beauté se passe :* c'est que le but de la beauté en général est de *passer;* mais l'événement particulier à telle beauté, c'est de *se passer* par des altérations successives.

Comme le mot *passer* n'a trait qu'à la durée et à la fin, on s'en sert particulièrement pour marquer le peu de durée des choses. Comme le verbe *se passer* désigne particulièrement une action ou une révolution, il sert particulièrement à indiquer un rapport à l'emploi des choses. Ainsi, Bouhours remarque, avec ce goût fin qui le distingue, et sans pouvoir en rendre raison, que quand on parle du temps, seulement pour exprimer la rapidité avec laquelle il s'échappe, on dit le temps *passe*, les jours *passent :* mais que quand on parle du temps avec rapport à l'usage que nous en faisons, on dit qu'il *se passe*.

La vie *passe*, et elle *se passe* à perdre la plus grande partie du temps.

La vaine joie *passe* comme un éclair : la peine *se passe* avec le temps et la réflexion.

Passons à quelques autres verbes qui de même, dans un sens neutre, désignent simplement la qualité, la destination, le résultat et l'événement; tandis qu'avec la forme réciproque, ils indiquent une succession d'efforts, de changements, de progrès, jusque vers le terme de l'événement final.

Des fleurs, des oiseaux *panachent;* c'est leur propriété que de prendre les couleurs ou les formes d'un *panache.* Les oiseaux, les fleurs *se panachent* lorsque, par le développement et l'énergie de cette propriété, ils prennent en effet ces couleurs ou ces formes.

La viande *pourrit*, les confitures *chancissent*, le pain *moisit*, et ce sont des accidents que ces objets doivent éprouver, ou même qu'ils éprouvent actuellement. La viande *se pourrit*, les confitures *se chancissent*, le pain *se moisit;* ces objets sont alors dans la crise ou fermentation qui produit la *pourriture*, la *chancissure* ou la *moisissure.*

Un homme *meurt* qui rend le dernier soupir; un homme *se meurt* qui se débat contre la mort. (R.)

963. Patelin, Patelineur, Papelard.

L'opinion commune sur l'origine du mot *patelin*, est que la langue l'a reçu de l'auteur de l'ancienne farce intitulée l'*Avocat Patelin.* Quel qu'en soit le créateur, le mot est bien fait; et vous en trouvez aussitôt le sens par ses rapports marqués, soit avec la dénomination de *patte-pelue*, donnée à celui qui fait comme le loup imitant la patte de brebis pour attirer l'agneau, soit avec la phrase très-usitée, *faire patte de velours;* c'est ce que fait le *patelin*, *patte douce* (*lenis*, doux). *Papelard* semblerait venir de *palpator*, flatteur, par une transposition très-naturelle de la lettre L. Le *papelard* est en paroles, selon les idées reçues, ce que le *patelin* est par ses manières.

Le Dictionnaire de l'Académie appelle *patelin* l'homme souple et artificieux qui, par des *manières* flatteuses et insinuantes, *fait venir* les autres à ses fins. Il appelle *patelineur* celui qui, par des *manières* souples et artificieuses, *tâche de faire venir* les autres à ses fins. Le *papelard* est ordinairement un hypocrite, un faux dévot; mais c'est aussi tout homme caressant et rusé, qui flatte et amadoue avec de *belles paroles*, pour séduire. Celui-ci a dessein de tromper; les autres ont dessein de gagner les gens.

Patelin marque la qualité, le défaut, le vice. *Patelineur* marque l'action de faire le *patelin*, l'habitude du *patelinage.*

Papelard marque le vice, la manie, l'affectation, l'excès.

On est *patelin* par caractère, et par un caractère souple et artificieux. On est *patelineur* par le fait et par les manières propres du *patelin*. On est *papelard* par hypocrisie et par un manége caché. (C. R.)

964. Pâtre, Pasteur, Berger.

Pâtre se prend dans un sens générique et collectif, pour désigner tout gardien de toute espèce de troupeaux, comme le bouvier, le chevrier, le porcher, le berger ; et il se dit particulièrement de ceux qui gardent le gros bétail, les bœufs, les vaches, etc. *Pasteur* se prend quelquefois dans un sens générique ; mais il se dit proprement de celui qui garde le menu bétail. Le *berger* n'est qu'un gardien de moutons ou de brebis, ou plutôt il en est l'éducateur.

Nous avons coutume d'attribuer au *pâtre* des mœurs grossières. Je ne sais si ce n'est point par une sorte de rapport qu'on suppose entre l'homme et le gros bétail qu'on met particulièrement sous sa garde. Nous supposons, au contraire, dans le *berger*, des mœurs simples et douces, comme à son troupeau. Nous donnons plutôt au *pasteur* des qualités morales, surtout pour l'administration, parce qu'il n'est guère employé qu'au figuré pour désigner des chefs spirituels ou temporels. (R.)

965. Pauvreté, Indigence, Disette, Besoin, Nécessité.

La *pauvreté* est une situation de fortune opposée à celle des richesses, dans laquelle on est privé des commodités de la vie, et dont on n'est pas toujours le maître de sortir ; c'est pourquoi l'on dit que *pauvreté* n'est pas vice. L'*indigence* enchérit sur la *pauvreté ;* on y manque des choses nécessaires ; elle est, dans l'état de fortune, l'extrémité la plus basse, ayant à l'autre bout pour antagoniste, la supériorité que fournissent les biens immenses : il n'y a point d'homme qui ne puisse s'en tirer, à moins qu'il ne soit hors d'état de travailler. La *disette* est un manque de vivres, dont l'opposé est l'abondance; elle semble venir d'un accident, ou d'un défaut de provisions, plutôt que d'un défaut de biens-fonds. Le *besoin* et la *nécessité* ont moins de rapport à l'état et à la situation habituelle que les trois mots précédents : mais ils en ont davantage au secours qu'on attend, ou au remède qu'on cherche; avec cette différence entre eux deux, que le *besoin* semble moins pressant que la *nécessité*.

Une heureuse étoile ou d'heureux talents tirent de la *pauvreté* ceux qui y sont nés, et la prodigalité y plonge les riches. Un travail assidu est le remède contre l'*indigence ;* si l'on manque d'y avoir recours, elle devient une juste punition de la fainéantise. Les sages pré-

cautions préviennent la *disette;* les consommations superflues et immodérées la causent quelquefois. Quand on est dans le *besoin*, c'est à ses amis qu'il faut demander de l'aide ; mais il faut aussi s'aider soi-même, de peur de les importuner. Le moyen d'être secouru dans une extrême *nécessité*, est d'implorer les personnes vraiment charitables.

Les lettres ne sont guère cultivées au milieu des richesses, et elles le sont mal dans la *pauvreté;* une fortune honnête est leur état convenable. Le plus noble et le plus doux plaisir que procurent les grands biens à ceux qui les possèdent, est de pouvoir répandre un superflu qui fournisse le nécessaire à ceux qui sont dans l'*indigence;* s'ils pensent et usent autrement de leur fortune, ils en sont indignes. Les *disettes* qui arrivent dans un État, sont une marque indubitable que la police n'y est pas parfaite, ou qu'elle n'y est pas fidèlement administrée. On connaît le véritable ami dans le *besoin;* mais tant qu'on peut, il ne faut pas se mettre dans le cas de faire cette épreuve. Un grand cœur ne se laisse point abattre dans la *nécessité :* il cherche des expédients pour en sortir, ou il la souffre avec une patience que l'obscurité n'empêche pas d'être héroïque. (G.)

966. Pauvre, Indigent, Nécessiteux, Mendiant, gueux.

Je ne suis point pauvre, disait un bon paysan qui n'avait pour tout bien que ses bras, et sur ses bras une famille ; mais à qui l'on offrait la charité quand il demandait du travail. Il y a le *pauvre* qui demande du travail pour vivre, et le *pauvre* qui demande l'aumône et qui en vit. Le premier est un homme *pauvre;* le second est ce qu'on appelle *un pauvre, un mendiant, un gueux. Pauvre* de profession, il fait le métier de *mendiant*, et communément avec la livrée du *gueux*, il mendie, il gueuse. *Pauvreté* n'est pas vice, sans doute ; mais la mendicité est l'abus et la honte de la *pauvreté.* Je ne dis pas que le *mendiant* soit coupable, et encore moins punissable ; je dis seulement que c'est ou sa faute ou celle d'autrui d'en être réduit là. Quoi qu'il en soit, il fallait d'abord distinguer le *pauvre*, l'*indigent*, le *nécessiteux*, le *gueux*, qui ne sont que dans le besoin, d'avec ceux qui se font un état de la mendicité.

Le *pauvre* a peu; il est mal partagé, il manque de fortune.

L'*indigent* n'a point de bien ; il éprouve le besoin, il pâtit.

Le *nécessiteux* est dans les liens et les douleurs de la nécessité, d'un besoin urgent, d'une détresse dont il ne peut se tirer.

Le *mendiant* tend la main en demandant et pour recevoir la charité.

Gueux signifie dépouillé, dénué de biens. Nous disons un *gueux revêtu*, par la raison que le propre du *gueux* est d'être nu, dénué,

dépouillé. Les *guenilles* sont l'équipage du *gueux* : on dit *un équipage de gueux*. Nous appelons hyperboliquement *gueux* celui qui n'a pas la fortune et le costume de son état. *Gueux* est un mot injurieux ; il indique, au physique et au moral, un désordre, un déréglement : vous appelez *gueux* un misérable, un fripon, un homme vil, etc. Les *gueux* sont de vilains *pauvres*, des *mendiants* suspects, des fainéants vagabonds.

Le *pauvre* n'a qu'une existence précaire : il est exposé au besoin. L'*indigent* est dans le besoin ; il éprouve de la souffrance. Le *nécessiteux* est dans une extrême détresse ; il manque des nécessités de la vie. Le *mendiant* professe, pour ainsi dire, la misère ; il va sollicitant la charité publique. Le *gueux*, gueusant, étale la nudité ou le dénuement de la misère ; il mendie avec l'appareil le plus dégoûtant et le plus révoltant.

La *pauvreté* est une condition laborieuse ; l'*indigence* une dangereuse crise ; la *nécessité* une maladie mortelle ; la *mendicité* une profession infâme ; la *gueuserie*, prise pour le métier fainéant de *gueuser*, est la plus vile et la plus odieuse mendicité. (R.)

967. Paie, Solde, Salaire.

Le *salaire* est le prix ou la rétribution due à un travail, à un service. La *paie* est le *salaire* continu d'un travail ou d'un service continu ou rendu chaque jour. La *solde* est le prix ou la *paie* d'un service rendu par une personne *soudoyée*, c'est-à-dire, engagée et obligée à le rendre moyennant ce *salaire*, et, dans une autre acception, le paiement ou l'acquit final d'un compte.

Il ne faut pas définir la *paie*, ce qu'on donne aux gens de guerre pour leur *solde*, comme si elle ne regardait que les soldats : on dit aussi la *paie* des ouvriers quand on leur distribue tout à la fois le *salaire* qu'ils ont gagné dans un certain temps, par une suite de travaux.

Quoique la *solde* regarde, selon l'usage ordinaire, le *soldat*, il faut observer que *soldat* vient de *solde*, et non *solde* de *soldat*. Ainsi, il y avait des *soldes* avant qu'il n'y eût des *soldats ;* et l'on dit *soudoyer*, avoir, tenir à la *solde* des agents, des espions, etc., engagés et payés pour d'autres genres de service.

Le *salaire* concerne proprement l'ouvrier, qui, pour gagner chaque jour sa vie, travaille pour autrui chaque jour. Mais ce mot s'applique aussi généralement à toute rétribution légitimement et rigoureusement due pour tout genre de soin : ainsi l'on dit que toute peine mérite *salaire*.

Paie désigne particulièrement l'action de payer, de distribuer, de délivrer actuellement la *solde* ou les *salaires* que l'on doit, selon les conventions qui ont été faites. *Solde* désigne surtout l'engagement par

lequel on s'est mis au service et sous la puissance d'autrui pour tel genre de service avec la condition de la *solde*. *Salaire* désigne spécialement un droit et un besoin rigoureux dans celui qui le gagne. (R.)

968. Payer, Acquitter.

Payer, donner ce dont on est convenu, le prix d'une chose.

Acquitter, décharger d'un fardeau, libérer ou délivrer d'une charge, rendre tranquille et libre.

Ainsi *payer*, c'est remplir la condition d'un marché en livrant le prix convenu d'une chose ou d'un service qu'on reçoit. *Acquitter*, c'est remplir une charge imposée, de manière à être libéré et quitte avec celui envers qui elle était imposée.

On *paie* des denrées, des marchandises, des services, des travaux, etc., ce qu'on reçoit moyennant un prix; mais on n'*acquitte* pas ces objets. On *acquitte* des obligations, des billets, des contrats, ce qui engage et grève à quelque titre; et ce n'est pas dans ce sens qu'on les *paie*. On s'*acquitte* d'un devoir, et l'on ne le *paie* pas. En *payant* une dette, on s'*acquitte* envers son créancier. Le *paiement* termine le marché; l'*acquit* décharge la personne ou la chose.

Vous *payez* un droit pour prix de quelque équivalent : vous *acquittez* un droit à titre de charge. Vous *payez* des impôts, le tribut, à raison des avantages que vous retirez de la protection et des dépenses publiques : vous *acquittez* des droits de péage et d'entrée, dans la simple idée d'acquérir ou de recouvrer la liberté de passer et d'entrer.

On *paie* les personnes et l'on s'*acquitte* envers elles. Vous *acquittez* quelqu'un lorsque vous payez pour lui. *Acquitter*, c'est toujours décharger; *payer*, c'est satisfaire.

On ne *paie* pas un bienfait, il est gratuit; mais on *acquitte* envers le bienfaiteur les obligations de la reconnaissance, c'est un devoir.

On dit *payer de paroles, d'excuses; payer de sa tête, de sa personne, payer d'ingratitude, de mépris; payer de complaisance, d'attention; payer d'audace, d'effronterie*, etc. C'est comme si l'on disait métaphoriquement *payer en telle ou telle monnaie;* il s'agit de la manière de remplir les conditions données, ou de donner en retour, en réponse, en revanche. Il n'en est pas de même d'*acquitter;* on *acquitte* ou on n'*acquitte* pas; la chose à faire est toute déterminée par l'obligation. La raison de cette différence est que le mot *payer* n'exprime que l'action de donner, livrer, faire; et que l'action entraîne les particularités; au lieu qu'*acquitter* marque l'effet de rendre quitte, et par conséquent il suppose qu'on fait ce qui est prescrit pour rendre quitte. A la vérité, on dit s'*acquitter* bien ou mal d'un emploi, parce qu'en morale il ne s'agit pas seulement de faire, il faut bien faire. (R.)

369. Avoir peine, Avoir de la peine à faire une chose.

Nous disons de même, *avoir pitié* et *avoir de la pitié*, *avoir envie* et *avoir de l'envie ; avoir horreur* et *avoir de l'horreur*, etc. *Avoir pitié*, *honte*, *soif*, c'est l'équivalent et l'explication des verbes qui seraient formés de ces noms. *Aimer*, *estimer*, *craindre*, etc., signifient *avoir amour*, *estime*, *crainte*. Les Latins disent *misereri*, avoir pitié ; *pudere*, avoir honte ; *sitire*, avoir soif, etc.

Dans la phrase, *avoir peine*, *pitié*, *horreur*, ces noms sont des noms d'*espèce*, pris dans un sens indéfini, sans extension et sans restriction, sans gradation et sans qualification. Dans la phrase, *avoir de la peine*, *de la pitié*, *de l'horreur*, ces noms, précédés de l'article, sont pris dans un sens particulier ou individuel et susceptibles de restriction, d'extension, de qualification, en un mot de modifications différentes.

La phrase *avoir peine*, *honte*, etc., exprime uniquement l'espèce de sentiment qu'on a, le genre de disposition où l'on est. La phrase *avoir de la peine*, *de la honte*, etc., marque tel effet qu'on sent, certaine épreuve qu'on fait, avec telle circonstance, dans un sens particulier ou particularisé.

Vous *avez peine* à faire la chose à laquelle vous répugnez naturellement ; vous *avez de la peine* à faire ce que vous ne faites qu'avec plus ou moins de difficulté.

Nous *avons peine* à concevoir ce qui choque nos idées ; nous *avons de la peine* à concevoir ce qui ne nous est pas présenté d'une manière claire et intelligible.

Il est clair que le nom sans l'article donne au discours plus de rapidité que le nom précédé de l'article. Il est sensible qu'il doit lui donner plus de force, puisqu'il exclut la restriction que le nom souffre ordinairement dans le second cas, si les accessoires n'en changent la valeur. (R.)

370. Penchant, Pente, Propension, Inclination.

Au propre, le *penchant* est une direction qui porte la chose vers le bas : la *pente* est un abaissement progressif qui mène la chose de haut en bas : la *propension* est une tendance naturelle de la chose vers un terme qui l'attire puissamment : l'*inclination* est une impression qui fait plier ou courber la chose d'un côté.

Nous disons, au propre, le *penchant* d'une montagne, d'une colline, et la *pente* d'une montagne, d'une rivière. Le *penchant* est un point quelconque d'inclinaison ou d'abaissement, avec opposition au sommet : la *pente* comprend tous les points du *penchant*, ou les divers degrés

d'inclinaison sur la surface du plan incliné. Vous êtes sur le *penchant* de la montagne quand vous la descendez : vous suivez, vous graduez, vous mesurez sa *pente* ou l'étendue de son abaissement. Nous disons proprement la *pente* et non le *penchant* d'une rivière, parce que la rivière a une inclinaison prolongée et progressive, tandis qu'elle n'a pas un sommet. *Propension* est un terme métaphysique qui désigne une sorte de force interne par laquelle un objet gravite ou tend en bas : ainsi les corps graves ont une *propension* naturelle vers le bas ou leur centre. *Inclination* ne se dit guère dans un sens physique, que quand il s'agit de courber son corps ou sa tête, ou de pencher doucement un autre corps; comme quand on verse par *inclination*. Hors de là, et s'il est question de lignes et de plans, on dit *inclinaison* : l'*inclinaison de l'axe de la terre*.

Le *penchant* et la *pente* ne figurent guère dans la métaphysique : il n'en est pas de même de la *propension*, et surtout de l'*inclination*. L'*inclination* est une impression reçue, qui nous porte vers certaines choses. Ainsi, nous avons de l'*inclination* pour le bonheur, pour la conservation de notre être; nous avons de l'*inclination* pour les sciences, etc., ce sont là nos mobiles. Quand une *inclination* est si forte et si puissante, que l'âme est dans un état violent si elle ne se réunit à son objet, comme un corps s'il n'est pas dans son centre, c'est une *propension*. En métaphysique, l'*inclination* devient *propension*, comme en morale elle devient *penchant*, par un accroissement de force et d'énergie.

En morale, le *penchant* marque une forte impulsion; la *pente*, une situation glissante; la *propension*, un puissant attrait; l'*inclination*, une sorte de goût ou une disposition favorable. (R.)

971. Pendant que, Tandis que.

Pendant que n'est guère employé que pour désigner la circonstance ou l'époque commune des choses; au lieu que *tandis que*, par un usage familier aujourd'hui, sert à marquer des rapports moraux entre deux choses, et à faire sortir les oppositions, les contrastes, les disparates, comme si l'on disait *au contraire*, *au lieu que*, *au rebours*.

Ainsi Bossuet, pour présenter uniquement les faits dans leurs rapports chronologiques, se sert toujours du premier terme, comme dans les phrases suivantes. *Pendant que* la valeur de Constantin maintenait l'empire dans une souveraine tranquillité, le repos de sa famille fut troublé par les artifices de Fauste sa femme : *pendant que* Rome était affligée d'une peste épouvantable, saint Grégoire le Grand fut élevé malgré lui sur le siége de saint Pierre; il apaise la peste par ses prières : *pendant que* la puissance des Perses était si bien réprimée par Héraclius, Mahomet s'érigea en prophète parmi les Sarrasins, etc. Jean-

Baptiste Rousseau veut, au contraire, exprimer l'opposition ou le contraste par *tandis que*, dans les passages suivants :

C'est l'asile du juste ; et la simple innocence
Y trouve son repos ; *tandis que* la licence
N'y trouve qu'un sujet d'effroi.

Tandis que votre bras faisait le sort du monde,
Vos bienfaits ont daigné descendre jusqu'à moi.

(R.)

972. Pensée, Penser.

Le mot *pensée* ne désigne que l'action de *penser;* tandis que *penser* en marque la manière propre et distinctive.

Avec des traits si caractérisés, *penser* a nécessairement et manifestement une énergie que *pensée* ne peut jamais acquérir. Frappé du grand sens et de l'excellence du mot, La Bruyère le trouve beau, et vante ses effets en poésie. *Penser* est le verbe changé en substantif par une conversion familière à notre langue. Ainsi nous disons le *rire* d'une personne, le *parler* d'une autre, le *faire* d'une artiste, etc. Or, ces substantifs verbaux marquent le genre, l'espèce, la manière propre de *rire*, de *parler*, de *faire* de la personne : et c'est précisément ce que marque le *penser*. Ce n'est pas tout : *penser* et *pensée* diffèrent essentiellement quant à la forme : de là une différence naturelle de sens. *Pensée* a, comme l'italien *pensata*, une terminaison passive : c'est la *chose pensée*, l'effet ou le produit de l'action de *penser*. *Penser*, au contraire, a la forme active du verbe : il désigne l'action, l'opération, l'efficacité, la cause productive. Aussi le *penser* a-t-il une activité et une efficacité particulière ; c'est le travail et le tourment de l'esprit : il le tient et pensant et pensif ; il l'attache à ses *pensées*, et le mène de l'une à l'autre.

Avec des *pensées* on est pensant ; avec des *pensers* on est pensif.

Les *pensées* inspirées et entretenues par une douce rêverie, par un tendre souvenir, par un sentiment affectueux, sont des *pensers*, et ces *pensers* nourrissent la rêverie.

L'amour vous tient dans d'éternelles *pensées*, et ces *pensers* sont une de ses plus douces jouissances.

Nous nous consumons en *pensées* plutôt tristes qu'agréables. A la grande douleur succèdent de mélancoliques *pensers* qu'on aime mieux que la joie. (R.)

973. Pensée, Perception, Sensation, Conscience, Idée, Notion.

Ce n'est pas moi qui présente ces termes comme synonymes ; je les trouve associés de la sorte et avec *opération de l'esprit* (définition

particulière d'un mot) dans le XIe volume de l'ancienne Encyclopédie : je les rapporte pour examiner les explications qu'on en donne.

« Tous ces termes, dit l'auteur de l'article, semblent être synonymes, du moins à des esprits superficiels et paresseux, qui les emploient indifféremment dans leur façon de s'expliquer : mais comme il n'y a point de mots absolument synonymes, et qu'ils ne le sont tout au plus que par la ressemblance que produit en eux l'idée générale qui leur est commune à tous, je vais marquer leur différence délicate, c'est-à-dire la manière dont chacun diversifie une idée principale par l'idée accessoire qui lui constitue un caractère propre et singulier. Cette idée principale est celle de la *pensée ;* et les idées accessoires qui les distinguent, en sorte qu'ils ne sont point parfaitement synonymes, en sont les diverses nuances. » Je doute que mes lecteurs aperçoivent une grande synonymie entre tous ces mots divers, et que personne les confonde au point de dire, par exemple, *sensation* pour *idée*, ou *notion* pour *conscience*. Quoi qu'il en soit, en examinant les idées de l'auteur, je me bornerai à y ramener ou à y opposer les *notions* simples, communes et usitées de ces termes, métaphysiquement pris, sans m'embarrasser ni des sens particuliers que chaque école peut leur donner dans son langage, ni des acceptions détournées qu'il a plu à l'usage de leur attribuer. Je traite de la langue que tout le monde parle, et que nous devons tous entendre.

« On peut regarder le mot *pensée* comme celui qui exprime toutes les opérations de l'âme : ainsi j'appellerai *pensée* tout ce que l'âme éprouve, soit par des impressions étrangères, soit par l'usage qu'elle fait de sa réflexion ; et *opération* la *pensée*, en tant qu'elle est propre à produire quelque changement dans l'âme, et, par ce moyen, à l'éclairer et à la guider. »

Tous ces termes annoncent des modifications de l'âme. La *pensée* est l'*opération* propre de l'esprit. L'âme pense et sent : le cœur sent et l'esprit pense. A mettre une différence entre la *pensée* et l'*opération* de l'esprit, il faut dire que *pensée* ne présente qu'un acte pur et simple, et qu'*opération* indique un action, un travail de l'esprit.

« J'appelle *perception* l'impression qui se produit en nous par la présence des objets. »

La *perception* est, pour ainsi dire, la vision de l'objet présent, qui, par l'impression qu'il fait sur l'entendement, s'en fait *apercevoir* et connaître. *Apercevoir* n'est pas simplement *recevoir* les impressions des objets, c'est encore les leur rapporter comme à leur cause ou à leur source. Cette dernière opération suppose manifestement la réflexion d'après l'impression reçue.

« J'appelle *sensation* cette même impression qui se produit en nous, en tant qu'elle vient par les sens. »

La *sensation* est la *perception* excitée dans l'âme par la force des impressions produites sur nos *sens* ou sur les organes du corps, à la présence des objets extérieurs et sensibles. La *sensation* est donc une sorte de *perception* matérielle. Il y a des *perceptions* purement intellectuelles, telles que celles des objets spirituels, des choses abstraites, des *notions* générales, des objets moraux : elles appartiennent à l'entendement pur, et l'esprit n'a pas besoin de s'en former des images corporelles. La *sensation* va donc, pour ainsi dire, à l'âme par le sens; car c'est l'âme qui sent, et non le corps. La *sensation* est dans l'âme, qui en éprouve de la douleur, du plaisir ou autre sentiment, en même temps qu'il s'y forme des *perceptions* corporelles.

« J'appelle *conscience* la connaissance qu'on prend des objets. »

En métaphysique, la *conscience* est le sentiment intérieur que nous avons des objets, sans en avoir reçu l'idée par une impression étrangère. Nous avons le sentiment intérieur de notre existence, de nos pensées, de notre liberté, sans qu'on nous en donne l'*idée*.

Nous n'avons la connaissance des objets étrangers que par les idées que nos impressions nous en donnent : cette connaissance est une *perception* acquise, ce sentiment est *conscience*. En morale, la *conscience* est le sentiment intérieur de ce qui est bien et de ce qui est mal. Il est des objets dont nous jugeons bien sans réflexion, comme par instinct, mais par sentiment, par ce sentiment intérieur qui fait la *conscience*. La *conscience* est donc avec raison regardée comme un *sens intime*.

Ceci donne la différence propre de la *sensation* (1) et du *sentiment*. Le *sentiment* appartient à cette espèce de sens intime ; et la *sensation* est dans la dépendance des sens corporels. Le *sentiment* est en nous comme une modification de l'âme, comme un chose qui nous est propre : la *sensation* vient du dehors, elle va dans l'âme porter une *idée* ou réveiller quelque *sentiment*. Le *sentiment* est à l'âme comme la *pensée* qu'elle produit : la *sensation* est à l'âme comme l'*idée* qu'elle reçoit. Vous voyez un enfant dans quelque danger, une *sensation* pénible vous trouble, et un *sentiment* impétueux vous fait voler à son secours. La *sensation* est passive et toujours passagère : le *sentiment* est actif et souvent très-durable. La *sensation* est proprement physique ; mais le *sentiment* est moral. Les *sensations* ne sont que des accidens; les *sensations* forment nos affections, nos passions, nos vertus, nos vices, notre naturel, notre caractère, nos mœurs, notre bonheur ou notre malheur. Reprenons.

« J'appelle *idée* la connaissance qu'on prend des objets comme image. »

(1) *Voyez* le synonyme de l'abbé Girard, *sentiment, sensation, perception*. (*Note de l'Éditeur.*)

L'*idée* est, en effet, selon le sens propre du mot, l'*image*, la représentation des objets, intimement unie à l'âme ou gravée dans son entendement. C'est par l'*idée* ou la représentation immédiate des choses, que l'esprit les aperçoit et les reconnaît : c'est par cette *idée*, conservée dans la mémoire, que la mémoire nous les rappelle.

« J'appelle *notion* toute *idée* qui est notre propre ouvrage. »

Toute *idée* qui est notre propre ouvrage est notre *pensée*, et non pas une *notion*. L'*idée* représente l'objet; la *notion* en représente quelques détails. Si l'*idée*, dit Leibnitz, représente ce qu'un objet a de commun avec les autres individus de son espèce, c'est alors une *notion;* et, en effet, elle en considère et compare alors les qualités communes. La *notion* déploie l'*idée* de la chose, mais d'une manière succincte et imparfaite.

Après ces *notions*, un peu hasardées, notre auteur continue :

« On ne peut, dit-il, prendre indifféremment ces termes l'un pour l'autre, qu'autant qu'on n'a besoin que de l'idée principale qu'ils signifient. » Ces cas sont rares, et il n'y en a peut-être point où tel de ces mots puisse être employé pour tel autre; comme *conscience* pour *sensation :* et l'auteur le reconnaît lui-même tout aussitôt.

« On peut, dit-il, appeler les *idées* simples indifféremment *perceptions* ou *idées;* mais on ne doit point les appeler *notions*, parce qu'elles ne sont pas l'ouvrage de l'esprit. On ne doit pas dire la notion du blanc; il faut dire la *perception* du blanc. »

On ne dit pas la *notion* du blanc, parce que l'*idée* du blanc est une idée simple et première qui ne s'analyse pas; et la *notion* est un essai d'analyse. On ne dit pas non plus la *pensée* du blanc, quoique, selon l'auteur, la *pensée* soit tout ce que l'âme éprouve. Ainsi, ce n'est point parce que la *notion* est l'ouvrage de l'esprit, qu'on ne dira pas la *notion* au lieu de la *perception* ou l'*idée* du blanc.

On dira indifféremment *perception* ou *idée*, lorsque leur différence n'influera pas sur le sens de la proposition ; ce qui arrive assez souvent. Mais s'il existe entre ces termes une différence, il est des cas où l'un des deux ne peut pas être mis à la place de l'autre sans entraîner une confusion et une erreur. Selon l'auteur, la *perception* est l'*impression*, et l'*idée* est l'*image :* or l'*impression* diffère manifestement de l'*image* imprimée. Dans la réalité, la *perception* est l'action d'apercevoir; or cette action doit être quelquefois nécessairement distinguée de l'*image* imprimée dans l'esprit, c'est-à-dire de l'*idée*. La *perception* suppose l'objet présent à l'esprit, elle suppose que l'esprit le considère : il n'en est pas de même de l'*idée;* elle reste gravée dans l'esprit sans que l'objet lui soit présent, sans que son *image* lui soit présente. L'esprit a la *perception* de l'objet par le moyen de l'*idée;* et il a souvent l'*idée* de l'objet sans en avoir la *perception* actuelle. Enfin,

on ne dira jamais que la *perception* représente les objets; on ne dira jamais que l'*idée* les aperçoive; donc il ne faut pas appeler indistinctement *idées* ou *perceptions*, les *idées* mêmes simples.

Nous dirons également des *idées* ou des *perceptions* claires ou obscures, distinctes ou confuses, simples ou complexes, parce qu'il ne s'agit ici que de considérer des qualités communes aux *idées* et aux *perceptions*, sans aucun égard à l'attention que l'esprit peut leur donner, et à la manière dont il peut les envisager. Nous dirons encore que l'esprit forme, avec ses *perceptions* ou ses *idées* combinées, des jugements et des raisonnements; car il est évident que l'esprit donne alors à l'*idée* l'attention que la *perception* exige. Mais s'il faut exprimer formellement cette attention, c'est de la *perception* et non de l'*idée* qu'on parlera.

« Les *notions*, à leur tour, continue l'auteur, peuvent être considérées comme *images*; on peut, par conséquent, leur donner le nom d'*idées*, mais jamais celui de *perceptions*; ce serait faire entendre qu'elles ne sont pas notre ouvrage : on peut dire la *notion* de la hardiesse, et non la *perception* de la hardiesse : ou si l'on veut faire usage de ce terme, il faut dire les *perceptions* qui composent la *notion* de la hardiesse. »

Notre métaphysicien revient toujours à son idée que la *notion* est notre propre ouvrage, tandis que les *idées* et les *perceptions* sont produites en nous. Mais il y a des *notions*, comme des *idées* ou des *perceptions*, reçues et acquises. La *notion* peut être considérée comme une *image*; elle est même un petit tableau, puisqu'elle expose divers traits de la chose. La *notion* peut donc s'appeler *idée*; mais moins parce que ce dernier mot signifie *image*, que parce que, dans une acception secondaire, une *idée* se prend pour un court exposé, ou pour un assemblage de rapports considérés dans la chose : ainsi l'on donne une *idée*, un petit précis, une légère notice d'une affaire.

Quant à *perception*, il ne se dit pas pour *notion*, parce que la *perception* ne se présente que comme une *idée* simple, au lieu que la *notion* comprend plusieurs *idées*, et parce que la *perception* n'est que la vue de l'objet qui se fait connaître à nous; tandis que la *notion* en est une connaissance distincte et détaillée qui le fait mieux connaître. Si les *perceptions* composent, comme on le dit, la *notion* de la hardiesse, il est évident qu'on a des *perceptions* de la hardiesse, et que la *notion* n'en est qu'un assemblage.

Enfin, l'article de l'Encyclopédie est terminé par cette observation : « Une chose qu'il faut encore remarquer sur les mots d'*idée* et de *notion*, c'est que le premier signifie une *perception* considérée comme *image*; et le second, une *idée* que l'esprit a lui-même formée : les

idées et les *notions* ne peuvent appartenir qu'aux êtres qui sont capables de réflexion; quant aux bêtes, si tant est qu'elles *pensent*, et qu'elles ne soient point de purs automates, elles n'ont que des *sensation* et des *perceptions;* et ce qui devient pour elle une *perception*, devient *idée* à notre égard, par la réflexion que nous faisons que cette *perception* représente quelque chose.

S'il est vrai que les bêtes n'aient pas de *notions*, puisque les *notions* entraînent des réflexions, des comparaisons, des jugements, je demande pourquoi l'auteur refuse nettement des *idées* aux animaux, quand il n'ose leur refuser des *pensées?* Pourquoi il leur refuse des *idées*, sous prétexte qu'elles sont des images, pendant que les corps mêmes retracent des images? Pourquoi il leur refuse des *idées*, quand il leur accorde des *perceptions* qui ne font apercevoir les objets que par des *idées* ou des images? (R.)

974. Penser, Songer, Rêver.

On *pense* tranquillement et avec ordre pour connaître son objet. On *songe* avec plus d'inquiétude et sans suite, pour parvenir à ce qu'on souhaite. On *rêve* d'une manière abstraite et profonde pour s'occuper agréablement.

Le philosophe *pense* à l'arrangement de son système : l'homme embarrassé d'affaires *songe* aux expédients pour en sortir : l'amant solitaire *rêve* à ses amours.

Le plaisir de *rêver* est peut-être le plus doux, mais le moins utile et le moins raisonnable de tous.

J'ai souvent remarqué que les choses obscures ne paraissent claires qu'à ceux qui ne savent pas *penser* nettement; ils entendent tout sans pouvoir rien expliquer. Est-il sage de *songer* aux besoins de l'avenir d'une manière qui fasse perdre la jouissance des biens présents? (G.)

975. Penseur, Méditatif, Pensif, Rêveur.

Un *penseur* est un homme d'une grande force et d'une grande habitude de pensée; un esprit *méditatif* est un esprit porté à la méditation : on n'est *pensif* qu'au moment où une pensée occupe; *rêveur*, qu'au moment où on se livre à la rêverie.

L'air *rêveur* donne à la physionomie quelque chose de vague et de distrait; l'air *pensif*, quelque chose de sérieux et de préoccupé. M. Delille, en peignant la mélancolie, a dit :

> . . . L'astre du soir la voit souvent *rêveuse*
> Regarder tendrement sa lumière amoureuse.

Et plus loin :

> *Pensive*, et sur sa main laissant tomber sa tête,
> Un tendre souvenir est sa plus douce fête.
>
> *L'Imag.*, chant. III.

Un *penseur* est rarement *pensif* ou *rêveur :* sa physionomie annonce ordinairement la liberté d'esprit, qui résulte de la facilité et de la netteté de ses pensées. Le silence d'un esprit *méditatif* marque la réflexion et non la préoccupation : habitué à la méditation, il s'y livre sans fatigue et s'y arrache sans peine.

Un *penseur* ne s'attache ordinairement qu'à des idées générales et à de grands objets : un esprit *méditatif* trouve partout des sujets de méditations qui le ramènent à des idées importantes. Un projet qui occupe l'esprit rend *pensif ;* un sentiment qui remplit l'âme et l'imagination rend *rêveur.*

La crainte rend *pensif ;* l'espérance, mêlée de crainte, peut rendre *rêveur :* les souvenirs rendent *rêveur,* le passé semble le domaine de la *rêverie.* (F. G.)

976. Perçant, Pénétrant.

Le mot de *perçant* tient de la force de la lumière et du coup d'œil ; celui de *pénétrant* tient de la force de l'attention et de la réflexion. Un esprit *perçant* voit les choses au travers des voiles dont on les couvre : il est difficile de lui cacher la vérité ; il ne se laisse pas tromper. Un esprit *pénétrant* approfondit les choses sans s'arrêter à la superficie : il n'est pas aisé de lui donner le change ; il ne se laisse point amuser. (G.)

977. Perméable, Pénétrable.

Ces deux termes appartiennent au langage didactique de la physique, et se disent de tout corps dont l'existence n'exclurait pas la coexistence d'un autre corps dans le même espace ; mais ils s'entendent dans des sens différents.

Un corps est *perméable* lorsque ses pores sont capables de laisser le passage à quelque autre corps ; c'est ainsi qu'un corps transparent est *perméable* à la lumière.

Un corps serait *pénétrable,* si le même espace qu'il occuperait tout entier pouvait encore admettre un autre corps sans déplacer le premier.

Il est aisé de voir que la *pénétrabilité* est une qualité purement hypothétique, imaginée par le péripatétisme, pour ne pas rester court sur les phénomènes crus trop légèrement, ou trop difficiles à expliquer ; elle implique contradiction. Les corps sont *perméables* à d'autres corps ; cela est attesté en mille manières par les faits naturels et par les expériences de l'art : mais les corps sont *impénétrables* les uns à l'égard des autres. (B.)

978. Périphase, Circonlocution.

La *périphrase*, et de même la *circonlocution*, consiste à dire en plus de paroles ce qu'on aurait pu dire en moins, selon la définition de Quintilien.

La *périphrase* suppose la *phrase :* or nous entendons par *phrase* une proposition composée de divers termes, et qui forme un sens. La *circonlocution* suppose la *locution;* et nous entendons par *locution*, une certaine manière de s'exprimer qui a quelque chose de particulier. Ainsi la *périphrase* devrait naturellement rouler sur une proposition entière, et la *circonlocution*, sur une expression quelconque. Par *circonlocution*, vous appellerez Louis XII *le père du peuple;* Alexandre; *le vainqueur de Darius :* ce n'est pas là une *phrase*. Par *périphrase*, vous direz que le *soleil sort des bras de Thétys*, ou qu'*il se replonge dans l'Océan*, pour dire qu'il se lève ou qu'il se couche : chacune de ces propositions a un sens complet. Cette différence est dans les termes, quoiqu'on n'y ait point d'égard; car, ainsi que l'observe Dumarsais, la *périphrase* tient aussi la place d'un mot, quoique ce soit plutôt l'office de la *circonlocution*.

Périphrase est proprement un terme de rhétorique : la *périphrase* est une figure par laquelle, à l'expression simple d'une idée, vous substituez une description ou une expression plus développée, pour rendre le discours plus agréable, plus noble, plus sensible, plus frappant, plus intéressant, plus pittoresque. *Circonlocution* est un terme plus simple : la *circonlocution* sera plutôt une expression détournée, développée et substituée à l'expression naturelle, sans art, ou moins par art et avec une intention oratoire ou poétique, que par nécessité, par convenance, pour la commodité, pour l'utilité, soit parce qu'on n'a pas le mot ou l'expression propre, soit parce qu'il est à propos de s'en abstenir, soit parce qu'il s'agit de faciliter l'intelligence des choses. La *circonlocution* serait donc la *périphrase* commune, familière, sans prétention de style et de recherche dans l'élocution : la *périphrase* serait donc la *circonlocution* oratoire ou poétique, faite pour embellir ou relever le discours.

Dans la conversation ordinaire, nous usons de *circonlocutions* pour faire entendre ce que nous ne voulons pas ou ne pouvons pas dire d'une manière expresse; et ces détours ne s'appellent pas des *périphrases*. Mais vous appelez *périphrases* des *circonlocutions* inutiles, superflues, étudiées, affectées, opposées à la simplicité naturelle de la conversation. Ainsi la *circonlocution* sert plutôt à voiler, déguiser, à affaiblir ou adoucir, par une manière détournée, ce que la *périphrase* a plutôt pour objet de développer, d'éclairer ou de renforcer, et d'étaler par une exposition plus circonstanciée et plus frappante. (R).

979. Perpétuel, Continuel, Éternel, Immortel, Sempiternel.

Perpétuel, appliqué au temps, à la durée, désigne proprement l'action de traverser, pour ainsi dire, toute l'étendue du temps, d'aller toujours, de ne pas finir.

Continuel marque proprement l'action qui se fait avec tenue, suite, constance, sans relâche, sans interruption, ce à quoi on tient la main et longtemps, qui ne cesse pas.

Éternel désigne l'état, la qualité de ce qui est de tout temps, en tout temps, dans tous les temps. Mais ce mot ne signifierait-il pas plutôt l'*être*, celui qui *est*, celui qui est même avant et après les temps ? car l'Éternel, proprement dit, n'a pas commencé d'être.

Immortel. Il marque la qualité de ce qui ne meurt pas, de ce qui vit toujours.

Sempiternel. Ce mot qualifie ce qui est à jamais, ce qui existe toujours, ce qui ne s'évanouira pas.

Ainsi *perpétuel* désigne le cours et la durée d'une chose qui va ou qui revient toujours : *continuel*, le cours ou la durée prolongée d'une chose qui ne s'arrête pas, ou une suite longue de choses qui se succèdent rapidement : *éternel*, la durée de l'objet qui n'a ni commencement ni fin, ou du moins qui n'a point de fin : *immortel*, la durée de l'être qui ne meurt pas ou ne passe pas : *simpiternel*, la durée de la chose qui existe toujours ou qui ne périra pas.

Par la valeur propre des termes, *perpétuel* et *continuel* expriment une action ou un cours de choses, avec cette différence que *perpétuel* exclut toute borne à la durée de la chose dans l'avenir, et que *continuel* marque une chose commencée et suivie, sans rien déterminer sur sa durée future. *Éternel*, *immortel*, *sempiternel* ne font proprement qu'annoncer un état permanent et illimité dans sa durée ; mais avec cette différence qu'*éternel* exprime littéralement la durée du temps ; *immortel*, la durée de la vie ; *sempiternel*, la durée de l'existence. Dans un sens strict, *éternel* exclut un commencement, de même qu'une fin, *immortel* et *sempiternel* font abstraction du commencement.

Le mot *perpétuel* n'exclut ni n'exige la continuation rigoureuse et absolue, sans interruption et sans intermission : ainsi nous disons également le *mouvement perpétuel* (et il ne cesse jamais), et des *rentes perpétuelles* (et elles ne font que revenir à certaines époques).

Le mot *continuel* ne souffre point d'interruption, ou il veut une succession rapide sans autres accessoires : ainsi, des pluies sont longues et *continuelles*, dans une saison, mais à la fin elles cessent. Si des

maux *continuels*, ou qui ne laissent point de relâche, duraient toujours, ils seraient *perpétuels*.

Le mot *éternel* réunit les idées de *continuité* et de *perpétuité*, toujours avec une idée plus ou moins sévère et même effrayante ; ou plutôt il emporte toute la *continuité* et la *perpétuité* du temps : c'est dans ce dernier sens que Dieu est *éternel;* dans un autre sens, les peines de l'enfer sont *éternelles*, ou sans cesse et sans fin.

Le mot *immortel* marque la sorte d'éternité de l'être vivant ou d'un être personnifié, et de tout objet à qui l'on attribue la vie : l'âme est *immortelle ;* la gloire qui ne passe point, qui vit dans la mémoire des hommes, est *immortelle*, etc.

Le mot *sempiternel* rappelle une sorte d'éternité successive qui parcourt, comme par degrés, toute la suite des temps, pour ainsi dire, jour par jour, tous les jours, toujours (*semper*), pour ne jamais finir ; mais ce mot, purement latin, n'est point usité, et il ne se dit qu'en raillant, d'une femme très-vieille, et qui, ce semble, ne peut mourir.

Ces termes se relâchent de leur sévérité, et ne marquent souvent qu'une durée, ou un temps plus ou moins long. Ainsi un supérieur de couvent est *perpétuel*, lorsqu'il l'est pour sa vie ; et on érige des monuments *perpétuels* qui durent tant qu'ils peuvent : des plaintes très-longues et très-fréquentes sont *continuelles :* ce qui dure outre mesure, contre notre attente ou l'ordre commun, de manière à fatiguer, à excéder, est *éternel :* ce qui mérite ou laisse une longue et glorieuse mémoire, est *immortel :* la personne qui passe les bornes de la vie, et qu'on semble ennuyé de voir vivre, est *sempiternelle.* Ces applications en disent assez pour que le lecteur distingue aisément ce qui se prend en bonne ou mauvaise part. (R.)

980. Persévérer, Persister.

Persévérer signifie continuer avec attache, ou plutôt poursuivre avec une longue constance, ce qu'on avait commencé et même continué. *Persister* signifie soutenir avec attachement, et confirmer avec une ferme assurance, ce qu'on a décidé ou résolu.

Persévérer se dit proprement des actions et de la conduite ; *persister*, des opinions et de la volonté. C'est dans la pratique ou l'exercice d'une chose, dans le bien ou dans le mal, dans un genre d'occupations ou de vie, qu'on *persévère :* c'est dans son sentiment ou dans son dire, dans sa détermination ou dans sa résolution, dans sa manière de penser ou de vouloir, qu'on *persiste.*

Vous ne *persistez* pas dans le travail ou l'étude ; vous y *persévérez :* vous *persistez* dans votre déposition ; et vous n'y *persévérez* qu'autant qu'il est question d'actes répétés ou d'affirmations multipliées. Pour *persévérer*, il faut toujours agir de même, sans se démentir ;

pour *persister*, il n'y a qu'à demeurer ferme, sans varier. Celui qui *persévère* dans sa révolte se comporte toujours en rebelle; il faut l'arrêter dans sa marche : celui qui *persiste* dans sa révolte y est fermement attaché; il faudrait changer ses sentiments.

J'ai dit que *persévérer* marquait l'attache, je veux dire une assiduité soutenue : j'ai dit que *persister* marquait l'attachement, je veux dire une volonté ferme. Il suffit d'un acte de récolement pour qu'un témoin *persiste* dans sa déposition : il faut une suite d'épreuves pour qu'un fidèle soit censé *persévérer* dans sa foi. On *persévère* par l'habitude de faire, et c'est ce qui demande une longue constance : on *persiste* par la force de la résolution, et c'est ce qui annonce la fermeté.

A *persévérer*, on arrive à son but : à *persister*, on demeure dans le même état. Rien ne résiste à celui qui *persévère* : celui qui *persiste* résiste à tout. Celui qui *persévérera* jusqu'à la fin sera sauvé. (R.)

981. Personnage, Rôle.

Ces deux termes désignent également l'objet d'une représentation, soit sur la scène, soit dans le monde.

Le terme de *personnage* est plus relatif au caractère de l'objet représenté; celui de *rôle*, à l'art qu'exige la représentation : le choix des épithètes dont ils s'accommodent dépend de cette distinction.

Un *personnage* est considérable ou peu important; noble ou bas; principal ou subordonné; grand ou petit; intéressant ou froid; amoureux, ambitieux, fier, etc. Un *rôle* est aisé ou difficile; soutenu ou démenti; rendu avec intelligence et avec feu; estropié ou exécuté maussadement.

C'est au poète à décider les *personnages* et à les caractériser; c'est à l'acteur à choisir son *rôle*, à l'étudier et à le bien rendre.

Il est presque impossible à un méchant de faire longtemps, sans se démentir, le *rôle* d'homme de bien : ce *rôle* est trop difficile pour lui, parce qu'il le tiendrait dans une contrainte d'autant plus gênante, que l'acteur est plus loin de ressembler au *personnage* qu'il veut jouer. (B.)

982. Pesanteur, Poids, Gravité.

La *pesanteur* est dans le corps une qualité qu'on sent et qu'on distingue par elle-même. Le *poids* est la mesure ou le degré de cette qualité; on ne le connaît que par comparaison. La *gravité* est précisément la même chose que la *pesanteur*, avec un peu de mélange de l'idée du *poids*; c'est-à-dire qu'elle désigne une certaine mesure générale et indéfinie de *pesanteur*. Ce mot, pris dans le sens physique, est un terme dogmatique de science, qui n'est guère d'usage que dans l'occasion où l'on parle d'équilibre, et lorsqu'on le joint avec le mot de

CENTRE : ainsi l'on dit que pour mettre un corps dans l'équilibre, il faut trouver le centre de *gravité*; mais on s'en sert plus fréquemment au figuré, lorsqu'il s'agit de mœurs et de manières.

On dit absolument, et dans un sens indéfini, qu'une chose a de la *pesanteur*; mais on dit relativement et d'une manière déterminée, qu'elle est d'un tel *poids*; de deux livres, par exemple, de trois, de quatre, etc.

Mille raisons prouvent la *pesanteur* de l'air, et le mercure en marque le *poids*.

Au siècle d'Aristote, la *pesanteur* des corps était une qualité occulte qui les faisait tendre vers leur centre; et de notre temps, elle est une impulsion ou un mouvement inconnu qui les envoie dans les places que la nature leur a assignées. Le *poids* seul a d'abord réglé la valeur des monnaies; ensuite l'autorité les a fait valoir par l'empreinte du coin.

Dans le sens figuré, la *pesanteur* se prend en mauvaise part; elle est alors une qualité opposée à celle qui provient de la pénétration et de la vivacité de l'esprit. Le *poids* s'y prend en bonne part; il s'applique à cette sorte de mérite qui naît de l'habileté jointe à un extérieur réservé, et qui procure à celui qui le possède du crédit et de l'autorité sur l'esprit des autres.

Rien n'est si propre à délivrer l'esprit de la *pesanteur* naturelle, que le commerce des dames et de la cour. La réputation donne plus de *poids*, chez le commun du peuple, que le vrai mérite.

L'étude du cabinet rend savant, et la réflexion rend sage; mais l'une et l'autre émoussent quelquefois la vivacité de l'esprit, et le font paraître *pesant* dans la conversation, quoiqu'il pense finement. (G.)

983. Pestilent, Pestilentiel, Pestilentieux, Pestiféré.

Pestilent, qui tient de la peste, du caractère de peste, qui est contagieux. *Pestilentiel*, qui est infecté de la peste, qui est propre à répandre la contagion. *Pestilentieux*, qui est tout infecté et tout infect de peste, qui est fait pour répandre de tous côtés la contagion. *Pestiféré*, qui produit, porte, communique, répand partout la peste, la contagion.

Une chose est *pestilente*, qui peut exciter ou communiquer un venin : on dit une fièvre *pestilente*, un souffle *pestilent*, un air *pestilent*, etc. Cicéron oppose les lieux *pestilens* aux lieux *salubres* : leur infection peut causer ou communiquer la contagion.

Pestilentiel tient à *pestilence*, et *pestilence* marque le règne de la peste, une contagion établie, une influence épidémique. Des maladies *pestilentielles*, comme les fièvres malignes et les petites-véroles pour-

prées, sont propres à engendrer de funestes épidémies : des exhalaisons ou des vapeurs *pestilentielles* sont les miasmes ou les émanations propres de la corruption, de la contagion, ce qui les distingue fortement des vapeurs *pestilentes*.

De tous ces mots celui de *pestilentiel* nous est le plus familier.

Pestilentieux marque, par sa finale, la force, l'activité, l'opiniâtreté de la contagion : mais ce mot, adopté dans le dernier Dictionnaire de l'Académie, n'est pas usité ; et s'il est quelquefois employé, il paraît, par les citations de l'Académie, que c'est dans un sens religieux ou moral. Ainsi on dira des discours *pestilentieux*, des sentiments *pestilentieux*, une doctrine *pestilentieuse*. C'est ainsi que le sens moral peut être utilement distingué du sens physique. Les Latins, qui n'avaient que les mots *pestilens* et *pestifer*, disaient au figuré, des *citoyens pestifères*, un *tribunal pestifère*, des *vices pestifères*, une *joie pestifère*.

Dans notre langue, *pestifère* est un terme didactique, comme *somnifère*, *mortifère*, etc. Une odeur *pestifère*, une vapeur *pestifère*, communique, apporte en effet la peste, la contagion, l'épidémie. (R).

984. Pétulance, Turbulence, Vivacité.

La *pétulance* est une *vivacité* impétueuse; la *turbulence* une *vivacité* désordonnée.

La *vivacité* se porte promptement à ce qu'elle désire, la *pétulance* s'y porte brusquement et impétueusement; la *turbulence* ne veut et ne désire que le mouvement, le bruit et l'agitation.

La *vivacité* dans les actions est le contraire de la lenteur; la *pétulance* indique le manque de réflexion; la *turbulence* le manque d'idées et le besoin de mouvement.

Un homme, à tout âge, une femme peuvent avoir de la *vivacité*; la *pétulance* n'est permise qu'à un jeune homme, la *turbulence* n'est supportable que dans un enfant.

La *vivacité* est toujours agréable, la *pétulance* quelquefois effrayante; la *turbulance* toujours importune.

On a de la *vivacité* dans l'esprit, dans le caractère, comme dans les actions; la *pétulance* ne se montre que dans les mouvements; la *turbulance* est un mouvement perpétuel sans règle et sans but.

La *vivacité* peut être le caractère naturel d'une nation. Des peuples *turbulents* peuvent ne devoir leur inquiétude qu'à un défaut de police, à une situation pénible ou à un mauvais gouvernement. La *pétulance*, qui se manifeste par un mouvement brusque et spontané, ne peut appartenir qu'aux individus. (F. G.)

985. Peu, Guère.

Peu est l'opposé de beaucoup; et *guère* en devient une forte négation. S'il n'y a *guère* d'une chose, non-seulement il n'y en a pas *beaucoup*, mais il n'y en a pas assez, il n'y en a pas ce qu'il faut; il y en a *trop peu*, *fort peu*, il n'y en a presque point. L'usage est parfaitement conforme à cette observation.

Mais je dois remarquer d'abord que *peu* affirme positivement la petite quantité, et que *guère* ne fait que l'indiquer ou la supposer. *Peu* détermine une petite quantité; et dès-lors il convient au ton positif, à l'assertion formelle, à l'opinion décidée. *Guère* ne détermine rien sur la petite quantité; et dès-lors il laisse nécessairement un doute et quelque chose de vague dans l'idée de *peu*. A la vérité, dès qu'il exclut la quantité, il laisse *bien peu* de chose.

Qui ne voit *guère*, dit La Fontaine, n'a *guère* à dire : ce n'est pas à dire que qui sait *peu* parlé *peu*. Savoir *peu* et parler *peu*, expriment l'opposition formelle à *beaucoup;* ne voir *guère*, n'avoir *guère* à dire, indique l'idée vague de *pas grand'chose;* mais l'esprit invite, par cette manière de parler, à diminuer l'objet, le réduit presque à rien, comme on le verra par d'autres exemples.

Un homme qui a *peu* d'argent, en a, et peut-être assez : un homme qui n'en a *guère*, en manque ou en manquera. Vous demandez d'un plat, *peu;* mais si l'on ne vous en sert pas assez, vous trouvez qu'il n'y en a *guère*, qu'il y en a *trop peu*, *bien peu*. Vous rencontrerez mille exemples semblables, où *guère* indique une *quantité suffisante*, tandis que *peu* ne marque que la petite quantité, sans accessoire.

Il y a différents degrés de *peu : bien peu, fort peu, trop peu, très-peu, tant soit peu, si peu que rien.* Il n'en est pas ainsi de *guère*, il désigne le *peu* comme indivisible : il exclut donc naturellement, par son emploi négatif, tout ce qu'il peut exclure, et il ne laisse du *peu* que ce qu'il est obligé d'en laisser, *le moins.*

Avec *peu*, on fait quelquefois *beaucoup :* avec *trop peu*, on ne fait *guère*, on ne fait pas grand'chose.

Peu, qui comporte des degrés de comparaison, ne se place pas devant des comparatifs ou des termes de comparaison : or c'est précisément le contraire de son synonyme. On dit qu'une personne n'est *guère mieux*, ou *guère meilleure* qu'une autre; et il faudrait dire qu'elle est, non pas peu mais substantivement, *un peu mieux*, *un peu meilleure* qu'une autre. Or il est évident qu'*un peu* marque une différence sensible, un jugement positif, une quantité certaine; au lieu que *guère* n'indique alors qu'une quantité insensible, un jugement douteux, une différence insensible ou si légère, qu'on n'en fait pas cas.

S'il n'y a *guère moins* de probabilité pour une opinion que pour

une autre, elles sont presque également probables ; s'il y en a *un peu plus* pour celle-là que pour celle-ci, elles le sont inégalement. Ainsi *guère* dit ordinairement moins, ou marque moins de grandeur et de quantité que *peu*.

Aussi l'Académie observe-t-elle que *guère* se met souvent pour *presque*, *presque point*, comme quand ce mot est suivi d'un *que*. Par exemple, il n'y a *guère que* lui qui fût capable de faire cela ; c'est-à-dire, il est presque le seul, peut-être le seul homme capable de le faire : s'il y en a d'autres, il y en a *fort peu*.

Enfin, il est très-ordinaire d'employer le mot *guère* pour adoucir la force et modérer l'énergie de la négation absolue *pas* ou *point*, par un air d'exception ou de doute. Ainsi, pour ne pas dire sèchement qu'une femme est laide vous dites qu'elle n'est *guère* jolie ; et vous diriez qu'elle n'est pas fort jolie, pour dire qu'elle l'est *peu* ou qu'elle ne l'est que *peu*. (R.)

986. Peur, Frayeur, Terreur.

Ces trois expressions marquent par gradation les divers états de l'âme, plus ou moins troublée par la vue de quelque danger. Si cette vue est vive et subite, elle cause la *peur ;* si elle est plus frappante et réfléchie, elle produit la *frayeur ;* si elle abat notre esprit, c'est la *terreur*.

La *peur* est souvent un faible de la machine pour le soin de sa conservation, dans l'idée qu'il y a du péril. La *frayeur* est un trouble plus grand, plus frappant, plus persévérant. La *terreur* est une passion accablante de l'âme, causée par la présence réelle, ou par l'idée très-forte d'un grand péril.

Pyrrhus eut moins de *peur* des forces de la république romaine, que d'admiration pour ses procédés. Attila faisait un trafic continuel de la *frayeur* des Romains ; mais Julien, par sa sagesse, sa constance, son économie, sa valeur, et une suite perpétuelle d'actions héroïques, rechassa les Barbares des frontières de son empire ; et la *terreur* que son nom leur inspirait les contint tant qu'il vécut.

Dans la peur qu'Auguste eût toujours devant les yeux d'éprouver le sort de son prédécesseur, il ne songea qu'à s'éloigner de sa conduite : voilà la clef de toute la vie d'Octave.

On lit qu'après la bataille de Cannes la *frayeur* fut extrême dans Rome : mais il n'en est pas de la consternation d'un peuple libre et belliqueux, qui trouve toujours des ressources dans son courage, comme de celle d'un peuple esclave, qui ne sent que sa faiblesse.

On ne saurait exprimer la *terreur* que répandit César lorsqu'il passa le Rubicon ; Pompée lui-même, éperdu, ne sut que fuir, abandonner l'Italie, et gagner promptement la mer. (*Encycl.*, XII, 480.)

987. Piquant, Poignant.

Piquer signifie *percer* dans, entamer légèrement avec une pointe, faire par ce moyen un petit trou : la *piqûre* est plus ou moins légère; elle ne fait qu'une petite ouverture; elle ne pénètre pas très-avant dans un corps épais et gros. Nous disons *poindre*, plutôt dans le sens de *percer*, paraître, commencer à luire comme le jour, ou à pousser comme les herbes, quand on n'en voit qu'une petite *pointe*, que dans le sens littéral de *piquer*. Cependant on dit en proverbe, *poignez vilain, il vous oindra, oignez vilain il vous poindra* : mais, dans cet exemple, le mot ne désigne que vaguement l'action de faire du mal ou de la peine. Il faut donc consulter ses dérivés; or, ces dérivés désignent quelque chose de très-piquant, très-perçant, très-aigu, plus ou moins profond et douloureux. Ainsi la *ponction* n'est pas une simple *piqûre*; la *componction* est une vive douleur; un *poignard* est une arme cruelle, et qui cause une grande douleur, etc.

Poignant dit donc plus que *piquant*. Un point de côté vous *poind* et ne vous *pique* pas; il vous cause une vive douleur avec des élancements, comme si l'on vous donnait des coups de lancettes, et non de petits coups d'épingles. Une injure *poignante pique* jusqu'au vif, *perce* jusqu'au cœur. Le *piquant* est même quelquefois très-agréable: il réveille, il chatouille : on est toujours blessé, toujours souffrant de ce qui est *poignant*.

La différence ordinairement observée dans l'usage de ces mots, consiste en ce que *piquant* s'applique à la cause, à la chose qui pique; et *poignant*, au mal, à la douleur que vous éprouvez. Un trait est *piquant*, et votre mal est *poignant* : vous dites une *raillerie piquante* et *une douleur poignante* : une épigramme est *piquante*, et le remords est *poignant*. Ce mot est surtout une qualification de l'effet ou de la cause interne, tandis que l'autre désigne proprement l'action d'une cause extérieure. (R.)

988. Pis, Pire.

Cherchez le mot *pis;* vous le trouverez partout qualifié d'abord d'*adjectif comparatif*. Je l'ai cru sur la foi de l'autorité; je pourrais dire sur la foi publique. Mais en tâchant de découvrir une différence entre *pire* et *pis*, *adjectifs*, je n'ai pu reconnaître dans ce dernier qu'un adverbe.

Si *pis* était adjectif, il serait du moins quelquefois joint à un substantif, puisque c'est là l'office propre de l'adjectif. Or, il ne l'est jamais; du moins je ne le trouve dans aucun exemple à citer. On ne dira pas *un remède* pis *que le mal*; on ne dira pas qu'un malade est dans un

pis état qu'il n'était, etc.; c'est toujours *pire* que vous joignez à un substantif.

On suppose que *pis* est adjectif dans les phrases suivantes : *il n'y a rien qui soit* pis *que cela ; ce que j'y trouve de* pis*; il ne me saurait rien arriver de* pis. Or, ces exemples ne prouvent rien. *Pis* est adverbe dans ces phrases, comme *mieux* dans celles-ci : *il n'y a rien qui soit* mieux *que cela; ce que j'y trouve de* mieux, *etc. Pis* est l'opposé de *mieux*, et il se place de même dans le même cas, comme adverbe : *pire* est l'opposé de *meilleur*, et il s'emploie de même seul comme adjectif.

Pis adjectif aurait un féminin, car ce mot ne saurait être des deux genres : serait-ce *pire ?* Mais *pire* est *pire*, mot des deux genres; et il est ridicule de supposer qu'un adjectif qui est masculin et féminin, ait encore, on ne sait pourquoi, un autre masculin. *Pire* est le latin *pejor*, des deux genres, comme *meilleur*, *melior* : *pis* est l'adverbe *pejùs*, comme *mieux* est *melius*.

Pis est adverbe; on en convient : or, s'il n'est point de cas où il ne puisse être reconnu pour adverbe, comme *mieux*, il n'est que cela. Ainsi, *pire* n'est qu'adjectif comme *meilleur*; c'est un point convenu: il n'y a que le peuple qui dise *tant pire de mal en pire*, etc. *Pis* signifie *plus mal*; et *pire*, *plus mauvais*.

Je sais que *pis* et *pire* s'emploient substantivement et dans le degré superlatif, mais celui-ci comme adjectif, et celui-là comme adverbe. On dit *le pis*, comme *le mieux*; et *le pire*, comme *le meilleur*. Dans ces manières de parler elliptiques, *pire* suppose un substantif sous-entendu, dont il exprime la qualité, et auquel il se rapporte : *pis* suppose un verbe sous-entendu dont il modifie l'expression.

Le pis, *le pis du pis*, *qui pis est; ce qu'il y a de pis*, *le pis aller*, toutes ces locutions et autres semblables annoncent par le mot *pis* ce qui est, ce qu'il y a, ce qui arrive, ce qui se fait *de plus mal*. *Pis* qualifie l'espèce d'action ou d'existence qui serait exprimée par le verbe sous-entendu. On fait *du pis* qu'on peut, quand on fait *aussi mal* ou autant de mal qu'on peut, comme on fait du *mieux* qu'on peut. L'un *prend les choses au pis*, *aussi mal* qu'il est possible, tandis que l'autre les *prend bien* ou *en bien*, autant que cela se peut. Ce que vous *trouvez de pis*, est ce qui vous paraît *être plus mal*, ce qu'il peut *arriver de plus mal*.

Pis désigne adverbialement comme *plus mal*, le *pire état*, le *pire événement*; ainsi que *mieux*, quand on dit *le mieux*, désigne le *meilleur état*, la *meilleure action*.

Le *pire* réveille toujours l'idée d'un substantif, par lequel vous expliquerez votre phrase. Qui choisit prend *le pire*, c'est-à-dire, le plus mauvais parti, l'objet le plus mauvais. Il n'y a point de degré du mé-

diocre *au pire*, c'est-à-dire, entre le dégré médiocre ou moyen, et le degré *pire*, ou le plus bas. Toujours *le pire* se rapporte à un mal ou à un autre substantif équivalent et suffisamment indiqué ; et c'est *le pire* ou le plus grand des maux comparés.

Tout rentre ainsi dans la règle ; et il ne reste ni bizarrerie, ni inconséquence, ni difficulté, ni synonymie. (R.)

989. Pitié, Compassion, Commisération.

La *pitié* est proprement la qualité de l'âme, qui dirige sur les malheureux le sentiment de la bienveillance ou plutôt de la charité universelle. La *compassion* est le sentiment de *pitié* actuellement excité dans l'âme par des malheureux dont la douleur nous frappe droit au cœur. La *commisération* est l'expression sensible d'un vif intérêt qui, excité dans l'âme par la *compassion*, se répand sur les malheureux avec plus ou moins d'effet.

La *pitié* résulte d'une correspondance générale établie dans la constitution et l'organisation des êtres sensibles, en vertu de laquelle, si vous faites résonner dans les uns les cordes de la douleur, vous les ébranlez dans les autres. Chaque homme, dit Montaigne, porte la forme entière de l'humaine condition. La *compassion* est l'effet actuellement produit dans ce système d'harmonie par le seul mouvement imprimé à une touche, et non, comme le dit Pope, l'effet d'une imagination qui s'élève par degrés de l'idée vive au sentiment réel de la misère des hommes : l'âme est émue avant que l'imagination travaille ; aussi les bêtes donnent-elles des signes sensibles de *compassion*. La *commisération*, en vertu du mouvement communiqué, forme un accord harmonieux par lequel les âmes se répondent les unes aux autres, et la voix de l'attendrissement se mêle avec celle de la souffrance : un cri de plainte excite une exclamation.

La *pitié* nous conduit naturellement au grand précepte de ne pas faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît : elle nous apprend par sentiment ce que la raison démontre à la rigueur, que l'intérêt de chacun est celui de tous, et que l'intérêt de l'humanité est celui de chacun. La *compassion* ou la *pitié*, appliquée à des cas particuliers, fournit de si fortes preuves de ces vérités, qu'elle va jusqu'à désarmer l'ennemi furieux, qui se croit alors et se trouve en effet plus heureux de sauver sa victime suppliante que de l'immoler à sa colère. Voyez Marcellus, considérant ce peuple infortuné qu'il vient d'écraser et d'ensevelir sous les ruines de Syracuse ; il frémit de sa gloire, et il en est puni comme d'un grand crime par les larmes amères et intarissables d'une *commisération* stérile et désespérée. (R.)

990. Plaindre, Regretter.

On *plaint* le malheureux : on *regrette* l'absent. L'un est un mouvement de la pitié, et l'autre est un effet de l'attachement.

La douleur arrache nos *plaintes*. Le repentir excite nos *regrets*.

Un courtisan en faveur est l'objet de l'envie ; et, lorsqu'il tombe dans la disgrâce, personne ne le *plaint*. Les princes les plus loués pendant leur vie ne sont pas toujours les plus *regrettés* après leur mort.

Le mot de *plaindre*, employé pour soi-même, change un peu la signification qu'il a, lorsqu'il est employé pour autrui. Retenant alors l'idée commune et générale de sensibilité, il cesse de représenter ce mouvement particulier de pitié, qu'il fait sentir lorsqu'il est question des autres, et au lieu de marquer un simple sentiment, il emporte de plus, dans sa signification, la manifestation de ce sentiment. Nous *plaignons* les autres lorsque nous sommes touchés de leurs maux ; cela se passe au dedans de nous, ou du moins peut s'y passer sans que nous le témoignions au dehors. Nous nous *plaignons* de nos maux lorsque nous voulons que les autres en soient touchés : il faut pour cela les faire connaître. Ce mot est encore quelquefois employé dans un autre sens que celui dans lequel je viens de le définir ; au lieu d'un sentiment de pitié, il en marque un de repentir : on dit en ce sens qu'on *plaint* ses pas, qu'un avare se *plaint* de toutes choses, jusqu'au pain qu'il mange.

Quelque occupé qu'on soit de soi-même, il est des moments où l'on *plaint* les autres malheureux. Il est bien difficile, quelque philosophie qu'on ait, de souffrir longtemps sans se *plaindre*. Les gens intéressés *plaignent* tous les pas qui ne mènent à rien. Souvent on ne fait semblant de *regretter* le passé que pour insulter au présent.

Un cœur dur ne *plaint* personne. Un courage féroce ne se *plaint* jamais. Un paresseux *plaint* sa peine plus qu'un autre. Un parfait indifférent ne *regrette* rien.

La bonne maxime serait, à mon avis, de *plaindre* les autres, lorsqu'ils souffrent sans l'avoir mérité ; de ne se *plaindre* que quand on peut par-là se procurer du soulagement ; de ne *plaindre* ses peines, que lorsque la sagesse n'a pas dicté de se les donner ; et de *regretter* seulement ce qui méritait d'être estimé. (G.)

991. Plaisir, Bonheur, Félicité.

Ce qu'on appelle *bonheur* est une idée abstraite composée de quelques idées de *plaisir* : car qui n'a qu'un moment de *plaisir* n'est point un homme *heureux* ; de même qu'un moment de douleur ne fait point un homme malheureux.

Le *plaisir* est plus rapide que le *bonheur*, et le *bonheur* plus pas-

sager que la *félicité*. Quand on dit je suis *heureux* dans ce moment, on abuse du mot, cela veut dire j'ai du *plaisir*. Quand on a des *plaisirs* un peu répétés, on peut, dans cet espace de temps, se dire *heureux :* quand ce *bonheur* dure un peu plus, c'est un état de *félicité*. On est quelquefois bien loin d'être *heureux* dans la prospérité, comme un malade dégoûté ne mange rien d'un grand festin préparé pour lui. (*Encycl.*, VIII, 194.)

992. Plaisir, Délice, Volupté.

L'idée de *plaisir* est d'une bien plus vaste étendue que celle de *délice* et de *volupté*, parce que le mot a rapport à un plus grand nombre d'objets que les deux autres; ce qui concerne l'esprit, le cœur, les sens, la fortune, enfin, tout est capable de nous procurer du *plaisir*. L'idée de *délice* enchérit, par la force du sentiment sur celle de *plaisir ;* mais elle est bien moins étendue par l'objet : elle se borne proprement à la sensation, et regarde surtout celle de bonne chère. L'idée de la *volupté* est toute sensuelle, et semble désigner, dans les organes, quelque chose de délicat qui raffine et augmente le goût.

Les vrais philosophes cherchent le *plaisir* dans toutes leurs occupations, et ils s'en font un de remplir leur devoir. C'est un *délice* pour certaines personnes de boire à la glace, même en hiver, et cela est indifférent pour d'autres, même en été. Les femmes poussent ordinairement la sensibilité jusqu'à la *volupté*, mais ce moment de sensation ne dure guère ; tout est chez elles aussi rapide que ravissant.

Tout ce que je viens de dire ne regarde ces mots que dans le sens où ils marquent un sentiment ou une situation gracieuse de l'âme. Mais ils ont encore, surtout au pluriel, un autre sens, selon lequel ils expriment l'objet, ou la cause de ce sentiment, comme quand on dit d'une personne qu'elle se livre entièrement aux *plaisirs*, qu'elle jouit des *délices* de la campagne, qu'elle se plonge dans les *voluptés*. Pris dans ce dernier sens, ils ont également, comme dans l'autre, leurs différences et leurs délicatesses particulières. Alors le mot de *plaisirs* a plus de rapport aux pratiques personnelles, aux usages et au passe-temps ; tels que la table, le jeu, les spectacles et les galanteries. Celui de *délices* en a davantage aux agréments que la nature, l'art et l'opulence, fournissent ; tels que de belles habitations, des commodités recherchées et des compagnies choisies. Celui de *voluptés* désigne proprement des excès qui tiennent de la mollesse, de la débauche et du libertinage, recherchés par un goût outré, assaisonnés par l'oisiveté, et préparés par la dépense, tels qu'on dit avoir été ceux où Tibère s'abandonnait dans l'île de Caprée. (G.)

993. Plausible, Probable, Vraisemblable.

Plausible, qu'on peut approuver; *probable,* qu'on peut prouver par des raisonnements; *vraisemblable,* qu'on peut supposer vrai.

Une excuse est *plausible* quand elle présente des apparences spécieuses; une opinion est *probable* quand elle a beaucoup de preuves en sa faveur; un fait est *vraisemblable,* quand ce qu'on en raconte ressemble à ce qui doit être vrai.

Le *vraisemblable* est ce que les apparences approchent le plus de la certitude; le *probable,* ce que la réflexion fait paraître *vraisemblable;* le *plausible,* ce que la bonne volonté peut admettre comme *probable.* (F. G.)

994. Plein, Rempli.

Il n'en peut plus tenir dans ce qui est *plein.* On n'en peut pas mettre davantage dans ce qui est *rempli.* Le premier a un rapport particulier à la capacité du vaisseau, et le second, à ce qui doit être reçu dans cette capacité.

Au noces de Cana, les vases furent *remplis* d'eau, et, par miracle, ils se trouvèrent *pleins* de vin. (G.)

995. Plier, Ployer.

Vaugelas a très-bien observé que ces mots ont deux significations fort différentes; mais on n'a pas voulu l'entendre : et *plier* a pris, presque partout, la place de *ployer,* sans toutefois l'exclure de la langue, car les bons écrivains, et surtout les poètes, *ploient* encore des choses que la foule n'a aucune raison de *plier.*

Tout le monde sait, dit Vaugelas, que *plier* veut dire faire des *plis* ou mettre par *plis,* comme *plier* du papier, du linge; et *ployer* signifie céder, obéir, et, en quelque façon, succomber, comme *ployer sous le faix,* une planche qui *ploie à force d'être chargée.* Mais comme on a dit aussi *plier* pour céder ou obéir, *ployer* a paru dès lors inutile.

Plier c'est mettre en double ou par *plis,* de manière qu'une partie de la chose se rabatte sur l'autre : *ployer,* c'est mettre en forme de boule ou d'arc, de manière que les deux bouts de la chose se rapprochent plus ou moins. On *plie* à plat; on *ploie* en rond. Personne ne contestera qu'on ne *plie* de la sorte : la preuve que c'est ainsi qu'on *ploie,* est dans l'usage général et constant d'expliquer ce mot par ceux de *courber* et *fléchir. Plier* et ployer diffèrent donc comme la *courbure* du *pli.* Le papier que vous plissez, vous le *pliez;* le papier que vous roulez, vous le *ployez.* Cette distinction fort claire démontre l'utilité des deux mots.

On avait *plié* ce que vous *dépliez :* on avait *ployé* ce que vous *déployez. Deployer* est-il un mot inutile, et le confondez-vous avec *déplier ?* Pourquoi donc abandonner *ployer* ou le confondre avec *plier ?* Vous ne *pliez* ni ne *dépliez* l'étendard que vous *roulez* où *déroulez*, vous le *ployez* et *déployez.*

Plier se dit particulièrement des corps minces et flasques, ou du moins fort souples, qui se plissent facilement et gardent leur *pli : ployer* se dit particulièrement des corps roides et élastiques qui fléchissent sous l'effort et tendent à se rétablir dans leur premier état. On *plie* de la mousseline, et on *ploie* une branche d'arbre. Quand je dis *particulièrement*, je ne dis pas exclusivement et sans exception. (R.)

996. Plus, Davantage.

Ces mots sont également comparatifs, et marquent dans tous les deux la supériorité ; c'est en quoi ils sont synonymes : voici en quoi ils diffèrent.

Plus s'emploie pour établir explicitement et directement une comparaison ; *davantage* en rappelle implicitement l'idée, et la renverse : après *plus*, on met ordinairement un *que*, qui amène le second terme, ou le terme conséquent du rapport énoncé dans la phrase comparative; après *davantage*, on ne doit jamais mettre *que* parce que le second terme est énoncé auparavant.

Ainsi l'on dira, par une comparaison directe et explicite, les Romains ont *plus* de bonne foi que les Grecs ; l'aîné est *plus* riche que le cadet. Mais, dans la comparaison inverse et implicite, il faut dire les Grecs n'ont guère de bonne foi, les Romains en ont *davantage ;* le cadet est riche, mais l'aîné l'est *davantage.*

Dès que la comparaison est directe, et que le terme conséquent est amené par un *que*, on ne doit pas, quoi qu'en dise le P. Bouhours, se servir de *davantage.* Ainsi l'on ne doit pas dire, conformément à la décision de cet écrivain : Vous avez tort de me reprocher que je suis emporté, je ne le suis pas *davantage* que vous : il n'y a rien qu'il faille *davantage* éviter, en écrivant, que les équivoques : jamais on ne vous connut *davantage* que depuis qu'on ne vous voit *plus.* Il faut dire, dans le premier exemple, je ne le suis pas *plus* que vous ; dans le second, il n'y a rien qu'il faille éviter avec *plus* de soin que les équivoques ; et dans le troisième, jamais on ne vous connut *mieux* que depuis qu'on ne vous voit *plus.* (B.)

997. Poison, Venin.

On désigne par-là certaines choses qui peuvent attaquer les principes de la vie par quelque qualité maligne ; c'est le sens propre et primitif : dans le sens figuré, on le dit des choses qui tendent à ruiner les principes

de la religion, de la morale, de la subordination politique, de la société ou de l'honnêteté civile.

Poison, dans le sens propre, se dit des plantes ou des préparations dont l'usage est dangereux pour la vie : *venin* se dit spécialement du suc de ces plantes, ou de certaine liqueur qui sort du corps de quelques animaux.

La ciguë est un *poison :* le suc qu'on en exprime en est le *venin.*

Le sublimé est un *poison* violent; il renferme un *venin* corrosif qui donne la mort avec des douleurs cruelles.

Tout *poison* produit son effet par le *venin* qu'il renferme; mais on ne peut pas dire qu'il y ait *poison* partout où il y a du *venin :* et jamais on ne dira, par exemple, le *poison* de la vipère et du scorpion.

Le mot *poison* suppose une contexture naturelle ou artificielle dans les parties propres à contenir et à cacher le *venin* qui s'y trouve; et le mot de *venin* désigne plus particulièrement le suc, ou la liqueur qui attaque les principes de la vie.

C'est avec cette différence que ces deux termes s'emploient dans le sens figuré, et il faut peut-être ajouter que le terme de *poison* y désigne une malignité préparée avec art, ou cachée du moins sous des apparences trompeuses; au lieu que le terme de *venin* ne réveille que l'idée de malignité subtile et dangereuse, sans aucune attention aux apparences extérieures.

Certains philosophes modernes affectent de répandre dans leurs écrits un *poison* d'autant plus séduisant, qu'ils font continuellement l'éloge de l'humanité, de la raison, de l'équité, des lois : mais aux yeux de la saine raison, qu'ils outragent en l'invoquant, rien n'est plus subtil que le *venin* de cette audacieuse philosophie, qui attaque en effet les fondements de la société même. (B.)

Le *poison,* de sa nature, est mortel; quelquefois le *venin* n'est que malfaisant. Le *poison* se forme d'un *venin* mortel. Le *venin* est dans la chose, et la chose elle-même est un *poison,* considérée relativement aux ravages qu'elle produit dans les corps, quand on l'a avalée. On dit qu'une plante est un *poison,* pour exprimer sa propriété distinctive à l'égard de l'animal qui la mangerait comme une autre plante. On ne dit pas qu'un animal est un *poison,* il n'a que du *venin;* car sa propriété n'est pas d'empoisonner comme aliment. Le *venin* est la qualité maligne de la chose : le *poison* est le contraire de l'aliment, quant à l'effet. La nature donne seule le *venin :* l'art emploie, extrait, prépare les *poisons.* (R.)

998. Le point du jour, La pointe du jour.

Pour juger entre ces deux manières de parler, il faut en connaître la valeur. Le *point* et la *pointe du jour* diffèrent naturellement entre eux

comme le *point* et la *pointe*. Ainsi le *point* et la *pointe du jour* s'accordent à désigner le plus petit jour, par la raison que le *point* et la *pointe* désignent ce qu'il y a de plus petit.

Le *point* est la plus petite division de l'étendue : la *pointe* est le plus petit bout de la chose. Le *point du jour* est le premier et le plus simple élément de la *journée* qui commence à courir : la *pointe du jour* est la première et la plus légère apparence du *jour* qui commence à luire. Le jour est la clarté répandue dans le monde ; la journée est la succession des temps renfermés dans la durée du jour : or, la *pointe* est au *point*, comme le jour à la journée.

Je m'explique. La *pointe* fait le *point ;* la *pointe* de l'aiguille fait le *point* de couture, un ouvrage : la *pointe du jour* fait le *point du jour* ou le commencement du temps que dure le *jour*. La *pointe* fait partie du corps ; le *point* en est un ouvrage distinct. La *pointe du jour* est le premier rayon du jour qui commence à poindre ou à percer les ténèbres ; c'est la naissance du jour : le *point du jour* est le premier instant qui commence à marquer la division des époques différentes de la journée ou du jour considéré dans sa durée ; c'est l'origine du temps. Le *point du jour* est le commencement de la durée, comme le midi en est le milieu : la *pointe du jour* est le commencement de la clarté, comme le grand jour en est la plénitude ou l'éclat. L'observateur se lève avant le *point du jour* pour considérer la petite *pointe du jour*. Vous partez au *point du jour* à cette époque, et vous marchez à la *pointe du jour* ou à la clarté du jour naissant. Vous mesurez le temps par le *point du jour :* la *pointe du jour* vous fait distinguer les objets.

On dit la *petite pointe du jour* et non le *petit point*. Le *point* est ordinairement censé n'avoir point d'étendue. Le *point du jour* est donc regardé comme indivisible : la *pointe*, au contraire, a plus ou moins de longueur et de grosseur ; et c'est une raison pour dire la *petite pointe du jour*. (R.)

999. Poli, Policé.

Ces deux termes, également relatifs aux devoirs réciproques des individus dans la société, sont synonymes par cette idée commune : mais les idées accessoires mettent entre eux une grande différence.

Poli ne suppose que des signes extérieurs de bienveillance ; signes toujours équivoques, et, par malheur, souvent contradictoires avec les actions : *policé* suppose des lois qui constatent les devoirs réciproques de la bienveillance commune, et une puissance autorisée à maintenir l'exécution des lois. (B.)

Les peuples les plus *polis* ne sont pas aussi les plus vertueux : les mœurs simples et sévères ne se trouvent que parmi ceux que la raison et l'équité ont *policés*, et qui n'ont pas encore abusé de l'esprit pour se corrompre.

Les peuples *policés* valent mieux que les peuples *polis*.

Chez les barbares, les lois doivent former les mœurs : chez les peuples *policés*, les mœurs perfectionnent les lois, et quelquefois y suppléent ; une fausse *politesse* les fait oublier. (Duclos, *Considér. sur les mœurs de ce siècle*, chap. I, édit. de 1764.)

1000. Poltron, Lâche.

L'abbé Girard dit que le *lâche* recule, et que le *poltron* n'avance pas ; il a raison : mais l'application est commune aux deux, et ce n'est pas par un simple jeu de mots et de traits insignifiants qu'on peut les distinguer.

Lâche est une expression figurée qui regarde la force ; non-seulement c'est le manque d'énergie, mais c'est l'incapacité de tension. Le péril effraie tellement l'homme *lâche*, qu'il ne conçoit pas même l'idée de la résistance.

Poltron est, selon les uns, l'ellipse de *pollex truncatus*, pouce coupé (moyen dont se servaient ceux qui craignaient d'aller à la guerre) ; selon d'autres, c'est l'allemand *polster*, qui signifie oreiller, parce qu'on suppose que le *poltron* aime à rester au lit. La première étymologie me paraît plus naturelle, d'autant que l'usage l'a, pour ainsi dire, consacrée, en donnant le nom de *poltron* aux oiseaux de proie auxquels on coupe l'ongle du doigt de derrière.

Poltron est celui qui craint le danger, qui se laisse aller à la peur. Il diffère du *lâche*, en ce que celui-ci n'ose ni reculer ni se servir de ses armes, et que le *poltron*, qui n'est qu'intimidé, met tout en usage pour se sauver.

Le *lâche* tombe, s'abandonne et se laisse achever. Le *poltron* dort l'œil ouvert, il fuit, il craint le bruit de la guerre ; mais, s'il est forcé, il se bat, et se bat bien : aussi dit-on qu'il ne faut pas le révolter, au lieu que l'*épée du lâche ne fit jamais de mal*.

La *lâcheté* suppose l'abandon absolu du devoir, l'incapacité de le remplir ; la *poltronnerie*, prévoyance trop inquiète, n'est quelquefois qu'un excès de prudence, au lieu que l'autre est l'excès de faiblesse. Par l'abandon de l'un, vous jugerez de sa *lâcheté* ; par sa prévoyance outrée, vous jugerez de la *poltronnerie* de l'autre.

Ces deux qualifications sont toujours prises en mauvaise part : celle de *lâche*, infiniment plus fâcheuse, conserve toujours la force de son origine, sans jamais être modifiée.

Par *lâche* ou *lâcheté*, on caractérise l'individu, on embrasse, pour ainsi dire, toutes les actions de sa vie : *poltron* a un sens moins étendu, il ne s'applique qu'à certaines circonstances. On rit quelquefois d'une *poltronnerie*, mais non pas d'une *lâcheté* : celle-ci est vice, l'autre n'est qu'un défaut. (R.)

1001. Pontife, Prélat, Évêque.

Pontife, qui fait ou dirige les choses sublimes, les choses saintes, celles de la religion. Le latin *pontifex* qualifie l'homme chargé des choses sacrées, puissant en matière de religion, chef religieux. Le *pontife,* dit Cicéron, préside aux choses sacrées.

Prélat, qui est élevé au-dessus des autres, placé dans un rang haut, distingué par sa place, selon la valeur du latin *prælatus,* qu'il nous a plu d'appliquer à l'ordre ecclésiastique exclusivement à tout autre. Il y a dans l'Église deux ordres de *prélats :* les *évêques* prennent le premier; le second est composé d'abbés, de généraux d'ordre, de doyens, etc., qui ont des droits honorifiques, tels que celui de porter la crosse et la mitre, etc. A Rome, les ecclésiastiques qui ont le droit de porter l'habit violet s'appellent *prélats.* Le *prélat* est distingué par la supériorité et par des honneurs.

Évêque, espèce de magistrat qui, par une consécration ou destination particulière exerce une juridiction et veille au gouvernement d'un district, d'un diocèse. C'est le grec επισκοπος, lat. *episcopus,* inspecteur, surveillant, intendant.

Ainsi vous êtes *pontife* par la puissance et par la hauteur des fonctions que vous exercez dans l'Église : vous êtes *prélat* par la dignité et par le rang que vous occupez dans la hiérarchie ecclésiastique : vous êtes *évêque* par la consécration et par le gouvernement spirituel que vous avez d'un diocèse. Le *pontificat* est une domination ; la *prélature* une distinction ; l'*épiscopat,* une charge. La domination du *pontife* lui donne le droit de commander et de présider : la distinction du *prélat* lui attribue la préséance et des prérogatives honorifiques : la charge d'*évêque* impose le devoir de veiller et de pourvoir aux besoins spirituels d'un troupeau.

Dans le langage ordinaire, le nom de *pontife* n'est donné qu'au *souverain pontife* (au pape), aux *pontifes* de l'ancienne Rome ou autres anciens, aux saints *évêques* dont l'Église fait l'office : ces cas-là exceptés, *pontife* ne se dit que dans le style relevé, pour désigner un *évêque ;* et ce nom imprime toujours la vénération. *Prélat* est de tous les styles, et surtout du style poétique, qui ne s'accommode pas du mot d'*évêque ;* mais ce nom, qui n'exprime ni juridiction ni office particulier, a quelquefois excité la censure, qui s'égaie sur l'oisiveté, l'inutilité, le faste, l'ambition, les vices de quelques individus de cet ordre : ainsi ce nom n'est pas toujours aussi respecté qu'il est respectable. *Évêque* est le nom propre et vulgaire des *prélats* chargés de la conduite spirituelle d'un diocèse : ce nom honorable distingue des simples prêtres l'ordre éminent de ceux qui jouissent de toute la gloire et de tous les pouvoirs du sacerdoce ; et chaque *évêque* se distingue des autres par le nom de la ville où il est censé résider. (R.)

1002. Porter, Apporter, Transporter, Emporter.

Porter n'a précisément rapport qu'à la charge du fardeau. *Apporter* renferme l'idée du fardeau et celle du lieu où l'on *porte*. *Transporter* a rapport non-seulement au fardeau et au lieu où l'on doit le *porter*, mais encore à l'endroit d'où l'on le prend. *Emporter* enchérit par-dessus toutes ces idées, en y ajoutant une attribution de propriété à l'égard de la chose dont on se charge.

Nous faisons *porter* ce que, par faiblesse ou par bienséance, nous ne pouvons *porter* nous-mêmes. Nous ordonnons qu'on nous *apporte* ce que nous souhaitons avoir. Nous faisons *transporter* ce que nous voulons changer de place. Nous permettons d'*emporter* ce que nous laissons aux autres, ou ce que nous leur donnons.

Les crocheteurs *portent* les fardeaux dont on les charge. Les domestiques *apportent* ce que leurs maîtres les envoient chercher. Les voituriers *transportent* les marchandises que les commerçants envoient d'une ville dans une autre. Les voleurs *emportent* ce qu'ils ont pris.

Virgile a loué le pieux Énée d'avoir *porté* son père Anchise sur ses épaules, pour le sauver du sac de Troie. Saint Luc nous apprend que les premiers fidèles *apportaient* aux apôtres le prix des biens qu'ils vendaient. L'histoire nous montre, à n'en pouvoir douter, que la Providence punit toujours l'abus de l'autorité, en la *transportant* en d'autres mains. Si un de nos traducteurs avait bien fait attention aux idées accessoires qui caractérisent les synonymes, il n'aurait pas dit que le malin esprit *emporta* Jésus-Christ, au lieu de dire qu'il le *transporta*. (G.)

1003. Poster, Aposter.

On *poste* pour observer ou pour défendre. On *aposte* pour faire un mauvais coup. La troupe est *postée;* l'assassin est *aposté*. (G.)

1004. Posture, Attitude.

Posture, manière dont le corps est mis, *posé* (lat. *positus*). *Attitude*, manière convenable d'être du corps, de la tête, etc. : c'est le latin *aptitudo*, disposition propre, convenable ; mot qui, passant par la langue italienne, a pris un *t* au lieu du *p*, *attitudine*.

La *posture* est une manière de poser le corps, plus ou moins éloignée de son habitude ordinaire : l'*attitude* est une manière de tenir le corps, plus ou moins convenable à la circonstance présente. La *posture*, même la plus commode, n'est jamais sans gêne, et on en change : l'*attitude*, même la moins ordinaire, est dans la nature ou la convenance des choses, et on s'y maintient ; sinon l'*attitude* devient *posture*. La *posture* de suppliant est une *attitude* fort contrainte.

La *posture* marque la position, et la position est mobile. L'*attitude*

marque la contenance, et la contenance est ferme. Une personne souffrante ne fait que changer de *posture* : l'homme constant gardera longtemps la même *attitude.*

La *posture* est singulière; elle a toujonrs quelque chose qui, sortant de la nature ou de l'état ordinaire du corps, se fait remarquer. L'*attitude* est pittoresque ; elle est l'expression naturelle du caractère, de la passion, de l'état actuel de l'âme.

Les positions forcées, outrées, bizarres, celle de la caricature ou de la charge, s'appelleront des *postures.* Les formes nobles, agréables, expressives, du maintien et de la contenance, s'appelleront des *attitudes.*

Ces postures sont au corps ce que les grimaces sont au visage : ces *attitudes* sont au corps ce que l'air est à la figure.

Les baladins font des *postures* ridicules pour exciter le rire; les acteurs prennent des *attitudes* nobles pour représenter leur personnage.

Celui qui pour marcher prend l'*attitude* d'un danseur, se met dans une *posture* ridicule. L'*attitude* naturelle, convenable et belle, dans la danse n'est qu'une *posture* affectée, outrée et risible hors de là.

Enfin la *posture* embrasse le corps entier, au lieu que l'*attitude* n'est quelquefois que de certaine partie, telle que la tête.

Posture est le terme vulgaire; *attitude* est un terme d'art, employé par le peintre, le sculpteur, le danseur, etc. (R.)

1005. Poudre, Poussière.

La *poudre* est la terre desséchée, divisée et réduite en petites molécules : la *poussière* est la *poudre* la plus fine, que le moindre vent enlève, qui s'envole, se dissipe, s'attache aux corps qu'elle rencontre.

Lorsque la terre est si desséchée qu'elle se met en *poudre*, il s'élève dans les chemins beaucoup de *poussière*, et les voyageurs en sont couverts. Si vous réduisez un corps en *poudre*, il s'en élève une *poussière* incommode et souvent dangereuse. On dit du tabac en *poudre*, quand il est trop fin, que c'est de la *poussière.*

Dans le style hyperbolique, il suffit de renverser et de détruire pour mettre en *poudre*; il faut renverser de fond en comble et dissiper pour réduire en *poussière.*

Nous appelons *poudres* différentes sortes de compositions ou de substances broyées, pulvérisées et semblables à la *poudre* : ainsi nous disons *poudre de senteur, poudre à canon, poudre à poudrer*, etc. Nous appellerons *poussière* tout ce qu'il y aura de plus subtil et de plus fin, comme cette matière qui s'élève sur les étamines des fleurs pour les féconder. (R.)

1006. Pour, Afin.

Ces deux mots sont synomymes dans le sens où ils signifient qu'on fait une chose en vue d'une autre : mais *pour* marque une vue plus présente; *afin* en marque une plus éloignée.

On se présente devant le prince *pour* lui faire sa cour : on lui fait sa cour *afin* d'en obtenir des grâces.

Il me semble que le premier de ces mots convient mieux lorsque la chose qu'on fait en vue de l'autre en est une cause plus infaillible; et que le second est plus à sa place, lorsque la chose qu'on a en vue en faisant l'autre en est une suite moins nécessaire.

On tire le canon sur une place assiégée *pour* y faire une brèche, et *afin* de pouvoir la prendre par assaut, ou de l'obliger à se rendre.

Pour regarde plus particulièrement un effet qui doit être produit. *Afin* regade proprement un but où l'on veut parvenir.

Les filles d'un certain âge font tout ce qu'elles peuvent *pour* plaire, *afin* de se procurer un mari. (G.)

1007. Pour, Quant.

Ces deux mots sont très-synonymes. Pour me paraît cependant avoir meilleure grâce dans le discours, lorsqu'il s'agit de la personne ou de la chose qui régit le verbe suivant : *quant* me paraît y mieux figurer lorsqu'il s'agit de ce qui est régi par le verbe. Je dirais donc : *Pour* moi, je ne me mêle d'aucune affaire étrangère; *quant* à moi, tout m'est indifférent.

La religion des personnes éclairées consiste dans une foi vive, dans une morale pure, et dans une conduite simple, guidée par l'autorité divine et soutenue par la raison. *Pour* celle du peuple, elle consiste dans une crédulité aveugle et dans les pratiques extérieures autorisées par l'éducation et affermies par la force de l'habitude. *Quant* à celle des gens d'église, on ne la connaîtra au juste que quand on en aura séparé les intérêts temporels. (G.)

1008. Pourtant, Cependant, Néanmoins, Toutefois.

Pourtant a plus de force et plus d'énergie; il assure avec fermeté, malgré tout ce qui pourrait être opposé. *Cependant* est moins absolu et moins ferme; il affirme seulement contre les apparences contraires. *Néanmoins* distingue deux choses qui paraissent opposées, et il en soutient une sans détruire l'autre. *Toutefois* dit proprement une chose par exception : il fait entendre qu'elle n'est arrivée que dans l'occasion dont on parle.

Que toute la terre s'arme contre la vérité, on n'empêchera *pourtant* pas qu'elle ne triomphe. Quelques docteurs se piquent d'une morale sévère ; ils recherchent *cependant* tout ce qui peut flatter la sensualité. Corneille n'est pas toujours égal à lui-même ; *néanmoins* Corneille est un excellent auteur. Que ne haïssait pas Néron ? *toutefois* il aimait Poppée. (G.)

1009. Pouvoir, Puissance, Faculté.

Ces mots sont expliqués et pris ici dans le sens physique et littéral. Ils signifient tous une disposition dans le sujet, par le moyen de laquelle il il est capable d'agir ou de produire un effet ; mais le *pouvoir* vient des secours ou de la liberté d'agir : la *puissance* vient des forces ; et la *faculté* vient des propriétés naturelles.

L'homme, sans la grâce, n'a pas le *pouvoir* de faire le bien. La jeunesse manque de savoir pour délibérer, et la vieillesse manque de *puissance* pour exécuter. L'âme humaine a la *faculté* de raisonner, et en même temps la facilité de s'en acquitter tout de travers.

Faut-il regarder le *pouvoir* de mal faire comme un défaut dans l'être raisonnable, et serait-il mieux que toute sa *puissance* se bornât au bien ? J'avais dit oui dans ma précédente édition ; et dans celle-ci je laisse répondre Pope, qui dit non. La *faculté* de désirer sert à rendre l'homme habile et laborieux ; mais elle contribue aussi à le rendre malheureux.

Le *pouvoir* diminue. La *puissance* s'affaiblit. La *faculté* se perd.

L'habitude diminue beaucoup le *pouvoir* de la liberté. L'âge n'affaiblit que la *puissance*, et non le désir de satisfaire ses passions. L'âme ne perd ses *facultés* que par les accidents qui arrivent dans les organes du corps. (G.)

1010. Précipice, Gouffre, Abîme.

On tombe dans le *précipice*. On est englouti par le *gouffre*. On se perd dans l'*abîme*. Le premier emporte avec lui l'idée d'un vide escarpé de toutes parts, d'où il est presque impossible de se retirer quand on y est. Le second renferme une idée particulière de voracité insatiable, qui entraîne, fait disparaître et consume tout ce qui en approche. Le troisième emporte l'idée d'une profondeur immense, jusqu'où l'on ne saurait parvenir, et où l'on perd également de vue le point d'où l'on est parti et celui où l'on voulait aller.

Le *précipice* a des bords glissants et dangereux pour ceux qui marchent sans précaution, et inaccessibles pour ceux qui sont dedans : la chute est rude. Le *gouffre* a des tours et des circuits dont on ne peut se dégager dès qu'on y fait un pas ; et l'on y est emporté malgré soi.

métrie, parce qu'elle fait des *précisions* exactes : on y a cependant mêlé certaines *abstractions* métaphysiques, qui font que les géomètres tombent dans l'erreur comme les autres; non pas, à la vérité, quand il est question de grandeur et de mesure, mais quand il est question de physique.

On ne saurait se faire des idées trop *précises;* mais il est quelquefois dangereux d'en avoir de trop *abstraites.* Les premières sont la voie la plus sûre pour aller au vrai dans les sciences, et au but dans les affaires; au lieu que les secondes souvent nous en éloignent.

La *précision* est un don de la nature né avec l'esprit : ceux qui en sont doués sont d'un excellent commerce pour la conversation; on les écoute avec plaisir, parce qu'ils écoutent aussi de leur côté; ils entendent également ce qu'on leur dit, comme ils font entendre également ce qu'ils disent. L'*abstraction* est un fruit de l'étude produit par une profonde application : ceux à qui elle est familière, parlent quelquefois avec trop de subtilité des choses communes; les sujets simples et naturels deviennent, dans leurs discours, très-difficiles à comprendre, par la manière dont ils les traitent.

Les idées *précises* embellissent le langage ordinaire; elles en font, selon moi, le sublime. Les idées *abstraites* y sont fatiguantes; elles ne me paraissent bien placées que dans les écoles ou dans certaines conversations savantes.

On exprime par des idées *précises* les vérités les plus simples et les plus sensibles : mais on ne peut souvent les prouver que par des idées très-*abstraites.* (G.)

1014. Prédication, Sermon.

On s'applique à la *prédication,* et l'on fait un *sermon.* L'une est la fonction du prédicateur, l'autre est son ouvrage.

Les jeunes ecclésiastiques qui cherchent à briller s'attachent à la *prédication,* et négligent la science. La plupart des *sermons* sont de la troisième main dans le débit; l'auteur et le copiste en ont fait leur profit avant l'orateur.

Les discours faits aux infidèles, pour leur annoncer l'Évangile, se nomment *prédications.* Ceux qui sont faits aux chrétiens, pour nourrir leur piété, sont des *sermons.*

Les apôtres ont fait autrefois des *prédications* remplies de solides vérités. Les prêtres aujourd'hui font des *sermons* pleins de brillantes figures. (G.)

1015. Prédiction. Prophétie.

Annonce des choses futures. La *prédiction* peut porter sur des événements soumis aux calculs de la prévoyance. La *prophétie,* toujours

indépendante de la raison, ne peut être que l'effet de l'inspiration : ainsi on *prédit* une éclipse, ou l'événement d'un procès. Daniel avait *prophétisé* la venue de Jésus-Christ.

Chez les païens, l'art de la divination avait ses règles. Les aruspices, d'après le vol des oiseaux ou les entrailles des victimes, faisaient des *prédictions :* Apollon avait accordé à Cassandre le don de *prophétie;* elle ne consultait que l'esprit du Dieu. (F. G.)

1016. Prééminence, Supériorité.

La *prééminence* est l'attribut d'un homme plus élevé en dignité que les autres ; la *supériorité* est celui d'un homme plus grand que les autres par ses qualités personnelles. On peut dire que la *supériorité* dépend de la taille ; la *prééminence*, du siége sur lequel on est placé.

La *prééminence* tient à l'opinion ; la *supériorité* est de fait : on peut accorder la *prééminence* à certaines qualités ; l'opinion décide souvent de leur prix : la *supériorité* d'esprit est une chose réelle qu'on ne peut disputer ni déplacer. (F. G. R.)

1017. Premier, Primitif.

Si l'on conçoit une suite de plusieurs êtres qui se succèdent dans un certain espace de temps ou d'étendue, celui de ces êtres qui est à la tête de cette suite, qui la commence, est celui que l'on appelle, pour cela même, *premier* ou *primitif ;* les idées accessoires qui différencient ces deux mots en font disparaître la synonymie.

Premier se dit en parlant de plusieurs êtres réels ou abstraits, entièrement distingués les uns des autres, mais que l'on envisage seulement comme appartenant à la même suite. *Primitif* se dit en parlant des différents états successifs d'un même être.

L'enchaînement des révolutions occasionées par les événements, et préparées par les passions, ramène enfin Rome à son gouvernement *primitif,* qui était monarchique. Depuis qu'elle eut chassé les rois, jusqu'au temps où elle fut asservie par les empereurs, elle fut gouvernée par deux chefs, sous le nom de *consuls,* dont l'autorité suprême était annuelle : les deux *premiers* furent L. Junius Brutus et L. Tarquinius Collatinus.

La langue que parlait Adam et Eve est la *première* de toutes les langues ; et si les différents idiomes qui distinguent les nations ne sont que différentes formes de cette langue, elle est aussi la langue *primitive* du genre humain : on peut appuyer cette opinion par bien des preuves.

Si l'on ne comparait que les mœurs des *premiers* chrétiens avec les nôtres, et la discipline rigoureuse de l'église *primitive* avec l'indul-

gence que l'Église d'aujourd'hui est forcée d'avoir, on serait tenté de croire que nous n'avons pas conservé la religion des *premiers* siècles; et c'est par ce sophisme que les novateurs ont séduit les peuples, en leur cachant ou leur déguisant les preuves invincibles de l'immortalité de la doctrine *primitive*, et de l'indéfectibilité de l'Église qui en est dépositaire. (B.)

1018. Préoccupation, Prévention, Préjugé.

Préoccupation désigne l'action d'occuper, de saisir l'esprit mal à propos; *prévention*, celle de prévenir, de disposer d'avance l'esprit; *préjugé*, celle de juger, de croire trop tôt. (R.)

Tous ces termes, dit Beauzée, expriment une disposition intérieure, opposée à la connaissance certaine de la vérité. La *préoccupation* et la *prévention* sont des dispositions qui empêchent l'esprit d'acquérir les connaissances nécessaires pour juger régulièrement des choses; avec cette différence que la *préoccupation* est dans le cœur, et qu'elle rend injuste, au lieu que la *prévention* est dans l'esprit, et qu'elle l'aveugle. Le *préjugé* est un jugement porté précipitamment sur quelque objet, après un exercice insuffisant des facultés intellectuelles.

Il semble que l'amour-propre soit le premier principe de la *préoccupation :* un homme *préoccupé* ne connaît rien de si vrai que ses idées, rien de si solide que ses systèmes, rien de si raisonnable que ses goûts, rien de si juste que de satisfaire ses passions, rien de si équitable que de sacrifier tout à ses intérêts. La paresse semble être le premier principe de la *prévention :* il est trop pénible pour un paresseux d'examiner par lui-même, et de ne se décider que d'après des réflexions trop lentes; il aime mieux se déterminer par l'autorité de ses maîtres, par l'approbation des personnes qui font un certain bruit dans le monde, par les usages que la coutume a autorisés, par les habitudes que l'éducation lui a fait prendre. Les *préjugés* naissent de l'une de ces deux sources : les unes viennent de trop de confiance en ses propres lumières; ce sont des effets de la *préoccupation :* les autres viennent de trop de confiance aux lumières d'autrui; ce sont des effets de la *prévention :* ces deux dispositions se fortifient ensuite par les *préjugés* mêmes qu'elles ont fait naître; et l'on voit enfin la *préoccupation* dégénérer en brutalité, et la *prévention* en opiniâtreté.

Il est nécessaire d'être en garde contre les décisions de l'amour-propre, pour ne pas se *préoccuper* injustement. Il est sage de suspendre son jugement sur les insinuations du dehors, pour ne pas se laisser *prévenir* aveuglément. Il est raisonnable d'examiner mûrement, pour ne pas se remplir l'esprit de *préjugés*, dont on a ensuite bien de la peine à se détromper, ou dont on ne se détrompe jamais. (B.)

La *préoccupation* n'est pas seulement dans le cœur : vous avez l'esprit *préoccupé*, comme vous l'avez *occupé ;* et c'est aussi ce que vous répondez pour vous excuser de n'avoir pas entendu ce qu'on vous disait. La *prévention* tient fort souvent au cœur ; la *prévention* des pères et mères pour leurs enfants vient de là. Le cœur, comme dit Saint-Évremont, a ses *préventions* aussi bien que l'esprit. La *prévention* et la *préoccupation* mènent au *préjugé.*

La *préoccupation* est l'état d'un esprit si plein, si possédé de certaines idées, qu'il ne peut plus en entendre ou en concevoir de contraires. La *prévention* est une disposition de l'âme telle qu'elle la fait pencher à juger plus ou moins favorablement ou défavorablement d'un objet. Le *préjugé* est un jugement anticipé, ou une croyance établie sans un examen suffisant ou une connaissance convenable de la chose.

La *préoccupation* ôte la liberté de l'esprit ; elle l'absorbe. La *prévention* ôte l'impartialité du jugement ; elle suborne. Le *préjugé* ôte le doute raisonnable ; il tranche.

La *préoccupation* n'est jamais bonne à rien ; elle fait tort même à la vérité, par là même qu'elle empêche l'erreur de se défendre. Il y a des *préventions* justes et raisonnables : ainsi la justice et la raison veulent que nous consultions nos *préventions* pour l'homme d'une probité reconnue, et contre l'homme suspect et de mauvaise foi, si nous avons à traiter avec eux. Les *préjugés* seront légitimes lorsque, fondés sur des présomptions fortes, ils ne formeront que des jugements provisoires, sur lesquels l'esprit se repose, en attendant une instruction plus ample. Le *préjugé* n'est alors qu'une opinion.

La *préoccupation* naît de quelque impression vive et profonde qui remplit de son objet la capacité de l'esprit et captive la pensée. La *prévention* naît de certains rapports qui, en nous intéressant à l'égard d'un objet, ne permettent pas à l'âme de conserver son équilibre et son indifférence. Les *préjugés* naissent surtout de la faiblesse et de la paresse de l'esprit, qui aime mieux juger et croire que douter et apprendre. (R.)

1019. Prérogative, Privilége.

La *prérogative* regarde les honneurs et les préférences personnelles ; elle vient principalement de la subordination ou des relations que les personnes ont entre elles. Le *privilége* regarde quelque avantage d'intérêt ou de fonction ; il vient de la concession du prince ou des statuts de la société.

La naissance donne des *prérogatives.* Les charges donnent des *priviléges.* (G.)

1020. Près, Proche.

Proche exprime le superlatif, une grande proximité, un étroit voisinage. Nous disons qu'un homme a *approché fort près, très-près* du but ; il en a été *proche* ou *tout proche.*

Ces prépositions doivent être suivies de la particule *de;* mais quelquefois on la supprime dans le discours familier, pour abréger, quand elles ont pour régime un substantif de plusieurs syllabes, et mieux encore un régime composé : *près* ou *proche le Pont-Neuf, la porte Saint-Antoine.* Mais la préposition *de* se met quelquefois devant *près,* et non pas devant *proche.* Voir *de près,* suivre *de près,* serrer *de près,* tenir *de près,* toucher *de près,* etc., et non *de proche.* Dans ces cas-là, *près* acquiert la valeur de *proche,* celle d'une grande proximité ; et par là même il en exclut l'usage.

Le mot *près* se prend donc adverbialement ; il n'en est pas de même de *proche :* mais *proche* se prend adjectivement, et il n'en est pas de même de *près.* Je sais qu'on a coutume de dire que *proche* est, ainsi que *près,* adverbe dans ces phrases : ces deux villages sont *tout proches* ou *tout près ;* ces deux amis logent *assez près* ou *assez proche ;* mais il est aisé de remarquer que, dans ces cas-là, le régime est seulement sous-entendu, et qu'on entend alors *près* ou *proche d'ici,* ou *l'un de l'autre.*

On dit *près* et non *proche* de faire, de tomber, de partir, de parler, de périr, et autres verbes.

Proche ne s'emploie qu'au propre et dans le langage ordinaire, pour exprimer une proximité de lieu ou de temps ; il est beaucoup moins usité que son synonyme. *Près* est très-usité dans tous les genres de style : il s'emploie selon diverses acceptions et dans une foule d'expressions figurées. (R.)

1021. Présenter, Offrir.

Présenter signifie littéralement mettre devant, sous la main, devant ou sous les yeux de quelqu'un ; *présent,* ce qui est *près,* devant, en *présence ;* de *præ,* devant, et *ens,* qui est. *Offrir* signifie porter devant, mettre en avant : *offre,* ce qu'on met en avant, ce qu'on propose ; de *ferre,* porter, et *ob,* devant, en avant.

Il n'y a personne qui ne conçoive d'abord la différence qu'il y a entre faire une *offre,* et une *présentation :* on sait donc ce qui distingue *offrir* de *présenter.* Vous *présentez* à quelqu'un ce que vous avez à lui donner de la main à la main ; vous ne *présentez* que ce qui est *présent :* vous *offrez* ce que vous désirez de donner ou de faire, sans qu'il soit nécessaire de livrer ou d'exécuter actuellement la chose ; vous *offrez* ce qui n'est pas *présent,* comme ce qui l'est. *Présenter,* c'est *offrir* une chose *présente : offrir,* c'est proposer une chose quel-

conque, *présente* ou absente. Vous *présentez* ce que vous avez à la main, sous la main : vous *offrez* ce que vous avez à votre disposition, en votre pouvoir. *Présenter* un bouquet, c'est *offrir* un présent. Vous *présentez* des hommages par des signes actuels de respect et de soumission : vous *offrez* des services par la proposition d'en rendre quand l'occasion s'en *présentera*. Rien n'est plus simple et plus palpable ; on ne confond pas une *présentation* avec une *proposition*.

On *présente* donc à une personne, afin qu'elle reçoive ou qu'elle prenne, comme de la main à la main : on lui *offre*, afin qu'elle accepte ou qu'elle agrée. *Recevoir*, c'est prendre ce qu'on vous donne : *accepter*, c'est consentir à ce qu'on vous propose (1). Il suffit qu'on trouve bon ce que vous *offrez :* il faut que vous remettiez en quelque sorte à la personne ce que vous lui *présentez*. Si vous ne faites pas connaître la valeur des mots *recevoir* et *accepter*, vous expliquez une énigme par une autre.

Vous *présentez* quelqu'un dans une société ; il est reçu, admis. Il *offre* de faire la partie qu'on voudra, et ses *offres* sont agréées ou acceptées.

On *offre* de faire, de dire, d'aller, etc. ; choses à venir : on *présente* les remercîments qu'on fait, l'hommage qu'on rend, le placet qu'on donne, choses qu'on rend présentes. On *offre* de payer : on *présente* l'argent en payement. On *offre* de faire des réparations d'honneur, et on *présente* ses soumissions pour les faire.

On *présente* ce qu'on a ; on *offre* ce qu'on peut.

Personne ne vous *présente* de secours quand vous êtes dans la détresse ; tout le monde vous *offre* ses services quand vous n'en avez pas besoin. R.)

1022. Présomption, Conjecture.

Présomption, action de *présumer*, c'est-à-dire de prendre d'avance un avis, une opinion ; ou l'opinion prise d'avance, un jugement préalable, *opinio presumpta*, disent les jurisconsultes.

Conjecture, de *conjicere*, *conjectare*, jeter ensemble ou avec, au-

---

(1) L'abbé Girard dit que *recevoir* exclut simplement le refus ; et qu'*accepter* semble marquer un consentement ou une approbation plus expresse. Cette distinction est insuffisante. *Recevoir* comporte, pour ainsi dire, une prise de possession de la chose, tandis qu'*accepter* n'exprime que le consentement ou l'agrément donné à la chose. Ce que vous avez *reçu*, vous l'avez ; mais vous n'avez fait qu'autoriser ce que vous avez *accepté*. Un négociant *accepte* et ne *reçoit* pas une lettre de change. Vous *recevez* même malgré vous, mais vous n'*accepterez* que de plein gré. (R.) *Voyez* le synonyme *Recevoir, Accepter.*

gurer, deviner, interpréter, par une allusion marquée à l'action de jeter les dés, de tirer au sort.

La *présomption* est une opinion fondée sur des motifs de crédulité : la *conjecture* est une opinion établie sur de simples apparences. La *présomption* est plus forte de raison que la *conjecture*. La *présomption* forme un préjugé légitime ; la *conjecture* n'est qu'un simple pronostic.

La *présomption* est réelle, je veux dire fondée sur des faits certains, des vérités connues, des commencements de preuves : la *conjecture* est idéale, je veux dire tirée par des raisonnements, des interprétations, des suppositions. La *présomption* est donnée par les choses : la *conjecture* est trouvée par l'imagination.

La *présomption* attend la certitude : la *conjecture* tend à la découverte. La *présomption* a lieu surtout à l'égard des faits positifs, dans les affaires civils, pour des actions morales à juger : elle est familière au jurisconsulte et à l'orateur. La *conjecture* s'exerce principalement sur des choses cachées, des vérités inconnues, des principes éloignés à découvrir : elle est familière au philosophe et au savant. Il ne suffit pas de *présumer*, il faut prouver : il ne suffit pas de *conjecturer*, il faut trouver. La *présomption* doit se changer en conviction ; la *conjecture* en réalité.

La *présomption* est un poids qui fait pencher la balance, mais qui ne la fait pas tomber. La *conjecture* n'est qu'une voie ouverte pour chercher la vérité. (R.)

1023. Pressentir, Se douter, Soupçonner.

On *pressent* ce qui doit arriver ; on *soupçonne* une chose cachée ; on se *doute* de celle qui n'est pas tout-à-fait connue.

Pressentir exprime une idée vague et peu arrêtée, comme celle qu'on peut avoir de l'avenir : *soupçonner*, une idée confuse et légèrement motivée, comme on peut l'avoir sur une chose qui ne se manifeste point extérieurement. *Se douter* est l'expression d'une croyance qui n'a pas acquis le degré de certitude dont elle est susceptible.

Pressentir un événement tient ordinairement à la nature des circonstances, qui semblent se disposer de manière à l'amener : *soupçonner* une chose tient surtout à l'idée qu'on a du caractère et des sentiments de ceux qui doivent l'avoir faite : *se douter* d'un fait, c'est en juger sur certaines apparences qui le rendent probable.

On *pressent* une résolution avant qu'elle soit prise : on *soupçonne* des intentions avant que rien les ait fait connaître : on *s'en doute* au moment où elles commencent à se manifester.

Un homme appelé dans le cabinet d'un ministre *pressent* de quelle

affaire on va lui parler ; il *soupçonne* quels sont les motifs qu'on peut avoir pour s'adresser à lui ; et au ton qu'on prend avec lui, il *se doute* bientôt des propositions qu'on va lui faire. (F. G.)

1024. Sous le prétexte, Sur le prétexte.

Ces deux locutions sont bonnes, selon Bouhours, et même également usitées ; ce qu'il prouve par des citations. Sans rien contester à l'usage, j'observerai que la préposition *sur* ne s'accorde point avec le sens du mot *prétexte*, qui, formé du latin *prætextere* (tendre devant, mettre dessus, couvrir), désigne un *tissu*, un voile, une enveloppe, ce qui cache, couvre, déguise la chose : or la chose qui est couverte est *sous* ce qui la couvre, et non *sur*.

Quoi qu'il en soit, l'usage a-t-il prétendu donner le même sens à deux prépositions contraires, telles que *sous* et *sur* ? il me paraît plus naturel de penser qu'il a laissé à chacune son sens naturel, et qu'il en résulte deux prépositions différentes. On fonde, on établit, on appuie *sur* : on couvre, on dissimule, on cache *sous*. Ainsi on fonde, on appuie ses desseins, ses actions, *sur un prétexte* : on cache ses desseins, ses motifs, *sous un prétexte*. Le *prétexte* est une raison fausse, feinte, apparente et mauvaise. Quand on fait une chose sans raison, on la fait *sur un prétexte ;* quand on la fait pour des raisons qu'on dissimule, on la fait *sous un prétexte*. Dans le premier cas, on veut s'autoriser, se disculper ; dans le second, se déguiser, en imposer. On cherche un *prétexte sur* quoi l'on s'appuie pour s'autoriser à faire la sottise ou le mal qu'on a envie de faire : on imagine un *prétexte sous* lequel on fasse passer une action ou une entreprise pour toute autre chose que ce qu'elle est. Le premier *prétexte* a pour objet de nous tromper par une fausseté ; et le second, de nous séduire par une imposture. On prendra une résolution *sur un prétexte* plausible : on déguise ses vrais motifs *sous un prétexte* spécieux.

On laisse aller le mal, *sur le prétexte* qu'il est impossible d'y remédier : on protége les abus *sous le prétexte* qu'ils tiennent à des choses utiles ; mais en effet parce qu'ils sont utiles à ceux qui les protégent. Dans la première phrase, le *prétexte* n'est qu'une mauvaise raison qu'on donne de sa conduite ; et dans la seconde, un déguisement de ses vrais motifs...

Sur le prétexte de la fragilité humaine, il y a des gens qui se pardonnent bonnement leurs fautes ; mais, *sous prétexte* de justice, leur malignité ne pardonne pas celles des autres.

Vous trouvez assez de gens qui, *sur le prétexte* qu'il serait ridicule de ne pas être et faire comme tout le monde, se rendent fort ridicules. Vous voyez des gens qui ne se conviennent plus, se quitter *sous divers prétextes* qui ne trompent personne. On fait mieux encore, c'est de se quitter sans *prétexte*. (R.)

1025. Prêtrise, Sacerdoce.

La *prêtrise* et le *sacerdoce* désignent, dans les idées de la religion, l'ordre et le caractère indélébile en vertu duquel on a le pouvoir d'offrir le saint sacrifice et d'administrer les sacrements. Mais avec la simple *prêtrise* on n'a pas le pouvoir de conférer les ordres, ni celui de confirmation, ni même celui d'exercer, sans une juridiction ou sans une approbation particulière, le pouvoir de confesser ; tandis que cette approbation est accordée et que ces deux sacrements sont administrés par l'évêque, en vertu d'une consécration spéciale ; et c'est ce qui le constitue dans la plénitude du *sacerdoce*, qui, dans toute son étendue, renferme plus de pouvoirs et de droits que la simple *prêtrise*.

Sacerdoce est aussi un mot générique qui s'applique également à tous les genres des prêtres chrétiens, juifs et païens, au lieu que la *prêtrise* n'a d'usage qu'à l'égard des prêtres de la religion chrétienne, quoique nous disions les prêtres païens ou juifs. Enfin, *prêtrise* est le mot vulgaire, et *sacerdoce* est un mot noble. (R.)

1026. Se prévaloir, Se targuer, Se glorifier.

Se prévaloir d'une chose, c'est s'en faire un droit ; *s'en targuer*, s'en faire un avantage ; *s'en glorifier*, s'en faire un mérite.

Un homme *se glorifie* de sa noblesse, comme si le mérite lui en appartenait ; il *s'en targue*, comme d'un avantage auquel tous les autres doivent porter respect et envie ; il *s'en prévaut*, comme d'un droit qui les oblige à lui céder.

On ne *se prévaut* guère sans usurpation : on ne *se targue* point sans ridicule ; on peut *se glorifier* à bon droit.

Ainsi on peu *se glorifier* d'une bonne action que l'injustice vous reproche ; mais elle perd tout son effet si l'on *s'en targue*, et tout son mérite si l'on *s'en prévaut*.

Se glorifier a pour but de s'élever soi-même ; *se targuer*, d'humilier les autres ; *se prévaloir*, de l'emporter sur eux.

On peut *se glorifier* d'un mérite faux : on ne *se targue* que d'un avantage réel, mais dont on s'exagère l'importance : on ne *se prévaut* que d'un avantage reconnu, mais dont on étend trop les droits. (F. G.)

1027. Prier, Supplier.

C'est demander avec ardeur et avec soumission à ceux qui sont en état d'accorder ce que l'on désire.

Supplier est beaucoup plus respectueux que *prier*, et marque dans celui qui demande un désir plus vif et un besoin plus urgent d'obtenir : nous *prions* nos égaux et nos amis de nous rendre quelque service ;

nous *supplions* le roi et les personnes constituées en dignité de nous accorder quelque grâce, ou de nous rendre justice.

En parlant des grands, ou en leur adressant la parole, on doit également se servir de *supplier ;* j'ai *supplié* le roi de, etc. ; sire, je *supplie* votre majesté de, etc. Mais s'il s'agit de Dieu, on ne dit que *prier* en parlant de lui, et l'on peut dire *prier* ou *supplier* en lui adressant la parole ; je *prie* Dieu que cela soit ; mon Dieu, je vous *prie* d'avoir pitié de moi ; je vous *supplie*, ô mon Dieu, d'avoir pitié de moi. Le degré d'ardeur décide le choix entre ces deux dernières phrases.

D'où vient cette différence par rapport à Dieu et aux grands de la terre ? car l'usage même, que l'on donne ordinairement pour dernière raison, a aussi les siennes. Ne serait-ce pas parce que la supériorité des grands étant accidentelle, et en quelque sorte précaire, vu les droits imprescriptibles de l'égalité naturelle, on ne doit se permettre aucune expression qui puisse leur rappeler trop clairement ces droits, et donner quelque atteinte à leur prééminence ? Au contraire, la grandeur de Dieu est si incontestable, que le choix des expressions ne doit plus tomber que sur nos besoins ; et elle est si supérieure à notre néant, que les différences de nos façons de parler sont nulles à son égard.

Au reste, il faut remarquer encore que l'on dit *prier* Dieu, sans autre addition ; mais on ne peut dire *supplier* le roi, sans ajouter de quoi on le *supplie. Prier* Dieu est un devoir indispensable, et dont l'objet est constant ; *supplier* le roi ou les grands est un acte accidentel, et dont l'objet doit être déterminé. (B.)

Il me semble que la véritable raison de dire, à l'égard de Dieu, *prier*, c'est que ce mot se prend alors dans un sens religieux, et qu'il est consacré pour marquer un acte de culte, un hommage de religion, un devoir et un exercice de piété. *Prier*, c'est faire la prière, ses prières, les prières par lesquelles on rend un devoir et un culte. Aussi disons-nous *prier Dieu* dans un sens absolu, sans addition, sans spécifier ce qu'on lui demande ; car l'objet de cet acte est constant et connu, comme l'observe M. Beauzée : mais on ne dit pas *supplier Dieu*, sans ajouter, déterminer et spécifier la grâce qu'on désire obtenir ; car ce mot ne désigne qu'un acte particulier et une manière particulière et accidentelle de *prier.*

Mais à l'égard des grands de la terre, le mot *prier* rentrera nécessairement dans son acception vulgaire. Nous ne dirons pas *prier le roi et les grands*, dans un sens absolu et sans addition : on ne fait point la prière aux grands ; on leur demande accidentellement une chose ou une autre. Ainsi, pour marquer le respect particulier qu'on leur porte, et la distance à laquelle on se tient d'eux, il faudra communément dire *supplier* au lieu de *prier*, qui les confondrait dans la foule de ceux qu'on a coutume de *prier.* (R.)

1028. Prier de dîner, Prier à dîner, Inviter à dîner.

Ces trois phrases qui semblent d'abord signifier la même chose, parce qu'en effet il y a un sens fondamental qui leur est commun, ont pourtant des différences qu'il ne faut pas confondre.

Prier, en général, suppose moins d'appareil qu'*inviter*, et *prier de dîner* en suppose moins que *prier à dîner*.

Prier marque plus de familiarité ; et *inviter*, plus de considération : *prier de dîner* est un terme de rencontre ou d'occasion ; et *prier à dîner* marque un dessein prémédité.

Si quelqu'un avec qui je puis prendre un ton familier se trouve chez moi à l'heure du *dîner*, et que je lui propose d'y rester pour faire ce repas avec moi, tel qu'il a été préparé pour moi, je le *prie de dîner*. Si je vais exprès, ou si j'envoie chez lui, pour l'engager de venir dîner chez moi, alors je le *prie à dîner*, et je dois ajouter quelque chose à l'ordinaire. Mais si je fais la même démarche à l'égard de quelqu'un à qui je dois plus de considération, je l'*invite à dîner*, et ma table doit avoir une augmentation marquée.

Quand on *prie de dîner*, c'est sans apprêt ; quand on *prie à dîner*, l'apprêt ne doit être qu'un meilleur ordinaire ; mais quand on *invite à dîner*, l'apprêt doit sentir la cérémonie. (B.)

1029. Principe, Élément.

Principe, du latin *principium*, racine *præ*, avant, est ce par quoi les choses existent. C'est la cause ; avant le principe, il n'y a rien.

Le *principe* est la cause première sans laquelle rien n'existerait.

Élément, du latin *elementum*, dérivé d'*alere*, *allactare*, nourrir des premiers aliments que la nature présente, de la chose à laquelle nous devons accroissement et conservation.

Élément, en physique, prend la qualité de principe. Nous disons *élément* en parlant d'un corps simple qui entre dans la composition de la matière, et par le moyen duquel elle existe dans son *intégralité*.

On n'est pas encore d'accord sur le nombre d'*éléments* qui composent la matière. Les uns n'en admettent qu'un, d'autres trois : les quatre avaient prévalu ; mais la décomposition de l'eau les a réduits au moins à trois. Jusqu'à ce qu'on parvienne à décomposer les autres, n'affirmons rien et cherchons. La chaleur est le *principe* de la vie, l'air est notre élément.

Les *éléments* des sciences et des arts sont les premières règles qui dérivent des *principes*, c'est-à-dire de l'objet. La nécessité fut le *principe* de la formation des langues ; c'est dans la grammaire, qui établit le rapport des sons, qu'on en trouve les *éléments*.

Dans tous les cas, le *principe* est aux *éléments* ce que la cause est à l'effet. Les *éléments* n'existeraient pas sans le *principe*, mais celui-ci peut exister sans effets.

La physique et la chimie ont nommé *principe* les corps simples qui entraient dans la composition des mixtes. Ces sciences, raisonnant sur la nature des corps, on dû donner ce nom à tout ce qui les constituait tels ; car le *principe* de la matière n'existe pas hors de la matière.

La métaphysique, raisonnant sur des choses abstraites, n'admet pour *principe* que la cause première : elle a donné, comme la physique, le nom d'*élément* à la partie inhérente au tout. Dieu est le *principe ;* la bonté est un de ses *éléments*. Connaisons le *principe*, nourrissons-nous des *éléments*. Cette leçon s'applique à tout. (R.)

1030. Privé, Apprivoisé.

« Les animaux *privés*, dit l'abbé Girard, le sont naturellement; et les *apprivoisés* le sont par l'art et par l'industrie des hommes. Le chien, le bœuf et le cheval sont des animaux *privés* : l'ours et le lion sont quelquefois *apprivoisés*. Les bêtes sauvages ne sont pas *privées ;* les farouches ne sont pas *apprivoisées*. »

Ce n'est pas assez; il faut ajouter que l'animal *apprivoisé* devient *privé*, c'est-à-dire familier : car *apprivoiser* signifie rendre *privé*, familier, traitable. Rectifiez, d'après cette idée, celle de l'abbé Girard. Les chiens et autres animaux qui naissent au milieu de nous sont naturellement *privés* : votre moineau, votre serin, vos tourterelles, ne sont *privés* que parce que vous les avez *apprivoisés*. L'éléphant *apprivoisé* devient si *privé*, qu'il rend avec docilité une foule de services domestiques, et qu'un enfant le mène plus facilement avec une baguette, que vous ne menez votre cheval avec la bride, le fouet et l'éperon.

Le lion guéri d'une blessure par l'esclave fugitif Androclès, devint si *privé*, qu'il parcourait librement les rues de Rome sans donner aux enfants même le moindre sujet de crainte. Un lion *apprivoisé* valut au Carthaginois Hannon, son maître, l'exil que lui infligèrent ses compatriotes, tremblant qu'un homme capable de dompter une bête féroce ne captivât bientôt le peuple. (R.)

1031. Se priver, S'abstenir.

S'abstenir n'exprime qu'une action; *se priver* exprime aussi le sentiment qui l'accompagne. On peut *s'abstenir* d'une chose indifférente ; on ne *se prive* que d'une jouissance.

Pour sentir la *privation*, il faut avoir connu la jouissance : ainsi l'on ne *se prive* guère que des choses que l'on possède ou dont on a déjà joui ; on peut *s'abstenir* des choses que l'on ne connaît pas, et on ne

s'abstient que de celles que l'on ne tenait pas encore. On *se prive* de ce qu'on donne; on *s'abstient* de toucher à ce qui appartient à un autre. Quand on dit *se priver* de vin, le mot de *priver* porte sur l'idée de la jouissance passée, à laquelle on renonce; quand on dit *s'abstenir* de vin, on ne songe qu'à la chose qu'on ne fera pas, sans rappeler celle qu'on a déjà faite.

On ne *s'abstient* guère qu'autant que le commande le devoir ou la prudence; on peut *se priver* par sentiment de quelque chose de plus : ainsi les catholiques *s'abstiennent* de manger de la viande les jours où l'Église le défend; ils peuvent *s'en priver* un autre jour par mortification et par surcroît de zèle.

Se priver ne s'applique guère aux choses de devoir, parce qu'en faisant son devoir on ne doit pas s'occuper de ses sacrifices.

On *s'abstient* avec courage, quand il le faut : on *se prive* avec regret, ou, si c'est pour quelqu'un qu'on aime, avec plaisir. (F. G.)

1032. Priver, Frustrer.

On *prive* un homme de ses biens, on le *frustre* de ses espérances. *Priver*, c'est détruire ou interrompre une possession existante; *frustrer*, c'est tromper une attente fondée sur des droits ou des promesses.

On peut *priver* légitimement quelqu'un de quelque chose, et par un acte d'autorité, l'idée de trahison ou d'injustice entre toujours dans celle de *frustrer*. Un père mécontent *prive* son fils de son héritage; un frère intrigant et fourbe *frustre* son frère des droits qu'il avait à la succession paternelle. (F. G.)

1033. Prix, Récompense.

Prix désigne la valeur des choses, l'estime qu'on en fait, ce qu'on en donne. La *récompense* est ce qu'on rend, ce qu'on *dispense* en *compensation*, pour rétribution.

Dans le sens naturel et rigoureux, le *prix* est la valeur vénale d'une chose : la *récompense* est le retour dû au mérite. Le *prix* est ce que la chose vaut; la *récompense*, ce que la chose mérite. Vous payez le *prix* de la chose que vous achetez : vous donnez une *récompense* pour le service qu'on vous a rendu.

Le *prix* est l'avantage naturel qu'on retire de sa chose, selon la valeur de la chose; la *récompense*, un avantage quelconque que l'on tient des personnes, et selon la reconnaissance des personnes. Les *prix* sont estimés, réglés, convenus; c'est affaire de justice : les *récompenses* sont plus ou moins arbitraires, volontaires, variables; c'est affaire d'équité. La concurrence détermine les *prix*; les convenances déterminent les *récompenses*.

Le salaire d'un ouvrier est le *prix* de son travail : une gratification sera la *récompense* de son assiduité. Les gages sont le *prix* des services d'un domestique ; un legs ou une pension de retraite sera la *récompense* de ses longs et agréables services : vous le payez, parce qu'il vous sert ; vous le *récompensez* de ce qu'il vous aura bien servi. Vous aviez perdu quelque effet d'un grand *prix* : vous donnez une *récompense* honnête à celui qui vous le rapporte.

La vertu, dit un écrivain plus célèbre autrefois qu'aujourd'hui, la vertu est le *prix* d'elle-même, et sa propre *récompense*. En effet, la vertu seule vaut ce qu'elle coûte, et la rétribution de l'homme vertueux est de devenir plus vertueux.

Un bienfait n'a point de *prix* : il ne se paie pas, mais il se reconnaît ; et la gratitude en est la *récompense*.

A la Chine, il n'y a point d'action patriotique qui n'ait un *prix* que les lois y ont affecté. Ailleurs il y a des actions patriotiques qui attirent quelquefois des *récompenses*.

J'ai dit que le mot *prix* marquait naturellement la comparaison, le concours, l'estimation, la préférence. Aussi l'on met des *prix* au concours : ces *prix* sont de nobles salaires assignés à de nobles travaux ; et la justice est censée les adjuger. On propose, on promet aussi des *récompenses* ; mais les *récompenses* semblent toujours avoir une teinte de faveur et de grâce : vous les donnez et les distribuez toujours à votre gré.

On gagne, on remporte un *prix* : on obtient, on reçoit une *récompense*. Les *prix* sont pour les dignes : La Rochefoucault prétend que les *récompenses* tombent plutôt sur les apparences du mérite que sur le mérite même. (R.)

1034. Probité, Intégrité, Honnêteté.

La *probité* est une vertu à l'*épreuve* et digne de toute *approbation*. En morale, l'*intégrité* est une pureté de mœurs qui n'a souffert aucune atteinte, une sorte d'innocence sans tache, une vertu entière. L'*honnêteté* est de faire ce qui est bon en soi, ce qui mérite d'être *honoré*, le bien qui nous est imposé.

La *probité* est la qualité de l'homme ferme et constant à respecter les droits d'autrui et à rendre à chacun ce qui lui appartient, selon les règles essentielles du juste. L'*intégrité* est la qualité de l'homme ferme et constant à remplir ce qu'il doit, sans que sa fidélité soit jamais altérée. L'*honnêteté* est la qualité de l'homme ferme et constant à pratiquer le bien que la morale prescrit, d'après les règles imprimées par la nature dans le cœur humain.

La *probité* est d'un cœur droit ; son principe est l'amour de l'ordre : vertu du caractère. L'*intégrité* est d'un cœur pur ; son principe est

l'amour de ses devoirs : vertu d'une conscience timorée. L'*honnêteté* est d'un cœur bon (je voudrais dire *bien né*) ; son principe est l'amour du bien : vertu des belles âmes.

La *probité* est une vertu de société ; elle ne s'exerce qu'envers les autres hommes. L'*intégrité* est la vertu pure de son état ; tantôt elle n'intéresse que nous seuls, comme l'*intégrité* d'une vierge ; tantôt elle intéresse les autres, comme l'*intégrité* d'un juge. L'*honnêteté* est la vertu de l'homme dans tout état possible : on est honnête pour soi comme pour autrui ; on l'est seul comme dans la société.

La *probité* défend ; elle défend de faire tort à personne, ou même de faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'ils nous fissent. L'*intégrité* se défend et se conserve ; elle se défend contre les atteintes qu'on voudrait lui porter. L'*honnêteté* défend, comme la *probité ;* elle commande plus que l'*intégrité ;* elle commande de faire à autrui ce que nous voudrions qu'il nous fût fait à nous-mêmes ; car cela est conforme à la raison et à la vertu.

La *probité* rend le commerce d'une personne sûr ; l'*intégrité* le rend sain ; l'*honnêteté* le rend doux et salutaire.

La *probité* exclut toute injustice ; l'*intégrité*, la corruption ; l'*honnêteté*, le mal et même les mauvaises manières de faire le bien.

Qui n'aurait, dit Duclos, que la *probité* qu'exigent les lois civiles, et ne s'abstiendrait que de ce qu'elles punissent, serait encore un assez malhonnête homme, je dis même *très-malhonnête homme ;* car il serait malin, détracteur, dur, féroce, menteur, fourbe, ingrat, perfide, injuste de mille manières. Qui n'aurait que l'*intégrité* qui empêche qu'on ne se vende à prix d'argent ou qu'on ne se prostitue à un vil intérêt, serait certes très-corrompu : les partialités, les considérations, les brigues, les cabales, corrompent l'*intégrité* de la justice, comme l'observe Bossuet. Qui ne ferait le bien par de bons motifs, qui ne le préférerait au mal que par des calculs d'intérêt personnel, serait sans *honnêteté ;* car, comme dit Horace, les méchants s'abstiennent du mal par la crainte de la peine, et les bons, par amour pour la vertu.

Il ne faut qu'un mensonge pour violer la *probité ;* car il ne vaut pas mieux tromper que trahir, et manquer à sa pensée qu'à sa parole. Il est bien difficile de conserver l'*intégrité* des mœurs, s'il ne faut qu'une pensée pour perdre la pureté, ou une prévention pour manquer à la droiture : mais le soleil a des taches qui n'altèrent ni sa beauté, ni la pureté de sa lumière, ni ses influences bienfaisantes. S'il faut suivre constamment les inspirations de l'*honnêteté* pour en remplir les conditions, l'*honnêteté* parfaite est la vertu elle-même.

L'*honnêteté* prend dans le monde tant de formes différentes, qu'on oublie ce qu'elle est : il y a l'*honnêteté* des manières et celle des mœurs ; l'*honnêteté* des femmes et celle des hommes ; l'*honnêteté* de

convention et l'*honnêteté* naturelle, etc. ; mais dans toutes ces acceptions, le mot annonce quelque chose de séant, de convenable, de bien placé, de favorable, de gracieux, pour autrui; et c'est un des caractères distinctifs de l'*honnêteté* essentielle.

Quoi qu'il en soit, celui qui viole la *probité*, est un coquin (c'est le mot) : celui qui a perdu son *intégrité*, est vicieux : celui qui n'a pas l'*honnêteté* dans le cœur, est au moins mauvais. (R.)

1035. Probité, Vertu, Honneur.

On entend également par ces trois termes, l'heureuse habitude de fuir le mal, et de faire le bien. (B.)

On entend parler que de *probité*, de *vertu* et d'*honneur;* mais tous ceux qui emploient ces expressions en ont-ils des idées uniformes? Tâchons de les distinguer.

Le premier devoir de la *probité* est l'observation des lois ; mais qui n'aurait que la *probité* qu'elles exigent, et ne s'abstiendrait que de ce qu'elles punissent, serait encore assez malhonnête homme. Les hommes venant à se polir et à s'éclairer, ceux dont l'âme était la plus honnête, ont suppléé aux lois par la morale, en établissant, par une convention tacite, des procédés auxquels l'usage a donné force de loi parmi les honnêtes gens, et qui sont le supplément des lois positives. Il n'y a point, à la vérité, de punition prononcée contre les infracteurs, mais elle n'en est pas moins réelle; le mépris et la honte en sont le châtiment, et c'est le plus sensible pour ceux qui sont dignes de le ressentir : l'opinion publique, qui exerce la justice à cet égard, y met des proportions exactes, et fait des distinctions très-fines.

On juge les hommes sur leur état, leur éducation, leur situation, leurs lumières. Il semble qu'on soit convenu de différentes espèces de *probités*, qu'on ne soit obligé qu'à celle de son état, et qu'on ne puisse avoir que celle de son esprit. On est plus sévère à l'égard de ceux qui, étant exposés en vue, peuvent servir d'exemple, que sur ceux qui sont dans l'obscurité. Moins on exige d'un homme dont on devrait beaucoup prétendre, plus on lui fait injure : en fait de procédés, on est bien près du mépris quand on a droit à l'indulgence.

Pour éclaircir enfin ce qui regarde la *probité*, il s'agit de savoir si l'obéissance aux lois et la pratique des procédés d'usage, suffisent pour constituer l'honnête homme. On verra, si l'on y réfléchit, que cela n'est pas encore suffisant pour la parfaite *probité*. En effet, avec un cœur dur, un esprit malin, un caractère féroce, et des sentiments bas, par intérêt, par orgueil ou par crainte, on peut avoir cette *probité* qui met à couvert de tout reproche de la part des hommes. Mais il y a un juge plus éclairé, plus sévère et plus juste que les lois et les mœurs; c'est le sentiment intérieur, qu'on appelle la conscience : la conscience

parle à tous les hommes qui ne se sont pas, à force de dépravation, rendus indignes de l'entendre.

Doit-on regarder comme innocent un trait de satire, ou même de plaisanterie, de la part d'un supérieur, qui porte quelquefois un coup irréparable à celui qui en est l'objet ; un secours gratuit refusé par négligence à celui dont le sort en dépend ; tant d'autres fautes que tout le monde sent, et qu'on s'interdit si peu ? Voilà cependant ce qu'une *probité* exacte doit s'interdire, et dont la conscience est le juge infaillible. Cette connaissance fait la mesure de nos obligations ; nous sommes tenus à l'égard d'autrui de tout ce qu'à sa place nous serions en droit de prétendre. Les hommes ont encore droit d'attendre de nous non-seulement ce qu'ils regardent avec raison comme juste, mais ce que nous regardons nous-mêmes comme tel, quoique les autres ne l'aient ni exigé, ni prévu : notre propre conscience fait l'étendue de leurs droits sur nous. Plus on a de lumières, plus on a de devoirs à remplir.

Il y a un autre principe d'intelligence sur ce sujet, supérieur à l'esprit même ; c'est la sensibilité d'âme qui donne une sorte de sagacité sur les choses honnêtes, et va plus loin que la pénétration de l'esprit seul. On pourrait dire que le cœur a des idées qui lui sont propres, qu'il y a des idées inaccessibles à ceux qui ont le sentiment froid ! l'esprit seul peut et doit faire l'homme de *probité :* la sensibilité prépare l'homme *vertueux.* Je vais m'expliquer.

Tout ce que les lois exigent, ce que les mœurs recommandent, ce que la conscience inspire, se trouve renfermé dans cet axiome si connu et si peu développé : « Ne faites point à autrui ce que vous ne voudriez pas qui vous fût fait. » L'observation exacte et précise de cette maxime fait la *probité.* « Faites à autrui ce que vous voudriez *qui* vous fût fait. » Voilà la *vertu.*

La fidélité aux lois, aux mœurs et à la conscience, qui ne sont guère que prohibitives, fait l'exacte *probité :* la *vertu*, supérieure à la *probité*, exige qu'on fasse le bien, et y détermine. La *probité* défend, il faut obéir : la *vertu* commande, mais l'obéissance est libre, à moins que la *vertu* n'emprunte la voix de la religion. On estime la *probité*, on respecte la *vertu.* La *probité* consiste presque dans l'inaction ; la *vertu* agit. On doit de la reconnaissance à la *vertu :* on pourrait s'en dispenser à l'égard de la *probité*, parce qu'un homme éclairé, n'eût-il que son intérêt pour objet, n'a pas, pour y parvenir, de moyens plus sûrs que la *probité.*

En distinguant la *vertu* et la *probité*, en observant la différence de leur nature, il est encore nécessaire, pour connaître le prix de l'une et de l'autre, de faire attention aux personnes, aux temps et aux circonstances. Il y a tel homme dont la *probité* mérite plus d'éloges que la *vertu* d'un autre. Ne doit-on attendre que les mêmes actions de ceux

qui ont des moyens si différents ? Un homme, au sein de l'opulence, n'aura-t-il que les devoirs, les obligations de celui qui est assiégé par tous les besoins? Cela ne serait pas juste. La *probité* est la *vertu* des pauvres, la *vertu* doit être la *probité* des riches.

On rapporte quelquefois à la *vertu* des actions où elle a eu peu de part. Un service offert par vanité, ou rendu par faiblesse, fait peu d'honneur à la *vertu.* D'un autre côté, on loue et on doit louer les actes de la *probité* où l'on sent un principe de *vertu.* Un homme remet un dépôt dont il avait seul le secret : il n'a fait que son devoir, puisque le contraire serait un crime ; cependant son action lui fait honneur, et doit lui en faire : on juge que celui qui ne fait pas le mal dans certaines circonstances, est capable de faire le bien ; dans un acte simple de *probité,* c'est la *vertu* qu'on loue.

Les éloges qu'on donne à de certaines *probités,* à de certaines *vertus,* ne font que le blâme du commun des hommes ; cependant on ne doit pas les refuser : il ne faut pas rechercher avec trop de sévérité le principe des actions, quand elles tendent au bien de la société.

Outre la *vertu* et la *probité,* qui doivent être les principes de nos actions, il y en a un troisième, très-digne d'être examiné : c'est l'*honneur;* il est différent de la *probité :* peut-être ne l'est-il pas de la *vertu:* mais il lui donne de l'éclat, et me paraît être une qualité de plus.

L'homme de *probité* se conduit par éducation, par habitude, par intérêt ou crainte. L'homme *vertueux* agit avec bonté. L'homme d'*honneur* pense et sent avec noblesse ; ce n'est pas aux lois qu'il obéit, ce n'est pas la réflexion, encore moins l'imitation qui le dirigent ; il pense, il parle et agit avec une sorte de hauteur, et semble être son propre législateur à lui-même.

L'*honneur* est l'instinct de la *vertu,* et il en fait le courage. Il n'examine point ; il agit sans feinte, même sans prudence, et ne connaît point cette timidité ou cette fausse honte qui étouffe tant de *vertus* dans les âmes faibles ; car les caractères faibles ont le double inconvénient de ne pouvoir pas répondre de leurs *vertus,* et de servir d'instruments aux vices de tous ceux qui les gouvernent.

Quoique l'*honneur* soit une qualité naturelle, il se développe par l'éducation, se soutient par les principes, et se fortifie par les exemples. On ne saurait donc trop en réveiller les idées, en réchauffer le sentiment, en relever les avantages et la gloire, et attaquer tout ce qui peut y porter atteinte.

Le relâchememt des mœurs n'empêche pas qu'on ne vante beaucoup l'*honneur* et la *vertu* : ceux qui en ont le moins savent combien il leur importe que les autres en aient. On aurait rougi autrefois d'avancer de certaines maximes, si on les eût contredites par ses actions ; les discours formaient un préjugé favorable sur les sentiments : aujourd'hui les dis-

cours tirent si peu à conséquence, qu'on pourrait quelquefois dire d'un homme, qu'il a de la *probité*, quoiqu'il en fasse l'éloge.

On prétend qu'il a régné autrefois parmi nous un fanatisme d'*honneur*, et l'on rapporte cette heureuse manie à un siècle encore barbare. Il serait à désirer qu'elle se renouvelât de nos jours; les lumières que nous avons acquises serviraient à régler cet engouement, sans le refroidir. D'ailleurs, on ne doit pas craindre l'excès en cette matière : la *probité* a ses limites, et, pour le commun des hommes, c'est beaucoup que de les atteindre; mais la *vertu* et l'*honneur* peuvent s'étendre et s'élever à l'infini; on peut toujours en reculer les bornes, on ne les passe jamais. (Duclos, *Considér. sur les mœurs de ce siècle*, ch. IV, édit. de 1764.)

1036. Problématique, Douteux, Incertain.

Problématique, du grec πρόβλημα, proposition à éclaircir. *Douteux*, latin *dubius*, de *du*, *duo*, deux, et de *via*, changé en *bia*, qui a deux voies, l'embarras entre deux chemins. *Incertain*, qui n'est pas *certain*, qui peut être combattu, qui n'a pas une vérité irrésistible.

Il n'y a point encore de raison de prononcer dans les choses *problématiques* : il n'y a pas de raisons suffisantes pour se décider dans les choses *douteuses* : il n'y a pas assez de raisons de croire dans les choses *incertaines*. Dans le premier cas, l'esprit est indifférent pour et contre; dans le second, entre le pour et le contre, il est embarrassé; dans le troisième, il voit le pour et craint le contre.

Vous chercherez la solution de ce qui est *problématique*, la vérification de ce qui est *douteux*, la confirmation de ce qui est *incertain*.

Problématique est un terme de science : on dit une *question* ou une *proposition problématique*; c'est un *problème* à résoudre. Mais le *doute* et l'*incertitude* nous accompagnent partout : les pensées, les opinions, les cas, les événements, les faits, etc., sont *douteux* et *incertains*. *Douteux* ne se dit proprement que des choses, tandis qu'*incertain* se dit des personnes, mais dans un autre sens. (R.)

1037. Procéder, Provenir, Émaner, Découler, Dériver.

Ces termes désignent le rapport des choses avec leur origine.

Procéder, aller hors de, en avant, en lumière, sortir de : *pro*, dehors, en avant, et *cedere*, quitter sa place. *Provenir*, *venir* de là ici, être produit et mis au jour : il désigne le cours de la chose depuis le lieu d'où elle *vient*. *Émaner*, sortir, jaillir d'un lieu, d'un corps, se répandre au dehors, de toutes parts : *man* signifie eau, et particulièrement la source assez abondante pour verser, surgir, répandre. *Découler*, *couler* de, *couler* lentement, par un canal : *col*, tuyau, canal. *Dériver*, se détourner, s'éloigner de la source ou de la *rive*,

Procéder indique particulièrement le principe et un certain ordre dans les choses : *provenir*, la cause et les moyens ou la manière de produire l'effet : *émaner*, la source et l'action de répandre avec force : *découler*, la source, la voie et l'écoulement successif : *dériver*, la source ou la racine, l'action d'en tirer la chose, ses modifications.

Je dis que *procéder* marque un principe, ou ce qui fait que les choses sont ou sont ainsi : le discours *procède* de la pensée ; le mal *procède* d'un vice. J'ajoute que ce mot emporte une idée d'ordre ; car cette idée se trouve dans les différentes acceptions et dans tous les mots de la même famille : ainsi on *procède* avec ordre dans les affaires ; les *procédés* forment la bonne conduite. Un *procédé* de l'art est une méthode ; une *procédure* est une instruction régulière ; une *procession* est une marche bien ordonnée.

Je dis que *provenir* désigne la cause et sa manière d'opérer : ainsi, pour savoir d'où les choses *proviennent*, il faut remonter des effets jusqu'aux causes, et expliquer comment les causes produisent les effets. Une éclipse *provient* de l'interposition d'un corps opaque qui intercepte la lumière d'un astre ; la licence *provient* de l'impunité qui relâche tous les freins.

Procéder et *provenir* ont bien plus de rapports ensemble qu'avec les trois autres verbes. *Provenir* est plus du discours ordinaire, et *procéder*, du style philosophique ou relevé. On cherche d'où *proviennent* les effets sensibles, communs, physiques ou moraux : on cherche d'où *procèdent* les choses métaphysiques, les objets intellectuels. Ces mots ne se disent qu'au figuré, tandis que les autres s'emploient, et dans un sens figuré, et dans le sens propre.

J'ai dit qu'*émaner* indique une source qui se répand avec force ou avec abondance de toutes parts ; caractère d'une puissance active et féconde. C'est ainsi que la lumière *émane* du sein du soleil ; que, d'un grand principe, il *émane* des vérités innombrables.

J'ai dit que *découler* indique mieux la source d'où les choses *découlent*, et la voie par laquelle elles coulent avec plus de suite que d'activité. C'est pourquoi l'eau *découle* d'une fontaine par un tuyau, la sueur *découle* du corps par les pores de la peau, une conséquence *découle* des prémisses dans un raisonnement. *Découler* s'applique proprement aux liquides dont l'écoulement est perceptible et successif, tels que l'eau ; mais *émaner* concerne plutôt l'émission des fluides subtils, tels que la lumière.

J'ai dit que *dériver* regardait les choses tirées et détournées de leur source, de laquelle elles s'éloignent plus ou moins : idée particulière à ce terme. Ainsi l'eau d'un canal *dérive* ou est *dérivée* d'un ruisseau : le revenu public *dérive* du revenu territorial : divers mots *dérivent* d'une racine commune.

1038. Proche, Prochain, Voisin.

Proche annonce une proximité quelconque ou de lieu ou de temps, etc., et même un moindre éloignement ; *prochain*, une grande proximité ou de temps ou de lieu, une proximité très-grande, ou relativement grande ; *voisin*, une grande proximité locale.

Saint-Denis est *proche* de Paris ; une saison est *proche* de sa fin. Douvres est le port d'Angleterre *prochain*, le plus *prochain* ; l'été *prochain* est le premier été qui arrivera. L'Espagne est *voisine* de la France ; mais une saison n'est pas *voisine* d'une autre.

Proche n'indique pas toujours une proximité absolue, une chose *voisine* ou vraiment *prochaine*. Si je dis que la ville la plus *proche* d'un hameau en est à quinze lieues, je n'entends pas dire qu'elle soit *prochaine* ou *voisine*, je dis seulement que c'est la ville la moins éloignée. Quand vous direz figurément que Régnard est l'auteur comique le plus *proche* de Molière, vous n'excluez pas un intervalle assez grand entre l'un et l'autre.

Nous disons substantivement et figurément *proches* pour parent ; le *prochain* pour hommes ou les hommes en général ; un *voisin*, pour une personne qui loge près de nous. (R.)

1039. Prodige, Miracle, Merveille.

Prodigium quasi prodicium, disent les interprètes latins : le *prodige* est une chose qui *prédit*, annonce d'avance, présage ; de *pro*, en avant, devant, et *dic*, montrer, *indiquer* Cicéron, l. 2 *de Natur. Deor.*, dit formellement que les signes des choses futures sont appelés *prodiges*, parce qu'ils *prédisent* ou *présagent*. Le *prodige* est ce qui est mis au jour, ce qui fait spectacle, ce qui excite la curiosité, ce qui va plus avant, plus loin, au-dessus.

Miraculum quasi res mira : le *miracle* est une chose que l'on regarde avec étonnement, que l'on contemple, que l'on *admire* ; de *mir*, voir, *mirer*, *admirer*. La terminaison neutre des Latins, *um*, signifie chose. Le *miracle* est, comme le dit Valère-Maxime, un effet dont on ne peut découvrir la cause et donner la raison ; ou, selon saint Augustin, ce qui passe notre espérance et notre conception ; ou, dans l'acception rigoureuse de la théologie, ce qui est au-dessus des forces de la nature et contraire à ses lois. *Merveille*, en espagnol *maravillia*, en italien, *maraviglia*, est le latin *mirabilitas*, ou plutôt *res mirabilis*, chose admirable, digne d'admiration. La *merveille* est grande, belle, sublime, admirable : c'est l'ouvrage qu'on regarde comme un chef-d'œuvre et avec des sentiments d'approbation et de satisfaction.

Ces trois termes indiquent quelque chose de surprenant et d'extraordinaire : mais le *prodige* est un phénomène éclatant qui sort du

cours ordinaire des choses; le *miracle*, un étrange événement qui arrive contre l'ordre naturel des choses; la *meveille*, une œuvre admirable qui efface tout un genre de choses. Le *prodige* surpasse les idées communes; le *miracle*, toute notre intelligence; la *merveille*, notre attente et notre imagination. Le *prodige* annonce un nouvel ordre de choses, et les grandes influences d'une cause secrète : le *miracle* annonce un ordre surnaturel de choses, et les forces irrésistibles d'une puissance supérieure : la *merveille* annonce le plus bel ordre de choses, et les curieux artifices d'une industrie éminente. Ainsi une cause cachée fait les *prodiges;* une puissance extraordinaire, les *miracles;* un industrie rare, les *merveilles.*

Que, sans cause connue, le soleil perde tout-à-coup sa lumière, c'est un *prodige.* Que sans moyen naturel, le muet parle au sourd étonné de l'entendre, c'est un double *miracle.* Que par un savant artifice, l'homme s'élève dans les airs et les parcoure, c'est une *merveille.*

Les magiciens de Pharaon font des *prodiges :* Moïse fait des *miracles :* saint Paul, ravi au troisième ciel, voit des *merveilles* inénarrables.

A mesure que la nature nous a rélévé ses lois, ses phénomènes effrayans, tels que les apparitions de nouveaux corps célestes, les éclipses, les lumières boréales, les feux électriques, ont cessé d'être des *prodiges;* et le ciel, en perdant ses signes prophétiques, n'en a pas moins publié la gloire de son auteur. A mesure que la religion chrétienne s'est établie et affermie sur des fondemens inébranlables, les *miracles*, moins nécessaires, sont devenus plus rares; et ils ont laissé la foi se reposer, pour ainsi dire, sur le *miracle* toujours subsistant de son établissement. A mesure que les arts ont été portés à une haute perfection, ces premières *merveilles* n'ont plus été que des instruments et des inventions communes, et nous n'en jouissons plus qu'avec ingratitude. (R.)

1040. Prodigue, Dissipateur.

Le *prodigue* pousse sa dépense à l'excès, au-delà des bornes. Le *dissipateur* ne garde dans la sienne ni règle, ni mesure, ni bienséance. Le premier s'écarte des règles de l'économie, le second donne dans l'extrémité opposée à l'avarice. Les dépenses du *prodigue* peuvent être en elles-mêmes brillantes et bonnes, mais il y a excès : l'homme trop libéral est *prodigue.* Les dépenses du *dissipateur* sont folles et extravagantes : le *prodigue* devient *dissipateur.* Toute dépense inutile, toute profusion peut être regardée comme *prodigalité :* toute dépense destructive est *dissipation.* La prodigalité commence la ruine, la dissipation la consomme.

C'est ordinairement la vanité qui fait le *prodigue* : le déréglement fait le *dissipateur*.

Dissipateur ne se dit qu'en mauvaise part. *Prodigue*, suivant l'application qu'on en fait, ne prend pas ce caractère : on dit, en forme de louange, *prodigue* de ses soins, de ses services, de son sang, de sa vie, etc. (R.)

Le *prodigue* ne fait pas toujours des dépenses inutiles, mais il y met de la profusion. L'avare, en certaines occasions, est *prodigue*; mais il n'est jamais *dissipateur*. On est *prodigue* toutes les fois que la dépense est nécessaire, mais qu'elle est poussée trop loin. On a dit d'un général, qu'il était *prodigue* du sang de ses soldats, en opposition avec celui qui en était *avare*. Le caractère de ce dernier est de ne pas faire assez ; celui du *prodigue* est de faire trop.

Le *dissipateur* est celui qui, sans raisons, sans motifs et sans utilité, répand çà et là. Il pourra dilapider sa fortune en dépenses étroites, mesquines et mal entendues, sans être pour cela *prodigue*. L'un fait trop bien ce qu'il fait; l'autre fait trop de petites choses ou de choses inutiles. Le premier sera plutôt grand et libéral; le second, futile et inconsidéré ; c'est le tonneau des Danaïdes. L'un dépense et l'autre gaspille. (Anon.)

1041. Production, Ouvrage.

Produire, ou plutôt le latin *producere*, signifie littéralement mettre en avant, au dehors, au jour, en face, au loin ou au long. Une de ses acceptions principales est celle d'engendrer, enfanter, donner naissance, tirer de soi, causer par son efficacité propre; et c'est ici l'acception particulière du mot *production*. Ainsi nous disons les *productions* de la terre, de la nature, de l'esprit, du génie, de toute cause qui produit par elle-même, qui donne l'être à ce qui ne l'avait pas, qui tire une chose de sa propre substance ou de son fonds. *Ouvrage* est le latin *opera*, ce qu'on fait, travail, ce qu'opère l'industrie: ainsi le mot *ouvrage* peut bien désigner un *production ;* mais il sert à désigner en général tous les genres de travaux et d'objets d'industrie. On dit des *ouvrages* de menuiserie, de broderie, de tapisserie; et ce ne sont pas là des *productions*. Dans les *productions*, c'est la substance de la chose que l'on considère ; et dans les *ouvrages*, la forme. La *production* et l'*ouvrage*, mis en opposition, diffèrent comme le *producteur* et l'*ouvrier*. La *productian* donne l'être ; l'*ouvrier* travaille la *production* ou la chose *produite*.

La *production* est l'ouvrage de la fécondité : l'*ouvrage* est le résultat du travail. La *production* sort du sein de la cause productive ; l'*ouvrage* sort des mains de l'ouvrier industrieux. La *production* reçoit l'être ; et l'*ouvrage*, la forme.

L'arbre est une *production* de la terre ; la charpente est un *ouvrage* formé de cette *production* par la façon qu'on lui a donnée.

L'univers est la *production* ou la création d'une puissance infinie qui l'a fait de rien : il est l'*ouvrage* d'une intelligence infinie qui a donné à la matière ces formes merveilleuses et cette ordonnance faite pour jeter dans l'extase l'âme sensible.

Je sais qu'on dit quelquefois les *productions de l'art* comme les *productions de la nature*, fort mal à propos, ainsi que je m'en plains, si c'est dans le sens propre et physique ; très à propos, si c'est au moral et au figuré, pour exprimer l'esprit et le mérite de l'invention. Ainsi nous disons fort bien les *productions* de l'esprit, de l'imagination, du talent, du génie ; parce qu'en effet ces puissances produisent, enfantent, créent, en quelque sorte, leurs pensées, les tirent d'elles-mêmes, leur donnent l'existence ; et cet emploi figuré du mot est une preuve et une démonstration nouvelle de sa valeur propre. Mais, par la même raison, les *ouvrages* seront fort improprement appelés *productions* au figuré, s'ils n'ont aucun mérite d'invention et de nouveauté, s'ils ne donnent que de nouvelles formes à des compilations ou à des abrégés. En mettant en œuvre les pensées d'autrui, on peut faire un *ouvrage ;* mais il faut créer pour donner des *productions*. Nous dirons les *productions d'un auteur ;* car le propre de l'*auteur* est d'augmenter la somme des lumières : nous dirons les *ouvrages* d'un écrivain ; car il n'y a qu'à rapporter et à tourner les choses à sa manière pour être *écrivain*. Voulez-vous être *auteur*, dit M. de Voltaire, voulez-vous faire un livre ? qu'il soit utile et neuf, ou du moins infiniment agréable. (R.)

1042. Profanation, Sacrilége.

La *profanation* est une irrévérence commise envers les choses consacrées par la religion ; le *sacrilége* est un crime commis envers la Divinité même : ainsi, dans la religion catholique, la *profanation* des saints mystères est un *sacrilége*, parce que la présence de Dieu en fait un attentat contre la Divinité. On commet une *profanation* sur l'autel ; un *sacrilége* sur la personne du prêtre, qui est le ministre et comme le représentant de Dieu.

Le *sacrilége* ne peut se commettre qu'avec une intention criminelle ; la *profanation* peut avoir lieu par oubli ou par ignorance. Un *profane* est celui qui n'a pas le droit d'être admis à la participation des choses saintes : un *sacrilége* est celui qui attente aux choses divines. (F. G.)

1043. Proférer, Articuler, Prononcer.

Proférer, c'est prononcer des paroles à haute et intelligible voix. *Articuler*, c'est prononcer distinctement ou marquer les syllabes en les liant ensemble. *Prononcer*, c'est exprimer ou faire entendre par le moyen de la voix. .

L'homme seul *profère* des *paroles*, car seul il parle pour exprimer ses pensées. Quelques oiseaux *articulent* parfaitement des syllabes, des mots, et plusieurs de suite ; on est même parvenu à en apprendre à des chiens : mais il ne sagit ici que du matériel des mots. La différence des climats et des habitudes fait que les habitants d'une région ne peuvent pas *prononcer* ce que d'autres *prononcent* avec une grande facilité : cependant le travail triomphe de l'organe même le plus ingrat.

Une personne confuse ou interdite ne pourra pas *proférer* une parole ; c'est tout si elle balbutie. Lorsque le canal du nez est obstrué par l'enchifrènement, il n'est plus possible de bien *articuler* les lettres et les syllabes nasales ; et l'on dit qu'une personne parle du nez, lorsqu'en effet la voix sonore ne passe point par le nez. Les peuples qui parlent la même langue ne la *prononcent* pas tous de même : c'est dans ce sens que l'on dit que chaque province a son accent.

En général, les paroles sacramentales doivent être *proférées* ou dites à haute et intelligible voix, comme dans le mariage. Il faut *articuler* très-distinctement les paroles de la consécration, et par conséquent de manière que les mots liés ensemble fassent entendre une phrase, et non des syllabes détachées. Il suffit que ces paroles soient *prononcées* assez haut pour que le prêtre s'entende lui-même.

En grammaire, *articuler* ne se prend que dans un sens physique, pour exprimer l'action de l'instrument vocal. *Proférer* n'a d'autre idée physique distincte, que celle de parler de manière à être entendu et compris ; mais avec une idée morale et d'intention et d'attention. *Prononcer* s'emploie dans différents sens et avec des rapports divers, soit physiques, soit moraux. Il y a des *articulations* fortes et des *articulations* faibles ; il y en a de labiales et de linguales, etc. Il ne suffit pas d'*articuler* distinctement, il faut bien *prononcer*, c'est-à-dire faire sonner les mots, comme le font les gens les plus polis et les plus instruits. On distingue aussi la *prononciation* oratoire de la *prononciation* familière. Tandis qu'on ne *profère* que tout haut, on *prononce* ou haut ou bas, etc. Nous disons *proférer des formules, proférer des blasphèmes*, pour marquer le poids qu'on veut donner aux paroles, ou l'éclat qu'on leur donne. Nous disons *prononcer un discours, prononcer un jugement*, pour marquer la solennité de l'acte, l'autorité de la personne ; idées accessoires qu'il me suffit d'indiquer. (R.)

1044. Proie, Butin.

Le mot *proie* sert proprement à désigner ce que les animaux carnassiers ravissent et mangent, leur chasse : le mot *butin* est proprement affecté à désigner ce qu'on a pris en guerre ou sur l'ennemi, des dépouilles. Mais l'un et l'autre sont le plus souvent employés dans des sens plus vagues, le premier avec une idée distinctive de destruction, le second avec une idée caractéristique de *pillage.*

L'appétit féroce cherche une *proie :* l'avide cupidité cherche du *butin.* L'animal carnassier court à sa *proie* pour la déchirer et en faire sa pâture : l'abeille diligente vole au *butin* pour l'enlever et l'emporter dans sa ruche. Le chasseur poursuit sa *proie ;* le maraudeur fait du *butin.* Un édifice est en *proie* aux flammes qui le consument : le glanage est un *butin* que l'on ravit au propriétaire du champ, s'il ne le donne lui-même. Dans toutes ces applications, la destruction et le pillage sont distinctement exprimés et marqués fortement.

Celui qui ne vit que de *butin* sera la *proie* de la misère : celui qui s'en engraisse sera la *proie* de la corruption.

Il faut bien que les animaux soient la *proie* de l'homme, si l'homme ne veut pas être la *proie* des animaux; car ils font la guerre ou à sa personne ou à ses ouvrages. Il faut bien que la justice rende en entier aux propriétaires le *butin* qu'elle a repris sur des brigands, à moins quelle ne prétende participer au brigandage ; car la protection ou la puissance tutélaire est déjà payée.

Chez les peuples anthropophages, le prisonnier de guerre est rigoureusement la *proie* du vainqueur ; il est mangé : chez des peuples barbares, du moins quant à leur droit des gens, les prisonniers de guerre étaient une partie du *butin ;* on les faisait esclaves.

Toute chose est, dans la nature, la *proie* d'une autre, qui le sera d'une autre à son tour, et ainsi à l'infini : tout change, tandis que l'ordre est toujours le même. Le naturaliste est tout étonné, en remontant et en étudiant les Alpes, d'y trouver, à différents degrés, les productions distinctives de tous les climats, et il en revient chargé d'un *butin* auquel la terre entière semble avoir contribué.

Quelques-unes des phrases précédentes indiquent au lecteur que le mot *butin* ne se prend pas toujours, comme *proie*, dans un sens odieux. (R.)

1045. Projet, Dessein.

Le *projet* est un plan ou un arrangement de moyens pour l'exécution d'un *dessein :* le *dessein* est ce qu'on veut exécuter.

On dit ordinairement des *projets*, qu'ils sont beaux ; des *desseins*, qu'ils sont grands.

La beauté des *projets* dépend de l'ordre et de la magnificence qu'on y remarque. La grandeur des *desseins* dépend de l'avantage et de la gloire qu'ils peuvent procurer. Il ne faut pas toujours se laisser éblouir par cette beauté, ni par cette grandeur; car souvent la pratique ne s'accorde pas avec la spéculation. L'ordre admirable d'un système, et l'idée avantageuse qu'on s'en est formée, n'empêchent pas quelquefois que les *projets* n'échouent, et qu'on ne se trouve dans l'impossibilité de venir à bout de son *dessein*.

L'expérience de tous les siècles nous apprend que les têtes à grands *desseins* et les esprits féconds en beaux *projets* sont sujets à donner dans la chimère.

Le mot de *projet* se prend aussi pour la chose même qu'on veut exécuter, ainsi que celui de *dessein*. Mais quoique ces mots soient alors encore plus synonymes, on ne laisse pas d'y trouver une différence qui se fait sentir à ceux qui ont le goût fin et délicat. La voici telle que j'ai pu la développer. Il me semble que le *projet* regarde alors quelque chose de plus éloigné, et le *dessein* quelque chose de plus près. On fait des *projets* pour l'avenir : on forme des *desseins* pour le temps présent. Le premier est plus vague; l'autre est plus déterminé.

Le *projet* d'un avare est de s'enrichir; son *dessein* est d'amasser.

Un bon ministre d'État n'a d'autre *projet* que la gloire du prince et le bonheur des sujets. Un bon général d'armée a autant d'attention à cacher ses *desseins* qu'à découvrir ceux de l'ennemi.

L'union de tous les États de l'Europe dans un corps de république, pour le gouvernement général ou la discrétion des intérêts, sans rien changer néanmoins dans le gouvernement intérieur et particulier de chacun d'eux, était un *projet* digne de Henri IV, plus noble, mais peut-être plus difficile à exécuter que le *dessein* de la monarchie universelle, dont l'Espagne était alors occupée (G.)

1046. Promenade, Promenoir.

Promenoir est un mot presque oublié, quoiqu'il désigne une espèce particulière de *promenade* utile à distinguer. Cependant on lit dans un poème récent : *Le Luxembourg, gai promenoir*, et j'en loue l'auteur. *Promenade* dit, selon Bouhours, quelque chose de plus naturel; et *promenoir* tient plus de l'art. Des plaines, des prairies, ajoute-t-il, sont des *promenades :* des *promenoirs* sont des lieux plantés selon les alignements de l'art. Le *promenoir* est en effet de l'art; mais la *promenade* est ou de l'art ou de la nature. Les Tuileries, les Champs-Élysées, sont des *promenoirs* et des *promenades;* la plaine de Grenelle, des bois, sont des *promenades*, et non des *promenoirs*. Tout lieu où l'on se promène est *promenade;* il n'y a de

promenoir que le lieu destiné, arrangé, disposé exprès pour qu'on s'y promène.

Les anciens en construisaient toujours autour de leurs théâtres; les philosophes en avaient dans leurs lycées; usage bon à suivre. Nos trop grandes villes manquent de *promenoirs* (surtout couverts dans les temps de pluie), et souvent il faut aller chercher trop loin les *promenades :* de là les inconvéniens d'une vie sédentaire, le trop grand usage des voitures, les dangers de l'isolement, de la séparation, des amusements privés, etc.

Promenade signifie proprement l'action de se promener, et, par extension, le lieu où l'on se promène.

Promenoir signifie uniquement et à la lettre un lieu destiné pour la *promenade.* (R.)

1047. Promettre, S'engager, Donner parole.

Promettre suppose un accord où tout l'avantage est du côté de celui à qui l'on *promet,* et tout le pouvoir d'obliger du côté de celui qui *promet : donner parole* ne lie que celui qui la donne, mais sans exprimer de quel côté est l'avantage. On ne *s'engage* que par une convention mutuelle où les avantages sont compensés des deux côtés. On *s'engage* à livrer tel jour une marchandise que celui qui la reçoit *s'engage* à payer. On *donne parole* de revenir tel jour pour terminer une affaire. On *promet* de rendre un service à celui qui en a besoin. On *promet* à son neveu de payer ses dettes; on *s'y engage* envers les créanciers pour qu'ils ne fassent pas de bruit; on *donne sa parole* que, s'il en fait de nouvelles, on ne les paiera plus.

On est lié envers celui à qui l'on a *promis,* par les espérances qu'on lui a données; envers celui avec qui l'on *s'engage,* par les droits qu'il peut faire valoir. Celui qui *donne sa parole* est lié envers lui-même par l'honneur qui l'oblige à la tenir.

On est déshonoré pour manquer à sa *parole,* décrédité si l'on manque à ses *engagements* : celui qui manque à sa *promesse,* doit s'attendre au moins à des reproches.

On ne doit pas *promettre* légèrement, *s'engager* sans précaution, *donner sa parole* sans avoir la certitude qu'on pourra la tenir.

Il ne faut point prodiguer ses *promesses* ou multiplier ses *engagements : donner sa parole* pour des riens, c'est l'avilir. (F. G.)

1048. Promptitude, Célérité, Vitesse, Diligence.

La synonymie des ces termes consiste en ce que primitivement ils énoncent tous un mouvement expéditif.

La *promptitude* fait commencer aussitôt; la *célérité* fait agir de

suite; la *vitesse* emploie tous les moments avec activité; la *diligence* choisit les voies les plus courtes et les moyens les plus efficaces.

La *promptitude* exclut les délais; la *célérité* ne souffre point d'interruption; la *vitesse* est ennemie de la lenteur; la *diligence* met tout à profit, et fuit les longueurs.

Il faut obliger avec *promptitude;* faire ses affaires avec *célérité;* courir avec *vitesse* au secours des malheureux; et travailler avec *diligence* à sa propre perfection. (B.)

1049. Propre à, Propre pour.

Propre à désigne des dispositions plus ou moins éloignées, une aptitude ou un capacité nécessaire, mais peut-être insuffisante, une vocation ou une destination encore imparfaite. *Propre pour* marque des dispositions prochaines, une capacité plutôt qu'une aptitude entière et absolue, une vocation ou une destination immédiate. En deux mots, la première de ces locutions désigne plutôt un pouvoir éloigné, et la seconde, un pouvoir prochain.

Ainsi, l'homme *propre à* une chose a des talens relatifs à la chose: l'homme *propre pour* la chose a le talent même de la chose. Un savant en état de donner de bonnes leçons, est *propre pour* une chaire; un jeune homme en état de recevoir ses instructions, est *propre aux* sciences: le premier a toutes les qualités et les conditions requises pour instruire actuellement; le second a les qualités et les conditions nécessaires pour s'instruire ou être instruit avec le temps. On est tout formé à l'égard de la chose *pour* laquelle on est *propre:* il faudra se former à l'égard de la chose *à* laquelle on est *propre.* Un objet est *propre pour* faire, et *propre à* devenir.

Un bois est *propre pour* teindre ou donner la teinture: une étoffe est *propre à* teindre ou à recevoir la teinture. (R.)

1050. Prosternation, Prostration.

Ces mots expriment l'action de se *prosterner* devant quelqu'un, ou de se baisser, par une profonde révérence, jusqu'à ses genoux, jusqu'à ses pieds.

La *prosternation* est proprement l'action par laquelle on se prosterne; et la *prostration* l'action par laquelle on est prosterné.

Il résulte de là que *prosternation* n'indique qu'un acte de respect, et que *prostration* marque un état ou une posture plus ou moins durable de respect. Dans la *prosternation* simple, on s'incline profondément et on se relève: dans la *prostration*, on reste profondément incliné.

Aussi le mot de *prostration* sert-il à marquer un sorte de culte,

tandis que celui de *prosternation* n'annonce qu'une humble révérence. Le premier se prend plutôt dans un sens religieux que le second.

On salue avec *prosternation :* on adore avec *prostration*.

Les Chinois font plusieurs *prosternations* quand ils se présentent devant l'empereur ; plusieurs *prostrations* quand ils honorent l'image de Confucius.

La *prostration* est donc une *prosternation* profonde, et qui, par sa forme ou sa durée, tient de l'adoration. (R.)

1051. Protection, Auspices.

On se met sous la *protection* d'un homme puissant qui saura vous défendre; on se présente sous les *auspices* d'un homme considéré qui vous fera regarder favorablement.

Les *auspices* (d'*auspex* pour *avispex*, qui examine les oiseaux, *qui aves inspicit*) sont cette apparence que présentent à la première vue les circonstances qui vous environnent, et d'après lesquelles on est porté à juger plus ou moins avantageusement de ce qui vous regarde. La *protection* (de *protegere*, défendre, couvrir) est un abri tutélaire sous lequel on est à couvert des dangers et des insultes.

C'était d'après les *auspices* favorables ou défavorables que les anciens jugeaient du succès d'une entreprise : on est *protégé* contre la tempête par un toit hospitalier, contre l'infortune par un ami généreux. On dit qu'un homme est né sous les *auspices* d'une étoile bienfaisante, ou qu'une divinité bienveillante l'a pris sous sa *protection*. Dans le premier cas, on juge que sa destinée sera heureuse ; dans le second, on peut en être sûr.

Il peut y avoir des *auspices* funestes, mais il est possible qu'ils trompent : il peut y avoir une *protection* dangereuse, et alors il est difficile d'y échapper.

Il faut entrer dans le monde sous les *auspices* d'un honnête homme ; il faut se mettre, en entrant dans les affaires, sous la *protection* d'un homme habile ou puissant.

Pour paraître sous les *auspices* de votre égal, il suffit qu'il soit plus connu que vous des gens à qui vous voulez vous présenter : on ne cherche la *protection* que de celui qui a sur nous quelque supériorité. (F. G.)

1052. Proverbe, Adage.

Mots ou dits sentencieux et familiers ou populaires. Les *proverbes*, dit Bouhours, sont les sentences du peuple ; et les sentences sont les *proverbes* des honnêtes gens. Je croirais qu'il y a beaucoup de *proverbes* qui valent bien les sentences des honnêtes gens ; et je vois que

beaucoup de sentences d'honnêtes gens, tels, par exemple, que La Fontaine et Molière, deviennent *proverbes.* Nous ne disons guère *adage* qu'en y joignant l'épithète de *vieux :* est-ce que la raison vieillit, ou qu'il ne se trouve d'*adages* que chez les anciens?

Le *proverbe* est une sentence populaire ou un mot familier et plein de sens : *adage* est un *proverbe* piquant et plein de sel. Le *proverbe* annonce une vérité naïve, tirée de l'observation; l'*adage* donne à cette vérité une pointe pour la rendre plus pénétrante. Il n'y a que du sens et de la précision dans le *proverbe;* il y a de l'esprit et de la finesse dans l'*adage.* Le *proverbe* instruit; l'*adage* excite. Le *proverbe* qui joint à l'instruction des motifs d'agir, est un *adage.*

Tout ce qui reluit n'est pas or; monnaie fait tout; nul n'est prophète dans son pays; tel maître, tel valet : voilà de simples *proverbes* qui nous apprennent ce qui est, ce qui se passe, ce qu'on a observé, sans autre circonstance remarquable que la précision des phrases. *Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée; un tient vaut mieux que deux tu l'auras; la mélancolie ne paie pas les dettes; faites bien, bien vaut bien :* voilà des *proverbes* qui deviennent *adages* par une tournure singulière, par l'invitation qu'ils nous font, par la règle de conduite qu'ils nous donnent. (R,)

1053. Prouesse, Exploit.

Avons-nous trop de mots qui expriment les actions de courage, de bravoure, de valeur, d'héroïsme, pour avilir celui de *prouesse*, comme on l'a fait, en le renvoyant au style moqueur? Le mot *exploit*, naturellement si éloigné de l'idée d'une vertu militaire, suffit-il pour caractériser les différents genres d'actions propres à chacune de ces qualités?

Il est fâcheux que les romans de chevalerie, à force de célébrer les extravagantes *prouesses* de leurs chevaliers errants, aient décrié ce mot, beaucoup mieux marqué que celui d'*exploit*, au coin de la valeur et de l'héroïsme. La *prouesse* n'est plus proprement que l'action d'un chevalier, d'un paladin; l'*exploit* est d'un grand capitaine, d'un général. Le roman raconte les *prouesses* d'Amadis et d'Esplandian; et l'histoire dira les *exploits* d'Alexandre et de César. Il n'y a qu'un aventurier qui fasse des *prouesses*, et qu'un homme ridiculement vain qui parle de ses *prouesse :* le héros, le conquérant, font des *exploits;* et c'est aux *exploits* que la renommée et la gloire s'attachent. Un trait de courage singulier, étonnant, mais sans un grand dessein et un grand intérêt, pourrait peut-être s'appeler fort bien encore une *prouesses;* mais il faut pour l'*exploit* de grands intérêts et de grands effets. Je voudrais du moins dire la *prouesse* du soldat qui fait un beau coup de main, et l'*exploit* du capitaine qui force la victoire ou qui

fait rougir la fortune. S'il faut absolument que *prouesse* n'exprime plus qu'un ridicule, je voudrais qu'on n'employât pas aussi le mot d'*exploit* dans le même sens. (R.)

1054. Publicain, Financier, Traitant, Partisan, Maltôtier.

Le *publicain* est littéralement le percepteur des revenus publics; il ne s'applique qu'à la finance de l'antiquité.

Financier, intéressé dans les *finances* de l'État, lève l'impôt en argent fin, et non en nature; il est ou fermier, ou régisseur, ou entrepreneur.

Les *traitants* étaient ceux qui traitaient pour une certaine somme; pour la rentrée d'un recouvrement particulier. On appela *traitant* celui qui, à la création de certains offices, s'en chargea pour les revendre à son profit, celui qui acheta les droits du domaine sur les îles et alluvions des rivières navigables.

Partisan présente l'idée du soldat qui met à contribution le pays ennemi. C'est une dénomination odieuse qu'on donnait au *traitant* qui se chargeait d'une levée vexatoire.

Le *maltôtier* était une dénomination injurieuse qu'on donnait aux *traitants* qui vexaient. *Financier* est plus noble; *traitant* plus en sous-ordre; *partisan* plus odieux; *maltôtier* plus méprisable. (R.)

1055. Pureté, Chasteté, Pudicité, Continence.

Nous considérerons ces termes dans leur **sens moral**, relatif à l'usage des plaisirs charnels, que je désignerai, dans le cours de cet article, par le mot seul de *plaisirs*.

La *pureté* morale désigne en général l'intégrité, l'honnêteté, la droiture, l'innocence, la candeur naturelle des mœurs, ou plutôt de l'âme. Dans un sens restreint, c'est la *chasteté*, germe de *pureté*, qui a tant d'influence sur la bonté des mœurs, et qui est si recommandable aux yeux de la raison et de la religion : mais c'est la *chasteté* la plus pure, la plus entière, la plus parfaite, exempte de toute souillure, de tout ce qui pourrait l'altérer ou la ternir.

La *pudeur* est l'aversion marquée de la corruption, de tout ce qui est déshonnête et honteux; une honte chaste et naïve qui s'exprime ordinairement par la rougeur du visage; la modestie naturelle d'un cœur pur. La *pudicité* se manifeste, se défend et se conserve par la *pudeur* : c'est la qualité qui empêche de faire des choses dont on doive rougir, et qui fait même quelquefois rougir de ce qui n'est permis qu'en secret. Si elle cède au devoir, ce n'est qu'en combattant le plaisir et en le resserrant dans les limites les plus étroites : elle ne connaît que

le plaisir honnête, et elle le craint : mais elle repousse avec force l'attentat.

Le mot *continence* exprime sensiblement l'action et l'effort de se *contenir*, soit en s'*abstenant* des plaisirs qu'on désire, soit en se *retenant* dans la jouissance. Le latin *continentia* est synonyme de tempérance, modération, sobriété, ce qui ne suppose pas la privation totale : il s'applique même à toutes les jouissances modérées par une grande retenue.

La *pureté* est l'état de l'âme qui conserve la fleur de l'innocence, sans que le souffle de la corruption en ait ni altéré l'intégrité, ni terni la couleur propre. La *chasteté* est une vertu forte et sévère qui dompte le corps, l'épure et tient constamment ses appétits ou ses jouissances dans un respect sacré de la loi. La *pudicité* est une qualité délicate et vertueuse qui met toujours la pudeur devant les désirs et les plaisirs, pour se sauver de la honte ou de la *déshonnêteté*, ou de l'immodestie. La *continence* est le mérite sublime de résister invinciblement à la soif des plaisirs, et de frustrer la nature elle-même de ses droits, par le sacrifice continuel de ses appétits, et un empire sans cesse combattu, mais toujours conservé, sur ses sens. C'est proprement par le cœur qu'on est *pur ;* et il suffit de se complaire dans une pensée *impure*, ou de favoriser un désir *impur*, pour perdre et corrompre la *pureté*. Avec un corps intact on est *chaste ;* mais la vertu de la *chasteté* est dans le cœur : la pensée et le désir l'offensent ; elle se perd par des actions volontaires et illégitimes. La *pudicité* veut l'intégrité du corps et la modestie du plaisir honnête ; elle se perd même par la violence et la licence d'un ravisseur. La *continence* ne retient que le corps ; elle se perd par la faiblesse. (R.)

1056. Purger, Purifier, Épurer.

Purger signifie agir pour rendre *pur*, travailler à ce qu'une chose soit *pure*, faire en sorte qu'elle le devienne. *Purifier* signifie donner ou rendre à la chose sa *pureté*, la faire par soi-même *pure*, exécuter et consommer l'action propre de sa *purification*. *Épurer* signifie rendre la chose toujours plus *pure*, à force de la dépouiller de ce qui l'empêche de l'être parfaitement. Ainsi l'action de *purger* tend à procurer ou à opérer la *pureté ;* celle de *purifier* rend ou produit la *pureté ;* l'action d'*épurer* tend à perfectionner ou à consommer la *pureté*.

Cherchons maintenant, dans les acceptions particulières de chacun de ces termes, l'idée propre et distinctive qui leur est affectée par l'usage.

Quelle est l'idée commune des différentes acceptions du mot *purger?* Celle de débarrasser ou de délivrer la chose de ce qui s'y trouve de sale ou de nuisible. Ainsi on *purge*, on se *purge* en évacuant, en ex-

pulsant du corps ce qui est contraire à la santé : on *purge* les laines dont on détache les ordures : on *purge* les métaux en les séparant des matières étrangères qui les dégradent : on *purge* un jardin de mauvaises herbes qu'on arrache pour qu'elles ne nuisent pas aux bonnes : on *purge* une terre des hypothèques qui la grèvent : on *purge* la mémoire d'un mort en la déchargeant de ce qui l'a flétrie : on *purge* une contrée, une société, des voleurs, des fripons dont on la délivrée : on *purge* son esprit d'erreurs et de prejugés funestes ou pernicieux. On *purge* donc en ôtant ce qui gâte et nuit, mais surtout les matières étrangères qui forment un grossier alliage ou un désagréable mélange avec la chose.

L'idée commune des différentes acceptions du mot *purifier* est de dissiper ou de détruire ce qu'il y a de mauvais et de vicieux dans la substance de la chose. Le feu *purifie* les métaux qu'il met en fusion. Les vents *purifient* l'air qui se corrompt, comme l'eau, dans le calme. Les eaux, en se divisant et se filtrant, déposent les principes de leurs mauvaises qualités, elles se *purifient*. Le suc des aliments purs va *purifier* le sang dont il pénètre la masse. Le cœur se *purifie* par la pénitence qui le brise, le réforme et l'anime d'un feu nouveau. Des principes purs et salutaires *purifient* les mœurs, les actions, les intentions, l'âme. L'ange *purifie* les lèvres d'Isaïe avec un charbon de l'autel. Toutes ces applications ordinaires du mot *purifier* supposent une cause ou une vertu active, pénétrante, efficace, qui s'insinue dans les substances, consume ou dissipe ce qu'elles ont d'impur, les raffine, les *subtilise*, les spiritualise, les change en bien et en mieux.

L'idée propre à toutes les acceptions du mot *épurer* est celle de donner un nouveau degré de pureté, de bonté, d'agrément, de netteté, de clarté, de finesse, de délicatesse, d'élévation, en un mot, de perfection. C'est donc en enlever non-seulement ce qui est impur ou mauvais, mais encore ce qui n'est pas assez pur, assez bon. Les métaux s'*épurent* par des fusions réitérées qui les raffinent de plus en plus. Le sucre, bien *épuré*, prend une blancheur éclatante. Vous *épurez* le mercure en le sublimant. Les liqueurs deviennent plus claires, plus limpides, plus parfaites, à mesure qu'elles s'*épurent*. Une diction plus nette, plus châtiée, plus élégante, *épure* le style. Le langage qui s'*épure*, se polit. Le goût le plus *épuré* est le plus fin et le plus délicat. Le cœur, les sentiments, l'âme, les idées, la foi, s'*épurent* en s'élevant, en s'ennoblissant, en se réformant, en se perfectionnant. Bossuet blâme la doctrine *trop sublime et trop épurée* (trop désintéressée) de Fénelon. *Épurer* ne désigne que l'effet sans le rapport déterminé que *purifier* marque avec la cause et les moyens de le produire. (R.)

Q

1057. Qualité, Talent.

Les *qualités* forment le caractère de la personne ; les *talents* en font l'ornement. Les premières rendent bon ou mauvais et influent fortement sur l'habitude des mœurs ; les seconds rendent utile ou amusant, et ont grande part au cas qu'on fait des gens.

On peut se servir du mot *qualité* en bien et en mal ; mais on ne prend qu'en bonne part celui de *talent*.

L'homme est un mélange de bonnes et de mauvaises *qualités*, quelquefois bizarre jusqu'à rassembler en lui les extrêmes. Il y a des gens à *talents* sujets à se faire valoir, et dont il faut souffrir pour jouir : mais, à cet égard, je crois qu'il vaut encore mieux essuyer le caprice du renchéri que la fatigue de l'ennuyeux.

Les *qualités* du cœur sont les plus essentielles : celles de l'esprit sont les plus brillantes. Les *talents* qui servent aux besoins sont les plus nécessaires : ceux qui servent aux plaisirs sont les mieux récompensés.

On se fait aimer ou haïr par ses *qualités :* on se fait rechercher par ses *talents.*

Des *qualités* excellentes, jointes à de rares *talents*, font le parfait mérite. (G.)

1058. Quant à moi, Pour moi.

La phrase *quant à moi* s'est sauvée de l'oubli, quoique l'humeur de quelques grammairiens, la déférence des écrivains élégants, la note de vieillesse (espèce de flétris sure) imprimée sur cette manière de parler, concourussent à l'y condamner. Ce qu'il y a de bizarre, c'est qu'en désapprouvant *quant à moi,* on approuve *quant à vous.*

On est étonné d'entendre l'abbé Girard prononcer que *ces mots sont très-synonymes.* On ne comprend pas trop comment il trouve meilleure grâce à *pour*, lorsque *moi* se rapporte à la personne ou à la chose qui régit le verbe suivant ; et à *quant*, lorsque le pronom se rapporte à ce qui est réglé par le verbe. En quoi consiste cette bonne grâce, qui n'est ni dans le sens, ni dans les sons, ni dans l'arrangement mécanique des mots ? Que je dise, *pour moi, tout m'est indifférent ;* et *quant à moi, je ne me mêle d'aucune affaire*, ces deux phrases sont-elles moins harmonieuses que celles-ci : *pour moi, je ne me mêle d'aucune affaire ; quant à moi, tout m'est indifférent?* Je répondrai pour l'abbé Girard, que *à moi* formant un régime indirect, il s'accorde naturellement et fort bien avec le régime du verbe suivant, auquel il semble appartenir ; et que *moi,* au commencement de la phrase, semble

naturellement demander après lui *je*, d'autant plus que *pour moi* répond au latin *ego verò* (*mais moi*) qui exige, dans le verbe suivant, la première personne. Ainsi *quant à moi* ferait tomber l'action du verbe suivant sur la personne; et *pour moi* mettrait la personne même en action. Mais ces subtilités n'ont rien de solide, et les plus agréables comme les plus purs écrivains trouvent souvent meilleure grâce aux deux locutions employées avec des constructions opposées au goût de l'abbé Girard.

Ainsi l'Academie dit dans son Dictionnaire, *quant à lui, il* en usera comme il lui plaira : Trévoux, *quant à moi, je* suis étonné ; Malherbe, *quant à moi, je* dispute avant que je m'engage ; et *quant à nous*, étant où vous êtes, *nous* sommes dans notre élément : Fontenelle (dialogue trente-huitième), après avoir dit, *pour moi, je* veux vous imiter en tout ; *quant à moi*, *je* ne tenterai rien qu'avec de bonnes précautions : J.-J. Rousseau (Lettre sur les ouvrages de Rameau), *quant à moi*, j'en pourrai mal juger, faute de lumières ; La Fontaine,

> Phèdre, sur ce sujet, dit fort élégamment :
> Il n'est rien tel que l'œil du maître ;
> *Quant à moi*, j'y mettrais encor l'œil de l'amant.
>
> Contre de telles gens, *quant à moi*, je réclame, etc.

Tous nos anciens auteurs, et surtout Amyot, le premier modèle de l'élégance française, parlent ainsi presque à chaque page ; et, en général, on se sert de *quant à moi*, sans aucun égard au reste de la phrase.

Quoiqu'en effet on dise communément *quant à moi, je*, il y a tant d'exemples contraires, que le nombre des exceptions ne permet pas d'en faire un règle. Ainsi Racine dit, Androm. 4, 5 :

> *Pour moi*, loin de contraindre un si juste courroux,
> Il *me* soulagera peut-être autant que vous.

Voltaire, Henriade, ch. 2 :

> *Pour moi*, qui de l'Etat embrassant la défense,
> Laissai toujours aux cieux le soin de leur vengeance,
> On ne *m'a* jamais vu, surpassant mon pouvoir,
> D'une indiscrète main profaner l'encensoir.

Enfin, *quant à moi* et *pour moi* sont de véritables phrases, mais elliptiques : dès-lors le pronom n'a aucune sorte de rapport grammatical avec la construction du reste de la proposition. Expliquons ces phrases ; car enfin il s'agit ici de synonymie et non de bonne grâce ; et prouvons que l'abbé Girard trahit légèrement sa propre cause en les déclarant *très-synonymes*.

Quant est le latin *quantùm*, autant que : *quant à moi* est la phrase

latine *quantùm ad me spectat attinet*, autant que la chose me regarde ou me concerne, selon l'intérêt que j'y prends ou l'opinion que j'en ai. J'ai souvent répété que *pour* marquait la manifestation, la présence ou l'égard, la considération : *pour moi* signifie si je me mets en avant, pour en dire mon avis, à l'égard de mes sentiments, pour ce qui est de moi, ou de la part que j'y prends. J'ai déjà observé que *pour moi* sert à rendre le latin *ego verò*, mais moi, et moi, moi au contraire. La première de ces locutions marque donc littéralement un intérêt à la chose et un rapport établi ; et la seconde n'indique qu'un jugement ou un fait. *Quant* marque aussi une mesure et une proposition ; et *pour*, quelque chose de vague seulement.

Quant à moi, inspiré par un intérêt particulier, prend un air plus décidé, plus tranchant. *Pour moi*, ne désignant aucun motif, na ni faste, ni prétention. Vous direz modestement et avec un air de doute, *pour moi*, je penserais, je ferais ; vous direz avec fermeté et d'une manière résolue, *quant à moi*, je pense, je fais. On se met sur son *quant à soi*, pour dire *quant à moi ;* car pourquoi le *quant à soi* marquerait-il la fierté, la hauteur, la suffisance, si ce n'est par l'espèce de ton important ou d'autorité qu'on prend en disant *quant à moi?* (R.)

1059. Quasi, Presque.

Quasi, mot purement latin, est dit elliptiquement pour *quâ ratione si*, de même que si, de la même manière, comme si. *Presque* est la même chose que *près de*, *près d'être*. *Il est quasi homme*, c'est comme s'il était homme : *il est presque homme*, il est *près* d'être homme.

Quasi marque donc la ressemblance ; il suppose un peu de différence entre un objet et un autre : *pesque* marque l'approximation ; il suppose peu de distance entre un objet et un autre. *Quasi* est un terme de similitude, et *presque* un terme de mesure.

Les mœurs des femmes sont *quasi* celles des hommes, ou les mœurs des hommes sont *quasi* celles des femmes : il s'agit là de comparer des choses semblables. A mesurer une femme entre la coiffure et la chaussure, elle n'a *presque* que la moitié de sa taille exagérée : il s'agit ici de comparer des grandeurs.

Parmi les méchans, celui qui n'est pas méchant est *quasi* bon ou *comme* bon. Parmi ceux qui courent, ceux qui ont *presque* atteint le but ou qui ont été *près* de l'atteindre, ne sont pas plus avancés que ceux qui n'ont pas couru.

Les mœurs, en changeant, changent jusqu'à la valeur des termes, au point qu'à la fin ces termes ne ressemblent *quasi* plus à eux-mêmes : ainsi, *aimer* ne signifie plus *aimer*. Pour un pauvre qui n'a jamais

compté jusqu'à dix écus, mille écus sont *presque* autant que dix mille, et dix mille *presque* autant que cent mille : c'est toujours une somme innombrable.

Dites hardiment à une mère coquette qu'elle est *quasi* jeune comme sa fille, elle vous croira : elle voudra vous faire accroire qu'elle est *presque* aussi grande que sa fille, qui a quatre pouces de plus qu'elle, et vous n'oserez pas la démentir.

Dans ces diverses applications, *quasi* désigne toujours un rapport de mœurs, de traits, de manières, des tableaux comparés, et *presque* un rapport d'étendue, de quantité, d'avancement, des grandeurs comparées. Si l'on n'a point d'égard à ces caractères distinctifs, et qu'on les réduise à leur idée commune d'*à peu près ou peu s'en faut*, sans spécifier la nature des rapports, *quasi* ne laissera que la plus petite différence, tandis que *presque* laissera une différence toujours petite, mais plus ou moins. La raison de ce jugement est que *quasi* signifie de la *même manière*, et qu'il exige par conséquent une grande conformité ; au lieu que *près*, ainsi qu'on l'a déjà vu, est susceptible de plus ou de moins, et que dès-lors il ne saurait avoir, sans addition, un sens aussi étroit et aussi rigoureux. Ainsi, ce qui n'arrive *presque* jamais, arrive rarement, très-rarement : ce qui n'arrive *quasi* jamais, arrive le plus rarement, si rarement que c'est comme s'il n'arrivait jamais. Un homme est *presque* mort lorsqu'il est *près* de mourir ou qu'il a peu de temps à vivre ; il est *quasi* mort, lorsqu'il est comme mort, mort ou autant vaut. Ce n'est *presque* rien ou pas grande chose, ce n'est *quasi* rien ou comme rien. (R.)

1060. Quereller, Gronder.

On *querelle* ceux qu'on n'a pas le droit de *gronder :* on *gronde* ses amis, ses enfants, ses gens.

Gronder suppose une sorte d'autorité, de supériorité, ou du moins de droit ; il faut que celui que l'on *gronde* soit au moins censé avoir tort : pour *quereller*, il suffit d'avoir de l'humeur ; on *querelle* son égal, et même son supérieur : « on *querelle* les malheureux, dit Vauvenargues, pour se dispenser de les plaindre. »

Celui qu'on *gronde* ne peut répondre que par des excuses ; celui qu'on *querelle* peut *quereller* à son tour : un mari brusque *gronde* sa femme pour un rien : un amant jaloux *querelle* sa maîtresse sur un simple soupçon.

Quereller, c'est se plaindre souvent sans raison (*querela*, plainte, exclamation douloureuse) : *gronder*, c'est reprocher un tort toujours avec une apparence de justice.

L'homme *querelleur* cherche chicane, *querelle* à tout le monde ; il se plaît à disputer ; il est contrariant : le *grondeur* ne cherche pas

de quoi exercer son humeur *grondeuse*, il voit des torts partout et les reproche sans ménagement : il est grognon.

On peut *gronder* pour l'intérêt de celui que l'on *gronde ;* on ne *querelle* jamais que pour le sien.

Pour qu'une *gronderie* fasse de l'effet, il faut avoir en *grondant* un ton égal, modéré, froid, qui ressemble à celui de la raison : le ton de la *querelle* est celui du chagrin ou de la colère. (F. G.)

1061. Questionner, Interroger, Demander.

On *questionne*, on *interroge* et l'on *demande*, pour savoir : mais il semble que *questionner* fasse sentir un esprit de curiosité ; qu'*interroger* suppose de l'autorité ; et que *demander* ait quelque chose de plus civil et de plus respectueux.

Questionner et *interroger* font seuls un sens ; mais il faut ajouter un cas (1) *à demander ;* c'est-à-dire que, pour faire un sens parfait, il faut marquer la chose qu'on *demande*.

L'espion *questionne* les gens. Le juge *interroge* les criminels. Le soldat *demande* l'ordre au général. (G.)

R

1062. Race, Lignée, Famille, Maison.

Les différentes désignations de la parenté déterminent divers rapports d'existence que l'on peut considérer dans les personnes du même sang : *parenté* annonce les mêmes pères et mères, le même sang : *race* marque l'origine, la première origine des personnes : *lignée* exprime une file, une suite d'enfants et de petits-enfants : *famille* désigne ceux qui sont élevés, nourris, qui existent, vivent par leur chef : *maison* indique ici ceux qui sont faits pour demeurer et vivre ensemble.

Race a donc trait particulièrement à une souche, une extraction commune ; *lignée* à la filiation, à la descendance commune ; *famille*, à une extraction commune ; *maison*, à un berceau, à des titres communs.

La *race* rappelle son auteur, son fondateur : la *lignée*, les enfants, les descendants : la *famille*, les chefs et les membres : la *maison*, l'origine et les ancêtres.

Nous disons la *race* des Héraclides, issue d'Hercule ; la *race* des Brutus, issue de celui qui chassa les rois ; la *race* des Capétiens, issue d'Hugues Capet : indice de la source. Nous disons la *lignée* d'Abraham,

(1) Il faudrait dire un complément ; car notre langue n'a pas de cas, ou n'en a du moins que dans les pronoms, *je, me, moi*, etc. (B.)

la *lignée* de saint Louis, la *lignée* de Henri IV, dans la généalogie de leurs descendants en *ligne* directe : indice d'une succession suivie. Nous disons la *famille* royale, une telle *famille*, une *famille*, en parlant des plus proches parents : indice d'une intimité particulière. Nous disons la *maison* de Lorraine, la *maison* de Saxe, pour distinguer les grandes *familles* sorties du même lieu, de la même *maison* : indice d'une habitation commune et paternelle, relevé par une idée accessoire de grandeur.

Le général athénien Iphicrate, fils d'un cordonnier, répondit à Hermodius, qui lui reprochait sa naissance : *J'aime mieux être le premier de ma race que le dernier* : il fut en effet l'*auteur* de sa noblesse. Dieu promit à Abraham une *lignée* aussi nombreuse que les étoiles du ciel : en effet, ce patriarche eut une postérité innombrable. On conviendra bien que les *familles*, je veux dire ce qu'on appelle par distinction *des familles*, n'ont presque plus rien de commun que leur nom, nom que l'on se dépêche d'abjurer à l'envi : en effet, leurs *membres*, les pères même et les enfants, ne *vivent* plus guère *ensemble*. A la Chine, il n'y a point de *maisons*, il n'y a que des *familles*, et il n'y a peut-être de *familles* que là, si l'on prend ce mot dans sa plus respectable acception : en effet, si les vertus et les actions illustres d'un homme ne sont pas celles de toute sa *lignée*, comment formeraient-elles des *maisons* illustres ?

Il y a toute sorte de *races* : je veux dire que *race* est susceptible de toute sorte de qualifications morales ou civiles, honorables ou injurieuses. Il y a de bonnes et de mauvaises *races*, des *races* patriciennes ou plébéiennes, mais surtout des *races* anciennes et illustres, qui remontent de génération en génération, de siècle en siècle, jusqu'à quelque personnage distingué. On se sert quelquefois du mot *race* pour qualifier une espèce de gens qui, par un caractère distinctif, semblent avoir été jetés dans le même moule et frappés au même coin : *race d'usuriers, race de pédants, race de vipères.*

Lignée ne se dit que dans le sens propre : un homme laisse une *lignée* nombreuse ; un autre ne laisse point de *lignée*. Cependant ce mot est quelquefois distingué par l'idée d'une noblesse ancienne, comme la noblesse de *race* ou d'extraction. On trouve souvent dans les anciens titres, *noble et de noble lignée* ou *lignage*. On disait autrefois un grand, un haut *lignage*, une grande, une haute *lignée*. *Lignage* est inusité aujourd'hui ; *lignée* subsiste encore, surtout en généalogie.

Le mot de *famille* a diverses acceptions si connues, qu'il serait inutile de s'y arrêter. Dans l'ordre civil, il y a des *familles* notables, honnêtes, bonnes, bourgeoises, roturières, plébéiennes, tout comme des *familles* nobles, grandes, illustres, puissantes.

Il n'y a que des *maisons* illustres ou très-nobles : il n'y a de *maisons* que dans les sociétés civiles où il se trouve une grande inégalité de condition. On dit fort bien des *maisons* souveraines, cela s'entend; mais on ne comprend pas si bien comment tant de *familles* sont tout à coup érigées en *maisons*, sans titres ni d'ancienneté, ni d'illustration. (R.)

1063. Radieux, Rayonnant.

D'abord le corps *radieux* est tout *rayonnant* de lumière. L'effusion abondante de la lumière rend le corps *radieux;* et l'émission de plusieurs traits de lumière le rend *rayonnant.* Vous distinguez les rayons du corps *rayonnant :* dans le corps *radieux*, ils sont tous confondus.

Le soleil est *radieux* à son midi; à son coucher, il est encore *rayonnant :* l'aurore *rayonnante* commence à jeter des feux, l'aurore *radieuse* est dans tout son éclat.

L'éclat suppose la sérénité; mais des rayons épars ne l'exigent pas. Ainsi l'objet *rayonnant* n'a pas besoin d'être serein comme l'objet *radieux* doit l'être; et au figuré, cette sérénité, signe de la satisfaction et de la joie, c'est précisément ce qui éclate dans l'air, dans le visage, sur le front *radieux.*

Le soleil est *radieux* avec un ciel pur : à travers les nuées transparentes, il n'est que *rayonnant.*

A proprement parler, les rayons émanent du corps *radieux*, et ils environnent un corps *rayonnant.*

En optique, le point *radieux* jette de son sein une infinité de rayons : le cristal frappé d'une vive lumière, est tout *rayonnant.*

Une femme couverte de diamants est *rayonnante;* mais elle n'en est pas plus *radieuse.* Une paysanne parée de sa seule joie, et d'une joie pure, est *radieuse* sans être *rayonnante.*

Nous disons familièrement d'un homme qui a un air de bonne santé, de contentement, de jubilation, qu'il est *radieux :* nous disons de quelqu'un qui vient de remporter un avantage honorable, un grand prix, une victoire, qu'il est tout *rayonnant* de gloire. Le premier est plein de satisfaction ou de joie : les hommages, les honneurs, environnent le second.

Enfin, le mot *radieux* marque la propriété, la qualité de la chose; et le mot *rayonnant*, une circonstance de la chose, le fait présent.

Un corps lumineux par lui-même est plus ou moins *radieux;* et quand il répand sa lumière, il est plus ou moins *rayonnant.*

Le soleil de justice est *radieux* par lui-même : Jésus-Christ sera *rayonnant* quand il viendra juger les vivants et les morts. (R.)

1064. Raillerie, Moquerie, Persiflage.

La *raillerie* est une plaisanterie malicieuse; la *moquerie*, une plaisanterie mordante; le *persiflage*, une plaisanterie piquante, fine et légère.

La *raillerie* se sert de tout; la *moquerie* ne porte que sur les défauts ou les ridicules, ou ce qu'elle veut faire passer pour tel; le *persiflage* choisit les plus légers, ou les attaque légèrement.

La *raillerie* peut tourmenter un peu, mais sans offenser; l'art du *persiflage* consiste à piquer finement, mais sans blesser; la *moquerie* ne peut guère avoir d'autre objet que de blesser.

La *moquerie* peut tomber sur les absents comme sur les présents : pour que la *raillerie* soit piquante, il faut que celui qui en est l'objet en sente quelque chose : on ne *persifle* qu'en face.

La *moquerie* parle ouvertement; la *raillerie* doit être détournée; le *persiflage* se compose de contre-vérités.

La *raillerie* peut être douce et même obligeante; le *persiflage* peut être innocent; la *moquerie* est toujours désagréable à celui qui en est l'objet.

Il faut de la finesse pour *persifler*, de la gaieté pour *railler;* pour se *moquer*, il ne faut que rencontrer ou supposer des ridicules.

Le ton du *persiflage* ne se trouve guère que dans la bonne compagnie : le ton *railleur* n'est pas toujours de bon goût : le ton *moqueur* est rarement aimable.

Le *persiflage* devient fatigant à la longue : un *railleur* de profession se fait peu considérer : un esprit *moqueur* finit par se faire haïr. (F. G.)

1065. Râle, Râlement.

Ces mots imitent parfaitement le bruit ou les sons *rauques* qui sortent de la gorge lorsque les canaux de la respiration sont obstrués ou embarrassés, dans l'agonie surtout.

Mais est-ce donc pour ne rien dire que de *râle* on a tiré *râlement?* Je croirai que ces deux mots signifient la même chose, quand on m'aura persuadé que *raisonnement* ne veut dire autre chose que *raison*, et ainsi de mille autres exemples semblables.

Je l'ai déjà dit ailleurs en passant, et il est bon de le rappeler ici : la terminaison substantive *ment* désigne la puissance, le moyen, l'instrument, ce qui fait qu'une chose est ainsi, ce qu'opère l'agent, ce par quoi un effet est produit. Ainsi *râle* exprime le bruit que l'on fait en *râlant;* et *râlement* marque la crise qui fait qu'on *râle*, qui donne le *râle*. Un agonisant a le *râle;* et vous voyez la poitrine oppressée, la gorge embarrassée, la respiration troublée par le *râlement*. (R.)

1066. Rancidité, Rancissure.

Ces termes désignent la corruption des graisses et des huiles qui ont contracté un goût fort et âcre, une odeur puante ou désagréable, et ordinairement une couleur jaune, soit en vieillissant, soit par la chaleur. Le lard, la viande salée, les confitures même, deviennent *rances.*

Rancissure, dit-on, qualité de ce qui est *rance*, synonyme de *rancidité*, mais peu usité. La *rancissure* n'est pas proprement la qualité de *rance :* ce mot n'est pas plus synonyme de *rancidité*, que *pourriture* ne l'est de *putridité.* Enfin *rancissure* est un mot ancien dans la langue, qui mérite d'être conservé autant au moins que *rancidité*, qui paraît être un mot nouveau ou fort peu usité ci-devant, puisque le premier dictionnaire de l'Académie n'en a pas fait mention. Nous disons aussi substantivement le *rance*, ou pour marquer l'odeur de la chose *rance*, ou pour distinguer la partie *rancie* du reste de la chose.

Je l'ai déjà dit, *ité* marque la qualité ; *ure* marque l'effet. La *rancidité* est donc la qualité du corps *rance ;* la *rancissure* est donc l'effet éprouvé par le corps *ranci.* La *rancidité* gît dans les principes qui vicient le corps : la *rancissure* est dans les parties qui sont viciées. Il faudrait combattre la *rancidité* comme on combat la *putridité*, cause du mal : il faut ôter la *rancissure*, s'il est possible, comme on ôte la *pourriture*, produit du mal. (R.)

1067. Rapiécer, Rapiéceter, Rapetasser.

Rapiécer, c'est mettre des pièces ou remettre une pièce, sans modification. *Rapiéceter*, c'est remettre sans cesse de nouvelles pièces, ou mettre beaucoup de petites pièces, *et* marque dans ce verbe la réduplication ou un diminutif. *Rapetasser*, c'est mettre grossièrement de grosses pièces et les entasser. On *rapièce* un bas, du linge, un rideau, auquel on met proprement une pièce : on *rapiécète* le linge, les vêtements qu'on est toujours à *râpiécer*, où l'on ne voit que pièces et petites pièces : on *rapetasse* les vieilles hardes qui ne sont plus que des lambeaux recousus ensemble ou appliqués les uns sur les autres. (R.)

1068. Rapport, Analogie.

Les choses ont *rapport* l'une à l'autre par une sorte de liaison, soit de conséquence, d'hypothèse, de motif ou d'objet. Elles ont de l'*analogie* entre elles par une simple ressemblance dans l'usage ou dans la signification. (G.)

1069. Rapport à, Rapport avec.

Une chose a *rapport à* une autre quand l'une conduit à l'autre; ou parce qu'elle en dépend, ou parce qu'elle en vient, ou parce qu'elle en fait souvenir, ou pour quelque autre raison : ainsi, les sujets ont *rapport aux* princes, les effets *aux* causes, les copies *aux* originaux.

Une chose a *rapport avec* une autre chose, quand elle lui est proportionnée, conforme, semblable.

Une copie, en matière de peinture, a *rapport* avec l'original, si elle lui ressemble, et qu'elle en représente tous les traits; mais bien qu'elle soit imparfaite, elle ne laisse pas d'avoir *rapport à* l'original. (*Bouhours.*)

Les action humaines, quelques *rapports* qu'elles aient *avec* les lois et *avec* les maximes les plus sévères de la morale, ne sont bonnes qu'autant qu'elles ont *rapport à* une bonne fin. (B.)

1070. Rassurer, Assurer quelqu'un.

J'intervertis ici l'ordre dans lequel j'ai coutume d'annoncer les synonymes, pour indiquer d'abord, par l'acception connue du premier, l'acception singulière qu'il s'agit de considérer dans le second ; à savoir se tranquilliser, calmer ses inquiétudes ou ses craintes, inspirer de la confiance, donner de l'assurance, mettre dans un état de sécurité.

Après que nos grands poètes ont employé le mot *assurer* dans le sens de *rassurer*, depuis Malherbe jusqu'à Rousseau, je n'oserais souscrire à la proscription prononcée contre cet usage : il paraît bien établi en poésie.

La poesie, pour se faire une langue propre, détourne le mots de leurs applications usitées dans la prose : c'est son droit, c'est l'esprit de la chose même. Ainsi, que les prosateurs ne disent point *assurer* pour *tranquilliser* quelqu'un, ce ne sera pour les poètes qu'un nouveau motif de parler ainsi, pourvu que ce langage n'ait rien de forcé, rien que de juste. Mais ici, le poète n'a point osé, la poésie n'a point imaginé ; elle s'est contentée de conserver une acception autrefois reçue dans tous les genres d'écrire. Amyot dit (Vie d'Artaxercès), que ce prince allait lui-même montrant la tête de Cyrus à ceux de ses soldats qui fuyaient, pour les *assurer*. Il serait facile de multiplier les exemples.

Il est tout naturel qu'on n'ait pas refusé au mot *assurer* une acception qu'on a généralement donnée à ceux de *rassurer* et d'*assurance*. Il doit, au contraire, paraître singulier qu'on ne puisse pas dire d'un homme qui qui a de l'*assurance*, qu'il est *assuré*, et qu'on dise d'un

homme qu'il est *rassuré*, quand il n'a pu être *assuré*. D'ailleurs *assurer* signifie proprement *affermir*, *rendre ferme*, inspirer de l'*assurance* : et ne rend-on pas une personne ferme tout comme une chose? Et pourquoi enfin ne dirait-on pas, selon l'usage de l'élocution figurée, *assurer* l'esprit de quelqu'un, *assurer* quelqu'un, s'*assurer*, comme on dit, au propre, *assurer* sa main, ses pas, sa tête, son corps? Madame de Sévigné dit fort bien, en parlant de M. de Pomponne : « En vérité, je ne m'accoutume point à la chute de ce ministre, je le croyais plus *assuré* que les autres, parce qu'il n'avait point de faveur. »

La poésie a donc eu raison de conserver la manière de parler que la prose a laissé perdre.

L'emploi poétique d'*assurer* ainsi justifié, il ne diffère, dans ce sens, de son composé *r'assurer*, que par la préposition *re*, *r'*, qui marque la réitération, le doublement, le retour, le rétablissement de la chose dans son état, ou le redoublement d'action et d'efforts pour l'y ramener. Ainsi vous *assurez* celui qui n'est pas ferme ou résolu, qui n'a pas assez de force et de confiance, qui n'est pas dans un état de sécurité : vous *rassurez* celui qui est abandonné à la crainte ou à la terreur, qui est tout à fait hors de l'assiette naturelle, qui ne peut être ramené et tranquillisé qu'avec beaucoup de soins, de secours, de réconfort. Le premier n'a pas, dans l'état où il est, toute l'énergie dont il a besoin : le second a perdu, dans la crise où il se trouve, celle dont il éprouve la nécessité. La différence est du plus au moins.

Je suis debout, assez ferme pour ne pas tomber si on ne me pousse pas violemment; je crains l'impulsion : je me roidis, je me mets en défense, je m'*assure* : j'ai reçu le choc; je m'ébranle, mon corps chancèle, mes mains cherchent un soutien ou un appui, je redouble d'efforts, je me *rassure*. Transportez au moral ou appliquez figurément cette image.

Dans les *Horaces*, Camille, en exposant les vicissitudes qu'elle a éprouvées en un seul jour, dit :

> Un oracle m'*assure*, un songe me travaille,
> La paix calme l'effroi que me fait la bataille.

Ce mot est là très-bien employé. En effet, d'abord l'oracle *assure* Camille en confirmant ses espérances, en lui inspirant la confiance qu'elle n'osait concevoir d'épouser Curiace; il ne la *rassure* pas, car il ne la fait point passer de la crainte à la sécurité; mais si le *songe* avait d'abord *travaillé* Camille, et que l'oracle eût ensuite calmé ses craintes, dissipé son effroi, elle aurait été, à proprement parler, *rassurée*, puisqu'elle aurait passé d'un état d'alarme à celui de la tranquillité ou d'une espérance légitime. (R.)

1071. Ravager, Désoler, Dévaster, Saccager.

Les actions exprimées par chacun de ces verbes sont si fréquemment et si naturellement réunies et mêlées dans la plupart des cas où l'on a coutume de les employer, qu'il n'est pas étonnant que leurs idées distinctives soient souvent confondues et même réduites à l'idée commune de destruction. Cependant l'idée rigoureuse de *ravager* est d'enlever, renverser, emporter, entraîner les productions et les biens par une action violente, subite, impérieuse : celle de *désoler* est de dissiper, chasser, exterminer, détruire la population jusqu'à faire d'une contrée une solitude, ou à la réduire à un sol nu par des attentats ou par des influences malignes, funestes et mortelles : celle de *dévaster* est de tout moissonner, renverser, écraser, détruire dans une étendue plus ou moins vaste de pays, de manière à n'y laisser qu'un désert sans habitants et sans trace de culture, avec une fureur sans frein, sans arrêt et sans bornes : celle de *saccager* est de livrer au carnage, remplir de meurtres, inonder de sang une ville, des lieux peuplés, avec une férocité armée d'instruments de mort, de désolation, de destruction.

Les torrents, les flammes, les tempêtes, *ravageront* les campagnes. La guerre, la peste, la famine, *désoleront* un pays. Tous ces moyens terribles, la tyrannie fiscale surtout, des inondations de barbares, *dévasteront* un empire. Des soldats effrénés, des vainqueurs féroces, des barbares, *saccageront* une ville prise d'assaut.

Des brigands qui ne cherchent que le butin, *ravagent*. Des pirates qui veulent aussi une proie ou des esclaves, *désolent*. Des barbares qui se plaisent à détruire, *dévastent*. Des vainqueurs effrénés qui n'ambitionnent que de signaler leur vengeance, *saccagent*.

Rien ne résiste au *ravage;* il est rapide et terrible. Rien n'arrête la *désolation;* elle est cruelle et impitoyable. La *dévastation* n'épargne rien ; elle est féroce et infatigable. Le *saccagement* ne respecte rien ; il est aveugle et sourd.

Le *ravage* répand l'alarme et la terreur ; la *désolation*, le deuil et le désespoir ; la *dévastation*, l'épouvante et l'horreur ; le *sac*, la consternation et l'horreur du jour. (R.)

1072. Réaliser, Effectuer, Exécuter.

C'est accomplir ce qui avait été envisagé d'avance ; mais chacun de ces verbes énonce cet accomplissement sous des points de vue différents.

Réaliser, c'est accomplir ce que des apparences ont donné lieu d'espérer. *Effectuer*, c'est accomplir ce que des promesses formelles ont donné droit d'attendre. *Exécuter*, c'est accomplir une chose conformément au plan que l'on s'en est formé auparavant.

Ainsi, *réaliser* a rapport aux apparences ; *effectuer* a quelque engagement, et *exécuter*, a un dessein.

On ne *réalise* guère dans le monde la bienveillance dont on *affecte* si fort de donner de vaines démonstrations : la bonne foi y est si rare, qu'on y est réduit à encourager par des éloges ceux qui ont assez de droiture pour *effectuer* les engagements qu'ils ont contractés : il semble qu'il y ait un projet universel d'anéantir toute probité, et que l'on travaille à l'envi à l'*exécuter*. (B.)

1073. Rebelle, Insurgent.

Ces termes désignent également *celui qui s'élève contre*. *Rebelle* est tiré de la racine *bal*, *bel*, qui marque l'élévation, et qui désigne aussi *la main levée* pour lancer, repousser, résister : de là le latin *bellum*, guerre ; *bellare*, faire la guerre. Ainsi, *rebellare* signifie recommencer la guerre, ainsi que repousser, repulluler, s'élever malgré les obstacles. *Insurgent* est formé de *surg*, source, *surgere*, sourdre ou se lever, *insurgere*, s'élever contre, s'opposer hautement. Il est clair que ce mot n'exprimant que l'opposition ou la résistance simple, sans autre rapport, il n'a point ce caractère odieux affecté à celui de *rebelle* par un usage constant et fondé sur les rapports naturels du mot, quant il est appliqué aux personnes.

Insurgent, qualification aujourd'hui si connue, n'est pas aussi nouveau qu'on pourrait le croire. Le dictionnaire de Trévoux remarque que les relations et les gazettes ont, dans différentes occasions, donné le nom d'*insurgents* aux levées extraordinaires de troupes faites en Hongrie pour la défense du pays ou pour quelque autre grand dessein ; ce genre de levée extraordinaire s'appelait *insurrection*.

L'auteur de l'*Esprit des Lois*, liv. 8, ch. 11, parle d'après Aristote (Polit. liv. 11, chap. 10), de l'*insurrection* usitée chez le Crétois, pour tenir les cosmes ou magistrats annuels dans la dépendance des lois ; de simples citoyens se soulevaient contre eux, les chassaient et les réduisaient à une condition privée. Le *liberum veto* des Polonais est une *insurrection* légale et même constitutionnelle. Ainsi, l'usage établi de ces mots confirme le sens favorable attribué à celui d'*insurgent* tout comme l'emploi qu'on en a fait dans la querelle de la Grande-Bretagne avec ses colonies d'Amérique. Les colons étaient appelés *rebelles* par les royalistes, et *insurgents* par leurs amis.

L'*insurgent* fait donc une action légitime ou légale ; et le *rebelle*, une action perverse et criminelle. Le premier use de son droit ou de sa liberté, pour s'opposer à une résolution ou s'élever contre une entreprise : le second abuse de sa liberté et de ses moyens, pour s'opposer à l'exécution des lois et s'élever contre l'autorité légitime. Il ne faudra que des réclamations authentiques et fermes qui arrêtent les

desseins contraires, pour être appelé *insurgent*. Il faut des voies de fait violentes qui arrêtent le cours de la justice, pour être déclaré *rebelle*. Si l'*insurgent* s'arme, c'est contre l'oppression et pour la défense de la patrie : le *rebelle* s'arme pour ses propres desseins et contre la république elle-même. Celui-là résiste à la puissance ennemie ; celui-ci va attaquer la puissance tutélaire.

D'*insurgent* nous avons fait *insurgence* : nous avions déjà *insurrection*. L'*insurrection* est l'action de se soulever contre : l'*insurgence* est un état d'*insurrection* continuée et soutenue. (Voyez l'article suivant.) (R.)

1074. Rébellion, Révolte.

Rébellion marque la désobéissance et le soulèvement ; *révolte*, la défection et la perfidie. Le *rebelle* s'élève contre l'autorité qui le presse ; le *révolté* s'est tourné contre la société à laquelle il était voué. La *rébellion* a un motif apparent, la contrainte exercée par l'autorité : il n'y a pas un motif apparent dans la *révolte*, effet d'une inconstance effrénée. L'objet du *rebelle* est de se soustraire ou d'échapper à la puissance : l'objet du *révolté* est de renverser et détruire la puissance et les lois qu'il a reconnues. La *rébellion* fait résistance : la *révolte* fait une révolution. La *rébellion* secoue le joug, la *révolte* le brise.

Si nous oublions cette différence essentielle et primitive des mots, nous les distinguerons encore par leur formation. Selon sa terminaison si souvent expliquée (1), *rébellion* marque l'action des personnes ; et *révolte* marque l'état des choses. Un acte de résistance ferme fait *rébellion ;* une *rébellion* ouverte et soutenue par des actes éclatants et multipliés de violence fait *révolte*. La *rébellion* est la levée de boucliers : la *révolte* est la guerre déclarée. La *rébellion* passe à la *révolte*. Ce que la *rébellion* commence, la *révolte* le consomme. Il faut étouffer la *rébellion* à sa naissance, pour qu'elle ne dégénère pas en *révolte*.

Ainsi, dans un sens spirituel, lorsque la chair résiste à l'esprit, c'est une *rébellion :* si elle lui dispute opiniâtrement l'empire, c'est une *révolte*, un état de guerre. Un péché est une *rébellion* contre Dieu ; l'impiété constante, une *révolte*.

Cependant la *rébellion* est quelquefois soutenue comme la *révolte*. On persiste, on persévère dans sa *rébellion* par une résistance inflexible, par une résolution ferme, par un attachement opiniâtre à ses desseins : mais les actes hostiles, les attentats, les désordres publics se succèdent, se multiplient, s'étendent sans cesse dans la *révolte* qui constitue un état de guerre.

Enfin, la *révolte* a toujours quelque chose de grand, de violent, de

(1) *Voyez* l'Introduction du Dictionnaire.

terrible et de funeste, tandis que la *rébellion* n'est quelquefois qu'une désobéissance, une opposition, une résistance, coupable sans doute et punissable, mais sans de grands troubles et de grands dangers. Ainsi, un particulier fait *rébellion* à la justice, quand il s'oppose à l'exécution de ses décrets; mais lorsqu'un peuple en furie trouble, par une suite d'attentats, l'ordre essentiel de la société, il y a *révolte*. (R.)

1075. Recevoir, Accepter.

Nous *recevons* ce qu'on nous donne ou ce qu'on nous envoie. Nous *acceptons* ce qu'on nous offre.

On *reçoit* des grâces; on *accepte* des services.

Recevoir, exclut simplement le refus. *Accepter*, semble marquer un consentement ou une approbation plus expresse.

Il faut toujours être reconnaissant des bienfaits qu'on a *reçus*. Il ne faut jamais rejeter ce qu'on a *accepté* (G.) (1).

1076. Rechigner, Refrogner.

Rechigner, marque de la répugnance, du dégoût, du mécontentement par un air rude et des grimaces repoussantes. *Refrogner* ou *renfrogner*, contracter ou plisser son front de manière à marquer de la rêverie, de l'humeur, de la tristesse. Borel dit que *reciner*, le même que *rechigner*, vient de *canis*, chien, parce que c'est faire comme un chien qu'on fâche. *Refroyner* vient de *front;* et il exprime le *froncement*, les plis, les rides multipliées. Le *refrognement* est donc proprement sur le front : le *rechignement* est plus sur la bouche.

Le *rechignement* et le *refrognement* marquent la mauvaise humeur : mais le *rechignement* est fait pour la témoigner, et le *refrognement* la décèle en la concentrant. Lorsqu'on fait une chose à contre-cœur, on *rechigne* pour manifester sa répugnance : lors même qu'on veut cacher la peine qu'on éprouve, on se *renfrogne*. Je veux dire que le *rechignement* est plutôt une acte fait à dessein que le *refrognement*.

La vieillesse est assez *refrognée* et laide par elle-même, sans être encore *rechignée* et dégoûtante, selon la pensée de Molière.

Les enfants sont sujets à n'obéir qu'en *rechignant :* n'acceptez pas cette fausse obéissance. Mais si, pour leur faire l'humeur, vous vous *refrognez* le visage, vous ne leur apprendrez pas à se corriger; vous leur ferez peut-être peur : cela ne vaut pas mieux.

Je voudrais que les beautés dédaigneuses considérassent dans leur miroir combien une figure est laide et repoussante avec un air *rechi-*

(1) *Voyez*, sur ce synonyme, la remarque de Roubaud au synonyme *présenter, offrir.*

gné; et que les prudes *renfrognées* considérassent dans le leur combien elles ont l'air d'être chagrines et souffrantes de leur vertu.

Pourquoi *rechigner* à faire ce que vous faisiez avec tant de plaisir? Ah! j'entends, on vient de vous l'ordonner. On fait une censure générale, et votre visage se *refrogne!* prenez-y donc garde, vous vous trahissez.

Celui qui vous donne une chose en *rechignant*, vous la jette au visage. Celui qui prend un air *refrogné* pour paraître grave, prend un masque pour un visage. (R.)

1077. Rechute, Récidive.

La *rechute* et la *récidive* marque l'action de *retomber :* mais la *rechute* est de retomber dans un état funeste; et la *récidive*, de retomber dans un mauvais cas.

Mais l'idée de *tomber* est essentielle et rigoureuse dans la *rechute* et non dans la *récidive*. On dit se *relever* d'une *chute :* après qu'on s'en est relevé, on retombe par la *rechute*. Mais on dit se *mettre* dans un mauvais *cas;* et après qu'on s'en est tiré, on s'y remet par la *récidive*. Il résulte de là que la *rechute* marque la faiblesse ou la légèreté; et la *récidive*, l'opiniâtreté ou l'imprudence. C'est parce qu'on n'est pas assez ferme ou assez constant qu'on fait une *rechute :* c'est parce qu'on ne veut pas se corriger ou s'observer qu'on passe à la *récidive*. Guéri ou rétabli, jusqu'à un certain point, dans son premier état, on *retombe :* puni ou pardonné vainement, on *récidive*, on recommence. Il y a donc, en général, plus de malice dans la *récidive* que dans la *rechute*, et plus de malheur dans la *rechute* que dans la *récidive*.

Cependant ces termes, quoiqu'ils aient à peu près le même sens, ne se confondent point, parce qu'ils sont exclusivement consacrés à quelque ordre particulier de choses. *Rechute* est un terme de médecine et de morale : un malade ou un pécheur fait une *rechute*. *Récidive* est un terme de jurisprudence et de lois pénales : un coupable, un délinquant, fait une *récidive*. La *rechute* est donc une maladie funeste, ou du corps, ou de l'âme : la *récidive* est un délit ou une faute punissable selon la loi. La *rechute* est plus dangereuse que la première maladie : la *récidive* est plus sévèrement punie que le premier délit. Leur synonymie consiste donc à désigner le retour dans la même faute ou dans le même mal. (R.)

1078. Réclamer, Revendiquer.

Réclamer, se récrier contre, s'opposer en criant, appeler hautement ou à grands cris, protester ou revenir contre. *Revendiquer*, réclamer,

répéter sa chose, son bien, sa propriété ; *réclamer* la force, la vengeance, l'autorité, la justice, pour ravoir sa chose, en poursuivre le recouvrement par les voies de droit et de fait contre celui qui l'a usurpée ou qui la retient.

Vous *réclamez* à quelque titre que ce soit, et vous *réclamez* l'indulgence, l'amitié, la bienfaisance et les secours, comme la justice et vos droits : vous *revendiquez* à titre de propriété et en *réclamant* la justice et la force. Dans un cas litigieux, vous *réclamez* ce que vous *revendiqueriez* avec un droit certain et reconnu.

Vous *réclamez* en vous opposant à toute sorte de prétention : vous *revendiquez* en vous opposant à l'usurpation. La *réclamation* est une demande, un appel. La *revendication* est une action, une poursuite. La *réclamation* conserve vos droits ; la *revendication* poursuit la restitution d'un bien.

Un effet perdu dont on ne connaît pas le maître, vous le *réclamez ;* un effet volé qu'on ne veut pas vous rendre, vous le *revendiquez.*

Il y a des gens habiles à *réclamer* ces petits mots, ces petits riens qui courent le monde sans que leur auteur les *réclame :* tant pis pour eux, car sans doute ils n'ont guère d'autres titres de gloire.

Un auteur mal accueilli ne manque pas de *réclamer* contre le jugement du public ; et il en appelle à lui dont il est bien sûr, et à la postérité qui ne l'entend pas. Un petit auteur, vain de quelques petites pensées, est tout prêt à *revendiquer* ce que d'autres ont pensé, bien ou mal, comme lui : ainsi Boileau parle, au nom de Longin, d'un de ces sots esprits qui ne pouvait voir la plus froide pensée dans Xénophon sans la *revendiquer.*

L'homme est toujours mineur à certains égards ; et la nature *réclame* toujours pour lui les droits inaliénables qu'il n'a pu céder qu'à la violence ou dans le délire. Les Romains, en donnant le nom de *vindicte* à la baguette dont ils frappaient l'esclave pour l'affranchir, semblaient reconnaître qu'on ne faisait que restituer à ce malheureux la liberté qu'il avait le droit de *revendiquer.*

Il est des ouvrages que personne ne s'avise de *réclamer* : mais si jamais un sot s'avise d'en *revendiquer* un, il lui restera ; car ce sera un sot ouvrage. Le pauvre est fait pour *réclamer* les secours des riches ; mais il n'a rien à *revendiquer* sur leur fortune.

Plusieurs auteurs anciens ont beaucoup à *réclamer* dans les œuvres de La Fontaine, mais peu à *revendiquer ;* car cet homme change en or tout ce qu'il touche.

Il y a des personnages fort opulents qui, si chacun *revendiquait* utilement ce qui lui appartient dans leur fortune, *réclameraient* enfin la clémence et la charité publique. Mais soyons de bonne foi : s'il y a plus de ces gens-là que jadis, ces fortunes sont plus partagées. (R.)

1079. Récolter, Recueillir.

Je ne conçois pas comment *récolter* a eu le malheur de déplaire à des gens de goût, maîtres de l'art; un mot si clair, si bon, si utile, si usité! Pourquoi de *récolte* n'aurait-on pas fait *récolter*, comme de *labour* on a fait *labourer*? *Recueillir* ne porte point l'idée propre de *récolter*; et *récolter* est une manière très-particulière de *recueillir*. *Récolter* nous dit ce qu'on *recueille*, des grains, des fruits, les productions de la terre. On ne *récolte* pas ces productions comme on *recueille* des raretés, des suffrages, des nouvelles, des pensées, des débris, une succession, etc.

On peut même *recueillir* des fruits de la terre sans les *récolter*. Le décimateur *recueille* et ne *récolte* pas. Celui qui glane après la moisson ne *récolte* pas, mais il *recueille* ou ramasse des épis. *Récolter*, c'est *recueillir*, suivant les procédés de l'économie rurale, toute une sorte de grains et d'autres productions cultivées qui sont sur pied, dans la saison de leur maturité, pour les serrer ou les arranger de manière à les conserver.

Je sais que le mot *recueillir*, en latin *recolligere*, composé de *colligere*, cueillir, amassé, mettre ensemble et avec choix, s'est dit proprement des fruits de la terre; mais il s'est appliqué à tant d'autres objets disparates, qu'il ne conserve plus qu'une idée confuse de sa première destination. Il a donc fallu recourir à un nouveau mot qui exprimât sensiblement l'idée d'une pure opération aussi importante et aussi essentielle à caractériser que celle de la *récolte*.

On *récolte*, à proprement parler, ce qui se coupe, comme les grains, les foins, les raisins, et, en général, les grands objets de culture; on *recueille* ce qui s'arrache, les fruits, les légumes, les racines, et autres objets moins importants, et tel est l'emploi ordinaire de ces termes.

On ne *récolte*, entre les productions de la terre, que celles de la culture; et on ne fait proprement que *recueillir* les autres. Ainsi on *récolte* du blé, et on *recueille* du sel.

L'un *récolte* des grains, l'autre *récolte* des vins; celui-ci *recueille* des laines, celui-là *recueille* des soies.

La production que ce laboureur vient de *récolter*, est le prix qu'il *recueille* de ses dépenses et de ses sueurs.

Il y a le temps de *récolter;* et si l'on empêche le cultivateur de saisir ce temps, l'on fait gâter et perdre ses productions : or le droit de détruire les récoltes est encore plus absurde que celui de *recueillir* où l'on n'a pas semé.

Vous direz qu'un pays *recueille* du blé, des vins, des fourrages, pour marquer la nature de ses productions : vous direz qu'on y a *ré-*

colté, cette année, peu de fourrages, beaucoup de vins, assez de blé, pour marquer la quantité de sa *récolte*.

Enfin, *récolter* veut dire *faire la récolte ;* il est donc propre pour désigner tous les rapports particuliers de la *récolte* : c'est là son véritable emploi dans la langue du cultivateur; et il faut au moins laisser à chaque art sa langue. (R.)

1080. Reconnaissance, Gratitude.

Reconnaissance, composé de *connaissance*, marque littéralement le souvenir qu'on a d'un objet, la mémoire d'un objet qu'on a connu, l'aveu par lequel on *reconnaît* et on certifie une chose, ou enfin une sorte de compensation dont on se confesse redevable. La *reconnaissance* rappelle la *connaissance*. *Gratitude* désigne le *gré* qu'on sait à quelqu'un, l'affection qu'on ressent d'une *grâce*, le sentiment qui nous rend un bienfaiteur *cher* et *agréable*. L'idée de *reconnaissance* est ici relative aux services, aux bienfaits qui demandent de la *gratitude*.

La *reconnaissance* est le souvenir, l'aveu d'un service, d'un bienfait reçu : la *gratitude* est le sentiment, le retour inspiré par un bienfait, par un service.

Il suffirait, ce semble, d'être juste pour avoir de la *reconnaissance :* il faut être sensible pour avoir de la *gratitude*. Mais est-on juste sans être sensible, surtout en matière de bienfaits? La *reconnaissance* est le commencement de la *gratitude*, et la *gratitude* est le complément de la *reconnaissance*. En un mot, la *gratitude* est la *reconnaissance* d'un bon cœur, je veux dire d'un grand cœur.

La *reconnaissance* pèse sur le cœur sans la *gratitude :* la *gratitude* est douce au cœur comme le bienfait.

La *reconnaissance* rend ce qu'elle doit, elle s'acquitte : la *gratitude* ne compte pas ce qu'elle rend, elle doit toujours. La *reconnaissance* est la soummission à un devoir, on le remplit : la *gratitude* est l'amour de ce devoir, on n'en a jamais assez fait.

La *reconnaissance* est animée par un esprit d'équité qui fait que vous vous imposez un devoir qu'on ne prétend pas vous imposer : la *gratitude* est animée par un sentiment vif, qui fait que vous mettez autant de générosité à recevoir que vous en auriez mis à donner.

Se souvenir des services, déclarer hautement les services, être disposé à rendre services pour services, ce sont là trois genres, ou mieux les trois conditions de la pure et parfaite *reconnaissance*. La *gratitude* est d'aimer à se rappeler les bienfaits, d'aimer à publier les bienfaits, d'aimer à rendre, autant qu'on le peut, bienfaits sur bienfaits, mais tout cela n'est qu'un.

Celui qui oublie les services est *méconnaissant ;* celui qui tâche de les oublier est *ingrat.*

Il y a une hypocrisie de *reconaissance*, qui consiste à se répandre fastueusement en démonstrations de *reconnaissance*, pour se dispenser de tout autre devoir et s'en croire quitte. La *gratitude* est d'abord timide comme l'amour, elle n'a point de paroles, point de voix; mais une fois rassurée, quelle effusion de sentiment! et comme ils coulent de source! Même abondance de bienfaits, quand ils seront en son pouvoir.

La présence du bienfaiteur gêne quelquefois la *reconnaissance ;* elle est honteuse d'être encore en arrière. La présence du bienfaiteur est une nouvelle jouissance pour la *gratitude ;* elle va toujours au-devant de lui. Servez-vous de ces règles, quand vous voudrez juger votre propre cœur.

Il y a de légers services qui n'imposent qu'une légère *reconnaissance*, et qu'on oublie ensuite. Mais, prenez-y garde! il reste encore alors dans une âme sensible un sentiment confus de bienveillance pour les personnes, et c'est la *gratitude* elle-même : le service est oublié, l'homme officieux ne l'est pas.

La *reconnaissance* est due au bienfait; la *gratitude* l'est à la bienfaisance. Service pour service, c'est la *reconnaissance :* sentiment pour sentiment, c'est la *gratitude.*

Celui qui ne veut point de *reconnaissance*, est l'homme qui mérite toute votre *gratitude.*

1081. Récréation, Amusement, Divertissement, Réjouissance.

Ces quatre mots sont synonymes, et ont la dissipation ou le plaisir pour fondement. *Récréation* désigne un terme court de délassement; c'est un simple passe-temps pour distraire l'esprit de ses fatigues. *Amusement* est une occupation légère, de peu d'importance et qui plaît. *Divertissement* est accompagné de plaisirs plus vifs, plus étendus. *Réjouissance* se marque par des actions extérieures, des danses, des cris de joie, des acclamations de plusieurs personnes.

La comédie fut toujours la *récréation* ou le délassement des grands hommes, le *divertissement* des gens polis et *l'amusement* du peuple : elle fait une partie des *réjouissances* publiques dans certains événements.

Amusement, suivant l'idée que je m'en fais encore, porte sur des occupations faciles et agréables qu'on prend pour éviter l'ennui. *Récréation* appartient plus que l'*amusement* au délassement de l'esprit, et indique un besoin de l'âme plus marqué. *Réjouissance* est affecté

aux fêtes publiques du monde et de l'Église. *Divertissement* est le terme générique qui renferme les *amusements*, les *récréations* et les *réjouissances* publiques.

« Les *divertissements* de ce pays, dit à son cher Aza une Péruvienne si connue par la finesse de son goût et par la justesse de son discernement, les *divertissements* de ce pays me semblent aussi peu naturels que ses mœurs. Ils consistent dans une gaieté violente, excitée par des ris éclatants, auxquels l'âme ne paraît prendre aucune part ; et dans des jeux insipides, dont l'or fait tout le plaisir ; dans une conversation si frivole et si répétée, qu'elle ressemble bien davantage au gazouillement des oiseaux qu'à l'entretien d'une assemblée d'êtres pensants ; ou dans la fréquentation de deux spectacles, dont l'un humilie l'humanité, et l'autre exprime toujours la joie et la tristesse indifféremment par des chants et des danses. Ils tâchent en vain, par de tels moyens, de se procurer des *divertissements* réels, un *amusement* agréable ; de donner quelque distraction à leurs chagrins, quelque *récréation* à leurs esprits : cela n'est pas possible. Leurs *réjouissances* même, n'ont d'attraits que pour le peuple, et ne sont point consacrées, comme les nôtres, au culte du soleil : leurs regards, leurs discours, leurs réflexions, ne se tournent jamais à l'honneur de cet astre divin. Enfin leurs froids *amusements*, leurs puériles *récréations*, leurs *divertissements* affectés, leurs ridicules *réjouissances*, loin de m'égayer, de me plaire, de me convenir, me rappellent encore avec plus de regret la différence des jours heureux que je passais avec toi. » (*Encycl.*)

1082. Rectitude, Droiture.

La *rectitude* n'a commencé à figurer dans la langue que sous le règne de Louis XIV. Messieurs de Port-Royal en ont fait un fréquent usage.

Il manquait un terme pour exprimer la qualité physique d'une chose *droite*. Nous disons une *ligne droite*. *Droiture* ne s'emploie qu'au figuré : il fallait donc un mot pour rendre son idée dans le sens propre ; et *rectitude* se présentait naturellement. La *rectitude* d'une ligne convenait donc parfaitement au géomètre qui a des figures *rectilignes*. *Rectifier* signifie littéralement donner la *rectitude*. Ce mot convenait donc parfaitement pour désigner la juste direction, le vrai sens, l'ordre parfait des choses physiques, soit de la nature, soit de l'art. Des objets physiques, il a naturellement passé aux objets métaphysiques ; et on a dit la *rectitude* d'un jugement, comme la *rectitude* d'une ligne.

Bouhours, avec son goût et sa sagacité ordinaire, avait fort bien observé que *droiture* ne se dit proprement que de l'âme, pour marquer la probité, la bonne foi, des vues honnêtes et pures ; et que, si ce mot s'applique à l'esprit, c'est seulement par rapport à la probité, et non à

l'égard de l'intelligence. Ainsi la *droiture* de l'esprit n'est que la suite ou le complément de la *droiture* du cœur. La *droiture* est donc proprement une qualité morale : la *rectitude* est une qualité intellectuelle ou physique. La *rectitude* d'un jugement sera dans sa justesse ; et sa *droiture*, dans sa justice. La *rectitude* est d'un bon esprit ; la *droiture*, d'un cœur honnête. Un esprit de travers manquera de *rectitude ;* un esprit partial, de *droiture.*

Ainsi, dans le sens physique, l'abbé de La Chambre a dit, la *rectitude de la vue ;* et dans le sens métaphysique, un écrivain moderne observe que tout homme qui aura un peu de *rectitude dans le jugement* concevra facilement la difficulté ou plutôt la chimère de vouloir enlever des ballons d'une grandeur démesurée avec d'aussi petits moyens que ceux qu'on a employés jusqu'à présent.

La *rectitude* exprime la conformité de la chose avec la règle, sa parfaite régularité, son exacte ordonnance. La *droiture* désigne la juste direction vers un but, l'indication de la bonne voie, le rapport des moyens avec la fin.

Ainsi la *droiture* montre le but et la voie ; la *rectitude* conduit au but en suivant constamment la voie. La *rectitude* applique jusqu'à la fin ce que la *droiture* enseigne : l'un dirige, l'autre exécute. Il ne suffit pas de la *droiture*, il faut la *rectitude ;* car il ne suffit pas d'indiquer la règle, il faut que l'action ou la conduite s'y conforme parfaitement. La *droiture* est donc plutôt dans l'intention, dans le dessein, dans le conseil : la *rectitude* est dans l'action, dans la conduite, dans l'application constante de la règle.

Fléchier dit fort bien que la *droiture* est une pureté de motif et d'intention qui attache l'âme au bien pour le bien même : l'abbé de Rancé dit fort bien que les bonnes intentions ne font pas la *rectitude* des œuvres. L'abbé de Vertot distingue parfaitement ces deux termes, en disant que Coriolan, content de la *droiture* de ses intentions, allait au bien sans ménagement, et que peut-être ce défaut de ménagement entraînait quelquefois dans sa conduite un défaut de *rectitude.* (R.)

1083. Recueil, Collection.

1° *Recueil* signifie rigoureusement l'amas des choses recueillies : *collection* exprime proprement l'action de rassembler plusieurs choses. C'est par la *collection* que vous formez le *recueil,* comme par le travail vous faites l'ouvrage. *Recueil* ne marque pas l'action de *recueillir ;* on a voulu que *collection* désignât les choses même rassemblées.

2° *Recueil* exprime l'idée redoublée de *recueillir* ou de réunir ensemble ; en latin, *recolligere : collection* n'exprime que l'idée simple de *cueillir* ou mettre ensemble ; en latin, *colligere.* Ainsi le *recueil* n'est pas une simple *collection :* les choses que la *collection* met en-

semble, le *recueil* les unit, les lie, les resserre plus étroitement. La *collection* forme un amas, un assemblage ; le *recueil* forme un corps ou un tout : il y a du moins plus de liaison, de dépendance et de rapport entre les parties d'un *recueil* qu'entre celles d'une *collection*.

D'un *recueil* de pensées, vous faites un livre : avec une *collection* de livres, vous composez une bibliothèque. Ce *recueil* est un ouvrage particulier : cette *collection* n'est qu'un assemblage de choses.

Par cette raison, l'on dit plutôt un *recueil* de poésies, d'anecdotes, de chansons, de pièces ou imprimées ou manuscrites, réunies en un corps ; et une *collection* de plantes, de coquilles, de médailles, d'antiquités rassemblées dans un cabinet.

3° On appelle plutôt *recueil* une petite *collection ;* et *collection* un grand *recueil*. Vous donnerez un *recueil* de pièces fugitives, de pensées choisies, de quelques œuvres d'un auteur : vous donnerez la *collection* des conciles, des pères, des historiens, des ouvrages d'un auteur fécond, ou de divers auteurs qui ont travaillé dans le même genre.

La raison de cette différence est dans la valeur même des mots. L'action de *recueillir*, par la force réduplicative du terme, marque plus de réflexions, de recherches et de soins que celle de rassembler. Vous faites un *recueil* de choses d'élite, que vous croyez dignes d'être conservées ; vous faites une *collection* de tout ce qui se présente sur un sujet traité par divers auteur, ou sur divers sujets traités par le même. Le *recueil* doit être choisi ; la *collection* doit être complète, autant qu'il est possible. Il faut du goût, des lumières, de la critique, pour faire un bon *recueil ;* il faut du savoir, de la patience, des bibliothèques pour faire de belles *collections*. La *collection* fait plus de volumes ; le *recueil* doit faire de meilleurs livres.

Au lieu d'ouvrages d'esprit, il se fait des entreprises de librairie ; de petits *recueils* et de vastes *collections*. Ajoutons-y des traductions, les unes nouvelles, les autres renouvelées ; et c'est à peu près toute l'histoire littéraire d'aujourd'hui.

La plupart des *recueils* ne sont pas faits par des hommes de lettres ; la plupart des *collections* ne sont pas faites pour les gens de lettres. Je ne trouve pas assez à profiter dans les unes ; j'ai trop peu d'argent à dépenser et de temps à perdre pour profiter des autres. (R.)

1084. Reculer, Rétrograder.

L'idée d'aller en arrière est commune aux mots *rétrograder* et *reculer*, pris dans le sens neutre. *Reculer*, suivant la force étymologique du mot, c'est aller dans une direction opposée à celle du *visage ; rétrograder*, c'est littéralement marcher (*gradi*) en arrière (*retrò*), ou retourner sur ses pas.

Il résulte de cette distinction littérale, que *reculer* suppose unique-

ment une direction contraire à la direction ordinaire et naturelle de la marche, au lieu que *rétrograder* suppose déjà une marche avancée, suivie d'un mouvement contraire. Le canon, au moment de son explosion, *recule* et ne *rétrograde* pas. Lorsque vous faites plusieurs tours de promenade dans une allée, on ne dira pas que vous *avancez* et que vous *reculez;* car *avancer*, à proprement parler, signifie s'approcher d'un but; et *reculer*, c'est s'en éloigner : alors vous allez et vous venez.

Reculer est le mot vulgaire; il tient aux mots *recul*, *reculons*, *reculement*, *reculade*. Les hommes, les animaux, les voitures, etc., *reculent*.

Rétrogrùde appartient à la géométrie et à la physique; il en est de même de *rétrograder* et de *rétrogradation*. On dit que certaines planètes *rétrogradent* lorsqu'elles semblent *reculer* dans l'écliptique, et se mouvoir dans un sens opposé à l'ordre des signes, c'est-à-dire d'orient en occident. Cependant il est propre à donner plus de précision au discours dans certains cas.

Reculer prend aussi souvent un sens accessoire et moral, au lieu que *rétrograder* n'a qu'un sens physique et rigoureux. Le lâche *recule*, le brave *recule* aussi : l'un, parce que la peur l'entraîne; l'autre, pour mieux prendre l'avantage. Clytemnestre dit au soleil :

Recule, ils t'ont appris ce funeste chemin.

Dans ces applications et autres semblables, il se joint une idée morale au mot *reculer;* mais quand il ne s'agira que du sens physique, *rétrograder* sera mieux placé.

Il y a une façon d'aller en arrière que *rétrograder* n'exprime pas, et que *reculer* n'exprime qu'amphibologiquement; c'est celle de l'écrevisse, ou celle d'aller le dos tourné vers un objet. On dit alors aller à reculons. (R.)

1085. Réformation, Réforme.

La *réformation* est l'action de *réformer;* la *réforme* en est l'effet.

Dans le temps de la *réformation*, on travaille à mettre en règle, et l'on cherche les moyens de remédier aux abus. Dans le temps de la *réforme*, on est réglé, et les abus sont corrigés.

Il arrive quelquefois que la *réforme* d'une chose dure moins que le temps qu'on a mis à sa *réformation*. (G.)

L'idée objective commune à ces deux mots est celle d'un rétablissement dans l'ancienne forme, ou dans une meilleure forme.

La *réformation* est l'opération qui procure ce rétablissement; la *réforme* en est le résultat ou le rétablissement même.

Ceux qui sont chargés de travailler à la *réformation* des mœurs ne

doivent s'attendre à réussir qu'autant qu'ils commenceront par vivre eux-mêmes dans la *réforme*.

Il n'est pas douteux qu'une bonne *réforme* dans le système de l'institution publique ne produisît de très-grands biens pour l'État et pour les citoyens ; mais la *réformation* n'en doit être confiée à aucun ordre de l'État exclusivement, et encore moins à aucun particulier ; chacun ne voit que pour soi, et il faut voir pour tous. (B.)

1086. Regarder, Concerner, Toucher.

On dit assez indifféremment, et sans beaucoup de choix, qu'une chose nous *regarde*, nous concerne ou nous *touche*, pour marquer la part que nous y avons. Il me paraît néanmoins qu'il y a entre ces trois expressions une différence délicate, qui vient d'abord d'un ordre de gradation, en sorte que l'une enchérit sur l'autre dans le rang que je leur ai donné. Quoique nous ne prenions qu'une légère part à la chose, nous pouvons dire qu'elle nous *regarde ;* mais il en faut prendre davantage pour dire qu'elle nous *concerne ;* et lorsqu'elle nous est plus sensible et personnelle, nous disons qu'elle nous *touche*. Il me paraît aussi qu'on se sert plus communément du mot de *regarder*, lorsqu'il est question de choses sur lesquelles on a des prétentions ou des démêlés d'intérêt ; qu'on emploie avec plus de grâce celui de *concerner* lorsqu'il s'agit de choses commises au soin et à la conduite ; et que celui de *toucher* se trouve mieux placé dans les affaires de cœur, d'honneur et de fortune.

Il n'en est pas des biens publics comme des particuliers ; la succession *regarde* toujours ceux même qui y ont renoncé. Les moindres démêlés dans l'Europe *regardent* tous les états qui la partagent : il est difficile qu'aucun d'eux se conserve longtemps dans une parfaite neutralité, tandis que les autres sont en guerre. Toutes les opérations du gouvernement *concernent* le premier ministre ; il doit être au fait de tout, soit guerre, police, finances, ou intérêt du dehors ; mais chacune de ces parties ne *concerne* que celui qui en est particulièrement chargé. La conduite de la femme *touche* d'assez près le mari pour qu'il doive y avoir l'œil ; mais la trop grande attention y est pour le moins aussi dangereuse que la négligence. Les affaires des moines *touchent* trop la cour de Rome pour qu'elle n'en prenne pas connaissance, et qu'elle ne leur accorde point sa protection lorsqu'on les attaque.

Beaucoup de gens s'inquiètent mal à propos de ce qui ne les *regarde* pas, se mêlent de ce qui ne les *concerne* point, et négligent ce qui les *touche* de près. (G.)

1087. Régie, Direction, Administration, Conduite, Gouvernement.

La *régie* regarde uniquement des biens temporels confiés aux soins de quelqu'un pour les faire valoir au profit d'un autre à qui ils appartiennent, et desquels on doit rendre compte de clerc à maître. La *direction* est pour certaines affaires où il y a distribution, soit de finances, soit d'occupations, et auxquels on est commis pour y maintenir l'ordre convenable. L'*administration* a des objets d'une plus grande conséquence, tels que la justice ou les finances d'un état; elle suppose une prééminence d'emploi qui donne du pouvoir, du crédit, et une sorte de liberté dans le département dont on est chargé. La *conduite* désigne quelque sagesse et quelque habileté à l'égard des choses, et une subordination à l'égard des personnes. Le *gouvernement* résulte de l'autorité et de la dépendance; il indique une supériorité de place sur des inférieurs, et a un rapport particulier à la politique. (G.)

1088. Région, Contrée, Pays.

Ces trois mots servent à désigner les grandes divisions de la terre : mais *région*, qui s'étend aux différentes parties de l'univers, s'emploie surtout quand on les considère sous le rapport des différentes influences auxquelles les soumet leur situation : les *contrées* paraissent se distinguer surtout par l'aspect, soit naturel, soit artificiel, et les divisions naturelles des diverses parties du globe : le mot de *pays* indique jusqu'à une certaine dimension les différents genres de division dont la terre est susceptible.

On dit les *régions éthérées* pour désigner ces parties de l'univers qui sont hors de l'atmosphère terrestre : en appliquant ce mot à notre globe, on dit une *région* brûlante, des *régions* glacées, les désignant ainsi par la température de l'air.

Une *contrée* est triste par l'aspect qu'elle présente; une autre est riante; elle est aride ou fertile, sauvage ou bien cultivée, etc. On comprend assez généralement dans la même *contrée* les espaces contigus contenus entre deux chaînes de montagnes, habités par la même espèce d'hommes, ou remarquables par le même genre de productions.

Ces distinctions sont communes aux *pays*, qui ont de plus toutes celles qu'on peut tirer des différentes dominations, juridictions, des différents usages, des différents caractères, etc. Ainsi on dit les mœurs de ce *pays*, les magistrats du *pays*, l'esprit ou le caractère du *pays*, etc.

Il serait assez difficile de déterminer positivement l'étendue relative que désignent ces trois dénominations; il semble cependant que la *contrée* embrasse de plus vastes espaces, et que le *pays* se soumet à de

plus petites subdivisions. L'Europe est une *contrée*, quoiqu'elle en renferme plusieurs autres, et ce n'est point un *pays* : la France est un *pays;* une province est un *pays;* pour un paysan, son village est son *pays.* On dit à la vue d'un beau site, que le *pays* est joli, mais ce n'est qu'à une élévation d'où l'on peut apercevoir des châteaux, des villes, des rivières, etc., qu'on dit que la vue s'étend sur toute la *contrée.* La *région* n'a rien qui détermine son étendue relative : sur la pointe d'une montagne qui ne fait qu'une petite partie d'un *pays,* on se trouve dans une *région* différente de celle du bas de la montagne : la *région* du tropique embrasse d'immenses *contrées.*

Dire qu'une *contrée* est riche, c'est exprimer la fertilité et l'aspect de la terre. Un *pays* est riche, c'est-à-dire heureux eu égard à l'état de ceux qui l'habitent; une *région* est douce en raison de la température dont on y jouit. (F. G.)

1089. Règle, Modèle.

L'un et l'autre ont pour objet de diriger, mais en diverses manières. La *règle* prescrit ce qu'il faut faire; le *modèle* le montre tout fait : on doit suivre l'une et imiter l'autre.

La *règle* parle à l'esprit, elle l'éclaire, elle lui fait connaître ce qui doit se faire; mais elle est froide et sans force. Le *modèle* échauffe l'âme, la met en mouvement, fait disparaître toutes les difficultés, anéantit tous les prétextes.

On trouve dans les écrits d'Aristote, de Longin, de Denis d'Halicarnasse, de Cicéron, de Quintilien et de plusieurs modernes, d'excellentes *règles* sur l'éloquence; mais elles seront infructueuses, ou bien peu utiles pour former les orateurs, si l'on ne s'attache à l'étude des grands *modèles,* comme Démosthènes et Cicéron, Bossuet et Fléchier, Bourdaloue et Massillon, d'Aguesseau et Cochin.

Les philosophes nous prescrivent des *règles* de conduite qui sont admirables, si l'on veut, et pleines de sagesse; mais ils ne gagneront rien s'ils s'en tiennent à la théorie : il faut qu'ils aient recours à l'histoire, qui, en nous proposant de grands et d'illustres *modèles,* nous soumet aux *règles* par l'imitation.

Les lois sont des *règles* déterminées par l'autorité du législateur; les *modèles* montrent des exemples qui justifient les *règles,* et qui condamnent les réfractaires. Ainsi l'on peut appliquer *loi* à la *règle* et au *modèle* ce que Rousseau a dit de la *loi* et de l'*exemple :*

Contre la *loi* qui nous gêne,
La nature se déchaîne
Et cherche à se révolter;
Mais l'*exemple* nous entraîne
Et nous force à l'imiter.

« Il y a des endroits, dit le P. Bouhours, où l'on peut employer également les deux mots de *règle* ou de *modèle :* par exemple, on peut dire : La vie de Notre Seigneur est la *règle* des chrétiens, ou le *modèle* des chrétiens. »

Cela peut se dire sans doute, mais ce n'en sont pas moins deux expressions différentes par la forme et par le sens ; la première signifie que de la vie de Notre Seigneur nous pouvons conclure quelles sont les véritables *règles* de la vie chrétienne ; la seconde, que dans la vie de Notre Seigneur nous trouvons un *modèle* qui nous porte à nous conformer aux *règles* de la vie chrétienne, et qui nous en montre la manière. La première expression est, pour ainsi dire, de pure théorie. La seconde est de pratique : ainsi il y a encore un choix qui dépend des circonstances, et qui n'échappera pas au bon goût. (B.)

1090. Règle, Règlement.

La *règle* regarde proprement les choses qu'on doit faire ; et le *règlement*, la manière dont on les doit faire. Il entre dans l'idée de l'un quelque chose qui tient plus du droit naturel ; et dans l'idée de l'autre, quelque chose qui teint plus du droit positif.

L'équité et la charité doivent être les deux grandes *règles* de la conduite des hommes ; elles sont même en droit de déroger à tous les *règlements* particuliers.

On se soumet à la *règle*, on se conforme au *règlement*. Quoique celle-là soit plus indispensable, elle est néanmoins plus transgressée, parce qu'on est plus frappé du détail du *règlement* que de l'avantage de la *règle*. (G.)

1091. Réglé, Rangé.

On est *réglé* par ses mœurs et par sa conduite. On est *rangé* dans ses affaires et dans ses occupations.

L'homme *réglé* ménage sa réputation et sa personne ; il a de la modération, il ne fait point d'excès. L'homme *rangé* ménage son temps et son bien ; il a de l'ordre, et il ne fait point de dissipation.

A l'égard de la dépense à laquelle l'on applique souvent ces deux épithètes, elle est *réglée* par les bornes qu'on y met, et *rangée* par la manière dont on la fait. Il faut la *régler* sur ses moyens, et la ranger selon le goût de la société où l'on vit, de façon néanmoins que les commodités domestiques ne souffrent point de l'envie de briller. (G.)

1092. Réglé, Régulier.

Ces deux adjectifs marquent un rapport aux règles ; mais ce sont des rapports différents, et les règles n'y sont pas envisagées sous les mêmes points de vue.

Ce qui est *réglé* est assujetti à une *règle* quelconque, uniforme ou

variable, bonne ou mauvaise. Ce qui est *régulier* est conforme à une règle uniforme et louable.

Le mouvement de la lune est *réglé*, puisqu'il est soumis à des retours périodiques égaux : mais il n'est pas *régulier*, parce qu'il n'est pas uniforme dans la même période.

Toutes les actions des chrétiens sont *réglées* par l'Évangile ; mais elles ne sont pas toutes *régulières*, parce qu'elles ne sont pas toutes conformes à ces règles sacrées.

Il me semble qu'en parlant de la vie, de la conduite, des mœurs, le mot de *règle* dit autre chose que celui de *régulier*. Une vie *réglée* peut s'entendre au physique ou au moral : au physique, c'est une vie assujettie à une règle suggérée par des vues de santé ou d'économie ; au moral, c'est une vie extérieurement conforme aux règles de morale que le monde même exige : mais une vie *régulière* est conforme aux principes de la morale et aux maximes de la religion. C'est à peu près la même différence, en parlant de la conduite et des mœurs.

On dit d'une femme qu'elle est *réglée*, dans un sens purement physique, pour dire que le retour périodique des menstrues est exact. C'est pourquoi, dans un sens moral, on dit qu'elle est *régulière*, pour dire qu'elle garde toutes les bienséances qu'exige la vertu : ce mot alors n'a aucun trait à la religion : « Ce n'est pas une femme dévote, dit le P. Bouhours : *régulière* dit moins que dévote ; et les femmes que nous appelons *régulières* ne sont la plupart que de vertueuses païennes ; elles ont beaucoup de vertu, et très-peu de dévotion. »

Hors de la morale, ce qui est *réglé* était originairement libre et n'est soumis à une règle que par un choix libre ou par convention ; c'est ainsi qu'il faut l'entendre d'une dispute *réglée*, d'un ordinaire *réglé*, d'un commerce *réglé*, d'un temps *réglé*, etc. : ou bien il s'agit d'une règle établie par le fait, et dont il est difficile ou impossible de rendre raison, comme quand on parle d'une fièvre *réglée*. Mais tout ce qui est *régulier* doit être conforme à la règle, et tend au vicieux dès qu'il s'y soustrait ; tels sont un bâtiment, un discours, un poème, une construction, une procédure, etc. (B.)

1093. Réglement. Régulièrement.

Quand on ne veut marquer que la persévérance à faire toujours de la même manière, ces deux adverbes sont synonymes, et se prennent indifféremment l'un pour l'autre : ainsi l'on peut dire d'un homme de cabinet, qu'il étudie *réglément* ou *régulièrement* huit heures par jour ; que tous les jours il se lève *réglément* ou *régulièrement* à cinq heures, etc.

Mais il y a des circonstances où l'on ne doit pas prendre l'un pour l'autre. *Réglément* veut dire alors, d'une manière égale, que l'on peut

regarder comme règle, et qui semble soumise à une règle ; *régulièrement* veut dire, d'une manière conforme à une règle réelle, ou aux règles en général.

Réglément indique de la précision, et suppose de la sagesse et de l'ordre : *régulièrement* désigne de l'attention, et suppose de la soumission et de l'obéissance.

Vivre *réglément* est un moyen assuré de ménager tout à fait sa bourse et sa santé. Vivre *régulièrement* est le moyen efficace d'assurer son bonheur dans ce monde et dans l'autre. (B.)

1094. Relâche, Relâchement.

Le *relâche* est une cessation de travail ; on en prend quand on est las ; il sert à réparer les forces. Le *relâchement* est une cessation d'austérité ou de zèle : on y tombe quand la ferveur diminue ; il peut mener au dérèglement, ou à une inattention coupable.

L'homme infatigable travaille sans *relâche*. L'homme exact remplit son devoir sans *relâchement*. (G.)

C'est l'interruption, l'intermission, la discontinuation d'un premier état ; mais quelques idées accessoires ajoutées à ce premier fond, la synonymie disparaît.

Relâche se prend toujours en bonne part ; c'est la discontinuation de quelque exercice pénible, soit pour le corps, soit pour l'esprit ; *relâchement*, employé seul, se prend souvent en mauvaise part ; c'est la diminution de l'activité dans le travail ou dans quelque exercice, ou de la régularité dans ce qui concerne les mœurs ou la piété.

Il est nécessaire que par intervalles l'esprit et le corps prennent du *relâche* ; il sert à ranimer les forces. En fait de mœurs et de discipline, le moindre *relâchement* est dangereux ; il fait mieux sentir le poids de la règle, et ne manque guère de la rendre odieuse.

Le *relâche* est un soulagement qui prépare à de nouveaux travaux : le *relâchement*, dans ce qui concerne la piété, la discipline ou les mœurs, est une infraction qui en amène d'autres, et conduit au désordre. Mais par rapport au travail, le *relâchement* ne tire pas toujours à si grande conséquence ; et l'on peut se le permettre quelquefois jusqu'à certain point, quand on n'a pas le loisir de se donner entièrement *relâche*. (B.)

1095. Relevé, Sublime.

On ne prend ici ces deux mots que dans le sens où ils s'appliquent au discours. Alors il me semble que celui de *relevé* a plus de rapport à la science et à la nature des choses que l'on traite ; et que celui de *sublime* en a davantage à l'esprit et à la manière dont on traite les choses.

L'*Entendement humain* de Locke est un ouvrage très-*relevé*. On trouve du *sublime* dans les narrations de La Fontaine.

Un discours *relevé* est quelquefois guindé, et fait sentir la peine qu'il a coûté à l'auteur : mais un discours *sublime*, quoique travaillé avec beaucoup d'art, paraît toujours naturel.

Des mots recherchés, connus seulement des doctes, joints à des raisonnements profonds et métaphysiques, forment le style *relevé*. Des expressions également justes et brillantes, jointes à des pensées vraies, finement et noblement tournées, font le style *sublime*.

Tous les différents ouvrages de l'esprit ne peuvent pas être *relevés;* mais ils peuvent être *sublimes :* il est cependant plus rare d'en trouver de *sublimes* que de *relevés*. (G.)

1096. Religion, Dévotion, Piété.

Le mot de *religion* n'est pas pris ici dans un sens objectif, qui signifie le culte que nous devons à la Divinité, et le tribut de dépendance que nous lui rendons, mais dans un sens formel, qui marque une qualité de l'âme et une disposition de cœur à l'égard de Dieu : ce n'est que dans ce seul sens qu'il est synonyme avec les deux autres ; et cette disposition fait simplement qu'on ne manque point à ce qu'on doit à l'Être suprême. La *piété* fait qu'on s'en acquitte avec plus de respect et plus de zèle. La *dévotion* ajoute un extérieur plus composé.

C'est assez pour une personne du monde d'avoir de la *religion ;* la *piété* convient aux personnes qui se piquent de vertu ; et la *dévotion* est le partage des gens entièrement retirés.

La *religion* est plus dans le cœur qu'elle ne paraît au dehors. La *piété* est dans le cœur, et paraît au dehors. La *dévotion* paraît quelquefois au dehors sans être dans le cœur.

Où il n'y a point de probité, il n'y a point de *religion*. Qui manque de respect pour les temples, manque de *piété*. Point de *dévotion* sans attachement au culte des autels. (G.)

1097. Remarquer, Observer.

On *remarque* les choses par attention pour s'en ressouvenir. On les *observe* par examen pour en juger,

Le voyageur *remarque* ce qui le frappe le plus. L'espion *observe* les démarches qu'il croit importantes.

Le général doit *remarquer* ceux qui se distinguent dans ses troupes, et *observer* les mouvements de l'ennemi.

On peut *observer* pour *remarquer :* mais l'usage ne permet pas de retourner la phrase.

Ceux qui *observent* la conduite des autres pour en *remarquer* les fautes, le font ordinairement pour avoir le plaisir de censurer, plutôt que pour apprendre à rectifier leur propre conduite.

Lorsqu'on parle de soi, on s'*observe*, et l'on se fait *remarquer*.

Les femmes ne s'*observent* plus tant qu'autrefois : leur indiscrétion va de pair avec celle des hommes. Elles aiment mieux se faire *remarquer* par leurs faiblesses, que de n'être point fêtées par la renommée. (G.)

1098. Remède, Médicament.

Remède et *médicament* sont deux substantifs latins, dont le premier appartient au verbe *mederi,* qui signifie proprement guérir, remédier, rétablir, soulager, et le second au verbe *medicor,* qui signifie médicamenter, donner des remèdes, traiter, soigner, surtout en donnant des mixtions. Le *remède* est donc ce qui guérit, ce qui rend la santé, ce qui remet en bon état ; et *médicament,* ce qui est préparé et administré, ce qui est employé comme *remède,* ce qui est pris ou appliqué pour guérir. Le *remède* guérit le mal : le *médicament* est un traitement fait au malade. C'est comme *remède* que le *médicament* guérit. Contre un mal sans *remède,* on emploie encore des *médicaments.*

Tout ce qui contribue à guérir est *remède :* toute matière, toute mixtion, préparée pour servir de *remède* est *médicament.* La diète, l'exercice, l'eau, le lait, la saignée, etc., sont des *remèdes,* et non des *médicaments.* Tous les *médicaments* sont des espèces de *remèdes* ou employés comme tels.

La nature fourgit ou suggère les *remèdes :* la pharmacie compose, apprête les *médicaments.* Les *remèdes* chimiques sont des *médicaments;* et ces *médicaments* sont au moins des *remèdes* bien suspects. Le mot latin *medicamen,* comme le grec *pharmacon,* signifie *médicament* et *poison. Medicamentarius* signifie apothicaire ou empoisonneur, ainsi que *pharmacos.*

En médecine, le *médicament* est opposé à l'*aliment,* en ce que l'*aliment* se convertit en notre substance, au lieu que notre substance est altérée par le *médicament.* Il y a pourtant des *aliments médicamenteux,* comme des *médicaments alimenteux.* Tout cela n'indique que des moyens de changer la substanee. Mais le *remède* est proprement opposé au mal ; et ce mot annonce l'effet, un bon effet, un soulagement, un bien, si ce n'est pas toujours la guérison, la cure entière ; et c'est aussi ce qu'il exprime au figuré, lorsqu'il s'agit de mal moral, de malheur, de disgrâce, d'inconvénient. (R.)

1099. Reminiscence, Ressouvenir, Souvenir, Mémoire.

Ces quatre mots, dit un habile grammairien, expriment également l'attention renouvelée de l'esprit à des idées qu'il a déjà aperçues. Mais la différence des points de vue accessoires qu'ils ajoutent, assigne à ces mots des caractères distinctifs qui n'échappent point à la justesse

des bons écrivains, dans le temps même qu'ils s'en doutent le moins.

Mais est-il vrai, comme on l'a dit dans l'Encyclopédie, à la suite des synonymes de l'abbé Girard, et dans le nouveau Dictionnaire de Trévoux, est-il vrai que la *mémoire* et le *souvenir* expriment *toujours* une attention *libre* de l'esprit à des idées qu'il n'a point oubliées, quoiqu'il ait discontinué de s'en occuper, et qu'on se rappelle la *mémoire* et le *souvenir* des choses quand on veut et parce qu'on le veut, par choix, et uniquement par une action libre de l'âme? est-il vrai que le *ressouvenir* et la *réminiscence* n'expriment *également* qu'une attention *fortuite* à des idées que l'esprit avait entièrement oubliées et perdues de vue, et qu'on n'a le *ressouvenir* comme la *réminiscence* des choses que quand on peut, par des causes indépendantes de notre liberté, sans concours de notre part, l'âme étant entièrement passive?

Je crois que la *mémoire* et le *souvenir* ne sont pas toujours volontaires et libres : je crois que le *ressouvenir* n'est pas toujours involontaire et indélibéré, comme la *réminiscence;* et dès lors la distinction, tirée de la part que la volonté prend ou ne prend pas à ces différents actes, s'évanouit. Il y a des objets dont la *mémoire* ou le *souvenir* nous revient à notre insu, nous importune, nous poursuit malgré tous nos efforts; en songeant qu'il faut qu'on les oublie, on s'en souvient. L'affinité d'un objet présent à notre esprit avec un autre imprimé dans notre *mémoire*, réveille naturellement l'idée de celui-ci, sans notre participation?

Si le *souvenir* est quelquefois involontaire, le *ressouvenir* est quelquefois l'ouvrage de notre volonté. Nous cherchons avec soin à nous *ressouvenir* d'une chose cachée dans le fond de notre *mémoire*. Le *ressouvenir* n'est ordinairement distingué du *souvenir* que par la répétition des actes, le redoublement des recherches, les difficultés et l'imperfection des succès, quand il s'agit d'un objet éloigné de notre pensée, oublié ou enseveli sous un amas d'idées, ou plus fraîches ou plus saillantes.

Est-il vrai que la *mémoire* ne concerne que les idées de l'esprit, au lieu que le *souvenir* regarde les idées qui intéressent le cœur? La *mémoire* embrasse comme le *souvenir*, tout ce dont on se souvient, tout ce dont on a conservé la *mémoire*. On perd le *souvenir* comme la *mémoire* des faits indifférents : on conserve la *mémoire* comme le *souvenir* d'un bienfait; mais le mot de *mémoire* ne sert proprement qu'à désigner la faculté intellectuelle qui nous rappelle les objets ou l'action de cette faculté; il est pris dans un sens métaphysique : on a ou on n'a pas la *mémoire*. Le mot *souvenir* n'exprime que l'action, sans aucune idée métaphysique de faculté : on lui applique ordinairement les accessoires ou les modifications particulières de l'action : on a

des *souvenirs* agréables ou fâcheux. La *mémoire* nous représente simplement l'objet : cet objet est douloureux ou doux à notre *souvenir*, ainsi de tout autre rapport.

Réminiscence, latin *reminiscentia*, vient de *mens*, esprit, intelligence, *mémoire*. La *mémoire*, latin *memoria*, est, mot à mot, l'esprit, l'intelligence qui retient, qui garde, de *mens*, esprit, et de *mor*, arrêter, retenir. La *réminiscence*, chez des disciples de Socrate, était le *souvenir* des choses purement intelligibles, ou des connaissances naturelles que les âmes avaient eues avant d'être unies aux corps : tandis que la *mémoire* s'exerçait sur les choses sensibles, ou sur les connaissances acquises par les sens. Ainsi, les Latins disaient que la *réminiscence* n'appartient qu'à l'homme, parce qu'elle est purement intellectuelle, et que la *mémoire* est commune à tous les animaux, parce qu'elle n'est que le dépôt des sensations. Mais cette métaphysique n'a point passé dans notre langue et dans nos opinions. *Mémoire* est un mot générique : toute idée rappelée à l'esprit est la *mémoire* de la chose, comme toute idée retenue dans l'esprit est un dépôt de la *mémoire*. La *réminiscence* est des choses qui n'ont fait qu'une impression si faible, ou d'ont l'impression a été si fort effacée, qu'à peine est-il possible d'en retrouver ou d'en reconnaître les traces.

Le *souvenir* est littéralement ce qui *revient dans* l'esprit. Le *ressouvenir* est manifestement un *souvenir* nouveau ou renouvelé.

Le *souvenir* qui se renouvelle, suppose que l'oubli se renouvelle également, et par conséquent il s'affaiblit ; et dès-lors il faut se rappeler souvent la chose, et à la fin il faut des efforts pour s'en *ressouvenir*. Alors on ne s'en souvient plus qu'imparfaitement ; car à force d'oublier la chose, on en oublie totalement, tantôt une circonstance, tantôt une autre, on s'en souvient mal. Ainsi, l'on dit, assez mal à propos à la vérité, qu'on a des *ressouvenirs*, c'est-à-dire des *ressentiments* de quelque mal, lorsqu'on en éprouve de temps en temps de légères atteintes. On dit que le *souvenir* est d'un temps plus voisin, et *ressouvenir* d'un temps plus éloigné : distinction que Cicéron fait entre *memoria* et *recordatio*. Le *souvenir* pur est plutôt d'une chose plus ou moins présente à l'esprit, plus ou moins facile à rappeler, plus ou moins fidèlement représentée : le *ressouvenir* est plutôt d'une chose plus ou moins oubliée, plus ou moins difficile à retrouver, plus ou moins imparfaitement retracée. Le *souvenir* est d'une *mémoire* fraîche : le *ressouvenir*, d'une *mémoire* caduque.

Ainsi donc la *réminiscence* est le plus léger et le plus faible des *souvenirs ;* ou plutôt c'est un *ressouvenir* si faible et si léger, qu'en nous rappelant une chose, nous ne nous rappelons pas où nous ne nous rappelons qu'à peine d'en avoir eu peut-être quelque idée. Le *ressouvenir* est le *souvenir* renouvelé d'une chose plus ou moins

éloignée, du moins de notre esprit, oubliée autant de fois que rappelée, et difficile, soit à retrouver, soit à reconnaître. Le *souvenir* est l'idée d'une chose qui plutôt détournée de notre attention qu'absente de notre esprit, nous redevient présente par la *mémoire* et rappelle notre attention. La *mémoire* est un acte quelconque de cette faculté qui nous rappelle nos idées. (R.)

1100. Rémission, Abolition, Absolution, Pardon, Grâce.

Exposons d'abord ce que ces termes signifient dans le langage de la jurisprudence ; langage singulier qui n'est ni trop intelligible, ni trop exact, ni trop correct, ni trop pur, j'ignore pourquoi.

La *grâce* est le genre à l'égard du *pardon*, de la *rémission*, de l'*abolition*. Le *pardon* est la *grâce* accordée par le prince à celui qui, impliqué dans une affaire, n'a été ni l'auteur, ni le complice du crime commis : c'est donc en effet la *grâce* de ne pas punir un innocent. La *rémission* est la *grâce* accordée à celui qui a commis un meurtre involontaire, ou qui l'a commis en défendant sa vie : cette *grâce* est donc une justice accordée à un homme qui n'a été que malheureux ou qui n'a fait qu'user de son droit. L'*abolition* est la *grâce* accordée par la puissance absolue au criminel vraiment coupable, et coupable d'un crime irrémissible par sa nature : oh ! c'est là vraiment une *grâce* et la plus étonnante des *grâces*, qui dérobe au supplice et assure l'impunité. Quant à l'*absolution*, c'est un jugement par lequel un accusé est déclaré innocent, ou réhabilité comme tel.

Revenons à la langue vulgaire. L'idée propre de *rémission* est celle de se désister de la peine qu'on a droit d'exiger de quelqu'un. On *remet* une peine, une dette dont on fait *grâce* : c'est renoncer à exercer son droit. La *rémission* est entière ou partielle ; car ce mot signifie quelquefois modération, diminution, relâchement.

L'idée propre d'*abolition* est celle de détruire, d'effacer, d'anéantir le crime, comme si la chose était nulle ou non avenue.

L'idée propre d'*absolution* est celle de délier l'accusé ou de le délivrer des liens par lesquels il était enchaîné. On dit les *liens* du *péché*, les *liens* des censures, etc. : l'*absolution* rompt ces *liens*.

L'idée propre de *pardon* est de faire la *rémission* entière de la faute qu'on a droit de punir comme supérieur, ou de l'offense qu'on est dans le cas de ressentir, comme si on l'oubliait et s'il n'en restait aucune trace. *Pardonner*, c'est, à la lettre, donner parfaitement ou sans réserve, remettre sans restriction.

L'idée propre de *grâce* est ici celle d'accorder un *pardon* purement *gratuit*, et de recevoir le coupable en *grâce*, en faveur. Je n'ai pas besoin d'expliquer encore la signification de ce mot.

La *rémission* est un acte de modération ; l'*abolition* est l'acte d'une volonté absolue et d'une insigne faveur : l'*absolution* est l'acte d'un juge équitable ou propice : le *pardon* est un acte ou de clémence, ou de générosité : la *grâce* est un acte d'affection et de bonté.

La *rémission* produit l'effet de décharger le coupable de la peine qu'il avait encourue. L'*abolition* produit l'effet de soustraire le coupable à la justice, et de le faire jouir des droits de l'innocence. L'*absolution* produit l'effet de rétablir l'accusé ou le pénitent dans son innocence et dans la jouissance de toute sa liberté et de tous ses droits. Le *pardon* produit l'effet d'ôter la division entre l'offenseur et l'offensé, ou de ramener l'inférieur dans les bras du supérieur. La *grâce* produit l'effet de remettre le coupable en *grâce*.

Remettre est ici opposé à exiger ; *abolir*, à faire justice ; *absoudre*, à condamner ; *pardonner*, à punir ou poursuivre la peine : la *grâce* exclut la justice rigoureuse.

Appliquons ces termes aux péchés, par exemple. La *rémission* des péchés fait que le pécheur n'en rendra plus compte : l'*abolition* des péchés fait qu'ils sont entièrement effacés : l'*absolution* des péchés fait que le pécheur est délié dans le ciel comme sur la terre : le *pardon* des péchés fait qu'il n'en sera point tiré de vengeance : la *grâce* fait que le pécheur rentre en *grâce* auprès de Dieu. (R.)

1101. Renaissance, Régénération.

L'un et l'autre marquent une nouvelle existence, mais sous des aspects différents.

Renaissance ne s'emploie qu'au figuré, et se dit du renouvellement d'une chose, comme si, après avoir cessé, elle naissait une seconde fois. *Régénération* s'emploie au propre et au figuré ; au propre, il se dit, dans les traités de chirurgie, pour la reproduction de la substance perdue ; au figuré c'est un terme consacré à la religion, où il marque une nouvelle vie.

Depuis la *renaissance* des lettres en Europe, la rusticité des barbares qui l'avaient inondée a fait place à des mœurs plus polies et plus douces ; mais on y est encore aussi entêté qu'eux-mêmes de leurs absurdes préjugés.

Dans les parties molles de l'animal, il ne se fait aucune *régénération*, et l'opinion contraire a été funeste aux progrès de l'art ; mais il y a des exemples de *régénération* d'os dans des sujets jeunes et qui n'avaient pas encore pris tout leur accroissement.

Dans le langage de la religion, la *régénération* s'entend de la naissance spirituelle que nous recevons au baptême, et de la nouvelle vie qui suivra la résurrection générale. La première *régénération* nous

rend enfants de Dieu, nous accorde l'innocence, et nous donne droit à l'héritage de la vie éternelle : la seconde *régénération*, la résurrection, nous fait entrer en possession de cet héritage. (B.)

1102. Rencontrer, Trouver.

De modernes vocabulistes reprennent l'Académie et leurs confrères, d'avoir avancé, conformément à l'usage, que *rencontrer* et *trouver* se disent des personnes et des choses, soit qu'on les cherche, soit qu'on ne les cherche pas. Et sur quoi fondent-ils leur censure ? sur l'autorité de l'abbé Girard, qui, sans preuve et sans motif, décide que nous *trouvons* les choses inconnues ou celles que nous cherchons ; et que nous *rencontrons* les choses qui sont à notre chemin, ou qui se présentent à nous, et que nous ne cherchons point.

Cependant l'Académie a raison, et l'abbé Girard a tort. Ces deux verbes ne supposent ni n'excluent l'idée de chercher, soit une chose, soit une autre. Est-ce que, quand vous allez dans une maison, vous n'y *trouvez* pas votre ami tout comme une personne inconnue qui s'y trouve, et sans le chercher ? Et quand vous allez à la *rencontre* de quelqu'un, n'est-ce pas pour le *rencontrer* ?

L'abbé Girard avait saisi l'idée propre de *rencontrer ;* mais pour l'expliquer, il l'abandonne. *Rencontrer* exprime sensiblement l'idée de *trouver* en allant à l'*encontre*, *contre*, dans la direction *contraire* à celle de l'objet, face à face. *Trouver* est exactement le latin *invenire*, *venire in*, parvenir dans le lieu, à l'endroit où est la chose, où on voulait atteindre.

Ainsi vous *rencontrez* une chose dans votre chemin, en chemin faisant, et vous la *trouvez* à sa place, où elle est.

La personne que vous allez voir chez elle, vous ne l'y *rencontrez* pas, vous l'y *trouvez :* vous la *rencontreriez* dans les rues. Vous allez à la promenade dans l'espérance d'y *rencontrer* votre ami : vous indiquez à celui qui cherche quelqu'un le lieu où il le *trouvera*. Un torrent entraîne tout ce qu'il *rencontre sur son passage :* des voleurs emportent tout ce qu'ils *trouvent dans une maison*. Des armées se *rencontrent*, et *trouvent* sous leurs pas un effroyable cimetière.

Le moyen de *rencontrer* est d'aller au-devant ; le moyen de *trouver*, c'est de chercher. Mais vous *trouvez* aussi ce que vous ne cherchiez pas, vous *rencontrez* aussi ce que vous cherchiez, et par une sorte de bonne fortune, par un cas fortuit, par un hasard heureux, qui fait qu'il se trouve comme en passant sur le chemin où vous passiez.

Je me *trouve* mieux, dit agréablement Montaigne, quand je me *rencontre* que quand je me cherche. On *trouve* donc en ne cherchant

pas comme en cherchant : il y a toujours quelque hasard à *rencontrer*, et beaucoup plus quand on ne cherche point.

Les gens qu'on *rencontre* partout, on ne les *trouve* nulle part.

Il y a des gens qui font toujours des *rencontres* extraordinaires : je le conçois ; les petits esprits grossissent bien les objets. Il y a des gens qui ne savent jamais rien *trouver* : je le comprends ; qui ne connaît pas cette sorte d'yeux qui regardent sans voir ?

Rigoureusement parlant, on ne *rencontre* que ce qui se *trouve* en face, en allant au-devant, et *contre* ou à l'*encontre*, comme pour le heurter. On se *rencontre* face à face, nez à nez. Ainsi l'italien *rincontro* signifie choc, heurt, confrontation vis-à-vis. Deux objets ne se *rencontrent* qu'en allant, chacun de son côté, l'un vers l'autre : les atomes d'Épicure se *rencontrent*, s'entre-heurtent et s'accrochent : une *rencontre*, dans l'art militaire, est un choc. (R.)

1103. Rendre, Remettre, Restituer.

Nous *rendons* ce qu'on nous avait prêté ou donné ; nous *remettons* ce que nous avons en gage ou en dépôt ; nous *restituons* ce que nous avons pris ou volé.

On doit *rendre* exactement, *remettre* fidèlement, et *restituer* entièrement. On emprunte pour *rendre;* on se charge d'une chose pour la *remettre* ; mais on ne prend guère à dessein de *restituer*.

L'usage emploie et distingue encore ces mots dans les occasions suivantes. Il se sert du premier à l'égard des devoirs civils, des faveurs interrompues, et des présents ou monuments de tendresse : on *rend* hommage à son seigneur suzerain ; son amitié à qui en avait été privé ; les lettres à une maîtresse abandonnée. Le second se dit à l'égard de ce qui a été confié, et des honneurs, emplois ou charges dont on est revêtu : on *remet* un enfant à ses parents ; le cordon de l'ordre, le bâton de commandement, les sceaux et les dignités au prince. Le troisième se place pour les choses qui, ayant été ou ôtées ou retenues, se trouvent dues ; à l'innocent accusé, son état et son honneur ; on *restitue* un mineur dans la possession de ses biens aliénés. (G.)

1104. Renoncer, Renier, Abjurer.

On *renonce* à des maximes et à des usages qu'on ne veut plus suivre, ou à des prétentions dont on se désiste. On *renie* le maître qu'on sert, ou la religion qu'on avait embrassée. On *abjure* l'erreur dans laquelle on s'était engagé et dont on faisait profession publique.

Philippe V a *renoncé* à la couronne de France. Saint Pierre a *renié* Jésus-Christ. Henri IV a fait *abjuration* du calvinisme.

Abjurer se dit toujours en bonne part ; c'est l'amour de la vérité et l'aversion du faux, ou du moins de ce que nous regardons comme tel,

qui nous engage à faire *abjuration*. *Renier* s'emploie toujours en mauvaise part ; un libertinage outré ou un intérêt criminel fait les renégats. *Renoncer* est d'usage de l'une et de l'autre façon, tantôt en bien, tantôt en mal : le choix du bon nous fait quelquefois *renoncer* à nos anciennes habitudes pour en prendre de meilleures ; mais il arrive encore plus souvent que le caprice et le goût dépravé nous font *rènoncer* à ce qui est bon pour nous livrer à ce qui est mauvais.

L'hérétique *abjure* quand il rentre dans le sein de l'Église : le chrétien *renie* quand il se fait mahométan ; le schismatique *renonce* à la communion universelle des fidèles pour s'attacher à une société particulière.

Ce n'est que par formalité que les princes *renoncent* à leurs prétentions : ils sont toujours prêts à les faire valoir quand la force et l'occasion leur en fournissent les moyens. Tel résiste aux persécutions qui n'est pas à l'épreuve des caresses ; ce qu'il défendait avec fermeté dans l'oppression, il le *renie* ensuite avec lâcheté dans la faveur. Quoique l'intérêt soit très-souvent le véritable motif des *abjurations*, je ne me défie pourtant pas toujours de leur sincérité, parce que je sens que l'intérêt agit sur l'esprit comme sur le cœur. (G.)

1105. Renonciation, Renoncement.

La désappropriation est l'effet de l'un et de l'autre, et tous deux sont des actes volontaires : voici en quoi ils diffèrent.

Renonciation est un terme d'affaire et de jurisprudence ; c'est l'abandon volontaire des droits que l'on avait ou que l'on prétendait avoir sur quelque chose. *Renoncement* est un terme de spiritualité et de morale chrétienne ; c'est le détachement des choses de ce monde et de l'amour-propre.

La *renonciation* est un acte extérieur qui ne suppose pas toujours le détachement intérieur. Le *renoncement*, au contraire, est une disposition intérieure qui n'exige pas l'abandon extérieur des choses dont on se détache.

La profession de la vie religieuse exige dans l'intérieur un *renoncement* entier de soi-même et de toutes les choses de ce monde, et emporte, par le fait, la *renonciation* à tous les droits de propriété que l'on pouvait avoir avant la prononciation des vœux. (B.)

1106. Rente, Revenu.

On dit également qu'une personne jouit de dix mille livres de *rente*, ou d'un *revenu* de dix mille livres, sans égard à la nature de ses biens, qu'il est inutile et impossible de distinguer dans le courant de la conversationn. L'idée commune de ces deux termes est celle d'une recette annuellement renouvelée.

La *rente* est ce qu'on vous *rend*, ce qu'on vous paie annuellement, comme prix ou intérêt d'un fonds ou d'un capital aliéné ou cédé : le *revenu* est ce qui *revient*, ce qui est annuellement reproduit à votre profit, comme fruit de votre propriété et de vos avances productives. L'Académie a fort bien observé que *rente* vient de *rendre;* c'est le latin *redditus :* quant au mot *revenu*, ce qui renaît après avoir été détruit, c'est à peu près le *proventus* des Latins. Vous direz que votre *rente* vous *revient* chaque année ; oui, le paiement de votre *rente*, et il vous *revient* par une nouvelle distribution d'argent. Mais le *revenu revient* dans toute la force du terme ; il est reproduit : ce sont les fruits qui repoussent sur l'arbre. La terre ne vous donne pas une *rente*, mais elle vous donne un *revenu* par ces productions renaissantes annuellement. On vous paie une *rente* et vous recueillez un *revenu*. Pour payer chaque année une *rente*, il faut chaque année un *revenu* nouveau ou une richesse nouvelle; car, sans cela, sur quoi payer? Or, quel autre *revenu* annuellement régénéré, que le *revenu* territorial?

Les *rentes* ne sont que des charges du *revenu*. Les *rentes* publiques sont des charges du *revenu* public : sans le *revenu*, on ne peut payer les *rentes*. La *rente* est la représentation d'un droit sur le *revenu*.

C'est une recette très-commode que celle des *rentes;* il est vrai que de toutes les *rentes* constituées à perpétuité, il y en a très-peu qui se maintiennent jusqu'à la troisième ou quatrième génération. Il y a bien de l'embarras et des inconvénients dans le *revenu* des terres : il est vrai que la terre ne vous manquera jamais, et que quand vous voudrez vous enrichir de plus en plus, vous n'aurez qu'à vivre heureux sur votre domaine et à le soigner.

Il n'y a qu'à créer des *rentes* pour détruire le *revenu;* car, en attirant par l'appât d'un gros intérêt les capitaux de l'agriculture et du commerce, vous tarissez d'un côté la source de votre *revenu*, pendant que de l'autre vous le surchargez de *rentes*.

Je sais fort bien qu'on dit le *revenu* d'une charge, d'un office, d'une place comme d'une terre ; et qu'on assimile ainsi des choses qui ne peuvent être comparées. Les *émoluments* des places ne sont pas plus *revenus* que *rentes;* ce sont des salaires, des bénéfices.

1107. Réponse, Réplique, Repartie.

La *réponse* se fait à une demande ou à une question. La *réplique* se fait à une *réponse*, ou à une remontrance. La *repartie* se fait à une raillerie ou à un discours offensant.

Les scolastiques enseignent à proposer de mauvaises difficultés, et à y donner encore de plus mauvaises *réponses*. Il est plus grand d'écouter une sage remontrance et d'en profiter, que d'y *répliquer*. On

ne se défend jamais mieux contre des paroles piquantes que par des *reparties* fines et honnêtes.

Le mot de *réponse* a, dans sa signification, plus d'étendue que les deux autres : on *répond* aux questions des personnes qui s'informent; aux demandes de celles qui attendent des grâces ou des services; aux interrogations des maîtres et des juges; aux arguments de ceux qui nous exercent dans les écoles; aux lettres qu'on nous écrit; et aux difficultés qu'on nous propose touchant la conduite, les affaires et les sentiments. Le mot de *replique* a un sens plus restreint; il suppose une dispute commencée à l'occasion des diverses opinions qu'on suit, ou des différents sentiments dans lesquels on est, ou des partis et des intérêts opposés qu'on a embrassés : on *réplique* à la *réponse* d'un auteur qu'on a critiqué; aux réprimandes de ceux dont on ne veut pas recevoir de correction, et aux plaidoyers ou aux écritures de l'avocat de la partie adverse. Le mot de *repartie* a une énergie propre et particulière pour faire naître l'idée d'une apostrophe personnelle contre laquelle on se défend, soit sur le même ton, en apostrophant aussi de son côté; soit sur un ton plus honnête, en émoussant seulement les traits qu'on nous lance : on fait des *reparties* aux gens qui veulent se divertir à nos dépens, à ceux qui cherchent à nous tourner en ridicule, et aux personnes qui n'ont, dans la conversation, aucun ménagement pour nous.

La *réponse* doit être claire et juste, il faut que ce soit le bon sens et la raison qui la dictent. La *réplique* doit être forte et convaincante; il faut que la vérité y paraisse armée et fortifiée de toutes ses preuves. La *repartie* doit être vive et prompte; il faut que le sel de l'esprit y domine et la fasse briller.

Il faut élever les enfants à faire toujours, autant qu'il se peut, des *réponses* précises et judicieuses; et leur faire sentir qu'il y a plus d'honneur pour eux à écouter, qu'à faire des *répliques* à ceux qui ont la bonté de les instruire : mais il n'est pas toujours à propos de blâmer leurs petites *reparties*, quoiqu'un peu contraires à la docilité, de peur d'émousser leur esprit par une gêne trop sévère.

Les *réponses*, les *répliques* et les *reparties*, doivent être promptes, justes, judicieuses, convenables aux personnes, aux temps, aux lieux, et aux conjonctures. Donnons des exemples de chaque espèce.

Une belle *réponse* est celle de la maréchale d'Ancre, qui fut brûlée en place de Grève comme sorcière. Le conseiller Courtin, interrogeant cette femme infortunée, lui demanda de quel sortilége elle s'était servie pour gouverner l'esprit de Marie de Médicis : « Je me suis servie, *répondit* la maréchale, du pouvoir qu'ont les âmes fortes sur les esprits faibles. »

Une femme vint le matin se plaindre à Soliman II, que la nuit,

pendant qu'elle dormait, ses janissaires avaient tout emporté de chez elle. Soliman sourit, et *répondit* qu'elle avait donc dormi bien profondément, si elle n'avait rien entendu du bruit qu'on avait dû faire en pillant sa maison. « Il est vrai, seigneur, *répliqua* cette femme, que je dormais profondément, parce que je croyais que ta hautesse veillait pour moi. » Le sultan admira cette *réplique*, et la récompensa.

Saint Thomas d'Aquin entrait dans la chambre du pape Innocent IV pendant que l'on comptait de l'argent; sur quoi ce pape lui dit : Vous voyez que l'Eglise n'est plus dans le siècle où elle disait : je n'ai ni or ni argent. Le docteur angélique *repartit* : Il est vrai, saint père, mais elle ne peut plus dire au boiteux : *lève-toi, et marche.* (*Encycl.*, XIV, 137.)

1108. Représenter, Remonter.

Le sens littéral de *représenter*, c'est de *présenter* de nouveau, de rendre présent, de remettre devant les yeux : celui de *remontrer*, c'est de *montrer* de nouveau, de faire bien remarquer, d'avertir avec force.

Dans l'acception présente, *représenter* signifie exposer, mettre sous les yeux de quelqu'un, avec douceur ou modestie, des motifs ou des raisons pour l'engager à changer d'opinion, de dessein, de conduite : *remontrer* signifie exposer, retracer aux yeux de quelqu'un, avec plus ou moins de force, ses devoirs et ses obligations, pour le détourner ou le ramener d'une faute, d'une erreur, de ses écarts. Vous me *représentez* ce que je semble oublier : vous me *remontrez* ce que je dois respecter. La *représentation* porte instruction, avis, conseil : la *remontrance* porte instruction, avertissement, censure ou répréhension honnête. C'est surtout à m'éclairer que votre *représentation* tend; et c'est proprement à me corriger que tend votre *remontrance* La *remontrance* suppose un tort, une action mauvaise, un acte répréhensible; la *représentation* n'exige absolument qu'un danger, un inconvénient, un mal à craindre.

On *représente* également à ses inférieurs, à ses égaux, à ses supérieurs : on *remontre* surtout à ses inférieurs, à ses égaux aussi, même à ses supérieurs; mais avec les égards et les respects d'une humble supplication.

Suivant le précepte de l'Evangile, le chrétien *représente* en secret à ses frères leurs fautes par charité : s'ils sont opiniâtres, l'Eglise avertie les leur *remontre* avec autorité.

Vous *représentez* à votre ami le tort qu'il se fait; vous lui *remontrez* le tort qu'il fait aux autres.

Sans le droit de *représenter*, mes droits sont des chimères; et sans le droit de *remontrer*, il n'y a plus de ressources contre la violation de tous les droits.

Si l'on ne *représente* souvent aux hommes leurs devoirs, on sera souvent obligé de leur *remontrer* leurs fautes. Ecoutons, encourageons les *représentations*, c'est le moyen d'éviter, de prévenir les *remontrances*.

L'instruction indirecte est quelquefois la *représentation* la plus efficace; et un morne silence, la *remontrance* la plus éloquente.

Mécène *représentait* sagement à Auguste qu'il devait louer et honorer ceux qui lui donnaient de bons avis, puisque ces avis tournaient à sa gloire : il lui *remontrait* fortement qu'il ne devait pas affliger et maltraiter ceux dont les avis n'auraient pas été si heureux, parce qu'il était juste de les juger sur leurs intentions et non sur leurs opinions.

Le pédant a toujours des *représentations* à faire, et fait des *remontrances* à l'enfant qui se noie.

Qui est-ce qui ne souffre pas une *représentation*? qui est-ce qui aime les *remontrances*? (R.)

1109. Réputation, Célébrité, Renommée, Considération.

Le désir d'occuper une place dans l'opinion des hommes, a donné naissance à la *réputation*, à la *célébrité* et à la *renommée*, ressorts puissants de la société, qui partent du même principe, mais dont les moyens et les effets ne sont pas totalement les mêmes.

Plusieurs moyens servent également à la *réputation* et à la *renommée*, et ne diffèrent que par les degrés; d'autres sont exclusivement propres à l'un ou à l'autre.

Une *réputation* honnête est à la portée du commun des hommes; on l'obtient par des vertus sociales et la pratique constante de ses devoirs : cette espèce de *réputation* n'est, à la vérité, ni étendue, ni brillante; mais elle est souvent la plus utile pour le bonheur.

L'esprit, les talents, le génie procurent la *célébrité* : c'est le premier pas vers la *renommée*, qui ne diffère que par plus d'étendue : mais les avantages en sont peut-être moins réels que ceux d'une bonne *réputation*.

Deux sortes d'hommes sont faits pour la *renommée*. Les premiers, qui se rendent illustres par eux-mêmes, y ont droit : les autres, qui sont les princes, y sont assujettis; ils ne peuvent échapper à la *renommée*. On remarque également dans la multitude, celui qui est plus grand que les autres, et celui qui est placé sur un lieu plus élevé : on distingue en même temps si la supériorité de l'un et de l'autre vient de la personne ou du lieu où elle est placée. Tels sont le rapport et la différence qui se trouvent entre les grands hommes et les princes qui ne sont que princes.

Les qualités qui sont uniquement propres à la *renommée*, s'annon-

cent avec éclat : telles sont les qualités des hommes d'État, destinés à faire la gloire et le bonheur ou le malheur des peuples, soit par les armes, soit dans le gouvernement. Les grands talents, les dons du génie, procurent autant ou plus de *renommée* que les qualités de l'homme d'État, et ordinairement transmettent un nom à une postérité plus reculée.

Quelques-uns des talents qui font la *renommée*, seraient inutiles et quelquefois dangereux dans la vie privée. Tel a été un héros, qui, s'il fût né dans l'obscurité, n'eût été qu'un brigand, et au lieu d'un triomphe n'eût mérité qu'un supplice. Il y a eu dans tous les genres des grands hommes qui, s'ils ne le fussent pas devenus, faute de quelques circonstances, n'auraient jamais pu être autre chose, et auraient paru incapables de tout.

La *réputation* et la *renommée* peuvent être fort différentes, et subsister ensemble.

Un homme d'État ne doit rien négliger pour sa *réputation*; mais il ne doit compter que sur la *renommée*, qui peut seule le justifier contre ceux qui attaquent sa *réputation* : il en est comptable au monde, et non pas à des particuliers intéressés, aveugles ou téméraires.

Ce n'est pas qu'on puisse mériter à la fois une grande *renommée* et une mauvaise *réputation*; mais la *renommée*, portant principalement sur des faits connus, est ordinairement mieux fondée que la *réputation*, dont les principes peuvent être équivoques. La *renommée* est assez constante et uniforme, la *réputation* ne l'est presque jamais.

Ce qui peut consoler les grands hommes sur les injustices qu'on fait à leur *réputation*, ne doit pas la leur faire sacrifier légèrement à la *renommée*, parce qu'elles se prêtent réciproquement beaucoup d'éclat. Quand on fait le sacrifice de la *réputation* par une circonstance forcée de son état, c'est un malheur qui doit se faire sentir, et qui exige tout le courage que peut inspirer l'amour du bien public. Ce serait aimer bien généreusement l'humanité, que de la servir au mépris de la *réputation* : ou ce serait trop mépriser les hommes que de ne tenir aucun compte de leurs jugements; et dans ce cas les servirait-on ? Quand le sacrifice de la *réputation* à la *renommée* n'est pas forcé par le devoir, c'est une grande folie, parce qu'on jouit réellement plus de sa *réputation* que de sa *renommée*.

On ne jouit en effet de l'amitié, de l'estime, du respect et de la *considération*, que de la part de ceux dont on est entouré : il est donc plus avantageux que la *réputation* soit honnête, que si elle n'était qu'étendue et brillante. La *renommée* n'est, dans bien des occasions, qu'un hommage rendu aux syllabes d'un nom.

Si l'on réduisait la *célébrité* à sa valeur réelle, on lui ferait perdre bien des sectateurs. La *réputation* la plus étendue est toujours très

bornée : la *renommée* même n'est jamais universelle. A prendre les hommes numériquement, combien y en a-t-il à qui le nom d'Alexandre n'est jamais parvenu ? Ce nombre surpasse, sans aucune proportion, ceux qui savent qu'il a été le conquérant de l'Asie. Combien y avait-il d'hommes qui ignoraient l'existence de Kouli-Kham, dans le temps qu'il changeait une partie de la face de la terre ? Elle a des bornes assez étroites, et la *renommée* peut toujours s'étendre sans jamais y atteindre. Quel caractère de faiblesse, que de pouvoir croître continuellement sans atteindre à un terme limité !

On se flatte du moins que l'admiration des hommes instruits doit dédommager de l'ignorance des autres. Mais le propre de la *renommée* est de compter, de multiplier les voix et non pas de les apprécier.

Cependant plusieurs ne plaignent ni travaux, ni peines, uniquement pour être connus : ils veulent qu'on parle d'eux, qu'on en soit occupé ; ils aiment mieux être malheureux qu'ignorés. Celui dont les malheurs attirent l'attention est à demi consolé.

Quand le désir de la *célébrité* n'est qu'un sentiment, il peut être, suivant son objet, honnête pour celui qui l'éprouve, et utile à la société. Mais si c'est une manie, elle est bientôt injuste, artificieuse et avilissante par les manœuvres qu'elle emploie : l'orgueil fait faire autant de bassesses que l'intérêt. Voilà ce qui produit tant de *réputations* usurpées et peu solides.

Rien ne rendrait plus indifférent sur la *réputation*, que de voir comment elle s'établit souvent, se détruit, se varie, et quels sont les auteurs de ces révolutions.

Il arrive souvent que le public est étonné de certaines *réputations* qu'il a faites ; il en cherche la cause, et ne pouvant la découvrir parce qu'elle n'existe pas, il n'en conçoit que plus d'admiration et de respect pour le fantôme qu'il a créé. Ces *réputations* ressemblent aux fortunes qui, sans fonds réels, portent le crédit, et n'en sont que plus brillantes.

Comme le public fait des *réputations* par caprice, des particuliers en usurpent par manége, ou par une sorte d'impudence, qu'on ne doit pas même honorer du nom d'amour-propre.

On entreprend de dessein formé de se faire une *réputation*, et l'on en vient à bout. Quelque brillante que soit une telle *réputation*, il n'y a quelquefois que celui qui en est le sujet qui en soit la dupe : ceux qui l'ont créée savent à quoi s'en tenir, quoiqu'il y en ait aussi qui finissent par respecter leur propre ouvrage.

D'autres, frappés du contraste de la personne et de sa *réputation*, ne trouvant rien qui justifie l'opinion publique, n'osent manifester leur sentiment propre, ils acquiescent au préjugé par timidité, complaisance, ou intérêt; de sorte qu'il n'est pas rare d'entendre quantité

de gens répéter le même propos, qu'ils désavouent tous intérieurement.

Les *réputations* usurpées qui produisent le plus d'illusion ont toujours un côté ridicule qui devrait empêcher d'en être flatté. Cependant on voit quelquefois employer les mêmes manœuvres par ceux qui auraient assez de mérite pour s'en passer. Quand le mérite sert de base à la *réputation*, c'est une grande maladresse que d'y joindre l'artifice, parce qu'il nuit plus à la *réputation* méritée, qu'il ne sert à celle qu'on ambitionne. Une sorte d'indifférence sur son propre mérite est le plus sûr appui de la *réputation ;* on ne doit pas affecter d'ouvrir les yeux de ceux que la lumière éblouit. La modestie est le seul éclat qu'il soit permis d'ajouter à sa gloire.

Si les *réputations* se forment et se détruisent avec facilité, il n'est pas étonnant qu'elles varient et soient souvent contradictoires dans la même personne. Tel a une *réputation* dans un lieu, qui dans un autre en a une toute différente ; il a celle qu'il mérite le moins, et on lui refuse celle à laquelle il a le plus de droit. On en voit des exemples dans tous les ordres.

Ces faux jugements ne partent pas toujours de la malignité : les hommes font beaucoup d'injustices sans méchanceté, par légèreté, précipitation, sottise, témérité, imprudence. Les décisions hasardées avec le plus de confiance font le plus d'impression. Eh ! qui sont ceux qui jouissent du droit de prononcer ? Des gens qui, à force de braver le mépris, viennent à bout de se faire respecter, et de donner le ton ; qui n'ont que des opinions, et jamais de sentiments, qui en changent, les quittent et les reprennent sans le savoir ni sans s'en douter, et qui sont opiniâtres sans être constants. Voilà cependant les juges des *réputations :* voilà ceux dont on méprise le sentiment, et dont on cherche le suffrage : ceux qui procurent la *considération*, sans en avoir eux-même aucune.

La *considération* est différente de la *célébrité :* la *renommée* même ne la donne pas toujours, et l'on peut en avoir sans imposer par un grand éclat.

La *considération* est un sentiment d'estime mêlé d'une sorte de respect personnel qu'un homme inspire en sa faveur. On en peut jouir également parmi ses inférieurs, ses égaux et ses supérieurs en rang et en naissance. On peut, dans un rang élevé, ou avec une naissance illustre, avec un esprit supérieur ou des talents distingués, on peut même avec de la vertu, si elle est seule et dénuée de tous les autres avantages, être sans *considération.*

On peut en avoir avec un esprit borné, ou malgré l'obscurité de la naissance ou de l'état.

La *considération* ne suit pas nécessairement le grand homme :

l'homme de mérite y a toujours droit ; et l'homme de mérite est celui qui, ayant toutes les qualités et tous les avantages de son état, ne les ternit par aucun endroit.

Pour donner une idée plus précise de la *considération*, on l'obtient par la réunion du mérite, de la décence, du respect pour soi-même, par le pouvoir connu d'obliger et de nuire, et par l'usage éclairé qu'on fait du premier, en s'abstenant de l'autre.

On doit conclure de l'analyse que nous venons de faire, et de la discussion dans laquelle nous sommes entrés, que la *renommée* est le prix des talents supérieurs, soutenus de grands efforts, dont l'effet s'étend sur les hommes en général, ou du moins sur une nation ; que la *réputation* a moins d'étendue que la *renommée*, et quelquefois d'autres principes ; que la *réputation* usurpée n'est jamais sûre ; que la plus honnête est toujonrs la plus utile, et que chacun peut aspirer à la *considération* de son état. (Duclos, *Consid. sur les mœurs de ce siècle*, ch. V, édit. de 1764.)

1110. Réserve, Modestie, Décence, Retenue, Pudeur.

La *réserve* évite de s'avancer ; la *modestie* ne cherche pas à se montrer ; la *retenue* ne se laisse voir qu'à demi ; la *décence* rougirait de paraître dans un état peu convenable ; la *pudeur* rougit même en se cachant.

La *modestie* craint qu'on ne la remarque ; la *réserve* craint qu'on ne l'approche ; la *retenue* craint de se livrer ; la *décence* craint de s'exposer trop à découvert ; la *pudeur* craint de rougir, et rougit de cette seule crainte : c'est elle qui

> Rougit de plaire, et plaît en rougissant.
>
> *Les Jardins*, de DELILLE.

Le sentiment de honte qui domine dans la *pudeur* est irréfléchi, involontaire ; c'est un don de la nature : le sentiment de convenance qui domine dans la *décence* tient au respect que l'on a pour soi-même et pour les autres ; c'est le fruit de l'éducation : la *retenue* est le résultat de la réflexion, qui apprend à réprimer ses mouvements, et de la modération, qui en donne les moyens : la *modestie* est la défiance de soi-même ; elle tient au caractère : la *réserve* est le manque de confiance dans les autres ; elle est quelquefois commandée par les circonstances.

La *décence* est soigneuse ; la *réserve* circonspecte ; la *retenue* modérée ; la *modestie* timide ; la *pudeur* craintive.

Une sorte de fierté peut accompagner la *réserve* et se faire remar-

quer dans la *retenue :* la *modestie* peut être noble ; la *décence* impose ; la *pudeur* semble toujours demander grâce.

La *modestie* est une vertu qui commande aux femmes la *décence ;* la *réserve* et la *retenue* sont des qualités ; la *pudeur* est un charme.

La *modestie* sert à ceux qui nous approchent, elle met leur amour-propre à l'aise. « C'est par amour-propre, a-t-on dit, que l'on aime tant les gens *modestes.* » La *décence* est utile à la société en général : « elle est la *pudeur* du vice lorsqu'elle n'est pas la *modestie* de la vertu. » La *réserve* et la *retenue* sont avantageuses à ceux qui les possèdent. « La *réserve*, a-t-on dit, est l'armure des femmes ; on n'en peut retrancher une pièce que la partie qu'elle était destinée à couvrir ne reçoive quelque blessure. » La *pudeur* ne sert à personne et charme tout le monde ; elle donne souvent à ceux qui la sentent un embarras pénible.

La *décence* est pour un homme un devoir de société ; il n'a à le remplir qu'à l'égard des autres : la *réserve* est souvent pour lui un devoir de situation : la *modestie* est un mérite dont les autres lui savent gré : la *retenue*, une condition nécessaire pour ne pas s'attirer leur animadversion : la *pudeur*, un mouvement qui lui fait craindre de rougir devant quelqu'un d'une action ou d'un sentiment qui a quelque chose de bas ou de mauvais.

Dans une femme, la *modestie* est un devoir personnel qui a sa source dans le respect qu'elle se doit à elle-même. *Il faut vivre respectueusement avec soi*, dit madame de Lambert à sa fille. « Il y a dans quelques femmes, dit Labruyère, un mérite paisible, mais solide, accompagné de mille vertus qu'elles ne peuvent couvrir de toute leur *modestie.* »

La *réserve* est pour une femme une précaution que demande sa propre sûreté. « La timidité, dit madame de Lambert, doit être le caractère des femmes, elle assure leurs vertus. » — « Elle avertit la *pudeur* et garantit la *décence*, que l'honnêteté même ne sait pas toujours suffisamment conserver. »

La *décence* est une habitude qu'une femme ne saurait blesser sans souffrir ; elle est destinée à maintenir les autres dans le respect qu'ils lui doivent.

La *retenue* est un sacrifice que la position des femmes fait faire à leur franchise ; elles y sont tellement habituées, elle leur devient si naturelle, qu'on les accuse de dissimulation.

La *pudeur* est le mouvement en arrière de la *modestie* blessée, ou même de l'innocence effrayée sans savoir pourquoi : elle tient à la honte d'être vue, et non à celle de mal faire. Une jeune fille surprise au moment où elle fait une bonne action, rougit : c'est de la *pudeur ;*

elle n'est pas étrangère à la naïveté. M. Delille a dit, en faisant le portrait d'Azélie :

Dans ses traits ingénus respirait la candeur :
Son front se colorait d'une aimable *pudeur*.
Tout en elle était calme ; un sentiment *modeste*
Réglait son air, sa voix, son silence, son geste ;
Ses yeux, d'où sa pensée à peine osait sortir, etc.

Ce dernier trait peint la *réserve*.

La *réserve* d'une femme est dans ses manières et dans son maintien ; la *retenue*, dans sa conduite ; la *modestie*, dans ses discours, ses réponses, etc. ; la *décence*, dans ses vêtements et dans tout ce qui doit paraître d'elle ; la *pudeur*, dans ses sentiments secrets et dans tout ce qu'elle doit cacher.

La *réserve* se tient sur ses gardes : la *retenue* gouverne ses mouvements : la *modestie* s'ignore : la *décence* se connaît et se juge elle-même : la *pudeur* se cache, et rougit même quand on ne la voit pas ; il lui suffit d'une pensée.

Une femme vertueuse et *modeste*, franche et *réservée*, *retenue* sans y être forcée et sans savoir pourquoi, *décente* sans affectation, pleine à la fois de *pudeur* et de naïveté, est ce qu'il y a de plus parfait et de plus aimable sur terre.

La grande différence qui existe entre un homme et une femme qui possèdent les qualités dont je viens de parler, c'est qu'un homme *modeste*, *réservé*, *retenu* et *décent*, le sait et s'en fait un devoir : une femme l'ignore ; c'est son instinct, sa disposition, son habitude ; le naturel vient chez elle avant le devoir, et le charme de l'un se joint à la solidité de l'autre. (F. G.)

1111. Résidence, Domicile, Demeure.

L'idée propre de *résidence* est celle d'un lieu où l'on est fixé, établi ; celle de *domicile* est l'idée plus restreinte d'une maison et de l'habitation : l'idée de *demeure* est celle ou d'un lieu vague ou d'un lieu particulier où l'on se renferme.

La *résidence* est la *demeure* habituelle et fixe ; le *domicile*, la *demeure* légale ou reconnue par la loi ; la *demeure*, le lieu où vous êtes établi dans le dessein d'y rester, ou même le lieu où vous logez.

Les gens en place, attachés par une charge, un office, un emploi à un tel lieu, ont une *résidence* nécessaire : on ne prétend pas dire qu'ils soient toujours à leur *résidence*. Les mineurs et les pupilles n'ont d'autre *domicile* que celui de leur père ou de leur tuteur ; et peut-être n'en ont-ils jamais approché. Il y a beaucoup de misérables qui n'ont point de *demeure ;* oh ! cela est vrai, et la terre est bien souvent leur lit.

Il semblerait qu'on peut être en trois endroits à la fois; car il arrive que des gens qui ont leur *résidence* naturelle dans la province, auront un *domicile* dans la capitale, et feront leur *demeure* habituelle à la cour. Il y a plus, avec vingt procès dans vingt juridictions différentes, on aura vingt *domiciles* différens tout à la fois : c'est ce qu'on appelle *domiciles* d'élection.

Résidence se dit principalement à l'égard des personnes qui exercent un office ou un ministère public. *Domicile* est un mot de pratique; le *domicile* s'acquiert par tant de temps de *demeure*, et il donne la qualité d'habitant et de citoyen. La *demeure* se considère sous toutes sortes de rapports physiques ou civils, etc.; on dit une *demeure agréable* ou *triste* : les huissiers doivent marquer dans leurs exploits le lieu de leur *demeure*, etc. (R.)

1112. Respect, Égards, Considération, Déférence.

Termes qui désignent en général l'attention et la retenue dont on doit user dans les procédés à l'égard de quelqu'un.

On a du *respect* pour l'autorité, des *égards* pour la faiblesse, de la *considération* pour la naissance, de la *déférence* pour un avis. On doit du *respect* à soi-même, des *égards* à ses égaux, de la *considération* à ses supérieurs, de la *déférence* à ses amis. Le malheur mérite du *respect*; le repentir, des *égards;* les grandes places, de la *considération*; les prières, de la *déférence.*

On dit : j'ai du *resepct*, des *égards*, de la *déférence* pour M. un tel : et on dit passivement, M. un tel a beaucoup de *considération* pour moi. (*Encycl.*, IV, 43).

1113. Respirer, soupirer après.

On dit *respirer la chose* et *soupirer pour une chose.* Ces mots désignent figurément le désir, l'ardeur, la passion dont le cœur est si plein qu'il semble l'exhaler, ou par une *respiration* forte, ou par des *soupirs* répétés. Cette explication seule donne la différence des deux expressions. La *respiration* forte marque la force du désir, et le *soupir* exprime la peine du cœur. La même passion, dans son impatience, ne *respire* qu'après l'objet après lequel elle *soupire* dans son affliction. *Respirer* annonce un désir plus ardent et plus *énergique;* et *soupirer*, un désir plus tendre et plus touchant.

La colère, la vengeance, la férocité ne *respirent* que la destruction et le crime; elles ne *soupirent* pas ces passions fougueuses. Des passions douces et timides *soupirent* pour leur objet plutôt qu'elles ne le *respirent*, jusqu'à ce qu'exaltées par une vive effervescence, elles sortent, pour ainsi dire, de leur caractère.

Vous qui aimez la guerre, vous *respirez* donc le malheur et le sang

de vos semblables, de vos amis, de vos frères. Ah ! vous *soupirerez* bientôt pour la paix, quand les coups sensibles auront amorti, dans votre cœur, cette ambition de gloire ou plutôt de sang, qui vous aveugle et vous emporte.

Le loup affamé ne *respire* qu'après la proie : la biche altérée ne *soupire* qu'après les eaux de la fontaine. Les passions prennent le caractère du sujet passionné.

Un courage mâle *respire* la liberté, il brise vos chaînes ou vous brise contre elles. Une âme douce et timide *soupire* pour la liberté ; elle montre ses chaînes pour attendrir un libérateur.

Il est donc vrai qu'un roi qui ne *respire* que le bonheur de ses sujets est quelquefois réduit à *soupirer* longtemps en vain pour leur soulagement.

Une bonne mère, entourée de ses enfants, ne *respire* que leur félicité : c'est là toutes ses pensées, tous ses soins, toutes ses jouissances ; elle vit pour eux et en eux. Une mère tendre, éloignée de son fils bien-aimé, ne *soupire* que pour son retour : sa joie est loin d'elle ; elle n'a que des vœux pour le rappeler, et ils sont étouffés par ses soupirs.

Soupirer marque aussi l'intérêt tendre et la sensibilité touchante. Mais quelle énergie que celle de l'expression (une des plus belles de nos expressions figurées), *respirer le carnage, respirer la joie !* Ce que nous *respirons*, c'est ce qui nous anime, c'est ce que nous attirons et répandons sans cesse, c'est ce qui meut toutes nos facultés, c'est notre vie.

Convenons que *respirer après* une chose n'a pas la même force, et se rapproche davantage de *soupirer après*. Cependant, avec moins d'énergie, cette locution a le même caractère distinctif. *Respirer après* marque un désir plus vif, plus impatient, plus empressé ; et *soupirer après* marque un désir ou un regret plus inquiet, plus triste, plus affectueux.

Le malade, dont le courage renaît avec les forces, ne *respire* qu'*après* la santé : un malade, trop débile encore et abattu, ne fait que *soupirer après* elle.

Il me reste à observer que *respirer après* n'exprime proprement que le désir d'un bien qu'on voudrait posséder : tandis que *soupirer après* exprime fréquemment le regret d'un bien qu'on a eu le malheur de perdre.

Vous *respirez* après votre ami vivant : cet ami mort, vous *soupirez* en vain après lui. (R.)

1114. Ressemblance, Conformité.

Termes qui désignent l'existence des mêmes qualités dans plusieurs sujets différents ; mais *ressemblance* se dit des sujets intellectuels et

des sujets corporels; au lieu que *conformité* ne s'applique qu'aux objets intellectuels, et même plus souvent aux puissances qu'aux actes.

Il semble qu'il ne faille que la présence d'une seule et même qualité dans deux sujets, pour faire de la *ressemblance*, au lieu qu'il faut la présence de plusieurs qualités pour faire *conformité;* ainsi *ressemblance* peut s'employer presque partout où l'on peut se servir de *conformité*, mais il n'en est pas de même de celui-ci. (*Encycl.*, III, 859.)

Plus il y a de *ressemblance* entre deux objets, plus ils approchent de la *conformité :* ainsi la *conformité* est une *ressemblance* parfaite.

La *ressemblance* est donc susceptible de plus et de moins; et ce mot peut en conséquence servir de complément à tous ceux qui *expriment* la quantité : peu ou beaucoup de *ressemblance*, assez ou trop de *ressemblance*, plus ou moins ou autant de *ressemblance*. Mais la *conformité* étant une *ressemblance* parfaite, ce mot se construit moins souvent de la même manière. Si l'on veut marquer qu'il manque peu de traits on qu'il ne manque aucun trait à la plénitude de la *conformité*, on l'indique plutôt par quelque adjectif d'une signification ampliative : une grande ou très-grande *conformité*, une parfaite ou une entière *conformité*.

Quelques traits de *ressemblance* entre la doctrine de l'Église catholique et celle des hérétiques des premiers siècles autorisèrent les païens à condamner absolument le christianisme : leurs préventions les empêchaient de remarquer le défaut de *conformité* des unes avec les autres, et l'exacte *conformité* de la doctrine évangélique. (B.)

1115. Ressemblant, Semblable.

Deux objets *ressemblants* ont la même apparence, la même forme, la même figure, les mêmes rapports sensibles : deux objets *semblables* sont seulement propres à être comparés, dignes d'être assimilés, faits pour aller ensemble ou de pair, à cause des rapports communs qu'ils ont également. Un portrait est en lui-même *ressemblant;* et quand vous comparez deux choses ensemble, vous les trouvez *semblables*

Nous appliquons le mot *ressemblant* à des objets qui semblent faits sur le même modèle, jetés dans le même moule, formés sur le même dessin, copiés l'un sur l'autre, tandis qu'il suffit de certaines apparences, de quelques traits marqués, de divers rapports sensibles, pour que cette sorte de conformité impafaite rende des objets *semblables* ou comparables. Ainsi un portrait est *ressemblant*, qui rend bien la figure : deux jumeaux sont *ressemblants*, dont on reconnaît l'un quand on connaît l'autre : deux étoffes sont si *ressemblantes*, que l'on prendrait l'une pour l'autre. Mais un homme, quoique *semblable* à un autre, ne

lui est pas toujours *ressemblant* : Achille n'est pas *ressemblant* à un lion, quoiqu'on dise qu'il lui est *semblable ;* nos *semblables* non-seulement ne nous sont pas toujours *ressemblants,* mais il y a de très-grandes différences entre eux et nous.

Le mot *ressemblant* désigne plutôt une *ressemblance physique* de figure, de forme, d'ordonnance, d'ensemble qui frappe les yeux de la même manière ; au lieu que *semblable* sert également à désigner des rapports métaphysiques, moraux, géométriques, l'espèce, le nombre, la qualité, la valeur, la propriété uniforme ou commune de tout genre. Les malheureux ont des *semblables*, et non des gens *ressemblants :* des figures géométriques ont des propriétés non *ressemblantes,* mais *semblables,* etc. Il faut pourtant dire que ces choses se *ressemblent,* ou qu'elles ont plus ou moins de *ressemblance ;* ce qui induit naturellement à de fausses applications de l'adjectif *ressemblant.* (R).

1116. Rétablir, Restaurer, Réparer.

Ces verbes expriment l'idée commune de refaire, renouveler, mettre de nouveau en état.

Rétablir signifie proprement mettre de nouveau sur pied, remettre une chose en *état*, en bon état, dans son premier état : *restaurer*, remettre à neuf, restituer une chose dans son intégrité, dans sa force, dans son éclat : *réparer,* raccommoder, redonner à une chose sa forme, sa première apparence, son ancien aspect.

Le travail de *rétablir* est relativement plus grand que celui de *restaurer ;* et le travail de *restaurer*, plus grand que celui de *réparer.* On *rétablit* ce qui est renversé, ruiné, détruit : on *restaure* ce qui est dégradé, défiguré, déchu ; on *répare* ce qui est gâté, endommagé, détérioré.

On *rétablit* un édifice ruiné ; on *rétablit* des fortifications détruites; on *rétablit* un article oublié dans un compte. On *restaure* un bâtiment qui dépérit ; on *restaure* de vieux tableaux ; on *restaure* une statue mutilée. On *répare* une maison négligée ; on *répare* une brèche faite à un mur ; on *répare* ces ouvrages de l'art qu'on repolit. Ainsi, par le *rétablissement,* ces choses sont remises sur pied et en état : par la *restauration,* elles sont remises comme à neuf et dans leur intégrité : par la *réparation,* elles sont remises comme elles étaient dans les parties qui avaient souffert de l'altération.

Nous disons *rétablir, restaurer, réparer* ses forces. On *rétablit* ses forces qu'on avait perdues, en les *recouvrant* avec le temps : on *restaure* ses forces qui étaient fort affaiblies, en les *ranimant* par un moyen efficace : on *répare* ses forces diminuées, en les *reprenant* petit à petit.

Au figuré, on dit *rétablir* une loi qui avaient été abolie, un usage

qui avait été abandonné ou interrompu, un droit qui avait été supprimé, un citoyen qui avait été dépouillé de son état, en un mot, ce qui avait perdu son existence, son influence, son action. On dit *restaurer* une province épuisée, un commerce languissant, les lettres tombées en décadence, les mœurs déchues de leur pureté, tout ce qui, susceptible de variation, a beaucoup perdu de sa force, de sa vigueur, de son activité, de son éclat. On dit *réparer* ses fautes, les torts qu'on a faits, les dommages qu'on a causés, les préjudices qu'on a portés, tout ce qui a donné atteinte à l'état naturel des choses, à leur perfection, à l'ordre établi.

Il ne faut qu'une sottise pour perdre sa réputation ; et il est fort douteux qu'on la *rétablisse*, quoi qu'on fasse pour y parvenir. Il n'est si difficile de *restaurer* un peuple, que parce qu'il est très difficile de réunir ces trois choses : savoir, pouvoir et vouloir. Il n'est guère de maux qu'il ne soit possible de *réparer*, si l'on veut sincèrement en trouver le remède et l'employer. (R.)

1117. Retenue, Modestie.

L'avantage de ces deux qualités se borne au sujet qui les possède : elles contribuent à sa perfection, et ne sont pour les autres qu'un objet de spéculation qui mérite leur applaudissement, mais qui nuit quelquefois à leur satisfaction.

On est *retenu* dans ses paroles et dans ses actions : le trop de liberté qu'on s'y donne, est le défaut contraire ; quand il est poussé à l'excès, et qu'on n'a nulle *retenue*, il devient imprudence. On est *modeste* dans ses désirs, dans ses airs, dans ses postures et dans son habillement, ce qui fait trois genres de *modestie*, par rapport au cœur, à l'esprit et au corps : les vices opposés ne sont pas tous exprimés par le mot d'immodestie, qui ne désigne que celui qui regarde le corps, provenant de l'indécence des postures et des habits. La vanité est, par l'essor et la hauteur des airs qu'on se donne mal à propos, le vice opposé au genre de *modestie* qui concerne l'esprit. Celui qui est contraire à la *modestie* du cœur, est une ambition démesurée, qui fait désirer au-delà de ce qui convient et de ce qu'on peut obtenir.

La *retenue* est bonne partout ; mais elle est absolument nécessaire en public et avec les grands : quelque liberté qu'ils semblent accorder, on en est la dupe quand on s'y livre trop ; car ils se réservent toujours un certain droit de respect, dont ils imputent le manquement comme un crime irrémissible. La *modestie* est un ornement pour les personnes qui peuvent prétendre aux plus hauts rangs, pour celles qui ont un mérite connu et distingué, et pour celles à qui leur mérite permet tout sans conséquence ; mais elle est pour toutes les autres personnes une vertu indispensable et d'état, sans laquelle elles ne sauraient paraître décemment, ni éviter le ridicule. (G.)

1118. Rétif, Rebourgs, Revêche, Récalcitrant.

Rétif, restif, qui *résiste, reste* à la même place, refuse d'avancer. Cette épithète s'applique proprement aux chevaux et aux autres animaux qui servent de monture ou qui sont employés à tirer.

Rebours, qui est à contre-sens, qui prend le contre-pied, qui est *rebroussé* ou relevé en sens contraire. Les ouvriers appellent *bois rebours* celui qui a des nœuds ou de longues fibres croisées, ce qui le rend très difficile à travailler.

Revêche, qui est âpre, rude, rebutant. On dit des vins, des fruits acerbes, âpres, qu'ils grattent, qu'ils sont *revêches*. Ce mot tient peut-être à celui de *vexer*, pris dans le sens propre.

Récalcitrant, qui regimbe, rue, se débat : *recalcitrare*, remuer les talons, jeter les pieds, donner des coups de pied.

Le *rétif* refuse d'obéir ou de céder même à l'aiguillon ; il se raidit et se cabre. Le *rebours*, hérissé contre vous, ne donne aucune prise ; qui s'y frotte, s'y pique. Le *revêche* vous rebute et vous repousse : si vous le pressez, il se révolte ou se soulève. Le *récalcitrant* se débat et se défend ; ce n'est pas lui qui ne *mord ni ne rue*.

Le *rétif* est fantasque, indocile, têtu. Le *rebours* est farouche, morose, intraitable. Le *revêche* est aigre, difficile, entier. Le *récalcitrant* est volontaire, colère, indisciplinable.

L'enfant gâté, accoutumé à faire sa fantaisie, est *rétif*. L'homme bourru, accoutumé à se livrer à son humeur, sans contrariété, sera *rebours*. Une personne haute, accoutumée à l'empire et aux déférences, pourra bien être *revêche*. Un jeune homme ardent, accoutumé à l'indiscipline et à l'impunité, se trouvera *récalcitrant*.

Rétif est du bon style : Boileau dit que pour lui Phébus est sourd et Pégase *rétif ;* et qu'un jeune homme est *rétif* à la censure, et fou dans ses plaisirs.

Rebours est un mot très négligé et abandonné à la conversation familière, quoique très expressif. Louis XIII reprochait à des magistrats d'être *rebours*. Amyot, *Vie d'Agis*, dit qu'Epitadeus, homme *rebours*, fier et superbe de nature, mit en avant (contre la loi de Lycurgue), en haine de son fils, qu'il fut loisible à chacun de donner son héritage à qui l'on voudrait.

Revêche n'est point déplacé dans le style modéré. Boileau (*Satire contre les femmes*) fait le portrait de la *revêche* bizarre. Vaugelas dit qu'Alexandre s'était défié de Callisthènes, comme d'un esprit *revêche*.

Récalcitrant n'est bon que pour le discours familier et plaisant. M. Tout-à-Bas n'a pas mauvaise grâce à dire au père du *joueur :*

> . . . Puisqu'aujourd'hui votre humeur pétulante
> Vous rend l'âme aux leçons un peu *récalcitrante*,
> Je reviendrai demain. (B.)

1119. Rêve, Rêverie.

La *rêverie* est un genre de *rêve ;* et ce genre est celui des *rêves* qui obsèdent l'esprit et qui n'en sont que plus dépourvus de raison. Les *rêves* extravagants et continuels du délire sont des *rêveries.*

Le *rêve* est d'un homme *rêvant :* la *rêverie* est d'un *rêveur.*

La *rêverie* est le résultat ou la suite du *rêve.* Le *rêve* est l'imagination qu'on a : la *rêverie* est le rêve dont on se repaît.

Le *rêve* vous a fait voir un objet comme présent : la *rêverie* vous ferait croire qu'il est réel.

Un bon esprit fait quelquefois des *rêves* comme un autre ; mais, au rebours d'un esprit faible, il ne les prend que pour des *rêveries.*

Les gens qui font beaucoup de *rêves* sont fort sujets à débiter des *rêveries.*

On est distrait par des *rêves.* A force de *rêveries,* on devient fou.

Il faut bien des *rêves* avant de découvrir une vérité. Combien de *rêveries* on vous débite avant de dire une chose sensée !

Quand on n'a rien à faire, on fait des *rêves.* Le public est comme les gens oisifs, il lui faut toujours quelque *rêverie* pour l'occuper et l'amuser, des nombres à deviner, des influences à croire, toujours de la magie.

Que deviendraient les malheureux sans les *rêves* qui endorment quelquefois leur douleur ? Peut-être n'ont-ils jamais rien goûté de si doux que quelques douces *rêveries.* Ils sont bien moins redevables aux promesses de l'espérance, qui les fait sourire à l'avenir, qu'au charme de ces illusions qui les font jouir du présent.

On répète tous les jours que les ouvrages de l'abbé de Saint-Pierre sont des *rêves d'un homme de bien ;* si l'on veut dire des *rêveries,* j'en suis fâché pour ceux qui parlent ainsi. Ce bon abbé a beaucoup de projets excellents.

La *rêverie* est une situation de l'âme qui s'abandonne doucement, et se livre enfin tout entière à ses pensées, à ses imaginations, à ses réflexions. Mais il s'agit ici de l'acte et non de l'état, d'une *rêverie,* synonyme d'un *rêve.* (R.)

1120. Rêve, Songe.

Je n'ai trouvé aucune raison de dire que le mot *rêve* a, par lui-même, quelque rapport au sommeil. Ainsi *rêver* signifie proprement s'imaginer toute sorte de chose, vaguer d'un objet à l'autre, sans aucune suite, rouler dans son esprit toutes sortes de pensées décousues et disparates.

Le *songe* est une chose propre au sommeil. Aussi voyons-nous, dans

les remarques de Vaugelas, que des gens délicats ne pouvaient se résoudre à dire *songer* pour *penser* ou *rêver* à une chose, attendu que ce mot avait un sens particulier.

Ainsi, dans le sens propre, l'homme éveillé fait des *rêves :* on ne dira pas qu'il fait des *songes.* Les *rêves* du délire ne s'appellent pas des *songes.* Nous disons des *rêves* plutôt que des *songes* politiques. Les chimères, les imaginations, les idées fantastiques d'un visionnaire, ressemblent assez à des *songes ;* mais elles ne sont que des *rêves.* Le *rêve* n'est donc pas proprement un *songe* fait en dormant, comme le disent les vocabulistes, et comme si l'on faisait autrement des *songes* qu'en dormant. Le *songe* n'est que du sommeil : le *rêve* est de la veille comme du sommeil.

Dans l'état de veille, l'abstraction de l'esprit, une passion concentrée, des contemplations extatiques, nous bercent de *rêves :* possédés par nos pensées, nous ne voyons plus, nous n'entendons plus ; c'est un demi-sommeil. Dans l'état de sommeil, l'ébranlement des nerfs, le désordre des humeurs, l'agitation du sang ou celle de l'âme, provoquent des *songes :* l'imagination réveillée, nous voyons en elle, nous entendons ; c'est une demi-veille.

Rien ne ressemble plus aux *songes* de la nuit que les *rêves* du jour ; c'est toujours le travail d'une imagination déréglée. Les *rêves* du jour ont souvent engendré les songes de la nuit ; et les *songes* de la nuit produisent souvent encore les *rêves* du jour. Les soupçons du jaloux, par exemple, seront des *rêves ;* et ces *songes* seront des visions.

Ces visionnaires, si communs dans l'Orient, qui voyent dans leurs extases tout ce qu'ils s'imaginent, sont d'autant plus persuadés de la réalité des objets de leurs visions, qu'ils ont fait leurs *rêves* les yeux ouverts, et qu'ils ne peuvent les confondre avec des *songes.*

Mais enfin les *rêves* faits en dormant ne diffèrent-ils pas des *songes?* Il en diffèrent en ce que les *rêves,* plus vagues, plus étranges, plus incohérents, plus désordonnés, n'ont aucune apparence de raison, et ne laissent guère de trace, parce qu'ils n'ont guère de suite, tandis que les *songes,* plus frappés, plus sentis, plus liés, plus séduisants, semblent avoir une apparence de raison, et laissent dans le cerveau des traces plus profondes. Avec le sommeil, le *rêve* passe : le *songe* reste après le sommeil. Vous direz un mot de vos *rêves,* trop décousus et trop extravagants pour être retenus : vous racontez vos *songes,* assez présents et assez remarquables pour être rapportés. Il semble que le *songe* soit plutôt d'un esprit préoccupé, et le *rêve,* d'une imagination exaltée.

Macrobe (*Songe de Scipion,* liv. I) distingue plusieurs espèces de *songes.* L'une, produite par les affections présentes du corps et de l'âme, ne signifie rien, et le réveil la dissipe ; c'est le *rêve.* Une autre,

produite par une cause surnaturelle, est douée d'une vertu prophétique; et ces *songes* restent gravés dans la mémoire comme des avis faits pour être expliqués par la divination : ce serait le *songe* proprement dit. Selon cette doctrine, commune à tous les peuples anciens, le *rêve* ne présente que de vains fantômes; et le *songe* révèle des mystères. Cette différence n'existe sans doute pas dans les choses, mais elle aide à discerner celle des termes.

Il y a eu des *songes* prophétiques; la preuve en est dans l'histoire de *Joseph*, et autres récits de l'Écriture. Il y a des *songes* qui s'accomplissent, tels que celui d'Alexandre à l'égard de Cassandre, celui de la Syracusaine Himère sur l'élévation de Denys le Tyran, celui de Calpurnie sur la mort de César. Mais on ne dira pas que les *rêves* prédisent ou s'accomplissent; ils ne sont jamais que de fausses visions, des imaginations folles, des idées creuses.

Le *songe* est donc plus spécieux et plus imposant que le *rêve*. Aussi un *songe* formera-t-il le nœud d'une tragédie; et le *rêve* fournit à peine à la comédie un incident : il est bizarre et extravagant.

Dans un sens figuré, nous disons d'une chose ridicule ou invraisemblable que c'est un *rêve*, une fable, une chimère : nous disons d'une chose fugitive, vaine, illusoire, d'une chose qui n'a ni solidité ni durée, quoique réelle, que c'est un *songe*. Nos projets sont des *rêves*, et la vie est un *songe*. Tout s'accorde à mettre les *rêves* fort au-dessous des *songes*. (R.)

1121. Revenir, Retourner.

On *revient* au lieu d'où l'on était parti. On *retourne* où l'on était allé.

On *revient* dans sa patrie. On *retourne* dans son exil.

On dit aussi *revenir* à la vertu, *retourner* au crime. (G.)

1122. Réussite, succès, issue.

Réussite et *réussir* viennent de l'ancien verbe *ussir*, comme *issue*, suivant la remarque de La Bruyère, d'*issir*, sortir, en italien *uscir*; *exire* en latin. *Succéder* signifie littéralement *venir après* : le *succès* est ce qui s'ensuit, l'événement, un *cas* qui arrive. Il faut prendre ici le mot *issue* au figuré. *Issue*, comme l'italien *uscita*, marque proprement la *sortie*; et *réussite*, comme l'italien *riuscita*, l'*issue* d'une affaire, celle qui répond à vos vues, qui aboutit à vos fins.

1° La *réussite* est le *succès* final et une *issue* prospère. Il y a divers *succès*, divers événements *successifs*, jusqu'à la *réussite* qui est le dernier événement et le *succès décisif*. Il y a de bonnes et de mauvaises *issues*, comme de bons et de mauvais *succès*; mais la *réussite* est heureuse, selon la valeur propre du mot, c'est un *succès réel*, le

vrai *succès*. *Issue* ne désigne en aucune manière la nature du dénouement : *réussite* la désigne par lui-même, et tant qu'une modification forcée et contraire à l'esprit de la chose n'en altère pas l'idée propre : *succès*, dans un sens absolu, désigne aussi quelquefois bonne *issue*, mais précairement, et non par sa propre vertu, comme le fait *réussite*.

2° L'*issue* est la fin propre de la chose : l'entreprise a une *issue;* mais la personne n'en a pas. Le *succès* est ou le moyen ou la fin des personnes et de leurs actions : les personnes, leurs efforts, leurs entreprises, ont également du *succès*, des *succès*, un bon ou un mauvais *succès*. La *réussite* est la fin des choses et le but des personnes : l'objet de la personne est la *réussite* de l'affaire.

3° L'*issue* est le terme relatif et opposé à l'entrée ou le commencement; la voie est la communication d'un terme à l'autre. Le *succès* roule sur les oppositions et les résistances à vaincre jusqu'à la fin ; et un *succès* est contraire à un autre. La *réussite* est un résultat du travail ; elle est naturellement opposée à la disgrâce d'échouer.

On ne s'engage pas dans une affaire sans en prévoir l'*issue*. *Il n'y* a point proprement de *succès* là où il n'y a point d'obstacles à surmonter : entouré d'obstacles, soyez encore content si vous avez des *succès* mêlés. On travaille de toutes ses forces pour la *réussite* et à la *réussite ;* mais la fortune se mêle de tout.

L'homme borné ne voit d'*issue* à rien ; il craint la fin, n'entreprend pas. Le pusillanime voit toujours devant lui des montagnes ou des abîmes ; il désespère du *succès*, il recule. Le présomptueux ne veut pas voir à ses pieds ; il ne doutait pas de la *réussite*, il a échoué.

On n'a pas bonne *issue* d'une entreprise téméraire. Avec les mêmes moyens, on aura des *succès* différents. La conduite est une chose, et la *réussite* une autre.

4° *Réussite* est un terme simple et modeste : il se dit à l'égard des affaires, des entreprises, des événements et des *succès* communs, ordinaires, qui n'ont rien d'éclatant ou de bien remarquable : un essai de culture, le projet de raccommoder deux amis, un ouvrage sans prétention, auront de la *réussite*, beaucoup, peu de *réussite* : par l'usage la *réussite* est seulement ou bonne, heureuse, ou malheureuse, mauvaise. Mais on dit de grands, de brillants *succès*, des *succès* éclatants, glorieux ; il est vrai aussi qu'on a des *succès* petits, légers, vains, vulgaires, communs ; ainsi ce mot, susceptible de toute sorte de modifications, s'applique à toute sorte d'objets et de choses. *Issue*, au figuré, sied bien dans le style noble ; mais il ne désigne que le *succès* bon ou mauvais ; et il s'emploie à l'égard des affaires, des entreprises difficiles, compliquées, embarrassées, périlleuses, dont il est au moins très-malaisé de sortir, de se retirer, de sortir avec *succès*, de se retirer avec honneur.

César semblait être assuré de la *réussite* dans les entreprises de sa vie privée, comme s'il était né pour être le plus heureux des particuliers. Dans sa vie publique, les merveilleux *succès* de tout genre qu'il ambitionna, il les eut en maître de la fortune et du monde. Mais quelle fut enfin l'*issue* de tous ses projets? il mourut en tyran.

Bouhours observe qu'on ne dirait point que la conjuration des Espagnols contre la république de Venise eut une mauvaise *réussite :* en effet, elle eut un mauvais *succès.* On sait quelle en fut l'*issue* pour les conjurés mus par une puissance étrangère.

Le même grammairien assure que *réussite*, mot assez nouveau de son temps, ne se disait que des ouvrages d'esprit, et qu'il aurait été mal appliqué à des ouvrages graves, comme la tragédie : il aurait plutôt dit, à l'exemple d'un autre maître de langue, qu'*Andromaque* avait eu un fort grand *succès*, et que les *Plaideurs* avaient une *bonne réussite.* Mais l'usage de ce dernier mot s'est étendu ; et nous ne restreignons pas de même celui de *succès.* Une comédie a, comme une tragédie, un grand *succès*, *succès* brillant; ainsi de toute sorte d'ouvrages. Il y a aussi de petits *succès*, et les affaires ordinaires ont une *réussite.* Ce qui gâte presque toutes les *affaires*, dit Montesquieu, c'est ordinairement ceux qui les entreprennent ; outre la *réussite principale*, ils cherchent encore de certains *petits succès particuliers* qui flattent leur amour-propre et les rendent contents d'eux. (R.)

1123. Richesse, Opulence, Abondance.

La *richesse* est l'*abondance* des biens ; l'*opulence* est la réunion des jouissances que la *richesse* peut procurer. L'*abondance* n'est *richesse* que par les avantages qu'on en tire : la *richesse* ne devient *opulence* que lorsqu'on se donne les jouissances qu'elle peut fournir.

L'*abondance* des mines n'est pas une *richesse* pour un pays sans industrie et sans commerce. Un avare a de la *richesse* et point d'*opulence.*

L'*abondance* ne désigne que le nombre des moyens de jouissance, que l'on ait ou non la faculté d'en jouir : la *richesse* indique positivement que l'on a la faculté d'en jouir : l'*opulence* indique l'exercice de cette faculté.

L'*abondance* peut être nuisible, la *richesse* inutile ; l'*opulence* est toujours agréable.

L'*abondance* ne se dit que des choses ; la *richesse* des choses et des personnes : les hommes seuls savent jouir de l'*opulence.* Ainsi, un pays *abondant* est celui où la terre produit en *abondance* les choses nécessaires à la vie : la *richesse* d'un pays peut s'entendre également de la fertilité du sol et de la *richesse* des habitants ; un pays *opulent* est

celui où les hommes jouissent de toutes les ressources et de toutes les commodités de la *richesse.*

De même qu'on peut vivre dans la *richesse* sans jouir de rien, on peut, chez autrui, vivre dans l'*abondance* sans rien posséder; la possession et la jouissance sont deux conditions nécessaires de l'*opulence.* (F. G.)

1124. Ridicule, Risible.

Ridicule, qui doit exciter la risée, qui l'excite : *risible*, qui est propre à exciter le rire, qui l'excite. La *risée* est un *rire* éclatant, long, méprisant et moqueur. On rit de ce qui est *risible;* on se rit de ce qui est *ridicule. Risible* se prend en bonne et en mauvaise part, comme *ridiculus* chez les Latins; tandis que *ridicule* ne se prend qu'en mauvaise part, comme chez les Latins *ridendus.* Il y a des choses qui font rire, parce qu'elles sont déplacées, désordonnées, immodérées; et celles-là sont *risibles* et *ridicules.* Il y a des choses qui doivent faire rire, pour remplir leur destination, leur objet ou leur fin; celles-là sont *risibles* et non *ridicules.*

Un objet est *ridicule* par un contraste frappant entre la manière dont il est et celle dont il doit être, selon le modèle donné, la règle, les bienséances, les convenances. Un objet est *risible* par quelque chose de plaisant et de piquant, qui vous cause une surprise et une joie assez vive pour se manifester par des signes extérieurs et indélibérés.

Un travers d'esprit vous rendrait *ridicule :* ce travers est au moins un commencement de folie. Une singularité comique vous rendra *risible :* cette singularité peut être fort raisonnable.

L'homme *ridicule*, dit La Bruyère, est celui qui, tant qu'il demeure tel, a les apparences d'un sot. Je ne dispute point au sot la qualité de *ridicule :* mais le fou qui me fait rire par un excès de singularité, lui dispute la prééminence. Il est vrai qu'on ne peut pas regarder en face un sot avéré sans lui trouver quelque chose de *risible* au moins, et sans savoir quoi.

Don Quichotte est un personnage très-*ridicule;* et l'on ne dira pas qu'il soit sot. Sancho Pança parle toujours bon sens, et toujours d'une manière *risible.*

Un homme sage, c'est souvent celui que les fous à la mode trouvent fort *ridicule.* Un discours sensé, ce sera très-souvent celui que les sots trouveront fort *risible.*

Il nous arrive quelquefois des choses *risibles;* et nous en faisons d'assez *ridicules,* chacun à notre tour.

Si vous racontez des choses *ridicules*, que ce soit d'une manière *risible.*

Risible, pris en mauvaise part, dit beaucoup moins que *ridicule :* la chose *risible* peut faire rire ; la chose *ridicule* le fait. On rit aussi de la chose *risible;* c'est un plaisir : mais il faut qu'on rie de la chose *ridicule;* tout le monde en rit, on en rit avec éclat, et on en rit encore : c'est une joie. (R.)

1125. Roc, Roche. Rocher.

Le *roc* est une masse de pierre très-dure, enracinée dans la terre et ordinairement élevée au-dessus de sa surface. Ce mot simple est le genre à l'égard de la *roche* et du *rocher*.

La *roche* est un *roc* isolé, d'une grosseur et d'une grandeur considérables, comme aussi un bloc ou un fragment détaché du *rocher*. La *roche* et la *roque* ont douné leur nom à un grand nombre de villages et de villes, auxquels elles ont même quelquefois fourni l'emplacement ; preuve de leur volume ou de leur étendue. La *roche* est donc une grande masse particulière, isolée, coupée ; mais c'est aussi la pierre détachée du *roc;* et c'est ainsi que l'architecte appelle les morceaux de *roc* avant qu'ils soient taillés. Il faut donc dire que les héros d'Homère lancent des *roches*, et non pas des *rochers*, comme il arrive aux traducteurs de le dire. On dira donc que Sisyphe roule sans cesse une *roche* dans l'enfer, et non un *rocher*, comme on le dit toujours ; mais sa *roche* roule du haut du *rocher*. Permis aux Titans qui vont escalader le ciel de déraciner les *rochers* et d'entasser les montagnes.

Si c'est la masse surtout que l'on considère dans la *roche*, c'est l'élévation et l'escarpement que l'on envisage dans le *rocher*. Le *rocher* est un *roc* très-élevé, très-haut, très-escarpé, scabreux, roide, hérissé de pointes et terminé en pointe. On monte sur une *roche;* on grimpe sur un *rocher*. La *roche* est quelquefois plate, mais le *rocher* pointu. Ariane et Prométhée sont transportés sur la pointe d'un *rocher*. On bâtit une ville sur une *roche*, et une forteresse sur un *rocher*.

Roc désigne proprement la nature de la pierre, la qualité de la matière dont il est formé : cette pierre est très-dure ; il est difficile de tailler dans le *roc* vif. Aussi le *roc* est-il ferme et inébranlable : on est *ferme comme un roc*. Ne négligeons pas les idées secondaires ou accessoires.

J'ai dit que la *roche* était quelquefois la pierre détachée ; mais ce mot exprime souvent de grandes masses de pierres de différentes qualités, ou même des matières très-différentes. Il y a des *roches molles* comme des *roches dures*. On voit à Houelgouet, en Bretagne, des *roches de granit*, dont la principale (la plus grande que l'on connaisse) a trente pieds de hauteur et plus du double de largeur,

Les *roches* sont aussi regardées comme des sources, des réservoirs, des mines, des laboratoires dans lesquels la nature forme différentes sortes de productions utiles et curieuses : *eau de roche*, *cristal de roche*, etc.

L'idée de force est particulièrement dominante dans le *rocher*. C'est un écueil; on se brise contre un *rocher*. Le *rocher* est inébranlable, et un cœur de *rocher* est insensible. Le *rocher* se prend aussi pour un asile, une défense, un rempart, on s'y retire, ou s'y retranche, on s'y fortifie. Le Seigneur est mon *rocher* et ma force, disaient les anciens traducteurs des psaumes.

Roche présente l'idée de masse, d'élévation et d'étendue, mais sans aspérités insurmontables : c'est, pour ainsi dire, la base sur laquelle s'élèvent ces blocs inaccessibles, ardus et dépouillés de verdure ; le *roc*.

Celui-ci, composé d'un son dur et bref, est en quelque sorte l'ellipse de *roche*. Il présente l'idée d'un corps dur et isolé. Nous ne lui supposons qu'une certaine étendue. L'imagination, l'œil le saisit, l'embrasse et le dessine.

Roc est rarement employé au pluriel, il perdrait alors son isolement et les *rochers* prendraient sa place. On dit toucher au *roc*, lorsqu'on fouille; mais c'est une expression particulière qui annonce la présence d'un corps dur, parce que la dureté est son essence.

Rocher est en quelque sorte le pluriel de *roc;* ce sont des masses entassées, immenses, ardues, dont l'œil ne saisit pas l'ensemble : elles présentent de grands tableaux. Nous disons les *rochers* des Pyrénées et des Alpes : *roche* ne peindrait que l'élévation, l'immensité; *roc* ne désignerait qu'une portion isolée.

On dit un banc de *roche*, un banc de *rocher*, pour exprimer la continuité, l'étendue des écueils; mais on ne dit pas un banc de *roc;* s'il est isolé, il a son expression particulière, c'est un rescif. (R.)

1126. Rogue, Arrogant, Fier, Dédaigneux.

Vous reconnaissez l'homme *rogue* à sa hauteur, à sa roideur, à sa morgue; l'*arrogant*, à sa morgue, à ses manières hautaines, à ses prétentions hardies; le *fier*, à sa hauteur, à sa confiance dans ses forces, au cas qu'il fait de lui; le *dédaigneux*, à sa hauteur, à son affectation de dignité, au grand mépris qu'il témoigne pour les autres.

Le *rogue* affecte dans son air la supériorité. L'*arrogant* affecte dans ses manières et ses entreprises la domination. Le *fier* affecte dans ses habitudes une orgueilleuse indépendance. Le *dédaigneux* affecte dans toute sa personne une opinion injurieuse des autres.

Le *rogue* laisse tomber sur vous ses regards. L'*arrogant* lance sur vous ses regards impérieux, si je puis dire ainsi. Le *fier* ne daigne pas

tourner vers vous ses regards. Le *dédaigneux* promène tout autour de lui des regards insolents.

Voyez cet homme étonné et enorgueilli de son élévation : comme il est *rogue!* Voyez celui-là, devenu présomptueux et hautain par ses succès : comme il est *arrogant!* Voyez celui-ci, qui prend sa fortune pour son mérite : comme il est *fier!* Voyez cet autre qui croirait n'être rien, s'il vous comptait pour quelque chose : comme il est *dédaigneux!* Consolez-vous, mes amis; considérez-les tous : comme ils sont sots!

Convenez avec moi que cette mine *rogue* fait rire ; que ces airs *arrogants* font hausser les épaules ; que cette contenance *fière* fait fuir tout le monde ; que cet air *dédaigneux* fait pitié. Que voulez-vous de plus? tout se paie. (R.)

1127. Roi, Monarque, Prince, Potentat, Empereur.

Roi, qui régit, qui dirige, qui guide.

Monarque est le grec μοναρχος, composé de μον, seul, et d'αρχη, gouvernement, magistrature : c'est le gouvernement d'un seul.

Prince, qui est le premier en tête, le chef.

Potentat, qui a une grande puissance, qui a le pouvoir sur un pays étendu.

Empereur, qui commande, qui se fait obéir. Les latins ont dit *imper*, *imperator*. Ce nom ne désignait chez eux qu'un chef militaire, un général. Les *empereurs* romains furent beaucoup mieux nommés qu'on ne le pensait; car leur gouvernement fut en effet purement militaire.

Le mot *roi* désigne la fonction ou l'office; cet office est de diriger, de conduire. *Monarque* désigne le genre de gouvernement; ce genre est la monarchie, le gouvernement d'un seul. *Potentat* désigne la puissance : cette puissance est la réunion des forces d'un grand état. *Prince* désigne le rang : ce rang est le premier, ou celui de chef. *Empereur* désigne la charge ou l'autorité : cette autorité est le droit de commander.

Un *roi* n'est point *monarque*, si les pouvoirs politiques sont partagés : il y avait deux *rois* à Lacédémone, et son gouvernement n'était point *monarchique*. Un *monarque* n'est guère appelé, dans le style vulgaire, un *potentat*, s'il n'a une grande puissance relative. Le peuple est le *prince* dans la démocratie, comme l'est, dans une *monarchie*, le *roi ;* car il y a partout un chef, une souveraineté. L'*empereur* est un grand *potentat* par sa vaste domination, ou un grand *prince* par sa vaste suprématie : il aura une grande puissance, s'il est *monarque ;* il n'aura qu'une grande dignité, s'il n'est que le chef d'une

grande confédération de *princes* et de *rois*. On appelle *empire* un état vaste, dans lequel sont réunis ou rassemblés divers peuples : tel était l'*empire romain*.

Roi, *prince*, *empereur*, sont des titres de dignités affectés à différents chefs : *monarque* et *potentat* ne sont que des qualifications tirées du gouvernement et de la puissance. On dit le *roi d'Espagne ;* et ce *roi* est un *monarque* et un *potentat*. On dit l'*empereur d'Allemagne*, et cet *empereur* n'est réellement, en cette qualité, ni *potentat* ni *monarque ;* tandis que l'*empereur des Turcs* ou *de Constantinople* est un *potentat*, et même un despote. On est *prince* d'une province, d'un canton qualifié de *principauté* : ainsi les états d'un *roi* s'appellent *royaume*, et ceux d'un *empereur*, *empire*. Le titre d'*empereur* est regardé comme plus illustre que celui de *roi*, mais sans donner par lui-même une prééminence sur les *rois* indépendants. Quelquefois les *rois* de France, quand ils faisaient leurs enfants *rois*, ont pris la qualité d'*empereur :* cette qualité leur est même donnée par d'autres puissances, telles que la Porte. *Prince* n'est quelquefois qu'un titre d'honneur, sans autorité, comme fut jadis le nom de *roi :* les enfants de nos premiers rois s'appelaient *rois ;* ils ne sont plus que *princes ;* ce titre, selon la valeur du mot, convient assez aux *premiers* sujets d'un royaume. Observons les variations des mots; mais remontons toujours à leur source. (B.)

1128. Roide, Rigide, Rigoureux.

Au figuré, ces épithètes attribuent aux personnes un mélange de sévérité, de fermeté, de dureté, de rudesse. *Sévère* signifie qui a l'air grave et triste, qui n'a point de douceur, d'agrément, de souplesse : *ferme*, qui se maintient dans le même état, qui résiste à la force, qui persiste constamment dans sa direction : *dur*, qui ne cède point à la pression, qui ne s'amollit pas, dont les parties conservent leur adhérence et leur direction : *rude*, qui est grossier et raboteux, qui blesse ou gratte au toucher, qui fait une impression désagréable.

Roide, qui est fortement tendu, qui tend avec force dans sa direction : ainsi une montagne escarpée est *roide ;* un fleuve coule avec *roideur* ou rapidité ; on se *roidit* en se tendant avec force. Les Latins disaient *rigor* pour exprimer l'idée de *roideur*, mais particulièrement la *roideur* et la *dureté* causées par le froid. Leur mot *rigiditas* désigne surtout la dureté, ou plutôt l'endurcissement. La *roideur* est une forte tension, elle suppose de la dureté ; mais la dureté caractérise proprement la *rigidité*. Un bras tendu a de la *roideur ;* et une barre de fer, de la *rigidité*. Le mot *rigueur* annonce de la dureté, mais en outre une rudesse, une action qui blesse, quelque chose de fâcheux : c'est ainsi qu'une saison est *rigoureuse*. Au moral, ce terme répond bien

à notre mot *ric*, *ric-à-ric*, strictement, sans rien passer, sans se rien céder, à la *rigueur*, avec la plus scrupuleuse exactitude.

Ainsi une personne *roide* ne plie pas; elle résiste sans faiblir; elle est d'une sévérité inflexible. Une personne *rigide* ne se prête pas; elle ne ne sait point mollir; elle est d'une sévérité intraitable. Une personne *rigoureuse* ne se relâche pas; elle pousse toujours sa pointe; elle est d'une sévérité impitoyable. Je parle au figuré.

On a le caractère, l'esprit *roide*. On a des principes, des mœurs *rigides*. On a la conduite, l'empire *rigoureux*.

En général, la *roideur* est une sorte de défaut qui fait qu'on n'a ni liant, ni ménagements, ni égards; qu'on ne sait ni rien céder, ni revenir sur ses pas; qu'on choque, qu'on heurte, qu'on éloigne les autres. La *rigidité* est la *roideur* d'une vertu ou d'une rectitude d'âme, qui, invariablement attachée aux règles les plus sévères, ne nous paraît quelquefois un défaut qu'à raison de notre faiblesse, de nos imperfections, de notre impuissance, qu'elle condamne, sans adoucissement et sans retour, à subir toute la dureté de la loi la plus dure. La *rigueur* est une *roideur* de jugement et de volonté, qui fait qu'on pousse le droit ou le pouvoir aussi loin qu'ils peuvent aller; qu'on prend toujours, dans la sanction, sans aucun égard, le sens le plus strict et les peines les plus rudes; qu'on ne donne nul accès à la pitié, à la clémence, à l'indulgence, dans l'exercice de la justice.

Une censure *roide* choque les esprits: une vertu *rigide* les étonne: une justice *rigoureuse* les effraie.

Une discipline trop *roide* contraint et n'obtient rien; un morale trop *rigide* effarouche ou désespère; les lois trop *rigoureuses*, si elles ne soulèvent, abrutissent.

L'indiscipline oblige à la *roideur;* le relâchement, à la *rigidité;* le débordement, à la *rigueur*.

Il faut se tenir ferme plutôt que *roide*. Plus on est *rigide* pour soi, plus on apprend à être indulgent pour autrui. Un juge doit être bien juste, s'il veut avoir quelque droit à être *rigoureux*.

Un instituteur bien *roide* dresse des animaux; mais il s'agit de former la raison et le cœur de l'homme. Un casuiste *rigide* montre la perfection, chose excellente; mais il s'agit d'y conduire. Un juge *rigoureux* est toujours pour la rigueur de la loi; mais il s'agit d'être pour la justice, qui applique la loi selon les actions. (R.)

1129. Rondeur, Rotondité.

Rondeur exprime l'idée abstraite d'une figure *ronde*, et la *rotondité* est la *rondeur* propre à tel ou tel corps, la figure de ce corps *rond*.

Il ne faut donc pas écouter des vocabulistes tranchants, qui vous di-

ront que *rotondité* est un mauvais mot. Ce mot est formé selon l'analogie de la langue, et distingué du mot simple par une nuance particulière. L'Académie en avait mieux jugé, en se bornant à observer qu'il n'était d'usage que dans le genre domestique ; mais il a aussi sa place dans le genre plaisant. Le valet du *Joueur* dit :

> J'aurais un bon carosse à ressorts bien liants;
> De ma *rotondité* j'emplirais le dedans.
>
> (REGNARD.)

Ainsi, tandis que *rondeur* ne désigne que la figure, *rotondité* sert encore à désigner la grosseur, l'ampleur, la capacité de tel corps *rond*. Observez qu'une roue et une boule sont *rondes*, mais qu'elles diffèrent dans leur *rondeur;* la roue est plate, la boule est ronde en tous sens ; or, c'est ce qui sera fort bien distingué par le mot *rotondité*, déjà employé à désigner la grosseur dans la *rondeur*.

On dira la *rondeur* et la *rotondité* de la terre, avec l'Académie : la *rondeur*, pour désigner sa figure ; la *rotondité*, pour désigner sa capacité ou l'espace renfermé dans sa *rondeur*, en différents sens. A la vérité, j'aimerais mieux dire la *sphéricité de la terre*, et réserver le mot de *rotondité* pour les objets communs.

Et ce n'est pas une supposition gratuite que ce sens particulier attribué au mot *rotondité :* vous le trouvez dans celui de *rotonde*, bâtiment *rond* qui renferme un assez grand espace dans sa capacité, ou qui a un assez gros volume. (R.)

1130. Rôt, Rôti.

Le *rôt* est le service des mets *rôtis :* le *rôti* est la viande *rôtie*. La viande se dore, prend un couleur rougeâtre en *rôtissant*.

Les viandes de boucherie, la volaille, le gibier, etc., cuits à la broche, sont du *rôti :* les différents plats de cette espèce composent le *rôt :* les grosses pièces, le gros *rôt ;* et les petites, le menu *rôt*. On sert le *rôt*, et vous mangez du *rôti*. Le *rôt* est servi après les *entrées :* le *rôti* est autrement préparé que le *bouilli*. Il y a un *rôt* en maigre comme en gras ; mais la viande *rôtie* est seule du *rôti*.

Nos bons aïeux ne connaissaient guère que le *pot* et le *rôt*, ou les deux services du *bouilli* et du *rôti :* ainsi l'on disait, et nous le répétons encore : tel homme est à *pot* et à *rôt* dans cette maison, quand il y est très-familier. Jusque dans le sixième siècle, on ne vit, en viande, sur les tables, et même aux repas d'appareil, que du bouilli et du *rôti*, avec quelques sauces à part ; le gibier fut longtemps réservé pour les grands jours. La magnificence des festins consistait surtout dans la somptuosité du *rôt*, comme aujourd'hui aux noces de village :

on y servait des sangliers et des bœufs entiers et remplis d'autres animaux.

Aujourd'hui la cuisine française, la plus habile, la plus agaçante, la plus mortelle de l'Europe, a trouvé l'art de nous faire simplement dîner avec les entrées. Le service du *rôt* est presque entièrement retranché : dans les repas ordinaires, il y a seulement quelques plats de *rôti* mêlés avec l'entremets. (R.)

1131. Route, Voie, Chemin.

Le mot *route* renferme dans son idée quelque chose d'ordinaire et de fréquenté ; c'est pourquoi l'on dit la *route* de Lyon, la *route* de Flandre. Le mot de *voie* marque une conduite certaine vers le lieu dont il est question : ainsi l'on dit que les souffrances sont la *voie* du ciel. Le mot de *chemin* signifie précisément le terrain qu'on suit et dans lequel on marche, et en ce sens on dit que les *chemins* coupés sont quelquefois les plus courts, mais que le grand *chemin* est toujours plus sûr.

Les *routes* diffèrent proprement entre elles par la diversité des places et des pays par où l'on veut passer : on va de Paris à Lyon par la *route* de Bourgogne ou par la *route* du Nivernais. La différence qu'il y a entre les *voies* semble venir de la diversité des manières dont on peut voyager : on va à Rome, ou par la *voie* de l'eau, ou par la *voie* de terre. Les *chemins* paraissent différer entre eux par la diversité de leur situation et de leurs contours : on suit le *chemin* pavé, ou le *chemin* des terres.

Si vous allez en Champagne par la *voie* de terre, votre *route* ne sera pas longue, et vous aurez un beau *chemin*. (*Encycl.*, III, 275.)

On dit d'une *route* qu'elle est belle ou ennuyeuse, à raison des agréments qu'elle présente aux voyageurs ; d'une *voie*, qu'elle est commode ou incommode, à raison des avantages qu'elle leur offre ; et d'un *chemin*, qu'il est bon ou mauvais, à raison du plus ou du moins de facilité dont il est pour la marche. (B.)

Dans le sens figuré, la bonne *route* conduit sûrement au but ; la bonne *voie* y mène avec honneur ; le bon *chemin* y mène facilement.

On se sert aussi des mots de *route* et de *chemin* pour désigner la marche ; mais il y a alors cette différence que le premier, ne regardant que la marche en elle-même, s'emploie dans un sens absolu en général, sans admettre aucune idée de mesure ou de quantité : ainsi l'on dit simplement être en *route*, faire *route* : au lieu que le second, ayant non-seulement rapport à la marche, mais encore à l'arrivée qui en est le but, s'emploie dans un sens relatif à une idée de quantité, marquée par un terme exprès, ou indiquée par la valeur de ce qui lui est joint ; de sorte qu'on dit faire peu ou beaucoup de *chemin*, avancer *chemin*.

Quant au mot de *voie*, s'il n'est en aucune façon d'usage pour désigner la marche, il l'est en revanche pour désigner la voiture ou la façon dont on fait cette marche : ainsi l'on dit d'un voyageur qu'il va par la *voie* de la poste, par la *voie* du coche, par la *voie* du messager; mais cette idée est tout-à-fait étrangère aux deux autres, et tire par conséquent celui-ci hors du rang de leurs synonymes à cet égard. (G.)

1132. Rustaud, Rustre.

Gens fort *rustiques*, qui ont toute la rusticité ou toute la grossièreté et la rudesse des gens de la campagne.

Rustaud ne s'applique qu'aux gens de la campagne ou du peuple qui ont conservé tout l'air et les manières de leur état, sans aucune éducation. *Rustre* s'applique même aux gens qui, ayant reçu de l'éducation et ayant vécu dans un monde bien élevé, ont néanmoins des manières semblables à celles du paysan ou de la populace qui a manqué totalement de culture. Le manant est *rustaud* ou *rustre* : le bourgeois ou autre est *rustre* et non *rustaud*.

Ainsi, c'est faute d'éducation, faute d'usage, qu'on est *rustaud* : c'est par humeur, par rudesse de caractère, qu'on est *rustre*. Un gros franc paysan a l'air *rustaud*, la mine *rustaude* : un homme farouche et bourru a l'air *rustre*, la mine *rustre*.

Le *rustaud* ne se gêne point; il est hardiment ce qu'il est : le *rustre* ne ménage rien; il est rudement ce qu'il est. Les manières du *rustaud* choquent, heurtent : les manières du *rustre* vous choquent, vous heurtent. Les manières du *rustaud* sont ses formes : les manières du *rustre* sont ses mœurs. Le *rustaud* l'est en action : le *rustre* l'est par caractère. (R.)

S

1133. Sacrifier, Immoler.

Sacrifier signifie rendre *sacré*, se dépouiller d'une chose pour la consacrer à la Divinité, la dévouer de manière qu'elle soit perdue ou transformée. *Immoler* signifie offrir un sacrifice sanglant, égorger une victime sur l'autel, détruire ce qu'on dévoue : ce mot vient de *mola*, nom de la pâte sacrée qu'on mettait sur la tête de la victime avant de l'égorger.

Il y a différentes sortes de *sacrifices*; l'*immolation* est le plus grand des *sacrifices*. On *sacrifie* toute sorte d'objets : on n'*immole* que des victimes, des êtres animés. L'objet *sacrifié* est voué à la Divinité : l'objet *immolé* est détruit à l'honneur de la Divinité. Le *sa-*

crifice a généralement pour but d'honorer, et l'*immolation* a pour but particulier d'apaiser.

Les persécuteurs du christianisme naissant obligeaient les chrétiens à *sacifier* aux faux dieux, non en leur faisant *immoler* des animaux, mais seulement en exigeant d'eux un acte de culte, comme de brûler de l'encens, de goûter des viandes consacrées.

Si nous dérobons à ces termes leur idée religieuse, si nous en adoucissons la force dans un sens profane et figuré, ils conservent néanmoins encore leur différence. Vous *sacrifiez* tous les genres d'objets ou de choses auxquelles vous renoncez volontairement, dont vous vous dépouillez, que vous abandonnez pour quelque autre intérêt ou pour l'intérêt d'un autre : vous *immolez*, pour votre satisfaction ou pour la satisfaction d'autrui, des objets animés ou des êtres personnifiés, que vous traitez comme des victimes, que vous dépouillez de ce qu'ils ont de plus précieux, que vous vouez à la mort, à l'anathème, au malheur, etc. L'idée de *sacrifier* est plus vague et plus étendue ; et celle d'*immoler*, plus forte et plus restreinte.

Aristide se *sacrifie* pour sa patrie, en la servant même contre lui, toute ingrate qu'elle est. Codrus *s'immole* pour elle, en achetant la victoire sur ses ennemis par une mort obscure et ignoble.

Celui qui ne sait rien *sacrifier*, ne sait pas conserver. Celui qui n'est pas prêt à *s'immoler*, ne peut rien de grand.

Celui qui s'accoutumerait à *sacrifier* tous les jours quelque chose de ses intérêts, de ses goûts ou de ses plaisirs, parviendrait enfin à *s'immoler* ou à supporter les privations les plus rudes, à faire les plus grands *sacrifices* sans aucun effort.

Il faut sans doute beaucoup *sacrifier* à la société : quel est l'homme qui ne soit ici que pour lui, et qui n'existe que pour lui ? Il faut bien que quelqu'un *s'immole* pour la vérité : si la vérité elle-même, disait Platon, descend incarnée sur la terre, elle sera mise en croix.

Il est beau de *sacrifier* le monde et d'*immoler* son cœur à la sainteté, en se dévouant, au pied des autels, à une vie angélique. Quelle vertu, grand Dieu, pour un tel *sacrifice !*

Il est nécessaire de remarquer que, selon mes définitions, le poids du *sacrifice* tombe quelquefois tout entier sur celui qui le fait, mais que l'action d'*immoler* pèse toujours sur la victime qu'on *immole*. Quand vous *sacrifiez* vos prétentions, vos droits, votre fortune, vous seul en souffrez : si vous *immolez* votre ennemi à votre vengeance, le mal est pour votre victime.

Sacrifier n'exprime qu'un renoncement de votre part : *immoler* exprime la destruction ou la dégradation.

Le *sacrifice* est des choses inanimées comme des objets animés : on n'*immole* que des objets animés, ou du moins des êtres moraux ou

métaphysiques, personnifiés dans le discours. Les poètes d'abord ont dit *immoler la vertu, la gloire, la passion*, etc.; objets souvent personnifiés, et même autrefois déifiés par le paganisme qui règne encore dans notre poésie. Souvent même cette manière de parler revient à celle de s'*immoler soi-même*, en *sacrifiant* ce qu'on a le plus à cœur.

Je vais *sacrifier*; mais c'est à ces beautés
Que je vais *immoler* toutes mes volontés.

Polyeucte, acte II, sc. 2.

. . . Pour sauver notre honneur combattu,
Il faut *immoler* tout, et jusqu'à la vertu.

Phèdre, acte III, sc. 3.

Lorsqu'il faut au devoir *immoler* sa tendresse,
Un cœur s'alarme peu du danger qui le presse.

Rhadam, acte IV, sc. 5.

Ces sortes de *sacrifices* vous obligent à vous combattre, à vous vaincre, à étouffer des sentiments actifs et impérieux, à vous déchirer le cœur, à vous *immoler* en quelque sorte vous-même. Ainsi, dans Adélaïde du Guesclin, Coucy dit à Vendôme qu'il s'est *immolé* pour lui, parce qu'il a étouffé son amour pour Adélaïde.

Pour vous, contre moi, j'ai fait ce que j'ai dû.
Je m'*immole* à vous seul, et je me rends justice;
Et si ce n'est assez d'un si *grand sacrifice*,
S'il est quelque rival qui vous ose outrager,
Tout mon sang est à vous, et je cours vous venger.

Je ne conçois pas comment les grammairiens les plus célèbres du dernier siècle se sont agités sérieusement sur la question (encore indécise) s'il est bien de dire s'*immoler* pour s'exposer à la risée publique. On s'*immole* aux dieux, à sa patrie, à sa famille, c'est-à-dire pour leur satisfaction, leur gloire, leur intérêt: on ne s'*immole* pas à la risée; car on ne s'*immole* pas pour elle. (R.)

1134. Sagacité, Perspicacité.

Selon l'Académie, la *sagacité* est une pénétration d'esprit, une *perspicacité* par laquelle on découvre, on démêle ce qu'il y a de plus caché, de plus difficile dans une intrigue, une affaire, etc. La *perspicacité* est une force, une vivacité, une pénétration d'esprit qui sert à découvrir les choses les plus difficiles à connaître.

Il est dit dans l'Encyclopédie que la *perspicacité* est une pénétration prompte et subtile qui s'exerce sur les choses difficiles à pénétrer. On dit ailleurs que la *sagacité* découvre, démêle ce qu'il y a de difficile, de caché dans les sciences, dans les affaires.

Selon Trévoux, la *perspicacité* paraît plus tenir de l'*esprit perçant*: elle suppose la force de la lumière et du coup d'œil: elle est clair-

voyante ; et c'est la *sagacité* qui est *pénétrante*. C'est-à-dire que la *perspicacité* n'est pas *pénétrante* comme la *sagacité*, quoiqu'elle se distingue par un esprit perçant.

Sagacité, dit Bouhours, exprime la pénétration, le discernement d'un esprit qui recherche et qui découvre ce qu'il y a de plus caché dans les choses. *Perspicacité*, dit ce grammairien, est nécessaire pour exprimer la vertu intellectuelle, par laquelle l'esprit pénètre et voit clairement les choses. Tâchons de distinguer et de fixer les idées.

Sagire, sentir, voir, savoir finement, clairement, distinctement; d'où *sagacitas*. *Perspicere*, voir à travers, pénétrer dans toute l'étendue, connaître pleinement, parfaitement ; d'où *perspicacitas*. Ainsi le mot de *perspicacité*, beaucoup plus fort et plus expressif, marque la profonde pénétration qui donne la connaissance parfaite; et celui de *sagacité*, le discernement fin qui acquiert une connaissance claire.

Vous trouverez chez tous les auteurs latins la *sagacité* de l'odorat, du palais, des yeux, des sens, et par métaphore, la *sagacité* de l'homme avisé, prudent, sage, subtil, qui sent, voit, distingue, conjecture, prévoit avec vivacité, finesse, habileté. Cicéron, Horace disent des soins *sagaces*, attentifs, délicats, prévoyants.

Perspicuus est, selon tous les savants, le synonyme de *pellucidus*, *translucidus*, parfaitement clair, manifeste, transparent, et comme dit Calepin, si clair qu'on voit *à travers*, comme l'eau. *Perspicax* est très-souvent joint à l'épithète *acutus ;* ces deux mots marquent proprement une force vive, subtile, pénétrante, qui perce et découvre tout ce qu'on veut dire, tout ce qu'on peut voir. Vous avez tant de *perspicacité*, écrit Ciceron à Atticus, liv. 1, qu'*à travers* de ce que je dis, vous découvrez même ce que je ne dis pas.

Ainsi donc la *sagacité* est rigoureusement la finesse, l'excellence d'un discernement si subtil, si clairvoyant, si sûr, qu'il distingue sans peine, démêle et voit nettement ce qu'il y a de plus confus et de plus obscur. La *perspicacité* est, à la rigueur, la pénétration, la profondeur d'un esprit si subtil, si perçant, si rapide, qu'il découvre tout d'un coup, approfondit à l'instant, et acquiert la connaissance la plus pleine et la plus parfaite de ce qu'il y a de plus caché et de plus impénétrable. Rappelons-nous que la *finesse* regarde proprement la surface et la *pénétration*, l'intérieur ou la substance des choses. Ainsi le grand discernement fait la *sagacité :* et la grande pénétration, la *perspicacité*.

La *sagacité* est pénétrante, parce qu'elle est clairvoyante : la *perspicacité* est clairvoyante, parce qu'elle est pénétrante. La *sagacité* discerne si bien les objets, qu'elle ne permet plus de les confondre l'un avec l'autre : la *perspicacité* manifeste si bien les objets, qu'elle n'y laisse plus rien à découvrir. La *sagacité* voit de loin, et sa connais-

sance est distincte : la *perspicacité* voit à fond, et sa connaissance est plénière. La *sagacité* voit bien la chose malgré tous les obstacles ; la *perspicacité* voit parfaitement dans la chose malgré sa résistance : la *sagacité* conjecture, devine, prévoit ; la *perspicacité* tire au clair, démontre, met en évidence.

La *sagacité* agit proprement sur les choses obscures ou embrouillées : la *perspicacité*, sur les choses difficiles ou rebelles par elles-mêmes. Il faut surtout de la *sagacité* dans les affaires, et de la *perspicacité* dans les sciences. La prudence veut de la *sagacité* : l'instruction veut de la *perspicacité*. La *perspicacité* est toute intelligence : la *sagacité* sera quelquefois un goût ou un tact très-fin. En belles-lettres, le goût est une sorte de *sagacité* naturelle qui fait sur-le-champ distinguer le beau, le bon de ce qui ne l'est pas : le génie est la *perspicacité* d'une intelligence supérieure, qui voit d'un coup d'œil ce que l'œil ordinaire ne saurait voir.

Avec de la *sagacité*, on démêle, on trie le fil d'une affaire, d'une intrigue embrouillée ; avec de la *perspicacité*, on perce à travers les obstacles, l'on arrive au but par la ligne droite, en renversant les obstacles ; lautre l'atteint en suivant les replis. La *perspicacité* est plus prompte, l'autre est peut-être plus sûre. (R.)

1135. Sagesse, Prudence.

La *sagesse* fait agir et parler à propos. La *prudence* empêche d'agir et de parler mal à propos. La première, pour aller à ses fins, cherche à découvrir les bonnes routes, afin de les suivre. La seconde, pour ne pas manquer son but, tâche de connaître les mauvaises routes, afin de s'en écarter.

Il semble que la *sagesse* soit plus éclairée, et que la *prudence* soit plus réservée.

« Le *sage* emploie les moyens qui paraissent les plus propres pour réussir : il se conduit par les lumières de la raison. Le *prudent* prend les voies qu'il croit le plus sûres ; il ne s'expose point dans les chemins inconnus. »

Un ancien a dit qu'il est de la *sagesse* de ne parler que de ce qu'on sait parfaitement, surtout lorsqu'on veut se faire estimer. On peut ajouter à cette maxime, qu'il est de la *prudence* de ne parler que de ce qui peut plaire, surtout quand on a dessein de se faire aimer. (G).

La *sagesse* a pour objet la vérité ; la *prudence*, le bonheur : la *sagesse* s'occupe des choses ; la *prudence*, de nos intérêts. La *sagesse* médite pour découvrir ; la *prudence* travaille sur l'homme, comme dit La Rochefoucauld, pour le régler. La *sagesse* est la raison perfectionnée par la science : la *prudence* est la droite raison appliquée à la conduite de la vie. La *sagesse* vous donnera l'instruction bien ordon-

née; et la *prudence*, le grand art de vivre, comme dit Ciceron. lib. 5, *de finib.*

La *sagesse* participe, selon Aristote, de l'intelligence qui voit, et de la science qui démontre. La *prudence* tient à cette *sagesse* qui apprend à apprécier les biens et les maux, ce qu'il faut éviter ou ce qu'il faut rechercher; et à l'expérience qui, jugeant par ce qui s'est fait, de ce qu'il convient de faire, sert à déterminer la volonté sur le choix des moyens pour assurer le succès. La *sagesse* sera peut-être le partage de quelques jeunes gens : la *prudence* est en général l'apanage de la vieillesse. La *sagesse*, absorbée dans les méditations, se repose sur la *prudence* du soin de régler nos penchants. La *sagesse* est proprement en théorie; la *prudence* est essentiellement en pratique. Suivant ces philosophes, de toutes les qualités de l'âme, la plus éminente est la *sagesse;* la plus utile est la *prudence.*

Xénophon, Platon, etc., d'après Socrate, uniquement occupés des mœurs, donnent le nom de *sagesse* à la *prudence* proprement dite. Archytas, Cicéron, etc., d'après un usage commun, prennent la *prudence* pour la *sagesse*, ou du moins pour la science des biens qui conviennent à l'homme, ainsi que des maux qui lui sont funestes.

La *sagesse* n'est une vertu proprement dite, qu'autant qu'elle influe sur les mœurs. La *prudence*, uniquement attachée aux mœurs, est non-seulement une vertu, mais la première des vertus cardinales, la source et la règle de toutes les autres, en un mot, l'habitude de la vertu. La *sagesse* morale, distinguée de la *prudence*, montre les voies générales et le but. La *prudence* vous mène au but par des routes souvent inconnues à la *sagesse.*

La *sagesse* propose ce qui est juste; la *prudence* détermine le choix des moyens. La *sagesse*, éclairée par la science, dicte des préceptes certains. La *prudence*, aidée de l'expérience, donne des règles approuvées par la raison. La *sagesse* voit bien et en grand. La *prudence* voit jusque dans les plus petits détails, et prévoit : l'une pense bien, l'autre agit bien. La *sagesse* n'a que l'économie générale du savoir, tandis que la *prudence* est une sorte de *providence* humaine prête à tout événement. La *prudence*, souvent incertaine et souvent trompée, emploie la circonspection, la diligence, la finesse même, l'art, l'industrie, enfin toutes les ressources légitimes, quand la *sagesse* ne suffit pas. (R.)

1136. Sagesse, Vertu.

Ces deux termes, également relatifs à la conduite de la vie, sont synonymes sous ce point de vue, parce qu'ils indiquent l'un et l'autre le principe d'une conduite louable; mais ils ont des différences bien marquées.

La *sagesse* suppose, dans l'esprit, des lumières naturelles ou acquises; son objet est de diriger l'homme par les meilleures voies. La *vertu* suppose dans le cœur, par tempérament ou par réflexion, du penchant pour le bien moral, et de l'éloignement pour le mal : son objet est de soumettre les passions aux lois.

La *sagesse* est comme un fanal qui montre la meilleure voie dès qu'on lui propose un but; mais par elle-même elle n'en a point, et les méchants ont leur *sagesse* comme les bons. La *vertu* a un but marqué par les lois, et elle y tend invariablement par quelque voie qu'elle soit forcée d'y aller. (B.)

La *sagesse* consiste à se rendre attentif à ses véritables et solides intérêts, à les démêler d'avec ce qui n'en a que l'apparence, à choisir bien, et à se soutenir dans des lois éclairées. La *vertu* va plus loin; elle a à cœur le bien de la société; elle lui sacrifie, dans le besoin, ses propres avantages; elle sent la beauté et le prix de ce sacrifice, et par là ne balance point de le faire quand il le faut. (*Encycl.*, XIV, 496.)

1137. Sain, Salubre, Salutaire.

Ces trois mots ne peuvent être considérés comme synonymes, qu'autant qu'on les applique aux choses qui intéressent la santé, à moins que par figure on ne les transporte à d'autres objets considérés sous un point de vue analogue; mais *salubre* ne se dit que dans le sens propre.

Les choses *saines* ne nuisent point; les choses *salubres* font du bien; les choses *salutaires* sauvent de quelque danger, de quelque mal, de quelque dommage : ainsi ces trois mots sont en gradation.

Il est de l'intérêt du gouvernement que les lieux destinés à l'éducation publique soient dans une situation *saine;* que les aliments de la jeunesse soint plutôt *salubres* que délicats, et qu'on n'épargne rien pour administrer aux enfants, dans leurs maladies, les remèdes les plus *salutaires.*

Mais ce qu'il y a de plus important, c'est qu'on leur inspire la doctrine la plus *saine*, en ce qui concerne la religion et les mœurs, et que, sur ce qui constitue leurs devoirs envers Dieu, envers la patrie, envers les différentes classes d'hommes, ils ne voient que les meilleurs exemples, et ne reçoivent que les instructions les plus *salutaires.* (B.)

1138. Salut, Salutation, Révérence.

Salut, en latin *salus*, signifie proprement *santé*, état dans lequel on se porte bien. Le *salut*, pris pour l'action de *saluer*, est dont le *bonjour* qu'on donne, le signe du souhait *portez-vous bien:* c'est ce qu'exprimait le *salut* ordinaire des Latins, *salve*, *vale.* Nous considérons surtout, dans le *salut*, le geste et la posture. La *salutation* est l'acte particulier de *saluer*, avec telles circonstances, surtout celles

d'un geste ou humble ou animé : l'Académie observe qu'on dit une *salutation profonde,* de *grandes salutations ;* et ce n'est guère que dans le style familier (j'ignore pourquoi). Le mot *révérence* signifie proprement crainte respectueuse ; du latin *revereri*, craindre, honorer : c'est ici un genre de *salut* compassé par lequel on s'abaisse devant ceux qu'on veut honorer.

Le *salut* est une démonstration extérieure de civilité, d'amitié, de respect, faite aux personnes qu'on rencontre, qu'on aborde, qu'on visite. La *salutation* est le *salut* particulier tel qu'on le fait dans telle occasion, surtout avec des marques très-apparentes de respect ou d'empressement. La *révérence* est un *salut* de respect et d'honneur, par lequel on incline le corps ou on ploie les genoux pour rendre par cet abaissement un hommage particulier aux personnes.

Vous trouveriez peut-être dans les différents *saluts* des divers peuples, des traits particuliers de caractère ; ainsi celui qui porte la main à la bouche, celui qui la pose sur le cœur, celui qui l'applique sur le front, expriment des sentiments différents. Des *salutations* particulières, vous tirerez peut-être quelquefois des inductions sur le caractère, l'éducation, les affections présentes des personnes : un homme ne salue pas comme un autre, en faisant le même *salut*. Quant aux *révérences,* elles sont d'étiquette et d'usage comme les compliments.

Il y a le *salut* de protection, dont on se moque quelquefois par des *salutations* affectées. Il y a des *salutations* empressées, répétées, avec lesquelles on semble dire de loin beaucoup de choses aux personnes auxquelles on n'est pas à portée de parler. Il y a l'homme aux *révérences*, qui semble manquer de respects, à force de respects.

Il n'y a que de la grossièreté à ne pas rendre le *salut :* il est vrai que rien n'est si grossier qu'un orgueil grossier. Un certain abandon dans les *salutations* paraît quelquefois ridicule : je ne sais si c'est parce qu'elles en sont plus cordiales. C'est surtout par les petites choses qu'on réussit dans le monde : rien ne recommande plus une femme au premier abord qu'une *révérence* faite avec grâce ou avec noblesse. (R.)

1139. De sang froid, De sang rassis, De sens froid, De sens rassis.

L'usage et les opinions n'ont fait que varier à l'égard de ces locutions. L'Académie dit actuellement *de sang froid, de sang rassis :* elle avait dit *de sens rassis* sans aucun doute, et *de sang froid* en ajoutant que quelques-uns disaient *de sens froid.* Trévoux, après avoir dit *de sens rassis*, ne dit plus que *de sang rassis*, avec l'Académie. J'aurais désiré connaître les motifs de ces décisions.

Pour moi, à qui il ne convient pas de décider, je donnerai les raisons

de mon opinion particulière, peu différente de celle de Ménage. Je pense qu'il vaut mieux dire de *sang froid*, comme les Italiens disent *a sangue freddo*, et sans proscrire *de sens froid*; et qu'il faut plutôt dire *de sens rassis*, comme les Latins disent *sedatâ mente*, mais sans exclure *de sang rassis*.

Je dis *de sang froid*, par préférence à *de sens froid*, par la raison que c'est le propre du *sang* et non pas du *sens*, de s'échauffer, de s'enflammer, de se refroidir, de se glacer.

> Je l'avoue, entre nous, quand je lui fis l'affront,
> J'eus le *sang* un peu *chaud*, et le bras un peu prompt.

dit le comte de Gormaz. Mais, à proprement parler, le *sens*, c'est-à-dire la raison, le jugement, la faculté de juger, ne s'échauffe ni ne se refroidit. Cependant, comme on dit une *tête chaude* ou *froide*, comme on dit qu'un esprit est *froid*, et que l'*esprit s'échauffe*, je n'oserais condamner absolument la locution de *sens froid*, que je ne voudrais pourtant pas employer sans y être déterminé par des considérations particulières.

Le *sang froid* des personnes est donc une circonstance que nous remarquons dans les occasions où il est naturel que le *sens s'échauffe*: car s'il est naturel que le *sang* ne *s'échauffe* pas dans une conjoncture, s'il est même naturel qu'il *se refroidisse* et qu'il se *glace*, ce n'est nullement une chose à remarquer que le *sang froid*, puisque alors le *sang* doit être *froid*. C'est donc parler bien improprement que de dire qu'une personne est de *sang froid* à la vue du péril, pour marquer qu'elle n'a point de crainte; quand, si elle était glacée de peur, elle serait naturellement et rigoureusement *de sang froid*. Vous employez donc au figuré pour louer quelqu'un l'expression *de sang froid*, tandis qu'au propre cette expression convient très-bien pour désigner l'état de l'homme que vous trouvez au contraire à blâmer. Ce qui est remarquable, c'est qu'on soit *de sang froid* au milieu de ce qui *échauffe*, mais non au milieu de ce qui *glace*. Voilà les cas où je pourrais préférer *de sens froid*, parce qu'on ne dit pas que l'esprit ou la raison se glace; mais je dirais bien plutôt *de sens calme* ou *tranquille*, ce qui exclut tous les effets de la crainte et autres semblables.

Je dirai plutôt *de sens rassis*, que *de sang rassis*, quoiqu'on entende par le mot *sens*, soit le jugement et la raison, soit les *sens* ou les organes, soit le *sens*, ou le *bon sens*, l'assiette ou l'état naturel de la chose. *Rassis* suppose seulement le trouble, l'agitation, un désordre, et marque le retour de la chose dans son *assiette*, dans sa première situation, dans son état naturel. Ainsi l'on dira fort bien *de sens rassis*, pour désigner que la chose a repris son vrai *sens*, son état propre. On dira fort bien *de sens rassis*, pour exprimer la cessation du désordre

des *sens;* puisqu'on dit rasseoir, reprendre ses *sens*, ses esprits. On dira fort bien *de sens rassis*, lorsque le *sens*, la raison, l'esprit, auparavant agités ou troublés, seront rentrés dans le calme et dans l'ordre accoutumé. C'est ainsi que, par trois acceptions différentes, *sens rassis* rend bien la même idée. Il n'est pas inutile de remarquer ici qu'on dit *être hors de sens, n'être pas dans son bon sens, avoir les sens renversés, perdre le sens; qui perd son bien perd son sens*, et non *son sang*. Toutes ces manières de parler usitées viennent à l'appui de mon opinion.

Je n'exclus pas *sang rassis*, parce qu'on dit fort bien *rasseoir* en parlant des liqueurs, des humeurs, de la bile, du *sang*. Mais cette expression convient proprement lorsque le *sang*, la bile, les humeurs ont été échauffés, selon leur propriété particulière, plutôt que dans une autre circonstance.

Il existe donc une raison générale d'employer une de ces locutions plutôt qu'une autre : il y aura, dans le discours, des circonstances particulières qui feront donner la préférence à celle-ci sur la première. (R.)

1140. Satisfaction, Contentement.

La *satisfaction* est l'accomplissement de ses désirs : le *contentement* est un sentiment de joie, d'une joie douce, produite par la *satisfaction* des désirs, ou même par tout autre événement agréable.

L'homme *satisfait* est celui qui a ce qu'il désirait; votre désir accompli fait votre *satisfaction*.

L'homme *content* est celui qui ne désire pas davantage : la jouissance de l'objet fait votre *contentement*.

La *satisfaction* suppose donc nécessairement le désir; le *contentement* n'exprime que le plaisir de posséder. Vous êtes *satisfait* d'obtenir ce que vous souhaitiez, ce que vous poursuiviez : vous êtes *content* d'avoir ce que vous avez, soit que la chose ait rempli, soit qu'elle ait prévenu vos désirs et vos recherches.

Votre *satisfaction* est d'obtenir ou d'avoir obtenu : votre *contentement* est de jouir et de jouir en paix.

La *satisfaction* mène au *contentement;* mais il faut que l'objet le procure. Vous êtes *satisfait* quand on vous donne ce que vous vouliez : vous êtes *content* quand l'objet vous donne le plaisir que vous vous promettiez.

Le *contentement* ajoute à la *satisfaction* des désir une *satisfaction* douce de la possession.

Je ne vous dirai pas *soyez satisfait :* je vous dirai *soyez content*. Quand tous vos désirs seraient *satisfaits*, il vous resterait encore d'être *content*, et c'est tout.

Il faut en avoir *assez*, c'est-à-dire en raison de vos désirs, pour être *satisfait*. Il suffit de peu, quand on sait borner ses désirs, pour être *content*.'

La richesse vous procure beauconp de *satisfaction*; mais *contentement* passe richesse, et c'est ce qu'elle procure rarement. Il en est du bonheur comme de la santé, qui ne s'assied qu'aux petites tables.

Il serait bien facile de *contenter* le peuple : il est impossible de *satisfaire* les grands.

On fait tout pour sa *satisfaction* : on ne fait rien pour son *contentement*.

Il est donc vrai, comme dit l'Encyclopédie, que le *contentement* tient plus au cœur, puisque c'est un sentiment agréable, et que la *satisfaction* tient plus aux passions, puisqu'elle regarde les désirs. Mais il ne faut pas donner des distinctions métaphysiques sans les éclaircir, ou plutôt sans y avoir préparé les esprits, de manière qu'elles ne paraissent plus l'être.

Il y a bien toujours un plaisir dans la *satisfaction* : mais le plaisir n'est pas la joie; et il y a une joie douce et paisible dans le *contentement* : il serait le bonheur, s'il durait toujours.

Il y a beaucoup de *satisfaction* et peu de *contentement* pour celui qui n'a qu'à désirer. (R.)

1141. Satisfait, Content.

On est *satisfait* quand on a obtenu ce que l'on souhaitait. On est *content* lorsqu'on ne souhaite plus.

Il arrive souvent qu'après s'être *satisfait*, on n'en est pas plus *content*.

La possession doit toujours nous rendre *satisfaits*; mais il n'y a que le goût de ce que nous possédons qui puisse nous rendre *contents*. (G.)

1142. Sauvage, Farouche.

Sauvage est le latin *silvaticus*, qui appartient aux bois : du latin *silva*, bois; en vieux français *selve*. Les bois sont des lieux incultes, ainsi que leurs productions. Une plante s'appelle *sauvage*, lorsqu'elle vient sans culture : un pays inculte et inhabité est *sauvage* : un animal est *sauvage*, qui vit solitaire et cherche les bois; on appelle *sauvages* les peuples qui, n'étant point civilisés et attachés à la terre, errent et vivent à la manière des bêtes : une personne qui fuit la société et qui n'en a pas les manières est *sauvage*.

Farouche en latin *ferus*, emporte l'idée de brutalité, de dureté, de cruauté même, ainsi que la fierté. Hippolyte est *fier*, et même un peu *farouche*. *Farouche* ne se dit donc que des animaux, qui, s'ils

attaquaient, s'ils poursuivaient, s'ils déchiraient, s'ils dévoraient, seraient *féroces*.

Ainsi, un objet est *sauvage* par défaut de culture : un animal est *farouche* par un vice d'humeur. Le *sauvage* serait *farouche*, s'il avait dans le caractère et dans les mœurs de la rudesse, de la dureté, de la brutalité, de l'inflexibilité.

Apprivoisez l'animal *sauvage*, il deviendra domestique. Domptez l'animal *farouche*, il paraîtra soumis.

L'homme *sauvage* évite la société, parce qu'il la craint : l'homme *farouche* la repousse, parce qu'il ne l'aime pas. Celui-ci n'est pas *sociable;* celui-là n'est pas *social*, si je puis parler ainsi.

Le *sauvage* est dans la société comme l'oiseau dans la volière ; il s'y agite d'abord, mais il s'y accoutume. Le *farouche* est dans la société comme l'animal intraitable dans les chaînes ; il s'en irrite d'abord, mais à la fin il les supporte.

Le vrai misanthrope, celui qui haïrait les hommes, serait plus que *farouche : sauvage* comme une bête féroce, il serait naturellement en guerre avec le genre humain. Celui qui ne hait que les vices, n'est *farouche* que pour votre société corrompue : voyez s'il est *sauvage* avec les gens de bien.

Souvent, dit un orateur, dans la solitude on contracte une humeur *sauvage* : à force d'être loin des hommes, on oublie l'humanité. Un extérieur négligé marque souvent, selon l'observation d'un moraliste, un mérite orgueilleux et *farouche :* on se met dédaigneusement au-dessous des autres pour être mis fort au-dessus.

Il y a une sorte d'humeur capricieuse et *sauvage* qu'on aime assez, et qui quelquefois tient lieu de mérite. Il y a une sorte d'humeur et de franchise *farouches* qu'on estime et qu'on ne peut pas souffrir.

Un pays est *sauvage* où les bêtes font trembler les hommes, où les mauvaises plantes étouffent le bon grain, où les grands mangent les petits, où les productions sont dévorées par les insectes, où la corruption se répand, comme l'air, de tous les points.

La politique est *farouche* lorsqu'elle divise les peuples, qu'elle élève entre eux des barrières, qu'elle détruit la communication naturelle des secours, qu'elle rompt les liens de la société universelle, et qu'elle vous fait traiter vos amis comme s'ils devaient être un jour vos ennemis ou plutôt comme s'ils n'étaient que des ennemis cachés. (R.)

1143. Savant homme, Homme savant.

Le mot de *savant homme* marque seulement une mémoire remplie de beaucoup de choses apprises par le moyen de l'étude et du travail ; au lieu que le mot d'*habile homme* enchérit sur cela ; il suppose cette

science, et ajoute un génie élevé, un esprit solide, un jugement profond, un discernement étendu.

Un homme né avec un esprit médiocre peut devenir *savant* par l'étude et par le travail, mais non pas *habile homme*, parce qu'il trouvera bien dans les livres de quoi remplir sa mémoire, mais non pas de quoi élever la bassesse de son génie, et fortifier la faiblesse de son jugement. (Andry de Boisregard, *Réflexions sur l'usage présent de la langue française*, tom. 1.)

Nos grammairiens observent qu'il est une classe d'adjectifs qui ont le privilége de se placer devant ou après leurs substantifs, tandis que les autres n'ont qu'une place déterminée, les uns après, et c'est l'ordre commun; les autres devant, et c'est une exception particulière.

Les adjectifs privilégiés sont en assez grand nombre. Nous disons également *homme savant* et *savant homme; habile ouvrier, ouvrier habile; ami véritable, véritable ami; regards tendres, tendres regards; suprême intelligence, intelligence suprême; savoir profond, profond savoir; malheureuse affaire, affaire malheureuse*, etc.

La manière de placer ces adjectifs produit-elle quelque différence dans le sens de la chose ou la valeur de la locution? Quelle serait cette différence? Ce sujet mériterait d'être traité par nos bons grammairiens: je vais tâcher de suppléer à leur omission. L'explication d'un exemple donnera l'intelligence de tous les autres. J'ai pris, sans choix, *savant homme* et *homme savant* pour mon texte.

Cette position de l'adjectif devant ou *après le substantif*, dit Dumarsais, *est si peu indifférente, qu'elle change quelquefois entièrement la valeur du substantif*, ou plutôt celle de l'adjectif, comme ces propres exemples le prouvent. Mais il nous suffit qu'elle opère un changement d'idées et de sens.

Cet habile grammairien, M. Beauzée, M. de Wailly, etc., après nos anciens maîtres, ont recueilli beaucoup d'exemples sensibles et utiles de cet effet remarquable. J'en rapporterai quelques-uns, non pour expliquer des différences déjà connues qui forment des sens étrangers l'un à l'autre, mais pour prouver que la différente position des adjectifs est une raison naturelle et suffisante de soupçonner que cette différence en met une réelle dans les locutions qui paraissent identiques. De ce que *plaisant* mis devant ou après le substantif *homme*, a deux sens opposés, je crois être en droit d'inférer que *savant*, mis après ou devant le même substantif, pourrait bien, sans perdre son idée essentielle, se charger de nuances différentes.

Un *honnête homme* et un *homme honnête* sont, dans l'usage ordinaire, deux hommes différents: celui-ci a l'honnêteté des manières et des procédés; l'autre celle des mœurs et de l'âme.

Un *galant homme* est un homme honnête, franc, loyal : un *homme galant* est un homme adonné à la galanterie, attentif auprès des femmes, leur courtisan; et très-souvent un *galant homme* n'est pas *homme galant.*

Un *homme brave* a du cœur; un *brave homme*, de la probité, des vertus, des qualités sociales.

Le *haut ton* est arrogant; le *ton haut* est élevé.

Le *grand air* est l'imitation des manières des grands; l'*air grand* est la physionomie qui annonce de grandes qualités.

Une *fausse corde*, suivant l'Académie, n'est pas montée au ton convenable; et une *corde fausse* ne peut jamais s'accorder avec une autre.

Un *taureau furieux* est en furie; un *furieux taureau* est d'une grandeur énorme.

Un *nouvel habit*, dit l'Académie, est un habit différent d'un autre qu'on vient de quitter; un *habit nouveau*, un habit d'une nouvelle mode; un *habit neuf*, un habit qui n'a point servi ou qui n'a que peu servi.

Une *fausse porte* est une porte secrète; une *porte fausse* est un simulacre de porte.

> Cléon, lorsque vous nous bravez
> En demontant votre figure,
> Vous n'avez pas l'*air mauvais* (redoutable) je vous jure :
> C'est *mauvais* (vilain) *air* que vous avez.

Vous parlez en *termes propres* ou convenables : vous répétez les *propres termes* de quelqu'un, ou ses mêmes termes.

Linière voyant ensemble Chapelain et Patru, disait que le premier était un *pauvre auteur*, et l'autre un *auteur pauvre*. L'*homme pauvre* manque de biens : le *pauvre homme* est un objet de mépris ou de compassion.

C'est pour marquer de la pitié ou pour en exciter, que nous disons de l'*homme pauvre : Ce pauvre homme!*

Cet exemple prouve que, sans perdre son véritable sens, l'adjectif, placé devant le substantif, prend une nuance particulière et même une nouvelle couleur. Expliquons les effets de cet arrangement, en appliquant nos réflexions aux termes qui nous servent de texte.

1° Lorsque vous dites un *savant homme*, vous *supposez* que cet homme est savant; et lorsque vous dites un *homme savant*, vous *assurez* qu'il l'est. Dans le premier cas, vous lui donnez la qualification par laquelle il est distingué; dans le second, celle par laquelle vous voulez le faire distinguer. Là, sa science est hors de doute; ici, vous voulez la faire connaître.

Si un homme est renommé par sa science, ou si vous venez de parler de sa science imminente, vous direz plutôt ce *savant homme* : sinon vous direz plutôt cet *homme savant* ou qui est *savant*. Après que vous aurez parlé des émotions qu'une mère éprouve à la vue de son enfant, vous direz ses *tendres regards* plutôt que ses *regards tendres*. Les regards d'une mère émue sont nécessairement tendres, et c'est ce que vous exprimez par *tendres regards ;* mais lorsque la qualité des regards n'est point déterminée, vous la distinguez en mettant, après le sujet, l'épithète de *tendre*.

2° L'adjectif préposé est à l'égard du substantif comme le prénom à l'égard du nom ; son idée devient idée principale, essentielle, caractéristique, inséparable de celle du substantif, de manière que des deux idées et des deux mots, il semble ne résulter qu'une idée complète et un mot composé. L'adjectif *postposé*, au contraire, n'est jamais au substantif que comme l'accident à l'égard de la substance ; son idée n'est qu'accessoire, secondaire, indicative, et susceptible d'une suite de modifications différentes, qui présentent divers points de vue de l'objet. Dans le *savant homme,* vous considérez surtout, et vous présentez l'*homme* comme *savant;* aussi cette construction ne souffre-t-elle guère de qualifications subséquentes : dans l'*homme savant,* vous remarquez et vous faites remarquer la science sans y attacher votre discours et votre attention ; aussi cette tournure admet-elle souvent une suite d'épithètes diverses, étrangères à celle-là.

J'appelle Démosthènes un *éloquent orateur*, si je veux traiter de son talent et de son génie, et cette idée caractéristique l'accompagnera dans la suite de mon discours : je l'appellerai *orateur éloquent* si mon dessein n'est que de détailler ses qualités particulières, et il se présentera successivement sous différentes faces.

Rarement ajouterez-vous d'autres épithètes, lorsque vous en aurez placé une de la première façon ; elle semble tout absorber ou tout exclure : vous en ajouterez tant qu'il vous plaira, lorsque l'adjectif suivra le substantif ; ce n'est point alors une idée exclusive ou dominante par sa position, vous dites c'est un *excellent ouvrage*, sans addition : vous direz c'est un *ouvrage excellent,* profond, lumineux. Comment se sont formés tant de mots composés d'un adjectif et d'un substantif, encore bien distingués l'un de l'autre, tels que *petit-maître, gentilhomme, sage-femme*, si ce n'est parce que la position des adjectifs les rendait caractéristiques et singulièrement propres à faire corps avec le substantif ?

3° L'idée de l'adjectif suivi du substantif est si bien dominante, caractéristique, et en quelque sorte nécessaire au sujet, que vous rendrez quelquefois l'idée totale de l'expression par l'adjectif seul, lorsque la langue permettra de l'employer substantivement, tandis qu'elle n'aura

par la même propriété s'il ne paraît qu'à la suite. Un *savant homme* est un *savant*; un *homme savant* n'est que *savant*. La première expression indique spécificativement une classe, une espèce particulière d'hommes à laquelle appartient celui-là, les *savans*; la seconde ne fait qu'attribuer une qualité individuelle qui distingue un homme de plusieurs autres. Il résulte de là que le *savant homme* possède la science ou le savoir, et que l'*homme savant* a du savoir ou de la science; et cette différence est tranchante.

En disant un *triste accident*, une *malheureuse aventure*, une *fâcheuse affaire*, vous distinguez l'espèce d'affaire, d'aventure, d'accident, car il y a des accidents heureux, des aventures agréables, des affaires utiles, etc. Mais en disant un *accident triste*, vous désignez seulement la circonstance qui le rend désagréable à la personne.

4°. Il n'est personne qui ne sente combien l'adjectif devant le substantif est expressif et énergique. Aussi, lorsque vous voudrez vous exprimer avec force, avec enthousiasme, avec le ton de l'affirmation, de l'horreur, de l'indignation, de la douleur, de la passion enfin, vous direz tout naturellement et sans recherche : C'est un *sot animal*, à mon avis, que l'homme : le plus *horrible aspect*, c'est l'aspect du méchant : descends du haut des cieux, *auguste vérité* : la prison la plus belle est un *affreux séjour* : le *farouche aspect* des *fiers ravisseurs* de Junie relève de ses yeux les *timides douceurs* : *frêles machines* que nous sommes ! un rien peut nous détruire. Remarquez que souvent, pour donner à l'adjectif qui suit la même force qu'à celui qui précède le substantif, vous êtes obligé de le relever par quelque augmentatif : une *jolie maison* équivaut à une *maison fort jolie* ; une *belle situation*, à une *situation bien belle* ; une *dure nécessité*, à une *nécessité fort dure*, etc. L'adjectif préposé prend un sens plein et absolu.

5°. La poésie se servira par préférence de la première de ces constructions, parce qu'elle est moins commune, et parce qu'elle est plus expressive, plus animée, plus pittoresque, et parce que la versification devient faible et lâche, si elle laisse souvent tomber le sens, le vers, la phrase, sur une épithète, etc.

6°. Le choix est encore quelquefois déterminé par des considérations particulières. Par exemple, nous souffrirons *vaillant héros*, parce que l'idée la plus faible, celle de *vaillant*, va se perfectionner, se confondre, se perdre dans celle de *héros* : nous supporterions difficilement celle de *héros vaillant*, où l'adjectif n'est pas rehaussé par un terme de comparaison; parce que l'idée de *héros* renferme celle de *vaillant*, et que l'idée de *vaillant* est au-dessous de celle de *héros*.

Mais c'est l'oreille surtout qui ordonne la disposition du sujet et des épithètes versatiles. L'euphonie nous fait la loi, et souvent elle nous

force à nous écarter de la règle : de là une foule d'exceptions qui semblent la combattre, et qui la feraient abandonner, si la cause de l'usage contraire nous échappait. Nous dirons donc, pour plaire à l'oreille, *habile avocat* plutôt qu'*avocat habile*; *affaire grave* et non *grave affaire*; *bonne personne* plutôt que *personne bonne; hautes pensées* mieux que *pensées hautes*; *lieu charmant* et non *charmant lieu*, etc. Nous évitons surtout le repos sur les monosyllabes, ainsi que les bâillements, le choc des syllabes rudes (R.)

1144. Savoureux, Succulent.

Savoureux, qui a beaucoup de *saveur*, un très-bon goût; *succulent*, qui est plein de *suc* et très-nourrissant. Ainsi le mot *savoureux* exprime la propriété du corps relative au sens du goût; et le mot *succulent*, la nature de l'aliment et sa propriété nutritive. Je dis *la nature de l'aliment*, car *succulent* ne s'applique qu'aux viandes, aux mets, aux potages, etc.; au lieu que tout corps peut être appelé *savoureux* dès qu'il a du goût. Un mets *succulent* est sans doute *savoureux*; mais il y a beaucoup de mets *savoureux* qui ne sont nullement *succulens*.

Un bon rôti sera tout à la fois *succulent* et *savoureux*: les champignons sont *savoureux* sans être *succulens*. Artaxercès Memnon réduit, en fuyant, à manger du pain d'orge et des figues sèches, ne put s'empêcher de reconnaître qu'il n'avait jusqu'alors rien goûté de si *savoureux*, et ce repas n'était point *succulent*.

Est-ce à force de se nourrir de mets *succulens* qu'on oublie le mot *savoureux*, et qu'on substitue sans cesse le premier de ces mots au second, pour désigner le goût exquis d'un aliment ?

Il faut à un convalescent une nourriture *succulente*, mais modique, pour restaurer ses forces. A un homme blasé, il faut des jus, des coulis, des essences, des épices, tout ce qu'il y a de plus *succulent* et de plus irritant, pour qu'il y trouve quelque chose de *savoureux*.

Des mets simples, mais *savoureux*, voilà, selon la nature, la bonne chère : ils sont assez *succulens* pour vous nourrir comme elle le demande.

Insipide est le contraire de *savoureux*. Ce qui est *sec* ou plutôt *desséché*, est opposé à ce qui est *succulent*. (R.)

1145. Scrupuleux, Consciencieux.

Le *scrupule* est la manie de la *conscience*. L'homme *consciencieux* s'attache à remplir ses devoirs avec la plus grande régularité : l'homme *scrupuleux* les remplit avec la plus grande minutie. L'homme *consciencieux* n'aura pas de repos qu'il n'ait réparé le tort réel qu'il a fait involontairement à quelqu'un ; l'homme *scrupuleux* croira tout perdu,

si, en rendant justice, il a éprouvé quelque sentiment étranger à la justice; il se reprochera le plaisir qu'il a senti en donnant raison à son ami qui avait raison. L'homme *consciencieux* se contentera de donner raison à son ennemi, s'il le mérite.

L'homme *consciencieux* écoute toujours sa conscience : le *scrupuleux* ne s'en fie pas à elle ; le premier, qu'elle avertit toujours, se conduit naturellement par les règles qu'elle lui prescrit ; le second, occupé à l'interroger, oublie souvent ce qu'elle lui dicterait, pour ce qu'il lui demande. Tandis que le premier s'occupe à remplir tous ses devoirs, le second, en se les exagérant, s'ôte le moyen de vaquer à tous, et la liberté d'esprit nécessaire pour les bien remplir. (F. G.)

1146. Secourir, Aider, Assister.

Je n'ai pas trouvé dans l'abbé Girard ce que je cherchais sur ces termes intéressants pour moi.

« On dit *secourir* dans le danger, *aider* dans la peine, *assister* dans le besoin. Le premier part d'un sentiment de générosité; le second, d'un sentiment d'humanité ; le troisième, d'un mouvement de compassion.

» On va au *secours* dans un combat; on *aide* à porter un fardeau ; on *assiste* les pauvres. »

Secourir, latin *succurrere*, composé de *currere*, courir au secours de quelqu'un, le relever, le soutenir, le défendre, le tirer de la presse, etc. Sans la valeur littérale du mot, vous n'en donnerez qu'une idée vague, et commune à ses divers synonymes.

Aider, latin *adjuvare*, ajouter, *addere*, ou plutôt joindre ses forces à celles d'un autre, le seconder, le servir.

Assister, latin, *assistere* ou *adesse*, être présent ou près, s'arrêter ou rester auprès de quelqu'un, veiller sur lui, pourvoir à ses besoins : ce mot est pris dans cette dernière acception.

Ainsi, suivant le sens littéral, vous courez pour *secourir*; vous prêtez la main, des forces pour *aider*; vous vous arrêtez, vous vous tenez en présence pour *assister*.

Je vois dans le mot *secourir* le grand empressement, l'extrême diligence de l'action, soit que le zèle vous emporte, soit que la nécessité soit urgente : dans le mot *aider*, l'action propre de seconder, ou de partager le travail d'autrui et de le soulager ; dans le mot *assister*, le désir de connaître les besoins de quelqu'un, et d'y remédier autant qu'il est en vous. Le *secours* est bienfaisant et salutaire ; l'*aide* est auxiliaire et utile; l'*assistance* est effective et tutélaire.

Ce sera donc au puissant à *secourir* l'infortuné : s'il est homme et généreux, il le fera. Ce sera surtout au fort à *aider* le faible : il le fera,

s'il est bon et officieux. Ce sera surtout au riche à *assister* le pauvre : il le fera de grand cœur, s'il est sensible et charitable.

Il est beau de *secourir* un ennemi; c'est une glorieuse manière d'en triompher. Il est doux d'*aider* l'âge et le sexe faibles; vous vous faites une famille de la veuve et de l'orphelin. Il est méritoire d'*assister* l'homme de bien, toutes ses bonnes œuvres seront à vous. (R).

L'action de *secourir* suppose un danger imminent; c'est la célérité, le courage qui la caractérisent. L'œil, l'esprit et la main agissent; c'est à la mort, au péril, à la douleur; c'est au malheur qu'on vous arrache.

Aider suppose un partage de forces et de moyens. On *aide* le faible; ce n'est pas la main protectrice du *secours*, c'est la force agissante qui allége.

Assister suppose la présence du besoin; ce n'est pas la main active du secours, ce n'est pas le partage de vos maux, c'est la main bienfaisante qu'on vous tend.

On *secourt* dans le danger, on vous y arrache; on *aide* à la faiblesse, on partage ses maux et ses travaux; on *assiste* dans le besoin, on soulage. (Anon.)

1147. Secrètement, En secret.

J'ai dit, à l'article des *adverbes* et des *phrases adverbiales*, que l'adverbe exprimait une qualité distinctive de l'action énoncée par le verbe; et la *phrase adverbiale*, une circonstance particulière de l'action : de manière que *secrètement* doit marquer une *action secrète, cachée, mystérieuse, insensible*; et *en secret*, quelque particularité *secrète* de l'action. Or, *en secret* signifie proprement *dans un lieu secret*, ou du moins *à part* ou *en particulier*, *tout bas*; en sorte qu'il y a quelque chose de caché, de *secret* dans l'action que vous faites. Ce que vous faites *secrètement*, vous le faites à l'insu de tout le monde, de manière que votre action est absolument ignorée : ce que vous faites *en secret*, vous le faites en particulier, en sorte que la chose se passe sans témoins.

Vous faites *en secret* beaucoup d'actions naturelles et légitimes que la bienséance ne permet pas de faire devant tout le monde; mais vous ne les faites pas *secrètement*, car vous ne vous en cachez pas, et tout le monde peut savoir ce que vous faites.

Dans votre cabinet, vous traitez *en secret* d'une affaire, mais vous n'en traitez pas *secrètement*, si l'affaire n'est pas un *secret*. Vous trameriez *secrètement* un complot : vous faites *en secret* une confidence.

Au milieu d'un cercle, vous parlez à une personne en particulier et tout bas : vous ne lui parlez pas *secrètement*, car on voit que vous lui

parlez : vous lui parlez en *secret* ou à part, car on n'entend pas ce que vous lui dites.

Quelqu'un sort, va, vient, part, fuit *secrètement*, et non pas *en secret :* toutes ses démarches sont faites pour être secrètes, et le sont; mais on ne dira pas qu'elles sont faites dans un lieu *secret* ou en particulier.

L'orgueil se glisse *secrètement* ou imperceptiblement dans le cœur : on s'applaudit *en secret* ou en soi-même de ses succès.

Vous ne feriez pas *publiquement* ce que vous faites *secrètement*, puisque votre intention est de vous cacher : vous feriez en *public* beaucoup de choses que vous faites en *secret*, sans aucun intérêt à vous cacher.

L'homme de cœur soutiendra, s'il le faut, *publiquement* ce qu'il a dit *secrètement*. L'homme de bien pourrait faire en *public* tout ce qu'il fait en *secret*. On fait une chose *publiquement*, au vu et au su de tout le monde, sans aucune espèce de mystère ou de réserve, de la manière la plus manifeste : on la fait *en public*, dans un lieu public, devant une assemblée publique, pour le public. (R.)

1148. Séditieux, Turbulent, Tumultueux.

Séditieux, qui excite ou qui tend à exciter des *séditions*.

La *sédition*, dit Cicéron, liv, 6, *de Rep.*, est une dissension entre les citoyens, qui vont les uns d'un côté, les autres de l'autre, dans des sens contraires.

Turbulent, qui excite ou qui tend à exciter des troubles.

Le *trouble* est une forte émotion qui produit la confusion et le désordre.

Tumultueux se dit plutôt de ce qui se fait en *tumulte*, quoique le sens primitif du mot désigne la personne, la cause qui excite ou tend à exciter le *tumulte*, comme le latin *tumultuosus*. Le *tumulte*, dit Cicéron (8e *Philipp.*), est un *trouble* si grand, qu'il inspire une fort grande crainte. Le *tumulte* est un grand *trouble* qui s'élève subitement ou rapidement avec un grand bruit.

L'action *séditieuse* attaque l'autorité légitime, et trouble la paix intérieure de l'état, de la société. L'action *turbulente* bannit le repos, le calme, la tranquillité, et bouleverse l'ordre, le cours, l'état naturel des choses. L'action *tumultueuse* produit les effets d'une violente et bruyante fermentation, et trouble les esprits, la police, votre sécurité.

Des citoyens puissants et populaires pourront être *séditieux;* une cour sera *turbulente;* une populace est *tumultueuse*.

Le gouvernement populaire est fait pour les *séditieux*. Là, le champ est vaste et libre pour des citoyens *turbulents*. Tout y réside, pouvoir et sagesse, dans des assemblées *tumultueuses*.

Réprimez promptement les *séditieux ;* contenez fortement ces génies *turbulents;* étouffez à l'instant ces mouvements *tumultueux*.

Il y a des propos *séditieux* qu'il faut laisser tomber. Il y a une gaieté *turbulente* qu'il faut laisser aux enfants. Il y a une joie *tumultueuse* qu'il faut laisser au peuple. (R.)

1149. Séduire, Suborner, Corrompre.

Séduire et *suborner* ne se disent que dans un sens figuré : c'est donc dans ce sens que nous considérons le mot *corrompre.*

Séduire se dit à l'égard de l'esprit, de la raison, du jugement, en parlant d'opinions, de préjugés, d'erreurs : il en est de même de *corrompre. Suborner* ne regarde que les actions morales, les seules que nous ayons donc à considérer ici.

Suborner et *séduire* ne s'appliquent qu'aux personnes, tandis que l'on *corrompt* aussi les choses. On *corrompt* les mœurs et les lois ; on ne les *séduit* ni ne les *suborne.*

On donne pour synonyme à ces mots, *débaucher.* Ce mot signifie à la lettre attirer quelqu'un à soi, le tirer hors de chez soi, et, par analogie, hors de sa place, de ses habitudes, de son devoir. Dans le sens de *débauche*, il prend l'idée du latin *debacchari*, enivrer, jeter dans le désordre, entraîner dans la crapule, le libertinage. Dans son odieuse acception, il présente toujours une idée de grossièreté et de libertinage ; aussi n'est-il pas noble.

Séduire signifie tirer à part, mettre à l'écart, conduire hors de la voie : latin *ducere*, mener, et *se*, sans, hors, à part, préposition initiale employée dans un grand nombre de verbes latins. *Seducere*, mener à l'écart. Ainsi l'idée propre de *séduire* est d'attirer et de conduire au mal, de détourner quelqu'un de ses voies et de son devoir, et de l'égarer ou de le faire donner dans des écarts.

Suborner est aussi un verbe latin, composé du simple *ornare*, orner, ajuster, arranger, disposer ; et *subornare* signifie faire honneur de quelque manière, préparer et disposer secrètement les esprits, les prévenir et les instruire pour qu'on fasse ou qu'on dise. *Sub* veut dire en dessous, secrètement, d'une manière cachée. L'idée propre de *suborner* est de pratiquer, pour ainsi dire, les esprits, de les gagner par des manœuvres sourdes, de les mettre artificieusement dans vos intérêts pour les faire servir à de mauvais desseins.

Corrompre, latin *corrumpere*, est le composé de *rompre*, *rumpere*, et il signifie *rompre avec* ou *ensemble*, l'ensemble, changer la forme, détruire le tissu, diviser la substance, vicier le fond des choses, altérer leurs qualités essentielles, en un mot, changer de bien en mal. Au moral, un homme *corrompu*, comme on l'a fort bien dit, est celui dont les mœurs sont aussi malsaines en elles-mêmes qu'une substance

qui tend à tomber en pourriture ; et aussi choquantes pour ceux qui les ont innocentes et pures, que cette substance et la vapeur qui s'en exhale le seraient pour ceux qui ont les sens délicats.

Faire faire à quelqu'un des choses contraires à son devoir, à l'honneur, à la justice, à la fidélité, à la pureté, à la vertu, c'est l'idée commune à ces termes. Conduire ou induire quelqu'un au mal, en lui en imposant et en l'abusant par des moyens spécieux, c'est le *séduire*. Engager quelqu'un à une mauvaise action, en l'y intéressant et en le gagnant par des manœuvres sourdes, c'est le *suborner*. Inspirer à quelqu'un le vice, en l'infectant de mauvais sentiments, de mauvais principes, de quelque manière que ce soit, c'est le *corrompre*.

On *séduit* l'innocence, la droiture, la bonne foi, la jeunesse, le sexe, les gens simples qui ne sont point en garde contre l'artifice, et qu'il est facile de prévenir, de tromper, de mener ; et on les abuse par des apparences, par des dehors attrayants, par des illusions, des prestiges, des impostures. On *suborne* les lâches, les faibles, des gens sans vertu, des hommes pervertis, des femmes, des témoins, des domestiques, des juges, des gens prévenus de quelque passion ou disposés à des faiblesses ; et on les gagne ou on les capte par des flatteries, par des promesses, par des menaces, mais surtout par l'intérêt. On *corrompt* ce qui est pur, sain, bon, vertueux, mais corruptible, accessible au vice, ou capable de changer en mal ; et on y parvient par tous les moyens possibles, par la subornation, par la séduction, par toute sorte de pratiques, d'actions, d'influences, enfin par la force de la contagion.

Celui qui est *séduit* ne songeait pas à l'être : il est la dupe ou la victime du *séducteur*. Celui qui est *suborné* a bien voulu l'être : il est le complice ou l'instrument du *suborneur*. Celui qui est *corrompu* était exposé à l'être : il est la proie ou la conquête du *corrupteur*. Le premier est tombé dans un piége : le second a cédé à la tentation : le dernier a succombé dans le danger.

Souvent la personne *séduite* est indignée contre son *séducteur ;* elle a fait, comme sans le savoir, le mal qu'elle haïssait et qu'elle hait peut-être encore. Rarement la personne *subornée* peut-elle s'excuser par l'ascendant de son *suborneur ;* elle a connu le mal qu'on lui proposait, et elle y a consenti. Quelquefois la personne *corrompue* a tout à reprocher à son *corrupteur ;* mais au moins elle ne s'est pas assez défiée de la *corruption*, et elle y a pris du goût.

C'est la femme surtout qui possède l'art de la *séduction*. C'est surtout l'homme puissant qui emploie les moyens de *subornation*. C'est le sophiste surtout qui répand au loin la *corruption*. (R.)

1150. Sein, Giron.

Ces mots se confondent quelquefois, du moins au figuré. On dit qu'un apostat est revenu au *giron*, ou qu'il est rentré dans le *sein* de l'Église.

Le *sein* est proprement la partie du corps humain qui est depuis le bas du cou jusqu'au creux de l'estomac; le *giron*, l'espace qui est depuis la ceinture jusqu'aux genoux, dans une personne assise : voyez le *Dictionnaire de l'Académie*. Mais le mot *sein* embrasse ou désigne quelquefois la partie inférieure du buste : il se dit pour ventre. Une femme debout tient son enfant sur son *sein*, entre ses bras; assise, elle le tiendra dans son *giron*, sur ses genoux : on dira aussi qu'elle l'a porté dans son *sein*, comme dans ses entrailles.

L'oriental *sin* signifie *cœur* : de là le latin *sinus*; et le français *sein*; qui sert aussi à désigner le cœur, ainsi que l'esprit, l'intérieur, le dedans, le milieu, ce qui est enfoncé, profond, au fond. *Gyr* signifie cercle, tour, enceinte : de là *giron*, qui, comme le latin *gremium*, et le celte *grem*, marque proprement la capacité de contenir, ce qui entoure et renferme, ce qui forme un cercle, un tour, une enceinte.

Ce terme est tout propre à désigner des rapports proprement locaux, tandis que *sein* annonce les rapports les plus intimes, les liens les plus étroits. Ainsi, le simple habitant d'une ville est dans son *giron*; mais le bourgeois, membre de la communauté, est dans son *sein*. Le citoyen est dans le *sein* de l'État; le régnicole n'est que dans son *giron*. L'on retourne au *giron* de l'Église, et l'on rentre dans son *sein*. Vous portez dans votre *sein* celui que vous aimez; vous accueillez dans votre *giron* celui que vous protégez. Une personne isolée, pour ainsi dire, au milieu des siens, n'est vraiment pas dans le *sein* de sa famille, quoiqu'elle soit dans son *giron*. La patrie rejette de son *giron* celui qui lui déchirait le *sein*. L'enfant dort dans le *sein* de son père; le domestique repose sous le *giron* de son maître. (R.).

1151. Seing, Signature.

Le *seing* est le *signe* qu'une personne met au bas d'un écrit pour en garantir ou reconnaître le contenu. La *signature* est ce *signe* ou le *seing*, en tant qu'il est apposé au bas de l'écrit par la personne elle-même qui en garantit ou en reconnaît le contenu. La *signature*, selon la terminaison du mot, est le résultat de l'action de *signer* ou de mettre son *seing*.

Le *seing* est une marque quelconque qui confirme la valeur de l'acte même par opposition au nom de la personne qui en consent l'exécution. Tels étaient les anciens monogrammes, qui tenaient lieu tout-à-la-fois de *signature* et de sceau.

Une tache d'encre, imprimée avec la paume de la main sur un acte public, était le *seing* ordinaire des empereurs ottomans. Lorsque la noblesse ne savait pas écrire, il n'y avait que le *seing* et le sceau pour suppléer à la *signature* du nom.

Ducange pense que le mot *seing* vient du *signe* de la croix qu'on apposait autrefois au bas des actes avec la *signature*, comme un symbole du serment qu'on faisait de l'observer.

Aujourd'hui votre nom est votre *seing*, votre *signe* ordinaire. Il faut suppléer à l'ignorance mentionnée de celui qui ne sait pas *signer* son nom, par des *signatures* de témoins, d'officiers publics.

Le *seing* ordinaire et commun des rois d'Espagne est *Jo, el Rè*, Moi, le Roi. L'écriture distingue la *signature* particulière à chacun d'eux.

Si vous *signez* un écrit d'un nom imaginaire, votre *seing* est faux : si quelqu'un *signe* un acte de votre nom, la *signature* est fausse. Cette distinction mériterait d'être remarquée; car il est essentiel de distinguer le déguisement de celui qui ne *signe* pas son nom, et la fraude de celui qui *signe* du nom d'autrui.

Le mot *seing* indique plutôt un écrit simple, ordinaire, privé; et celui de *signature*, un acte public, authentique, revêtu de formalités.

Des billets, des promesses, des engagements réciproques entre des particuliers, sans interventions d'une personne publique, se font sous *seing privé*. Mais on dit ordinairement *signature*, lorsqu'il s'agit d'un acte public, d'un contrat par-devant notaire, d'un arrêt, d'un brevet, d'une ordonnance.

Signature se prend quelquefois pour la cérémonie, le soin, la formalité de *signer* un acte ou à un acte. A proprement parler, les parties contractantes et les personnes nécessaires pour valider les engagements, *signent un acte;* et les personnes appelées sans nécessité, par honneur, comme témoins, *signent à un acte.* (R.)

1152. Selon, Suivant.

L'abbé Girard, dans ses *Principes de la Langue française*, distingue ainsi ces deux synonymes :

« Ces deux propositions unissent par conformité ou par convenance, avec cette différence que *suivant* dit une conformité plus indispensable, regardant la pratique; et *selon*, une simple convenance, souvent d'opinion.

« Le chrétien se conduit *suivant* les maximes de l'Évangile. Je répondrai à mes critiques, *selon* les objections qu'ils feront. »

On dira également : *Le vrai chrétien se conduit* selon *les maximes de l'Évangile;* et *je répondrai à mes critiques*, suivant *leurs ob-*

jections. On dit également agir *selon* ou *suivant* les occurrences ; et l'on répond même quelquefois sans régime, *selon :* on dit de même *selon* ou *suivant* l'opinion d'un tel. Un homme *selon* le cœur de Dieu n'est pas tel par *convenance* seulement : il n'y a pas une *nécessité indispensable* à raisonner, *suivant* l'opinion d'Aristote. Ainsi la décision de l'auteur est absolument dénuée de toute preuve, et généralement démentie par l'usage. A la vérité, je ne connais point de synonymes plus indistinctement employés que ceux-là.

Je n'ai rien de positif à dire sur l'origine du mot *selon;* car je ne crois pas qu'il vienne, comme on le dit, du latin *secundùm*, par la raison que la lettre *c* ou *q*, essentielle et caractéristique dans ce mot, ne se transforme point en *l*, et que nous aurions plutôt dit *second.*

Quant au mot *suivant*, l'origine en est manifeste : nous avons fait de *suivre*, *suivant*, comme les Latins, de *sequi*, *secundùm.*

Bouhours dit que des personnes délicates n'aimaient point le mot *suivant*, à cause de sa ressemblance avec le participe du verbe *suivre.* C'est le participe même, changé en préposition.

Ainsi la préposition *suivant* signifie *en suivant*, *pour suivre*, *si l'on suit*, etc. : il exprime l'action de parler ou d'agir après ou d'après une suite, une conséquence. *Selon* revient aux mots ou aux différentes manières de parler, ainsi que, comme, à ce que, conformément à ce que, etc. *Selon* Aristote, c'est-à-dire à ce que dit, ainsi que le dit Aristote : *selon* votre volonté, comme vous voudrez : soit fait ainsi ou *selon* qu'il est requis.

On dit *selon* l'hébreu, *selon* la Vulgate, *selon* les Septante, *selon* le texte samaritain, lorsqu'il s'agit de citer un de ces textes. S'il était question d'en suivre l'un ou l'autre, *suivant* serait bien dit.

Je dirais plutôt *selon* saint Thomas, *selon* Scot, pour citer les auteurs et les autorités ; et *suivant* la doctrine de saint Thomas, *suivant* la doctrine de Scot, parce qu'en effet on dit *suivre la doctrine*, et que c'est dans ce sens qu'on dit *suivre un auteur.*

Il paraît, par exemples familiers, que *selon* exprime quelque chose de plus fort, de plus déterminé, de plus positif, de plus absolu que *suivant;* aussi désigne-t-il mieux un autorité, une règle à laquelle il faut obéir, se conformer ; tandis que *suivant* laisse plus de liberté et d'incertitude. Il s'en faut donc bien que *suivant* marque la nécessité indispensable, et *selon* une simple convenance.

J'agis *selon* vos ordres, quand je les exécute ; j'agis *suivant* vos ordres, quand je les suis. A proprement parler, je suis un conseil, et j'obéis à un ordre. J'agis *selon* les occurrences, *selon* qu'elles l'exigent, le permettent, l'ordonnent. J'agis *suivant* les occurrences, *suivant* qu'elles me fournissent des raisons, des motifs, des moyens propres à m'engager.

Suivant Dieu, n'aurait certainement pas la même force que *selon* Dieu. *Selon* Dieu marque la volonté, l'ordre, le jugement absolu de Dieu. *Suivant* Dieu ne désignerait, en quelque sorte, qu'une simple pensée, qu'une voie tracée par Dieu lui-même.

Ainsi, je dis plutôt *selon* Bossuet, *selon* Pascal, *selon* l'Académie, lorsque j'adopte les pensées de ces auteurs, lorsque je m'appuie de leur autorité. Je dirai plutôt *suivant* Ménage, *suivant* l'abbé Girard *suivant* quelques grammairiens, quand je ne prends point de parti, ou quand je prends un parti contraire. J'ai observé que *selon* équivaut à *ainsi que, comme;* et que *suivant* signifie *en suivant*, ou *si l'on suit.*

Je me détermine *selon* ma volonté, parce que telle est ma volonté. J'opine *suivant* votre avis, parce que mon esprit juge convenable de l'embrasser.

Nous mourrons tous, *selon* la loi de la nature; c'est une nécessité inévitable. Un jeune homme doit survivre à un vieillard, *suivant* le cours ordinaire de la nature.

On vit moralement, *selon* la règle, ou *suivant* les exemples.

Vous vous comportez *selon* votre devoir; il vous oblige. Vous vous en détournez *suivant* les exemples d'autrui; ils vous engagent. Il est sensible que l'harmonie décide souvent du choix des mots : on ne dira pas, *selon* Longin, *suivant* le divan. (R.)

1153. Sembler, Paraître.

Sembler signifie *paraître* d'une telle manière. Une chose *paraît* dès qu'elle se montre; mais un objet *semble* beau lorsqu'il *paraît* l'être.

Paraître n'est synonyme de *sembler* que quand il marque l'apparence d'être tel.

Un objet *semble* et *paraît* beau, bon, agréable. Il *semble* tel par des traits ou des formes de bonté, de beauté, d'agrément; il *paraît* tel par les apparences, des dehors, de l'agrément, de la bonté, de la beauté. La chose vous *semble* telle par la comparaison que vous en faites avec le modèle, le type, l'idée que vous avez du beau, du bon et de l'agréable : elle vous *paraît* telle à l'aspect, selon qu'elle vous affecte, par le genre d'impression qu'elle fait sur vous. Ce qui vous *semble* bon ressemble à ce qui est bon : ce qui vous *paraît* bon a l'air de l'être. La *ressemblance* a rapport à la différence; l'*apparence*, à la réalité. Ce qui vous *semble* pourrait bien n'être pas tel que vous le croyez : ce qui vous *paraît* pourrait bien ne pas être en effet ce que vous croyez.

Un ouvrage vous *semble* bien fait, lorsque, après quelque examen, vous le trouvez conforme aux règles de l'art : il vous *paraissait* bien fait, lorsque vous n'y aviez encore jeté qu'un coup d'œil. Vous jugiez

de l'ouvrage qui vous *paraissait* tel, sur les apparences et superficiellement : vous en jugez ensuite, pour qu'il vous *semble* tel, par des traits de comparaison, et avec quelque réflexion.

Si l'objet qui vous *semble* tel ne l'est pas, vous l'avez mal vu, vous l'avez mal jugé, vous vous êtes trompé. Si l'objet qui vous *paraissait* tel ne l'est pas, vous ne l'aviez pas assez considéré, vous ne l'aviez point approfondi, les apparences vous ont trompé.

Nous avons un penchant presque invincible à croire que les choses sont telles qu'elles nous paraissent être d'abord, et avec cette préoccupation, il arrive assez naturellement qu'elles nous *semblent* être telles que nous désirons qu'elles soient. L'esprit est prompt, la chair est faible.

Il faut encore savoir gré à ceux qui, n'étant pas honnêtes gens, veulent le *paraître :* ils *semblent* avoir de la pudeur, et le respect humain les retient.

On dit impersonnellement, il *paraît*, il *me paraît*, il *semble*, il *me semble*. La différence est toujours la même. Il *me paraît* ne désigne que les impressions faites par les apparences ou de simples conjectures tirées de ces dehors spécieux : il *me semble* annonce plus de persuasion, et des jugements fondés sur quelques motifs qui ont au moins une apparence de raison.

La modestie, la circonspection, disent *il paraît, il me paraît.* La politesse dit *il semble, il me semble,* et la raison le dirait bien plus souvent encore.

La preuve que *sembler* marque une sorte de réflexion, de persuasion, de raison, toutefois mêlée de doute ou de crainte, c'est qu'il signifie souvent croire et juger, comme dans ces phrases : il *semble* à beaucoup de gens inutiles qu'on ne saurait se passer d'eux; que vous *semble* de ces ennemis réconciliés ou de ces rivales amies? A la plupart des gens qui vous demandent des avis, il n'y a qu'un mot à dire : *Faites ce que bon vous semble. Paraître* n'est point de ce style. (R.)

1154. Semer, Ensemencer.

Semer a rapport au grain; c'est le blé qu'on *sème* dans le champ. *Ensemencer* a rapport à la terre; c'est le champ qu'on *ensemence* de blé. Le premier de ces mots a une signification plus étendue et plus vaste; on s'en sert à l'égard de toutes sortes de grains ou de graines, et dans toutes sortes de terrains. Le second a un sens plus particulier et plus restreint; on ne s'en sert qu'à l'égard des grandes pièces de terre, préparées par le labourage. Ainsi l'on *sème* dans ses terres et dans ses jardins; mais l'on n'*ensemence* que ses terres, et non ses jardins.

On dit, dans le sens figuré, *semer* de l'argent, *semer* la parole :

ensemencer n'est jamais employé que dans le sens propre et littéral.

L'âge viril ne produit point des fruits de science et de sagesse, si les principes n'en ont été *semés* dans le temps de la jeunesse. C'est en *semant* de l'argent à propos qu'on peut plus aisément venir à bout de ses projets. En vain l'on *ensemence* son champ, si le ciel n'y répand ses fécondes influences. (G.)

1155. Sensible, Tendre.

Sensible, capable de faire des impressions sur les sens, ou de recevoir ces impressions. Une chose qui s'aperçoit par le sens ou par la raison, est *sensible* dans la première acception ; un objet qui est susceptible de sensation ou de sentiment, l'est dans la seconde. *Tendre*, le contraire de dur, qui est facile à couper, à pénétrer, à affecter : on connaît une viande *tendre*, une vue *tendre*, un âge *tendre*.

Dans le sens moral, qu'il s'agit ici de considérer, ces termes expriment l'attribut d'un cœur susceptible d'impressions et d'affections relatives et favorables à autrui.

Un cœur est *sensible* par une disposition naturelle à s'affecter de tout ce qui intéresse l'humanité, et à s'y intéresser : un cœur est *tendre* par une qualité particulière qui lui inspire les sentiments les plus affectueux de la nature, et leur imprime ce qu'ils ont de plus touchant.

La *sensibilité*, d'abord passive, attend l'occasion de se développer ; il faut l'exciter : la *tendresse*, active par elle-même, cherche les occasions de se développer; elle nous excite. On s'attache un cœur *sensible*: un cœur *tendre* s'attache de lui-même.

La *sensibilité* est un feu électrique que le frottement met en activité jusqu'à lui faire produire les plus grands effets. La *tendresse* est un feu vivifiant et brûlant qui échauffe l'âme et les actions d'une chaleur douce et pénétrante, propre à se communiquer, et capable de s'élever jusqu'au plus haut degré d'intensité.

La *sensibilité* dispose à la *tendresse :* la *tendresse* exalte la *sensibilité*. Un cœur *sensible* aimera; un cœur *tendre* aime : il ne sait peut-être pas encore ce qu'il aime, il aime l'humanité,

L'homme *sensible* a surtout le cœur ouvert à la pitié, à la clémence, à la miséricorde, à la reconnaissance, à tous les sentiments qui nous portent à vouloir du bien aux autres et à leur en faire. L'homme *tendre* a surtout dans le cœur le germe des affections les plus actives, les plus vives, les plus généreuses, l'amour, l'amitié, la bienfaisance, la charité, toutes les passions qui nous font exister pour les autres et dans les autres.

La *sensibilité* est une source de vertus : la *tendresse* est la source et le charme de toutes les vertus. La *tendresse* perfectionne tout ce que la *sensibilité* produit : vous étiez bon, vous serez bienfaisant ; vous étiez bienfaisant, vous serez généreux : les peines et les plaisirs d'autrui vous affectaient, ils deviennent les nôtres.

Eh, quel charme la *tendresse* répand sur toutes les actions qu'inspirent la *sensibilité* et les autres vertus de ce genre ! La *sensibilité* soulage celui qui souffre; la *tendresse* fait plus, elle le console. L'homme *sensible* porte et administre des secours : l'homme *tendre* porte et administre ces secours avec ce regard *tendre*, cette voix *tendre*, ces pleurs *tendres*, qui pénètrent jusqu'au fond du cœur, et le rappellent à la joie. L'homme *sensible* fait des sacrifices : l'homme *tendre* semble jouir de ceux qu'il fait, et recevoir ce qu'il donne.

Il y a une *sensibilité* lâche et stérile, qui, pour peu qu'elle soi ébranlée, vous fait fuir le malheureux pour en aller perdre l'idée dans des distractions agréables; faiblesse des organes et de l'âme, à laquelle je voudrais un autre nom. Il y a aussi une *tendresse* molle et funeste, qui ne fait que céder, complaire, et nous livrer à la discrétion ou plutôt aux vices des autres; passion aveugle et servile qui fait votre malheur, et qui fera la perte des vôtres (1). (R.)

1156. Sentiment, Avis, Opinion.

« Il y a, dit l'abbé Girard, un sens général qui rend ces mots synonymes lorsqu'il est question de conseiller ou de juger; mais le premier a plus de rapport à la délibération, on dit son *sentiment*; le second en a davantage à la décision, on donne son *avis*; le troisième en a un particulier à la formalité de judicature, on va aux *opinions*.

» Le *sentiment* emporte toujours dans son idée celle de sincérité, c'est-à-dire une conformité avec ce qu'on croit intérieurement. L'*avis*

(1) Ce même synonyme avait d'abord été inséré par Roubaud dans le Mercure de France du mois d'octobre 1759, avec de très-grandes différences. Nous le donnons avec les retranchements nécessaires, tel que l'auteur l'avait refait et corrigé dans l'édition de ses Synonymes. On trouve dans le premier les trois paragraphes suivants :

La *sensibilité* nous oblige à veiller autour de nous pour notre intérêt personnel ; la *tendresse* nous engage à agir pour l'intérêt des autres.

L'habitude d'aimer n'éteint point la *tendresse*. L'habitude de sentir émousse la *sensibilité*.

L'homme *sensible* est souvent d'un commerce fort difficile ; il faut toujours ménager sa délicatesse. L'homme *tendre* est d'une humeur assez égale, ou du moins dans une disposition toujours favorable ; il veut toujours vous intéresser et vous plaire. (*Voyez* le second volume des *Synonymes de Girard*, édition de Beauzée.)

(*Note de l'Éditeur.*)

ne suppose pas toujours rigoureusement cette sincérité ; il n'est précisément qu'un témoignage en faveur d'un parti. L'*opinion* renferme l'idée d'un suffrage donné en concours de pluralité de voix.

« Il peut y avoir des occasions où un juge soit obligé de donner son *avis* contre son *sentiment*, et de se conformer aux *opinions* de sa compagnie. »

Il me semble que, dans le genre délibératif et judiciaire, le *sentiment* est l'*opinion* que vous avez prise, ou le jugement que vous portez en vous-même sur les choses mises en délibération ; l'*avis*, la suite que vous donnez à ce *sentiment*, ou la conséquence que vous en tirez sur le parti qu'il faut prendre, ou la décision qu'il faut rendre touchant l'objet de la délibération ; l'*opinion*, la voix ou le vœu définitif que vous donnez pour la décision de l'affaire.

Vous exposez votre *sentiment* et vos motifs ; cette exposition vous mène à une conclusion, à un *avis*, et vous *opinez* pour la décision ou le jugement.

Je n'entends pas ce que l'auteur veut dire à l'égard de la sincérité du *sentiment* et de l'*avis*. Certes, mon *sentiment* intérieur est sincère ; mais si je voulais avoir un *avis* contraire à ce *sentiment*, il faudrait bien que j'affectasse un *sentiment* contraire, sous peine de les mettre manifestement en contradiction l'un avec l'autre. Je ne comprends pas davantage comment un juge peut donner un *avis* contre son *sentiment*, quoique obligé de se conformer à l'*opinion* définitive de sa compagnie. Sans doute un particulier peut et doit même souvent soumettre son *sentiment*, son *avis*, à celui des autres : un juge est en effet naturellement soumis au *sentiment*, à l'*avis* du plus grand nombre ; mais, comme juge, et dans la discussion des droits et des intérêts des citoyens, il faut que sa conscience conforme toujours son *avis* à son *sentiment*, qu'il ne doit jamais trahir ; et si sa conscience était contraire à la loi elle-même, il ne pourrait *opiner* ni contre la loi ni contre sa conscience, il s'abstiendrait de juger, parce qu'il ne peut juger que selon la loi, et qu'il ne doit pas juger contre sa conscience.

Cette application des termes, relative à l'ordre judiciaire, nous laisse à désirer leur différence générale. L'abbé Girard recherche cette différence dans un autre article à l'égard du *sentiment* et de l'*opinion*, en y joignant la *pensée* au lieu de l'*avis*. (R.)

1157. Sentiment, Opinion, Pensée.

« *Sentiment*, *opinion*, *pensée*, sont, dit-il, tous les trois d'usage lorsqu'il ne s'agit que de l'énonciation de ses idées : en ce sens, le *sentiment* est plus certain ; c'est une croyance qu'on a par des raisons ou solides ou apparentes ; l'*opinion* est plus douteuse ; c'est un jugement

qu'on fait avec quelque fondement : la *pensée* est moins fixe et moins assurée ; elle tient de la conjecture.

» On dit rejeter et soutenir un *sentiment ;* attaquer et défendre une *opinion ;* désapprouver et justifier une *pensée.*

» Le mot de *sentiment* est plus propre en fait de goût : c'est un *sentiment* général qu'Homère est un excellent poète. Le mot d'*opinion* convient mieux en fait de science : l'*opinion* commune est que le soleil est au centre du monde. Le mot de *pensée* se dit plus particulièrement lorsqu'il s'agit de juger des événements, des choses ou des actions des hommes : la *pensée* de quelques politiques est que le Moscovite trouverait mieux ses avantages du côté de l'Asie que du côté de l'Europe.

» Les *sentiments* sont un peu soumis à l'influence du cœur ; il n'est pas rare de les voir se conformer à ceux des personnes qu'on aime. Les *opinions* doivent beaucoup à la prévention ; il est ordinaire aux écoliers de tenir à celles de leurs maîtres. Les *pensées* tiennent assez de l'imagination ; on en a souvent de chimériques. »

L'auteur a mieux senti la force des termes, qu'il n'en a expliqué la valeur. Avec le sens primitif et essentiel des mots, ses idées seront faciles à justifier ou à rectifier. Je m'arrête à ceux que j'ai annoncés. *Pensée*, dans le sens d'*opinion* ou de *sentiment*, dit quelque chose de simple, de léger, de superficiel, qui n'a point été assez réfléchi, assez mûri, assez raisonné ; qui n'est que hasardé comme une première idée, une inspiration subite, ou une pure imagination ; qui n'est, pour ainsi dire, qu'en esquisse ou en ébauche, comme on le dit dans les arts.

L'esprit a son *sentiment* comme le cœur, et il y tient comme le cœur au sien ; c'est ce que les Latins appelaient *sententia*, ce qui forme le sens particulier, la raison propre, l'*opinion* prise, la doctrine adoptive et ferme de chacun, sa manière propre de penser.

L'*avis* est proprement notre manière de voir et de viser à un but : il suppose la considération, l'examen, la réflexion, et il en est le résultat. Il porte l'instruction, et dirige les vues et les moyens. Ainsi *aviser* signifie donner un *avis* ou une instruction : on *avise* aux moyens, à ce qu'on doit faire. Un homme *avisé* est éclairé, circonspect, prudent. L'*avis* nous enseigne donc ce qu'il convient de faire.

L'*opinion* est une *pensée*, une idée qui plaît à l'esprit, au-devant de laquelle l'esprit va ; qui, dans la balance, lui paraît avoir plus de poids, mais que l'esprit n'adopte pas sans crainte et avec un plein acquiescement. La certitude, dit Cicéron, appartient à la science ; l'incertitude à l'*opinion*. Le sage, dit-il encore, n'a point d'*opinion*, car il n'adopte pas une chose incertaine ou inconnue. Si l'acquies-

cement de l'esprit à une vérité qu'on lui propose est accompagnée de doute, c'est ce qu'on appelle *opinion*, dit la Logique de Port Royal.

Le *sentiment* est donc une croyance dont l'esprit est profondément pénétré ; la persuasion l'inspire et le maintient. L'*avis* est un jugement sur ce qu'il convient de faire ; la prudence le suggère et le dicte. L'*opinion* est une pensée ou une connaissance douteuse qu'on adopte comme par provision ; la vraisemblance nous la fait agréer et soutenir jusqu'à de nouvelles lumières.

Le *sentiment* n'est pas en lui-même certain ; mais chacun regarde son *sentiment* comme certain, on y croit fermement. L'*avis* n'est pas toujours sage ; mais celui qui le donne de bonne foi le croit tel ; c'est ce qu'il trouve de plus convenable et de plus praticable. L'*opinion* n'est jamais que probable ; mais on s'y attache insensiblement ; et il faut bien souvent se déterminer par des raisons plausibles.

Le *sentiment* n'est pas toujours fondé, comme on le dit, sur des raisons solides ou apparentes : il y a beaucoup de *sentiments* inspirés, les uns par ce sens naturel qui devrait être commun à tous les hommes, les autres par ce sens moral que nous appelons la conscience, ou par ce sens intellectuel que nous assimilons au goût, etc. ; et le peuple, si ferme dans ses *sentiments*, n'en a guère que par éducation, par imitation, par insinuation. L'*avis* dépend de la réflexion, de nos lumières, de notre expérience, de notre manière de voir : aussi les avis sont-ils bien souvent partagés, et il faut tout entendre avant que de résoudre ; car *un sot quelquefois ouvre un avis important*. L'*opinion* doit souvent beaucoup à la prévention, j'en conviens ; mais elle doit bien davantage à l'intérêt secret que nous avons de nous attacher à l'une ou à l'autre : on a fort bien dit que les *opinions* s'introduisent souvent comme les coutumes, par la seule raison de l'exemple ; que la plupart des gens, quand ils ont besoin d'une *opinion*, l'empruntent ; que la plupart de nos *opinions* sont celles qu'on nous a données, etc. : mais il est certain qu'en général, de deux *opinions* probables, la plus probable est celle qui nous accomode le mieux.

Les *sentiments* de l'esprit se joignent avec les *sentiments* du cœur pour former nos principes ou nos règles particulières à l'égard de notre manière propre de penser et d'agir. L'*avis* revient à un conseil à suivre dans certain cas, avec la différence que le conseil se donne proprement à ceux qui nous le demandent ou qui sont sous notre direction, et qu'il paraît plus engageant dans sa forme que l'*avis*. L'*opinion* n'est, dans le fond, qu'une sorte de présomption et de conjecture, à laquelle nous donnons un peu de créance ou de crédit. (R.)

1158. Sentiment, Sensation, Perception.

Ces mots désignent l'impression que les objets font sur l'âme : mais le *sentiment* va au cœur, la *sensation* s'arrête au sens, et la *perception* s'adresse à l'esprit.

La vie la plus agréable est sans doute celle qui roule sur des *sentiments* vifs, des *sensations* gracieuses et des *perceptions* claires : c'est aimer, goûter et connaître.

Le *sentiment* étend son ressort jusques aux mœurs ; il fait que nous sommes également touchés de l'honneur et de la vertu comme des autres avantages. La *sensation* ne va pas au-delà du physique ; elle fait uniquement sentir ce que le mouvement des choses matérielles peut occasioner de plaisir ou de douleur par la mécanique des organes. La *perception* enferme dans son district les sciences et tout ce dont l'âme peut se former une image ; mais ses impressions sont plus tranquilles que celles du *sentiment* et de la *sensation*, *quoique* plus promptes.

Un homme d'esprit et de courage reçoit les honneurs ou souffre les injures avec des *sentiments* bien différents de ceux d'une bête ou d'un poltron. Quand on ne conçoit point d'autre félicité que celle de la vie présente, on ne travaille qu'à se procurer des *sensations* gracieuses. Nous ne jugeons de la composition ou de la simplicité des objets que par le nombre des *perceptions* qu'ils produisent en nous. (G.)

1159. Serment, Jurement, Juron.

Le *serment* se fait proprement pour confirmer la sincérité d'une promesse ; le *jurement*, pour confirmer la vérité d'un témoignage ; le *juron* n'est qu'un style dont le peuple se sert pour donner au discours un air assuré et prévenir la défiance.

Le mot de *serment* est plus d'usage pour exprimer l'action de jurer en public, et d'une manière solennelle. Celui de *jurement* exprime quelquefois l'emportement entre particuliers. Celui de *juron* tient de l'habitude dans la façon de parler.

Le *serment* du prince ne l'engage point contre les lois, ni contre les intérêts de son État. Les fréquents *jurements* ne rendent pas le menteur plus digne d'être cru. Les *jurons* sont presque toujours du bas style, ou du très-familier ; il y a peu d'occasions sérieuses où *ils* puissent être placés avec grâce. (G.)

1160. Serment, Vœu.

Ce sont deux actes religieux qui supposent également une promesse faite sous les yeux de Dieu, et avec invocation de son saint nom ; c'est

du moins l'aspect commun sous lequel on doit envisager ces deux mots, quand on les considère comme synonymes ; mais alors même ils ont des différences qu'il est nécessaire de remarquer. (B.)

Tout *serment*, proprement ainsi nommé, se rapporte principalement et directement à quelque homme auquel on le fait. C'est à l'homme qu'on s'engage par là : on prend seulement Dieu à témoin de ce à quoi l'on s'engage, et l'on se soumet aux effets de sa vengeance, si l'on vient à violer la promesse qu'on a faite ; supposé que l'engagement par lui-même n'ait rien qui le rendît illicite ou nul, s'il eût été contracté sans l'interposition du *serment*.

Mais le *vœu* est un engagement où l'on entre directement envers Dieu ; et un engagement volontaire, par lequel on s'impose à soi-même, de son pur mouvement, la nécessité de faire certaines choses auxquelles sans cela on n'aurait pas été tenu, au moins précisément et déterminément : car si l'on y était déjà indispensablement obligé, il n'est pas besoin de s'y engager ; le *vœu* ne fait alors que rendre l'obligation plus forte, et la violation du devoir plus criminelle ; comme le manque de foi accompagné de parjure, en devient plus odieux et plus digne de punition, même de la part des hommes.

Comme le *serment* est un lien accessoire, qui suppose toujours la validité de l'engagement auquel on l'ajoute, pour rendre les hommes envers qui l'on s'engage plus certains de notre bonne foi, dès-lors qu'il ne s'y trouve aucun vice qui rende cet engagement nul ou illicite, cela suffit pour être assuré que Dieu veut bien être pris à témoin de l'accomplissement de la promesse, parce qu'on sait certainement que l'obligation de tenir sa parole est fondée sur une des maximes évidentes de la loi naturelle dont il est l'auteur.

Mais quand il s'agit d'un *vœu* par lequel on s'engage, directement envers Dieu, à certaines choses auxquelles on n'était point obligé d'ailleurs, la nature de ces choses n'ayant rien par elle-même qui nous rende certains qu'il veut bien accepter l'engagement, il faut, ou qu'il nous donne à connaître sa volonté par quelque voie extraordinaire, ou que l'on ait là-dessus des présomptions très-raisonnables, fondées sur ce qui convient aux perfections de cet Être souverain. (*Encyclop.*, XV, 99.)

Nulle puissance sur la terre ne peut délier les sujets du *serment* de fidélité qu'ils ont prêté à un prince, si ce n'est le prince même qui l'a reçu. Tout *vœu* contraire à celui de la loi naturelle, ou d'une loi positive, est moins un *vœu* qu'un sacrilége.

« Les Israélites, dit M. Fleury, étaient fort religieux à observer leurs *vœux* et leurs *serments*. Pour les *vœux*, l'exemple de Jephté n'est que trop fort : pour les *serments*, Josué garde la promesse qu'il avait faite aux Gabaonites, quoiqu'elle fût fondée sur une tromperie manifeste. » (B.)

1161. Serviable, Officieux, Obligeant.

Serviable, de service, servir, qui est toujours prêt à rendre service, de ces services ordinaires que nous nous rendons dans la société. Ce mot est familier et ne comporte pas de hautes idées.

Officieux, disposé, empressé à rendre de *bons* offices, c'est-à-dire des services agréables et utiles, qui aident, concourent au succès de vos desseins ; des services que des sentiments et des relations particulières font regarder comme des *devoirs*, *officia*. Les Latins appelaient proprement *officieux*, les cliens, les courtisans, les gens qui font leur *cour*, comme nous disons, qui rendent des devoirs.

Obligeant, qui est disposé à obliger, à rendre des services plus intéressants, plus importants, qui ne sont pas dus, et qui vous *lient*, en vous *obligeant* à un retour, à un sentiment de bienveillance, de reconnaissance. *Obliger*, *obligare*, composé de *ligare*, lier tout autour, entourer de liens.

L'homme *serviable* est prompt et empressé à vous servir dans l'occasion, comme un serviteur l'est à l'égard d'un maître. L'homme *officieux* est affectueux et zélé, comme un client à l'égard de son patron. L'homme *obligeant* est aise et flatté de vous servir dans le besoin : il va au-devant de l'occasion pour obliger.

L'homme *serviable* se fait un plaisir d'être utile : tout ce qu'il peut par lui-même, il le fait, mais il est circonscrit. L'homme *officieux* se fait un devoir de concourir à vos desseins ; mais il peut être intéressé ; c'est moins quelquefois par caractère que par habitude et par combinaison. L'homme *obligeant* ne considère que le plaisir de vous rendre heureux.

C'est faire plaisir à l'homme *serviable*, que de le mettre à portée de vous faire plaisir à vous-même. C'est entrer dans les vues de l'homme *officieux*, que de réclamer ses bons offices avec confiance. C'est *bien mériter* de l'homme vraiment *obligeant*, que de le trouver, par préférence, digne de vous obliger (R.)

1162. Servitude, Esclavage.

Il suffit d'ouvrir l'*Esprit des Lois*, pour se convaincre que ces mots sont ordinairement employés l'un et l'autre avec le même sens strict jusque dans le genre dogmatique. Nous tenons des Romains le mot *servitude*, et vraisemblablement des peuples du Nord, celui d'*esclavage*, sans que l'un ait fait négliger l'autre, et sans que ni l'un ni l'autre aient pris d'une manière marquée des nuances différentes. Cependant le mot *esclave* l'a emporté sur celui de *serf*, jusqu'à le réduire à la simple dénomination du paysan lié par le droit du plus fort à la terre, et assujetti à des corvées et autres charges envers le seigneur. Il

est assez singulier qu'en parlant même des Romains, nous n'appelions qu'*esclaves* ceux que les Romains n'appelaient pas autrement que *serfs* (*servi*).

L'affaiblissement de ce dernier mot a dû s'étendre sur celui de *servitude*. Celui-ci a dû perdre encore de sa force en s'étendant des personnes sur les biens. Les champs, les moissons, etc., sont sujets à des *servitudes;* l'*esclavage* n'est que pour les personnes.

Il est certain que l'*esclavage* se présente sous un aspect plus sévère, plus dur, plus effrayant, plus dogmatique que la *servitude*. On traite plutôt de l'*esclavage* politique et civil, que de la *servitude* politique et civile; et il le faut bien, puisque ce genre de tyrannie fait des *esclaves* et non des *serfs*.

Ainsi la *servitude* impose un joug, et l'*esclavage* un joug de fer. Si la *servitude* opprime la liberté, l'*esclavage* la détruit. Dans la *servitude*, on n'est point à soi : dans l'*esclavage*, on est tout à autrui. La *servitude* vous ravale au-dessous de la condition humaine; l'*esclavage*, jusqu'à la condition des animaux domestiques. La *servitude* abat; l'*esclavage* abrutit. En un mot, l'*esclavage* est la plus dure des *servitudes*.

On définit l'*esclavage* rigoureux, l'établissement d'un droit qui rend un homme tellement propre à un autre, que celui-ci est le maître absolu de la vie et des biens de celui-là. A la vérité, l'on a dit aussi que la *servitude* peut être comptée entre les genres de mort, puisque ceux à qui l'on imposait ce joug cessaient de vivre pour eux, et ne respiraient que pour un autre. Mais cette *servitude* est précisément l'*esclavage :* or, il peut y avoir une *servitude* assez douce, tandis que l'*esclavage*, même modifié, est toujours très-dur. On dira que la domesticité est une sorte de *servitude* : il n'y aura que des gens à *esclaves* ou à *paradoxes*, qui puissent comparer cet état à l'*esclavage*.

La première chose qu'on apprenait à dire aux enfants de Sparte, c'est : Je ne serai point *esclave*. Cependant la police de cette ville tenait les citoyens dans une grande *servitude*, à l'égard des repas, des vêtements, des exercices, etc.

Dans un sens moral et relâché, nous appelons *servitude* un assujettissement pénible et continuel : porté à un certain excès, cet assujettissement serait un *esclavage*. (R.)

La *servitude* impose des devoirs, des obligations; une fois qu'ils sont remplis, vous êtes libre. L'*esclavage* vous prive de la propriété de votre existence.

La *servitude* n'exclut pas la liberté politique ni l'entière liberté. L'*esclavage* produit seul cet effet. Il en est qu'on chérit, telles que les *servitudes* imposées par les égards, la tendresse et l'amitié. Il est des *servitudes* politiques telles que celles imposées par les lois, que nous

1167. Silencieux, Taciturne.

Sous quelques rapports que les mots *silencieux* et *taciturne* soient considérés, le premier dit beaucoup moins que le second : le *silencieux* est tranquille et en repos ; il parle peu : le *taciturne* est muet et sans mouvement ; il ne parle pas. Les Latins désignaient le *silence* le plus profond par l'épithète de *taciturne, taciturna, silentia.*

Le *silencieux* garde le *silence ;* le *taciturne* garde un *silence* opiniâtre. Le premier ne parle pas quand il pourrait parler : le second ne parle pas, même quand il devrait parler. Le *silencieux* n'aime point à discourir : le *taciturne* y répugne. Vous peindrez celui-là, un doigt sur la bouche, comme on peignait le Dieu du *silence :* vous représenterez celui-ci, la main sur la bouche, comme on représenterait la *taciturnité.*

On est *silencieux* et *taciturne* par caractère et par humeur, ou par accident ou par l'occasion. L'homme naturellement *silencieux* l'est par timidité ou par modestie, par prudence, par paresse, par *stupidité* : l'homme naturellement *taciturne* l'est par un tempérament mélancolique, par une humeur farouche ou du moins difficile, par une manière d'exister malheureuse ou du moins pénible. La préoccupation, la réflexion, la méditation, vous rendent actuellement *silencieux ;* et la peine, le chagrin, la souffrance, vous rendront *taciturne.* Aussi le *silencieux* n'a-t-il qu'un air sérieux ; mais le *taciturne* a l'air morne.

Les femmes seront *taciturnes,* s'il faut quelles soient *silencieuses.* Cependant le *silence* pare une femme, selon le proverbe grec employé pas Sophocle ; mais la *taciturnité* ternirait la plus belle.

Le *silencieux* est maître de ses paroles : le *taciturne* n'est pas maître de ses rêveries. J'attends quelque chose du premier : je n'attends rien du second. Je crois que celui-là écoute : je vois que celui-ci n'entend pas.

Un cercle d'Anglais sera *taciturne :* un cercle de Français ne sera pas long-temps *silencieux.* Il faut que l'Anglais rêve ; il faut que le Français parle.

L'habitude de la retraite rend *silencieux ;* les sauvages parlent peu. La bonne compagnie elle-même, si l'on n'en sortait pas, rendrait *taciturne* : on a besoin d'être seul et tranquille.

L'observateur est nécessairement *silencieux ;* s'il parle, c'est pour observer. Le mélancolique est naturellement *taciturne ;* s'il parle, c'est avec humeur et de ses peines.

Sénèque dit : *Parlez peu avec les autres et beaucoup avec vous-même.* Le *silencieux* remplit ce précepte ; le *taciturne* l'outre. (R.)

1168. Similitude, Comparaison.

Rapprochement de deux objets différents, mais analogues à quelques égards, propre à éclaircir le sujet ou à orner le discours par les rapports que les objets ont entre eux.

A la rigueur, la *similitude* existe dans les choses, et la *comparaison* se fait par la pensée. La ressemblance très-sensible constitue la *similitude*, et le rapprochement des traits de ressemblance forme la *comparaison*. Mais le premier de ces mots sert à désigner, comme le second, une figure de style ou de pensée.

Comparaison annonce des rapports plus stricts et plus nécessaires entre les objets *comparés*, que *similitude* n'en suppose entre les objets *assimilés*.

Il y a, dit Cicéron, dans ses *Topiques*, une *similitude* qui consiste dans un rapprochement de rapports entre divers objets, pour en tirer une induction; et il y en a une autre qui consiste dans la *comparaison* d'une chose avec une autre, ou de deux choses *pareilles*.

La *similitude* n'exige, selon la valeur du mot, que de la *ressemblance* entre les objets : la *comparaison* établit, par la même raison, une sorte de *parité* entre eux. Il ne faut à la *similitude* que des apparences semblables qu'elle rapproche : il faudrait à la *comparaison* rigoureuse des qualités presque égales qu'elle balancerait. La *similitude*, purement pittoresque, se borne à l'exposition des traits communs aux choses : la *comparaison*, plus philosophique, considère le plus ou le moins ou les degrés de la chose mise à côté d'une autre. La *similitude* ne fait qu'éclairer un objet par la lumière tirée d'un autre objet connu : la *comparaison* le fera mieux apprécier par son affinité avec un objet d'un mérite reconnu. Des objets *assimilés* l'un à l'autre ne sont pourtant pas réellement *comparables* ou capables d'être mis au *pair*, en *comparaison*, en parallèle. On *assimile* plutôt des objets étrangers l'un à l'autre; on compare plutôt des objets du même genre ou de la même qualité. La *similitude* semble tomber particulièrement sur ces objets que l'on *compare*, *sans comparaison*, tant il y a d'ailleurs de différence entre eux.

Vous *assimilerez*, sous certains rapports, un homme à un animal : vous *comparerez* un héros à un autre, selon le degré de leur valeur et le mérite de leurs exploits. Si je dis qu'*Achille est semblable à un lion*, c'est une *similitude;* je désigne seulement l'espèce de courage et de furie qu'il fait éclater : si je dis qu'il est *tel qu'un lion*, c'est une *comparaison;* car je lui attribue les mêmes qualités, et au même degré qu'au lion. La *similitude* vous dira qu'une chose est blanche *comme* une autre : la *comparaison* vous dira qu'elle est *aussi* blanche *que* l'autre. Enfin, la *similitude* n'est une *comparaison* rigoureuse

qu'autant qu'elle peut se convertir en métaphore par une hardiesse de style. Si je dis seulement qu'*Achille ressemble à un lion*, je suis loin d'oser dire que *c'est un lion :* et j'oserais le dire, si je le trouvais *tel qu'un lion.*

La *similitude* est bien une espèce de *comparaison ;* mais, contente d'un rapport apparent, elle n'est ni aussi naturelle, ni aussi rigoureuse que la parfaite *comparaison* doit l'être. L'intention commune de la *similitude* est de rendre un objet plus sensible par un autre : la perfection de la *comparaison* est d'appliquer à un autre objet l'idée ou la face entière de l'autre.

Lorsque Martial dit à quelqu'un que ses jambes sont comme les cornes de la lune, c'est une pure *similitude ;* il s'agit d'une simple ressemblance de forme. Lorsque Henri IV, refusant de donner l'assaut à la ville de Paris, dit qu'il est à l'égard de son peuple aussi vrai père que la bonne femme était vraie mère à l'égard de l'enfant adjugé par Salomon, car il aimerait mieux n'avoir point Paris que de l'avoir tout ruiné, c'est une *comparaison* parfaite ; les deux objets s'accordent dans tous leurs rapports.

La *comparaison* d'Ajax avec un âne n'est qu'une *similitude ;* car l'obstination de l'âne, comme l'observe Marmontel, ne peint qu'à demi l'acharnement d'Ajax.

Comme une eau pure et calme commence à se troubler aux approches de l'orage, dit J.-J. Rousseau, un cœur timide et chaste ne voit point sans quelque alarme le prochain changement de son état. L'amour-propre, dit le même philosophe, est un instrument utile, mais dangereux ; souvent il blesse la main qui s'en sert, et fait rarement de bien sans mal. Là, ce n'est qu'une *similitude* agréable entre des choses éloignées les unes des autres : ici c'est une *comparaison* ou une métaphore fondée sur des rapports sensibles et profonds entre des choses analogues.

Je dois observer qu'on a particulièrement appelé *similitudes* les paraboles et autres figures de ce genre. On dit que Nathan fit connaître à David son péché par une *similitude* ou une parabole ; que Jésus-Christ faisait entendre sa doctrine à ses disciples par des *similitudes* qui sont des paraboles ; que les Orientaux aiment les paraboles ou les *similitudes,* etc. La *similitude* exige alors un récit circonstancié, une exposition détaillée des faits, de vérités, d'imaginations, de choses connues ou sensibles par elles-mêmes, et dont les divers traits s'appliquent naturellement et parfaitement à l'objet qu'il s'agit d'éclaircir ou de représenter d'une manière détournée, mais claire. C'est donc la *similitude* qui sera plutôt instructive que la *comparaison,* la *comparaison* ne sera qu'une courte *similitude.* La *similitude* appartiendra plutôt à la philosophie qui enseigne, et la *comparaison* à la poésie ou à l'art

qui décrit. Comme la métaphore rapide est une sorte de *comparaison*, l'allégorie serait plutôt une *similitude* tacite, etc. La *comparaison* est obligée de faire l'application de l'idée d'un objet à un autre; la *similitude* peut laisser faire à l'auditeur cette application, tant il est naturel et facile qu'il la fasse, etc.

Mais la *similitude* aura toujours, comme son intention propre, le dessein de rendre une chose plus intelligible et plus sensible par une autre, en rapprochant des objets qui n'ont par eux-mêmes point de rapport essentiel ensemble, et qui, éloignés l'un de l'autre, n'ont entre eux que de la ressemblance ou des apparences semblables. La *comparaison* tendra toujours, comme à son vrai but, à renforcer, à relever et parer son idée et son discours par le rapprochement de deux objets qui ont entre eux une analogie marquée et des rapports étroits, et qui sont faits pour être appréciés et jugés l'un par l'autre. (R.)

1169. Simplicité, Simplesse.

Simple, latin *simplex*, *sine plexu*, *sans pli*, sans composition, sans épaisseur, sans doublure, sans mélange, sans apprêt, sans recherche, sans ornement, sans artifice, sans feinte, sans art.

Simplicité a toutes les acceptions de son adjectif; *simplesse* n'a qu'un sens. Il y a la *simplicité* des éléments, la *simplicité* des choses, la *simplicité* des personnes, la *simplicité* des mœurs et des manières, la *simplicité* des habits et des meubles, la *simplicité* de l'esprit et celle du cœur, etc. : la *simplesse* est propre à l'homme et à l'âme.

Simplesse est donc un mot nécessaire, quoique vieux, puisqu'il exprime nécessairement et clairement ce que *simplicité* n'exprimerait nettement qu'avec des modifications, par la vertu des accessoires, ou d'une manière vague et même équivoque. Qui est-ce qui a lu La Fontaine, Marot, Montaigne, et tous nos anciens auteurs jusqu'à Joinville? Qui est-ce qui, en les lisant, a senti la douceur et l'énergie de ce mot sans le regretter?

Les vocabulistes observent que le mot *simplesse* n'est guère d'usage que dans cette phrase familière : *Il ne demande qu'amour et simplesse*, en parlant d'un homme ingénu, doux, uni, facile, qui ne désire que paix et concorde. Ces traits suffisent pour distinguer la *simplesse* de la *simplicité*.

La *simplicité*, prise dans le sens moral que nous cherchons, est, de l'aveu des vocabulistes, la vérité d'un caractère naturel, innocent et droit, qui ne connaît ni le déguisement, ni le raffinement, ni la malice : la *simplesse* est l'ingénuité d'un caractère bon, doux et facile, qui ne connaît ni la dissimulation, ni la finesse, ni, pour ainsi dire, le mal. La *simplicité*, toute franche, montre le caractère à découvert : la *simplesse*, toute cordiale, s'y abandonne sans réserve. Avec la *simplicité*,

on parle du cœur : avec la *simplesse*, on parle de toute l'abondance du cœur. Autant la *simplicité* est naturelle, autant la *simplesse* est naïve. La *simplicité* tient à une innocence pure ; la *simplesse* à une bonhomie charmante. La *simplicité* obéit à des mouvements irréfléchis : la *simplesse* est inspirée par des sentiments innés. La *simplicité* n'a point de fard : la candeur est le fard de la *simplesse*. En un mot, la *simplesse* est la *simplicité* de la colombe.

Dites la *simplicité d'un enfant*, et laissez-moi dire la *simplesse d'un bon enfant*.

Nicole et La Fontaine étaient des hommes *simples* : dans Nicole, c'était de la *simplicité* ; et dans La Fontaine, de la *simplesse*.

Il y a quelquefois, dans la *simplicité*, de l'ignorance, de l'inexpérience, de la faiblesse d'esprit, de l'imbécillité même et de la bêtise : il y en aura peut-être souvent plus encore dans la *simplesse* ; mais toujours avec les formes et les caractères d'un naturel si bon et si innocent, qu'elle inspire toujours quelque intérêt.

On pardonne à celui qui pèche par *simplicité*, il a mal fait sans malice. On consolera même celui qui a péché par *simplesse* ; il a mal fait sans le vouloir, et même à bonne intention. (R.)

1170. Simulacre, Fantôme, Spectre.

Simulacre ne signifie pas seulement ce qui est *semblable*, ressemblant, *similis* ; mais encore ce qui est *simulé*, feint, contrefait, du verbe *simulare*. On a particulièrement appelé *simulacres* les idoles ou les fausses représentations de faux dieux. L'*image* est une représentation fidèle d'un objet ; et c'est particulièrement l'ouvrage de la peinture : la *statue* est la représentation d'une figure en plein relief ; c'est l'ouvrage de la sculpture : le *simulacre* est une représentation ou fausse ou grossière, informe, vaine, qui ne rappelle que quelques traits d'un objet figuré, si l'objet existe ou a existé. On dit un *simulacre* de ville, de république, de vertu, etc., pour indiquer de fausses ou de vaines apparences. Le *simulacre* vain, celui d'un objet qui n'a rien de réel, devient synonyme de *fantôme* et de *spectre*.

Fantôme, mot emprunté du grec, désigne, en philosophie, l'image qui se forme des objets dans notre esprit, lorsqu'ils frappent nos sens. Dans l'usage commun, c'est un objet ou une apparition *fantastique*, ouvrage de l'imagination, sans aucune réalité.

Ce terme s'applique aussi à tout objet destitué de réalité, ou à toute idée destituée de raison. On dit un *fantôme* de roi, un *fantôme* de puissance.

Spectre est une figure extraordinaire qu'on voit en effet, ou qu'on croit voir ; mais une figure horrible, affreuse, effrayante. Il se dit pro-

prement des objets qui apparaissent même dans la veille; on le dit aussi d'une personne extrêmement décharnée et défigurée.

Ainsi le *simulacre* est l'apparence trompeuse d'un objet vain : le *fantôme* est l'objet fantastique d'une vision extravagante : le *spectre* est la figure ou l'ombre d'un objet hideux ou effrayant qui frappe les yeux ou l'imagination.

Le *simulacre* n'a qu'un caractère vague, et il se dit de tous les objets vains, vides ou faux, et des choses comme des personnes. Le *fantôme* est caractérisé par des formes où des traits bizarres, étranges, et qui ne sont point dans la nature, et il se dit particulièrement des objets qui paraissent vivants. Le *spectre* a cela de caractéristique, qu'il représente des objets défigurés et faits pour inspirer de l'horreur ou de l'effroi par leurs traits et par tout ce qui les accompagne, et il se dit proprement de ces objets qui semblent évoqués, suscités, envoyés par une puissance supérieure, pour avertir, menacer, tourmenter les hommes.

Le *simulacre* nous abuse; le *fantôme* nous obsède; le *spectre* nous poursuit.

Les vapeurs ou les nuages élevés dans le cerveau y forment toutes sortes de *simulacres*, et ces *simulacres* font illusion. L'imagination forte et exaltée crée des *fantômes*, et ces *fantômes* l'aveuglent. La peur fait des *spectres*, et les *spectres* font peur.

Le rêve nous représente toutes sortes de *simulacres*. Les visionnaires sont sujets à voir des *fantômes* dans la veille comme dans le sommeil. L'histoire rapporte beaucoup d'apparitions de *spectres* vus par des hommes qui n'étaient point faibles d'esprit, mais qui néanmoins ont pu ne pas bien voir. (R.)

1171. Sincérité, Franchise, Naïveté, Ingénuité.

La *sincérité* empêche de parler autrement qu'on ne pense; c'est une vertu. La *franchise* fait parler comme on pense; c'est un effet du naturel. La *naïveté* fait dire librement ce qu'on pense; cela vient quelquefois d'un défaut de réflexion. L'*ingénuité* fait avouer ce qu'on sait et ce qu'on sent; c'est souvent une bêtise.

Un homme *sincère* ne veut point tromper. Un homme *franc* ne saurait dissimuler. Un homme *naïf* n'est guère propre à flatter. Un homme *ingénu* ne sait rien cacher.

La *sincérité* fait le plus grand mérite dans le commerce du cœur. La *franchise* facilite le commerce des affaires civiles. La *naïveté* fait souvent manquer à la politesse. *L'ingénuité* fait pécher contre la prudence.

Le *sincère* est toujours estimable. Le *franc* plaît à tout le monde. Le *naïf* offense quelquefois. L'*ingénu* se trahit. (G.)

1172. Singulier, Extraordinaire.

Il y a quelque chose de *singulier* dans ce qui est *extraordinaire*, et quelque chose d'*extraordinaire*, dans ce qui est *singulier*, soit en bien, soit en mal.

Singulier, seul, unique, rare, distingué des autres, sans concurrence, sans parité. *Extraordinaire*, qui est hors de l'ordre commun ou de la mesure commune, hors de rang, hors de pair ; non commun, inusité.

Le *singulier* ne ressemble pas à ce qui est, il est d'un genre particulier : l'*extraordinaire* sort de la sphère à laquelle il appartient ; il est particulier dans son genre. Le *singulier* n'est pas de l'ordre commun des choses ; il fait, pour ainsi dire, classe à part : l'*extraordinaire* n'est pas dans l'ordre courant des choses ; il fait exception à la règle. Il y a quelque chose d'original dans le *singulier*, et quelque chose d'extrême dans l'*extraordinaire*. Des propriétés rares, des qualités exclusives, des traits distinctifs et uniques, forment le *singulier* : le plus ou le moins, l'excès ou le défaut, la grandeur et la petitesse en tout sens, au-dessus et au-dessous d'une mesure établie, caractérisent l'*extraordinaire*. *Singulier* exclut la comparaison ; *extraordinaire* la suppose.

On appelle *loi singulière* celle qui est seule et unique sous un titre ; un combat d'homme à homme s'appelle combat *singulier* : le *singulier* est opposé au pluriel. On appelle *extraordinaire* au palais ce qui ne suit pas la marche ordinaire des procédures ou des jugements : on appelait *question extraordinaire* la rude torture qui ne se donnait aux accusés que dans certains cas : un courrier ou un ambassadeur *extraordinaire* est chargé, dans un cas pressé, de ce que le courrier ou l'ambassadeur *ordinaire* ferait dans un autre cas, etc. Le *singulier* est une sorte de nouveauté : l'*extraordinaire* est une sorte d'extension des choses.

La boussole a une propriété *singulière*. La vapeur de l'eau bouillante a une force *extraordinaire*.

Tout homme qui a un caractère propre, a nécessairement quelque chose de *singulier*. Tout homme qui a un caractère énergique et fortement prononcé, a quelque chose d'*extraordinaire*.

Un homme paraît *singulier*, qui vit seul. Un homme paraît *extraordinaire* dans le monde, qui ne fait pas comme tout le monde.

Un sage est toujours quelque chose de fort *singulier*, d'unique, quelque part ; et toujours quelque chose d'*extraordinaire*, de fort peu commun partout.

Le *singulier* a donc quelque chose d'original ou de nouveau, de propre ou d'exclusif, de curieux ou de piquant, tandis que l'*extraor-*

dinaire a des traits plus forts ou plus marqués, un caractère de grandeur ou d'excès, une sorte de supériorité ou d'éminence. Aussi par une conséquence naturelle, pris en bonne part, *singulier* sert plutôt à distinguer ce qui se distingue par sa finesse, sa délicatesse, sa rareté, sa recherche, sa subtilité; *extraordinaire*, ce qui se distingue par sa hauteur, sa beauté, sa sublimité, sa supériorité, son excellence. En mauvaise part, le *singulier* est hors de la nature, de la vérité, de la simplicité, de la justice, des convenances; l'*extraordinaire*, outré, démesuré, excessif, extravagant, révoltant.

Nous dirons plutôt qu'une femme est *singulièrement* jolie, et qu'une autre est d'une beauté *extraordinaire*. Nous dirons qu'une personne a une adresse *singulière* et une bravoure *extraordinaire*.

Le *singulier* surprend et l'*extraordinaire* étonne.

On a des opinions *singulières*, bizarres, pour se faire distinguer : on a de grands airs, des airs *extraordinaires*, pour se faire remarquer. (R.)

1173. Sinueux, Tortueux.

On dit *sinuosité* et on ne dit guère *sinueux* qu'en poésie. On ne dit pas *tortuosité*, mais plutôt *tortueux*. Voilà ce qui s'appelle *bizarrerie*.

Sinueux, ce qui fait des *S*, des plis et des replis, des courbures et des enfoncements, comme le serpent qui rampe, la rivière qui serpente, la robe qui flotte. *Tortueux*, qui ne fait que tourner, retourner, se contourner, qui va de biais, obliquement, de travers, comme un sentier qui va et vient d'un sens à un autre, un labyrinthe qui a des tours et des détours, un corps qui serait tout tortu.

Sinueux indique plutôt la marche, le cours des choses; *tortueux*, leur forme, leur coupe. Le cours de la rivière est *sinueux*; la forme de la côte est *tortueuse*. La rivière, en coulant, s'enfonce dans les terres et fait elle-même ses *sinuosités;* et la côte, enfoncée de toutes parts, en demeure *tortueuse*. On fait des replis *sinueux*, et on va par des voies *tortueuses*. On dit que les canaux abrègent, avec une grande utilité pour la navigation, le cours *sinueux* des rivières; le son, en frappant les lieux *tortueux*, en devient plus éclatant. Cette observation est conforme à l'usage le plus ordinaire des termes, sans être exclusif.

Vous considérez surtout les enfoncements dans la chose *sinueuse;* c'est le sens des mots : vous considérez les obliquités dans la chose *tortueuse;* c'est ce qui la rend telle.

Sinueux n'a point un mauvais sens; *tortueux* se prend surtout en mauvaise part. L'objet *sinueux* est plutôt dans l'ordre naturel ou commun de la chose; l'objet *tortueux* est plutôt tel par une sorte de violence, de contrainte, de désordre. La *sinueux* n'est pas fait pour aller droit; mais le *tortueux* ne devrait pas aller de travers. Aussi ce der-

nier terme ne s'emploie-t-il, au moral, que dans le style du blâme et de la censure.

Le serpent forme naturellement des plis et des replis *sinueux*. Le monstre, lancé par Neptune contre Hippolyte, recourbe avec furie sa croupe en replis *tortueux*.

Il semble que l'auteur du poème des *Jardins* ait voulu faire cette distinction dans les descriptions suivantes :

> Le bocage moins fier, avec plus de mollesse,
> Déploie à nos regards des tableaux plus riants,
> Veut un site plus doux, des contours plus liants ;
> Fuit, revient et s'égare en routes *sinueuses*,
> Promène entre des fleurs des eaux voluptueuses.
> . . . . . Enfin le parc anglais,
> D'une beauté plus libre, avertit les Français.
> Dès-lors on ne vit plus que lignes ondoyantes,
> Que sentiers *tortueux*, que routes tournoyantes.

N'oublions pas enfin le nombre, l'harmonie propre des deux *mots*, leur expression matérielle ou leur rapport matériel avec la nature des objets, l'orsqu'il s'agit de peindre. Quelle douceur dans celui de *sinueux !* dans celui de *tortueux* quelle rudesse !

1174. Situation, Assiette.

Situation et *assiette* ont la même origine ; ils viennent de l'ancien verbe *seoir*, mettre en place, placer sur ; en latin *sedere*, poser, asseoir, et *sedes*, siége, place, repos ; ainsi que *situs*, situé, posé, situation, position. Le verbe *asseoir* ajoute à *seoir* la particularité de poser à *demeure*, de laisser à telle place, d'établir et de reposer l'objet sur le lieu, l'emplacement, la base. *Assis* et *situé* ne s'emploient pas indifféremment : on dira bien qu'un château est *situé* ou *assis* sur une éminence ; mais on dit qu'une ville est *située* et non *assise* dans un pays, qu'un jardin est *situé* et non *assis* au nord, etc. *Situé* marque les différens rapports des lieux ; *assis* ne marque que la place, l'emplacement : une chose est *située* sur, droit, à, vers, près, etc., elle n'est *assise* que sur ou dans.

La terminaison du mot *situation* est active : celle d'*assiette* est passive, comme la terminaison latine *tus* ou *tum*. *Situation* désigne l'action, se qui ce fait ou ce qu'on a fait : *assiette* désigne l'état, ce qui est, ce qui est ainsi. Vous mettez une chose, vous vous mettez dans une *situation :* vous êtes, la chose est dans telle *assiette*.

La *situation* embrasse proprement les divers rapports locaux que la chose peut avoir avec les objets qu'elle regarde ou qui la regardent : ainsi, en peinture, le *site* marque les aspects, les points de vue, les tableaux, les scènes d'un paysage, etc. L'*assiette* est bornée à la place

ou à l'objet sur lequel la chose pose et se repose ; ainsi, le petit plat, appelé *assiette*, ne désigne que ce *sur* quoi on sert et on mange.

Une maison de campagne est dans une jolie *situation*, quand les alentours en sont agréables : une place de guerre est forte d'*assiette*, quand sa base est ferme, escarpée, insurmontable. Une ville est dans une *situation* et non dans une *assiette* favorable pour le commerce : un rempart doit avoir assez d'*assiette* ou de pied, et non de *situation*, pour que rien ne s'éboule.

La *situation* est la manière d'être présente, actuelle, de la chose stable ou variable, durable ou momentanée. L'*assiette* est la manière d'être, propre, ordinaire, habituelle, de la chose plus ou moins ferme, plus ou moins fixe. La *situation*, quand elle est naturelle, convenable, propre pour le sujet, et faite pour être stable, est une *assiette*.

Votre *situation* est l'état où vous êtes actuellement : votre *assiette* est l'état où vous êtes naturellement. Vous êtes accidentellement dans telle *situation* : vous êtes naturellement dans telle *assiette*.

On est toujours dans quelque *situation ;* il s'agit d'avoir une *assiette*. Il n'y a de calme, de tranquillité, de constance, de bien-être dans une *situation*, qu'autant que vous y prenez une *assiette* convenable et fixe.

Celui qui change sans cesse de *situation*, n'a point d'*assiette*, il la cherche. Les gens qui ne sont pas à leur place, quelque *situation* qu'ils prennent, ne se trouvent jamais dans leur *assiette :* et combien peu de gens à leur place ! (R.)

1175. Situation, État.

Situation a quelque chose d'accidentel et de passager. *État* dit quelque chose d'habituel et de permanent.

On se sert assez communément du mot de *situation* pour les affaires, le rang ou la fortune ; et de celui d'*état* pour la santé.

Le mauvais *état* de la santé est un prétexte assez ordinaire dans le monde, pour éviter des *situations* embarrassantes ou désagréables.

La vicissitude des événements de la vie fait souvent que les plus sages se trouvent dans de tristes *situations*, et que l'on peut être réduit dans un *état* déplorable, après avoir longtemps vécu dans un *état* brillant. (G.)

Il faut observer que, selon la nature et les circonstances des choses, la *situation* est quelquefois constante, comme la *situation* d'un lieu, d'une ville, d'un domaine, etc. ; et que l'*état* est quelquefois changeant, par la même raison, comme l'*état* de santé ou de maladie, l'*état* de grâce ou de péché, etc. Nous disons une *situation critique* et un *état chancelant ;* mais, par lui-même, l'*état* est plus ferme et plus durable que la *situation ;* et la *situation* n'embrasse point, comme l'*état*,

l'objet entier ou toute sa manière sensible d'être. La *situation* est relative à la base sur laquelle porte l'objet : l'*état* est relatif à tout ce qui constitue la manière d'être générale de l'objet. La *situation* résulte de la position, de l'assiette, de la manière d'être posé, placé, assis ou *séant* : l'*état* résulte des qualités, des modifications, des conditions, des dispositions, des circonstances, qui déterminent la manière d'être. Ainsi, en métaphysique, *état* marque un assemblage de qualités accidentelles qui se trouvent dans les différents êtres, et tant que ces modifications ne changent point, le sujet reste dans le même *état*. Ce mot se dit aussi de la constitution présente, des dispositions actuelles, des conditions différentes dans lesquelles les choses ou les personnes peuvent se trouver, au physique, au moral, en tous sens, l'*état d'innocence*, l'*état* de *nature*, l'*état* de *santé*. Nous disons l'*état* pour la profession ou la condition des personnes. Un *état* de recette et de dépense contient un compte détaillé article par article. L'*état de la question* est l'exposition et le développement des rapports à considérer dans le sujet ou la position.

Sans argent, vous pouvez être dans la *situation* d'un pauvre ; mais vous n'êtes pas dans l'*état* de pauvreté, si vous ne manquez de rien, si vous avez des ressources, si vous ne ressentez pas les peines de cet *état*.

L'âme est dans une *situation* tranquille, lorsque rien ne l'agite : elle est dans un *état* de tranquillité, lorsqu'elle n'a aucune cause, aucun motif d'agitation. L'exemption actuelle de soins forme sa *situation* dans le premier cas ; les conditions nécessaires pour rester constamment en paix, constituent son *état* dans le second.

On dit également *état* et *situation* des affaires ; on dit l'*état* comme la *situation* de la fortune de quelqu'un ; on dit même *état* pour condition ou *rang*, et non *situation*.

La *situation* des affaires est le point où elles en sont, et où elles ne doivent naturellement pas rester : l'*état* des affaires est la disposition générale ou l'arrangement dans lequel elles restent ou peuvent rester. Vos affaires sont dans une bonne *situation* quand elles vont d'une manière avantageuse pour vous et à votre but : elles sont en bon *état*, quand elles sont arrangées d'une manière convenable pour vous, et que votre sort en est bon. La *situation* d'une affaire n'est que la circonstance où elle se trouve ; l'*état* actuel de cette même affaire est la forme générale qu'elle a prise, selon ses divers rapports, par sa marche, ses progrès, ses dispositions. Rappelons-nous qu'on entend par *états* de *situation*, des comptes détaillés qui donnent et établissent un résultat.

Il est vrai qu'on dit habituellement, *état de santé*, *état d'enfance*, *état de prospérité*, etc. ; et la raison en est que la santé, l'enfance, la prospérité, sont des *états* propres et non des *situations* particulières de

l'homme; et pour distinguer enfin ces termes par des définitions claires, j'observe que les *situations* sont des cas particuliers dans lesquels on ne se trouve que fortuitement ou par événement, et dont il est naturel de sortir; au lieu que les *états* sont des conditions ou des manières d'être absolues et si propres à l'objet, qu'il faut nécessairement qu'il existe d'une de ces manières, qu'il n'en peut sortir que pour en prendre une autre contraire. (R.)

1176. Situation, Position, Disposition.

L'idée commune aux mots *situation* et *position*, est de porter sur une chose, sur une base. La *situation* exprime proprement l'action de seoir ou d'être assis, d'occuper ou de remplir une place où l'on repose, ou l'on est arrêté; la *position*, au contraire, exprime celle de mettre sur pied ou en pied, d'y être d'une certaine manière ou dans une certaine posture, de s'y placer dans un certain but: la *disposition* ajoute à ce mot l'idée d'un arrangement, d'une combinaison, d'un ordre particulier de choses, ainsi que d'une inclinaison, d'une tendance, d'une forte direction vers le but.

La *situation* est une manière générale d'être en place; la *position* est une manière particulière d'être dans un sens. La *situation* désigne plutôt l'habitude entière du corps ou de l'objet: la *position* désigne particulièrement une attitude ou une posture du corps ou de l'objet. La *situation* embrasse les divers rapports de la chose: la *position* n'indique qu'un rapport de direction. La *situation* qui dépend des circonstances, n'a point de règle fixe: la *position* qui tend à un but, a sa règle déterminée; elle est juste, exacte, fausse, irrégulière, droite, oblique, etc. La *disposition* marque la *position* combinée de différentes parties ou de divers objets qui doivent concourir au même dessein, et une tendance particulière au but.

Vous être dans une *situation* quelconque: vous prenez une *position* particulière pour dormir à l'aise: votre corps est, pour cet effet, dans une bonne *disposition*.

Une armée est dans telle ou telle *situation*, selon les circonstances et selon les rapports sous lesquels vous la considérez: elle cherche, elle choisit une *position* pour attaquer ou pour n'être point attaquée: elle est dans la *disposition* de se battre, elle fait pour cela ses *dispositions*.

On est dans une *situation* très-gênée quant à la fortune: on n'est pas dans une *position* à faire du bien aux autres: on est en vain dans la *disposition* d'esprit et de cœur, de leur en faire.

Une maison est dans une *situation*, eu égard à ce qui l'environne: elle est dans telle *position*, eu égard à son *exposition*: elle a une telle *disposition*, eu égard à la distribution des parties qui la *composent*.

On dit au figuré, la *situation*, la *disposition*, plutôt que la *position* des esprits, des affaires, etc. La *situation* ne désigne que l'état actuel des choses, où elles en sont; la *disposition* désigne leur tournure ou leur tendance, le train qu'elles suivent ou qu'elles veulent prendre. Ce mot sert à exprimer la pente que l'on a, le sentiment où l'on est, l'aptitude dont on est doué, l'impulsion qu'on donne. La *situation* fait qu'on est ainsi : la *disposition* fait qu'on va là, ou qu'on veut cela.

La *situation* des esprits, qui sont pour ou contre vous dans une affaire, est leur *disposition*. Vous êtes dans une *situation* fâcheuse, et vos juges sont dans des *dispositions* favorables pour vous. Selon la *situation* des affaires et la *disposition* des esprits, vous faites vos *dispositions*, vos arrangements pour venir à bout de votre entreprise. La *disposition* dépend de la *situation*. La *situation* de l'esprit ou de l'âme vous met dans une certaine *disposition;* elle vous dispose à faire ce qu'elle vous *met en état* de faire : c'est la *disposition* qui fait agir et agit de telle façon. (R.)

1177. Sobre, Frugal, Tempérant.

Pas trop pour l'homme *sobre :* peu et des mets simples pour l'homme *frugal :* ni trop ni trop peu pour l'homme *tempérant*.

L'homme *sobre* évite l'excès, content de ce que le besoin exige. Le *frugal* évite l'excès dans la qualité et dans la quantité, content de ce que la nature veut et lui offre. Le *tempérant* évite également tous les excès, il garde un juste milieu.

Sobre se dit proprement du boire, mais on l'étend au manger. *Frugal* ne se dit que dans le sens rigoureux. *Tempérant* ne se dit guère que des appétits et des plaisirs physiques ; mais *tempérance* embrasse toutes les passions et presque toutes les actions, dans l'usage ordinaire du mot.

La faim et la soif sont la juste mesure de la *sobriété*. Les exercices propres à exciter l'appétit, comme la promenade pour Socrate, la chasse ou la course pour les Spartiates, sont les assaisonnements de la *frugalité*. La sage distribution des plaisirs fait la volupté de la *tempérance*.

La simple raison rendra l'homme *sobre*. La philosophie rendra l'homme *frugal*. La vertu le rendra *tempérant*. Le premier conserve sa raison et sa santé ; le second trouvera partout l'abondance et des forces ; le dernier amasse des vertus et des jours sereins pour sa vieillesse.

Sobre prend, dans quelques applications, un sens plus étendu, celui de réserve, de discrétion, de modération et de retenue : ainsi on est

sobre dans ses paroles; on est sage avec *sobriété*, comme saint Paul nous le recommande.

> La parfaite raison fuit toute extrémité,
> Et veut que l'on soit sage avec *sobriété*.
>
> MOL. *Misanthr.*

Frugal s'applique quelquefois aux choses relatives à l'usage de l'homme : vie *frugale;* repas *frugal;* table *frugale.*

Tempérant se dit des personnes, et dans un sens moral. Cependant la médecine ordonne des *tempérants* ou des *calmants*, des poudres *tempérantes*, etc. (R.)

1178. Sociable, Aimable.

L'homme *sociable* a les qualités propres au bien de la société, je veux dire la douceur du caractère, l'humanité, la franchise sans rudesse, la complaisance sans flatterie, et surtout le cœur porté à la bienfaisance; en un mot, l'homme *sociable* est le vrai citoyen.

L'homme *aimable*, dit Duclos, du moins celui à qui on donne aujourd'hui ce titre, est indifférent sur le bien public, ardent à plaire à toutes les sociétés où son goût et le hasard le jettent, et prêt à en sacrifier chaque particulier : il n'aime personne, n'est aimé de qui que ce soit, plaît à tous, et souvent est méprisé et recherché par les mêmes gens.

Les liaisons particulières de l'homme *sociable* sont des liens qui l'attachent de plus en plus à l'état : celles de l'homme *aimable* ne sont que de nouvelles dissipations, qui retranchent autant de devoirs essentiels. L'homme *sociable* inspire le désir de vivre avec lui : l'homme *aimable* en éloigne ou doit en éloigner tout honnête citoyen. (*Encycl.*, XV, 251.)

1179. Soi, Lui, Soi-même, Lui-même.

Soi et *lui* sont des pronoms personnels qui indiquent grammaticalement la troisième personne, comme *moi* et *toi* indiquent la première et la seconde. *Lui* marque une personne particulière et déterminée, celle qu'on a nommée, celle dont il s'agit dans le discours, qui est à côté ou plus haut. *Soi* n'indique qu'une personne indéterminée, quelqu'un, les gens d'une certaine classe, ceux qui existent ou qui peuvent exister de telle manière.

Lui se place donc dans la proposition particulière, lorsqu'il s'agit d'une telle personne : *soi* se met dans la proposition générale, lorsqu'il est question d'un certain genre de personnes. *Lui-même* et *soi-même* n'ajoutent à *lui* et à *soi* qu'une force nouvelle de désignation, d'augmentation, d'affirmation.

Un homme fait mille fautes, parce qu'il ne fait point de réflexions sur *lui : on* fait mille fautes quand on ne fait aucune réflexion sur *soi*. *Quelqu'un, en particulier*, aime mieux dire *du* mal de *lui* que de n'en point parler : en général, l'égoïste aimera mieux dire du mal de *soi* que de n'en point parler. Un tel a la faiblesse d'être trop mécontent de *lui*, tel autre a la sottise d'être trop content de *lui :* être trop mécontent de *soi* est une faiblesse ; être trop content de *soi* est une sottise. *On a souvent besoin d'un plus petit que soi :* un prince a besoin de beaucoup de gens beaucoup plus petits que *lui*. C'est un bon moyen pour s'élever *soi-même* que d'exalter ses pareils ; et un homme adroit s'élève ainsi *lui-même*. Celui-là qui n'excuse pas dans un *autre* les sottises qu'il souffre en *lui*, aime mieux être sot *lui-même* que de voir des sots : ne pas excuser dans *autrui* les sottises qu'on souffre en *soi*, c'est aimer mieux être *soi-même* sot, que de voir des sots. *Lui* est opposé à *autre, soi* l'est à *autrui*. *Lui* répond à *il ; soi* répond à *on*, ou à tout autre mot semblable, générique et vague.

Il est évident que quand l'agent ou le sujet n'est point *indiqué*, il faut dire *soi* ou *se*, et non pas *lui*, comme dans ces manières de parler, *se vaincre, s'oublier soi-même, l'amour de soi, la défense de soi-même*, etc. *Lui* peut se rapporter à l'un ou à l'autre : *soi* ne peut se rapporter qu'à la personne agissante.

Il résulte de là qu'il faut dire *soi* lorsque *lui* serait équivoque, ou bien changer la phrase. On dit *chacun pour soi*, et non *chacun pour lui : lui* désignerait plutôt une personne étrangère. C'est *soi* qu'on aime, et non pas *lui*. Un homme *se vante, s'abaisse, se glorifie, s'humilie*, et ce pronom est le régime naturel des verbes réfléchis, qui désignent proprement que celui qui agit, agit sur *lui-même*. Si vous disiez que votre ami a rencontré quelqu'un qui parle de *lui*, on vous demanderait de qui celui-ci parle toujours, si c'est de *soi* ou de *lui-même*, ou si c'est de votre ami.

Soi et *soi-même* se disent quelquefois d'une personne particulière et déterminée, comme *lui* et *lui-même*, tandis que ces derniers termes ne s'appliquent jamais qu'à une personne nommée ou désignée. On dira également : Un héros qui emprunte ou plutôt tire tout son lustre de *soi-même* ou de *lui-même ;* un homme qui a bonne opinion de *soi-même* ou de *lui-même ;* le silence qui est le parti le plus sûr de celui qui se défie de *soi-même* ou de *lui-même ;* la force qui, sans le conseil, se détruit d'elle-*même* ou de *soi-même* (car *soi* est de tous les genres, et *lui* devient *elle* au féminin).

Mais dans ces cas-là, et autres semblables, l'usage de ces termes est-il indifférent?

Soi désigne le général, une généralité. On dira donc plutôt *soi* que *lui* dans la proposition particulière et à l'égard d'une personne déter-

minée, lorsque la proposition généralisée serait vraie, et qu'on voudra indiquer que ce qui se dit de telle personne convient à toutes les personnes du même ordre, ou qu'il s'agira d'une propriété, d'une qualité commune à un genre de personnes ou de choses qu'on veut faire remarquer. Ainsi, lorsque vous dites qu'*un héros emprunte de* lui *son lustre*, vous ne désignez que le fait ou la chose propre à ce héros, à *lui* : si vous dites qu'*un héros emprunte de* soi *son lustre*, vous indiquez un fait ou une chose commune à tous les héros, au genre. Quelqu'un s'occupe de la défense de *lui-même ;* et il est juste qu'il s'occupe de la défense de *soi-même*, ce qui désigne le droit commun et naturel de la défense légitime de *soi-même*, comme on a coutume de parler. Un homme a bonne opinion de *lui*, c'est le fait : un autre a bonne opinion de *soi*, c'est une chose fort ordinaire que la *bonne opinion de soi*.

Dans ces cas-là, dit Bouhours, il semble que *lui-même* soit plus ordinaire et plus élégant en prose que *soi-même ;* et qu'au contraire *soi-même* a plus de grâce et de force en poésie que *lui-même*. Ce n'est là visiblement qu'une imagination, autorisée, ce semble, par l'usage d'employer l'un en poésie et l'autre en prose. Cependant je remarquerai que *soi* paraît avoir quelque chose de plus magique et de plus fort que *lui*.

Les grammairiens observent qu'on met d'ordinaire *soi* quand il s'agit des choses et non des personnes. *L'aimant attire le fer à* soi. *De deux corps mêlés ensemble, celui qui a le plus de force, attire à* soi *la vertu de l'autre. Une figure porte avec* soi *le caractère d'une passion violente.* Il faut convenir qu'on parlait généralement autrefois de la sorte : Boileau en offre surtout de nombreux exemples dans le *Traité du Sublime*. A la réserve de quelques écrivains jaloux de l'énergie, nous disons plus communément *lui* ou *elle* que *soi*, des choses comme des personnes.

Nos pères et nos maîtres pensaient donc, et je pense d'après eux, que le mot *soi* est plus propre pour désigner la nature, le fond, le caractère, l'action nécessaire, l'efficacité, ou la vertu naturelle et commune des choses ; au lieu que *lui*, ordinairement appliqué aux personnes, doit également indiquer des actions libres, des effets accidentels, des opérations volontaires, ce qui n'est point nécessité par la nature, par le caractère, par les qualités communes de la chose. L'homme fait une chose librement, et de *lui-même ;* un agent purement physique produit nécessairement et de *soi-même* un effet.

Soi se prend pour la personne même, *propre sur soi, se replier sur soi*. Il se prend pour l'indépendance ou la puissance naturelle de l'homme sur *lui*, *être à soi*. Il se prend pour la nature même de la chose ; *une chose est bonne, mauvaise, indifférente de soi*.

est la réduplication du pronom *il*, et *soi* celle du pronom *se*. Or *il* marque le sujet qui agit, la personne active ; et *se* marque l'objet sur lequel il agit, la personne passive.

Boileau se conforme à cette règle lorsqu'il dit de quelqu'un,

> Qu'il mêle, en se vantant *soi-même* à tous propos,
> Les louanges d'un fat à celles d'un héros.

Soi-même désigne la personne que le fat loue, sa propre personne, en même temps qu'il loue un héros.

Racine désigne très-exactement par *lui-même* le dieu de bois, qui par lui ne peut pas subsister :

> J'adorerais un dieu sans force et sans vertu,
> Reste d'un tronc pourri, par les vents abattu,
> Qui ne peut se sauver *lui-même* ! *Esther.*

1180. Soigneusement, Curieusement.

Ces deux espèces de termes ne sont synonymes que dans certains cas ; car *curieux* désigne proprement l'envie de savoir, de découvrir, de voir, de posséder ; tandis que *soigneux* désigne la manière de traiter les choses : on dit *curieux* et *soigneux de sa parure*, garder *soigneusement*, ou *curieusement* quelque chose, conserver *curieusement* ou *soigneusement* sa santé, etc. La manière *curieuse* est plus recherchée, plus avide, plus minutieuse, plus difficile que la manière purement *soigneuse*.

L'homme *curieux* de sa parure y met de la recherche, de l'importance, une envie de se faire distinguer ou remarquer : l'homme *soigneux* de sa parure y met un soin convenable ou qu'on ne saurait blâmer, une attention soutenue, une envie de ne pas s'exposer à la critique ou au blâme. Vous prendrez pour un petit esprit celui qui est *curieux* dans ses ajustements : vous prendrez pour un homme décent ou propre, celui qui est *soigneux* dans son habillement. Des *soins* trop *curieux* annoncent un dessein particulier ou une faiblesse d'esprit.

On garde *soigneusement* ce qui est utile : on garde plutôt *curieusement* ce qui est rare. On est *soigneux* dans les choses qu'on doit faire : on est *curieux* dans les choses qu'on se plaît à faire. La raison ou l'attachement nous rend *soigneux* : le goût ou la passion nous rend *curieux*.

Soyez plus *soigneux* de votre honneur, et moins *curieux* de votre réputation.

Le plus heureux naturel a besoin d'être *soigneusement* cultivé. Les inclinations des enfants doivent être *curieusement* observées.

Celui qui est *soigneux* de sa santé la conserve ; celui qui en est *curieux* la perd. (R.)

lancolique. Il y a une *sollicitude* aveugle et turbulente, qui consiste à se donner beaucoup de tourment pour ne rien exécuter.

Trop de prudence entraîne trop de *soins* : trop de sensibilité entraîne trop de *soucis* : trop de zèle entraîne trop de *sollicitude*.

1182. Solidité, Solide.

Le mot *solidité* a plus de rapport à la durée ; celui de *solide* en a davantage à l'utilité. On donne de la *solidité* à ses ouvrages, et l'on cherche le *solide* dans ses desseins.

Il y a dans quelques auteurs et dans quelques bâtiments plus de grâce que de *solidité*. Les biens et la santé, joints à l'art d'en jouir, sont le *solide* de la vie ; les honneurs n'en sont que l'ornement. (G.)

1183. Solennel, Authentique.

Solennel et *authentique* ne se trouvent guère confondus, quoique présentés comme synonymes par quelques vocabulistes. Il est vrai qu'on dit un *testament solennel* ou *authentique*, un mariage *authentique* ou *solennel*, et ainsi des traités ou de divers actes, dans le même sens.

Mais l'acte est proprement *solennel* par l'appareil, la cérémonie, la publicité ou la notoriété de la chose ; et *authentique* par les formalités légales, les preuves, l'autorité de la chose. La *solennité* constate l'acte, l'*authenticité* en constate la validité. On ne saurait méconnaître ou révoquer en doute ce qui est *solennel* : on ne saurait se refuser ou refuser sa foi à ce qui est *authentique*. La chose *solennelle* est notoirement vraie et incontestable : la chose *authentique* est légalement certaine et inattaquable. (R.)

1184. Soliloque, Monologue, Colloque, Dialogue.

Ces deux premiers mots, l'un latin, l'autre grec, parfaitement synonymes dans leur sens naturel, désignent le discours de quelqu'un qui parle *seul* ; mais l'usage les a distingués, en affectant à celui de *monologue* une idée ou un emploi particulier qui le restreint au théâtre : le *monologue* est le *soliloque* d'un personnage qui, seul sur la scène, ne parle que pour les spectateurs. On disait autrefois les *soliloques* des pièces dramatiques, les *soliloques* de Corneille, l'abus des *soliloques* sur le théâtre : on ne dit plus que *monologues* ; c'est une espèce d'hommage que nous rendons aux Grecs, de qui nous tenons particulièrement l'art dramatique. *Soliloque*, plus étendu dans sa signification, est mois usité, et il a un certain air dogmatique ou moral : on dit les *soliloques* de saint Augustin. Ce mot désigne particulièrement les réflexions et les raisonnements qu'on fait avec soi, à part soi.

Le *soliloque* est une conversation que l'on fait avec soi comme avec un second. Le *monologue* est une espèce de dialogue dans lequel le personnage joue tout à la fois son rôle et celui d'un confident.

Le *soliloque* est puéril, s'il est sans objet, sans suite, sans intérêt; ou plutôt ce n'est pas un *soliloque* : les enfants, les fous, les gens ivres, parlent seuls. Le *monologue* est absurde, s'il se réduit à un récit historique, qui n'est ni obligé par la situation présente du personnage, ni fondu dans l'action : ou plutôt ce n'est pas là un *monologue;* c'est l'auteur qui parle, quand le personnage devrait agir ; et en parlant aux spectateurs pour les instruire ou pour amuser le tapis, il étale sa misère.

Soliloque est naturellement opposé à *colloque;* et *monologue* à *dialogue.* Mais l'usage, maître absolu des langues, s'astreint rarement à suivre tous les rapports d'analogie que les mots ont entre eux. Le *colloque* et le *dialogue* conservent leur idée commune de conversation entre deux ou plusieurs personnes, sans se distinguer par les différences propres du *soliloque* et du *monologue.* Le *dialogue* n'est point, comme le *monologue,* exclusivement affecté au théâtre : le *colloque* n'est point, dans sa valeur usuelle, grave ou philosophique, comme le *soliloque.*

Le *colloque* est proprement une conversation familière et libre, qui n'est astreinte à aucune règle particulière : le *dialogue* est un entretien suivi et raisonné, qui est assujetti à des règles. On dit les *Colloques* d'Érasme ou de Matthieu Cordier, et les *Dialogues* de Platon ou de Fénelon.

Dans le *colloque,* on divise, et quelquefois on parlemente. Cicéron dit que les lettres sont des *colloques* entre des amis absents. Dans le *dialogue,* on s'instruit, et ordinairement on discute. Quintilien définit le *dialogue,* un discours par demandes et par réponses, sur une matière telle que la philosophie ou la politique, traitée par les personnes dans le style convenable à leur caractère : Cicéron observe que la dispute est dans la marche ordinaire du *dialogue.*

Le *colloque* est une espèce particulière de *conversation;* mais, comme ce mot ne se dit guère que familièrement, il ne doit être appliqué qu'à des conversations légères, frivoles, ou considérées comme des verbiages : on dira les *colloques* de ces enfants, de ces caillettes, et même de ces amants qui ne font que se parler sans rien dire. Le *dialogue* est une sorte d'*entretien;* mais il n'est pas toujours aussi grave que l'*entretien* rigoureusement pris, ni sur des affaires ou des matières aussi importantes et aussi sérieuses que le sujet des *entretiens* : d'ailleurs, dans cette dernière espèce de discours, c'est le fond que l'on considère; et dans le *dialogue,* on considère spécialement les formes, la composition, l'exécution, l'art.

Je sais que la fameuse *conférence* de Poissy, entre les catholiques et les protestants, a été appelée *colloque :* mais un exemple unique, si je ne me trompe, ne suffit point pour ériger les *colloques* en discours prémédités sur des matières de doctrine et de controverse. Tout le monde sait que le *dialogue* est spécialement pris pour un genre particulier de composition ou d'ouvrage, qu'il a son art propre, qu'il se divise en plusieurs espèces, etc. Le *dialogue* est la manière la plus naturelle et peut-être la plus efficace d'instruire, mais surtout de discuter : c'est celle que les premiers auteurs, les philosophes grecs, les pères de l'Église, ont le plus souvent employée dans leurs traités et surtout dans la dispute. (R.)

1185. Sombre, Morne.

En général, *sombre* a quelque chose de plus noir, de plus triste, de plus austère ou de plus horrible que *morne. Sombre* est synonyme de ténébreux, et non *morne.* Avec une très-forte teinte de noir, une couleur est *sombre :* sans lustre et sans gaieté, une couleur est *morne.* Nous disons les *royaumes sombres,* pour désigner l'enfer des païens, le lieu le plus obscur ou plutôt ténébreux, le lieu des ombres ; *morne* serait une épithète trop faible. Le soleil est *morne* quand il est fort pâle et sans éclat : par elle-même, la nuit est *sombre* autant qu'elle est profonde. Les mêmes nuances distinguent ces termes dans le sens figuré.

Voulez-vous parfaitement connaître le caractère *sombre,* voyez le portrait du pic, tracé par M. de Buffon, son air inquiet, ses mouvements brusques, ses traits rudes, son naturel farouche, son éloignement pour toute société. La cigogne a l'air *triste* et la contenance *morne,* mais sans avoir la *rudesse* et la farouche insociabilité du pic.

Le tyran est *sombre,* il est farouche, il effraie : l'esclave abruti n'est peut-être que *morne,* il afflige, on le plaint. Le *sombre* Cromwell ne peut exciter dans les accès de sa gaieté bouffonne qu'un rire faux et démenti par des visages *mornes.*

On est *morne* dans le malheur : dans le malheur et le crime, on est *sombre.* Les passions ardentes et concentrées vous rendent *sombre ;* les passions douces et trompées vous rendent *morne.* (R.)

1186. Somme, Sommeil.

Ces mots désignent l'assoupissement, qui,

> Quand l'homme accablé, sent de son faible corps
> Les organes vaincus, sans force et sans ressorts,
> Vient, par un calme heureux, soulager la nature,
> Et lui porter l'oubli des peines qu'elle endure.
>
> *Henriade,* ch. VII.

à la situation plus ou moins durable : mais le *sommeil* interrompu se reprend ; vous rentrez, par un nouveau *somme*, dans le *sommeil ;* et le *sommeil* d'une nuit est composé de tout le temps que vous avez dormi, même à différentes reprises.

On achève son *somme* comme on achève son ouvrage. On sort du *sommeil* comme on sort du lit.

Vous avez dormi *un bon somme*, après avoir mangé un bon dîner ; le *somme* est donc en effet ce que vous faites comme le dîner que vous faites. Vous avez dormi d'un *profond sommeil*, après avoir mangé d'un grand appétit ; le *sommeil* est ce qui vous a fait bien dormir, comme l'appétit est ce qui vous a fait bien manger.

Le dormir est l'effet du *sommeil ;* le *somme* est le résultat du dormir. (R.)

1187. Sommet, Cime, Comble, Faîte.

Ces mots désignent le haut ou la partie supérieure d'un corps élevé.

Le latin *summus* se prend pour le plus haut ; très grand, extrême, suprême, supérieur. On dit le *sommet* d'une montagne, d'un rocher, de la tête, de tout ce qui est élevé, mais surtout pointu, sans absolument exiger cette condition.

La pointe constitue essentiellement la *cime*. Les corps très-élevés sont ordinairement moins larges à leur *sommet* qu'à leur base : mais il faut, pour la *cime*, que cette différence soit très-remarquable et caractéristique. On dit la *cime* d'un arbre, d'un rocher, d'un clocher, d'un corps pyramidal.

Le *comble* est un surcroît, ce qui s'élève par-dessus les côtés ou les supports, comme une voûte : c'est la calotte de l'édifice.

Nous disons proprement *faîte* en parlant des bâtiments, et c'est, à la rigueur, la plus haute pièce de la charpente du toit : mais on dit aussi le *faîte* comme le *sommet* de la montagne, le *faîte* comme la *cime* d'un arbre, quoique son idée propre soit de former un toit, une couverture à peu près comme le *comble*. Au figuré, le *faîte* est le plus haut degré, la position la plus élevée dans un ordre de choses.

Ainsi le *sommet* est la partie la plus haute ou l'extrémité supérieure d'un corps élevé : la *cime* est le *sommet* aigu ou la partie la plus élancée d'un corps terminé en pointe : le *comble* est le surcroît ou le commencement en forme de voûte au-dessus du corps du bâtiment pour le couvrir : le *faîte* est l'ouvrage ou la place qui fait le complément ou le dernier terme de l'élévation et de la chose.

Le *sommet* suppose une assez grande élévation ; la *cime*, la figure particulière du corps pointu ; le *comble*, une accumulation de matériaux avec une sorte de courbure ; le *faîte*, des degrés ou des rangs différents.

Les grammairiens ont examiné si l'on pouvait dire *songer* pour *penser :* l'usage avait décidé la question. A l'égard de *rêver* pour *penser*, il n'y avait pas lieu à la discussion ; car il ne se dit pas, quoique dans certains cas on dise l'un et l'autre, mais non l'un pour l'autre. Vaugelas et Thomas Corneille observent que *songer* a même quelquefois meilleure grâce que *penser*. D'où lui vient donc cette bonne grâce ? de l'idée particulière et déterminée qu'il exprime, comme je vais l'expliquer. La grâce même a sa raion.

Penser signifie avoir vaguement une chose dans l'esprit, s'en occuper, y attacher sa pensée, y donner son attention, réfléchir, méditer. Selon le caractère propre du songe, qu'il ne faut point perdre de vue, *songer* signifie seulement rouler une idée dans son esprit, y faire quelque attention, se la rappeler, s'en occuper légèrement, l'avoir présente à sa mémoire. Vous ne direz point *songer* profondément, mûrement, fortement : vous direz *penser* toutes les fois qu'il s'agira de réflexion, de méditation, d'occupation suivie. Vous *pensez* à la chose que vous avez à cœur : il suffit qu'une chose soit présente à votre esprit, pour que vous y *songiez*. Quelqu'un qui vous donne une commission vous recommande d'y *songer*, c'est-à-dire de ne pas l'oublier ; si c'est une affaire grave dont vous deviez vous occuper, il vous recommandera d'y *penser*. *Songez à ce que vous faites*, signifie *faites-y attention : pensez à ce que vous avez à faire*, signifie, *occupez-vous, réfléchissez, délibérez*. A l'homme qu'il s'agit d'avertir, vous dites *songez-y :* à celui que vous voulez corriger, vous dites *pensez-y bien*. *Songer* a donc meilleur grâce, lorsqu'il s'agit de choses ou de considérations légères qui ne demandent que de l'attention ou de la mémoire, qui ne font pas des impressions ou ne laissent pas des traces profondes, qui n'ont point de suite ou n'exigent point de tenue : c'est alors le mot propre, et vous le préférez à *penser*, que vous employez dans tout autre cas.

Pensez bien à ce qu'il s'agit de faire, et vous y *songerez* dans le temps.

On ne *songe* pas toujours à ce qu'on dit : rarement y *pense-t-on* assez.

Une absence d'esprit fait que vous ne *songez* pas à ce que vous dites, la préoccupation de l'esprit fait que vous n'y *pensez* pas. La personne distraite *songe* à autre chose : l'homme abstrait *pense* à tout autre chose. *Vous n'y songez pas* est un avis : *vous n'y pensez pas* est un reproche.

Il n'y a qu'à *songer* aux petites choses ; il faut *penser* aux grandes : les gens qui *pensent* beaucoup aux petites, ne *songent* guère aux grandes.

On *songe* aux autres, on *pense* à soi. (R.)

nement *subit* a pu l'être absolument; mais il n'a été ni préparé, ni ménagé, ni amené, ni indiqué du moins suffisamment. On ne pouvait pas s'attendre au premier : on ne s'attendait pas, du moins sitôt, au second. Ce qui est *soudain*, arrive, pour ainsi dire, comme un coup de foudre dans un temps serein; ce qui est *subit*, arrive comme un coup de foudre inattendu au commencement d'un orage. *Soudain* a quelque chose de plus extraordinaire que *subit*.

L'apparition de l'ennemi est *soudaine*, lorsqu'elle trompe toute votre prévoyance : elle est *subite*, lorsqu'elle trompe seulement votre attente. Pour l'exécution d'un dessein, vous faites une marche *subite*; dans un pressant danger, vous prenez une résolution *soudaine*.

Si vous comparez le mouvement de la lumière à celui du son, vous direz que le premier est *soudain*, parce qu'il semble franchir presque en un instant un intervalle immense, et que le dernier est *subit*, parce qu'il s'exécute avec une rapidité singulière. *Soudain* semble n'avoir qu'un instant : *subit* peut avoir une durée.

Soudain est un terme réservé pour la poésie et pour le style relevé. Il exprime un grand mouvement, et il est fait pour être appliqué à de grands objets. *Subit* est, au contraire, dans l'ordre commun des choses; il n'exprime que l'idée simple qui peut se retracer dans tous les styles. Nous voyons tous les jours des accidents et des événements *subits* : les choses plus rares, plus extraordinaires, plus inopinées, plus frappantes, paraissent plutôt *soudaines*. (R.)

1192. Soudoyer, Stipendier.

Prendre, entretenir des troupes à sa solde.

Soudoyer désigne plutôt l'entretien ou la substance des troupes; et *stipendier*, leur paie, ou rétribution en argent. Le *fidèle* des Gaulois était rigoureusement *soudoyé* : le *miles* des Latins était proprement *stipendié*. *Soudoyer* est le vrai terme de notre langue, fait pour notre histoire et pour l'histoire moderne : *stipendier* est un terme emprunté fait pour l'histoire romaine et pour l'histoire ancienne des autres peuples étrangers.

Nous disons communément *soudoyer*, lorsqu'il s'agit des troupes étrangères qu'un prince prend à sa solde : cet usage, étranger aux Romains, ne serait pas exprimé si convenablement par le mot *stipendier*.

Les armées carthaginoises étaient presque entièrement composées de troupes étrangères, qui n'avaient d'autre intérêt que d'être bien *soudoyées*, avec le moins de risque possible. Le sénat romain arrêta et prévint beaucoup de désordres, lorqu'il ordonna que les soldats seraient à l'avenir *stipendiés* aux dépens du public, par une imposition nouvelle dont aucun citoyen ne serait exempt (l'an de Rome 347).

1193. Souffrir, Endurer,

Souffrir se dit d'une manière absolue ; on
se venge point. *Endurer* a rapport au temp
on diffère à se venger. *Supporter* regarde p
sonnels ; on *supporte* la mauvaise humeur d
L'humilité chrétienne fait *souffrir* les mé
politique fait *endurer* le joug qu'on n'est p
politesse fait *supporter*, dans la société, une
plaisent.

On *souffre* avec patience ; on *endure* avec c
avec douceur. (R.)

1194. Soumettre, Subjuguer, A

Mettre dans la dépendance.

Soumettre, *mettre dessous*, sous soi, ran
domination, l'autorité. *Subjuguer*, *mettre*
prendre un empire absolu sur. *Assujettir*,
la contrainte, soumettre à des obligations
mettre dans un état de servitude, réduire
dance.

Il est sensible que *soumettre* et *assujettir*
de sens qu'*asservir* et *subjuguer*. *Assujett*
dépendance ; *subjuguer* et *asservir* ôtent la
jetti, on peut être encore libre ; *subjugué* c
On est *soumis* à un prince juste, et *assujet*
on est *subjugué* par un ennemi victorieux,
nement tyrannique.

Soumettre est un terme générique qui m
tion des choses, mais susceptible de beauco
sion va depuis la déférence jusqu'à l'asserv
marque un état habituel ou une habitude d
travaux ou de soins ; la *sujétion* désigne u
duité constante qui annonce la multiplicatio
tif *sujet* désigne une obéissance, une inclin
nue et prouvée par plusieurs actes. *Subjug*
un ascendant plus ou moins absolu, mais sa
comme *asservir*, l'oppression ou l'abus : il
léger, comme un *joug* pesant, un *joug* de
contraire, un état violent, une extrême cont
serf, c'est-à-dire d'un homme enchaîné : la
(Voyez *servitude*.)

Ainsi, *soumettre* exige d'un côté une sup

conque; et de l'autre une infériorité, une dépendance vague : on est *soumis* à la force, à la nécessité, à la loi, à la volonté, au jugement d'autrui ; on l'est plus ou moins ; on l'est nécessairement ou involontairement. *Subjuguer* exige, d'une part, une force ou un ascendant victorieux ; et de l'autre, une grande dépendance et une sorte d'impuissance ; on *subjugue* des ennemis, des rebelles par la force des armes ; des passions, par la force et par l'empire de la raison ; des esprits faibles, par l'ascendant du génie ou d'un esprit fort. *Assujettir* exige, d'un côté, une puissance ou un titre ; et, de l'autre, une dépendance ou un dévouement établi ; on est *assujetti* par un maître, par des besoins, par les devoirs d'une charge, par une tâche qu'on s'impose soi-même. *Asservir* exige, d'un côté, une puissance irrésistible ou un pouvoir tyrannique ; et de l'autre, une extrême dépendance, une dure contrainte ; on est *asservi* par des conquérants barbares, par des despotes, par des passions violentes, par des devoirs ou des besoins sans cesse renaissants et pressants, en un mot, par l'oppression.

De par la nature, les femmes sont *soumises* à leurs maris : celui qui par sa faiblesse a besoin d'être protégé n'est pas fait pour commander ; par cette même faiblesse, elles sont plus exposées que les hommes à être *subjuguées*. Par leur sexe et par leur état, elles sont *assujetties* à tant de gênes et à tant de devoirs, qu'il n'est rien de plus respectable dans la société qu'une femme qui se soumet patiemment aux unes, et remplit fidèlement les autres. Dans l'Orient, elles sont *asservies* par une suite naturelle de l'esprit public. (R.)

1195. Soupçon, Suspicion.

C'est tout au plus une connaissance fort incertaine, ou peut-être une vaine imagination. On dit que le *soupçon* est une légère impression sur l'esprit, un sentiment de hasard, une demi-lumière, la moins noble des fonctions de l'esprit, une croyance douteuse et désavantageuse, une idée de défiance.

Soupçon est le terme vulgaire : *suspicion* est un terme de palais. Le *soupçon* roule sur toutes sortes d'objets : la *suspicion* tombe proprement sur les délits : le *soupçon* entre dans les esprits défiants, et la *suspicion* dans le conseil des juges. Le *soupçon* peut donc être sans fondement ; la *suspicion* doit donc avoir quelque fondement, une raison apparente. Justifiée par des indices, la *suspicion* sera donc un *soupçon* légitime, grave, raisonnable. Le *soupçon* fait que l'on est soupçonné : la *suspicion* suppose qu'on est suspect.

Il résulte de là que le verbe *suspecter*, indiqué par l'adjectif *suspect*, est un mot utile, puisqu'il désigne dans l'objet un sujet de le *soupçonner*. La défiance *soupçonne* les gens mêmes qui n'ont donné aucun lieu au *soupçon* : la prudence *suspecte* ceux qui ont donné matière

d'œil qu'elle ne doit pas entendre ! Comme le doux *sourire* repose sur la bouche de cette bonne mère qui contemple délicieusement son tendre nourrisson endormi sur ses genoux !

Une femme artificieuse compose habilement son *sourire :* mais à un *souris* général de l'assemblée, je vois que personne ne s'y trompe. Le *sourire* doit être naturel, sinon c'est une grimace : le *souris* est naïf ; il échappe du cœur, à moins qu'il ne soit malin. (R.)

1197. Souvent, Fréquemment.

L'abbé Girard estime que « *souvent* est pour la répétition des mêmes actes, et *fréquemment* pour la pluralité des objets. On déguise, dit-il, *souvent* ses pensées. On rencontre *fréquemment* des traîtres. »

Il me semble qu'on rencontre aussi *souvent* des traîtres, et qu'on déguise *fréquemment* ses pensées, ses desseins, ses sentiments, sa marche tout à la fois. *Fréquent* signifie ce qui se fait *souvent ; fréquence* exprime la réitération rapide des pulsations, des vibrations et des mouvements. *Fréquenter,* c'est voir ou visiter avec assiduité le même objet ; *fréquentatif* marque répétition des mêmes actes *Fréquemment* a donc, comme tous ces termes, la propriété de désigner cette répétition.

Souvent veut dire, selon l'interprétation commune, beaucoup de fois, maintes fois, souventes fois ; *fréquemment*, selon l'étymologie et la valeur des mots de la même famille, veut dire *souvent*, très-ordinairement, plus que de coutume. Vous allez *souvent* dans un lieu où vous avez coutume d'aller ; vous allez *fréquemment* dans une maison où vous allez avec une grande assiduité. *Souvent* n'indique que la pluralité des actes ; *fréquemment* annonce une habitude formée. Vous faites *souvent* ce qui n'est pas rare, ce qui est ordinaire que vous fassiez ; vous faites *fréquemment* ce que vous êtes le plus accoutumé à faire, ce que vous faites sans cesse.

Celui qui voit *souvent* les ministres, visite *fréquemment* les antichambres.

Un égoïste parle *souvent* de lui ; il en parle même plus *fréquemment* qu'on ne pense ; car, sans se nommer, c'est *souvent* de lui ou relativement à lui qu'il parle.

Le philosophe même se trompe *souvent*, et le juste même pèche *fréquemment.*

Ce qui ne revient pas *souvent* est plus ou moins rare ; ce qui ne revient pas *fréquemment* peut être néanmoins ordinaire. *Fréquemment* est même particulièrement propre à désigner ce qui se fait ordinairement, mais plus *souvent* qu'à l'ordinaire. Ainsi, dans l'état naturel, le pouls bat *souvent* en une minute ; mais si, par accident, les pulsations de-

viennent plus pressées, plus rapides, plus multipliées, il bat *fréq*
ment, il est *fréquent*.

On voit *souvent* changer le ministère dans différents gouvernem
il faut bien le changer *fréquemment*, lorsque les maux sont tels
n'est guère possible d'y remédier, comme dans l'état présent de
gleterre.

Enfin, *fréquemment* indique proprement une action, ce qu'on
et *souvent* indique également l'action et l'état, ce qui se fait ou
est. On *fait souvent* ou *fréquemment* certaines choses : on est
vent ou *fort souvent*, et non *fréquemment*, dans une situation.
qui ne fait pas *fréquemment* un exercice modéré, est *souvent* in
modé, ou il éprouve *souvent* des incommodités. *Il y a fort so*
du monde dans une maison; et vous y *allez* vous-même *fréq*
ment. (R.)

1198. Stabilité, Constance, Fermeté.

La *stabilité* empêche de varier, et soutient le cœur contre les
vements de légèreté et de curiosité que la diversité des objets pou
y produire ; elle tient de la préférence, et justifie le choix. La *const*
empêche de changer, et fournit au cœur des ressources contre le
goût et l'ennui d'un même objet; elle tient de la persévérance, e
briller l'attachement. La *fermeté* empêche de céder, et donne au
des forces contre les attaques qu'on lui porte ; elle tient de la résist
et répand un éclat de victoire.

Les petits-maîtres se piquent aujourd'hui d'être volages, bien loi
se piquer de *stabilité* dans leurs engagements. Si ceux des dame
durent pas éternellement, c'est moins par défaut de *constance*
ceux qu'elles aiment, que par défaut de *fermeté* contre ceux qui ve
s'en faire aimer. (G.)

1199. Stérile, Infertile.

Stérile, qui ne produit, ne porte, ne rapporte rien, aucun f
quoiqu'il soit de nature à produire. *Infertile*, qui n'est pas *fertile*
ne porte guère, qui rend fort peu, rien ou presque rien. *Stéril*
par lui-même plus exclusif qu'*infertile ;* mais l'usage déplace sou
les bornes naturelles de leur district.

On dit rigoureusement qu'une femme est *stérile* lorsqu'elle ne
point d'enfant, et qu'elle ne paraît pas capable d'en avoir. On ne
pas qu'elle est *infertile*, et parce que ce mot n'exclut que la *quan*
et parce qu'en parlant d'une femme, on dit qu'elle est *féconde* et
fertile ;

On dit qu'une année est *stérile*, quoiqu'elle ne soit réellement q
fertile ; peut-être que la plainte exagère toujours les maux.

Une terre inculte qui ne produit rien, ou du moins rien pour notre usage, s'appelle *stérile;* une terre cultivée, mais qui ne paie pas assez les avances de la culture, n'est qu'*infertile :* vous la compterez bientôt parmi les terres *stériles.*

Un sujet, *stérile* pour l'un, ne sera qu'*infertile* pour l'autre : tel esprit fait quelque chose de rien ; tel autre ne sait rien faire de quelque chose.

Le mot *stérile* indique un principe de *stérilité*, l'aridité, la sécheresse ; *infertile* n'indique proprement que le fait, la rareté ou la disette des productions, sans désigner la cause de l'*infertilité. Stérile* est opposé à *fécond; infertile* est la négative de *fertile :* or, *fécond* exprime la faculté de produire, et *fertile* a plus de rapports à l'effet produit. (Voyez *ces deux mots.*)

Il faudrait dire *infertile* dans les cas où l'on dit *fertile* par opposition, et pour désigner l'état contraire à l'abondance. Il ne faudrait dire *stérile* que dans les cas contraires à celui de la *fécondité*, et même pour en exclure le principe. Mais nous avons aussi le mot *infécond* qui ne se disait point autrefois, par la raison que *stérile* en tenait lieu. A la vérité, *infécond* ne se dit guère que des terres et des esprits : on dit une femme, une femelle *stérile* et non *inféconde.* Ce mot pourrait être affecté à l'idée particulière de n'être pas *féconde*, d'avoir besoin de *fécondation :* c'est ainsi qu'un œuf est *infécond* ou qu'une fleur est *inféconde.* Quoiqu'il en soit, il n'exprime point, comme *stérile*, le principe de l'*infécondité.*

Enfin, *infertile* ne se dit guère au figuré que de l'esprit et d'une matière à traiter : *stérile* y est, au contraire, d'un grand usage. La gloire est *stérile*, quand on n'en retire aucun fruit : un travail est *stérile*, quand il ne rapporte aucun avantage : une admiration *stérile* se dissipe sans effet : des louanges *stériles* sont perdues : un siècle est *stérile* en vertu et en grands hommes, etc. (R.)

1200. Stoïciens, Stoïque.

On donna le nom de *stoïciens* aux disciples et aux sectateurs de Zénon, d'un nom grec qui signifie portique, parce que Zénon donnait ses leçons sous le Portique d'Athènes : ainsi la philosophie *stoïcienne* signifie littéralement la philosophie du Portique. Cet adjectif était suffisant pour qualifier tout ce qui pouvait avoir rapport à la secte philosophique de Zénon ; mais elle avait des principes de morale qui la distinguaient des autres par une grande austérité, et qui inspiraient un courage extraordinaire : sans être de cette secte, et même sans la connaître, quelques hommes ont quelquefois donné des exemples d'une vertu aussi austère et d'un courage aussi inébranlable ; ils n'étaient pas *stoïciens*, mais il leur ressemblaient, ils étaient *stoïques.*

Stoïcien signifie donc appartenant à la secte philosophique de Zénon;

1202. Subsistance, Nourriture, Aliments.

On fait des provisions pour la *subsistance :* on apprête à manger pour la *nourriture :* on choisit entre les mets les *aliments* convenables.

La *subsistance* est commise aux soins du pourvoyeur et du maître d'hôtel. La *nourriture* se prépare à la cuisine. Sur les *aliments,* on consulte le goût ou le médecin, selon l'état de la santé.

Le premier de ces termes a un rapport particulier au besoin ; le second, à la satisfaction de ce besoin, et le troisième à la manière de le satisfaire.

Dans la conduite des armées, la *subsistance* doit être un des objets du général : les troupes à qui la *nourriture* manque, perdent nécessairement de leur valeur, et se relâchent aisément sur la discipline : il ne faut pourtant pas que les *aliments* en soient délicats ; mais il est nécessaire qu'ils soient bons dans leur espèce et en quantité suffisante. (G.)

1203. Subsistance, Substance.

Ces deux termes ont également rapport à la nourriture et à l'entretien de la vie. (B.)

Le premier de ces mots veut dire proprement ce qui sert à nourrir, à entretenir, à faire subsister, de quelque part qu'on le reçoive. Le second signifie tout le bien qu'on a pour subsister étroitement, ce qui est absolument nécessaire pour pouvoir se nourrir et pour pouvoir vivre.

Les ordres mendiants trouvent aisément leur *subsistance ;* mais combien de pauvres honteux qui consument dans la douleur leur *substance* et leurs jours !

Combien de partisans qui s'engraissent de la pure *substance* du peuple, et qui mangent en un jour la *subsistance* de cent familles ? (*Encycl.,* XV, 582.)

1204. Subsistances, Denrées, Vivres.

Les *subsistances* sont les productions de la terre, qui nous font *subsister,* c'est-à-dire qui maintiennent la durée de notre existence, ou qui forment notre *subsistance,* composée de la nourriture et de l'entretien. Les *denrées* sont des productions ou les espèces de *subsistances* qui entrent dans le commerce journalier, et qui se vendent couramment en argent, en *deniers.* Les *vivres* sont les espèces de *subsistances* et de *denrées* qui nous font *vivre* ou qui alimentent et reproduisent, pour ainsi dire, chaque jour, notre *vie* par la nourriture.

Le premier de ces noms est tiré de l'utilité générale des choses et de leur effet commun : le second, de la valeur vénale qu'elles ont : le troisième, de l'effet particulier que certaines choses produisent.

1205. Subtilité d'esprit, Délicatesse.

Ce sont deux termes fort différents : on dira d'un scolastique, grand chicaneur, qu'il a de la *subtilité*, mais non pas de la *délicatesse*. La *subtilité* s'accorde quelquefois avec l'extravagance, et les casuistes relâchés n'en sont qu'une trop bonne preuve. Mais pour la *délicatesse* de l'esprit, la *délicatesse* des pensées, elle ne s'accorde qu'avec le bon sens et la raison ; il serait difficile de la bien définir ; elle est de la nature de ces choses qui se comprennent mieux qu'elles ne s'expriment ; c'est sans doute pour cela que le P. Bouhours, après avoir si bien expliqué ce que c'est qu'un morceau délicat, dit que si on lui demande ce que c'est qu'une pensée *délicate*, il ne sait où prendre des termes pour s'expliquer. (Andry de Boisregard, *Réfl. sur l'usage présent de la langue française*, tome I.)

Le P. Bouhours s'explique cependant un peu plus loin.

« Une pensée, dit-il, où il y a de la *délicatesse*, a cela de propre, qu'elle est renfermée en peu de paroles, et que le sens qu'elle contient n'est pas si visible ni si marqué ; il semble d'abord qu'elle le cache en partie, afin qu'on le cherche et qu'on le devine, ou du moins elle le laisse seulement entrevoir pour nous donner le plaisir de la découvrir tout-à-fait, quand nous avons de l'esprit ; car, comme il faut avoir de bons yeux, et employer même ceux de l'art, je veux dire les lunettes et les microscopes, pour bien voir les chefs-d'œuvre de la nature, il n'appartient qu'aux personnes intelligentes et éclairées, de pénétrer tout le sens d'une pensée *délicate*. Ce petit mystère est comme l'âme de la *délicatesse* des pensées ; en sorte que celles qui n'ont rien de mystérieux ni dans le fond, ni dans le tour, et qui se montrent tout entières à la première vue, ne sont pas *délicates* proprement, quelque spirituelles qu'elles soient d'ailleurs. » (Bouhours, *Man. de bien penser*, *dial.* 11.)

1206. Suffisant, Important, Arrogant.

Le *suffisant* est celui en qui la pratique de certains détails, que l'on honore du nom d'affaires, se trouve jointe à une très-grande médiocrité d'esprit.

Un grain d'esprit et une once d'affaires plus qu'il n'en entre dans la composition du *suffisant*, font l'*important*.

Pendant qu'on ne fait que rire de l'*important*, il n'a pas un autre nom : dès qu'on s'en plaint, c'est l'*arrogant*. (La Bruyère, *Caract.*, chap. 12.)

1207. Suggestion, Inspirati Instigation, Persu

Suggérer, à la lettre, *porter dessous*, fournir tout doucement à quelqu'un ce qui pour ainsi dire, sourdement dans l'esprit ce

Inspirer, à la lettre, *souffler dans*, fair *spir-are* : introduire dans l'esprit d'une n ceptible.

Insinuer, à la lettre *mettre dans le nueuse, in-si-nu-are* : faire passer adroite l'esprit.

Instiguer, à la lettre, *piquer, impri ment, in-stig-are* : exciter, aiguillonner une chose.

Persuader, à la lettre, *couler douceme per-sua-dere* : gagner entièrement l'esp dit-on, des lèvres; elle pénètre, entraîne, quence à un ruisseau, à un fleuve, à un tor

Quelques-uns de ces verbes ne s'emploi qu'il s'agit de considérer ici dans leurs sul manières de porter, engager, décider, diri

La *suggestion* est une manière cachée d'occuper l'esprit de quelqu'un de l'idée q *tion* est un moyen insensible et pénétrant de quelqu'un des pensées, ou dans son cœ blent y naître comme d'eux-mêmes. L'*in* subtile et adroite de se glisser dans l'esprit parer de sa volonté sans qu'il s'en doute. stimulant et pressant d'exciter secrètement il répugne et résiste. La *persuasion* est le de faire croire fermement ou adopter plein veut, même malgré des préjugés ou des pr par le charme du discours ou de la chose par la force des raisons qui convainquent

La *suggestion* surprend et entraîne l'e L'*inspiration* étonne les esprits et les fai par des mouvements nouveaux et extraord vre doucement le chemin et se ménage a âmes molles et faciles. L'*instigation* sollici et contraint enfin les esprits faibles et les ravit, pour ainsi dire, à force ouverte, m

l'onction, l'acquiescement de tous les esprits, et surtout elle gagne l'esprit par le cœur.

On cède, on obéit à la *suggestion* ; adroite ou puissante elle nous fait agir, pour ainsi dire, sans notre conseil. On est saisi, agité, par l'*inspiration ;* plus ou moins puissante, il faut agir d'après elle ou se défendre contre elle. On se laisse aller à l'*insinuation*, on ne s'en défend pas ; fine et débile, nous croyons agir d'après nous, quand nous n'agissons que d'après elle. On se défend en vain contre l'*instigation*, ses persécutions lassent ; pressante et persevérante, elle nous fait agir malgré nous. On ne résiste point à la *persuasion ;* toujours efficace par sa douceur ou par sa force, elle nous attache même à ce que nous n'aurions voulu ni croire ni faire.

Suggestion et *instigation* ne se prennent que dans un sens odieux, contre l'usage des Latins. Cependant *suggérer* se prend quelquefois en bonne part ; mais il n'en est pas de même d'*instiguer*, moins usité que son substantif. (R.)

1208. Suivre les exemples, imiter les exemples.

Bouhours demande si la dernière pureté n'exigerait pas qu'on dit toujours *suivre les exemples* et *imiter les actions* ou *les personnes*. *Imiter les exemples* est l'expression propre et conforme au sens littéral des mots. *Exemple* signifie *modèle*. *Imiter*, c'est faire l'*image* d'une chose, copier un *modèle*, retracer la ressemblance : on *imite* donc, à la lettre et à la rigueur les *exemples*. *Suivre*, c'est aller après, en *second*, marcher à la suite, sur les traces, dans la même voie : on ne dit donc que par figure *suivre les exemples*, au lieu de *suivre* les traces, la voie tracée par les *exemples*.

On *suit les exemples* de celui qu'on prend pour guide, pour règle : on *imite les exemples* de celui qu'on prend pour modèle, pour type. On *suit les exemples* du premier, pour agir avec plus de sécurité et parvenir plus sûrement à un but : on *imite les exemples* du second, pour lui ressembler et se distinguer comme lui. C'est surtout la confiance qui fait qu'on *suit ;* et c'est l'émulation qui fait qu'on *imite*.

Les disciples *suivent les exemples* de leurs maîtres : les petits *imitent* les grands autant qu'ils le peuvent.

La vie de Jésus-Christ est la règle et le modèle du chrétien : *sa règle*, en ce qu'elle lui retrace ce qu'il doit faire par les *exemples* qu'elle lui donne à *suivre ; son modèle*, en ce qu'il lui montre ce qu'il doit tâcher d'être dans les *exemples* qu'elle lui offre à *imiter*.

Suivre l'exemple ne se dit qu'en matière de conduite et de mœurs ; en fait d'art ou de belles-lettres, on dit *imiter un exemple*. L'art *imite* des modèles : les mœurs suivent une marche. (R.)

1210. Suppléer une chose, Suppléer à une chose.

Les grammairiens ont bien connu, mais peut-être insuffisamment expliqué la différence de ces deux manières de parler. *Suppléer* actif ou avec le régime simple, *suppléer une chose* c'est, dit-on, ajouter ce qui manque, fournir ce qu'il faut de surplus : *suppléer* neutre ou avec le régime composé, *suppléer à une chose*, c'est réparer ou suffire à réparer le manquement, le défaut de quelque chose. Le lecteur est donc ensuite obligé de chercher une différence peu sensible entre *ajouter ce qui manque*, et *réparer le manquement*. D'autres ont mieux dit que *suppléer à* signifie réparer *une chose par une autre :* mais ils s'expriment mal, lorsqu'ils disent que *suppléer* sans préposition signifie ajouter *une chose* pour *la* rendre *entière* et *complète*, ajouter ce qui manque : il fallait dire ajouter *à une chose ce qui y manque* pour la rendre entière et complète ; car ce n'est pas la chose qu'on ajoute qui devient complète, c'est celle à laquelle on l'ajoute.

Suppléer une chose, c'est la fournir pour compléter un tout ; remplir par cette addition le vide, la lacune, le *déficit* qui se trouve dans un objet incomplet ou imparfait : vous *suppléez* ce qui manque pour parfaire une somme de cent pistoles, en le fournissant. *Suppléer à une chose*, c'est mettre à sa place une autre chose qui en tient lieu : si votre troupe est inférieure à celle de l'ennemi, la valeur *suppléera* au nombre.

Ainsi vous *suppléerez* la chose même qui manque : vous *suppléez* à la chose qui manque par un équivalent. Deux objets du même genre, égaux l'un à l'autre, *se suppléent l'un à l'autre :* deux objets d'un genre différent, mais d'une égale valeur, *suppléent l'un à l'autre*. A proprement parler, il faut exactement remplir la place de ce qu'on *supplée :* il suffit de produire à peu près le même effet que la chose à *laquelle* on *supplée*. (R.)

1211. Supposition, Hypothèse.

L'Académie a défini la *supposition* une proposition qu'on pose comme *vraie* ou comme *possible*, afin d'en tirer ensuite quelque induction ; et l'*hypothèse*, la *supposition* d'une chose soit *possible*, soit *impossible*, de laquelle on tire une conséquence. Il résulte de là, et l'usage le confirme, que l'*hypothèse* est une *supposition* purement idéale, tandis que la *supposition* se prend pour une proposition ou vraie ou avouée. L'*hypothèse* est au moins précaire ; vous ne direz point que la chose soit ou puisse être. La *supposition* est gratuite ; vous ne prouvez point que la chose soit ou puisse être. Vous soutenez un système comme *hypothèse* et non comme *thèse ;* c'est-à-dire que, sans prétendre que le système soit vrai, vous prétendez qu'en le sup-

verain bien est celui qui remplit du sentiment de tous les vrais biens toute la capacité de votre âme.

Dieu est l'Être *Suprême*, en tant qu'il est l'être par excellence et par essence : il est le *souverain* seigneur de toutes choses, en tant qu'il est le Tout-Puissant et l'auteur de toutes choses. (R.)

1213. Sûr, Assuré, Certain.

Soit que l'on considère ces mots dans le sens qui a rapport à la réalité de la chose ou dans celui qui a rapport à la persuasion de l'esprit, leur différence est toujours analogique, comme on le remarquera par les traits suivants, où je les place tantôt dans l'un et tantôt dans l'autre de ces deux sens.

Certain semble mieux convenir à l'égard des choses de spéculation et partout où la force de l'évidence a lieu ; les premiers principes sont *certains*, ce que la raison démontre l'est aussi. *Sûr* pourrait être à sa place dans les choses qui concernent la pratique, et dans tout ce qui sert à la conduite ; les règles générales sont *sûres*, ce que l'épreuve vérifie l'est également. *Assuré* a un rapport particulier à la durée des choses et au témoignage des hommes. Les fortunes sont *assurées*, mais légitimes dans tous les bons gouvernements : les commerces ne peuvent être mieux *assurés* que par l'attestation des témoins oculaires ou par l'uniformité des relations.

On est *certain* d'un point de science, on est *sûr* d'une maxime de morale. On est *assuré* d'un fait ou d'un trait d'histoire.

La justesse d'un raisonnement consiste à ne poser que des principes *certains*, pour n'en tirer ensuite que des conclusions nécessaires. La conduite la plus *sûre* n'est pas toujours la plus louable. La faveur des princes ne fut jamais un bien *assuré*.

L'homme docte doute de tout ce qui n'est pas *certain*. Le prudent se défie de tout ce qui n'est pas *sûr*. Le sage abandonne aux préjugés populaires tout ce qui n'est pas suffisamment *assuré*. (G.)

1214. Surface, Superficie.

C'est le dehors, la partie extérieure et sensible des corps : telle est l'idée commune qui rend ces deux mots synonymes. Ils le sont même par leur composition matérielle, puisque par là l'un et l'autre signifient *la face de dessus* : la seule différence qui les distingue à cet égard, c'est que le mot *surface* est composé de deux mots français ; et le mot *superficie* est fait de deux mots latins correspondants, ce qui lui donne l'air un peu plus savant.

On dit *surface* quand on ne veut parler que de ce qui est extérieur et visible, sans aucun égard à ce qui ne paraît point : on dit *superficie*,

sorte de contradiction. 3° Enfin, il est faux que l'*étonnement* soit uniquement ou même principalement causé par des *choses blâmables*, et que ce mot ne se dise guère qu'en mauvaise part, comme l'auteur l'ajoute; et qu'il faille des causes *extraordinaires* pour produire la *surprise*. Qu'y a-t-il donc d'*extraordinaire* dans la rencontre d'un ami qui vous *surprend?* Ne dirait-on pas que la beauté, comme la laideur d'une femme, est *étonnante*, malgré l'assertion contraire de l'auteur ? Ce sont les *grandes choses* qui *étonnent*, selon La Bruyère. Quand on dit que la nature a des secrets *étonnants*, veut-on dire que ses secrets cachent des *choses blâmables?*

« L'*étonnement*, continue l'abbé Girard, suppose dans l'événement qui le produit une idée de force; il peut frapper jusqu'à suspendre l'action des sens extérieurs : la *surprise* y suppose une idée de merveilleux; elle peut aller jusqu'à l'admiration. »

Je ne conçois plus mon auteur. Est-ce que les choses *extraordinaires*, *merveilleuses*, capables d'exciter l'*admiration*, ne sont pas précisément celles qui frappent le plus vivement, le plus fortement, et jusqu'à jeter dans cette extase qui *suspend l'action des sens extérieurs?* C'est à l'*étonnement* qu'il faut appliquer ce qu'on dit ici de la *surprise*. Ouvrez tous les dictionnaires, et surtout celui de l'Académie, vous trouverez *étonnant* synonyme d'*extraordinaire*, *étonnement* synonyme d'*admiration*, *s'étonner* synonyme de *s'émerveiller*, etc. Mais n'est-il pas superflu de combattre de telles allégations? cherchons la vérité.

Surprendre, *prendre sur* le fait, lorsqu'on ne s'y attend pas, à l'improviste, au dépourvu; *étonner*, frapper, émouvoir, ébranler par un grand bruit, par une grande cause. Au physique, ce verbe exprime une violente commotion, un fort ébranlement; et l'on dit que les tremblements de terre *ébranlent* les édifices les plus solides.

Ainsi la *surprise* naît de la présence subite d'un objet inattendu, inopiné, imprévu : l'*étonnement* vient du coup violent frappé par un objet puissant, extraordinaire, irrésistible. Comme les choses prévues et calculées ne *surprennent* point, elles n'*étonnent* pas, par la raison qu'on y est préparé, et qu'on s'est prémuni contre. Les choses imprévues ne nous *étonnent* pas, quoiqu'elles nous *surprennent*, lorsqu'elles ne sont pas de nature à nous émouvoir fortement. La même chose *surprend* comme inattendue, tandis qu'elle *étonne* comme éclatante. Dans le cours ordinaire des choses, il arrive beaucoup de *surprises;* il n'y a de l'*étonnement* que dans un cours de choses extraordinaires. La commotion est plus forte, la secousse est plus vive, l'impression est plus profonde, l'effet est plus grand et plus durable dans l'*étonnement* que dans la *surprise :* si la *surprise* trouble vos sens et vos idées, l'*étonnement* les renverse. Il y a des *surprises* agréables et légères; mais l'é-

tonnement n'a rien que de grand et de fo
une extrême *surprise,* mêlée de crainte,
ravissement, ou de tel autre sentiment dis
grandeur et de force. Je craindrais d'en tr
même, et les grammairiens ou les vocabu
étaient trompés d'une manière étrange.

Un bruit ordinaire, mais subit, au milie
surprend : un bruit éclatant, dans les mê
cause connue, vous *étonne.* Vous avez
foudre ne vous *surprend* plus ; mais s'il
toutes les forces de vos organes et de v
encore.

Le singulier vous *surprend ;* le merveill
surpris de la délicatesse d'un travail ; vous
d'une entreprise. Molière vous *surprend*
sans cesse. Un trait d'esprit nous *surpre*
étonne.

Nous sommes *surpris* de ce à quoi nou
sommes *étonnés* de ce que nous ne conce
culé les possibles, l'événement ne vous *sur*
connaissez les causes, les effets ne vous *éto*

On dit *s'étonner* et non se *surprendre*
donc que nous sommes quelquefois actifs d
ment passifs dans la *surprise.* La *surpri*
que par l'objet extérieur ; l'*étonnement* se
propre réflexion ; il serait ainsi plus dans l'
un événement, par lui-même ou par les c
chose au premier aspect, sans le secours
réflexion, vous cause de l'*étonnement,* vou
votre *étonnement* n'est produit que par
lières de votre esprit, par un examen raiso
tique, *vous vous en étonnez.* (R.)

1216. Surprendre, Tromper,

Faire donner dans le faux, est l'idée com
ces quatre mots. Mais *surprendre,* c'est y
en saisissant la circonstance de l'inattention
per, c'est y faire donner par déguisement,
figure du vrai. *Leurrer,* c'est y faire donne
rance, en le faisant briller comme quelque
Duper, c'est y faire donner par habileté, e
naissances aux dépens de ceux qui n'en ont

Il semble que *surprendre* marque plus

chose qui induit l'esprit en erreur; que *tromper* dise nettement quelque chose qui blesse la probité ou la fidélité; que *leurrer* exprime quelque chose qui attaque directement l'attente ou le désir; que *duper* ait proprement pour objet les choses où il est question d'intérêt et de profit.

Il est difficile que la religion du prince ne soit pas *surprise* par l'un ou l'autre des partis, lorsqu'il y en a plusieurs dans ses états. Il y a des gens à qui la vérité est odieuse; il faut nécessairement les *tromper* pour eur plaire. L'art des grands est de *leurrer* les petits par des promesses magnifiques; et l'art des petits est de *duper* les grands dans les choses que ceux-ci commettent à leurs soins. (G.)

1217. Survivre à quelqu'un, Survivre quelqu'un.

Survivre, pousser sa *vie* plus loin, *vivre* plus longtemps que. L'usage, conforme à la valeur des mots, est pour *survivre à quelqu'un*. *Survivre quelqu'un* est proprement du palais; mais il entre quelquefois dans la conversation familière. On dit même *survivre* sans régime, lorsque le régime est suffisamment indiqué.

Survivre quelqu'un désigne la *survie* de la personne dont la vie ou l'existence avait des rapports très-particuliers, très-intimes, très-intéressants avec celle de la personne qui meurt la première. Ainsi l'on dit qu'une femme a *survécu* son mari; qu'un père a *survécu* ses enfants; que de deux jumeaux qui ont vécu, l'un n'a *survécu* l'autre que de quelques jours. C'est ainsi qu'on parle, surtout quand il y a quelque intérêt stipulé entre deux personnes pour le *survivant*.

Selon l'ordre de la nature, les enfants doivent *survivre* au père: par des événements particuliers, le père *survit* les enfants. Il me semble que cette différence dans l'expression est très-propre à faire remarquer la singularité.

On dit que quelqu'un se *survit à soi-même*, lorsqu'il perd en détail l'usage de ses sens ou de ses facultés. Ne vaudrait-il pas mieux dire se *survivre soi-même?* Cette expression n'aurait-elle pas même une grâce particulière outre l'énergie, s'il s'agissait d'opposition entre l'existence *physique* et l'existence *morale?* Je dirai donc qu'un homme qui *survit* à sa considération, à sa fortune, à sa réputation, à son honneur, à sa gloire, se *survit lui-même*: le décri, l'oubli, le néant dans lequel il tombe, est une espèce de mort: il vit encore, il se *survit lui-même*. (R.)

T

1218. Tact, Toucher, Attouchement.

Ces trois termes sont relatifs à la sensibilité répandue sur la s
du corps, et excitée par l'action immédiate d'un objet physique
houppes nerveuses.

Le *tact* est proprement le sens qui reçoit l'impression des
comme la vue, l'ouïe, le goût, l'odorat. Le *toucher* est l'action
sens, l'exercice de toucher, de palper, manier, ou le sens actif.
touchement est l'acte de toucher, de palper, l'application partic
du sens actif ou de l'organe, et particulièrement de la main.

Un corps vous touche, et le sens du *tact* éprouve une sensatio
logue à la qualité palpable du corps froid ou chaud, humide ou se
ou mou, etc. Vous touchez un corps; et, par cette action *de tou*
vous cherchez à connaître et à éprouver ces différentes *qualités*,
produire vous-mêmes divers effets sur les corps. Vous touchez
corps; et par le simple *attouchement*, vous éprouvez ou vous pr
sez vous-même tel effet.

C'est au *tact* que l'on attribue les qualités distinctives du sens
l'organe : on dit la finesse, la grossièreté, la délicatesse du tact.
au *toucher* que vous reconnaissez la qualité des choses : on dit q
corps est doux ou rude au *toucher*. C'est par l'*attouchement* que
distinguez les circonstances particulières de tel acte relativement
objet : on dit que les accusés se purgeaient autrefois d'un crime
l'*attouchement* innocent d'un fer chaud; et que Notre-Seigneur
rissait les malades par un simple *attouchement*.

Le *tact* est beaucoup plus fin, plus sûr, plus exquis dans les
maux nus, et surtout dans les reptiles, que dans les autres animau
est leur sens dominant et régisseur, comme la vue l'est dans les oise
l'odorat dans les chiens, l'ouïe dans les chats et autres quadrup
dont l'oreille est tapissée en dedans de poils très-déliés. Il y a dan
corps des qualités et des modifications qui ne sont sensibles qu'au
cher; et c'est par le *toucher* que l'homme parvient à corriger t
les erreurs de la vue, et même à suppléer à son défaut : ainsi plus
aveugles ont distingué les couleurs au *toucher*; le célèbre profe
d'optique *Saunderson* discernait ainsi, dans une suite de médai
celles qui étaient contrefaites assez bien pour tromper les yeux
connaisseur : M. Haüy donne aujourd'hui à ses intéressants élèves
gles-nés des doigts clairvoyants, si je puis ainsi parler, et cap
d'exercer beaucoup d'arts que la nature semblait leur avoir inte
Enfin, l'*attouchement*, trop restreint dans l'usage, n'exprime

toucher assez léger, un maniement doux, analogue à l'idée de palper, ou simplement l'action douce et légère de *tâter*, et avec l'intention propre à l'être animé : lorsqu'il s'agit de deux corps insensibles, on dit dogmatiquement *contact*. *Voyez* les applications que j'ai faites ci-dessus.

Nous disons plutôt *tact* au figuré, pour exprimer un jugement de l'esprit prompt, subtil, juste, qui semble prévenir le jugement et la réflexion, et provenir d'un goût, d'un sentiment, d'une sorte d'instinct droit et sûr ; au physique nous disons plutôt le *toucher* pour exprimer le sens, et nous ne le disons qu'au physique. Nous donnons pour l'ordinaire à l'*attouchement* un sens moral et mauvais, relatif à la déshonnêteté et à l'impudicité.

1220. Taille, Stature.

Taille désigne la grandeur, l'étendue figurée, ainsi que la coupe, la configuration, la forme de la chose coupée, *taillée*, dessinée d'une certaine manière. *Stature*, mot latin, vient de *stare*, être debout.

On est d'une *taille* ou d'une *stature* haute ou moyenne ou petite ; mais la *taille* est noble ou fine, belle ou difforme, bien ou mal prise, svelte ou lourde, etc., et non la *stature*.

Les Patagons et les Lapons sont, quant à la stature, les deux extrêmes de l'espèce humaine ; mais la *taille* des Patagons est bien prise et bien proportionnée, au lieu que celle des Lapons est difforme.

La force et la vigueur sont moins dans une *stature* élevée que dans une *taille* moyenne, mâle tout à la fois et souple ; la plus propre, par ses justes proportions, aux exercices naturels à l'homme, et infiniment plus propre à supporter la fatigue que toute autre. Voyez ces grands corps des Germains et des Gaulois auprès du soldat romain.

Nous considérons toujours dans la *stature* toute la hauteur du corps ; nous ne considérons quelquefois la *taille* que dans la configuration du buste distingué du reste, qui n'en est que le piédestal et le couronnement. Aussi nous parlons peu de la *stature* des femmes, mais beaucoup de leur *taille*. Nous ne nous servons guère du mot *stature* qu'en parlant de la grandeur de quelque nation ; et nous disons *taille* lorsqu'il s'agit d'une personne en particulier. (R.)

1221. Taire, Celer, Cacher.

Taire marque le pur silence qu'on garde sur la chose ; *celer*, le secret qu'on en fait ; *cacher*, le mystère dans lequel on veut l'ensevelir.

Pour *taire* une chose, il suffit de ne pas la dire quand il y a occasion d'en parler : pour la *celer*, il faut non-seulement la *taire*, mais encore avoir une intention formelle de ne point la manifester, et une intention particulière à ne pas se *déceler* : pour la *cacher*, on est obligé

non-seulement de la *celer*, mais même de la renfermer dans le fo
son cœur, et de l'envelopper de manière qu'elle ne puisse pas êtr
couverte.

Il n'y a qu'à retenir sa langue pour *taire* ce qu'il ne faut pas
on a quelquefois besoin de feindre et de dissimuler pour le *celer*
des gens qui cherchent à tirer votre secret : on est souvent rédu
déguisement, à l'artifice, à la tromperie, pour le *cacher* à des
pénétrants qui vous sondent et vous retournent de mille manières
trouver le fond de vos pensées.

Par paresse, par timidité, par caprice, par égard, par raison ou
raison, vous *taisez* ce que vous pourriez dire ; par prudence, par
rité, par justice, par des motifs d'intérêt, par de bonnes raisons,
le *celez* ; par une grande crainte, par un dessein profond, par de p
sants intérêts ou de grands motifs, vous le *cachez*.

Il y a une manière de *taire* les choses, qui en dit trop. Il y a
affectation à *celer* qui vous décèle. Il y a un embarras à les *cach*
les fait découvrir. (R.)

1222. Se tapir, Se blottir.

Se *tapir*, c'est proprement se cacher, mais derrière quelque ch
qui vous couvre, et en prenant une posture raccourcie et resser
Blottir paraît exprimer proprement l'action de s'accroupir, de se
masser, de se rouler sur soi-même.

On se *tapit* derrière un buisson ou dans un coin pour n'être pas v
on dit qu'un enfant est tout *blotti* ou couché en rond dans son lit, e
n'a pas eu l'intention de se cacher. Le froid fait naturellement qu'on
blottit, sans avoir le dessein de se *tapir*.

Je crois donc que l'idée principale de se *tapir* est de se cacher, et q
la manière n'est qu'une idée secondaire ; au lieu que cette manière
se ployer en deux ou de se ramasser en un tas est l'idée première
se *blottir*, et que celle de se cacher n'est qu'une idée accessoire. M.
Gébelin dit que se *tapir*, c'est se cacher ; et se *blottir*, se mettre
deux pour se cacher.

Le lièvre se *tapit*, se renferme dans son gîte ; la perdrix se *blott*
se pelotonne, pour ainsi dire, devant le chien couchant.

Se *blottir* ne se dit que dans le sens de se *ramasser*, selon le st
des chasseurs. Se *tapir* s'emploie dans le sens restreint de se *renfe*
mer, comme l'a fait un ancien poète :

> Qui veut se *tapir* chez soi,
> Est libre comme le roi.

(R.)

1223. Tapisserie, Tenture.

La *tapisserie* est faite pour couvrir quelque chose, et la *tenture* pour être tendue sur quelque chose. La *tapisserie* est un genre d'étoffe ou d'ouvrage en canevas, en tissu, destiné à couvrir les murs d'une chambre et à la parer : la *tenture* est un tissu, un objet quelconque, employé à être tendu sur les murs et à produire le même effet. La *tapisserie* est *tenture*, en tant qu'elle est placée, étendue sur le mur : la *tenture* est *tapisserie*, en tant qu'elle revêt et pare le mur.

La *tapisserie* est proprement un genre particulier de fabrication ou de manufacture : on dit les *tapisseries* de Flandre, de Bergame, d'Aubusson, des Gobelins. La *tenture* désigne vaguement tout ce qui est employé au même usage : on dit des *tentures* de *tapisseries*, des *papiers tentures*, etc.

On dit une pièce de *tapisserie* et une *tenture* de *tapisserie*. La *tenture* renferme toutes les pièces employées à meubler une chambre. (R.)

1224. Tarder, Différer.

L'idée propre de *tarder* est celle d'être, de demeurer longtemps à venir, à faire ; et l'idée de *différer*, celle de remettre, de renvoyer à un autre temps, à un temps plus éloigné. *Tarder* ne signifie pas seulement *différer* à faire une chose, comme le disent les vocabulistes ; c'est, comme l'Académie l'a dit, *différer*, en sorte que ce qu'il y a à faire ne se fasse pas à temps ou à propos, dans le temps convenable. *Tarder* ne désigne que le fait sans aucune raison de retard : *différer* annonce une résolution de la volonté qui détermine le délai. Enfin on *tarde* en ne se pressant pas de faire ou en faisant lentement, sans prendre un certain terme ; on *diffère*, en renvoyant, en rejetant la chose à un autre temps, ou fixe ou déterminé.

Ne *tardez* pas à cueillir le fruit s'il est mûr : s'il n'est pas mûr, *différez*. Il est quelquefois sage de *différer* ; il est toujours imprudent de *tarder*. En tout, il y a le temps ou le moment : *différez* pour l'attendre, mais ne *tardez* point, car il n'attend pas. On perd du temps à *tarder*, on en gagne quelquefois à *différer*. Il résulte de là qu'il convient de dire *tarder* lorsqu'on a tort de *différer*.

Il n'y a pas à *différer* quand la chose presse. Pendant que vous *tardez*, l'occasion est passée.

Tarder est toujonrs neutre, et Vaugelas a très-bien repris, au jugement même de l'Académie, le poète Malherbe de l'avoir employé dans un sens actif.

> A des cœurs bien touchés *tarder la jouissance*,
> C'est infailliblement leur *croître le désir*.

On ne dit pas *tarder* une jouissance, une entreprise, un voyage, paiement : on dit *retarder*, *différer* un paiement, etc. Les disti tions précédentes s'appliquent également à ces derniers verbes. (R.

1225. Tas, Monceau.

Ils sont également un assemblage de plusieurs choses placées les u sur les autres ; avec cette différence que le *tas* peut être rangé s symétrie, et que le *monceau* n'a d'autre arrangement que celui le hasard lui donne.

Il paraît que le mot *tas* marque toujours un amas fait exprès, que les choses, n'étant point écartées, occupent moins de place, et celui de *monceau* ne désigne quelquefois qu'une portion détachée accident d'une masse ou d'un amas.

On dit un *tas* de pierres, lorsqu'elles sont des matériaux prép pour faire un bâtiment, et l'on dit un *monceau* de pierres lorsqu'e sont les restes d'un édifice renversé. (G.)

1226. Taux, Taxe, Taxation.

L'idée commune qui fonde la synonymie de ces trois mots, est c de la détermination établie de quelque valeur pécuniaire.

Le *taux* est cette valeur même ; la taxe est le règlement qui la termine ; les *taxations* sont certains droits fixes attribués à quelq officiers qui ont le maniement des deniers du roi.

On ne dit que *taux*, quand il s'agit du denier auquel les intérêts l'argent sont fixés par l'ordonnance, parce que la cupidité ne pense tant à l'autorité déterminée qu'à ses propres intérêts.

On dit assez indifféremment *taux* ou *taxe*, en parlant du prix é bli pour la vente des denrées, ou de la somme fixée que doit payer contribuable ; mais ce n'est que dans le cas où il n'est pas plus néc saire de faire attention à la valeur déterminée qu'à la valeur déter nante : car un contribuable qui voudrait représenter qu'il ne peut pa ce qu'on exige de lui, faute de proportion avec ses facultés, devr dire que son *taux* est trop haut ; et s'il voulait dire que les imposite ne l'ont pas traité dans la proportion des autres contribuables, il devr dire que la *taxe* est trop forte.

On ne dit que *taxe* s'il s'agit du règlement judiciaire pour fixer c tains frais qui ont été faits à la poursuite d'un procès ou d'une impo tion en deniers sur des personnes, en certains cas : c'est que l'on a al plus d'égard à l'autorité de la justice qui constate le droit, ou à c du prince, qui est plus marquée qu'à l'ordinaire.

On dit quelquefois *taxation* au singulier pour signifier l'opérat de la *taxe*. (B.)

1227. Taverne, Cabaret, Guinguette, Logis, Auberge, Hôtellerie.

Tous ces mots désignent des lieux ouverts au public, ou chacun, pour son argent, trouve des choses nécessaires et utiles : les trois premiers indiquent proprement des lieux où l'on trouve des *vivres;* et les trois derniers, des lieux où l'on trouve des *logements.*

Des vocabulistes disent que l'on confond aujourd'hui le mot de *cabaret* avec celui de *taverne;* qu'autrefois on ne vendait que du vin dans les *tavernes,* sans y donner à manger, et qu'on donnait à manger dans les *cabarets :* que les *tavernes* sont proprement les lieux où l'on vend du vin par *assiette,* et où l'on donne à manger ; et les *cabarets,* des lieux où l'on vend du vin sans nappe et sans assiette, qu'on appelle *huis coupé et pot renversé :* qu'enfin, la *tavèrne* a quelque chose de moins honnête et de plus bas que le *cabaret.* Ces observations sont justes à notre égard.

La *taverne* a été flétrie parmi nous, sans doute à cause des excès qui s'y commettaient autrefois : ainsi Patru remarquait que, par les lois, les *tavernes* et les mauvais lieux étaient également infâmes ; ce qui peut paraître aujourd'hui bien outré.

Les *cabarets* étaient encore, au commencement de ce siècle, des lieux de rendez-vous, de société, d'amusement, de liberté ; comme ensuite les cafés, négligés à leur tour, parce qu'ils sont trop publics, trop mêlés et trop suspects ; et aujourd'hui les salons, les *clubs,* les musées (variation dont il serait assez curieux d'expliquer les causes, si cette explication n'entraînait une trop longue disgression). Abandonnés au peuple, décriés par cette cause et par la mauvaise qualité des denrées, les *cabarets* ne sont plus guère regardés que comme des *tavernes;* mais le besoin d'un mot honnête pour exprimer un service honnête en lui-même, fait que celui de *cabaret,* terme générique, ne se prend pas toujours en mauvaise part.

La *guinguette* est un petit *cabaret* où l'on boit du petit vin appelé *guinguet,* du mot *guinguet,* étroit, serré, petit, mince. La *guinguette* est le rendez-vous du petit peuple qui, faute de lieu pour s'assembler dans la ville, et d'argent pour y boire du vin potable, va boire la ripopée dans ces *tavernes,* placées au dehors des villes, danser, se divertir, manger les gains de la semaine, perdre la santé des jours suivants.

La destination naturelle du *logis,* de l'*auberge,* de l'*hôtellerie,* est de *loger,* d'*héberger,* de recevoir des hôtes.

Logis, lieu où l'on s'arrête, où l'on demeure, où l'on prend son logement : on y mange ou on n'y mange pas. Il y a des *logis* qui ne

sont que des gîtes, des retraites, où l'on ne fait que passer, soit *h teries*, soit maisons bourgeoises. *Logis* est donc un mot vague nérique.

Auberge, autrefois *héberge*, est proprement un lieu connu loge. Il y a des *auberges* où on loue des chambres garnies; l'*auberge* du traiteur on n'y fait que manger.

L'*auberge* est faite pour la commodité de ceux qui ne peuve ne veulent pas tenir un ménage. On dit une *auberge* pour un ho *cabaret*.

L'*hôtellerie* est une maison où un hôte reçoit des hôtes, des é gers, des passants, des voyageurs qui y sont logés, nourris et co pour leur argent, comme le dit Beauzée.

Les *hôtelleries* ont remplacé les *hospices;* l'on y donne l'*hos lité* pour de l'argent.

1228. Tel, Pareil, Semblable.

Termes de comparaison. Achille, *tel* qu'un lion, *pareil à un l semblable* à un lion, poursuivant les Troyens.

Tel désigne l'objet qui est de même qu'un autre, qui a les mê qualités et les mêmes rapports, qui est parfaitement conforme. I sentir toute la force du mot et de la comparaison qu'il exprime, il n qu'à rapidement parcourir ses différentes applications usitées. *Tel le discours d'Annibal à Scipion :* c'est là le discours même d'An bal. *Telle est la condition des hommes, qu'ils ne sont jamais c tents de leur sort;* c'est leur nature, leur caractère, leur qualité tinctive. *Tel maître, tel valet;* c'est comme si l'on disait, autant le maître, autant le valet. *Tel* tient lieu de *pronom* et de nom, *un t dit; tel fait des libéralités qui ne paie pas ses dettes. On craint se voir tel qu'on est,* dit Fléchier, *parce qu'on n'est pas tel qu devrait être,* etc. Toutes ces phrases marquent la qualité, la for le caractère propre des choses, la rigoureuse exactitude, la parf conformité, la comparaison la plus absolue, et jusqu'à l'identité choses.

Pareil désigne des choses qui, sans être rigoureusement éga entre elles et les mêmes, ont néanmoins de si grands rapports, qu'e peuvent être mises en *parallèle*, être *comparées* ensemble, s' *pareiller* l'une avec l'autre, de manière que l'une ne diffère guère l'autre, qu'elle ne paraisse pas céder à l'autre, qu'elle soit propr lui servir d'équivalent ou de pendant.

La *ressemblance* n'est pas une égalité ou une conformité parfai les choses qui ne sont que *semblables* ne soutiennent pas l'examen le *parallèle* que les choses *pareilles* comportent; et elles sont l d'être *telles* ou les mêmes, quant à leur nature, à leur caractèr

leurs formes et à leurs qualités distinctives. *Semblable* dit moins que *pareil;* et *pareil*, moins que *tel*.

Un objet *tel* qu'un autre ne diffère pas de celui-ci. Un objet *pareil* à un autre ne le cède point à celui-ci. Un objet *semblable* à un autre s'assortit avec celui-ci.

Achille, *tel* qu'un lion, a toute la furie ou la qualité distinctive de cet animal; vous le prendrez pour un lion. *Pareil* à un lion, il a le même degré de furie; vous l'égalerez au lion. *Semblable* à un lion, il en imite la furie; sa vue vous rappelle l'idée du lion.

Vous ne savez lequel choisir de deux objets *tels* l'un que l'autre. Vous ne trouverez guère de raison de préférer un objet *pareil* à un autre. Vous avez besoin d'attention pour distinguer un objet d'un autre auquel il est *semblable*.

Tel sert proprement à fixer l'idée de la chose par la comparaison exacte avec un objet connu. *Pareil* sert à estimer dans la balance le prix de la chose par la comparaison juste avec un objet apprécié. *Semblable* sert à donner une sorte de représentation de la chose, par la comparaison sensible avec un objet familier. (R.)

1229. Temple, Église.

Ces mots signifient un édifice destiné à l'exercice public de la religion. Mais *temple* est du style pompeux; *église*, du style ordinaire, du moins à l'égard de la religion romaine; car, à l'égard du paganisme et de la religion protestante, on se sert du mot de *temple*, même dans le style ordinaire, au lieu de celui d'*église*. Ainsi on dit le *temple* de Janus, le *temple* de Charenton, l'*église* de Saint-Sulpice.

Temple paraît exprimer quelque chose d'auguste, et signifier proprement un édifice consacré à la Divinité. *Église* paraît marquer quelque chose de plus commun, et signifier particulièrement un édifice fait pour l'assemblée des fidèles.

Rien de profane ne doit entrer dans le *temple* du Seigneur. On ne devrait permettre dans nos *églises* que ce qui peut contribuer à l'édification des chrétiens.

L'esprit et le cœur de l'homme sont les *temples* chéris du vrai Dieu, c'est là qu'il veut être adoré; en vain on fréquente les *églises*, il n'écoute que ceux qui lui parlent dans leur intérieur.

Les *temples* des faux dieux étaient autrefois des asiles pour les criminels, mais c'est, ce me semble, déshonorer celui du Très-Haut, que d'en faire un refuge de malfaiteurs. Si l'on ne peut apporter à l'*église* un esprit de recueillement, il faut du moins y être d'un air modeste: la bienséance l'exige ainsi que la piété. (G.)

1230. Ténèbres, Obscurité, Nuit.

Les *ténèbres* semblent signifier quelque chose de réel et d'oppo la lumière. L'*obscurité* est une pure privation de clarté. La *nuit* e cessation du jour, c'est-à-dire le temps où le soleil n'éclaire plus.

On dit des *ténèbres*, qu'elles sont épaisses ; de l'*obscurité*, qu est grande ; de la *nuit*, qu'elle est sombre.

On marche dans les *ténèbres*, à l'*obscurité* et pendant la *nuit*.

1231. Termes, Limites, Bornes.

Le *terme* est un point ; les *limites* sont une ligne ; les *bornes*, obstacle. (*Encycl.*, II, 236.)

Le *terme* est où l'on peut aller. Les *limites* sont ce qu'on ne doit passer. Les *bornes* sont ce qui empêche de passer outre.

On approche ou l'on éloigne le *terme*. On resserre ou l'on étend *limites*. On avance ou on recule les *bornes*.

Le *terme* et les *limites* appartiennent à la chose ; ils la finissent. *bornes* lui sont étrangères ; elles la renferment dans le lieu qu'elle cupe, ou la contiennent dans sa sphère.

Le détroit de Gibraltar fut le *terme* des voyages d'Hercule. On avec plus d'éloquence que de vérité, que les *limites* de l'empire rom étaient celles du monde. La mer, les Alpes et les Pyrénées sont *bornes* naturelles de la France.

Le *terme* de la prospérité arrive souvent dans le moment qu'on p jette de ne plus donner de *limites* à son pouvoir, et qu'on ne met p de *bornes* à son ambition.

Je ne vois le *terme* de nos maux que dans le *terme* de notre vie. souhaits n'ont point de *limites*, l'accomplissement ne fait que leur o vrir une nouvelle carrière. Nous ne sommes heureux que quand *bornes* de notre fortune sont celles de notre cupidité. (G.)

1232. Termes propres, Propres termes.

Les uns et les autres sont ceux qui conviennent à la circonstance p laquelle on les emploie.

Les *termes propres* sont ceux que l'usage a consacrés, pour rend précisément les idées que l'on veut exprimer. Les *propres termes* s ceux mêmes qui ont été employés par la personne que l'on fait parl ou par l'écrivain que l'on cite.

La justesse dans le langage exige que l'on choisisse scrupuleuseme les *termes propres* : c'est à quoi peut servir l'étude des différences d licates qui distinguent les synonymes. La confiance dans les citati dépend de la fidélité que l'on a à rapporter les *propres termes* des liv ou des actes que l'on allègue. (B.)

1233. Terreur, Épouvante, Effroi, Frayeur.

Tous ces mots indiquent une *grande peur*. La *peur* (*pavor*), dit Cicéron, est un trouble qui met l'âme hors de son assiette ; si l'âme est fortement frappée de l'horreur d'un danger, dit Varron, c'est la *peur*. La *peur* est une *crainte* violente. Le mot *crainte* répond au latin *timor*. La *crainte* est un trouble causé par la considération d'un mal prochain.

Il semble que l'effet propre de la *terreur* soit de faire *trembler*.

L'*épouvante* est une *peur* grande et durable. La grandeur de ce genre de *peur* est non-seulement dans son intensité ou sa force, mais encore dans son étendue ou la multitude des objets qu'elle embrasse ; car l'*épouvante* regarde surtout (mais non pas uniquement), le nombre, la foule, une armée, un peuple. La raison en est que la *peur*, quand elle s'empare de la foule, devient en effet *épouvante ;* chacun alors a sa peur et la peur des autres. L'*épouvante* met en fuite.

La *frayeur* n'exprime qu'un frisson, un mouvement qui n'est pas fait pour durer. L'*effroi* est un état durable de *frayeur*, et par conséquent une *frayeur* plus grande, plus profonde, plus puissante.

La *terreur* est une violente peur, qui, causée par la présence ou par l'annonce d'un objet redoutable, abat le courage et jette le corps dans un tremblement universel. L'*épouvante* est une grande peur, qui, causée par un objet ou un appareil extraordinaire, donne les signes de l'étonnement et de l'aversion, et, par la grandeur du trouble qui l'accompagne, ne permet pas la délibération. L'*effroi* est une peur extrême, qui, causée par un objet horrible, jette dans un état funeste, et renverse également les sens et l'esprit. La *frayeur* est un violent accès de peur, qui, causé par l'impression subite d'un objet surprenant, fait frissonner le corps, et trouble toutes nos pensées. Il est à observer que le mot *frayeur* n'exprime que la sensation imprimée ou l'effet produit sans être jamais appliqué à la cause. On ne dira pas qu'un tyran est la *frayeur* de ses peuples, comme il en est l'*effroi*, l'*épouvante*, la *terreur*. (R.)

1234. Tête, Chef.

Le second de ces mots n'est d'usage dans le sens littéral que lorsqu'on parle des reliques des saints, comme quand on dit le *chef* saint Jean. Mais ils sont tous deux usités dans le sens figuré, avec cette différence que le mot de *tête* convient mieux lorsqu'il est question de place ou d'arrangement ; et que le mot de *chef* s'emploie très-proprement lorsqu'il s'agit d'ordre ou de subordination.

On dit : la *tête* d'un bataillon, d'un bâtiment ; le *chef* d'une entre-

prise, d'un parti. On dit aussi, être à la *tête* d'une armée, et com
der en *chef*.

Il sied bien au *chef* de marcher à la *tête* des troupes. (G.)

1235. Têtu, Entêté, Opiniâtre, Obstiné.

Têtu, qui a, comme on dit, une *tête*, un esprit, une humeur r
absolue, décidée, qui s'en rapporte à sa *tête*, qui s'en tient à son
à son caprice, à sa résolution, qui n'en fait qu'à sa *tête*, à sa vol
à sa guise.

Entêté, qui a fortement une chose en *tête ;* qui en a la *tête* pl
possédée, tournée ; qui en est préoccupé de manière à ne pas s'en
abuser. *Entêter*, au propre, signifie remplir la *tête* de vapeurs,
tourdir, la faire tourner.

Opiniâtre, qui est excessivement attaché à son *opinion*, à sa
sée, qui la défend à outrance et contre toute raison ; qui n'en dé
pas, quoi qu'on dise, même quand son esprit serait ébranlé. *L'opi
tretè* suppose la discussion ; le combat fait qu'on s'*opiniâtre*.

Obstiné, qui tient invariablement à une chose ; qui *ne se* départ
de son opposition ; qui résiste à tous les efforts contraires. On *ob*
quelqu'un en le contrariant ; on s'*obstine* en persévérant dans son
position et sa résistance.

Le *têtu* veut ce qu'il veut : vous ne l'empêcherez pas d'en croi
d'en faire à sa *tête*. L'*entêté* croit ce qu'il croit : vous ne lui ôtere
de l'esprit ce qu'il y a mis une fois. L'*opiniâtre* veut avoir ra
contre toute raison : vous le convaincriez de la fausseté de son opi
qu'il la soutiendrait encore. L'*obstiné* veut malgré tout ce qu'on lu
pose : vous ne ferez, par la contradiction, que l'attacher davanta
ce qu'il veut.

Le *têtu* ne se soucie pas de ce que vous dites ; l'*entêté* ne l'éc
pas seulement ; l'*opiniâtre* ne s'y rendra jamais ; l'*obstiné* s'en i
plutôt que de céder.

Une humeur capricieuse et volontaire, un caractère entier et déc
un goût d'indépendance, font le *têtu*. Un petit esprit, une tête va
quelque intérêt d'amour-propre ou autre, font l'*entêté*. L'ignora
la présomption, une mauvaise honte, font l'*opiniâtre*. L'indocilit
l'esprit, l'inflexibilité du caractère, l'impatience de la contradict
font l'*obstiné*. (R.)

On pourrait encore dire que le *têtu* est celui qui s'attache à son
avec une persévérance impassible. Il paraît dériver de *testor*,
affirme, persévère, ou de *testu*, terre durcie au feu. Le *têtu*, peu
pable de juger, met l'obstination à la place de la raison et de la ferm
c'est par défaut de lumière, c'est par caractère.

L'*entêté* est celui qui est fortement prévenu, qui a mis dans sa t

qui est en quelque sorte enivré ; mais il peut revenir. Combien de grands hommes follement *entêtés* d'erreurs, ont fini par s'éclairer en discutant ! C'est erreur de l'esprit, c'est prévention, ce n'est pas un caractère.

L'*opiniâtre* est fortement attaché à son opinion ; il diffère du *têtu*, en ce que celui-ci est plus propre à saisir qu'à raisonner. Il adopte la première idée qui le frappe, et s'y tient ; au lieu que l'*opiniâtre* pèse, juge à sa manière, et ne voit rien au-delà. C'est un caractère qui a beaucoup d'analogie avec la fermeté ; il ne lui manque que de voir mieux ; c'est la fausseté d'esprit. S'il n'est qu'*entêté*, il se rendra, sinon il est *opiniâtre*.

L'*obstiné* tient à son opinion malgré la preuve, il s'élève contre elle, il est inflexible. Il diffère de l'*opiniâtre*, en ce que celui-ci peut être de bonne foi : de l'*entêté*, en ce que celui-ci peut revenir, et du *têtu*, en ce que celui-ci ne sait pas entendre, ni comprendre.

L'*obstiné* ne cède pas même à l'évidence, il a tort, il le sent, mais il ne revient pas. L'*opiniâtre* défend son opinion qu'il croit la meilleure. L'*entêté* est prévenu ; le *têtu* est une borne contre laquelle la raison vient se briser.

Le *têtu* est bête ; l'*entêté* est l'homme à manies ; l'*opiniâtre* est un sot, et l'*obstiné* un insensé.

De toutes ces qualifications, *opiniâtre* est la seule qui puisse ne pas être toujours prise en mauvaise part. (Anon.)

1236. Tic, Manie.

Le *tic* est une mauvaise habitude du corps à laquelle on est attaché et comme cloué : on ne peut s'en défaire. Les animaux ont des *tics* comme les personnes. Il y a des mouvements convulsifs et fréquents qu'on appelle *tics*, tel que le *tic de gorge* ou hoquet auquel était sujet Molière. De mauvais gestes habituels, des grimaces, des habitudes ridicules, comme de se ronger les ongles, sont des *tics*.

Nous appelons *manie* une espèce de folie ; mais, en adoucissant la force du mot, nous l'avons employé à désigner une passion bizarre, un goût immodéré, une attache excessive et singulière. Nous disons qu'un homme a la *manie* des tableaux, des livres, des fleurs, des chevaux, etc. On nous reproche l'*anglomanie*, ou la fureur d'imiter les Anglais jusque dans leurs mauvais usages, ou dans les usages qui, s'ils leur conviennent, ne nous conviennent pas.

Ainsi le *tic* regarde proprement les habitudes du corps, et la *manie*, les travers de l'esprit. Le *tic* est désagréable ; la *manie* est déraisonnable. Le *tic* est une pente qui nous entraîne sans que nous nous en apercevions ; la *manie* est un penchant auquel nous nous livrons sans gar-

der aucune mesure. On voudrait se défaire de son *tic* : on se con dans sa *manie*.

Tic s'emploie néanmoins quelquefois familièrement au figur *manie* ne se dit guère au physique que de la maladie de ce nom figuré, le *tic* est une petite *manie*, plus puérile, plus ridicule que d'une censure sérieuse et sévère.

Les petits esprits seront sujets à des *tics*, et les personnes arde à des *manies*.

Il y a des gens qui ont le *tic* de mettre la main à tout ce que faites, ou leur mot à tout ce que vous dites, et qui ne savent que g Il y a des gens qui ont la *manie* de vouloir tout réformer, tout chan tout perfectionner, et qui ne feront que bouleverser.

Me sera-t-il permis de proposer, en passant, une observation s mot *entiché*, pris dans le même sens qu'*entaché*, c'est-à-dire ta gâté, marqué d'une tache imprimée profondément dans la chose comme inhérente à la chose même? ces participes ne sont pas abs ment hors d'usage tant au propre qu'au figuré. *Entiché*, dans un physique, ne s'est guère dit que des fruits ; *entaché s'est dit de* les corps infectés de corruption. Au figuré, l'on est *entiché* ou *enta* d'avarice, d'hérésie, de libertinage, etc. Il est sensible qu'*entaché* v de tache; mais ne serait-il pas plus naturel de dériver *entiché* de alors leur différence serait bien marquée : *entiché* désignerait visi ment la pente, la tendance du sujet vers le vice ; *entaché*, la souillu la flétrissure imprimée par le vice. Celui qui aurait un goût décidé p un genre de vice ou d'erreur en serait *entiché;* celui qui aurait do lieu à le croire livré à ce genre de corruption en serait *entaché*. C distinction s'accorderait assez avec la différence qu'on semble vou mettre entre ces deux termes; à savoir qu'*entiché* se dit de ce commence à se gâter, et *entaché* de ce qui est gâté. (R.)

1237. Tissu, Tissure, Texture, Contexture.

Le *tissu* est l'ouvrage *tissu*, l'étoffe, la toile, le tout formé par l'ent lacement de différents fils, avec plus ou moins de longueur et de large La *tissure* est la qualité donnée au *tissu*, à l'ouvrage, par le travail la manière d'unir et de lier les fils ensemble. Le *tissu* comprend la m nière et la façon : la *tissure* ne désigne que la qualité de la fabricati résultant de la main-d'œuvre. Un tissu est de soie, de laine, de fil, cheveux : la *tissure* en est lâche ou serrée, égale ou inégale, etc. *tissure* est au *tissu* ce que la peinture est au portrait.

Ces mots diffèrent d'abord dans le sens propre de *texture* et *co texture*, en ce qu'ils expriment le travail particulier de *tisser*, c'est dire de faire passer, avec la navette, à travers les fils de la chaîne c de la trame; entrelacement que la *texture* et la *contexture*, rédu

à l'idée de la liaison et de l'union des parties qui forment un tout, avec l'apparence du *tissu* proprement dit, n'exigent pas.

La *texture* est l'ordonnance ou l'économie résultant de la disposition et de l'arrangement des parties d'un tout. La *contexture* est l'ordonnance et la concordance des rapports que les parties ont les unes avec les autres et avec le tout. Vous considérez la *texture* ou du tout ou des parties : vous considérez la *contexture* particulière des parties d'où résultent l'ensemble et sa *texture : con* désigne l'assemblage des objets. La *contexture* est à la *texture* ce que le *contexte* est au texte : le *contexte* est ce qui accompagne le *texte*, ou bien le texte pris et considéré dans toutes les parties qui en déterminent le sens. Le sens naturel de *texte* est celui de *tissu ;* mais il n'a dans notre langue qu'une acception figurée.

Tissu se dit, au figuré, pour désigner une suite d'actions, de discours, de choses enchaînées les unes aux autres, le *tissu* d'un discours, un *tissu* de crimes. On disait aussi figurément la *tissure* d'un ouvrage d'esprit ; mais vous n'entendrez pas dire souvent ce mot, même dans le sens propre. Comme le *tissu* comprend également la forme, la matière, et toutes les conditions de la chose, on dit qu'un *tissu* est bien ou mal frappé, etc. ; et nous oublions *tissure*, qui marque proprement la qualité de la fabrication et la main de l'ouvrier, tandis que *tissu* n'indique que par une acception particulière la qualité de l'ouvrage.

Texture et *contexture* ne se disent guère d'un *tissu* proprement dit : on a donc dû les préférer à *tissure* dans le sens figuré. On dit donc *texture* pour exprimer la liaison et l'arrangement des différentes parties d'un discours, d'un poème ; et l'on dit de même *contexture* sans paraître soupçonner une différence entre ces deux mots, quoique ce dernier marque distinctement l'ensemble ou le résultat des parties combinées ou des détails. Vous direz fort bien la *texture* d'une partie, et la *contexture* de toutes les parties ou du tout. Ces mots s'emploient physiquement dans le style dogmatique : on dit la *texture* des corps, des chairs ; la *contexture* des fibres, des muscles (qui forment un assemblage avec des rapports divers entre eux). Ne vaudrait-il pas mieux dire la *texture*, quand il y a égalité, uniformité ; et *contexture* quand il y a inégalité, diversité ? (R.)

1238. Tolérer, Souffrir, Permettre.

On *tolère* les choses, lorsque les connaissant et ayant le pouvoir en main, on ne les empêche pas. On les *souffre*, lorsqu'on ne s'y oppose pas, faisant semblant de les ignorer, ou ne pouvant les empêcher. On les *permet*, lorsqu'on les autorise par un consentement formel.

Tolérer et *souffrir* ne se disent que pour des choses mauvaises, ou qu'on croit telles. *Permettre* se dit et pour le bien et pour le mal.

Les magistrats sont quelquefois obligés de *tolérer* certains
de crainte qu'il n'en arrive de plus grands. Il est quelquefois de l
dence de *souffrir* des abus dans la discipline de l'Église, plut
d'en rompre l'unité. Les lois humaines ne peuvent jamais *perm*
ce que la loi divine défend : mais elles défendent quelquefois c
celle-ci *permet*. (G.)

1239. Tombe, Tombeau, Sépulcre, Sépultu

Lieux où l'on dépose les morts.

La *tombe* et le *tombeau* sont élevés : le *tombeau* est plus élev
la *tombe*. Les anciens élevaient des monceaux de terre sur les
vres. Le latin *tumulus* se prend généralement pour élévation,
teur, colline.

Sépulcre et *sépulture* se distinguent de *tombe* et de *tombeau*
l'idée contraire à celle d'élévation. Notre mot *ensevelir*, tiré du
sepelire, signifie envelopper dans un linceuil. Le *sépulcre* est le
où les corps morts sont, suivant leur destination, mis en terre et
fermés. Le *sépulcre* est tout lieu qui renferme profondément et re
à jamais un corps, qui l'engloutit.

La *tombe* et le *tombeau* sont donc des monuments élevés sur le
pulcres : c'est ce que Cicéron indique par l'expression de *monum*
des sépulcres. Ces *monuments*, dit Varron, nous *avertissent (mon*
de ce qu'il y a au-dessous, dans le *sépulcre :* c'est pourquoi, c
nue-t-il, nous les plaçons sur les grands chemins, afin que les pas
soient avertis qu'il y a là des morts, et qu'ils sont eux-mêmes mo
La *sépulture* des morts devrait être l'école des vivants.

Bossuet détermine bien les idées contraires de ces deux genre
mots, lorsqu'il invite les amis du grand prince de Condé à venir
tourer son *tombeau*, ce triste *monument ;* et lorsqu'il dit de la r
Marie-Thérèse d'Autriche, que la terre, son origine et sa *sépult*
n'est pas encore assez *basse* pour la recevoir.

Des savants ont fort bien distingué les *sépultures* des Romai
celles des Germains en divers endroits de l'Allemagne. Les Ro
sont enterrés sous des monceaux de terre sans pierre, *tumuli*
tombeaux, et les *Germains*, dans des caveaux souterrains, *sepul*
des *sépulcres*.

La *tombe* est proprement la table de pierre, de marbre ou de
autre matière, élevée ou placée au-dessus de la fosse qui a reç
ossements, ou qui contient les cendres des morts. Le *tombeau*
une sorte d'édifice ou d'ouvrage de l'art, érigé à l'honneur des m
Ainsi la *tombe* est humble, simple, modeste, devant le *tombeau*. T
sortes de marques d'honneur parent et relèvent le *tombeau*. On
quelques fleurs sur la *tombe*. Nous pleurons sur la *tombe*, nous

rons le *tombeau*. L'orateur s'arrête à la *tombe*, lorsqu'il parle de l'homme vulgaire; lorsqu'il s'agit des grands, il s'élève au *tombeau*.

La *tombe* et le *tombeau* sont donc des monuments élevés dans le dessein de perpétuer la mémoire des morts; mais le *sépulcre* et la *sépulture* ne sont que des fosses creusées et des souterrains fermés pour en cacher ou dévorer, si je puis ainsi dire, les restes.

L'idée de la *sépulture* n'est pas aussi noire que celle du *sépulcre*. La *sépulture* est proprement le lieu désigné ou consacré, tel que nos cimetières, pour rendre les derniers devoirs aux morts, avec les pieuses et religieuses cérémonies de l'inhumation. Le *sépulcre* est particulièrement le caveau, la fosse, et en général un lieu quelconque qui reçoit, engloutit, consume les corps, les cendres, les dépouilles des morts. Les idées douces et touchantes de la *sépulture* cèdent, à l'égard du *sépulcre*, à des idées d'horreur et d'effroi. Nous allons prier et pleurer dans les *sépultures*, nous allons voir le néant de la vie et du monde, et de l'être, dans les *sépulcres*. Le lieu préparé pour recevoir nos dépouilles est *sépulture;* tout ce qui nous engloutit pour jamais est *sépulcre :* ainsi nous disons que la mer, des monstres dévorants, une ville renversée sur les habitants, sont des *sépulcres*. La *sépulture* conserve toujours son caractère religieux; mais ce caractère n'est point essentiel au *sépulcre*. Il y a encore quelque distinction entre les *sépultures :* les unes communes et simples, les autres particulières et honorables; mais le *sépulcre* efface toutes différences. Enfin la *sépulture* est commune à plusieurs, à un peuple, à une famille ; chaque mort a son *sépulcre*. (R.)

1240. Tomber par terre, Tomber à Terre.

Ces deux expressions ne sont pas aussi indifférentes que l'on croirait. *Tomber par terre* se dit de ce qui étant déjà à terre, tombe de sa hauteur; et *tomber à terre*, de ce qui, étant élevé au-dessus de terre, tombe de haut.

Un homme, par exemple, qui passe dans une rue, et qui vient à tomber, *tombe par terre* et non *à terre;* car il y est déjà; mais un couvreur à qui le pied manque sur un toit, *tombe à terre* et non *par terre*.

Un arbre *tombe par terre*, mais le fruit de l'arbre *tombe à terre*.

« Ils étaient si serrés les uns contre les autres, dit M. de Vaugelas (1), qu'ils ne pouvaient lancer leurs javelots; et s'ils en lançaient quelques-uns, ils se rencontraient et s'entrechoquaient en l'air, de sorte que la plupart *tombaient à terre* sans effet. »

(1) *Quinte-Curce*, liv. III, ch. 2.

« Lors donc que Jésus leur eut dit : c'est moi, ils furent renv
tombèrent par terre (1). » Andry de Boisregard, *Réflexions sur
présent de la langue française*, t. II.

1241. Tonnerre, Foudre.

L'usage vulgaire est d'attribuer au *tonnerre* les propriété
effets propres de la *foudre ;* cependant il en est aussi essentie
distingué que l'*éclair*. Le *tonnerre* fait le bruit, comme l'é
lumière : *foudre* exprime la matière, ses propriétés, ses ef
tonnerre est une explosion terrible qui se fait dans les airs ; il
quand la *foudre* éclate. La *foudre* est le feu du ciel, ce feu él
qui éclate et s'éteint en jetant une vive lumière et avec un bru
nant.

La *foudre* (*fulmen*), dit Cicéron, est ce feu qui sort avec v
du sein des nuées, lorsqu'elles s'entrechoquent.

Un corps va vite comme la *foudre :* un personnage redouta
craint comme la *foudre ;* un héros est un *foudre* de guerre.

Ainsi, au figuré, nous conservons à la *foudre* les caractères
propre on attribue vulgairement au *tonnerre*. C'est le bruit qui
effraie, consterne le peuple ; et c'est le *tonnerre* qu'il redout
fait tomber, qu'il voit frapper et détruire. Cette confusion n'a p
au figuré. Nous disons que quelqu'un a une voix de *tonnerr*
désigner l'éclat de sa voix, et qu'un orateur lance les *foud*
l'éloquence pour désigner la force, la véhémence et les effets
discours. (R.)

1242. Tors, Tortu, Tordu, Tortué, Tortill

L'idée commune de ces mots est d'aller en *tournant* au lieu
droit, ou de prendre, au lieu de la direction naturelle, une di
oblique ou *détournée*. *Tordre* signifie tourner en long et de bia

On a dit autrefois, il m'a *tors* ou *mors* le bras, pour *tordu* et *m*
Quoi qu'il en soit, *tors* est resté comme adjectif, et l'on dit *fi*
col tors, *colonne torse*, *sucre tors*, etc.

Cet adjectif indique simplement la direction d'un corps qui
tournant en long et de biais, mais sans marquer un défaut dans la
torse, quoique absolument cette direction puisse être défectueus
quelque objet. Ainsi ce mot, particulièrement affecté aux arts,
qualifier divers ouvrages tournés ou contournés en vis, en sp
Cette direction est précisément celle qu'il convenait ou qu'il s'a
de leur donner, aussi est-elle avantageuse dans le fil *tors* p

(1) Trad. du Nouv. Test. *Joan*, *XVIII*, 6.

destination, et agréable dans la colonne *torse*. L'ancien usage s'est maintenu de dire *col tors*, jambes *torses;* mais dans ces cas-là même cette direction n'est qu'accidentellement un défaut que l'épithète n'exprime plus.

L'adjectif *tortu* emporte, au contraire, une idée de défaut ou de censure. Un corps est *tortu*, quand, au lieu d'être droit comme il devrait l'être, il est de travers, contrefait, mal *tourné*. Un homme contrefait ou fait de travers est *tortu*.

Un corps peut être ou naturellement ou accidentellement *tortu*. Mais il n'y a de *tordu* que ce qu'on a *tordu* de force, ou en changeant avec effort sa direction propre et naturelle. Le participe passif suppose l'action de *tordre*, et marque l'effet prouvé par le sujet.

Comme le participe *tordu* exprime un rapport à l'action de *tordre*, ou à l'événement de se *tordre*, le participe *tortué* exprime de même un rapport à l'action de *tortuer* et à l'événement de se *tortuer*. Ce dernier verbe, bon à établir, signifie tourner en divers sens, fausser, courber, rebrousser des corps solides, qui par-là se déforment, et qui conservent une direction contraire à leur destination. Vous *tortuez* une aiguille, la pointe d'un compas, une épingle, qui ne sont plus propres alors pour l'usage qu'on en fait.

Tortillé a également le rapport propre au participe. *Tortiller* signifie *tordre* à plusieurs *tours* plus ou moins serrés ; et il se dit proprement des corps flexibles, faciles à plier. On *tortille* des fils, des cheveux, des brins d'osier, de la filasse, du papier, etc. Il y a donc un dessein et un objet particulier dans l'objet *tortillé*, et ce mot, comme le mot *tors*, n'emporte pas un défaut.

Je pourrais ajouter à ces mots celui de *tortueux* dérivé de *tortu*, et celui d'*entortillé*, composé de *tortillé*.

Tortueux signifie ce qui fait beaucoup de tours et de retours, comme une rivière, un serpent, un chemin qui se détourne pour retourner sur lui-même.

Entortillé se dit des choses tournées autour d'une autre, entrelacées avec une autre, ou enveloppées dans une chose *tortillée* ou mêlée d'une manière confuse. (R.)

1243. Tort, Injure.

Le *tort* regarde particulièrement les biens et la réputation ; il ravit ce qui est dû. L'*injure* regarde proprement les qualités personnelles; elle impute des défauts. Le premier nuit, la seconde offense.

Le zèle imprudent d'un ami fait quelquefois plus de *tort* que la colère d'un ennemi. La plus grande *injure* qu'on puisse faire à un honnête homme, est de se défier de sa probité. (G.)

1244. Tort, Préjudice, Dommage, Détrimen

Le *tort* blesse le droit de celui à qui on le fait. Le *préjudice* aux intérêts de celui à qui on le porte. Le *dommage* cause une à celui qui le souffre. Le *détriment* détériore la chose de celui q reçoit.

L'action injuste fait par elle-même le *tort*. L'action nuisible ca par ses suites, le *préjudice*. L'action offensive porte avec elle le *mage*. L'action maligne, en quelque sorte, opère, par contre-co par des influences, le *détriment*.

Un privilége particulier qui prive une sorte de citoyens de l'ex d'un droit, leur fait *tort*. Une nouvelle maison de commerce qui les autres et leur enlève des bénéfices par sa concurrence, leur *préjudice*, mais sans attenter au droit d'autrui. De quelque ma que vous opériez la perte, le dépérissement, la diminution chose, vous faites ou vous causez du *dommage*. Une exemption culière d'impôt tourne au *détriment* du peuple sur qui l'impô rejeté.

L'auteur du *tort* fait son bien ou se satisfait par le mal d'autrui. teur du *préjudice* fait son affaire, dont il résulte quelque mal autrui. L'auteur du *dommage* fait une action qui fait le mal trui. L'auteur du *détriment* fait une chose qui devient un mal autrui.

Nous disons proprement *faire un tort*, *faire un dommage* : cette locution suppose que c'est là son effet propre ou immédiat, d naturel. On dit plutôt *faire une chose au préjudice, au détri de quelqu'un* : or, cette expression n'indique qu'un effet ultér plus ou moins éloigné, résultant seulement de l'action. Ainsi, l'o qu'une chose *va, tend, tourne, aboutit au préjudice ou au détri d'autrui*, et non *à son tort* ou *à son dommage*. Ces deux premier mes désignent donc une marche, une révolution, une succession d qui aboutissent à un objet éloigné ; tandis que le *tort* et le *dom* annoncent l'objet ou l'effet propre de la chose.

Le *tort* se fait proprement aux personnes ; et ce mot emporte idée morale : le *dommage* attaque directement les choses et re sur les personnes ; l'idée de ce mot est physique. Ainsi, l'on fait *t* une personne dans ses biens, dans son honneur ; et le *dommage* fait aux biens de quelqu'un lui fait un *tort*. L'idée de *préjudic* plutôt morale, et celle de *détriment* est proprement physique ; mauvais effet pour la personne est *préjudice* : le *détriment* e altération et une dégradation ; c'est un *dommage* opéré sur la ch par relation sur la personne.

Par le *dommage* et le *détriment* on perd toujours la chose

partie de la chose ou de la valeur de la chose qu'on possédait; mais souvent par le *tort* ou le *préjudice* on ne fait qu'empêcher quelqu'un d'acquérir ce qu'il aurait légitimement acquis sans cela.

Je sais que *tort* se dit souvent, par extension ou par abus, des *dommages* causés sans injustice ou même par des causes inanimées. On dit que la grêle a fait beaucoup de *tort* dans un canton : on dit qu'un deuil de cour fait *tort* à certains marchands. Ces applications du mot indiquent seulement un effet semblable à celui d'un *tort* rigoureux. (R.)

1245. Touchant, Pathétique.

Le *touchant* est ce qui émeut l'âme d'une manière tendre en la frappant dans un endroit sensible : le *pathétique* est ce qui l'émeut par une suite de sentiments attendrissants.

Une chose peut être *touchante* pour une personne chez qui elle réveille d'anciennes émotions, et ne pas l'être pour une autre; le *pathétique* produit son effet sur toutes les personne susceptibles d'attendrissement.

Le *touchant* s'insinue dans l'âme et la remplit de sentiments conformes à ses plus douces habitudes, et qu'elle aime à entretenir; le *pathétique* l'arrache à elle-même, à ses propres sentiments, la remue, la déchire et peut lui faire éprouver des sensations douloureuses : on peut sourire d'un mouvement *touchant;* le *pathétique* fait pleurer : un discours *touchant* attendrit en faveur d'un malheureux; un discours *pathétique* peut vaincre la colère d'un ennemi.

Un mot peut être *touchant;* le *pathétique* se compose d'une abondance de sentiments qui demandent une expression un peu plus prolongée.

On peut être *touchant* par la seule simplicité; le *pathétique* veut toute l'exubérance et, comme on l'a dit, *le luxe de la douleur.*

Ce qui est *touchant* peut élever l'âme et s'allier avec l'héroïsme; le *pathétique* l'amollit et ne la dispose qu'à la pitié : on est *touché* d'un courage qu'on admire; des plaintes douloureuses sont *pathétiques.*

Les anciens avaient plus que nous le *pathétique* qui résulte de l'expression des sentiments de la nature dans toute leur naïveté : nous connaissons mieux ces effets *touchants* qui résultent de la force d'âme réunie à la sensibilité.

Le *touchant* peut résulter du simple exposé d'un sentiment attendissant, noble ou généreux; le spectacle de la douleur est nécessaire pour produire le *pathétique :* une narration pourra être *touchante ;* mais pour que le *pathétique* s'y mêle, il faudra rendre présent à notre imagination le malheureux dont on nous entretient. (F. G.)

1246. Toucher, Émouvoir.

Ces verbes ne se confondent par une synonymie apparente, quand ils expriment figurément l'action de causer une altération l'âme. *Émouvoir* signifie faire mouvoir, mettre en mouvemen *émeut* les humeurs, les sens, les esprits. L'*émotion* est un *m ment* d'agitation et de trouble : c'est ainsi que l'âme est *émue*. *To* se prend dans l'acception d'atteindre et de frapper ; et c'est à peu dans ce sens qu'on *touche* l'âme.

L'action de *toucher* fait une impression dans l'âme : l'action d'*é voir* lui cause une agitation. L'impression produit l'agitation : *c* vous *touche*, vous *émeut* ; si vous êtes *ému*, vous avez été *to* L'orateur a pour objet d'*émouvoir* ; et il emploie les moyens de *cher*. Pour *émouvoir* l'âme, il faut la *toucher*, comme il faut *cher* le corps pour le *mouvoir*.

Ce qui *touche*, excite la sensibilité : ce qui *émeut*, excite une pas On est *touché* de pitié, de compassion, de repentir, etc ; on est *ém* pitié, de peur, de colère, etc. On cherche à vous *toucher* pour attendrir, vous gagner, vous ramener : on vous *émeut*, même sa chercher, et quelquefois en vous offensant, en vous irritant, en causant des mouvements fâcheux, défavorables. L'action d'*émou* s'étend donc plus loin que celle de *toucher*. On est *ému*, et non *touché* de colère.

L'adjectif *touchant* désigne, comme *toucher*, ce qui excite la s bilité ; et l'adjectif *pathétique* désigne, comme *émouvoir*, ce qui e la passion. Le *pathétique* produit des sentiments ou violents ou tend le *touchant* ne produit que des sentiments tendres et doux. Un disc *pathétique* vous inspire l'indignation comme la miséricorde. Un *touchant* ne vous inspire que de l'affection.

Pathétique ne se dit que du discours, des mouvements, des sons, accents, du chant, des signes expressifs et capables d'*émouvoir* le *c* ou les passions : *touchant* se dit également des choses, des objets événements qui affectent le cœur de manière à l'intéresser. (R.)

1247. Toucher, Manier.

On *touche* plus légèrement ; on *manie* à pleine main.

On *touche* une colonne, pour savoir si elle est de marbre ou bois. On *manie* une étoffe pour connaître si elle a du corps et *c* force.

Il y a du danger à *toucher* ce qui est fragile : il n'y a point de pl à *manier* ce qui est rude. (G.)

1248. Toujours, Continuellement.

Ce qu'on fait *toujours* se fait en tout temps et en toute occasion. Ce qu'on fait *continuellement* se fait sans interruption et sans relâche.

Il faut *toujours* préférer son devoir à son plaisir. Il est difficile d'être *continuellement* appliqué au travail.

Pour plaire en compagnie, il faut y parler *toujours* bien, mais non pas *continuellement*. (G.)

1249. Tour, Tournure.

Le *tour* donne la *tournure;* la chose reçoit la *tournure* donnée par le *tour*. La *tournure* est la forme qui reste à la chose tournée ou changée par un certain *tour*. Les mœurs prennent un certain *tour*, et il en résulte une habitude, une *tournure* particulière. Avec *un tour* d'imagination, on voit les choses comme on veut les voir : avec une certaine *tournure* d'imagination, ou telle manière habituelle de voir, on est heureux ou malheureux dans toutes sortes de positions, quoi qu'il arrive.

Toute forme est un certain *tour*, mais la *tournure* annonce la forme caractéristique ou habituelle, la manière d'être ou l'état des choses.

Vous direz plutôt un *tour* de phrase, et la *tournure* du style.

Les formes ordinaires de la langue ne sont que des *tours;* mais j'appellerais plutôt *tournures* ces *tours* singuliers qui, contraires aux formes communes, et même contraires aux règles ou de l'analogie ou de la grammaire, mais reçus, servent, par leur singularité même et leur désordre grammatical, à donner plus de force à la couleur, plus de mouvement à la passion, plus de philosophie à l'arrangement des idées, plus de grâce à l'expression.

1250. Tour, Circonférence, Circuit.

Dans l'acception présente, le *tour* est la ligne qu'on décrit, ou l'espace qu'on parcourt en suivant la direction courbe des parties extérieures d'un corps ou d'une étendue, de manière à revenir au point d'où l'on était parti. La *circonférence* est la ligne courbe décrite ou formée par les parties d'un corps ou de l'espace, les plus éloignées du centre. Le *circuit* est la ligne ou le terme auquel aboutissent et dans lequel se renferment les parties d'un corps ou d'une étendue, en s'éloignant de la ligne droite ou en formant des *tours*, des détours, des retours.

Vous faites le *tour* de votre jardin ; des remparts font le *tour* de la ville. Vous ne faites pas la *circonférence* d'un corps ; mais le corps a sa *circonférence;* elle est marquée par l'extrémité de ses parties, de ses rayons. Vous ne faites pas le *circuit* de la chose ; mais la chose fait un

circuit dans lequel elle se renferme, ou vous tracez le *circuit* q former en quelque sorte son enceinte.

Tour est le terme vulgaire, et qui ne se prend pas toujours sens rigoureux. On dit qu'on a fait le tour de la ville quand o dans ses différents quartiers. *Circonférence* est un terme de géo et si, à toute rigueur, ce terme regarde proprement le cercle qu'on l'applique à des figures irrégulières dont il désigne la cou il est néanmoins astreint à la rigueur géométrique des rappor l'on envisage et des calculs que l'on fait. *Circuit* est un terme dé de son sens propre, qui est de s'éloigner de la ligne droite et d des détours.

En style de peinture et de sculpture, on dit le *contour* pour dé la ligne qui termine la figure ou les lignes qui terminent les diff parties de la figure, la dessinent ou en marquent la forme.

En style d'architecture, on dit le pourtour d'un bâtiment, cour, d'une chambre, pour désigner *tout le tour*, le *tour* entier chose, dont on fait le toisé. (R.)

1251. Tout, Chaque.

Ces deux mots désignent également la totalité des individus d pèce exprimée par le nom appellatif avant lequel on les place. jusqu'où va la synonymie de ces deux articles.

Mais *tout* suppose uniformité dans le détail, et exclut les excep et les différences : *chaque*, au contraire, suppose et indique néc rement des différences dans le détail.

Tout homme a des passions; c'est une suite nécessaire de sa na *Chaque homme* a sa passion dominante; c'est une suite néces de la diversité des tempéraments. (B. *Gramm. gén.*, liv. II, c art. 2.)

1252. Tout, Tout le, Tous les.

Quoique le mot *tout* désigne toujours une totalité, il la marqu pendant diversement, selon la manière dont il est construit.

Tout, au singulier, et employé sans l'article *le* avant un nom a latif, est lui-même article universel collectif; il marque la totali individus de l'espèce signifiée par le nom, et les fait considérer so même aspect, et comme susceptibles du même attribut, sans au différence distinctive.

Tout, au singulier et suivi de l'article indicatif *le*, avant un appellatif, est alors ajectif physique qui exprime la totalité, no individus de l'espèce, mais des parties intégrantes qui consti l'individu.

De là vient l'énorme différence de ces deux phrases : *Tout hor*

est sujet à la mort, et *tout l'homme* est sujet à la mort. Le première veut dire qu'il n'y a pas un seul homme qui ne soit sujet à la mort; vérité dont la méditation peut avoir une influence utile sur la conduite des hommes : la seconde signifie qu'il n'y a aucune partie de l'homme qui ne soit sujette à la mort; erreur dont la croyance pourrait entraîner les plus grands désordres.

Tous, au pluriel, et suivi de *les* avant un nom appellatif, reprend la fonction d'article universel collectif, et marque la totalité des individus de l'espèce, sans exception, comme *tout* sans *le* au singulier : voici la différence qu'il y a alors entre les deux nombres.

Tout, au singulier, marque la totalité physique des individus de l'espèce, dans le cas où l'attribut est en matière nécessaire : et c'est pour cela qu'alors on ne doit pas le joindre à *le* qui a, comme on vient de le dire dans l'article précédent, la même destination; il y aurait périssologie, puisqu'il y aurait inutilement double indication du même point de vue. *Tous les*, au pluriel, marque la totalité physique des individus de l'espèce, dans le cas où l'attribut est en matière contingente. *Les*, on vient de le voir, est alors le signe convenu de la possibilité des exceptions; mais cette possibilité peut exister sans le fait; et pour le marquer, quand il est nécessaire, on joint *tous* avec *les*, afin de déclarer formellement exclues les exceptions que *les* pourrait faire soupçonner.

S'il est question, par exemple, d'un détachement de trois cents hommes, que l'on a d'abord cru enlevés avec leurs équipages, il y aura bien de la différence entre dire : *Les soldats* reparurent, mais *les bagages* ne revinrent pas; et dire : *Tous les soldats* reparurent, mais *tous les bagages* ne revinrent pas.

Par la première phrase, on fait entendre seulement que le gros de la troupe reparut, sans répondre numériquement des trois cents; et que rien des bagages ne revint, ou du moins qu'il en revint bien peu de chose : par la seconde phrase, on assure, sans exception, que les trois cents soldats reparurent; mais on fait entendre qu'il ne revint qu'une partie des bagages. (B. *Grammaire générale*, liv. II, ch. 3, art. 2.)

1252. Tout, Le.

Le et *tout*, comme on vient de le dire dans les deux articles précédents, marquent également la totalité physique des individus de l'espèce signifiée par le nom appellatif : ils sont donc synonymes à cet égard, et il faut voir quelles sont les différences qui peuvent les distinguer dans l'usage.

Le ne marque la totalité des individus que secondairement et indirectement, parce qu'il désigne primitivement et directement l'espèce.

trouve, par exemple, dans Cicéron, de bonnes *traductions* latines de quelques morceaux de Platon ; et que l'on fait faire aux jeunes étudiants des *versions* du grec et du latin dans leur langue maternelle.

Il me semble que la *version* est plus littérale, plus attachée aux procédés propres de la langue orientale, et plus asservie dans ses moyens aux vues de la construction analytique ; et que la *traduction* est plus occupée du fond des pensées, plus attentive à les présenter sous la forme qui peut leur convenir dans la langue nouvelle, et plus assujettie dans ses expressions aux tours et aux idiotismes de cette langue.

La *version* littérale trouve ses lumières dans la marche invariable de la construction analytique, qui sert à lui faire remarquer les idiotismes de la langue originale, et à lui en donner l'intelligence, en remplissant ou indiquant le remplissage des vides de l'ellipse, en supprimant ou expliquant les redondances du pléonasme, en ramenant ou rappelant à la rectitude de l'ordre naturel les écarts de la construction usuelle.

La *traduction* ajoute aux découvertes de la *version* littérale le tour propre du génie de la langue dans laquelle elle prétend s'expliquer : elle n'emploie les secours analytiques que comme des moyens qui font entendre la pensée ; mais elle doit la rendre, cette pensée, comme on la rendrait dans le second idiome, si on l'avait conçue de soi-même, sans la puiser dans une langue étrangère.

La *version* ne doit être que fidèle et claire. La *traduction* doit avoir de plus de la facilité, de la convenance, de la correction, et le ton propre à la chose, conformément au génie du nouvel idiome.

L'art de la *traduction* suppose nécessairement celui de la *version ;* et c'est pour cela que les premiers essais de *traduction* que l'on fait faire aux enfants, dans les colléges, du grec ou du latin en français, sont très-bien nommés des *versions*.

Dans les *versions* latines, grecques, syriaques, arabes, etc., de l'Écriture sainte, les auteurs ont tâché, par respect pour le texte sacré, de le suivre littéralement, et de mettre en quelque sorte l'hébreu même à la portée du vulgaire, sous les simples apparences du latin, du grec, du syriaque, de l'arabe, etc. ; mais il n'y a point proprement de *traduction*, parce que ce n'était pas l'intention des auteurs de rapprocher l'hébraïsme du génie de la langue dans laquelle ils écrivaient.

Nous pourrions donc avoir en français *version* et *traduction* du même texte, selon la manière dont on le rendrait dans notre langue ; et en voici la preuve sur le verset dix-neuf du premier chapitre de l'évangile selon saint Jean :

« Les Juifs lui envoyèrent de Jérusalem des prêtres et des lévites, afin qu'ils l'interrogeassent : Qui es-tu ? » Voilà la *version* où l'hébraïsme pur se montre d'une manière évidente dans cette interrogation directe.

Adaptons le tour de notre langue à la même pensée, et disons : « Les Juifs lui envoyèrent de Jérusalem des prêtres et des lévites, pour savoir de lui qui il était, » et nous aurons une *traduction*. (B. *Encyclopédie* XVI, 510.)

1255. Train, Équipage.

Le *train* regarde la suite, et l'*équipage* le service.

On dit un grand *train* et un bel *équipage*.

Il n'appartient qu'aux princes d'avoir des *trains* nombreux et de superbes *équipages*. (G.)

1256. Traîner, Entraîner.

Ces mots paraissent être quelquefois employés indifféremment, ou du moins la différence n'en est pas toujours remarquée. On dit que le guet *traîne* ou *entraîne* un homme en prison ; qu'une rivière *traîne* ou *entraîne* beaucoup de sable ; que la guerre *traîne* ou *entraîne* de grands maux, etc. *Entraîner*, c'est *traîner en, dans, en* ou *avec soi*, dans un lieu ou un nouvel état, malgré l'opposition et la résistance de la chose.

Traîner, c'est tirer après soi ; *entraîner*, *traîner* avec soi, comme l'observe l'Académie. On *traîne* à sa suite, on *entraîne* dans son cours.

La guerre *entraîne* avec elle des maux sans nombre, et *traîne* après elle des maux sans fin.

On *traîne* ce qu'on ne peut pas porter ; on *entraîne* ce qui ne veut pas aller.

Il faut bien *traîner* sa chaîne quand on ne peut pas la porter. Il faut bien *entraîner* un insensé quand il ne veut pas qu'on le mène.

L'action de *traîner* demande sans doute souvent une force qui triomphe d'une résistance ; elle est lente quelquefois. L'action d'*entraîner* demande une grande force qui triomphe de toute résistance ; elle a un prompt ou un grand effet.

Le ruisseau *traîne* du sable, et le torrent *entraîne* tout ce qu'il rencontre.

Des chevaux *traînent* un char, le char *entraîne* les chevaux dans une pente rapide.

Entraîner, qui désigne la violence au propre, n'exigera au figuré qu'une violence douce, tandis que *traîner* marquera plutôt une violente contrainte. (R.)

1257. Traite, Trajet.

La *traite* est proprement l'étendue de l'espace ou du chemin qu'il y a d'un lieu à un autre, ou entre l'un et l'autre ; le *trajet* est le passage qu'il faut traverser ou franchir pour aller d'un lieu à un autre.

La *traite* vous mène à un lieu ; il faut en parcourir la longueur pour arriver au terme. Le *trajet* vous sépare d'un lieu ; il faut aller par delà pour parvenir au terme.

On dit proprement *traite* en parlant de la terre, et *trajet* en parlant des eaux. On dit le *trajet* et non la *traite* de Calais à Douvres. Les eaux coupent le chemins, il faut les passer, les *traverser ;* c'est un *trajet :* les chemins de terre sont continus, il faut les suivre ; c'est une *traite.*

La *traite* est plus ou moins longue : on dit *une longue traite, une grande traite, une forte traite.* Le *trajet* peut être fort court : on dit le *trajet de la rivière,* le *trajet d'un fossé,* le *trajet de la rue,* et autre petit passage à traverser.

La *traite* et le *trajet* ne sont pas les chemins ou les passages considérés en eux-mêmes : la *traite* est le chemin que nous faisons ou que nous avons à faire : le *trajet* est le passage que nous traversons ou que nous avons à traverser ; je veux dire que ces termes ont un rapport nécessaire à notre marche, à notre action de parcourir, de franchir les distances.

On dit populairement *trotte* dans le sens de *trajet.* Elle est en petit ce que la *traite* est en grand. La *trotte* regarde particulièrement les gens à pied qui sont obligés de *trotter*, c'est-à-dire de marcher beaucoup à pied. (R.)

1258. Traité, Marché.

Selon l'Académie, le *traité* est une convention, un accommodement sur des affaires d'importance, sur un *marché considérable.* Le *marché* est le prix de la chose qu'on achète avec des conventions, des conditions.

Le roi fait des *traités* avec des financiers pour une levée de droits, pour la fourniture des vivres aux troupes, etc. Chacun fait des *marchés* pour l'acquisition des choses vénales, pour l'exécution de quelque ouvrage.

L'idée propre et dominante du *traité* est celle de fixer les conventions et d'établir les stipulations respectives des parties. L'idée propre et dominante du *marché* est celle de s'accorder sur le prix des choses, et de faire un échange de valeurs et de services.

On négocie pour faire un *traité ;* il y a des intérêts considérables à *régler.* On marchande pour faire un bon *marché ;* il s'agit d'obtenir un bon prix. Il faut savoir les affaires pour faire des *traités* convenables : il faut savoir la valeur des choses pour faire de bons *marchés.*

1259. Tranchant, Décisif, Péremptoire.

On dit des raisons, des arguments, des moyens *tranchants, décisifs, péremptoires.*

Tranchant, qui *tranche*, coupe, sépare en coupant, taille, divise en long ou en travers. Tout le monde connaît l'effet d'un instrument *tranchant*.

Décisif, qui *décide*, juge, résout.

Péremptoire, ce qui fait tomber l'opposition. On a appelé *péremptoire* ce qui met fin aux débats entre les plaideurs, et ne permet pas à un adversaire de tergiverser. Dans le style dogmatique, c'est ce contre quoi il n'y a rien à alléguer, ce qui est sans réplique.

Le mot *tranchant* marque particulièrement ici l'efficacité du moyen et la promptitude de l'effet qu'il produit. *Décisif* annonce la discussion et le moyen qui est propre pour la terminer. *Péremptoire* indique l'opposition, et un moyen qui doit la faire cesser.

Ce qui lève les difficultés et aplanit les obstacles tout d'un coup est *tranchant*. Ce qui ne laisse plus de doute et entraîne le jugement, est *décisif*. Ce qui ne souffre plus d'opposition et interdit la réplique, est *péremptoire*.

Tranchant et *décisif* se disent des personnes. L'homme *tranchant* ne voit point de difficulté : l'homme *décisif* n'a point de doute. A la confiance de celui-ci, l'autre ajoute l'arrogance. Le personnage *tranchant* veut vous imposer : le personnage *décisif* s'en fait accroire. Celui-là prend un ton et un air d'autorité : celui-ci a le ton sec et un air de mérite. Il n'y a pas à raisonner avec le premier ; il n'est pas aisé de raisonner avec le second.

Il y a l'homme *décisif* et l'homme *décidé*. On est *décisif* en fait d'opinion et de jugement ; on est *décidé* quant à ses volontés et ses résolutions. L'homme *décisif* juge hardiment : l'homme *décidé* veut fermement. Le premier a bientôt pris un avis, il y tient opiniâtrément ; le second a bientôt pris son parti, et il y tient invariablement.

1260. Tranquille, Calme, Posé, Rassis.

Être *tranquille*, c'est n'avoir point d'inquiétude ; être *calme*, c'est n'avoir point de passion ; être *posé*, c'est n'avoir point de hâte ; être *rassis*, c'est n'avoir plus d'agitation.

On est *tranquille* par sa situation ; *calme*, par la disposition de son âme et de son esprit ; *posé*, par caractère ou par habitude : un jugement *rassis* est l'effet de la maturité de l'âge.

Un homme *rassis* est un homme de sang-froid, dont les actions et les jugements portent le caractère de la réflexion : un homme *posé* est celui qui ne fait rien à la légère, et dont toutes les manières ont un certain air de solidité : un homme *tranquille* est celui en qui on trouve la liberté d'un esprit exempt de trouble et d'agitation : un homme *calme* est celui qui possède une sérénité d'âme difficile à troubler.

Les peines et les craintes troublent la *tranquillité* : la joie et l'es-

pérance détruisent le *calme* : l'esprit n'est plus *rassis* dès qu'il éprouve la moindre agitation : il suffit d'un mouvement un peu vif pour déranger l'homme *posé*.

La *tranquillité* de caractère tient à une sorte d'indifférence sur les événements qui, nous empêchant de les sentir, nous maintient dans une situation *tranquille*. Une âme *calme* est celle qui se possède assez pour rester immobile au milieu des agitations qui l'environnent. Un caractère *posé* est celui à qui une certaine froideur de tempérament permet d'appuyer sur tout, sans se laisser jamais emporter par rien. Pour être *rassis*, il faut avoir été troublé, emporté par un mouvement quelconque, et être revenu à un état plus *calme*.

On ne dira point d'un jeune homme qu'il est *rassis* ; ce caractère appartient à l'âge mûr d'un homme qui a pu être emporté autrefois par la vivacité de la jeunesse ; mais un jeune homme peut être de sens *rassis* dans le moment où il n'est agité d'aucune des passions auxquelles il est capable de se laisser emporter. On ne dira point d'un vieillard qu'il est *posé* : la lenteur et la gravité étant le caractère de la vieillesse ne marquent en lui aucune disposition particulière. En voyant un sage demeurer *calme* au milieu des tourments qui agitent son corps sans ébranler son âme, on ne dira pas qu'il est *tranquille*. Un homme qu'on laisse mourir *tranquille* dans son lit n'est pas *calme* s'il est agité des terreurs de la mort.

On est *tranquille* sur l'événement d'un procès quand on est sûr de le gagner : on attend cet événement avec *calme*, quand on est décidé à s'y soumettre sans trouble, quel qu'il puisse être : l'homme *posé* va, sans se hâter, en savoir des nouvelles : et celui que sa perte a troublé examine ensuite, lorsqu'il est *rassis*, de quelle manière il doit s'y prendre pour en appeler.

Le caractère de l'homme *posé* se manifeste en tout par sa conduite extérieure : un simple coup d'œil suffit pour distinguer l'homme d'un sens *rassis* de celui qui ne l'est pas ; avec de l'empire sur soi-même, on peut, sous des dehors *calmes*, cacher une âme peu *tranquille*.

Un grand capitaine dont l'esprit est calme au milieu d'une bataille, quoique son âme, occupée de l'incertitude du succès, ne soit pas *tranquille*, conserve un jugement *rassis*, et, s'il est nécessaire, des manières *posées*.

On ne tient guère à être plus ou moins *posé*, c'est une manière d'être qui ne fait rien au bonheur : il est toujours avantageux de voir les choses de sens *rassis* : tout le monde veut être *tranquille* : beaucoup de gens, dans le *calme*, regrettent l'agitation qui l'a précédé.

La modération peut produire la *tranquillité* : la religion donne le *calme* en quelque situation que l'on se trouve : on parvient, avec le temps, à un état plus *rassis* : l'air *posé* ne tient quelquefois qu'aux habitudes du corps.

Le feuillage est *tranquille* quand rien ne l'agite : l'air est *c* quand rien ne le trouble : le pain devient *rassis* à mesure que, s gnant du moment de la fermentation, il acquiert plus de consista un être agissant peut seul être *posé*. (F. G.)

1261. Tranquillité, Paix, Calme.

Ces mots, soit qu'on les applique à l'âme, à la république ou à q que société particulière, expriment également une situation exe de trouble et d'agitation, mais celui de *tranquillité* ne regarde p sément que la situation en elle-même, et dans le temps présent, dépendamment de toute relation : celui de *paix* regarde cette situ par rapport au dehors, et aux ennemis qui pourraient y causer de tération : celui de *calme* la regarde par rapport à l'événement, passé, soit futur ; en sorte qu'il la désigne comme succédant à situation agitée, ou comme la précédant.

On a la *tranquillité* en soi-même, la *paix* avec les autres, *calme* après l'agitation.

Les gens inquiets n'ont point de *tranquillité* dans leur *domestiq* Les querelleurs ne sont guère en *paix* avec leurs voisins. Plus la sion a été orageuse, plus on goûte le *calme*.

Pour conserver la *tranquillité* de l'État, il faut faire valoir l'aut sans abuser du pouvoir. Pour maintenir la *paix*, il faut être en éta faire la guerre. Ce n'est pas toujours en mollissant qu'on rétabl *calme* chez un peuple mutiné. (G.)

1262. Transcrire, Copier.

Transcrire signifie écrire une seconde fois, transporter sur un au papier, porter d'un livre dans un autre. *Copier* c'est, à la lettre, mu plier la chose, en tirer un double ou des doubles, former des exemplai pour multiplier la chose, l'avoir en abondance, *copia*.

Vous *transcrivez* pour mettre au net, en forme, en règle, en é dans un endroit convenable. Vous *copiez* pour multiplier, distribu répandre, conserver.

Un marchand *transcrira* chaque jour la feuille de ses ventes e ses achats sur ses livres de compte, pour être en règle. Avant l'in ven de l'imprimerie, qui fait une espèce de prodige de multiplication fallait *copier* les ouvrages à la main.

Transcrire annonce une conformité littérale, exacte ; *copier* ne signe quelquefois qu'une ressemblance plus ou moins frappante.

Il est superflu d'observer que *transcrire* ne se dit qu'à l'égard l'*écriture* et qu'on *copie* des tableaux, des dessins, des manières, actions, des personnes, tout ce qui s'*imite*. (R.)

1263. Transes, Angoisses.

La *transe* est l'effet qu'une grande peur produit sur l'esprit, comme le grand froid sur le corps : on est *transi* de peur comme on l'est de froid, lorsque la peur nous saisit de manière à nous faire trembler, à émousser nos sens, à éteindre notre activité, à nous glacer.

Les *angoisses* désignent un état de peine, de douleur pressante, de détresse, d'*anxiété*, causé par des embarras, des difficultés, la nécessité. M. de Voltaire, dans son Commentaire sur Corneille, se plaint, avec raison, que l'on néglige un mot si expressif. (R.)

1264. Transport, Translation, Transporter, Transférer.

Tous ces mots désignent un changement de lieu ou de temps. *Transporter* et *transport* sont plus propres à marquer spécialement le terme du changement, sans rien marquer par eux-mêmes de l'état précédent de la chose *transportée :* au contraire, *transférer* et *translation* ajoutent à l'idée du changement celle d'une sorte de consistance de la chose *transférée* dans le premier état d'où elle sort.

Ainsi, l'on dit *transporter* des meubles, des marchandises, de l'argent, des troupes, de l'artillerie, d'un lieu à un autre ; qu'un commissaire, un juge, se *transporte* dans le lieu du délit ; qu'on fait *transport* de ses droits à un autre ; parce que, dans tous ces cas, on n'envisage que le lieu où se rendent les choses *transportées*, ou la personne à qui sont remis les droits qu'on abandonne.

Mais on dit *transférer* un prisonnier du Châtelet à la Conciergerie, un corps mort d'un cimetière dans un autre, des reliques d'une châsse ou d'une église dans une autre, une juridiction d'une ville dans une autre, pour marquer que les objets *transférés* résidaient auparavant, de droit ou de nécessité, dans les lieux d'où on les tire : c'est par la même raison que l'on dit la *translation* d'un évêque, d'un concile, d'un siége, d'un empire, d'une fête, etc.

Quand on *transfère* un magasin de marchandises précieuses, il faut tâcher de les *transporter* sans les gâter.

Constantin n'eut pas plutôt *transféré* le siége de l'empire de Rome à Constantinople, que tous les grands abandonnèrent l'Italie pour se transporter en Orient. (B.)

Transporter et *transférer* supposent également l'action de porter d'un lieu à un autre ; mais *transférer* se prend dans un sens figuré.

Vous dites *transporter* toutes les fois que vous voulez rendre l'idée propre de *porter*, et vous dites *transférer* lorsqu'il s'agit de faire changer de place à un objet sans le *porter*. On *transporte* des denrées, des marchandises, de l'argent, qu'on porte, qu'on voiture, et on

ne les *transfère* pas : on *transfère* un marché, une fête, une rés qu'on change, qu'on place, qu'on établit ailleurs ; et on ne les p ne les voiture.

Voilà pourquoi on *transporte* ses marchandises et on *transfè* magasin, on *transporte* ses meubles et on *transfère* sa résiden *transfère* les cimetières et on *transporte* les ossements. On ne pas la résidence, les magasins, le cimetière, comme on porte les bles, les marchaudises, les ossements.

On *transporte* enfin des choses mobiles ; on *transfère* des stables par eux-mêmes. Vous *transportez* des provisions, des se tout ce qui est portatif : vous *transférez* un tribunal, un établisse ce qui a par soi une consistance fixe.

Il est clair que la *translation* ne regarde que certains obje qu'elle se fait de différentes manières ; mais que le *transport* se f telle manière qu'il embrasse un plus grand nombre de choses. T les fois que l'idée physique de *transport* n'est pas assez rigoureuse applicable à l'objet, dans un sens figuré et moral, il convient mieu dire *translation :* ce qui n'empêche pas qu'on ne dise *souvent tr porter*, dans le sens particulier et moral de *tranférer;* car le pre de ces verbes est comme le genre à l'égard du second. (R.)

1265. Travail, Labeur.

Ces termes ne se distinguent, dans l'usage ordinaire, que pa différents degrés de peine que donne un ouvrage. Le *travail* est application soigneuse ; le *labeur* est un *travail* pénible. Le *tra* occupe nos forces ; le *labeur* exige des efforts soutenus.

L'homme est né pour le *travail,* le malheureux est condamn *labeur. Travaille ou péris,* voilà l'ordre de la nature : *travaill péris,* voilà le vœu de l'injustice humaine.

Le *labeur* est proprement un *travail,* un exercice de la main e corps : l'art mécanique fait un *labeur.* (R.)

1266. A travers, Au travers.

A travers marque purement et simplement l'action de passer pa milieu, et d'aller par-delà, ou d'un bout à l'autre. *Au travers* ma proprement ou particulièrement l'action et l'effet de pénétrer dans milieu, de le percer de part en part ou d'outre en outre. Vous pa *à travers* le milieu qui vous laisse un passage, une ouverture, un jo vous passez *au travers* d'un milieu dans lequel il faut vous fair passage, faire une ouverture, vous faire jour pour passer. Là, vous la liberté de passer, rien ne s'y oppose : ici, vous trouvez de la r tance, il faut la forcer.

Il est constant que nous disons plutôt passer son épée *au travers* du corps, et passer *à travers* les champs. L'épée passe *au travers* du corps en le perçan d'outre en outre; et vous passez *à travers* les champs en les parcourant dans un sens d'un bout à l'autre.

Un espion passe habilement et adroitement *à travers* le camp ennemi, et se sauve. Le soldat se jette tout *au travers* d'un bataillon et l'enfonce.

Une liqueur passe *à travers* une chausse par les interstices que les fils laissent entre eux. La matière fulminante passe *au travers* des corps qui lui résistent et qu'elle renverse.

Ces deux locutions servent à distinguer deux acceptions différentes du verbe *traverser*, mais peut-être trouverait-on encore quelque différence entre *traverser* dans l'un ou dans l'autre sens, et passer *à travers* ou *au travers*. Ces deux manières de parler semblent ajouter au verbe une circonstance particulière, singulière, extraordinaire. Vous *traversez* la rivière en bac; c'est le chemin; vous passez *à travers* les champs; c'est une voie extraordinaire ou détournée que vous prenez. S'il faut de la force pour qu'un clou *traverse* une planche, ce n'en est pas moins une chose ordinaire; mais il y a quelque chose d'extraordinaire dans la violence qu'on fait en passant l'épée *au travers* du corps. (R.)

1267. Trébucher, Broncher.

Ces mots désignent l'accident de faire un faux pas. C'est en ce sens que *trébucher* est synonyme de *broncher*, qui ne se dit que des animaux, au lieu que *trébucher* se dit des choses, mais alors il signifie *tomber*.

On *trébuche* lorsqu'on perd l'équilibre et qu'on va tomber.

On *bronche* lorsqu'on fait un faux pas, qu'on cesse d'aller droit et ferme, pour avoir *choppé*, heurté contre un corps pointu ou éminent.

Celui qui n'a pas le pied ferme est sujet à *trébucher;* celui qui marche dans un mauvais chemin est sujet à *broncher*. Il ne faut qu'un petit caillou pour vous faire *broncher :* si vous perdez l'équilibre, vous *trébuchez*. On peut *broncher* et se redresser tout de suite : si l'on ne tombe pas en *trébuchant*, du moins on chancelle. (R.)

1268. Trépas, Mort, Décès.

Trépas est poétique, et emporte dans son idée le passage d'une vie à l'autre. *Mort* est du style ordinaire, et signifie précisément la cessation de vivre. *Décès* est d'un style plus recherché, tenant un peu de l'usage du palais, et marquant proprement le retranchement du nombre des mortels. Le second de ces mots se dit à l'égard de toutes sortes

d'animaux, et les deux autres ne se disent qu'à l'égard de l'homm
trépas glorieux est préférable à une vie honteuse. La *mort* est le
commun de tout ce qui est animé sur la terre. Toute succession
ouverte qu'au moment du *décès*.

Le *trépas* ne présente rien de laid à l'imagination ; il peut
faire envisager quelque chose de gracieux dans l'éternité. Le *déc*
fait naître que l'idée d'une peine causée par la séparation des c
auxquelles on était attaché ; mais la *mort* présente quelque cho
laid et d'affreux. (G.)

Le *trépas* est donc le passage de cette vie à une autre vie, le
passage. La *mort* est l'extinction de la vie, la perte de tout sentir
Le *décès* est la sortie hors de la vie, de la société de ce monde, la f
cours ou de la carrière humaine.

Il y a les *trépassés* et les *morts* : il y a aussi les *défunts*. C'est
excellente idée que celle de *défunt*. Ce mot signifie, à la lettre
s'est acquitté de la vie ; de *fungi*, s'acquitter d'une charge, faire
fonction, fournir une carrière, remplir sa destination ou son de
Defungi désigne proprement l'action d'achever sa charge, *de term*
sa carrière, de consommer sa destinée, mais surtout celle de se déli
d'un onéreux fardeau. La charge de l'homme, sa charge par excelle
c'est la vie ; le *défunt* s'en est acquitté.

Le *défunt* a vécu, il a rempli sa charge. Le *trépassé* vit en
mais d'une vie nouvelle. Le *mort* n'est plus ; il est cendre et p
sière.

Malgré ces différences importantes, *trépassé* ne se dit presque
même dans le style religieux et ordinaire ; il n'y a guère que le pe
qui dise encore *défunt* : il n'est plus question que de *mort*.

Le peuple dit plutôt *défunt* ; le langage plus poli préfère *feu*. (R

1269. Très, Fort, Bien.

On se sert assez indifféremment de l'un ou de l'autre de ces trois
pour marquer ce que les grammairiens nomment SUPERLATIF, c'e
dire le plus haut degré : par exemple, on dit dans le même sens, *t*
sage, *fort* sage, *bien* sage. Il me paraît cependant qu'il y a entre
quelque petite différence : en ce que le mot *très* marque précisé
et clairement ce superlatif, sans mélange d'autre idée ni d'aucun s
ment ; que le mot de *fort* le marque peut-être moins précisément,
qu'il y ajoute une espèce d'affirmation, et que le mot de *bien* exp
de plus un sentiment d'admiration. Ainsi l'on dit : Dieu est *très*-ju
les hommes sont *fort* mauvais, la Providence est *bien* grande.

Outre cette différence, il y en a une autre plus sensible, ce me
ble : c'est que *très* ne convient que dans le sens naturel et littéral ;
lorsqu'on dit d'un homme qu'il est *très*-sage, cela veut dire qu'il

véritablement, au lieu que *fort* et *bien* peuvent quelquefois être employés dans un sens ironique, avec cette différence, que *fort* convient mieux lorsque l'ironie fait entendre qu'on pêche par défaut, et que *bien* est plus d'usage lorsque l'ironie fait entendre qu'on pêche par excès.

On dirait donc en raillant : C'est être *fort* sage que de quitter ce qu'on a pour courir après ce qu'on ne saurait avoir ; et c'est être *bien* patient que de souffrir des coups de bâtons sans en rendre. (G.)

Je crois que *très* n'est pas du tout incompatible avec l'ironie, et qu'il est même préférable à *bien* et à *fort*, en ce qu'il la marque moins. Lorsque *fort* et *bien* sont ironiques, il n'y a qu'une façon de les prononcer ; et cette façon étant ironique elle-même, elle ne laisse rien à deviner à celui à qui on parle : *très*, au contraire, pouvant, quand il est ironique, se prononcer comme s'il ne l'était pas, enveloppe davantage la raillerie, et laisse dans l'embarras celui qu'on raille. (*Encyclopédie*, II, 245.)

Très est le mot propre et consacré pour désigner le plus haut degré dans la comparaison. *Fort* n'indique qu'un haut degré indéfini, avec une sorte de surprise, sans marquer le plus haut ; mais il est en effet affirmatif. *Bien* est également un peu vague ; il marque un assentiment, d'approbation et d'improbation.

Vous dites qu'un homme est *très* sage, pour fixer le degré de sa sagesse : vous dites qu'il est *fort* sage, pour assurer qu'il l'est beaucoup : vous dites qu'il est *bien* sage, pour exprimer votre approbation et votre satisfaction ; vous diriez de même qu'il est *bien* sage, avec des sentiments contraires.

Très ne marque point d'autre intention que celle d'exprimer à quel point une chose est ou nous paraît être telle. *Fort* marque l'intention de communiquer aux autres l'impression forte que la chose a faite sur vous. *Bien* marque moins une intention que l'effusion naturelle du sentiment qu'on éprouve. (R.)

1270. Tromper, Décevoir, Abuser.

Tromper, c'est induire malicieusement dans l'erreur ou le faux ; *décevoir*, y engager par des moyens séduisants ou spécieux ; *abuser*, y plonger par un abus odieux de ses forces et de la faiblesse d'autrui.

On vous *trompe* en vous donnant pour vrai ce qui est faux, pour bon ce qui est mauvais, et vous serez *trompé* tant que vous ne serez pas en garde contre les personnes, et que vous ne voudrez pas connaître la valeur des choses. On vous *déçoit* en flattant vos goûts et en connivant à vos idées, et vous serez *déçu*, tant que vous croirez facilement ce qui vous plaît, et que légèrement vous vous attacherez à ce qui vous rit. On vous *abuse* en captivant votre esprit et en vous livrant à

Les plus infortunés *trouvent* toujours quelque ressource dans leur disgrâce. Les gens qui se lient aisément avec tout le monde sont sujets à *rencontrer* mauvaise compagnie. (G.)

1273. Tumultueux, Tumultuaire.

Tumultu-eux, à la lettre, qui est plein de tumulte, *tumultu-aire*, qui a rapport au tumulte. *Tumultueux* a deux sens : 1° qui excite beaucoup de tumulte ; 2° qui se fait avec beaucoup de tumulte. *Tumultuaire* signifie seulement qui est fait dans le tumulte, comme en tumulte, avec précipitation, en grande hâte, sans ordre, contre les formes.

Les assemblées du peuple sont *tumultueuses*, et il prend des résolutions *tumultuaires*.

Nous appelons *tumultueux*, au propre et au figuré, de grands mouvements irréguliers, incertains, désordonnés. Les Romains appelaient *tumultuaires* des soldats, des armées, des chefs levés ou élus à la hâte, sur-le-champ, sans choix : ils disaient même dans le même esprit, un discours, une harangue *tumultuaire*.

Il y a des gens qui, à leurs mouvements *tumultueux*, paraissent toujours pressés de soins, et ils n'ont rien à faire. Il y en a qui sont si longtemps à délibérer de sang froid sur ce qu'ils ont à faire, qu'ils finissent par se déterminer *tumultuairement*. (R.)

1274. Tuyau, Tube.

Ces mots sont synonymes, en ce qu'on désigne par l'un et par l'autre un cylindre creux en dedans, qui sert à donner passage à l'air ou à tout autre fluide.

Ce qui les distingue, c'est que le premier se dit des cylindres préparés par la nature pour l'économie animale, ou par l'art pour le service de la société, et le second ne se dit guère que de ceux dont on se sert pour faire des observations et des expériences en physique, en astronomie, en anatomie.

Ainsi l'on appelle *tuyaux* les tiges cylindriques des plumes des oiseaux, celles du blé, du chanvre, et des autres plantes qui ont la tige creuse ; les canaux cylindriques de fer, de plomb, de bois, de terre cuite, ou autre matière que l'on emploie à la conduite des eaux, des immondices, de la fumée, etc. ; ceux d'étain ou de fer-blanc qui servent à la construction des orgues, des serinettes, etc.

Mais on appelle *tubes*, les *tuyaux* dont on construit les thermomètres, les baromètres, et autres qui servent aux expériences sur l'air et les autres fluides ; ceux des lunettes à longue vue, des télescopes, etc. (B.)

Tube est un terme de science : *tuyau* est de l'usage ordinaire. Le

1277. Union, Jonction.

L'*union* regarde particulièrement deux différentes choses qui se trouvent bien ensemble. La *jonction* regarde proprement deux choses qui se rapprochent l'une auprès de l'autre.

Le mot d'*union* renferme une idée d'accord ou de convenance. Celui de *jonction* semble supposer une marche ou quelque mouvement.

On dit l'*union* des couleurs, et la *jonction* des armées, l'*union* de deux voisins, et la *jonction* de deux rivières.

Ce qui n'est pas *uni* est divisé. Ce qui n'est pas *joint* est séparé.

On s'*unit* pour former des corps de société. On se *joint* pour se rassembler et n'être pas seul.

Union s'emploie souvent au figuré; mais on ne se sert de *jonction* que dans le sens littéral.

L'*union* soutient les familles et fait la puissance des états; la *jonction* des ruisseaux forme les grands fleuves. (G.)

1278. Unique, Seul.

Une chose est *unique* lorsqu'il n'y en a point d'autre de la même espèce. Elle est *seule* lorsqu'elle n'est pas accompagnée.

Un enfant qui n'a ni frère ni sœur est *unique*. Un homme abandonné de tout le monde reste *seul*.

Rien n'est plus rare que ce qui est *unique*. Rien n'est plus ennuyant que d'être toujours *seul*. (G.)

1279. Usage, Coutume.

L'*usage* semble être plus universel. La *coutume* paraît être plus ancienne. Ce que la plus grande partie des gens pratiquent est en *usage*. Ce qui s'est pratiqué depuis longtemps est une *coutume*.

L'*usage* s'introduit et s'étend. La *coutume* s'établit, et acquiert de l'autorité. Le premier fait la mode. La seconde forme l'habitude. L'une et l'autre sont des espèces de lois, entièrement indépendantes de la raison dans ce qui regarde l'extérieur de la conduite.

Il est quelquefois plus à propos de se conformer à un mauvais *usage*, que de se distinguer même par quelque chose de bon. Bien des gens suivent la *coutume* dans la façon de penser comme dans le cérémonial; ils s'en tiennent à ce que leurs mères et leurs nourrices ont pensé avant eux. (G.)

L'*usage*, dans le sens propre du mot, regarde les choses *usuelles*, *usitées*, *utiles*, ou dont on se sert, dont on *use* avec des vues d'intérêt, de jouissance, en un mot, d'*utilité*.

La *coutume* regarde particulièrement les choses que l'on fait assez

souvent, fréquemment, les actions ordinaires, les habitudes, les nières surtout.

L'*usage* est une pratique constante. La *coutume*, une habitud milière.

L'*usage*, soit par son universalité, soit par son ancienneté, soi son utilité, a plus d'autorité, plus d'empire en général que la si *coutume*. Il faut souvent obéir à l'*usage*, quand nous n'avons suivre la *coutume*. La *coutume* sera notre excuse, et l'*usage* justification.

L'*usage* tient plutôt à la raison, aux facultés intellectuelles, aux ses morales : la *coutume*, à la nature, aux dispositions, aux habitu aux causes physiques. Un peuple policé a des *usages*, un peuple ba a des *coutumes*.

L'*usage* nous détermine quelquefois malgré la raison, et la *cou* nous entraîne malgré la nature. Les abus ne manquent pas de récla l'*usage*, comme la routine d'en appeler à la *coutume*. (R.)

1280. User, Se servir, Employer.

User exprime l'action de faire *usage* d'une chose, selon le droi la liberté qu'on a d'en disposer à son gré et à son avantage. *Se se* exprime l'action de tirer un *service* d'une chose, selon le pouvo les moyens qu'on a de s'en aider dans l'occasion donnée. *Emplo* exprime l'action de faire une *application* particulière d'une ch selon les propriétés qu'elle a, et le pouvoir que vous avez d'en ré la destination.

On *use* de sa chose, de son droit, de ses facultés à sa fantaisie en *use* bien ou mal, selon qu'on en fait un *emploi* bon ou mauvais, application louable ou blâmable, une disposition raisonnable ou dér sonnable. On *se sert* d'un agent, d'un instrument, d'un moyen, com on le peut, comme on le sait : on *s'en sert* bien ou mal, selon le tal ou l'habileté que l'on a, la manière dont on s'y prend, le rapport q le moyen avec la fin. On *emploie* les choses, les personnes, ses moy ses ressources, comme on le juge convenable, eu égard à l'objet q s'agit de remplir : on les *emploie* bien ou mal, selon qu'ils sont pro ou non à faire une fonction déterminée, à produire l'effet que l'on sire, à procurer le succès qu'on en attend.

Vous *usez* d'un bien, d'un avantage que vous avez. On *se sert* d domestique, d'un meuble, de ce qu'on a, dans quelque sens que soit, à son service. Vous *employez* un ouvrier, l'argent, toute s de choses, à la fonction qui leur convient.

Il n'est pas inutile d'observer que les idées d'habitude ou d'*us* fréquent, de façon d'agir, de jouissance, ou de consommation d chose, etc., sont particulièrement affectées au mot *user*. Celles d'*a*

ter, de seconder, de cultiver, de rendre de bons offices, etc., au mot *servir*. Celles d'occuper, de mettre en exercice, de faire valoir, au mot *employer*.

1281. Usurper, Envahir, S'emparer.

Usurper, c'est prendre injustement une chose à son légitime maître par voie d'autorité et de puissance : il se dit également des biens, des droits et du pouvoir. *Envahir*, c'est prendre tout d'un coup par voie de fait quelque pays ou quelque canton, sans prévenir par aucun acte d'hostilité. *S'emparer*, c'est précisément se rendre maître d'une chose, en prévenant les concurrens, et tous ceux qui peuvent y prétendre avec plus de droit.

Il me semble aussi que le mot d'*usurper* renferme quelquefois une idée de trahison ; que celui d'*envahir* fait entendre qu'il y a du mauvais procédé ; que celui de s'*emparer* emporte une idée d'adresse et de diligence.

On n'*usurpe* point la couronne, lorsqu'on la reçoit des mains de la nation. Prendre des provinces après que la guerre est déclarée, c'est en faire la conquête, et non les *envahir*.

Il n'y a point d'injustice à *s'emparer* des choses qui nous appartiennent, quoique nos droits et nos prétentions soient contestés. (G.)

1282. Utilité, Profit. Avantage.

L'*utilité* naît du service qu'on tire des choses. Le *profit* naît du gain qu'elles produisent. L'*avantage* n'ait de l'honneur ou de la commodité qu'on y trouve.

Un meuble a son *utilité*. Une terre apporte du *profit*. Une grande maison a son *avantage*.

Les richesses ne sont d'aucune *utilité*, quand on n'en fait point usage. Les *profits* sont plus grands dans les finances, et plus fréquents dans le commerce. L'argent donne beaucoup d'*avantage* dans les affaires, il en facilite le succès.

Je souhaite que cet ouvrage soit *utile* au lecteur ; qu'il fasse le *profit* du libraire ; et qu'il me procure l'*avantage* de l'estime publique. (G.)

V

1283. Vacances, Vacations.

Ces deux noms pluriels marquent le temps auquel cessent les exercices publics ; ce qui les distingue, c'est la différence des exercices et celle de leur distinction.

Vacances se dit de la cessation des études publiques dans les écoles

et dans les colléges. *Vacations*, de la cessation des séances des
justice.

Le temps des *vacances* semble plus particulièrement destiné
sir ; c'est un relâche accordé au travail, afin de reprendre de
les forces : le temps des *vacations* semble plus spécialement
aux besoins personnels des gens de justice ; c'est une interrupt
affaires publiques accordée aux gens de loi, afin qu'ils puissent
per des leurs.

Les écoliers perdent le temps durant les *vacances ;* les avoca
dient durant les *vacations.*

On ne doit pas dire *vacations* en parlant des études, parce
n'est qu'une suspension accordée au plaisir. Mais on peut dire
ces en parlant des séances des gens de justice ; parce que ce temp
abandonné à leur disposition, ils peuvent, à leur gré, l'employer
affaires personnelles ou à leur récréation : dans le premier cas,
en *vacations ;* dans le second cas, ils sont en *vacances.* (*Dictio
l'Acad. ; Rem. nouv.* du P. Bouhours, t. 1.) (B.)

1284. Vacarme, Tumulte.

Vacarme emporte par sa valeur l'idée d'un plus grand bruit,
multe celle d'un plus grand désordre.

Une seule personne fait quelquefois du *vacarme* : mais le *tu*
suppose toujours qu'il y a un grand nombre de gens.

Les maisons de débauche sont sujettes aux *vacarmes.* Il arrive s
du *tumulte* dans les villes mal policées.

Vacarme ne se dit qu'au propre ; *tumulte* se dit, au figuré, du
ble et de l'agitation de l'âme. On tient mal une résolution qu'on a
dans le *tumulte* des passions. (*Encycl.*, XVI, 790.)

1285. Vaillant et Vaillance, Valeureux e Valeur.

La *vaillance* est la vertu ou la force courageuse qui règne d
cœur, et constitue l'homme essentiellement *vaillant ;* la *vale*
cette vertu qui se déploie avec éclat dans l'occasion de s'exercer,
rend l'homme *valeureux* dans les combats.

La *vaillance* annonce la grandeur du courage, et la *valeur,* la
deur des exploits. La *vaillance* ordonne, et la *valeur* exécute. Le
a une haute *vaillance* et fait des prodiges de *valeur.*

Il faut que l'officier soit *vaillant,* et le soldat *valeureux.* Le
lant capitaine sera *valeureux* quand il faudra l'être ; car la pru
est de s'abandonner au courage, lorsqu'elle n'est pas de le co
Condé paraîtra peut-être plus *valeureux* que Turenne ; était-il
vaillant ? (R.)

1286. Vaincre, Surmonter.

Vaincre suppose un combat contre un ennemi qu'on attaque, et qui se défend. *Surmonter* suppose seulement des efforts contre quelque obstacle qu'on rencontre et qui fait de la résistance.

On a *vaincu* ses ennemis, quand on les a si bien battus qu'ils sont hors d'état de nuire. On a *surmonté* ses adversaires, quand on est venu à bout de ses desseins, malgré leur opposition.

Il faut du courage et de la valeur pour *vaincre*, de la patience et de la force pour *surmonter*.

On se sert du mot *vaincre* à l'égard des passions, et de celui de *surmonter* pour les difficultés.

De toutes les passions, l'avarice est la plus difficile à *vaincre*, parce qu'on ne trouve point de secours contre elle, ni dans l'âge, ni dans la faiblesse du tempérament, comme on en trouve contre les autres, et que d'ailleurs, étant plus resserrée qu'entreprenante, les choses extérieures ne lui opposent aucune difficulté à *surmonter*. (G.)

1287. Vaincu, Battu, Défait.

Ces termes s'appliquent en général à une armée qui a eu du dessous dans une action : voici les nuances qui les distinguent.

Une armée est *vaincue* quand elle perd le champ de bataille ; elle est *battue* quand elle le perd avec un échec considérable, c'est-à-dire en laissant beaucoup de morts et de prisonniers ; elle est *défaite*, lorsque cet échec va au point que l'armée est dissipée, ou tellement affaiblie qu'elle ne puisse plus tenir la campagne.

On a dit de plusieurs généraux, qu'ils avaient été *vaincus* sans avoir été *défaits*, parce que le lendemain de la perte d'une bataille, ils étaient en état d'en donner une nouvelle.

On peut aussi observer que les mots *vaincu* et *défait*, ne s'appliquent qu'à des armées ou à de grands corps ; aussi on ne dit point d'un détachement, qu'il a été *défait* ou *vaincu* : on dit qu'il a été *battu*. (*Encycl.*, IV, 731.)

1288. Vainement, Inutilement, En vain.

On a travaillé *vainement*, lorsqu'on n'est pas récompensé de son travail ou qu'il n'est pas agréé : on a travaillé *en vain*, lorsqu'on n'est pas venu à bout de ce qu'on voulait faire.

J'aurai travaillé *vainement* si cet ouvrage ne me procure pas l'estime du public ; je l'aurai fait *inutilement*, si l'on n'en profite pas pour rendre ses idées et ses expressions justes ; c'est *en vain* que je me serai donné beaucoup de peine, si je n'ai pas rencontré la vraie différence et le propre caractère des synonymes de notre langue. (G.)

Je crois qu'on a travaillé *vainement*, quand on l'a fait sans su et *en vain*, quand on l'a fait sans *fruit*. L'*ouvrage* est manqué d premier cas, et l'*objet* est manqué dans le second. Si je ne pu venir à bout de ma besogne, je travaille *vainement ;* c'est-à-dire *manière vaine*, et je ne la fais pas : si ma besogne faite n'a pas que j'en attendais, j'ai travaillé *en vain*, c'est-à-dire que je n qu'une chose inutile.

Si vous me parlez sans que je vous entende, vous parlez *vaine* si vous me parlez sans me persuader, vous me parlez *en vain.*

Celui qui ne fait que des choses vides de sens, de raison, de consume *vainement* le temps ; celui qui fait des choses utiles, inutilement ou sans qu'on en profite, l'emploie *en vain.* (R.)

1289. Valet, Laquais.

Le mot de *valet* a un sens général qu'on applique à tous ce servent. Celui de *laquais* a un sens particulier, qui ne convien une sorte de domestique. Le premier désigne proprement *un ho* de service, et le second un homme de suite. L'un *emporte* une d'utilité, l'autre une idée d'ostentation : voilà pourquoi il est plu norable d'avoir un *laquais* que d'avoir un *valet ;* et qu'on dit *laquais* ne déroge point à sa noblesse, au lieu que le *valet* de cha y déroge, quoique la qualité et l'office de celui-ci soient au-dess l'autre.

Les princes et les gens de basse condition n'ont point de *laq* mais les premiers ont des *valets* de pied qui en font la fonction en portaient même autrefois le nom, et les seconds ont des *vale* labeur. (G.)

1290. Valétudinaire, Maladif, Infirme, Ca chyme.

Le *valétudinaire* du latin *valetudo*, santé et *maladie*, bon mauvaise santé. Le *valétudinaire* flotte, en quelque sorte, en bonne ou la mauvaise santé, de l'une à l'autre.

Maladif, qui a un principe particulier et actif de *maladie* et q éprouve souvent les effets.

Infirme, *non ferme*, faible, qui ne se *porte* pas d'une manière rée, qui se soutient mal : *faible* est un mot plus vague et plus é qu'*infirme*, par la loi de l'usage : *infirme* ne s'applique propre qu'aux corps qui sont mal constitués, qui n'ont pas la vigueur con ble, et particulièrement la jouissance ou la liberté de quelque fon

Cacochyme, mot grec formé de *cacos*, mauvais, et de *ch* suc, humeur. La réplétion et la dépravation des humeurs font le *chyme*.

Ainsi le *valétudinaire* est d'une santé chancelante : le *maladif* est sujet à être malade : l'*infirme* est affligé de quelque dérangement d'organes : le *cacochyme* est plein de mauvaises humeurs.

Les femmes, par la constitution propre de leur sexe, sont naturellement plus *valétudinaires* que les hommes. Les gens malsains sont nécessairement *maladifs*. Les vieillards sont *infirmes* par le dépérissement naturel de leurs organes. Il y a beaucoup d'enfants *cacochymes* par le vice de leur origine ou de leur nourriture.

1291. Valeur, Courage.

Le *valeureux* peut manquer de *courage*, le *courageux* est toujours maître d'avoir de la *valeur*.

La *valeur* sert au guerrier qui va combattre ; le *courage*, à tous les êtres qui, jouissant de l'existence, sont sujets à toutes les calamités qui l'accompagnent.

Que vous servirait la *valeur*, amant que l'on a trahi, père éploré que le sort prive d'un fils, père plus à plaindre dont le fils n'est pas vertueux ? O fils désolé, qui allez être sans père et sans mère, ami dont l'ami craint la vérité ; ô vieillards qui allez mourir ; infortunés, c'est de *courage* que vous avez besoin.

Contre les passions que peut la *valeur* sans *courage?* Elle est leur esclave, et le *courage* est leur maître.

La *valeur* outragée se venge avec éclat, tandis que le *courage* pardonne en silence.

Près d'une maîtresse perfide le *courage* combat l'amour, tandis que la *valeur* combat le rival.

La *valeur* brave les horreurs de la mort ; le *courage*, plus grand, brave la mort et la vie. (*Encycl.*, XVI, 820.)

1292. Valeur, Prix.

Le mérite des choses en elles-mêmes en fait la *valeur*, et l'estimation en fait le prix.

La *valeur* est la règle du *prix*, mais une règle assez incertaine et qu'on ne suit pas toujours.

De deux choses celle qui est d'une plus grande *valeur* vaut mieux ; et celle qui est d'un plus grand *prix*, vaut plus.

Il semble que le mot de *prix* suppose quelque rapport à l'achat ou à la vente, ce qui ne se trouve pas dans le mot de *valeur*. Ainsi, l'on dit que ce n'est pas être connaisseur, que de ne juger de la *valeur* des choses que par le *prix* qu'elles coûtent. (G.)

1293. Vallée, Vallon.

Vallée semble signifier un espace plus étendu. *Vallon* semble en marquer un plus resserré.

Les poètes ont rendu le mot de *vallon* ajouté à la force de ce mot une idée de qu champêtre ; et que celui de *vallée* n'a re et situé entre d'autres lieux plus élevés.

On dit la *vallée* de Josaphat, où le vulg jugement universel ; et l'on dit le sacré v demeure des Muses. (G.)

1294. Vanter,

On *vante* une personne pour lui pro pour lui donner de la réputation. On la qu'on fait d'elle, ou pour lui applaudir.

Vanter, c'est dire beaucoup de bien grandes qualités, soit qu'ils les aient, ou c'est approuver, avec une sorte d'admir qu'ils ont fait, soit que cela le mérite ou

On *vante* les forces d'un homme ; on

Le mot *vanter* suppose que la personn de celle à qui la parole s'adresse : ce qu point.

Les charlatans ne manquent jamais toujours plus qu'ils ne peuvent tenir, ou qui ne leur a pas été accordée. Les pers se donnent souvent des *louanges ;* elles tentes d'elles-mêmes.

Il est plus *ridicule*, selon mon sens, se *vanter :* car on se *vante* par un gran vanité qu'on pardonne ; mais on se *loue* c'est un orgueil dont on se moque. (G.)

1295. Variation,

La *variation* consiste à être tantôt d't Le *changement* consiste seulement à ces

C'est *varier* dans ses sentiments qu prendre successivement. C'est *changer* qu'on avait embrassée pour en suivre u

Les *variations* sont ordinaires aux pe lonté déterminée. Le *changement* est le

Qui n'a point de principes certains es attaché à la fortune qu'à la vérité, n'a pa trine. (G.)

1296. Variation, Variété.

Les changements successifs dans le même sujet font la *variation*. La multitude des différents objets fait la *variété*. Ainsi l'on dit la *variation* du temps, la *variété* des couleurs.

Il n'y a point de gouvernement où il n'y ait eu des *variations*. Il n'y a point d'espèces dans la nature où l'on ne remarque beaucoup de *variétés*. (G.) (1).

1297. Variété, Diversité, Différence.

La *variété* consiste dans un assortiment de plusieurs choses différentes, quant à l'apparence ou aux formes; de manière qu'il en résulte un ensemble, un tableau agréable par leurs *différences* mêmes. La *diversité* consiste dans des *différences* assez grandes, soit quant à l'objet qui a changé, soit quant à deux ou plusieurs objets qui concourent ensemble, pour qu'ils ne se ressemblent pas, ou ne s'accordent pas, ou ne se rapportent pas l'un à l'autre; de manière qu'ils semblent former un autre ordre de choses. La *différence* consiste dans la qualité ou la forme qui appartient à une chose exclusivement à l'autre, de manière qu'elle empêche de les confondre ensemble.

La *variété* suppose plusieurs choses dissemblables et rassemblées comme sur un même fond; la *diversité* suppose une opposition et un contraste; la *différence* suppose la ressemblance.

La *variété* coupe, rompt l'uniformité : la *diversité* détruit, exclut la conformité : la *différence* exclut l'identité ou la parfaite ressemblance. (R.)

1298. Vaste, Grand.

M. de Saint-Evremond a fait une dissertation pour prouver que *vaste* désigne toujours un défaut : voici comment il se trouva engagé à écrire sur ce sujet en 1667. Quelqu'un ayant dit, en louant le cardinal de Richelieu, qu'il avait l'esprit *vaste*, sans y ajouter d'autre épithète, M. de Saint-Evremond soutint que cette expression n'était pas juste; qu'esprit *vaste* se prenait en bonne ou en mauvaise part, selon les circonstances qui s'y trouvaient jointes; qu'un esprit *vaste*, merveilleux, pénétrant, marquait une capacité admirable; et qu'au contraire

(1) Dans l'Encyclopédie, on a rapporté en un seul article les trois mots *changement*, *variation* et *variété* : je crois que c'est mal à propos, parce que ce n'est pas sous le même aspect que le mot *variation* est synonyme des deux autres. L'altération de l'identité d'état est l'idée commune des deux mots *variation* et *changement*; la diversité est le caractère commun des mots *variation* et *variété*. (B.) (*Voyez* l'article de l'*Encyclopédie*, page 193.)

un esprit *vaste* et demesuré était un esprit qui se perdait en d
sées vagues, en de vaines idées, en des desseins trop *grand*
proportionnés aux moyens qui nous peuvent faire réussir. Ma
Mazarin (la belle Hortense) prit parti contre M. de Saint-Evr
et après avoir longtemps disputé, ils convinrent de s'en rap
MM. de l'Académie.

L'abbé de Saint-Réal se chargea de faire la consultation, e
démie, polie, décida en faveur de madame de Mazarin. M. d
Evremond s'était déjà condamné lui-même avant que cette
arrivât : mais quand il l'eut vue, il déclara que son désave
point sincère, et que c'était un pur effet de docilité et un
tissement volontaire de ses sentiments à ceux de madame de M
mais que quant à l'Académie, il ne lui devait de soumission q
la vérité.

Là-dessus il reprit non-seulement l'opinion qu'il avait d'ab
fendue, mais il nia absolument que *vaste* seul pût jamais ê
louange vraie : il soutint que le *grand* était une perfection d
esprits; le *vaste*, un vice; que l'étendue juste et réglée *faisait le*
et que la grandeur démesurée faisait le *vaste;* qu'enfin, la signi
la plus ordinaire du *vastus* des Latins, c'est trop spacieux, tro
du, démesuré.

Je crois, pour moi, qu'il avait à peu près raison en tous p
vois du moins que *vastus homo*, dans Cicéron, est un colo
homme d'une taille trop *grande;* et dans Salluste, *vastus ani*
un esprit immodéré, qui porte trop loin ses vues et ses espé
(*Encycl.*, XVI, 857.)

1299. Vedette, Sentinelle.

Une *vedette* est à cheval; une *sentinelle* est à pied : l'une et
veillent à la sûreté du corps dont elles sont détachées, et pour la
duquel elles sont mises en faction. (G.)

1300. Veiller à, Veiller sur, Surveiller

On *veille à*, afin que, pour que ; on *veille à* une chose, *à* s
cution, *à* sa conservation ; on *veille à* ce qu'elle se fasse, se main
On *veille sur*, au-dessus, par-dessus : on *veille sur* ce qui e
sur les gens qui font la chose : on *veille sur* les objets, *sur* le
sonnes, *sur* ce qu'on a dans sa dépendance, sous son inspecti
sa garde. On *surveille* d'en haut, d'office, avec charge ou au
on *surveille* à tout, sur tout : on *surveille* les personnes, celles
qui *veillent sur* et par une inspection supérieure, générale,
chef, comme conducteur.

Les soldats *veillent à* leurs postes; leurs officiers *veillent*

chose et sur eux : le général *surveille* à tout, et les *surveille* tous. Vous *veillez* à votre besogne, à vos affaires, à vos intérêts : vous *veillez* sur vos enfants, sur vos domestiques, sur votre ménage. Quoique vous ayez confié divers soins, différentes inspections à des gens qui doivent *veiller* pour vous, vous *surveillez* et vous réglez tout. (R.)

1301. Vélocité, Vitesse, Rapidité.

La *vélocité* est la qualité du mouvement fort et léger ; la *vitesse*, celle du mouvement prompt et accéléré ; la *rapidité*, celle du mouvement impétueux et violent.

La *vélocité* marque une grande *vitesse* : elle marque proprement la *vitesse* de ce qui vole, de ce qui s'élève dans les airs, de ce qui en parcourt l'espace avec un mouvement très-vif.

La *vitesse* exprime donc un mouvement pressé, hâté : il exprime proprement une course prompte et accélérée.

La *rapidité* est toujours plus ou moins impétueuse, violente, assez forte pour vaincre les obstacles, pour ravager, pour enlever ce qui se rencontre sur son passage.

Ainsi, à proprement parler, vous direz la *vélocité* d'un oiseau, la *vitesse* d'un cheval, la *rapidité* d'un torrent. (R.)

1302. Vénal, Mercenaire.

La chose *vénale* est à vendre : on l'acquiert ; elle est à vous en toute propriété : son effet est toujours absolu. Le *mercenaire*, au contraire, n'est qu'au jour le jour ; il est au plus offrant, aujourd'hui pour, et demain contre. On dira que le parlement d'Angleterre est *vénal*, mais non pas qu'il est *mercenaire*. On ne dira pas d'un écrivain qui se vend alternativement, qu'il est *vénal*, mais qu'il est *mercenaire*, et que sa plume est *vénale*, car elle aliène définitivement ce qu'elle émet.

Le caractère de la vénalité est de transmettre sa propriété ; celui du *mercenaire* n'est que de la louer à temps. Le premier a la capacité, le second l'habitude. Le *mercenaire* fut *vénal*, mais l'homme *vénal* n'est pas toujours *mercenaire*. (R.)

1303. Vendre, Aliéner.

Vendre, c'est donner, céder pour de l'argent, pour un certain prix, une chose dont on a la propriété, la libre disposition : *aliéner* c'est transférer à un autre la propriété d'un bien qu'on lui *vend* ou qu'on lui donne, dont on le rend le maître d'une manière ou d'une autre.

On *vend* ce que quelqu'un achète : on *aliène* ce qu'un autre acquiert.

Tout ce qui s'apprécie en argent, se *vend*, fonds, mobilier, d marchandise, travail, etc. On n'*aliène* que des fonds, des rent droits, une succession, un mobilier de prix qui tient lieu de fond

On n'*aliène* que ce qu'on a; car comment transférer une pr qu'on n'a point? Mais on *vendra* fort bien quelquefois ce qu pas, comme, par exemple, son crédit, son honneur, sa conscienc c'est surtout quand on n'en a point qu'on les *vend.* (R.)

1304. Vénération, Respect.

Ce sont des égards qu'on a pour les gens : mais on leur témoi l'estime par la *vénération;* et on leur marque de la soumission *respect.*

Nous avons de la *vénération* pour les personnes en qui nous r naissons des qualités éminentes ; et nous avons du *respect* po les qui sont fort au-dessus de nous ou par leur naissance, ou pa fortune.

L'âge et le mérite rendent *vénérable.* Le rang et la *dignité* re *respectable.*

La gravité attire la *vénération* du peuple : la crainte qu'on lui pire le tient dans le *respect.* (G.)

1305. Vénération, Révérence, Respect.

La *vénération* est un profond *respect;* elle n'a au-dessus d'el l'adoration. La *révérence* est une crainte respectueuse ; elle impos avec le *respect* une sorte de frein. Le *respect* est une distinctio norable; c'est le premier ou le moindre degré d'honneur.

La *vénération* est l'hommage de l'humilité ou de la supplica vous la devez à l'éminence des objets qu'il convient d'exalter. L *vérence* est l'hommage de la soumission ou de la faiblesse : vo devez à l'autorité des objets qu'il faut craindre. Le *respect* est l' mage de l'infériorité ou de l'abaissement volontaire : vous le d l'élévation des objets qu'il s'agit d'honorer. Pascal dit que le *re* est de se gêner pour les autres : je crois que le *respect* consiste prement à se mettre au-dessous des autres ; la *révérence*, à se devant les autres dans la réserve d'une grande modestie ; la *ration,* à tomber, pour ainsi dire, aux pieds des autres ou à genoux.

La *vénération* exprime une sorte de piété par une sorte de c ainsi nous *vénérons* proprement les choses saintes ; mais, outre la religieuse, il y a la piété naturelle qu'un fils a pour son père, u toyen pour la patrie. La *révérence* exprime un sentiment p semblable à celui de la crainte filiale, et de la manière dont un en présence d'un père : ainsi les Latins disaient la *révérence* du

ple à l'égard du maître, du citoyen à l'égard du magistrat. Enfin le *respect* de sentiment exprime une estime distinguée par le rang supérieur qu'elle affecte aux personnes : l'estime est le cas particulier qu'on fait des objets ; et les préférences ou les distinctions honorables marquent l'estime respectueuse. (R.)

1306. Venimeux, Vénéneux.

Ménage ne voulait que *venimeux*, et rejetait *vénéneux*. Dans l'Encyclopédie on les donne presque comme des synonymes parfaits, dont le choix est indifférent. Mais il est certain, 1° que les deux mots sont autorisés par l'usage, nonobstant la décision de Ménage ; 2° qu'il ne saurait y avoir une synonymie aussi entière qu'on la suppose entre ces deux termes dans l'Encyclopédie.

Ils signifient l'un et l'autre, qui a du venin. Mais, selon l'Académie, *venimeux* ne se dit proprement que des animaux, ou des choses qui sont infectées du venin de quelque animal, et *vénéneux* ne se dit que des plantes. Ainsi le scorpion et la vipère sont des animaux *venimeux* et le suc de la ciguë est *vénéneux*.

Si l'on passe au sens figuré, *venimeux* sera très-propre à caractériser tout ce qui peut produire un grand mal sans avoir des apparences bien marquées ; *vénéneux* pourra s'appliquer aux choses dont on envisagera la fécondité comme dangereuse : c'est, dans les deux cas, suivre le sens propre autant qu'il est possible ; les animaux *venimeux* faisant le mal par eux-mêmes, et les plantes *vénéneuses* perpétuant, par leur fécondité naturelles, les causes du mal qu'elles peuvent faire.

Il peut se trouver dans un ouvrage, utile à beaucoup d'égards, des principes *vénéneux*, contre lesquels il faut prémunir les lecteurs, ou par des préparations, ou par la suppression totale de ces principes. Mais il faut rejeter sans ménagement ces écrits séduisants par le coloris dont les auteurs ont affecté de couvrir la doctrine *venimeuse* qu'ils y établissent. (B.)

Vénéneux signifie qui a, contient, renferme un venin ; *venimeux* signifie qui porte, communique, introduit son venin. Ainsi nous disons *venimeux* pour exprimer l'action d'introduire, d'insinuer, d'aigrir le venin. Le venin est dans la chose *vénéneuse* dont ce mot marque la qualité ; le venin est versé par l'objet *venimeux* dont ce mot exprime l'action. Une langue, une morsure, une piqûre, sont *venimeuses*, parce qu'elles répandent ou distillent le venin. Mais une piqûre n'est pas *vénéneuse*, parce qu'elle n'est que l'action qui introduit le venin. Le corps *vénéneux* ne vous communique son venin que par l'usage que vous en faites ; l'insecte *venimeux* vous communique le sien par l'atteinte qu'il vous porte.

Voilà pourquoi les animaux sont *venimeux* ; voilà pourquoi les

plantes sont *vénéneuses*. Mais il résulte encore de là que l'anim
meux est *vénéneux ;* car pour répandre le venin, il faut l'a
que la plante, qui d'elle-même répand des exhalaisons morte
non-seulement *vénéneuse,* mais *venimeuse.* (R.)

1307. Vérifier, Avérer.

Vérifier, employer les moyens de se convaincre, ou de con
quelqu'un qu'une chose est *véritable* ou conforme à ce qui est,
est exacte. *Avérer,* prouver, constater d'une manière conva
qu'une chose est *vraie* ou réelle.

Vous *vérifiez* un rapport, pour savoir s'il est *véritable* ou
vous *avérez* un fait, en assurant qu'il est vrai ou réel. Vous
par l'examen des pièces, des titres, des dispositions, des proba
l'exactitude, la justesse, la fidélité, la force du rapport, et le fa
avéré. La vérité du rapport suppose et prouve la vérité du fait.

L'écriture et la signature d'un billet étant *vérifiées* et rec
conformes à la main du souscripteur, l'obligation est *avér*
constatée.

On *vérifie* une citation, en la comparant avec le texte cité. I
alors seulement de savoir si la copie est conforme à l'original ; e
a rien à *avérer* à l'égard de la chose citée. On *vérifie* aussi les
mais les faits contenus dans une plainte, dans une accusation
une requête, etc. La *vérification* prouve que la plainte est légiti
que la demande est juste, puisqu'il en résulte que les faits sont
avérés. La *vérification* est un moyen d'*avérer* les choses. On n
que les faits. (R.)

1308. Verser, Répandre.

Ces deux verbes, dans leur sens propre et primitif, marquent
ment le transport d'une liqueur par effusion hors du vase qui la
nait. Ce qui les différencie, c'est que *verser* marque ce transpo
effusion, sans rien indiquer de ce que devient la liqueur, et q
pandre y ajoute, par idée accessoire, que la liqueur n'est plus en
que les éléments en sont épars ; tous deux énoncent effusion, m
second y joint l'idée accessoire de dispersion.

De là vient, comme le remarque l'Académie, que *verser*
d'une liqueur que l'on épanche à dessein dans un vase ; et *répan*
dit d'une liqueur qu'on laisse tomber sans le vouloir. Ainsi l'o
verser du vin dans un verre, non pas *répandre* du vin dans un
et on dit à un homme qui porte un vase plein de quelque liq
prenez garde de *répandre,* et non pas, prenez garde de *verse*
ne craint pas alors la transfusion de la liqueur, qui se ferait en l

sant dans un autre vase, on en craint la perte, qui serait infaillible si on la *répandait*.

Les mêmes nuances subsistent dans le sens figuré. *Verser* l'argent à pleines mains est une expression qui désigne simplement le transport que l'on fait à d'autres de beaucoup d'argent que l'on possédait; elle peut marquer la libéralité ou la prodigalité. *Répandre* l'argent à pleines mains est une expression qui ajoute à la précédente l'idée accessoire d'une distribution, d'un partage; elle peut marquer des vues d'intérêt ou d'économie.

Dieu *verse* ses grâces avec abondance sur ses élus, et il les *répand* comme il lui plaît, selon les vues de sa miséricorde.

A l'égard du sang et des larmes, on dit indifféremment *verser* ou *répandre;* parce que l'idée de l'effusion, qui est commune à ces deux mots, est la seule que l'on veuille rendre sensible, et qu'il est indifférent de marquer ou de ne pas marquer expressément la dispersion du sang ou des larmes, puisque la simple effusion dit tout ce qu'on a besoin de dire.

Mais à l'égard de tout ce qui s'étend dans un grand espace, en différents points, en différents lieux, en différents temps, on ne peut dire que *répandre*, dans le sens figuré comme dans le sens propre.

Le soleil *répand* la lumière dans toute l'étendue de sa sphère. Les fleurs *répandent* dans l'air environnant un parfum délicieux. Un fleuve qui déborde, *répand* ses eaux dans la campagne. Un général *répand* ses troupes dans les villages.

Une opinion, une doctrine, une hérésie, un bruit, une nouvelle, se *répandent* et gagnent de proche en proche. Un auteur *répand* dans son ouvrage des principes, des maximes louables ou répréhensibles, de la clarté, de l'agrément, de l'enjouement, etc. (B.)

Verser exprime proprement un changement de direction dans la chose, et *répandre*, un étalage de la chose. On *verse* en bas, on *répand* en tous sens: vous *versez* de l'eau dans un vase inférieur; l'odeur d'une fleur se *répand* dans les airs et de toutes parts.

Verser ne se dit que des liquides; son idée propre, c'est l'*effusion : répandre* ne prend qu'accidentellement l'idée d'*effusion* en s'appliquant aux liqueurs, et parce qu'il est dans la nature des liquides de couler; mais alors même son idée distinctive est celle de *diffusion* ou de *dispersion*.

L'*effusion* marque une succession, une continuité d'écoulement dans les choses *versées;* et la *dispersion*, par étendue, une certaine abondance de choses *répandues* çà et là. Le ciel *verse* la pluie sur nos campagnes, et *répand* au loin sa rosée.

On *verse* l'argent par une continuité ou une succession assez rapide de dons ou de dépenses pour le même objet, ou pour un petit nombre

d'objets considérés ensemble. On *répand* l'argent par l'étendue multiplicité des dépenses et des dons çà et là dispersés sur divers ol

On dira mieux *verser* le sang d'un citoyen et *répandre* le san peuples. (R.)

1309. Vestige. Trace.

« Les *vestiges*, dit l'abbé Girard, sont les restes de ce qui a été un lieu. Les *traces* sont les marques de ce qui y a passé.

» On connaît les *vestiges*, on suit les *traces*.

» On voit les *vestiges* d'un vieux château. On remarque les *tr* d'un cerf ou d'un sanglier. »

Il est vrai qu'on dit les *vestiges* pour les *marques* qui resten non pour les restes ou les débris) de certains objets fixement étab une place, mais ruinés, tels que des édifices, des villes, des mais des fortifications, des monuments, etc. ; et ce n'est que dans une ac tion secondaire, ainsi que l'Académie le remarque, et comme on l de *traces;* ainsi la distinction est fausse. Le *vestige* est l'empre laissée par un corps sur l'endroit où il a posé et pesé ; la *trace* est trait quelconque de l'objet imprimé ou décrit d'une manière quelc que sur un autre corps. Tout *vestige* est *trace*, car l'empreinte p quelque forme de la chose. Les *traces* ne sont pas toutes des *vesti* car les traits ne sont pas tous formés par l'impression seule du co

Le *vestige* n'est guère qu'une *trace* très-légère et très-imparfaite l'objet, comme l'empreinte du pied : la *trace* en représente quelq fois la forme entière, ou du moins le dessin, comme l'empreinte d corps étendu sur le sable. On ne dit pas de grands *vestiges* comm grandes *traces*. Un pas est le *vestige* d'un homme : un sillon est la *tr* d'un peuple policé.

On cherche, on découvre les *vestiges;* on reconnaît, on suit *traces*. Le *vestige* n'est qu'un trait imprimé ; on le cherche : la *tr* est une ligne plus ou moins prolongée ; on la suit. Le *vestige* mar l'endroit où un homme a passé : la *trace* marque la voie qu'il a sui A proprement parler, les *vestiges* sont une *trace*, et voilà pour l'on ne dit guère *vestige* qu'au pluriel. (R.)

1310. Vêtement, Habillement, Habit.

Vêtement exprime simplement ce qui sert à couvrir les corps ; comprend tout ce qui est à cet usage, même la coiffure et la chaus et rien au-delà : voilà pourquoi l'on s'en sert avec grâce, en disant tout le nécessaire consiste dans la nourriture, le *vêtement* et le lo ment. *Habillement* a une signification plus composée : outre l'es tiel de vêtir, il renferme dans son idée un rapport à la forme, à la f dont on est vêtu ; et son district s'étend, non-seulement à tout ce

sert à couvrir le corps, mais encore à la parure et à tout ce qui n'est que pur ornement, comme les rubans, les colliers, les pierreries : c'est par cette raison qu'on dit la description d'un *habillement* de cérémonie et de théâtre. *Habit* a un sens bien plus restreint que les deux autres mots : il ne signifie que ce qui est robe, ou ce qui tient de la robe ; en sorte que le linge, le chapeau et les souliers, ne sont pas compris sous l'idée de ce mot : ainsi l'on ne s'en sert que pour marquer ce qui est l'ouvrage du tailleur ou de la couturière. Le justaucorps, la veste, la culotte, la robe, la jupe, le corset, sont des *habits;* mais la chemise et la cravate ne le sont point, quoiqu'ils soient *vêtements;* et l'épée n'est ni *habit*, ni *vêtement*, quoiqu'elle soit de l'*habillement* du cavalier. (G.)

1311. Vêtu, Revêtu, Affublé.

Vêtu se dit des habits ordinaires, faits pour le besoin et la commodité, ou même pour les ornements de mode. *Revêtu* s'applique aux habillement sétablis pour distinguer dans l'ordre civil des emplois, les honneurs et les dignités. *Affublé* est d'un usage ironique pour les habillements extraordinaires et de caprice, ou pour ceux que portent les personnes qui ont fait le sacrifice de leur liberté.

L'ecclésiastique et le magistrat doivent être *vêtus* décemment, selon le goût qu'exige la gravité de leur état. Les femmes peuvent être *vêtues* galamment, mais toujours selon les lois de la pudeur.

Le commissaire du quartier doit être *revêtu* de sa robe lorsqu'il remplit les fonctions de sa charge. Le mousquetaire est *revêtu* de sa soubreveste quand il va à l'ordre. Les ducs ne sont *revêtus* du manteau ducal que dans les occasions de cérémonies, et lorsqu'ils prennent séance au parlement.

Pour se déguiser, elle s'était *affublée* d'une vieille casaque, d'un bonnet à la polonaise, de hauts-de-chausses à la rhingrave et d'un cimeterre de janissaire. Les personnes qui ont eu de ces faiblesses auxquelles on attache de la honte et du déshonneur, ne sont plus propres qu'à être *affublées* d'un froc. (G.)

1312. Vexer, Molester, Tourmenter.

Nous nous servons particulièrement du mot *vexer* pour exprimer un abus d'autorité ou de pouvoir par une sorte de persécution.

Ce qui est à charge, ce qu'il est difficile de supporter, ce qui pèse sur nous jusqu'à nous blesser ou nous fatiguer, nous *moleste.*

Tourmenter exprime littéralement l'action de causer une agitation violente, qui vous fait, pour ainsi dire, tourner en tout sens, ne vous laisse jamais à la même place, ne vous permet point le repos, et vous tient dans une souffrance, une peine ou une gêne continuelle.

Vous êtes *vexé* par la violence qui vous tourmente pour vo pouiller injustement. Vous êtes *molesté* par des charges, des at des poursuites qui vous harcèlent et vous fatiguent. Vous êtes *menté* par toutes sortes de peines dont la force et la continuité n laissent point de repos. C'est le sort qui *vexe*, c'est le fâcheux q *leste;* il n'y a pas jusqu'au plus petit insecte qui ne *tourmente.*

1313. Viande, Chair.

Le mot de *viande* porte avec lui une idée de nourriture que n celui de *chair* : mais ce dernier a, à la composition physique de mal, un rapport que n'a pas le premier. Ainsi l'on dit que le pois les légumes sont *viandes* de carême; que la perdrix a la *chair* et tendre.

Nous ajouterons que *chair* ne se dit que des parties molles; *viande*, au contraire, se dit d'une portion de substance animale de parties molles et de parties dures, comme il paraît par le pro il n'y a point de *viande* sans os.

Viande se prend encore d'une façon plus générale *et plus abs* que *chair*. Car on dit, de la *chair* de perdrix, de poulet, de lièvre, et de toutes ces *chairs*, que ce sont des *viandes :* mais on ne d de la *viande* de perdrix, de poulet, etc. ; ce qui vient peut-êt ce qu'anciennement *viande* et *aliments* étaient synonymes. En toute *viande* se mange, et il y a des *chairs* qui ne se mangent pa dit, *viande* de boucherie, et non *chair* de boucherie.

Quand on dit, voilà de belles *chairs*, et voilà de belle *viand* entend encore des choses fort différentes. La première de ces ex sions peut être l'éloge d'une jolie femme; et l'autre est celui d'un morceau de bœuf ou de veau non cuit. (*Encycl*,, III, 11.)

1314. Vibration, Oscillation.

Chez tous les physiciens ces termes sont synonymes, et avec rai puisqu'ils expriment tous deux le mouvement alternatif ou récipr qui revient sur lui-même; mais il y a une différence prise de la d rence des causes qui produisent ce mouvement.

Je conçois donc plus particulièrement par *vibration* tout mouven alternatif ou réciproque sur lui-même, dont la cause réside uniquen dans l'élasticité : tels sont les mouvements des cordes *vibrantes* des parties internes de tout corps sonore en général : tels sont a les balanciers, les montres, qui font leurs *vibrations* en vertu de l'é ticité des ressorts spiraux qu'on leur applique.

J'entends, au contraire, par *oscillation*, tout mouvement alter ou réciproque sur lui-même, dont la cause réside uniquement da

pesanteur ou gravitation ; tels sont les mouvements des ondes et tous ceux des corps suspendus d'où dérive la théorie des pendules.

Le mouvement de *vibration* mesure les sons; celui d'*oscillation* mesure les temps. Les cloches, par exemple, font des *vibrations* et des *oscillations :* les premières dérivent du corps qui frappe et comprime la cloche en vertu de son élasticité, ce qui la rend ovale alternativement, et produit les sons ; les secondes sont déterminées par le mouvement total de la cloche qui est en proie à la gravitation, ce qui détermine les intervalles de temps entre les sons. Reste à voir si le son d'une cloche n'est pas d'autant plus étendu, que les temps des *oscillations* sont plus près de coïncider avec les temps des *vibraions.* (*Encycl.*, XVIII, 850.)

1315. Vice, Défaut, Imperfection.

Ces trois mots désignent en général une qualité répréhensible ; avec cette différence, que *vice* marque une mauvaise qualité morale, qui procède de la dépravation ou de la bassesse du cœur ; que *défaut* marque une mauvaise qualité de l'esprit, ou une mauvaise qualité purement extérieure ; et qu'*imperfection* est le diminutif de *défaut.*

La négligence dans le maintien est une *imperfection ;* la difformité et la timidité sont des *défauts ;* la cruauté et la lâcheté sont des *vices.*

Ces termes diffèrent aussi par les différents mots auxquels on les joint, surtout dans le sens physique ou figuré. Exemples : Souvent une guérison reste dans un état d'*imperfection* lorsqu'on n'a pas corrigé le *vice* des humeurs où le *défaut* de fluidité du sang. Le commerce d'un état s'affaiblit par l'*imperfection* des manufactures, par le *défaut* d'industrie, et par le *vice* de la constitution. (*Encycl.*, IV, 731.)

1316. Vice, Défaut, Ridicule.

Les *vices* partent d'une dépravation du cœur ; les *défauts*, d'un *vice* de tempérament; le *ridicule*, d'un *défaut* d'esprit. (La Bruyère, *Caract.*, ch. 12.)

Pour entendre La Bruyère, il ne faut considérer ces trois synonymes que dans le rapport commun qu'ils ont à quelque imperfection de l'âme ; autrement il serait en contradiction avec lui-même, puisque les *vices* qui partent d'une dépravation du cœur n'ont rien de commun avec ce qu'il appelle *vices* de tempérament. On est criminel par les *vices* du cœur ; on est malheureux et à plaindre par ceux du tempérament : les premiers sont inexcusables, parce qu'ils viennent de notre propre perversité ; les autres sont irréprochables, parce qu'ils viennent de la nature. (B.)

1217. Vicieux, Pervers, Corrompu, Dépra

Vicieux, porté au mal par un défaut de sa nature, ou par un
vaise habitude qui le lui a rendu naturel : *dépravé*, perverti p
bitude du mal, au point de n'avoir plus de goût que pour ce
mauvais : *corrompu*, en qui l'habitude du mal a détruit le ge
bien : *pervers*, opposé au bien par inclination, ennemi du bien

Un homme *vicieux* est entraîné par son penchant à de ma
actions ; un homme *dépravé* les choisit de préférence ; l'homm
rompu n'en peut faire d'autres ; l'homme *pervers* n'en veut poi
d'autres.

Un homme *vicieux* peut connaître la vertu, quoiqu'il y manq
homme *dépravé* n'en sent pas le prix ; un homme *corrompu*
peine à son existence ; l'homme *pervers* la hait.

Un être *vicieux* peut trouver quelque plaisir à faire le bien
il ne contrarie pas ses inclinations *vicieuses ;* celui dont le cœur
pravé ne le fera jamais que par hasard et sans goût ; si un
corrompu le fait, ce ne sera point dans des intentions honnêt
homme *pervers* ne le fera que dans des intentions malfaisantes.

Le *vicieux* ne cherche point les honnêtes gens ; l'homme d
les évite ; l'homme *corrompu* s'en moque ; le *pervers* les pe
s'il le peut.

On dit un caractère *vicieux*, un goût *dépravé*, un cœur *corr*
une âme *perverse.*

On est *vicieux* par de mauvais penchans ; *dépravé*, par la c
tion des sentiments naturels ; *corrompu*, par la destruction
principe aussi bien que de tout sentiment ; *pervers*, par un sen
actif de méchanceté.

« Si vous êtes né *vicieux*, ô Théagène, je vous plains ; si
devenez par faiblesse pour ceux qui ont intérêt que vous le soy
ont juré entre eux de vous *corrompre*, et qui se vantent déjà d
voir y réussir, souffrez que je vous méprise. » (La Bruyère, *C*
ch. 9.)

Boileau, dans la 10e satire, dit à Alcipe :

> Mais que deviendras-tu, si folle en son caprice,
> N'aimant que le scandale et l'éclat dans le vice,
> Bien moins pour son plaisir que pour t'inquiéter,
> Au fond peu *vicieuse*, elle aime à coqueter ?

On s'éloigne de l'homme *vicieux ;* l'homme *dépravé* dé
l'homme *corrompu* peut être à craindre ; le *pervers* est odieux

Néron, dans *Britannicus*, n'est encore que *vicieux :* Narci
corrompu : l'absence des sentiments naturels est dans Cléopât
sorte de *dépravation :* Mathan est *pervers.*

Parmi les personnages de roman, Lovelace est *pervers*, ses camarades sont *vicieux*. Dans les *Liaisons dangereuses*, Valmont est *corrompu ;* la marquise de Merteuil est *perverse :* on peut trouver des personnages *dépravés* dans des romans de crapule.

On dit qu'un raisonnement est *vicieux* quand il pèche par sa base et par quelque défaut qui tient à son principe : un goût *dépravé* est un goût gâté par de mauvaises habitudes qui lui font préférer le mauvais au bon : une imagination *corrompue* est une imagination à qui il ne s'offre plus rien de bon et d'honnête : une morale *perverse* est celle qui tend à détruire le principe de toute vertu. (F. G.)

1318. Viduité, Veuvage.

Tous deux se disent à l'égard d'une personne qui a été mariée, et qui a perdu son conjoint.

La *viduité* est l'état actuel du survivant des deux conjoints qui n'a point encore passé à un autre mariage. Le *veuvage* est le temps que dure cet état.

Aussi on ne joint à *viduité* que des prépositions relatives à l'état; et à *veuvage*, des prépositions relatives à la durée.

Plusieurs saintes femmes ont passé de la *viduité* à la profession religieuse ; mais aujourd'hui que la plupart des mariages se contractent par des vues que la religion et la saine raison proscrivent également, un *veuvage* d'un an paraît un fardeau bien lourd.

L'esprit du christianisme recommande singulièrement la modestie, la retraite et la prière, aux femmes qui vivent en *viduité :* que faut-il donc penser de la religion de celles qui, pendant leur *veuvage*, affichent des liaisons, et se donnent des licences qu'elles n'auraient osé se permettre étant filles ? (B.)

1319. Vieux, Ancien, Antique.

Ils enchérissent l'un sur l'autre : *antique* sur *ancien*, et celui-ci au-dessus de *vieux*.

Une mode est *vieille* lorsqu'elle cesse d'être en usage : elle est *ancienne* lorsque l'usage en est entièrement passé : elle est *antique* lorsqu'il y a déjà longtemps qu'elle est *ancienne*.

Ce qui est récent n'est pas *vieux ;* ce qui est nouveau n'est pas *ancien ;* ce qui est moderne n'est pas *antique*

La *vieillesse* regarde particulièrement l'âge : l'*ancienneté* est plus propre à l'égard de l'origine des familles : l'*antiquité* convient mieux à ce qui a été dans des temps fort éloignés de ceux où nous vivons.

On dit *vieillesse* décrépite, *ancienneté* immémoriale, *antiquité* reculée.

La *vieillesse* diminue les forces du corps et augmente les lumières

de l'esprit. L'*ancienneté* fait perdre aux modes leurs agrémens donne de l'éclat à la noblesse. L'*antiquité* faisant périr les preu l'histoire, en affaiblit la vérité, et fait valoir les monuments qui servent. (G.)

1320. Vigoureux, Fort, Robuste.

Le *vigoureux* semble plus agile, et doit beaucoup au cour *fort* paraît être plus ferme, et doit beaucoup à la construction d cles. Le *robuste* est moins sujet aux infirmités, et doit beauco nature du tempérament.

On est *vigoureux* par le mouvement et par les efforts qu'on f est *fort* par la solidité et par la résistance des membres.

On est *robuste* par la bonne conformation des parties qui serv fonctions naturelles.

Vigoureux est d'un usage propre pour le combat, et pour t qui demande de la vivacité dans l'action. *Fort* convient en fait deau et de tout ce qui est de défense. *Robuste* se dit à l'égard santé et de l'assiduité au travail.

Un homme *vigoureux* attaque avec violence. Un homme *fort* d'un air aisé ce qui accablerait un autre. Un homme *robuste* es preuve de la fatigue. (G.)

1321. Viol, Violement, Violation.

Ces termes expriment tous trois l'infraction de quelque devoir dérable; c'est la différence des objets violés qui fait celle des t

Le *viol* est le crime de celui qui attente par force à la pudicité fille ou d'une femme. *Violement* ne se dit que de l'infraction qu'on doit observer, et ce mot exige toujours un complément qu connaître la nature du devoir qui est transgressé. *Violation* se di spécialement des choses sacrées ou très-respectables, quand elle comme profanées.

Quand les mœurs d'une nation sont corrompues, au point *violement* des bienséances fait partie des manières reçues, et qu pudicité ose se permettre impunément la *violation* publique des lieux, on ne saurait plus répondre que le *viol* n'y sera pas bientôt comme une pure galanterie. (B.)

1322. Violent, Emporté.

Il me semble que le *violent* va jusqu'à l'action, et que l'*em* sarrête ordinairement aux discours.

Un homme *violent* est prompt à lever la main; il frappe aussitô menace. Un homme *emporté* est prompt à dire des injures et il che aisément.

Les *emportés* n'ont quelquefois que le premier feu de mauvais : les *violents* sont plus dangereux.

Il faut se tenir sur ses gardes avec les personnes *violentes*, et il ne faut souvent que de la patience avec les personnes *emportées*. (G.)

1323. Vis-à-vis, En face, Face à face.

Vis-à-vis désigne le rapport de deux objets qui sont en vue l'un de l'autre, en perspective l'un à l'autre; qui se regardent, qui sont en opposition directe et sur la même ligne du rayon visuel.

La *face* a toujours plus ou moins d'étendue; on ne dit pas la *face* d'un corps pointu : un point n'est pas en *face* d'un autre, il est *vis-à-vis* sur la même ligne. Une maison est en *face* d'un édifice, quoiqu'il n'en regarde que l'aile. Deux objets sont *face à face* lorsque la *face* de l'un correspond à la *face* de l'autre dans une certaine étendue. Un objet est en *face* d'un autre, mais deux objets sont *face à face* l'un à l'égard de l'autre. La première locution ne marque qu'un simple rapport de perspective, et l'autre marque fortement un double rapport de réciprocité.

Ainsi *vis-à-vis* marque un rapport ou un aspect plus rigoureusement direct entre les deux objets, qu'*en face;* c'est pourquoi l'on renforce quelquefois l'indication *vis-à-vis*, par le mot tout, *tout vis-à-vis*. Il marque, comme *face à face*, une parfaite correspondance, mais abstraction faite de l'étendue des objets, désignée par le mot *face*.

On ne dira pas qu'une maison est en *face* d'un arbre : un arbre peut être *en face* d'une maison; deux arbres seront *vis-à-vis* l'un de l'autre, et non *face à face*. (R.)

1324. Viscères, Intestins, Entrailles.

Les *viscères* sont des organes intérieurs, destinés à produire dans les aliments ou dans les humeurs des changements utiles à la santé ou à la vie : le cœur, le foie, les poumons, comme les boyaux, ect., sont des *viscères*. Les *intestins* sont proprement des substances charnues en dedans, membraneuses en dehors, qui servent à digérer, à purifier, à distribuer le chyle, et à vider les excréments. Tout cela est renfermé dans les *entrailles*, mais indistinctement et indéfiniment, de manière qu'un *viscère*, un *intestin*, fait partie des *entrailles*.

Les *viscères* se distinguent comme des corps différents, chargés chacun d'une fonction particulière, tendant à un but commun. Les *intestins* forment un corps continu (le canal *intestinal*), qu'on distingue en différentes parties, selon leur place, leur grosseur, leur service particulier dans un genre particulier de travail. Vous distinguez surtout les *entrailles* par les sensations que vous éprouvez, et par un caractère de sensibilité que vous leur attribuez.

Les *entrailles* ont donc un caractère moral. On a des *ent* lorsqu'on a un cœur sensible : on dit des *entrailles paterne* *entrailles* de la miséricorde, etc. Elles semblent alors tenir p lièrement au cœur, comme *præcordia*, chez les Latins. (R.)

1325. Vision, Apparition.

La *vision* se passe dans les sens intérieurs, et ne suppose q tion de l'imagination. L'*apparition* frappe de plus les sens exté et suppose un objet au dehors.

Saint Joseph fut averti par une *vision* de fuir en Égypte ave mille : la Madeleine fut instruite de la résurrection du Sauveur *apparition.*

Les cerveaux échauffés et vides de nourriture croient souven des *visions :* les esprits timides et crédules prennent quelquefo des *apparitions* ce qui n'est rien, ou ce qui n'est qu'un jeu. (

1326. Visqueux, Gluant.

Le mot latin *viscus* signifie *glu.* La *glu* est une compositi s'attache fortement, et qui sert à prendre les oiseaux ou à rete insectes. *Gluant* nous annonce la *glu*, nom français de la chos *queux* ne nous indique qu'une qualité, puisque le nom de *visc* est étranger. *Gluant* signifie ce qui est fait comme de la *glu*, c ou possède la qualité de s'attacher. *Visqueux* signifie ce qui s' avec force, ce qui a la propriété essentielle ou très-énergiqu coller, ce qui tient fort aux objets auxquels il s'attache. La *gluante* est telle : la chose *visqueuse* est faite pour produire effet.

La bave des limaçons, le jus des confitures, les humeurs é qui découlent des arbres, en général ce qui coule d'abord et se f se fige ensuite et s'attache, s'appelle proprement *gluant.* Les qui, par elles-mêmes, ont une grande ténacité ; les fluides, d molécules ont entre elles une forte adhésion, comme l'huile ; l meurs, qui se coagulent de manière à former une couche d comme l'enduit naturel qui couvre les feuilles et les fleurs, corps solide, comme la pierre dans la vessie ; en général, ce qu tenace qu'il est très-difficile de le détacher d'un corps s'appelle *visqueux.* Vous qualifiez plutôt de *gluant* un fluide qui ne f s'attacher aux mains, aux habits, à un corps, quand il y touche, *visqueux* ce qui a la propriété de produire cette adhérence, objets restent comme attachés, liés, collés, incorporés, pour ain ensemble. (R.)

1327. Vite, Tôt, Promptement.

Le mot de *vite* paraît plus propre pour exprimer le mouvement avec lequel on agit : son opposé est lentement. Le mot de *tôt* regarde le moment où l'action se fait : son opposé est tard. Le mot de *promptement* semble avoir plus de rapport au temps qu'on emploie à la chose : son opposé est longtemps.

On avance en allant *vite*, mais on va sûrement en allant lentement. Le crime est toujours puni ; si ce n'est *tôt*, c'est tard. Il faut être longtemps à délibérer ; mais il faut exécuter promptement.

Qui commence *tôt* et travaille *vite*, achève *promptement*. (G.)

1328. Vivacité, Promptitude.

La *vivacité* tient beaucoup de la sensibilité et de l'esprit : les moindres choses piquent un homme vif ; il sent d'abord ce qu'on lui dit, et réfléchit moins qu'un autre dans ses réponses.

La *promptitude* tient davantage de l'humeur et de l'action : un homme prompt est plus sujet aux emportements qu'un autre ; il a la main légère et il est expéditif au travail.

L'indolence est l'opposé de la *vivacité*, et la lenteur l'est de la *promptitude*. (O.)

1329. Vogue, Mode.

La *mode* est un usage régnant et passager, introduit dans la société par le goût, la fantaisie, le caprice. La *vogue* est un concours excité par la réputation, le crédit, l'estime, et par la préférence aux autres objets du même genre.

Une marchandise *est à la mode ;* on en fait un grand *usage :* le marchand qui la vend *a la vogue ;* on y *court* de toutes parts.

La *mode* vous promet une sorte de renouvellement ; il faut bien qu'elle passe vite : les *modes* qui durent deviennent *manières*. La *vogue* vous promet que vous serez mieux servi : on regarde volontiers comme le meilleur ce qui est le plus renommé ; si la *vogue* dure, elle en fait la fortune.

On prend la coiffure, le ton, et jusqu'au remède qui est à la *mode*, parce que c'est la *mode*. On prend le médecin, l'avocat, l'ouvrier qui a la *vogue*, parce qu'on croit en tirer un meilleur service.

On fait la *mode*, c'est une invention bien souvent renouvelée.

On donne la *vogue*, c'est une impulsion quelquefois bien aveugle. (R.)

1330. Voie, Moyen.

On suit les *voies*. On se sert des *moyens*.

La *voie* est la manière de s'y prendre pour réussir. Le *moyen* est ce

qu'on met en œuvre pour cet effet. La pre
aux mœurs, et le second aux événemer
lorsqu'il s'agit de s'énoncer sur leur bor
l'honneur et de la probité ; celle du *moye*
et dans l'effet. Ainsi, la bonne *voie* es
moyen est celui qui est sûr.

La simonie est une très-mauvaise *vo*
pour avoir des bénéfices. (G.)

Je ne voudrais pas dire, avec l'abbé (
nière de s'y prendre pour réussir ; et le
pour cet effet. La distinction n'est pas ass
vraiment une manière de s'y prendre.
de tracer ou de retracer votre marche, ce
vous faites avec suite ; et le propre du
de produire l'effet. La *voie* est bonne, j
moyen est puissant, efficace, sûr ; il ten

Sylla veut ramener Rome à la liberté
tyrannie : les proscriptions sont les *moy*

1231. Voiler, Déguiser, P

Voiler c'est se servir de l'apparence
en couvrir d'autres qu'on veut tenir ca
aux choses l'apparence de choses qui n
senter les choses sous une apparence ad
primer toutes les apparences.

On *voile* ses défauts des apparences
qui y tiennent, et qu'on peut posséder e
tions, en affectant des intentions différen
che à *pallier* sa conduite, en la présen
moins odieuse. On *dissimule* ses sentin
aucune marque extérieure.

Une liaison de parenté sert de *voile*
femme piquée *déguise* son dépit sous l'a
servée *dissimule* ses sentiments ; une fen
cupe à *pallier* ses écarts.

Il faut au moins du soin pour *voiler*
la *pallier* : se *déguiser* est toujours une
n'est souvent que prudence.

Il faut des prétextes plausibles à celu
celui qui cherche à *pallier* des fautes a
puisse tirer parti ; on ne parvient guèr
pour *dissimuler*, il suffit de savoir se co

Un prince *voile* son ambition d'une a

sous un vain éclat l'épuisement de ses peuples; *pallie*, c'est-à-dire, adoucit en apparence les maux qu'il ne peut guérir; et *dissimule*, c'est-à-dire, feint de ne pas sentir les outrages qu'il ne peut venger. (F. G.)

1332. Voir, Apercevoir.

Les objets qui ont quelque durée ou qui se montrent, sont *vus;* ceux qui fuient ou qui se cachent, sont *aperçus.*

On *voit* dans un visage la régularité des traits; et l'on y *aperçoit* les mouvements de l'âme.

Dans une nombreuse cour, les premiers sont *vus* du prince; à peine les autres en sont-ils *aperçus.*

Une complaisance *vue* de tout le monde, en explique quelquefois moins qu'un coup d'œil *aperçu.*

Les novices et les sottes en amour ignorent les avantages du mystère, et font *voir* ce qu'elles ont intérêt de cacher; les plus fines, quelque attention qu'elles aient, ont bien de la peine à empêcher qu'on ne s'*aperçoive* de ce qui se passe au fond de leur cœur.

L'amour qui se fait *voir* tombe dans le ridicule aux yeux du spectateur; celui qui se laisse seulement *apercevoir*, fait sur le théâtre du monde une scène amusante pour ceux à qui plaît le jeu des passions. (G).

1333. Voir, Regarder.

On *voit* ce qui frappe la vue. On *regarde* où l'on jette le coup d'œil.

Nous *voyons* les objets qui se présentent à nos yeux. Nous *regardons* ceux qui excitent notre curiosité.

On *voit* ou distinctement ou confusément; on *regarde* ou de loin ou de près. Les yeux s'ouvrent pour *voir;* ils se tournent pour *regarder.*

Les hommes indifférents *voient*, comme les autres, les agréments du sexe; mais ceux qui en sont frappés, les *regardent.*

Le connaisseur *regarde* les beautés d'un tableau qu'il *voit;* celui qui ne l'est pas, *regarde* le tableau sans en *voir* les beautés. (G.)

1334. Vol, Volée, Essor.

Le *vol* est l'action de s'élever dans les airs et d'en parcourir un espace : la *volée* est un *vol* soutenu et prolongé ou varié : l'*essor* est un *vol* hardi, haut et long; le plein *vol* d'un grand oiseau.

Le *vol* de la perdrix n'est pas long : les hirondelles passent, dit-on, la mer tout d'une *volée :* le faucon mis en liberté prend quelquefois un *essor* si haut, qu'on l'a bientôt perdu de vue.

1336. Volume, Tome.

Le *volume* peut contenir plusieurs *tomes*, et le *tome* peut faire plusieurs *volumes;* mais la reliure sépare les *volumes*, et la division de l'ouvrage distingue les *tomes.*

Il ne faut pas toujours juger de la science de l'auteur par la grosseur du *volume.* Il y a beaucoup d'ouvrages en plusieurs *tomes*, qui seraient meilleurs s'ils étaient réduits en un seul. (G.)

1337. Volupté, Débauche, Crapule.

La *volupté* suppose beaucoup de choix dans les objets, et même de la modération dans la jouissance. La *débauche* suppose le même choix dans les objets, mais nulle modération dans la jouissance. La *crapule* exclut l'un et l'autre. (*Encycl.*, IV, 435.)

1338. Vouer, Dévouer, Dédier, Consacrer.

Vouer, promettre, engager, affecter d'une manière rigoureuse, étroite, irrévocable, par l'expression d'un désir très-ardent, de la volonté la plus ferme. *Dévouer*, attacher, adonner, livrer sans réserve, sans restriction, par le sentiment le plus vif et le plus profond du zèle le plus généreux ou le plus brûlant. *Dédier*, mettre sous l'invocation, sous les auspices, à la dévotion de l'objet à qui l'on *dédie*, par un hommage public, solennel, authentique. *Consacrer*, dévouer religieusement, entièrement, inviolablement, par un vrai sacrifice, de manière à rendre la chose sacrée et inviolable.

Ces termes semploient proprement dans le style religieux. Dans un danger, vous *vouez*, vous faites vœu d'offrir une lampe à la Vierge, vous *vouez*, vous engagez par un lien sacré vos enfants à Dieu. Les religieux se *dévouent* ou se *vouent* sans réserve au service de Dieu ; les martyrs se *dévouaient* à la mort pour le triomphe de la religion. On *dédie* une église, une chapelle, un autel, sous l'invocation de quelque saint ; on dit aussi *dédier*, destiner, appliquer, donner tout entier à une profession sainte, sous de saints auspices. On ne *consacre* qu'à Dieu ; on *consacre* une église avec des cérémonies majestueuses et religieuses ; le prêtre *consacre*, à la sainte messe, le pain et le vin.

Les Romains, dans des calamités, *vouaient* des autels à la Peur, à la Fièvre, à la Mort, aux maux qu'ils redoutaient. Ils *dévouaient* avec des imprécations, aux dieux infernaux, la tête de ceux qu'ils anathématisaient. Ils *dédiaient* tous leurs maisons à des lares, aux pénates particuliers ; en sorte que chaque famille avait ses dieux propres. Ils *consacraient* aux dieux et à leur culte une partie des terres qu'ils avaient conquises, usage qu'ils conservèrent sans doute dans les Gaules.

Ces termes ont passé dans le style profane ; et le *vœu* est toujours un

engagement inviolable ; le *dévouement*, un abandonnement enti volontés d'autrui ; la *dédicace*, le tribut d'honneur d'un client ; *sécration*, un dévouement si absolu, si inaltérable, si inviolabl en est comme sacré. J'emploie ces substantifs dans le sens relâ verbes et pour en exprimer l'action, quoique *consécration* ne s que dans un sens religieux ; quoique *dédicace* ne désigne p ment que la cérémonie de *dédier ;* quoique *vœu* marque la chos fait plutôt que l'action de faire, action qu'il faudrait appeler *vo* comme *dévouement.* On *voue* ses services à un prince, une é gratitude à un bienfaiteur ; on se *voue* à une profession, etc. On *voue* en vouant l'attachement, l'obéissance la plus profonde, j tout sacrifier, même la vie. On *dédie* des monuments qui hono personnes ; on *dédie* des ouvrages, on *dédie* à un patron, on *co* son temps, ses veilles, etc. ; on se *consacre* à des travaux, à d vices, à l'étude, à des œuvres qui occupent l'homme tout entie remplissent une vocation respectable, etc. (R.)

1339. Vouloir, Avoir envie, Souhaiter, Désir Soupirer, Convoiter.

Le dernier de ces mots n'est d'usage que dans la théologie m et il suppose toujours un objet illicite et défendu par la loi de Di *convoite* la femme ou le bien d'autrui. Les autres mots sont d'u ordinaire, et la force de leur signification ne dit rien de bon ou d vais dans l'objet : elle n'exprime que le mouvement par lequel l' porte vers lui, quel qu'il soit, avec les différences suivantes po cun d'eux. On *veut* un objet présent, et l'on en *a envie*, mais *veut*, ce me semble, avec plus de connaissance et de réflexion, en *a envie* avec plus de sentiment et plus de goût. On *souhaite désire* des choses plus éloignées ; mais les *souhaits* sont plus va et les *désirs* plus ardents. On *soupire* pour des choses plus touch

Les *volontés* se conduisent par l'esprit ; elles doivent être Les *envies* tiennent des sens ; elles doivent être réglées. Les *souh* nourrissent d'imaginations ; ils doivent être bornés. Les *désirs* nent des passions ; ils doivent être modérés. Les *soupirs* partent du ils doivent être bien adressés.

On fait sa *volonté*. On satisfait son *envie*. On se repaît de *so* On s'abandonne à ses *désirs*. On pousse des *soupirs*.

Nous *voulons* ce qui peut nous convenir. Nous *avons envie* qui nous plaît. Nous *souhaitons* ce qui nous flatte. Nous *désir* que nous estimons. Nous *soupirons* pour ce qui nous attire.

On dit de la *volonté* qu'elle est éclairée ou aveugle ; de l' qu'elle est bonne ou mauvaise ; du *souhait*, qu'il est raisonna

ridicule; du *désir*, qu'il est faible ou violent; et du *soupir*, qu'il est naturel ou affecté.

Les princes *veulent* d'une manière absolue. Les femmes ont de fortes *envies*. Les paresseux s'occupent à faire des *souhaits* chimériques. Les courtisans se tourmentent par des *désirs* ambitieux. Les amants romanesques s'amusent à de vains *soupirs*. (G.)

1340. Vrai, Véridique.

Vrai se prend quelquefois dans l'acception de *véridique*, qui dit la *vérité*, qui dit *vérité*, mais avec un bien plus grand sens. Les Latins disaient aussi *verus* pour *veridicus: Verus sum?* suis-je *vrai?* dit Térence dans l'*Andrienne*.

L'homme *véridique* dit *vrai;* l'homme *vrai* dit le *vrai*.

L'homme *vrai* est *véridique* par caractère, par la simplicité, la droiture, l'honnêteté, la véracité de son caractère.

L'homme *véridique* aimera bien à dire la *vérité;* mais l'homme *vrai* ne peut que la dire.

Dieu est *vrai* par essence : l'écrivain inspiré par lui est contraint d'être *véridique*.

Les gens *véridiques* le sont dans leurs récits, dans leurs rapports, dans leurs témoignages. L'homme vrai l'est en tout, dans ses actions comme dans ses discours. L'homme *vrai* est le contraire de l'homme faux ; l'homme *véridique* est le contraire du menteur. (R.)

1341. Vrai, Véritable.

Vrai marque précisément la vérité objective, c'est-à-dire qu'il tombe directement sur la réalité de la chose; il signifie qu'elle est telle qu'on la dit. *Véritable* désigne proprement la vérité expressive, c'est-à-dire qu'il se rapporte principalement à l'exposition de la chose, et il signifie qu'on la dit telle qu'elle est. Ainsi, le premier de ces mots aura une grâce particulière, lorsque, dans l'emploi, on portera d'abord son point de vue sur le sujet en lui-même; et le second conviendra mieux, lorsqu'on portera ce point de vue sur le discours. Cette différence est extrêmement métaphysique, et j'avoue qu'il faut des yeux fins pour l'apercevoir; mais elle n'en subsiste pas moins, et d'ailleurs on ne doit pas exiger de moi des différences marquées où l'usage n'en a mis que de très-délicates : peut-être que l'exemple suivant donnera du jour à ce que je viens d'expliquer, et qu'on sentira mieux cette distinction dans l'application que dans la définition.

Quelques auteurs, même protestants, soutiennent qu'il n'est pas *vrai* qu'il y ait eu une papesse JEANNE, et que l'histoire qu'on en a faite n'est pas *véritable*. (G.)

Z

1342. Zéphyr, Zéphire.

Le *Zéphire* est le *zéphyr* personnifié. Le *zéphyr* souffle ; le
voltige et folâtre. Le *zéphyr* échauffe ou rafraîchit l'air selon l
le *Zéphire* caresse Flore, et fait éclore les fleurs.

Zéphire est aux *zéphyrs* ce qu'est l'Amour à cet essaim
Amours. *Zéphire* est un personnage, on l'invoque, il comma
zéphyrs obéissent. (R.)

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

(Le chiffre *romain* indique le *volume*, et le chiffre *arabe* la *page*.)

AVERTISSEMENT. I, p. j.
INTRODUCTION. I, p. v.

A

Abaissement. I, 1.
Abaisser. 1, 114.
Abandonnement. 3.
Abandonner. 3.
Abattement. 10.
Abattre. 4.
Abdication. 3.
Abdiquer. 5.
Abhorrer. 5.
Abject. 117.
Abjection. 5.
Abjurer. II, 283.
Abolir. I, 6.
Abolition. II, 280.
Abominable. I, 6.
Abondamment. 128.
Abondance. II, 305.
Aborder. I, 14. II, 45.
Abrégé. I, 7.
Abri (à l'). 16.
Abrogation. 274.
Abroger. 6.
Absolu. 7.
Absolution. 8. II, 280.
Absorber. I, 8.
Abstème. 477.
Abstenir. (s') II, 223.
Abstraction. 214.
Abstrait. I, 9.
Abuser. II, 115.
Abyme. 209.
Académicien. I, 10.
Académiste. 10.
Accablement. 10.
Accabler. 10.
Accélérer. 464.
Accepter. II, 260.
Accès (avoir). I, 11.
Accident. I, 378. II, 93.
Accidentellement. I, 12.
Accompagner. I, 12.
Accompli. 12.
Accomplir. II, 148.
Accord. I, 218.
Accord (tomber d'). 206.
Accorder. 13, 14.
Accoster. II, 45.
Accoter. I, 70.
Accoucher. 349.
Accroire (faire). 236.
Accumuler. 43.
Accusateur. 15.
Accuser. II, 18.
Acerbe. I, 99.
Achat. 340.
Achever. 16.
A couvert. 16.
Acquiescer. 206.
Acquitté. 17.
Acquitter. II, 177.
Acre. I, 17.
Acreté. 17.
Acrimonie. 17.
Acte. 18.
Acteur. 19.
Action. 18.
Actions (bonnes). 139.
Actuellement. 70.
Adage. II, 244.
Adhérent. I, 19.
Adhérer. 206.
Adhésion. 68.
Adjectif. 364.
Admettre. 20.
Administration. 446. II, 274.
Adorer. I, 21.
Adoucir. 21.
Adresse. 22, 286.
Adroit. 23.
Adulateur. 444.
Adversaire. 352.
Affable. 473.
Affectation. 23.
Affecté. 66.

Affecter. 24.
Affection. 24, 46.
Affermer. 25.
Affermir. 85.
Afféterie. 23.
Affirmer. 85.
Affliction. 25, 308.
Afflictions. 241.
Affligé. 25.
Affluence. I, 26.
Affranchir. 27.
Affreux. 28.
Affront. 28.
Affublé. II, 455.
Afin. 208.
Agacer. I, 461.
Agréger. 83.
Agir. 393.
Agitation. 29.
Agité. 29.
Agrandir. 30.
Agréable. 31, 448.
Agrément. 68, 206.
Agréments. 447.
Agriculteur. 31.
Aide. 32.
Aider. II, 331.
Aïeux. I, 54.
Aiguillonner. 379.
Aiguiser. 39.
Aimable. II, 365.
Aimer. I, 32, 476.
Aimer à (faire). 393.
Aimer de (faire). 393.
Aimer mieux. 33.
Aimer plus. 33.
Ainsi. 95, 466.
Ainsi que. 264.
Air. 33, 34.
Ais. 34.
Aise. 35.
Aisé. 35, 387.
Aises. 36.
Ajouter. 36.
Ajustement, 37.
A la fin. 350.
A la légère. II, 62.
Alarme. I, 37.
Alarmé. 38.
A l'entour. 103.
Aliéner. II, 449.
Aliments. 387.
Alimenter. 138.
Allé (être). I, 39.
Allégir. 39.
Allégorie. II, 468.
Alléguer. I, 486.
Alliance. 40.
Allures. 41.
Almanach. 455.
Allonger. 41.
Altercation. 297.
Altier. 465.
Amant. 42.
Amasser. 43.
Ambassadeur. 44.
Ambiguïté. 44.
Ame faible. 45.
Amendement. 45.
Amenuiser. 39.
Amitié. 46.
Amollir. 322.
Amonceler. 43.
Amour. 47.
Amourette. 47, 48.
Amoureux. 42.
Amphibologique. II, 79.
Ampoulé. I, 52.
Amusement. II, 265.
Amuser. I, 52.
An. 54.
Analogie. II, 254.
Ancêtres. I, 54, 55.
Ancien. II, 459.
Anciennement. I, 55.
Ane. 56.
Anéantir. 56.
Anecdotes. 469.
Anesse. 56.
Angoisses. II, 431.
Animal. I, 57, 426.
Animer. 379.
Annales. 469.
Année. 54.
Annexé. 19.
Annuler. 58.
Anoblir. 353.
Antagoniste. 352.
Antécédent. 59.
Antérieur. 59.
Antipathie. 458.
Antiphrase. 59.
Antique. II, 459.
Antre. I, 60.
Apaiser, 61.
Apercevoir. II, 465.
Aphorisme. I, 440.
Apocryphe. 61.

Apologie. II, 50.
Apophthegme. I, 110.
Aposter. II, 206.
Apothéose. 61.
Appareil. 62.
Apparence. 384.
Apparition. II, 452.
Appas. I, 90.
Appât. 63.
Appeler. 63. II, 135.
Appétit. I, 392.
Applaudissements. 64.
Application. 64.
Appliquer. 65.
Appointements. 430.
Apporter. II, 206.
Apposer. I, 65.
Apprécier. I, 65.
Appréhender. 234.
Appréhension. 37.
Apprendre. 66, 354, 375.
Apprêté. 66.
Apprêter. 67.
Apprêts. 62.
Apprivoisé. II, 223.
Approbation. I, 68.
Approcher. 1 .
Approfondir. 235.
Approprier (s'). 68.
Appui. 32, 69.
Appuyer. 70.
Apre. 17, 99.
A présent. 70.
Aptitude. 72.
Aride. 72.
Arme. 73.
Armes. 73.
Armoiries. 73
Armure. 73.
Aromate. 74.
Arracher. 74.
Arranger. 75.
Arrêter. 76.
Arrogant. II, 308, 389.
Arroger (s'). I, 68.
Art. II, 116.
Articuler. 236.
Artifice. I, 22.
Artisan. 77.
Ascendant. 78.
Asile. 79.
Aspect. 80.
Aspirer. 80.
Assembler. 81, 82.
Asservir. II, 380.
Assez. I, 82.
Assiéger. II, 147.
Assiette. 360.
Assister. 331.
Associé. I, 202.
Associer. 83
Assujettir. II, 380.
Assujettissement. I, 83.
Assuré. II, 395.
Assurer. I, 85.
Assurer quelqu'un. II, 255.
Astrologue. I, 86.
Astronome. 86.
Astuce. 110.
Atrabilaire. II, 109.
Atroce. I, 449.
Attache. 86.
Attaché. 19, 88.
Attachement. 86.
Attacher. II, 69.
Attaquer quelqu'un. I, 88.
Attaquer à quelqu'un (s'). 88.
Attendre. 368.
Attention 89, 326.
Attentions. 326.
Atténuer. I, 90.
Attitude. II, 206.
Attouchement. 400.
Attraits. I, 90.
Attraper. 460.
Attribuer (s'). 68, 93.
Attristé. 25.
Auberge. I, 151. II, 405.
Aucun. II, 141.
Audace. I, 461.
Audacieux. 325.
Augmenter. 30, 36, 237.
Augure. 94.
Auspices. 241.
Aussi. 95, 348.
Austère. 97, 98, 99.
Auteur. 319.
Authentique. II, 371.
Autorité. 99, 100.
Autour. 103.
Autrefois. 55.
Avanie. 28.
Avant. 104.
Avantage. II, 441.
Avantageux. 444.
Avare. 88, 104.
Avaricieux. 104.
Avenir. 428.

Aventure. 378.
Avérer. II, 452.
Aversion. I, 458.
Avertir. 406.
Avertissement. 405.
Aveu. 407.
Aveugle (à l'). 407.
Aveuglément. 407.
Avidité. 200.
Avilir. 4.
Avis. 405.
Avis(donner). I, 406.
Avisé. 408.
Avoir. 409.
Avoir été. 39.
Axiome. 440.

B

Babil. 444.
Babillard. 442.
Babiole. II, 447.
Badaud. I, 443.
Badin. 443.
Bafouer. 475.
Bagatelle. II, 447.
Baisser. I, 444.
Balancer. 445.
Balbutier. 445.
Bande. II, 72.
Bandit. 67.
Bannir. 382.
Banqueroute. 446.
Barbarie. 447.
Barre. II, 72.
Bas. I, 447.
Bassesse. 5.
Bataille. 449.
Bâtir. 210.
Battre. 449.
Battu. II, 443.
Bavard. I, 442.
Béatification. 420.
Béatitude. 438.
Beau. 421.
Beaucoup. 423, 428.
Bégayer. 445.
Belliqueux. 453.
Bénéfice. 431.
Benêt. 443.
Béni, ie. 424.
Benignité. 439.
Bénin. 424.
Bénit, ite. 424.
Berger. II, 474.
Besace. I, 425.
Besoin. II, 474.
Bête. I, 57, 426.
Bêtise. 427.
Bévue. 428.
Bien. 428.
Bienfaisance. 430.
Bienfait. 30.
Bienséance. 247.
Bienveillance. 430.
Biffer. 320.
Bigarrure. 288.
Bigot. 478.
Bijou. II, 46.
Bissac. I, 425.
Bizarre. 397.
Blafard. II, 466.
Blâmer. I, 432.
Blême. II, 466.
Blessure. I, 433.
Blottir (se). II, 402.
Bluette. I, 433.
Bois. 434.
Boiter. 435.
Bon goût, I, 436.
Bonheur. 437, *bis*.
Bonheur. 438. II, *bis*. 498.
Bon sens I 436, 369.
Bonté. 439, 440. II, 404.
Bord. I, 442.
Bornes. II, 408.
Boucherie. 405.
Bouderie. I, 443.
Boue. II, 70.
Bouffi. I, 354.
Boulevard. 443.
Bourbe. II, 70.
Bourg. I, 459.
Bourgeois. 456.
Bourrasque. II, 459.
Bourrique. 56.
Bourru. I, 397.
Boursouflé. 52, 354.
Bout. 444.
Bravoure. 492, 229.
Bredouiller. 445.

Bref. 145.
Brigue. II, 38.
Brillant. I, 346.
Briser. 160.
Broncher. II, 433.
Brouiller. I, 145.
Broyer. 90.
Brute. 57, 126.
But. 146.
Butin. II, 237.

C

Cabale. I, 146. II, 38.
Cabane. I, 150.
Cabaret. 151.
Cacher I, 151. II, 401.
Cacochyme. II, 444.
Caducité. I, 152.
Cafard. 478.
Cagot. 478.
Cajoler. 156.
Calamité. 153.
Calculer. 154.
Calendrier. 155.
Calme. II, 428.
Calmer. I, 61.
Candeur. II, 126.
Canonisation. I, 120.
Canons. 249.
Capable. 454.
Capacité. 155.
Caprice. 477.
Capricieux. I, 397.
Captieux. II, 33.
Captif. I, 156.
Caquet. 141.
Caqueter. II, 41.
Caresser. I, 156.
Carnassier. 158.
Carnage. II, 105.
Carnivore. I, 158.
Cas. II, 149.
Cas (au) (en), I, 159.
Casser. 58, 160.
Catalogue. II, 72.
Catastrophe. I, 268.
Caustique. 163.
Caution. 164.
Caverne. 60.
Célèbre. 395.
Célébrité. II, 288.
Celer. 401.
Célérité. 239.
Censure. I, 235.
Censurer. 132.
Cependant. II, 208.
Certain. I, 165.
Certainement. 165.
Certes. 165.
Certitude (avec). 165.
Cesser. 410.
Chagrin. 25, 167, 308.
Chaînes. 167.
Chair. II, 456.
Chaleur. I, 174.
Chance. 137.
Chanceler. 168.
Chancir. 168.
Change. 169.
Changeante. II, 62.
Changement. I, 169. II, 124.
Chanteur. I, 170.
Chantre. 170.
Chapelle. 170.
Chapellenie. 170.
Chaque. II, 422.
Charge. I, 171, 393. II, 154.
Charme. I, 171.
Charmer. 347.
Charmes. 90.
Charmille. 172.
Charmoie. 172.
Chasteté. I, 173. II, 243.
Château. 89.
Châtier. I, 173.
Chaud. 174.
Chaumière. 150.
Chef. II, 409.
Chemin. 343.
Cheoir. I, 175.
Chérir. 32, 176.
Chétif. 177.
Cheval. 231.
Chimère. II, 2.
Choisir. I, 178. II, 158.
Choix. I, 329.
Choix (faire). 178.
Choquer. 180.
Chroniques. 469.
Ciel. 182.
Cime. II, 375.
Circonférence. II, 421.

Circonlocution. II, 187.
Circonspect. I, 108.
Circonspection. 182, 326.
Circonstance. I, 183. II, 149.
Circuit. II, 421.
Cité. I, 184.
Citer. 186.
Citoyen. 456.
Civil. 473.
Civilité. 186.
Civisme. 188.
Clairvoyant. 346.
Clameur. 235.
Clarté. 189. II, 83.
Clocher. I, 135.
Cloître. 189.
Clore. 190.
Clystère. 191.
Cœur. 192.
Cœur (de bon). 245.
Cœur faible. 45.
Col. 282.
Colère. 193.
Colérique. 193.
Collection. II, 267.
Collègue. I, 202
Colloque. I, 219. II, 371.
Colon. I, 31.
Coloris. 226.
Combat. 119.
Comble. II, 375.
Comédien. I, 19.
Commandement. 193.
Commander. II, 160.
Comme. I, 264.
Commentaire. 444.
Commentaires. 469.
Commerce. 194.
Commis. 196.
Commisération. II, 197.
Commodités. I, 36.
Commun. II, 160.
Compagnie. II, 436.
Comparaison. 353.
Compassion. 197.
Complaire. I, 197.
Complaisance. 197.
Complet. 359.
Complexion. II, 128.
Compliqué. I, 198.
Complot. 146.
Composé. 66.
Comprendre. 356.
Compter. 154.
Conception. 369.
Concerner. II, 270.
Concevoir. I, 356.
Concilier. 13.
Concis. II, 52, 210.
Conclure. 29.
Conclusion. I, 199.
Concours. 26.
Concupiscence. 200.
Condescendance. 197.
Condition, 200.
Condition (de). 200.
Conduire. 453.
Conduite. II, 271.
Confédération. I, 40.
Conférer. 201.
Confession. 107.
Confier (se). 202.
Confirmer. 85.
Confiseur. 202.
Confiturier. 202.
Conformation. 388.
Conformité. II, 296.
Confrère. I, 202.
Confus. 203.
Congratulation. 403.
Conjecture. II, 217.
Conjoncture. I, 183. II, 1
Conjuration. I, 146.
Connexion. 204.
Connexité. 204.
Consacrer. II, 467.
Conscience. 180.
Consciencieux. 330.
Conseil. I, 105.
Conseiller d'honneur. 206
Conseiller honoraire. 206.
Consentement. 68, 206, 2
Consentir. 206.
Conséquence. 199.
Considérable. 207.
Considération. I, 182,
2
Considérations. I, 208. II,
Consommer. I, 209.
Conspiration. 146.
Constance. 210, 404. II, 3
Constant. I, 210, 310.
Consternation. 371.
Constitution. II, 128.
Construire. I, 210.
Consumer. 209.
Conte. 211.
Contenance. II, 88.

Content. I, 35. II, 324.
Contentement. 211. II, 323.
Contention. I, 64.
Conter. II, 127.
Contestation. I, 297.
Contesture. II, 412.
Contigu. I, 212.
Continence. I, 173. II, 243.
Continu. I, 212.
Continuation. 212, *bis.*
Continuel. 212. II, 188.
Continuellement. II, 421.
Continuer. I, 213, *bis.*
Continuité. 212.
Contraindre. I, 214, *bis.* II, 144.
Contravention. I, 215.
Contre. 215, *bis.*
Contrée. II, 271.
Contrefaçon. I, 216.
Contrefaction. 216.
Contrefaire. II, 4.
Contrevenir. I, 216.
Contre-vérité. 59.
Contribution. II, 10.
Contristé. 25
Contrition. 217
Convaincre. 218.
Convenance. 217.
Convention. 218.
Conversation. 219.
Conviction. 220.
Convier. 221.
Convoiter. II, 468.
Convoitise. I, 200.
Copie. 222.
Copier. II, 4, 430.
Copieusement. I, 28.
Coquetterie. 223.
Cornes. 134.
Correction. 45, 223.
Corriger 224.
Corrompre. II, 334.
Corrompu. 458.
Corruption. I, 271.
Cosmogonie. 224.
Cosmographie. 224.
Cosmologie. 224.
Côte. 142.
Côtés (de tous). 280.
Couler. 225.
Couleur. 226.
Coup (tout-à-). 227.
Coup (tout d'un). 227.
Coup d'œil. II, 151.
Couple. I, 227.
Cour (de). 228.
Cour (de la). 228.
Courage. 192, 229.
Courir. 231.
Courre. 231.
Courroux. 192.
Coursier. 231.
Court. 145.
Coutume. 231. II, 439.
Couvent. I, 189.
Couvert (à). 16.
Craindre. 231.
Crainte. 37, 232.
Crapule. II, 467.
Créance. I, 233.
Crédit. I, 234.
Creuser. 235.
Cri. 235.
Crime. 399, 414.
Critique. 235.
Croire (faire). 236.
Croître. 237.
Croix. 241.
Crotte. II, 70.
Croyance. I, 233, 241.
Croyez-vous qu'il le fera. 241.
Croyez-vous qu'il le fasse. 241.
Cruauté. 117.
Cultivateur. 31.
Cupidité. 200.
Cure. 242.
Curieusement. II, 369.

D

D'ailleurs. I, 270.
Dam. 243.
Danger. 243.
Dans. 346.
Darder. II, 55.
Davantage. 201.
Débat. I, 297.
Débattre. 245.
Débauche. II, 467.
Débile. I, 391.
Débonnaireté. 139.
Debout. 309.

Débris. 245.
Décadence. 246.
Déceler. 253.
Décence. 247. II, 292.
Décès. II, 433.
Décevoir. 435.
Décider. I, 248.
Décime. 248.
Décimes. 248.
Décisif. II, 427.
Décision. I, 248.
Décisions des conciles. 249.
Déclarer. 253.
Déclin. 246.
Décombres. 245.
Déconcerté. 203.
Décorer. II, 462.
Découler. I, 335. II, 230.
Découragement. 10.
Décours, 246.
Découverte. 250.
Découvrir. 250, 253, *bis*.
Décréditer. 255.
Décrépitude. 452.
Décrets. 255, 249.
Décrier. 255.
Dédaigneux. II, 308.
Dédain. I, 406.
Dédale. II, 54.
Dedans. 37.
Dédier. 467.
Dédire (se). I, 256.
Dédommager. II, 19.
Défait. 443.
Défaite. I, 256.
Défaut. 400. II, 6, 400.
Défaveur. I, 256.
Défectuosité. 400. II, 6.
Défendre. I, 257. II, 54.
Défendu. I, 257.
Défense. 257.
Déférence. I, 197. II, 295.
Déférer. I, 204.
Défiance. II, 408.
Défier (se). 408.
Défilé. I, 282.
Dégoûtant. 258.
Dégrader. 273.
Degré. 259, 368.
Déguiser. 454, 259.
Dehors. 384.
Déification. 64.
Délaisser. 3.
Délateur. 15.
Délectable. 34. 262.
Délibérer. 260.
Délicat. 261, 406.
Délicatesse. 406, 409.
Délice. II, 199.
Délicieux. I, 262.
Délié. 261, 406. II, 442.
Délire. I, 263.
Délit. 399.
Délivrer. 27. II, 75.
Demande. I, 263.
Demander. II, 250.
Démanteler, I, 267.
Démarches. 41.
Démêlé. 289.
Démêler. 299.
De même que. 264.
Démesuré. II, 5.
Démettre (se). I, 5.
Demeurant (au). 265.
Demeure. 457.
Demeurer. *bis*, 265.
Démission. 3.
Démolir. 4, 267.
Démon. 286.
Démonstration d'amitié. 26
Dénigrer. II, 132.
Dénombrement. 72.
Dénonciateur. I, 15.
Dénouement. 268.
Denrées. II, 102.
Dense. I, 269.
Dénué, 269.
Dépêcher. 464.
Déplorable. II, 54.
De plus. I, 270.
Dépouiller (la). I, 270.
Dépouiller (se). 270.
Dépourvu. 269.
Dépravation. 271.
Dépravé. II, 458.
Déprimer. I, 273.
Dépriser. 273.
Député. 44.
Déraciner. 384.
Dériver. II, 230.
Dérober. I, 274.
Dérogation. 274.
Déroute. 256.
Désapprouver. 274.
Désastre. II, 93.
Désert. I, 275.
Déserteur. 276.
Déshériter. 384.

Déshonnête. 276. II, 146.
Désigner. II, 104.
Désirer. 468.
Désistement. I, 3.
Désobéissance 215.
Désoccupé. 277.
Désœuvré. 277.
Désœuvrement. II, 14.
Désolation. I, 308.
Désoler. II. 257.
Dessein. I, 146, 278. II, 237, 466.
Destin. I, 278, 280, 462.
Destinée. 278.
Détail. 284.
Détails. 284.
Détestable. 6.
Détester. 5.
Détourner. 300.
Détriment. II, 418.
Détroit. I, 282.
Détruire. 4, 56, 267.
Devancer 283.
Devant. 104.
Devant (aller au-). 39.
Dévaster. II, 257.
Développer. I, 315.
Devin. 284.
Devise. 336.
Dévoiler. 253.
Devoir. 284.
Dévot. 285.
Dévotieux. 285.
Dévotion. II, 276.
Dévouement. I, 24, 86.
Dévouer. II, 467.
Dextérité. I, 286.
Diable. 286.
Dialecte. 56.
Dialectique. II, 76.
Dialogue. I, 219; II, 371.
Diaphane. I, 287.
Diction. 331.
Dictionnaire. 287.
Diffamant. 288
Diffamatoire. 288.
Diffamé. II, 92.
Différence. I, 288, 289; II, 447.
Différent. I 289.
Différer. II, 403
Difficulté. I, 290.
Difformité. 290.
Diffus. 291.
Digne (être). II, 113.
Dignité. I, 247; II, 86.
Dilapider. I, 434.
Diligence. II, 239.
Diligent. I, 292.
Dîmes. 248.
Direction. II, 271.
Discernement. I, 308.
Discerner I, 299.
Disciple 330.
Discontinuer. 440.
Discord 294.
Discorde. 294.
Discours. 294.
Discrétion. 296.
Discuter. 245
Disert. 297.
Disette. 396. II, 174.
Disgrâce. I, 256.
Disparité. 289.
Disposer. 67.
Disposition. 72. II, 363.
Dispute. I, 289, 297.
Dissimuler. I, 151, 403. II, 464.
Dissipateur. II, 233.
Dissiper. I, 434.
Distinction. 298.
Distinguer. 298, 299.
Distraire. 300.
Distrait. 9.
Distribuer. II, 170.
Diurne. I, 303.
Diversité. 288, 298; II, 447.
Divertir. I, 52, 300.
Divertissement. II, 265.
Diviser I, 301.
Divorce. 303
Divulguer. 253.
Docile. 442.
Docilité. 304.
Docte. 305, 367, 456.
Docteur. 305.
Doctrine. II, 74.
Domicile. I, 457; II, 294.
Dommage. I, 243; II, 418.
Don. I, 305.
Donner. 307.
Double sens. 44.
Douceur. 304 II, 404.
Douleur. 308 *bis*.
Doute. II, 17.
Douter (se). II, 248.
Douteux. I, 308; II, 230.
Doux. I, 124.
Droit. 309 *bis*.
Droit canon. 309.

Droit canonique. 309.
Droiture. II, 266.
Duper. 398.

Ebahi. I, 311.
Ebaubi. 311.
Ebauche. 312.
Ebouler (s'). 312.
Ebullition. 313.
Ecart (mettre à l'). 334.
Ecarter. 334.
Ecervelé. 372.
Echange. 469.
Echanger. 314.
Echappé (être). 314.
Echappé (avoir). 314.
Echapper (s'). II, 350.
Eclaircir. I, 315.
Eclairé. 315.
Eclanche. 443.
Eclat. 316; II, 83.
Eclipser. I, 317.
Ecolier. 330
Economie 3 7.
Ecornifleur. II, 169.
Ecouter. I, 357.
Ecriteau. 318.
Ecrivain. 319.
Ecrouler (s'). 312.
Effacé. 320.
Effaré. 320.
Effarouché. 320.
Effectivement. 321
Effectuer. II, 257.
Efféminer. I, 322.
Effervescence. 313.
Effet (en). 321.
Effigie. 323.
Efforcer (s'). 323.
Effrayant. 324.
Effrayé. 38.
Effroi. 37; II, 409.
Effronté. I, 325; II, 13.
Effronterie. 461.
Effroyable. 28, 324.
Effusion. 363.
Egaler. I, 325.
Egaliser. *Ibid.*
Egards. 182, 326, *bis.*; II, 295.
Egarement. I, 263.
Egarer (s'). I, 449.

Empreindre. I, 343.
Empressement. 344.
Emulateur. 345.
Emulation. 344. II, 42.
Emu. I, 29.
Emule. 345.
En. 346.
Enceindre. 360.
Enchaînement. 346.
Enchaînure. 346.
Enchantement. 171.
Enchanter. 347.
Enclore. 360.
Encore. 348.
Encourager. 379. *bis.*
Endroit. II, 69.
Endurant. I, 348.
Endurer. II, 380.
Energie. I, 349.
Enerver. 322.
En face. II, 451.
Enfant. I, 349.
Enfanter. 349.
Enfin. 350.
Enflé. 351.
Enfreindre. 216.
Enfuir (s'). II, 350.
Engager. 144.
Engager (s'). 239.
Engendrer. I, 349.
Engloutir. 8.
Enjoué. 430.
Ennemi. 352.
Ennoblir. 353.
Enoncer. 353.
Enorme. 449.
Enquérir (s'). 354.
En secret. II, 332.
Enseigner. I, 354.
Ensemble. 355.
Ensemencer. II, 340.
Entasser. I, 43.
Entendement. 369.
Entendre. 356, 357.
Entendu. 23.
Enterrer. II, 31.
Entêté. I, 357. II, 410.
Entêtement. I, 404.
Entêter. II, 27.
Enthousiasme. I, 358.
Entier. 359.
Entier (en). 359.
Entièrement. 359.
Entourer. 360.
Entrailles. II, 451.
Entrainer. II, 426.
Entremise. I, 361.
Entreprise. 278.
Entretien. 219, *bis.*
Envahir. II, 441.
En vain. 443.
Envie. I, 362.
Envie (avoir). 363; II, 468.
Envie (porter). I, 363.
Envier. 363.
Environner. 360.
Envoyé. 44.
Epais. 269, 452.
Epanchement. 363.
Epargne. 317; II, 111.
Epigraphe. I, 318.
Epithète. 364.
Epitome. 7.
Epître. 365.
Epouvantable. 28, 324.
Epouvante. 37; II, 409.
Epouvanté. I, 38.
Epoux. II, 103.
Epreuve. I, 383.
Epurer. II, 444.
Equipage. 426.
Equitable. 49.
Equité. 49.
Equivoque. I, 44; II, 79.
Eriger. I, 414.
Errer. 366.
Erreur. 128.
Erudit. 367.
Erudition. II, 74.
Escalier. I, 368.
Esclavage. II, 348.
Esclave. I, 156.
Escorter. 12.
Espérance. 369.
Espérer. 368.
Espion. 337.
Espoir. 369.
Esprit. 369, 437.
Esprit faible. 45.
Esquisse. 312.
Essai. 383.
Essor. II, 465.
Est. I, 64.
Estimer. 65.
Etablir. I, 414.
Etat. 200. II, 361.
Eternel. 188.
Etincelle. I, 133.

Etonnement. 371.
Etonner. II, 396.
Etouffer. I, 371.
Etourdi. 372.
Etre. 374.
Etroit. 375.
Etudier. 375.
Euménides. 426.
Evader (s'). II, 350.
Evaporé. I, 372.
Eveiller. 376.
Evénement. 378.
Eventé. 372.
Evêque. II, 205.
Eviter. I, 424.
Evoquer. 63.
Exactitude. 89, 223.
Exaltation. 358.
Excellent (être). 378.
Exceller. 378.
Excepté. 379, 476.
Excessif. II, 5.
Exciter. I, 379, *bis*.
Excuse. 380.
Exécrable. 6.
Exécration. II, 12.
Exécuter. 257.
Exemples (imiter les). 394
Exemples (suivre les). 394.
Exemption. 5.
Exhausser. 64.
Exhéréder. I, 384.
Exigu. 382.
Exiler. 382.
Exister. 374.
Expédient. 383.
Expéditif. 292.
Expérience. 383.
Expliquer. 345.
Exploit. II, 242.
Expression. 422.
Exprimer. I, 353.
Extérieur. 384.
Extirper. 384.
Extraordinaire. II, 358.
Extravagant. I, 416.
Extrémité. 444.

F

Fable. I, 244.
Fabrique. 383.
Fabuleux. 386.
Face à face. II, 451.
Facétieux. I, 386.
Fâcher. 25. II, 104.
Fâcherie. I, 143.
Fâcheux. II, 9.
Facile. I, 35, 387.
Façon. 388 *bis*.
Faction. 390.
Faculté. II, 209.
Fade. I, 391.
Faible. 391, 392.
Faible (âme). 45.
Faible (cœur). 45.
Faible (esprit). 45.
Faible (être). 373.
Faibles. 392.
Faiblesse. 392.
Faiblesses (avoir des). 373.
Faillir. 175.
Faillite. 116.
Faim. 392.
Fainéant. II, 21.
Fainéantise. 169.
Faire. I, 393.
Faite. II, 375.
Faix. I, 171, 393.
Fallacieux. 394.
Fameux. 395.
Famille. 395. II, 250.
Famine. I, 396.
Fanée. 396.
Fanfaron. 457.
Fange. II, 70.
Fantaisie. I, 477.
Fantasque. 397.
Fantôme. II.
Fardeau. I, 171, 393.
Farouche. 397. II, 324.
Fasciner. II, 27.
Faste. 84.
Fastes. 469.
Fastidieux. 258.
Fat. II, 378.
Fatal. I, 398.
Fatigué. II, 59.
Fatiguer. 60.
Faut (il) 1.
Faute. I, 399, 400. II, 100.
Faux. I, 386.
Faveur. 234, 447.
Favorable. 398.

Fécond. 404.
Feindre. 403.
Félicitation. 403.
Félicité. 137 138. II, 198.
Ferme. I, 240.
Fermentation. 313.
Fermer. 190.
Fermeté. 404. II, 384.
Férocité. I, 117.
Fers. 167.
Fertile. 404.
Fictice. 405.
Fictif. 405.
Fidélité. 210.
Fier. 444. II, 308.
Fier (se). I, 202.
Fierté. 406.
Figure. 323, 398.
Filets. II, 52.
Filou. 59.
Fin. I, 144, 406, *bis*.
Finalement. 350.
Financier. II, 243.
Finesse. I, 22, 406, 409, 410.
Fini. II, 169.
Finir. I, 16, 410.
Flageller. 417.
Flagorner 56.
Flatter 56.
Flatteur. 411.
Flétrie. 396.
Fleur (la). 331.
Flexible. 412.
Flots. II, 157.
Fluet. I, 452.
Fluide. II, 72.
Fœtus. I, 336.
Foi. 241.
Fois (à la). 355.
Foison (à). 128.
Folâtre. 413.
Fonder. 414.
Force. 349.
Forcer. 214, *bis*. II, 144.
Forfait. I, 399, 414.
Forme. 388.
Fort. 415. II, 434.
Fortuitement. I, 12.
Fortune. 462.
Fortuné. 415.
Fou. 416.
Foudre. II, 416.
Foudre (la). I, 417.
Foudre (le). 417.
Fouetter. 417.
Fougueux. II, 8.
Foule. I, 26.
Fourbe. 418.
Fourberie. 418.
Fournir le sel. 418.
Fournir du sel. 418.
Fournir de sel. 418.
Fourvoyer (se). 419.
Fragile. 420, *bis*.
Franc. II, 75, 82.
Franchise, 421. II, 66, 357.
Frapper. I, 119.
Frayeur. I, 37. II, 194, 409.
Frêle. I, 420.
Fréquemment. II, 383.
Fréquenter. I, 422.
Friches. II, 55.
Fripon. 59.
Frivole. I, 423.
Frugal. II, 364.
Frustrer. 224.
Fugitif. I, 424.
Fuir. 424.
Funérailles. 425.
Funeste. 398.
Fureur 425.
Furibond. 427.
Furie. 425.
Furies. 426.
Furieux. 427. II, 97.
Fustiger. I, 417.
Futile. 423.
Futur. 428.
Fuyard. 424.

G

Gager. I, 429.
Gages. 430.
Gai. 430, 431.
Gaieté. II, 44.
Gaillard. 431.
Gain. 341.
Galant. I, 42.
Galanterie. 48, 223.
Galimathias. 432.
Garant. 164.

Garantir. 432.
Garde. 433.
Garder. 433. II, 148.
Gardien. I, 433.
Gaspiller. 435.
Général. 435.
Générosité. 450.
Génie. 369, 436, 437, *bis*.
Gens. 439.
Gentil. II, 117.
Gentillesse. 117.
Gentils. I, 441.
Gérer. 442.
Gibet. 443.
Gigot. 443.
Giron. II, 336.
Glisser. I, 225.
Gloire. 444.
Glorieux. 444.
Glorifier (se). II, 220.
Glose. I, 444.
Glossaire. 287.
Glouton. 445.
Gluant. II, 462.
Goinfre. 445.
Gonflé. 435.
Gorge. 282.
Gouffre. 209.
Goulu. I, 445.
Gourmand. 445.
Goût. 436.
Gouvernement. 446. II, 27
Grâce. I, 130, 447. II, 280
Grâce (de bonne). I, 245.
Grâces. 447.
Gracieux. 448, 473.
Grain. 448.
Graine. 448.
Grand. 207, 449. II, 447.
Grand homme. I, 468.
Grandeur d'âme. I, 450.
Gratitude. II, 264.
Grave. I, 451, *bis*, 452.
Gravité. I, 247. II, 190.
Gré (de bon). I, 245.
Grêle. 452.
Grief. 451.
Gronder. II, 249.
Gros. I, 452.
Grossier. II, 9.
Grotte. I, 60.
Guère. II, 193.
Guérison. I, 242.
Guerrier. 453.
Gueux. II, 175.
Guider. 201, 453.
Guinguette. II, 405.

H

Habile. I, 23, 454, 456.
Habile homme. 455.
Habileté. 455, 286.
Habillement. II, 454.
Habit. II, 454.
Habitant. I, 456.
Habitation. 457.
Habitude. 231.
Hableur. 457.
Haine. 458.
Haïssable. II, 151.
Haleine. I, 460.
Hameau. 459.
Hanter. 422.
Happer. 460.
Harangue. 294.
Harassé. II, 59.
Harceler. I, 461.
Hardes. II, 130.
Hardi. I, 125.
Hardiesse. 461.
Hargneux. 462.
Hâter. 464.
Hâtif. 464.
Hausser. II, 64, *bis*.
Haut. I, 465.
Hauteur. 330.
Hautain. 465.
Have. II, 166.
Hasard. I, 462.
Hasarder. 463.
Hérédité. 467.
Hérétique. 467.
Héritage. 467.
Héros. 468.
Hésiter. 115.
Hétérodoxe. 467.
Heureux. 115.
Heurter. I, 480.
Histoire. 469.
Historien. 471.
Historiographe. 471.

Homme de bien. 455, 472.
Homme de bon sens. 472.
Homme franc (l'). 472.
Homme de génie. 316.
Homme d'honneur. 472.
Homme honnête. 473.
Homme savant. II, 325.
Homme de sens. I, 472.
Homme vrai (l'). 472.
Honnête. 473.
Honnête homme. 455, 472, 473.
Honnêteté. II, 225.
Honneur. I, 444. II, 227.
Honnir. I, 475.
Honoraires. 430.
Honorer. 21.
Honte. 476.
Hormis. 379, 476.
Horrible. 28.
Hors. 379, 476.
Hôtel. II, 89.
Hôtellerie. I, 151. II, 405.
Humain. I, 124.
Humanité. 140.
Humeur. 143, 477.
Humeur (être d'). 373.
Humeur (être en). 373.
Humilier. 1.
Hutte. 150.
Hydropote. 477.
Hymen. 478.
Hyménée. 478.
Hypocrite. 478.
Hypothèse. II, 393.

I

Ici. II, 1.
Idée. II, 1. 180.
Idée (dans l'). I, 244.
Idiome. II, 56.
Idiot. I, 126.
Ignominie. II, 26.
Ignorant. I, 56.
Il est nécessaire. II, 1.
Illusion. 2.
Illustre. I, 395.
Image. I, 323.
Imagination. II, 2.
Imaginer. II, 2.
Imaginer (s'). 2.
Imbécile. I, 416.
Imiter. II, 4.
Immanquable. 4.
Imminent. 35.
Immodéré. 5.
Immoler. 314.
Immortel. 188.
Immunité. 5.
Imperfection. I, 400. II, 6.
Impérieux. I, 7.
Impertinent. II, 7, 378.
Impétueux. 8.
Impétuosité. I, 341.
Impie. II, 9.
Impitoyable. 25.
Implacable. 25.
Impliqué. I, 198.
Impoli. II, 9.
Important. 389.
Importun. 9.
Imposition. 10.
Impôt. 10.
Imprécation. 12.
Imprévu. 12.
Imprimer. I, 343.
Improuver. 274.
Imprudent. II, 90.
Impudent. II, 13.
Impudicité. 60.
Imputer. I, 93.
Inaction. II, 14.
Inadvertance. 14.
Inaptitude. 15, 36.
Inattendu. 12.
Inattention. 14.
Incapacité. 15, 36.
Incendie. 16.
Incertain. I, 308. II, 230.
Incertitude. II, 17.
Inciter. I, 379.
Inclination. 46. II, 17, 178.
Incompréhensible. 32.
Inconcevable. 32.
Inconstant. I, 392.
Inconstante. II, 62.
Incrédule. 9.
Incroyable. 17.
Inculper. 18.
Incurable. 18.
Incursion. 19.

Indéeis. 39.
Indélébile. 24.
Indemniser. 19.
Indépendant. 67.
Indicible. 23.
Indifférence. 20.
Indifférent. I, 392.
Indigence. II, 174.
Indigent. 175.
Indigné. 164.
Indiquer. 104.
Indolent. 21, 123.
Induire. 29.
Induire à. 22.
Induire en. 22.
Industrie. 23.
Industrieux. I, 23.
Inébranlable. 240.
Ineffable. II, 23.
Ineffaçable. 24.
Ineffectif. 25.
Inefficace. 25.
Inégalité. I, 289.
Inénarrable. II, 23.
Inespéré. 2.
Inexorable. 25.
Inexprimable. 23.
Infaillible. 4.
Infamant. I, 288.
Infamie. II, 26.
Infatuer. 27.
Infection. 28.
Inférer. 29.
Infertile. 384.
Infidèle. 30.
Infirme. 444.
Infirmer. I, 58.
Inflexible. I, 240. II, 25.
Influence. I, 78.
Informer. 106, 354.
Informer (s'). 354.
Infortune. 153.
Ingénieux. 23.
Ingénuité. II, 126, 357.
Ingrat à. 30.
Ingrat envers. 30.
Inguérissable. 18.
Inhabileté. 15.
Inhabité. I, 275.
Inhibition. 257.
Inhumer. II, 34.
Inimitié. 34.
Inintelligible. 32.
Injonction. I, 193.
Injure. II, 117.
Injurier. 33.
Inopiné. 12.
Inscription. I, 348.
Insensé. 446.
Insensibilité. II, 20.
Insidieux. 33.
Insigne. 350.
Insinuation. 390.
Insinuer. 34.
Insipide. I, 391.
Insolent. II, 7.
Inspiration. 390.
Instant. 35, 119.
Instigation. II, 390.
Instituer. I, 414.
Instruire. I, 354.
Instruire (s'). 66.
Instruit. 316.
Instrument. II, 163.
Insuffisance. 15, 36.
Insulte. I, 28.
Insurgent. II, 258.
Insurrection. 36.
Intégrité. 225.
Intelligence. I, 369.
Intention. II, 466.
Interdit. I, 203.
Intéressé. 88.
Intérieur. II, 37. bis.
Interne. 37.
Interroger. 250.
Intestins. 45
Intrépidité. I, 192.
Intrigue. II, 38.
Intrinsèque. 37.
Inutilement. 443.
Invectiver. 33.
Inventer. 37.
Invention. I, 250.
Inviter. 224.
Inviter à dîner. II, 222.
Invoquer. I, 63.
Irréligieux. II, 9.
Irrésolu. I, 308. II, 39.
Irrésolution. II, 17.
Irruption. 19.
Issue. 303.
Ivre. 44.

J

Jaboter. II, 41.
Jadis. I, 55.
Jaillir. II, 41.
Jalousie. I, 362. II, 42.
Jamais (à). II, 43.
Jamais (pour). 43.
Jargon. 56.
Jaser. 41.
Joie. 44.
Joindre. I, 84. II, 45.
Joli. I, 121. II, 117.
Jonction. II, 439.
Joufflu. II, 836.
Jour. 45.
Journalier. I, 303.
Journée. II, 45.
Joyau. 46.
Jugement. I, 293, 369. II, 47.
Juger. I, 248.
Jurement. II, 346.
Jurisconsulte. 48.
Juriste. 48.
Juron. 346.
Jussion. I, 193.
Juste. II, 49.
Justesse. II, 49.
Justice. I, 309. II, 49.
Justification. II, 50.
Justifier. 51.

L

Là. II, 1.
Labeur. 432.
Labyrinthe. 51.
Lâche. 52, 204.
Laconique. 52.
Lacs. 52.
Ladre. 63.
Laideur. I, 290.
Laine. II, 53.
Lamentable. 54.
Lamentation. 54.
Lancer. 55.
Landes. 55.
Langage. 56.
Langoureux. 57.
Langue. 56.
Languissant. 57.
Laquais. 444.
Lares. 58.
Largesse. 65.
Larmes. 58.
Larron. 59.
Las. 59.
Lasciveté. 60.
Laser. 60.
Lavement. I, 191.
Le. II, 61, 423.
Légal. 61.
Léger. I, 392.
Légère. II, 62.
Légère (à la). *Ibid.*
Légèrement. 62.
Légiste. 48.
Légitime. 61.
Lépreux. 63.
Les. 61.
Lettre. I, 365.
Lettre (à la). II, 73.
Leurre. I, 63.
Leurrer. II, 398.
Levant. 64.
Lever. 64.
Libéralité. 65.
Liberté. 66.
Libertin. 67.
Libre. 67.
Licencier (se). 68.
Licite. 61, 68.
Lieu. 69.
Lier. 69.
Lignée. 250.
Ligue. I, 40.
Limer. II, 69.
Limites. 408.
Limon. 70.
Liquide. 72.
Lisière. 72.
Liste. 72.
Littéralement. 73.
Littérature. 74.
Livide. 166.
Livre. 75.
Livrer. 75.
Logement. 76.
Loger. I, 265.
Logique. II, 76.
Logis. 76, 89, 405.
Loi. I, 255.

Loisir. II, 76.
Longtemps. 77.
Longuement. 77.
Lorsque. 77.
Louange. I, 332.
Louanges. 64.
Louche. II, 79.
Louer. I, 25. II, 446.
Lourd. 81.
Loyal. 82.

Lubr
Lucr
Lueu
Lui.
Lui-
Lumi
Luna
Lust
Luxe

M

Macérer. II, 106.
Machination. 98.
Maffié. 86.
Magnanimité. I, 450.
Magnificence. II, 84.
Maint. 86.
Maintenant. I, 70.
Maintenir. II, 87
Maintien. II, 88.
Maison. I, 395, 457. II, 89, 250.
Maison de campagne. 89.
Maison des champs. 89.
Majesté. 86.
Mal. I, 308.
Maladif. II, 444.
Maladresse. 90.
Malaise. 414.
Malavisé. 90.
Malcontent. 90.
Malédiction. 42.
Malentendu. 91.
Malfaisant. 91.
Malfamé. 92.
Malgré. I, 215 *bis*.
Malhabileté. II, 90.
Malheur. I, 153. II, 93.
Malheureux. II, 93.
Malhonnête. I, 276.
Malice. II, 94.
Malicieux. 95.
Malignité. 94.
Malin. 95.
Malintentionné. 108.
Mal parler. 92.
Maltôtier. 243.
Maltraiter. 96.
Manége. 98.
Maniaque. 97.
Manie. 414.
Manier. 420.

Mani
Man
Man
Man
Man
Man
Man
Man
Man
Man
Mar
Mar
Mar
Mar
Mar
Mar
Mar
Mas
Mas
Mât
Mati
Mati
Mati
Mati
Mau
Max
Méc
Méc
Méc
Méc
Méd
Méd
Méd
Méd
Méfi
Méfi
Méfi
Méla
Méla

Mélanger. 110.
Mêler. 110.
Mémoire. 111, 277.
Mémoires. I, 469.
Ménage. I, 347. II, 111.
Ménagement. II, 111.
Ménagements. I, 182, 326, *bis*.
Mendiant. II, 175.
Mener. I, 201, 453.
Mensonge. II, 112.
Mensonge (dire un). I, 292.
Mensonge (faire un). 292.
Menterie. II, 112.
Menteur. I, 457.
Menu. II, 112.
Méprise. I, 128.
Mercenaire. II, 449.
Merci. II, 113.
Mériter. 113.
Merveille. 232.
Mésaise. 114.
Mésuser. 115.
Métail. 115.
Métal. 115.
Métamorphoser. 115.
Métier. 116.
Mettre. 117.
Mignard. 117.
Mignon. 117
Militaire. I, 453.
Mince. II, 112.
Mine. I, 34.
Ministère. II, 154.
Minutie. 117.
Miracle. 232.
Mirer. 118.
Misérable. 93.
Misère. 117.
Miséricorde. 113.
Mitiger. I, 21.
Mixtionner. II, 110.
Mobiliaire. 118.
Mobilier. 118.
Mode. 463.
Modèle. I, 222. II, 272, 438.
Modérer. I, 21.
Modestie. II, 292, 299.
Modifiable. 119.
Modificatif. 119.
Modification. 119.
Modifier. 119.
Moisir. I, 168.
Molester. II, 455.
Moment. 119.
Monarque. 309.
Monastère. I, 189.
Monceau. II, 404.
Monde. 120.
Monde (le beau). 120.
Monde (le grand). 120.
Monologue. II, 371.
Mont. 121.
Montagne. 121.
Montagneux. 121.
Montée. I, 368.
Montueux. II, 121.
Moquerie. 120, 253.
Mordant. I, 163.
Morne. II, 373.
Mort. 433.
Mortifié. I, 25.
Mortifier. II, 106.
Mot. 122. *bis*.
Mou. 123.
Moyen. 463.
Multitude. I, 26.
Mur. II, 123.
Muraille. 123.
Mutation. 124.
Mutuel. 124.

N

Nabot. II, 125.
Naïf. 125 357,
Naïveté. 126.
Naïveté (la). 126.
Naïveté (une). 126.
Narrer. 127.
Nation. 127.
Naturel. 125. 128.
Nautonnier. 131.
Navire. 128.
Néanmoins. 208.
Nécessaire (il est). 1.
Nécessité. 174.
Nécessiteux. 175.
Nef. 128.
Négligent. 21.
Négoce. I, 194.
Nègre. II. 129.
Néologie. 129.
Néologisme. 129.
Net. 130.
Neuf. 130.

Nonnain. 136.
Nonne. 136.
Nonnette. 136.
Nonobstant. I, 215.
Notes. II, 136.
Notifier. 138.
Notion. 180.

Nuisible. 91.
Nuit. 408.
Nul. 141.
Numéral. 142.
Numérique. 142.
Nutritif. 139.

O

Obéissance. II, 143.
Oblation. 154.
Obligation. I, 284.
Obligeant. II, 348.
Obliger. I, 214. II, 144.
Obliger à faire. II, 144 *bis*.
Obliger de faire. 144.
Obreptice. 386.
Obscène. 146.
Obscur. 147.
Obscurcir. I, 317. II, 155.
Obscurité. II, 408.
Obséder. 147.
Obsèques. I, 425.
Observance. II, 148.
Observation. 148.
Observations. I, 208. II, 136.
Observer. II, 148, 276.
Obstacle. I, 290. II, 149.
Obstiné. I, 357. II, 410.
Occasion. II, 149.
Occurrence. 149.
Odeur. 150.
Odieux. 151.

Offrir. I, 307. II, 1
Offusquer. 155.
Oiseux. 155.
Oisif. 155.
Oisiveté. 14, 76.
Ombrageux. 156.
On. 156.
On (l'). 156.
Ondes. II, 157.
On doit. 1.
On ne peut. 158.
On ne saurait. 15
Opiner. I, 260.
Opiniâtre. I, 357.
Opiniâtreté. I, 404
Opinion. II, 342, 3
Oppresser. I, 10.
Opprimer. 10.
Opprobre. II, 26.
Opter. 158.
Opulence. 305.
Orage. 159.
Oraison. I, 294.
Ordinaire. II, 160.

Ossements. 162.
Ostentation. II, 168.
Ouïr. I, 357.
Ouragan. II, 159.
Ourdir. 162.
Outil. 163.
Outrage. I, 28.
Outrageant. II, 164.
Outrageux. 164.
Outre cela. I, 270.
Outré. II, 5, 164.
Ouvrage. 52, 234.
Ouvrage de l'esprit. 164.
Ouvrage d'esprit. 164.
Ouvrier. I, 77.

P

Pacage. II, 165
Pacifique. 166.
Paie. 176.
Païens. I, 444.
Paire. 227.
Paisible. II, 166.
Paix. 430.
Palais. 89.
Pâle. 166.
Pallier. 454.
Panégyrique. II, 167.
Papelard. 173.
Parabole. 168.
Parade. 168.
Paradis. I, 182.
Paradoxe. II, 17.
Paraître. 339.
Paralogisme. 168.
Parasite. 169.
Parcimonie. I, 347.
Pardon. I, 8, 380. II, 280.
Pareil. II, 406.
Parer. II, 162.
Paresse. 169.
Paresseux. 21.
Parfait I, 12. II, 169.
Parfum. I, 74.
Parier. 429.
Parler mal. II, 92.
Parole. 22.
Parole (donner). 239.
Part. 170.
Part (prendre). 170.
Partager. I, 301. II, 170.
Parti. I. 390. II, 38.
Participer. II, 170.
Partie. 70.
Partisan. 243.
Parts (de toutes). I, 280.
Parure. 37.
Pas. I, 282. II, 171.
Passer. 171.
Passer (se). 171.
Pasteur. 174.
Patelin. 173.
Patelineur. 173.
Pathétique. 419.
Patient. I, 348.
Pâtis. II, 165.
Patois. 56.
Pâtre. 174.
Patriotisme. I, 188.
Pâturage. II, 165.
Pâture. 165.
Pauvre. 175.
Pauvreté. 174.
Payer. 177.
Pays. 271.
Peine. I, 25.
Peine à faire (avoir). II, 178.
Peine à faire (avoir de la). 178.
Peines. I, 241.
Péché. 399.
Pénates. II, 58.
Penchant. I, 72. II, 17, 178.
Pendant. I, 310
Pendant que. II, 179.
Pénétrable. 186.
Pénétrant. 186.
Pénétration. I. 409.
Pensée. II, 1, 10, *bis*, 343.
Pensées. I, 208.
Penser. II, 180, 185.
Penser à. 376.
Penseur. 85.
Pensif. 185.
Pente. 178.
Perçant. 186.
Perception. 180, 346.
Péremptoire. 427.
Pères. I, 54.
Perfide. II, 30.
Perfidie. I, 410.
Péril. 243.
Périphrase. II, 187.
Perméable. 186.

Permettre. 413.
Permis. 68.
Permission. I, 206.
Permutation. 169.
Permuter. 314.
Pernicieux. II, 91.
Perpétuel. 188.
Persévérer. I, 213. II, 189.
Persiflage. II, 253.
Persister. I, 213. II, 189.
Personnage. II, 190.
Personnel (l'homme). I, 327.
Personnes. 439.
Perspicacité. II, 316.
Perspicuité. I, 189.
Persuader. I. 218. II, 34.
Persuasion. I, 220. II, 390.
Perte. I, 243.
Pervers. II, 458.
Pesant. 81.
Pesanteur. 190.
Pestiféré. 191.
Pestilent. 194.
Pestilentiel. 194.
Pestilentieux. 194.
Pétulance. 192.
Peu. 193.
Peuple. 127.
Peur. I, 37, 232. II, 194.
Peur (avoir). I, 231.
Peut (on ne). II, 158.
Phébus. I, 432.
Physionomie. 34.
Piége. 63.
Piété. II, 276.
Pilote. 131.
Piquant. 195.
Piquer (se). I, 24.
Pire. II, 195.
Pis. 195.
Pitié. 197.
Place. 69.
Placer. 117.
Plaie. I, 133.
Plain. II, 138.
Plaindre. 198.
Plainte. 54.
Plausible. II, 200.
Plein. 200.
Pleurs. 58.
Plier. 200.
Ployer. 200.
Plus. 201.
Plusieurs. I, 123.
Poids. II, 190.
Poignant. 195.
Point. 171.
Point du jour (le).
Pointe du jour (la)
Poison. 201.
Poli. I, 173. II, 2
Policé. II, 203.
Polir. 69.
Politesse. I, 186.
Poltron. II, 52, 20
Pontife. 205.
Porter. I, 379. II,
Portion. 170.
Portrait. I, 323.
Posé. II, 128.
Poser. 117.
Position. 363.
Posséder. I, 109.
Poster. II, 206.
Posture. 206.
Potence. I, 143.
Potentat. II, 309.
Poudre. 207.
Pour. 208 *bis*.
Pour moi. 246.
Pourquoi (c'est).
Poursuivre. 213.
Pourtant. II, 208.
Pousser. I, 379.
Poussière. II, 207.
Pouvoir. I, 99, 1
Précédent. 1, 59.
Précéder. 283.
Précepte. 193.
Précipice. II, 209.
Précis. 210, *bis*.
Précision. 49. 21
Précoce. I, 464.
Prédécesseurs. 58

Prématuré. I, 464.
Premier. II, 213
Préoccupation. 214.
Préparatifs. I, 62.
Préparer. 67,
Prérogative. II, 215.
Près. 216.
Présage. I, 94.
Présent. 305.
Présent (à). 70.
Présentement. 70.
Présenter. I, 307. II, 216.
Préserver. I, 432.
Présomption. II, 161, 217.
Presque. 248.
Pressant. 35.
Pressentir. 218.
Presser. I, 464.
Prétendre. 80.
Prétexte (sous le). II, 219.
Prétexte (sur le). 219.
Prêtrise. 220.
Prévaloir (se). 220.
Prévention. 214.
Prier. 220.
Prier à dîner. 222.
Prier de dîner. 222.
Primitif. 213.
Prince. 309.
Principe. 222.
Priser. I, 65.
Prisonnier. 156.
Privé. II, 223.
Priver. 224.
Priver (se). 223.
Privilége. 215.
Prix. 224, 445.
Probable. 200.
Probité. 225, 227.
Problématique. 230.
Procéder. 230.
Prochain. 232.
Proche. I, 212. II, 216, 232.
Prodige. 232.
Prodigue. 233.
Production. 234.
Profanation. 235.
Proférer. 236.
Profession. 116.
Profit. I, 431. II, 441.
Prohibé. I, 257
Prohibition. I, 257.
Projet. I, 278. II, 237.
Proie. 237.
Prolixe. I, 291.
Prolonger. 41.
Promenade. II, 238.
Promenoir. 238.
Promettre. 239.
Prompt. I, 292.
Promptement. II, 463.
Promptitude. 239, 463.
Prononcer. 236.
Propension. 178.
Prophète. I, 284.
Prophétie. II, 212.
Propice. I, 398.
Propre. II, 130.
Propre à. 240.
Propre pour. 240.
Propres termes. 408.
Proroger. I, 41.
Prospérité. 138.
Prosternation. II, 240.
Prostration. 240.
Protection. 241.
Protéger. I, 257.
Prouesse. II, 242.
Provenir. 230.
Proverbe. 241.
Provoquer. I. 461.
Prude. 452.
Prudence. II, 318.
Prudent. I, 108.
Puanteur. II, 28.
Public. 98.
Publicain. 243.
Publier. I, 253.
Pudeur. 476.
Pudicité. II, 243.
Puéril. I, 349.
Puissance. I, 100. II, 209.
Pulvériser. I, 90.
Punir. 173.
Pureté. II, 243.
Purger. 244.
Purifier. 244.

Q

Qualité. II. 246.
Qualité (de). I, 200.
Quand. II, 77.
Quant. II, 208.
Quant à moi. 246.
Quasi. 248.

Querelle. I, 289; II, 132.
Quereller. II, 249.
Querelleur. I, 462.
Question. 263.
Questionner. II, 250.
Quinteux. I, 397.
Quiproquo. II, 94.
Quitte. I, 47.
Quotidien. 303.

R

Rabaisser. I, 1.
Racommoder. 14.
Race. II, 250.
Raconter. 127.
Radieux. 252.
Ragot. 125.
Raillerie. 120, 253.
Raillerie (entendre). I, 357.
Raillerie (entendre la). *Ibid.*
Raison. 369.
Râle. II, 253.
Râlement. *Ibid.*
Rampant. I.
Rancidité. II, 254
Rancissure. *Ibid.*
Rancune. 31.
Rangé. 273.
Ranger. I, 75.
Rapetasser. II, 254.
Rapidité. 449.
Rapiécer. 254.
Rapiéceter. *Ibid.*
Rapport. II, 254.
Rapport à. 255.
Rapport avec. *Ibid.*
Raser. I, 267.
Rassembler. 82.
Rassis. II, 128.
Rassurer quelqu'un. 255.
Ratification. I, 68.
Raturer. 320.
Ravager. II, 257.
Ravaler. I, 1.
Ravi. 35.
Ravir. 74, 347.
Rayer. 320.
Rayonnant. II, 252.
Réaliser. 257.
Rebelle. 258.
Rebellion. 259.
Rebours. 300.
Récalcitrant. *Ibid.*
Récent. 130.
Recevoir. I, 20; II, 260.
Rechigner. II, 260.
Rechute. 264.
Récidive. *Ibid.*
Réciproque. 124.
Réclamer. 264.
Récolter. 263.
Récompense. 224.
Réconcilier. I, 14.
Reconnaissance. II, 264.
Récréation. 265.
Rectitude. 267.
Recueil. II, 267.
Recueillir. 263.
Reculer. 268.
Redouter. I, 234.
Réflexions. I, 208, II, 136
Réformation. 269.
Réforme. I, 45; II, 269.
Refrogner. 260.
Refuge. I, 79.
Regard. II, 154.
Regarder. 270, 465.
Régénération. 284.
Régie. 271.
Régime. I, 446.
Région. II, 271.
Régir. I, 442.
Règle. II, 164, 272, 273
Réglé. 273, *bis*.
Réglement. 273.
Réglément. 274.
Règne. I, 337.
Regretter. II, 198.
Régulier. 273.
Régulièrement. 274.
Rejaillir. 44.
Réjouissance. 265.
Réjouissant. 430.
Relâche. 275.
Relâchement. *Ibid.*
Relations. I, 469.
Relevé. II, 275.
Religion. 276.
Remarquer. *Ibid.*
Remarques. II, 136.
Remède. I, 191; II, 277

Remettre. I, 283.
Réminiscence. II, 111, 277.
Rémission. I, 8; II, 280.
Remontrer. II, 287.
Remords, I, 217.
Rempart. 143.
Rempli. II, 200.
Remplir. I, 340.
Remporter le prix. 343.
Renaissance II, 281.
Rencontre (aller à la). I, 39.
Rencontrer. II, 282, 436.
Rendre. 283.
Renier. *Ibid.*
Renom. 134.
Renommé. I, 395.
Renommée. II, 134.
Renoncement. 284.
Renoncer. 283.
Renonciation. I, 3; II, 284.
Rente. 284.
Renverser. I, 4.
Répandre. II, 452.
Réparer. 298.
Repartie. 285.
Répartir. 170.
Repentant. 104.
Repentir. I, 217.
Réplique. II, 285.
Répondant. I, 164.
Réponse. II, 285.
Reprendre. I, 224.
Représenter. II, 287.
Réprimander. I, 132, 224.
Réprouver. 274.
Répudiation. 303.
Répugnance. 458.
Réputation. I, 207; II, 288.
Réserve. I, 296; II, 292.
Résidence. II, 294.
Résolution. I, 248.
Respect. II, 295, 450, *bis*.
Respirer. 295.
Ressemblance. 296.
Ressemblant. 297.
Ressource I, 383
Ressouvenir. II, 111, 277.
Restaurer. 298.
Reste (au, du). I, 265.
Rester. I, 265.
Restituer, II, 283.
Rétablir. 298.
Retenir. I, 76, 433.
Retenue. II, 292, 299.
Rétif. 300.
Retourner. 303.
Rétracter (se). I, 256.
Rétrograder. II, 268.
Rets. 52.
Réussite. 303.
Rêve. 304, *bis*.
Revêche. 300.
Réveiller. I, 376.
Révéler. 253, *bis*.
Revendiquer. II, 261.
Revenir. 303.
Revenu. 284.
Rêver. 185.
Révérence. 320, 450.
Révérer. I, 21.
Rêverie. II, 304
Réveur, 185.
Revêtu. 455.
Révolter. 36, 259.
Révolution. 124.
Révoquer. I, 58.
Richesse. II, 305.
Ridicule. 306, 457.
Rigide. 310.
Rigoureux. I, 98; II, 310.
Rigueur. 350.
Risible. 306.
Risque. I, 243.
Risquer. 463.
Rivage. 142.
Rivalité. 344.
Rive. 142.
Rixe. II, 132.
Robuste. 460.
Roc. 307.
Roche. *Ibid.*
Rocher. *Ibid.*
Rogue. 308.
Roi. 309.
Roide. 310.
Rôle. 72, 190.
Roman. I, 211.
Rompre. 160.
Rondeur. II, 311.
Rosse. I, 231.
Rôt. II, 312.
Rôti. *Ibid.*
Rotondité. 311.
Rouler. I, 225.
Route. II, 313.
Royaume. I, 339.
Rude. 97.
Ruine. 246.

Ruiner. 4.
Ruines. 245.
Ruse. 22. 410.
Rustaud: II, 314.
Rustique. 9.
Rustre. 314.

S

Saccager. II. 257.
Sacerdoce. 220.
Sacrifier. 314.
Sacrilége. 235.
Sagacité. I, 409. II, 316.
Sagesse. II, 318, 319.
Sain. 320
Salaire. 176.
Salubre. 320.
Salut. *Ibid.*
Salutaire. *Ibid.*
Salutation. *Ibid.*
Sang froid (de). 321.
Sang rassis (de). *Ibid.*
Satirique. I, 163.
Satisfaction. I, 211. II, 323.
Satisfait. II, 324.
Saurait (ou ne). 158.
Sauvage. I, 397. II, 324.
Sauver. I, 432.
Savant. 367, 456.
Savant homme. II, 325.
Savoir. I, 436. II, 74.
Savoir (faire). I, 354.
Savoir-faire. II, 23.
Savoureux. 330.
Science. 74.
Scrupuleux. 330.
Sec. I, 72.
Secourir. II, 331.
Secours. I, 32.
Secrètement. II, 332.
Séditieux. 333.
Sédition. 36.
Séduire. 334.
Sein. 336.
Seing. 336.
Séjour. I, 457.
Selon. II, 337.
Semblable. 297, 406.
Sembler. 339.
Semer. II, 340.
Sempiternel. 188.
Sens. 47.
Sens (double). I, 44.
Sens froid (de). II, 321.
Sens rassis (de). 321.
Sensation. 180, 346.
Sensibilité. I, 140.
Sensible. II, 341.
Sentence. I, 110.
Senteur. II, 150,
Sentiment. 342. 343, 346.
Sentinelle. 448.
Séparation. I, 298.
Séparer. 298.
Sépulcre. II, 414.
Sépulture. 414.
Sérieux. II, 451, 452.
Serment. II, 346, *bis.*
Sermon. 212.
Serviable. 348.
Service. I, 130.
Servir (se). II, 440.
Servitude. 348.
Seul. 439.
Sévère. I, 97, 98.
Sévérité. II, 350.
Signal. 351.
Signalé. 350.
Signature. 336.
Signe. 351.
Signifier. 138.
Silencieux. 352.
Similitude. 353.
Simplesse. 355.
Simplicité. 355.
Simulacre. 356.
Sincérité. I, 422. II, 357.
Singulier. II, 358.
Sinueux. 359.
Situation. 360, 361, 363.
Sobre. 364.
Sociable. II, 365.
Soi. 365.
Soigneusement. 369.
Soi-même. 365.
Soin. 370.
Solennel. 371.
Solde. 176.
Solide. 371.
Solidité. 371.
Soliloque. 371.
Solitaire. I, 275.
Sollicitude. II, 370.
Sombre. 147, 373.

Sommaire. I, 7.
Somme. II, 373.
Sommeil. 373.
Sommet. 375.
Somptuosité. 84.
Son de voix. 376.
Songe. 301.
Songer. 185.
Songer à. 376.
Sophisme. 168.
Sort. I, 171, 280, 462.
Sot. II, 378.
Sottise. I, 127.
Souci. II, 370.
Soudain. 378.
Soudoyer. 379.
Souffle. I, 460.
Souffrir. II, 380, 413.
Souhaiter. 468.
Soûl. 41.
Soulever. 64.
Soumettre. 380.
Soumission. 143.
Soupçon. 381.
Soupçonner. 218.
Soupçonneux. 156.
Soupirer. 468.
Soupirer après. 295.
Souple. I, 412.
Souplesse. 22.
Source. II, 161.
Sourire. 382.
Souris. 382.
Soutenir. I, 257. II, 87.
Soutien. I, 69.
Souvenir. II, 111, 277.
Souvent. 383.
Souverain. II, 394.
Spectre. 356.
Splendeur. 83.
Stabilité. 384.
Stature. 401.
Stérile. 384.
Stipendier. 379.
Stoïciens. 385.
Stoïque. 385.
Strict. I, 375.
Stupéfait. 311.
Stupide. 126.
Style. 331.
Subit. II, 378.
Subjuguer. 380.
Sublime. 275.
Suborner. 334.
Subreptice. 386.
Subside. 10.
Subsistance. 387. *bis.*
Subsistances. 387.
Subsister. I, 374.
Substance. II, 387.
Subtil. I, 406.
Subtilité d'esprit. II, 389.
Subvention. 10.
Succès. 303.
Succint. I, 145. II, 210.
Succulent. II, 330.
Suffisamment. I, 82.
Suffisant. II, 389.
Suffoquer. I, 371.
Suggérer. II, 34.
Suggestion. 390.
Suite. I, 212.
Suivant. II, 337.
Sujet. 407.
Sujétion. I, 83.
Superbe. II, 392.
Superficie. 395.
Supériorité. 213.
Suppléer à une chose. 398.
Suppléer une chose. *Ibid.*
Supplier. 220.
Support. I, 69.
Supporter. II, 380.
Supposé. I, 61.
Supposition. II, 393.
Supputer. I, 154.
Suprême. II, 394.
Sûr. I, 165. II, 395.
Surface. II, 395.
Surmonter. 443.
Surplus (au). I, 265.
Surprendre. II, 396, 398.
Surprise. I, 371.
Surveiller. II, 348.
Survivre à quelqu'un. 399.
Survivre quelqu'un. *Ibid.*
Suspicion. 384.
Sustenter. 183.

T

Tâcher. I, 323.
Taciturne. II, 352.
Tact. 400.
Taille. 10, 401.
Taire. 401.
Talent. I, 437. II, 246.

Tandis que. II, 479.
Tapir (se). 402.
Tapisserie. 403.
Tarder. *Ibid.*
Targuer. (se) 220.
Tas. II, 404.
Taux. *Ibid.*
Taverne. I, 151. II, 405.
Taxation. II, 404.
Taxe. *Ibid.*
Tel. 406.
Témoignage d'amitié. I. 267.
Tempérament. II, 128.
Tempérant. 364.
Tempérer. I, 21.
Tempête. II, 159.
Temple. 407.
Temps. I, 311.
Tendre. 341.
Tendresse. I, 46.
Ténèbres. II, 408.
Ténébreux. 147.
Tenture. 403.
Terme. 122, 408.
Termes propres. *Ibid.*
Terminer. I, 16.
Terreur. I, 37. II, 194, 409.
Terrible. I, 324.
Tête. II, 409.
Tête (dans la). I, 244.
Têtu. I, 357. II, 410.
Texture, II, 412.
Tic. 411.
Timidité. I, 335.
Tissu. II, 412.
Tissure. *Ibid.*
Toison. II, 53.
Tolérer. 413.
Tombe. 414.
Tombeau. *Ibid.*
Tomber. I, 175.
Tomber à terre. II, 415.
Tomber par terre. *Ibid.*
Tome. 467.
Ton de voix. 376.
Tonnerre. 416.
Tordu. *Ibid.*
Tors. *Ibid.*
Tort. 417, 418.
Tortillé. 416.
Tortu. *Ibid.*
Tortué. *Ibid.*
Tortueux. 359.
Tôt. 463.
Touchant. 419.
Toucher. 270, 400, 420,
Toujours. 421
Tour, 421, *bis.*
Tourment. I, 29.
Tourmenter. II, 455.
Tournure. 421.
Tous les. 422
Tout. 422 *bis.* 423.
Tout le. 422.
Toutefois. 208.
Trace. 454.
Traduction. 424.
Trafic. I, 194.
Train, II, 426.
Trainer. *Ibid.*
Traitant. 243.
Traite. 426.
Traité. 427.
Traiter mal. 96.
Trajet. 426.
Tramer. 162.
Tranchant. 427.
Tranquille. 428.
Tranquillité. II, 430.
Transcrire. 430.
Transes. 431.
Transférer. 431, *bis.*
Transformer. 115.
Transfuge. I, 276.
Transgresser. 216.
Translation. II, 431.
Transparent. I, 287.
Transport. II, 431.
Transporter. 206, 431.
Trapu. 125.
Travail. 432.
Travers (à). 432.
Travers (au). *Ibid.*
Travestir. I, 259.
Trébucher. II, 433.
Trépas. *Ibid.*
Très. I, 415. II, 434.
Tribut. II. 10.
Tristesse. I. 167, 308.
Trivial. II, 160.
Troc. I, 169.
Tromper. II, 398, 435.
Trompeur, I. 394.
Troquer. 314.
Troublé. 29.
Troupe. II, 436.
Trouver. I, 250. II, 37, 28
Tube. II, 437.

Tuerie. 405.
Tumulte. 442.
Tumultuaire. 437.
Tumultueux. 333, 437. *Ibid.*
Turbulence. 192.
Turbulent. 333.
Tuyau. 437.
Type. 438.

U

Uni. II, 438.
Union. 439.
Unique. *Ibid.*
Unir. I, 84.
Univers. II, 120.
Universel. I, 435.
Urgent. II, 35.
Usage. 439.
User. 440.
Usurper. 441.
Utilité. *Ibid.*

V

Vacances. II, 441.
Vacarme. 442.
Vacations. 441.
Vaciller. I, 168.
Vagabond. II, 67.
Vaguer. I. 366.
Vagues. II, 157.
Vaillance. 442.
Vaillant *Ibid.*
Vaincre. 443.
Vaincu. 443.
Vainement. 443.
Valet. 444.
Valétudinaire. *Ibid.*
Valeur. I, 192, 229. II, 442, 445,
Valeureux. II. 442. *bis.*
Vallée. 445.
Vallon. *Ibid.*
Vanité. 161.
Vanter. 446.
Variation. I, 169. II, 446, 447.
Variété. I, 169, 288. II. 447, *bis.*
Vaste. II, 447.
Vedette 448.
Véhément. 8.
Veiller à. 448.
Veiller sur. *Ibid.*
Vélocité. 449.
Vénal. *Ibid*
Vendre. *Ibid.*
Vénéneux. 451.
Vénération. 450, *bis.*
Venimeux. 451.
Venin. 201.
Véracité. I, 421.
Véridique. II, 469.
Vérifier. 452.
Véritable. 469.
Vérité. I, 422.
Verser. II, 452.
Version. II, 424.
Vertu. 227, 319.
Vestige. 454.
Vêtement. 454.
Vétille. 117.
Vêtu. 455.
Veuvage. 459,
Vexer. 455.
Viande. 456.
Vibration. *Ibid.*
Vice. I, 400. II, 457, *Iid.*
Vicieux. 458.
Viduité. 459.
Vie. I, 459.
Vieux. II. 469.
Vigilance. I, 89.
Vigoureux. II, 460.
Vil. I, 117.
Vilipender. 475.
Village. 459.
Ville. 184.
Viol. II, 460.
Violation 460.
Violement. *Ibid.*
Violence. I, 344.
Violent. II, 8, 460.
Violenter I, 214. II, 144.
Violer. I, 216.
Vis-à-vis. II, 461.
Viscères. 461.
Viser. 118.
Vision. II, 462.
Visqueux. *Ibid.*
Vite. 463.

Vitesse. 239, 449.
Vivacité. 192, 463.
Vivres. 387.
Vocabulaire. I, 287.
Vœu. II, 346.
Vogue. 463.
Voie. 343, 463.
Voiler. 464.
Voir. 465 *bis*.
Voisin. 232.
Vol. 465.
Volage. I, 392. II. 62.
Volée. 465.
Voler. I, 274.
Voleur. II, 59.
Volonté. 466.
Volonté (de bonne)
Volume. II, 467.
Volupté. 199, 467.
Voter. I, 260.
Vouer. II, 467.
Vouloir. 468.
Vrai. 469.
Vraisemblable. 20(
Vue. I, 80.
Vues. 446.
Vulgaire. II, 460.

Z

Zèle. I, 344.
Zéphire. II, 470.
Zéphyr. II, 470.

FIN DE LA TABLE.